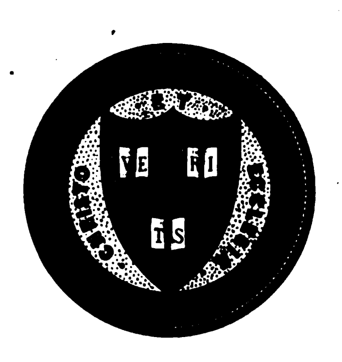

VE
RI
TAS

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP, Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; D[r] J. F. PAYEN, PHILARÈTE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Minot fund

Sommaire du n° de janvier de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

CORNEILLE, MONTAIGNE, LA BRUYÈRE.

PAR M. DE SACY, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

(Extrait du *Journal des Débats.*)

Je voudrois bien dire quelques mots d'une bonne et jolie édition des *Caractères* de La Bruyère, qui vient de paroître chez le libraire Jannet, en deux volumes in-18. J'ai aussi sous la main une édition nouvelle des *Essais* de Montaigne en quatre volumes format Charpentier, publiée par les soins de M. Louandre. J'aperçois encore, au moment même où j'écris ces lignes, dans un coin de mon bureau, entassé avec d'autres livres, le sixième volume de la belle édition in-8° des œuvres complètes de notre grand Corneille avec les notes de tous les commentateurs. J'avois promis à l'éditeur, le digne et respectable M. Lefèvre, de signaler ce sixième volume. L'ouvrage complet en aura douze. En moins d'un an, M. Lefèvre en a donné six, imprimés avec un soin, un goût et un luxe qui ne sont plus de notre temps. M. Lefèvre a compulsé toutes les éditions originales de Corneille, noté toutes les variantes, rétabli le véritable texte du grand poëte; quelques morceaux inédits paroîtront pour la première fois dans cette édition; enfin aux commentaires de Voltaire, M. Lefèvre a joint des notes inédites de M. Aimé Martin et des remarques tirées de La Harpe, de Palissot, de Marmontel, etc. Voilà donc pour la première fois un

Corneille auquel il ne manquera rien : bon commentaire, bon texte, luxe d'impression et de gravure, il réunira tout; ce sera vraiment un Corneille complet.

Quels sujets d'étude, Corneille, Montaigne, La Bruyère ! Pour peu que Dieu me prête vie, j'espère revenir sur le Corneille de M. Lefèvre lorsqu'il aura paru tout entier. J'ai le malheur et le tort peut-être de préférer Racine à l'auteur du *Cid*, des *Horace* et de *Cinna ;* je mets *Athalie* bien au-dessus de *Polyeucte*, et les divins endroits de Corneille ne rachètent pas assez pour moi la foule des endroits faux, incorrects, déclamatoires qui déparent ses meilleures pièces. D'un autre côté, il y a des ouvrages de Corneille qui mériteroient, à mon gré, d'être plus lus qu'ils ne le sont, sa traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par exemple, où éclatent de sublimes beautés et des vers qui ne sont en rien inférieurs à ceux qu'on admire dans ses tragédies. En un mot, je voudrois, après tant d'autres, exprimer mon opinion sur Corneille. En attendant, j'avois promis un petit article à M. Lefèvre : le voilà !

Avec quel plaisir encore, dans d'autres temps, j'aurois rendu compte du Montaigne de M. Louandre ! Je l'ai tant lu Montaigne ! je ne le dis pas pour m'en vanter. Je ne m'en crois pas plus philosophe pour cela. Hélas ! la sagesse de Montaigne est une sagesse trop humaine et trop facile ! Nous en serions quittes à trop bon marché si la vraie philosophie s'apprenoit à pareille école ! Montaigne est un écrivain admirable ; c'est un dangereux moraliste. Il chatouille dans notre cœur ce fonds secret de mollesse et d'égoïsme d'où découlent toutes nos foiblesses. Jamais homme n'a donné de plus magnifiques éloges à la vertu et n'a eu en même temps plus d'indulgence pour le vice : moyen admirable de nous flatter à la fois dans notre orgueil et dans nos penchants naturels. Le cynisme avec lequel Montaigne se dépouille quelquefois de tout voile, nous rebuteroit peut-être ; ses tirades éloquentes sur Socrate ou sur Caton nous rassurent. Lorsqu'au contraire l'écrivain et le penseur s'envole jusqu'aux nues, n'ayez pas peur : l'homme va retomber bientôt sur la

terre. Par l'imagination, Montaigne est Épaminondas ou Platon; par le cœur, c'est tout au plus Épicure.

Et voilà précisément, je crois, ce qui nous ravit dans les *Essais*, ce qui en fait le charme incomparable et l'extrême danger; c'est ce mélange de foiblesse dans l'homme et d'élévation dans l'écrivain, ce cynisme qui s'ennoblit de tout ce que l'imagination peut avoir de plus brillant ou de plus gracieux, c'est cet idéal de vertu pour lequel Montaigne ne nous demande que notre admiration, abandonnant notre cœur à tous ses caprices. Montaigne, hélas! c'est nous-mêmes! En se peignant, il nous a peints; en cherchant le secret de son âme, il a surpris le secret de la nôtre. Comment ne pas l'aimer? Comment lui en vouloir d'un relâchement moral qui est notre propre excuse? Ce qu'il se pardonne il nous le pardonne aussi, et avec quelle grâce, avec quel air de naïveté et de bonhomie! De quel style ne relève-t-il pas le tableau de ses foiblesses et de nos misères! Quelle variété de tours! quelle richesse d'expressions! Dans quel autre de nos écrivains trouvera-t-on cette abondance de métaphores qui brillent comme les étoiles dans le firmament? Aimons donc Montaigne; mais encore une fois, ne nous en vantons pas trop et ne donnons pas pour une preuve de sagesse et de philosophie ce qui n'est tout au plus qu'une marque de bon goût. J'admire les gens qui prennent leur air le plus sérieux et le plus profond pour nous dire qu'il aiment Horace ou La Fontaine, comme si l'on devoit en conclure qu'ils sont de rudes chrétiens!

Les éditions de Montaigne abondent. En première ligne il faut placer les éditions originales parmi lesquelles je compte l'édition de 1595, donnée après la mort de Montaigne cependant, par sa fille d'alliance, la célèbre M[lle] de Gournay, mais sur les manuscrits mêmes de Montaigne et avec ses dernières corrections. Cette édition de 1595 est regardée aujourd'hui avec raison comme la meilleure et la plus fidèle de toutes. C'est le type qu'il faut reproduire; c'est aussi celle qu'a suivie M. Louandre. Quant aux éditions publiées du vivant de Montaigne et par lui, quoique incomplètes elles ont encore leur intérêt et leur

valeur. On y apprend l'histoire de la composition des *Essais*. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir, par exemple, que ce désordre apparent qui donne tant de charme aux *Essais*, et qu'on seroit tenté de prendre pour un effet de calcul et d'art, n'entroit point dans le plan primitif de Montaigne. Les premières éditions offrent au contraire une suite et un enchaînement assez méthodique des idées. C'est par les additions successives qu'il a faites à son œuvre première et qu'il a rattachées tant bien que mal aux divers chapitres de son livre, que Montaigne s'est donné cet air d'abandon et de liberté si piquant. Dans les premières éditions, Montaigne se livre aussi beaucoup moins à la hardiesse, pour ne pas dire à la licence de sa plume. Il parle moins de lui-même et ne se peint qu'avec quelque réserve. Le stoïcien domine; le cynique ne se montre tout entier que dans le troisième livre, et l'on sait que le troisième livre a paru pour la première fois dans la dernière des éditions publiées par Montaigne lui-même, celle de 1588.

Depuis la mort de Mlle de Gournay, les *Essais* ont été cent fois réimprimés. Ils l'ont été au dix-septième siècle par les éditeurs les plus célèbres de ce temps-là; ils l'ont été au dix-huitième par le laborieux Coste; ils l'ont été au commencement du nôtre par M. Naigeon; et plus récemment notre ami et notre collaborateur, M. Victor Le Clerc, a donné avec M. Lefèvre la meilleure édition qui existe peut-être des *Essais*, mais une édition de luxe, en cinq grands volumes in-8°, qui est devenue fort rare. L'édition de M. Louandre, publiée par M. Charpentier, est une édition à bon marché, bien imprimée d'ailleurs, en gros caractère, et commode pour les gens qui aiment à avoir toujours un livre dans leur poche ou sous leur bras. Puisque j'ai nommé M. Charpentier, me permettra-t-on de lui donner ici un petit mot d'éloge en passant? M. Charpentier n'est ni un Estienne ni un Didot; ses livres, imprimés sur papier moderne, ne dureront pas sans doute : dans cent ans on ne dira pas un Charpentier comme on dit un Elzevir. M. Charpentier a été l'homme de son temps : on ne vouloit plus que des livres à bon

marché ; il en a fait ; il en a jeté dans le commerce des masses énormes. Historiens et orateurs, poètes et romanciers, anciens et modernes, il a tout réimprimé. M. Lefèvre, l'éditeur de Corneille, imprimoit encore pour l'aristocratie. M. Charpentier a imprimé pour la démocratie. Il a donné son nom à un format : tout le monde sait ce que c'est qu'*un Charpentier*. Au total, la nouvelle édition de Montaigne, soignée par M. Louandre, offre un bon texte, une impression correcte, une quantité de notes suffisante, et me paroît très digne de figurer dans les bibliothèques, grandes ou petites. M. Charpentier n'a jamais fait mieux.

Je reviens enfin à ma jolie édition de La Bruyère. Le libraire qui la publie, c'est M. Jannet, le même qui a publié l'année dernière une bonne édition des *Œuvres morales* de La Rochefoucauld, dont j'ai rendu compte. Celui qui a soigné cette édition nouvelle de La Bruyère, c'est M. Adrien Destailleur, un homme d'esprit et de goût, un amateur qui auroit regretté de mourir avant d'avoir fait paroître ce fruit de ces longues études sur le livre des *Caractères*. Il y a quelques années, M. Walckenaër avoit déjà beaucoup fait pour La Bruyère. Après M. Adrien Destailleur, je ne sais pas ce que l'on pourroit faire encore ; La Bruyère lui-même n'a jamais, je crois, donné une aussi bonne édition de son ouvrage. Cet homme, qui soignoit tant son style, soignoit très peu ses épreuves et ne s'inquiétoit guère que les imprimeurs le défigurassent. Toutes les éditions originales de La Bruyère abondent en fautes de typographie ; la ponctuation en est détestable et l'orthographe arbitraire. C'est avec ces éditions cependant, et en les corrigeant quelquefois l'une par l'autre, qu'il faut rétablir dans toute sa pureté le texte de l'auteur. Elles sont encore curieuses à étudier pour les variantes qu'elles offrent et pour le progrès qu'elles indiquent dans les idées, dans le goût, dans la hardiesse du satirique. La Bruyère a donné ou préparé de son vivant neuf éditions de son livre, presque toutes augmentées de morceaux importants. M. Walckenaër avoit déj eu l'idée de réunir ces neuf éditions en une seule au moyen d'un simple chiffre placé à la suite de chaque pensée ou de cha-

que portrait, qui indique dans laquelle des neuf éditions originales cette pensée ou ce portrait a paru pour la première fois. M. Adrien Destailleur a conservé cette innovation excellente, il a recueilli avec plus de soin encore que son prédécesseur toutes les variantes de La Bruyère, traces précieuses du travail de celui peut-être de nos écrivains qui a le mieux connu et le plus cherché les effets de style. Sans rejeter entièrement les clefs, M. Adrien Destailleur les a réduites à ce qu'elles ont de certain et d'utile. Lorsque La Bruyère a réellement voulu peindre un personnage de son temps, si vous savez le nom de ce personnage, dites-le-moi, à la bonne heure. Mais quant aux simples conjectures dont s'amusoient les contemporains, et qui ont été cependant, je l'avoue, pour plus de la moitié peut-être dans le prodigieux succès du livre, que nous font-elles aujourd'hui? Ce n'est plus qu'une distraction puérile qui nous détourne de ce que nous devons admirer dans La Bruyère, le style avant tout, le tour de la phrase, l'énergie des mots, et, après le style, un esprit d'observation plus général et plus profond qu'on ne le croit communément. En reproduisant avec une fidélité rigoureuse le texte de La Bruyère, M. Adrien Destailleur ne s'est pas cru obligé de conserver son orthographe par la raison toute simple que La Bruyère, comme je l'ai déjà dit, abandonnoit l'orthographe aux caprices des imprimeurs. Quant aux notes, peut-être M. Adrien Destailleur les a-t-il trop multipliées. Les meilleures sont celles où l'éditeur, par des citations heureuses, rapproche La Bruyère des moralistes anciens et modernes, de Sénèque, de Montaigne, de Pascal, etc. Ces rapprochements sont toujours un sujet excellent d'étude. J'aime moins les notes purement admiratives. Le lecteur qui n'admire pas tout seul, n'admirera pas davantage avec vos points d'admiration. Je signale encore dans l'édition de M. Destailleur, la publication d'une lettre inédite de La Bruyère qui n'est pas sans intérêt, et des renseignements biographiques qui contiennent, je crois, tout ce qu'on sait de ce grand écrivain, de sa vie modeste et de sa mort prématurée.

Je puis donc dire du La Bruyère de M. Adrien Destailleur, ce que je disois tout à l'heure du Corneille de M. Lefèvre : Voilà enfin un La Bruyère auquel il ne manque rien ! M. Adrien Destailleur a consacré des années entières à ce travail : je n'en suis pas surpris, La Bruyère le méritoit bien. Parmi nos moralistes, La Bruyère représente essentiellement l'honnête homme. On peut trouver La Rochefoucauld haïssable malgré son esprit merveilleux et la perfection de son style ; il est impossible de ne pas être choqué de l'égoïsme et des gasconnades de Montaigne malgré son amabilité ; on estime La Bruyère autant qu'on l'aime. Ce n'est pas un saint farouche comme Pascal ; sa vertu ne fait pas peur ; c'est le galant homme dans toute la force de cette expression, le chrétien qui connoît les foiblesses du monde, le philosophe sans morgue et sans dédain. Comme écrivain, La Bruyère est une source intarissable d'études toujours nouvelles. Plus on le lit, plus on admire les ressources de sa plume. Il ne faut pas lui demander l'abandon charmant et la causerie brillante de Montaigne. En lui, c'est l'art qui domine. Chacune de ses phrases a précisément tout ce qu'elle doit avoir d'éclat, de force ou de délicatesse. Malgré quelques bizarreries de langage, tout est poli, tout est ciselé de main de maître dans son style. Ses fautes ne sont pas des fautes de négligence, ce sont plutôt des excès de travail. Je ne pourrois pas étudier Montaigne ; il s'empare trop de moi, il m'amuse trop ; je ne lis plus, j'écoute ou je cause. La Bruyère se prête au contraire merveilleusement à l'étude. On ne sauroit trop en peser les syllabes. Il rend avec usure, en leçons de goût et d'art, tout ce qu'on lui consacre de temps et de peines. Je ne crains qu'une chose, quant à moi, c'est de finir par le savoir par cœur. C'est égal, mille remercîments à M. Adrien Destailleur de m'avoir fourni une occasion de plus de relire La Bruyère.

Voilà une partie de mes dettes acquittée tant bien que mal. Quand pourrai-je parler de quelques autres livres que j'ai depuis trop longtemps entre les mains ? Hélas ! lorsqu'on a bien voulu me les confier, j'avois du temps et du loisir. Je comptois

n'avoir plus à m'occuper que de ces douces études littéraires et y trouver le repos, la consolation, le bonheur, après tant de luttes inutiles et de déceptions cruelles. Mes chers livres! j'espérois achever ma vie avec vous! J'ai lu deux fois une traduction de Thucydide, par M. Zévort, chaque fois avec un extrême plaisir. Le livre est toujours là, rempli de mes notes. L'article, le ferai-je un jour? Dieu le sait! Et la traduction des *Confessions de saint Augustin*, par mon confrère à la Bibliothèque Mazarine, et mon ami, M. Moreau, quand dirai-je tout le bien que j'en pense? Notez que M. Moreau a bien voulu en faire tirer, sur ma demande, quelques exemplaires en papier vélin, et que le livre est toujours là sous mes yeux, qui me reproche mon silence. Par bonheur, les traductions de M. Moreau, élégantes et fidèles, font très bien leur chemin toutes seules. N'ai-je pas encore un abrégé de l'Ancien-Testament, par M. Vallon, ouvrage fait pour les enfants, et où l'auteur a su néanmoins conserver admirablement le caractère de la Bible? Le dix-septième siècle réussissoit à merveille dans ces sortes de livres; de notre temps, j'en croyois le secret perdu; M. Vallon l'a retrouvé. Mais c'est assez pour cette fois; j'achèverai de m'acquitter un autre jour, si je puis.

S. DE SACY.

Membre de l'Académie Françoise.

LA
CONFESSION D'UN MOINE DU XII[e] SIÈCLE.

HISTORIETTE TROUVÉE EN UN GROS IN-FOLIO.

Lecteurs, vous seriez effrayés si vous pouviez voir les deux volumes dressés en ce moment devant moi deux in-folio (*Opera sancti Bernardi*), publiés par les bénédictins. Ne vous semble-t-il pas qu'il faudroit, pour explorer cet énorme recueil, être quelque peu bénédictin soi-même? Rassurez-vous; je ne viens point vous raconter la vie et les écrits de l'abbé de Clairvaux; ce sujet prêteroit à toute une étude approfondie, à tout un livre savant qu'il est au-dessus de mes forces d'entreprendre. Ce n'est point à saint Bernard que j'ai affaire en ce moment, mais à un de ses moines, et c'est pour le retrouver, ce moine, que je parcours et feuillète ces deux gros volumes. Maintenant que je le tiens par sa ceinture ou par son capuchon, comme vous voudrez, je ne lâche point prise, et vais le faire comparoître devant vos seigneuries afin que vous écoutiez sa confession.

Saint Bernard, il faut bien dire un mot de lui, s'est beaucoup occupé de ses moines, et est descendu aux plus petits détails relativement à leur façon de vivre et de se comporter. Il a tout rangé sous sa discipline, même leur sommeil, dont il ne se contente pas de limiter le temps, mais dont il va jusqu'à déterminer le mode, ce qui ressemble à de la tyrannie. On lit en effet dans sa Vie, qu'il n'aimoit pas que l'on ronflât avec trop de

bruit, estimant apparemment qu'un chrétien ne devoit dormir que d'un sommeil léger et calme. Le rire étoit aussi l'objet de son antipathie. Ne pouvant le proscrire, *pour ce que rire est le propre de l'homme*, il le restreignoit autant que possible. Abstenez-vous, dit-il aux frères, des gros rires (*a cachinnis*), que votre rire soit conduit et non répandu (*eductus non diffusus*). Nous autres gens du monde nous ne trouvons pas le gros rire d'une distinction parfaite, mais il ne nous effraie pas. Nous sommes même tentés d'y voir le signe d'une bonne concience, d'un cœur honnête. Le conseil que donne saint Bernard, n'en est pas moins conforme à l'idéal que se propose le cloître, c'est-à-dire à l'imitation du divin modèle qu'on vit quelquefois sourire, mais jamais rire. La même remarque, pour nous renfermer dans des exemples tirés du milieu de la vie humaine, a été faite au sujet de Platon. Il est dit dans sa Vie, qu'il avoit les mœurs douces et mêlées de gravité, et que jamais on ne le vit rire immodérément.

Les moines ont défrayé longtemps la verve comique de nos aïeux, ce qu'on a appelé le vieil esprit gaulois, depuis Jean de Meung (nous pourrions remonter plus haut) jusqu'à La Fontaine, depuis Rabelais jusqu'à Voltaire. Je ne sais même si je dois vous faire part de l'imagination qui me vient à l'esprit, mais il me semble qu'en ce moment les représentants de ce vieil esprit s'agitent comme à un signal que je viens de leur donner. Les voici, ces railleurs en prose et en vers, qui, repris d'un accès de malice, se tourmentent, s'impatientent sur les rayons de la librairie de Téchener, un souffle passe sur eux qui les fait revivre. C'est une étrange métamorphose, une résurrection semblable à celle qu'à décrite le prophète Ézéchias, moins lugubre cependant, puisqu'au lieu d'ossements arides nous avons de beaux volumes reliés par Bauzonnet. Je les vois, ces beaux volumes, qui prennent une forme humaine et m'entourent. Voici venir, à cette annonce d'une histoire de moine, le gentil Marot, avec ses épigrammes ; Brodeau, avec son sixain contre les beaux pères religieux qui dînent pour un grand merci;

Rabelais, que le son de cette cloche fait parler comme les oiseaux de son île sonnante; La Fontaine enfin, qui tout converti qu'il est, ne peut, le bon apôtre, s'empêcher de sourire et de dire en voyant la nouvelle victime promise à ses railleries : *Cettui me semble, à le voir, papimane.* Tous ces poëtes, tous ces écrivains se sentent ici comme chez eux, ils sont les hôtes naturels et bien aimés du *Bulletin*. Mon pauvre moine, au contraire, y est un peu étranger et dépaysé. C'est à moi, qui l'y introduis, à le prendre sous ma sauvegarde, et à le préserver des sarcasmes de ceux que je vois disposés à crier haro sur lui, et à juger sa peccadille un cas pendable. Ce n'est pas que, si nous voulions nous en tenir aux aveux qu'il nous fera, il ne nous parût un grand pécheur. Mais vous connoissez en cette matière l'exagération naturelle aux saints et aux dévôts. La vague expression de leur repentir les feroit imaginer coupables de crimes énormes, et ces crimes énormes, quand on vient à les examiner, se réduisent à de véritables enfantillages. Sainte Thérèse, par exemple, faisant allusion au temps où sa ferveur avoit un peu diminué, ne parle-t-elle pas de ses infidélités criminelles envers Dieu, et des iniquités dont il lui paroissoit que son âme étoit souillée? Ainsi nous sommes avertis, et ne prendrons point à la lettre ce début de la confession de notre moine :

« Écoute, mon père, un misérable pécheur; je suis dans le « monastère, paradis de délices, comme un arbre stérile qui ne « produit ni feuilles ni fruits. Je vois les autres assister dévo- « tement aux offices, et je ne trouve en mon âme qu'aridité. « Les tables sont dressées devant moi, et je me laisse mourir « de faim. »

Il va sans dire qu'il s'agit ici de tables spirituelles, et que notre moine ressemble un peu aux amoureux qui *toujours bien mangeant meurent par métaphore*. Devant des tables d'un autre genre nous le verrons ne pas rester inactif. Mais laissons-le continuer sa confession :

« Mon père, il n'est point un vice dont je n'aie contracté la « souillure... Hélas ! j'ai l'habit d'un moine, mais je n'en ai pas

« la piété. Pourvu que j'aie une grande tonsure et un large ca-
« puchon je crois tout sauvé (*in magna corona et ampla cucul-
« la salva omnia mihi existimo*). O mon père, ma conscience
« est un profond abyme qui roule ses pensées comme l'Océan
« roule ses flots. Elle veut et ne veut pas, change de dessein et
« de projets, plus mobile que la feuille agitée par le vent... Le
« nombre des atômes qui composent le monde n'égale pas les
« mouvements de mon cœur. Mon imagination n'a point un
« instant de repos ; mais parcourant en un clin d'œil une infi-
« nité de lieux, elle crée de nouvelles créatures (*novas creatu-
« ras creo*), les détruit aussitôt pour en former d'autres. »

Que dites-vous de ce langage, lecteur? Ce moine ne vous fait-il pas l'effet de parler, sous son froc, comme le *Giaour* de Byron, comme le *René* de Châteaubriand? Aussi le père spirituel, qui entend sa confession, s'élevant à la même hauteur d'idées et de sentiments, lui réplique :

« O mon fils, que ce cœur dont tu es le gardien (*ô custos
« cordis*), est petit et avide! A peine il suffirait au repas d'un
« milan, et il embrasse l'univers. »

Décidément la riche imagination de saint Bernard a un peu arrangé ce dialogue, mais le fond réel s'est conservé sous cette poésie idéale. Que le moine poursuive sa confession, et nous saisirons au passage le véridique péché que nous épions.

« Mon père, j'ai lâché la bride à ma langue, j'ai été témé-
« raire dans mes jugements, bruyant dans mes discours. Les
« autres aiment la règle et la vie commune, moi j'aime les an-
« gles et les détours (*mihi placent anguli et diverticula*). J'ai ri
« sans retenue... »

Ah! pour le coup nous y sommes, nous voici à ce qui est pour notre moine, ce qu'est pour l'âne de la fable, qu'on nous pardonne l'irrévérence de la comparaison, le : *J'ai tondu de ce pré la largeur de ma langue.* J'ai ri jusqu'à m'en déformer le visage (*effrænatus deformiter cachinnando*). De quel rire olympien ou pantagruélique ces paroles ne donnent-elles pas, en effet, l'idée? Ce gros rire, en faveur duquel nous avons hasardé

un mot, est bien loin de ce rire effréné et qui rend difforme (*effrenatus deformiter*). Qu'en va penser et dire saint Bernard? Ce rire au premier abord, nous en convenons, paroît peu poétique, et cependant par sa franche énergie, il échappe presque à la vulgarité. Qui, en effet, parmi les plus joyeux compagnons, peut se vanter d'avoir ri de la sorte?

Ce rire, tout exceptionnel qu'il est, donne à la confession de notre moine un cachet de vérité auquel on ne peut se méprendre. Nous avons à signaler dans la suite de ses aveux, un autre passage d'une égale naïveté, et qui va nous offrir tout un épisode de la vie monastique.

Notre religieux, après nous avoir parlé de certain mauvais conseillers qui ne sont autres que les mouvements désordonnés de son cœur, ajoute que leur turbulence, leur audace s'accroissant, ils en viennent jusqu'à lui proposer de se donner un peu de bon temps, de délicater sa chair (*quomodo carnem meam delicatissime foveam?*) Voilà donc le criminel désir qu'il s'agit de réaliser. Et d'abord une idée lui vient que tous les écoliers comprendroient, l'idée de l'infirmerie. L'infirmerie est quelquefois le lieu le plus agréable du couvent. On en peut juger par cette description de celle de Clairvaux : « Derrière l'abbaye « s'étend un vaste espace clos de murs et planté d'une foule « d'arbres fruitiers de toute espèce. Comme les cellules de l'in« firmerie y sont contiguës, c'est une grande consolation pour « les pauvres malades que cette promenade et cet ombrage! Ils « y respirent la bonne odeur des fleurs; leur yeux s'y repais« sent de l'aimable verdure des herbes; assis au pied des ar« bres, ils y peuvent méditer sur cette parole : Je me suis assis « à l'ombre de celui que j'avois désiré, et son fruit est doux à « ma bouche. C'est ainsi que la bonté divine donne pour re« mède à leur maux la sérénité de l'air, l'odorante fécondité « de la terre en ce lieu où la vue, l'ouïe et l'odorat sont réjouis « par tant de couleurs, de sons et de parfums. » Cette peinture, si elle est de saint Bernard, prouve qu'il n'étoit pas toujours aussi insensible aux objets extérieurs que le jour où il côtoya le

beau lac de Genève sans le voir. Mais l'infirmerie, si doux qu'en soit le séjour, c'est encore le couvent, et pour en revenir à notre moine, c'est du désir de liberté qu'il est pris en ce moment, du besoin de déployer au dehors son énergie et sa curiosité naturelles. Ce seroit le cas, si je ne craignois de trop enhardir ces railleurs que j'ai pris soin d'éloigner, de citer ce quatrain proverbial rapporté par Rabelais :

Monachus in claustro
Non valet ova duo,
Sed quando est extra
Bene valet triginta.

Ce désir de liberté, comment le satisfaire? Oh! qu'une tournée au loin, une quête à faire, ou autre commission de ce genre lui arriveroit à propos. Il s'y prend si adroitement, que cette occasion qu'il cherche, elle aussi le vient chercher. La commission qu'il désire, on la lui donne. Ses aveux prennent ici un tel caractère de sincérité, qu'il ne se confesse plus seulement, mais qu'il se met en scène et vit sous nos yeux. Il faut le voir regarder du coin de l'œil les préparatifs du départ, le cheval que l'on harnache, les outres que l'on remplit, les provisions qu'on fait des choses nécessaires pour la route. Ces choses sont en petit nombre cependant, car partout une cordiale hospitalité attend notre voyageur. Avec quel plaisir il écoute les noms des hôtes qui l'hébergeront. Surtout à l'appel de son abbé qui va lui dire de partir, il ne se tient pas de joie : cette joie, il en a un peu honte, il s'efforce de la dissimuler, et feint de n'accepter qu'à contre-cœur et par obéissance, ce qu'il est si heureux qu'on lui propose. Mais cette petite comédie qu'il joue a assez duré et pour lui et pour nous. Déjà moins en peine de cacher sa joie, il a enfin enfourché son cheval, et s'est hâté d'enfiler le chemin. *Iter arripio,* dit-il. Il prend le chemin tant il a peur que le chemin lui échappe. Adieu la règle, adieu la contrainte! Il est libre, et ne se souvient du couvent que pour comparer la

maigre chère que l'on y fait aux repas splendides auxquels ses hôtes le convient. Pain blanc, bon vin, œufs, poissons, fromage, rien n'y manque de tout ce qui peut flatter sa sensualité; d'ailleurs, un personnage est là qui lui parle à l'oreille; ce personnage que nous appellerons poliment dame Gourmandise, et que lui, le bon moine appelle tout crûment *la gueule*, dame Gourmandise l'invite à manger et à boire. Même par un raffinement d'habileté, elle ne s'adresse pas à son estomac seul, mais aussi à ses bons sentiments. Volontiers elle lui citeroit saint Paul, qui veut que pour ne pas mécontenter son hôte, on mange de tout ce que l'on sert sur la table. Mais ici il ne s'agit pas seulement de ne pas mécontenter l'hôte, il faut encore lui faire plaisir, répondre à ses soins obligeants, à sa bonne hospitalité, et pour cela se faire de ses moindres gestes un commandement, accepter *le plat* qu'il présente, et quand il avance le bras pour verser à boire, tendre aussitôt le verre. Le bon moine entre si aisément dans cette pensée de condescendance, il se met si bien à l'unisson de l'appétit et de l'entrain des convives, qu'en vérité j'ai quelque scrupule de dévoiler le reste de sa confession. Son ventre se gonfle, son cerveau s'embarrasse; c'est pour le coup que le couvent est oublié : le réfectoire, les fèves, les choux, le pain dur, l'eau, il ne voit plus cela qu'à travers un brouillard et comme dans un rêve. J'avoue qu'on seroit tenté de restituer ici à dame Gourmandise l'énergique nom qu'elle portoit dans le monastère où l'on ne cherchoit pas à donner des noms gentils aux péchés capitaux. Aussi notre moine a-t-il raison de dire à son père spirituel : « Il n'y a pas d'exacteur plus avide « que le ventre; la faim est son ministre de tous les jours. Les « autres vices, nous naissons bien avec eux, mais de quelques- « uns nous nous débarrassons avant de mourir. Nous naissons « et nous mourons avec celui-là. Mon père m'a laissé en proie « à bien des créanciers, je me suis acquitté envers tous; un « seul me reste dont je ne puis me délivrer, le ventre. »

En dépit du ton un peu crû et des images un peu fortes de ce dernier tableau, je le déclare, la confession de ce moine m'in-

térusse à lui. Pour ce qui est de sa faute déjà si légère, j'imagine des circonstances qui l'atténuent encore ; le jour où ces pensées de liberté lui sont venues, sans doute la saison invitait les créatures à se réjouir. Les hirondelles volaient avec de petits cris joyeux au-dessus de l'enceinte du monastère. Il n'y a pas jusqu'aux fleurs du jardin qui, ce jour-là, ne conspirassent contre son repos. Ce jardin, je me le représente; il est assez grand, mais triste ; quatre allées de tilleuls l'entourent, comme si partout devait s'offrir aux religieux l'image du cloître. De hautes murailles le ferment; derrière ces murailles il y a un vaste horizon ; à droite et à gauche des coteaux plantés de vigne (mon imagination place l'abbaye en Bourgogne ou en Champagne), une rivière passe dans le fond de la vallée. Le pauvre moine a, le matin même, de la fenêtre de sa cellule, jeté un regard sur tout ce beau paysage ; il s'est dit en soupirant qu'il ferait bon de traverser cette belle plaine, de monter ces coteaux, de voir quelle apparence avaient les vignes et les moissons, et si Dieu répandait ses bénédictions au dehors, car de celles du dedans, les lectures, les méditations, il étoit un peu fatigué. Faut-il s'étonner de la joie avec laquelle il s'empare de la liberté des champs, du grand air, du chemin ? Tout cela lui épanouit l'âme, de l'âme l'épanouissement gagne l'estomac. *La faim, l'occasion, l'herbe tendre*, c'est-à-dire le pain blanc, le bon vin, etc., *et, je pense, quelque diable aussi le poussant*, il cède à son appétit, à sa gaîté, avec un abandon, condamnable peut-être, mais qu'on est plus disposé encore à lui pardonner après l'aveu si complet, si humiliant qu'il vient d'en faire.

Lecteurs, peut-être vous vous demandez quel est le but de cette histoire, et si voulant m'égayer aux dépens d'un religieux mort depuis six cents ans, je n'ai fait que renouveler des plaisanteries plus vieilles encore. Loin de vous cette pensée, je vous en conjure ; je serois désolé que le jeu de mon imagination pût avoir l'air d'une diatribe contre les moines en général, et contre le mien en particulier. Je l'appelle mien, parce que l'ayant évoqué, il m'appartient. A ce titre, je le prends donc sous ma dé-

fense, et croyez que ce n'est point pour l'immoler à vos railleries que j'ai été le chercher si loin, lui faisant traverser tout l'espace entre le douzième siècle et le nôtre, entre les Œuvres de saint Bernard et le *Bulletin du Bibliophile*. Je suis en cette occasion, fort du témoignage de ma conscience, et sens qu'elle n'a aucun reproche à se faire. Oui, pauvre moine, je puis te regarder en face et sans baisser les yeux, et j'espère que toi-même en fais autant, malgré la confession que nous venons d'entendre. Laisse-moi, avant de me séparer de toi, te tendre une main amicale, et maintenant retourne à ton monastère, ou plutôt rentre dans ce gros volume pour y dormir d'un sommeil dont saint Bernard, qui le partage, ne se scandalisera plus, et qu'il ne sera plus tenté d'interrompre. Adieu, et que mon lourd in-folio vous soit léger à tous deux !

VICOMTE DE GAILLON.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE C. NODIER

Mon cher et illustre maître (1),

Permettez-moi, et surtout, pardonnez-moi de troubler d'une importunité bien indiscrète, les graves préoccupations de votre esprit. Elle ne vous prendra qu'un moment.

(1) Cette lettre étoit adressée à M. Villemain à l'occasion d'un article de Ch. Nodier intitulé : *Diatribe du docteur Neophobus contre les fabricateurs de mots*, inséré dans le *Bulletin du Bibliophile*, 4e série, nº 20.

Dans cet article, M. Nodier attaque les innovations introduites par le gouvernement pour la dénomination légale et la valeur des poids et mesures. Il attaque aussi le système que M. Augustin Thierry a fait prévaloir sur la manière de prononcer le nom des rois francs des deux premières races. M. Augustin Thierry, dans un article publié dans la *Revue de Paris*, nº 15 (1831), a répondu à l'article de M. Charles Nodier.

Vous n'avez pas oublié, peut-être, car vous n'oubliez rien, que je divertis il y a quelques mois l'Académie d'une improvisation hargneuse et brutale contre les nomenclatures, sans en exempter la nomenclature *des poids et mesures, qui étoit alors légale.*

Cette boutade réussit. Elle vous fit sourire. M. Royer-Collard me cria de son fauteuil : « Il faut écrire cela ! » M. de Lamartine ajouta : « Et l'écrire comme vous l'avez dit. » Je l'ai fait, et puis j'ai oublié que je l'avois fait ; mais on l'a su dans les bureaux d'un journal, parce qu'on y sait toute chose. On m'a enlevé ce fatras et il va paroître.

Une question se présente, et je suis devenu tellement circonspect, comme tous les hommes qui n'ont pas l'habitude d'être heureux, que cette question s'est attachée à ma pensée comme les remords de *Macbeth.* Elle a tué mon sommeil. *Non missura cutem.*

Cette nomenclature fatale, que je méprise et que je déteste, n'en est pas moins un fait légal. C'est une sottise inflexible, une turpitude respectable. Je l'ai senti en écrivant ; j'ai sauvé par quelques précautions que je n'ose appeler oratoires, la soumission due au gouvernement, le respect de la loi ; mais le délit reste, s'il y a délit.

J'ai du courage contre une poursuite judiciaire, contre un procès, contre une amende. Je m'en trouverois peut-être contre la destitution elle-même, quoique la destitution fût, en ce cas, un nom euphémique de la peine de mort ; mais je n'ai pas de courage contre l'idée de vous déplaire.

Oh ! qu'un mot consolant tombé de votre plume, jetteroit du baume sur mon cœur malade !

Mon cher et illustre maître, ayez pitié de moi !

Votre inviolablement dévoué,

Charles Nodier.

Paris, 14 Septembre 1841.

NOTICE HISTORIQUE

SUR

UN RECUEIL DE LETTRES ET DE PIÈCES ORIGINALES

ÉCRITES SOUS LES RÈGNES DE HENRI IV ET DE LOUIS XIII.

TROIS VOLUMES IN-FOLIOS.

Le premier volume contient 135 pièces; le deuxième, 230, le troisième, 359, — Total, 924.

Cette Collection, fort importante sous le rapport historique, est, en outre, très remarquable par les détails qu'elle fournit sur la vie privée des hauts personnages qui ont pris part à cette vaste correspondance.

Elle se divise en trois séries principales. La première comprend les années 1602 à 1606; la deuxième, les années 1616 et 1617; la troisième, l'année 1639. Quelques pièces cependant, sont en dehors de ces trois époques : leur valeur nous fait un devoir de les signaler, et d'abord, nous trouvons *la Transaction de Rénée de France, duchesse de Ferrare avec Charles IX, au sujet de la succession de son père Louis XII et de sa mère Anne de Bretagne, passée à Villers-Cotterets, le* 23 *décembre* 1570; puis, le *Rôle des placets présentés à la reine-régente* du 1er *avril au* 20 *décembre* 1613, document curieux qui renferme trois placets de la maréchale d'Ancre, pour obtenir la remise de sommes considérables; l'*Arrêt du parlement de Rouen contre les rebelles, en* 1615*; Lettre du gouverneur du château de Nantes,* qui annonce à la reine-mère que le prince de Condé et le duc de Vendôme dirigent leurs armées sur Nantes, en septembre 1615 ; *Lettre du prince de Condé aux habitants de Château-Thierry, pour les sommer de se rendre, jan-*

vier 1616 ; *Rôle d'une taille imposée sur les habitants d'une certaine paroisse, par de Chabot, gouverneur de Mucidan,* avec ordre de payer le lendemain, sous peine d'y être contraints ; le *Contrat de mariage de Chrestienne fille de Henri IV et de Marie de Médicis, avec le prince de Piémont* (1619), signé Louis, Anne (d'Autriche), Chrestienne, Emmanuel de Savoie ; une pièce fort intéressante intitulée : *Avis sur les factions de la chrétienté,* qui dévoile les projets de l'Espagne tendant à acquérir l'empire héréditaire, et à opérer le partage de la France (vers 1632) ; *Budget de la marine pour l'année* 1634, signé par *le cardinal de Richelieu.*

La première série et la deuxième semblent provenir des archives de la famille Phelypeaux. En effet, les lettres et documents de 1602 à 1606, sont adressés à Raymond Phelypeaux, trésorier de l'épargne ; les pièces de 1616 et 1617 sont restées entre les mains de Jean Phelypeaux, sieur de Villesavin, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, tant à Paris qu'à Blois. Quant aux documents de 1639, ils étoient adressés à de Chavigny (Léon Bouthillier), et nous ignorons comment ils ont été réunis aux deux autres séries.

Nous parcourrons rapidement les trois volumes, pour donner une idée de l'importance de cette collection ; mais nous prévenons les amateurs que ce compte rendu très succinct ne saurait embrasser les 924 pièces qui composent le recueil, et qu'en conséquence, ils ne pourront se dispenser de lire ces documents dont la plupart méritent d'être publiés.

1° Pièces relatives à Henri IV et à sa famille.

Henri IV. — 2 lettres aut. sign. (1), et 11 lettres signées.

Six états détaillés de dépenses payées comptant sur l'ordre du roi. Renseignements curieux. La marquise de Verneuil figure dans ces états pour une somme de 53,000 liv ; les tapissiers du roi, pour 6,000 liv. On remarque, en outre, 4,470 liv. distribuées aux prisonniers, pour rendre grâces à Dieu de *la délivrance*

(1) Les lettres a. s. signifient *autographe, signé.*

de la reine hors du péril de l'eau, revenant de Saint-Germain.

Marie de Médicis. 1 lettre a. s., et 3 lettres s. Elles sont fort intéressantes.

Louis XIII. — 4 lettres a. s., à la reine-mère; 2 lettres s., adressées au pacha et à l'aga des janissaires à Alger.

Elisabeth, princesse d'Espagne, sœur de Louis XIII. — 11 lettres a. s., à la reine-mère. Détails curieux sur l'intérieur de la Cour d'Espagne.

Chrestienne, sœur de Louis XIII, devenue duchesse de Savoie. — 5 lettres a. s., à la reine-mère.

Henriette-Marie, sœur de Louis XIII, plus tard reine d'Angleterre. — 2 lettres a. s., à la reine-mère. Ces deux lettres ont été réglées et primitivement écrites avec un crayon, dont les traces ne sont pas toujours exactement suivies par la plume inhabile de Henriette-Marie, sans doute encore enfant.

Le marquis de *Senecey*, ambassadeur en Espagne. — 8 lettres a. s., à la reine-mère. Détails relatifs à Elisabeth, princesse d'Espagne.

La marquise de *Senecey.* — 2 lettres a. s., sur le même sujet.

La comtesse de *Lannoy.* — 2 lettres a. s., sur le même sujet.

La baronne de *Monglat*, dame d'honneur de Chrestienne et de Henriette-Marie. — 10 lettres a. s., à la reine-mère. Détails sur la santé et sur la conduite des deux jeunes princesses.

De Breves. — 10 lettres à M. de Villesavin. Détails sur la santé, les exercices et les voyages de Gaston, frère de Louis XIII, encore enfant.

Catherine-Henriette, fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. — 3 lettres a. s., à la reine-mère.

La marquise de *Verneuil.* — Billet aut. non signé, mais authentique, adressé à Sully; une quittance signée.

Gabrielle-Angélique, fille de Henri IV et de la marquise de Verneuil. — 1 lettre a. s., à la reine-mère.

Jeanne-Baptiste et *Marie-Henriette*, filles de Henri IV et de Charlotte des Essarts, devenues abbesses de Fontevrault et de Chelles. — 1 lettre a. s. des deux sœurs. Les lignes et même

les mots dont se compose cette lettre, semblent avoir été écrits à moitié par l'une et par l'autre sœur. — 1 lettre a. s. de Marie-Henriette.

Le duc de *Sully*. — 1 billet a. s., adressé au trésorier de l'épargne, pour l'inviter à payer 12,000 écus à la marquise de Verneuil ; 19 ordonnances de paiement signées.

Beringhen, premier valet de chambre de Henri IV. — 13 quittances ou certificats de versement à la cassette du roi, a. s.

Concino, maréchal d'Ancre. — 2 lettres a. s. (en ital.), à la reine-mère. Fort curieuses.

Le duc de *Luynes*. — 4 lettres a. s., à la reine-mère.

De Richelieu, évêque de Luçon. — 2 lettres s., à M. de Villesavin.

2° Lettres des personnages illustres dont les noms figurent dans ce recueil :

En France, nous signalerons une lettre a. s. du duc de *Rohan*, relative au projet de mariage de sa fille avec le duc de Luynes ; 1 lettre a. s. de *Catherine de Parthenay*, duchesse de Rohan, admirable de style et *d'orthographe*, et 1 lettre a. s. du duc et de la duchesse de *Lorraine*, et de la duchesse douairière de *Guise*, sœur du Balafré ; des maréchaux de *Brissac*, d'*Uxelles*, de *Thémines ;* de *Coëffier d'Effiat ;* 1 lettre fort remarquable de *Michel de Marillac ;* de *Lavarane*, contrôleur général des postes ; les lettres a. s. de *Nicolas de Neufville*, sieur de Villeroy, et de *Charles de Neufville*, marquis d'Alincourt, père du maréchal de Villeroy ; les lettres a. s. de la princesse de *Conti*, de la princesse *d'Orange*, de la duchesse de *Ventadour*, des maréchales de *Fervaques*, de *Brissac*, de *La Chastre ;* 1 lettre a. s. de Mlle de *Nanteuil*, contenant des détails assez curieux sur une entrevue projetée entre Marie de Médicis et la reine Marguerite ; 1 lettre du P. *Arnoux*, jésuite ; 2 quittances de *Sébastien Zamet*, signées et avec quelques mots autographes, etc...

En Espagne, les lettres a. s. du roi *Philippe III*, de la reine douairière *Anne Marie*, et du duc de *Lerme*.

En Italie, 80 lettres italiennes des grands ducs, grandes duchesses de *Toscane*, et de tous les membres de la famille des *Médicis*, des ducs de *Mantoue*, et des membres de la famille des *Gonzague* ; du duc de *Modène* ; du duc de *Monteleone* ; de la famille des *Ursins* ; du pape *Paul V*; des cardinaux *Bandini*, *Bonzi*, *Borghèse*, *d'Este* ; de *Bonciani*, archevêque de Pise ; de l'archevêque de *Sienne*, etc.

Dans les autres pays, les lettres du duc de *Savoie* et du prince de *Piémont*, de l'électeur *Palatin*, de l'électeur de *Cologne*, du duc et de la duchesse de *Clèves* ; d'Alof de *Wignacourt*, grand-maître de l'ordre de Malte, etc...

Nous terminerons cette rapide revue des deux premières séries, en signalant une lettre écrite en chiffres vers 1617, avec une traduction interlinéaire, qui prouve d'une manière évidente que Jean Phelypeaux, sieur de Villesavin, secrétaire des commandements de Marie de Médicis, trahissoit cette malheureuse reine et entretenoit des relations intimes avec ses ennemis.

Les pièces écrites pendant l'année 1639, sont relatives à la guerre de Savoie, que la France soutenoit contre l'Espagne, pour défendre les droits de la duchesse douairière Chrestienne, sœur de Louis XIII. Cette troisième série se compose de 4 Mémoires ou instructions pour M. de Chavigny ; de 6 lettres s. du cardinal de Richelieu. Dans l'une, on trouve six mots autographes ; d'un plan de campagne pour les François, en Piémont et en Savoie, rédigé par le marquis de Saint-Maurice ; et d'une lettre en chiffres du P. Joseph.

Le troisième volume forme un curieux appendice aux deux premières séries. Il ne contient que 3 lettres a. s., à la reine-mère, et la copie d'un bref du pape Paul V. Le reste du volume est occupé par 355 lettres en minutes, adressées par Marie de Médicis à divers personnages dont la plupart viennent d'être nommés. Ces lettres sont datées du 26 juillet 1616 au 27 juin 1617 ; 10 environ sont autographes, 15 autres s. d'un M, monogramme de Marie de Médicis, renferment quelques mots autographes.

Ces minutes sont écrites sur la seconde page des lettres reçues par la reine-mère, ou par M. de Villesavin. La plupart des adresses et des cachets existent encore.

Cette collection est d'une valeur inappréciable. Les documents qu'elle renferme sont inédits et fournissent des détails précieux sur quelques années du règne de Henri IV, et sur la régence de Marie de Médicis, époque qui n'est point encore exactement connue. La guerre de 1639, dirigée par le cardinal de Richelieu, nous apparoît avec ses causes et ses difficultés; certaines pièces nous révèlent les défiances de la duchesse douairière de Savoie contre la politique de Richelieu, les embarras et les inquiétudes du cardinal. Ce sont des renseignements que réclame impérieusement l'histoire du dix-huitième siècle. Mais n'oublions pas les détails si variés et quelquefois si piquants que contiennent ces nombreuses lettres autographes d'une rareté incontestable, sur la vie privée des rois de France et de leur famille, sur les intrigues du palais, et sur l'intérieur de la cour d'Espagne. Ce sont aussi des renseignements utiles qui doivent servir à l'histoire des mœurs du dix-huitième siècle. Une partie de ce recueil sera bientôt, sans doute, textuellement publié.

Ap. B.

CORRESPONDANCE BIBLIOGRAPHIQUE.

MONSIEUR TECHENER,

Voici quelques renseignements probablement peu connus sur un livre qui, sans être ancien, est aujourd'hui devenu assez rare. Cette note bibliographique peut intéresser les lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*. Elle est copiée littéralement sur l'exemplaire qui appartenoit à M. l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, ancien chanoine et vicaire-général de Digne.

Breviarium ad usum laïcorum novo ordine dispositum, en 4 parties et 4 volumes.

« Ce Bréviaire, dont l'idée a été conçue pour faciliter le moyen à un laïc chrétien de s'unir à l'esprit de l'Église dans ses prières, sans déranger ses occupations indispensables, a été rédigé par M. l'abbé Boscus, doyen et chanoine du chapitre collégial de Vernon-sur-Seine, vicaire-général d'Évreux, imprimé à Paris, par M. Desprez, imprimeur du roy et du clergé de France, en 1783, avec caractères neufs petit-romain, en deux colonnes, sur carré papier fin d'Auvergne, aux frais de S. A. R. Mgr le duc de Penthièvre. Il n'en a été tiré que 60 exemplaires qui ont coûté 3,740 fr. Aucun n'a été vendu, mais remis dans la bibliothèque de ce prince.

Par considération pour Dom Boudier, prieur de Saint-Denys, dont S. A. estime beaucoup le mérite, et par bienveillance pour sa communauté, ce prince a daigné leur faire présent d'un exemplaire.

Cet exemplaire ayant été volé par un étranger que la belle reliûre a tenté, on en a retrouvé deux volumes, l'un dans un confessionnal et l'autre sur une chaise dans l'église des Capucines de la rue Saint-Honoré, qui ont été reportés à la bibliothèque de Mgr le duc de Penthièvre. M. Pascal, chanoine de Saint-Louis-du-Louvre et bibliothécaire de S. A., reconnut aux armes de l'abbaye de Saint-Denys, quoique délabrées et à demi-effacées, que c'étoit l'exemplaire dont le prince avoit gratifié l'abbaye de Saint-Denys. Son Altesse ayant été informée du fait, a ordonné à son bibliothécaire d'en fournir un autre exemplaire complet de la forme dont on le voit, pour être remis dans la bibliothèque de Saint-Denys. Le père prieur, hors d'état par ses infirmités d'en faire ses remercîments au prince, a chargé Dom Laforçade, son homme de confiance, et qui la mérite, de s'acquitter de ce devoir en son nom, auquel S. A. a bien voulu faire la réponse la plus gracieuse, en assurant et le prieur et sa communauté de son attachement et de sa bienveillance, 1786. »

L'abbé Boscus étoit né à Moissac en Quercy, et mourut à Vernon vers 1808 ; il avoit d'abord traduit, en 1781, les *Offices tirés de l'Écriture-Sainte, pour tous les jours du mois, etc., imprimés par l'ordre de M. le cardinal de Noailles, à Paris,* 1743.

Extrait d'une brochure ayant pour titre *Mémoires de Famille, historiques, littéraires et religieux, par l'abbé Lambert, dernier confesseur de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre, aumônier de feue Madame la Duchesse douairière d'Orléans.* Paris, chez Painparré, libr. Palais-Royal. Galerie de Bois, 1822, in-8.

«..... J'ai dit que le prince (duc de Penthièvre), récitoit son bréviaire. Je dois parler plus au long de cette habitude : en qua-

lité de chevalier du Saint-Esprit, il étoit obligé de réciter chaque jour certaines prières. Les chevaliers de cet ordre en contractoient l'obligation formelle à l'époque de leur admission; mais il étoit permis d'y substituer le Bréviaire, et c'étoit ce dernier parti qu'avoit pris depuis longtemps M. le duc de Penthièvre. Les prières du Bréviaire offroient à sa ferveur une variété capable de la soutenir, et le faisoit échapper à la fatigante nécessité de répéter tous les jours de la semaine les mêmes psaumes et les mêmes formules; cependant, il crut qu'un Bréviaire adapté aux besoins et aux devoirs des laïcs seroit plus propre à nourrir sa piété que le Bréviaire destiné aux prêtres. En conséquence, il s'adressa à quelques personnes assez savantas pour entreprendre un tel ouvrage qui exige du goût et une étude approfondie de l'Écriture-Sainte. J'ignore s'il avoit parlé de son projet au marquis de Florian, mais cet ingénieux et charmant auteur m'a dit lui-même, qu'il s'en étoit réellement occupé; et qu'il avoit fait un Bréviaire en un seul volume. Le nom de l'auteur décria la composition dans l'esprit du prince, qui refusa d'en prendre connoissance; et dans la vérité, quoique son respect inaltérable pour la vertu et la religion lui eût valu parmi ses confrères le surnom de *capucin de l'Académie*, cependant son caractère personnel et le ton de ses autres écrits, ne pouvoient inspirer de confiance pour une œuvre de piété.

L'abbé Boscus, vicaire-général d'Évreux, et doyen du chapitre de Vernon, avoit été plus heureux, et son Bréviaire *ad usum laïcorum*, en 4 volumes, avoit été agréé par le prince.

L'unique présent que j'aie reçu de sa générosité, parce que je n'en ai jamais désiré d'autre, est un exemplaire de ce livre de piété, avec un diurnal en 2 volumes. Je ne l'ai guère que parcouru rapidement, et il m'a paru avoir atteint le but du prince. Aucun des Bréviaires connus, pas même celui de Clermont, n'étoit aussi court que celui-là. *Matines*, s'il m'en souvient, n'y ont que trois petits psaumes. Les psaumes moraux, au lieu de se dire tous les jours, comme dans le gallican, étoient distribués

dans les 4 volumes; les plus difficiles étoient supprimés. Les leçons et autres parties de l'office étoient considérablement réduites.

Quelque abrégé que fût ce Bréviaire, il étoit encore trop long pour la durée d'attention que les infirmités du prince lui permettoient de donner à la prière, pendant les derniers temps de sa vie. Il me chargea de retrancher tout ce qui restoit encore de difficile. J'entrai, autant qu'il fut en moi, dans ses vues. Je morcelai les psaumes, en ne laissant que ce qui me sembloit plus conforme à sa piété douce, et de mieux adapté aux malheurs des circonstances. Rien n'est plus propre que ces divers cantiques à relever le courage de l'homme souffrant; toujours le Seigneur y est à la droite du juste, pour le soutenir de son bras puissant. Tout ce qui porte à l'amour de Dieu et à la confiance dans la Providence fut conservé, et je supprimai les passages empreints de la sévérité de la loi ancienne....... »

Après la mort de M. l'abbé d'Auribeau, sa belle bibliothèque fut vendue en vente publique, vers 1839, je crois, et son *Bréviaire des laïcs* y fut acheté par un Anglois, au prix énorme de 400 fr.; il étoit relié en maroquin vert et aux armes de l'abbaye Saint-Denys. Je tiens ce dernier fait de madame veuve Porquet, libraire.

Agréez, Monsieur, l'expression de mon sincère dévouement,

Le marquis de PINS-MONTBRUN.

Au château de Montbrun (Gers), ce 18 janvier 1855.



RAOVL-ROCHETTE

RAOUL ROCHETTE.

Désiré-Raoul Rochette, né le 9 mars 1789, à Saint-Amant (Berry), étoit le fils d'un médecin distingué. Après avoir terminé ses études au lycée de la ville de Bourges, il fut admis en 1807 à l'École normale. Il étoit à peine âgé de 23 ans, lorsqu'il composa son *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques ;* cet ouvrage remarquable obtint le prix proposé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'année suivante, c'est-à-dire en 1813, il fut nommé professeur d'histoire au collège Louis le Grand, En 1815, M. Guizot le choisissoit pour son suppléant dans la chaire d'histoire moderne à la Sorbonne. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui l'avoit déjà couronné en 1812, le reçut dans son sein en 1816. Raoul Rochette devint successivement conservateur du cabinet des antiques de la Bibliothèque du roi en 1818, et professeur d'archéologie en 1826, et secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts en 1839. Il étoit associé ou membre correspondant des plus célèbres Académies de l'Europe.

Il seroit long et peut-être difficile de donner une liste complète des ouvrages de M. Raoul Rochette. En effet, ses œuvres ne se composent pas seulement des volumes et des brochures qu'il a publiés et que les savants ont recueillis avec soin. Il faudroit ajouter à cette première série une foule de Mémoires et de Dissertations qui se trouvent dans les collections savantes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie des Beaux-Arts et des Académies étrangères dont il faisoit partie ;

il faudroit encore y ajouter les travaux de tout genre qu'il a fait insérer pendant vingt-cinq ans dans le *Journal des Savants.* Cet illustre archéologue, l'un des plus éminents qu'ait produits la France, n'a cessé de travailler qu'en cessant de vivre. Le *Journal des Savants* publioit, le 2 juillet 1854, un article de M. Raoul Rochette, sur quelques peintures nouvellement découvertes à Rome, et quatre jours plus tard l'auteur de cet article avoit rendu le dernier soupir.

M. Raoul Rochette a laissé en mourant une bibliothèque nombreuse et importante. C'est une riche collection de livres et de planches relatifs à l'histoire ancienne des peuples et des villes, à l'archéologie et à la mythologie. Tous les pays ont concouru à l'enrichir; toutes les langues y sont représentées. Cette vaste série archéologique est d'autant plus précieuse, qu'elle renferme une grande quantité d'ouvrages que les savants se sont empressés d'offrir à M. Raoul Rochette, ouvrages dont la plupart sont inconnus en France, et dont quelques uns même n'ont jamais été mis dans le commerce. Le Catalogue de cette bibliothèque, qui sera vendue du 20 mars 1855 au 12 avril suivant, se compose de 3,363 articles, et forme un volume in-8 d'environ 400 pages.

Nous sommes heureux de pouvoir joindre à cette Notice le portrait de M. Raoul Rochette. C'est une bonne fortune pour le *Bulletin du Bibliophile* d'avoir acquis le droit de reproduire dans ce volume les traits d'un savant dont le nom est devenu européen.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,
PLACE DU LOUVRE, 20.

JANVIER — 1855.

De Bry et Merian. Collectiones peregrinationum in Indiam Orientalem et in Indiam Occidentalem, XXV partibus comprehensæ, cum titulo, præfatione et elencho capitum ultimæ editionis, anni 1634; appendice regni congo, et altera editione navigationum in Indiam Occidentalem cum fig. æneis fratrum de Bry et Meriani. *Francofurti*, anno 1590 et sequentibus; 40 parties réunies en 12 vol. pet. in-fol., reliés en mar. bleu, mar. rouge et mar. citron (1) (*Padeloup*) . . . . 15,000 fr.

Le recueil que nous annonçons est connu sous le nom de *Collection des grands et des petits voyages*. Cette collection précieuse renferme presque toutes les relations originales des voyageurs qui ont découvert ou décrit les Indes-Occidentales, et qui ont écrit l'histoire particulière et détaillée des Indes-Orientales. C'est la réunion d'une foule de pièces fort curieuses, publiées originairement en différentes langues et imprimées en différents temps. Il faut observer, en outre, que toutes les figures ont été dessinées sur les lieux, d'après nature.

(1) Les *grands voyages* sont reliés en maroquin bleu, les *petits voyages* en maroquin rouge, la seconde et troisième édition des *grands voyages*, en maroquin citron.

L'ouvrage est divisé en vingt-cinq parties dont nous donnerons le détail, savoir : treize parties pour les *grands voyages*, et douze pour les *petits voyages*.

Ce nom de *grands* et *petits voyages* n'est relatif qu'au format des volumes. La première série de pièces, c'est-à-dire les voyages qui regardent l'Amérique ou les Indes-Occidentales, porte le nom de *grands voyages*, pour la distinguer des douze parties de la seconde série, concernant les Indes-Orientales, qui ont été imprimées dans un format plus petit.

Rien n'est plus rare qu'un exemplaire complet de ce recueil, car il est fort difficile de rassembler toutes les parties qui doivent concourir à le rendre parfait. Ces pièces ont été publiées séparément et à des époques diverses. De plus, la plupart des parties ont été réimprimées sous la même date en différents temps, mais avec des augmentations ou des changements dans le texte et dans les figures ; de sorte qu'après avoir réuni avec soin les parties originales, il devient indispensable d'y joindre les parties réimprimées, parce que si les unes sont remarquables par la beauté des épreuves, les autres sont précieuses par les différences qui les distinguent.

Quelques amateurs cherchèrent, dans le siècle dernier, à compléter cet ouvrage et à perfectionner l'exemplaire qu'ils possédoient. G.-F. de Bure (*Bibl. instructive*, t. I[er]), cite l'abbé d'Orléans-Rothelin, Gaignat et Sainte-Foy (1). L'exemplaire dont il s'agit dans cette Notice, est celui que l'abbé d'Orléans-Rothelin commença à former. Il n'épargna rien pour le rendre le plus beau et le plus complet possible, soit par le choix des épreuves, soit par la réunion des frontispices et des figures qui

(1) Dans le catalogue de Stanley, qui contenoit un exemplaire de cet ouvrage, vendu 546 livres sterling (13,656 fr.) quoiqu'il ne fût composé que de sept volumes, on lit la note suivante : « This copy will, therefore, most probably, remain UNIQUE, and one of those rarities : *Qui ne se présentent pas deux fois dans le cours de la vie*, et qu'il faut saisir au vol comme des oiseaux de passage ; le véritable amateur est ardent, ce qu'il désire devient un besoin, et il laisse bien rarement échapper *une occasion qu'il ne rencontrera jamais*.

présentoient quelques différences. Il engagea même plusieurs savants à faire des recherches dans le but de constater les diverses pièces qui devoient nécessairement faire partie d'un exemplaire porté à son plus haut point de perfection. Ces recherches donnèrent lieu à une dissertation que l'abbé de Rothelin publia en 1742, sous le titre de : *Observations et détails sur la Collection des grands et des petits voyages.* Néanmoins, lorsqu'il mourut, son exemplaire étoit encore imparfait. Il devint alors la propriété de Paris de Meyzieu qui, pendant vingt ans, ne cessa d'y ajouter tout ce qui pouvoit le rendre plus précieux et plus complet. Ce n'est cependant que le troisième possesseur, M. Gouttard, qui de deux superbes exemplaires n'en formant qu'un seul, est parvenu à le rendre le plus beau qui existe, avec toutes les différences indiquées dans la *Bibliographie instructive*, et à compléter enfin cette collection en lui adjoignant un très grand nombre de figures doubles et variées ainsi que plusieurs autres qui n'ont jamais été décrites.

Tel est l'exemplaire que nous offrons aujourd'hui aux bibliophiles. Il est de la plus insigne beauté sous le rapport de la condition et de la reliure, et il est tellement complet qu'on ne sauroit rien y ajouter d'essentiel.

ORDRE CHRONOLOGIQUE dans lequel on peut lire les XIII parties des Grands Voyages; extrait de la préface latine de l'édition de 1634.

« Si tu désires suivre dans ta lecture l'ordre chronologique des temps, voici le conseil que je te donnerai. Parcours d'abord la IVe partie, qui contient l'admirable histoire de la découverte de l'Inde-Occidentale, par Christophe Colomb, en 1492.

« Lis ensuite les deux navigations d'Améric Vespuce, entreprises en 1497 et 1499, sous les auspices de Ferdinand, roi de Castille ; elles se trouvent dans la Xe partie.

« Puis après, la VIe partie, de quelle manière les Espagnols s'emparèrent, en 1526, des provinces du royaume du Pérou ;

la IIIe partie, qui renferme l'histoire mémorable de la province du Brésil, écrite en 1547, par Jean Stadius, de Hombourg (Hesse), les lettres relatives à la navigation de Nicolas de Villegagnon, en 1555, et la relation du voyage de Jean de Lery, au Brésil, en 1556.

« La VIe partie, dans laquelle on trouve l'agréable et exacte description de quelques-unes des principales contrées et îles de l'Inde-Occidentale, jusqu'alors inconnues, découvertes par Ulric Faber, en 1534.

« La Ve partie, qui se compose de l'histoire des cruautés extraordinaires exercées par les Espagnols sur les nègres esclaves et les Indiens; des dépouilles enlevées aux Espagnols par les pirates françois; et de l'arrivée des Espagnols dans le continent de l'Inde, qu'ils nommèrent la Nouvelle-Espagne.

« La IIe partie, où tu pourras lire une courte relation de l'expédition françoise dans la Floride, en 1564, sous la conduite de René de Laudonnière, et d'une autre expédition des François dans le même pays en 1565, ainsi que de leur défaite par les Espagnols. Cette dernière pièce se trouve répétée dans la VIe partie.

« La VIIIe partie, où tu liras d'abord le premier voyage de François Drake, en 1577; ce hardi navigateur, qui, le premier, fit le tour du monde, recueillit un grand nombre de faits dignes de mémoire. Puis, après avoir lu dans la 1re partie, l'admirable récit des mœurs et usages des habitants de la Virginie, écrit en 1585, lorsque Richard Greinville y conduisit une colonie aux frais de Walter Raleigh, reprends la VIIIe partie où tu trouveras le second voyage de François Drake dans l'Inde-Occidentale, en 1585; le voyage autour du monde exécuté en 1586 par Thomas Candish; le troisième voyage de Fr. Drake, entrepris en 1595, pour s'emparer de la ville de Panama; et enfin, les deux navigations de Walter Raleigh, en 1595 et 1596.

« Lis ensuite la IXe partie, c'est-à-dire, le récit de deux expéditions hollandoises dans différentes parties du globe, divisé en deux livres. Dans le premier, on raconte les voyages

aventureux de cinq navires qui, partis d'Amsterdam en 1598, traversèrent le détroit de Magellan, et cherchèrent à se rendre aux Moluques; dans le second, l'heureux voyage autour du monde d'Olivier Vander Noordt, en 1594.

« La XII° partie, où tu trouveras la description de l'Inde-Occidentale, par Antoine de Herrera, en 1601; la relation de toutes les expéditions qui eurent lieu dans le détroit de Magellan, à quelque époque qu'elles se rapportent. Tu peux lire maintenant les paralipomènes de l'Amérique, qui renferment plusieurs choses dignes de remarque.

« Reviens alors à la X° partie, et parcours la relation de l'état actuel de la Virginie, écrite par Raphe Hamor, en 1614; et l'exacte description de la Nouvelle-Angleterre, par le capitaine Jean Schmidt, datée de la même année.

« La XI° partie te fera connoître le voyage de George Spilberg, commandant une flotte belge, au travers du détroit de Magellan et dans la mer du Sud, en 1610; et le voyage extraordinaire exécuté en 1615, par Guillaume Schouten, Hollandois, qui découvrit, au sud du détroit de Magellan, un nouveau passage pour entrer dans la mer Australe.

« Lis enfin la XIII° et dernière partie de cet ouvrage, où tu trouveras : 1° une ample description de la Nouvelle-Angleterre, de la Virginie, du Brésil, de la Guyane, et de l'île Bermude; 2° la chorographie de la terre Australe nouvellement découverte; 3° la description du Nouveau-Mexique, de Ciboloa, de Cinaloa, de Quivira, et des choses mémorables observées dans le Iucatan, à Guatimala, Fonduras et Panama; 4° le voyage des Hollandois autour du monde, en 1623, sous la conduite de Jacques l'Ermite; 5° l'histoire du siége de San-Salvador, dans la même année; 6° la prise de la flotte espagnole par les Hollandois, en 1628; l'occupation de la ville Olinda de Fernambouc (Brésil), par les Hollandois, ayant pour chef Cornelius Lonck, en 1630.

« Et c'est ainsi que tu termineras heureusement tes lectures, qui t'auront procuré plaisir et profit. »

DESCRIPTION DE L'EXEMPLAIRE.

Premier volume de la seconde édition : *Historia Americæ, sive novi orbis comprehendens in 13 sectionibus exactissimam descriptionem vetustissimarum et multis abhinc sæculis incognitarum terrarum, quæ nunc passim Indiæ occidentalis nomine usurpantur, etc.* Francofurti, sumptibus Matt. Meriani, 1634.

Outre cet *Elenchus*, on trouve une grande carte intitulée : *America noviter delineata.*

Cette partie, connue sous le nom d'*Elenchus,* contient l'ordre dans lequel on doit lire la collection, ainsi qu'une table des chapitres contenus dans les XIII parties. Elle est fort rare, parce qu'elle n'a été imprimée qu'une seule fois.

PREMIÈRE ÉDITION.

Tome I, parties 1, 2 et 3.

Admiranda narratio, fida tamen, de commodis et incolarum ritibus Virginiæ, etc. Francofurti ad Maenum, typis Jo. Wecheli, etc. 1590.

Cette partie contient 10 estampes doubles avec des différences dans l'explication imprimée, c'est-à-dire les 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 15. *Brevis narratio eorum quæ in Florida Americæ provincia Gallis acciderunt.* Francofurti, etc., 1591.

La figure à la tête de l'avis au lecteur, représentant le sacrifice de Noé après la sortie de l'Arche, est double; et après les 42 estampes, il se trouve un feuillet avec une vignette en bois au haut de laquelle est *Francofurti ad Mænum, apud Johannem Wechelum, impensis Theodori de Bry;* et au dessous de la vignette, la date MDLXXXXI.

Americæ tertia pars memorabilem provinciæ Brasiliæ historiam continens, etc., 1592. Venales reperiuntur in officina sig. Fierabendii.

Le feuillet d'armoiries qui est au commencement de cette partie, n'est point accompagné des attributs des différentes vertus.

Tome II et III, parties 4, 5, 6.

Americæ pars quarta, sive insignis et admiranda historia de reperta primum occidentali India à Christophoro-Columbo, anno 1492, etc. Francofurti, 1594.

Le titre gravé de cette partie, celui qui est placé à la tête des estampes,

ainsi que les estampes suivantes, sont doubles, 1. 2. 8. 9. 10. 11. 18. 14. 21. 24.

Americæ pars quinta, etc., 1595, contient aussi 10 estampes doubles.

Viz. 1. 2. 3. 6. 8. 10. 12. 16. 19. 21.

Americæ pars quinta, etc., 1595.

Cette partie est entièrement double avec quelques différences de la première et de la seconde édition.

Americæ pars sexta, 1596.

Le titre des gravures est double, avec différences, ainsi que les 26 figures : 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 9. 10. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28.

Tome IV, part. 7, 8, 9.

Americæ pars septima, 1599.

Americæ pars octava, 1599, contient des estampes doubles, les 16. 17. 18.

Americæ nona et postrema pars, 1602.

Il y a 8 estampes doubles dans cette partie, les 8, 9. 13 15. 17. 18. 19. 20.

Relatio historica, etc., 1602.

Additamentum nonæ partis Americæ, 1602.

Tome V, parties 10, 11, 12, 13.

Americæ pars decima, 1619.

Americæ pars undecima, 1619.

Americæ tomi undecimi appendix, 1620, avec la carte du détroit de Magellan répétée.

Il faut observer que la vingtième estampe de cette partie contient une erreur dans le chiffre qui doit être 20 au lieu de 17.

Novi orbis pars duodecima, 1624.

Dans cette partie, toutes les cartes géographiques se trouvent placées.

Decima tertia pars historiæ americanæ, 1634.

SECONDE ET TROISIÈME ÉDITION DES GRANDS VOYAGES.

Tome 1er, parties 1, 2, 3, 4.

Admiranda narratio, etc. (1590),

Historiæ americanæ secunda pars, 1591.

Historiæ Antipodum, sive novi orbis pars tertia, 1630.

Americæ pars quarta, 1594.

Tome II, parties 5, 6, 7, 8, 9.

Americæ pars quinta, 1595.

Americæ pars sexta, 1596.

Americæ pars septima, 1625.

Americæ pars octava, 1625.

Historiæ Antipodum, sive novi orbis pars nona, 1633.

Tome III, parties 10, 11, 12, 13.

Americæ pars decima, 1619. Le titre de cette partie est double avec des vignettes différentes.

Americæ pars undecima, 1618.

Americæ tomi undecimi appendix, 1620.

Novi orbis pars duodecima, 1624.

Les figures 86. 88. 96. 105. 108. 110. 111. 113. 116. 119. 132. 135. 136. 143 sont doubles, pour faire voir que les planches des parties précédentes ont été employées ici.

Decima tertia pars historiæ americanæ, 1634. Les figures des pages 127 et 137 sont doubles.

PETITS VOYAGES, PREMIÈRE ÉDITION.

Tome I. parties 1, 2 et *App. regni Congo*.

Regni Congo : Francofurti, 1598.

La figure 2 avec la description est double. La figure 3 est double.

Appendix regni Congo : Francofurti, 1625.

Cet appendice est très rare ; il a été cependant imprimé plus d'une fois, car nous le possédons avec le texte allemand. Cette rare partie contient 11 figures doubles, avec descriptions variées qui ont servi aux autres parties, c'est-à-dire aux pages 4. 7. 17. 38. 43. 49. 45. 51. 56. 61. 71.

Secunda pars Indiæ orientalis. Francofurti, 1599.

Tome II, parties 3, 4, 5.

Tertia pars Indiæ orientalis. Francofurti, 1601.

Dans cette partie la figure 18 est double avec différences.

Pars quarta Indiæ orientalis, 1601.

La première figure double, avec différences.

Quinta pars Indiæ orientalis, 1601.

Tome III, parties 6, 7, 8.

Indiæ orientalis pars sexta, 1604.

Les figures 2 et 3 doubles.

Indiæ orientalis pars septima, 1606.

Indiæ orientalis pars octava, 1607.

Tome IV, parties 9, 10, 11, 12.

Indiæ orientalis par nona. Francofurti, 1612.

Les figures 3 et 5 sont doubles.

Supplementum nonæ partis Indiæ, 1613.

Colloquia latino malaica.

Icones seu imagines de gestis ab Hollandis, 1613.

Les figures 2 et 3 sont doubles et différentes.

Indiæ orientalis pars decima, 1613.

Indiæ orientalis pars undecima, 1619.
Les figures 7 et 10 doubles.
Historia orientalis Indiæ, pars duodecima, 1628.
Les figures aux pages 91. 94. 95. 97. 135. 147. 152. 160. 163 sont doubles.

---

1 *bis*. CARO. Lettere familiari di Annibal Caro. *Padova*, 1763 ; 3 vol. — Lettere scritte a nome del card. Farnese. *Padova*, 1765 ; 3 vol. Ensemble 6 vol. in 8, vél. 24— »

Recueil intéressant et qui est devenu assez rare. Il contient plusieurs pièces facétieuses qu'on ne rencontre pas ailleurs ; entre autres la célèbre lettre adressée à Bern. Spina, dans laquelle Caro rend compte de la vie et des mœurs des moines.

2. ERASMUS. Stultitiae laus, Desiderii Erasmi declamatio cum commentariis Gerardi Listrii et figuris Jo. Holbenii. *Basileae*, 1676 ; in-8, mar. rouge, fil. , tr. dor. (*anc. rel.*) .... 40 — »

Bel exemplaire d'une édition recherchée qui s'annexe à la collection *Variorum* et qui est enrichie de 85 curieuses figures. L'éloge de la folie est précédée d'une dédicace à J.-Bapt. Colbert, d'une préface de Charles Patin, d'une Vie d'Érasme, de son épitaphe par Scaliger, d'un catalogue de tous ses ouvrages, enfin de la vie de Jean Holbein, et d'un *Index operum Holbenii*.

Les gravures, fort originales, tirées avec le texte, donnent à cette édition une physionomie toute particulière.

3. GORDON. La Vie du pape Alexandre VI et de son fils César Borgia, par Alexandre Gordon et trad. de l'anglois. *Amsterdam, Pierre Mortier*, 1732 ; 2 vol. in-12, portrait d'Alexandre VI et de César Borgia. d. -rel. mar. *non rogné* .... 22— »

Contenant les guerres de Charles VIII et Louis XII, rois de France, les principales négociations et révolutions arrivées en Italie depuis 1492 jusqu'en 1506.

4. Histoire du ministère d'Armand-Jean du Plessis, cardinal duc de Richelieu sous le règne du roi Louis le Juste XIIIe du nom, avec des réflexions politiques et

diverses lettres contenant les négociations des affaires de Piedmont et du Montferrat. *Paris*, 1664, 3 vol., pet. in-12, v. m........................ 18— »

Extrait de la *Gazette de France* du 21 mai 1650 : « Quelques libraires et imprimeurs ayant entrepris d'imprimer et débiter sans permission et sans nom d'auteur, un livre intitulé .... que la duchesse d'Aiguillon a déclaré n'être pas l'ouvrage dudit cardinal, son oncle, le Parlement, par son arrêt du 11 de ce mois, a déclaré ledit livre contenir plusieurs propositions, narrations et autres discours, faux, calomnieux, scandaleux, injurieux et impertinents; même contraires aux lois du royaume et préjudiciables à l'État, et comme tels, entre autres choses, ordonne qu'il sera brûlé par l'exécuteur de la haute justice, et que tous les exemplaires saisis seront supprimés.

« Et après que lesdits libraires et imprimeurs dénommés audit arrêt, pour ce mandés en la chambre, ont été admonestés, ladite Cour leur a fait inhibitions et défenses et à tous autres imprimeurs et libraires de plus à l'avenir imprimer ni vendre aucuns écrits sans privilége, sous les peines portées par les ordonnances et arrêts de la Cour. »

5. Journaux historiques contenant tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans le vóyage du roy et de son éminence, depuis leur départ de Paris le 25 juin 1659, pour le traité du mariage de Sa Majesté et de la paix générale, jusqu'à leur retour, et leur entrée dans toutes les villes de leurs passages, et leur triomphe dans leur bonne ville de Paris. *Paris, Loyson*, 1660; in-4., vél., fig................................ 36— »

Ce recueil, fort intéressant, contient en outre : Le triomphe de la France sur l'entrée royale de Leurs Majestez dans leur bonne ville de Paris, avec les discours héroïques sur les vies des roys de France, depuis Pharamond jusqu'à nostre grand monarque Louis XIV. Ensemble les Éloges de la Reyne, de la Reyne-mère et de Son Éminence. *Paris, Loyson*, 1660. Avec un frontispice orné en tête du portrait de Louis XIV. — Nouvelle relation contenant l'Entrevue et Serment des roys, pour l'entière exécution de la paix, ensemble toutes les particularitez et cérémonies qui se sont faites au mariage du Roy et de l'Infante d'Espagne. Avec tout ce qui s'est passé de plus remarquable entre ces deux monarques jusqu'à leur départ. *Paris, Loyson*, 1660. Avec la suite.—Requeste présentée à M. le Prevost des marchands, par cent mille provinciaux ruinez, attendant l'entrée, avec le souhait des mesmes provinciaux pour l'entrée du Roy et de la Reyne. *Paris, Loyson*, 1660. En vers. — La liste générale et particulière de MM. les colonels, capitaines, lieutenants, enseignes et autres officiers et bourgeois de la ville et faux-

bourgs de Paris, avec l'ordre qu'ils doivent tenir dans leur marche, et dans les autres cérémonies qui s'observeront à l'entrée royale de Leurs Majestez dans leur bonne ville de Paris, le 26 août 1660. *Paris, Loyson*, 1660. — Le parfait portrait de Marie-Thérèse, infante d'Espagne et reyne de France, *Paris*, 1660. Pièce en vers. — Description des arcs de triomphe eslevés dans les places publiques pour l'entrée de la Reyne ; avec la véritable explication en prose et en vers des figures, ovales, termes, portiques, etc., ensemble diverses remarques curieuses et particulières pour les amateurs de l'histoire ; et l'ordre que LL. MM. observeront dans leur marche depuis Vincennes jusques au Louvre. *Paris*, 1660. — Explication et description de tous les tableaux, peintures, figures, dorures, brodures, reliefs et autres enrichissements qui estoient exposez à tous les arcs de triomphe, portes et portiques à l'entrée triomphante de LL. MM. ; tant Faubourg que Porte Saint-Antoine, etc. L'explication des devises sont en trois autres cayers séparez, sous le titre ci-dessus et sous les titres de *Parnasse royal*, etc., et de *le Feu royal*, etc. Le tout en prose et en vers. *Paris, Loyson*, 1660. Remerciement de MM. les provinciaux à MM. les prévost des marchands et échevins de la ville de Paris, sur la glorieuse et triomphante entrée de LL. MM. en leur bonne ville de Paris, en vers burlesques. *Paris*, 1660. — La conférence de Janot et Piarot, Doucet de Villenoce et de Jaco Paquet de Pantin, sur les merveilles qu'il a veu au *Te Deum* et au feu d'artifice. *Paris*, 1660. — La Muse en belle humeur, contenant la magnifique entrée de LL. MM. dans leur bonne ville de Paris, suivant l'ordre du roy donné à MM. de Rhodet et de Saintot, grand-maistre et maistre des cérémonies ; avec les Eloges du Roy et de la Reyne, Princes et Seigneurs de la Cour, etc., le tout en vers burlesques. *Paris, Loyson*, 1660.

Toutes ces pièces sont en parfait état de conservation.

6. Juvenci Hispani evangelicae historiae lib. ; Caelii secundi mirabilium divinorum, sive Pascalis carminis, libri ; Aratoris in acta apostolica, Venantii Honorii Fortunati hymni, per G. Cassandrum restituti ; omnia per Theod. Poelmannum Cranenburgensem recognita. *Basileae*, 1555, in-8, v .... 18— »

In eodem volumine : — Basilii Zanchii Bergomatis poemata. Laur. Gambarae Brixiani poemata. *Basileae. Oporinum*. 1555.

7. Libanii, sophistae graeci declamatiunculae aliquot, eaedemque latinae, per Des. Erasmum Rot. Cum duabus orationibus Lysiae itidem versis, incerto interprete, et aliis non nullis. *In inclyta Basilea ex aedibus Jo. Frob. (Frobenii) MDXXII* ; in-4 de 114 feuillets, v. jaspé, fil .... 40— »

Édition très rare et à peine connue. Le titre, gravé sur bois d'une ma-

nière fort remarquable dans le goût d'Albert Durer, porte le monogramme de Urse Graf. La dédicace *Nicolao Ruterio, episcopo Atrebatensi*, signée d'Erasme, commence au verso du titre et comprend 4 pages. Vient ensuite le livre dont la traduction latine se trouve en regard du texte grec. Cette édition, d'une belle exécution typographique, est ornée de fleurons et de la grande marque de *J. Froben* au verso du dernier feuillet. — Exemplaire d'une parfaite conservation.

8. Les Marguerites poétiques, tirées des plus fameux poëtes françois, tant anciens que modernes, par Esprit-Aubert. *Lyon*, 1613 ; in-4, tit. gravé par Léonard Gaultier, v. marb........................ 36 »

Le titre gravé de ce livre est dominé par un parnasse où les neuf muses couronnent Homère sous les traits d'Apollon par la main de Calliope. De chaque côté du titre, deux figures en habit d'empereur romain représentent Ronsard et Dubartas, qui, en effet, sont les héros de ce volumineux recueil, fait à l'imitation du Parnasse des poëtes françois de Gilles Corrozet, imprimé 42 ans auparavant. Il est à remarquer, pour l'histoire littéraire de cette époque, que Ronsard est presque le seul poëte, qui, pendant ce laps de temps, ait conservé toute sa célébrité, et ait mérité de figurer encore et en première ligne, parmi les plus fameux, qui sont : Dubartas, Garnier le tragique ; Desportes, Bertaud, Passerat, Duperron, Malherbe, etc. Il est fort singulier que Mathurin Regnier, mort cette même année 1613, et dont les ouvrages étoient imprimés dès 1608, n'ait point trouvé de place parmi ces nouvelles célébrités. (Viollet-Leduc, *Bibl. poétique.*)

9. Maupas. Grammaire et Syntaxe françoise, contenant reigles bien exactes et certaines de la prononciation, orthographe, construction et usage de nostre langue, en faveur des estrangiers qui en sont désireux, par Charles Maupas Bloissien. *A Bloys, Gauché Collas*, 1625 ; pet. in-12, vél........................ 24 — »

Il y a une légère piqûre ; mais c'est un très rare et curieux volume.

10. Mercier. Nic. Mercerii Pisciaci, Proprimarii, ac professoris Navarrici, de conscribendo epigrammate. *Parisiis*, 1653 ; in-8, mar. rouge, fil. à comp., tr. dor. (*bonne rel. de Dusseuil.*)................ 28 — »

« Opus curiosum in duas partes divisum : quarum prior continet artificium et præcepta in epigrammatum compositione usurpanda. — Posterior vero delectum venustissimorum et acutissimorum quorumque epigramma-

tum, ex authoribus cùm veteribus, tùm recentibus, accuratissimè excerptorum, et ad præmissas præceptiones regulasque redactorum. »

Ce volume est dédié à *Michel Lemasle*, dont le portrait ainsi que le frontispice du livre sont gravés par Michel Lasne.

11. Le Misaule ou haineux de court, lequel, par un dialogisme et confabulatiôn fort agréable et plaisante, desmontre sérieusement l'estat des courtisans et autres suivant la court des princes (par Gab. Chappuys de Tours). *Paris*, 1585; in-8, veau fauve, fil. (*Derome*) .... 28—»

Exemplaire bien conservé d'un livre curieux, mêlé de prose, de vers, et terminé par un *dialogue de la court d'Ulrich Hutene, chevalier alemand trad. de latin en françois* par l'auteur, *avec la manière, coustumes et mœurs des courtisans alemands*.

12. Ode sacrée de l'Eglise françoise sur les misères de ces troubles huictiemes despuis vingt-cinq ans en ça (en vers). *Imprimé nouvellement*, 1586; (*Chartres*, 1834); in-8, br.............................. 10 —»

Papier de Hollande. — « Cette pièce, très rare et presque inconnue, que recommandent à la fois son intérêt historique et un mérite remarquable d'exécution, a paru, à ce double titre, digne d'être tirée de l'obscurité. — Cette réimpression, exactement conforme à l'édition originale, a été tirée à 43 exemplaires, savoir 40 en papier superfin et 8 sur papier de Hollande. » G. D. (Gratet Duplessis.)

13. Pièces et anecdotes intéressantes, savoir : les Harangues des habitants de Sarcelles, un Dialogue des Bourgeois de Paris, le Philotanus et le portefeuille du Diable. *Aix, aux dépens des Jésuites, l'an 210 de leur règne*; 2 vol. in-12, v., fauve .... 12—»

Recueil imprimé à Utrecht en 1755. Le dialogue des bourgeois de Paris concerne l'enterrement de Coffin, principal du collége de Beauvais. Le philotanus est celui de Grécourt, et la suite (le portefeuille du Diable), est un poëme dédié à madame Galpui, la femme d'un négociant de Paris; il est accompagné d'un grand nombre d'observations par Jouin. On trouve à la page 277, *à Nossigneurs les mitriers ramassés à Paris cheux les grands augustins au moüas de mai 1740*;

14. Princesses Malabares (les) ou le célibat philosophique, ouvrage intéressant et curieux, avec des notes

historiques et critiques (par P. de Longue). *Andrinople*, 1734. — Arrest de la Cour de parlement qui ordonne qu'un livre intitulé : les Princesses Malabares, sera lacéré et brûlé, etc., 1 vol. in-12, v., rac. dent., tr. dor .... 15 — »

Ouvrage condamné au feu ; voici la première cause de l'*arrest* qui se trouve ajouté à la fin de cet exemplaire : « Ce jour les gens du roi sont entrés, et Me Pierre Gilbert de Voisins, avocat dudit seigneur Roy, portant la parole ; ont dit : que sous le titre frivole d'un roman qui se distribue clandestinement dans le public, ils ont été surpris de trouver un monstre d'impiété digne du châtiment le plus sévère. Qu'une allégorie trop grossière pour être équivoque, quand la clef qui l'accompagne n'acheveroit pas d'en manifester l'horreur et le crime, y tend de dessein formé à détruire tout principe, tout esprit, tout sentiment de religion, et porte l'énormité du blasphème jusques sur nos mystères les plus saints, et jusques sur leurs véritez les plus adorables. Qu'à la vue d'un tel excès de scandale, ils ont cru devoir le déférer sur-le-champ à la Cour, persuadez qu'il ne peut être trop tôt expié par l'autorité publique. Que par les conclusions qu'ils laissent à la Cour, ils ne lui proposent point de qualifications contre un ouvrage dont l'atrocité surpasse toutes celles que l'on pourroit employer, et qu'ils sont forcez d'avouer qu'il n'en ont pu trouver d'assez capables d'exprimer la juste horreur dont on se sent saisi à la lecture. »

L'abbé Goujet dit, dans son catalogue manuscrit, que Louis-Pierre de Longue étoit attaché à la maison de Conti, et qu'il demeuroit encore à l'hôtel lorsqu'il donna les *Princesses malabares*.

15. Recueil contenant les choses mémorables advenues soubs la Ligue, qui s'est faicte et eslevée contre la religion réformée, pour l'abolir. (*S. l.*), 1587, 2 vol. pet. in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*anc. rel.*)...... 45 — »

Ces deux volumes forment le commencement de la collection publiée par Simon Goulard, sous le titre de *Mémoires de la Ligue*, en 6 volumes in-8°. Ils contiennent les actes et documents sur les faits advenus en France et ès-pays étrangers depuis 1585 jusqu'en mai 1589, époque de la réunion opérée entre Henry III et le roy de Navarre.

Il ne paroît pas qu'il ait été donné suite à ces deux volumes dans le même format et le même caractère. Les éditions subséquentes qui contiennent les pièces des années postérieures ont renouvelé cette première publication, qui est restée séparée et est devenue rare, comme l'atteste M. Brunet en son Manuel. A. Bazin.

(Note manuscrite jointe au 1er volume.)

16. Recueil de chants philosophiques, civiques et mo-

raux, à l'usage des fêtes nationales et décadaires. *Paris, Chemin, an* XII; in 12, d.-rel. mar.... 10 — »

Ce recueil, expression de la réaction républicaine après le 18 fructidor, est divisé en quatre parties : *Chants religieux*, *Chants philosophiques et moraux*, *Chants guerriers et gaîtés philosophiques*. Il reproduit les morceaux les plus célèbres de *Lebrun*, de *Chénier*, de *Désorgues*, de *Rouget de Lisle*, etc. ; mais du moins le choix en est bien fait et ne présente que des pièces purement écrites. C'est un livre de bibliothèque. — On y trouve un petit autographe de Lebrun.

17. Recueil de pièces en langue espagnole, sous le titre factice de : *Nouvellas varias*. In-4, fig. en bois, cuir de Russie, n. rogn...................... 60 — »

Ce volume contient : Historias de las dos Doncellas disfrazadas, y raros acontecimientos de don Rafael de Villavicencio, y Marco Antonio. *En Cordoba*. — Historia del esforzado caballero Pierres de Provenza, y de la Hermosa Magalona. *Cordoba*.—Tragica historia de la vida, y valorosos hechos de Bernardo del Carpio. — Historia de los nobles cabailleros tablante de Ricamente, y Joffre, corregida y enmendada en esta ultima impresion. — Historia del emperador Carlo Magno, en laqual se trata de las grandes proézas y hazanas de los doce pares de Francia. — Historia del marques de Mantua. — Historia verdadera de la perdida y restauracion de Espana, por don Pelago, y don Garcia Ximenes de Aragon. — Historia del infante D. Pedro de Portugal, compuesta por Gomez de Santistevan.—Historias del Conde Fernan-Gonzales, y los siete infantes de Lara.—Historia de los N. E. Oliveros de Castilla, y Artus de Algarve. — Historia del Cid Campeador.— Historia del conde Partinuples, emperador de Constantinopla, por G. Aldana.

18. Second recueil de *Nouvellas varias. Imp à Cordoue*, in-4, cuir de Russie, non rog., fig. sur bois.. 60 — »

Pièces contenues dans ce volume : Historia de la creacion del mundo, y formacion del hombre. — Historia del diluvio universal. — Historia de la gloria de Betulia Judith contra Holofernes.—Historia def valoroso Sanson. Historia del santo rey David. — Historia de la vida de san Alexo. — Historia de la vida de S. Amaro con el martirio de santa Lucia. — Historia de la vida de S. Genoveva de Brabante, y del conde Palatino Sigifredo — Historia de la muger penitente. — Historia de S. Albano. — Historia sagrada de la Pasion de Cristo. — Historia dolorosa, en siete cantos, por T. J. de Cabra. — Historia de la aparicion de N. S. de Monserrate. — Historia del juicio universal del mundo.

19. Recueil des plus belles pièces des poëtes françois,

depuis Villon jusqu'à Benserade. *Paris*, 1752; 6 vol. pet. in-12, v.. marb .... 18 — »

Cette nouvelle édition du recueil publié par de Fontenelle en 1692, chez Claude Barbin, est précédée de cet avertissement : « Le recueil des plus belles pièces des poëtes françois, tant anciens que modernes, depuis Villon jusqu'à M. de Benserade, étant devenu fort rare, nous avons cru faire plaisir au public en le faisant reparoître. Le choix qui règne dans cet ouvrage est une preuve du goût et du discernement de l'illustre auteur qui a présidé à la première édition. . . . . etc. »

20. Relation des voyages de M. de Breves, tant en Grèce, Terre-Sainte et Egypte qu'aux royaumes de Tunis et Alger, le tout recueilly par le sieur D. C. *Paris*, 1628 ; in-4, cart .... 24 — »

Ce volume contient, en outre, le : *Traicté faict l'an 1604 par le Roy Henry le Grand et Sultan Amat, empereur des Turcs, par l'entremise dudict sieur de Brèves. — Discours sur l'alliance qu'a le Roy avec le Grand Seigneur, et de l'utilité qu'elle apporte à la chrestienté. — Discours des asseurez moyens de ruiner la monarchie des Princes ottomans. — Discours du procédé tenu par ledit sieur de Brèves, lorsqu'il remit entre les mains du Roy la personne de Monseigneur le duc d'Anjou, son frère.*

Le Privilége nous fait connoître que l'éditeur de ce volume, qui a signé la dédicace de ses initiales est *Jacques du Chastel, escuyer*.

Cet exemplaire porte la signature de *Pouqueville*.

21. SCALIGER. Epistres françoises des personnages illustres et doctes, à Joseph Juste de la Scala, mises en lumières par J. de Reves. *Harderwyck*, 1624 ; pet. in-8, vél .... 24 — »

On remarque des lettres d'Achille de Harlay, Bongars, Fl. Crestien, Dupuy, Henri IV, Barclay, H. Estienne, J.-A. de Thou, P. Jeannin, P. Pithou, Ph. de Mornay, Th. de Beze, G. Cousin, Jacques Ier, roy d'Écosse, Henry de Bourbon, Louise de Coligny, J. Gillot de Langres, Katerine de La Trémoille, princesse de Condé, etc., etc.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP. Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARÈTE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

FÉVRIER

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° de février de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Les *Caractères de Théophraste*, traduits du grec, avec les *Caractères* ou les *Mœurs de ce siècle, par La Bruyère*, nouvelle édition, collationnée sur les éditions données par l'auteur, avec toutes les variantes, une lettre inédite de La Bruyère, et des notes historiques, par Adrien Destailleur. Paris, 1854, 2 vol. in-18, Chez Janet, édit., rue des Bons-Enfants, 28.

Depuis quelques années les auteurs classiques françois ont été l'objet de recherches curieuses, et ont donné lieu à des travaux qui ne sont pas sans importance. On a étudié, soit dans les manuscrits, soit dans les éditions originales, le texte véritable des œuvres immortelles qu'ils nous ont laissées, et on s'est appliqué à le reproduire avec une exactitude plus ou moins rigoureuse. Ces travaux difficiles, qui demandent autant de goût que de patients labeurs, ne sauraient être trop encouragés ; ce sera toujours avec un vif sentiment de plaisir que les amis de notre belle littérature verront paroître une production nouvelle en ce genre.

A tous égards le livre que La Bruyère nous a laissé sur les caractères et les mœurs de son siècle, méritoit la révision scrupuleuse et importante à laquelle M. Destailleur vient de le soumettre. Ce livre, qui compte avec raison au nombre des ouvrages classiques de notre langue, après avoir été réimprimé bien souvent depuis la mort de l'auteur, avait fini par perdre beaucoup

de valeur à cause des altérations qu'il avoit subies. Avant de les signaler, qu'il me soit permis d'entrer dans quelques détails sur La Bruyère. Voici les faits principaux de sa vie qui sont parvenus jusqu'à nous.

Il étoit né dans un village des environ de Dourdan, entre les années 1639 et 1644. On dit qu'après avoir étudié pour se faire prêtre, il entra chez les Oratoriens de Paris (1), mais on ne sait rien de positif à ce sujet. Il venoit d'acheter une charge de trésorier de France à Caen, au moment où Bossuet le fit venir à la cour pour enseigner l'histoire au duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé. Il resta ensuite attaché au prince en qualité d'homme de lettres, avec mille écus de pension. Il publia une première édition de son livre en 1688, et en donna une nouvelle chaque année jusques en 1696, époque où il mourut subitement à Versailles, à peine âgé de cinquante-deux ans. En 1693, il avoit été reçu membre de l'Académie françoise, non sans opposition et après de vives sollicitations de sa part. L'abbé d'Olivet parle avec éloge du caractère moral de La Bruyère : « On me l'a dépeint, dit-il, comme un philosophe

(1) Il y a beaucoup d'incertitude sur cette époque de la vie de La Bruyère. Une note manuscrite du père Adry dans ses recherches sur les classiques françois, renferme les détails suivants : « Dans des mémoires particuliers qui se « trouvent dans la bibliothèque de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, on « marque que ce célèbre auteur avoit été de l'Oratoire. On ajoute que Mme la « marquise de Belle-Foriere de qui il étoit l'ami pourroit donner quelques « mémoires sur sa vie et son caractere. Ceci étoit écrit vers 1720 par le pere « Bougerel ou par le pere Lelong. La Bruyère naquit en 1164, dans un « un village proche Dourdan, dans l'Ile de France. Il acheta d'abord une « charge de trésorier de France à Caen. A peine l'avoit-il achetée que « M. Bossuet le plaça auprès de M. le duc petit-fils du grand Condé, en « qualité d'homme de lettres, pour enseigner l'histoire à ce jeune prince. « Si on suppose que M. le duc pouvoit avoir alors environ douze ans, ce « devoit etre en 1680, ce prince etant mort en 1710 à quarante-deux ans, et « La Bruyère auroit eu trente-six ans.... il mourut en 1696 le 10 may agé « non de cinquante-deux ans, comme le dit l'abbé d'Olivet, mais de cin- « quante-sept ans, comme le dit l'abbé Goujet. On ne dit point ce que fit « La Bruyère jusqu'à l'âge de trente-six ans environ. J'ai lu quelque part « qu'il avoit été quelque temps ecclésiatique, ce qui semble confirmer ce « qui est dit dans les memoires particuliers que nous avons cités plus haut. »

« qui ne songeoit qu'à vivre tranquille avec des amis et des li-« vres, faisant un bon choix des uns et des autres; ne cherchant « ni ne fuyant le plaisir; toujours disposé à une joie modeste, « et ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières, et sage « dans ses discours; craignant toute sorte d'ambition, même « celle de montrer de l'esprit (1). » Bien que La Bruyère ait été en butte à des censures très vives qui ne s'accordent guère avec l'éloge qu'on vient de lire, il faut croire cependant qu'il étoit doué de plusieurs des qualités éminentes dont l'abbé d'Olivet le gratifie. J'en citerai comme preuve quelques lignes de Saint-Simon : « Le public perdit bientôt après (en 1696) un homme « illustre par son esprit, par son style et par la connoissance « des hommes, je veux dire La Bruyère, qui mourut d'apo-« plexie à Versailles, après avoir surpassé Théophraste, en tra-« vaillant d'après lui, et avoir peint les hommes de notre temps « dans ses nouveaux *Caractères*, d'une manière inimitable. « C'étoit d'ailleurs un fort honnête homme, de très bonne com-« pagnie, simple, sans rien de pédant, et fort désintéressé. Je « l'avois assez connu pour le regretter et les ouvrages que son « âge et sa santé pouvoient faire espérer de lui (1). »

Entre les qualités que Saint-Simon loue dans La Bruyère, je trouve le désintéressement. Il est impossible de le révoquer en doute quand on sait comment il se conduisit avec l'éditeur de son livre. Cette curieuse anecdote est rapportée par M. Formey, dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie de Berlin*. Il la tenoit, dit-il, de Maupertuis : « M. de La Bruyère venoit presque « journellement s'asseoir chez un libraire nommé Michallet, « où il feuilletoit les nouveautés, et s'amusoit avec un enfant « fort gentil, fille du libraire, qu'il avoit pris en amitié. Un « jour, il tire un manuscrit de sa poche et dit à Michallet : « Voulez-vous imprimer ceci? (c'étoit les *Caractères*) ; je ne sais « si vous y trouverez votre compte; mais en cas de succès, le

(1) *Histoire de l'Académie françoise, par Messieurs Pellisson et d'Olivet, de la même Académie. Paris, 1743, in-12, 3 vol. — T. II, p. 337.*

(1) *Mémoires, ch. 35, T. II, p. 153, de l'éd. in-18.*

« produit sera pour ma petite amie. Le libraire entreprit « l'édition. A peine l'eût-il mise en vente, qu'elle fut enlevée et « qu'il fut obligé de réimprimer plusieurs fois ce livre, qui lui « valut deux ou trois cent mille francs; telle fut la dot imprévue « de sa fille, qui fit dans la suite le mariage le plus avanta- « geux. »

J'ai remarqué précédemment que depuis 1688 jusques en 1696, époque où il mourut, La Bruyère fit paraître chaque année une édition nouvelle de son ouvrage; il seroit plus juste de dire que pendant le cours de ces huit années il en donna des versions différentes, toujours corrigées et considérablement augmentées. Rien n'est plus attachant que de suivre ces transformations diverses, c'est à la fois un curieux chapitre d'histoire littéraire et de bibliographie; je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire ce que M. Destailleur a dit sur ce sujet : « Huit éditions furent publiées du vivant de La Bruyère, chez « le libraire Etienne Michallet. La première, portant la date de « 1688, était un mince volume in-12 de 360 pages, qui avoit « pour titre : *Les Caractères de Théophraste traduits du grec, « avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle*, sans nom d'au- « teur. La traduction étoit l'objet principal, le reste sembloit « un essai d'imitation. Dans le préambule alors fort court de « cette seconde partie, La Bruyère fait connoître que *ce ne sont « point des maximes qu'il a voulu écrire*, mais de simples *re- « marques*, exprimées de diverses manières, et avec plus ou « moins d'étendue. Il entend par *caractères*, les articles pré- « sentant un sens complet, divisés ou non en plusieurs para- « graphes, et il les distingue par cette marque ?. Les paragra- « phes ne sont séparés que par des alinéas (1). Cette première « édition contient 418 caractères (l'épilogue compris). Il y avoit « déjà de quoi exciter vivement l'attention publique : d'excel- « lents articles critiques, des allusions vives et frappantes, ma-

(1) *Dans le cours des éditions, l'auteur a souvent changé cette disposition : il a converti des caractères en paragraphes* et des *paragraphes en caractères.*

« lignes ou délicates, sur les écrivains et les artistes de l'épo-
« que ; la comparaison si remarquable de Corneille et de Ra-
« cine, la satire des partisans, celle de la cour et des faux
« dévôts, que le bel éloge du monarque et le chapitre des *Es-*
« *prits forts* devoient faire passer. La Bruyère avoit alors qua-
« rante-deux ans suivant les uns, quarante-quatre ou quarante-
« neuf suivant les autres : car on n'est pas d'accord sur l'époque
« de sa naissance.

« La seconde et la troisième édition, à peu près semblables
« à la première, parurent en cette même année 1688 ; puis suc-
« cessivement d'année en année, la quatrième en 1689, la cin-
« quième en 1690, la sixième en 1691, et la septième en 1692 ;
« la huitième, deux ans après, en 1694.

« Dans la quatrième, annoncée *corrigée et augmentée*, l'ou-
« vrage étoit presque doublé et entièrement refondu. Le succès
« enhardissant l'auteur, donnoit plus d'essor à son talent pour
« la critique et pour la louange. Cependant il protestoit forte-
« ment contre *toute maligne interprétation, toute fausse appli-*
« *cation.* C'est pour se prémunir à cet égard qu'il adopta dès
« lors l'épigraphe tirée d'Erasme. On trouve dans la quatrième
« édition, 762 articles complets ou *caractères*, et parmi les
« nouveaux, la touchante histoire d'*Emire*, la définition très
« détaillée du plénipotentiaire, de charmantes observations sur
« les enfants, et cette figure admirable sous laquelle est pré-
« sentée la dure condition des laboureurs.

« La cinquième édition, *augmentée de plusieurs remarques*,
« dit le titre, présente 925 *caractères*, et, pour la première
« fois, d'ingénieux rapprochements entre les anciens écrivains
« françois et une juste appréciation de leurs diverses qualités ;
« la peinture d'une petite ville ; des censures éloquentes du
« luxe, de l'orgueil et de l'inhumanité des riches ; des allusions
« satiriques au prince d'Orange... L'auteur prévient, dans le

(1) *Le volume ne paroit pas grossi proportionnellement aux augmenta-tions : cela provient de ce que les caractères typographiques sont plus fins et les marges moins grandes que dans les précédentes éditions.*

« préambule, qu'il a distingué la seconde augmentation, ainsi « que la première (celle de la quatrième édition), par des mar- « ques particulières, *et comme l'on pourroit craindre que le « progrès de ses caractères n'allât à l'infini, il ajoute à toutes « ces exactitudes une promesse sincère de ne plus rien hasarder « en ce genre.*

« Néanmoins, dans la sixième édition, il hasardoit encore « d'assez nombreuses additions, et s'excusoit en disant *qu'il « avoit moins pensé à faire lire quelque chose de nouveau qu'à « laisser un ouvrage plus complet, plus fini et plus regulier, à « la postérité*. En même temps, afin de dissimuler autant, que « possible l'accroissement du volume, il faisoit imprimer en « types très fins la traduction de Théophraste, qui étoit deve- « nue l'objet secondaire, s'abstenoit de mettre sur le titre *cor- « rigée et augmentée*, puis confondoit les articles nouveaux avec « les anciens, en ne laissant subsister que la seule marque pri- « mitive J, qui désignoit 997 *caractères*. Parmi les nouveaux « se trouvoit un grand nombre de portraits; ceux si connus du « riche et du pauvre, du distrait, de l'hypocrite; ceux de La « Fontaine, de Corneille, de Santeul, des hommes à manies; « de nouvelles et vives attaques contre le prince d'Orange. « Mais, en augmentant ses Caractères, La Bruyère supprimoit « au dixième chapitre : du souverain ou de la république, ce- « lui du favori disgracié, composé de deux paragraphes, dont « le premier, déjà inséré dans la première édition, avoit été « réimprimé avec le second dans les quatrième et cinquième « éditions.

« La septième édition porte sur le titre *revue et corrigée*, on « auroit dû mettre aussi *augmentée*. A la fin du volume, une « table fait connoître les articles ajoutés, dont les principaux « sont : *Emile*, ou le parfait modèle de l'homme de guerre : « *Roscius* ou les hommes publics, que se disputoient certaines « femmes de la cour; plusieurs portraits de coquettes, de pru- « des, de dévotes; l'image poétique d'un bon prince, dans le « berger qui soigne et défend son troupeau; une suite d'argu-

« ments aussi forts que bien déduits, au dernier chapitre, « pour démontrer l'existence de Dieu. Il y avoit dans la sep« tième édition, 1073 *caractères*. L'auteur avoit encore sup« primé un des anciens, celui du vrai dévot (chapitre de la « *Mode*) et en avait reporté une partie à l'article du Faux « dévot.

« La huitième édition, *revue, corrigée et augmentée*, présen« toit à la suite des Caractères, les discours de réception à « l'Académie françoise, accompagné d'une longue préface apo« logétique. Une main, figurée en marge, indiquoit les nou« veaux articles, et au-dessous de la première on lisoit : *Mar« que que l'on a exigée de moi pendant le cours de cette édi« tion*. Il paroît que la censure exigeoit ces marques distinctives « pour faciliter son examen. Les additions étoient moins nom« breuses que dans la précédente édition, mais encore très re« marquables. C'étoient *Cydius*, le bel esprit, où l'on crut « reconnaître Fontenelle ; *Clitiphon*, l'homme d'affaires inabor« dable, opposé au philosophe accessible et bienveillant ; le bel « apologue de *Zénobie*, le courtisan ambitieux ; le plaideur « *Antagoras ;* le charlatan *Carro Carri*, le délicieux portrait « d'*Artenice*, en forme de fragment...

« On voit qu'à partir de la quatrième édition, l'auteur avoit « continuellement amélioré son ouvrage, tourmenté comme le « sont tous les esprits supérieurs, du besoin de la perfection. « Non content de corriger, il ajoutoit sans cesse, de sorte que « le livre, à son origine de 360 pages et 418 *caractères*, « étoit devenu un fort volume de 800 pages, qui contenoit « 1119 Caractères. Il faut observer aussi que, dans chaque « nouvelle édition, la plupart des articles composant les chapi« tres, se trouvoient transposés ; et qu'à la huitième édition « peu conservoient leurs place primitive.

« Ces transpositions fréquentes prouvent que La Bruyère « vouloit donner à sa composition une sorte d'enchaînement « logique qui se conciliât avec la variété. Quelquefois un Ca« ractère précède et fait naître une réflexion morale, quelque-

« fois il en est la conséquence, et l'auteur met en action ce « qu'il vient d'établir en maxime. C'est la *suite insensible* dont « il parle dans son préambule (page 129). Un tel soin pour « assortir tant de fragments divers, vaut bien à notre avis, la « difficulté des transitions dont Boileau, prétend-on, lui repro- « choit de s'être affranchi.

« La Bruyère mourut au commencement de 1696. Son li- « braire, Michallet, qui avoit privilége pour vingt ans, publia « la neuvième édition, que l'auteur put encore revoir, car elle « parut peu de jours après sa mort, suivant l'*Histoire des ou- « vrages des Savants*, de Bayle (Rotterdam, 1696). Elle ne dif- « féroit de la huitième que par quelques légères variantes qui « attestoient néanmoins l'intention de l'auteur. Elle étoit donc « encore *revue et corrigée*, ainsi que portoit le titre, mais non « plus augmentée. La Bruyère avoit considéré son livre comme « complet et terminé.

« La dixième édition de 1699, est la dernière donnée par « Michallet, qui mourut lui-même peu de temps après. Elle « étoit conforme à la précédente. Il existe une contrefaçon de « cette édition, mais elle se reconnoît aisément à l'infériorité « du papier et de l'impression. »

J'ai sous les yeux toutes les éditions originales de La Bruyère, et j'ai pu m'assurer de la justesse des observations qui précédent. Comme on le voit, c'est peu à peu, pendant le cours des huit dernières années de sa vie, que cet habile écrivain perfectionna sans cesse son ouvrage, mettant à profit les observations qui lui étoient faites. Les critiques ne manquèrent pas à un succès aussi complet que légitime ; on vit paroître aussi plusieurs imitations. La malignité publique ne tarda pas à chercher dans les Caractères le portrait ou la satire d'une foule de personnages d'importance. Bientôt chacun voulut avoir le livre pour y écrire à la marge le nom de celui que l'auteur avait si bien dépeint. En vain prit-il soin de protester contre ces interprétations malicieuses, le public s'y obstina et la vogue n'en fut que plus grande.

Depuis la mort de La Bruyère, en y comprenant les deux éditions données par Michallet en 1695 et 1699, on compte près de cinquante éditions du livre des Caractères. Dans presque toutes, le texte est singulièrement altéré ; les différents signes typographiques employés par l'auteur, et ceux que la censure avoit exigées de lui ont disparu ; enfin l'orthographe, à mesure que l'on s'éloigne de l'époque où l'auteur a vécu, subit les modifications introduites par l'usage, si bien que dans la dernière de ces éditions, les réformes attribuées à Voltaire, et d'autres encore ont prévalu.

L'œuvre du Théophraste moderne ainsi dénaturée avoit besoin d'être complétement revue. Il falloit en soumettre toutes les parties à un examen sérieux, aussi long que difficile, qui demandoit du goût, de la finesse, et une grande connoissance de l'époque où écrivoit l'auteur. A défaut des manuscrits qui ne se trouvent pas, il falloit comparer entre elles les huit éditions publiées du vivant de La Bruyère, et successivement augmentées par lui. On a vu plus haut le soin que M. Destailleur a mis dans cette étude, dont il nous a fait connoître en termes excellents les résultats. Il a rempli avec le même bonheur les autres parties de sa tâche, et sous tous les points le nouvel éditeur a laissé bien loin derrière lui ses devanciers.

M. Destailleur n'a pas cru devoir adopter complétement l'orthographe des éditions originales. Ayant trouvé le même mot écrit de différentes manières, une ponctuation souvent défectueuse et un assez grand nombre de fautes évidentes, il a pensé qu'il devoit faire disparoître ces irrégularités et rétablir dans le texte un système uniforme. Je ne puis sous ce rapport accepter tous les changements introduits par M. Destailleur ; je regrette qu'il n'ait pas suivi de plus près l'orthographe des éditions originales, qui sûrement étoit celle de La Bruyère. Ce ne sont pas les fautes que je regrette : mes goûts de bibliophile ne m'entraînent pas jusque-là, mais seulement les quelques lettres supprimées dans l'orthographe usitée de nos jours, qui avaient pour but de rappeler l'origine des mots, et qui bien qu'on en

dise, n'empêchent pas du tout de comprendre La Bruyère, ni les écrivains de la même époque. M. Destailleur nous dit qu'il s'adresse aux gens du monde plutôt qu'aux érudits, et il ajoute : « Il en est de même de Corneille, de Molière, de Boileau, de « Racine, de La Fontaine, que l'on réimprime en les rajeunis- « sant, sous ce rapport, sans exciter de vives réclamations, « quoiqu'il y ait plus d'inconvénients pour les vers que pour la « prose. » Hélas ! je sais trop bien que l'usage s'est introduit de réimprimer nos auteurs classiques avec une orthographe qui n'est pas la leur, et c'est justement là ce dont je me plains. Les gens du monde eussent parfaitement compris le livre des Caractères avec l'ancienne orthographe : pour s'en convaincre, il suffira de lire une lettre adressée par La Bruyère à Ménage, en réponse à la critique que ce dernier avoit faite d'un passage des Caractères de Théophraste (1).

Cette lettre, que M. Destailleur a publiée pour la première fois, faisoit partie de la collection de M. Tarbé de Sens, mort il y a peu d'années. Bien que plusieurs personnes en ait d'abord révoqué en doute l'authenticité, elle fut acquise par M. Techener, qui ne tarda pas à la placer dans la collection d'un amateur éclairé. Grâce à la communication toute bienveillante de M. le comte d'Hunolstein, M. Destailleur a pu enrichir son édition de cette pièce, d'autant plus curieuse qu'elle est unique, La Bruyère n'ayant laissé aucun manuscrit. En voici le texte que je reproduis avec une scrupuleuse exactitude :

LETTRE DE LA BRUYÈRE.

En réponse à une critique sur son ouvrage.

Περι αδολεσχιας, περι λαλιας, περι λογοποιας.

« Ces trois chapitres des Caractères de Théophraste, parois- « sent d'abord rentrer les uns dans les autres, et ne laissent pas

(1) Il est vrai que cette lettre est la seule qui soit connue en France, mais il en existe plusieurs autres adressées au prince de Condé et qui font partie de la collection de Monseigneur le duc d'Aumale, car c'est à la bien-

« au fond d'être très différens. J'ay traduit le premier titre « *Du diseur de rien*; le second, *Du grand parleur* ou *Du babil*, « et le troisième du *débit des nouvelles*. Il est vray, Monsieur, « que dans la traduction que j'ay faite du second de ces trois « chapitres intitulé *Du babil* je n'ai fait aucune mention des « Dyonisiaques (1), parce qu'il n'en est pas dit un seul mot « dans le texte; j'en parle dans celui *du Diseur de rien*, en « grec Περί αδολεσχιας, où ma traduction, si vous prenez la peine « de la lire, doit vous paroître conforme à l'original, car étant « certain que les grandes bacchanales ou les dyonisiaques (2), se « célébroient au commencement du printemps qui est le temps « propre pour se mettre en mer, il me semble que j'ay pu tra- « duire : *Il dit qu'au printemps, ou commencent les bacchanales*, « *la mer devient navigable*, d'autant plus que ces mots την « θαλατταν εκ Διονυσιων πλωΐμον ἶιναῖ, peuvent fort bien signiffier « que la mer s'ouvroit non pas immédiatement après que les « dionisiaques (3) étoient passées, mais après qu'elles etoient « commencées, et je crois lire ce même sens dans le Commen- « taire de Casaubon et dans quelques autres scholiastes; de « sorte, Monsieur, que je crois vous faire icy un long verbiage « ou tomber moy meme dans le babil, et que vous vous etes « déjà apperecû que le chapitre où vous avés lû pour titre Du « Babil ou Du grand Parleur, et que vous avés pris pour celuy « Περί αδολεσχιας, a fait toute la méprise.

« Pour ce qui regarde Socrate je n'ay trouvé nulle part « qu'on ait dit de luy en propres termes, que c'étoit un fou tout » plein d'esprit; façon de parler à mon avis impertinente et « pourtant en usage que j'ay essayé de decrediter en la faisant « servir pour Socrate, comme l'on s'en sert aujourd'huy pour « diffamer les personnes les plus sages, mais qui s'elevant au-

veillance de S. A. R. que nous devons d'avoir pu constater l'authenticité de cette pièce précieuse que nous avions entre les mains. (*Note de l'éditeur.*)

(1) Dionysiaques.

(2) Dionysiaques.

(3) Dionysiaques.

« dessus d'une morale basse et servile qui regne depuis si long-
« temps, se distinguent dans leurs ouvrages par la hardiesse et
« la vivacité de leurs traits et par la beauté de leur imagina-
« tion. Ainsi Socrate ici n'est pas Socrate, c'est un nom qui
« en cache un autre; il est vray neanmoins qu'ayant lû l'endroit
« de Diogene que vous cités, et l'ayant entendu de la maniere
« que vous dites vous-même que vous 'avèz expliqué d'abord,
« et ayant encore dans la Vie de Socrate du même Diogène
« Laerce, observé ces mots : Πολλακις δε βιαιοτερον εν ταίς ζητη-
« σεσι διαλεγομενον κονδυλιζεσθαι και Παρατιλλεσθαι το πλεον τε
« γελασθαι καταφρονουμενον, et ayant joint ces deux endroits avec
« cet autre : Ην δ'ἱκανὸς και των σκωπτοντων αυτον υπερoραν, j'ay
« inferé dela que Socrate passoit, du moins dans l'esprit de
« bien des gens, pour un homme assés extraordinaire, que
« quelque uns alloient meme jusquà s'en moquer, ainsi qu'Aris-
« tophane l'a fait publiquement et presqu'ouvertement dans ses
« Nuées; et que je pouvois par ces raisons faire servir le nom
« de Socrate à mon dessein; voilà Monsieur tout le mystère,
« ou je vous prie surtout de convenir que selon même votre
« observation, quoique très belle, le μαινομενος reste toujours
« un peu equivoque, puisque le grec dit, ou que Diogene étoit
« comme Socrate qui deviendroit fou, ou comme Socrate lors-
« qu'il n'est pas en son bon sens, et cette derniere traduction
« me seroit favorable. Voila, Monsieur toute la réponce que
« je sçai faire à votre critique, dont je vous remercie comme
« d'un honneur singulier que vous avès fait à mon ouvrage des
« Caractères : M. l'abbé Reynier, a qui je dois l'avantage d'être
« connu de vous, a bien voulu se charger de vous dire la raison
« qui m'a empèché de vous faire plutost cette reponce; il vous
« aura dit aussi combien j'ay été sensible aux termes civils et
« obligeans dont vous avés accompagné vos observations,
« comme au plaisir de connoître que j'ay sceu par mon livre
« me concilier l'estime d'une personne de votre reputation; je
« tacherai de plus en plus de m'en rendre digne et de la con-
« server cherement, et j'attend avec impatience l'occasion de

« mon retour à Paris, pour aller chez vous, Monsieur, vous con-
« tinuer mes très humbles respects.

« De Labruyere.

« Vendredi au soir, à Versailles.

« (*D'une écriture différente*) : En 1690 ou 1691, vers le mois « de septembre. »

M. Destailleur a joint au texte soigneusement revu de La Bruyère, des notes qui ont pour but d'éclaircir ce texte ou d'en faire sentir les principales beautés. Les éclaircissements sont empruntés aux clefs différentes jointes à plusieurs éditions des Caractères, ou qui se trouvent écrites à la marge d'un grand nombre d'exemplaires des éditions originales. Quant aux autres notes, elles consistent en variantes et observations bibliographiques; ou bien encore, dans des rapprochements ingénieux entre les pensées de La Bruyère et celles des auteurs françois qui l'ont précédé ou suivi, tels que Montaigne, Larochefoucault, Vauvenargues. C'est là un travail utile qui a donné lieu à des comparaisons curieuses. Quant aux notes purement historiques qui font connoître les applications souvent malignes que les contemporains avoient faites des différents Caractères, M. Destailleur, tout en indiquant les plus importantes, s'est abstenu cependant de donner toutes celles qui avaient été recueillies. Son but principal étant de faire une édition littéraire, on ne peut que l'approuver de cette réserve, tout en reconnaissant la valeur des applications personnelles des contemporains au livre des Caractères.

M. Destailleur s'est contenté de réimprimer la notice que Suard a consacrée dans ses Mélanges de littérature, à La Bruyère. Seulement à l'aide de quelques documents nouveaux dont ce critique n'avoit pas eu connoissance, et des indications dues à ses propres recherches, il a joint à cette notice des notes biographiques très-nombreuses qui en doublent l'étendue et en

changent le caractère. Le travail de Suard étoit plutôt littéraire que biographique; les notes recueillies par M. Destailleur sont principalement historiques; elles éclaircissent presque tous les points restés obscurs. Elles sont si curieuses, si habilement rédigées, qu'on a regret du rôle secondaire que M. Destailleur s'est donné. On auroit voulu que, mettant à profit toutes ces indications nouvelles, il eût rédigé lui-même une vie de La Bruyère. Mais j'ai tout lieu de penser que la première édition du travail excellent qu'il vient de publier sera bientôt épuisée, et que dans une seconde il pourra satisfaire au désir que j'exprime. En attendant il faut lui savoir gré de la tâche difficile qu'il a si bien remplie.

LE ROUX DE LINCY.

DE L'ANE EN LITTÉRATURE

ET D'UN VIEUX POÈTE FRANÇOIS.

L'âne, bien qu'il soit le moins littéraire des animaux, et que son nom serve même à désigner l'ignorance, a eu le don d'inspirer les poètes et les écrivains. Vous savez avec quelle ironie charmante il se moque, dans Rabelais, de ce roussin, c'étoit alors le nom d'honneur de MM. les chevaux, si bien soigné, si bien logé, si bien nourri, mais à qui tout plaisir étoit interdit, tandis que lui menoit une vie libre et heureuse aux champs, où pourtant son régal n'étoit que de chardons. Il est aussi de votre connoissance, cet âne ligueur et bourgeois de Paris, sur la mort duquel un poète a fait une si amusante complainte. Dans la fable des *Animaux malades de la peste*, l'âne est le personnage intéressant. Le lion, le loup, l'ours, le renard, nous indignent; mais lui, le pauvre baudet, sa confession ingénue nous touche, et nous ne nous joignons pas au haro qu'excite sa peccadille. A ce propos nous ferons une querelle à La Fontaine. Il est un trait que nous voudrions qu'il eût emprunté à son devancier du seizième siècle, François Habert, qui a traité le même sujet, et très heureusement aussi. Chez François Habert, le péché dont l'âne s'accuse, c'est qu'un jour de foire, attaché à la porte de l'auberge où son maître prenoit son repas, lui, qu'on laissoit jeûner, se décida à manger le foin qui garnissoit les sabots de

son oublieux conducteur. Que cette invention a de simplicité et de gentillesse, et comme elle amène naturellement cette ingénieuse exclamation du lion :

Comment! la paille au soulier demeurée
De son seigneur, manger à belles dents!
Et si le pied eût été là dedans,
La tendre chair eût été dévorée!

Quel bon procureur royal ou impérial eût fait ce monsieur du lion là! J'imagine que le baudet dut frémir (car il est bonne créature, comme dit La Fontaine), de l'affreux péril qu'avoient couru les pieds de son maître. Lisez tout ce détail dans la fable du vieil auteur, et dites s'il n'a pas, en ce point, l'avantage sur notre immortel fabuliste. Puisque nous énumérons ceux qui ont bien parlé de l'âne ou à son sujet, comment omettre l'aimable auteur des *Nouvelles génevoises*, Topffer? Dans ses menus propos, il amène un âne sur la scène, et s'égaye avec lui et non à ses dépens. Tout le chapitre où il le venge d'une prétendue injustice de La Fontaine est d'un charme parfait. De Topffer, il nous seroit facile de passer à son maître en ce genre de gaie et sensible *humour*, Sterne. Rabelais, Habert, La Fontaine, Topffer, Sterne, si nous voulions citer tous les noms qui se présenteraient à notre plume, nous n'aurions jamais fini. Nous n'ajouterons à notre liste qu'un poète bien inconnu assurément, et c'est pour l'amener qu'a été fait ce long préambule, qui a peut-être le tort d'avoir usé à l'avance la bonne volonté et la patience des lecteurs.

Ce poète n'est ni de Paris, ni de notre temps; il a vécu à Poitiers et dans le seizième siècle. Son nom n'a rien de distingué ni de poétique; il s'appelle Jehan Prévost. Il chantoit sur ces rives du Clain que tant de Muses illustrèrent à cette époque, et fut ami de Sainte-Marthe, à qui plusieurs de ses pièces sont adressées. De sa vie, nous n'en savons que ce que lui-même nous en apprend. Il étoit avocat, pauvre, père d'une nombreuse fa-

mille. Le legs qu'une dame, sa sœur, selon l'abbé Goujet, lui fit de son bien, l'engagea dans une suite de procès qu'il fut obligé d'aller soutenir à Paris, à Paris où il se compare à Prométhée :

Paris est mon Caucase, et mon âme agitée
D'un malheureux procès qui l'y tient arrestée,
Y paist comme un vautour un éternel soucy.

Ces procès le réduisent aux abois; ils ne sait à qui avoir recours; les Muses lui font espérer en Seguier, qui chérit leur troupeau. Il s'adresse aussi à la Notre-Dame invoquée dans le temple des Ardilliers, sur les rives de la Loire, et lui promet, si elle l'aide à sortir de ce dédale de chicane, de faire brûler la cire sur son autel.

Néanmoins, au milieu de tous ces embarras et malgré le peu de loisir que lui laissoient ses procès et ceux des autres, Prévost trouvoit le moyen de faire des vers et de composer des tragédies. Le recueil de ses œuvres en contient quatre : *Œdipe*, *Turne*, *Hercule*, *Clotilde*. Un de ses amis, dans des stances qui précèdent son *Œdipe*, lui dit :

Tu monstres que Garnier n'est pas unique au monde.

Cet ami a raison, le disciple peut très bien soutenir la comparaison avec le maître ; il a même, dans sa tragédie de *Clotilde*, le mérite d'avoir traité un sujet national. Clotilde, Clovis, Saint-Léonard, paroissent sur la scène. Mais laissons là les tragédies de notre poète, pour arriver à ses mélanges, qui se composent d'imitations du latin de Sainte-Marthe, de sonnets et de pièces diverses, entre lesquelles figure celle sur laquelle nous voulons nous arrêter, parce qu'elle est consacrée à l'âne.

Donc un jour d'hiver où il n'y avoit ni audience ni plaidoirie, Prévost, demeuré au logis parmi ses enfants qui obstruent son foyer, se sent en veine de bonhomie et de simplicité, comme il

convenoit à un honnête père de famille, et éloignant tout sujet pindarique, il lui prend fantaisie de chanter quelque chose à la louange de l'âne :

Auprès du feu qu'une couronne
De tant de petits environne,
Qu'à peine m'en peux-je approcher,
Il me plait pour me défâcher,
Chanter l'asne, ou comme lui braire.

Et d'abord il en veut à ces proverbes qui ont l'insolence de tourner son héros en ridicule :

Qui pourroit souffrir d'ouïr dire
Qu'un asne sonne de la lyre,
Quand un homme est impertinent?

Ensuite examinant le reproche de pesanteur qu'on lui adresse, il l'en disculpe, et vante en lui l'agilité et la force. Il le loue aussi d'être le père du mulet, le mulet, cette bête si utile!

Suivent quelques vers sur l'honneur qu'ont les mulets de porter les conseillers au palais, si bien que sans eux,

Plus Astrée,
Ne reverroit notre contrée.

Un vieil auteur qui a écrit sur les parlements de France, trouve les mulets plus commodes que les chevaux, *moins despensiers, n'estant sujets à se gaster et morfondre en demeurant longtemps aux portes.* Les guerres civiles les ayant fait abandonner, il vouloit au retour de la paix qu'on les reprît, et que pour la commodité des parties, les magistrats les choisissent petits, en sorte que l'oreille du juge fut plus à portée de la bouche du plaideur. Le vœu du bon Laroche-Flavyn ne devoit pas être exaucé, et le moment approchoit où Astrée, quittant les chevaux eux-mêmes, alloit rouler carrosse.

Mais en ce temps-là, ce n'étoit pas seulement Astrée, c'étoit aussi la lune qui se servoit de mulets :

Si les mulets sous la nuit brune
Ne traînoient le char de la lune,
Ce planète plus ne luiroit.

Phœbé avoit probablement adopté ce modeste attelage pour ne pas rivaliser avec les chevaux du soleil son frère.

Après cette digression en l'honneur des mulets, Prévost retourne à ses moutons, c'est-à-dire à son âne, et poursuit ainsi :

Si quelqu'un me veut d'aventure
Dire que la douce nature
Des asnes tardifs et musars
N'est propre aux belliqueux hasards,
. . . .
Encore pourtant ne faut-il,
Defrauder notre asne gentil
Des honneurs acquis en la guerre.

Témoin le service qu'il rendit aux dieux attaqués par les géants, lorsqu'il vint si bien en aide aux premiers par son cri, qu'il mit en fuite les mutins.

Quel genet sous un cavalier,
Acquit jamais un tel laurier?

Mais de quelque laurier que l'âne se soit jamais couronné, c'est dans la paix qu'il triomphe :

Il sçait labourer et semer,
Il sçait herser, il sait fumer.
. . . .
Puis en esté lorsque les bleds

Sont en javelles assemblez,
C'est lui qui les meine en la grange
Où le moissonneur les arrange;
De la grange dans le grenier,
De là les conduit au meusnier.

Le poète fait ensuite allusion au roi Midas, et dit qu'il faut prendre en bonne part ce que la fable dit de ses oreilles d'âne, qui signifient qu'il entendoit tout ce qui se disoit à sa cour. Quant à cette histoire d'un poète comique, qui jadis mourut en riant de voir un âne manger une figue, l'auteur tourne en raillerie le reproche de gourmandise qu'on pourroit en tirer, et n'y voit qu'un trait de gaillardise

D'un asne joyeux et raillard
Pour réjouir le bon vieillard.

Ce dernier, à son avis, ne pouvoit mourir plus agréablement. Dans la suite de son éloge, Prévost mêle à sa bonhommie une pointe de satire, à propos de l'heureuse condition qu'il attribue aux ânes en ce monde :

Les asnes tiennent les offices,
Ils tiennent les gros bénéfices,
Et au chapitre et au parquet
Les plus grands ont plus de caquet.

Et à ce sujet, l'auteur rappelle le mot de Louis XI, qui donnoit aux ânes le pas sur les chevaux, disant que ces derniers alloient chercher à Rome des mitres pour les premiers.

Mais quel plus beau titre de gloire pour l'âne, que d'avoir servi de monture :

Au fils de la divine essence,

Et cela par deux fois, d'abord lors de sa fuite en Égypte, ensuite lors de son entrée à Jérusalem :

Depuis, quand ce Dieu salutaire
Devant qu'accomplir le mystère
De son trépas, en bel arroy,
Et en sa majesté de roy,
Suivi d'une bande loyale,
Entra dans sa ville royale,
Quel équipage eut-il sinon
Une asnesse avec son asnon ?
Témoignant que cette monture
Luy plaist sur toute créature,
Comme celle sur qui se voit
La croix où souffrir il devoit.

Ces derniers vers font allusion à la croix qui est marquée sur le dos de l'âne, circonstance que ne devoit point omettre la piété des catholiques, ingénieuse en ces sortes de raffinements, qui ont besoin d'avoir leur naïveté pour excuse.

Prévost termine son éloge de l'âne par un nouveau trait de satire, en donnant à un ami le conseil de laisser là l'étude :

Ce soin qui t'empesche de vivre,
Tousjours collé dessus un livre,
Est inutile.....
Les Muses pour la récompense
De tes ans et de ta despense,
Ne te contentent que du son
D'une lyre ou d'une chanson ;
Puis la pauvreté misérable
Est leur compagne inséparable ;
Pauvreté, mon dieu familier,
Qui a ce mal particulier
Qu'elle rend l'homme ridicule.
. . . .

L'âne ayant la propriété d'éloigner cette importune pauvreté, veuille donc, s'écrie l'auteur :

Veuille donc la faveur royale
Un jour m'estre si libérale
Que par son bienfait recognu
On me voye asne devenu.
Au lieu des deux grandes oreilles,
En porter quatre nompareilles,
De fine escarlate accoutré,
Ou voir mon fils asne mythré.

C'est assez peut-être nous arrêter sur les poésies de Prévost. Nous aurions pu donner quelqu'analyse et citer quelque fragment de ses tragédies. Nous avons mieux aimé faire connoître son éloge de l'âne. Prévost se présente à vous sous les auspices de cette bonne créature. Le plus humble de ses clients d'autrefois est aujourd'hui son patron, patron que nous avons préféré à Clovis, à Clotilde, à saint Léonard lui-même. Que ces grands personnages nous le pardonnent, et les lecteurs aussi!

Cet article étoit à peine achevé, que nous mettant par curiosité et pour épuiser le sujet, à lire l'éloge de l'âne, par Jean Passerat, nous avons trouvé que les traits les plus saillants de la pièce de Prévost étoient empruntés à son confrère, ou plutôt maître en poésie. L'âne n'a rien à perdre à cette découverte, son éloge subsiste, mais celui de Prévost pourroit en être diminué. Il restera toujours à notre auteur le mérite d'avoir rendu assez gentiment, en notre langue, ce que Passerat n'avoit exprimé qu'en latin. Il y a deux hommes en Passerat : Jean Passerat, et Joannes Passeratius, professor regius, ce qui fait bien des noms en us. C'est ce dernier qui a écrit en latin la pièce du *Rien*, si vantée en son temps, et qu'on ne lit plus guère, quel que puisse être son mérite. Jean Passerat, au contraire, a fait la métamorphose de l'homme en coucou, pièce charmante et qu'on lit toujours. Si la Muse, au lieu d'inspirer en latin à

Joannes Passeratius l'éloge de l'âne, *encomium asini*, avoit soufflé à l'oreille de Jean Passerat quelques jolis vers sur le même sujet, avec quel agrément ne les lirions nous pas. Hé bien, c'est ce que Prévost a cherché à faire, et ce qu'il a fait de son mieux et selon la mesure de son talent; sachons-lui-en gré.

Outre ses tragédies et quelques pièces détachées, Prévost a fait un poème en trois chants, intitulé : *Apothéose du très chrestien roy de France et de Navarre, Henry IIII.* Ses œuvres ont été imprimées à Poitiers, en 1613, chez Julien Thoreau, imprimeur ordinaire du roy et de l'Université. Ce libraire a pour marque un cygne avec cette légende : *Albus intus et in cute.* Ce Thoreau étoit probablement le successeur de l'imprimeur Blanchet, qui le premier avoit adopté cet emblème en harmonie avec son nom.

VICOMTE DE GAILLON.

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES.

Depuis la dernière *Revue* que nous avons offerte aux lecteurs du *Bulletin*, plusieurs ouvrages nouveaux nous sont encore parvenus. Nous en signalerons quelques uns à l'attention des Bibliophiles.

Nous inscrivons en premier lieu la *Bibliographie biographique universelle, Dictionnaire des ouvrages relatifs à l'histoire de la vie publique et privée des personnages célèbres de tous les temps et de toutes les nations, depuis le commencement du monde*

jusqu'à nos nos jours, etc., par Ed.-Marie Œttinger, 1854, 2 vol. in-4, contenant ensemble 2,200 pages, caractère petit-texte. Ce travail gigantesque, dont l'exécution auroit peut-être effrayé les bénédictins, a été conçu et achevé par un seul homme. M. Œttinger a consacré à cet ouvrage seize années de sa vie, et grâce à son intrépide persévérance, il a atteint le but qu'il se proposoit. La *Bibliographie biographique universelle* est indispensable aux Bibliothèques publiques, à toutes les Académies et surtout aux bibliophiles.

Nous citerons ensuite : *Sur la naissance de Charlemagne à Liége*, par Ferd. Hénaux. 2e édit., *Liége*, 1854. Le lieu où naquit Charlemagne n'a été indiqué par aucun annaliste ; Éginhard, qui d'un mot pouvoit trancher la question, a gardé le silence sur l'histoire de l'enfance de son beau-père. Ce problème, à peu près insoluble, a fait surgir des prétentions rivales. L'Allemagne et la France se sont disputé le berceau du chef de la race Carolingienne. M. Henaux a prouvé dans sa brochure que Charlemagne n'a pu naître ni en France, ni en Allemagne. Puis, groupant avec art les traditions, les renseignements fournis par les Cartulaires et les vieilles annales, il établit d'une manière certaine que la famille de Pépin étoit Wallonne, qu'elle possédoit de grands domaines dans la Hesbaye, que Liége étoit le centre de ses propriétés allodiales ; et de déductions en déductions, l'auteur conclut en déclarant que Charlemagne est né à Liége. Opinion qui nous paroît très probable.

— *Nouvelles recherches de Bibliographie lorraine*, par M. Beaupré, 2 part. in-8. Ces deux brochures sont extraites des Mémoires de l'Académie de Stanislas, à Nancy. La première contient l'histoire de l'imprimerie en Lorraine, depuis 1500 jusqu'en 1550 ; et la seconde, depuis 1550 jusqu'en 1600. On y trouve des détails fort curieux sur les origines de la typographie lorraine, sur les imprimeurs et sur les livres. Nous avons remarqué la rectification d'une erreur relative à l'impression de *Rosa Gallica*, de Symph. Champier. Ce livre, attribué aux presses de Nancy, 1512, a été imprimé à Paris, par Ascensius,

en 1514. Nous signalerons encore l'analyse du *Chant pastoral*, de Desmasures, publié en 1559, et de la tragédie de *Jeanne d'Arc*, impr. en 1581.

— *Recherches sur la vie et les ouvrages de Claude Deruet, peintre et graveur lorrain*, par E. Meaume, 1853, broch. de 120 p. Claude Deruet, contemporain de Jacques Callot et de Claude Gellée, a été l'un des meilleurs peintres qu'ait produits la Lorraine. Créé chevalier de Portugal par le pape Paul V, chevalier de Saint-Michel par Louis XIII, confirmé dans sa noblesse d'extraction par les ducs de Lorraine, cet artiste a joui d'une assez grande célébrité. Son portrait a été gravé par Callot en 1632, et dessiné par Louis XIII en 1634. Cl. Deruet mourut en 1660, à l'âge de soixante-douze ans. La brochure de M. Meaume est divisée en trois partie : la Vie du peintre lorrain, la Collection de son œuvre et les Pièces justificatives. Cette *biographie*, écrite avec élégance, est une annexe indispensable à la collection des Vies des peintres célèbres.

— *L'église Saint-Germain d'Amiens*, par l'abbé Jules Corblet. 1854. — *De la liturgie des cloches à propos d'une bénédiction de cloches à Saint-Germain d'Amiens*, par le même 1854. La première brochure est une notice historique sur l'ancienne église Saint-Germain d'Amiens, sur les fresques, les sculptures et les vitraux peints dont elle étoit ornée, sur les châsses, les joyaux et autres objets précieux que renfermoit le trésor de l'église. Dans l'inventaire de tant de richesses spoliées par les révolutions, nous avons remarqué *un ancien Evangéliaire en parchemin*, et *un vieux livre couvert de cuir escrit à l'antiquité où est escrite la vie de sainct Germain*. La seconde brochure de M. J. Corblet, ne contient pas seulement la *Liturgie des cloches*, on y trouve encore l'histoire de l'origine des cloches, les inscriptions de toutes les cloches de la Picardie, ainsi que leur poids et celui des plus grosses cloches du monde, depuis la cloche du Kremlin, pesant 246,100 kil., jusqu'à celle de Saint-Jean de Lyon, pesant 10,000 kil.

— *Anciens écrivains français* : *Jean Bodin, Daniel Huet*, par

Léon Feugère. Ces fragments de critique littéraire sont extraits du *Journal général de l'instruction publique.* M. L. Feugère, tout en rendant compte d'un livre remarquable de M. Henri Baudrillart, sur *J. Bodin et son temps,* a su grouper fort habilement en un petit nombre de pages, une histoire complète de la vie de J. Bodin, et une savante appréciation des ouvrages de cet écrivain célèbre du seizième siècle, précurseur de Montesquieu et des économistes de notre siècle. Les cinq dernières pages de cette brochure sont consacrées aux *Mémoires de D. Huet, évêque d'Avranches, traduits pour la première fois du latin en français, par Ch. Nisard.*

— *Recherches sur une ancienne galerie du palais Mazarin, où se trouve maintenant le département des estampes de la Bibliothèque impériale,* par Duchesne aîné. Cette notice sur les bâtiments de la Bibliothèque impériale renferme de curieux détails sur l'origine, l'ornementation du palais Mazarin, les vicissitudes qu'il a éprouvées depuis 1640 jusqu'à nos jours, ainsi que des renseignements à peu près inédits sur la galerie où l'on vient de placer la collection des estampes.

— *Notice d'un manuscrit appartenant à la Bibliothèque publique de Marseille, suivie d'un aperçu sur les épopées provençales du moyen-âge,* par L.-J. Hubaud, in-8, 1853. Le manuscrit dont il s'agit est un exemplaire du roman en prose de Gyron le Courtois, chevalier de la Table-Ronde. M. Hubaud a consacré la première partie de sa brochure à l'analyse de ce roman. La seconde partie, intitulée : *Éclaircissements et preuves,* se compose d'une dissertation sur l'auteur de Gyron le Courtois, et sur la compilation de Rusticien, de Pise. Enfin, un *supplément* contient l'analyse critique de l'édition de ce roman, imprimée chez Vérard, et des recherches fort curieuses sur les auteurs originaux des histoires chevaleresques de la Table-Ronde.

— *Dissertation sur le recueil de Contes et Nouvelles de la reine de Navarre,* par L.-J. Hubaud, in-8, 1850. Cette dissertation remarquable, composée en 1824, et favorablement ac-

cueillie par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, n'a été imprimé qu'en 1850. Après avoir dit quelques mots sur les origines du conte et de l'apologue, chez les différents peuples, et après avoir cité les poésies de la reine de Navarre, M. Hubaud fait d'abord observer que le nom d'*Heptameron* est fort improprement appliqué à un recueil qui comprend non seulement sept journées, mais encore les deux premières nouvelles d'une huitième journée, et qui, en outre, est évidemment incomplet. L'auteur nous apprend ensuite de quelle manière la reine de Navarre écrivoit ses contes; il recherche l'époque à laquelle ils ont été composés, ainsi que les véritables noms des personnages dont l'histoire a fourni le sujet de quelques-unes de ces nouvelles. Enfin, M. Hubaud trace le plan d'une nouvelle édition de l'*Heptameron*. Ce projet avoit reçu l'approbation de l'Académie des Inscriptions. En effet, on lit dans une lettre adressée à M. Hubaud, en 1825, par M. Raynouard, alors président de l'Académie : « Dans mon rapport, j'exprimai le « vœu qu'une édition des Contes et Nouvelles de la reine de « Navarre fût entreprise d'après le plan que vous indiquez. Je « regrette que dans le temps vous n'ayez pas eu connaissance « de l'accueil favorable que votre dissertation obtint. »

Le vœu exprimé par M. Raynouard a été accompli. La *Société des Bibliophiles françois* a publié, en 1853-54, une nouvelle édition des *Contes et Nouvelles de la reine de Navarre*, en 3 vol. in-8, avec l'intelligence, le goût et l'élégance typographique qui distinguent les livres que les *Bibliophiles françois* ont déjà édités. Ces volumes renferment tant de notices, d'appendices et de tables, que l'espace nous manque pour les décrire. C'est aux soins et aux recherches de M. Leroux de Lincy, que nous devons cette belle publication; il a fouillé, pour la rendre parfaite, dans les archives secrètes de l'histoire, de la littérature et de la bibliographie. On peut se rendre compte du travail de M. Leroux de Lincy, en lisant l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre,*

précédé d'une notice sur Louise de Savoie, sa mère, 130 p.; l'*appendice IV,* du 1er vol.; *Poésies inédites de la reine de Navarre,* 56 p.; et l'*appendice I,* du 3e vol.; *Inventaire de la bibliothèque de Charles comte d'Angoulême, père de Francois Ier et de Marguerite.*

Une erreur typographique s'est glissée dans le 1er vol, p. icvj; nous la croyons assez importante pour être signalée : « Elle mourut..... le 21 décembre 1549, dans la *quarante*-huitième année de son âge. » Au lieu de : *quarante,* il faut lire : *cinquante.*

Ap. B.

NOUVELLES.

M. Le Roux de Lincy vient de donner une nouvelle édition des *Cent Nouvelles nouvelles.* Celle qu'il avoit précédemment publiée s'épuisa rapidement, et nous n'hésitons pas à prédire à la seconde un succès mérité, égal au moins à celui qu'obtint sa devancière. Ces nouveaux volumes, imprimés soigneusement pour Charpentier, et dans son format habituel, contiennent, une introduction étendue et fort curieuse écrite avec cette élégance de style qui distingue tout ce qui sort de la plume de M. de Lincy. Le texte suivi par l'éditeur pour sa récente réimpression, est celui de l'édition imprimée pour Guillaume Le Noir (la date n'en est pas connue), dont M. le baron J. Pichon possède un bel

exemplaire, qu'il s'est empressé de mettre à la disposition du savant éditeur, avec sa bonne grâce et son obligeance accoutumées. Nous avons retrouvé, à la fin du deuxième volume de la réimpression qui nous suggère ces quelques lignes, un remarquable travail sur les différentes éditions des *Cent Nouvelles ;* dont la plus grande partie avoit été déjà publiée dans la première édition donnée par M. de Lincy. Nous avons vu avec plaisir que, cette fois, le bibliographe répare une légère erreur qu'il avoit commise en disant qu'un magnifique exemplaire de l'édition originale des *Cent Nouvelles nouvelles*, publiée à Paris par Ant. Verard, en 1486, se conserve à la bibliothèque de l'Arsenal. Le volume dont il avoit parlé est de la seconde édition donnée par Ant. Verard. On ignore en quelle année elle parut. Le texte adopté par l'illustre typographe est moins pur ; les gravures dont elle est ornée sont assez grossières et l'impression est quelque peu négligée. Cette édition est, à coup sûr, infiniment précieuse, mais on doit, à notre avis, lui préférer de beaucoup celle qui porte la date de 1486. M. de Lincy en cite trois exemplaires qui existent, à Paris. Nous avons tout lieu de croire que ce chiffre est exact. Le premier appartient, comme le dit fort bien M. de Lincy, à la Bibliothèque Impériale. Il laisse à désirer sous le rapport de la conservation. Le second a fait partie de la vente des livres de M. Armand Bertin ; malheureusement encore il renferme deux feuillets reproduits à la plume. Le troisième, magnifique de conservation et richement relié tout récemment par Trautz, n'a jamais cessé de faire partie du cabinet de l'amateur que cite M. de Lincy, depuis qu'il a eu l'heureuse fortune de le découvrir à Milan.

NÉCROLOGIE

Nous avons à enregistrer une mort regrettable pour les amis de l'iconographie : celle de M. Duchesne aîné, conservateur du cabinet des estampes de la Bibliothèque Impériale. M. Duchesne entré à la Bibliothèque du Roi en 1787, a passé par tous les rangs de la hiérarchie avant d'arriver au titre de conservateur, et sa vie entière s'est écoulée dans la perpétuelle préoccupation de classer, d'enrichir, d'orner le dépôt auquel il était attaché. Les journaux ont loué à l'envi les services et le dévouement de M. Duchesne, et voici en quels termes l'un d'eux annonce la nouvelle de sa mort :

M. Duchesne aîné, conservateur du cabinet des Estampes, vient de succomber après quelques jours de maladie dans sa 76e année : tous les habitués des salles iconographiques savent avec quelle urbanité et quel affectueux empressement M. Duchesne accueilloit le public. Digne successeur de M. Jolly qu'il a longtemps suppléé, c'est à lui qu'il faut faire honneur de l'ordre qui règne aujourd'hui dans cet important dépôt : ordre incomparable qu'on peut souhaiter à d'autres départements de la Bibliothèque Impériale et qui permet aux employés de satisfaire immédiatement aux exigences les plus diverses. Outre l'immense travail de classification et de rangement auquel M. Duchesne a consacré 60 ans de sa vie, on lui est redevable de nombreux ouvrages qui lui ont assigné un honorable rang dans la science. Nous n'en citerons que deux : *Le Voyage d'un Iconophile*, et surtout son *Essai sur les Nielles*, livre curieux qui le premier a ramené l'attention des artistes sur les travaux si finis des orfèvres florentins au xve siècle. — M. Duchesne aîné qui laisse en portefeuille de précieuses recherches sur l'iconographie n'étoit pas seulement un littérateur de science et de goût, c'étoit un homme profondément honnête et bon, d'un désintéressement rare et d'une urbanité parfaite, et dont la fin toute chrétiennne a dignement couronné la longue et laborieuse carrière.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

FÉVRIER — 1855.

22. ARS MEMORANDI per figuras Evangelistarum, in-fol. mar. fauve, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). 3,200 fr.

Exemplaire bien complet et très-bien conservé de la première des deux éditions de ce bizarre livre, à juste titre considéré comme le premier dans lequel, longtemps avant l'invention de l'imprimerie, on ait eu l'idée de réunir plusieurs feuillets de gravures en bois, pour en former un volume non manuscrit. Les figures ont été coloriées dans le temps. — Volume très-précieux, de la plus *haute importance xylographique* qui n'existe en France que dans quelques bibliothèques publiques.

23. ÆSOPI Phrygis fabulæ elegantissimis eiconibus veras animalium species ad viuum adumbrantes. *Lugduni, J. Tornaesium,* 1582; in-16, vél........... 18 — »

Exemplaire bien conservé d'une édition ornée de jolies petites figures gravées sur bois et qui contient encore, outre les fables d'Esope avec la traduction latine à côté : *Gabriæ Græci Fabellæ, — Batrachomyomachia Homeri — Galeomachia Tragedia Græca,* hæc omnia cum latina interpretatione; nunc primum accesserunt Auieni antiqui autoris fabulæ (latinæ) nusquam antehac editæ.

24. CAMPANUS. Franç. Campani collensis quaestio Virgiliana. *Parisiis,* 1541; pet. in-8, cart........ 12 — »

« Quæstio virgiliana, per quam diligentiss., poetae negligentia, quam Tucca et Varus, ac cæteri hactenus obiecerunt, absoluitur : et fine qua multa in diuina Æneide ad hanc diem obscurissima loca, sed in secundo

præsertim et sexto, intelligi non possunt, ideoque lectores iure torquebant, quòd ex iis essent, quæ insolubilia dicuntur. Non pauca item apprimè erudita adjiciuntur. »

25. CENSORINUS. De Die natali cum perpetuo commentario Lindenbrogii, nec non notarum spicilegio collecto ex Scaligeri, Meursii, Salmasii, aliorumque scriptis. C. Lucilii satyrarum reliquiæ cum notis Franç.-Jan.-F. Douzæ, ex recensione Sigeberti Havercampi. *Lugd. Bat.*, 1767; in-8°, mar. bleu fil. dent. doublé de moire tr. dor. (*Bozerian*) .... 45— »

Très-bel exemplaire de la bonne édition de ce recueil.

26. CHARRON. Les Trois Véritez, seconde édition, reueüe, corrigée et de beaucoup augmentée, etc., par Pierre Le Charron, Parisien. *Bourdeaus, S. Millanges,* 1595; in-8, mar. bleu, tr. dor.................. 75 — »

Superbe exemplaire relié par Padeloup, avec portraits ajoutés.

27. LA CONIVRATION DE CONCHINE, OV l'Histoire des Mouuemens derniers. *Paris, Thevenin,* 1619; portrait. — La Magicienne estrangere, tragédie, en laquelle on voit les tirannicques comportemens, origine, entreprises, desseins, sortilège, arrest, mort et supplice, tant du marquis d'Ancre que de Leonor Galligay, sa femme, auec l'aduantureuse rencontre de leurs funestes ombres, par vn bon François nepueu de Rotomagus. *Roven, D. Gevffroy,* 1617. — Le Definement de la gverre appaisée par la mort de Concino Concini, marquis d'Ancre; lequel a esté carrabiné, enterré, desterré, pendu, decoyonné, demembré, traisné et bruslé à Paris, ayant esté trouué atteint et conuaincu de crime de leze maiesté. *De l'Imprimerie de la Voix publicque, qui chante* VIVE LE ROY. 1617. — Inventaire des pièces, mémoires et instrvctions dv procès intenté par puissant, haut et redoutable saigneur, messire Concino Coyon, Coquefredouille, marqué d'Ancre, pretendant à l'Empire françois. Con-

tenant en gros quatre-vingts et unze articles, à la diligence de Happeloppin, son procureur général et spécial, dressé à juges et commissaires fauorables : nonobstant declinatoires, alibiforains, excuses, subterfuges et fins de non-receuoir des parties à ce contraires. *S. l.*, 1617. — Recveil des charges qui sont au procez faict à la mémoire de Conchino, n'aguères mareschal de France, et à Leonora Galigay, sa vefve, sur le chef du crime de leze maiesté diuine. *S. l. n. d.* (1617). — Histoire générale du mareschal et de la mareschale d'Ancre, par le S. D. P. *Paris, Bovillerot*, 1617. — La Satire Menippée dv bon ange de la France. *S. l.*, 1617; in-8, mar. olive, à comp., fil., tr. dor .... 75 — »

Toutes ces pièces sont très-rares et en très-bon état.

28. Conversations morales sur les jeux et les divertissements (par Fr. Du Tremblay). *Paris*, 1701; in-12, v. br.................................. 6 — »

« Où l'on parle de la passion du jeu, des différentes espèces de jeux, du choix des jeux et des divertissements; et où l'on rapporte les canons de l'église contre les joueurs et les sentiments des casuistes sur le jeu. »

29. Coquerel. Discours de la perte que les François reçoivent en la permission d'exposer les monnoies étrangères...., par M. Nicolas de Coquerel. *Paris, Jacquin*, 1608. — Advertissement pour servir de réponse au discours naguères fait sur le fait des monnoies. *Paris, Buon*, 1609; in-8, bas. (*très rare*).......... 10 — »

« Le dernier du présent mois, dit l'Estoile, je recouvrai par hasard un « discours sur le changement des monnoies qu'on se préparoit de faire, « dressé par Coquerel, et imprimé à Paris, chez Jacquin, sur lequel, aussitôt « qu'il fut achevé, furent saisies toutes les copies et portées au greffe avec « défense d'en vendre. » (Note de Bazin).

30. Despauterius. Ars epistolica Joannis Despauterii Ninivitæ ex Dato : Sulpitio : Nigro : Herasmo Badio : Bebelio : et ipso Cicerone : cæterisque vere latinis diligenter excerpta multo copiosius Q. post syntaxin ha-

beatur; recognita et castigata Despauterio. *Impressa autem sunt rursum Parrhisiis in ædibus ascensianis*, 1511; in-4°, lett. rond., d.-rel. veau fauve. 24— »

31. Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie, recueillies par l'abbé de Tilladet. *Paris*, 1712; 2 vol. in-12. v. br.................. 9 — »

Ces deux volumes se composent de vingt-cinq dissertations assez interressantes dont les auteurs sont Huet l'évêque d'Avranches, Bochart, Morin, ministre à Caen, Benoist ministre à Alençon, Cuper, Basnage, etc.—Voici les titres de chacune de ces dissertations : Examen du sentiment d'Origène sur l'invocation des saints et sur l'Eucharistie. — De l'origine de la langue ébraïque. — Sur la manière d'expliquer la Sainte-Ecriture. — Sur la question si Herode étoit Juif d'origine. — Touchant le livre de M. Tolandus, intitulé : *Adeisidæmon, et Origines Judaicæ.* — Défense de quelques endroits de la démonstration évangélique. — Savoir s'il faut réformer la sainte écriture sur les citations des Pères. — Sur le parallèle des anciens et des modernes. — Savoir si le soleil et Apollon sont la même chose. — Examen du sentiment de Longin sur ce passage de la Genese : *Et Dieu dit, que la lumière soit faite, et la lumière fut faite.* — Touchant l'opinion des anciens sur l'origine du Nil, et touchant l'explication du 287e vers et suiv. du IVe Livre des Georgiques de Virgile. — Touchant Honoré d'Urfé, auteur du Roman d'Astrée. — De l'origine de la poésie françoise. — Touchant les poésies d'Antoine Halley, professeur royal en l'université de Caen, touchant le nom de Virgile, et un endroit de ses Géorgiques. — Touchant les dieux Modbachus et Selamanès. — Touchant les vers Ioniques. — Des participes actifs françois. — Des titres de livres terminés en *ana.* — Additions à l'Étymologique de la langue françoise de M. Menage. — De la nature des comètes. — De la nature de la Rosée. — De la Pourpre. — Touchant la philosophie cartésienne. — Touchant le livre *De Concordia rationis et fidei*; et touchant la Conciliation du Catholicisme et du Protestantisme.

32. Drusii. Observationum libri XII, in quis (quibus) varia variorum auctorum loca partim corriguntur, partim explicantur. *Antverpiae, excudebat Ægidius Radæus*, 1584; pet. in-8, vél..................... 85 — »

Précieux volume relié aux armes de J.-A. De Thou ayant appartenu à J. Racine dont la signature est sur le titre.

33. Erreurs (des) et de la Vérité, ou les Hommes rappelés au principe universel de la science, par un ph.... inc.... (le marquis Louis-Claude de Saint-Martin, dit *le Phi-*

losophe inconnu). *Edimbourg*, 1782; 2 vol. in-8, v. f., fil.................................... 12 — »

Ouvrage dans lequel, en faisant remarquer aux Observateurs l'incertitude de leurs recherches, et leurs méprises continuelles, on leur indique la route qu'ils auroient dû suivre, pour acquérir l'évidence physique sur l'origine du bien et du mal, sur l'homme, sur la nature matérielle, la nature immatérielle, et la nature sacrée, sur la base des gouvernements politiques, sur l'autorité des souverains, sur la justice civile et criminelle, sur les sciences, les langues, et les arts.

34. Suite des Erreurs et de la Vérité, ou Développement du livre des hommes rappelés au principe universel de la science, par un ph.... inc.... *Salomonopolis, chez Androphile, à la Colonne Inébranlable*, 1784; in-8, v. f., fil.................................... 6 — »

Ce volume est une critique de l'ouvrage de Saint-Martin.

35. Exhortations Chrestiennes, imitées des anciens pères grecs et latins. *Paris, Rob. Estienne*, 1620; pet. in-8, v. f., fil. (*aux armes de De Thou*)....... 75 — »

Volume très-rare et qui probablement n'a pas été imprimé pour être mis dans le commerce. On sait que les ouvrages françois aux armes de De Thou sont des moins communs.

36. Explication de quelques endroits des anciens statuts de l'ordre des Chartreux, avec des éclaircissements donnés sur le sujet d'un libelle qui a été composé contre l'ordre (par l'abbé de Rancé) et qui s'est divulgué secrètement, par frère Innocent (Dom Masson, prieur de la grande Chartreuse), *à la Correrie, par André Galle, imprimeur de Grenoble* (1689); de 166 pages, mar. rouge fil. tr. dor. (*Padeloup*)............. 80 — »

Ouvrage qu'une exacte suppression a rendu rare. La Correrie était une maison de Chartreux près de Grenoble. Sur ce livre voyez dans la *Bibliographie de Debure*, n° 995, des détails assez curieux. Pour être complet l'exemplaire doit avoir 166 pages, plusieurs n'en ont que 122.

Superbe exemplaire de Girardot de Préfont.

37. Florilegium Martialis epigrammatum Jos. Scaliger vertit Graece. *Lutetiae, ex typogr. Rob. Stephani*, 1607,

— Josephi Scaligeri opuscula diversa, gr. et lat. *Parisiis, Hadr. Beys*, 1605; 2 part. en 1 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor. . . . . 160 — »

Magnifique exemplaire en GRAND PAPIER et AUX ARMES DE THOU.

38. GUYON (Mme *Jeanne-Marie Bouvières de La Mothe*), célèbre par sa mysticité et par la dispute qu'elle fit naître entre Bossuet et Fénelon sur le Quiétisme, née à Montargis en 1648, morte à Blois, le 9 juin 1717. Ses Œuvres complètes, reliées uniformément en 37 volumes.

CONTENANT : Les livres de l'Ancien-Testament, avec des Explications et Réflexions qui regardent la vie intérieure, divisés en douze tomes. *Cologne, Jean de La Pierre*, 1715, 12 v. in-12.—Le Nouveau-Testament de N.-S. Jésus-Christ, avec des explications et Réflexions qui regardent la vie intérieure, divisé en huit tomes. *Cologne, Jean de La Pierre*, 1713, 8 vol. — Lettres chrétiennes et spirituelles sur divers sujets qui regardent la vie intérieure, ou l'esprit du vrai christianisme. *Cologne, Jean de La Pierre*, 1717-18, 4 v. in-12, v. gran.—Poésies et cantiques spirituels. *Cologne*, 1722, 4 vol. in-12, fig. v. gran. — La Vie de madame J.-M.-B. de La Mothe Guion, écrite par elle-même. *Cologne*, 1720, 3 vol. in-12. portr. — Les justifications de Madame de La Mothe Guion, écrites par elle-même, un examen de la IXe et Xe conférence de Cassien, touchant l'état fixe d'oraison continuelle, par Fénelon. *Cologne*, 1720, 3 vol. in-12. — Les opuscules spirituels de madame de La Mothe Guion. *Cologne*, 1720, 2 vol. — L'âme amante de son Dieu, représentée dans les emblêmes d'Hermannus Hugo sur ses pieux désirs : et dans ceux d'Othon Vænius sur l'amour divin ; avec des *figures nouvelles* accompagnées de vers (publié par Poiret). *Cologne*, 1717, in-12, v. gran.

39. HERODIANI historiæ; de imperio post Marcum, vel de suis temporibus; Angelo Politiano interprete (in latinum conver.). *Romæ*, 1493; in-fol. lett. rond. mar. rouge fil. comp. tr. dor. (*Belle rel. de Lortic*) . 250 — »

EDITIO PRINCEPS RARISSIMA, elle est dédiée au pape Innocent VIII. L'exemplaire rempli de témoins est de la plus grande beauté.

40. Histoire des modes françaises, ou Révolution du costume en France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à nos jours. *Amsterdam* et *Paris*, 1773; 2 tom. en 1 vol. in-12, v. rac. . . . . 4—50

Ouvrage de Molé, avocat, « contenant tout ce qui concerne la tête des François, avec des recherches sur l'usage des chevelures artificielles chez les anciens. »

41. LAURENS. Panégyrique de l'Henoticon, ou édit de Henry III, sur la réunion de ses sujets à l'église catholique, apostolique et romaine, par Honoré de Laurens, aduocat général en la Court du Parlement de Provence. *S. l.*, 1588; pet. in-8 de 368 pag., v. f..... 48—»

Très-bel exemplaire aux armes de DE THOU. Il y a en tête du livre des sonnets à la louange de l'auteur par les poëtes provencaux du temps, Cesar de Nostredame entr'autres.

42. LEGOUVÉ. La mort de Henri IV, tragédie par G. Legouvé; seconde édition. *Paris, Renouard*, 1806; gr. in-8, mar. bleu, fil., doublé de moire (*Bozérian*). 100 — »

Exemplaire UNIQUE imprimée sur PEAU DE VÉLIN, auquel on a ajouté plusieurs portraits sur Chine, avant la lettre, le dessin original du portrait de Marie de Médicis par Saint-Aubin, un certain passage supprimé à la préface.

43. LE LOYER. Discours des spectres, ou Visions et Apparitions d'esprits, comme anges, démons et âmes, se monstrant visibles aux hommes, par P. Le Loyer. *Paris, N. Buon*, 1608; in-4, parch............... 3 — »

« Où sont rapportez. Les argvments et raisons de ceux qui reuocquent en doute ce qui se dit au ce subiect, et autres qui en approchent, comme les voix et sons prodigieux, signes, ecstases et songes admirables, et encore les histoires des apparitions en semblables prodiges aduenus en chasque siecle, prinses des meilleurs autheurs; et puis finalement les moyens de discerner les bons et mauuais esprits, ensemble les remèdes et exorcismes pour chasser et coniurer les demons.

Edition la plus complète contenant huit livres; c'est un gros volume de près de 1,000 pages, en très-bon état de conservation, ce qui n'est pas commun.

La 1re édition est imprimée à *Angers* en 1586. — La 2e, de *Paris*, 1608.

44. MARTIALIS epigrammatum libri magna diligentia nuperrime castigati : adiectis doctissimis commentariis illustriorum virorum Domitii Chalderini atque Georgii Merulæi. Additus est ornatissimus atque capiosissimus index : accedunt his omnibus complura adnotamenta ex Angelo Politiano aliisque præstantissimis viris excerpta : ac ipsius authoris vita ab eruditissimo

viro Petro Crinito fidelissime collecta. *Lugduni, excusi in edibus Joh. Moylin al's de Cambray; sumptu Romani Morin bibliopole.* 1522; pet. in-fol. goth. mar. rouge fil. à comp. tr. dor. (*Duru*).............. 120— »

Très rare et curieuse édition, ornée de figures gravées sur bois. — SUPERBE EXEMPLAIRE.

45. NADAL. Œuvres mêlées de l'abbé Nadal. *Paris, Briasson*, 1738; 3 vol. in-12, fig., cuir de Russie, fil. (*Simier*)................................ 18 — »

Ce recueil est ainsi divisé : T. 1er, *Dissertations académiques, avec plusieurs pièces de littérature et de critique.* On trouve dans ce volume : L'histoire des vestales; — le Traité du luxe des dames romaines; — De l'Origine de la liberté qu'avoient les soldats de dire des vers satiriques contre ceux qui triomphoient; — Dissertation sur les vœux et les offrandes des anciens; — lettre à M. D*** au sujet du livre de M. D. L. M., intitulé : « Réflexions sur la critique; — Lettres à M. ***, sur la tragédie de Pyrrhus, par Crébillon; — Extrait d'une lettre à M. l'abbé *** sur quelques particularités de la vie du chev. de Méré; — Pensées sur l'éducation; — Lettre à madame ***; — Lettre à M. l'abbé ***; — Eloge de feue madame la duchesse D*** (d'Aumont); — Remarques sur la tragédie d'Herode et de Marianne de Voltaire; — Lettre à madame la comtesse de F. sur la tragédie de Zaïre (du même); — Lettre à madame la présidente F***, sur la préférence de la rime sur la prose; — Lettre à M. de B*** sur la prise de Philisbourg; — Lettre à M. le duc de Chatillon, gouverneur du Dauphin; — Lettre à madame la présidente F***, en réponse à ce qu'elle lui avoit écrit sur la tragédie d'Osarphis. — TOME II. *Pièces fugitives et Dissertations sur les tragédies de Racine.* Parmi les pièces fugitives qui font partie de ce volume, on distingue Esther, divertissement spirituel (en un acte); — l'Epouse du cantique, paraphrase selon l'esprit des pères, du premier chapitre du cantique des cantiques; — le Paradis terrestre, imité de Milton, divertissement spirituel en un acte; — des Poésies diverses, et, entre autres, des fragments d'un poème intitulé : — Radegonde, reine de France; — la Description de l'Ile Belle. En tête des Dissertations sur les tragédies de Racine, est une autre Dissertation sur le progrès du génie de ce célèbre tragique. — TOME III. *Théâtre*, contenant Saül, Hérode, Antiochus, Marianne.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP. Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARET CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MARS

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE No 20.

1855.

Sommaire du n° de mars de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Parmi les publications périodiques qui se consacrent, en Allemagne, à la science des livres, il faut distinguer le *Serapeum*, journal mensuel, publié à Leipsick, qui compte déjà plus de douze années d'existence, et qui, au milieu de bien des détails relatifs à la bibliographie allemande, présente parfois des renseignements nouveaux et de nature à intéresser les amateurs français. Cette publication, écrite en une langue peu répandue, a certainement passé sous les yeux d'un si petit nombre de lecteurs françois, que nous n'hésitons pas à lui emprunter quelques notes.

Mentionnons d'abord une traduction allemande des *Emblêmes* d'Alciat, imprimés à Paris, chez Christian Wechel en 1542, petit in-8, 253 pages. On sait quel fut le succès de ces *Emblêmes*, ils obtinrent plus de cinquante éditions. Wechel en produisit le texte latin en 1534, en 1535, en 1544; il les publia en 1536, *mis en ryme francoyse* par Jean Le Fèvre, et ce fut d'après cette version et non d'après l'original, que Wolfgang Hunger composa sa traduction en vers allemands. Elle parut avec le latin en regard et avec les mêmes figures sur bois, que dans la seçonde édition (1540), du travail de Le Fèvre; avec l'addition de deux emblêmes nouveaux sous les n[os] cxiii et cxv. Ajoutons que plus tard un autre Allemand, Jérémie Held, traduisit également les *Emblêmes* d'Alciat; son travail est plus complet et plus fidèle que celui de Hunger.

M. Hoffmann, bibliothécaire de la ville de Hambourg, a réimprimé un catalogue de Louis Elsevier, daté de 1649 ; il paraît que c'est le seul exemplaire connu ; M. Pieters ne mentionne cette pièce, dans ses *Annales de l'imprimerie elsevirienne*, p. XVIII, que d'après la communication que lui en avait faite M. Hoffmann, et il ajoute : « Ce catalogue est probablement aussi rare, peut-« être plus rare encore, que celui de 1681, dont plusieurs « exemplaires sont maintenant connus. » Quatorze pages petit in-8 composent cet opuscule, et 123 ouvrages divers y sont énumérés. Cette liste est digne de l'attention des *elseviriographes.*

Un ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique, les *Annales Minorum* de L. Wadding, sont l'objet d'une notice qui mérite d'être lue ; les bibliographes indiquent habituellement cette collection comme se composant de 19 volumes in-folio. *Rome*, 1731-1745 ; le fait est qu'elle a été continuée et qu'elle doit aujourd'hui compter 22 volumes, mais cet ouvrage se trouve rarement complet. Entrons à cet égard dans quelques détails peu connus.

Le travail de l'Irlandais Wadding se termine au 16e volume, publié à Rome en 1737. Le 17e volume parut cinq ans plus tard dans la même ville (en 1741) sous le titre de *Syllabus universus Annalium Minorum confectus* à J. M. de Ancona. Cet index comprend 361 pages ; il fut accompagné la même année du tome XVIII (573 pages), qui présente l'histoire des Franciscains durant les années 1541-1553 ; il fut rédigé par le sire Jean de Luca, Vénitien, sous la direction de J. M. Fonseca, ancien chef de l'ordre et ambassadeur du roi de Portugal auprès du Saint-Siége. Le 19e volume, œuvre de J. M. de Ancona, auquel on devait déjà le *Syllabus*, vit le jour en 1745. C'est un in-folio de 663 pages, dédié, comme le précédent, au pape Benoît XIV. L'ouvrage resta ensuite interrompu durant près d'un demi-siècle ; en 1794 on vit paraître, toujours à Rome, le tome XX (571 pag.) embrassant la période de 1564 à 1574, et dont l'auteur étoit Cajetan Michelesi. Les agitations de tout genre auxquelles

l'Europe fut livrée n'étoient pas de nature à favoriser de semblables publications ; il ne faut point s'étonner si ce ne fut que cinquante ans plus tard que le tome XXI fut publié en 1844, cette fois à Ancone et non à Rome. Ce volume, de 587 pages, rédigé par le Père Stanislas Melchiorri de Cerreto, va jusqu'à l'année 1584. Trois ans se passèrent et le tome XXII, œuvre du même écrivain, fut publié à Naples (570 pages, allant jusqu'à l'année 1590). L'impression de ces derniers volumes est loin d'être correcte. Les révolutions dont l'Italie a été le théâtre depuis 1847, paraissent avoir de rechef arrêté la continuation de ces *Annales;* il est à croire qu'elles n'en resteront pas définitivement au point où elles sont.

Le *Serapeum* doit à M. Seidemann une notice sur une édition de la traduction espagnole faite par Hernando de Acuña du *Chevalier délibéré* d'Olivier de la Marche. Cette édition, imprimée à Barcelonne en 1565, est citée au *Manuel du Libraire.* Le bibliographe allemand entre dans des détails étendus sur les diverses traductions espagnoles de ce livre et il y trouve l'occasion de parler des dernières années de la vie de Charles-Quint à qui l'ouvrage est dédié.

Nous rencontrons, dans le premier numéro de 1854, des recherches sur un des plus rares ouvrages de la littérature espagnole. La *Propalladia* de Torres Naharro (1) est, on le sait, un recueil de poésies plusieurs fois réimprimé, et où se trouvent sept comédies.

L'édition d'Anvers, sans date, vers 1550, est fort rare, mais elle n'est pas complète, car on n'y rencontre pas deux

(1) On peut consulter, à l'égard de cet auteur, un article de M. Ph. Chasles, dans le *Journal des Débats,* 23 août 1839; Ternaux Compans, *Revue française et étrangère,* t. III; la *Revue des Deux-Mondes,* 1er juin 1840, p. 830; Puibusque, *Histoire comparée des littératures française et espagnole,* t. I, p. 202; Prescott, *History of the reign of Ferdinand,* t. II, p. 240.

Une analyse de ces diverses pièces, avec quelques extraits, se trouve dans le *Tesoro del Teatro español* (Paris, Baudry, 1838, t. I, p. 64). Les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers* renferment une traduction de l'*Ymenea.*

comédies (*la Calamita* et *l'Aquilana*), quoiqu'elles soient indiquées à la table des matières. Ce volume, dont les feuillets ne sont pas chiffrés, se termine à la signature Y viii. La Bibliothèque de Dresde en possède un exemplaire.

On peut remarquer qu'en dépit des licences, parfois assez vives, que se permet Torrès Naharro, le clergé assistait à la représentation de ses comédies, ainsi qu'il le dit lui-même dans l'*introïto* de la *Comedia Trophea*, et le pape Léon X donna un privilège (*pontificatus nostri anno quinto*) à l'édition de 1517.

Un des écrits les plus vifs et les moins communs que la réforme dirigea au seizième siècle contre l'église romaine, *l'Origine de la Mappe-monde papistique*, a fourni à M. Sotzmann, de Berlin, le sujet d'un article curieux. Cette *origine* se compose d'un recueil de 16 planches in-folio gravées sur bois.

Le *Manuel du libraire* ne cite aucune adjudication de ce volume depuis la vente La Vallière, en 1784, où un exemplaire s'éleva au prix énorme de 460 fr. Flogel (*Hist. de la littérature comique* (en allemand), t. II, p. 502), a parlé d'une façon incomplète de cet atlas, qui accompagne un volume in-4 publié en 1567 : *Histoire de la Mappemonde papistique*, par Frangidelphe Escorche-Messe, volume qui s'est payé 24 ou 30 fr. dans quelques ventes peu anciennes ; il se compose de six feuillets non chiffrés (titre, dédicace à la reine Élisabeth et préface), et cent quatre-vingt-dix feuillets chiffrés. L'auteur annonce son intention de diviser le monde papistique en dix-neuf provinces à l'instar de celles (en pareil nombre) entre lesquelles sont partagées les possessions de l'Espagne et du Portugal en Amérique. On ignore quel étoit cet auteur ; les conjectures se sont portées sur Viret et sur Théodore de Bèze ; les apparences sont pour ce dernier, qui a montré un talent satirique du même genre dans divers ouvrages sortis de sa plume, tels que la *Zoographia cochlæi* et le *Passavantius*.

Les 16 planches sur bois ont 12 pouces cinq lignes (ancienne mesure) de haut, sur 15 pouces 6 lignes ; elles sont destinées à former quatre rangs de 4 planches chacun, composant ainsi un

vaste tableau de 4 pieds sur 5. Au sommet se trouve en grandes lettres majuscules *Mappemonde nouvelle papistique ;* la gueule énorme d'un monstre entoure le tout et semble revendiquer la possession du pays papistique.

La gravure décèle la main d'un artiste exercé qui n'étoit guère inférieur à ceux qui tenoient alors la palme en Allemagne et en Suisse, tels que Jost Ammon et Tob. Stimmer. Son style est celui qui se développa en France sous l'influence de la Renaissance, et dont le petit Bernard offre le plus parfait modèle. On y retrouve ces figures allongées, ces têtes proportionnellement petites, ce costume romain plutôt que celui des temps de chevalerie donné aux guerriers.

Quelques planches offrent les portraits des chefs de la réforme et des personnes éminentes qui favorisaient les opinions nouvelles. On y remarque la duchesse de Ferrare, Renée fille de Louis XII, Marguerite de Navarre, etc.

Les dix-neuf provinces du monde papistique, sont : Scholia (ou Escholes), Pinzocharie (*Pinzochero* en italien, hypocrite, cafard), Nonnains ou Moinesses, Service-des-Saints (des images brisées, au-dessous est écrit : *O pauvres Idoles*), Fabrique-des-Lieux-Dévôts (les matériaux pour élever ces *bâtiments de tromperie* et *ces temples d'ingratitude* sont *pierres de scandale*, *bois de rapine*, *mortier d'abus et chaux de larrecins*), Pèlerinage, Hermitages (ils sont placés dans la *plaine d'Impiété*, près de la *montagne de Songes et Ordures*), Laïque, Oraisons (deux vaisseaux, *Navire de marchandises* et *Navire de meschantes opinions* sont échoués sur une côte qui a le nom de *Campagne-de-Mensonge*), Aumosne (une table chargée d'or et entourée de marchandises est au milieu d'une plaine nommée *Campagne-Fertile*, trois ecclésiastiques sont assis auprès, d'un côté s'approchent quelques personnages : *Quels hiboux* et *Voyez les béliers*, de l'autre courent deux diables : *Banquiers ravisseurs*), Clercs, Moinerie (on y voit des moines avec des figures de démons ; les quatre souveraines de cette province : Ambition, Hypocrisie, Envie et Discorde, sont assises le sceptre en main ; un diable

les montre du doigt en disant : *Voyez mes mignonnes!* Dame Poltronerie et Dame Cuisine exercent aussi leur empire), Compagnie, Fragique (c'est-à-dire confrairies, d'après un mot italien corrompu), Jeûsne, Soldats Sacrez, Pénitence, Messe, Sacramentaire.

Indépendamment des dix-neuf provinces, il y a six républiques : Sorbonne, Quiétine, Jésuiste, Pauline, Ninivétique, Antoniane.

Un très grand nombre de figures, accompagnées de légendes se rencontre dans cette série de caricatures qui sont dignes d'une notice plus étendue que celle que nous pouvons lui consacrer en ce moment et dont il faudroit d'ailleurs, pour être bien compris, que le dessin reproduisît les épisodes les plus saillants. La rareté extraordinaire de cette *Mappe* vient sans doute de ce que les catholiques, irrités de voir l'église romaine ainsi baffouée, en détruisirent tous les exemplaires qui s'offrirent à leurs regards. Un amateur fort distingué, M. de Nagler, directeur général des postes prussiennes, avoit réussi à placer cet atlas dans sa riche collection de gravures jointe aujourd'hui au Musée de Berlin.

Nous ne devons pas oublier un catalogue raisonné des éditions originales des écrits de Guillaume Postel. Cet homme, d'une érudition immense, d'une infatigable activité d'esprit, mais d'un jugement peu sûr, mériteroit bien d'être l'objet d'une étude spéciale dans le genre de celles que des savants contemporains ont consacrés à Giordano Bruno, à Bodin, etc. La Bibliothèque de Dresde possède vingt-quatre ouvrage de Postel réunis le siècle dernier par le comte Bunau. On y remarque les deux volumes si rares et si chers autrefois : *Les très merveilleuses Victoires des femmes du Nouveau Monde* et *Le Prime nove del altro Mondo.* Malgré l'amoindrissement de la ferveur des bibliophiles à l'égard de Postel, un exemplaire de cette dernière production s'est adjugé à 300 fr., en 1844, à la vente Nodier.

B.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DE CHARLES NODIER.

J'ai trouvé dans des notes provenant du cabinet de feu M. le baron de Vèze une lettre qui fait époque dans la vie de Nodier; car à cette lettre se rattachent la plupart des petites considérations de bienveillance et de camaraderie sans lesquelles le plus noble talent a toujours tant de peine, hélas! à obtenir justice; à cette lettre, Charles Nodier a dû peut-être plus qu'à ses illustres titres littéraires la petite place de bibliothécaire qu'il occupa pendant vingt ans.

Cette lettre fut adressée, en 1823, par Charles Nodier à M. le chevalier Charles de Vèze, alors secrétaire intime de *Monsieur*, frère du Roi.

La voici :

« Monsieur,

« J'espère que vous me pardonnerez la démarche que je « prends la liberté de faire auprès de vous, en vous rappelant « que la plus vive amitié m'unit à Taylor et à Cailleux, qui « sont malheureusement absents tous deux.

« L'un et l'autre prennent un très vif intérêt à la position de « M. Alaux (1) et connoissent la justice incontestable de ses « prétentions. C'est en leur nom, et comme chargé de mission « auprès de vous par deux personnes que vous honorez de votre

(1) Peintre d'histoire fort aimé du roi Louis-Philippe, et élu depuis peu membre de l'Institut.

« bienveillance, que je viens implorer votre intercession auprès « de *Monsieur*, dans une affaire dont dépend l'existence d'une « honnête famille, bien connue d'ailleurs par la pureté éprou- « vée de ses sentiments. Si j'avois l'honneur d'être connu per- « sonnellement de vous, Monsieur, je me flatterois peut-être « d'augmenter l'intérêt que j'ose vous demander en sa faveur, « en ajoutant que mon propre bien-être est lié au succès de sa « demande, et que toutes les ressources que la révolution m'a « laissées dépendent de son résultat.

« Je vous supplie d'agréer l'assurance des sentiments respec- « tueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très humble,

« Très obéissant serviteur,

« LE CHEVALIER CHARLES NODIER.

« Rue de Provence, n° 4. »

Voici maintenant la note jointe à cette lettre ; elle est de M. de Vèze et signée de son nom :

« Mon amitié pour Cailleux et Taylor me faisoit un devoir de me rendre chez M. Nodier. Je le conduisis aux Tuileries dans mon appartement. Etant descendu chez M. le duc de Fitz-James qui était de service chez le prince, je lui fis lire cette lettre. Le bon et noble duc monta aussitôt chez moi avec cet empressement qu'il mettait à tout ce qui était bien ; il fit mille caresses à M. Nodier, et non seulement M. Alaux obtint ce qu'il demandoit, mais, peu de temps après, mon vieil et excellent ami Treneuil mourut, et Ch. Nodier fut nommé bibliothécaire à l'Arsenal. Ma démarche porta son fruit. »

CH. DE VÈZE.

Voilà des pièces qui n'ont pas besoin de commentaires. La lettre de Nodier est écrite avec cette simplicité et cette dignité

que le grand écrivain a toujours et infailliblement apportées à tout ce qu'il a dit, fait ou écrit.

Une seule particularité mérite une mention spéciale. Le futur académicien n'osant espérer que le titre d'érudit et d'écrivain eût un accès facile à la cour, a cru devoir joindre à son nom, pour cette fois, son titre de *chevalier*.

Il est très rare, en effet, de le trouver dans sa correspondance. J'ajouterai qu'avec des courtisans du caractère de M. le duc de Fitz-James et de M. le baron de Vèze cette précaution devenoit vraiment la précaution inutile, — pour ajouter un refrain au vaudeville du *Barbier de Séville*.

Je possède une autre lettre de Ch. Nodier. C'est un simple autographe grammatical, une leçon de françois à trois sous le cachet, — taxe de la poste, — comme le bon et savant linguiste se plaisoit à en donner à tous les curieux qui trouvoient commode de le prendre pour une édition vivante du *Dictionnaire de l'Académie*.

Celle-ci, datée du 16 juillet 1841, est adressée :

« A M. S......., employé à la marine.

« Monsieur, je m'empresse de répondre à la question que « vous me faites l'honneur de me soumettre. On ne peut pas dire « en style soutenu une compagnie *partante*, *marchante* ou *com-« battante*, l'expression n'est pas françoise..... mais employée « comme terme technique, elle est fort tolérable et je ne crois « pas qu'elle puisse être blamée.

« Veuillez agréer, etc.

« CHARLES NODIER. »

Ce M. S...... avoit sans doute fait un rapport sur une compagnie d'infanterie de marine *partante* pour quelque contrée lointaine, ce qui lui avoit valu, de la part de son chef de bureau, une bonne réprimande.

N'y a-t-il pas lieu de croire ici que l'excellent Nodier n'a

trouvé cette excuse déguisée en *terme technique* que pour faire rentrer ce pauvre M. S...... dans les bonnes grâces de ses supérieurs ! Avouez qu'il en étoit bien capable.

ALBERT DE LA FIZELIÈRE.

CORRESPONDANCE BIBLIOGRAPHIQUE

DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

Monsieur l'Éditeur,

Vous avez dans le numéro de décembre de votre *Bulletin*, donné la note des prix auxquels se sont élevés, à la vente Renouard, quelques volumes précieux ; ces détails intéressent fort les bibliophiles étrangers ou de la province, qui ne savent guère ce qui se passe aux enchères parisiennes. Si mon pauvre ami Dibdin, l'auteur de cette *Bibliomania* que vous connoissez bien, vivoit encore, quelle ne seroit pas son extase en contemplant la généreuse ardeur dont la dispersion des livres de l'historien des Alde et des Estienne a fourni des exemples ! Le feu sacré n'est pas mort, puisqu'on paie 1,305 fr. une Bible in-12, puisque les *Grandes croniques du géant Gargantua* arrivent au prix gigantesque de 1,825 fr. !

L'admirable *Manuel du Libraire*, de M. Brunet, nous offre le moyen de connoître quel avoit été jadis, dans d'anciennes ventes, le sort de plusieurs de ces volumes qui avoient trouvé place chez M. Renouard. J'ai pensé qu'il ne seroit pas inutile de placer ici un aperçu de ce relevé que personne n'aura sans doute

pris la peine de faire. L'accroissement de la valeur de ces livres d'élite est chose notable.

N° 1. Biblia latina, 1540, 299 fr., vente Renouard; 48 fr., vente Soubise.

5. Biblia *Coloniæ*, 1630, in-12, 1,305 fr. — 70 fr., vente d'Ourches.

165. Carranon, 1633, 50 fr.; — 1 fr. 50, vente Santander.

798. Nonius Marcellus, 1583, 60 fr.;— 6 fr., vente Soubise.

951. Carmina norem..., 1568, 49 fr.;—24 fr., vente Soubise.

1236. Dramata sacra, 1547, 80 fr.;— 29 fr., vente Soubise.

2305. Erasmi Adagia, 1520, exemplaire de Grolier, 1,720 fr.; — 250 fr. en juin 1814.

2973. Recueil de Mazarinades, 1,590 fr.;—393 fr., vente La Vallière.

Je pourrois citer d'autres exemples, mais ceux-ci suffisent. On voit que M. Renouard n'avoit pas mal placé son argent, et assurément la hausse sur les raretés bibliographiques, sur les exemplaires de choix n'est pas à son terme.

Avant de finir, permettez-moi encore un mot. La Notice de M. Chasles sur le Satyricon, est fort curieuse, mais le livre n'est pas *unique*, comme l'ingénieux critique croit pouvoir le supposer. Bien que je ne l'ai jamais cherché, j'en ai rencontré deux exemplaires; l'un d'eux figure au catalogue des imprimés de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux.

Agréez, etc.

DOM CATALOGUS.

ANALECTA-BIBLION

(LIVRES ANCIENS).

Philalethes.—in-4° de 16 ff., s. l. n. d., goth., avec signat., non pag. (Edit. du XVe siècle).

L'auteur de cet opuscule est Maffeo Vegio, poète latin distingué, né à Lodi en 1406, et mort à Rome en 1458. L'ouvrage le plus estimé de Vegio est *Enæidos supplementum*, imprimé pour la première fois dans l'édition de Virgile de 1471, et reproduit dans un grand nombre d'éditions postérieures du XVe siècle, du XVIe et même du XVIIe. Outre ses *poésies latines*, Vegio composa plusieurs traités de morale, et fournit encore quelques articles aux auteurs des *Acta Sanctorum;* sa *Vie*, écrite par le P. Conr. Janning, est insérée dans l'*appendix du mois de juin*, *t. II*.

Le PHILALETHES est un dialogue satirique, en prose latine, contre la corruption des mœurs au XVe siècle. La VÉRITÉ, chassée et rudement maltraitée par les hommes, cherche un asile au milieu des montagnes les plus abruptes; c'est là qu'elle rencontre *Philalethes* qui, lui-même, victime de son amour pour la vérité, s'est réfugié dans ces lieux inaccessibles. Un long dialogue s'établit alors entre ces deux personnages. La *Vérité* raconte ses pérégrinations au travers des diverses classes qui composent la société. Elle décrit les outrages que lui ont fait subir les matelots, les laboureurs, les prêtres, les marchands,

les femmes, les artisans, les médecins, les avocats, etc.... Ce qui constitue la bizarrerie du récit, c'est que l'auteur suppose que tous s'empressent de jeter à la tête de la Vérité les instruments et les ustensiles dont chaque profession fait usage. Ainsi les matelots l'accablent sous le poids des ancres, des gouvernails, des antennes, des avirons, etc.... ; les prêtres lui lancent des bréviaires, des encensoirs, des candelabres, des lampes, des vases sacrés, et même des éteignoirs ; les femmes la poursuivent et cherchent à la blesser avec des fuseaux, des rouets, des aiguilles, des vases de toute espèce, des pierres précieuses, des ornements de tête, etc., etc. A la fin du volume, on trouve une table explicative des noms d'instruments cités dans le dialogue. Cette table occupe cinq feuillets et demi, imprimés à deux colonnes.

Cet opuscule a été traduit en françois sous ce titre : *Le Martyre de Vérité, dialogue de Lucian. Lyon, Fr. Juste, in-16.*

Quoique Vegio eût été nommé par le pape Eugène IV, secrétaire des brefs, puis dataire et chanoine de Saint-Pierre, il inséra cependant dans son *Philalethes* une violente satire contre les prêtres. J'en citerai quelques passages qui serviront à faire connoître le style de l'auteur et le plan de ce curieux ouvrage :

«..... Placuit mihi hec exterior vite eorum facies... Cupiens-
« que in eorum strictiorem venire familiaritatem, introivi in-
« contanter secretos etiam eorum thalamos, ubi pretereo que
« viderim singula exterioribus minime interiora respondentia.
« Sed id saltem non omittam qui attrectantes frequenter lecti-
« tantesque breues quosdam codices, a quorum breuitate nomen
« etiam illis consonum indiderunt ; concitato quodam et pre-
« rupto oris motu ferebantur, biblientisque instar amphore
« multa magis quasi obmurmurabant quam proferebant. In qui-
« bus quantum conjectura carpere potui, diuinas quas supra
« memoraui pactiones atque inuocationes faciebant. Sed neque
« ego que dicerent facile accipiebam ; neque ipsi, ut arbitror,
« plane intelligebant ; et si qua erant que percipi possent, ea
« tantum erant nescio que verba titubata que magna cum la-

« biorum festinatione ac confusione perstrepebant. Nec mora :
« Magno in me cum insultum proruerunt ; correptisque breui-
« bus illis libellis suis in oculos colliserunt atque contuderunt,
« ut dexterum pene hunc mihi quem lesum adhuc vides, erue-
« rint. Tum acerris, arulis, candelabris, cereis, emunctoriis...,
« me insectati sunt. »

Notre savant chanoine de Saint-Pierre auroit vivement regretté d'avoir écrit cette facétieuse satire, s'il avoit pu prévoir qu'elle seroit plus tard paraphrasée en vers françois par un protestant, sous ce titre : *Le Triomphe de Vérité, où sont montrés infinis maux commis sous la tyrannie de l'Antechrist, fils de perdition, etc. 1552, in-8.*

Panzer cite trois éditions du *Philalethes* publiées dans le XVe siècle, in-4, sans date et sans nom d'imprimeur. Les deux premières sont dépourvues de titre, de signatures, de réclames et de pagination. En outre, elles finissent avec le dialogue et n'ont point de *table explicative*. Enfin, elles sont ornées d'une gravure sur bois, tenant une page entière et représentant *Philalethes* et *la Vérité*. L'une a 30 lignes à la page et finit au folio 12 v°; on l'attribue à Regiomontanus, imprimeur à Nuremberg, vers 1475. L'autre a 32 lignes à la page et se termine au folio 13 v°; on remarque qu'elle a été imprimée avec les caractères qui ont servi pour le *Hesselbachii Sermones.*

Voici la description de la première édition : « Opuscule sans titre, signatures, réclames, ni pagination. La préface commence au folio 1 r° et finit au même folio v°. On voit sur le folio 2 r° une gravure sur bois représentant Philalethes et la Vérité nue et ailée ; on lit dans la marge supérieure *Philalethes, veritas.* Le dialogue commence au folio 2 v° et se termine au folio 12 v°, sans souscription finale. »

La troisième édition, citée par Panzer, est celle dont un exemplaire fait le sujet de cette notice. Elle diffère de l'édition que nous venons de décrire par le titre *Philalethes* placé sur le folio 1 r°, ce qui rejette la préface au v° du même feuillet ; par le nombre des lignes, qui est de 36 à la page ; par le mot *finis* qui

termine le dialogue au folio 10 v°; puis par la *table explicative* et par les signatures qui manquent dans les deux autres éditions sans date. Mais la gravure sur bois est la même, les initiales sont semblables. Notre exemplaire ne serait-il point d'une seconde édition imprimée par Regiomontanus, avec des signatures et l'addition d'une table?

Quant à l'édition citée dans la *Biographie universelle* sous le titre de *Dialogus inter Alithiam et Philaleten*, in-4°, 14 feuillets, et attribuée à Vlrich de Zell (1467-70), ce titre, s'il est exact, nous paroît trop étendu pour une édition de 1467 à 1470. On ne commence à trouver de longs titres pour cet opuscule que dans les éditions de *Bresse*, 1496, et de *Leipsic*, 1499.

Au surplus, toutes ces éditions sont fort rares; et notre exemplaire, d'une conservation parfaite et d'une impression fort élégante, est un type remarquable des belles éditions du XVe siècle.

AP. B.

Discours des hiéroglyphes ægyptiens, emblèmes, devises et armoiries, ensemble LIIII tableaux hiéroglyphiques pour exprimer toutes conceptions, à la façon des Œgyptiens, par figures et images des choses au lieu de lettres, avec plusieurs interprétations des songes et prodiges; le tout par Pierre l'Anglois, escuyer, sieur de Bel-Estat. *Paris, Abel l'Angelier*, 1584, in-4°.

Voici un livre qui, s'il ne remonte pas au temps où les bêtes parloient, se rapporte au moins à cette époque. Ce temps n'est pas aussi fabuleux qu'on pourroit le croire, et il y a là-dessous un mystère dont le présent volume nous donne l'explication. C'est en effet du langage hiéroglyphique des animaux, qui probablement n'en ont jamais eu d'autre, que nous entretient l'auteur, Pierre

l'Anglois, escuyer, sieur de Bel-Estat. Bel-Estat, vrai nom de gentilhomme, et qui a lui-même un sens hiéroglyphique assez clair. Le volume est l'un des plus beaux qu'ait fait imprimer Abel l'Angelier, et représente une véritable arche de Noé par le nombre des animaux qu'il contient, et que l'auteur fait défiler devant nous dans une suite de tableaux dédiés à des personnages de marque du temps, guerriers ou poètes. Chaque dédicace est accompagnée d'un quatrain ou d'une pièce de vers de plus longue haleine de la façon du sieur de Bel-Estat, qui, pour mieux justifier encore son nom, s'entend au métier de la muse. Même il est à remarquer que s'il donne le pas au guerrier (à tout seigneur tout honneur), aux Matignon, aux Strosse, pour rétablir l'équilibre du côté des poètes, il admet ceux-ci en bien plus grand nombre. Nous voyons parmi ces derniers figurer presque tous les noms de notre connoissance : Desportes, Mes Desroches de Poitiers, Du Bartas, Pibrac, Sainte-Marthe, Baif, Ronsard, Dorat. Pierre l'Anglois figureroit assez bien lui-même dans cette liste, et son recueil, que son titre et son sujet classent parmi les livres de science, ne seroit pas indigne d'une place dans la bibliothèque poétique du XVIe siècle. Voici, à l'appui de notre assertion, les stances adressées à Sainte-Marthe au sujet de l'hiéroglyphe du cœur et de la main :

A qui plus tost donneroy-ie le cœur,
Qu'à un amy lequel est mon cœur même,
Un autre moy que dès l'enfance i'aime.
Maugré le temps qui de tout est vainqueur !
A qui plus tost donneroy-ie la main,
Qu'à un Scœvole, honneur de sa patrie,
Qui au public sa docte main dédie
D'un meilleur vœu que ne fit le Romain.
Si donc à lui jay ce don consacré,
Plaise aux neuf sœurs qui me font l'entreprendre,
Et que sa main daigne de moi le prendre,
Et que son cœur daigne l'avoir en gré.

Il y a plus qu'un vain compliment, il y a dans ces vers de la délicatesse et de la grâce.

Mais le principal attrait qu'a pour moi ce livre, faut-il en faire l'aveu, c'est qu'il me fournit l'occasion de ramener l'âne sur la scène, l'âne dont j'ai déjà parlé à propos de Jean Prévost. M. Techener, en m'envoyant ce vieux volume, a eu le soin de m'indiquer et de marquer la page où je dois retrouver celui qu'il sait être mon ami. Et Dieu me préserve de rougir de cette amitié, et de la renier par fausse honte devant le lecteur! hélas! mon ami n'est guère bien traité dans ce recueil d'emblêmes. Je suis fâché que les Egyptiens ne lui aient pas été plus favorables, et serais presque tenté de révoquer en doute ce qu'on nous dit de leur sagesse. C'est depuis eux, et grâce à un vieil hiéroglyphe de leur invention qu'il n'est pas de magister de village qui voulant punir un écolier paresseux n'imagine à l'instant de le coiffer d'un bonnet à longues oreilles. Non contents de lui attribuer la paresse et la stupidité, les Egyptiens ont encore fait de lui l'emblème de la moquerie niaise, *pour ce qu'il semble quelquefois vouloir rire et montrer vilainement ses dents.* Pauvre baudet! cette circonstance établissoit, ce me semble, un privilége, une exception en sa faveur. Le rire n'a point été accordé aux animaux, et c'était quelque chose que l'âne en eût au moins l'ébauche; je veux bien que cette ébauche n'ait pas la meilleure grâce du monde, j'accorde même qu'on la puisse trouver ridicule; mais au fond ne dénote-t-elle pas chez lui quelque ébauche aussi de sagesse, un commencement d'intelligente observation de nos travers; pour moi je conjecture que cette grimace est celle qu'il fait en voyant, comme dans la satire de Boileau, les hommes bigarrés,

Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés,

ou la justice qui continue à mener tuer les gens *en grosse compagnie.*

L'âne, toutefois, en dépit des hiéroglyphes injurieux que nous avons mentionnés, eut ses partisans même en Egypte, où quelques savants, se séparant de leurs confrères, consentirent à lui

accorder certaines qualités. *Les cabalistes*, dit notre vieil auteur, et nous sommes volontiers de cette cabale, *le proposent pour marque et enseigne de patience à laquelle quiconque soit qui y aspire doit vivre sobrement comme l'asne, endurer patiemment la peine, la faim ; être humble, simple, sans malice et passion comme l'asne, ne refusant aucune charge pour quelque service à quoy on le veuille mettre.* Il ne s'agit plus ici d'injurieuses qualifications : le revirement est complet et nous fait grand plaisir. Des gémonies notre âne passe à une véritable apothéose. Victime il n'y a qu'un moment, le voici triomphateur et qui monte au Capitole. Pour peu, en effet, que l'on veuille bien mettre la patience au rang des vertus, nous n'avons plus qu'à proclamer notre âne le plus vertueux des animaux. Malheureusement voici qui nous empêche de chanter déjà victoire ; Aristote s'oppose à la conclusion que nous voulions tirer. Aristote, dans la définition qu'il donne de la vertu, n'y fait pas, à ce qu'il paroît, entrer la patience. Mais sur ce chapitre comme sur celui du tabac, Aristote n'est peut-être pas infaillible :

Quoiqu'en dise Aristote et sa docte cabale,

(et de cette cabale nous n'en sommes pas), la patience pourroit bien être une vertu chez l'âne comme chez les humains. Opposons d'ailleurs philosophe à philosophe :

Sæpe premente deo fert deus alter opem.

Epictète, qui a pris pour devise ces mots : *abstine*, *sustine*, si par le premier il désigne la tempérance, par le second il désigne assurément la patience, et fait ainsi de ces vertus les deux colonnes de l'édifice moral. Donc, la patience est une vertu, donc l'âne, le plus patient des animaux, en est aussi le plus vertueux. Et avec ce syllogisme, nous battons Aristote, l'inventeur du syllogisme, comme on bat un soldat avec l'arme qu'on vient de lui arracher. Nous parlions tout à l'heure d'apothéose,

de triomphe, d'ascension au Capitole. C'est maintenant que notre âne peut entonner son chant de victoire, et braire, si la modestie ne le retient pas, aussi haut que l'âne de Silène après la grande victoire des dieux contre les géants. Nous ne sommes pas des dieux, l'âne et moi, il faut en convenir, mais c'est vraiment un géant cet Aristote que nous venons de battre.

Cet exploit glorieux nous a un peu essoufflés; reposons-nous et mettons fin à cette digression qui nous a fait perdre de vue le livre du sieur de Bel-Estat; mais, nous en faisons juges nos lecteurs, pouvions-nous, quand on nous amenoit notre *dada* tout sellé, tout bridé, résister à la tentation de l'enfourcher, et de faire avec lui quelque excursion dans le champ de la fantaisie?

VICOMTE DE GAILLON.

Petri Strozae de dogmatibus Chaldæorum disputatio, ad P. admod. Rever. Adam cameræ patriarchalis Babylonis archidiaconum, monachorum Chaldæorum archimandritam, reverendiss. dom. Eliae patriarchae Babylonis ad sanctiss. dom, nostr. Paulum papam V. legatum. *Romæ, Barth. Zanetti,* 1617.

Ce livre n'est pas seulement, comme le titre semble l'annoncer, une dissertation sur les dogmes des chrétiens de la Chaldée; c'est encore l'histoire d'un patriarchat oublié par les éditeurs de *l'Art de vérifier les dates*, et le récit de la réunion de cette Église de l'Orient à l'Église catholique romaine, sous le pontificat de Paul V. Le volume dont nous nous occupons est d'un grand intérêt pour l'histoire du christianisme en Asie. Une analyse succincte des matières qu'il renferme, suffira pour constater l'importance d'un ouvrage qui, à une rareté incontestable, unit encore le mérite de rapporter des faits à peu près incon-

nus, quoiqu'ils aient eu lieu dans le seizième siècle et dans le dix-septième.

Cette œuvre est divisée en trois parties : *Prolegomena, Dissertatio, Appendix.* Les Prolégomènes se composent de cinq articles : De la nation des Chaldéens et de leur patriarche; Pour quels motifs cette dissertation a été écrite; Lettre du patriarche de Babylone au pape Paul V; Profession de foi du patriarche; Commentaire du P. Adam sur les moyens de concilier les articles de foi des Orientaux avec ceux de l'Église romaine. La Dissertation comprend vingt-quatre chapitres et un épilogue consacrés à l'histoire de Nestorius, à l'examen et à la réfutation de ses doctrines hérétiques que l'on retrouve développées dans la profession de foi du patriarche de Babylone. A la fin de cette deuxième partie, on lit une lettre du pape Eugène IV, datée de l'an 1439, sur la réunion de l'Église d'Orient à l'Église d'Occident. L'Appendice contient trois articles : une lettre de Paul V à Élie, patriarche de Babylone; un discours du P. Adam sur la foi catholique; un autre discours du même contre les hérétiques qui se sont séparés de l'Église romaine.

Les Chaldéens, subjugués par les Turcs et les Perses, habitent la Mésopotamie et s'étendent jusqu'aux confins des Indes-Orientales. Ils professent la religion chrétienne, mais gravement altérée par des erreurs qui les ont divisés; les uns sont jacobites, et les autres nestoriens. Le chef des nestoriens, patriarche de Babylone, habitoit le monastère de Moussoul bâti sur les ruines de Ninive. Il réunissoit sous sa juridiction tous les chrétiens de la Chaldée et de quelques contrées de l'Inde, lorsque, au seizième siècle, plusieurs habitants abjurèrent le nestorianisme et se détachèrent de son obédience. Ces nouveaux convertis députèrent au pape Jules III, un moine nommé Simon Sulacha, avec prière de l'ordonner patriarche. Il paroît que cette circonstance fit connoître pour la première fois dans l'Occident (vers 1553), l'existence du patriarchat de Babylone. Jules III s'empressa d'accorder à Simon Sulacha, le titre de patriarche des Assyriens orientaux, et celui-ci de retour en Mé-

sopotamie, fixa sa résidence dans la ville d'Amed, s'intitula patriarche d'Antioche quoiqu'il ne possédât point cette église, et ordonna des prêtres, des évêques et des archevêques. Les successeurs de Sulacha négligèrent bientôt de veiller au maintien des doctrines orthodoxes, et les chrétiens de cette obédience devinrent jacobites. Ce fut envain que l'an 1583, Grégoire XIII envoya un nonce apostolique dans ces contrées lointaines, pour essayer de reconcilier les jacobites avec le Saint-Siége. Le patriarche des Assyriens orientaux abandonna Amed et se retira sur les frontières de la Perse. Le patriarche de Babylone profita de l'exil volontaire de son rival pour ressaisir la suprématie qu'il a toujours conservée depuis cette époque.

L'an 1606, deux Chaldéens, l'un moine et l'autre laïque, assistèrent à la cérémonie du lavement des pieds par le pape Paul V. Le pape les fit instruire dans la religion catholique, et après leur abjuration, les renvoya en Chaldée chargés de présents pour le patriarche de Babylone; ils emportèrent aussi une copie des articles de foi reconnus par l'Église latine. Le patriarche de Babylone, vivement touché de la bienveillance du pape envers lui et envers ses coreligionnaires, résolut de lui envoyer une députation pour le remercier et le reconnoître comme chef de toute la chrétienté. Ces députés se mirent en route vers la fin de 1606; mais, attaqués et dépouillés par des brigands, ils furent obligés de revenir sur leurs pas. De nouveaux députés partirent en 1607, et, après avoir éprouvé de grandes traverses, ils arrivèrent à Rome : leur voyage n'eut aucun succès. Effrayés d'apprendre que le nom de Nestorius étoit en horreur parmi les catholiques, ils cédèrent à de perfides suggestions et arrachèrent plusieurs feuillets des livres qu'ils avoient apportés pour faire connoître les doctrines professées par les Chaldéens. On suspecta leur bonne foi, et ils revinrent dans leur patrie sans avoir rempli leur mission. Élie, patriarche de Babylone, décida alors qu'il n'enverroit qu'un légat chargé non seulement de reconnaître la suprématie du pape,

mais encore de rendre compte des articles de foi observés en Chaldée, et de solliciter la correction des erreurs qui pouvaient s'y être glissées. Le légat choisi par le patriarche fut Adam, archidiacre du siége patriarchal et archimandrite des moines de Chaldée. Il arriva à Rome en 1611, y séjourna pendant trois ans, et partit en avril ou mai 1614. Enfin, on apprit en 1616, que le patriarche de Babylone avoit réuni dans un synode tenu à Amed, les archevêques et les évêques de son obédience qui avaient décrété la réunion définitive du patriarchat à l'Église romaine.

Les faits que nous venons de raconter nous paraissent inédits. Le *Bulletin du Bibliophile* s'empresse donc de les enregistrer et d'offrir ainsi aux écrivains ecclésiastiques un curieux supplément à l'histoire du nestorianisme et des Églises de l'Orient.

Ap. B.

Portefeuille d'un Talon-Rouge, contenant des Anecdotes galantes et secrettes (sic) *de la Cour de France*. Paris, de l'imprimerie du comte de Paradès, l'an 178.., pet. in-8.

Voici, sans contredit, un des pamphlets les plus rares qui aient été publiés, à cette époque, contre la Cour de France. Il ne nous est, pour ainsi dire connu, que par la mention fort succincte qui en est faite par Manuel, dans sa *Police de Paris dévoilée* (tome I, p. 38). Il nous apprend que « toute « l'édition ou à peu près a été saisie, mise au dépôt de la Bas« tille et ensuite au pilon. » Un des exemplaires, pouvons-nous dire heureusement sauvé de cette destruction (1), est tombé

(1) Il s'en trouvoit un autre exemplaire dans le *Catalogue des Curiosités littéraires et historiques* des XVIII[e] et XIX[e] siècles, publié par M. P. Jannet, 1852, in-8. (N° 7, n° 6029, au prix de 14 fr.)

entre nos mains, et nous permet de faire connoître cette production ténébreuse, qui, sous les apparences d'une feinte modération, contient en germe la plupart des accusations odieuses qui frappèrent alors les femmes les plus distinguées par la naissance, l'esprit ou la beauté, et qui atteignirent jusqu'à la souveraine elle-même. Tout en observant à son égard quelques perfides ménagements, c'est surtout en faisant graviter autour d'elle les astres secondaires, que le libelliste ne la perd jamais de vue, depuis son arrivée en France, comme Dauphine, jusqu'à l'époque de la publication du pamphlet ; la forme anecdotique qu'il a adoptée lui permet de glisser, sous forme de récit, les aventures les plus suspectes, ou de pure imagination. Telle est, par exemple, la revue nominative critique que la reine passe, en plein bal, des dames de la Cour (pag. 14-18) : « Lorsqu'elle ne dansoit pas, elle étoit presque toujours en « pour-parler avec le comte d'Artois et l'archiduc son frère, « riant tous trois à gorge déployée, tantôt sur la figure bisarre « de celle-ci, tantôt sur l'ajustement gothique de celle-là ; sur « les prétentions de l'une, sur les gaucheries de l'autre. Toutes « passèrent en revue. La reine distingua parmi les femmes, les « *siècles*, les *collets-montés* et les *paquets*. On appeloit *siècles* « celles qui étoient sur l'âge ; les *collets-montés* étoient les « prudes qui font métier de dévotion et de médisance ; les « *paquets* étoient celles qui colportoient les nouvelles et les « empoisonnoient. »

Après toutes les insinuations peu bienveillantes du prétendu *Talon-Rouge* sur le compte de la souveraine, ne doit-on pas regarder comme ironique, en partie, ce jugement qu'il finit par en porter : « Sur le trône de France nous n'avons point eu, « depuis trois siècles de souveraine qui la vaille. Il défie depuis « cette époque d'en montrer une plus aimable qu'elle. » S'il a été donné à l'auteur du *Portefeuille* de vivre jusqu'à la fin de 1793, il aura pu se convaincre aussi qu'il n'en est point que ses malheurs et la grandeur sublime du caractère qu'elle sut déployer alors, aient élevée aussi haut dans l'estime de la postérité.

Il est bon de faire connoître aussi que les princes de la branche d'Orléans et surtout le duc de Chartres (Louis-Philippe Égalité) sont fort maltraités par le Talon-Rouge, ainsi que plusieurs ministres (Amelot, Sartine, etc.) et leurs subalternes.

Doit-on regretter beaucoup la perte presque totale de l'édition du *Portefeuille?* Les amateurs de ces sortes de pamphlets répondront affirmativement ; mais les possesseurs du petit nombre d'exemplaires échappés à la destruction exprimeront un sentiment contraire. J. L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Adam, drame anglo-normand du XIIe siècle, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours, par Victor Luzarche. *Tours*, 1854 ; in-8° de LXXVI et 102 pages.

Un manuscrit provenant de la famille de Lesdiguière, acheté à Toulouse en 1716, par les Moines de Marmoutier, manuscrit oublié depuis longtemps sur les rayons de la Bibliothèque communale de Tours, renferme le texte de cette composition dramatique, deux poèmes de Robert Wace, et plusieurs autres pièces. Ce volume est écrit en partie à la fin du douzième siècle, en partie au commencement du treizième.

Le drame que publie M. V. Luzarche doit exciter un vif intérêt. En effet, c'est l'un des textes français les plus anciens, c'est l'une des meilleures pièces du moyen-âge. Rien n'est plus curieux que la mise en scène qui accompagne toutes les circonstances de ce drame, et qui est elle-même précédée, sous le titre de : *Ordo representacionis Ade*, par une instruction générale non seulement sur les décorations du théâtre et sur le costume des acteurs, mais encore sur le maintien, sur les gestes des

personnages, et sur la manière dont ils doivent déclamer leurs rôles. Aucun manuscrit de cette époque reculée n'avoit encore fourni des renseignements aussi complets sur l'enfance de notre théâtre.

Ce poème dramatique est aussi fort remarquable par les qualités du style et par la concision du dialogue.

A l'appui de notre opinion, nous reproduirons l'instruction préliminaire et la première scène du drame.

Ordo representacionis Ade.

Constituatur paradisus loco eminenciori; circumponantur cortine et panni serici, ea altitudine ut persone que in paradiso fuerint possint videri sursum ab humeris. Sernantur odoriferi flores et frondes; sint in eo diverse arbores et fructus in eis dependentes, ut amenissimus locus videratur. Tunc veniat Salvator indutus dalmatica; et statuantur choram eo Adam (et) Eva. Adam indutus sit tunica rubea, Eva vero muliebri vestimento albo, peplo serico albo, et stent ambo coram Figura (1); Adam tamen propius, vultu composito, Eva vero parum demissiori; et sit ipse Adam bene instructus quando respondere debeat, ne ad respondendum nimis sit velox aut nimis tardus. Nec solum ipse; sed omnes persone sint, instruantur ut composite loquantur, et gestum faciant convenientem rei de qua loquuntur; et, in rhithmis, nec sillabam addant nec demant, sed omnes firmiter pronuncient, et dicantur seriatim que dicenda sunt. Quicunque nominarunt paradisum, respicia(n)t eum et manu demonstre(nt). Tunc incipiat lectio : « *In principio creavit Deus* « *celum et terram* »... Qua finita, corus cantet : R. « *Formavit* « *igitur Dominus*... « Quo finito, dicat figura :

« Adam. » Qui respondeat : « Sire. »

Figura.

Adam.

(1) *Figura* ; dans tout le cours de la pièce, ce mot désigne le personnage de Dieu.

Adam.

Sire.

Figura.

Fourmé te ai
De limo terre.

Adam.

Ben le sai.

Figura.

Je te ai fourmé à mun semblant,
A ma image ne t'ai feit de terre.
Ne moi devez jà mais mover guere.

Adam.

N'en frai-ge, mais te crerrai;
Mun creatur obe(i)rai.

Figura.

Je t'ai duné bon cumpainun :
Ce est ta femme, Eva a noun ;
Ce est ta femme e tun pareil.
Tu le devez estre ben fiel.
Tu aime lui, e ele ame tei,
Si serez ben ambedui de moi.
Ele soit a tun comandement,
E vus ambedeus à mun talent.
De ta coste l'ai fourmée,
N'es pas estrange, de tei est née.
Jo la plasmai de ton cors ;
De tei eissit, non pas de fors.

Tu la governe par raison;
N'ait entre vus jà tençon,
Mais grant amor, grand conservage:
Tel soit la lei de manage (1).

(*Ad Evam*).

A tei parlerai, Evain.
Ço garde tu, ne l' tenez en vain.
Si vos faire ma volenté,
En ton cors garderas bonté.
Moi aim, e honor ton creator;
Et moi reconnuis à Seignor;
A moi servir met ton porpens,
Tut ta force e tot tun sens.
Adam aime, e lui tien chier:
Il est marid e tu sa mullier;
A lui soies tot tens incline,
Ne n'issir de sa discipline;
Lui serf e aim par bon corage,
Car ço est droiz de manage.
Se tu le fais bon adjutoire,
Jo te mettrai od lui en gloire.

Eva.

Jo l' frai, Sire, à ton plaisir,
Jà n'en voldrai de rien issir;
Toi conustrai à Seignor,
Lui à paraille e a forzor
Jo lui serrai tot tens feel;
De moi aura bon conseil;

(1) Est-ce *manage* ou *mariage* qu'il faut lire ici et quatorze vers plus bas ?

Le ton pleisir, le ton servise
Frai, Sire, en tote guise.

Ce manuscrit, moitié françois moitié latin, nous offre un specimen de la langue latine à son déclin, et de la langue françoise à sa naissance. Nous terminerons cette Notice en citant encore un passage de ce drame :

« Tunc exurget quidam de Sinagoga, disputans cum Ysaiam, et dicet ei :

Judeus.

Ore, me respon, sire Ysaias.
Est-ço fable ou prophecie,
Que est iço que tu as dit ?
Truvas-le-tu ? où est escrit ?
Tu as dormi, tu le sonjas,
Est-ço à certes ou à gas ?

Isaias.

Ço n'est pas fable, ainz est tut voir.

Judeus.

Ore le nus faites donches veer.

Isaias.

Ço que ai dit est prophecie.

Judeus.

En livre est escrit ?

Isaias.

Oïl, de vie.
Ne l'sonjai pas, ainz l'ai véu.

Judeus.

E tu coment?

Isaias.

Par Deu vertu.

Judaeus.

Tu me sembles vieil redoté.

Nous devons ajouter que M. Paul Lacroix (le Bibliophile Jacob) est le premier qui ait révélé l'existence du poème dramatique d'*Adam* ; il en a cité plusieurs passages dans le *Bulletin de l'Alliance des Arts*, année 1847, et il invitoit alors M. Magnin à publier cet ancien monument de la langue françoise.

AP. B.

— Les bibliophiles connoissent à peine l'existence d'un établissement particulier qui porte le nom de COLLÉGE HÉRALDIQUE. Il serait difficile cependant de trouver en France une collection historique aussi importante en livres et en manuscrits. La bibliothèque et les archives du Collége héraldique occupent une partie de l'ancien hôtel de Gesvres, rue Monsigny, 6, et l'on admire dans ce spacieux appartement deux magnifiques salons aux boiseries sculptées et dorées dans le style du XVIIe siècle.

La bibliothèque renferme tous les grands ouvrages relatifs à la géographie, à la chronologie, à la biographie, à la diplomatique, à l'histoire générale de la France et surtout à celle des provinces ; les armoriaux les plus rares, depuis Palliot jusqu'à Grandmaisons ; les maintenues de noblesse et les nobiliaires des diverses provinces ; une série de livres sur le blason ; de grandes collections telles que les *États de la France*, les *Almanachs*

royaux, le *Recueil de pièces sur les départements*, 80 vol. in-4, provenant du cabinet de M. Fortia d'Urban, etc. Cette bibliothèque, si riche pour la France, ne l'est pas moins pour les pays étrangers. La Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, etc., y sont représentés par une foule d'armoriaux, de nobiliaires et d'ouvrages historiques, imprimés ou manuscrits. Nous citerons seulement l'*histoire de la maison royale de Portugal, par H.-G. de Souza, 20 vol. pet. in-fol.* Les manuscrits sont nombreux, et plusieurs paroissent être uniques. On remarque les armoriaux manuscrits de la Normandie, du Limousin, de la Champagne, de la Franche-Comté, de la Bretagne, de l'Anjou, etc.; le dictionnaire généalogique du Dauphiné, par Guy Allard ; les preuves de Malte pour les langues de France, d'Aquitaine, de Champagne et de Provence ; l'histoire généalogique des conseillers au parlement, à la chambre des comptes, etc, etc.

Les archives du Collége héraldique ont été primitivement formées par la réunion des fonds La Chesnaye-des-Bois, Saint-Allais, de Courcelles, Lacroix et des archives du tribunal des Maréchaux de France. Puis, elles se sont accrues par des acquisitions successives qui ne se sont jamais ralenties. Le nombre des pièces originales dépasse deux cent mille, et beaucoup d'entre elles, remontant à une époque fort reculée, appartiennent à l'histoire de France, aussi bien qu'à l'histoire des familles. N'oublions pas une rare collection de montres et revues, des manuscrits importants pour les ordres religieux et militaires, et sept cents boîtes renfermant des dossiers rangés par ordre alphabétique et composés de titres originaux pour l'histoire généalogique des familles françaises.

Une si vaste collection de livres et de manuscrits précieux devoit être notée dans le Bulletin du Bibliophile. C'est M. le comte de Givodan qui est seul propriétaire de ce bel établissement. La dernière publication faite sous sa direction est le 5e volume du *Livre d'or de la noblesse européenne*, et, si nous sommes bien informés, le 6e volume est sous presse.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

MARS. — 1855.

46. Amor corriero, letterato divertimento. (*Monaco*), *Giov. Jæcklino*, 1668; in-4, fig. mar. r. tr. d...... 18—»

Recueil de lettres d'amour écrites à des êtres imaginaires pour l'amusement d'une princesse de Bavière. Quelques-unes sont en chiffres. Il y a une figure remplie de rébus.

47. Baraton. Poésies diverses, contenant des contes choisis, bons mots, traits d'histoire, épigrammes et sonnets. *Paris*, 1705; pet. in-12, v. br............. 9—»

M. Baraton, qui, je ne sais pourquoi, n'est cité par aucune biographie, est un imitateur de La Fontaine, dont il fait un éloge mérité dans sa préface. Les contes de Baraton, qui ne sont le plus souvent que des anecdotes ou même des bons mots rimés, ont de la naïveté, et le petit nombre de sujets grivois qu'il a traités le sont avec autant de décence que ces sujets peuvent le comporter. Baraton est au moins l'égal de beaucoup de conteurs plus connus, s'il ne leur est même supérieur. (*Viollet le Duc, bibliothèque poëtique.*)

48. Bigotii (*Gulielmi*) Lavallensis somnium, ad Gul. Bellaium Langæum Mæcænatem suum, in quo cum alia, tum imperatoris Caroli describitur ab regno Galliæ depulsio; ejusdem explanatrix somnii epistola; ejusdem Catoptron, et alia quædam poematia cusa

prius inemendatius. *Paris, P. Roffet*, 1537; pet. in-8, mar. r., fil. tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*)..... 65—»

Guillaume Bigot, né en 1502, à Laval (Maine), poète français et latin, fut l'un des plus savants hommes de son siècle. Il suivit en Allemagne du Bellay de Langey, à qui il dédia le *Somnium*. En 1535, il professoit la philosophie à l'université de Tubingue. En 1536, il faisoit imprimer son poëme latin, intitulé *Catoptron*, avec quelques autres pièces, à Bâle, où il s'étoit réfugié pour se soustraire aux persécutions des disciples de Melanchton, dont il avoit combattu le système. De là il revint en France, où on lui avait promis une chaire qu'il n'obtint pas. Il profita de son séjour à Paris, pour faire imprimer le *Somnium*, auquel il ajouta le *Catoptron* et des *Epigrammes latines* qui avoient été déjà publiées à Bâle, mais incorrectement. Enfin, il accepta une chaire à l'université de Nîmes; mais sa femme, qu'il avait laissé à Toulouse, se conduisit mal, et le complice de ses désordres ayant été mutilé, Bigot fut accusé d'être l'instigateur de ce crime. On le mit en prison; cette malheureuse affaire n'étoit pas terminée en 1549. L'issue en est inconnue, ainsi que l'époque de la mort de Bigot.

Ce livre rare, non décrit par les bibliographes, a échappé aux recherches de M. Haureau, qui a consacré à Guillaume Bigot une étude biographique dans son intéressante *Histoire littéraire du Maine*. L'auteur de cet ouvrage ne le cite que d'après l'indication inexacte du père Lelong.

49. Boccaccio. Il Decamerone di M. Giovanni Boccaccio. *Firenze, per i Heredi di Philippo di Giunta*, 1527. (*Venezia*, 1729); in-4, v.................. 60—»

« Je crois cet exemplaire en grand papier. Relié et rogné, il conserve en hauteur 242 millimètres et 175 en largeur; mais une recommandation bien plus réelle, est qu'il a été avec grand soin collationné en entier sur le manuscrit d'Amaretto Mannelli, dont toutes les innombrables différences sont nettement rapportées sur les marges, et ce long travail est attesté par Ant. Biscioni, Prefetto regio della Laurentiana, lequel certificat est authentiqué par un notaire de Florence, dont la signature est suivie de la légalisation de l'évêque de Florence, du 16 juillet 1753. Une lettre du même Biscioni, de 1754, autographe et signée, forme une seconde garantie de l'écriture du certificat. » (*Note jointe à l'exemplaire.*)

50. Caceres. Antonii Caceris Patieci hispani in haeresiarchas orationes quatuor. *Romæ, ap. Julium Accoltum*, 1570; 1 vol. in-4, mar. r., fil., tr. dor. (*Armes du pape Pie V*)......................... 250—»

Belle et ancienne reliure du temps, dont les plats sont ornés de fleurs de lys florentines. Exemplaire d'*hommage* au pape Pie V; volume fort rare et non cité.

Les deux derniers discours sont adressés aux princes et au peuple de l'Allemagne. L'auteur les engage vivement à éteindre les dissensions intestines suscitées dans leur patrie par les hérétiques, à abandonner les doctrines perverses de Luther, et à défendre l'Eglise romaine dont ils sont les soutiens naturels.

Les deux premiers discours ne sont point adressés au roi Charles IX, mais à la reine-mère, Catherine de Médicis, et aux grands du royaume, par le motif suivant, énoncé dans l'épître dédicatoire au cardinal François Pacheco : *Enimuero quia cùm hæc cœpi scribere, regem pro certo audiueram vix dum agere duodecimum annum, neque reipublicæ gerendæ curâ pro ætate tenellâ tunc temporis occupari.*

Le deuxième discours n'est qu'une longue réfutation des maximes de Luther; mais le premier, écrit probablement après le massacre de Vassy, et pendant les horreurs de la guerre civile de 1562, est une violente provocation à la destruction des luthériens et des calvinistes. Il faut suivre, dit Caceres Pacheco, l'exemple du roi d'Espagne, Philippe II, qui emploie, sans merci, le fer et le feu pour anéantir l'hérésie dans ses états.

Le livre tout entier appartient à l'histoire générale des sanglantes querelles religieuses du XVIe siècle. Toutefois, le premier discours se rattache plus particulièrement à l'histoire de France, et semble être l'un des prologues de la Saint-Barthélemy. En effet, composé en 1562 par un auteur espagnol et imprimé en 1570, il vient corroborer ce passage d'un historien françois : « Voyage du roi Charles IX (mai 1565). — C'est dans le cours de « ce voyage que Catherine eut à Bayonne une entrevue avec sa fille « Isabelle, reine d'Espagne, et le duc d'Albe, principal ministre de Phi« lippe II. Le duc l'exhorta vivement à imiter son gendre dans son ardeur « à poursuivre l'hérésie, et l'on assure que de l'entrevue de Bayonne datent « les projets de massacre qui s'accomplirent à la Saint-Barthélemy. »

51. DARCII (*Joannis*) Venusini canes, recens in lucem æditi. Item espistola Deidamiæ ad Achillem cum aliquot epigrammatis. *Parisiis, ap. Simonem Colinæum,* 1543; pet. in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Thompson*). 28—»

Ce poète latin moderne n'est point cité par les bibliographes; cependant le nom de l'imprimeur auroit dû sauver de l'oubli le nom de l'auteur et son ouvrage. On a beaucoup écrit sur les Estienne, et c'est à peine si l'on parle de Simon de Colines, à qui cette famille doit une partie de son illustration.

Simon de Colines exerça d'abord l'imprimerie à Meaux, où il publia, en 1521, les *Commentaires de Jacq. Lefèvre sur les Evangiles.* Bientôt après il s'établit à Paris; car on connait deux ouvrages imprimés par lui, dans cette ville, en 1521. C'est vers la même époque qu'il épousa la veuve Henri Estienne. Il fut alors appelé à diriger cette célèbre imprimerie : Il s'associa François Estienne, fils aîné de Henri, instruisit dans son art Robert Estienne, frère de François, l'auteur de *Thesaurus linguæ latinæ* ,

et publia sous son nom ou sous celui de son associé une grande quantité de livres dont on trouve la liste dans les *Annales typographiques* de Maittaire, et dans le catalogue imprimé par Robert Estienne, sous ce titre : *Libri venales in bibliopolio Roberti Stephani, tum ab Henrico patre, tum à Simone Colinæo ejus vitrico excusi.*

Simon de Colines introduisit en France le caractère italique dont Alde Manuce est l'inventeur. C'est avec ces caractères que sont imprimées les poésies latines de J. Darcius ; seulement, les notes marginales sont en petit romain. L'impression de ce volume rivalise de netteté avec les autres éditions grecques, latines et françoises, publiées par Simon de Colines. Ces diverses éditions sont fort recherchées par certains amateurs qui reconnoissent que cet imprimeur est l'un des membres les plus distingués de la pléiade des Estienne. Cette opinion est la nôtre : une collection de belles éditions est incomplète à nos yeux, dès qu'elle ne renferme pas au moins un volume imprimé par Simon de Colines.

52. CAPITOLO DEL GIOCO della Primiera, col comento di messer Pietro Paulo da san Chirico. *Venetiis, Bern. de Bindonis*, 1534, in-8, m. r., fil. tr. dor. (*Kælher*). 28—»

Livre singulier, dans lequel à propos d'un *Capitolo* sur la *Primiera*, jeu qui est fort en vogue encore de nos jours en Italie, on parle des échecs et de beaucoup d'autres jeux, tels que le *Sbaraglino*, les tarots, la *Ronfa*, la *Bassetta*, etc., etc., et l'on raconte une foule d'anecdotes curieuses relatives à divers personnages célèbres de l'Italie. On attribue cette pièce facétieuse à Berni.

53. DACHI (*Aug.*). de variis loquendi figuris libellus ysagogicus. *Coloniæ, Ulricus Zell, sine anno sed circa* 1470; in-4, mar. vert, tr. dor. 35—»

Exemplaire très bien conservé d'un livre fort rare, composé de 24 feuillets (27 lignes par page), et décrit par M. Brunet. (*Manuel*, t. II, page 24.)

54. Documents historiques relatifs à l'Histoire de France, tirés des archives de la ville de Strasbourg, par Ant. de Kentzinger. *Strasbourg*, 1818 et 1819; 2 vol. in-8, br. . . . . 16—»

Lettres et pièces originales de François Ier, Henri II, François de Guise, Fr. de Coligny, Louis de Bourbon, prince de Condé, Charles IX, lettre de Henri de Bourbon, prince de Condé, Henri IV, J. Bongars, Catherine de Bourbon, lettre de Louis XIII, cardinal de La Valette, de Chavigni, du duc d'Orléans au prince de Condé, Louis XIV, etc., etc.

55. Giunta fatta al ragionamento degli articoli et de verbi, di P. Bembo. *Modona, Heredi di Gadaldino*, 1563; in-4, mar. r., tr. dor.................... 25—»

Cette édition originale d'un des ouvrages les plus savants de L. Castelvetro, est rare.

56. Le Grand Miroir des Reformez, sous l'Histoire tragique de Dorimène. *Genève*, 1673; 1 vol. pet. in-8, figures gravées sur cuivre, veau marb....... 36—»

Très-rare et curieux volume. L'auteur déclare, dans sa préface, que ce roman est historique : « Asseurez-vous aussy qu'il ne paroist au monde « que depuis l'an 1673, quoy qu'imprimé de vielle datte, les exemplaires « en ayant esté detenus dans un coffre jusqu'à la mort de notre inquisi- « teur, lequel les vouloit supprimer, s'estant imaginé que ce liure feroit « plus de tort que d'honneur à nostre réforme. Jugez-en, cher lecteur, « après l'avoir leu en patience de son stil, qui ne peut estre fort mignon, « puisqu'il est de Genève, où l'on ne fait pas si bien la révérence à la « françoise qu'à la suisse et à la savoyarde. »

C'est, en effet, une violente satire des calvinistes et de leurs doctrines; à la suite de l'*Histoire de Dorimène*, on lit l'*Histoire de Benjamin, fils de Dorimène*, celle de *Polexandre, fils de Benjamin*, et les *Amoureuses aventures de Saladin, fils de Polexandre*. Les Aventures de Saladin occupent plus des deux tiers du volume; mais elles sont entre-coupées d'épisodes, tels que l'*Histoire de la bergère Magdelon; — d'Uranie, demoiselle espagnole; — du Chevalier de la Magdelene*; et les *Aventures facétieuses de Palaimont*. Ce roman, s'il est réellement historique, contient les aventures d'une famille, depuis la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon, jusqu'au milieu du XVII[e] siècle.

57. Gyges gallus, Petro Firmiano authore. *Paris, D. Thierry*, 1659; pet. in-12, tit. gr. vél....... 20—»

L'auteur de ce livre est le P. Zacharie, capucin de Lisieux; ceci est prouvé par l'*approbation* qui commence ainsi : « Nos infra scripti......, « Reverendi patris Zachariæ, capucini Lexoviensis *Gygen cum somniis* « *sapientis* sub nomine Petri Firmiani editum, accuratè legimus; » et par l'extrait du privilége placé en tête de la traduction française, édit. de 1663, qui contient ces mots : « Par grâce et privilége du Roi....., il est permis au « R. P. Zacharie de Lisieux, prédicateur capucin, de faire imprimer...... le « livre par lui composé, intitulé *Gyges gallus*. »

Le titre gravé ne donne aucune indication de lieu, d'imprimeur, ni d'année; mais on lit à la fin du volume : *Parisiis, apud viduam et Dionysium Thierry*, etc., 1659.

« Cette fiction, où l'auteur suppose que, devenu possesseur du fameux « anneau de Gygès, il en profite pour pénétrer dans l'intérieur des maisons « et décrire ce qu'il y voit, prouve que l'idée du *Diable boiteux*, de Lesage, « n'est pas neuve. Pour connoître ce qu'en dit l'abbé Coupé, qui place « Gygès au-dessus de l'ouvrage françois, voir la *Bibliothèque des Romans*, « décembre 1779 et février 1780. Ce livre a été souvent réimprimé, 1660, « in-4 et in-8. — *Ratisbonne*, 1686, in-8. Traduit en françois par le P. An- « toine de Paris, en 1663, in-12. »

(De Manne, *Nouv. rec. d'ouvrages anonymes*.)

58. Gyges (le) gallus de P. Firmian, traduit par le P. Antoine de Paris, prédicateur capucin. *Paris*, *D. Thierry*, 1663 ; 1 vol. in-12, tit. gr., rel.... 20—»

Cette traduction ne manque pas d'élégance et reproduit fidèlement le texte latin. Parmi les différents chapitres de ce roman de mœurs, nous avons remarqué les *Sangsues*, les *Tables cruelles*, *la Pierre de touche des Juges*, *la Bibliothèque d'un riche*, *la Chasse aux princes*, *les Funérailles de la vertu*, *le Malade sans maladie*, *les Hommes femmes*, *la Jeune vieille*, etc.

La traducteur a dédié son livre à Dreux d'Aubray, comte d'Offemont, lieutenant civil de la ville de Paris ; on sait qu'il fut le malheureux père de la marquise de Brinvilliers. Nous citerons un passage de cette dédicace : « Ne voilez pas par humilité,..... cette haute piété qui vous fait chrétien « sans bassesse, et vertueux sans faste, dont l'éclat même brille sur le « front de Monsieur votre fils, *et de Mademoiselle votre fille*, qu'on peut dire « les portraits les mieux tirés des vertus de Monsieur leur père, l'un par « sa sagesse sur les fleurs de lis, *et l'autre par les actions de sa sainte* « *vie*. » Si le P. Antoine a vécu jusqu'en 1676, il a dû regretter amèrement cet éloge pompeux des vertus de la Brinvilliers.

59. L'Anglois (*Pierre*). Discours des hiéroglyphes aegytiens, emblemes, devises, etc. *Paris*, 1584 ; in-4 vél. fil. tr. dor............................... 36—»

Voir sur ce livre l'*Analecta-Biblion*, page 105 de la présente livraison.

60. Lossius. Historia passionis, mortis, sepulturae et resurrectionis Jesu Christi, interrogationibus et objectionibus explicata : et iconibus artificiosè expressa. In gratiam et usum scholarum puerilium, etc. Lucâ Lossio Luneburgensi autore. Eadem carmine eleg. reddita per Jo. Lon. Fil. *Francof.*, *apud Chr. Egenolphum*, 1552. — Evangelia quae consueto more dominicis et

aliis festis diebus in ecclesiâ leguntur, heroico carmine à Georgio Aemilio M. reddita, cum imaginibus artificiosè sculptis. *Coloniæ*, 1554; 1 vol. in-8, mar. r., tr. dor. *Jansén*. (*Capé*)...................... 75—»

L'ouvrage de L. Lossius est ainsi divisé : *De passione in quatuor actus; de sepulturâ; de resurrectione*. Chacun des actes se compose d'un sommaire en vers latins, d'un récit extrait des Evangiles, suivi de questions et d'objections avec les réponses. Ce livre de 53 feuillets, est orné de 32 figures sur bois imprimées dans le texte. La dix-neuvième, représentant la scène de l'*Ecce Homo*, est répétée sur le titre. On distingue aisément deux séries de figures, dont l'une renferme 20 gravures fort nettes, de 7 cent. de large sur 6 cent. de haut; l'autre contient 12 gravures de 5 cent. de large sur 8 cent. 1/2 de haut : celles-ci sont l'œuvre d'un artiste moins habile.

Les *Evangiles* traduits en vers latins, par G. Aemilius, et divisés en trois parties : *Evangelia hyemalia; — Aestivalia; — Festivalia;* sont ornés de 77 gravures d'un bon style.

Les deux ouvrages réunis dans ce volume, sont très-rares, ne sont point cités par les bibliographes, et se recommandent à l'attention des amateurs par de nombreuses gravures qui ne manquent ni d'intérêt, ni d'élégance.

61. Lysiae atheniensis orationes duae, latinitate donatæ (A. J. Vitali), *Romæ*, *Mazochius*, 1515; in-4, mar. rouge, tr. dor................................. 18—»

Ce volume, imprimé en lettres rondes, contient à la fin une vie de Lysias et un distique latin à sa louange.

62. Monti (*Vincenzo*). Proposta di alcune correzioni ed aggiunti al vocabolario della Crusca. *Milano*, *regia stamperia*, 1817-1824; 3 vol. grand in-8, veau ant., fil. (*Thouvenin*)......................... 28—»

Ouvrage célèbre dont l'apparition fut le signal d'une lutte animée entre les Toscans et les Lombards. Ce livre, qui doit être lu et médité par tous ceux qui veulent étudier à fond la langue italienne, n'a d'autres défauts que d'être rédigé dans des vues systématiquement hostiles à l'Académie de la Crusca. Monti, qui s'y est montré si habile philologue, n'auroit pas dû méconnoître les immenses services rendus à la langue italienne par les auteurs du *Vocabolario*.

63. Munteri (*Theoph. Ludolph.*) Parerga historico philologica. *Gottingae*, 1749; in-8, fig., bas....... 18—»

I. De Herculaneo. — II. De puerorum apud veteres Germanos educatione. — III. De petalismo. — IV. De ara Lugdunensi. — V. Card. Quirini de Her-

culaneo epistola obseruationes passim adjecit Munter. — VI. De musa a, poetis implorari quondam solita.

64. OBSOPOEUS (*Vincentius*) de arte bibendi; theses inaugurales de virginibus; *Lugduni Batavor.*, 1754; petit in-12, d.-rel. mar. NON ROGNÉ.............. 18 — »

Ce volume contient encore les dissertations suivantes : *Matthaeus Delio de arte jocandi. — Nicodemi Frischlini in ebrietatem elegia — de peditu, ejusque speciebus — de Jure potandi disputatio — de cucurbitiane disputatio feudalis — Bonus mulier sive de mulieribus — de osculis jucunda dissertatio — de jure et natura pennalium disputatio — floja cortum versicale.*

65. ORATIONES ALIQUOT ELEGANTES, à variis variarum ciuitatum imperio veneto subjectarum legatis pronuntiatae: quibus Venetis Ducibus recens creatis gratulantur. *Parisiis, apud Aegid. Maugier*, 1579; in-16 vél.. 18—»

Ce petit volume fort rare est dédié à Arnault Sorbin, et renferme douze harangues traduites de l'italien en latin par Charles Garnier. Ces harangues furent prononcées lors de l'avènement au pouvoir des doges Nic. Trono (1471), Nic. Marcel (1473), Léon Loredano (1501), Franç. Donat (1545), Ant. Trévisan (1553), Fr. Venier (1554), et Jér. Priolo (1559). Le traducteur et son livre ont été complétement oubliés par les bibliographes.

66. OVIDII Metamorphoses, argumentis quidem soluta oratione, enarrationibus autem et allegoriis elegiaco versu accuratissimè expositae, summaque diligentia ac studio illustratae per Joan. Sprengium. *Parisiis, Hier. de Marnef*, 1583; in-16, parch., (mouillé)... 15 — »

« Unà cum artificiosis picturis præcipuas historias aptè repræsentantibus. » (173 figures gravées sur bois.)

Dans le même volume se trouve relié : FABULARUM OVIDII INTERPRETATIO *tradita in academia Regiomontana a Georgio Sabino.* Parisius, Carolus Rogerius. 1579—1580.

67. PENON. Hymnus angelicus, sive doctoris angelici summæ theologicæ rhythmica synopsis. — Quæstiones 612; articuli 3120, auct. fr. Franc. Penon, ord. prædicatorum strictioris observantiæ. *Paris., ap. Dion. Moreau*, 1651; pet. in-12, front. gr., vign., mar. r., fil., tr. d. (*anc. rel.*) belle condition.................. 18—»

Le but de l'auteur est de fixer dans la mémoire, à l'aide de vers artificiels, les 612 questions et les 3120 articles de la *Somme* de saint Thomas.

L'Hymne angélique, divisée en cinq *Cantiques*, renferme 2964 vers latins formant 1328 strophes. Les deux premiers vers de chaque strophe sont de huit syllabes et riment ensemble; le troisième vers, de sept syllabes, rime avec le troisième vers de la strophe suivante. Les marges contiennent le sommaire des *Questions*, leur chiffre d'ordre et le nombre des articles dont elle se composent. Les vers, eux-mêmes, sont hérissés de chiffres qui rappellent les divers articles de la *Somme*. Ce livre a dû être fort recherché, autrefois, par les théologiens; il nous paroît encore précieux aujourd'hui, par la beauté de l'impression et du frontispice gravé par Van Meulen, ainsi que par l'étrangeté du travail stérile auquel s'est livré le fr. Fr. Penon.

68. Perpetua crux sive passio Jesu Christi a punctio incarnationis ad extremum vitae; iconibus quadragenis explicata. *Antverpiae*, 1649; pet. in-12 vél. gauf. 48—»

Accompagné de quarante figures ou tableaux d'une composition et d'une exécution des plus remarquables. — Sallaert ou Sallarte, peintre flamand contemporain de Rubens, qu'il a aidé dans ses travaux, a dessiné les figures de ce volume très-rare.

69. Petronius. Satyricon Petronii arbitri longè quam antea tersius et emendatius, accesserunt Jani Douzae praecidanea et Joan. Richardi notae. Sulpitiae satyra de edicto Domitiani et in eam Schediasma Jani Douzae. *Lutetiae-Parisior.*, 1585; in-8, veau fauve... 36—»

On a relié dans le même volume:

Anecdoton ex Petronii arbitri satyrico fragmentum; praefixo judicio de styli ratione ipsius, cum conjecturis J. Caii Tilebomoni (Jac. Mentelii), *Lutetiae Parisior*, 1664; — Hadr. Valesii et Joh. Chrisphori Wagenseilii de cena trimalcionis nuper sub Petronii nomine vulgata dissertationes. *Lut. Parisior*, 1666; — Marini statilei traguriensis responsio ad Christoph. Wagenseilii et Had. Valerii dissertationes de traguriensi Petronii fragmento. *Parisiis*, *Ed. Martini*, 1666.

Ces dissertations sont réunies au *Petrone* dans une bonne reliure de Boyet.

70. Titi Petronii Arbitri, equitis romani, satyricon : cum fragmentis Albæ Græcæ recuperatis ann. 1688. Nuuc demùm integrum. *Roterod.*, *typis Regneri Leers*, 1693 ; 1 vol. in-12........................ 10—»

On sait que l'ouvrage de Pétrone n'est pas parvenu jusqu'à nous dans son intégrité. J. Lucius en découvrit un fragment considérable à Trau, en Dalmatie (1663). François Nodot, commissaire des vivres sous Louis XIV, supposa qu'en 1688, un officier françois au service de l'Autriche avoit trouvé à Belgrade, un nouveau fragment du *Satyricon* ; il ajouta qu'il avoit obtenu l'autorisation d'en prendre copie, et il l'intercala dans une édition latine de Pétrone, qu'il publia en 1693 (Paris, in-8, et Rotterdam, in-12), une seconde édition eut lieu à Paris, l'année suivante, avec la traduction françoise.

L'exemplaire de l'édit. de Rotterdam, qui fait le sujet de cette note, contient une lettre de Nodot à Fr. Charpentier, alors président de l'Académie françoise, dans laquelle il donne des détails spécieux sur sa *précieuse* découverte ; une lettre de Fr. Charpentier à Nodot, qui prouve que cet académicien reconnoissoit l'authenticité de ces fragments. Cette opinion fut suivie par d'autres savants ; mais les plus célèbres critiques de l'époque signalèrent dans ces fragments une foule de gallicismes et d'expressions barbares qui en dénotent la fausseté.

71. Pétrone. Observations sur le Pétrone trouvé à Belgrade en 1688, et imprimé à Paris en 1693 ; avec une lettre sur l'ouvrage et la personne de Pétrone (par Brugière de Barante). *Paris*, 1694 ; 1 vol. in-12, mar. viol., tr. dor. *Janséniste* (*Duru*). Rare.............. 30—»

Dans cette critique, Brugière de Barante, sous le pseudonyme de Georges Pelissier, relève les fautes de tout genre qui prouvent évidemment que les fragments attribués à Pétrone par Fr. Nodot, sont complétement apocryphes. Nodot répliqua par la *Contre-Critique de Pétrone. Paris*, 1700, in-12 ; mais sa justification ne fut point favorablement accueillie, et il a toujours été considéré comme le seul auteur de ces fragments. On peut consulter sur cette polémique l'*Histoire littéraire de la France* (t. 1er), par Dom Rivet.

72. Philalethes, *s. l. n. d.* in-4 goth. de 16 ff. 36—»

Voir sur cet opuscule l'*Analecta-Biblion*, page 102 de la présente livraison.

73. Pius. Præfationes gymnasticæ Jo. Baptistæ Pii bononiensis, alliique varii sermones, *Bononiæ*, *Bened. Hectoris*, 1552 ; in-4, mar. r. tr. dor........... 18—»

74. Prédication (de la). *S. l. n. d.*; in-12, v. marb. 10 — »

Cet ouvrage est de l'abbé Coyer, né à Baume-les-Dames en Franche-Comté en 1707, et mort à Paris en 1782. La police en fit saisir toute l'édition lors de sa publication, et on n'en put se procurer d'exemplaire qu'après la mise en vente de plusieurs réponses qui y ont été faites par ordre du gouvernement. » Extrait d'une note manuscrite de l'époque, jointe à l'exemplaire.

75. Recueil curieux et édifiant sur les cloches de l'église, avec les cérémonies de leur bénédiction (par Dom Remi Carré). *Cologne*, 1757; in-12, v. marb....... 6 — »

«A l'occasion de la cérémonie qui fut faite à Paris le 3 juin 1756 à l'abbaye de Penthemont, sous le gouvernement de madame de Béthisy, en présence et aux noms de M. le Dauphin et de madame Adélaïde de France, et le 14 septembre suivant à l'Abbaye-aux-Bois sous le gouvernement de madame de Mornai en présence de Monseign. le prince de Condé.»

76. Recueils de curieux traités de médecine, en 1 vol. pet. in-8, v. f. *(Derome)*.................. 18 — »

Savoir : Enchiridion de Trophime Serrier, médecin ordinaire du roy; diuisé en trois liures : le premier contenant les cinq parties de la médecine, selon la Doctrine de Gallien et de Paracelse. Le second, les Opérations chirurgicales, opinions curieuses sur les causes, et siége du cancer et de la goutte, par la supposition des semences. Le troisième, la Chimie naturelle, modèle de l'artificielle. *Lyon, J. Pavlhe*, 1664. — Quæstio medico-chirurgica (Dissertatio de Vulneribus) proposita ab illustriss. Viro D. D. Petro Chirac et Ant. de Jussieu. *Monspelii, Pech*, 1707. — Quæstio medica eaque therapeutica (an in febribus intermitentibus usus kinækinæ, præmissis phlebotamiâ et purgatione, sit efficacior), propos. ab. illustriss. viro D. D. Joan. Bezac et J. Steph.-Dan. Deshayons. *Monspelii, Pech*, 1718. — Quæstio medica (an à parciori victus mentis et corporis sanitas) propos. ab illustriss. D.-D.-J.-B. Gastaldy et P. Combet de Mours. *Avenione*, 1728. — Dissertation de M. Belloste, D. M., sur ses pilules mercurielles (entièrement gravée).

77. Recueil de pièces biographiques, politiques, historiques et littéraires. In-8, d.-rel., bas....... 18 — »

Pièces contenues dans ce volume : la Vie militaire, politique et privée de demoiselle d'Eon de Beaumont, par de La Fortelle. *Paris*, 1779, portrait. — Pièces relatives aux demêlés entre mademoiselle d'Eon de Beaumont, et le s. Caron dit de Beaumarchais, *S. L.*, 1778. — Observations sur le mémoire justificatif de la cour de Londres, par P.-A. Caron de Beaumarchais. *Londres*, 1779. — Vie du prince Albregt-Henri de Brunswick et de Luneboug, mort le 8 d'août d'une blessure reçue dans un combat aux environs

de Soest. *La Haye, Gosse*, 1762. — Relation curieuse de différents pays nouvellement découverts; de la manière extraordinaire dont ils sont gouvernés, etc., par Monsieur *** (de Francheville). *Paris*, 1741. — Discours qui a remporté le prix d'éloquence, à l'académie de Montauban, en 1752, par Fromageot (sur cette question : La vraie philosophie est incompatible avec l'irréligion). *Montauban, Teulières*, 1752. — Dissertation qui a remporté le prix à la société libre et œconomique de Saint-Pétersbourg, en l'année 1768; sur cette question proposée par la même société : « Est-il plus avantageux à un état que les paysans possèdent en propre du terrain, ou qu'ils n'aient que des biens meubles? Et jusqu'où doit s'étendre cette propriété? » par Beardé de l'Abbaye. *Amsterdam, Rey*, 1769. — Discours prononcés à l'académie françoise, le jeudi 22 janvier 1767, à la réception de M. Thomas. *Paris, Regnard*, 1767.

78. Recueil de pièces choisies, tant en prose qu'en vers. *La Haye, Gosse*, 1714; 2 vol. pet. in-8, v. f.. 12— »

PREMIER VOLUME : Voyage de Bachaumont et La Chapelle. — Lettre de Racine à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux Visionnaires. — Poésies du chevalier d'Asceilly. — Avis à Ménage sur son églogue intitulée Christine. — Traduction du commencement de Lucrèce en vers françois par Hesnault. — La Satire des Satires par Boursault. — SECOND VOLUME : Poëme de la Madeleine, par le père Pierre de Saint-Louis. — Le Louis d'or, par Isarn. — Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg. — — Les Visionnaires, comédie de Desmarets.

79. SEDULIUS. Cœlii Sedulii carminis paschalis libri V et hymni duo, cum notis Casp. Barthii, Christ. Cellarii, Corn. Valerii Vonckii, Joan. Frid. Gruneri, aliorumque, quibus accedunt Th. Wopkensii adversaria emendatiora, curante Henr. Joan. Arntzenio qui adnotationes adjecit. *Leovardiæ*, 1761; in-8°, mar. brun fil. tr. dor. doublé de mar. rouge dent. .... 65— »

Très-bel exemplaire, relié sur brochure.

80. STATUTA ALMAE URBIS ROMAE auctoritate S. D. N. D. Gregorii papae XIII Pont. Max. a senatu populoq. Roman. reformata et edita. *Romae*, 1580; pet. in-fol. vélin, fil. tr. dor. (*Aux armes de De Thou*)... 90—»

Très beau volume d'une remarquable conservation et contenant deux parties reliées ensemble. Voici l'intitulé de quelques chapitres curieux : De Incendiariis — De Sodomitarum poena — De Adulterio et incestu — De Concubinis — De Plagiariis — De Verbis iniuriosis, etc., etc.

81. Strozae (*Petri*) de dogmatibus chaldaeorum disputatio. *Romae, Zanetti*, 1617; in-4, mar. rouge, fil., comp. tr. dor. et cis. (*Belle reliure italienne*). 260—»

Exemplaire de dédicace aux armes du Cardinal Borghèse, neveu du pape Paul V. Voir sur ce livre l'*Analecta-Biblion*, page 109 de la présente livraison du *Bulletin*.

82. Torterel et Perrissin. --Tableaux de la Ligue. Le premier volume contenant quarante tableaux ov histoires diuerses qui sont mémorables, touchant les guerres, massacres et troubles aduenus en France en ces dernières années; le tout recueilli selon le tesmoignage de ceux qui y ont esté en personne, et qui les ont veus, lesquels sont pourtrais à la vérité. *S. l. n. d.*; in-fol. obl., d.-rel........................... 650—»

Voici la liste des tableaux contenus dans ce volume : la Mercuriale tenue aux Augustins à Paris, le 10 de juin 1559 où le Roy Henry II y fut en personne.—Le tournoy où le roy Henri II fut blessé à mort le dernier juin 1559. —La mort du roy Henry II aux Tournelles à Paris, le 10 juillet 1559.—Anne du Bourg, conseiller du Parlement de Paris, bruslé à S. Jean en Grève le 21 décembre 1559. — L'entreprinse d'Amboise descouuerte les 13, 14 et 15 de mars 1560. — L'exécution d'Amboise, faite le 15 mars 1560. — L'Assemblée des trois estats tenus à Orléans au mois de janvier 1561. — Le massacre faict à Cahors le 19 novembre 1561. — Le Colloque tenu à Poissy, le 9 décembre 1561. — Le Massacre de Vassy, le premier iour de mars 1562. — Le Massacre fait à Sens en Bourgogne par la populace au mois d'avril 1562, auant qu'on prinst les armes. — La prinse de Valence en Dauphiné, où M. de la Mothe-Gondrin, gouuerneur d'icelle,fut tué le 25 d'avril 1562.— La prinse de la ville de Montbrison au pays de Forest, au mois de juillet 1562. — Le massacre fait à Tours par la populace au mois de juillet 1562. — La desfaite de S. Gilles en Languedoc, au mois de septembre 1562. — L'ordonnance des deux armées de la bataille de Dreux donnée le 19 de décembre 1562. — La 1re charge de la bataille de Dreux, là où M. le conestable fut prins, le 19 de décembre 1562. — La 2e charge de la bataille de Dreux, où M. le prince de Condé poursuit la victoire, le 19 décembre 1562. — La 3e charge de la bataille de Dreux, où M. le prince de Condé fut prins le 19 décembre 1562. — La 4e charge de la bataille de Dreux, où M. le mareschal Saint-André fut tué, le 19 décembre 1562. — La retraite de la bataille de Dreux, le 19 décembre 1562. — Orléans assiégé au mois de januier 1563. — Le duc de Guise est blessé à mort le 18 février 1563. — La paix faite en l'Isle-aux-Bœufs près Orleans, le 13 mars 1563. — L'exécution du S. Jean Poltrot dict du Meray à Paris, le 18 de mars 1563. — Le massacre

fait à Nismes en Languedoc, le 1er octobre 1567 en la nuict. — La bataille de S. Denis, donnée la veille S. Martin, 1567. — La rencontre des deux armées françoises à Congnac, près Gannat, en Auuergne le 6 Januier 1568. — La ville de Chartres assiégée et batue par M. le prince de Condé au mois de mars 1568. — La rencontre des deux armées françoises entre Coignac et Chasteau-Neuf, le 18 mars 1569. — La rencontre des deux armées françoises entre Cognac et Chasteau-Neuf, le 13 mars 1569. — La rencontre des deux armées à la Roche en Lymosin, ou le S. Strossy fut prins le 25 juing 1569. — Poityers assiégé par MM. les princes, le 24 de juillet, et tout aoust jusques au 7 de septembre 1569. — L'ordonnance des deux armées près de Moncontour, le 2 octobre 1569. — La desroute du camp de MM. les princes et la desfaite des lansquenets, à Moncontour, le 3 octobre 1569. — La surprinse de la ville de Nismes en Languedoc par ceux de la religion le 15 de nouembre 1569 en la nuit. — Saint-Jean-d'Angely assiégé par le roy Charles IX, le 14 octobre 1569, iusques au 2 déc. 1569. — L'entreprinse de Bourges en Berri descouuerte sur ceux de la religion le 21 de décembre 1569. — La rencontre des deux armées françoises faite au passage de la riuière du Rosne en Dauphiné, le 28 de mars 1570.

Recueil précieux sous le triple rapport de l'histoire, du costume et de l'art, et très-rare à trouver ainsi complet de planches *originales*.

83. Un volume in-8, relié en mar. vert, aux armes de De Thou, contenant : 280—»

— Icones Symboli Apostolici, cum brevi explanatione. His adjecimus Catechismum, id est Symboli Apostolici, Decalogi et Orat. Dominicæ explanationem, per Des. Erasmum. *Coloniæ Agr.*, 1556, fig. en bois.

— Icones Catecheseos Christianæ carmine elegiaco expositæ ac illustratæ, ab Hieronymo Osio. *Vitebergæ*, 1565; fig. en bois.

— Expositio vera harum imaginum olim Nurembergæ repertarum, per D. Doctorem Theoph. Paracelsum, anno 1570, fig.

— Stultifera navis mortalium. Liber olim a Seb. Brant Germanicis rhythmis conscriptus, et per Jacobum Locher latinitate donatus. *Basileæ*, 1572, fig. en bois.

— Antithesis de præclaris Christi et indignis Papæ facinoribus, aut. Simone Rosario. *Genovæ*, 1557, fig.

Précieux volume dont toutes les pièces sont très-rares et d'une conservation parfaite.

84. VALERII FLACCI argonauticon libri octo (cum notis Lud. Carrionis, Gerardi Vossii, etc.), curante Petro Burmanno. *Leidae*, 1724; gr. in-4, veau antique à comp. gauffré........................ 28—»

Exemplaire en GRAND PAPIER d'une excellente édition.

85. VENCESLAI Clementis à Libeo-Monte, Trinobantiados Augustæ, sivi Londini libri VI quibus nobilissimæ urbis, antiquitas, ortus, progressus, famæque incrementa (1683); petit in-4, vél. cordé.... 34—»

Rare et curieux poème latin.

86. Voyage dans la Palestine, fait par ordre de Louis XIV (par le chevalier d'Arvieux), trad. en françois sur les meilleurs manuscrits, avec des notes par de La Roque. *Amsterdam*, 1718, in-12, front. gr., fig., cuir de Russie, fil., non rog. (*Purgold-Hering*)............ 18—»

Relation intéressante fort recherchée des Bibliophiles. — Bel exemplaire.

87. ZAMPESCHI. L'imnamorato, dialogo di Brunoro Zampeschi, signor di Florimpopoli (senza luogo ed anno); in-8, mar. r., tr. dor.................... 28—»

Livre singulier en prose, entremêlée de vers. On y trouve des sonnets adressés à l'auteur par T. Tasse et par d'autres. Cet ouvrage, qui renferme de petites nouvelles et des récits facétieux, contient une descriptión détaillée de la manière de s'habiller, de faire sa toilette, de danser, de manger, etc., employée par les Italiens au seizième siècle.

---

88. Compendium siue Breuiarium primi voluminis annalium sive historiarum, de origine regum et gentis Francorum ad reverendissimum in christo patrem et principem dominum Laurentium episcopum Vuirtzpurgensem orientalisque Francie ducem, Joannis Tritemii abbatis. — Petit. in-fol. semi-goth......... 80—»

Voici la suscription curieuse qui se trouve au verso du dernier feuillet :

IMPRESSVM ET COMPLETVM EST PRESENS
chronicarum opus anno dñi. M D XV. in uigilia Marga
retæ uirginis. In nobili famosaq. urbe Moguntina, hu-
ius artis impressorię inuentrice prima. Per IOANNEM
Schöffer, nepotē quōdā honesti uiri IOANNIS fusth
ciuis Moguntiñ, memorate artis primarij auctoris
Qui tandē imprimendi artē proprio ingenio ex-
cogitare speculariq. cœpit āno dñicę natiuitatis
MCCCC. L. indictiōe XIII. Regnante illu-
strissimo Ro. imperatore FREDERICO
III. Pręsidente sanctæ Moguntinæ sedi
Reuerēdissimo in chr̄o pr̄e domino
THEODERICO pincerna de Er-
pach prīcipe electore Anno aūt
M.CCCC.L.II. perfecit dedu-
xitq. eā (diuina fauente gra-
tia) in opus imprimēdi
(Opera tñ ac multis
necessarijs adin-
uentionibus
PETRI
Schöffer de
Gernsheī mini-
stri suiq filij adopti-
ui) Cui etiam filiam suam
CHRISTINAM fusthiñ p
digna laborū multarūq. adinuē-
tionū remuneratiōe nuptui dedit. Re-
tinerū aūt hij duo iā pręnominati IOANNES
fusth & PETRVS Schöffer hāc artem ī secreto (oñi-
bus ministris ac familiaribus eoꝝ, ne illā quoq̄modo mani-
festarēt, iureiurādo astrictis) Quo tandē de āno dñi MCCCC
LXII p eosdem familiares ī diuersas terraꝝ puincias diuulgata
haud parum sumpsit īcrementum.∴

CVM GRATIA ET PRIVILEGIO CAESAREE MAIE-
statis iussu & īpensis honesti IOANNIS Haselperg ex Aia maiore
Constantieñ diocesis.∴



BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP, Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARET CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AVRIL ET MAI.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° d'Avril et Mai de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

MAISON D'HABITATION

DE

MICHEL MONTAIGNE

A BORDEAUX.

A la vente, faite il y a deux mois à peine, des tableaux, dessins et gravures de *M. le baron* De Vèze (1), j'ai été assez heureux pour obtenir, malgré l'élévation incroyable des prix du plus grand nombre des articles, le n° 549 du catalogue, composé d'un carton contenant 117 pièces et portant le titre bien justifié de : *Souvenirs de quelques lieux intéressants de la France, considérés comme berceau ou résidence de personnes illustres par leurs écrits ou leurs talents.*

Je savois par M. de Vèze lui-même qu'il avoit visité les habitations de Montaigne, à Saint-Michel et à Bordeaux; qu'il en avoit pris des vues, qu'il avoit relevé, même calqué au château des inscriptions de la *librairie*, et je tenois beaucoup à avoir à ma disposition ces vues, datant presque d'un demi-siècle.

J'ai trouvé, en effet, parmi ces dessins très remarquables pour la plupart, deux charmantes aquarelles petit in-fol., donnant, l'une (en travers) la vue du château avec un détail qui n'existe plus et qui n'est reproduit dans aucune vue que je connaisse; l'autre (en hauteur) représentant la maison d'habitation de Montaigne à Bordeaux, telle qu'elle étoit en 1813.

(1) *J. Charles-Chrysostôme* Pecharmant baron de Vèze, chargé de dessiner les monuments de la France pour le grand ouvrage de M. de Laborde; gentilhomme de la chambre du Roi, etc.

Ce dernier dessin est surtout précieux, car je ne sache pas que jamais cette demeure ait été reproduite par la gravure ou la lithographie, et comme les changements immenses apportés dans ce quartier de Bordeaux ont à peu près complétement fait disparoître cette habitation, sa reproduction peut être donnée aujourd'hui pour une véritable *nouveauté*.

Le soin extrême apporté à l'exécution de tous les dessins de ce carton ; les études de détail de quelques châteaux (Villebon, Larochefoucault, Pau, etc.) ; le séjour prolongé que M. de Vèze m'a dit avoir fait dans ce pays (qui étoit le sien, et dont il a dessiné les principaux manoirs), spécialement à Bordeaux et au *château de Montaigne,* sont un garant que cet artiste amateur s'étoit bien renseigné sur l'habitation du philosophe. Par conséquent la discussion que peut soulever l'emplacement qu'elle occupoit, ne peut atteindre l'authenticité du dessin, sur lequel M. .de Vèze avoit lui-même écrit : MAISON D'HABITATION DE MICHEL MONTAIGNE A BORDEAUX (1).

Où étoit placé cet hôtel? Cela, pour moi n'a jamais fait doute ; mais au moment d'imprimer cette note, on m'a contesté mon opinion, et c'est ce qui m'oblige à entrer dans quelques détails pour la motiver.

Mes souvenirs, lorsqu'il y a bien des années, je visitai le château de Montaigne et sa maison de ville, guidé par les instructions que m'avoient données de vive voix MM. Bernadau et Jouannet, les renseignements directs ou indirects écrits sur cette habitation, tout concorde pour la placer RUE DES MINIMES. Toutefois, le scrupule que j'apporte dans toutes mes publications me faisoit un devoir de consulter, en ceci encore, mon érudit et si obligeant ami M. Gustave Brunet, qui habite Bordeaux, qui y a rempli et y remplit encore des fonctions municipales,

(1) Une jeune artiste, dont l'éloge seroit déplacé sous ma plume, à qui je dois déjà un portrait à l'huile copié, je puis dire *fac simile*, sur celui que Montaigne fit faire dans son voyage d'Italie, achève en ce moment la reproduction par la lithographie de l'intéressant dessin de M. de Vèze.

commerciales, littéraires élevées, et de lui demander son contrôle. M. Brunet s'est pour la première fois trouvé désarmé en face de mes provocations. « *Il savoit qu'on a dit que Montaigne avoit demeuré rue des Minimettes ou rue des Minimes.* » Mais, ajoute-t-il, « *le fait n'est peut-être pas authentique,* » et mon ami pensoit que le clocher qui est sur mon aquarelle pouvoit être LA TOUR d'une des enceintes de la ville, près Saint-Éloy et la rue Saint-James ; il consulta M. Lamothe, qui joint à une instruction profonde et variée la connoissance parfaite de la topographie ancienne de Bordeaux ; les obscurités augmentèrent. M. Lamothe, me disoit M. Brunet, « est persuadé que « Montaigne n'a pas demeuré à côté des Minimettes, et qu'il y « a là quelque méprise ; il se rappelle avoir vu, mais il ne peut « dire où, que Montaigne logeoit rue Bouhaut. Ce qui confir- « meroit cette assertion, c'est que M. Gras dit aussi avoir tenu, « dans ses archives, un document qui atteste le domicile de « Montaigne dans cette même rue. »

Cette contradiction inattendue donnoit, par cela même, un certain intérêt à la discussion, et comme le dessin de M. de Vèze pouvoit servir à l'éclaircir, c'étoit le cas de la pousser à bout ; je recourus donc à mes textes, à mes autorités.

Bernadau (*Hist. de Bordeaux,* édit. de 1839, page 278) dit : *Montaigne demeuroit rue des Minimes, suivant une* RELATION *des querelles entre le duc d'Épernon et l'archevêque de Bordeaux* (1). On sait que ces scènes se passèrent en 1633 et 1634. Par conséquent, voilà un renseignement presque contemporain de Montaigne, mort une quarantaine d'années auparavant !

(1) Il ne me semble pas possible de contester la déclaration de Bernadau; pourtant je n'ai pu réussir à trouver une publication sous le titre qu'il indique ; j'ai consulté une partie de ce qui a trait à cette bruyante querelle, *la relation véritable de ce qui s'est passé. . . .*, etc. in-4°; *Mémoire de ce qui s'est passé au parlement de Bordeaux*, 1634 ; l'*Hermite de Cordouan*, le *Curé bourdelois*, l'*Apologie pour M. l'archevêque de Bordeaux*, etc., etc., et je n'ai pas rencontré le renseignement en question. Existe-t-il un manuscrit sous le titre donné par Bernadau ?

Le même, dans le même ouvrage, page 310, dit : « Le cou-
« vent des Minimettes étoit rue des Minimes. Nous avons vu
« les armes de Michel de Montaigne sur la façade intérieure de
« la porte d'entrée de ce couvent, auquel la famille de ce phi-
« losophe *avoit donné quelque terrain pour le bâtir. Lui-même*
« *avoit son hôtel sur le côté septentrional du couvent des Mini-*
« *mettes.* »

Le même, dans le *Viographe bordelais*, 1845, page 288, dit : « Il existoit, rue des Minimes depuis 1672, un couvent de reli-
« gieuses dites MINIMETTES. On a donné ce nom à la nouvelle
« rue qui a été ouverte sur le terrain de ce couvent ; à l'angle
« septentrional de ces deux rues s'élevoit la demeure de Mon-
« taigne, auteur des *Essais ;* elle n'étoit distinguée des maisons
« du quartier que par ses combles recouverts en ardoises. Au
« devant de ce modeste hôtel, on a vu jusque dans ces derniers
« temps, une petite cour dont la porte d'entrée étoit décorée
« des armes de Montaigne. Avant qu'on n'eût démoli cette
« maison, nous avions proposé au propriétaire de placer sur la
« porte d'entrée l'inscription suivante :

« Philosophe sublime en sa naïveté,
« Lorsque le fanatisme appeloit l'ignorance,
« Montaigne sût douter ; et le premier en France,
« En traçant son portrait, peignit l'humanité. »

Millin, en 1807, *Voyage dans le Midi de la France,* tome IV, page 641, dit : « Tout ce qui rappelle la mémoire de Mon-
« taigne est fait pour inspirer l'intérêt. Après avoir révéré sa
« tombe j'allai m'incliner devant le lieu où étoit sa maison,
« rue des Minimes, 17; la porte cintrée en ogive et une tou-
« relle sont les seuls restes de cette modeste habitation ; les
« Bordelois devroient en consacrer le souvenir et en prévenir
« la destruction en y plaçant une inscription. » Or, l'aquarelle de M. de Vèze donne en effet la *porte en ogive* et *la tourelle* de Millin, les *combles* et la cour de Bernadau.

Jouy, dans son *Ermite en Province*, t. Ier, 1818, répète à

peu près les mêmes termes; seulement il dit au sujet de la *tourelle*, qu'*on n'y retrouve la forme gothique que dans sa partie supérieure.*

Ainsi donc les preuves se succèdent et se classent comme il suit :

1°	La Relation de la querelle de d'Épernon en	1633.
2°	Millin, Voyage........................	1807.
3°	De Vèze, aquarelle...................	1813.
4°	Jouy, Ermite.........................	1818.
5°	Bernadau, Histoire de Bordeaux, 1re édit.	1838.
6°	Dito dito 2e	1839.
7°	Dito Viographe..........	1845.

Et on remarquera la concordance parfaite de ces diverses autorités.

J'ai transmis à M. Brunet les motifs de ma persévérante conviction, et j'ai eu le bonheur de l'amener à la partager; il m'écrit (mai 1855) : « Il paroît que ce qu'on avoit dit « de la rue Bouhaut étoit la suite d'un malentendu (1), c'est « bien rue des Minimes qu'il faut chercher la maison de Mon- « taigne à l'angle nord de cette rue et du côté de la cathédrale. « En vérifiant les choses, nous avons trouvé (M. Brunet étoit « avec M. Lamothe) que dans une cour qui est près de cette rue « il existe encore des vestiges qu'on a conservés d'une maison « du XVIe siècle, sans doute celle de Montaigne, notamment « une fenêtre, c'est du côté opposé à l'impasse. » Enfin, M. Brunet reconnoît que le clocher du dessin peut bien être celui de Saint-André, ou celui de Sainte-Eulalie dans son état ancien, c'est-à-dire avec une flèche aujourd'hui détruite.

J'ai prié M. Brunet de consulter chez les notaires les actes

(1) Une erreur pareille a eu lieu pour Montesquieu; on avoit soutenu qu'il habitoit rue Sainte-Eulalie, dans l'hôtel situé en face la rue Labérat, c'étoit la demeure de son fils. Montesquieu habitoit l'hôtel de la rue Margaux, dans lequel est actuellement une chapelle. (*Bernadau.*)

de possession, et il m'annonce que M. Lamothe, qui s'est chargé de cette recherche, a pu déjà constater : « par un des titres de « propriété des dames minimettes que c'étoit bien à une des« cendante de Montaigne qu'avoit appartenu cet immeuble. » Ce qui précède suffit donc et au-delà pour maintenir rue des Minimes la demeure de Montaigne.

Les expressions de Bernadau, d'ailleurs si explicites, ont pu contribuer à amener ou à entretenir la confusion ; il parle de Montaigne et des minimettes comme s'ils avoient été contemporains ; or, d'après lui-même le couvent a été fondé quatre-vingts ans après la mort du philosophe.

Voici, en résumé, comment les choses ont dû se passer. Au XVIe siècle, à l'extrémité ouest de la ville de Bordeaux, le fort du Hâ existoit dans toute sa splendeur ; à son côté oriental on trouvoit et on trouve encore aujourd'hui une surface quadrilatère à peu près rectangle, limitée au couchant (du côté du fort), par la rue des Minimes, au levant par la rue des Palangues, au nord par la rue du Peugne (ou Martini), au midi par la rue du Hâ. D'après les plans, cette surface peut avoir approximativement 100 mètres dans son petit diamètre, et environ 125 dans le grand ; elle a dû appartenir à la famille Montaigne ; en effet, l'hôtel de Montaigne étoit sur la rue des Minimes ; la portion du couvent des minimettes qui existe encore, et qui a été prise sur le terrain des Montaigne, est placée à peu près au milieu de l'intervalle de la rue des Minimes et de celles des Palangues ; enfin nous voyons qu'en 1616, Mme de Lestonnac transporte rue du Hâ le couvent de N.-D., qu'elle a fondé, et qu'elle avoit établi en 1607, près la porte Saint-Germain (Bernadau). On peut croire, qu'elle choisit cet emplacement parce qu'il étoit voisin de sa famille ; or, il se pourroit que sa mère, sœur de Michel Montaigne, eût eu dans les partages la portion de terrain sur la rue du Hâ.

L'expression de *modeste*, appliquée par Millin et par Bernadau à la demeure de Montaigne, pourroit donc bien n'être

pas très-convenable ; les restes étoient *modestes* au commencement du siècle, mais dans le XVI[e], alors que la propriété étoit entière, il y avoit assurément là les éléments d'une grande habitation.

Postérieurement à la mort de Michel Montaigne, deux fondatiôns religieuses eurent lieu dans ces parages : en 1608 les Minimes, entre la rue de ce nom et le fort du Hâ, vis à vis des Montaigne, et en 1672 les Minimettes, au côté opposé de la rue des Minimes, sur le terrain même de la famille Montaigne. — A cette époque et longtemps encore après, les quatre rues qui limitent la surface décrite suffisoient aux communications, et j'ai sous les yeux deux plans de Bordeaux, gravés par Lattré, l'un en 1755, l'autre en 1760, où ces rues seules existent. Mais postérieurement on a ouvert une rue dite des *Minimettes*, partant de la rue du Peugne, et se dirigeant en formant un angle droit vers la rue des Minimes; l'ancien hôtel de Montaigne s'est trouvé dans l'angle saillant formé par ce coude ; la maison qui offre aujourd'hui une croisée qui a peut-être appartenu à sa demeure ouvre sur cette dernière portion, et c'est ainsi qu'on a été amené à dire que Montaigne avoit demeuré rue des Minimettes, ou, comme dit Bernadau, que son hôtel étoit placé au nord du couvent, quoique couvent et rue n'existassent pas de son temps.

Ce quartier, depuis une vingtaine d'années, a subi une véritable transformation; le fort du Hâ a disparu, il est remplacé par le Palais de Justice, une caserne et une prison ; la rue Pellegrin a été prolongée sur l'ancien terrain des Montaigne ; la place Rohan, l'Hôtel de Ville ont été créés dans le voisinage.

On peut donc dire que le temps presse pour recueillir tout ce qui a trait à une habitation intéressante dont les derniers vestiges, s'il en existe encore, sont près de disparoître.

Les impressions provoquées par la vue des habitations de Montaigne sont diverses comme les phases de sa vie; si en visitant son château on aime à se représenter le philosophe dans le

calme de ses méditations, en face des lieux qu'il a habités à Bordeaux, on se reporte aux temps de troubles, de guerres, de persécutions pendant lesquels il a vécu, on doit croire que, conseiller au parlement ou maire, il a dû y éprouver de bien fièvreuses émotions, et un intérêt puissant se rattache à de tels souvenirs. Cicéron l'a dit : *Tanta vis admonitionis inest in locis*, (*De fin. bon. et mal.*, lib. V, 2), et Montaigne lui-même : « La veue des places que nous savons avoir été hantées et « habitées par personnes desquelles la mémoire est en recom- « mandation nous esmeut aucunement plus qu'ouir le récit de « leurs faits ou lire leurs écrits. » III, 9. (1)

Dr J.-F. PAYEN.

(1) Montaigne traduit ici littéralement Cicéron, et il est surprenant que l'érudit M. J. V. Le Clerc, qu'on peut respectueusement qualifier *Cicéronien*, n'en ait pas fait la remarque, puisque l'auteur des *Essais* recommande à ses éditeurs de le *déplumer ;* le lecteur jugera si Montaigne en ce passage ne s'est pas paré de la plume de Cicéron :

« Tum Piso, naturâ ne nobis hoc, inquit, datum dicam, an errore quâ- « dam, ut, cum ea loca videamus in quibus memoria dignos viros acceperi- « mus multos esse versatos, magis moveamur, quam si quando eorum ipso- « rum, aut facta audiamus, aut scriptum aliquid legamus ? »

DISSERTATIONS CHOISIES DE L'ABBÉ LEBEUF.

REMARQUES SUR LES GÉANTS. (1)

Pendant que tout ce qu'il y a de mathématiciens en France s'appliquent à trouver du faux dans les preuves de M. Mathulon, (2) je n'ai envisagé son défi qu'avec les mêmes yeux qu'auroit fait maître Etienne Pasquier, s'il étoit encore au monde. Qu'on dise tant qu'on voudra que mille écus sont bons à gagner, je les abandonne à ceux qui en ont plus envie que moi. Ce que j'en ai lû dans votre journal, n'a pas tant excité mon attention que certains autres articles de matière moins abstraite et moins voisine de l'algèbre. Pasquier trouva plaisamment la quadrature du cercle dans une chose qui est fort commune, surtout parmi les gens d'église et du barreau : C'est en parlant de l'origine des bonnets, *lib.* 4, *c.* 15, qu'il égaye ainsi son sujet. Après avoir avancé que c'est une *coûtume très-inepte que nous reparions nos têtes rondes avec des bonnets quarrez,* il ajoûte en badinant, ce qui suit : *En quoi*, dit-il, *l'on peut dire que par une grande bigearrerie, nous avons par hazard trouvé la quadrature du cercle, amusoir ancien des mathématiciens, où ils ne purent jamais donner atteinte.* Cette décision d'un célèbre jurisconsulte ne sera pas, je m'assure, du goût de nos mathématiciens ; ils passeront ou essayeront de passer outre. Ils sont trop persuadez qu'on peut ajoûter bien des perfections aux recherches des anciens, et que l'on découvrira toujours de temps en temps de quoi les redresser. Je suis assez de cet avis jusqu'à un certain point, et je vous l'avois déjà fait connoître. En voici une preuve toute récente. Comme l'on n'est pas obligé de déférer aveuglé-

(1) *Mercure de France*, mars 1728.

(2) M. Mathulon prétendoit avoir trouvé la quadrature du cercle.

ment à tout ce que les anciens auteurs marquent dans leurs écrits touchant les effets de la nature, et que personne, par exemple, ne s'avise de dire aujourd'hui avec quelques-uns d'entre eux, que la terre est quarrée ou toute platte; j'avais crû pouvoir ne pas ajouter foi à ce que saint Augustin marque dans son quinzième livre de la *Cité de Dieu*, chap. 9, touchant la dent molaire d'un homme, qui fut trouvée de son temps sur le rivage de la mer, proche la ville d'Utique, et qu'il assure avoir vûe lui-même. Il témoigne qu'elle étoit d'une grosseur si énorme, que si on l'eût voulu tailler en morceaux, on eût pu faire de cette seule dent une centaine des nôtres. *Vidi, ipse, non solus, sed aliquot mecum in Uticensi littore molarem hominis dentem tam ingentem, ut si in nostrorum dentium modulos minutatim consideretur, centum nobis videretur facere potuisse.* Quoique ce saint docteur ajoûte que cette dent lui paroissoit provenir de quelque géant extraordinaire, j'avois crû, sans perdre le respect qui lui est dû, qu'il auroit pû se faire aussi que cette dent fût venue d'un monstre marin. Mais la découverte du squelette d'un géant, marquée dans le *Mercure* du mois dernier, me fait changer de sentiment. Si cette découverte est bien véritable, elle laisse à penser qu'il y avoit à peu près la même proportion de corps dans le géant d'Afrique que dans celui de Macédoine, puisque si une dent de celui-ci pesoit dix-huit livres de France, il est constant qu'il y avoit de quoi faire plus de cent de nos dents communes. Ainsi saint Augustin paroît n'avoir pas exagéré la chose ni avoir été trop crédule. Ce saint Père ajoûte qu'on trouvoit encore de temps en temps des ossements qui prouvent que la taille commûne des anciens avoit été bien plus grande qu'on ne la voit aujourd'hui parmi les hommes : et comme les géants devoient encore surpasser les autres, il en infère que la dent qu'il vit, venoit d'un des géants de ces premiers temps. *Sed illum gigantis alicujus fuisse crediderim. Nam præter quod erant omnium multò majora quàm nostra tunc corpora, gigantes longè cæteris anteibant... Verùm ut dixi antiquorum magnitudines corporum inventa plerumque ossa,*

quoniam diuturna sunt, etiam multò posterioribus seculis produnt. Qu'on cesse donc de vanter la prodigieuse grandeur de ce géant dont on dit que Jean Ier, duc de Berry, vit, en 1356, les ossements proche Valence en Dauphiné, dans la baronie de Crussol, et dont il fit apporter une partie à Bourges; Chaumeau, qui n'est point accoûtumé à diminuer le mérite des raretez de la ville de Bourges, et qui en vit des restes à la Sainte-Chapelle, dit qu'il n'avoit que quinze coudées de hauteur (1). Étoit-ce là un sujet qui méritât d'être relevé par les pompeux vers qu'il rapporte :

Durant le cours de ce prince notable,
Fut mis à mort d'une masse massive,
Un grand géant de grandeur excessive,
Qui surmontoit en hauteur justement,
De douze pieds ceux qui sont maintenant.
Le duc voyant l'horrible créature,
Tant excéder les mètes de nature,
Fit colliger par désir curieux
Des ossements du monstre furieux,
Et pour monstrer tant merveilleux spectacle,
Les enchaîna sous ce grand habitacle.

Je ne sçai si Gulliver a cru forger une idée de hauteur dans les hommes qui n'eût jamais existé, lorsqu'il a décrit son royaume imaginaire; quoi qu'il en soit, les géants de Macédoine et d'Afrique se trouvent comparables à ceux de ce royaume. C'est ce qui doit mettre à l'abri de la critique les sculpteurs ou plutôt les architectes qui ont donné aux statuës de saint Christophe une taille de trente, quarante, cinquante pieds, et même davantage, telles qu'on les voit à Paris, à Auxcrre et à Rome; et si l'on n'avoit pas d'autre argument contre la légende de ce saint, que l'énormité de sa stature, je vous déclare franchement que je ne crois pas qu'on fût bien fondé à la combattre.

(1) *Jean Chaumeau, Histoire de Berry* 1566, *pages* 230 et 231.

Vous voyez, Monsieur, qu'il n'est pas toujours inutile de mettre à part certains traits historiques et singuliers qu'on rencontre en lisant les ouvrages des Saints Pères ou des historiens, soit ecclésiastiques, soit profanes. L'extrait que plusieurs journaux ont donné du livre intitulé : *les Chats*, m'a aussi rappelé une particularité qui pourroit trouver place dans ce livre, (1) et qui ne convient guère ailleurs. C'est Jean, diacre de Rome, qui nous fait remarquer dans la vie qu'il a écrite de saint Grégoire, pape, premier du nom, qu'il y eut un solitaire de si grande vertu du temps de ce saint pontife, que Dieu lui révéla qu'il joüiroit du même degré de béatitude que ce saint pape. Or, ce solitaire ne possédoit rien au monde qu'une chatte. *Vir magnæ virtutis qui nihil in mundo possidebat præter unam cattam quam blanditiis crebrò quasi cohabitatricem in suis gremiis refovebat* (2). La grande pauvreté de cet hermite l'empêchoit de comprendre comment il pourroit n'être récompensé qu'à l'égal de saint Grégoire, qui possédoit des biens immenses. Une seconde révélation lui apprit qu'il n'étoit pas si pauvre ni si détaché qu'il le pensoit, puisqu'il avoit pour sa chatte plus d'attachement que saint Grégoire n'en avoit à tous les grands biens dont il joüissoit. *Cur audes paupertatem tuam Gregorii divitiis comparare, qui magis illam Cattam quam habes, quotidie palpando, nullique conferendo diligere comprobas quàm ille qui tantas divitias non amando sed contemnendo cunctisque liberaliter largiendo dispergit?* Ce trait historique peut servir en même temps d'apologie et de leçon à ceux et celles qui aiment les chats. J'aurois voulu que M. de Moncrif ne l'eût pas oublié.

(1) *Histoire des chats, dissertation sur la prééminence des chats, dans la société, sur les autres animaux d'Egypte, sur les distinctions et priviléges dont ils ont joui personnellement ; sur le traitement honorable qu'on leur faisoit pendant leur vie, et des monuments et autels qu'on leur dressoit après leur mort, avec plusieurs pièces qui y ont rapport*, par Moncrif. Paris, Quillau, 1727-1748; et Amsterdam, 1767, in-8°, fig.

Il y a des exemp. de l'édit. de 1748 qui portent pour titre : *Lettres philosophiques sur les chats*. Réimprimé aussi dans le tome XII des œuvres du comte de Caylus. (Voir le n° 95 du Catalogue de cette livraison.)

(2) Joan. Diac. Rom. lib. 2. Cap. 60. l'Edition des Bénédictins met *Gattam*. M. du Cange a mis dans son Glossaire, *Cattam*.

LE CHANCELIER DU PRAT (1).

La postérité n'a pas toujours usé d'une parfaite équité dans l'opinion qu'elle s'est formée de nos hommes d'État. Des préventions imméritées, acceptées de tout le monde, pèsent encore sur la mémoire de certains personnages, par la seule raison qu'en prêtant leur ministère à l'un de ces coups d'État qui transforment les mœurs d'une nation, ils ont, en vue du bien public, atteint gravement de hauts et vindicatifs intérêts. Les contemporains, à la vérité, ne sont pas toujours les meilleurs juges en pareille matière : mais quand une appréciation erronée a reçu la consécration de plusieurs siècles, il est donné à peu de personnes de la réformer. L'erreur trône en souveraine, et pour la déposséder de son usurpation, il faut plus que la passion du vrai ; il faut à l'œuvre un intérêt réel, direct et autant dire personnel : car l'esprit public fourvoyé ne se détache pas volontiers du crampon de l'erreur : le champ du retour, lui semble fermé, et pour l'y refouler, il faut un peu recourir au *compelle intrare* de l'Évangile.

M. le marquis du Prat essaie quelque chose de ce genre dans la réhabilitation qu'il entreprend d'une des grandes figures de notre histoire : il s'agit du cardinal du Prat, l'un des ascendants de l'auteur, chancelier de France, cardinal-archevêque de Sens, que les pamphlétaires contemporains, et à leur remor-

(1) M. le marquis du Prat a publié un *Essai sur la Vie d'Antoine du Prat, chancelier de France, archevêque de Sens, cardinal, etc.* Versailles, 1854 ; in-8° XII et de 170 pages. Ce volume est en vente à la librairie J. Techener.

que, les historiens du règne de François Ier, ont fort peu ménagé. Au surplus on sait que rien n'égale l'animosité, qu'en notre temps, certains écrivains ont mise à poursuivre la mémoire du roi chevalier lui-même. Des hommes d'un talent incontestable qui, s'ils eussent vécu sous le règne de François Ier, auroient été anoblis et comblés de bienfaits par ce prince, ont pris à tâche de le stigmatiser quoique sa magnanimité eût désarmé les haines contemporaines, et que le jugement unanime des générations éteintes sembla avoir mis à l'abri de toute réaction envieuse. L'amour des institutions libérales devoit-il rendre aveugle au point d'obliger les gens à remplir le rôle de diffamateurs! Deshériter le pays d'une gloire acquise, est-ce là du patriotisme?

A côté de ces haines sauvages, de ces diffamations furibondes, j'aime à relire ce qu'un contemporain ennemi, un écrivain de la Réforme, Sleidan, grand comtempteur des têtes couronnées, publioit à la nouvelle de la mort de ce prince, tant insulté par les gens de lettres de notre époque :

« La mort du roi François vint mal en poinct aux gens de « lettres et d'estude, car jamais homme n'aima mieux tous les « arts libéraux ny les entretint plus libéralement. Par long usage « et accoustumance il avoit acquis la cognoissance de maintes « choses. Car en dinant ou souppant il parloit coustumierement « des lettres, voire de grande affection. Il se servit longtemps « pour cela de Jacques Collin, homme docte, fort facond en « langue vulgaire. Pierre Castellan tint après son lieu. Par le « moyen d'iceulx, il estoit instruit de tout ce qui estoit aux « livres des poëtes, historiens, et cosmographiens : et par long « usage et récit ordinaire il entendoit et savoit tout ce que « Aristote, Théophraste, Pline et semblables ont escrit des « plantes, herbes, animaux, métaux et pierres précieuses. « Souvent aussi il conféroit des mathématiques et choses di- « vines : sa table estoit entourée de gens magnifiques et de « tous estats, et pour ce qu'on entamoit propos de diverses « matières il estoit mal aisé que l'un d'eux ne mist quelque

« chose en avant : ce qui estoit permis à chacun, pourvu qu'il « fut quelque peu cogneu. Cet exemple et estude du roi ai« guillonna plusieurs à diligemment estudier, afin qu'ils peus« sent avoir honneur en disputant devant luy. Il estoit estimé « éloquent et grave en sa langue. Il avoit gens par l'Italie et « la Grèce qui cherchoient les escrits des auteurs anciens et « les copioyent. Il ordonna une librairie fort ample et riche « dont plusieurs bons livres sont venus : Castellan en avoit la « charge. » (*Sleid. liv.* XIX *an*, 1547.)

François Ier, si grand appréciateur du vrai mérite, ne pouvoit pas s'aveugler, comme on l'a dit, sur la valeur de son principal ministre, de celui que durant plus de vingt années au milieu des embarras de tout genre, des difficultés et des complications de toute nature, il maintint sans partage au timon de l'État. On n'a voulu voir dans le chancelier que l'agent aveugle et passionné de la reine-mère Louise de Savoie. Certes je n'accepte pas en son entier le panégyrique que, sous forme d'*Essai*, M. le marquis du Prat nous donne du cardinal-archevêque de Sens : quelques points de cette biographie marquent une trop filiale préoccupation : mais en présence de l'invective et de la calomnie, on comprend, par manière de contre-poids, la complaisance et l'optimisme. Dans cette première ébauche, fruit d'un sentiment pieux, l'auteur aborde sommairement toutes les grandes affaires auxquelles fut mêlé le cardinal ; celles même que la passion lui a le plus reprochées. Ainsi la révocation de la pragmatique et le concordat ; la disgrâce de Bourbon et le supplice de Samblançay ; la vénalité des offices et les abus de la commandite ; l'auteur n'élude aucune difficulté et ne dissimule aucun grief ; il ne combat point tous les arguments ; il ne répond point à toutes les objections ; mais sa bonne foi est évidente, et lorsque sa religion ou sa conviction l'entraîne, le sentiment l'excuse et plaide avec lui une cause jusqu'à ce jour peu équitablement jugée. Au surplus, nous le répétons, cet *Essai* n'est qu'une introduction à une étude plus approfondie que termine en ce moment l'auteur sur l'administration du

chancelier du Prat. Le dépouillement d'une volumineuse correspondance récemment découverte, et l'analyse des *Mémoires* inédits d'Antoine du Prat, jusqu'à ce jour peu consultés, nous permettent de disposer un travail complet et véritablement utile sur cette grande figure trop méconnue, une œuvre, en un mot, qui jettera un nouveau jour sur l'histoire d'un prince qui, malgré tout, a parfaitement mérité le glorieux titre de *Protecteur des Lettres.*

LOUIS PARIS.

UNE LETTRE DE CHATEAUBRIAND.

Ministre ou simple citoyen, jamais Chateaubriand ne changea de devise; celle qu'il avoit adoptée dès son entrée dans le monde des hommes faits, il la conserva toujours dans toutes les actions de sa vie privée comme dans tous les actes de sa carrière politique.

Cette noble devise étoit :

« Fais ce que dois, advienne que pourra. »

De là résulta pour lui la glorieuse honorabilité qui lui survit encore ; en politique, ce fut bien différent... il n'en advint que sa chute.

L'histoire de sa vie publique est courte, mais curieuse et instructive.

Sous l'empire, il étoit déjà devenu, par ses écrits, un de ces

hommes avec qui les gouvernants doivent compter. On ne l'aimoit pas, mais on l'estimoit et on lui offrit d'utiliser ses talents.

Chose rare! Chateaubriand avoit des convictions; il refusa les honneurs, préféra la médiocrité et l'indépendance de l'écrivain, aux faveurs que tant d'autres—plus obligés que lui par leur passé — imploroient à plat ventre. Aussi a-t-il eu le droit d'écrire ce beau passage :

« ..... J'achetai près du hameau d'Aulnay une maison de jardinier, cachée parmi des collines couvertes de bois..... Cet étroit espace me parut propre à renfermer mes longues espérances.

Spatio brevi spem longam reseces.

« Les arbres que j'y ai plantés prospèrent; ils sont encore si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil. Un jour, en me rendant cette ombre, ils protégeront mes vieux ans comme j'ai protégé leur jeunesse. Je les ai choisis, autant que je l'ai pu, des divers climats où j'ai erré. Ils rappellent mes voyages et mes illusions. »

Lorsqu'il vit poindre la nouvelle aurore de la maison de Bourbon, alors que le trône du grand empereur, déjà vacant, sembloit ne pouvoir trouver facilement un remplaçant capable d'y atteindre, Chateaubriand publia la fameuse brochure qui révéla à la France étonnée l'existence des derniers descendants de ses rois.

Selon les meilleures autorités, Louis XVIII dut la couronne à cette brochure : il le dit tout haut. Quelques mois plus tard, l'infatigable athlète mettoit au jour les Réflexions politiques qui furent accueillies avec enthousiasme par les vrais royalistes intelligents. Le roi paraissoit toujours charmé des services que le fidèle Breton avoit le bonheur de lui rendre; mais « plus l'ouvrage avoit de succès, dit quelque part Chateaubriand, moins l'auteur plaisoit à Sa Majesté. »

Louis XVIII disoit à ses familiers : « Donnez-vous de garde

d'admettre jamais un poète dans vos affaires : il perdra tout. Ces gens-là ne sont bons à rien. »

C'est vers cette époque que l'illustre écrivain traça les quelques lignes qu'on va lire, à l'adresse de M. le duc de Maillé :

« 25 décembre 1814.

« Je prends la liberté, monsieur le duc, de vous recommander *Ferrier*, excellent homme que je connois beaucoup ; puisqu'on ne veut rien faire pour moi, faites au moins quelque chose pour mon *portier*.

« Mille et mille compliments.

« DE CHATEAUBRIAND. »

Comme on retrouve dans cette lettre l'aimable ironie que Chateaubriand s'excusoit avec tant de grâce de ne pouvoir toujours vaincre. Il étoit assez vengé quand il avoit ri.

Hélas ! la petite déconvenue dont il semble se plaindre dans cette lettre étoit bien peu de chose au prix des disgrâces que l'avenir lui réservoit.

On eut un jour besoin de lui, et il s'arrêta quelques moments à l'*hôtellerie des Capucines,* comme il appeloit, en souriant, le ministère des affaires étrangères. Chateaubriand fut ministre, puis pair de France. Un autre jour il déplut encore : l'invétéré constitutionnel avoit écrit, lui l'homme d'Etat, la *Monarchie selon la Charte.* On le raya de la liste des ministres d'Etat et il perdit ainsi une place réputée jusqu'alors inamovible.

« Ma nature me rend parfaitement insensible à la perte de mes appointements, écrivit-il alors : j'en suis quitte pour me remettre à pied et pour aller, les jours de pluie, en fiacre à la chambre des pairs. »

A cette occasion, il eut deux plus grands chagrins : il se vit forcé de vendre sa campagne de la *Vallée aux Loups*, et, qui pis est, sa bibliothèque, ses chers livres exposés à la criée par Merlin à la salle Silvestre ; excepté toutefois un petit Homère

grec, relié en maroquin rouge, à la marge duquel se trouvoient des essais de traduction et des remarques écrites de sa main.

C'est le seul livre qu'il conservât.

Quel homme, quel philosophe de l'antique et sage Athènes auroit pardonné cette double et indicible calamité au souverain toujours fidèlement servi? Chateaubriand s'en vengea par une réflexion notée dans son carnet :

« J'ai vu de près les rois, et mes illusions politiques se sont évanouies. »

Et là-dessus, il retourna porter son cœur incomparable et sa vaste intelligence à Louis XVIII, qui de nouveau en usa, en abusa, puis les dédaigna.

Albert de la Fizelière.

REVUE DES VENTES.

Dans l'espace de quelques mois, plusieurs bibliothèques importantes ont été livrées aux enchères.

Nous nous empressons de faire connoître à nos lecteurs les volumes qui ont obtenu les prix les plus élevés.

Nous parlerons aujourd'hui des ventes de MM. Libri-Carucci, Hope et Ch. Giraud. Quant à la vente de M. Raoul-Rochette, voici ce que nous en dirons. Cette bibliothèque spécialement consacrée aux Beaux-Arts et aux Antiquités, ne convenoit qu'à un petit nombre d'amateurs; cependant, cette vente a produit une somme de 50,000 fr. Mais aussi, les savants de tous les pays, ainsi que les grandes bibliothèques, ont concouru à activer les enchères. M. Franck achetoit pour l'Allemagne, M. Boone

pour l'Angleterre, M. Bossange pour l'Amérique ; l'honorable M. Alvin, aussi bienveillant que savant bibliographe, avoit fait, tout exprès, le voyage de Paris, pour veiller lui-même à l'acquisition de certains articles dont il vouloit enrichir la bibliothèque royale de Bruxelles, confiée depuis longtemps à son intelligente direction. MM. J. de Witte et A. de Longpérier, membres de l'Institut, récoltoient à chaque séance quelques volumes utiles à leurs travaux. M. Gailhabaud a recueilli dans cette vente un grand nombre de dissertations précieuses qui enrichiront encore la collection qu'il a formée et que l'on regarde comme unique dans sa spécialité. Nous pourrions ajouter les noms de MM. E. Piot, Ch. Blanc et de beaucoup d'autres ; mais nous nous arrêtons, l'espace viendroit à nous manquer pour le compte-rendu qui fait l'objet de cet article.

VENTE DE M. LIBRI.

N° 25. Conciliorum omnium generalium et provincialium collectio regia. *Parisiis*, 1644 ; 37 vol. in-fol. reliés en maroq. rouge. dent. aux armes. — acheté 875 par M. Solar.

27. Conciliorum collectio, ed. Mansi. *Florentiæ*, 1717. 31 vol. in-fol. — 680 fr. à M. Aug. Durand, libraire.

40. Lactantii opera, 1465. Incomplet du 23e feuillet et piqué. — 510 fr.

70. Decor puellarum. *Venetiis, Jenson*, 1471 ; (un feuillet refait, et trois autres défectueux) — 278 fr. à M. Tillard.

98. Bullarium romanum. *Romæ*, 1739 ; 28 vol. in-fol. — 405 fr.

156. Dantis quæstio florulenta de duobis elementis. *Venetiis*, 1508. in-4, m. r. Bauzonnet. — 530 fr.

454. Marcolini, le sorti. *Venetia*, 1540 ; in-fol. m. r. Bauzonnet. — 230 fr. à M. Tillard.

576. Livre de faulconnerie de Jeh. de Francières, in-4 goth. — 260 fr. pour M. le baron Jér. Pichon.

C'est le seul exemplaire que l'on connoisse de cette édition, la plus ancienne de ce livre ; elle manquoit à la riche et remarquable collection des livres de chasse que possède M. le baron Pichon.

645. Martialis. *Venetiis, Aldus*, 1501, in-8. Exemplaire imprimé sur vélin. 460 fr. à M. Boone, libraire à Londres.

700 Petrarca. *Patavii*, 1472, in-4. Exemplaire imprimé sur vélin. — 2,700 fr. Acheté pour la Bibliothèque Impériale.

13. Tasso, Gerusalemme liberata. *Parma*, 1581, in-4. Exemplaire couvert

d'annotations et de stances inédites de la main d'Alde Manuce. — 400 fr. à M. Boone.

762. Ariosto. Orlando furioso. *Venetia*, 1524. In-4. mar. rouge, Bauzonnet. — 300 fr. à M. Gancia, libraire à Brigthon.

763. Ariosto. Orlando furioso. *Venetia*, 1530. In-8, m. bl. Bauzonnet. Edition absolument inconnue. — 1,010 fr. à M. Boone.

899. Plauti comœdiæ. *Venetiis*, 1472. In-fol. *Editio princeps*. — 150 fr. à M. Didot.

975. Æsopi fabulæ, 1541, in-8. Vol. ayant appartenu à Galilée. — 175 fr. à M. H. Bossange.

981. Perceval le Gallois. *Paris*, 1530. In-fol. m. vert. Exemplaire du prince d'Essling. — 580 fr. à M. Giraud de Savine.

984. Le livre de Baudoyn, comte de Flandres. *Chambéry*, 1485. In-fol. goth. m. b. Bauzonnet. — 1,200 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

1000. Le Ciento novelle antike. In-4, annoté par Borghini et Vettori. — 325 fr.

1004. Boccacio. Il Decamerone. *Firenze*, *Giunti*, 1527. In-4. — 250 fr. à M. Gancia.

1107. Cosmographiæ introductio et Americi Vesputii navigationes. *Deodatæ*, 1507. In-4, quoique imparfait. — 212 fr.

1155. Baronii et Raynaldi annales ecclesiastici, 1738 ; 38 vol. in-fol. gr. pap. — 597 fr.

1162. Gallia christiana. 13 vol. in-fol. — 450 fr.

1178. Florez, Espana sagrada. 46 vol. in-4. — 300 fr.

1267. Boccace. De la généalogie des dieux. *Paris*, *Vérard*. In-fol. Exemplaire imprimé sur vélin avec miniatures. — 5,900 fr. pour Mgr le duc d'Aumale.

1369. Muratori rerum italicarum scriptores. 28 vol. in-fol. — 700 fr.

1505. Histoire de la nouvelle France par Marc Lescarbot. *Paris*, 1609. In-8. — 204 fr.

1541. Grævii et Gronovii thesaurus antiquitatum. 7 vol. in-fol. — 900 fr.

1839. Le livre du trésor, de Brunet, latin. Pet. in-fol. Manuscrit du XIVe siècle. — 600 fr.

VENTE DE M. HOPE.

Nous citerons seulement, les numéros suivants :

4. Livre d'heures du XVe siècle. Ce manuscrit a été acheté 360 fr. par M. Evans, libraire de Londres.

5. Heures pour Mme Chamillart. Charmant manuscrit sur vélin qui avoit fait partie de la collection de M. Debure, à la vente duquel il a été vendu 605 fr. Aujourd'hui il a été acheté, pour Mgr le duc d'Aumale, au prix de 525 f.

6. Heures latines, manuscrit avec miniatures d'une exécution passable. — 310 fr. à M. Didot.

8. Livre de prières. Manuscrit du XVe siècle enrichi de belles miniatures,

mais malheureusement incomplet. Il a été abandonné à M. Didot pour 905 fr.

9. Missale. En 1853, nous avons parlé de ce beau manuscrit italien ; il avoit été acheté par M. Hope, à la vente Debure, au prix de 3,565 fr. Aujourd'hui, soit pour la belle conservation, soit pour l'élégance de la reliure du Gascon, plus chèrement appréciée, ou bien encore par le caprice des enchères, ce même manuscrit a été adjugé à 5,500 fr. pour un amateur anglais, dit-on.

79. Recueil d'oiseaux peints sur vélin par Compardel, volume provenant de la collection Debure. — 250 fr. à M. le baron de Rotschild.

138. Portraits en pied des personnages de la cour de Louis XIV, par Bonnard. — 370 fr. à M. le baron de Rotschild.

198. Le livre excellent de Cysène. 1542, in-12 goth., riche reliure. — 301 fr.

244. L'art de fauconnerie et déduyt des chiens de chasse. In-4 goth (*Bauzonnet*). — 940 fr. pour Mgr le duc d'Aumale.

295. La Henriade, 1825 ; in-fol., reliure d'exposition, enrichi de fig. et de portraits (230 pièces). — 239 fr. pour M. le baron Salomon de Rotschild.

300. Chansons de Gauthier Garguille, 1632 (*Bauzonnet*). — 315 fr.

304. Roland furieux, avec plusieurs dessins de Cochin. —600 fr.

305. Gyrone il contese. 1540. Exempl. à la reliure d'Henri II et de Diane de Poitiers. — 300 fr.

317. Gil Blas. Exempl. imprimé sur papier de Chine, enrichi de six dessins originaux de Desenne, et de cinquante autres gravures. — 160 fr. pour le baron de Rotschild.

388. Lettres de Mme de Sévigné reliées en 26 vol. — 1,800 fr. à M. le baron de Rotschild.

Exemplaire *unique* imprimé sur papier de Chine auquel onze cents pièces, tant dessins que portraits et gravures ont été ajoutées.

462. Courses de têtes et de bagues. 1670, mar. r. (*Aux armes*). — 165 fr. pour Mgr le duc d'Aumale.

466. Collection de dessins, vignettes, portraits et fleurons, pour l'Histoire de la Maison de Condé, par Desormeaux. 5 vol. — 287 fr. pour le baron de Rotschild.

VENTE DE M. CH. GIRAUD.

1. Biblia sacra, pet. in-8, rel. en velours. — 400 fr. à M. Didot.

Charmant manuscrit du XIIIe siècle, avec miniatures, qui valoit davantage.

2. Biblia sacra. *Parisiis, ex typogr. regiâ*, 1653, in-4, v. f. tr. dor. (*Aux armes de Bossuet*). — 82 fr. à M. Moignon.

4. La Sainte Bible, traduite par Sacy. *Paris*, 1715, 3 vol. in-fol. mar. r. tr. dor. — 300 fr.

Bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

7. Psalterium, gr. et lat. *Mediolani*, 1481, pet. in-fol., mar. tr. dor. — 170 fr.

Première édition des Psaumes en grec.

38. Histoire du Vieux et du Nouveau Testament. *Anvers*, *P. Mortier*, 1700, 2 vol. in-fol. mar. vert, doublé de mar. tr. dor. — 380 fr.

Superbe exemplaire en grand papier, aux armes de Mirabeau. Épreuves avant les clous.

43. Explication de la prophétie d'Isaïe sur l'enfantement de la Vierge, par Bossuet, in-12, mar. rouge (*Aux armes de la princesse Palatine*). — 118 fr. pour M. Yéméniz.

70. Prières saintes et chrétiennes, in-16, rel. en chagrin. — 780 fr. à M. de Lacarelle.

Charmant manuscrit de Jarry.

74. Acta conciliorum.... (curante J. Harduino). *Parisiis*, 1715, 12 vol. in-fol., gr. pap. v. m. — 157 fr.

89. Lactantii opera. *Romæ*, *Conr.Sueynheym* et *Arn. Pannartz*, 1470, in-fol. mar. — 150 fr. à M. Solar.

132. Traité de la communion sous les deux espèces, par Bossuet. (*Édition originale*, *aux armes de la princesse Palatine.*) — 140 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

151. Les Provinciales de Pascal. 1657, in-4, mar. — 185 fr.

Édition originale.

163. Réfutation du Catéchisme du sieur Paul Ferry, par Bossuet. Édition originale avec autographe de Bossuet. — 300 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

182. Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Meaux ; édition originale (*Aux armes de Bossuet)*avec autographes de Bossuet. — 300 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

198. L'Imitation de Jésus-Christ, traduite par P. Corneille. *Rouen et Paris*, 1656, in-4, mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 665 fr. à M. Dubois.

Précieux exemplaire portant un envoi de la main de P. Corneille.

211. Introduction à la vie dévote de saint François de Sales. 1641. in-fol. mar. rouge. (*Aux armes de la duchesse d'Aiguillon*). — 160 fr.

245. Le livre intitulé l'Art de bien mourir. *Paris*, *Ant. Verard*, 1492, pet. in-fol., fig. sur bois, mar. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 730 fr. à M. Solar.

Livre précieux et des plus rares, orné d'un grand nombre de figures sur bois.

248. Le Promptuaire des exemples des vertus. *Anvers*, 1569, in-8, mar. vert, tr. dor. — 110 fr.

Aux armes de Henri III.

316. De l'esprit des loix, par Montesquieu. *Genève*, 1748, 2 vol. in-4, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 280 fr.

Superbe exemplaire de l'édition originale.

327. Corpus juris civilis. *Amstelod. Elzev.*, 1663, 2 vol. in-fol., mar. r. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 185 fr.

330. Justiniani institutiones. *Moguntiæ, P. Schæffer*, 1468, gr. in-fol. goth. mar. br. tr. dor. — 3450 fr.

Imprimé sur vélin. Première édition.

371. Coustumes de Normandie, 1483, in-fol. mar. bl. comp. tr. dor. *(Duru)*. — 740 fr.

Première édition et premier livre, à ce que l'on croit, imprimé en Normandie.

413. Gratiani decretum. *Argentorati, H. Eggeisteyn*, 1472, in-fol. goth. — 82 fr. à M. Giraud de Saviné.

Un des premiers livres imprimés à Strasbourg.

416. Liber sextus Decretalium D. Bonifacii pape VIII. *Moguntiæ, P. Schæffer*, 1470, in-fol. mar. bl. tr. dor. — 1,105 fr.

Imprimé sur vélin.

465. Plutarchi opuscula. *Venetiis, Aldus*, 1509, in-fol. v. f. tr. dor. — 160 fr. à M. Didot.

Première édition.

466. Jamblicus, etc. *Venetiis, Aldus*, 1516, in-fol., v. f. tr. dor. — 1,025 fr.

Exemplaire de François Ier.

468. M. T. Ciceronis officiorum libri III. *Moguntiæ, J. Fust*, 1465, pet. in-fol. mar. r. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 3,450 fr. à M. Didot.

Imprimé sur papier vélin. Édition précieuse, la première du traité *De Officiis*.

471. M. T. Ciceronis de Natura deorum lib. III. *Venetiis, Vindelinus de Spira*, 1471, gr. in-4, mar. r. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 350 fr.

511. A. T. S. Boetius. *Norimbergæ, A. Coburger*, 1473, in-fol. goth. mar. vert, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 155 fr.

518. Essais de Montaigne. *Bourdeaux*, 1580, in-8, mar. v. tr. dor. (*Duru*). 155 fr.

Édition originale.

519. Les mêmes. *Paris*, 1588, in-4, mar. r. tr. dor. (*Duru*). — 205 fr.

522. Les mêmes (publiés par Mlle de Gournay). *Paris*, 1595, in-fol. v. f.— 230 fr.

Exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

590 *bis*. Politique d'Aristote (trad. par Nic. Oresme). *Paris, A. Verard*, 1489, in-fol. goth. mar. tr. dor. — 420 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

592. Politique tirée de l'Écriture sainte, par Bossuet. *Paris*, 1709, in-4, gr. pap. mar. r. (*aux armes du duc du Maine*). — 150 fr.

595. Theocriti Opera. *Venetiis, Aldus*, 1495, in-fol. mar. vert, tr. dor. — 152 fr.

614. Erasmi Institutio principis christiani. *Basileæ*, 1516, in-4, v. tr. dor. 300 fr. à M. Boone.

Exemplaire de François Ier.

680. Hippocratis opera. *Venetiis, Aldus*, 1526, in-fol. mar. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 145 fr.

761. Le Pâtissier françois. *Amsterd., L. et D. Elzevier*, 1655, pet. in-12, mar. r. tr. dor. — 275 fr. à M. Potier.

814. Joannis (Balbi) de januâ catholicon. *Moguntiæ*, 1460. In-fol. mar. r. tr. dor. — 1950 fr. à M. Solar.

Première édition très-précieuse, due aux presses de J. Gutenberg.

852. Le Thrésor de la langue françoyse, par Nicot, 1606 ; in-fol. (*Aux armes de De Thou*). — 215 fr.

868. Rhétorique d'Aristote (traduction de Cassandre) *Paris, D. Thierry*, 1675, in-12, mar. r. tr. dor. — 140 fr.

Exemplaire de J. Racine avec quelques lignes de sa main.

892. Orationes horum rhetorum, Æschinis, Lysiæ, etc. Isocratis, etc. *Venetiis, Aldus*. 1513, 3 tom. en 2 vol. pet. in-fol., mar. r. tr. dor. — 150 fr. à M. Didot.

Collection précieuse et rare.

906. Ciceronis Orationes. *Parisiis, S. Colinæus*, 3 vol. in-8, mar. bl. (*Aux armes du comte d'Hoym*). — 101 fr. à M. Solar.

912. Quintiliani Declamationes. *Parmæ*, 1494, in-fol., mar. bl. tr. dor. (*Padeloup*). — 130 fr. à M. Solar.

Aux armes du comte d'Hoym.

933. Oraisons funèbres de Fléchier. — 180 fr. à M. Solar.

Éditions originales.

952. Poetæ græci principes. *Excud. H. Stephanus*, 1566, 1 tom. en 2 vol. in-fol., mar. tr. dor. (*Rel. du XVI*e *siècle*). — 300 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

Superbe exemplaire aux armes du cardinal de Bourbon.

955. Anthologia græca (cura J. Lascaris). *Florentiæ, L. Fr. de Alopa*, 1494, in-4, mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 415 fr. à M. Solar.

Édition fort rare, impr. en lettres capitales. Avec la lettre de Lascaris qui manque à presque tous les exemplaires.

975. Eustathii Commentarii in Homerum. Gr. *Romæ, A. Bladus*, 1542-50, 4 vol. in-fol. mar. r. dent. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 465 fr.

Superbe exemplaire de l'édition originale.

1017. Opera et fragmenta veterum poetarum (edente Maittaire). *Londini*, 1713, 2 vol. in-fol., gr. pap. mar. r. tr. dor. — 185 fr. à M. Boone.

1027. Catullus, Tibullus et Propertius. *Venetiis, Aldus*, 1502, in-8. (*Riche rel. de Capé*). — 170 fr.

1036. Virgilius. *Venetiis, Aldus*, 1527, in-8, mar. n. compt. tr. dor. — 1,260 fr. à M. Boone.

Exemplaire de Grolier.

1038. Virgilius (ex recensione Maittaire). *Tournon*, 1715, in-12, mar. r. gr. gr. pap. (*Aux armes du prince Eugène de Savoie.*) — 125 fr.

1068. Horatii Opera. *Londini*, 1792, 2 vol. gr. in-4, pap. vél. m. bl. — 160 fr. à M. le marquis de Morante.

1068 Ovidii Opera. *Londini, Tonson*, 1715; 13 vol. gr. pap. mar. r. (*Aux armes du prince Eugène.*) — 145 fr. à M. le baron Ernouf.

1160. La Nef des folz du monde. *Paris, G. de Marnef*, 1497, in-fol. goth. mar. vert. tr. dor. (*Kœhler*).

1200. Les Fais Maistre Alain Charetier. *Paris, A. Verard, s. d.*, in-fol. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 400 fr. à M. Solar.

Édition non mentionnée.

1205. Le Grant Testament de Fr. Villon. *Paris, veuve Nyverd, s. d.*, pet. in-8, mar. r. riches ornements. (*Bauzonnet-Trautz*), — 405 fr.

1208. Paraboles de Me Alain de Lille. *Paris, Anth. Verard*, 1492, in-fol. mar. vert. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 300 fr. à M. Solar.

1209. Vigiles de la mort de Charles VII. *Paris, Rob. Bouchier* (1500), in-fol. goth. mar. doublé de mar. (*Riche rel. de Niedrée*). — 405 fr. à M. Solar.

Magnifique exemplaire.

1213. Le Vergier d'Honneur, 1521, goth. mar. bleu. (*Bauzonnet*). — 215 fr. à M. Didot.

1217. Le Chasteau de Labour, par P. Gringore. — 250 fr. à M. Solar.

1218. Contredicts de songes creux, par P. Gringore. — 170 fr. à M. Solar.

1220. Menus propos de mère Sotte, par P. Gringore. — 300 fr. à M. Solar.

1223. Le Chevalier aux Dames. — 580 fr.

1227. Les Triomphes de la noble et amoureuse dame. — 400 fr.

1229. Œuvres de Cl. Marot, *Lyon, Fr. Juste*, 1539, in-16, mar. tr. dor. 119 fr. à M. Solar.

1238. L'Esperon de discipline. — 201 fr.

1244. Marguerites de la marguerite. *Lyon, J. de Tournes*, 1547, 2 vol. in-8, mar. r. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 250 fr. à M. Solar.

1249. Œuvres de Louise Labé. *Lyon, J. de Tournes*, 1556, in-8, mar. v. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 139 fr.

1260. Œuvres de Ronsard. *Paris*, 1609, in-fol. vél. tr. dor. — 900 fr. à M. Maxime Du Camps.

Bel exemplaire qui a appartenu à M. Victor Hugo. Il contient sur ses marges des pièces de vers *autographes* des poëtes les plus distingués de notre époque.

1310. Œuvres du sieur Théophile. — 330 fr.

Exemplaire d'Anne d'Autriche.

1377. Œuvres de Boileau. *Paris*, 1701, 2 vol. in-12. mar. r. doublé de mar. r. tr. dor. — 370 fr.

Dernière édition publiée par Boileau. Cet exemplaire contient un envoi de la main de l'auteur.

1402. Œuvres de J.-B. Rousseau. *Londres*, 1723, 2 vol. in-4, mar. bl. tr. dor. (*Padeloup*). — 199 fr. à M. J. Pichon.

Superbe exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

1454. Contes de La Fontaine. *Paris*, 1665-66, 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 261 fr. à M. Solar.

1513. Obros de de Loys de la Bellaudière. *Marseille*, 1595, 4 part. en 1 vol. in-4, mar. bl. tr. dor. (*Thouvenin*). — 430 fr. à M. Brun.

Premier livre imprimé à Marseille. Exemplaire de Charles Nodier.

1517. Rime di Dante. *Venetiis, in ædibus Aldi*, 1502, in-8, mar. v. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 100 fr.

1582. Mystères de la Conception, de la Passion et de la Résurrection. *Paris, Al. Lotrian*, 1541-42, 3 part. en 1 vol. in-4, mar. v. tr. dor. (*Padeloup*).— 350 fr. à M. Yéméniz.

1583. L'Homme juste et l'Homme mondain (moralité). *Paris, Anth. Verard*, 1508, in-4 goth. mar. v. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 595 fr. à M. Solar.

Un des livres les plus rares de la classe des mystères. Exemplaire de Gaignat.

1584. Le Mystère des actes des Apôtres. *Paris*, 1541, 3 part. en 1 vol. in-fol. goth. mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 341 fr.

Superbe exemplaire.

1589. Œuvres de J. et J. de la Taille. *Paris*, 1574. 5 part. en 1 vol.—120 fr. à M. Jamet.

1620. Collection de pièces dramatiques de P. Corneille. 22 vol. in-4, in-8 et in-12, mar. tr. dor. — 445 fr. à M. Duprat.

Éditions originales.

1621. Œuvres de P. Corneille. *Paris* et *Rouen*, 1648, 2 vol. pet. in-12, mar. r. doublé de mar. bl. tr. dor. — 256 fr. à M. Solar.

Édition précieuse et rare.

1623. Le Théâtre de P. Corneille, 1664. — 330 fr. à M. Boranni.

1624. Théâtre de P. et Th. Corneille. *Amsterd. Abr. Wolfgang*, 1664-78. 11 vol. pet. in-12, mar. bl. tr. dor. — 400 fr. à M. Solar.

Très-bel exemplaire de cette édition qui se joint à la collection des Elsevier.

1680. Œuvres de Molière. *Paris*, 1674, 6 vol. in-12, mar. r. tr. dor. — 160 fr. à M. Potier.

Édition rare.

1681. Œuvres de Molière. *Amsterd., J. Lejeune*, 1675, 6 vol. pet. in-12, mar. r. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 481 fr. à M. Solar.

Très-bel exemplaire du Molière Elsevier.

1682. Molière, 1681: 5 vol. — 203 fr.
1683. Molière, 1682; 8 vol. — 370 fr.

Pièces de Molière, éditions originales, savoir :

1685. L'Estourdy, 1663. — 96 fr.
1688. Sganarelle, 1660. — 79 fr.
1691. L'Escole des Maris, 1661. — 140 fr.
1693. Les Fâcheux, 1662. — 115 fr.
1695. L'Escole des Femmes, 1663. — 140 fr.

1698. La Critique de l'escole des femmes, 1663. — 111 fr.
1700. L'Amour médecin, 1666. — 101 fr.
1703. Le Mariage forcé, 1668. — 95 fr.
1704. Le Misanthrope, 1667. — 205 fr.
1706. Le Sicilien, 1668. — 96 fr.
1708. Le Tartuffe, 1669. — 203 fr.
1711. Amphitryon, 1668. — 100 fr.
1717. Les Fourberies de Scapin, 1671. — 125 fr.
1718. M. de Pourceaugnac, 1670. — 123 fr.
1723. Psyché, 1671. — 100 fr.
1725. Les Femmes savantes, 1673. — 185 fr.
1742. Œuvres de Racine, 1676. — 860 fr.
1743. Œuvres de Racine, 1678. — 127 fr.
1744. Œuvres de Racine, 1680. — 120 fr.
1745. Œuvres de Racine, 1687. — 170 fr.
1746. Œuvres de Racine, 1697. — 150 fr.
1747. Les mêmes, 1702. — 80 fr.
1748. Œuvres de Racine, 1750. — 60 fr. Didot.

Œuvres de Racine, éditions originales :

1749. La Thébayde, 1664. — 112 fr.
1751. Andromaque, 1668. — 136 fr.
1753. Les Plaideurs, 1669. — 210 fr.
1754. Britannicus, 1670. — 150 fr.
1755. Bérénice, 1671. — 120 fr.
1756. Bajazet, 1672. — 140 fr.
1758. Mithridate, 1673. — 119 fr.
1759. Iphigénie, 1675. — 150 fr.
1761. Phèdre et Hippolyte, 1677. — 122 fr.
1763. Esther et Athalie, 1689 et 1691. — 130 fr.

1832. Esope en françoys, 1520, in-4 goth. — 370 fr.

1843. Amours de Daphnis et Chloé (trad. par J. Amyot). *Paris*, 1718, in 8, fig. du Régent, mar. r. tr. dor. (*Derome*). — 83 fr. à M. Allouard.

1854. Griselidis. (*Lyon*, vers 1500), pet. in-fol. goth. figures sur bois, mar. bl. dent. tr. dor. (*Bauzonnet*). — 395 fr. à M. Yéménis.

1858. L'Hystoire du sainct graal. *Paris*, *J. Petit*, 1516, in-fol. goth. mar. r. doublé de mar. v. tr. dor. (*Bauzonnet*), — 1,550 fr. à M. Solar.

Magnifique exemplaire d'un des romans les plus rares de la Table ronde.

1859. Merlin, *Paris, Ph. Lenoir*, *s. d.* in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Padeloup*). — 410 fr. à M. Giraud de Savine.

1860. Lancelot du Lac. *Paris*, *J. Petit*, 1533, in-fol. goth. mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 450 fr. à M. Solar.

1861. Meliadus de Léonois, *Paris*, 1528, in-fol. mar. r. doublé de mar. v. (*Koehler*). — 600 fr. à M. de Lacarelle.

1862. Tristan de Léonois. *Paris, D. Janot*, 1533, in-fol. mar. r. tr. dor. (*Boyet*). — 300 fr. à M. Tross.

Exemplaire aux armes du prince Eugène de Savoie.

1863. Isaie le Triste. *Paris, Galliot Dupré, s. d.* in-fol. goth. mar. r. riche reliure (*Duru*). — 1499 fr. à M. Boone.

Édition rare. Magnifique exemplaire.

1864. Isaie le Triste, in-4°. — 195 fr. à M. Boone.

1865 Arthus de Bretaigne. — 225 fr. à M. Giraud de Savine.

1867. Clériadus. — 365 fr. à M. Solar.

1868. Chronique de Turpin. — 215 fr. à M. Solar.

1869. Doolin de Mayence. — 195 fr. à M. Solar.

1872. Conqueste de Trébizonde. — 215 fr. à M. Solar.

1874. Maugist d'Aigremont. — 250 fr. à M. Yéméniz.

1875. Mabrian. — 330 fr. à M. Solar.

1876. Mabrian, in-4. — 226 fr.

1877. Morgant le Géant. — 380 fr. à M. Solar.

1879. Guérin de Montglave. — 350 fr. à M. Yéméniz.

1881. Ogier le Danois. — 170 fr. à M. Solar.

1883. Theseus de Coulogne. — 240 fr.

1885. Milles et Amys. — 370 fr. à M. Solar.

1887. Judas Machabeus. — 230 fr. à M. Solar.

1888. Godefroy de Bouillon. — 340 fr.

1889. Godefroy de Bouillon. — 160 fr. à M. Solar.

1890. Bertrand Du Guesclin. — 200 fr. à M. Solar.

1891. Amadis des Gaules (*Aux armes du comte d'Hoym*). — 500 fr.

1897. Hercules. — 200 fr. à M. Yéméniz.

1900. Perceforest. — 375 fr. à M. Solar.

1901. Baudouin, comte de Flandre. *Chambéry, Anth. Neyret*, 1485, in-fol. goth. mar. r. doublé de mar. ol. tr. dor. (*Koehler*). — 700 fr. à M. Solar.

Un des premiers livres imprimés à Chambéry.

1903. Gérard de Nevers. — 249 fr.

1905. Histoire et chronique du Petit Jehan de Saintré. *Paris, Mich. Lenoir*, 1517, in-fol. goth. mar. bl. tr. dor. (*Duru*). — 550 fr. à M. Solar.

Édition la plus recherchée de ce roman.

1906. Florent et Lyon. — 250 fr.

1909. Jean de Paris. *Lyon, B. Chaussard*, 1554, pet. in-4. goth mar. r. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 279 fr.

1913. Robert le Diable. — 305 fr. à M. Solar.

1916. Amours de Psyché et de Cupidon, par La Fontaine. *Paris, Cl. Barbin*, 1669, in-8, mar. v. tr. dor. (*Niedrée*). — 120 fr.

Edition originale.

1979. Zayde (par Mme de la Fayette). *Paris, Cl. Barbin*, 1670-71, 2 vol. pet. in-8, mar. v. tr. dor. (*Niedrée*). — 99 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

Edition originale.

1980. La princesse de Clèves (par Mme de la Fayette). *Paris, Cl. Barbin*, 1678, 4 tom. en 2 vol. pet. in-12 mar. bl. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 105fr.

Charmant exemplaire de l'édition originale.

2020. Paul et Virginie, édition Curmer sur papier de Chine. — 202 fr.

2036. Cent Nouvelles nouvelles. *Paris, veufve J. Trepperel, s. d.* in-4, mar. r. doublé de mar. vert, comp. tr. dor. (*Niedrée*). — 421 fr. à M. Solar.

Superbe exemplaire.

2055. Il Decamerone di Boccacio, *Amsterd. (Elzevier)*, 1665, in-12, mar. cit. fil. tr. dor. (*Du Seuil*). — 111 fr. à M. Solar.

Trés-bel exemplaire. Un des plus grands de marge que l'on connoisse.

2072. Rabelais. Gargantua. *Lyon, E. Dolet*, 1542. — Pantagruel. *Lyon, E. Dolet*, 1542, 2 tom. en 1 vol. in-16, mar. riches comp. tr. dor. (*Niedrée*). 441 fr. à M. Solar.

2073. Rabelais. — 249 fr. à M. Solar.

2076. Rabelais, 1559. — 225 fr. à M. de Lignerolles.

2079. Œuvres de Fr. Rabelais (*Amsterd. L. et D. Elzevier*), 1663, 2 vol. pet. in-12, mar. bl. fil. tr. dor. (*Duru*). — 145 fr.

Très-bel exemplaire, très-grand de marges.

2080. Œuvres de Fr. Rabelais, avec des remarques par Leduchat. *Amsterd. J. Fr. Bernard*, 1741, 3 vol. in-4, v. f. fil. tr. dor. (*Padeloup*).— 574 fr.

Très-bel exemplaire en grand papier, de la bibliothèque de Pixérécourt.

2152. Germani Brixii antimorus, 1519. — 121 fr. à M. le marquis de Morante.

2200. C. Plinii Epistolæ. S. l. 1471, gr. in-4, mar. r. tr. dor. — 250 fr. à M. Didot.

Première édition.

2258. Vies des Hommes illustres et Œuvres morales de Plutarque, trad. de grec en françois, par J. Amyot. *Paris, Vascosan*, 1567-74, 14 vol., in.8, mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 249 fr. à M. Solar.

Exemplaire de la Vallière, d'une conservation médiocre.

2259. Lucianus. *Florentiæ*, 1496, in-fol. mar. r. fil. tr. dor. — 225 fr. à M. Solar.

Première édition.

2267. M. T. Ciceronis Opera (studio J. Oliveti). *Paris, J.-B. Coignard*, 1740, 9 vol. in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*Anguerran*). — 440 fr. à M. E. Dutuit.

Superbe exemplaire.

2289. Œuvres de J.-L. Guez de Balzac. *Leide et Amsterd., les Elseviers*, 1658-78, 6 vol. pet. in-12, mar. r. fil. — 751 fr. à M. Solar.

Magnifique exemplaire dont les divers volumes sont non rognés.

2344. Theatrum geographiæ veteris recensuit Bertius. In-fol. mar. rouge (*Padeloup*). Exemplaire de Labédoyère vendu 161 f. à cette vente, a été acheté cette fois 121 fr. par M. Quatremère.

2345. Strabo. De situ orbis (gr.) *Venetiis, Aldus*, 1516, in-fol. mar. r. tr. dor. (*Anc. rel.*). — 120 fr. à M. Yéméniz.

Première édition.

2355. J. Solini de situ orbis. *Venetiis, N. Jenson*, 1473, in-fol. c. de R. — 70 fr.

Première édition avec date.

2388. L'Art de vérifier les dates. *Paris*, 1783, 3 tom. en 6 vol. in-fol. v. ec. fil. tr. dor. (*Derome*). — 260 fr.

Exemplaire en grand papier.

2419. Eusebii Pamphili ecclesiasticæ historiæ lib. X. *Parisiis, Rob. Stephanus*, 1554, in-fol. mar. citr. tr. dor. — 290 fr. à M. Solar.

Bel exemplaire aux armes de Longepierre.

2554. Thucydides. *Venetiis, Aldus*, 1502, in-fol. mar. fauve tr. dor. — 220 fr. à M. Solar.

Première édition.

2559. Diodorii Siculi Bibl. histor. libri.. Recensuit P. Wesselingius. *Amst.*, 1746, 2 vol. in-fol. mar. r. fil. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 195 fr.

Très-bel exemplaire en grand papier du duc de la Vallière et de M. de la Bédoyère.

2564. Q. Curtius. *Romæ, G. Laver, s. d.* in-4, demi-rel. mar. — 130 fr. à M. Didot.

Edition imprimée vers 1470, et probablement la première de Q. Curce.

2565. Quintus Curtius. *Venetiis, Aldus*, 1520. in-8, v. à compart. tr. dor. — 450 fr.

Exemplaire de François Ier, avec ses armes.

2578. T. Livii Historiarum libri. *Venetiis, Aldus*, 1518-1533, 5 vol. in-8, mar. r. tr. dor. *(Duru)*. — 199 fr. à M. le marquis de Morante.

9612. P. C. Tacitus. *Romæ, St. Guill. de Lotharingia*, 1515, in-fol. mar. v. fil. dent. tr. dor. — 201 fr. à M. Solar.

Edition rare et précieuse, la première qui contienne tout ce qui est resté de Tacite.

2618. C. Taciti Opera, illustr. G. Brotier. *Parisiis*, 1771, 4 vol. in-4, mar. r. comp. tr. dor. (*Thouvenin*). — 341 fr.

Magnifique exemplaire en grand papier.

2658. Histoire universelle de J. Aug. de Thou. *Paris*, 1734, 16 vol. in-4, mar. bl. fil. tr. dor. — 1,295 fr. à M. le comte Roger.

Superbe exemplaire aux armes du comte d'Hoym.

2700. Histoire de France du Père Daniel, 17 vol. in-4, mar. rouge. — 285 fr. pour M. le comte Roger.

2696. Histoire de France par Mézeray. *Paris, M. Guillemot*, 1643, 3 vol. in-fol. gr. pap. mar. r. fil. tr. dor. *(Rel. anc.)*. — 466 fr.

Superbe exemplaire, avec les cartons.

2722. Les Chroniques de Froissart. *Paris, Anth. Verard*, 1518, 3 vol. in-fol. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*Capé*). — 425 fr. à M. Solar.

2723. Chroniques de Monstrelet. *Paris, Anth. Verard* (vers 1503), 2 vol. in-fol. goth. mar. r. fil. tr. dor. (*Capé*). — 460 fr. à M. Tillard.

Très-grand de marges.

2735. Les mêmes Mémoires, enrichis de notes de Lenglet-Dufresnoy. *Paris*, 1747, 4 vol. in-4, vél. — 127 fr.

Exemplaire en grand papier, avec les portraits d'Odieuvre.

2740. La très-joyeuse histoire composée par le loyal serviteur des faitz et gestes du chevalier Bayart. *Paris, Galiot du Pré*, 1527, in-4 goth. mar. r. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*), — 501 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

2787. Mémoires de Sully. *Paris*, 1747, 3 vol. in-4, gr. pap., portraits d'Odieuvre, v. m. fil. tr. dor. (*Derome*). — 181 fr.

2811. Testament politique du cardinal de Richelieu. *Amsterd.*, 1688, pet. in-12, mar. v. dent. doubl. de mar. tr. dor. (*Boyet*). — 161 fr.

Charmant exemplaire aux armes de Mme de Chamillart.

2904. Histoire de Paris, par D. Félibien et D. Lobineau. *Paris*, 1725, 5 vol. in-fol. mar. bl. riche dent. tr. dor. — 295 fr.

Bel exemplaire aux armes du Dauphin, père de Louis XVI.

2926. Annales et chroniques d'Anjou, par Ch. Bourdigné. *Angiers*, 1529, in-fol. goth. mar. v. tr. dor. (*Capé*). — 145 fr.

2929. Chronique d'Angleterre et Bretaigne, par Al. Bouchard. *Paris, J. Petit*, 1531, in-fol. goth. mar. r. comp. tr. dor. (*Duru*). — 201 fr.

2958. Histoire de Provence de Cæsar de Nostradamus. *Lyon*, 1614, in-fol. portr. mar. r. fil. tr. dor. — 295 fr. à Mgr le duc d'Aumale.

Superbe exemplaire aux armes de De Thou.

2977. Histoire de Dauphiné, par N. Chorier. *Grenoble*, 1661-72, 2 vol. in-fol. v. ant. tr. dor. — 250 fr. à M. Brun.

2980. Recueil des histoires d'Austrasie, par Simph. Champier, *Lyon*, 1510, in-fol. goth. mar. r. tr. dor. — 171 fr. à M. de Lignerolles.

3004. Les grans Chroniques des ducz de Savoie (par Simph. Champier), *Paris*, 1516, in-fol. goth. vél. — 345 fr. à M. de Lignerolles.

3060. Monumenta Germaniæ historica.... edidit Pertz. *Hanoveræ*, 1826-52, 12 vol. in-fol. gr. pap. vél. mar. r. — 665 fr. à M. Tross.

3104. La vraye et parfaite science des armoiries... par P. Palliot. *Dijon*, 1664, in-fol. mar. r. doublé de mar. bl. tr. dor. — 545 fr. à M. Boone contre M. le baron Jérôme Pichon.

Bel exemplaire aux armes de Mesdames.

3114. Histoire généalogique de la maison royale de France, des pairs, des grands officiers de la couronne, etc., par le P. Anselme. *Paris*, 1726-33, 9 vol. in-fol. gr. pap. v. f. — 396 fr.

3161. J. Gruteri Corpus inscriptionum ex recensione G. Grævii. *Amstel.*, 1707, 4 vol. in-fol. mar. rouge comp. tr. dor. (*Rel. anc.*). — 192 fr. à M. Solar.

3200. Brantôme (*Elzevir*). — 200 fr. à M. Eydin.

3211. Les Hommes illustres qui ont paru en France... par Ch. Perrault. *Paris*, 1696-1700, 2 tom. en 1 vol. in-fol. gr. pap. portr. mar. cit tr. dor. (*Anguerran*). — 200 fr.

Superbe exemplaire.

3235. Annales typographici, opera Maittaire. — 220 fr. à M. le marquis de Morante.

3236. Annales typographici, opera Panzer. — 239 fr. à M. Solar.

3273. Valerius Maximus. *Moguntiæ*, *P. Schæffer*, 1471, in-fol. goth. mar. r. tr. dor. — 310 fr. à M. Didot.

Première édition avec date.

ANALECTA-BIBLION

(LIVRES ANCIENS).

Chritianae religionis arcana, auctore Thomâ Elysio Neap., theologo dominicano. *Venetiis, Dom. Guerrei*, 1569; in-4°. (Voir le Catalogue à la fin de cette livraison.)

L'auteur nous apprend, dans son épître dédicatoire au pape Pie V, que saint Thomas d'Aquin étoit son maître de prédilection, qu'il avoit étudié avec soin tous ses ouvrages, et que, déjà parvenu à une extrême vieillesse, il publioit ce livre, extrait en partie des œuvres du maître, afin d'être utile aux pauvres religieux qui n'osent, dit-il, s'aventurer sur le vaste océan de la théologie. Mais Thomas Elysius ne s'est pas contenté de composer un cours de théologie scolastique ; il a voulu sonder

les *arcanes* de la religion chrétienne, et dans ce travail, il s'est montré casuiste habile et presque universel.

Quoique nous ne soyons pas théologiens, et que nous soyons encore moins casuistes, Dieu merci ! nous avons entrepris de lire ce volume in-4° de 558 pages, écrit en latin de l'école, farci de *quod* et de *quia* sans un seul *que retranché ;* et vraiment, nous ne regrettons pas notre lecture. On se figureroit difficilement quelle a été notre surprise, quel a été notre ébahissement, en voyant défiler devant nos yeux ces doctrines et ces raisonnements extraordinaires qui renversent de fond en comble les notions du bien et du mal que l'on s'est donné la peine de nous inculquer dès l'enfance. Nous avions beau rappeler à notre mémoire que la dédicace est adressée à un pape, que l'auteur déclare humblement qu'il soumet ses écrits à la décision du Saint-Siége et à la censure de ses supérieurs, et que le livre est imprimé *cum licentiâ superiorum et privilegio ;* nous ne pouvions croire à la vérité de ce que nous lisions. Il faut avouer que les théologiens du XVIe siècle étoient de rudes logiciens.

Au milieu de ces argumentations, si complétement en désaccord avec nos idées et nos sentiments, nous mettons à part et nous signalons les articles relatifs aux gabelles, à la collecte, au monopole et à l'alchimie (p. 397 et suiv.). L'auteur prouve que l'on n'est tenu de payer les gabelles et la collecte que dans le cas où ces impôts sont établis avec équité et pour des motifs d'utilité publique. Voici la conclusion : *Gabellæ quandò sunt dubiæ an sint justæ, confessores non debent cogere pœnitentes ad restitutionem, si quis eas frauderit ; nam hodiè pleræque sunt injustæ.* Cette idée mise en pratique pourroit bien jeter quelque désordre dans les finances d'un état ; mais n'y regardons pas de si près avec un théologien aussi fort que notre dominicain. Quant aux dîmes, elles sont *de droit divin,* et par conséquent, nul ne doit en éluder le paiement. L'auteur déclare le *monopole* illicite et péché mortel. Il traite mieux les alchimistes, qui, dit-il, ne se rendent point coupables en cherchant

la pierre philosophale. Il disserte longuement sur la question de savoir s'il est possible de parvenir à la découverte du grand-œuvre, et il penche pour l'affirmative. Puis, il ajoute : La transmutation des métaux ne peut avoir lieu qu'avec l'aide de Dieu ou avec celle du démon. C'est, sans doute, par inadvertance que, dans cette phrase, l'auteur accorde une puissance égale, en alchimie, à Dieu et à l'ange déchu.

Continuons notre tâche, et voyons jusqu'à quel point peut atteindre l'aberration de l'esprit humain.

APOLOGIE DU RÉGICIDE ET DES RÉVOLUTIONS.

Nous ne voulons pas reproduire entièrement ce long paragraphe ; quelques passages suffiront pour la gloire de l'auteur et pour l'édification du lecteur. *Quœritur nùm tyrannus sit occidendus.* Th. Elysius, disciple fidèle de saint Thomas, résoud la question affirmativement. ..... *Et talem (tyrannum) quilibet de populo potest occidere benemeritò ; sicut fuit Julius Cæsar. Perturbatio regiminis tyranni non habet rationem seditionis ; ..... tyrannus potest occidi à multitudine ; nec tunc multitudo agit infideliter, quia promisit fidem et fidelitatem domino, et non tyranno.... frangenti fidem fides frangatur eidem : lex enim dicit : Do ut des* (*p.* 72-74). Les principes que le dominicain Th. Elysius professoit en 1569, furent adoptés et suivis à la lettre par le dominicain Jacques Clément en 1589.

POUVOIR DU PAPE.

Papa habet auctoritatem super omnes christianos privandi suis bonis et vitâ, et deponendi imperatorem et regem ob causam rationabilem, ut propter hæresim (*p.* 263). Autorité exorbitante qui, dans les siècles précédents, avoit provoqué tant de révolutions et de guerres sanglantes ; mais qui, dès la fin du XVIe siècle, n'étoit plus reconnue que par les théologiens. Les

derniers actes de ce pouvoir, en France, sont les bulles de Sixte V et de Grégoire XIV, fulminées contre Henri IV.

JUSTIFICATION DU VOL, DU MEURTRE, etc.

Ad illud quòd (Deus) præcepit filiis Israel ut asportarent bona Ægyptiorum, non præcepit furari : quia furtum est acceptio rei alienæ invito domino; sed quia Deus est dominus omnium, ideò præcepit filiis Israel ut asportarent bona sua ipsius Dei quæ usque ad illud tempus concesserat Ægyptiis ; et sic bona sua et non Ægyptiorum jussit asportari. Quæ dicta non sunt mala in se ; tamen sequendo doctrinam S. Thomæ aliter et meliùs dicendum est. Deus potest separare culpam et malignitatem ab operibus, et sic separando malum a rebus, potest facere illas esse bonas..... Potest etiam facere quòd ista persona non peccet, sed mereatur occidendi innocentem, aut quòd quis possit uti tali muliere sine peccato (*p.* 10). Vous vous plaignez d'être volé ! Allons donc ! « Soyez sans inquiétude, « Monsieur, vous dira très poliment votre voisin. Je peux, sans « me compromettre, vous avouer que c'est moi qui vous ai « enlevé fort adroitement, ma foi ! votre bourse et son contenu. « Ne criez point au voleur ; écoutez plutôt mon raisonnement : « Dieu est le maître de toutes choses. Vous en convenez. Très « bien. En conséquence, il est le propriétaire réel de votre « bourse, dont il a bien voulu vous accorder l'usufruit jusqu'à « ce jour. Je me suis donc emparé d'une chose appartenant à « Dieu, et non pas à vous. Si vous trouvez mon action mau- « vaise, vous avez tort. J'en atteste saint Thomas d'Aquin, « l'ange de l'école, et Thomas Elysius, son disciple. Ils vous « prouveront, Monsieur, que Dieu peut, quand il lui plaît, « diviser chaque action de l'homme en deux parts : l'une con- « tient la méchanceté et le crime ; l'autre, l'action pure et « simple qui, alors, devient bonne. Je crois fermement que « Dieu me fait la grâce de couper ainsi mes actions, et ma « conscience est tranquille. » Le volé, émerveillé d'une si belle doctrine, présente humblement ses excuses au voleur.

L'ÉGOÏSME ÉRIGÉ EN PRINCIPE.

..... *Proximum tuum ama sicut teipsum. Sciendum quòd S. Thomas et magister sententiarum dicunt quòd per seipsum non intelligitur quòd homo teneatur amare proximum tantùm quantùm amat seipsum, æquè fortiter, et æquè forti animo, et eodem affectu quemadmodùm diligit seipsum. Nam secundum ordinem charitatis, unusquisque tenetur magis sibi ipsi quàm aliis, et per consequens tenetur magis et plus se amare quàm proximum* (*p.* 16), c'est-à-dire, Charité bien ordonnée commence par soi-même.

APOLOGIE DU MENSONGE.

Homo non tenetur dicere omni homini omnem veritatem aut semper. Traduction libre : La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. *Hic modus loquendi cùm sit sine intentione decipiendi, sed cum intentione et voluntate conservandi se illæsum et gratia conservandi bona sua, non est proprie mendacium.* Avis aux débiteurs : ils peuvent nier leurs dettes, sans craindre de compromettre leur salut; car *hic modus loquendi cum voluntate conservandi bona sua, non est proprie mendacium.* A l'appui de cette proposition, notre casuiste donne un exemple que nous citerons sans commentaire : *Cùm quis vellet opprimere vi aliquam personam, vel illâ abuti, potest dicere se pati talem infirmitatem contagiosam, et morbum gallicum, et his similia* (*p.* 89).

APOLOGIE DES MEURTRES JURIDIQUES.

Quæritur an judex semper peccet mortaliter condemnando ad mortem eum quem scit esse innocentem? Ad hoc dicimus quod si judex judicat secundum allegata et probata, et priùs fecerit quod in se est, non peccat mortaliter judicans quem scit esse innocentem ; nam, ut judex, scit illum esse reum quando

ducitur judicandus coram eo accusatus, et quod illi imponitur, probatur per testes sufficientes et idoneos; sed scit illum esse innocentem, ut homo, et talis homo, ut est persona particularis, quæ ut sic nullam habet potestatem super accusatum... Tunc non judex, sed testes interficiunt innocentem (*p.* 70). Après avoir écrit cette atroce argumentation, le frère Elysius s'est aperçu qu'il venoit d'absoudre Ponce-Pilate; aussi s'est-il empressé d'ajouter : *Pilatus non fuit excusatus, quia non adhibuit diligentiam ad inveniendam falsitatem testium quos sciebat, ut persona particularis, esse falsos et mendaces.* Mais tout juge qui sait qu'un accusé est innocent, sait aussi que les témoignages invoqués contre lui sont faux; et s'il ne peut parvenir à confondre les témoins, Il ne lui restera donc plus qu'à sanctionner un asssassinat. Puis, ce juge, abrité derrière des paradoxes théologiques, dormira paisiblement et sans remords, après avoir murmuré peut-être, en déposant sa toge : Quel malheur! ces faux témoins ont tué un innocent!

Nous pourrions citer encore divers passages, fort curieux. mais il est temps de clore cette Notice. Nous ajouterons cependant que, dans la table des matières, placée au commencement du volume, on lit une question ainsi conçue : *An Papa, si haberet uxorem, teneretur reddere debitum?* Cette proposition téméraire a été, sans doute, censurée et supprimée avant l'impression complète du livre, car elle n'existe pas dans le texte. Au surplus, des sujets aussi scabreux sont traités *in extenso* et avec une profonde connoissance des choses, dans les chapitres consacrés au sixième commandement de Dieu (p. 74 et suiv.), et au septième péché capital (p. 427 et suiv.).

Ap. B.

Description de la source d'erreur, de ses maux et des remèdes qui luy sont propres, par Arnauld Sorbin, théologal de Toulouse, et prédicateur du Roy. *Paris, Guill. Chaudière*, 1570, petit in-8°. (Voir le Catalogue à la fin de cette livraison.)

Arnauld Sorbin, l'un des écrivains les plus féconds de la fin du XVIe siècle, est aujourd'hui oublié, presque inconnu. Cependant ses talents oratoires ne méritoient pas cet oubli. Prédicateur des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, il prononça dans la cathédrale de Paris, les oraisons funèbres des personnages les plus illustres de son temps. Il prit une part active aux troubles religieux de son époque, entra dans la Ligue, et, ardent ennemi de la réforme, il composa contre les calvinistes plusieurs ouvrages en prose et en vers. Arnauld Sorbin fut nommé évêque de Nevers le 22 juillet 1578, et mourut en 1606 à l'âge de soixante-quatorze ans.

La *Description de la source d'erreur*, discours ou plutôt *songe* théologico-poétique, est dédiée aux princesses Louise de Bourbon, abbesse, et Éléonore de Bourbon, grand'prieure de Fontevrault; cette épître, datée d'Orléans le 6 décembre 1569, est précédée de deux distiques latins adressés à l'auteur par F. d'Amboyse.

Quelques citations suffiront pour faire connoître le style du poète et le goût de son époque. Voici le début de l'ouvrage :

Au matin quand Phœbus ses clairs heraults enuoye
Annoncer son retour et tapisser la voye
D'un air gay et riant, ie sommeloy un iour. . . . . .

Nous signalerons les deux passages suivants qui nous paroissent être dignes de remarque :

« . . . . : que si on vous assault

« Chacun de mes cheueux, cent mille soldats vault.
« *Ne sont-ils des serpents? Voyez-vous comme ils sifflent?* »

Ce dernier vers ne rappelle-t-il pas involontairement celui-ci :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes?

« Et Guyse leur rendit, à ce coup (1), plus du tiers
« De mal qu'il n'en eut d'eux, assiégé dans Poictiers,
« Où il leur fit toucher, *que des princes l'aage*
« *Ne desrobe, iamais, la grandeur du courage.* »

C'est la même idée qui a inspiré ces beaux vers de Corneille :

A des âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

On peut encore lire avec plaisir des vers tels que ceux-ci :

« Me voyant donc, ainsix, si rudement traitée,
« Dépourueüe d'amis, et loing de ma contrée,
« Pleuré-je sans raison? N'ay-ie pas argument
« De me plaindre, parmy un si rude tourment?
« Que t'en semble (Sorbin) dy-moi, ie te supplie,
« Si ie suis sans raison de tant de pleurs saisie :
« Et si ie n'ay pas lieu d'abandonner ça bas
« Tant de mauuais chrestiens, tant de grands apostats,
« qui ayment plus leurs biens et richesses mortelles,
« Que toutes mes beautez, ou autres choses telles,
« Et qui feroyent à Dieu quittance de son bien
« Céleste, pour iouir du leur, las! qui n'est rien. »

Mais il faut être juste envers nos lecteurs et leur montrer que notre poète n'avoit point répudié les idées et les expressions de son siècle. Voici donc nos dernières citations :

« . . . . Luther, mon grand fidelle
« (Qui de ma vérité alluma la chandelle

(1) A Montcontour.

« Entre les Allemans) fut si persécuté
« Que, sans moy, les papaults l'eussent exécuté.

« C'est moy qui fay les cieux touiours vireuoulter
« sans iamais de leur trac s'estre veus débouter.

« . . . .
« Jusqu'à ce qu'au grand iour faille resusciter.
« En ce temps, l'huguenot et toute sa reistraille
« Ne seruiront à Dieu que de chaulme et de paille
« Pour brusler en enfer, le logis doloreux
« Du diable, et la maison de tous les malheureux.
« C'est le lieu où Dieu fait la cruelle boutique,
« Pour punir le larron, le meurdrier, l'hérétique. »

AP. B.

L'ESPION DÉVALISÉ. Avec cette épigraphe : *Feliciter audax.* Londres (Neufchâtel), 1782, in-8° de VIII et 240 pages.

On a longtemps attribué ce pamphlet, l'un des plus piquants qui aient paru à la fin du XVIII[e] siècle, au comte de Mirabeau. Le savant philologue, auteur de l'*Analecta-Biblion*, a partagé sur ce point l'erreur commune. Peut-être s'en est-il rapporté au titre textuel de l'édition in-12 qu'il avoit sous les yeux, et qui paroît être une contrefaçon de l'édition originale (1). Cependant le *Dictionnaire des Anonymes* nous avoit appris que Baudouin de Guémadeuc, ancien maître des requêtes, s'en étoit reconnu le seul auteur. Nous possédons, d'ailleurs, la déclaration de Mirabeau lui-même, qui, dans sa *Conversation avec M. le garde-des-sceaux Miroménil* (2), reproche à celui-ci de

(1) *Analecta-Biblion*, par M. le M. D. R. (marquis du Roure), 1837, tom. 2, p. 434.

(2) *Conversation du comte de Mirabeau avec M. le garde-des-sceaux de France, au sujet de son procès avec madame son épouse.* Paris, 1784, in-8°, page 17.

l'avoir cru auteur du livre, et d'en avoir conçu contre lui une impression défavorable. Il repousse cette attribution, et convient seulement « qu'on n'a inséré dans cette compilation indigeste « autant qu'indécente et de mauvais goût, que quelques vers et « l'extrait d'une lettre connue pour être de lui. » Mais il se garde bien d'avouer que c'étoit à ses soins officieux qu'on en devoit la publication. Il y a lieu de croire qu'il étoit loin de dédaigner *cette compilation* autant qu'il veut bien le dire, et pour laquelle il devoit avoir au moins des entrailles de parrain.

Parmi les compagnons de captivité qu'il avoit rencontrés au donjon de Vincennes, se trouvoit Baudouin de Guémadeuc, qui paroissoit s'occuper d'astronomie, mais qui, en réalité, donnoit une attention plus sérieuse aux choses d'ici-bas, en préparant les matériaux d'une espèce de chronique scandaleuse qu'il se proposoit de mettre au jour. Soit que la conformité de position et d'humeur, soit qu'un sentiment plus sympathique entraînât l'un vers l'autre nos deux personnages, la conjonction de leur planète s'opéra facilement. Mirabeau ayant obtenu son élargissement, se retira en Suisse, où il fit imprimer l'*Espion dévalisé*, dont le manuscrit lui avoit été confié. Il n'en fut donc réellement que l'éditeur. L'ouvrage se débitoit chez le libraire Fauche, à Neufchâtel, ce qui lui attira quelques persécutions de la part du gouvernement prussien, mis en mouvement par le ministère françois. Les épreuves de l'ouvrage furent corrigées par Mirabeau lui-même, qui fut pris d'un rire inextinguible quand il lut (page 28) « que le ministre de la marine, de Boynes, « se battoit le ventre pour déterminer des barbarismes. » L'innocent compositeur, ne connoissant pas le mot de *borborigmes*, avoit transformé cette expression en *barbarismes*. Le malin correcteur, voulant procurer aux lecteurs le même accès de gaîté, laissa subsister la faute. Il est bon de remarquer que Baudouin de Guémadeuc s'est mis en scène plus d'une fois dans le courant du livre, et notamment au chapitre XI, qui est intitulé : *M. B*** de G*** a donné l'anecdote suivante à M. de La***, sous ce titre : Respectez les trous* (page 99). Il donne ailleurs quelques

renseignements curieux sur son oncle (Baudouin, chanoine de Notre-Dame), chez lequel se réunissoit bonne et nombreuse compagnie « ce qui rendoit sa maison un bureau de nouvelles, « rival de celui de madame Doublet (1). » C'est là que l'auteur de l'*Espion dévalisé* recueillit beaucoup de notes qui lui servirent plus tard à composer son livre, qui contient un grand nombre d'anecdotes plus ou moins piquantes et parmi lesquelles figure l'aventure scandaleuse et digne de l'Arétin, arrivée au banquier Rixotte, chez une fille du monde, aventure qui a été reproduite dans un autre pamphlet, qui mérite plus que l'*Espion dévalisé* le titre de compilation, et qui a obtenu cependant un certain succès; nous voulons parler du *Parc-au-Cerf ou origine de l'affreux déficit.*

Le seul morceau de l'*Espion dévalisé* qui paroisse être sorti de la plume de Mirabeau (indépendamment des vers et de l'extrait de lettre reconnus par lui), est l'*Avis aux Hessois ou autres peuples de l'Allemagne vendus par leurs princes à l'Angleterre* (chapitre XVI).

Le ton énergique, quoique déclamatoire, de cette composition tranche avec l'allure presque toujours leste du surplus de l'ouvrage, et décèle une touche plus vigoureuse.

La *Notice sur les maîtres des requêtes et les intendants*, qui forme le dernier chapitre du livre, n'en est pas la partie la moins curieuse. Le libelliste, car il n'est pas possible de lui donner un autre nom, représente tous ses anciens confrères comme des hommes ineptes ou vicieux, et fouille dans leur vie privée pour exposer au grand jour toutes les foiblesses ou les turpitudes qu'il lui plaît de leur attribuer. Il ne semble pas douteux que le censeur, si clairvoyant sur les défauts d'autrui, n'ait cherché à satisfaire les ressentiments que son expulsion du corps des maîtres des requêtes, provoquée par eux, devoit lui faire éprouver. L'auteur de l'*Analecta-Biblion* nous paroît donc avoir été trop indulgent, lorsqu'il observe « que le lecteur « ne doit point s'armer de réprobation contre cet écrit qui

(1) *Memoires secrets de la République des lettres*, tom. XXI, p. 86.

« annonce un libelle et qui n'est qu'un pamphlet très caus- « tique. » N'en déplaise à notre honorable devancier, il est impossible de caractériser autrement un livre où le fiel et la diffamation coulent à pleins bords, le tout assaisonné d'un style léger et spirituel, qu'on ne retrouve plus dans la *Notice sur les intendants*, où la grossièreté de l'expression trahit l'animosité qui fermentoit au cœur du pamphlétaire. Comme la plupart de ces personnages ont figuré, avec plus ou moins de relief dans la carrière de l'administration, que quelques-uns même ont joué un rôle sur la scène politique, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en donnant un aperçu succinct de la revue passée par un ancien confrère, et en rapportant une partie de la glose peu charitable dont il accompagne chaque nom.

Noms des Intendants.	Leur Résidence.	Glose.
La Boulaye.	*Auch.*	Ne sait pas lire.
D'Ablois,	*La Rochelle.*	Véritable brute.
Saint-Maur,	*Bordeaux.*	Homme nul et incapable.
Dufour,	*Bourges.*	Mangeur d'images, qui dit savoir l'office de la Vierge et les petites heures.
De Brou,	*Dijon.*	Richissime ; — méprise la place et l'État.
La Galaizière,	*Strasbourg.*	Est d'une suffisance à crosser.
Depont,	*Metz.*	Imbécille à citer ; mais sa femme joue sur le théâtre de Mme de Montesson.
La Porte,	*Nancy.*	Est un enfant qui ne savoit que gagner ; gagna des maladies cuisantes chez la Gourdon.
Calonne,	*Lille.*	L'élégant Calonne enrage de n'être pas ministre.

Noms des Intendants.	Leur Résidence.	Glose.
Senac de Meilhan,	*Valenciennes.*	Aimable, a de l'esprit, des vues, mais encore plus d'ambition.
Esmangard,	*Caen.*	On l'a chassé de Bordeaux, parce qu'il faisoit l'important. Voué en bas valet à Maupeou, pour décomposer durement le parlement.
De Crosne,	*Rouen.*	Bredouilleur qui est le plus plat et le plus ennuyeux personnage.
Julien,	*Alençon.*	C'est une mâchoire terrible.
La Bove,	*Rennes.*	Est un enfant pour la Bretagne, qui demanderoit un des hommes les plus forts dans toutes les parties.
Mutigney (d'Agay),	*Amiens.*	C'est le plus pauvre individu.
Pelletier de Mortefontaine,	*Soissons.*	Est fou.
Dorfeuil,	*Châlons.*	Seroit plus propre à manger du foin.
Lacorée,	*Besançon.*	Est une buse.
Terray,	*Montauban.*	Ignore complétement toutes choses.
Flesselles,	*Lyon.*	D'une ambition enragée, et ne fait point sa place.
Marcheval,	*Grenoble.*	Sujet mince, méprisé par le parlement.
De La Tour,	*Aix.*	Est conduit par sa femme; mais je ne le connois point.

Noms des Intendants.	Leur Résidence	Glose.
Raymond de Saint-Sauveur.	*Perpignan.*	Est un des plus dangereux coquins qu'il y ait en France.
D'Aine,	*Limoges.*	Excellent sujet, honnête homme, mais lourd.
Blossac,	*Poitiers.*	Honnête homme, mais vieux routinier.
Ducluzel.	*Tours.*	Fort riche, fort dissipé, donnant des signatures.
Cypierre,	*Orléans.*	Véritable mâchoire.
Gueau de Reversaux,	*Moulins.*	Vermisseau né du cul du Bas-Palais ; insolent à Moulins, comme il l'étoit à Paris ; inaccessible, dur au peuple.
Chazerat.	*Clermont.*	S'est ait le bourreau de l'ancienne magistrature.
Bertier.	*Paris.*	Est trop près du soleil pour être inconnu et pour qu'on ne le connoisse pas à fond.

Deux seuls intendants manquent à cette liste : ceux du Languedoc et de l'île de Corse ; l'un, M. de Saint-Priest, que le pamphlétaire traite favorablement dans d'autres passages de son livre, et l'autre M. de Bouchepont. Auroit-il été arrêté par la crainte d'en dire du bien ? Car on a pu remarquer que tous les autres, à l'exception de MM. Senac de Meilhan et d'Aine (1), sont outrageusement traités dans sa diatribe. Quand on songe que ces traits envenimés partoient de la main d'un homme que des actions déshonorantes avoient fait rayer de la liste des

(1) Ce digne successeur de M. Turgot à Limoges mériteroit d'être plus connu. Il n'a qu'un article insignifiant dans chacune des Biographies de MM. Michaud et Didot.

maîtres des requêtes, on reste stupéfait devant l'impudence du personnage, qui savoit très bien que si la calomnie orale ne laisse pas inévitablement de traces après elles, il reste toujours quelque chose de la diffamation écrite. On peut consulter, pour plus de détails concernant Baudouin de Guémadeuc, l'article que nous avons donné sur lui dans la *Biographie universelle* (Tome 66, page 205). J.-L.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Documents inédits sur Montaigne, recueillis et publiés par le docteur J.-F. Payen. N° 3. Paris, Jannet, 1855, in-8.

On ne peut désormais parler de l'auteur des *Essais*, de sa vie, de sa personne, sans que le nom du docteur Payen ne se présente aussitôt. Cette association, qui dans le passé a fait la gloire de l'ami de Montaigne, de sa fille d'alliance, protégera aussi le labeur de son biographe; elle attirera sur ses écrits, sinon l'éclat de la célébrité littéraire, du moins une notoriété des plus honorables, et comme un reflet de la lumière qu'il s'est plu à répandre sur les moindres traits de la grande physionomie, objet de son culte. Voici une troisième série de *Documents inédits sur Montaigne*, qui, malgré son peu d'étendue, 40 pages, ne le cède en intérêt à aucune de celles qui l'ont précédée.

Signalons d'abord des notes autographes inscrites par l'auteur des *Essais*, sur un exemplaire des *Éphémérides de Beuther*, qui lui a appartenu. Ce volume, *Michaëlis Beutheri Ephemeris historica*. Paris, Michel Fezandat, 1551, in-8 de 16-432 et 16 pages, est disposé typographiquement par mois et par jour, de manière que la moitié de la page reste libre pour que le possesseur y inscrive ses propres éphémérides. Il y a d'autres ou-

vrages propres à recevoir des annotations du même genre, et qui, à raison de cette circonstance, sont recherchés des curieux. Nous avons vu de ces souvenirs personnels consignés sur les calendriers qui précèdent les anciens *Almanachs royaux*, et l'on sait qu'Antoine Bruneau, avocat au Parlement de Paris, mort vers 1720, a écrit sur des feuillets blancs intercalés dans l'*Almanach historial*, Paris et Troyes, une espèce de journal sur ce qui s'est passé de son temps au Palais (1). Les *Ephémérides de Beuther* ont particulièrement servi à cet usage. « Tous les exemplaires que j'ai vus, nous dit le docteur Payen, sont ainsi utilisés : par exemple celui de Franciscus Rassius, *chirurgicus parisiensis*, porte, entre autres annotations, celle-ci qu'on pourroit dire confidentielle : « *Anno D.* 1551, *uxorem duxi mariam Le Prestre,* INTER PRIMAM ET 2^{am} A MEDIA NOCTE. *Id sit fœlicibus auspiciis.* »

Qu'on nous permette encore une petite digression à propos de ce Franciscus Rassius, que M. le docteur Payen nomme ici sans autre désignation, et que nous prenons la liberté de recommander à son attention comme médecin et comme bibliophile. François Rasse des Nœuds, et non pas *Ransse* ou *Rance*, comme a quelquefois écrit ce nom, en latin *Franciscus Rassius Noëus,* ainsi qu'il est porté sur le volume en question, est qualifié par Formey, dans le *Ducatiana*, de « Chirurgien de robe longue. On a de lui, dit-il, des recueils entiers manuscrits de toutes sortes de pièces, en vers et en prose, sur les affaires publiques de son temps. Sa bibliothèque, composée pour la plupart de nos vieux romans gothiques, étoit si nombreuse, qu'aujourd'hui même, dans les plus curieuses bibliothèques, et dedans et dehors le royaume, il s'en trouve des volumes ou il a mis son nom. » Dans la célèbre collection de Maurepas, les plus anciennes pièces sont indiquées comme transcrites de ces recueils manuscrits de Rasse des Nœuds, qui paraissent aujourd'hui perdus. C'est un point sur lequel nous appelons les investiga-

(1) Voy. dans le *Bulletin du Bibliophile* de décembre 1836 une notice de M. J. Ch. Brunet sur ce journal.

tions des curieux, et pour consigner ici tout ce qu'il nous a été possible de rattacher à ce nom, nous dirons qu'il est question, dans Palma Cayet, d'un *Deneux*, chirurgien de Jeanne d'Albret, qui fut chargé, après la mort de cette princesse, de faire l'ouverture de son corps. Nous trouvons aussi la trace d'un *Desnœuds*, chirurgien, qui, lors de la lutte engagée en juillet 1562, à Orléans, entre les protestants et les catholiques, prenoit parti contre ces derniers, au moins par des épigrammes.

Revenons à l'exemplaire de Montaigne et aux notes autographes que le docteur Payen a relevées, au nombre de quarante-six, dans sa nouvelle publication. Ces notes sont relatives aux faits importants de la vie de l'auteur, à des événements de famille, naissances, mariages de lui et des siens, honneurs à lui conférés, etc., le tout consigné en quelques mots et accompagné de dates précises. Ce serait déjà beaucoup que d'avoir le témoignage personnel de Montaigne lui-même, sur des faits que les recherches des biographes, et notamment du docteur Payen, avaient déjà établis d'une manière plus ou moins certaine. Mais il est quelques-unes de ces notes qui sont de nature à piquer encore plus vivement la curiosité. En voici une, par exemple, qui justifie certain passage des *Essais* où l'on avoit soupçonné un peu de vanterie gasconne de la part du seigneur de Montaigne. « La majesté royale, dit-il en parlant de son château, y a logé plus d'une fois en sa pompe. »

« *December* 19, 1584. — Le roy de Navarre me vint voir à Montaigne, où il n'avoit jamais esté, et y fut deux jours servi de mes gens sans aucun de ses officiers ; il n'y souffrit ny essai ni couvert et dormit dans mon lit. Il avoit avec luy le prince de Condé, de Rohan, de Turenne, etc., (suit une énumération que nous supprimons), qui coucharent céans, et environ dix autres, outre les valets de chambre, pages et soldats de sa garde. Environ autant alarent coucher aux villages. Au partir de céans, je lui fis eslancer un cerf en ma forêt, qui le promena deux jours. »

Qui n'aime à se figurer le Béarnois soupant sans cérémonie

avec Montaigne, devisant sous le manteau de la cheminée seigneuriale, courant le cerf dans les bois d'alentour; et enfin, dormant dans ce lit où ne manquoit pas sans doute « l'oreiller à reposer une teste bien faicte! »

Après nous avoir montré Montaigne hébergeant le roi de Navarre, les *Nouveaux documents* nous le représentent prisonnier à la Bastille, épisode entièrement neuf et pour la vie de l'auteur des *Essais*, et pour l'histoire de l'ancienne prison d'Etat. M. le docteur Payen, afin de relever encore le haut goût de cette curiosité historique et littéraire, nous donne, à la fin de sa brochure, le *fac-simile* du récit que Montaigne en a tracé de sa main, à la page 201, recto, des *Éphémérides de Beuther*.

« Le 20 juillet 1588, entre trois et quatre après midi, estant logé au faubourg Saint-Germain, à Paris, et malade d'une espèce de goutte, je fus pris prisonier par les capitenes et peuple de Paris; c'estoit au temps que le roy en estoit mis hors par M. de Guise, et fus par eux mené à la Bastille sur mon cheval, et me fut signifié que c'estoit à la sollicitation du duc d'Elbeuf, et par droit de représailles au lieu d'un sien parant, gentilhomme de Normandie, que le roy tenoit prisonnier à Roan. La roine-mère du roy avertie de mon emprisonnement, obtint de M. de Guise qui estoit lors de fortune avec elle, et du prévost des marchands, vers lequel elle envoya, que sur les huit heures du soir un maistre d'hôtel de Sa Majeste me vint faire mettre en liberté moiennant les rescrits du dict seignur duc et du dict prévost adressans au Clerc (Bussy-le-Clerc), capitene pour lors de la Bastille. »

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance du fait en lui-même pour l'appréciation du rôle politique de Montaigne, et pour l'éclaircissement de certains points qui n'avaient pas jusqu'ici passé sans contestation, à savoir : qu'il n'étoit pas ligueur, et qu'il avoit néanmoins quelques obligations aux Guise.

La brochure de M. le docteur Payen, renferme encore d'autres documents provenant de diverses sources, entre autres un

jugement sur César, écrit de la main de Montaigne sur un exemplaire des *Commentaires*, appartenant aujourd'hui à M. Parisot, morceau capital, que l'éditeur n'hésite pas à nommer *une page retrouvée des* ESSAIS, avec d'autant plus de raison qu'on y reconnoit le germe de divers passages contenus aux ch. 10 et 33 du livre II.

Signalons encore deux lettres autographes et inédites de Montaigne : l'une au maréchal de Matignon, l'autre à un destinataire inconnu. On remarque dans la première le mot de *passeport*, qui s'étoit déjà trouvé sous la plume de Montaigne, et que M. Paul Lacroix avoit signalé à tort comme un néologisme. Non seulement ce mot étoit en usage au seizième siècle, mais encore aux exemples cités par M. le docteur Payen, nous pouvons en ajouter un qui nous le montre employé dans un document officiel longtemps auparavant. Nous voulons parler de l'édit de Louis XI du 19 juin 1464, portant création des postes. Le mot de *passeport* s'y trouve écrit en toutes lettres à l'article 4, et est répété plusieurs fois dans les articles suivants.

Mais nous craignons bien qu'en parlant de Montaigne nous ne soyons accusé d'avoir trop fidèlement imité ses allures vagabondes, sans lui emprunter le charme qui sert de *passeport* à ses digressions. Nous voudrions, en terminant, renvoyer aux *Nouveaux Documents inédits* tous ceux qui lisent les *Essais*, tous ceux qui aiment l'auteur ; mais hélas !... l'ouvrage n'est tiré qu'à cent exemplaires !

E.-I.-B. RATHERY.

NOUVELLES.

La bibliophilie, si bien appréciée et si noblement cultivée de tout temps en Europe, tend à pénétrer en des pays qui, jusqu'ici, n'avoient accordé qu'une médiocre attention aux livres rares et curieux. L'Amérique nous enlève chaque jour des volumes trop coûteux pour les bibliophiles françois, mais dont le prix élevé n'effraie pas les nouveaux adeptes d'outre-mer. On comprend maintenant, tout aussi bien à New-York qu'à Paris, à Philadelphie qu'à Londres, le charme qu'offre aux esprits sérieux ce délassement que le monde appelle injustement une manie. Pour celui qui se repose honorablement après de rudes travaux littéraires, pour celui que Dieu fit riche dès qu'il vint au monde, pour celui enfin qui cherche à endormir une douleur, est-il une distraction plus douce et en même temps plus émouvante ? Quand on est assez heureusement doué pour en jouir, comme nous l'entendons, elle devient une pensée de tous les instants qui ne laisse aucune prise à l'ennui. Le véritable amateur de raretés bibliographiques éprouve des émotions que celles du tapis vert ne sauroient jamais égaler, lorsqu'il obtient dans une vente un livre précieux depuis longtemps convoité, ou lorsque, plus heureux encore, il le découvre dans un coin obscur où la poussière le déroboit aux regards des curieux. Rappelons-nous que Montaigne a écrit que les livres étoient la meilleure provision qu'il eût trouvée à cet humain voyage. Les circonstances qui ont amené et qui amènent encore chaque jour à Paris les plus opulents Américains contribueront beaucoup à répandre ce goût au-delà des mers, et tout fait

espérer qu'il prendra bientôt une grande extension dans les classes élevées. Les visites plus fréquentes que ces amateurs délicats ont pu rendre aux bibliothèques publiques et aux collections choisies, ont fait naître en leur esprit le désir de posséder quelques uns de ces volumes précieux, recouverts des beaux maroquins de Padeloup et de Derome, ou des reliures élégantes que MM. Trautz et Bauzonnet savent exécuter avec un talent qui les laisse sans rivaux : ce sont des merveilles qui sont encore bien rares dans leur pays. Un grand nombre d'articles importants en librairie ancienne, ont déjà été enlevés et seront transportés en Amérique avec des tableaux, des statues et d'autres objets d'art non moins dignes d'être signalés. Le cadre adopté pour le *Bulletin* ne nous permet pas de citer toutes ces raretés, quoique nous admettions qu'il soit difficile de ne pas aimer à la fois les livres et les beaux-arts; quand on est vraiment bibliophile, on comprend d'instinct ce qui est bien, ce qui est beau. Ces réflexions nous paraissent être ici d'autant mieux à leur place, qu'elles nous ont été suggérées par le voyage d'un amateur éclairé de New-York qui nous a récemment acheté la *collection des grands et petits voyages de De Bry* (annoncée dans la 1re livraison du *Bulletin* de cette année), et l'*Ars moriendi*, ce précieux monument de l'art xylographique. Ces deux magnifiques ouvrages que nous nommerons seuls parmi tous ceux que nous lui avons fournis, enrichiront bientôt une splendide galerie dans laquelle doivent entrer en même temps les plus beaux tableaux et les curiosités les plus remarquables qu'on admiroit encore ces jours derniers chez M. Hope.

— Le premier volume du *Catalogue de la Bibliothèque Impériale de Paris : Département des imprimés, in-4°*, vient de paroitre chez Firmin Didot. Depuis bien longtemps, le monde savant réclamoit la publication du catalogue de l'immense dépôt scientifique et littéraire de la rue Richelieu. Ce grand tra-

vail, entrepris il y a un siècle environ, bientôt interrompu et resté fort incomplet, offroit des difficultés de plus d'un genre. Il faut, aujourd'hui, que ces difficultés s'aplanissent, car on a la ferme volonté de continuer avec énergie, la rédaction du catalogue de la Bibliothèque Impériale; mais nous craignons cependant que la génération actuelle ne puisse espérer de voir l'entier achèvement de ce vaste inventaire, auquel on devra joindre encore de longs suppléments. Quoi qu'il advienne, nous nous réjouissons d'avoir sous les yeux le premier volume de cette œuvre tans désirée. Il est consacré à l'histoire de France, et renferme les *généralités* et l'*histoire particulière de chaque règne* depuis Mérovée jusqu'a Louis XIII inclusivement. Nous avons eu l'intention de rendre compte de ce livre, mais après avoir lu dans le *Moniteur* la notice publiée sur ce sujet par M. Rathery, nous avons abandonné notre projet, et nous nous bornons à annoncer cette importante publication.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

AVRIL ET MAI. — 1855.

89. ANTONINI LIBERALIS transformationum congeries (gr. et latinè), interprete Gul. Xylandro cum Th. Munckeri notis quibus suas adjecit Henr. Verheyk. *Lugd. Batav.*, 1774; in-8, veau fauv. (*Exempl. de Brunck*). 12 — »

In eodem volumine continentur : *Pet. Henrici Koppiers observata philologica. Ludg. Batav.*, 1771.

90. BARTHI (C.). Fabularum Aesopiarum, lib. V. Phœnix. Psalmi XVII. Erotopaegnion. Satira in Bavium. Alcaeus latinus. Elegiarum lib. IV. Iamborum lib. II. Lyricorum lib. II. *Francofurti*, 1623 ; pet. in-8, cart. en t. . . . . 35 — »

Gaspard de BARTH, savant critique allemand et poète latin, issu d'une famille noble de Bavière, naquit le 22 juin 1587, à Custrin (Brandebourg), et mourut le 17 septembre 1658. Dès l'année 1607, on imprima un recueil des poésies latines qu'il avait composées jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. La seconde édition des œuvres de sa jeunesse publiée à Francfort en 1623, est corrigée et augmentée par l'auteur.

Ce volume a été oublié par le P. Niceron, dans sa notice sur G. de Barth, et n'est point cité par les bibliographes, qui ont cependant indiqué d'autres ouvrages du même écrivain. C'est donc un livre rare et peu connu.

Les fables d'Esope, traduites en latin, sont d'une versification facile et élé-

14

gante. La Satire contre Bavius, renferme des passages bizarres et quelquefois fort libres. L'*Alcœus latinus*, est un panégyrique en l'honneur de Joseph Scaliger. Le premier livre des Elégies est consacré à des sujets sacrés ; le second et le quatrième, aux amours ; le troisième, aux chants funèbres. Les Poésies lyriques contiennent seize fables qui terminent le volume. Nous avons remarqué l'épitaphe de J.-César Scaliger ; les vers sur la mort de Douza, sur le *Térence* édité par Vit. Sebaldus, sur le *Pantagruel* traduit en allemand, ainsi que les vers adressés à J. Meursius, hollandais, et à J. Gruter, avec l'éloge de Juste Lipse. Ap. B.

91. Buchanan. Psalmorum Davidis paraphrasis poetica, auctore Georg. Buchanano scoto. *Lutetiae, ex officina Roberti Stephani*, 1580 ; pet. in-12, mar. vert, t. dor. (*jolie rel.*) .... 28—»

A la fin des Psaumes se trouve la tragédie de Jephte, formant ensemble 344 pages. On a relié, en outre, dans le même volume : *Elegiarum, sylvarum endecas syllabon libri, ejusdem Buchanani, tragœdia, quæ inscribitur Baptistes, sive Calumnia. Lutetiæ, Mam. Patissonium*, 1579. 64 feuillets.

92. Buchanan. Baptistes, sive Calumnia, tragœdia, auctore Georgio Buchanano scoto. *Londini, et prostant Antuerpiæ*, 1578 ; pet. in-8.................. 24—»

Georges Buchanan, historien et poète latin célèbre, naquit en Écosse, l'an 1506, et mourut en 1582. Nous ne raconterons point sa vie aventureuse. Nous dirons seulement que, pour échapper aux persécutions qu'il s'étoit attirées par ses violentes satires contre les moines, il se réfugia à Bordeaux, où il professa pendant trois ans, de 1540 à 1543. C'est dans cette ville qu'il composa ses deux tragédies latines *Baptistes* et *Jephte*. Après avoir longtemps résidé en Portugal, il rentra dans sa patrie et devint gouverneur du roi Jacques VI.

Baptistes fut imprimé pour la première fois, à Paris, en 1564, et cette tragédie, traduite en françois par Roland Brisset, parut en 1589. L'édition de Londres (1578), paroît être la seconde ; mais elle est sans contredit la plus curieuse. On peut s'en convaincre en lisant la dédicace adressée au roi Jacques VI, et datée de Stirling, le 1er novembre 1576 ; le roi d'Ecosse n'avoit encore que dix ans. Cette dédicace, d'un style sévère, est digne du gouverneur à qui l'on reprocha d'avoir fait de son élève un pédant, et qui répondit sèchement : Je n'ai pu en faire autre chose. » Nous traduisons un fragment de cette épitre :

« L'un des motifs qui assure à mon *Baptiste* le patronage de votre nom, c'est que cette tragédie vous fera connoître les tourments qu'endurent les tyrans, et les misères qui les assaillent lorsqu'ils paroissent jouir de la plus grande prospérité. Il n'est pas seulement convenable, mais il est encore né-

cessaire que vous compreniez ceci, afin de commencer à détester les défauts que vous devez éviter. Je veux aussi que cet opuscule serve de témoignage à la postérité, dans le cas où, entraîné par de mauvais conseils ou par l'ivresse du pouvoir, vous commettriez quelque mauvaise action ; je veux qu'on sache que c'est à vous seul qu'on devra s'en prendre, et non à vos précepteurs, dont vous n'aurez pas suivi les sages avertissements. »

Ce genre de dédicace a trouvé peu d'imitateurs. Ap. B.

93. Bucolicæ querelæ. Eucharii Synesii Romulus. Baptistæ Persii Thyrsis. (*Excusum Argentinæ, in ædibus Jacobi Jucundi, anno 1540*); 1 vol. pet. in-8 de 16 pag., front. gr., v. porph., fil.................. 35—»

Ces deux églogues sont des satires, cachées sous des descriptions pastorales. Le Romulus d'Euch. Synesius, ce berger qui sur les rives marécageuses du Tibre, gémit et remplit l'air des accents de sa douleur, est le pseudonyme du pape se lamentant à la vue de sa puissance écroulée, de l'Allemagne et de la France infectées de nouveaux dogmes, et de l'Angleterre ravie pour toujours à l'obédience du Saint Siége. Enfin, Romulus surexcité par le désespoir, médite de s'arracher la vie.

Dixerat hæc pastor gemebundo Romulus ore,
Obtutuque locoque oculos defixus eodem,
Versans, grande nephas, furioso pectore mortem :
Et nisi vi somni fortè obrutus ante fuisset,
Quàm fieret certus, qua vi se extingueret ipsum,
Jam foret apta feris, avibus, vel piscibus esca.

Le Thyrsis de Bapt. Persius, l'honneur des pasteurs de la Hesse, est enveloppé d'allusions tellement obscures, qu'il est difficile de dire si cette églogue est relative à la réforme religieuse ou aux troubles de la Flandre.

La marque de l'imprimeur, fort bizarre et très bien gravée sur bois, occupe le dernier feuillet du volume. Elle représente un cygne qui, les ailes déployées, chante un air dont on peut lire la musique notée, en s'accompagnant lui-même avec une espèce de guitare à six cordes, dont il joue à l'aide de l'archet qu'il tient de la patte droite. Le vers suivant entoure la gravure :

Musæ, noster amor, dulcesque antè omnia Musæ.

Au-dessous de la marque est un sixain latin adressé à Jac. Jucundus, dans lequel le poète explique l'allégorie du cygne mélomane. Ap. B.

94. Carminum rariorum macaronicorum delectus, in usum ludorum Apollinarium. *Edinburgi (e templo Apollinis)*, 1801 ; 2 part. en 1 vol. in-8, cart., non rogné. .... 18—»

95. CAYLUS (Comte de). Œuvres (badines) complètes (Edition dirigée par Garnier). *Paris*, 1787; 12 vol. in-8, fig. de Marillier, br., *non rognés*........... 48—»

Cette collection est divisée en quatre séries : 1° romans de chevalerie ; 2° historiettes, contes, nouvelles, etc.; 3° contes orientaux et féeries ; 4° facéties. Elle est ainsi composée : Tom. I et II, Histoire du vaillant chevalier Tiran le Blanc, trad. de l'espagnol. Tom. III et IV, le Coloandre fidèle, trad. de l'italien de G.-A. Marini. Tom. V, Soirées du bois de Boulogne ou Nouvelles françaises et anglaises. —Recueil de ces Messieurs. Tom. VI, Suite du Recueil de ces Messieurs. — Histoires, Nouvelles et Mémoires ramassés. —Les Manteaux. Tom. VII, les Manteaux, seconde partie. —Le Pot-Pourri, ouvrage nouveau de ces Dames et de ces Messieurs. — Contes orientaux et féeries. — Nouveaux Contes orientaux. Tom. VIII, Contes orientaux, seconde partie. — Féeries nouvelles. Tom. IX, Féerie nouvelles, seconde partie. — Cinq Contes de fées. —Cadichon ou Tout vient à point pour qui peut attendre, conte. — Jeannette ou l'Indiscrétion, conte. Tom. X, Histoire de Guillaume le cocher. — Les Bals des bois. — Les fêtes roulantes. — Mémoires de l'Académie des colporteurs. — Les Etrennes de la Saint-Jean. — Les Ecosseuses ou les Œufs de Pâques. — Le Porteur d'eau ou les Amours de la Ravaudeuse, com. en un acte et en prose. Tom. XI, Recueil de ces Dames (par Chevrier). — Essai historique sur les Lanternes (par Dreux du Radier, avocat). — Les Chats (par Montcrif), suivi de l'épitaphe d'un Chat (par Dubellay). — Des Chats, tragédie lyrique (par madame Deshoulières), et de quelques autres poésies où les chats sont interlocuteurs. — Histoire des Rats (attribuée à Bourdon de Sigrais). — Mémoires de l'Académie de Troyes (par Grosley). — Mémoires de l'Académie de ces Dames et de ces Messieurs (composés par une société anonyme).

96. CIOFANI (*Herculis*) Sulmonensis, in omnia P. Ovidii opera obseruationes; una cum ipsius Ovidii vita et descriptione sulmonis. *Antverpiae, ex officina Ch. Plantini*, 1581 et 1583; 4 part. en 1 in-8, vél., fil., tr. d. 65—»

Très beau volume aux armes de JACQ.-AUG. DE THOU, de la plus belle conservation. Un portrait gravé sur cuivre se trouve page 12 de la troisième partie.

97. DAWESII (*Ricardi*). Micellanea critica typis quartum excusa prodeunt ex recensione et cum notis Th. Kidd, accedunt appendicis loco R. D. lusus juveniles, Miltoni P. A. Græcæ metaphraseos specimen integrum. *Can-*

tabrigiae typis academicis excudit J. Smith, 1817; in-8, mar. brun doublé de mar. r., dent., tr. dor.. 45—»

Exemplaire en papier vélin de la bibliothèque de Théodore Williams.

98. Duez. Le Guidon de la langue italienne, par Nathanael Duez. *Amsterdam, Louys et Daniel Elzevir*, 1659; pet. in-8 vél. .... 9—»

On trouve en outre dans ce volume : *Trois dialogues familiers italiens et français. — La Comédie de la Moresse. — Les Compliments italiens* et *une guirlande de proverbes*.

99. Elysius (*Thomas*). Christianae religionis arcana. *Venetiis*, 1569; in-4, mar. r., fil., tr. dor. et ciselée (*anc. rel. italienne*) .... 250—»

Magnifique exemplaire aux armes du pape Pie V. Ces armoiries se trouvent répétées sur la tranche du volume. Voir sur ce livre curieux l'*Analecta-Biblion*, page 171 de cette livraison.

100. Eobanus. Operum Helii Eobani Hessi farragines duæ ab eodem contractae, quibus etiam non pauca multa accesserunt nunc primum et nota et edita. *Halaesuevonum*, 1539; pet. in-8, v. m. fil .... 15—»

Ce recueil de poésies latines n'est pas commun.

101. Eusebius. Thesaurus temporum. Eusebii Pamphili chronicorum canonum omnimodæ historiæ libri II (gr. et lat.), interprete Hieronymo... opera ac studio J. Scaligeri (studio Alex. Mori publicata). *Lugduni Batav., excudeb, Th. Basson*, 1606; in-fol., mar. r., compart. tr. dor. .... 180—»

Bel exemplaire. Magnifique reliure parmi les plus belles de Le Gascon.

102. Gambaræ (*Laurentii*) Brixiani Venetiæ. — Caprarola. *Romæ*, 1581; 1 vol. pet. in-8, mar. r., tr. dor. (*Janséniste*) .... 65—»

Bel exemplaire.

Laurent Gambara, poète latin moderne, né à Brescia, d'une famille distinguée qui donna à l'église plusieurs cardinaux, mourut en 1596, à l'âge de 90 ans. C'est par erreur que la *Biographie universelle* dit qu'il cessa de

vivre en 1586. Paul Manuce et Juste Lipse parlent avec éloge de Gambara et de ses ouvrages.

Ce volume renferme deux poèmes de Gambara et quelques autres poésies latines. Dans le premier poème, dédié à Jean-François Gambara, cardinal, dont les armes sont gravées sur le titre, l'auteur raconte l'origine de Venise. Il n'a point oublié sa famille qui, dit-il, remonte à un Gambara, de Brescia, chef de l'armée que l'empereur Valentinien opposa aux Barbares commandés par Attila.

Caprarola est le nom d'une des plus belles maisons de l'Italie, qui appartenoit aux Farnèse. Les plans de cette magnifique habitation sont insérés dans le *Traité d'Architecture* de Vignole. Ce second poème, dédié à Alexandre Farnèse, cardinal, dont les armes sont gravées sur le titre, contient une longue et minutieuse description de *Caprarola*.

Ce livre est d'autant plus rare qu'il est difficile de réunir ces deux poèmes, qui ont été publiés séparément, quoique dans la même année et chez le même imprimeur. Ap. B.

103. Gatakeri (*Thomae*). Opera critica. Dissertatio de n. instrumenti stylo. Cinnus, sive adversaria miscellanea. Adversaria Miscellanea posthuma. Marci Antonini imperatoris de rebus suis libri XII, commentario perpetuo explicati. Opuscula varia, omnia singulari curâ recensita, ab infinitio typothetarum mendis expurgata; multorum græce dictorum latina interpretatione illustrata, et locupletissimis accuratissimisque indicibus ornata. *Trajecti ad Rhenum*, 1698; in-fol., portr., mar. r., fil., tr. d. . . . . 75—»

Très beau volume aux armes du prince Eugène de Savoie.

104. Gelli. Discours fantastiques de Justin Tonnelier, composez en italien par J. Bapt. Gelli, académicien florentin, et nouvellement trad. en françois par C. D. K. P. *Lyon, à la Salemandre*, 1566; in-8, maroquin, tr. dor. . . . . 45—»

Le traducteur de cet ouvrage est Claude de Kerquisinen, Parisien. Jean-Baptiste Gelli, né à Florence, en 1498, mort en 1563, l'un des fondateurs de l'Académie della Crusca, auteur des leçons sur Dante, composa un livre intitulé : *I Capricci del bottajo*, dans lequel Giusto, tonnelier florentin, est supposé entretenir la nuit et en rêvant des dialogues avec son âme. Bindo, neveu de Giusto, recueille ces conversations nocturnes, et c'est ce qui a donné lieu à ces dix dialogues qui traitent de la nature de l'âme, de

la conduite de la vie, du bonheur d'une condition obscure, etc., etc. Je ne sais pourquoi ce livre de morale a toujours été classé par les bibliographes parmi les contes et même les facéties. Je ne connois pas d'ouvrages plus sérieux et plus sages. Gelli a composé encore un roman de Circé en dialogues. — FORT JOLI EXEMPLAIRE.

105. GRANGIERII (*Joh.*) Regii professoris eloquentiæ duo orationes. *Parisiis*, 1633, 1634; in-4........ 20—»

Jean GRANGIER, né à Châlons-sur-Marne, vers 1576, mourut en 1643. Il devint successivement principal et professeur de rhétorique au collége d'Harcourt, en 1605; recteur de l'Université, en 1611; principal et professeur de rhétorique au collége de Beauvais, en 1615; enfin, il succéda, en 1617, à Th. Marcile dans la chaire d'éloquence au collége de France. Il étoit excellent orateur :

Grangerius dicit; scribit Borbonius : unus
Marcilius doceat : cœtera turba jacet.

Mais un pédantisme outré nuisoit à ses talents. Cyrano de Bergerac, son élève en rhétorique, l'a mis sur la scène dans *le Pédant joué*, et afin qu'on ne puisse s'y méprendre, il a donné le nom de Granger au personnage le plus important de cette comédie, en le qualifiant *principal du collége de Beauvais*. Nous devons ajouter que *le Pédant joué* ne fut représenté qu'en 1654, onze ans après la mort de Grangier.

Le premier discours que renferme ce volume, est un panégyrique en style académique adressé au cardinal de Lyon, président du collége royal. Le second discours, prononcé par Grangier, le 24 avril 1634, a pour objet de remercier le roi et le cardinal de Lyon, qui avoient fait restaurer les bâtiments du Collège royal. L'abbé Goujet n'a point oublié ces deux pièces d'éloquence latine, ni leur auteur, dans les *Mémoires historiques et littéraires du Collége royal.* AP. B.

106. GUEUARRE. Mespris de la cour et louange de la vie rustique. (*Sans lieu*), *par Jean de Tournes*, 1606; 1 gros vol. in-16, mar. r., tr. dor., janséniste...... 28—»

« Composé premièrement en espagnol par dom Antoine de Guevarre, évesque de Mondognedo, prédicateur, historiographe et conseiller de l'empereur, et depuis traduit en italien, françois et allemand. Toutes lesquelles langues nous auons joinctes ensemble en ceste seconde édition, pour l'utilité et soulagement de ceux qui prennent plaisir aux vulgaires qui sont aujourd'hui prisés et recherchés. — A la fin du livre se voyent les vers françois des éuesques de Meaux et de Cambray, et les latins de M. de Clemenges, docteur en théologie, sur la grande disparité de la vie rustique avec celle de la cour. »

407. HIPPOLYTUS REDIVIVUS, id est, remedium contemnendi sexum muliebrem, autore S. J. E. D. V. M. W. A. S. (sine loco), 1644; pet. in-12, rel...... 10—»

« Cette édition d'un petit ouvrage assez curieux n'est qu'une réimpression de l'édition originale qui porte la même date 1744; mais cette édition originale ne contient pas les diverses poésies qui terminent celle-ci et qui vont de la page 91 à la page 108 dernière du volume. M. Brunet a oublié de mentionner cette particularité dans son excellent Manuel du libraire. — G. DUPLESSIS. » Cette note autographe est écrite sur la garde de l'exemplaire.

408. Hoc volumine hæc continentur. P. Gregorii TIPHERNI, poetæ illustris opuscula. Franç. OCTAVII poetæ, elegiæ; ejusdem epistolæ amorum ad Juliam. SULPITIÆ carmina LXX (quæ fuit Domitiani temporibus) nuper Gregorii Merulae opera, in lucem edita. Cornelii GALLI, poetæ tum clarissimi tum vetustissimi Elegiarum fragmenta. Pomponii GAURICI, Neapolitani Elegiacon. (*Argentoraci, ex officinâ Schurerianâ, mense Julio*, 1509); 1 vol. in-4, mar. vert, fil., tr. dor........... 61—»

Recueil TRÈS RARE et non cité. Exemplaire d'une belle conservation.

P. Greg. de Tiferne, poète latin du XVe siècle et savant helleniste, élève du Chrysoloras, vint d'Italie en France, et enseigna dans l'Université de Paris la langue grecque et même la rhétorique, qui étoit fort négligée depuis longtemps. Ses poésies, qui font partie de ce recueil, sont très rares et offrent un certain intérêt; car la plupart d'entre elles sont adressées à de grands personnages de l'Italie (vers 1560); tels que le pape Pie II, François de Sforza, duc de Milan; Louis, prince de Mantoue, etc.

Les Elégies de Corn. Gallus furent publiées pour la première fois sous le véritable nom de l'auteur, par les soins de Pomp. Gauricus, à Venise, en 1501. L'édition de Strasbourg, 1509, est donc l'une des plus anciennes des fragments de ce poète.

L'imprimeur Matthias Schurer se qualifie docteur ès-arts dans l'avis au lecteur. Il a placé sur le dernier feuillet du volume, la date de l'impression et sa marque fort curieuse par l'épigraphe grecque dont elle est ornée.

AP. B.

409. JANITIUS. Cl. Janitii Poloni poetae laureati poemata in unum libellum collecta et ob insignem raritatem ac praestantiam denuo excusa curante Jo. Ehrenfried Boehmio. *Lipsiae*, 1755; pet. in-8, bas...... 18—»

Cette édition est dédiée à J. André Zaluski, bibliophile polonais fort dis-

tingué. Les poésies de *Janitius* (Clementis Janitii, seu, ut eum *Straroseolscus* nominat, dit l'éditeur) sont divisées en six parties : I. Tristium liber. —II. Variarum elegiarum liber.—III. Vitae principum Poloniae.—IV. Vitae archi-Episcoporum Gnesnensium. — V. Epigrammatum liber. — VI. Epithalamion, in nuptias Sisgismundi Augusti, Regis Poloniae.

Dans le même volume se trouve relié : *Fr. Grimaldi societ. Jesu de vita aulica libr. II* (in versib. latinis). Romae, 1741.

110. Jeux historiques des rois de France, Reines renommées, géographie et métamorphose, par J. Desmarests, et gravez par De La Bella. *Paris*, 1698 ; in-8, veau fauve, pl. . . . . 48—»

Beaucoup de jeux historiques ont été faits en imitation de ce volume, mais il a sur tous assez de supériorité d'exécution pour mériter d'être conservé ailleurs que dans une bibliothèque d'enfant. Il est devenu rare. Exemplaire de la dernière vente Renouard.

111. Lenglet. L'histoire justifiée contre les romans, par l'abbé Lenglet Du Fresnoy. *Amsterd.* 1735 ; in-12, v. fauve . . . . 10—»

A la fin de ce volume, sous le titre de *Pièces curieuses*, se trouvent : *Lettre du roi François Ier à madame Louise de Savoie, sa mère, régente de France, sur la défaite des Suisses à Marignan.* — *Epitre du roi* (*François Ier*), *traitant de son partement de France en Italie, et de sa prise devant Pavie.* — *Extraict d'un traité manuscrit fait en 1563 par Guillaume Postel*, intitulé : « Démonstration très claire que Dieu a plus de Providence..... de la France..... qu'il n'a de tous les estats temporels..... et la déclaration quelle chose feust la Pucelle Barroise ou Lorraine, Jehanne d'Arc dite de Vaucouleurs. »

Ces documents ont été imprimés d'après les originaux.

112. Libro chiamato el Troiano in rima historiato : el qual tratta la destruction de Troia fatta per li Creci : et come per tal destruction fu edificata Roma, Padua, Verona, etc. *Vinegia, Franc. di Aless. Bindoni*, 1536 ; in-4, à 2 colon. fig. en bois, mar., v. tr. dor. . . . . 50—»

On peut voir dans le *Manuel* (IV-520) des conjectures fort ingénieuses sur le nom de l'auteur de ce roman rare, où l'on raconte la guerre de Troye, etc. L'auteur dit en commençant qu'il a traduit cet ouvrage du latin, mais il ne faut pas entendre cela à la lettre. Il s'agit sans doute ici d'une imitation de la guerre de Troye par Guido de Columna, plutôt que d'une véritable traduction. Cet exemplaire est parfaitement conservé.

113. MOSHEIM (*Jo. Laur.*). Vindiciae antiquae christianorum disciplinae, adversus celeberrimi viri Jo. Tolandi hiberni nazarenum; accedit de vita, fatis et scriptis J. Tolandi commentio, praefationem qua atheismi calumnia a S. Scriptura de pellitur prœmisit F. Buddeus. *Hamburgi*, 1722; in-12, cart.............. 12—»

114. NIGRI. Rhetia, sive de situ et moribus Rhetorum, Francisco Nigro Bassanensi autore. *Basilea, ex offic. Jo. Oporini*, 1547; 1 vol. in-4, v. m........ 48—»

C'est envain que nous avons cherché dans les grands ouvrages de biographie et de bibliographie, le nom de ce poète latin du XVIe siècle, ou l'indication de ses œuvres. Cependant le poème descriptif consacré à la Rhétie (aujourd'hui le Tyrol), appartient à l'histoire autant qu'à la poésie.

A la suite de ce poème on trouve plusieurs pièces de vers latins du même auteur, réunis sous le titre de *Sylvula*. Nous avons remarqué vers la fin de ce recueil, un apologue intitulé : *De puero canem in fluvium præcipitante*. Un méchant enfant traîne un chien de forte taille sur un pont élevé, avec l'intention de le précipiter dans le fleuve. Mais l'imprudent oublie que la chaine qui retient le chien est nouée autour de son poignet. Le Molosse, dans sa chute, entraîne l'enfant au fond du fleuve.

Sed hinc molossus
Ac ripam fluvii patens natando,
Huc traxit reducem simul puellum,
Atque illi bona pro malis rependit.
Ergo jàm pudeat nocere cuiquam,
Quum sit vel canis, ut vides, benignus
In sœvum, officiosus in malignum. AP. B.

115. PHAEDRI. Fabularum Æsopiarum lib. V, nuper a P. Pithoeo primum editi etiam emendati atque illustrati notis à Cunr. Rittershusio, accessere in easdem fabulas spicilegium Gasp. Schoppi Franci et alia. *Lugd. Batav. ex officina Plantiniana*, 1598; pet. in-8, vél. 28—»

Le même volume contient aussi : *Phædri fabulæ cum prioribus ac posterioribus notis Nic. Rigaltii, Petr. Axen recensuit, suasque notas adjecit.* Hamburgi, 1671.

116. PHALARIDIS epistolae; latinas fecit et, interpositis Caroli Boyle notis, commentario illustravit Jo. Daniel a

Lennep; mortuo Lennepio, finem operi imposuit praefationem et adnotationes quasdam præfixit L. C. Valckenaer; editio altera textu passim reficto correctior notisque additis auctior curavit God. Henr. Schaefer. *Lipsiae*, 1823; in-8, mar. rouge doublé de mar brun, fil.................................... 45—»

Exemplaire en papier vélin de la Bibliothèque de Théodore Williams.

117. LE PLAISANT IEV DU DODECHEDRON de fortune, non moins récréatif que subtil et ingénieux. *Paris*, *Nic. Bonfons*, 1577; in-8, mar. r., tr. dor. (*Lortic*). 36—»

Ce livre, revu par Gruget, est faussement attribué à Jehan de Meung, continuateur du Roman de la Rose. Le Jeu du Dodéchedron a été présenté par l'auteur à Charles V. Or, Jean de Meung, né selon toutes les probabilités vers 1250, ne pouvoit présenter d'ouvrages à Charles V, monté sur le trône en 1364. Jean de Meung était mort en 1310.

Ce livre est composé d'une suite de distiques en forme d'oracles et numérotés; le langage en est évidemment postérieur à J. de Meung. Un polyèdre rectangle, sorte de dé en ivoire et à douze faces numérotées (d'où le nom de dodéchedron), était jeté sur une table; il amenait nécessairement un chiffre qui, au moyen de combinaisons mathématiques fort compliquées en rapport avec douze *fenêtres* de douze *maisons* figurées dans l'ouvrage, vous conduisait à l'oracle, ou à la solution de la question que vous aviez posée.

Cette explication ne paraîtra pas fort satisfaisante; mais ce jeu a toujours paru si obscur, que Gruget l'éditeur, avoue qu'il a employé tous ses efforts pour le faire comprendre à des curieux qui avoient abandonné ce jeu de guerre lasse, et je crains que ses efforts n'aient été en pure perte.

(*Viollet le Duc. Bibliothèque poétique*).

118. PLAUTUS. Querolus, antiqua comœdia nunquam antehac edita, quæ in vetusto codice manuscripto Plauti Aulularia inscribitur, nunc primum a Petro Daniele Aurelio luce donata et notis illustrata. *Parisiis*, *Rob. Stephanus*, 1564; in-8, mar. b., tr. d. (*Duru*). 48—»

Bel exemplaire d'un volume très rare.

119. POLYBII. Historiarum lib. V, in latinam conversi linguam Nicolao Perotto interprete. *Florentiæ, per hæredes Ph. Iuntae*, 1522; pet. in-8, réglé, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. de Boyet*)................ 48—»

FORT BEL EXEMPLAIRE d'une très rare édition qui ne se trouve pas citée.

120. REGNIER. Les Satyres et autres œuvres du Sr Regnier. *Leiden, Jean et Dan. Elsevier*, 1652; pet. in-12, vél.................................... 100—»

Joli exemplaire de la plus grande pureté et dans sa première condition hollandoise.

121. RONSIN. Son théâtre. *Paris*, 1786; in-12, v. m. 15—»

Ronsin annonça dès sa jeunesse des passions turbulentes et un goût extrême pour le plaisir. Né avec peu de fortune, il tâcha d'y suppléer par l'intrigue. Il s'essaya dans la poésie dramatique, et n'ayant pas pu faire jouer ses ouvrages, il les fit imprimer. La révolution lui ouvrit une carrière d'espérance. Admis au club des Jacobins, il se lia avec Danton et Marat, il devint leur apologiste. Bientôt, nommé général de l'armée révolutionnaire, il présida aux massacres commis à Meaux et dans la Vendée. Il lisait sans cesse la Vie de Cromwell, qu'il se flattait d'imiter.

Rappelé à Paris, il s'efforça d'élever le pouvoir de la Commune au-dessus de celui de la Convention. Mais le Comité de Salut public, le fit traduire devant le tribunal révolutionnaire, comme ayant voulu proclamer un tyran sur les ruines du gouvernement révolutionnaire. Il marcha au supplice avec fermeté.

Outre les pièces imprimées dans ce volume, il en composa d'autres qu'il fit jouer pendant la révolution :

Louis XII, qui tomba au théâtre de la Nation, le 12 février 1790.

La Ligue du Fanatique et du Tyran, en trois actes, en vers. Théâtre Molière, 18 juin 1791.

Aretaphile ou la Révolution de Cyrène. 5 a. v. Th. Louvois, 12 juin 1792. (Note écrite sur la garde de l'exemplaire).

122. SALLUSTII. Catilina (cum vitâ Sallustii a Joan. Clerico). -- Epistolae duae ad Caesarem de republica ordinanda. Pet. in-12. avec figures et portraits ajoutés, mar. vert doublé de moire, tr. dor.......... 18—»

« Bailly, habile, mais trop souvent négligent prote de l'imprimeur Didot le Jeune, laissa mettre sous presse ce petit volume des Catilinaires sans prendre la peine de vérifier si les fautes notées sur mes dernières épreuves avoient été soigneusement corrigées; négligence qui laissa subsister d'intolérables inexactitudes; ce qu'ayant promptement reconnu, je vendis ce livret à vil prix après lui avoir fait un titre d'Amsterdam, 1794, et je le réimprimai sous sa vraie date de 1796, y ajoutant la réclamation attribué à Porcius Latro.

« Les deux éditions sont ici réunies pour me laisser sous la main la première, dont les exemplaires, vendus dans les pensions, y ont été usés et détruits jusqu'au dernier. »

Cette note, écrite de la main de M. Renouard, sur la garde de ce volume, nous a paru pouvoir intéresser la bibliographie.

123. SAVONAROLAE. Triumphus crucis sive de veritate fidei, recens in lucem editus. *Parisiis, Seb. Martin,* 1662 ; pet. in-12, mar. viol., fil., tr. dor., front. dessiné et gravé par Chauveau............... 28—»

Fort jolie édition imprimée avec les petits caractères du château de Richelieu.

« Peu de personnes connoissent l'éditeur de cet excellent traité. C'est Jean Ballesdens, abbé et avocat au parlement de Paris, mort en 1675. Cette jolie édition est plus rare et plus recherchée que celle imprimée *Lugd. Batav.*, 1633, in-12. » Note écrite sur la garde. — Bel exemplaire.

124. SAINT-GILLES. La Muse mousquetaire, œuvres posthumes de M. le chevalier Saint-Gilles. *Paris,* 1709; pet. in-8, v. m............................ 28—»

De tous les imitateurs de La Fontaine, celui-ci l'a peut-être le plus approché; il n'en est pas plus connu pour cela : mais il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde. Il faut dire cependant, d'après son éditeur, car aucune biographie n'en parle, que le chevalier de Saint-Gilles n'a jamais rien composé que pour son amusement ; il était brigadier des mousquetaires, et mourut capucin: qu'il n'a rien livré à l'impression, et qu'on eut de la peine à sa mort à recueillir ce qui compose ce volume. Ce sont des lettres adressées à une dame, et affectant la forme suivie par le Mercure galant, c'est-à-dire qu'après des bruits de ville en prose, viennent des pièces détachées, des fables, des chansons, des contes, et jusqu'à des énigmes. Il y a ainsi dix lettres au Mercure galant, dont la seconde se trouve un conte, intitulé : *le Contrat*, qui a été compris dans plusieurs éditions des Contes de La Fontaine, et qui ne les dépare en rien.

Ce Saint-Gilles avait du malheur. Le prologue d'un autre de ses contes, très joli, et intitulé : *Vindicio*, a été attribué à Vergier, et La Harpe blâme celui-ci d'avoir osé se comparer à La Fontaine. S'il y a un coupable, c'est Saint-Gilles, car le prologue et le conte sont bien réellement de lui. Or, voyons jusqu'à quel point ce reproche est mérité. Voici ce prologue :

Sur les traces de La Fontaine
Je n'ai point prétendu marcher;
Si par hasard je puis en approcher,
J'obtiendrai cet honneur sans dessein et sans peine.
Je ne sais si c'est vanité;
Mais je ne veux point de modèle;
Et mon génie, enfant gâté,
Ne saurait souffrir de tutelle.
La Fontaine a très bien conté,

Il s'est acquis une gloire immortelle.
Qu'on me mette au-dessous,
Qu'on me mette à côté,
J'accepterai le parallèle.
Quoiqu'il en soit, j'aime la liberté.
Je l'ai dit une fois, je l'aurai répété :
Je ne veux point de modèle.

Et pour appuyer ce que son assertion a de blâmable, La Harpe tronque les derniers vers, et les donne ainsi :

Il s'est acquis une gloire immortelle.
Qu'on me mette au-dessous,
Qu'on me mette à côté,
Je ne veux point de parallèle.

Est-ce là de la bonne foi, ou doit-on juger des auteurs quand on ne les connaît point? (*Viollet le Duc, Bibliothèque poétique.*)
Fort joli exemplaire.

125. SCHEDA REGIA, hoc est sententiae paraeneticae de officio regis, ab Agapeto Diacono ad Justinianum imperatorem exaratae. *Herbornae Nassoviorum*; 1605; in-8, veau fauve. (*Aux armes de De Thou.*)........ 36—»

Très beau volume dans sa première reliure.

126. SCOTI (*Federici*), Placentini vici Lælii comitis sarmatique beneficiarii et jurisconsulti, Macareidos libri duo, ad Julium tertium pontificem maximum. *Placentiæ*, 1552; 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste*)................................ 30—»

Ce poème latin, dédié au pape Jules III, est TRÈS RARE et non cité. Bel exemplaire.

127. L. Annæi Senecæ philosophi et Ann. Senecæ rhetoris quæ extant opera, cum commentariis diversorum selectioribus. *Paris*, *P. Chevalier*, 1607; in-fol., mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)................. 200—»

SUPERBE EXEMPLAIRE aux armes du COMTE D'HOYM. Cette édition a l'avantage de renfermer en entier des notes qui ne se trouvent que par extrait dans l'édition *variorum* in-8. Un très beau portrait gravé par Léonard Gaultier, se trouve sur le titre.

128. Le Siècle d'or, et autres vers divers. *Lyon*, *J. de Tournes*, 1551, in-8...................... 35—»

Livre rare.

Bérenger de la Tour, était d'Albemas en Vivarais. Il a vécu sous les règnes de François Ier et de Henri II, et était lié d'amitié avec tous les poètes de son temps. C'est tout ce que l'on sait de l'histoire de sa vie. Le Siècle d'or ne porte point de nom d'auteur dans le titre de l'ouvrage, mais Bérenger se fait connoître dans une épître dédicatoire adressée à M. de Bresé, évêque de Viviers. C'est une description en 71 sixains de dix syllabes, de ce temps fortuné, célébré si souvent depuis Ovide et avant lui, comme ayant succédé immédiatement au chaos, dont la peinture précède aussi le poème de Bérenger :

> Le haut, le bas, le mylieu et l'extresme,
> Le plus, le moins, alors estoient un mesme.
> L'amer, le doux, le mol, l'aspre et le dur,
> Se comportoient ensemble sans contendre.
> Le cours du temps ne se pouvoit estendre,
> Car le passé se joingnoit au futur.

La peinture du Siècle d'or est l'image d'une existence assez douce, mais fort peu intellectuelle. Après ce poème vient une traduction des Lamentations de Jérémie, qui fait un singulier contraste avec le Siècle d'or; puis viennent les chants royaux, un chant élégiaque sur la mort de François Ier, des cantiques chrétiens, puis des épîtres familières assez curieuses comme études de mœurs et facilement écrites, des chansons, des blasons, des épigrammes dont quelques-unes vraiment piquantes, et le plus grand nombre à la *grecque*, des épitaphes, et enfin des énigmes. (*Viollet le Duc*, *Bibliothèque poétique.*)

129. Sorbin (*Arnauld*). Description de la Source d'erreur, de ses maux et des remèdes qui lui sont propres. *Paris*, 1570; pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz Bauzonnet*)............................... 65—»

Fort joli exemplaire d'un livre rare. (Voir *l'Analecta Biblion*, page 177 de cette livraison.

130. Zanchii (*Basilii*). Poematum editio copiosor. *Romæ*, 1550; 1 vol. pet. in-8, mar. r., tr. d. *Janséniste*. 65—»

Exempl. en grand papier. Très rare dans cette condition.

Basile Zanchi, célèbre poète latin, naquit à Bergame vers 1501. En 1524, il entra dans l'Ordre des chanoines de Latran. Suivant quelques auteurs, il devint, en 1559, garde de la Bibliothèque du Vatican; mais deux lettres, l'une de Paul Manuce et l'autre de Latino Latini, prouvent que ce poète étoit mort dans un cachot, à la fin de 1558. Dans le cours de cette même

année, Paul IV avoit enjoint aux religieux qui vivoient hors du cloître, d'y rentrer sur-le-champ sous peine de la prison et même des galères. La désobéissance de Zanchi aux ordres du pape fut, suivant Tiraboschi, la cause de son emprisonnement. Cependant il est plus probable, ainsi que le conjecture Salfi, qu'il fut condamné pour avoir embrassé les opinions nouvelles qui faisoient chaque jour des progrès en Italie, et qui avoient déjà séduit un grand nombre des chanoines de Latran.

Zanchi a surpassé, sous le rapport de l'harmonie et de l'élégance du style, tous les poëtes latins du XVI[e] siècle. Il étoit très lié avec Laurent Gambara, poëte latin de Brescia. L'édition de ses poésies, imprimée à Bâle en 1555, renferme aussi les œuvres de Gambara. La dernière pièce de vers insérée dans le volume qui fait le sujet de cette notice, est adressée à son ami Gambara, et l'invite à quitter les pays glacés qu'il parcourt pour revenir en Italie.

Les œuvres de Zanchi sont divisées en quatre livres. Le premier contient le poëme *de Horto Sophiæ*, dans lequel l'auteur décrit en beaux vers les dogmes et les principes du christianisme. Le deuxième, deux épithalames, deux épîtres à Léon X et à Charles-Quint, un poëme sur une éclipse de soleil, une longue élégie intitulée *Licmon*, sur la mort de J.-César Gryphoni, de J. Cotta et de Sannazar, enfin trois églogues. Les deux derniers livres sont composés de mélanges poétiques.

AP. B.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

131. Essai sur la vie d'Antoine Du Prat, chancelier de France, archevêque de Sens, par M. le marquis Du Prat. *Versailles*, 1854; in-8, de XII et 169 p., br.... 3—»

Voir sur cette publication, et sur le chancelier Du Prat, l'article de M. Louis Paris, page 151.

132. Lille, en vers burlesques. — Les Embarras du jour de l'an. — Les Mœurs des Lillois anciens et modernes ou Lille civilisée sous la domination française par l'établissement des académies. — Les Promenades de l'Esplanade. *Sur l'imprimé à Lille, 1731. (Impr. de Vanackere)*, 1855; in-12, pap. vergé............. 2—50

Réimpression tirée à petit nombre.

133. Catalogue d'un choix de très beaux livres, tous en riche ou élégante reliure, composant la *première partie* de la bibliothèque de M. Mourlan, artiste peintre, dont la vente aura lieu le 31 juillet et jours suivants.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; AP. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARÈTE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUIN.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° de Juin de la douzième série du

Bulletin du Bibliophile.

DE L'INFLUENCE DU LANGAGE POITEVIN

SUR LE STYLE DE RABELAIS.

Il y a bien longues années qu'en lisant les Œuvres de Rabelais, je fus étonné de l'insuffisance et de l'inexactitude des commentaires qui les accompagnent. Un examen attentif me fit reconnaître que beaucoup d'expressions mal interprétées appartenoient aux divers patois de la France, et particulièrement au patois poitevin. Rabelais a longtemps habité le Poitou; il n'est donc pas étonnant qu'il se soit servi des locutions qui y sont familières. A l'époque où le facétieux auteur écrivoit, la langue françoise n'étoit pas encore formée, ou du moins n'avoit pas acquis le haut degré d'élégance et de pureté qu'elle possède maintenant; bien des mots aujourd'hui surannés en faisoient partie. D'un autre côté, le patois poitevin a conservé une foule de locutions de l'ancien françois et d'autres qui lui sont propres. Celles-ci, quelquefois intraduisibles parce qu'elles n'ont pas d'analogue dans notre langue, ont l'avantage de rendre plus facilement la pensée, puisque pour les remplacer il faut presque toujours se servir d'une longue périphrase. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris de voir Rabelais, dont les écrits, sous une forme facétieuse ont un fond très sérieux, employe ces locutions qui donnoient plus d'élasticité et d'énergie à sa pensée.

Ce qu'il y a de remarquable (et c'est un reproche que je ne puis pas m'empêcher d'adresser à ceux qui ont annoté les ouvrages de Rabelais), c'est que chaque fois qu'ils ont rencontré un mot dont la signification leur étoit inconnue, au lieu de passer outre et de le laisser sans interprétation, comme la prudence eût semblé l'exiger, ils ont tenu, au contraire, à tout ex-

pliquer, et ont agi par induction, en prenant le sens que la phrase semblait indiquer. Comme on le pense bien, il s'en est suivi des commentaires étranges et bien éloignés de la pensée de l'écrivain primitif. Il y a une observation encore plus curieuse à émettre, c'est que les faiseurs de pastiches, ceux qui ont voulu, de nos jours, imiter le style de Rabelais, ont emprunté naturellement les mots dont il s'est servi, et comme l'acception de ceux appartenant au langage poitevin leur étoit inconnue, ils leur ont donné celle qui est présumée par les commentateurs; de là des contresens tout à fait étranges pour nous autres Poitevins.

Une fois l'insuffisance des commentateurs établie et la cause reconnue, je me demandai s'il n'y auroit pas avantage à rechercher dans tous les pays habités successivement par Rabelais, les locutions familières dont il a pu se servir. La question examinée avec plus de soin m'a fait reconnaître que c'est dans le Poitou seulement qu'il faut se livrer à cette investigation. En effet, Rabelais n'a fait qu'un séjour peu prolongé à Montpellier, et, sauf quelques citations de proverbes et de jurons dans l'idiôme du Midi, il ne paroît pas que son style en ait gardé d'autres traces. Quant à la Touraine, son pays natal, le langage vulgaire n'offre rien d'assez particulier pour avoir embarrassé les commentateurs.

Il restoit donc, comme je viens de le dire, le patois poitevin dont les expressions souvent employées par Rabelais demandoient à être expliquées. C'est ce qui m'a engagé à publier ces notes prises depuis longtemps. Né dans la ville même que Rabelais a habitée pendant plusieurs années, je suis depuis l'enfance familier avec le langage poitevin. Devenu aussi possesseur, il y a quelque temps, des restes de l'ancienne abbaye de Maillezais, dont notre auteur rappelle fréquemment les souvenirs, j'ai pu fournir quelques renseignements particuliers qui, je l'espère, ne seront pas sans utilité pour les futurs commentateurs des Œuvres du célèbre curé de Meudon.

J'ai cru qu'il ne seroit pas hors de propos d'ajouter à mes

notes la nomenclature de tous les mots du vieux langage françois dont Rabelais s'est servi et qui sont restés dans le patois poitevin. Ce travail, au moment où les idiômes de chaque province tendent à s'effacer, pourra fournir quelques bonnes indications à ceux qui s'occupent des variations de la langue françoise. J'avois pensé à donner ici quelques observations intéressantes sur le patois bas-poitevin. Je les réserve pour un autre opuscule que j'ai l'intention de bientôt publier.

Pour donner plus de régularité à mon travail, il m'eût fallu avoir sous les yeux plusieurs éditions des Œuvres de Rabelais. Je n'ai eu à ma disposition que celle de Le Duchat, l'édition *Variorum*, et celle du bibliophile Jacob (1840, 1 vol. format Charpentier), c'est de cette dernière que je me suis servi pour indiquer mes sources, parce qu'étant la moins coûteuse, elle est la plus répandue.

NOTES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES.

Acresté. — Être orné d'une crête, lever la crête, se dit ordinairement au figuré : être fier. C'est sous cette acception que ce mot est employé par Rabelais. (27—17=103—dernière=148—23). (1)

Affier. — M. Lacroix donne deux acceptions à ce mot, la première fois il le définit par confier, ce qui n'est nullement le sens. Là il semble signifier alliés, attachés ; il dit ensuite élevés, ce qui est mieux. Affier c'est planter, propager, multiplier, etc. (53—32 =429—3).

Affustés. — Ce mot ne paroit pas avoir été employé par Rabelais avec la même acception. Dans le premier cas le commentateur le traduit par *atteler*, et ce n'est point sa signification ; dans le second il n'est pas défini : en langage poitevin *affuter* c'est aigui-

(1) Le premier nombre indique la page, et le second, la ligne.

ser un outil, tailler un morceau de bois pour le rendre pointu. (110—pénultième).

Agenoillée. — Conservé : Agenouillée. (547—5).

Alme. — Ce n'est pas une nourrice, vient d'*alma*. (304—7).

Angariant. — Mal interprété par opprimant, angarié c'est être mal engagé dans une affaire. (199—41=200—12).

Aré. — Labouré, bien interprété, p. 499, l. 15. (337—20).

Aroy. — Conservé : Arée, vient du mot latin *arare*. (70—39).

Assimenty. — Très mal défini : ne signifie pas *bouché*, mais assaisonné, arrangé de manière à ce que rien ne manque. On dit le plus ordinairement d'un ragoût de bon goût qu'il est bien assimenté. Cette expression s'emploie aussi quelquefois en dehors de la cuisine, et l'on dit que quelque chose de bien fait est bien assimenté. Dans la chanson de l'ivrognesse :

> iaime bé meu la soupe au vin,
> l'est tout assimentaye. (25—45).

Assoti. — Conservé : Affollé. (236—36).

Avanger. — Conservé : Avancer. (147—19).

Avangerons. — Conservé : Avancerons. (58—8).

Baufrer. — Conservé : Avaler goulûment. (169—14).

Bauffrearent. — Conservé : Avalèrent goulûment. (9—21).

Bechée. — Conservé : Becquée ou mieux bouchée. (139—39).

Belinaige. — Conservé : Ce qui a rapport aux moutons. (222—36).

Bers. — Conservé : Berceau. (224—16).

Bessons. — Conservé : Jumeaux. (475—2).

Bigearre. — Conservé : Bizarre. (284—35 1re col.).

Bitard. — Conservé : Outardes. (168—29).

Bot. — Conservé : Sabot. (205—4).

Bouffaige. — Mal défini par bouchée. Terme général, quelque chose à manger, ou tout ce qui se mange. (248—14).

Bougette. — Mal défini par bourse ; c'est une petite sacoche double en cuir servant à porter de l'argent à cheval. (141—29).

Boussin. — M du patois gascon. Morceau. (184—5).

Boute.—Conservé Mets : *Boute-z-ou-donc*, mets-le-donc. (109—19)

Brandes. — Conservé : Grandes bruyères. (125—32).

Brechet. — Conservé : Les os saillants de la poitrine. (157—8).

Buée. — Conservé : Lessive. (134—25=524—25).

Caillebotte. — Conservé : Lait doux caillé. (309—33=437 note 19).

Callerai les voiles. — Conservé : Plier (amener). (21—7).

Carcan. — Conservé : Collier. (94—Dernière).

Cerne. — Conservé : Cercle. (255—9).

Chanteau. — Pris comme quartier de la lune ce mot est bien traduit ; mais il ne peut pas être interprété par pain bénit. C'est le reste d'un pain quand il est entamé. Un gros morceau de pain bénit s'appelle une gousse. (324—4=525—22).

Château-Sallouer. — Je crois que l'interprétation de Le Duchat, par une allusion à la ville de Soleure, n'est pas acceptable, et qu'il s'agit du Château-Salbar, forterèsse célèbre, située près de Niort. (397—4).

Chaumeny. — Conservé : Moisi, se dit plus ordinairement du pain. (181—14).

Chavant. — Conservé : Chat-huant. (433—2).

Cocquassier. — Coquetier, marchand d'œufs. (181—4).

Cocquemard. — Un cocquemard est maintenant une grande cafetière en terre. Rabelais paraît ici l'employer pour bénitier. (7—35).

Colletz. — Conservé : Mouchoirs de cou. (159—4).

Cot. — Conservé : Pierre à aiguiser. (223—36).

Coublez. — Conservé : Accouplés (19—3).

Coudignac. — Marmelade composée de coings, qui en poitevin s'appellent des *coudaings*. A Orléans et à Mâcon on dit cotignac. (32—19).

Coupprau. — Mot conservé dans le langage poitevin : Coppeau. (2—6).

Courrail. — Conservé : Ce n'est point le marteau de la porte, mais le verrou. Ce mot avoit été bien traduit par Le Duchat. (345—31.)

Cousin Gervais remué. — Conservé : Cousin remué de germain, pour cousin issu de germain. (134—24).

Coustrets. — Mal défini : ce ne sont pas du tout des *cottrets*. Un coutret est une demi-charge de vendange. Le vase en bois qui

la contient s'appelle une *basse*, il est en bois et fait avec du merrain; on l'accroche de chaque côté avec une anse formée d'une hart (en patois poitevin *réorte*), sur le bât d'un cheval. Une *basse* pleine de vendange devient un *coutret*, deux coutrets forment une *somme*. (4—23=134—40).

Dail. — Conservé : C'est le fer d'une faulx. (326—Dernière).

Darrière. — Conservé : Derrière. 454—3).

Dénigés. — Dénichés.

Deniger. — Conservé : Dénicher. (206—27).

Desroté. — Conservé : Délié. Une hart s'appelle une réorte, d'où l'on a fait rote. (237—22).

Devaller. — Conservé : Descendre. (43—25).

Devanteau. — Conservé : Tablier en cuir. (235—Première).

Egraphiné. — Conservé : Egratigné. (179—21).

Enlevé. — Conservé : Élevé. (393—5).

Entoumer. — Conservé : Entamer. (2—39=431—34).

Esbaudissez-vous. — Conservé : Réjouissez-vous avec bruit. (4—9). —Mal défini par *étonne*, là il veut dire *réjouit*. (70 note 11).

Escharbotté. — Ce mot a été conservé, mais sous une autre acception. On dit *égrabouiller le feu*. On escharbotte un poisson quand on le dépouille de ses écailles; on s'escharbotte lorsque l'on se débarbouille à fond. (52—25).

Esclos. — Sabots en patois limousin. (234—Dernière.)

Esmorche. — Conservé : Amorce. (25—13=147—32).

Essuez. — Conservé : Essuyez. (41—22).

Etrippé. — Conservé : Sans tripes, étripper, arracher les tripes. (262—27).

Fillot. — Mal interprété : Petit-fils. (251—5).

Fouace. — Espèce de gâteau composé comme le pain ordinaire, mais auquel on ajoute des œufs et du beurre. Il n'est point cuit sous la cendre, comme M. Lacroix le prétend. (21—26).

Fouger. — N'est pas tout à fait fouiller. Difficile à déterminer, fouiller avec le nez. Les sangliers fougent. (190—Avant-dern.) (1).

Franc du quarreau. — Conservé : Franc carreau : c'est un jeu qui consiste à tracer des lignes sur la terre et à pousser à cloche-

(1) Le verbe *fouger* est conservé comme terme de chasse; de la même racine provient le mot *fougasse*. (Note de l'éditeur.)

pied une petite pierre plate ou un morceau de tuile, en évitant les lignes, sinon il faut recommencer. (38—2e col.).

Froncle. — Conservé : Furoncle. (334—25).

Gavache. — Le mot gavache veut bien dire lâche. Il n'en est pas de même du verbe gavacher, qui signifie faire mal quelque chose. (261—21 1re col.).

Glener. — Conservé : Glaner. (135—33).

Gogue. — Conservé : Mal traduit, ne veut pas dire farce. C'est un ragoût fait avec du sang. (449—2).

Guorrets. — Conservé : Cochons. (28—4).

Goudebillaux. — Conservé : Tripes de bœufs; gras double. (9—10).

Graisler. — Faire griller, on dit *grâler.* (52—24).

Graphinais. — Conservé : Égratignais. (22—9).

Glaterons. — Conservé : Fruits de la bardane. (147—12).

Gravait. — Conservé : Montait. (174—40).

Guallerai. — Conservé : Gaulerai. (416—1).

Herpe. — Conservé : Harpe.

Jadeau de vergne. — Un jadeau est une sorte d'écuelle qui sert à porter la pâte au four. Le vergne est l'aulne, dont le bois est employé à fabriquer les sabots et la vaisselle de bois. Il est très rouge quand il est vert et surtout quand on l'a laissé séjourner quelque temps dans l'eau. (69—12).

Jau. — Conservé : Coq. (148—25).

Lexif. — Conservé : Eau de lessive. (165—2).

La Faye Moniau. — La Foye Monjaut, commune du département des Deux-Sèvres, produisant des vins renommés (62—3).

L'aguillanneuf. — La cérémonie du premier de l'an, *au gui l'an neuf,* remontant aux druides, existe encore dans une grande partie du Bas-Poitou sous le nom de la guillaneu, mais elle est bien déchue de sa première origine, ce n'est plus maintenant qu'une quête faite par les jeunes gens des villages pour les aider à subvenir aux réjouissances du premier de l'an. (132—37).

Lairrons. — Conservé : Laisseront. (98—21).

Laize. — Conservé : Lé, largeur d'une étoffe. (137—9).

Landriers. — Conservé : Landiers, grands chenets (141—4).

Louze Fougereuse. — Loge-Fougereuse; bourg près La Châtaigneraye (Vendée). (137—20).

Legumaige. — Conservé : Légumage. (138—33).

Liche-casse. — Conservé : Lécheur de casse. La casse est un vase en terre qui se met sous un rôti pour recevoir le jus. (180—39).

Lisart. — Conservé : Lézard. 338—32).

Luettes. — Ce n'est pas du tout le jeu de la fossette. L'aluette ou la luette est un jeu de cartes espagnol. Il se joue encore particulièrement en Bretagne et sur le littoral du Bas-Poitou. (22—24—112—35=136—25).

Macles. — Conservé : Ce n'est point un coquillage, mais bien la macre ou châtaigne d'eau (*Trapa natans*). (550—4).

Marmonnant. — Conservé : Marmottant. (435—17).

Marrochon. — N'est point une houe, c'est un petit instrument de jardinage qui sert à biner. (44—20).

Mas. — Ce n'est point une manse, mais un lot de terre. (332—Avant-dernière).

Maschourré. — Conservé en Bourgogne : Barbouillé. (405—11).

Mestiviers. — Conservé : Moissonneurs. (203—29).

Met. — Conservé : Pressoir et pétrin. (491—21).

Miches. — Conservé : Pains. (71—17).

Mouches bouines. — Conservé : Taons ou mouches bovines. (30—20).

Mouée. — Conservé : Foule. (465—18).

Naveau. — Conservé : Navet. (6—5=136—22=437—37).

Négronneaux. — Petits hérons. On dit encore *négrons* pour hérons. Conservé. (66—19).

Noizilles. — Conservé : Noisettes. (440—2 2e col.).

Orée: — Ne signifie pas à proprement parler : le long. C'est l'entrée, la limite d'un champ, mieux défini page 67, note 3. On dit maintenant *urée.* (50—29=431—23).

Oribus. — Résine en patois manceau. (101—14).

Ous. — Conservé : Os. (92—23).

Oyseau de maçon. — Ce n'est point une auge, mais plutôt un baquet en bois dont les gougeats se servent pour porter le mortier sur leur cou. Les deux branches allongées qui le maintiennent sur

les épaules lui ont sans doute fait donner son nom, parce qu'elles ressemblent aux pattes d'un oiseau. (386 note 7).

Palourde. — Conservé : Coquillage bivalve. C'est à peu près la clovisse si chérie des Marseillais. Celle-ci est la *Vénus conspurcata*, la nôtre est la *Vénus decussata*. (439—1 2e col.).

Palys. — Conservé : Une petite palissade. (42—27).

Para. — Mal interprété par prépara. Parer, c'est ôter l'écorce à un arbre, la peau à un fruit, etc. (63—Dernière).

Parpaillons. — Conservé : Papillons. (21—19).

Par saint Goderan. — Goderan, évêque de Saintes, étoit, au XIe siècle, abbé de Maillerais, et y avoit laissé une grande réputation de sainteté; pourtant il n'étoit pas resté dans les souvenirs du peuple. La canonisation populaire avoit été, au contraire, grâce à on ne sait quelle circonstance, donnée à Guillaume-tête-d'Etoupes, qui a été enterré à Maillezais, et dont la pierre tumulaire a gardé jusqu'à nos jours le nom de saint Etoupe. Goderan étoit resté presque inconnu, lorsqu'en 1833 son tombeau a été découvert dans les ruines de l'abbaye. Ce tombeau contenoit de très petits fragments d'ossements, les débris de la crosse abbatiale et l'anneau pastoral en or, orné d'un saphir (1). Ces restes étoient accompagnés d'une plaque en plomb indiquant que l'évêque et abbé avoit été inhumé le 8 des ides d'août (1073).

On vient de mentionner le nom de Goderan sur le nouveau Rituel du diocèse de Luçon, non à titre de saint, puisqu'il paroît qu'il n'a obtenu que la béatification, mais comme compagnon de saint Hugues, abbé de Cluny, qui fut son protecteur et son ami.

L'édition *Variorum* cite deux saints du nom de Goderan. Ce n'est ni l'un ni l'autre que Rabelais a voulu rappeler ; pour lui c'est un souvenir de Maillezais. On sait qu'il demeura quelque temps dans cette abbaye à titre de chanoine régulier, et la tradition rapporte que peu satisfait du régime que l'on y suivoit, il s'en échappa nuitamment en escaladant les murailles. (99—9).

Par saint Rigomé. — Encore un souvenir de Maillezais, saint Rigomer y est particulièrement vénéré, on l'invoque pour les maux d'oreille. (258—24).

Pau. — Conservé : Pieu. (171—22).

Penier. — Conservé : Panier. (18—16).

Peton. — Conservé : Petit pied. (109—11).

(1) Cet anneau est en possession de l'auteur de ces notes.

Piboles. — Conservé : Espèce de flageolet. (397—34).

Pifres. —Conservé en Auvergne pour fifres. (397—35).

Plataine. — Conservé : Patène. (16—26).

Plumail. —Mal défini par volaille, c'est l'aile emplumée et coupée d'un oiseau. On s'en sert pour épousseter. (63—10).

Pois. — Pas assez, *o-l en a poy*, il n'y en a pas assez. (29—pénultième). Et 90 L. G.

Ponnuz. —Conservé : Pondus. (465—16).

Portecolle. — N'est pas précisément porte rôle, souffleur; ce mot vient de protocole et s'applique aux notaires, huissiers et tous porteurs de papiers. — (260—3).

Pourrée. — Conservé : Porée pour poireau. (21—37).

Potet. —Conservé : Petit pot. (88—30=335—37).

Print campos. — Ce n'est point à proprement parler prendre les champs, quoique le mot *campos* en dérive. Cela signifie repos, vacances, etc. (112—19).

Puput. — Conservé : Huppe. (255—9).

Quenoille. — Conservé : Quenouille. (437—24).

Quinquenelle. — Je crois que la définition de ce mot par un terme de droit portant répit de cinq ans est trop recherchée, et qu'il faut tout simplement y trouver l'acception du mot actuel : Rien du tout. (133—32).

Raballe. — Conservé : Mal défini par *rebats-le*. C'est un instrument formé d'une feuille en fer et d'un manche. Il sert à râcler le blé sur une aire, la boue dans les chemins, etc., d'où le verbe raballer. (136—24).

Reciner.— Conservé : Dans ressonner, goûter, faire collation. — *Ressiner* ou *ressiemer*. (9—27=414—31).

Retaillons. — Conservé : Rognures. (133—Première).

Rimer. — Conservé : Prendre au pot et sentir le brûlé. (25—16).

Segretain. — Conservé : Sacristain. (73—33).

Seilleau. — Conservé : Seau. (309—32).

Se mussarent. — Conservé : Se cachèrent en se glissant. (113—20 =136—25).

Se pellauder. — Conservé : Ce n'est pas s'arracher la peau, mais les cheveux (pelauds). (142—39=221—22).

Sercleurs. — Conservé : Sarcleurs. (203—29).

S'essuer. — Conservé : S'essuyer. (428—25).

Sourds. — Conservé : C'est l'orvet commun. (448—18).

Souris chauves.— Conservé: Chauves souris. On dit souris chaudes. (165—49).

Sublet. — Conservé : Sifflet. (178—8).

Sulz. — Conservé : Sureau. (157—41).

Tadournes. — Ce n'est pas non plus une sorte d'oie, c'est le canard tadorne (*Anas tadorna*). (66—17).

Teste. — Je crois que le commentateur cherche un jeu de mots où il n'y en a pas. Encore aujourd'hui on dit que lorsque le vinaigre est fort, c'est signe que la ménagère a bonne tête. (217—Première).

Timbre. — Conservé : Auge en pierre. (110—15).

Traîne. — Mal défini : Ce n'est point une charrette, mais un traîneau servant à transporter de lourds fardeaux. (37—14).

Trepoit. — Conservé : Frappoit du pied, trépignoit. (194—29).

Trestous. — Conservé : Tous. (406—9).

Trut. — Nom et expression d'un jeu de cartes qui est encore en usage. (72—3).

Tyfransons. — Ce ne sont pas des canards de mer. Le tyfranson est chevalier aux pieds rouges ou gambette (*Totanus calidris*). (66—17—437—26—2e col.).

Venelle. — Conservé : Ruelle. (454—3).

Vent de galerne. — Conservé : Vent de nord-ouest. (351—10).

Vessaille. — Mal interprété par foule peureuse. C'est un terme de mépris assez sale et difficile à expliquer. (222—14).

Veze. — Mal rendu par Vessie. C'est la cornemuse, le bignou des Bretons.

Vimères. — Mal traduit par violence, est resté françois, ce sont des dégâts opérés par les orages. (200—6)

Vinetteaux. — Conservé : De vinette (oseille). (404—40 1re col.).

Viscarié. — Ce n'est pas pourri, mais bien mauvais, chétif, gâté. (261—44).

Ulmeau. — Conservé : Ormeau. (5—17=309—26).

FAUSTIN POEY D'AVANT.

UNE BIBLIOTHÈQUE DE LIVRES INTROUVABLES.

Le singulier document bibliographique, auquel j'ai cru pouvoir donner le titre de *Bibliothèque de Livres introuvables,* est tout simplement le relevé des étiquettes inscrites sur le dos des volumes simulés que le célèbre Turgot, alors intendant à Limoges, avoit fait peindre sur un panneau destiné à masquer une porte secrète ouvrant dans son cabinet de travail. Ce panneau figure actuellement dans la bibliothèque administrative de la Préfecture, où il a été transporté par l'architecte du département; et la copie des étiquettes a été faite avec le plus grand soin par l'honorable et savant archiviste de la Haute-Vienne, M. Maurice Ardant, qui a bien voulu me l'abandonner pour en enrichir le *Bulletin du Bibliophile*.

Il seroit difficile aujourd'hui de saisir toutes les allusions satiriques que la malice un peu voltairienne de Turgot a voulu glisser dans les titres de ces livres imaginaires; j'ai essayé néanmoins, dans mes notes explicatives, de retrouver la clef des principaux articles de ce curieux catalogue.

Eusèbe Castaigne,
Bibliothécaire de la ville d'Angoulême.

1. *Joachim. Le Camus, S. R. E. Cardinalis Apocalypsis monachorum,* tom. 1 et 2 (1).

(1) Je ne connois pas ce cardinal Joachim Le Camus, qui ne peut être ni Jean-Pierre Camus, évêque de Bellei, connu par sa haine contre les moines, ni le cardinal Étienne Le Camus, évêque de Grenoble. Je croirois qu'il s'agit ici malicieusement du cardinal François-*Joachim* de Bernis, qui dut en effet être un peu *camus*, lorsqu'il vit réussir les poursuites qu'il faisoit, au nom de sa cour et *contre ses opinions personnelles*, pour la suppression des Jésuites.

2. Traité de la Dévotion politique.
3. Traité de la Charité chrétienne, par le Dr Caveyrac (1).
4. Jugement d'Érasme, sur les disputes de son temps (2).
5. *S. N. H. Linguet in tit. Digest. de verb. signific. nota succisivæ*, tom. 1 et 2.
6. Histoire complète des Néréides, ouvrage posthume de Poinsinet, tom. 1 et 2 (3).
7. Traité des Ornemens de la poésie moderne, par M. Eisen (4).
8. Grammaire de la Langue limousine.
9. Nouveau système sur l'origine des Cloches.
10. Dictionnaire de Caractères, à l'usage des poëtes comiques.
11. *Hobb. Leviathan, novo comment. illustratum à S. N. H. Linguet*, tom. 1 et 2 (5).
12. Histoire naturelle des Bœufs-tigres, avec figures.
13. *De Libris faciendis et non factis*, G. *Leibnitii opus posthumum*.

(1) L'abbé de Caveyrac s'étoit fait connoître par ses doctrines intolérantes, principalement dans son *Apologie de Louis XIV et de son Conseil, sur la révocation de l'édit de Nantes*, 1758, in-8°.

(2) Turgot s'amuse à donner ici le titre d'un livre impossible. Érasme ne se prononça jamais sur les disputes de son temps, et garda toujours la neutralité entre le pape et les luthériens ; il disoit souvent : *Non amo veritatem seditiosam*.

(3) Poinsinet (A.-A.-Henri), connu par les nombreuses mystifications dont il fut la victime, se noya à Cordoue dans le Guadalquivir, en 1769. Ce titre semble faire allusion à son genre de mort. On le nommoit ordinairement *le petit Poinsinet;* à cette occasion, Palissot fit cette épigramme d'assez mauvais goût :

Apollon constipé s'efforçant un matin,
Le petit Poinsinet fut son premier crottin.

(4) Le graveur Eisen est l'auteur des vignettes et culs-de-lampe qui ornent les *Baisers* de Dorat et autres poésies à la mode de la seconde moitié du dix-septième siècle.

(5) On sait que Hobbes a jeté les fondemens de sa philosophie politique dans son fameux *Léviathan* (Lond., 1651, in-f°), nom sous lequel il désigne le pouvoir populaire, dont il veut que le prince écrase la tête. Cette manière de voir paraissoit être celle du publiciste Linguet.

14. *H. Malatestæ j. c. de Regibus, eorum naturâ et affectibus* (1).
15. Vérit. usage des Faits dans les matières de raisonnement.
16. Hist. naturelle du Griffon et de l'Ixion, par M. Riballier (2).
17. Traité du droit de Conquête, ouvrage posthume de Cartouche.
18. Délices du Gouvernement turc, dédiées au Kislar-Aga, par S. N. H. Linguet, tom. 1 et 2 (3).
19. *S. N. H. Linguet de suppliciorum ingeniosâ diversitate diatriba.*

(1) *H. Malatestæ*, nom en l'air, qu'il faut traduire par *mauvaise tête*.

(2) L'abbé Riballier (Ambroise) avoit publié la *Lettre d'un Docteur à ses amis, au sujet de Bélisaire*, 1768, in-12, qui lui avoit valu les plaisanteries de Marmontel, Voltaire et autres. Turgot lui même est auteur de l'ouvrage intitulé : *Les trente-sept Vérités opposées aux trente-sept Impiétés de Bélisaire, censurées par la Sorbonne, par un Bachelier ubiquiste*, Paris, 1767, in-4° et in-8°. Marmontel, pour venger son *Bélisaire*, étoit parvenu à faire graver ce quatrain sur le collier du chien de l'abbé Riballier :

Lisez, passant, sur ce collier,
Ma décadence et ma misère :
J'étois le chien de Bélisaire,
Je suis le chien de Riballier.

Il faudroit lire toutes les polémiques du temps, pour savoir ce que c'est que le *Griffon* et l'*Ixion*.

(3) Le Kislar-Aga est le chef des eunuques noirs du sérail. Voici une anecdote littéraire sur cet important personnage, qui nous est racontée par M. Pierre Lebrun, dans l'une des notes de son poëme intitulé le *Voyage de Grèce* (Paris, 1828, in-8°, p. 209) : « J'ai entendu conter à Smyrne, par le consul général de France, M. David, que le pacha de Bosnie... se faisoit lire un jour le *Bajazet* de Racine (car le pacha de Bosnie étoit un homme instruit de nos langues d'Europe, ce qui est fort rare parmi les Turcs). Entre autres choses qui l'étonnoient dans cette pièce, où il ne retrouvoit pas toujours les mœurs musulmanes telles qu'il les connoissoit, une surtout le frappoit et le faisoit rire avec irrévérence : c'est que dans le sérail de Racine il n'y avoit point de Kislar-Aga. Accoutumé qu'il étoit, lorsque lui-même étoit grand-visir, à voir tout tourner autour du Kislar-Aga, il disoit et répétoit à chaque scène, en voyant Acomat et tous les personnages aller et venir si librement : « Mais où est donc le Kislar-Aga ? Si le Kislar-Aga étoit là, il leur « feroit couper la tête. »

20. Traité complet des Bâillons, de D......ice (1).
21. Conduite des Espagnols dans les Indes, justifiée par le Dr Caveyrac.
22. Hist. naturelle et morale des Araignées, avec la description de leurs amours, par M. le duc de *.
23. Morale pratique du chancelier Bacon, traduction nouvelle, tom. 1 et 2 (2).
24. *Human. Opinionum series et genealogia, Bacon. opus posthumum*, tom. 1, 2 et 3.
25. *Leges omnium gentium inter se et cum jure naturali comparatæ, auct. Burlamaqui*, tom. 1, 2 et 3.
26. *Draconis Leges notis perpet. illustratæ à S. N. H. Linguet* (3).
27. *R. P. Grillani, ord. Prædicat., Jurisprud. inquisitionis* (4).
28. Histoire des Pénitens, av. la Chronologie de leurs Prieurs.
29. *Amœnitates Lemovicenses.*
30. Choix de Friponneries les plus ingénieuses, publiées en faveur des Dupes, tom. 1 et 2.
31. Morale fondée sur la Force, par S. N. H. Linguet, tom. 1 et 2.
32. Doutes modestes sur l'excellence du Despotisme.
33. Code complet d'une Nation raisonnable.
34. *Aul. Tigellin. hustricis de Legum abrogatione* (5).
35. Utilité des Bonzes, appréciée par un lettré Chinois.
36. Dissertation sur la propriété de la soupe des Cordeliers.
37. L'Art de faire les Glaces, par un buvetier de l'inquisition.
38. *Galilæi retractatio.*
39. Apologie de l'esclavage des Nègres, contre les Économistes.

(1) Le mot est effacé.

(2) On connoît la manière un peu large dont le chancelier Bacon *pratiquoit* la morale qu'il enseignoit si bien dans ses livres.

(3) Turgot joue ici sur le mot *Draconis*, qu'il faut traduire par celui de *dragon*, plutôt que par le nom de Dracon, le célèbre législateur d'Athènes.

(4) *R. P. Grillani*, autre nom en l'air, signifiant le R. P. *Grilleur*.

(5) *Hustricis* est là pour *hystricis*, porc-épic, qualification assez bien appropriée à tous les Tigellins passés, présens et futurs.

40. Dangers du pain, par S. N. H. Linguet (1).
41. *Waspii tractatus de Scorpione cœlesti* (2).
42. *Hornius de cinctûs Gabini latitudine* (3).
43. *Th. Rainaldi de formâ cavearum pullorum sacrorum.*
44. *Farnabius de Augurum veracitate.*
45. Cours complet de Morale, extrait des Romans, tom. 1 et 2.
46. Dict. portatif des Métaphores et des Comparaisons, par S. N. H. Linguet, tom. 1, 2 et 3.
47. Dialogue entre les 3 gueules de Cerbère, jeu d'esprit de S. N. H. Linguet.
48. Véritable utilité de la Guerre, ouvrage posthume des fr. Pâris (4).
49. Catalogue des Confesseurs des Princes chrétiens jusqu'à l'an M. C. (5).
50. Corps complet des découvertes des 31 Sociétés d'agriculture.

(1) Linguet avoit publié un livre intitulé : *du Pain et du Bled*, Londres, 1774, in-12.

(2) On sait que Voltaire avoit donné à Fréron le nom de *Wasp*, qui en anglais signifie *guêpe* ou *frélon*. Le poète Écouchard Lebrun, conjointement avec son frère Ét. Lebrun de Granville, a aussi publié *La Wasprie, ou l'ami Wasp revu et corrigé* (Berne, 1761, 2 part. in-12). Ginguené a inséré une partie de ce pamphlet dans le tome IV des Œuvres de Lebrun.

(3) Turgot se sert du nom d'un historien allemand du dix-septième siècle, d'une érudition un peu indigeste, pour désigner certains érudits qui font tourner d'énormes dissertations sur des pointes d'aiguilles. La ceinture Gabienne, dont il s'agit ici de déterminer la largeur, étoit une espèce de nœud servant à relever les pans de la robe pour la rétrécir et la raccourcir. Il en est parlé au vers 612 du septième livre de l'Énéide; et le commentateur Servius nous apprend que cette coutume de se retrousser ainsi venoit des Gabiens, peuple de la Campanie (selon d'autres, du Latium), qui, attaqués par l'ennemi au moment où ils assistoient au sacrifice, nouèrent leur robe à la hâte, et coururent de l'autel au combat.

(4) Il s'agit ici de Joseph Pâris-Duverney et de ses trois frères, riches et honorables financiers, dont la fortune et le crédit avoient pris naissance dans les fournitures de l'armée.

(5) Turgot donne encore ce titre comme celui d'un livre impossible à composer. Dans son *Hist. ecclés. de la Cour de France* (Paris, 1776-77, 2 vol. in-4°), l'abbé Oroux nomme cependant deux confesseurs de Louis le Débonnaire, St Ansouin, évêque de Camérino, et St Aldric, évêque du Mans; ce sont les seuls qu'il indique avant l'an 1100.

51. *M. Agrippa de Digitorum nominibus et virtutibus* (1).
52. Art de compliquer les Questions simples, par l'ab. Gagliano (2).
53. Du pouvoir de la Musique, par M. Sedaine (3).
54. De l'emploi des Images en poésie, par M. Dorat (4).
55. Esprit des Discours prononcés à l'Académie françoise, depuis son établissement.

(1) Cet Agrippa n'est aucun des Agrippa connus; c'est encore un nom en l'air, qu'il faut traduire par *agrippeur.*

(2) Il est très probable que, sous le nom de Gagliano, il s'agit ici de l'abbé Galiani, célèbre économiste italien du siècle dernier. Voir la liste de ses ouvrages françois, dans le tom. III de la *France littéraire* de M. Quérard.

(3) Quelques contemporains de Sedaine, choqués de la négligence de son style et n'appréciant pas assez sa parfaite intelligence de la scène et la peinture fidèle des mœurs de ses personnages, s'imaginoient que cet écrivain ne devoit la réussite de ses pièces de théâtre qu'à la musique des Philidor, des Monsigny et des Grétry.

(4) Il est inutile de faire observer que le mot *images* n'est point ici au figuré, pas plus que dans le dernier vers de ce quatrain de J.-F. Guichard :

La gravure soutient d'assez foibles ouvrages,
C'est leur seul mérite emprunté;
Dans les vers autrefois on voyoit des images,
Et de nos jours elles sont à côté.

On a souvent répété l'anecdote suivante : Un jour que Dorat étoit chez son libraire, un monsieur entre; et, feignant de ne pas connoître l'auteur, demande les Œuvres de Dorat, en arrache les estampes, et laisse-là toutes les brochures, en disant au libraire qui s'en étonnoit : « J'emporte ce qu'il y a de meilleur. » On cite aussi un mot de Sophie Arnould, ainsi rimé par Veldèle :

De ses fables lorsque Dorat
Nous présenta l'hommage,
Malgré la beauté du format,
Au port il fit naufrage;
Ses lauriers même l'ont privé
Du secours de leurs branches,
Et le pauvret ne s'est sauvé
Qu'à la faveur des *planches.*

56. Histoire littéraire du Limousin, tom. 1 et 2.

57. Cacomonade expérimentale de S. N. H. Linguet, tom. 1 et 2(1).

ANALECTA-BIBLION.

(Jo.) Posthii Germershemii, archiatri Wirzeburgici, parerga poetica. *Wirzeburgi*, 1580 ; 1 vol. pet. in-8.

L'*Eutropius* des Elzeviers, le prem ier volume qui porte le nom de ces typographes célèbres, parut douze ans après les poésies latines de J. Posthius ; cette note nous paroît utile, car la beauté des caractères grecs et latins employés dans les œuvres de notre poète, ainsi que l'élégance de l'impression, pourroient faire supposer que l'imprimeur de Wurtzbourg s'étoit servide types élzéviriens.

Ce recueil contient les poésies composées par J. Posthius dans les diverses contrées qu'il avoit parcourues ; aussi sont-elles divisées en cinq parties : *Italica*, *Gallica*, *Belgica*, *Francica*, *Austriaca*. Il renferme, en outre, *Elegiarum*, *lib. duo*, et une collection de vers latins et grecs, écrits en l'honneur de Posthius, et réunis sous le titre de *Liber Carminum adoptivus*. On lit, à la fin du volume, une traduction en vers latins des épigrammes grecques de Théocrite de Syracuse, par Adolphe Mekerchus de Bruges, l'un des députés envoyés à Cologne, en

(1) Linguet avoit publié *La Cacomonade, hist. polit. et morale, trad. de l'allemand du docteur Pangloss, par le docteur lui-même, depuis son retour de Constantinople* (Paris), 1766, in-12 et autr. édit. L'auteur de la présente liste s'est acharné contre les paradoxes de Linguet ; l'âme généreuse de Turgot ne prévoyoit pas qu'un jour le malheureux écrivain seroit condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, *pour avoir encensé les despotes de Vienne et de Londres.*

1579, par les États de la Belgique, pour traiter de la paix avec le roi d'Espagne.

C'est un livre important pour l'histoire littéraire. On y trouve l'indication des noms et qualités d'une foule de poëtes, de jurisconsultes et de médecins; les poésies d'environ cent auteurs, dont la plupart sont à peine connus; la date de faits divers tels que l'élection de Maximilien II, roi des Romains en 1562; la mort de cet empereur à Ratisbonne, le 12 octobre 1576; l'avènement au trône de l'empereur Rodolphe II, le 1er octobre 1577; la mort de Guillaume Rondelet, professeur de médecine à Montpellier, en 1566; le grand hiver de 1569; la découverte d'une nouvelle étoile en 1572; l'éclipse de lune du 8 décembre 1573 : et enfin quelques détails sur la vie de l'auteur.

Parmi les personnages cités par Posthius, nous avons remarqué Laur. Gambara, poète; Ant. Muret, Guill. Rondelet, Ant. Saporta, Laurent Joubert, Peynœus et Triaillius, professeurs de médecine à Montpellier; Jacq. Dalecamp et Henri Stapedius de Cologne, médecins à Lyon; J. Passerat, Ant. Conti, jurisc.; J. Daurat, Henri Estienne, *le phénix des typographes;* Joseph Scaliger, Scévole de Ste Marthe, François St Vertunien, médecin à Poitiers; Michel de L'Hospital; Franç. Hotmann, jurisc.; Charles Clusius, d'Arras, Adrien Junius, médecin et poète; Nic. Reusnerus, J. Douza, Juste Lipse, André Papius de Gand, Alex. Grapheus d'Anvers, Anne Palanda de Gand, jeune fille de douze ans, poète latin; Ben. Arias-Montanus.

Parmi les poètes dont les vers sont insérés dans le *Liber Adoptivus,* nous signalerons Nic. Rudinger, J. Lauterbach, J. Lambin, Adrien Junius, Adam Siber, *poète très célèbre*, Nicod. Frischlinus, J. Sambuci, Nathan Chytræus, Jacq. Bersman, professeur à Leipsik; Paul Fabricius, J. Ortelius, J. Passerat, Henri Estienne, Hélie Corvin, Ant. Sarrasin, médecin à Genève; Anne Palanda de Gand, etc...

Une seule pièce de vers françois, composée par André Papius de Gand, a trouvé place dans ce recueil. Cette œuvre belgico-françoise, mérite assurément de figurer au nombre des curio-

sités littéraires du *Bulletin :* nous nous empressons de la transcrire textuellement.

Non, de la Poste, non, pour compagner la bande
Des poëtes sacrez, m'appeler il ne faut,
A ce plus de faueur, et de cœur il me faut,
Et qu'a table mes vers quelque IVLE demande.
Qui doibt fair', a chanter, aux Muses dign' offrande,
Ennemi de repos, ira tousiours plus haut ;
Et picqué d'vne rag' en son courage chaut,
Rien delayera que l'esprit lui commande.
   Tout ainsi que, sentant la force de son Dieu,
Des peples esbahis passe par le milieu,
La Phrygienne foll, ou la Menade roste.
   Mais tel heureus crédit n'est à chascun donné ;
Qu'il puisse parmi l'air, sur Pégas' empenné,
S'enuoler, comme vous, tout deuant, à la poste.

Puisque les biographes ont complètement oublié J. Posthius, nous puiserons dans ses œuvres quelques détails sur sa vie jusqu'en 1580.

Jean Posthius, poète et médecin, naquit le 15 octobre à Germersheim en Franconie. Plusieurs poètes ont chanté les ides d'octobre, anniversaire de la naissance de Virgile et de Posthius ; mais ils n'ont point indiqué l'année. Il étoit en bas âge, lorsqu'il perdit sa mère, et son père se remaria. Plus tard, il fut ruiné par la mauvaise gestion de son tuteur et par la dureté de sa belle-mère qui s'étoit emparé des biens de sa famille. Erasme Neustetter, dit Sturmer, chanoine de Bamberg et de Wurtzbourg, doyen de Combourg, prit alors Posthius sous sa protection et veilla à son éducation. Notre poète n'apprit à lire qu'à l'âge de neuf ans. Il voyagea pendant six ans aux frais de Sturmer. En 1563, il partit pour l'Italie et demeura pendant deux ans à Sienne, où il étudia la médecine. De là il se rendit en France, débarqua à Marseille et compléta ses études médi-

cales à Montpellier. Après avoir résidé pendant deux ans, dans cette ville, il visita Paris en 1567. Les guerres civiles le forcèrent à quitter la France. Il se réfugia en Belgique, et pendant deux ans il parcourut ce pays au milieu des troubles les plus violens, assista au sac d'Anvers et suivit les armées, où il pratiqua l'art de la médecine. Il rentra en Franconie vers 1569 et se fixa à Wurtzbourg. Il épousa, le 26 septembre 1569, Rosine, fille de Chilian Brosamer, citoyen de Wurtzbourg. En 1579, il voyagea en Autriche et séjourna à Cologne. Enfin, il revint, l'année suivante, à Wurtzbourg, avec l'intention d'y passer le reste de ses jours, en exerçant la médecine et en cultivant les Muses. Nous pourrions ajouter que dans le cours de ses voyages J. Posthius éprouva de graves accidens. Il faillit se noyer en traversant le Pô ; quelques jours après, il fut précipité avec son cheval dans un ravin très profond, et transporté presque mourant à Florence. Pendant son séjour à Sienne, la fièvre le rendit dangereusement malade, à deux reprises différentes. Le vaisseau qu'il montoit pour se rendre en France, fut assailli par une violente tempête dans la mer de Ligurie, et fut ensuite attaqué par des corsaires barbaresques qui le pillèrent. A Montpellier, il éprouva deux graves maladies; enfin, en Belgique, il fut sur le point d'être tué d'une arquebusade et d'un coup d'épée.

Disons encore que de 1569 à 1580, il n'eut d'autre enfant qu'une fille, nommée Marie, morte à l'âge de six mois.

Quelques poésies, insérées dans le *Liber Adoptivus*, nous apprennent que Posthius s'étoit fait peindre, et qu'il avoit pris pour armoiries un cheval ailé, monté par un cavalier sonnant de la trompe, avec la devise : *Tolle moras*.

Voilà les seuls renseignemens que nous ayons pu recueillir. Tout incomplets qu'ils sont, il pourront être utiles aux biographes futurs. AP. B.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Histoire de Flers, ses seigneurs, son industrie, par M. le comte Hector de la Ferrière. *Paris,* 1855; in-8° de 312 pp. avec lithogr. et grav. sur bois.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle dont l'histoire est le plus chère à ses habitans. Ce goût si honorable est un aiguillon puissant pour les hommes studieux; aussi voyons-nous chaque année s'augmenter le nombre des bons livres de la collection normande, tandis que l'histoire d'autres provinces reste stationnaire et ne profite en rien de ce mouvement si remarquable qui pousse aujourd'hui les esprits vers l'étude de l'histoire nationale.

M. le comte de la Ferrière, membre de la Société des antiquaires de Normandie, vient de publier une histoire de Flers, qui sera assurément remarquée par tous les amateurs de nos antiquités provinciales. Je vais essayer d'en faire connoître le plan et l'intérêt aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*.

Le livre commence par une sorte de résumé de l'histoire administrative, statistique et judiciaire de Flers, auquel on pourroit adresser le reproche (rarement mérité par les auteurs) d'être trop substantiel, de contenir trop de choses différentes en trop peu de mots. Quelques subdivisions dans ce chapitre et quelques développemens en auroient facilité la lecture et augmenté la clarté.

Tirant un parti judicieux des aveux (j'aurois désiré que M. de la Ferrière en eût rencontré de plus anciens), sorte de documents qui ont été rarement exploités, l'auteur nous donne d'intéressans détails sur ce système féodal assurément entaché d'abus dans la pratique, mais si judicieux, si paternel, si solide dans sa conception première, et sur les droits réciproques du seigneur et de ses vassaux. Il fait justice en passant, par une citation de M. Léopold Delisle (p. 19) (autorité si puissante), de toutes les

pauvretés débitées sur le *droit du seigneur* par ces écrivains révolutionnaires dont l'unique tâche est d'élever une barrière de calomnies et de mensonges entre le passé de la France et son présent. Population, marchés, écoles, prix des terrains, juridiction, tous ces points si importans de l'histoire d'une ville sont traités dans ce chapitre avec une saine critique et avec une connoissance intelligente des principes de la statistique.

Après avoir mis, en termes généraux, son lecteur au courant de l'organisation de la ville de Flers, M. de la Ferrière entame l'histoire de ses seigneurs. Les plus illustres sont les Pellevé qui devinrent propriétaires de Flers vers le milieu du XVIe siècle. Grâce au chartrier du château de Flers dont les pièces ont été mises à sa disposition par M. Schnetz, propriétaire actuel, et qu'il a dépouillées avec un soin extrême; grâce aussi à ses connoissances approfondies de l'histoire générale de France et de celle de sa province, l'auteur a très complètement traité cette partie si importante de son livre et l'a nourrie de pièces originales d'un grand intérêt.

J'ai toujours aimé, pour ma part, ces ouvrages qui vous représentent la vie, les fautes et les souffrances des particuliers pendant les grands évènemens qui ébranlent le monde ; ceux qui vous initient à la vie des bourgeois, des gens du peuple, à ces brillantes et désastreuses époques, ne sont pas les moins intéressans. En effet, s'il est vrai que les hommes estiment surtout dans l'histoire les princes et les gouvernemens dont le mérite est d'avoir fait tuer beaucoup d'hommes, le lecteur réfléchi n'est pas fâché de voir, par des témoignages originaux, la somme de bonheur dont ces grandes notabilités ont fait jouir leurs contemporains.

Les seigneurs de Flers n'étoient pas dans ces positions modestes qui donnent la mesure moyenne des souffrances de toute une époque ; mêlés activement aux guerres civiles dont la France fut le théâtre à la fin du XVIe siècle, ils se partagèrent, comme la France, entre la religion et la légitimité : dans le parti de la ligue, le cardinal de Pellevé ; dans celui du roi légitime (ayant

eu le tort grave de quitter la religion de ses pères), Henri de Pellevé, baron de Flers, qui maltraitoit fort son oncle le cardinal. Le portrait de ce prince de l'Église est encore au château de Flers. « Cette figure longue, aux pommettes saillantes, » dit M. de la Ferrière, « a quelque chose de Richelieu et dans le « regard et dans l'ovale du visage. Placée dans un salon orné « de vieilles et riches tapisseries, elle se détache sur le fond de « la *muraille imposante et sévère.* » — L'oncle et le neveu subirent les conséquences de leurs opinions. Le cardinal, moins sage que le gros de son parti qui sentit qu'il n'avoit plus de raison d'être (on ne lui a pas su assez de gré de cette bonne foi), dès que le roi légitime étoit rentré dans le giron de l'Église, mourut de désespoir peu de jours après l'entrée d'Henri IV à Paris, dans ce curieux hôtel de Sens, de la rue des Barrés dont les grosses tours réjouissent encore la vue des antiquaires; Henri, au contraire, reçut différens dons de Henri IV, et son fils Nicolas, depuis comte de Flers, épousa, le 25 décembre 1593, Élisabeth de Rohan, fille du prince de Guéméné.

Il trouva dans ce mariage, outre l'honneur d'une grande et riche alliance, le bonheur domestique. C'est du moins ce qui semble résulter d'une charmante lettre de son beau-père, en date du 21 janvier 1604, que je vais reproduire ici pour donner une idée de la valeur des pièces que renferme l'histoire de Flers.

« Monsieur le Comte,

« J'ai à ce matin reçu vostre lettre, par laquelle j'ay entendu « de vos bonnes nouvelles que je supplie Dieu vous contynuer « telles. Les notres sont assez bonnes, Dieu mercy. Je vous re- « mercye de votre venaison, de laquelle, avec l'aide de Dieu, « nous mangerons demain après avoir ouï la messe et en boy- « rons à vous et à votre santé. Vous n'aviez besoing de me « faire excuse de ne m'estre venu voir, car je ne doute point de « votre bonne volonté et quand j'aurois besoing de vous vous

« m'assisteryez vollontiers comme je le ferois si vous avyez
« affaire de moy; j'espère, avec l'aide de Dieu, en allant ou
« revenant de Bretaigne, vous aller viziter et scavoir sy ma
« fille est aussi bonne ménagère comme elle en a le bruit en
« ce pais, mays ce qui me la fait plus estymer, c'est que l'on
« m'a assuré qu'elle vous ayme et honore comme une femme
« de bien doibt faire son mari. Je vous prie de faire toujours
« estat de moy qui me recommande de bon cœur à toultes vos
« prières et bonnes grâces, sans oublier ma fille et supplie
« Dieu qu'il vous continue sa paix et qu'il vous tienne, *Monsieur*
« *le Comte*, en sa sainte et digne garde.

« *Votre affectionné beau-père et assuré amy,*

« Louys de Rohan. » (1)

Des Pellevé la terre de Flers passa aux Ango qui en conservèrent la propriété jusqu'au commencement de ce siècle et en portent encore le nom. La querelle du marquis de Flers avec Voltaire (1) est ce qui m'a paru le plus curieux dans cette époque de l'histoire de Flers; et j'avoue que dans cette querelle, contrairement à l'opinion de M. de la Ferrière, je ne peux voir que beaucoup d'esprit et de bon droit dans les lettres de Voltaire. M. de Flers lui devoit quatre années d'arrérages d'une rente viagère et lui en offroit une. A toutes les époques il a été convenable de payer sa dette quelles que fussent la position et les opinions de son créancier, et quand ce créancier a de l'esprit comme Voltaire, le parti le plus juste est en même temps le plus prudent.

Pendant les guerres de la Vendée, le château de Flers servit plusieurs fois de rendez-vous aux chefs royalistes. Mme de Flers (née Legoué), qui avait vu un de ses beaux-frères périr sur

(1) *Chartrier du château de Flers.*

(1) Correspondance générale, octobre et novembre 1758 et janvier 1759.

l'échafaud, paroît avoir traversé cette redoutable époque avec autant de courage que d'adresse. On trouve dans l'ouvrage de M. de la Ferrière d'intéressans récits des évènemens dont le château de Flers fut alors le théâtre.

En 1806, un étranger, un diplomate prussien, M. de Redern, devint propriétaire de la terre de Flers. Il avoit été associé avec Saint-Simon (l'auteur des saint-simoniens) dans une entreprise ayant pour but l'achat et la vente des biens du clergé, et y avoit gagné 150,000 fr. de rentes. Saint-Simon avoit promptement dévoré sa part des bénéfices, quoiqu'il eût fait mettre au passif de la masse une rente viagère de 1,800 fr. en faveur d'une femme dont il avoit eu un enfant. Il se brouilla avec son associé et eut avec lui un procès dont les pièces, fort bien analysées par M. de la Ferrière, sont un des documens les plus curieux qu'on ait sur ce singulier novateur. C'est M. de Redern qui vendit, en 1820, la terre de Flers à M. Schnetz, auteur des propriétaires actuels.

L'ouvrage se termine par une histoire de l'industrie des coutils en Basse-Normandie. Je suis peu compétent sur ce sujet, mais j'ai remarqué, dans ce chapitre, un Mémoire sur la liberté du commerce (p. 168) dans lequel sont parfaitement prédits les écarts d'indélicatesse, pour ne pas dire plus, auxquels devoit donner lieu le principe *du laissez-faire* et *du laissez-passer*.

L'ouvrage de M. le comte de la Ferrière, sur la ville de Flers, prendra rang parmi les bons livres normands, et ce n'est pas peu dire. L'auteur est de la bonne école. Il ne procède que pièces en mains, et par cet excellent système il conserve à son livre l'aspect fidèle des temps qu'il parcourt successivement, en même temps qu'il donne à chaque page, à son lecteur, des preuves de son exactitude et de sa véracité. L'ouvrage est d'ailleurs écrit élégamment et couramment; c'est un livre à la fois agréable à lire et utile à consulter. Espérons qu'il sera bientôt suivi d'autres productions. M. de la Ferrière a un porte-

feuille bien garni, et le public studieux gagnera beaucoup à le lui voir livrer à l'impression (1). B[on] Jér. Pichon.

LE CABINET HISTORIQUE

OFFICE-CORRESPONDANCE ET REVUE TRIMESTRIELLE (2).

Nous avons déjà annoncé la double entreprise de M. Louis Paris qui ne peut manquer d'être accueillie avec sympathie par les gens d'étude de tous les pays : elle nous paroît, en effet, destinée à rendre de véritables services. En fondant l'*Office-Correspondance*, le directeur du *Cabinet historique* s'est constitué le collaborateur indispensable de tous les travailleurs de province ou de l'étranger auxquels les abords et la pratique de nos grands dépôts littéraires de Paris sont en quel-

(1) Je regrette que M. de la Ferrière n'ait pas ajouté une table à son livre. Il y a aussi des fautes d'impression regrettables qui disparoîtront, je l'espère, dans une seconde édition.

P. 72, vicomte du nom (sixième? VI[e]); p. 157, *eau* pour *écu*; p. 244, dans le Contrat de Mariage de Nicolas de Pellevé, il doit manquer quelque chose vers la 10[e] ligne, comme *Nicolas de Pellevé;* p. 290, *grand-consul* pour *grand-conseil*. Enfin, je crois qu'au XIV[e] siècle et au commencement du XV[e], lorsque les Grosparmy arrivèrent à la seigneurie de Flers, cette seigneurie avait été divisée (p. 36 et 38).

(2) Le *Cabinet historique*, revue trimestrielle, au bureau, rue d'Angoulême-Saint-Honoré, n° 27, et chez Techener, place du Louvre, n° 20. — Prix d'abonnement : 12 fr. pour Paris, 14 fr. pour les départements. Le port en sus pour l'étranger.

que sorte interdits. Par la nature de ses études, par l'habitude qu'il a des diverses bibliothèques et les relations qu'il s'est créées, M. Paris est mieux que personne en mesure de seconder les travaux historiques des gens de lettres, de mettre à leur connoissance et à leur disposition, *sans déplacement de leur part, sans peine, et au moins de frais possible*, les plus rares et les plus précieux documens enfouis dans les dépôts publics de la capitale. Aux bibliothèques des départements, ou de l'étranger l'*Office-Correspondance* peut fournir des copies exactes de tous les textes et documens concernant l'histoire locale et que possèdent les dépôts de Paris : aux sociétés savantes, aux gens de lettres, aux directeurs de revues et de journaux, aux libraires-éditeurs, il offre la reproduction fidèle des manuscrits anciens, tels que poëmes, légendes ou romans de chevalerie; cartulaires, nécrologues, coutumes et papiers terriers; lettres et mémoires, généalogies, titres héraldiques et blasons, etc. Enfin au monde savant de l'étranger, le catalogue de ce que nos bibliothèques françoises renferment de titres et de documens concernant l'histoire de chaque pays.

Pour aider aux travaux du public et comme organe de l'*Office-Correspondance*, la Revue trimestrielle du *Cabinet historique* dont nous annonçons le 3e numéro, fournit les plus précieuses indications pour l'étude des documens historiques de l'ancienne France et de ses diverses localités. La Bourgogne y est cette fois-ci étudiée sous toutes ses faces : c'est d'abord toute la descente et généalogie des ducs de la 1re et de la 2e race, avec les instrumens du *Trésor des Chartes* et les titres disséminés dans les archives et bibliothèques publiques. Puis vient l'histoire de la Bourgogne depuis sa réunion : enfin les titres de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Dijon. Aussi pensons-nous qu'il n'est plus possible de songer à écrire sur une partie quelconque de l'histoire de Bourgogne avant d'avoir consulté cet utile et précieux travail. — Comme pour les deux premiers Nos, ce Catalogue est précédé d'une série de pièces inédites d'une haute curiosité. Nous nous contenterons

d'énumérer plusieurs Lettres du chancelier du Prat; du Comte de Charny, sur la Saint-Barthélemy; de Bussy Rabutin, d'Alexis Piron et de Buffon, tous enfans de ce noble pays de Bourgogne : puis la continuation des lettres si curieuses et si piquantes de l'abbé de Marigny sur les troubles de la Fronde. Nous pouvons assurer que cette livraison du *Cabinet historique* marque un véritable progrès dans la publication de l'éditeur, qui, il faut le reconnoître, s'est voué là à un rude mais fort utile travail.

VARIÉTÉS

ÉDITIONS IMPRIMÉES PAR PIERRE DIDOT.

Si les Juntes, les Aldes, les Estiennes, les Elzeviers ont illustré l'art de l'imprimerie, les Didot ont donné une telle impulsion aux progrès de cette invention *presque divine*, qu'ils ont dépassé leurs plus habiles devanciers et qu'ils sont aujourd'hui les plus célèbres imprimeurs de l'Europe. Les éminents services rendus par les Didot à l'art typographique, furent entre autres, la transformation des anciens caractères qu'ils abandonnèrent pour en graver de nouveaux d'une forme plus élégante, plus agréable à l'œil, et d'une admirable netteté, ainsi que la correction des textes qui a rendu leurs éditions bien préférables aux Elzeviers dont l'incorrection est proverbiale.

François-Ambroise Didot, chef de cette illustre famille de typographes, mourut le 10 Juillet 1804, à l'âge de 74 ans.

laissa deux fils : Pierre et Firmin Didot. En 1789, Il avoit cédé l'imprimerie qu'il dirigeoit, à Pierre son fils aîné, et sa fonderie de caractères, à Firmin ; ce fut alors que ce dernier, continuant l'œuvre de son père, porta la gravure des caractères à un si haut degré de perfection. Il fondit ces beaux caractères dont Pierre Didot fit usage dans les magnifiques éditions qu'il publia avec tant de soins et tant d'exactitude.

Nous possédons un assez grand nombre d'ouvrages imprimés par Pierre Didot. Nous signalerons, entre autres, quelques chefs-d'œuvre de typographie, tels que le Racine in fol., de belles éditions in-8 du Roman de la Rose, du petit carême de Massillon, etc; et enfin, plusieurs éditions in-18, in-16 ou in-24, publiées à petit nombre sur papier fin, ou sur papier vélin, dont : La *Collection des meilleurs ouvrages de la langue françoise, dédiée à son Altesse Royale Madame, duchesse d'Angoulême.* Le prix de ces élégants volumes est fort peu élevé, et nous croyons faire plaisir aux bibliophiles, en leur offrant de jolies éditions qui ne coûtent pas plus cher que d'autres éditions bien inférieures a celles-ci par la beauté des caractères, la correction du texte et la qualité du papier.

Nous tenons à la disposition des amateurs le catalogue de ces ouvrages.

ERRATA.

M. Louis Paris vient de nous signaler deux erreurs typographiques qui se sont glissées dans l'article sur *Le Chancelier du Prat* (nº d'avril-mai). Nous nous empressons de les rectifier :

Page 152, ligne 9. Au lieu de : *Sembla avoir......*

Lisez : *Semblât l'avoir.*

Page 154, ligne 4. L'imprimeur a commis dans cet endroit une erreur plus grave qui change entièrement le sens de la phrase. En parlant des travaux auxquels se livre en ce moment M. le marquis Du Prat, le compositeur a substitué le mot *disposer* à celui d'*espérer* qu'avoit écrit M. Louis Paris.

Page 160, ligne 13, lisez : Le livre excellent de *cuysine*.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,
PLACE DU LOUVRE, 20.

JUIN. — 1855.

134. Advis charitable à Messieurs de Genève touchant la vie du sieur Jean Labadie et de Jean Calvin. *Lyon, A. Offray*, 1664; in-8, mar. viol. tr. dor (*Thompson*.) 34—»

« Jean Labadie, cy-deuant iesuiste dans la prouince de Guyenne, et après chanoine à Amiens, puis ianséuiste à Paris; de plus illuminé et adamite à Tholose, et ensuitte carme et ermite à la Graville, au diocèze de Bazas, et à présent ministre à Genève (par François Mauduict).

« Histoire contenant la vie, mœurs et conduite de Jean Calvin, autrefois ministre à Genève, composée par Hermes Bolsec, docteur médecin à Lyon. »

135. Aenigmata et Griphi veterum ac recentium: cum notis Josephi Castalionis. J. C. in Symposium. *Duaci, apud Carolum Boscardum*, 1604; pet. in-8, v. (*Ancienne reliure*)............................ 18—»

Contenta hoc libello : Aenigmatum origo, finis et usus. — Praemium ac poena. — Aenigmata Symposii poetae. — In aenigmata Symposii poetae scholia Josephi Castalionis anconitani. — Item, è B. Aldelmi tetrastichis.— Junii Hornani medici aenigmata et aliorum. Joan. Aegidii Nucceriensis adagiorum gallis vulgarium in lepidos et emunctos latinae linguae versiculos traductio. — Sententiae proverbiales ex Corderio et aliis.

136. ÆSOPICARUM fabularum collectio, quotquot graece reperiuntur accedit interpretatio latina. *Oxoniae*, 1718; grand in-8, mar. vert, fil. à comp. doublé de maroq. brun.................................. 45—»

Exemplaire en GRAND PAPIER. Edition, donnée par J. Hudson, sous le nom de Marianus, avec une version latine. C'est une jolie réimpression du texte de Nevelet, avec quelques augmentations.

137. ANTONIUS DE ARENA ad suos compagnones studiantes, qui sunt de persona friantes. *Pictavis*, etc. (*Poitiers, chez Jacques Bouchet*), *mil cinq cens quante* (*sic*) *six* (1546); in-8, mar. r., tr. dor. (*Duru*)....... 65—»

BEL EXEMPLAIRE de ce livre RARE (voyez le *Manuel*, I, 152). Le texte est en lettres gothiques et le titre en lettres rondes. Il faut remarquer qu'à la fin de ce volume se trouvent les figures d'un grand nombre de danses à la mode au commencement du XVIe siècle. Ces figures sont indiquées à l'aide d'une notation particulière que l'auteur a soin d'expliquer. Plusieurs de ces danses ont des noms françois, d'autres (telles que *la brot de la vigno*), ont des noms en patois, une seule (*consumo la vita mia*), est en italien, une autre (*dulcis amica*), est en latin. Probablement ce ne sont là que les premiers mots des chansons sur l'air desquelles on exécutoit ces danses.

138. APOLLONII RHODII argonautica (cum antiquo commentario). *Florentiae* (*Laurentius Franciscus de Alopa*), 1496; in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*) .... 250—»

EDITIO PRINCEPS RARISSIMA. Magnifique exemplaire avec témoins et d'une parfaite conservation.

139. ARETIN. Trois livres de l'humanité de Jesu-Christ, diuinement descripte, et au vif représentée par Pierre Aretin, Italien. Nouvellement traduitz en françois (par Jean de Vauzelles), *Melchior et Gaspart Trechsel finirent d'imprimer ce livre à Lyon en 1539*. — La Passion de Jésus-Christ de P. Aretin, trad. en françois (par le même). *Lyon*, *Trechsel*, 1539; 2 vol. en un petit in-8, lettres rondes, fig. sur bois, v., tr. dor..... 48—»

Très beaux exemplaires de deux livres RARES et dans leur première reliure.

140. Aristophanis comoedia Plutus adiecta sunt scholia vetusta; recognovit ad veteres membranas, variis lectionibus ac notis instruxit, et scholiastas locupletavit Tiberius Hemsterhuis. *Harlingae*, 1744; in-8, mar. vert, doublé de mar. rouge, fil. dent............ 45—»

Fort bel exemplaire en papier fin de cette édition estimée.

141. Aristoteles. Poetica d'Aristole vulgarizzata et sposta per Lvdovico Castelvetro. *Vienna d'Austria, Gaspar Stainhofer*, 1570; in-4, mar. bleu, fil., tr. dor. 36—»

« Livre autrefois célèbre pour des causes étrangères à Aristote et à sa poétique. Comme on ne songe plus guère à Castelvetro, ni aux persécutions injustes ou méritées auxquelles l'exposa son caractère difficile, on ne se souvient pas beaucoup de la préférence que mérite cette édition originale sur celle de Basle, 1576, moins belle, bien moins rare, et qui a subi des retranchements. » Note de M. Renouard. — Cet exemplaire provient de sa Bibliothèque.

142. Augurelli (*Joan. Aur.*) Chrysopoeiae libri III et Geronticon liber primus. *Apud inclytam Basileam* (*Joan. Frobenius*, 1518); in-4, rel............... 36—»

Volume rare, orné d'un joli frontispice gravé sur bois, et composé de poésies qui ne se trouvent pas dans l'édition aldine. Bel exemplaire.

143. Aurelius. Juliani Aurelii Lessigniensis, in supremâ Mechliniensi curia caussarum patroni. de Cognominibus Deorum gentilium libri tres : ad clariss. et eruditis. virum Franciscum à Burgundiâ. *Antverpiæ*, 1541; 1 vol. petit. in-8............................ 18—»

Nous avons été surpris de ne point trouver Julianus Aurelius cité parmi les mythologues. Son traité *De Cognominibus deorum* auroit figuré avec honneur près du livre de Boccace *de Genealogiâ deorum*. Quoique l'ouvrage d'Aurelius ne renferme que les douze grands dieux, et les huit dieux désignés sous le nom de *Dii selecti*, il mérite cependant d'être lu. En effet, l'auteur ne s'est pas contenté de recueillir toutes les épithètes que les payens ont données à leurs dieux, il cherche, en outre, à expliquer ces surnoms. Ce travail peut être fort utile pour éclaircir quelques passages difficiles des anciens poètes. Le premier chapitre du livre est consacré à l'examen des diverses opinions des Gentils sur Dieu, et à l'histoire des origines de l'idolâtrie. Le deuxième chapitre sert de réponse aux questions suivantes : Quelles sont les différences qui existent entre les dieux du paganisme ? Pourquoi a-t-on attribué aux uns le sexe masculin, et aux autres le sexe

féminin? L'auteur promettoit une suite à ce travail, mais il est probable qu'il n'a pas exécuté ce projet. Dans la dédicace adressée à très noble et très érudit François de Bourgogne, Aurélius se plaint vivement de ceux qui ont osé le calomnier en disant que c'étoit chose indigne que d'offrir aux chrétiens la lecture des rêveries payennes. Il cite les Saints Pères et d'autres savants, pour démontrer que les chrétiens les plus fervents ne se sont fait aucun scrupule de publier des traités sur le paganisme.

Ap. B.

144. Batracho Myomachie (la), ou la guerre des grenouilles et des Rats. Trad. du grec d'Homère, en vers burlesq. *Paris*, *Thyerry le Chasseur*, 1658; in-12. 18—»

« Cette traduction de la Batrachomyomachie est si rare, qu'elle a échappé aux recherches de MM. l'abbé Goujet, Barbier, Brunet, etc. Si M. Berger de Xivrey l'eût connue, il n'auroit certainement pas balancé à la réimprimer à la suite de la seconde édition qu'il a donnée en 1837, de sa traduction en prose du même poème, au lieu de l'imitation ou plutôt de la paraphrase diffuse et languissante qui en a paru en 1668, sous le titre de la *Guerre comique*, et qui lui est bien inférieure sous tous les rapports. »

(*Note de M. Duputel.*)

145. Bebelii (*Henrici*) Facetiae, superiorum aetatum dicta iocosa et facta ridicula continentes, in libros tres digestae, unà cum prognostico perpetuo. *Francofurti*, 1590; pet. in-8, vél. bl........................ 45—»

Fort joli volume parfaitement conservé dans sa première reliure. Il contient en outre une rare et curieuse édition des facéties de Pogge, intitulée : *Poggii Florentini facetiarum liber. — Lucii philosophi syri comoedia quae Asinus intitulatur*. Cracoviae, 1592.

146. Beroalde. Præcepta septem Græciæ sapientum explicata per Philippum Beroaldum. — Symbola prætereà samii Pithagoræ per eundem interpretata. *Basileæ, Henricus Petrus*, 1534; un vol. petit in-8..... 18—»

Bel exemplaire d'un livre rare. — Philippe Beroalde, issu d'une ancienne et noble famille de Bologne, naquit dans cette ville le 7 décembre 1453 et mourut le 17 juillet 1505. Après avoir successivement professé à Parme, à Milan et à Paris, il revint à Bologne, où il fut chargé d'enseigner les belles-lettres : emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort. Elu en 1489, l'un des anciens de Bologne, il devint ambassadeur près du pape Alexandre VI, et secrétaire de la république bolonaise Son principal mérite littéraire est d'avoir donné de bonnes éditions des anciens auteurs et de les avoir éclaircis par des commentaires.

Les deux ouvrages que contient ce volume sont des paraphrases très sa

vantes sur les préceptes des sept sages et sur les sentences morales de Plutarque. A la suite des *Præcepta*..., on lit les épitaphes des sept sages de la Grèce, composées en vers latins par le même auteur. Une curieuse marque d'imprimeur est gravée sur le verso du dernier feuillet.

Ap. B.

148. Beronicii Georgarchontomachia cæterorumque ejus carminum sylvula quorum prius carmine Belgico secutum. *Middelburg*, 1766; in-8, d.-rel., veau fauve, non rogné .... 18 — »

Ce volume est orné d'un frontispice et de six figures très joliment gravées à l'eau-forte par Fokke.

149. Ceva. Jesus puer. — Philosophia novo-antiqua. — Silvae. *Venetiis, ex typog. Gasp. Girardi*, 1732; in-12, v. m. .... 10 — »

150. Deliciae quorumdam poëtarum Danorum collectae a Frid. Rostgaard. *Lugd. Bat.*, 1693; 2 volumes in-12, vél .... 24 »

Scilicet : Henr. Alberti Hafniensis (vixit 1610), carmina, quibus in prima editione titulus est : *Musea adolescentiae venus*. — Joh. Hopneri (obiit 1675) carmina. — Christ. Aagaardi (obiit 1664) carmina. — Viti Beringii (obiit 1675). — Henr. Harderi (obiit 1683) carmina. — Olai Borrichii (obiit 1690) carmina.

Une vie particulière pour chaque auteur précède leurs poésies.

151. Erasmus. Silenus Alcibiadis per Erasmum Roterodamum, cum scholiis Joan. Frobenii. *Lovanii apud Theodoricum Martinum Alostensem*, 1517; in-4, lettres rondes, demi-reliure .... 15 — »

152. Fage (D. F. La). Sacrae facultatis Parisiensis socii Borbonici poematum lib. III. — Epodon liber unus. *Lipsiae*, 1764; in-8, v. .... 12 — »

153. Fernand Cortez. Sa correspondance avec l'empereur Charles-Quint sur la conquête du Mexique. *Paris*, 1778; in-12, d.-rel., mar. r. n. rog. (*Niedrée*). 18 — »

Exemplaire de M. le marquis Du Roure, qui a écrit sur la garde la note suivante :

« Les deux premières lettres à Charles-Quint sont, par la simplicité noble du style et la grandeur du sujet, un modèle du sublime dans l'histoire; su-

périeur, à quelques égards, aux plus beaux morceaux des Commentaires de César. Voir particulièrement le passage de la retraite de Mexico et de la mort de Montezuma, et celui de la reprise de cette capitale et de la captivité de Guatimozin (pages 347 à 361). »

154. GIANNETTASIUS. Nicolai Parthenii Giannettasii, Halieutica. *Neapoli, ex officina Jac. Raillard*, 1689; petit in-8, vél.............................. 28- »

Giannettasio, Nicolo Partenio, naquit à Naples en 1648. Il entra fort jeune chez les jésuites, parcourut les divers degrés de l'enseignement des belles-lettres, fut ensuite professeur de philosophie dans la Calabre, et enfin de mathématiques dans le grand collége de Naples. Au milieu des travaux que cette dernière chaire surtout exigeoit de lui, et malgré la foiblesse d'une santé toujours chancelante, il ne cessa point de cultiver la poésie latine, pour laquelle il avoit montré de bonne heure des dispositions et du goût. Ce savant religieux mourut à Massa, le 1er septembre 1715. — Le volume dont nous venons de transcrire le titre est orné de douze gravures d'après les dessins du fameux peintre Solimène, qui étoit son ami, et qu'il a célébré dans un de ses éloges.

155. GIANNONE. Histoire civile du royaume de Naples, traduite de l'italien de Pierre Giannone (par Beddevolle, avocat de Genève), avec des remarques. *La Haye, P. Gosse*, 1742, 4 vol. in-4, mar. rouge fil. tr. dor. (*Padeloup*).............................. 90—»

Exemplaire en grand papier.

« D'autres attribuent cette traduction à Louis de Bochat et à Desmonceaux, attaché à M. le duc d'Orléans, fils du régent.

« Ouvrage qui valut à Gianonne une suite de persécutions qui ne cessa qu'à sa mort, advenue en prison, où le roi de Sardaigne, qui avoit embrassé la cause de la cour de Rome, très maltraitée dans l'histoire de Naples, l'avoit fait mettre.

« Les passages les plus virulents contre la cour de Rome, ont été publiés séparément (par Jacq. Vernet), sous le titre d'*Anecdotes ecclésiastiques*. Amst., 1738, in-8. »

156. GIRALDI. Huic libello insunt Lilii Gregorii Gyraldi Ferrariensis, herculis vita. Ejusdem de Musis syntagma, denuó reconcinnatum et auctum. Epithalamia diversorum in nuptias Joan. Sinapii Germani, et Franciscæ Bucyroniæ Gallæ. Judicium vocalium : Σῖγμα accusat ταῦ, Luciano samosateo autore, Coelio Calcagnino interprete. ταῦ diluit accusationem Σῖγμα, Coelio Calcagnino autore. *Basileæ*, *1539*; 1 vol. pet. in-8.

Lilio-Gregorio GIRALDI, savant distingué et poète du XVIe siècle, naquit

à Ferrare le 14 juin 1479. Vers 1507, il fut chargé de l'éducation du jeune comte Hercule Rangone, qui devint cardinal. En 1514, Giraldi habitoit Rome et logeoit au Vatican. Mais en 1527, il perdit dans le sac de cette ville, ses effets et ses livres; Hercule Rangone mourut dans la même année. Alors il abandonna Rome, se réfugia à Bologne, puis à la Mirandole. J.-Fr. Pico, qui l'avoit affectueusement accueilli, fut assassiné en 1533, et Giraldi faillit être victime de cette catastrophe. Enfin, il se retira à Ferrare. L'amitié de Celio Calcagnini et la protection de la duchesse Renée, lui rendirent l'aisance et la tranquillité. Giraldi mourut de la goutte en 1552.

Les œuvres de Giraldi ont été presque toutes imprimées séparément. On les a cependant réunies en 1696, et elles forment deux tomes in-fol. Les deux pièces que contient ce volume ont été composées pendant la jeunesse de l'auteur. Quoique l'*Herculis vita* soit dédié à Hercule d'Est, duc de Ferrare depuis 1534 jusqu'en 1559, et qu'il soit adressé à Ange Divitius, avec cette souscription : *Romæ ex Vaticanis pontificis ædibus, mense octobris 1514: Lilius faciebat*, la date de cet ouvrage doit être reportée à l'an 1500 environ. En effet, on lit dans la dédicace : *Adolescens cùm essem,... Opisthographos libellos concinnavi potius quàm composui... Eo ergo tempore, est meus hic nc natus Hercules etiam multo antequàm tu natus.* Or, Hercules d'Est étoit né en 1508.

La dédicace de l'opuscule intitulé : *De Musis syntagma*, adressée à Luc Ripa, précepteur de l'auteur, est datée de 1507; mais Giraldi nous apprend qu'il écrivit cette dissertation lorsqu'il étoit encore enfant. *De Musis puer olim syntagma scripseram*, ce qui fait remonter la date de l'ouvrage au XVe siècle.

Les cinq épithalames publiés à l'occasion du mariage de Jean Sinapius avec Françoise Bucyron, sont de divers poètes. L.-Gr. Giraldi a composé le premier; Barthélemy Ferino, secrétaire du prince de Ferrare, est l'auteur des deux suivants; le quatrième a été fait par Cynthio-Jean-Baptiste Giraldi, et le cinquième par Jean Fichardus. (Voyez SINAPIUS).

Pour terminer le volume, on a ajouté le *Judicium vocalium*, dont la première partie a été traduite du grec de Lucien, par Celio Calcagnini, et la seconde partie composée par cet ami dévoué de Giraldi.

Cælio CALCAGNINI, naquit à Ferrare, le 17 septembre 1479, c'est-à-dire trois mois plus tard que L.-G. Giraldi. Après avoir achevé ses études, il embrassa l'état militaire et servit avec distinction. Mais, lorsqu'il revint en Italie, il entra dans les ordres sacrés, devint docteur en théologie, chanoine de l'église de Ferrare, protonotaire apostolique, et mourut dans sa patrie le 7 avril 1541. C'est l'un des plus savants hommes du XVIe siècle. Ses œuvres se composent de poésies et de traités de grammaire, de morale, d'antiquités, d'histoire naturelle, etc... Il faut remarquer que C. Calcagnini est l'un des premiers qui ait soutenu la rotation de la terre autour de son axe. Il proposa ce système dans un opuscule dont voici le titre : *Quomodò cœlum stet, terra moveatur, vel de perenni motu terræ commentatio.*

Ap. B.

157. HOOGSTRATANI (*Davidis*), poemata; editio ultima, prio-

ribus longè auctior. *Amst., Ouder de linden*, 1728; in-12, vél.................................. 18—»

Edition plus ample que celle de 1710.

158. Lettres et autres pièces sur l'assassinat de Louis XV, 17 7; in-12. mar. rouge, fil., tr. dor....... 18—»

Recueil factice de pièces tant imprimées que manuscrites, qui contient : Réflexions sur l'attentat commis le 5 janv. contre la vie du roi.—Lettre d'un patriote, où l'on rapporte les faits qui prouvent que l'auteur de l'attentat commis sur la vie du roi a des complices, et la manière dont on instruit son procès.— Déclaration de guerre contre les auteurs du parricide tenté sur la personne du roi. — Lettre d'un solitaire sur le mandement de M. l'archevêque de Paris, du 1er mars 1757. — Arrêt de la Cour du Parlement du 26 mars 1757, contre Robert-François Damiens, par lequel il est déclaré duement atteint et convaincu du crime de parricide par lui commis sur la personne du roi. — Arrêt de la Cour du Parlement, du 29 mars 1757, contre la famille de Robert-François Damiens. — Relation faite par un spectateur du supplice de Damiens, le 28 mars 1757. — Relation de la mort de Damiens, par M. de Marsilly, l'un des docteurs de Sorbonne, qui l'a assisté pendant son supplice. — Arrêt de la Cour du Parlement, du 1er février 1762, qui condamne Paul-René du Truche de la Chaux, écuyer, ci-devant garde du roi, à faire amende honorable au devant de la principale porte de l'église Notre-Dame, devant celle du Palais des Tuileries et devant celle de l'Hôtel-de-Ville, et à être pendu en place de Grève, pour avoir fabriqué des impostures contre la sûreté du roi et la fidélité de la Nation. — Arrêt de la Cour du Parlement, du 29 décembre 1762, qui condamne Jacques Ringuet, prêtre du diocèse de Cambray, à faire amende honorable au devant de la principale porte de l'église Notre-Dame, devant celle du palais des Tuileries, et devant celle de l'Hôtel-de-Ville, et à être pendu en place de Grève, pour avoir tenu des propos séditieux et fanatiques contre le roi, le Parlement et l'Etat.

159. Lulle. Progymnasmata rhetorica, ad generosiss. D. Franciscum Baumensem : Antonio Lullo autore. Addita sunt huic editioni duo Progymnasmata, quæ in priori desiderabantur. *Basileæ*, 1551 ; 1 volume pet. in-8 .... 18—»

Antoine Lulle, savant grammairien du xvie siècle, né dans l'île de Mayorque, vint enseigner la théologie à Dôle. Il eut au nombre de ses élèves, Claude de la Baume, plus tard coadjuteur de l'évêque de Besançon ; et ce prélat, par reconnaissance, le nomma vicaire-général du diocèse. Lulle mourut à Besançon, le 12 janvier 1582, dans un âge avancé. Il étoit savant canoniste et bon littérateur ; il fut longtemps en correspondace avec Erasme, Ramus et d'autres hommes célèbres.

Les *Progymnasmata rhetorica*, furent imprimés pour la première fois

Bâle, en 1550, et dédiés à Franç. de la Baume, v[te] de Ligny. Le volume que nous offrons aujourd'hui aux amateurs, est un exempl. de la nouvelle édition publiée à Bâle, en 1551, avec des augmentations. L'édition de Lyon, 1572, ne présente aucune différence avec celle-ci. Ce livre curieux est un recueil de préceptes sur les exercices qu'il convient de faire pratiquer à des élèves en rhétorique. Ap. B.

160. Luscinius. Seria jocique dulcissimo litterarum Mecœnati D. Antonio Fuggero ab Ottomaro Luscinio, non sine insigni delectu, congesta. S. l. (*Fribourg*), 1529; pet. in-8 .... 25—»

Othmar Luscinius, dont le nom était Nachtgall (Rossignol), qu'il traduisit en latin selon l'usage de son siècle, naquit à Strasbourg en 1487, et embrassa l'état ecclésiastique. Il fit de fréquents voyages et parcourut presque toute l'Europe. Luscinius s'appliqua à l'étude du grec, cultiva la poésie et la musique. Ce fut lui qui engagea les Fugger, riches banquiers d'Augsbourg, à établir le premier jeu d'orgues qu'on ait vu dans cette ville. Ces banquiers, dont il étoit devenu l'ami, et auxquels il dédia plusieurs ouvrages, lui firent obtenir un bénéfice qu'il abandonna vers 1526, pour se retirer à Bâle. En 1529, il résidoit à Fribourg, mais on croit qu'il mourut à Strasbourg vers 1533.

Parmi les nombreux ouvrages de Luscinius, les bibliographes et même les biographes, citent *Joci ac sales*, *Amst.*, *1524*, et ils ajoutent : « C'est un recueil de contes dont quelques-uns sont licencieux. Dans l'édition de *Fribourg*, *1529*, in-8, se trouve la traduction latine de deux cents épigrammes de l'Anthologie. » (*Voy.* Le P. Niceron, la Biogr. univ., Brunet. *Man. du Lib.*). Il est probable que ces écrivains ont confondu le *Joci ac sales* avec le *Seria jocique* qu'ils n'ont pas cité. En effet, ce dernier volume, dédié à Antoine Fugger, n'est pas un recueil de contes; il renferme un commentaire sur les morales de Plutarque et la traduction en vers latins de deux cents épigrammes grecques. Ap. B.

161. Martialis (*M Val.*) epigrammaton libri xiiii. Interpret. Domitio Calderino, Georgioque Merula, cum indice copiosissimo : Additis argumentis, etc... hæc omnia autem quàm fuerint diligentissimè castigata, etc. *Venetiis, ex sirenis officinâ* (*ap. hæredes Petri Rauani*), 1552; 1 vol. pet. in-fol. .... 60—»

Cette belle édition de Venise n'est pas citée dans le *Manuel du Libraire*, et ne figure point parmi les nombreuses éditions de Martial, signalées dans *Bibliotheca spenceriana*. Elle mérite cependant une mention particulière, non seulement pour la beauté de l'impression, mais encore parce qu'elle est la première qui réunisse les deux Commentaires de D. Calderini et de G. Merula, critiques du xv[e] siècle, morts l'un en 1477 et l'autre en 1494. Ces Commentaires sont imprimés autour du texte. Les caractères sont ronds

et de deux sortes, les plus petits pour le commentaire. Il y a jusqu'à 78 lignes sur les pages entières. Le volume contient 122 feuillets chiffrés et signés A.-P.; tous les cahiers ont 8 feuillets, excepté le dernier qui en a dix. On remarque aussi 19 majuscules de 43 mill. carrés et 32 initiales plus petites, historiées ou fleuronnées, et fort élégamment gravées, ainsi qu'une syrène imprimée sur le titre, avec une inscription grecque.

Les pièces liminaires commencent au deuxième feuillet et se composent de la Lettre de D. Calderini à Jean-François fils de Louis, prince de Mantoue; de onze vers latins sur son livre dédié à Laurent de Médicis; d'une épître dédicatoire adressée à Laurent, fils de Pierre de Médicis; de la Vie de Martial, telle qu'elle se trouve dans les Commentaires de D. Calderini; de la lettre de Pline le jeune à Corn. Priscus, sur la mort de Martial; des vers latins de J.-P. Pincius, adressés aux critiques; et d'une épigramme de M. Lucidus, philosophe. Vient ensuite *l'Index*, imprimé sur cinq colonnes. Le texte commence au verso du cinquième feuillet et finit au verso du cent vingtième. Il est ainsi divisé : *Epigrammata in amphitheatrum Cæsaris; Epigrammaton lib. XIV*. Le XIIIe livre renferme les *Xenia*, et le XIVe livre les *Apophoreta*. Immédiatement après les *Apophoreta*, ont lit la Défense de D. Calderini contre les calomniateurs de ses Commentaires, et la Lettre de Georgius Alexandrinus. Enfin le volume se termine par le registre des cahiers et la souscription de l'imprimeur, avec sa marque représentant une petite syrène au milieu d'une couronne de fleurs.

Nous avons cru qu'il étoit utile de décrire cette édition, inconnue aux bibliographes, et par conséquent fort rare. L'exemplaire que nous offrons aujourd'hui aux amateurs est d'une admirable conservation. Ap. B.

162. MONTANUS. Elegantiæ vocabulorum ex Lauren. Vallâ, Frontone, Capro, Agrætio, Nonioque in ordinem alphabeticum redactæ, à Jacobo Montano jamdudùm recognitæ. *Coloniæ*, 1525; petit in-8........... 35—»

RARE, NON CITÉ. — Jacques MONTANUS, de Spire, prêtre, et professeur à Erfurth, dédia cet ouvrage à ses élèves, le 15 mars 1520. C'est un Dictionnaire des synonymes extraits des anciens grammairiens, dans lequel on trouve, en outre, l'indication des expressions élégantes qu'on doit employer, et des locutions barbares qu'il faut éviter. Ce livre seroit encore aujourd'hui d'un grand intérêt pour ceux qui désirent connoître l'exacte signification des mots latins. Montanus paroît avoir emprunté le titre de son œuvre *Elegantiæ vocabulorum*, à Laurentius Valla, *de Elegantiâ latinæ linguæ*, et le titre courant *Proprietates vocabulorum*, à Nonius Marcellus, *de Proprietate sermonis*.

Nous avons remarqué deux articles fort curieux intitulés : *Consanguinitatis nomina* et *de Numeris*. Dans le premier article, l'auteur énumère et définit tous les noms qui servent à exprimer les divers degrés de parenté. Toutefois, n'ayant pu trouver le moyen de définir en latin les deux mots *privignus* et *privigna*, il a pris le parti de les traduire en allemand : *Privignus, teut. stiefsoen; privigna, stiefdochter*. L'article de *Numeris* est extrait

de Laur. Valla. Nous croyons qu'on n'a oublié aucune des locutions dont les Latins faisoient usage pour désigner les nombres cardinaux et ordinaux ; ce qui peut être fort utile pour expliquer certains passages des vieux auteurs.

Nous citerons quelques uns des synonymes recueillis par Montanus :

Aspicimus sursùm ; conspicimus palàm ; respicimus retrò ; inspicimus intùs. — Amare plus est quàm diligere. — Animus est quo sapimus, anima quo vivimus. — Bibere, necessitatis est ; potare, superfluitatis. — Civitas est incolæ ; urbs, ædificia. — Consuescimus bona ; insuescimus mala ; assuescimus utraque. — Dicimus quod volumus ; loquimur invicem ; narramus quod ignoratur. — Die quarto, præteriti temporis est ; die quartâ, futuri. — Homonymia unâ voce multa significat ; synonymia multis vocibus idem significat.

N'oublions pas de signaler les jolies vignettes qui servent d'encadrement au titre de l'ouvrage, et la curieuse marque de l'imprimeur, placée sur le verso du dernier feuillet. Ap. B.

163. Musius. Institutiô fœminæ christianæ, ex ultimo capite proverbiorum Salomonis, per Cornelium Musium Delphum, Carmine reddita. Ejusdem Odæ et Psalmi aliquot. Omnia nunc primùm nata et excusa. *Pictavii, ex officinâ Marnefiorum fratrum, sub pelicano*, 1536; pet. in-4 de 16 feuillets non paginés........ 40—»

Bel exempl. d'un livre très rare.—Corneille Musius ou Muys, naquit à Delft le 11 juin 1503. Quoique son père exerçât la profession de cordonnier, il trouva cependant le moyen de l'envoyer à l'Université de Louvain, où il fit d'excellentes études. Il voyagea en France, vint à Paris, et de là se rendit à Poitiers. De retour dans sa patrie, il embrassa l'état religieux et devint supérieur du monastère de Sainte-Agathe. Guillaume Ier, prince d'Orange, l'estimoit beaucoup ; mais en 1572, ce prince ayant établi sa résidence à Delft, dans le cloître de Sainte-Agathe, fut la cause involontaire de la mort tragique de Musius. La soldatesque effrénée de Lumey, comte de la Marck, répandoit partout la terreur. Musius, ne se croyant pas en sûreté, voulut s'éloigner de son abbaye. Lumey le poursuivit, l'atteignit à Leyde, et malgré les ordres envoyés par Guillaume, le fit massacrer par ses soldats.

Musius a laissé quelques poésies latines qui ne sont pas dépourvues de mérite. Il fit imprimer à Poitiers, en 1536, son *Institutio fœminæ christianæ*, opuscule curieux dans lequel l'auteur s'est joué des difficultés qu'il s'était créées lui-même. Sur le verso des trois premiers feuillets, on lit vingt-deux proverbes de Salomon, traduits en prose latine et rangés selon l'ordre alphabétique des lettres hébraïques. En regard et sur le recto, les mêmes proverbes sont traduits en distiques latins, rangés également suivant l'ordres des lettres latines, c'est-à-dire que le premier hexamètre commence par A, le second par B, et ainsi de suite jusqu'à V ; non content d'avoir vaincu cette difficulté, il traduisit de nouveau ces vingt-deux pro-

verbes en strophes saphiques, qui présentent le même arrangement alphabétique que les distiques dont nous venons de parler.

Pour compléter ce petit volume, l'auteur a ajouté quatre odes dont deux sont adressées à Salmon Macrin, et enfin trois psaumes.

La marque de l'imprimeur se trouve sur le verso du dernier feuillet. Ap. B.

164. NAVIS STULTIFERA dom. Sebast. Brand, ab Jac. Lochero Philomuso latinitati donata, et denuo a Jod. Badio Ascensio vario carmine illustrata. *S. L.*, *Lamparter*, 1406 (1506); petit in-4, grav. en bois, mar. rouge, bord. tr. dor. (*Lortic.*) .... 180—»

Exemplaire MAGNIFIQUE. Les figures de ce volume curieux, dont le texte est de Josse Bade, sont fort belles et importantes pour les mœurs et costumes de l'époque.

165. NICETAE Eugeniani narrationem amatoriam et Constantini Manassis fragmenta edidit vertit atque notis instruxit Jo. Fr. Boissonade (græcè et latinè). *Parisiis*, 1819; 2 vol. in 12, v. f., fil., tr. dor. (*Simier*). 15—»

Lettre d'envoi de l'auteur à M. Raoul Rochette.

166. Ordonnance du roy sur le faict et réglement général de ses monnoyes. *Paris*, 1615; petit in-8, vélin bl. (*Bauzonnet*) .... 18—»

« Leu publié à son de trompe, et cry public par les carrefours, tant ordinaires qu'extraordinaires de ceste ville de Paris, et au faubourgs Saint-Germain, en la Halle ou se tient la foire, par moy Simon le Duc, crieur iuré et ordinaire du roy, soubs signé, assisté et à la présence de maistre Mathurin Egrot, Pierre Giraut, et Nicolas Lambert, huissiers en la cour des Monoies, et accompagné de Claude Pontio et de Mathurin Noyret, iurés trompettes, et de Nicolas Martineau, et de Pierre Gilbert, aussi trompette, le iendy 5e iour de feurier mil six cens quinze, signé le Duc. »

Ce volume contient 354 empreintes de monnoies gravées sur bois.

167. PALAEPHATI de incredibilibus graece sextum edidit ad fidem cod. ms. mosquensis aliorumque et libri aldini denuo recensuit emendavit explicavit indicemque verborum graecorum copiossimum adiecit Joh. Frider. Fischerus. *Lipsiae*, 1789; in-8. mar. brun doublé de maroq. rouge, dentelles, tr. dor............. 48—»

Exemplaire en papier fin de la meilleure édition de cet ouvrage. A la fin se trouvent aussi : *Prolusiones quatuor in Palaephati fabulas. — Oratio de Joach. Camerario grammatico pariter atque theologo excellente. — Oratiuncula in scholae Thomamanae auditorio classico muneris rectoris huius ipsius scholae ad eundi caussa recitata ab Joh. Frid. Fischero.*

168. Pii secundi (Piccolomini) Pont. Max. epistolæ. *Mediolani, Ant. de Zarotis*, 1473; in-fol., mar. rouge, tr. dor. (*Belle rel. Jans.*)........................ 120—»

Bel exemplaire de cette édition rare (*Manuel*, I, 26). Après les ff. de la table, qui est placée en tête du volume, il y a deux feuillets blancs qui précèdent le texte des lettres, et qui portent le nombre total des feuillets à 184. L'exemplaire de La Vallière ne se composoit que de 182 feuillets. Ces lettres sont importantes à plus d'un titre : elles sont adressées à Mahomet, empereur des Turcs, au duc de Bourgogne, à Sigism. Malatesta (cette dernière est une *invective*), au roi et à la reine de Sicile, au roi de France, au doge de Venise, aux ducs de Modène et de Milan, etc.

169. Plutarchi opera gr. et latine, cum notis doctorum virorum curante J. Rualdo. *Lutetiae Parisiorum, Ant. Stephanus*, 1624; 2 tomes en 4 vol. in-fol., mar. bleu, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*).................... 220—»

Charta magna. — Très complet malgré une apparente lacune de 1 à 12 qui a lieu vers la fin du dernier volume, dans tous les exemplaires de grand ou de petit papier sans exception.

170. Pollicarius. De rectâ et ordinatâ vocum compositione lib. iii. Joannis Pollicarii cygnœi operâ, in studiosorum gratiam collecti nuncque primùm in lucem editi. *Basileæ*, 1544; 1 vol. petit in-8 .... 18—»

Les deux premiers livres de ce curieux traité sur la grammaire latine, sont dédiés à Oswald Losanus, président de la république de Zug. La dédicace du troisième livre est adressée aux deux frères Jean et Christophe Dursch, de Nuremberg. L'auteur nous apprend dans sa première épître dédicatoire, qu'il avoit communiqué son travail à Joachim Camerarius, membre de l'Académie de Leipsik, l'un des hommes les plus savants de son siècle, qui l'avoit approuvé, après avoir retouché les derniers chapitres de l'ouvrage.

Le premier livre a pour objet *de Constructione intransitivâ;* le second livre et le troisième, *de Constructione transitivâ*. A chaque règle sont ajoutés des exemples extraits des meilleurs auteurs latins, tels que Cicéron, Virgile, etc...

Avant de terminer cette note, nous soumettrons à nos lecteurs un doute sur l'exactitude de la date de l'impression de ce volume. La dédicace des deux premiers livres est datée *Rochlicii, ex scholâ nostrâ, anno Sal. 1544, in ipsis feriis Joannis Baptistæ, hoc est, VIII idus junii*, c'est-à-dire le 6 juin 1544. La dédicace du troisième livre est datée *Rochlicii, ex scholâ meâ, pridiè Idus Januarii, 1544*. Cette dernière date nous paroît bizarre; car la publication du troisième livre n'a pas dû précéder celle du second livre, dont il est la suite. Il en résulteroit qu'à cette époque l'année ne com-

mançoit point encore au 1er janvier; qu'en conséquence le 12 janvier 1544 correspondroit au 12 janvier 1545; que l'impression auroit eu lieu avant Pâques 1545; que la date *Basileæ, 1544*, seroit inexacte, et qu'il faudroit lire *Basileæ, 1545*. Ap. B.

171. Posthii (Jo.) Germershemii tetrasticha in Ovidii metam. lib. xv quibus accesserunt Vergilii Solis figuræ elegantiss. et jam primùm in lucem editæ. *Francofurti*, 1569; 1 vol. pet. in-4 .... 85—»

Ce volume FORT RARE et que M. Brunet a seulement cité, contient 178 figures gravées sur bois par VERGIL SOLIS. Chaque figure, largement encadrée, est surmontée de l'indication du sujet et de quatre vers latins imprimés sur deux colonnes; au bas de la page, les vers latins sont traduits en un même nombre de vers allemands. Le titre de l'ouvrage est également en allemand. De plus, après la dédicace en vers latins, adressée à Erasme Neustetter, surnommé Sturmer, chanoine de Wurtsbourg, et datée de Francfort, le 1er mars 1563, on lit une longue pièce de vers allemands sur Ovide. A la fin du volume, on trouve un petit poème de 170 vers latins, composé par le même auteur, à l'occasion de l'avénement à la couronne de l'empereur Maximilien II, en 1564. — Voyez l'article suivant. Ap. B.

172. Posthii Germershemii.... parerga poetica. *Wirzeburgi*, 1580; pet. in-8, vél................ 24—»

Voir sur ce volume et son auteur l'*Analecta Biblion*, page 228, de cette présente livraison.

173. Selecta poemata Italorum qui latine scripserunt, cura cujusdam anonymi (Fr. Atterbury, Roffensis episcopi) anno 1684 congesta, iterum in lucem data, una, cum alior. Italorum operibus, accurante Al. Pope. *Londini, Knapton*, 1740; 2 tomes en 1 vol., petit in-8, vél.................................. 15—»

174. Selenus. Cryptomenytices et cryptographiae libri IX in quibus et planissima steganographiae a Joh. Trithemio magicè et ænigmaticè olim conscriptae enodatio traditur. Inspersis ubiquè authoris ac aliorum, non contemnendis inventis. *Luneburgi, exscriptum typis et impensis Joh. et Henr. fratrum der Sternen*), 1624; in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Padeloup*)......... 90—»

RARE et très curieux livre orné de quelques figures gravées sur cuivre, de tableaux de mnémonique, de musique gravée sur bois, etc. — SUPERBE exemplaire de GIRARDOT DE PRÉFONT. et aux armes de Phelypeaux de la Vrillière.

175. SINAPIUS (*Johannes*). Declamatio adversus ignaviam et sordes eorum qui literas humanas negligunt, aut contemnunt, eo quod non sint de pane lucrando; auth. Jo. Sinapio. *Parisiis, vænit in ædibus Aegidii Gormontii*, 1531; 1 vol. pet. in-8.................... 24—»

Jean SINAPIUS, professeur de grec à Heidelberg, avoit prononcé ce discours vers 1528; il le dédia, en 1530, à Jean Locerus, médecin du prince Palatin.

Cet opuscule est dirigé contre ceux qui négligent ou méprisent les lettres, sous le prétexte qu'elles ne peuvent servir à gagner du pain. Il paroît, soit dit en passant, que les littérateurs ne s'enrichissoient pas plus aisément au XVIe siècle qu'au XIXe. J. Sinapius prouve combien il est honorable de s'instruire, énumère les avantages de la science qui est bien préférable à la richesse, et traite fort rudement les *ânes stupides* qui méprisent les arts et les lettres. Il conclut ainsi : *Ast vt tandem desinam vobis esse molestus, beneuolentissimi viri, facessant hinc, et in solas insulas deportentur omnes isti literarum ignavissimi contemptores; quos in viam reuocare velle, quid est aliud, quàm quod aiunt, æthiopem dealbare. Quorum auara pectora sic auri sacra fames obsedit et expugnauit, vt nihil neque cupiant aliud quàm quod lucrum redolet; quibus nulla scientia tàm honesta, digna, excellens et sublimis esse potest, quam non ad indignissimum panis lucrandi quæstum deprauent.*

Des épithalames composés à l'occasion de son mariage, et imprimés en 1539, à la suite de deux ouvrages de Lilio-Gregorio Giraldi, nous ont appris que Sinapius vint dans sa jeunesse à Ferrare, pour étudier la médecine; qu'il vit à la cour d'Hercule, duc de Ferrare, Françoise Bucyron, jeune fille fort instruite, née en France sur les bords du Rhône, *Rhodanus quà affluit undis;* et qu'il l'épousa. Il est probable que ce mariage eut lieu vers la fin du règne d'Hercule Ier, qui mourut en 1505, et non sous le règne d'Hercule II; car Sinapius, professeur de grec à Heidelberg dès 1528, ne pouvoit pas être assez jeune en 1534 pour suivre des cours de médecine à Ferrare. (*Voy.* Giraldi.) Ap. B.

176. STEPHANI (*Henrici*) Virtutum Encomia : sive Gnomæ de Virtutibus; ex poetis et philosophis utriusq. linguæ. Græcis versibus adjecta interpretatione; inter latina autem carmina quaedam sunt elegantissima, à paucis adhuc lecta. (*Parisiis*), *H. Steph.*, 1573; in 16, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Derome*)................ 24—»

Joli exemplaire de Renouard.

177. Théâtre des boulevarts ou recueil de parades. *A Mahon*, 1756; 3 vol. in-12, fig., dem.-rel., veau fauve, non rog................................ 15—»

« L'éditeur est un nommé CORBIE. Nous ne le connoissons que par l'anec-

dote suivante tirée d'un manuscrit autographe de Collé, qui se plaignant de la manière infidèle dont plusieurs de ses parades sont imprimées dans ce recueil, s'exprime ainsi :

« Soyez sûrs et certains, mes chers lecteurs, que toutes les parades qui sont zenterrées vives dans ce damné Théâtre des Boulevards, sont de la faciende de M. DE SALLÉ (secrétaire de Maurepas), à l'exception de l'*Isabelle grosse par vertu*, qu'est de FAGAN ; une qu'est de MONTCRIF, en vers (*l'Amant cochemard*), une qu'est de PIRON (*le Marchand de merde*), et trois ou quatre autres de moi, qui m'ont été volées par un Savoyard décrotteur, qui a subestitué des cochoneries de la Halle za des gravelures agréables t'é qui zont le ton de tout le monde. Le ciel l'en a puni, car z'il n'y a point de grâces pour ces crimes-là ; il a fait fortune, banqueroute, et z'est devenu fou : la première lettre de son nom est CORBIE. »

Les pièces de Collé, sont : *l'Amant poussif, la Mère rivale, Léandre grosse, Léandre hongre ;* le vrai titre de cette dernière est *Razibus.* Duclos en appeloit plaisamment l'auteur le grand *Corneille*, et sa pièce *le Cidre* de la parade. (BARBIER, *Dict. des Anonymes.*)

178. VERHEIDEN. Prestantium aliquot theologorum qui romanum antichristum præcipue oppugnarunt effigies, quibus add. elogia J. Verheiden. *Hagæ Comit.*, 1602; in-fol , v. jaspé fil. .... 60—»

Bel exemplaire qui porte au verso du titre la signature de *P. Mariette, 1688*, ce qui est une recommandation pour les épreuves des cinquante beaux portraits gravés sur cuivre par H. Hondius, qui enrichissent cet ouvrage. A titre de renseignements nous indiquerons ici le nom de chaque personnage représenté par ces portraits : JOANNES WICLEVVS ANGLVS. — JOANNES HVSSVS BOHEMVS. — HIERONYMVS BOHEMVS, PRAGENSIS. — HIEROYMYS SAVONAROLA FLORENTIN. — ERASMVS ROTERDAMVS BATAVVS. — MARTINVS LVTHERVS. — PHILIPPVS MELANTHON. — JOANNES BVGENHAGIVS POMER. — IVSTVS JONAS. — GASPAR CRVCIGER. — GEORGIVS PRINCEPS ANHALDINVS, ASCANIÆ COMES. — ERASMVS SARCERIVS. — HVLRICVS ZVINGLIVS. — JOANNES OECVLAMPADIVS. — SIMON GRYNŒVS. — SEBASTIANVS MVNSTERVS, — AMBROSIUS BLAVRERVS. — JOANNES DIASIVS HISPANVS. — MARTINVS BVCERVS. — PAVLVS FAGIVS. — THOMAS GRAMMERVS ANGLVS. — JOANNES ALASCO POLONVS. — JOANNES CNOXVS, SCOTUS. ANDREAS GERARDVS HYPERIVS. — WOLFGANGVS MVSCVLVS. — JACOBVS FABER. — JOANNES CALVINVS. — GVILLIELMVS FARELLVS. — PETRVS VIRETVS. — AVGVSTINVS MARLORATVS. — ROBERTVS STEPHANVS. — JOANNES SLEYDANVS. — JOANNES STVRMIVS. — PHILIPPVS MARNIXIVS, D. DE SANCT-ALDEGONDE. — JOANNES BALÆVS. — PET. PAVL. VERGERIVS EPISC. — MATHIAS FLACIVS ILLYRICUS. — GASPARD OLEVIANVS. — PETRVS MARTYR. — HIERONIMVS SANCHIVS BERGAMENSIS. — MARTINVS CHEMNICIVS. — LAMBERTVS DANEUS. — ARETIVS BENEDICTVS. — HENRICVS BVLLINGERVS. — JOSIAS SIMLERVS. — RVDOLPHVS GVALTHERVS. — LODOVICVS LAVATERVS. — THEODORVS BEZA VEZELIVS. — FRANCISCVS IVNIVS.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN, PHILARÈTE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DE LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUILLET.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du nº de Juillet de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

MONTAIGNE ÉCONOMISTE.

L'économie politique est aussi ancienne que la société elle-même ; elle n'a de nouveau que son nom. De ce que ses lois n'étoient pas étudiées ni formulées, s'ensuit-il qu'elles n'existoient pas? Autant vaudroit dire qu'avant la chimie moderne, qui date d'hier, les corps n'avoient ni constitution intime ni combinaison entre eux, et que c'est la physique qui a donné naissance au magnétisme et à l'électricité. Celui qui, à une époque quelconque, a observé des faits sociaux et a constaté la manière dont ils se produisent, selon leur nature propre, sans tenir compte de l'arbitraire des gouvernements et des lois écrites, celui-là a été un économiste. La science s'est formée lorsque les observations, multipliées et répétées, ont porté sur tous les phénomènes économiques, et ont pu prendre la consistance de principes avérés.

Parmi les hommes qui ont eu, avec le plus de sagacité pour examiner les faits, le plus d'indépendance pour les juger, il n'en est aucun qu'on puisse mettre au-dessus de Michel Montaigne. Personne n'a possédé plus que lui le génie du bon sens. Les coutumes et les établissements des peuples ne lui causoient aucune illusion; son œil perçant découvroit au fond la vraie nature de toute chose, sa raison lui faisoit toujours retrouver l'homme et la société tels que Dieu les a créés. Chaque

fois que, dans sa course à travers toutes choses, une telle intelligence a rencontré des faits de l'ordre économique, elle a montré une vérité ou signalé une erreur. En veut-on des preuves? Qu'on ouvre les *Essais*.

Contre les excès du luxe, les rois de France, comme l'antiquité, avoient eu recours fréquemment aux lois somptuaires; le mal n'avoit pas cessé, il reparoissoit constamment. Montaigne vit bien que le remède n'étoit pas dans les lois, mais dans les mœurs et dans l'exemple: « La façon de quoy nos loix essayent à regler les folles et vaines despenses des tables et vestements semble être contraire à sa fin. Le vray moyen ce seroit d'engendrer aux hommes le mespris de l'or et de la soye, comme de choses vaines et inutiles; et nous en augmentons l'honneur et le prix, qui est une bien inepte façon pour en desgouster les hommes. Car dire ainsi, qu'il n'y aura que les princes qui mangent du turbot, et qui puissent porter du velours et de la tresse d'or, et de l'interdire au peuple, qu'est-ce aultre chose que mettre en credit ces choses-là, et faire croistre l'envie à chacun d'en user?... La loy devroit dire, au rebours, que le cramoysi et l'orfevrerie est défendue à toute espece de gents, sauf aux basteleurs et aux courtisanes. » (Liv. I, chap. LXIII.) Cela ne décide assurément pas la question du luxe, surtout quant aux époques d'industrialisme comme la nôtre; mais peut-on rien dire de plus juste contre le mauvais principe et l'inutilité des lois somptuaires?

La transmission de l'héritage suivant la loi ou la coutume lui paroissoit plus sage que la liberté extrême laissée aux choix du père de famille, et lui, gentilhomme, blâmoit, dès le seizième siècle, l'usage des substitutions: « En general, la plus saine distribution de nos biens, en mourant, me semble estre les laisser distribuer à l'usage du pays: les loix y ont mieulx pensé que nous; et vault mieulx les laisser faillir en leur eslection que de nous hazarder de faillir temerairement en la nostre; ils ne sont pas proprement nostres, puisque, d'une prescription civile, et sans nous, il sont destinez à certains successeurs. Et

encores que nous ayons quelque liberté au delà, ie tiens qu'il fault une grande cause, et bien apparente, pour nous faire oster à un ce que sa fortune luy avoit acquis, et à quoy la justice commune l'appeloit; et que c'est abuser, contre raison, de cette liberté, d'en servir nos fantaisies frivoles et privees..... Nous prenons un peu trop à cœur ces substitutions masculines, et proposons une eternité ridicule à nos noms. » (Liv. II, chap. VIII.)

Montaigne a compris déjà et posé la grande distinction, démontrée par la science moderne, entre les dépenses productives et les dépenses improductives; il l'applique nettement au faste des rois et aux dépenses de l'État : « C'est une espèce de pusillanimité aux monarques, et un témoignage de ne sentir point assez ce qu'ils sont, de travailler à le faire valoir, et paroistre, par despenses excessives : ce seroit chose excusable en païs estrangier. Mais, parmy ses subiets où il peult tout, il tire de sa dignité le plus extrême degré d'honneur où il puisse arriver... L'employte me sembleroit bien plus royale, comme plus utile, iuste et durable, en ponts, en havres, fortifications et murs, en bastiments somptueux, en eglises, hospitaux, colléges, reformation de rues et chemins. »

L'économie politique lutte encore, non-seulement contre une routine aveugle, mais contre une erreur raisonnée, pour empêcher l'emploi des fonds de l'État, des départements, des communes, des administrations publiques, à des fêtes dispendieuses qui consomment des capitaux sans résultats utiles pour les contribuables. Cette question délicate a été traitée naguère par le *Journal des Économistes*, où des principes sévères mais exacts ont eu pour habile organe M. Pierre Clément (1). Un des plus forts arguments de la discussion est indiqué par Montaigne avec une admirable énergie : « Il semble aux subiects, spectateurs de ces triomphes, qu'on leur faict monstre de leurs propres richesses, et qu'on les festoye à leurs despens... Il advient le plus souvent que le peuple a raison, et qu'on repaist ses

(1) Voyez t. XXXVIII, p. 267.

yeulx de quoy il avoit à paistre son ventre. » Après avoir retracé le tableau des extravagantes magnificences prodiguées par les empereurs romains, dans les spectacles qu'ils donnoient au peuple (et là est assurément le dernier mot, le chef-d'œuvre suprême des dépenses improductives), le philosophe économiste, que toutes ces vaines splendeurs ne pouvoient éblouir, écrit cette réflexion pleine de sens et de vérité : « S'il y a quelque chose qui soit excusable en tels excez, c'est où l'invention et la nouveauté fournit d'admiration, non pas la despense. » (Liv. III, chap. VI.)

Jamais peut-être le génie de Montaigne ne s'est élevé plus haut que dans les passages où il parle de la découverte de l'Amérique et de la conduite qu'y tenoient les Espagnols. Le moraliste y flétrit l'odieuse cruauté, les ruses honteuses de la cupidité, les vices et la violence des conquérants ; l'économiste déplore la dévastation des pays, la ruine des villes, l'occasion manquée de civiliser tout un monde et d'ouvrir avec lui un immense avenir de relations pacifiques et de prospérités : « Que n'est tombee, s'écrie-t-il, soubs Alexandre ou soubs ces anciens Grecs et Romains, une si noble conqueste ; et une si grande mutation et alteration de tant d'empires et de peuples, soubs des mains qui eussent doulcement poly et desfriché ce qu'il y avoit de sauvage, et eussent conforté et promeu les bonnes semences que nature y avoit produict ; meslant non-seulement à la culture des terres et ornement des villes les arts de deçà, en tant qu'elles y eussent esté necessaires, mais aussi meslant les vertus grecques et romaines aux originelles du pays !... Nous nous sommes servis de leur ignorance et inexpérience, à les plier plus facilement vers la trahison, luxure, avarice, et vers toute sorte d'inhumanité et de cruauté, à l'exemple et patron de nos mœurs. Qui meit jamais à tel prix le service de la mercadence et de la traficque ? Tant de villes rasees, tant de nations exterminees, tant de millions de peuples passez au fil de l'espee, et la plus riche et belle partie du monde bouleversee, pour la negociation des perles et du poivre ? Mechaniques victoires !

iamais l'ambition, iamais les inimitiez publicques, ne poulserent les hommes les uns contre les aultres à si horribles hostilitez et calamitez si miserables. »

J'abrège à regret les citations de ces belles pages des *Essais*. Je me borne à quelques lignes, toutes d'économie politique, où l'on trouve l'opinion de Montaigne sur le rôle de l'or trouvé en Amérique : « Quant à ce que la recepte, et entre les mains d'un prince mesnager et prudent (Philippe II), respond si peu à l'esperance qu'on en donna à ses predecesseurs, et à cette premiere abondance de richesses qu'on rencontra à l'abord de ces nouvelles terres (car encore qu'on en retire beaucoup, nous veoyons que ce n'est rien, au prix de ce qui s'en debvoit attendre), c'est que l'usage de la monnoye estoit entierement incogneu, et que par consequent leur or se trouva tout assemblé, n'estant en aultre service que de monstre et de parade, comme un meuble reservé de pere en fils par plusieurs puissants roys qui espuisoient tousiours leurs mines, pour faire ce grand monceau de vases et statues à l'ornement de leurs temples : au lieu que nostre or est tout en employte et en commerce; nous le menuisons et alterons en mille formes, l'espandons et dispersons. Imaginons que nos roys amoncelassent ainsi tout l'or qu'ils pourroient trouver en plusieurs siècles, et le gardassent immobile. » (Liv. III, chap. VI.)

L'expérience et la science ont démontré que le grand nombre et la sûreté des voies de communication sont des conditions indispensables au développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Montaigne le disoit déjà en 1583, en signant, comme maire de Bordeaux, une adresse au roi de Navarre, gouverneur de la Guyenne, où on demandoit à ce prince de maintenir libres les communications entre les villes situées sur la Garonne. Le *Journal des Économistes* a donné le texte de ce document (1), et, dans un ouvrage spécial sur Montaigne, j'ai expliqué les circonstances où il est intervenu (2); le bon sens

(1) Voyez t. XVI, p. 178.

(2) *Vie publique de Montaigne*, p. 261.

et le beau style de l'auteur des *Essais* se retrouvent dans ce passage : « Les provinces et villes ne peuvent estre maintenues et conservees en leur estat sans la liberté du commerce, laquelle, par la communiquation libre des uns avec les aultres, cause que toutes chozes y abondent et par ce moïen le laboureur de la vente de ses fruicts nourrit et entretient sa famille, le marchand trafique des denrées, et l'artisan treuve prix de son ouvraige, le tout pour supporter les charges publiques. » Un commentateur a vu là une défense anticipée du principe de libre échange; l'erreur est évidente : les Bordelais ne réclamoient que les nécessités de la libre communication.

N'est-il pas permis, après ce qu'on vient de lire, de ranger Montaigne parmi les glorieux précurseurs de la science économique?

A. GRÜN.

REVUE DES VENTES.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

J'ai vainement cherché dans la dernière livraison du *Bulletin du Bibliophile*, le compte-rendu des ventes qui ont eu lieu récemment, et que j'ai suivies avec assiduité pendant mon séjour à Paris; cependant, elles m'ont paru dignes d'intérêt. Je citerai, pour exemple, la vente de l'abbé Bearzi, qui offroit une nombreuse collection de livres rares et précieux, dont l'importance bibliographique n'est point douteuse, quoiqu'ils soient moins recherchés depuis un demi-siècle environ.

Permettez-moi de vous adresser quelques notes à ce sujet. Je désire qu'elles puissent vous servir à remplacer les indications

qui accompagnent les Revues de vente que vous insérez ordinairement dans votre *Bulletin*, indications fort utiles pour tenir au courant du prix des livres les bibliophiles qui ne peuvent assister aux *auctions* de la capitale.

Agréez, etc. ***

1. Biblia græca. *Venet. Aldus*, 1518. In-fol. — 211 fr.
   Première édition.

2. Biblia latina, pet. in-8, rel. en bois. — 665 fr.
   Manuscrit du XIIIe siècle sur vélin, avec miniatures.

3. Biblia latina. In-fol. rel. en bois. — 315 fr.
   Manuscrit sur vélin, du XIVe siècle, avec miniatures.

4. Biblia latina. *Venetiis*, 1475. In-fol. rel. en bois. — 1400 fr.
   Imprimé sur peau de vélin.

11. Biblia latina. *Romæ*, *ex typ. Vaticana*, 1590. In-fol. mar. rouge. — 420 fr.

12. Biblia latina. *Romæ*, *ex typogr. Vaticana*, 1592. In-fol. mar. rouge. *(Dusseuil.)* — 475 fr.

19. Bible bohémienne. *Prague*, 1488. In-fol. cuir de R. — 295 fr.
   Première Bible en langue de Bohême.

27. Psalterium, latine. In-4, rel. en bois. — 570 fr.
   Manuscrit sur vélin, du XIIIe siècle, avec miniatures.

28. Psalterium, latine. In-fol. goth. mar. rouge. — 230 fr.
   Psautier très-ancien.

183. Extraits de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, etc. In-4, rel. en bois. — 161 fr.
   Manuscrit en grec sur vélin, du XIIIe siècle.

441. Itinerarium B. M. Virginis. *S. l. n. d.* (Vers 1490.) Pet. in-4, goth. fig. en bois. — 155 fr.

787. Nova compilatio decretalium Gregorii pape. *Moguncie, P. Schoiffer* 1473. Gr. in-fol. goth. mar. brun à petits fers, fermoirs, coins et ornements en cuivre ciselés et dorés. — 1550 fr.
   Superbe exemplaire imprimé sur vélin, avec miniatures.

804. Aristoteles græce. *Venetiis*, *Aldus*, 1495-98. 5 vol. in-fol. mar. rouge. — 710 fr., pour M. Yéméniz.
   Très-bel exemplaire avec toutes les pièces rares.

847. Summule naturialium magri Pauli Veneti. *Mediolani*, *Ch. Valdarfer*, 1476, in-fol. -- 620 fr.

866. Jamblichi Chalcidiensis opera græce. In-fol. rel. en bois tr. dor. gauf. — 500 fr.

Très-beau et important manuscrit grec du XVe siècle, sur peau de vélin.

878. Bessarion. *Romæ, Sweynheym et Pannartz* (1469). In-fol. — 65 fr.

897. Boetius de consolatione philosophiæ. *Norimbergæ*, 1473. In-fol. goth. — 100 fr.

Première édition, très rare. Exemplaire magnifique.

912. Ant. Nattae de Deo libri. *Venetiis*, *Aldus*, 1559. In-fol. — 880 fr. à M. Boone.

Superbe reliure de Grolier.

943. Essais de Montaigne. *Bordeaux*, 1580. In-8, vél. Première édition. — 240 fr.

1007. Plinius. *Venetiis*, *N. Jenson*, 1472. In-fol. cuir de Russie. — 135 fr. à M. Didot.

1009. Plinius. *Hagenoae*, *impensis Joa. Kobergii et Lucæ Alantsee*, *opera Th. Anshelmi Badensis*, 1518. 2 tom. un vol. rel. en bois. — 1700 fr. pour M. Pioche.

Exemplaire imprimé sur peau de vélin.

1013. Historia naturale di C. Plinio trad. in volgare. *Venetiis*, *N. Jenson*, 1476. Gr. in-fol. vél. — 225 fr.

1131. 1132. Petri Montagnana, fasciculus medicinæ. *Venetiis*, 1491 et 1500. In-fol., avec les célèbres figures de Mantegna. Les deux éditions, vendues 201 fr. chacune, ont été achetées par M. Niel.

1524. Le cabinet des tableaux de l'archiduc Léopold, p. Téniers. *Amsterdam*, 1755. In-fol. — 100 fr.

1525. Galerie de Dresde. *Dresde*, 1753-57. 2 vol. en un. Très-gr. in-fol. d.-rel. mar. — 325 fr.

Exemplaire royal.

1526. La galerie de Vienne, p. Haas et Perger. *Vienne*, 1821-1830. 4 vol. In-4, d.-rel. mar. n. rogn. — 275 fr.

1527. Galerie de Munich. *Munich*, 1837 et suiv. 2 vol. gr. in-fol. — 250 fr.

1528. Pinacoteca di Milano da M. Bisi, e R. Gironi. 1812-1823, 3 vol. in-fol. d.-rel. mar. — 310 fr.

Exemplaire en grand papier vélin.

1538. Tableaux historiques de la révolution française. *Paris*, 1804, 3 vol. gr. in-fol. mar. r. tr. dor. — 200 fr.

Exemplaire de la *reine Hortense*.

1577. **Apocalypsis sive Historia Sti Johannis.** *S. l. s. d.* **Pet. in-fol. mar.** br. fers à froid. — 6,000 fr. à M. Pioche.

La plus ancienne édition de ce livre XYLOGRAPHIQUE de 48 feuillets.

1674. Les bastiments de France, par Androuet du Cerceau. *Paris*, 1576-79. 2 tom. un vol. In-fol. mar. citr. — 650 fr. à M. Pioche.

Bel exemplaire.

1677. Trente-sept planches de meubles d'Androuet du Cerceau. — 235 fr.

1741-42. Architectura von Wendelin Dietterlin. *Nurnberg*, 1598. In-fol. Le premier 400 fr. et le second 310 fr.

Deux éditions différentes sous la même date.

1808. Valturius de re militari. *Veronæ*, 1472, fig. en bois, cuir de Russie. — 350 fr.

Première édition.

1865. Fauconnerie en allemand. In-4, goth. imprimé vers 1472. — 150 fr.

Le plus ancien livre sur la fauconnerie imprimé dans une langue vivante.

1867. Le livre du roy Modus. *Paris, à l'enseigne de S. Jean-Baptiste, s. d.* (vers 1520.) Petit in-4, goth. fig. en bois. — 505 fr. à M. de Lignerolles.

1977. Grammaire arabe, par Silvestre de Sacy, 2e édit. *Paris*, 1831. 2 vol. gr. in-8, v. fauve, tr. dor. — 120 fr.

1990. Collection de Tattwams, en sanscrit, format agenda. — 110 fr.

Imprimés dans les Indes, sur papier de bambou.

2147. Christii noctes Academicæ. 1724. — 170 fr. Il est resté à M. H. Bossange.

Le prix de ce volume, que le catalogue annonçoit comme rare et intéressant, paroitroit inexplicable si l'on ne savoit que les deux concurrents qui se disputoient ce livre étoient dépourvus d'ordres précis.

2181. Homeri opera, græce. *Florentiæ*, 1488. 2 vol. en un. In-fol. v. — 1350 fr. à M. Didot.

Première édition d'Homère.

2222. Anthologia græca. *Florentiæ*, 1494. In-4, mar. rouge, tr. d. gaufr.— 230 fr. à M. Didot.

Première édition.

2265. Horatius. *Venetiis, Aldus*, 1501. Petit in-8, mar. rouge, tr. dor. gauf. —1000 fr. à M. Pioche.

2283. Ovidii Metamorphoseon (*Lovanii, J. de Westfalia*, vers 1475). Petit in-fol. goth. m. v. tr. dor. — 175 fr. à M. Didot.

2295. Virgilius. *Venetiis, Aldus*, 1501. Petit in-8, mar. bl. — 310 fr. à M. Didot.

2330. Juvenalis et Persius. *Mediolani*, 1474. Pet. in-fol. — 230 fr.

2357. Euripides, græce. (*Florentiæ, F. de Alopa*, 1494). In-4, mar. br. tr. dor. — 370 fr.

Première édition.

2366. Aristophanes, græce. *Venetiis, Aldus*, 1498. In-fol. vél. — 185 fr.

2374. Terentius. *In Sancto Ursio*, 1475. Petit in-fol. — 230 fr. à M. le marquis de Morante.

2456. Ciceronis de Oratore, liber *Romæ, Ulricus Han de Vienna*, 1468. In-4. — 375 fr.

2477. Ciceronis Epistolæ ad familiares. *Venetiis, Johannes de Spira*, 1469. In-fol. — 415 fr. à Didot.

2489. Ciceronis Epistolæ ad Brutum, ad Quintum, fratrem, etc. *Romæ, Sweynheym* et *Pannartz*, 1470 In-fol. — 501 fr.

2544. Philelphi Satyræ. *Mediolani*, *Valdarfer*, 1476. Petit in-fol. — 101 fr.

Première édition.

2584. Dante. *Vendelinus de Spira*, 1477. In-fol. goth. peau de tr. — 320 fr.

2691. Cancionero general por Hernando de Castilla. *Toledo*, 1527. In-fol. goth. — 1220 fr.

2696. The poetical recreations of Alexandre Craig. *Edinburg*, 1609. In-4. — 176 fr.

2700. Thewerdannck. *Nurnberg* (1517). In-fol. peau de tr. — 400 fr.

Imprimé sur peau de vélin.

2747. Les sept Saiges de Romme. *Lyon, Ol. Arnoullet*, *s. d.* Petit in-fol. goth. fig. en bois. — 435 fr. pour M. Yéméniz.

2749. Les Cent Nouvelles nouvelles. *Paris*, *Jehan Trepperel*, *s. d.* Petit in-4, fig. goth. — 355 fr.

2769. Il Decamerone di M. Giov. Boccaccio. *Vinegia*, *Aldo*, 1522. Petit in-4, mar. br. (rel. origin.). — 520 fr.

3216. Vita Dagoberti, Caroli Magni, Ludovici Pii, Pipini. *Widikindus*. Annales Francorum, etc. In-4, rel. en bois.—1020 fr.

3348. Epitome Princip. Venet. B. Georgio autore. *Venetiis*, *Aldi filii*, 1547. Petit in-4, mar. viol. (Derome jeune.) — 240 fr.

Exemplaire imprimé sur peau de vélin.

3478. Legenda Sandt Hedwigis. *Bresslaw*, 1504. In-fol. goth.— 111 fr.

Bel exemplaire d'un volume extrêmement rare, orné de belles gravures sur bois.

3480. Concilium-Buch zu Costencz. *Augsburg*, 1483 In-fol. goth. — 230 fr.

Très-rare et curieux livre contenant un grand nombre de figures gravées sur bois.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE.

Le nom du comte d'Elci jouit d'une juste célébrité dans le monde des bibliophiles; cet amateur fervent, né en Toscane et mort à Vienne où il s'étoit fixé, avoit une véritable passion pour les ouvrages imprimés au xve siècle. Il avoit entrepris de former une collection complète des éditions originales des classiques grecs et latins, et l'on sait à quel point elles sont rares. La belle bibliothèque qu'il avoit formée a été plus heureuse que tant d'autres créées à grands frais; léguée au grand-duc de Toscane, elle est conservée intacte à Florence. Un catalogue, trop peu détaillé, a été imprimé en 1826. On trouve des détails sur cette bibliothèque dans les *Reminiscences* de Dibdin et dans le *Voyage en Italie* de M. Valery; un exemplaire sur vélin du Lucien de 1496 est peut-être ce qu'elle renferme de plus précieux.

Le comte d'Elci, à l'égard duquel on peut consulter un bon article de M. Parisot, dans le *Supplément* de la *Biographie universelle,* entretenoit avec des savants qui partageoient ses goûts une correspondance active; un certain nombre de lettres qu'il adressa, depuis l'an 1803 jusqu'en 1807, au comte François Taccone, ont été publiées à Messine, en 1851, par M. Vito Capialbi. Cet ouvrage étant très peu répandu en France, nous

avons pensé qu'en traduisant quelques unes de ces lettres, et en y ajoutant quelques notes, nous ferions chose ayant de l'intérêt pour les bibliophiles.

Vienne, 20 avril 1803.

En réponse à votre lettre du 29 mars, je vous félicite au sujet des acquisitions que vous avez faites récemment à Londres, et surtout du Lactance de 1465. Ce ne sont point des bagatelles, comme vous les appelez, mais des objets fort importants. Afin d'alimenter ma passion, j'ai acquis dernièrement quelques livres qui n'appartiennent pas à ma collection de classiques, mais qu'il m'a semblé convenable d'y faire entrer. Parmi ces achats, je vous citerai les suivants : 1° Pétrarque, édition de Venise, Vindelin de Spire, superbe exemplaire orné de belles miniatures et avec les portraits de Pétrarque et de Laure, peints sur la première page ; 2° Dante, imprimé par Neumeister à Foligno en 1472, exemplaire encore neuf et dans toutes ses marges. J'ai possédé jadis, de cette édition, un autre exemplaire qui n'étoit pas aussi beau et que j'échangeai avec des éditions *altioris ordinis* d'auteurs classiques ; 3° Dante, Lorenzo di Niccolo della Magna, 1481, in-fol., très bel et très grand exemplaire, avec vingt figures (1). Quant à la préface de l'*Anthologie* de Lascaris, 1494 (2), elle

(1) On sait que les gravures qui décorent cette édition lui donnent un très-grand prix; Ottley en parle en détail, *History of engraving*, t. I, p. 415-425 ; voir aussi Ch. Leblanc, *Manuel de l'Amateur d'estampes*, t. I, p. 127.

Le *Manuel du Libraire* signale comme ayant dix-neuf gravures les exemplaires de lord Spencer et de sir Tr. Grenville. On voit que la supériorité appartient au volume du comte d'Elci. M. Colomb de Batines, dans sa *Bibliographia Dantesca* (Prato, 1845, p. 41), ne mentionne que deux exemplaires avec vingt gravures ; ils sont dans la Bibliothèque *Riccardiana*, à Florence, et dans la Bibliothèque de Munich ; l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Vienne a vingt gravures, mais une est double.

(2) Cette *préface* doit s'entendre des sept feuillets qui ne se trouvent que dans quelques exemplaires de l'*Anthologie*, et qui se placent à la fin du volume ; ils contenoient une épître à Pierre de Médicis, et furent supprimés lorsque ce prince fut expulsé de Florence. Voir le *Manuel*, t. I, p. 113.

est à plus de neuf cents milles d'ici; j'ai écrit et je n'ai pas eu de réponse qui me donne quelque espérance. Je ferai mon possible pour l'obtenir, et si je l'ai, elle sera pour vous, à la condition dont nous sommes convenus d'avoir en place la préface du Cicéron, *de Finibus*, 1471 (1). Mais comme elle ne m'appartient pas, il ne dépend point de moi de conclure ce marché. Quant à l'échange proposé du saint Isidore, imprimé par Mentelin (2) avec le Caton de 1475, il faut que je vous soumette une réflexion. Il me semble que vous ne placez pas l'Isidore parmi les classiques appartenant à la classe des belles-lettres; il me semble qu'il doit y entrer comme Lactance, Orose, Sidoine Apollinaire, saint Augustin, *de Civitate Dei*. C'est ainsi que je vois porté au catalogue des livres du comte de Rewiczky (qui appartiennent aujourd'hui à lord Spencer) l'Isidore imprimé à Augsbourg par Gunther Zeiner en 1472 et qui est qualifié d'édition princeps : je la possède aussi parce que c'est la première qui ait une date; mais celle de Mentelin passe réellement pour la première et elle est infiniment plus estimée et plus chère que celle de 1472. Je possède de l'une et de l'autre des exemplaires d'une beauté parfaite.

Le Martial de Rome, sans date (3), acheté dernièrement par la bibliothèque Royale, a un feuillet qui n'est pas imprimé d'un des côtés; c'est un très grave défaut. Un des trois exemplaires que j'ai possédés avoit aussi ce défaut; les deux autres ne l'avoient point : celui que j'ai gardé pour moi ne laisse rien à désirer.

(1) Edition imprimée à Venise par Jean de Cologne et décrite par Dibdin, *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 373, n° 208. On doit trouver en tête deux feuillets contenant une épître dédicatoire.

(2) Il s'agit d'une édition du *Liber ethymologiarum*, sans lieu ni date, attribuée à Jean Mentelin; on en rencontrera la description dans la *Bibliotheca Spenceriana*, n° 561.

(3) Il s'agit sans doute de l'une des deux éditions *absque nota*, in-4° ayant chacune 178 feuillets et 32 lignes à la page, que l'on croit avoir été exécutées à Rome, et qui sont décrites au *Manuel*, t. III, p. 304, col. 1.

Vienne, 30 avril 1803.

J'ai bien reçu votre lettre du 5 de ce mois et je vais répondre catégoriquement à chacun des points qu'elle traite.

Le volume que vous possédez d'Ovide est assurément et sans aucun doute de l'édition de Rubeis, 1474. L'édition de Jenson, sans date, n'existe pas. L'édition des *Métamorphoses*, que Debure cite et qu'il attribue à Jenson, est précisément un volume séparé de l'édition de Rubeis; il ne porte point d'indication d'année, parce que la date de 1474 est à la fin d'un autre volume qui contient les élégies. L'abbé Morelli, par une négligence impardonnable, a suivi aveuglément Debure dans son catalogue de la bibliothèque Pinelli; il est tombé dans la même erreur, et il a cité cette édition des *Métamorphoses* comme étant de Jenson, sans date. Je dis que sa négligence est impardonnable, parce qu'il y avoit dans cette collection Pinelli un exemplaire complet de l'édition de Rubeis; le volume des *Métamorphoses* étoit un double, et si l'abbé les avoit confrontés l'un avec l'autre, comme je l'ai fait, il auroit évité cette méprise : j'ai eu l'occasion de lui en parler depuis, et il a reconnu son erreur. Il existe une autre édition des *Métamorphoses* d'Ovide, sans lieu, sans date, sans nom d'imprimeur et sans signatures, petit in-folio ou grand in-4°; mais c'est autre chose que celle dont nous parlions : elle a souvent la lettre S à la fin des mots et peut-être a-t-elle été exécutée à Rome. Je l'ai vue un seule fois et je n'en connois que deux exemplaires (1). Je suis bien aise d'apprendre que votre collection de classiques grecs est plus complète que celle de Rewiczky; mais je crains qu'en Italie on ne se fasse souvent une idée imparfaite de cette collection, car on n'y connoît ordinairement que le catalogue de cet amateur sans les trois suppléments qui doi-

(1) Cette édition doit être l'une des deux que décrit le *Manuel*, t. III, p. 594, col. 1, comme étant sans lieu, ni date, in-folio, ayant l'une 31, et l'autre 39 lignes à la page.

vent le compléter, et l'on n'a ainsi qu'une liste imparfaite et pleine d'erreurs (1). Si je puis vous procurer des éditions originales qui vous conviennent, je le ferai avec grand plaisir; mais jusqu'ici on ne m'en a proposé que deux (très précieuses, il est vrai), et comme je n'ai pu voir les exemplaires et qu'on en demande un prix fort élevé, je n'ai pas jugé nécessaire de vous en parler. L'une d'elle est la première édition de Tacite de 1469 (2). On me l'a offerte de l'Italie, mais on n'en vouloit pas moins de cent sequins d'or. Je n'ai pas cru devoir faire ce marché, d'autant plus qu'il est possible que je réussisse à obtenir pour 80 sequins un autre exemplaire que je connais et qui est fort beau.

L'autre édition est le Quintilien, Rome, 1470. Elle se trouvoit dans l'Autriche supérieure, et l'on m'en demandoit 120 sequins. Je n'ai pas répondu et je ne sais ce que cet exemplaire est devenu. Je ne demande pas mieux que de vous être agréable, mais ces éditions deviennent chaque jour plus rares et plus chères. Quant à la collection du duc de Cassano, je crois qu'elle est fort loin de ce qu'elle pourroit être et de ce qu'elle devroit être, d'après le plan que se proposoit son propriétaire (3). Il faudroit

(1) Ce Catalogue fut imprimé à Berlin en 1784, in-8°. Les deux suppléments forment 29 pages; M. Peignot (*Répertoire bibliographique*, p. 193), entre dans quelques détails au sujet de cette bibliothèque. Voir aussi le *Catalogue d'un Amateur* (Renouard), t. IV, p. 256. Cette collection fut achetée en bloc par lord Spencer, et le prix stipulé partie en rentes viagères dont le vendeur jouit à peine deux ans. La plupart des exemplaires, choisis par un amateur trop peu difficile, furent dans la suite remplacés, chez l'opulent bibliophile anglais, par d'autres plus beaux.

(2) Cette édition, sans lieu ni date, mais imprimée à Venise par Vindelin de Spire, ne doit pas, en effet, être reportée à une année antérieure à 1470. Voir le *Manuel du Libraire*, t. IV, p. 384.

(3) Un petit catalogue de 52 p., des éditions du xv° siècle contenues dans cette bibliothèque, fut imprimé à Naples, en 1807, dans l'intention de vendre. Il ne s'est pas trouvé d'acquéreur; le propriétaire a fini par garder sa collection, et comme on peut bien le croire, par l'augmenter (Renouard). En 1820, lord Spencer acheta tous ces livres, parmi lesquels se trouvoient des éditions très-précieuses faites à Naples avant 1500; le catalogue forme le 7° volume de la *Bibliotheca Spenceriana*, publié en 1823; malheureusement ce volume est bien moins détaillé que les six autres.

tout autre chose pour soutenir l'honneur de l'Italie en présence de ce que les bibliothèques étrangères offrent en ce genre. Dire qu'elle est la plus riche qu'il y ait en Italie, c'est un éloge fort mince, car l'Italie est fort pauvre en richesses semblables, de même qu'elle a peu de chose à offrir en fait de flottes, d'armées, etc. Il faut aussi remarquer que le catalogue ne mentionne point des particularités fâcheuses qui ne sont que trop réelles. Par exemple : au César de 1469 manque le premier feuillet du texte, il est refait à la plume ; le Virgile de Pannartz, de 1469, est fort mal conservé et incomplet de sept feuillets, deux au commencement et cinq dans les *Priapeia;* la première édition d'Horace a les marges rognées jusqu'à la lettre, de sorte qu'elle ressemble à un almanach. L'épître dédicatoire manque à la première édition du Cicéron de Manuce ; le Lucain de 1469 est sale et il a été détérioré par un lavage maladroit ; le Salluste de 1470 est imparfait de trois feuillets. Il manque d'ailleurs dans cette collection bien des éditions importantes, telles que l'Ausone de 1472, le Silius Italicus de Pannartz, 1471, Stace, Térence, les *Lettres* de Pline, 1471, et autres.

J'avois un exemplaire du catalogue Rewiczky, mais il m'a été soustrait, ainsi que bien d'autres objets, lorsque je quittois l'Italie. Comme je fais venir quelques livres de Londres, je vais mander à mon correspondant de joindre au paquet deux exemplaires de ce catalogue avec les suppléments, l'un sera pour vous et l'autre pour moi. Quant aux éditions grecques en lettres capitales, je crois, d'après mon expérience, que les deux plus rares sont l'Euripide et le Musée, mais l'Euripide l'est infiniment plus (1). J'ai déjà eu deux exemplaires du Musée, mais ce n'est qu'avec beaucoup de peine et au prix d'énormes sacrifices que j'ai obtenu l'Euripide qui, à vrai dire, est un magnifique et admirable exemplaire. Cette édition manque encore à la Bibliothèque Impériale. Les plus rares des livres grecs imprimés

(1) Ces deux volumes sont à peu près du même prix dans les ventes, comme on peut le voir en consultant le *Manuel du Libraire* ; l'Euripide a 98 feuillets, le Musée 18.

avant 1500, sont Lascaris, *Grammatica* (1476) ; Théocrite et Hésiode (1493); la *Batrachomyomachie*, Venise, 1486; la *Grammatica* de Lascaris, Messine, 1468, date fausse, mais édition célèbre, comme le *Decor puellarum* (1); les *Epîtres* de Phalaris, 1468; les *Proverbes* de Zenobius, Florence, 1497, in-4, premier volume imprimé par les Juntes ; la *Thérapeutique* de Galien, Venise, 1500 (2); les *Horæ Beatæ Virginis Mariæ*, Alde, 1497, in-12 (3); pas un de ces divers ouvrages ne me manque, et je les ai tous en très-beaux exemplaires. Il ne me manque que quelques opuscules grecs, tels que la *Batracomyomachie*, grec et latin, sans date et sans signature, in-4 (4) ; la *Galeomyomachie*, édition grecque d'Alde, sans date, in-4 (5) ; *de Laudibus Helenæ*, Rhegii, per Mizalium, sans date, in-4 (6).

(1) Cette édition n'existe pas ; un passage mal compris et une lettre d'Alde Manuce dans l'édition de 1512, a fait croire à son existence, mais il signifie seulement que Lascaris lut et dicta sa grammaire, à Messine, en 1468.

(2) *Venetiis, sumptibus Nic. Blasti cretensis*. Fabricius et nombre d'autres bibliographes n'ont pas connu l'existence de cette édition. Voir la *Bibliotheca Spenceriana*, t. II, p. 36.

(3) On trouve dans la *Bibliotheca Spenceriana*, n° 1303, une longue description de ce rarissime volume, d'après un exemplaire acheté à Augsbourg. La Bibliothèque Impériale, à Paris, possède un exemplaire complet et très beau. M. Renouard n'avoit pu, pour sa Collection aldine, en obtenir qu'un auquel manquoient 18 feuillets (Voir le *Catalogue d'un Amateur*, t. I, p. 41), et qui néanmoins a été adjugé 21 livres sterling, en 1828. Un autre exemplaire 33 livr. 10 sh., en 1849, vente Libri.

(4) Le *Manuel du Libraire* ne cite de cette édition qu'une seule vente, celle de l'exemplaire Pinelli ; il fut acheté par Rewiczky, et il a passé chez lord Spencer.

(5) Voir au sujet de cet opuscule de dix feuillets, Beloe, *Anecdotes of literature* et le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 352. Nous ajouterons qu'on connoît des exemplaires au Musée britannique, à la Bibliothèque impériale de Vienne, et chez le marquis de Trivulzio, à Milan. Un exemplaire non relié s'est trouvé parmi les livres de M. Delasize, à Rouen, en 1846 ; il a été payé 1105 fr. et 10 pour cent. Ce poëme chante la guerre du Chat et des Souris ; une poutre qui écrase leur ennemi laisse la victoire aux souris.

(6) Ce poëme est l'œuvre de Demetrius Moschus ; il a été réimprimé dans les *Miscellanea critica* de Friedmann et Seebode, t. II, p. 476. L'exemplaire de la Bibliothèque impériale ne contient pas les dix derniers feuillets où se trouve la version latine. Voir le *Manuel du Libraire*, t. III, p. 466, et Renouard, *Catalogue d'un Amateur*, t. II, p. 193.

Il y a certainement des choses fort précieuses dans la collection du duc de Cassano, dont vous me reparlez, mais je crois qu'en dehors de ma collection et de celle de lord Spencer, il en existe d'autres qui l'égalent. Il me semble que la bibliothèque Corsini, à Rome, considérée dans l'ensemble des éditions du quinzième siècle, la vaut tout au moins, et j'en ai vu en Angleterre deux autres qui la dépassent très-certainement : celle du docteur Cracherode (1) et celle du duc de Marlborough. Je crois que les collections que forment le doyen de Rochester et lord Neatcoht (2) la surpasseront aussi, et la bibliothèque Bodleyenne, à Oxford, l'a déjà dépassée. Pour vous donner une idée des richesses de la collection du duc de Marlborough, je vous dirai qu'on y trouve l'Aulu-Gelle, de Rome, 1469; le Quintilien, de Rome, 1470; le Salluste, de Venise, 1470; la Rhétorique de Cicéron, Venise, Jenson, 1470; le Valère Maxime, Mayence, 1471; l'Orose, Augsbourg, 1471; le Pétrarque, de Venise, 1470, *tous sur vélin* (3).

Donnez-moi, je vous prie, à votre loisir, une note des premières éditions des classiques faites de 1500 à 1600 que vous possédez; à dire vrai, il m'en manque fort peu. En somme, nous pouvons nous assister mutuellement, et je vous prie de faire tout votre possible pour me procurer les volumes suivants; je vous rendrai au centuple vos services :

Ciceronis, *Topica et Oratoriæ partitiones*, Gabriel Fontana, 1472, in-4 (4).

Horace, Ferrare, 1471, in-4 (5).

(1) Cette collection a été léguée au Musée britannique.

(2) Ce nom, que nous transcrivons exactement, est défiguré.

(3) Dibdin, *Bibliomania*, p. 424, parle de ces volumes sur vélin conservés au château de Blenheim.

(4) Opuscule de 27 feuillets; le *Manuel du Libraire* le décrit, t. I, p. 686, col. 2, mais il n'a pu en citer aucune adjudication.

(5) Il paroît qu'on ne connoît qu'un seul exemplaire de cette édition donnée par Augustinus Carnerius; c'est celui qui se trouve chez lord Spencer; il est décrit au *Manuel*, t. II, p. 630, col. 1.

Juvenal, 1470, in-fol. (1).
Martial, Ferrare, 1471, in-4 (2).
Voyez aussi à me compléter mon Ovide d'Azzoguidi (3).

G. BRUNET.

BIBLIOPHILIANA.

LE SOULIER DE BENOIT BAUDOIN!... (4)

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Ce vers de Boileau n'étoit plus présent à l'esprit de l'abbé Ladvocat lorsqu'il disoit dans son Dictionnaire historique qu'il n'y avoit pas de vraisemblance que Benoît Baudoin eût été cordonnier, comme quelques auteurs l'assuroient. Assurément entre l'humble métier de Saint-Crépin et les savantes recherches, les mystiques imaginations de B. Baudoin, on ne croiroit pas qu'il y eût aucun rapport; néanmoins ces choses disparates se tiennent par un lien assez rapproché; il y a parenté entre elles, et voici comment. Baudoin étoit fils d'un cordonnier; lui-même nous dit que son livre est né des souvenirs de son premier état,

(1) Depuis la vente Gaignat, faite il y a près d'un siècle, aucun exemplaire de cette édition ne semble avoir passé en vente publique.

(2) D'après le *Manuel* on ne connoît que quatre exemplaire de cette édition, y compris ceux de la Bibliothèque impériale de Paris et de lord Spencer.

(3) On ne connoît que huit ou neuf exemplaires de cette édition ; à la Bibliothèque impériale, chez lord Spencer, chez lord Pembroke, au Musée britannique, à la Bibliothèque Bodleïenne à Oxford; tous sont incomplets excepté l'exemplaire de sir Thomas Grenville, longuement décrit dans la *Bibliotheca Grenviliana*, p. 511, et qui, avec la magnifique collection dont il fait partie, a été légué au Musée britannique.

(4) BALDUINI calceus antiquus et mysticus...... *Lugduni Batavorum*, 1711.

alors qu'il manioit l'alène dans l'échoppe de son père à Amiens. Quitter l'alène pour la plume, ce fut pour lui un grand progrès et une grande gloire. Où sont maintenant les souliers auxquels il travailla dans son enfance? Autant vaut demander où sont les pieds qu'ils chaussèrent. Villon pourroit faire à ce sujet une ballade. Mais où sont les neiges d'Antan? mais où sont les souliers de Baudoin père? Quant au soulier de Baudoin fils, il vit encore; il m'attendoit l'autre jour sur le quai où je lui fis l'honneur de le recueillir, honneur qu'il méritoit bien ce soulier qui chaussa le pied mignon de la Muse, comme le dit en tête du volume un ami de l'auteur :

Mirabar pedibus nudis incedere musas :
Nunc decorat soccis Calliopæa pedes.

L'attestation est en bonne et due forme et en distiques latins. Moi qui prenois la chose au sérieux, je vous assure que je n'eusse point eu plus de plaisir à rencontrer la pantoufle de verre de Cendrillon, et j'étois comme le fils du roi, dans le conte, en peine de courir après la muse pour essayer à son pied ce soulier qu'elle avoit perdu et que je venois de retrouver dans le modeste étalage d'un bouquiniste.

Le soulier antique et mystique! Ces épithètes marquent les deux divisions du livre : la première toute historique est un traité complet de la matière depuis les anciens jusqu'à nos jours. L'auteur qui veut prendre les choses de haut, nous transportant dans le paradis terrestre, fait d'Adam le premier cordonnier, ou plutôt donne ce titre à Dieu lui-même. *Adamus primus sutor, imo ipse Deus.* La chose, puisqu'il s'agit encore de vraisemblance, n'est point invraisemblable, et résulte du récit même de la Bible où l'on voit que le seigneur fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit, *fecit Adæ et uxori ejus tunicas pelliceas et induit eos.* Comment croire que, prenant soin de les habiller, il eût oublié la chaussure, alors surtout que les épines que la terre avoit ordre de

produire rendoient cette invention si nécessaire? Dieu a dû en prendre l'initiative; l'opinion est probable, et Baudoin étant un docteur grave suffiroit pour l'autoriser.

Remontant ainsi au-delà du déluge jusqu'à la création, le docteur grave n'omet aucune des particularités relatives au soulier que nous voyons sous toutes sortes de formes et de noms chausser bien des personnages différents depuis les prêtres de l'Egypte jusqu'aux dames romaines, depuis les empereurs jusqu'à nos chanoines. Même, comme s'il n'avoit pas pris le detour assez long, il se jette à travers les digressions, et ramasse des cailloux, semblable à ce petit enfant que Boileau a reproché à Saint-Amant. Sa poétique sous ce rapport diffère de celle du satirique; un auteur, dit-il, s'il rencontre sur sa route quelques cailloux polis et luisants (*lapillos eximie lucentes et benepolitos*), doit les ramasser et les offrir au lecteur,

Et joyeux *au lecteur* offre un caillou qu'il tient.

Il est vrai que l'histoire du soulier n'est pas un sujet aussi important que la fuite des Hébreux à travers la mer Rouge, et que Baudouin, qui n'a pas fait un poème, malgré son titre de cordonnier des Muses, échappe au joug d'Aristote et de Boileau.

L'axiôme mis en honneur par la méthode Jacotot, que tout est dans tout, convient aussi aux mystiques. Que ne trouvent-ils pas dans le soulier? Dans celui de Baudoin, je vois les plus hauts mystères allégoriquement, tropologiquement, anagogiquement signifiés, l'incarnation de Jésus-Christ, la prédication de l'évangile, la méditation de la mort, l'espérance de la béatitude, toute la religion enfin, toute la philosophie. Le mariage y est aussi, le mariage dont le soulier est le symbole, si bien que Jésus-Christ, quand il a épousé notre humanité, se l'est, dit l'auteur, appliquée *quasi calceamentum*. C'est à ce symbole matrimonial du soulier que pensoit ce sénateur romain qui, félicité au sujet de la jeunesse et de la beauté de sa femme, pour toute

réponse, montra l'élégante chaussure qu'il avoit au pied, en disant : Seul je sais où ce soulier me blesse. On pourroit faire remonter à ce sénateur l'origine de l'expression proverbiale : «être dans ses petits souliers, » pour signifier une gêne quelconque. Rabelais, qui en sa qualité d'abstracteur de quintessence, approfondissoit le sens caché des choses, connoissoit bien ce mystère : écoutez les paroles qu'il met dans la bouche de Gargantua pleurant sa femme Badebec : *Ah ! Badebec, ma mignonne, ma mie, ma savatte, ma pantouffle !* » Comprenez-vous maintenant, lecteur, le sens de ces dernières expressions ? Et ne vous semble-t-il pas que maître François montre ici beaucoup de finesse et de discernement ? Il eût pu se servir du mot de soulier qui eût été dans les convenances de l'allégorie. Mais l'aventure du sénateur lui étoit connue ; il savoit qu'un soulier blesse quelquefois, une pantouffle jamais. La pantouffle (mettons la savatte de côté, les dames un peu interressées dans la comparaison nous sauroient mauvais gré du mot et de la chose), la pantouffle laisse au pied toute sa liberté tout en le chaussant avec grâce. Vive la pantouffle au coin du feu ! oh ! trois et quatre fois heureux, *terque quaterque beati*, les maris qui peuvent tout naturellement et sans trop faire de violence à la vérité, établir quelque rapport entre leur commode chaussure et leur douce moitié !

Mais comment trouver la méditation de la mort dans un soulier ? Est-ce en pensant que sa matière provient de créatures ayant eu vie, en se figurant ces cuirs dont on le confectionne revêtus de poils et restitués aux vaches qui les ont portés ? L'imagination d'un poète s'échapperoit volontiers de ce côté en de riantes perpectives de troupeaux et de prairies, si elle n'étoit soudain ramenée des champs dans l'échoppe de Mᵉ Baudoin le cordonnier, et des vaches au poil luisant à ces cuirs qu'a préparés le corroyeur, et qui, en effet, peuvent nous faire penser à notre fin dernière. C'est là une nouvelle manière de méditer sur la mort que nous proposons aux bibliophiles ; ils n'auront plus besoin d'ouvrir leurs livres, il leur suffira d'en regarder

la couverture; ce que plusieurs font déjà sans se douter du profit qu'ils en peuvent tirer, vrais philosophes sans le savoir. Nous croyons cette méthode plus originale et plus efficace que toutes celles que recommandent les écrivains ascétiques. De cette façon, les actes les plus vulgaires de la vie, celui de se chausser, par exemple, nous inspireront ces pensées sérieuses dont s'entretenoit Montaigne dans les plus folâtres années de sa jeunesse, et parmi ses ébats avec les dames, Montaigne, digne d'inventer la méditation du soulier. Que la philosophie puisse jaillir pour nous des plus communes circonstances, cela n'est pas douteux. Un jour, un bibliophile de nos amis, grand lecteur de Montaigne, de Rabelais, de Sterne, qui aime à trouver partout l'*humour* et la fantaisie, alloit commander un habit à son tailleur. La circonstance est assurément fort simple, bien que ce fût là une nécessité qui ne se renouveloit pas très-souvent pour lui, ses goûts de retraite et d'étude l'induisant plus en dépense du côté des livres que du côté de la toilette. Comme tout en marchant il songeoit,

Car que faire *en marchant* à moins que l'on ne songe ?

voici que, calculant la distance qu'il mettoit d'ordinaire entre ses commandes, tout à coup lui apparut dans une vision bizarre la succession des habits qu'il useroit encore s'il vivoit jusqu'à l'extrême vieillesse. Chose douteuse, hélas ! ces vêtements ainsi évoqués pouvoient demeurer à jamais à l'état de fantômes, n'être que le rêve d'une ombre, comme dit Pindare. A cette pensée, et les fantastiques habits flottant toujours devant son imagination, notre songeur fut pris d'un découragement profond. Le néant de l'homme, le sien, par conséquent (mais cette conséquence s'oublie souvent), lui fut représentée d'une manière plus saisissante que par les plus éloquentes voix de la religion et de la morale. Le matin même il avoit relu le fameux fragment de Bossuet, « *La vie est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux.* » Il avoit entendu la terrible

voix : « *Marche*, *marche* », et n'en avoit point été troublé, n'avoit fait aucun retour sur lui-même. Bien mieux, c'est au même instant, c'est en fermant le livre, qu'il s'étoit dit : « Il me faut un habit pour aller dans le monde, cet hiver, » et qu'il étoit sorti pour l'aller commander. Ce contraste s'explique facilement; quand les grands orateurs chrétiens nous parlent de la vanité des choses humaines, la pompe des expressions qu'ils emploient, la magnificence de leur style forme un voile qui s'ajoute à ces illusions qu'ils prétendent détruire. L'admiration qu'ils nous font éprouver en nous élevant au-dessus de nous-mêmes augmente et redouble en nous le sentiment de nos forces; ils nous veulent convaincre de notre néant, et c'est la vie qu'ils remuent et réveillent en nos âmes. Mais la mort nous abordant cavalièrement, familièrement, sans appareil oratoire; la mort nous frappant sur l'épaule en signe de camaraderie, la mort s'habillant par anticipation d'une défroque que nous ne porterons peut-être pas, la mort montant avec nous l'escalier de notre tailleur, avec nous s'asseyant dans la boutique de notre cordonnier : ce sont là des tableaux qui nous font frissonner comme si nous entrions déjà dans le branle de cette danse qu'a peinte Holbein, comme si le squelette ricaneur nous prenoit par le bras et nous disoit : Viens avec moi. O mon ami le bibliophile ! O Benoît Baudoin Amienois ! vous me paroissez l'un et l'autre en ce moment plus terribles que Bossuet et que Bourdaloue, et je ne vous trouve de rival que ce caporal Trim qui laissa tomber son chapeau d'un mouvement si pathétique, lors de l'oraison funèbre de Bobby prononcée en la cuisine de Shandy-Hall; mouvement qui fit sanglotter Suzanne, le cuisinier et les marmitons.

Comment le soulier de Baudoin nous a-t-il amenés au chapeau de Trim? La belle chose que l'association des idées! nous ne poursuivrons pas ce badinage à l'occasion d'un livre latin qui ne se croyoit pas si plaisant, mais quel chapitre à part nous aimerions à consacrer au chapeau du caporal, si à l'instar de Benoît Baudoin, nous faisions l'histoire du chapeau antique et mystique !

Vicomte de GAILLON.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR SIMON OGIER.

Parmi les livres rares de la bibliothèque de M. le baron de Warenghein, on a remarqué onze volumes (nos 1311 et 2108 du catalogue), qui comprenoient la plus grande partie des œuvres de Simon Ogier, poète artésien du XVIe siècle, et qui se sont vendus au prix assez élevé de 121 francs. Cette collection, qu'on trouve difficilement aussi complète, mérite une mention dans le *Bulletin du Bibliophile*, et voici le relevé exact des divers ouvrages qu'elle comprend :

IRENE ad Alexandrum Farnesium Parmensium Principem, Galliæ Belgicæ præfectum. Pièce in-8° de 8 ff. *Duaci. Viduæ J. Boscardi Typis*, 1585.

Cet ouvrage est reproduit dans le suivant :

IRENE et ARES (Poésies sur la paix et la guerre) ad magnum Heroa Alex. Farnesium Parmensium ac Placentinorum ducem, Aurei Velleris equitem, Galliæ Belgicæ præfectum.

— ODARUM libri tres ad Lœvin Torrentium, Episc. Antuerpiensem.

— OMBRONTHERINON libri tres ad H. Caetanum. cardin. Sermonet. (Poésies composées pendant les pluies d'été).

— EUCHON libri tres.

— SILVARUM libri duodecim ad Joanem Jacobum Tomalum, 1 vol. in-8 de 447 pp. *Duaci. J. Bogard*, 1588.

Les *Silvæ* sont aussi insérées dans *Deliciæ poetarum Belgicorum*, t. 3.

MELON libri III. Vol. in-4°. *Duaci. I. Bogard*, 1589.

LUTETIA ad clarissimum virum Antonium Blondellum Cuinciorum Baronem, etc. Vol. in-8° de 47 p. *Duaci. J. Bogard*, 1591.

POLITÆ CANTINELARUM PIARUM ET PUDICARUM ENNEADES DUÆ (dix-huit chansons pieuses).

PERSISTERA (la colombe) ad Alectryonas Coronidis fidem ac amicitiam sequentes. Vol. in-8° de 96 p. *Duaci. J. Bogard*, 1592.

L'ouvrage est dédié à L. de Barlemont, archevêque de Cambray.

EPITAPHIORUM (quibus hominum imperio, dignitate, stemmate, virtute, pietate, doctrinâ vel singulari aliquâ dote aut arte insignium memoriâ posteritati commendatur). Liber I ad Hermanum Falsexiæ, etc., dominum, hominem et humanitate, et eruditione et genere Burgundico clarissimum. Les huit dernières pages de ce volume comprennent une pièce de vers intitulée :

BRUGÆ ubi autoris iter Audomaropoli Brugas et reditus indè domum describitur, ad optimum et eruditissimum hominem Jacobum Pullanum I. V. licentiatum, canonicum et cantorem ecclesiæ cathedralis S. Audomari. 1 vol. in-8° de 46 p. non numérotées. *Duaci J. Bogard*, 1597.

ARTESIA ubi nobilissima et religiosissima omnium provincia Tibulliano versu quæritur de calamitate sibi à Gallis nuper illatâ. Ad nobilissimum et eruditissimum virum Michaelem Esneum Betencuriæ dominum, Christi Dei opt. max. Sacerdotem musis piis et pudicis amicissimum.

Item TIBULLUS ubi ostenditur quisnam principatum teneat in elegiâ tam apud Græcos quam latinos : ad nobilissimum et generosissimum virum Edoardum Lensium, Blendecques Dominum et Audomaropoleos urbis inclytæ Demarchum prudentissimum et sapientissimum. 1 vol. in-8° de 16 ff. *Duaci. J. Bogard*, 1597.

CAMERACUM, ubi de nova et illustri dignitatis accesione gratulatio fit à Musis amplissimo et ornatissimo viro Ioanni Saraceno, abbati Vedastio et consiliario regio, nunc etiam reverendissimo et illustrissimo cameracensium Archiepiscopo et Duci comiti cameracesii et sacri Romani imperii principi. Ce volume est terminé par une petite pièce de vers intitulée :

ALPES ad eruditissimum et humanissimum hominem Valerianum Flossum I. V. Doctorem canonicum et Brabantie Archidiaconum in ecclesiâ cameracensi fæliciter ex italiâ reversum. Vol. in-8° de 24 p. *Duaci*, *J. Bogard*, 1597.

ENCOMIORUM (quibus homines laude et honore digni, dignis honestantur laudibus), liber I; ad eruditissimum atq. disertissimum presulem Joannem Vernosium summum ac perfectum theologum et Audomaropoleos urbis inclytæ episcopum religiosissimum, encomioque dignissimum. — SYMMICTON liber I ad Philippum Lannoium, Abbatem Russevillæ in nemore longè amænissimo site, præsulem humanissimum et religiosissimum, variisque virtutibus instructissimum et ornatissimum. Vol. in-8° de 47 p. *Duaci*, *Jon. Bogard*, 1597.

On relie à la suite :

ENCOMORIUM liber secundus ad amplissimum virum et ornatissimum Præsulem Philippum Caurelium, sanctissimi et antiquissimi D. Vedasti in Atrebatibus monasterij Abatem. Pièce in-8 de 37 p. *Duaci, J. Bogard*, 1597.

ALBERTUS et ISABELLA. panegyricus quo Belgarum optimi Maximi principes in quibus spes, atque opes civitatum nostrarum sitæ sunt, observantissimo austriacæ domus cliente meritis laudibus excipientur ad serenis-

simum Ubiorum et Eburonum principem Ernestum Bavarum S. R. Imperii electorem potentissimum. Vol. in-8° de 45 pp. *Duaci. J. Bogard*, 1600.

CHARISTERIA quibus Deo opt. Max. carmine pio gratiæ aguntur, ob beneficia quibus genus humanū quotidiè accumulat (Dediés à l'évêque de Saint-Omer Jacobus Blaseus.) Vol. in-8° de 39 p. *Duaci. Ion. Bogard.* 1600.

SYMBOLA ad amplissimum et ornatissimum virum Ioannem Richardotum Belgij provinciæ omnium pulcerrimæ et uberrimæ præsidem, longè clarissimum et celeberrimum. Vol. in-8° de 171 pp. *Duaci. J. Bogard*, 1601.

Le titre n'indique pas tout ce que contient le volume. On trouve de la page 91 à 118 le 3° livre des ENCOMIA. Suit le 1er livre des ETYMOLOGIES, dédié au magistrat de Saint-Omer; enfin à la page 150, un autre ouvrage ainsi intitulé : DORICA CASTRA ubi Virgilius et Cicero et optimi quique scriptores à cacophoniâ et ineptissimâ grammatistarum calumniâ defenduntur.

Francisii Ogerii, Simonis filii, FRANCISCASMATA ad Franciscum Moschvm poetam, oratorem, philosophum ac theologum ingenio, doctrina, suavitate ac subtilitate necnon candore et humanitate ac iustitia vitæque innocentia et integritate insignem atque illustrem Armenteriæ Armentis et diuitijs inclyte pastorem vigilantissimum ac diligentissimum, summisque honoribus dignissimum. Vol. in-8° de 38 pp. *Duaci I. Bogard*, 1602.

Pour compléter la liste des ouvrages attribués à notre auteur, nous signalerons les poèmes suivants qui manquoient à la collection de M. de Warenghein.

VERVINUM (Poème sur la paix de Vervins). Pièce in-8°. *Duaci J. Bogard.* 1598.

NICOLEOCRENE (poematum haudillepedum) ubi fons ille gelidissimus in nemore episcopali mille et quingentos passus à Montibus Hannoniæ distanti, argenteas fundens aquas celebratur ad doctissimum et humanissimum hominem Petrum Nisartium. J. V. licentiatum, amplissimi præsulis Joannis Saraceni illustrissimi cameracensium archiepiscopi et ducis secretarium longè optimum et integerrimum. Pièce in-8 de 8 p. *Duaci. Typis J. Bogardi*, 1597.

Il s'agit de la fontaine de Colfontaine près Mons.

Enfin, et d'après Paquot et M. Piers (1), nous citerons encore les ouvrages suivants : GALATEA — CALLIOPESACHA. — THENODIUM. — EELDORA-PARÆNESES, imprimés à Arras, chez de la Rivière, de 1594 à 1596. Mais nous devons ajouter que ces poésies n'ont jamais passé sous nos yeux.

(1) Biographie de la ville de Saint-Omer.

Une lecture attentive de ces nombreux volumes permettroit, nous n'en doutons pas, de donner une biographie intéressante de leur auteur.

Né à Saint-Omer en 1549, le jour de la fête de la Sainte-Croix (1), Ogier, qui appartenoit à une bonne famille du pays, reçut une éducation distinguée qu'il perfectionna par un voyage en Italie. Rentré dans sa patrie, il fut reçu docteur en droit civil et en droit canon, mais il ne paroît pas avoir tiré parti de ces connoissances juridiques et sa vie s'écoula dans le culte des belles-lettres et principalement de la poésie latine.

Ogier écrivit en latin tous ses poèmes. Nous ne signalerons pas ceux d'entre eux qui peuvent se recommander par l'inspiration poétique ou qui ont échappé au mauvais goût de son temps, il nous paroît suffisant de dire que dans ses ouvrages il fait preuve d'une connoissance approfondie de la langue et de la littérature latines. C'est surtout à un autre point de vue que ses livres nous paroissent devoir être remarqués et conserver encore une certaine importance. Epris d'un ardent amour pour son pays, mis en rapport avec les hommes qui s'y sont distingués par leur science ou leur autorité, Ogier qui se plaisoit à leur dédier ses vers et à chanter leurs louanges fournit au lecteur qui parcourt ses œuvres d'utiles indications.

C'est ainsi, par exemple, que dans le volume intitulé : *Epitaphia* nous avons trouvé des Notices sur Adrien de Croy, mort devant Therouanne; sur Gérard d'Hamericourt, Six et Vernois, évêques de Saint-Omer; sur Pierre de Granet, conseiller au conseil provincial d'Artois, etc., etc.

Quant à la famille de l'auteur, sa généalogie s'y trouve complétement reproduite : il donne successivement les Epitaphes d'Enguerran Ogier, Honeste Bourgeois de Saint-Omer, descendant du roi de Danemarck, contemporain et émule de Charlemagne; d'Allard Ogier, son père, fils d'Enguerran, argentier de la ville *(quæstor celeberrimus urbis)*, bon citoyen, bon catholique surtout, et qui le prouva au temps de la révolte des

(1) V. *Dorica castra in fine.*

Patriots. « *Sumptis armis egregiè illos refutavit et magno studio et ingenti labore et sudore repressit, capitis periculo.* »

Une page est consacrée à sa mère Casine Haverloix ; une autre à Antoine d'Ausque (1), son beau-père, attaché comme tous les siens à la religion de ses aïeux, et qui fut persécuté par les calvinistes. « *Lecto et Lari domestico sæpè pulsus.* »

On trouveroit d'autres renseignements également curieux dans les trois livres des *Encomia*, qui sont consacrés à la louange des hommes célèbres de son temps et spécialement des écrivains appartenant aux provinces belgiques.

Nous voudrions aussi parler avec avantage des œuvres de Simon Ogier, se rattachant plus particulièrement à l'histoire de l'Artois. Mais il faut reconnoître que le poëte audomarois n'a pas une sérieuse connoissance de l'antiquité. Si on parcourt son livre des *Etymologies*, on le voit, par exemple, adopter les versions les plus hasardées sur la géographie ancienne du pays et la fondation de quelques unes de ses villes.

Selon l'habitude de son temps, Ogier avait fait choix d'une devise qu'il plaçoit sur presque toutes les pages de ses livres : *Solor, olor. Cygne, je console.* Elle seroit sans doute un peu prétentieuse si elle faisoit exclusivement allusion à ses poésies, mais l'auteur a pris lui-même le soin de la rattacher à un grand événement de sa vie, et dès lors elle échappe à la critique.

En 1594, le duc de Longueville qui venoit d'être nommé gouverneur de Picardie, jeta les yeux sur Saint-Omer et résolut d'inaugurer glorieusement son commandement en s'en emparant par un coup de main. En conséquence, il fit reconnoître la place par un officier déguisé, et le 24 novembre, jour de Saint-Chrysogon, il parut inopinément sous ses murs. Mais le gouverneur et le magistrat étoient prévenus. Le tocsin rassemble les bourgeois et les François sont vigoureusement repoussés.

(1) Antoine d'Ausque était l'aïeul de Claude d'Ausque, qui publia en 1633, entr'autres ouvrages, un livre curieux intitulé : « *Terra et aqua, seu terræ fluctantes.* »

Au premier livre des *Encomia* (1), Ogier célèbre cet événement, et rappelant l'histoire du Capitole sauvé par les oies sacrées, il raconte qu'il eut le bonheur de rendre le même service à sa patrie ; il se qualifie en conséquence de *Pierius Olor*, et il tire de cet événement mémorable la justification de sa devise.

Au livre des *Symboles* notre poète est plus précis encore : « Ut musa in Ponto levat Ovidii mala, dit-il, et est calamitatis Nasouianæ requies et medicina, ità Pierius *olor* Ogerii curas *solatur* et ægritudini ingruenti moderatur. Certè, excelso et elato et ingenti et æquo fert animo Allardi Filius nullum suo sudori patriæ salutari præmium redditum illo die qui D. Chrysogono sacer erat, tunc cum ipsè primus, cognitis insidiis, ære campano signum tumultus et adventus hostium è speculâ Aldegondiæ jussit dari. »

Les réclamations de Simon Ogier ne paroissent pas avoir été accueillies de son temps et, quoiqu'il n'y ait aucun motif de douter de la part honorable qu'il prit à la défense de Saint-Omer, et des circonstances qu'il rappelle, on croit généralement aujourd'hui que le gouverneur de la ville fut prévenu directement de l'approche des François par un religieux de l'abbaye de Saint-André-au-Bois appelé Rogier, auquel la ville fit plus tard une pension de 100 florins (2).

L'époque de la mort d'Ogier n'est pas encore connue. Swertius dans ses *Athenæ Belgicæ* (dont un bel exemplaire faisoit partie de la collection de M. de Warenghein), la passe sous silence, et il n'énumère que très incomplétement les ouvrages du poète audomarois, mais il le peint d'un seul mot, il l'appelle : *Poeta non infelix.*

***.

(1) Voir également le 2e *Charisterion* de S. Ogier traduit et annoté par M. Courtois dans le *Bulletin de la société de la Morinie* de 1853, p. 121 et suivantes.

(2) Derheims, hist. de Saint-Omer, p. 329 et Deschamps de Pas. Attaqu de la ville de Saint-Omer en 1594, br. in-8°. *Saint-Omer*, 1854.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

JUILLET. — 1855.

179. ARNAUD. Joci And. Arnaudi, hâc iteratâ editione mendæ prioris sublatæ; multa adjecta plura abjecta. *Avenioni, J. Bramereau*, 160,; pet. in-12, front. gravé, vélin .... »

Livre RARE et non cité. — Les seuls renseignements que nous puissions donner sur l'auteur, sont extraits de son livre. C'est ainsi que nous avons appris qu'André Arnaud prenoit le titre de *Propræfectus Provinciæ in nomo Feroveroniensi;* qu'il étoit lié avec Jacq. Gillot, conseiller au parlement de Paris, l'un des auteurs de la *Satire Ménippée;* que son frère, Claude Arnaud, étoit sénateur d'Aix; que sa femme, Louise-Bermunde à Marcello, n'existoit plus en 1606; que son fils, Scipion Arnaud, étoit jurisconsulte; enfin, que le célèbre Godefroy Wendelin, géomètre et astronome, avoit été, pendant quelque temps, le précepteur des enfants d'André Arnaud.

Après l'épître dédicatoire adressée à Guillaume du Vair, ministre d'État et président du sénat d'Aix, on lit trois distiques latins : *In* LOCORUM *primam fœturam chronicon.* Au lieu de *Locorum*, mettez *Jocorum*. En effet, le premier distique nous fait connoître par les lettres numérales qu'il renferme, que les *Joci* furent composés en 1594; le second distique nous indique la date de 1600, pour la première édition imprimée à Paris; et le troisième distique, la date de 1606, pour l'édition d'Avignon. Quoique le titre de cette dernière édition porte 1605, on lit à la fin : *Achevé d'imprimer le 24 mai 1606;* et l'approbation signée par deux docteurs en théologie et par l'inquisiteur général est datée d'Avignon, en la maison du Saint-Office, le 29 mai 1606.

Cet ouvrage est un mélange de prose et de vers latins; il est divisé en plusieurs parties. La première, seule, est intitulée *Joci.* On y remarque deux lettres d'Arnaud à Gillot, qu'il avoit connu à Avignon, puis à Paris.

Il décrit fort gaîment, dans l'une d'elles, un dîner que lui offrit son ami. Il paroît que le *Benedicite* fut chanté par les sœurs de Gillot, et qu'après le repas on chanta des vers de Baïf mis en musique, pour plusieurs voix, par Claudin. Les exécutants furent Gillot, ses sœurs, et le célèbre Turnèbe. Cette lettre est fort curieuse et ajoute du prix au livre d'A. Arnaud.

La deuxième partie se compose de lettres écrites par A. Arnaud et par ses amis ; on y trouve, en outre, une lettre de son fils, Scipion Arnaud.

La troisième partie, intitulée *Rara*, contient la description détaillée d'une jolie femme : *Capilli*, *frons*, *supercilia*, *oculi*, *aures*, *nasus*, etc.

La quatrième partie est un recueil d'épigrammes en vers latins ; la cinquième a pour titre *Tumuli*. Ce sont des élégies en prose. Deux pièces de ce genre sont consacrées à la mémoire de la femme de A. Arnaud.

Enfin, la sixième partie renferme les apologies de Bacchus, d'Epicure, de Phalaris et d'Apulée. L'enjouement de ces dissertations paradoxales n'en exclut pas l'érudition.

C'est avec raison que A. Arnaud a inscrit le mot *Joci* sur le titre de son livre. Ce sont en effet des jeux d'esprit, dans lesquels les pensées les plus judicieuses se cachent sous une facétieuse enveloppe, à l'aide des homonymes et des mots ayant à peu près la même consonance, qui se heurtent à chaque ligne et se croisent en tous sens.

Nous citerons, au hasard, deux passages de ce recueil ; l'un est écrit en prose et l'autre en vers :

..... Verùm quid moror ? Amor morus moras non patitur : et celeritas in desiderio voluptas est. Puella ipsa suâ pulchritudine pulchrior, cui vivere nec amare, amarè erat vivere, amantissimè amabat juvenculum.....

Pruna manu prona pariter prunasque dedisti.
Prunas bruma fovet pruna pruina jacit,
Pruna tulit prunus prunas tua lumina fundunt :
Condimus has animo condimus illa manu.

Ap. B.

180. Badii (*Jodoci*) Ascensii Stultiferae navicula seu scaphae faturarum mulierum, circa sensus quinque exteriores fraude navigantium. — *Impressit honestus Johannes Prusz ciuis Argentinensis*, 1502 ; in-4, lettres rondes, figures sur bois, élég. rel. en mar. oliv., fil. tr. dor .... 45—»

Fort bel exemplaire d'un livre aussi rare que curieux écrit partie en prose et partie en vers latins. Cette édition est la seconde et elle contient de plus que la première une courte préface de Jacques Wympfeling de Schelestad.

181. B. Balduini calceus antiquus et mysticus, et Jul.

Nigronus de caliga veterum. Accesserunt ex Cl. Salmasii notis ad librum Tertulliani de *Pallio* et Alb. Rubenii libris *de re Vestiaria* excerpta ejusdem argumenti. Omnia figuris aucta et illustrata observationibus Joh. Frederici Nilant. *Lugd. Bat. apud Theodorum Haak*, 1711; in-12, fr., 28 fig. gravées par H. Bary, dos et coins de mar. r., NON ROGNÉ (*Niedrée*) .... 15—»

Voir sur l'auteur de ce livre l'article de la présente livraison, page 277.

182. BEROALDI (*Philippi*) Opuscula. 1 vol. pet. in-4. veau marbre.......................... —»

Ce recueil factice contient huit opuscules de Phil. Beroalde l'ancien, et un opuscule de Ph. Beroalde le jeune. Tous ces ouvrages, à l'exception d'un seul, ont été imprimés pour Denis Roce, libraire à Paris, dont la marque est reproduite sur le titre de chacun d'eux :

Epigrammata ac Ludicra quedam facilioris muse Carmina erudit. viri Ph. Beroaldi, ab Ascensio nuper elucidata et eo ordine disposita ut maximè sint omnium prima. S. l. ni d., car. semi-goth. au-dessous de la marque du libraire, on lit ces deux vers :

Ante domum cujus Martini pendet imago
Rocius hec vendit pressa Dionysius.

On trouve à la fin une épigramme d'Ascensius dont nous citerons les quatre premiers vers :

Nunc Beroaldinas studiosi querite merces
Lugdunum appulsas dexteritate nova.
Vix nostra optatum pulsabant erea portum
Cum pater e puppi talia Trechsel ait.
. . . .

Les *Epigrammes* de Beroalde paroissent donc avoir été imprimées à Lyon par Trechsel, associé d'Ascensius.

Opusculum Ph. Beroaldi de terremotu et pestilentia, cum annotamentis Galeni et tabulâ. S. l. ni d. L'épître dédicatoire est suivie d'un avis au lecteur, daté de Schlestad, le 25 mai 1510, qui nous apprend qu'une édition fut publiée, à cette époque, par les soins et aux dépens de Mathias Schürer, imprimeur à Strasbourg. Beroalde décrit dans cet ouvrage le tremblement de terre qui eut lieu à Bologne pendant la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1505, et qui, trois jours après, se fit ressentir de nouveau avec une telle violence, que plusieurs édifices furent renversés. Ce récit renferme des détails fort curieux sur Bologne, sur ses habitants, et en particulier sur la

famille Bentivoglio. La femme de Beroalde, nommée Camille, étoit fille de Vincent Paleoti, jurisconsulte distingué. Elle avoit eu trois enfants : deux étoient morts en bas âge. Un seul fils, Vincent, vivoit en 1505, âgé de trois ans.

Symbola Pithagore à Ph. Beroaldo moraliter explicata. Impr. Parrhisii per Anthon. Bonnemere, pro D. Roce, 1509.

Ph. Beroaldi Libellus quo septem sapientium sententia discutiuntur. Impr. Parisius per Ant. Bonnemere, 1509.

Isocratis ad Demonicum oratio præceptiva e græco in latinum versa per Ph. Beroaldum juniorem. S. d. (vers 1509), Parisius, per Ant. Bonnemere. Le titre ne se trouve qu'au deuxième feuillet. L'imprimeur a placé par mégarde, sur le frontispice, l'adresse de l'épître dédicatoire, au lieu du titre de l'ouvrage : *Ph. Beroaldus junior Constantio Bentivolo s. sal.* Philippe Beroalde le jeune, naquit à Bologne, le 1er octobre 1472. Parent de Beroalde l'ancien, il fut l'un de ses disciples. Professeur de belles-lettres dès l'âge de vingt-six ans, il devint, en 1514, préfet de l'Académie romaine. En 1516, Léon X le nomma bibliothécaire du Vatican. Il mourut en 1518.

Ph. Beroaldi libellus de optimo statu. Impress. hoc aureolum opusculum opera diligentiss. calcographi Joh. Barbier, impendio D. Roce, 1507.

Ph. Beroaldi Pæanes diuæ virginis ex Fr. Petrarchæ poemate vernaculo in latinum conuersi. Ejusdem vir prudens. Impressum est rursus Parrhisiis opera J. Barbier, 1506. — C'est le seul opuscule du recueil qui ne soit pas imprimé pour D. Roce. Il est à remarquer que ces deux pièces de vers latins se trouvent déjà dans les *Epigrammata* avec les commentaires d'Ascensius, tandis que les commentaires de cette nouvelle édition sont d'un autre critique.

Ph. Beroaldi opusculum eruditum quo continetur declamatio Philosophi, Medici et Oratoris de excellentia disceptantium. Impress. opera J. Barbier, impensis D. Roce, 1506.

Declamatio lepidissima Ebriosi, scortatoris, Aleatoris de viciositate disceptantium, condita à Ph. Beroaldo. Impress. per Ant. Bonnemere pro D. Roce, 1508.

Toutes ces anciennes éditions sont fort rares, et la plupart d'entre elles ne sont pas citées. *Voy.* L'article suivant.

183. Beroalde. Orationes, prælectiones, præfationes : et quædam Mythicæ historiæ Philippi Beroaldi. Item plusculæ Angeli Politiani, Hermolai Barbari ; atque una Jasonis Maini oratio. Quibus addenda sunt varia ejusdem Philippi Beroaldi opuscula : ut de terræ motu et alia addi solita : cum epigrammatis et eorum commentariis. (*Parisiis*), *ap. Regin. Chaudière*, 1 vol. in-4.

Les nombreux opuscules en vers et en prose de Ph. Beroalde ont été plusieurs fois imprimés dans le xve siècle et dans le xvie. On lit dans la

Biographie universelle : « Un autre recueil, *Orationes, præfationes, etc.*, « Paris, 1505, 1507, 1509, 1515, in-4°, où se trouvent plusieurs opuscules « d'autres auteurs ; mais il y en a plus de trente de Beroalde, tant en prose « qu'en vers. Outre ces quatre éditions, il en fut fait au moins six « autres, et cependant cet ouvrage est rare. »

Nous n'avons pas sous les yeux l'édition de 1521 citée dans le *Manuel du Libraire*, avec cette note que toutes les éditions antérieures sont moins complètes que celle-ci. Si le titre fort détaillé que donné le *Manuel* représente exactement le contenu du volume, nous somme autorisés à dire que l'édition de Paris, R. Chaudière, contient au moins vingt opuscules de plus que l'édition de Bologne, 1521 ; tels que *Historia Gisippi et Titi ; historia de Galeso et Cimone ; Varia epigrammata;* et *Orationes Ph. Beroaldi junioris, A. Politiani, H. Barbari, et J. Maini ;* enfin *Epigramma Cæl. Calcagnini.*

L'édition de Paris offre une particularité qu'il est bon de remarquer. Le volume est divisé en deux parties, ayant un titre séparé. La marque de l'imprimeur ne se trouve que sur le titre de la deuxième partie. Ce sont donc deux volumes réunis en un seul ; mais chaque volume est divisé lui-même en deux parties qui ont une pagination et des réclames différentes, quoique sans titres distincts. L'opuscule de *Terræ motu* forme la deuxième partie du premier volume, et les *Epigrammata ludicra* complètent le deuxième volume.

Nous avons parlé dans l'article précédent de plusieurs opuscules de Beroalde ; nous n'y reviendrons pas. Nous dirons seulement que l'*Oratio proverbialis* et la *Declamatio ebriosi, etc.*, ont été cités par M. G. Duplessis dans sa *Bibliographie parémiologique*. Ce dernier opuscule, fort curieux, a été traduit en prose française, par Calvi de la Fontaine, *Paris*, 1556 ; et en vers français, par Gilb. Damalis, *Lyon*, 1558. Nous rappellerons aussi les discours d'A. Politien, d'H. Barbaro et de J. Maino. Ces discours, dont plusieurs sont datés, furent adressés aux papes Sixte IV et Alexandre VI ; à l'empereur Frédéric, etc.

Ange Politien, célèbre littérateur d'Italie, né en 1454, mourut en 1494. Hermolaus Barbaro, naquit à Venise, en 1454, et mourut à Rome, patriarche d'Aquilée, en 1494. Jason Mayno, jurisconс., chevalier romain, sénateur, ambassadeur du duc de Milan, vivoit dans le XVe siècle.

Nous terminerons cette notice, en citant une épigramme de Beroalde, intitulée *Hendecasyllabon in laudem Germaniæ*. Cette pièce qui ne se trouve pas dans toutes les éditions, commence ainsi :

O Germania muneris repertrix ;
Quo nil utilius dedit vetustas ;
Libros scribere quæ doces premendo.

Voici le commentaire d'Ascensius sur ces trois vers : « Variis laudibus « nec immeritis prosequitur Germaniam : laudatque eam primo ob artem « chalcographam id est in ære scribendi ; hoc est artem imprimendi ab « Germanis nuper repertam. » C'est une nouvelle preuve, fournie par deux contemporains, que l'imprimerie a été découverte en Allemagne, et non pas en Hollande.

Ap. B.

184. Celtis (*Conradi*) Protucii, primi in Germaniâ poëtæ coronati, libri Odarum IV, cum Epodo, et Sæculari Carmine, diligenter et accurate impræssi, et hoc primum typo in studiosorum emolumentum editi.—*Argentorati, ex officina Schüreriana, ductu Leonhardi et Lucæ Alantsee fratrum, ann.* MDXIII, *mense Maio;* 1 vol. in-4, front. gr., portr.

Conrad Celtis Protucius naquit le 1er février 1459, à Wipfelt, en Franconie, et mourut à Vienne (Autriche), le 3 février 1508. Le véritable nom de Celtis étoit Meissel, mot allemand qui signifie *ciseau, burin*, et qu'il latinisa suivant la coutume du temps; mais on ignore d'où il prit le surnom de Protucius. Les biographes ont donc fait un barbarisme en le nommant *Celtes* ou *Cellus; burin* se dit en latin *celtis, is.* Il étudia à Cologne et à Heidelberg; il fonda dans cette dernière ville, sous le titre de *Societas litteraria Rhenana*, la première société savante qui ait existé en Allemagne. Puis, il visita les universités d'Erfurth, de Leipsik et de Rostock. Il voyagea ensuite en Italie et suivit les cours des plus célèbres professeurs; il alla jusqu'en Pologne, pour étudier l'astronomie sous Albert Brutus. Après avoir achevé ces longs voyages, Celtis revint en Allemagne. et le 1er mai 1491 (1), il reçut de l'empereur Frédéric II, la première couronne de laurier qui ait été décernée aux poètes allemands. Bientôt après, il repartit et, pendant dix ans, il parcourut encore les quinze universités de l'Allemagne. Enfin, en 1501, il s'arrêta à Vienne, où il fut nommé professeur d'éloquence et de poésie.

C'est à Celtis que l'on doit la découverte des œuvres dramatiques de Hrosvithe, de la carte dite de Peutinger, et même, selon Saxius, des fables de Phèdre. On connoît la belle édition des œuvres de Hrosvithe, imprimées pour la première fois à Nuremberg, 1501, in-fol., par les soins de C. Celtis. Quant à la carte dite de Peutinger, Celtis la découvrit dans un monastère, à Spire, et la légua au savant dont elle porte le nom. Il est à remarquer qu'elle fut publiée pour la première fois, par Marc Velserus, longtemps après la mort de Peutinger. Il seroit donc de toute justice de la désigner sous le nom de l'inventeur, Conrad Celtis, plutôt que sous le nom de Peutinger, qui ne l'a ni découverte, ni publiée. On sait que la première édition des Fables de Phèdre fut imprimée en 1596, par les soins de Pierre Pithou, et que le manuscrit appartenoit à son frère, François; mais, rien ne prouve que ce manuscrit ait été découvert par François Pithou. Les Fables de Phèdre ont eu, peut-être, le même sort que la carte de Peutinger. Chacun de ces ouvrages trouvés par Celtis, est devenu la propriété d'un autre savant qui a laissé à un troisième les honneurs de la publication.

(1) La Biographie universelle dit: *En* 1487, *puisqu'on sait que lors de son couronnement, Celtes n'avoit que vingt-huit ans*. C'est une erreur. Les auteurs de la Vie de Celtis, placée en tête de ses odes, nous apprennent qu'il étoit âgé de trente-deux ans, lorsqu'il fut couronné.

Les odes de C. Celtis, imprimées cinq ans après la mort de l'auteur, sont signalées comme très-rares dans le *Manuel du Libraire*, et dans les *Analecta litteraria*, publiés en allemand, l'an 1748, par G.-J. Schwindelius, sous le pseudonyme de Théophilus Sincerus. Ce dernier bibliographe a longuement décrit ce *rarissime* volume.

Le titre est imprimé au centre d'un portique d'ordre corinthien, gravé sur bois par Urse Graf. Le verso du treizième feuillet est occupé tout entier par une gravure sur bois du même artiste, divisée en plusieurs compartiments. Dans la partie supérieure, se trouve le portrait de l'auteur, et au-dessous la fontaine des Muses. D'un côté, on voit les effigies de Pallas, de Mercure et d'Hercule; de l'autre côté, celles de Vénus, de Phebus et de Bacchus. Chaque personnage est accompagné d'une légende.

Les pièces liminaires sont : 1° Une lettre de Joachim Vadianus à Matthias Schürer, datée de Vienne, le 20 février 1513; Vadianus lui annonce l'envoi des poésies de Celtis et l'invite à les imprimer; 2° huit pièces de vers latins en l'honneur de Celtis; 3° La dédicace du livre, datée de Vienne, le 17 février 1513, et adressée à Christophe Rauber, évêque de Laybach et conseiller aulique, par Thomas Velocianus, théologien et poète, chanoine de la cathédrale de Vienne, qui avoit recueilli et mis en ordre les œuvres poétiques de Celtis; 4° La vie de Conrad Celtis, écrite par la Société littéraire du Rhin, et 5° une table des poésies. Le texte commence au quatorzième feuillet et finit au cent deuxième. Puis, sur les deux derniers feuillets, on lit une lettre de Th. Velocianus à l'abbé Volgang, qui contient un bref récit des obsèques de Celtis, quatre épitaphes en vers, et l'inscription figurée de son tombeau; et enfin, la souscription de l'imprimeur.

Les poésies de Celtis offrent une grande variété de rhythme et de sujets. La plupart de ses odes sont adressées à des savants de l'Allemagne, tels que Trithème, Reuchlin, Albert Brutus, etc. Nous nous contenterons de citer deux pièces de ce recueil. L'ode VIII° du liv. III, ayant pour titre : *Execrat Germanum inventorem Bombardæ, cujus pila pene trajectus fuisset*, commence ainsi :

Primus per auras saxa volantia,
Ardente torquens concita pulvere,
Quique igne æternaci sonoro
  Aera commovefecit ictu.
. . . .

L'ode suivante est intitulée : *Laudat Germanum inventorem artis impressoriæ*. Voici les deux premières strophes :

Quid tantis strepitat Græcia laudibus ?
Invenisse suis ingeniis canens,
Qua natura potens lege coerceat
  Cœli fulgiva sydera.
Non est inferior credite Dedalo,
Aut qui cecropias protulerat notas,
Ex MOGUNCIACIS civibus editus
  Nostri gloria nominis.
. . . .

C'est une nouvelle preuve à enregistrer en faveur de la ville de Mayence, dans l'instruction du grand procès relatif à l'invention de l'imprimerie. Car, on ne doit pas oublier que Celtis étoit né près de Mayence, qu'il écrivoit déjà en 1480, et qu'il voyagea pendant plus de vingt ans, en Allemagne. Il ne pouvoit donc se tromper sur le lieu où naquit l'imprimerie. Il est seulement à regretter qu'il n'ait pas nommé l'inventeur.

Ap. B.

185. Collection de Documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du Roi et par les soins du Ministre de l'Instruction publique......... 600—»

Cette collection, dont un petit nombre d'exemplaires a été mis dans le commerce, ne contient que des ouvrages inédits relatifs à l'histoire de France.

Première série.

HISTOIRE POLITIQUE.

ARCHIVES DE LA VILLE DE REIMS, par M. *Varin*. 6 vol. en 8 tomes.

Se compose des *Archives administratives*, 3 tomes en 5 vol. — Archives législatives, 1re partie, COUTUMES, 1 vol. — 2e partie, STATUTS, 3 vol.

CAPTIVITÉ DU ROI FRANÇOIS Ier, par *Aimé Champollion-Figeac*. 1 vol. 1847.

COLLECTION DES CARTULAIRES DE FRANCE, par M. *Guérard*, Formera 7 volumes.

— DE L'ABBAYE DE SAINT-BERTIN. 1 vol.

— DE SAINT-PÈRE DE CHARTRES. 2 vol.

— DE NOTRE-DAME DE PARIS. 4 vol., formant les tomes 4, 5, 6 et 7.

CHRONIQUE DE BERTRAND DU GUESCLIN, par *Cuvelier*, publiée par M. *Charrière*, 2 vol.

CHRONIQUE DES RELIGIEUX DE SAINT-DENIS, texte et traduction par M. *Bellaguet*. 5 vol.

CORRESPONDANCE de Sourdis, avec l'état de la marine sous Richelieu, par M. *Eug. Sue*. 3 vol.

CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE sous Louis XIV, recueillie par *G.-B. Depping*. 4 vol. (dont 3 publiés). 3 vol.

CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS, publiée et traduite par M. *Fauriel*. 1 vol.

JOURNAL DES ÉTATS GÉNÉRAUX TENUS A TOURS EN 1484, par *Jehan Masselin*, publ. et trad. par *A. Bernier*. 1 vol.

LETTRES DE ROIS, REINES et autres personnages des cours de France et d'Angleterre, depuis Louis VII jusqu'à Henri IV, par *Champollion-Figeac*. 2 vol.

MÉLANGES HISTORIQUES ou DOCUMENTS HISTORIQUES extraits de la Bibliothèque nationale, des archives et des bibliothèques des départements, par *Champollion-Figeac*. 4 v.

MÉMOIRES MILITAIRES RELATIFS A LA SUCCESSION D'ESPAGNE, par le général *Pelet*. 8 vol. et 7 livraisons d'atlas.

NÉGOCIATIONS DE LA FRANCE DANS LE LEVANT, correspondances publiées par *Charrière*. 2 vol.

NÉGOCIATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'AUTRICHE au commencement du XVIe siècle, par M. *le Glay*. 2 vol.

NÉGOCIATIONS RELATIVES A LA SUCCESSION D'ESPAGNE, par *Mignet*. 4 vol.

OLIM (les), ou arrêts rendus par la cour du roi sous Louis IX, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Louis le Hutin et Philippe le Long; publiés par M. *Beugnot*. 4 vol.; tome 1; tome 2; tome 3, en deux parties,

ŒUVRES INÉDITES D'ABÉLARD, par M. *Victor Cousin*.

Deuxième série.

LETTRES ET SCIENCES.

PAPIERS D'ÉTAT DU CARDINAL DE GRANVELLE, par M. *Ch. Weiss*. 7 vol.

Paris sous Philippe le Bel, d'après des documents originaux, et Livre de la taille de Paris, publié par *Géraud*. 1 vol.

Procès des Templiers, par M. *Michelet*. 2 vol.

Procès-verbaux des États généraux de 1593, publ. par M. *Auguste Bernard*. 1 vol. in-4°.

Procès-verbaux du conseil de régence de Charles VIII, publiés par *A. Bernier*. 1 vol. in-4°.

Quatre (les) Livres des Rois, par *Le Roux de Lincy*. 1 vol.

Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XIIIe siècle, par *Tommaseo*. 2 vol. in-4°.

Lettres de Henri IV, par M. *Berger de Xivrey*. 3 vol.

Règlements sur les arts et métiers de Paris, par *Étienne Boileau*, publiés par M. *Depping*. 1 vol.

Troisième série.

ARCHÉOLOGIE.

Iconographie chrétienne, histoire de Dieu, par *Didron*. 1 vol.

Monographie de la cathédrale de Chartres, par MM. *Lassus* et *Amaury Duval*, texte par M. *Didron* aîné. 12 livr. in-fol. (4 livraisons publiées).

Monographie de l'église de Notre-Dame de Noyon, dessins de M. *Ramé*, texte de M. *Vitet*. 1 vol. et atlas in-fol... ..

Peintures a fresque de Saint-Savin, texte de M. *P. Mérimée*, dessins de M. *Gérard-Seguin*. 1 vol. in-fol. de texte; planches, 4 livr. in-fol.

Statistique monumentale de Paris, par M. *Albert Lenoir*. In-fol. (29 livraisons de planches).

Instructions sur l'architecture monastique au moyen-age, par M. *Albert Lenoir*. 1 vol........... ....

186. Deville. Examen d'un passage de Pline relatif à une invention de Varron. *S. l. ni d.*; in-8, broché, et une planche.............................. 3—50

Tirage à part du *Précis analytique* de l'Académie de Rouen.

Voici le passage dont il est question, traduit par l'auteur de cette brochure : « L'amour des portraits a été très en vogue jadis, ainsi que le témoignent, et Atticus, l'ami de Cicéron, qui a publié sur ce sujet un volume, et M. Varron, qui, par une très-heureuse invention, a pu joindre à la fécondité de ses volumes, non-seulement les noms de sept cents hommes illustres, mais, par un certain moyen, leurs portraits, ne voulant pas que leur image fût perdue ou que la rouille de l'âge eût prise sur eux; digne, par le bienfait de cette invention, d'exciter l'envie des Dieux eux-mêmes; car, non-seulement il a donné l'immortalité à ces personnages, mais encore il les a répandus par toute la terre, pour qu'ils fussent présents et conservés en tous lieux. »

187. Éclair de lumière descendant des cieux, pour découvrir, sur la nuit des peuples de la terre, la corruption qui se trouve dans leurs ténèbres, afin de les inciter à la repentance avant que le tonnerre gronde de la justice de l'agneau; (par J.) Allut (*sans lieu*). 1711; petit in-8, cart......................... 20—»

Ouvrage aussi bizarre pour le fond que singulier pour la forme. On y

trouve des lettres écrites sous le nom d'Elie Marion, de Nicolas Facio, et de Charles Portalès.

Barbier, Dictionnaire des Anonymes, parle de cet ouvrage et de quelques autres du même auteur, mais il ne cite pas le suivant qui se trouve relié dans le même volume :

Discernement des ténèbres d'avec la lumière; afin d'inciter les hommes à chercher la Lumière, l'Esprit de l'Éternel, pour les instruire et les enseigner dans les droites voies, ou Invitation aux créatures de Dieu, d'entrer dans l'Arche de Grâce, qui se bâtit aujourd'hui; avant que le Déluge de feu de la colère de l'Éternel vienne. C'est-à-dire, exhortation à chercher l'Éternel avec crainte et tremblement, par une sincère repentance; à chercher son règne, sa domination, son empire, qui doit rendre les créatures de Dieu un peuple péculier sur lequel la Lumière luise dans toute sa force, pour l'éclairer et dissiper toutes les ténèbres qui couvrent les nations : alors qu'elle seule, cette Lumière éternelle soit pour l'éternité un luminaire dans sa Maison, dans la maison d'Israël, aux siècles des siècles.

Nous ajouterons que nous avons transcrit le titre en entier, et que l'avertissement est signé de Benjamin Furcy.

188. FALETI (*Hieronymi*). De bello Sicambrico, lib. IIII; et ejusdem alia poëmata, lib. VIII. *Venetiis, Aldus,* 1557; 1 vol. in-4, veau jaspé. (*Armes du chanc. d'Aguesseau.*)

Très-bel exemplaire. — Jérôme Faletti, docteur en droit, poète et littérateur, naquit à Trino, dans le Montferrat. En 1542, il étudioit à l'université de Louvain; l'année suivante il étoit de retour à Ferrare. Il fut reçu docteur en droit par Alciat. Ses talents lui concilièrent l'estime et la confiance du duc de Ferrare, Hercule II, qui le chargea de diverses missions honorables près de l'empereur Charles-Quint, du roi de Pologne, Sigismond, et du pape Jules III. Faletti se trouvoit en Allemagne pendant la guerre de Smalkald, dont il a écrit l'histoire. Enfin, le duc de Ferrare le nomma ambassadeur à Venise; il mourut dans l'exercice de ces fonctions, le 3 octobre 1564. Il avoit épousé Paule Calcagnini, et il fut créé comte de Trino par le duc Alphonse, successeur d'Hercule II. Faletti occupe un rang distingué parmi les écrivains du XVIe siècle; sa prose et ses vers ne manquent ni de grâce, ni d'élégance.

Le recueil de ces poésies latines imprimé par les Aldes est rare. Le *Manuel du Libraire* le signale comme tel. On lit dans les *Annales des Aldes*, par Renouard : *Ce volume est beau et rare*, et dans la *Biographie universelle* (art. Faletti) : *Cette édition est très-rare.* Le texte est précédé d'une lettre de Paul Manuce qui dédie ce livre à son auteur : *Afin*, dit-il, *que la postérité sache quelle reconnaissance je vous ai vouée pour l'attachement dont vous m'avez donné tant de preuves en maintes circonstances, et spécialement durant ma dernière maladie.* Le sujet du poëme de *Bello Sicambrico*, est la guerre des François dans les Pays-Bas, en 1542. Ce poëme est suivi de sept livres de poésies diverses du même auteur. Parmi les personnages auxquels Faletti adressoit ses vers, on remarque Charles-Quint, le roi de

Pologne, le pape Jules III, tous les membres de la famille du duc de Ferrare, les doges de Venise, Fr. Venieri et Laur. Priuli, les ambassadeurs des diverses puissances à Venise, et plusieurs savants contemporains, tels que les Giraldi, Alex. Guarini, P. Manuce, Alciat, etc. Le huitième livre se compose de vers latins adressés à Faletti, par Lélio-Greg. et J.-B. Cynthio Giraldi, Alvarez Mendoza et J. Ainsa, Espagnols; Didacus Pyrrhus, Portugais, J. Berzosa, Alph. Bevilaqui, Nic. Stopius, etc... N'oublions pas de mentionner une pièce de vers latins adressée par Lavinia Faletti à la reine Bonne. Ap. B.

189. Geteus. Bucolica Christiana, Jacobo Geteo Boloniensi authore. *Recens impressa-(Basileæ, Jac. Parcus), anno* 1555; 1 vol. in-16 de 32 pag., rel. fil. 35—»

Ces Bucoliques chrétiennes se composent de dix églogues. L'auteur qui professoit le luthéranisme, attaque violemment l'autorité du pape, ainsi que les faits et gestes de la cour de Rome, et préconise avec emphase Luther et sa doctrine. Geteus a traduit en vers latins élégants et faciles, quelques histoires de l'Ancien Testament, dans les églogues intitulées : *Joseph formosus pastor*, *Moses pastor*, *David pastor egregius*, *Jacob pastor*. Nous citerons les premiers vers de l'églogue ayant pour titre :

JACOB PASTOR.

Supremam conferre manum, extremumque laborem
Huic cupiens operi, da mi Deus optime carmen.
Carmina pauca canam isto de pastore fideli
Sancto Jacob, bene qui pastoris munus obivit.
Namque Jacob fugiens Esaū, venit in Haram
Irriguam fluviis urbem, quæ nempe duobus
Amnibus alluitur, Laban divertit ad ædes.
Frater matris erat Laban famosus in urbe,
Filia cujus erat natu minor optima Rachel,
Virgo decora nimis, vultu aspectuque venusto,
Pascebatque greges patrios speciosa puella.

Le volume est orné d'un joli frontispice gravé et d'une petite vignette pastorale placée au verso du titre, au-dessous de la table des églogues. Ces poésies sont très-rares et n'ont point été citées. Ap. B.

190. Girard. Stichostratia epigrammaticon centuriæ quinque, Joannis Girardi Divionensis apud Assonam dicastæ. *Lugduni, ap. Mathiam Bonhomme*, 1552; 1 vol. in-4°, mar. r. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). 75—»

Première édition, rare. — Les seuls renseignements que nous ayons trou-

vés sur ce poète, sont extraits de ses ouvrages, et ont été recueillis, en partie, par Papillon. (*Bibl. des aut. de Bourgogne.*)

Jean Girard, né à Dijon, fut reçu docteur en droit à Dôle, en 1547, et se fixa à Auxonne, où il exerça, pendant longtemps, les fonctions de maire. Pendant sa magistrature, un de ses beaux-frères, chanoine de l'église de Beaune, pilla sa maison à Auxonne, lui déroba une grande quantité de blé, dévasta sa bibliothèque et brûla la plupart de ses papiers et de ses œuvres inédites. Il se livra de bonne heure à l'étude de l'astrologie, et il cultiva la poésie depuis l'âge de vingt-deux ans jusqu'à sa mort. Il paroît que son père étoit riche, mais par une cause qui nous est inconnue, il fut ruiné; aussi, Girard se plaint-il continuellement de la fortune dans ses préfaces et dans ses poésies. Il est difficile de préciser l'année de la naissance et celle de la mort de cet auteur, malgré les dates qu'il a fournies lui-même. Quelques écrivains rapportent qu'il mourut en 1586, à l'âge de soixante-dix ans. Dans une édition de la *Stichostratia*, on dit qu'il étoit âgé de quarante ans, en 1558; dans une édition des *Epigrammata Legalia*, on lui donne cinquante-six ans en 1576; ces trois dates se contredisent. Nous savons seulement qu'il vivoit encore en 1584.

La *Stichostratia* est un recueil de cinq cents épigrammes, divisées en cinq centuries; chacune d'elles est adressée à l'un des cinq *Centurions* d'Auxonne. La première, à Claude Grosteste, beau-frère de l'auteur, premier centurion; la deuxième au second centurion, et ainsi de suite. On trouve, en outre, avant la première centurie, une épître en prose: *Promptæ et honestæ voluntati suæ;* en tête de la quatrième centurie, une autre épître adressée à *Pasithea;* et à la fin du livre, une troisième épître en forme d'épilogue, *ad immortalitatem.* Chacune de ces épîtres est suivie d'une gravure sur bois allégorique, avec légende, pour servir d'explication au texte. La dernière est fort curieuse. Entre autres singularités, nous signalerons Saturne représenté sous la forme d'un vieillard à longue barbe, armé d'une faulx, appuyé sur une béquille, et dévorant un enfant; l'antiquité (*Vetustas*) sous les traits d'une vieille femme décrépite, portant lunettes et menaçant de sa quenouille l'Immortalité.

Sur le premier feuillet du volume, on lit: *Pr. Anuli pro Jo. Girardi Delphino apologesis*, et au-dessous: *Ejusdem ogdoastichon in pedestres Jo. Girardi centurias.* Il résulte de l'apologie que le premier poëme composé par J. Girard, avoit pour titre *Delphinus* (1), et qu'il fut imprimé fort incorrectement à Lyon, vers 1550. L'auteur publia la *Stichostratia*, afin de prouver que les graves altérations dont son poëme avoit été victime, devoient être attribuées à l'imprimeur et non pas à l'auteur.

La plupart des épigrammes qui composent ce recueil sont adressées à des Bourguignons, tels que des conseillers et des avocats de Dijon, des habitants notables de Dôle, d'Auxonne, etc... Nous avons remarqué deux épigrammes sur les beaux yeux et sur la beauté de la fille du poète, Catherine; une autre sur les approches de la guerre, en 1542; et enfin, une épigramme à ses amis

(1) Cet ouvrage n'est pas cité par Papillon.

qui lui reprochoient d'avoir préféré le séjour d'Auxonne à celui de Dijon ; nous en citerons les derniers vers :

Vobis ego respondeo :
Mihi Cæsaris notissima
Multùm placet sententia.
Secundum haberet Divio,
Me verò habet primum Assona.

(5e cent., 91e ép.)

Le maire d'Auxonne étoit un intrépide faiseur d'épigrammes ; mais il avoit d'excellents motifs pour entasser centuries sur centuries. Il s'est chargé de nous les expliquer dans la 98e épigr. de la 2e centurie.

Si quæris cur scribo jocos, epigrammata, nugas,
Cùm possem utiliùs jura forumque sequi.
Assoniense meum caussis vacat ecce tribunal :
Quid facerem? hoc facio, ne nihil hic faciam.

Ap. B.

191. Joannis Girardi. Divionensis assonæ sequanorum, J. et P., poemata nova. *Parisiis, ap. Guill. Auvray*, 1584; (1) in-8° v. fauve, fil. tr. dor. (*Vogel*).. 25—»

Première édition, rare. — Les nombreuses pièces de vers que contient ce volume, sont classées par séries ; nous les décrirons rapidement.

Parnassus. Ce *Parnasse* se compose de dix odes, nullement historiques, quoique chacune d'elles ait pour titre le nom d'une ville de France. Ces odes sont invariablement précédées d'un argument, de la description et de la notation figurée du rhythme adopté par l'auteur, ainsi que de l'indication du psaume sur l'air duquel l'ode peut être chantée.

Hendecasyllabi et Jambi. Les vingt pièces qui forment cette série, sont dédiées à la Bourgogne. On peut remarquer dans l'épître dédicatoire, les éloges pompeux que J. Girard décerne à Théod. de Bèze, à Buchanan, à Estienne (Robert ou Henri), à L'Hôpital, à Dorat et à Du Chesne.

Narrationes fictitiæ. Vingt fables dédiées à la ville de Dijon.

Epigrammata ænigmatica. La dédicace de ces trois cents épigrammes est adressée à la ville de Dôle.

Dialogi et centuriatorum epigrammatum reliquiæ. Ce recueil dédié à Polymnius, renferme quinze dialogues et cent soixante-sept épigrammes. Le cinquième dialogue a pour sujet la Comète de 1577.

Epigrammata de vitâ et morte ; et epitaphia. Cette série dédiée à la ville d'Auxonne, contient cinquante-neuf épigrammes et soixante-douze épitaphes.

(1) Papillon dit : 1564. C'est une erreur, car le privilége est daté du 17 Septembre 1583.

Parmi les épitaphes, nous citerons celles de Hugues Girard, trisaïeul du poète (ou plutôt bisaïeul, et recteur de l'Université de Dôle, en 1468); de Barthelemy Girard, son aïeul; de Jacques Girard, conseiller au parlement de Dijon, recteur de l'Université de Dôle, en 1506, son oncle; de Jean Girard, son père; de Guillaume Girard, écuyer, son frère; de Hugues Girard, son cousin-germain; de Philippe Girard, son fils, mort en 1562, à l'âge de dix ans; de Julie, sa fille, morte en 1577; de plusieurs présidents au Parlement de Dijon, etc. L'épitaphe de l'auteur, faite par lui-même et imprimée en petites capitales, finit le volume. Nous devons croire que ce sont les derniers vers composés par J. Girard. En effet, dans la dédicace de cette série, l'auteur dit : *Libellus hic postremum meæ saltationis circuitus exeat; et hâc jam demum poeticâ agitatione defessus in sinu tuo conquiescere cogitem ad cœlestes lætitias.*

On lit dans la *Bibl. des Aut. de Bourgogne*, par Papillon (art. J. Girard) : « Bèze (*Hist. des Egl. réf.*) le loue comme un homme *de bonnes lettres et* » *de gentil esprit;* mais c'est sans fondement, qu'il lui donne place parmi » ceux de la religion prétendue réformée. » Nous n'avons point acquis la preuve que le maire d'Auxonne ait professé le calvinisme; cependant, il nous a paru extraordinaire que, dans la dédicace des *hendecasyllabi*, ce poète en parlant de Bèze, de Buchanan et d'Estienne, se soit exprimé en ces termes : *Advoco vos, manus vestras exosculor, æternum vivite; vestræ in senectâ scriptiones meum satis fatum probabunt.* Il nous semble, en outre, que les psaumes qu'il cite dans son *Parnassus*, sont les psaumes traduits en vers françois, que l'on chantoit sur des airs variés, dans les églises calvinistes. Le chant usité pour les psaumes en latin, dans les églises catholiques, est une psalmodie, sans variations sensibles, qui ne sauroit être adaptée aux odes de J. Girard. Enfin, comment expliquer le pillage de sa maison par un chanoine de Beaune, son beau-frère, si on ne recherche pas les motifs de ce fait inouï, dans les haines excitées au XVIe siècle, par les dissidences religieuses. Ap. B.

193. Icones virorum doctorum philosophorum, præceptorum, etc. 102 portraits en un v. in-fol. relié. 75—»

Dont : Jacobus Arminius, theologiae professor.—Bayle. *Chereau f.* In-fol. — Charles Bonnet, né à Genève, le 13 mars 1720. *Peint par J. Juel, peintre danois, en 1777; gravé par J.-F. Clemens, graveur danois, à Genève, en 1778.* In-4. (Belle épreuve.) — Pierre-Laurent Buirette de Belloy, de l'Académie Françoise, citoyen de Calais, né à Saint-Flour le 17 novembre 1727, mort à Paris le 5 mars 1775. — Carolus cardinalis à Lotharingia. — Charles de Lorraine, cardinal. — P. Cornelius à Lapide. — René Descartes. *Franc. Hals pinx. E. Ficquet sculp.* (Belle épreuve. — René Descartes, Seign. du Perron. *Franc. Hals, pinxit; Edelinck sculp.* (Belle épreuve.) — Denis Diderot, de l'Académie des Sciences de Berlin. *Peint par L.-M. Vanloo; gravé par David, élève de M. Le Bas.* In-fol. — Giovanni di Lugo. — Galileo Galilei. *Justus subtermans pinx.; Galganus Cipriani del. et sculp.; Flor.-Raph. Morghen direxit.* — Andreas Laubmari.

— Nicodemus Lappius. — Johan. Linderhausen. — Joann. Hugonis à Linschobten. — D. Johan. Jessenius a Hessen olim Viteberg, nunc Carolinae Prag. acad. rector purpuratus, 1617. — Jean de La Fontaine. *Iliac. Rigaud pinx; J.-B. Scotin sculp.* — Arthurus Lake, episcopus Bathoniensis et Wellensis. — (Joli portrait dans un ovale, avec entourage composé d'animaux et de fleurs.) — Carolus Langius, philolog. — Nicolaus Langius. — Thom. Lunacer. — Jacobus Lainez, theol. — Martinus Laterna. — Jean-Joseph Languet de Gergy, évêque de Soissons. — Joannes Lascaris. *N. L'Armessin sculp.*, et un autre gravé sur bois. — Pietro Lasena. — Orlandus Lassus (dans un ovale entouré d'arabesques). — Orlandus Lassus, musicus. Gravé sur bois. — Latinus Latinius Viterbiensis. — Joan. Latomus, theologus. (Gravé par Rob. Boissard.) — Hugo Latymerus Martir. (Portrait joliment exécuté au burin, avec cette légende au bas : *Christum continuis precibus Latymerus adoran pre* (adorans pro) *verâ moritur religione senex.*) — Melchior Laubanus. — Conrad Lautenbach, theolog. Francofurt. — Raimundus Lulliüs. — Justus Lipsius. — Carolus, card. à Lotharing. — Johann. Livineius Graec. liter. peritiss. Antuerp. — Conradus Lautenbachius, theologus, historicus, poeta, nascitur 1334, obiit 1393. — Lavaterus (Gravé très finement par Henri Hondius.) — Wolfgangus Lazius. (Gravé par Rob. Boissard.)—Princeps Leodegarius, Abbas. S. Galli, Eques Annunciatae Virg. — Leonard Lessius. *N. de L'Armessin sculp.* — Gregorius Leti, historicus. *T. Gole sculp.* — Salomo Lenzius, theol., Ratisbon. — Ludovicus Lucius, philosophiae prof., Basil. — Philip. Labbe. — Franciscus Lanovius praefect. milit. — Johannes Limmer, prof. Witteb. — Fortunio Liceto. — Guilelmus Lindanus, episcop., Gandavensis. — Johannes Lascares, philolog. Graecus. — Dionysius Lebeus. — Johannes Latomus. — Joannes Linderhausen, juris professor. — S. N. Henri Linguet, né à Reims en 1736. *Gravé par Delattre.* — Giusto Lipsio. — Justus Lipsius, historiarum professor. — Justus Lipsius. *A. Salminco F.* — Jean Locke, philos., né à Wrington, en Angleterre, l'an 1632, mort le 28 octobre 1704. — Simon Lomnicki. *J. Kleinhard del. 1772. J. Baltzer sculp., Pragae.* — Chisophor. Longoli, Belg. Orator. — Wolfgangus Lazius. — Jacobus Latomus. — Joh. Lonicerus, theol., Marpurg. — Stanislaus Lubiensk, episcopus Plocensis. — Johannes Lippius, theol. profes. — Hugo Latimerus, episcop. Wigorniensis. — Joh. Lonicerus, theol. Marpurg. — Joannes Lonicerus. (Portrait ovale entouré d'ornements; le tout gravé par Robert Boissard.) — Gregorius Lopez, vicarius apostolicus in Chinâ. — Eilhardus Lubinus, theol. Rostochiensis. — Christian. Lang. — Dominic. Lampsoni. — Justus Lipsius, philol. — Wilhelm Ludwell. — Ludovicus Lucius, profess. Basil. — Raimundus Lullus. *De L'Armessin fecit.* — Old Parr. *Geo Powle fecit.* D'après Rubens. — Leonardus Philares. *Jac. Piccinus ping. et sculp. Venetiis, 1658.* In-4. — R. P. Plackius, è soc. Jesu, inter motus Pragenses, 1648, studiosorum strenuus praefectus. — Jules Cæsar Scaliger. (Beau portrait.) — Crux miraculosa, S. Thomae apostoli Meliaporae in India. (P. Joannes Lucena.) Gr. in-fol. — Heinrich. Waser. — Isaac Watts, D. D. *Printed for J. Hinton.* — Johannes Wesselius, theol. doct.

194. SAADY. Essai historique sur la législation de la Perse, précédé de la trad. complète du *Jardin des Roses*, de Saady, par l'abbé Gaudin. (1) *Paris*, 1789; in-8, d.-rel., v. f., n. rogn........................ 10 — »

Le Jardin des Roses est traduit de Gulistan de Saady, célèbre poëte persan.

(1) L'abbé Gaudin, ancien vicaire-général de Mariana en Corse, député du département de la Vendée à l'Assemblée législative en 1792, depuis correspondant de l'Institut, juge et bibliothécaire de La Rochelle.

195. SIBERI (*Adami*) et Martini Hayneccii Bor. Fonteia. Ad ante. D. VIII Kl. Januar, anno ineunte M.D.LXXXIII. *Lipsiæ* (*Georg. Defnerus*, 1583); pet. in-8, v. gr., fil. *Rare*................................ 00 — »

La première partie du volume contient des poésies chrétiennes d'Adam Siber: Des *Vœux* à l'occasion du renouvellement de l'année; une paraphrase des paroles de saint Jean: *Caro verbum factum est;* deux pièces de vers sur la naissance de Jésus-Christ, et deux *Hymnes* sur le même sujet. La seconde partie est intitulée: *Neniæ natalitiæ cum crepundiis; ad cunas Jesu-Christi, consecratæ à Mart. Hayneccio Bor.* On lit sur le titre un envoi autographe de l'un des auteurs: *Dno Jo. Pappo theologo amico observando. Ad. Siberus.*

Hayneccius est l'auteur de deux comédies: *Almansor* et *Hansofranca.* Siber, né à Chemnitz en 1515, étoit âgé de soixante-huit ans, lorsqu'il composa les vers que renferme ce volume. Une note écrite sur la garde nous apprend que les vers de Siber sont languissants, quoiqu'ils ne manquent ni d'élégance, ni de douceur. Cependant, il est cité dans les *Parerga poetica* de J. Posthius, comme un *poëte très-célèbre.* Ap. B.

ERRATUM.

C'est par erreur qu'en annonçant sous le n. 161 du dernier cahier de ce journal une édition de Martial, in-fol. impr. en 1552, avec les Commentaires de Calderin et de Merulla, nous avons dit qu'elle étoit la première qui réunit ces deux commentaires. Les tables de Panzer nous ont appris qu'il en existoit plusieurs sous des dates antérieures à celle que nous avons donnée.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AOUT ET SEPTEMBRE.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire du n° d'Août et Septembre de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

LE POÈTE THÉOPHILE.

S'il croyoit se venger du mauvais dîner de son hôte et témoigner de la sottise du personnage en lui faisant élever jusqu'au Ciel Théophile et Ronsard, Boileau doit être un peu confus de voir combien de gens sont aujourd'hui de l'avis de cet hôte, dont il faut bien que le jugement n'ait pas été aussi ridicule que le repas. Notre amour-propre auroit trop à souffrir de la pensée contraire. Celui de Théophile peut être satisfait et a de quoi se consoler des injustices de ses contemporains, très partagés du reste à son égard; tandis qu'aux yeux des uns, influencés par l'idée fâcheuse qu'ils se faisoient de sa conduite, il n'étoit qu'un médiocre rimeur de taverne, les autres, moins prévenus sans doute contre ses mœurs, le proclamoient le phénix des beaux esprits. Bel esprit! il l'étoit assurément, et ceux de ses ennemis que n'aveugloit pas la haine, ne pouvoient lui refuser une imagination vive et agréable, et beaucoup de facilité pour la poésie. Quant à nous, ce n'est point de l'esprit de dénigrement que nous avons à nous préserver à son égard, mais bien plutôt d'une certaine disposition à exagérer son talent, disposition qu'expliquent les malheurs de sa vie. Bien qu'il n'ait été brûlé qu'en effigie, sa mort suivit d'assez près la scène jouée en Grève à cette occasion, pour ne rien lui ôter de son intérêt tragique. Ce

bûcher qui, dans le temps, parut étouffer sa renommée, l'éclaire aujourd'hui de sa lueur et la consacre, et se transforme en l'autel de son apothéose. A l'entour, au lieu de cette foule qui poursuivoit de ses clameurs l'image d'un supplice dont elle eût mieux encore goûté la réalité, nous convoquons les muses en deuil qui y font entendre leurs chants expiatoires. Nous y traînons le père Garasse ; quelques-uns iroient peut-être jusqu'à vouloir le brûler à son tour. Gardons-nous, toutefois, de tomber dans la déclamation au sujet de ce père Garasse, bonhomme au fond, et qui n'est pas si noir qu'il en a l'air.

Né à Clérac, ainsi que lui-même le dit :

Clérac, pour une fois que vous m'avez fait naître,
Hélas! combien de fois me faites-vous mourir!

Théophile fut élevé et passa son enfance au village de Boussères, non dans un cabaret, selon le bruit qu'en sema la malveillance, mais dans un petit château situé dans une position charmante, au confluent du Lot et de la Garonne, au bas d'un coteau où *Bacchus siégeoit en son trône.* Nous avons beau écarter l'idée de cabaret, nous ne pouvons échapper à l'influence de Bacchus, et il nous faut bien accepter Théophile comme né dans son empire et l'un de ses sujets.

C'est vers 1610 que notre poète vint à Paris. La faveur de quelques grands seigneurs l'introduisit à la cour, où le firent goûter la vivacité de son esprit et l'enjouement de sa conversation. Plus tard, dans sa prison, se rappelant ses jours de prospérité, il parlera des agréables folies qu'on aimoit en son entretien. Heureux s'il eût su, en prose et en vers, maintenir dans de justes bornes les gaillardises de son imagination! Deux écoles de poésie avoient cours en ce temps-là : la première, celle de Malherbe, élevée, sérieuse, châtiée dans l'expression et dans le choix des sujets; l'autre, un peu dévergondée, moins correcte dans le langage, mais admettant surtout les solécismes en conduite. C'est à cette dernière école que Régnier, qui en

étoit un peu, s'en prenoit du discrédit où il disoit qu'étoit tombée la poésie :

Ce malheur est venu de quelques jeunes veaux,
Qui mettent à l'encan l'honneur dans les bordeaux,
Et ravalant Phœbus, les Muses et la Grace,
Font un bouchon à vin du laurier du Parnasse.

Théophile n'étoit pas encore connu, lorsque Régnier fit ces vers, sans quoi on croiroit qu'ils le désignent ; il n'y a pas jusqu'à cette expression de *jeunes veaux* qui ne semble, d'avance, une allusion à son nom de famille, de Viaud, allusion que Garasse a répétée jusqu'à satiété. Il débuta par sa tragédie de *Pyrame et Thisbé* qui fut bien reçue à la cour et dont le roi lui fit compliment. Bientôt sa vie dissipée, l'application de son talent à des sujets moins élevés que la tragédie, le mirent en mauvais renom, et il eut à subir, vers 1619, un premier exil qui ne fut pas de longue durée. Cette leçon ne le corrigea pas, et l'on sait comment sa disgrâce se renouvela et s'aggrava en 1622 à l'occasion du *Parnasse satyrique* qu'on lui attribua en partie, malgré ses dénégations et les poursuites que lui-même exerça contre les éditeurs. Bientôt la clameur fut telle, qu'il crut prudent de se dérober par la fuite, à la justice du parlement ; un arrêt survint qui le condamnoit à être conduit dans un tombereau jusqu'à la principale porte de Notre-Dame, pour y faire amende honorable, puis à être brûlé vif sur la place de l'Hôtel-de-Ville, son corps réduit en cendres et les cendres jetées au vent. L'arrêt lui donnoit trois compagnons : Berthelot, Colletet et Frenide ; Berthelot devoit être pendu et étranglé à une potence. Quant à Colletet, jugé moins coupable, il n'étoit condamné qu'à neuf années de bannissement hors du royaume, sous peine, s'il ne gardoit son ban, d'être aussi pendu et étranglé. Qu'est-ce que ce Colletet ? Seroit-ce, par hasard, Guillaume que cette aventure de jeunesse n'empêcha pas de devenir membre de l'Académie Françoise, et l'un des cinq collabora-

teurs de Son Éminence Mgr le cardinal de Richelieu, et qui corrigé de faire des vers gaillards, n'en fit plus que de ridicules qu'admira et récompensa son puissant protecteur? Pour ce qui est de Frenide, nous ferons comme le parlement qui, après avoir décrété à son sujet des informations, cessa probablement de s'occuper de lui. L'absence des coupables ayant été prévue, il était dit que dans le cas où on ne pourrait les appréhender au corps, ils seroient suppliciés, Théophile *par figure et représentation*, Berthelot par un *tableau attaché à la potence*. Ce cruel et ridicule spectacle fut donné au public le 29 août 1623.

Il est difficile de ne pas trouver bien sévère cet arrêt du parlement, où le bûcher et la potence reviennent trop souvent à propos de chansons. Peut-être aussi, sans prétendre excuser Théophile, seroit-ce ici le lieu de montrer comment ses fautes se rattachoient à tout un côté de l'esprit du temps. Le XVIIe siècle, après les révolutions religieuses du XVIe, s'ouvroit comme une époque de raffermissement pour les deux autorités monarchique et catholique. Paris, le théâtre des fureurs de la ligue, s'étoit rendu à Henri IV, mais la ligue avoit en réalité vaincu son vainqueur. Le roi des huguenots avoit été forcé d'abjurer; d'ailleurs, par l'avénement de son fils qui étoit aussi celui de Marie de Médicis, toute tache, tout soupçon d'hérésie disparoissoit de la maison de Bourbon. La puissance des protestants diminuée n'attendoit, pour subir le dernier coup, que le bras vigoureux de Richelieu. La société, heureuse de cette consolidation des pouvoirs qui la protégeoient, suivoit cette double pente à travers quelques secousses inévitables, quelques remuements, vaine image des troubles passés. Mais dans tout état social, il y a toujours plusieurs courants d'idées; la question religieuse tranchée dans les faits et par la force des armes, ne l'étoit pas dans les consciences; la lutte y subsistoit sérieuse, ardente. Le catholicisme, il est vrai, se sentoit comme chez lui en France, et tenoit le haut du pavé, mais un autre ennemi surgissoit. Les discordes de l'âge précédent, les discussions théologiques entre les deux religions avoient porté leurs fruits,

et produit ce que produisent toujours de pareils débats. Les sceptiques, les incrédules, sans prendre part à la querelle, en disoient leur mot tout bas, et en rioient sous cape. Ce scepticisme ne ressembloit plus à celui de Montaigne qui, mettant la religion à part, ne s'exerçoit que dans les hautes spéculations de l'esprit, dans les questions inoffensives et vagues de la philosophie. Dans ces régions élevées, le doute (celui dont nous parlons) se serait morfondu lui qui, surtout à sa naissance, est aggressif; ce n'est que plus tard, et sur les ruines accumulées par lui, qu'il devient triste et méditatif. Sous Louis XIII, son œuvre commence, ne l'oublions pas. Donc, en ce temps-là, il y avoit toute une bande de beaux-esprits inquiets ou railleurs, avides de dogmatiser, à qui la haine de la religion tenoit déjà lieu de croyance. La Bible, tirée en tous sens par l'argumentation des théologiens, n'étoit plus pour les libertins qu'un sujet de moqueries, moqueries que Voltaire reprit un siècle plus tard, presque dans les mêmes termes et sur les mêmes sujets. Puisque nous venons de nommer Voltaire, disons qu'en France à l'époque où nous sommes, on peut déjà se figurer un petit XVIII[e] siècle, comme si l'on voyoit se former et se chercher ces ruisseaux qui réunis à 150 ans de là, formeront ce fleuve grossi et débordé qui submergera tout l'état social. Garasse, qui vit et connut le mal, l'augmenta en voulant le combattre; ses raisonnements n'étoient propres qu'à prêter des armes aux ennemis de la religion. Mais ce mal, Garasse n'est point le seul à le signaler. Un auteur qui ne sera point suspect, un poète huguenot d'un esprit aventurier, un faiseur de tragédies qui eut une fin tragique, Montchrestien, dans son *Traité d'Économie Politique*, publié en 1615, se plaint de la licence des mœurs et du débordement de l'impiété. Il montre celle-ci parlant haut, et l'athéisme qui, sorti de ses profondes cachettes, ne murmure plus entre ses dents et ne parle plus à l'oreille, mais *ouvre la bouche haut et clair en blasphêmes exécrables contre Dieu.* Un contemporain de Garasse, religieux aussi, mais plus grave, et dont le caractère a une autorité qu'on ne sauroit récuser,

l'ami, le correspondant de Descartes, le père Mersenne, tout retiré qu'il est dans son couvent de l'Annonciade, près la place Royale, entend les mêmes blasphêmes et les dénonce. Dans ses *Commentaires sur la Genèse,* il s'en trouble, s'en préoccupe et dresse une liste des impies du temps, liste qu'il lui fallut supprimer dans les éditions suivantes. Mais ce n'étoit pas assez de traiter en passant de cette plaie, il lui consacre un livre spécial. « Voyant, dit l'auteur de sa vie, le père Hilarion de Coste, que l'impiété s'augmentoit en ce malheureux siècle, et que Dieu étoit grandement déshonoré par quelques jeunes libertins, il lui vint une forte inspiration de réfuter, en françois, leurs détestables maximes, comme il l'avoit déjà fait en latin, dans son *Commentaire sur la Genèse.* » C'est pourquoi il mit en lumière un livre divisé en deux parties. sous ce titre : *l'Impiété des déistes, des athées et des subtils libertins de ce temps, combattue et renversée de point en point par raisons tirées de la philosophie et de la théologie.* C'est presque le titre de l'ouvrage du père Garasse : la *Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps, combattue et renversée, etc.*

Le volumineux pamphlet du père jésuite parut la veille du jour où devoit se jouer la tragédie de la place de Grève; c'étoit comme le tocsin funèbre sonné contre le pauvre poète, avec les grelots de la folie. Mais avant de parler du livre, disons un mot de l'auteur dont le nom s'est déjà bien des fois rencontré sous notre plume. Garasse est bien l'esprit le plus falot, le plus grotesque qu'il y ait au monde, et cela avec les meilleures intentions, et sans que l'on puisse des extravagances de son imagination, rien conclure contre le fond solide et réel de sa piété.

Nous avons dit qu'il ne falloit point séparer Théophile de cette jeunesse émancipée sur laquelle il se modeloit; lui aussi le bon père, il faut le voir dans le milieu qui l'entoure. Successeur et héritier de ces prédicateurs de la ligue, dont les plaisanteries n'étoient pas encore oubliées, il nous faut lui pardonner les rires qu'il excite dans son auditoire, et penser qu'à quelques pas de

lui, l'ami de Saint-François-de-Sales, l'évêque de Belley, produit le même effet, et parlant, par exemple, de certains moines dont il veut railler la dévotion superstitieuse, dit qu'ils sont moins *crucifiés* que *cruchifiés*. Mais ce n'est point assez qu'avant d'arriver à la poésie, le burlesque règne dans la chaire évangélique, cette même chaire est en proie à la licence aristophanesque : on y nomme les choses et les gens par leur nom; Théophile et ses compagnons y sont désignés, dénoncés; quelquefois eux-mêmes font partie de l'auditoire, chuchotant, troublant le sermon par leurs murmures. Au sortir de l'église, le prédicateur retrouve sous le portail cette jeunesse accusée par lui, qui lui lance à son tour ses brocards. Tout cela n'est guère édifiant, et ce n'est point ainsi que les Bourdaloue et les Bossuet interpelleront, dans ces mêmes chaires, les successeurs de ces libertins; Théophile, du reste, n'étoit point attaqué dans toutes les chaires, tandis que Garasse s'acharnoit à le poursuivre. Ce même Camus, évêque de Belley, dont nous venons de parler, lui faisoit, au contraire, l'insigne honneur d'emprunter à ses poésies des passages dont il appuyoit ses sermons, et le poète de s'applaudir, en pensant que ces fleurs cueillies dans ses jardins, vont, grâce à cette transplantation, répandre leur odeur dans l'univers. Hélas! l'univers s'est bien vite rétréci et fermé pour les sermons de Camus et pour les poésies de Théophile. Il n'en est pas moins singulier de voir les textes d'un des auteurs du Parnasse satirique cités, peut-être, à côté de ceux de Saint-Paul. Etoit-ce une espiéglerie que jouoit Camus à son rival le père jésuite? Tout cela, il faut l'avouer, ne tournoit qu'au profit du diable, et qu'à agrandir la seigneurie de ce dernier, que Garasse compare au pauvre état, en ce monde, de Jésus-Christ, qu'il appelle un cadet de Gascogne. Le cadet de Gascogne est devenu, de nos jours, dans un sermon célèbre, le premier gentilhomme du monde, et ce rapprochement, s'il n'incrimine point le père Lacordaire, excuse au moins le père Garasse.

Cette plaisanterie nous ramène au livre de la *Doctrine curieuse* que nous avions un peu perdu de vue. Il faut avoir, je ne dis

pas lu, la tâche seroit difficile, mais au moins feuilleté cet ouvrage pour se faire une idée de la verve de Garasse quand il s'agit d'attaquer ses adversaires. Son imagination, après avoir épuisé tout le vocabulaire des injures, en crée de nouvelles contre les prétendus athées qu'il appelle *pécorissimes, pécorifiés, ventres ventrissimes* (ventres ventrissimi). Le Dante a effrayé ses contemporains, en affirmant qu'il avoit vu aux enfers certains personnages qui ne paroissoient vivants que parce que le Diable, ayant pris la place de leurs âmes, continuoit à leurs corps le mouvement et l'apparence de la vie. Eh bien, Garasse a créé un mot qui exprime bouffonnement cette pensée dantesque : *transsubstandiablés.* Et le bon Père, emporté par sa fougue, n'a pas assez de jugement pour sentir qu'il y a dans cette expression une allusion irrévérentieuse à l'un des plus saints mystères de la religion. Les noms que Garasse ramène le plus souvent sous sa plume sont ceux de Luther, *ce gros sanglier écumant,* de Calvin, de Bèze qu'il se permet de railler sur les cornes que lui a mises au front sa Candide, d'Érasme *ce thiercelet d'athéisme,* de Charron, de Vanini ; mais c'est contre Théophile qu'il revient surtout à la charge, attaquant à travers les jeux de mots et les quolibets, le dérèglement de sa vie et les impiétés de son Parnasse satirique, où sont indignement parodiés, selon lui, *le Magnificat, le Libera me, le Sursum corda.* Le livre du Père jésuite a cela de précieux qu'en faisant la part des exagérations, il nous donne une peinture assez vraie de la vie du poète et de ses contemporains. Nous les voyons livrés à leurs passions, hantant les cabarets de *la Pomme de Pin* et *du Cormier.* Nous savons le nom que porte leur confrérie, la Confrérie *des bouteilles,* et qu'elle se réunit quelquefois dans une petite chapelle située en l'île du Pont de bois (l'île Saint-Louis). Une fois entre autres, le jour des Innocents, de l'année 1622, des refrains impudiques y furent chantés parmi des scènes d'ivrognerie, sans doute à l'imitation des anciens divertissements qu'on célébroit ce jour-là ; mais les folies de nos jeunes épicuriens n'avoient rien d'innocent. Nous adresserions volontiers à

Garasse la question qu'on lui fit en son temps : Comment étoit-il si bien instruit de tous ces scandales? Je n'en sais que trop, nous répondroit-il avec un accent de conviction; plût à Dieu que je n'en susse que la centième partie, et ne fusse pas si savant!

Comme s'il n'avoit pas suffi de ces graves accusations, Garasse amasse contre Théophile tout un menu fatras de peccadilles et de chicanes misérables. Les poëtes dont l'âme mobile est quelque peu à la merci de la pluie et du beau temps, ne sont pas obligés d'avoir la force d'un Pascal qui disoit : J'ai mon soleil ou mon brouillard en moi. Le soleil et le brouillard du dehors influent sur leurs dispositions, et font une partie de leur bonne ou de leur mauvaise humeur. « Quand il pleut, je suis assoupi et presque chagrin; lorsqu'il fait beau, je trouve toutes sortes d'objets plus agréables. » Ainsi parle Théophile, et Garasse, à cet aveu d'un effet naturel de tempérament, de crier à l'impiété, au matérialisme. Un autre jour, le poëte se rendit plus coupable encore; ce n'étoit plus sur le chapitre de la pluie, mais sur un chapitre qui se rattache au premier, celui des manteaux que la pluie rend nécessaires, et dont, malgré cette nécessité, les poëtes ont souvent faute si l'on en croit Regnier :

Là, grâce à Dieu, Phœbus et son troupeau,
Nous n'eûmes sur le dos jamais un bon manteau.

Par suite du bon accueil que la cour faisoit à Théophile, ces vers de Regnier recevoient un démenti. Ma muse, dit le poëte, n'a souci de rien :

On me souffre au coucher du roy,
Et Phœbus tous les jours chez moy
A des manteaux doublés de panne.

Ces manteaux doublés de panne étoient les vêtements d'hiver des bourgeois de Paris : jugez s'il n'y avoit pas de quoi faire

tourner la tête à un poëte des bords de la Garonne. Donc, sous ce manteau, dont la douce chaleur se communique à ses épaules et s'étend autour de son cœur, Théophile-Phœbus se sent pris d'un accès de verve et de bonne humeur (c'étoit le cas d'être joyeux malgré le brouillard et la pluie), il marche à grands pas dans sa chambre que l'on va tapisser, devant sa table chargée d'hypocras fait avec de l'ambre, et, regardant le ciel par sa fenêtre, il nargue cette destinée qui ne lui avoit pas dit son dernier mot :

Mon ame incague les destins.

Les destins ne se mettoient guère en peine d'être incagués par Théophile; mais Garasse, qui en ce moment, sans doute, passoit sous la fenêtre où s'excrimoit le poëte, entendit le blasphème et en prit note. Dans son livre accusateur, il n'ose rapporter et marque par des points le mot qui l'a scandalisé. Autre sujet de querelle auquel on ne se fût pas attendu : le pauvre banni s'étant avisé, dans une ode au roi où il demandoit son retour, de se comparer à Job et de trouver que cet homme de bien avoit accusé le ciel d'injustice pour un moindre mal que le sien, Garasse taxa d'irrévérence cette réflexion qui à coup sûr manquoit de justesse, puisque Job, au lieu d'accuser le ciel d'injustice, se résigna, au contraire, et bénit la main qui le frappoit. Étoit-ce un si grand crime que de manquer en ce point à l'exactitude? et la réputation de Job n'est-elle pas assez bien établie pour n'avoir rien à souffrir de cette étourderie? Quant à ce qui est du crime d'irrévérence à l'égard du saint personnage amené mal à propos en scène, essayons de venger un peu Théophile et de prendre en son nom une revanche contre le bon Père. L'occasion s'offre ici d'elle-même et nous ne voulons pas la manquer. Nous voulons bien traiter Garasse avec indulgence, mais nous n'avons point promis de ne jamais égayer nos lecteurs à ses dépens. Disons donc qu'en une certaine préface d'un petit volume composé pour sa propre apologie, il fait très cava-

lièrement intervenir Job et sa femme que plus cavalièrement encore il déclare ne pas vouloir épouser. Cette femme du saint patriarche, c'est la Patience qui « *après avoir enseveli Job, son cher mari, a demeuré veuve l'espace de plusieurs siècles et n'a pu trouver de mari au monde que Jésus-Christ, notre maître.* » Vous voyez que Garasse, en fait d'irrévérence enjouée, l'emporte encore sur Théophile. Il seroit, en effet, bien téméraire d'oser, après deux premiers maris, dont le second surtout est si considérable, se mettre sur les rangs pour épouser leur veuve. N'osant aspirer au titre d'époux, il se borne auprès d'elle à celui de serviteur.

Puisque voici Job sur la scène, et que nous sommes en train de nous égayer, qu'une petite digression nous soit ici permise pour faire remarquer de quelle singulière façon sa destinée étoit d'être mêlée à la littérature. Quelques années plus tard, Benserade alloit le faire intervenir dans un sonnet, et lui recruter dans les ruelles un parti, les jobelins. Job présenté à l'hôtel des plus illustres précieuses, craignant qu'elles ne soient pas émues de ses maux, et derrière lui son introducteur, M. de Benserade, approuvant sa crainte, et trouvant qu'en effet, puisqu'il peut parler de ses maux, il en est de plus misérables que lui, la froide galanterie a-t-elle jamais rien imaginé de plus ridicule ? Le ton une fois donné se continua de proche en proche. A quelques années encore de distance, un courtisan exilé, avant de faire le récit de sa disgrace, cherche quels illustres malheureux il peut s'associer, et a la malencontreuse idée d'ouvrir sa liste par Job dont il fait un gentilhomme, seigneur de la terre de Hus, comme lui l'était de Bussy, Chaseu et autres lieux. Nous n'en avons point fini avec notre digression : sait-on, une fois qu'on s'est jeté dans les sentiers, quand on retrouvera le grand chemin ? Voici qu'à son tour Sancho Pança s'égaie aux dépens du saint patriarche. Un jour, causant de son histoire avec don Quichotte, il dut choquer l'esprit sérieux de son maître par cette réflexion plaisante que le Diable qui ôte au saint homme ses richesses, ses troupeaux, ses enfants, se garde bien, il s'en-

tendoit trop à faire le mal pour cela, de lui ôter sa femme. Que don Quichotte cependant ne se scandalise pas du propos de son écuyer. Cette même pensée, nous la trouvons, qui le croiroit? dans saint Augustin. Cette circonstance est elle-même plus plaisante que la plaisanterie de Sancho. C'est ici comme chez Nicolet, de plus fort en plus fort. L'un des plus beaux et des plus religieux ouvrages de saint Augustin, ses *Énarrations* sur les psaumes, ont donné lieu à notre découverte. Voici les expressions du saint docteur : Job a tout perdu, le voici sans richesses, *solus à facultatibus;* sans famille, sans enfants, *solus à familia, solus à filiis;* il ne lui est resté que sa femme, *uxore sane relicta.* Vous autres bonnes gens, comme diroit La Fontaine, croyez que le Diable en a agi ainsi par pitié, *misericordem putabis Diabolum qui ei reliquit uxorem.* Oh! que vous n'y êtes pas! Connaissant comme il fait la femme depuis Ève, et pour l'avoir pratiquée la première, *noverat per quem deceperat Adam.* Le Diable laisse à Job la sienne, non pour consoler, mais pour accroître ses maux, *non mariti consolatricem, sed suam adjutricem*, c'est-à-dire comme auxiliaire de lui Satan. Certes, voici bien la pensée de Sancho dans un Père de l'Église; mais, ô ami Pança! vous n'avez pas été la chercher si loin, et il n'y a pas à vous accuser de plagiat, mais à appliquer ici cet adage que les beaux-esprits se rencontrent, car, sous votre rude écorce, vous êtes vous aussi un bel-esprit, grâce à Cervantes qui vous a soufflé votre rôle. Vous le voyez, lecteur, le péché de Théophile est le péché de Garasse, le péché de Bussy, le péché de Benserade, le péché de Sancho Pança, le péché de saint Augustin enfin! Quel motif pour être indulgent et pardonner à tout le monde! Quant à Job ainsi travesti, ainsi mêlé à toutes les futilités de la littérature, nous le plaignons sincèrement, et croyons que c'est dans ces circonstances bien plus que dans le récit de la Bible qu'il faut aller chercher ses véritables infortunes.

Des infortunes de Job, revenons à celles de Théophile. Le malheureux fugitif, traqué par ses ennemis, après quelque sé-

jour dans sa retraite accoutumée de Chantilly, s'étoit dirigé vers la frontière de Picardie. Il erroit depuis quelque temps, de village en village, aux environs du Catelet, lorsqu'il prit le parti de se réfugier dans cette citadelle. Dans ce dessein, il quitta les bois qui ne pouvoient plus le dérober aux poursuites des archers. Il étoit à cheval, avoit derrière lui sa valise, et étoit accompagné de son petit laquais Lapauze. A l'aide des papiers et documents contemporains, notre imagination peut le suivre jusqu'au dénouement de son aventure. Nous le voyons, dans la prévision des périls qui l'assiégent, interroger des paysans pour savoir s'il n'y a pas quelque sentier détourné et couvert qui lui puisse faire éviter le grand chemin. La réponse n'est point favorable. Il y a bien des sentiers, mais sans guide il se perdroit, et les paysans lui conseillent de suivre la grande route. Ces mêmes paysans, interrogés quelque temps après par les archers, leur révèlent le secret des inquiétudes du poëte, et sur cet indice, aussi bien que sur son signalement, les archers ne doutent plus qu'ils ne soient près d'atteindre leur proie. Ils se pressent et arrivent au Catelet au moment où Théophile venoit d'y entrer. Le gouverneur, sommé de le livrer, après quelque hésitation, cède aux menaces, et donne au prévôt la permission d'entrer et de faire lui-même les recherches qu'il voudra. Théophile s'étoit réfugié dans une casemate où les archers entrèrent portant des lanternes; mais telle étoit la profonde obscurité du souterrain qu'il fallut allumer des brandons de paille, et c'est à cette clarté sinistre que le pauvre poëte fut reconnu, déclaré prisonnier au nom du roi, et amené devant M. de Caumartin qui l'attendoit à la porte de la casemate.

On connoît la suite de cette triste histoire : Amené à Paris, enfermé dans le cachot de Ravaillac, Théophile y languit six mois au bout desquels il comparut devant ses juges. Sa piété, malgré les témoignages qu'il en avoit donnés, étoit toujours suspecte, et il lui fut allégué qu'on le tenoit pour un homme qui ne croyoit autre Dieu que la nature. A cela il répondit qu'il alloit à la messe, qu'il se confessoit et communioit. On peut

lire dans son *apologie au roi* le récit de son interrogatoire dans la salle Saint-Louis, et toute la suite du procès dont l'issue fut que cette fois les juges voulant et croyant user d'indulgence commuèrent la première condamnation en un bannissement.

Bien que les œuvres de Théophile soient dans toutes les mains et que chacun s'en puisse former une opinion, nous en voulons dire notre petit mot, sans quoi lui-même qui a peut-être sur le cœur ce que nous avons insinué d'une certaine exagération qu'on met à l'admirer aujourd'hui, seroit tenté de nous ranger parmi ses ennemis. Nous avouons donc lui reconnoître un talent très-réel; seulement il nous semble qu'on s'est quelquefois mépris sur la nature de ce talent en le vantant comme lyrique ou descriptif. Théophile nous paroît réussir bien mieux dans la satire ou l'épître familière que dans les genres qui demandent de l'enthousiasme et de l'élévation. Quelquefois, pour la verve facile et l'enjouement, il a un air de parenté avec Regnier comme dans le passage souvent cité sur Malherbe et son école. Nous croyons même qu'on pourroit établir quelque comparaison entre lui et Boileau. Ces vers :

A qui ne sait farder ni le cœur ni la face
L'impertinence même a souvent bonne grâce.

nous font souvenir de celui-ci :

Chacun pris en son air est agréable en soi.

On pourroit citer chez Théophile beaucoup de traits de cette poésie moraliste et sententieuse. Ses élégies offrent aussi de très agréables details, marqués du même cachet de naturel et de simplicité. Qu'on relise celle où il invite Chloris à l'accompagner dans le midi, lorsqu'il alloit sur les pas du roi revoir les bords de la Garonne, belle occasion pour sa maîtresse de connoître la patrie de son amant.

Là tu verras un fond où le paysan moissonne
Mes petit revenus sur le bord de Garonne.

Il y parle de son humble logis assis entre le fleuve et des rochers,

> Mais afin que mon bien d'aucun fard ne se voile,
> Mes plats y sont d'étain et mes rideaux de toile.

Philémon n'eût pas mieux parlé de sa chaumière devant Baucis. Théophile n'étoit pas Philémon, et Chloris ne goûtoit probablement pas beaucoup les plats d'étain et les rideaux de toile. Le poète continue à décrire son manoir :

> Un petit pavillon dont le vieux bâtiment
> Fut maçonné de brique et de mauvais ciment
> Montre assez qu'il n'est pas orgueilleux de nos titres;
> Ses chambres n'ont planchers, toits ni portes ni vitres
> Par où les vents d'hiver s'introduisant un peu
> Ne puissent venir voir si nous avons du feu.

A cette élégie en succède une autre écrite au bord de ce fleuve qu'il a revu et adressée à cette même Chloris qui ne l'a point suivi dans son voyage. Aussi le poète dont l'amour s'est un peu refroidi lui déclare franchement qu'il lui préfère les charmes d'un beau jour, d'une prairie, d'une fontaine, le plaisir de voir les flots de la Garonne, et de se promener dans son île sous *la paisible fratcheur de ses ombrages noirs.* Couronnant cette belle déclaration par un adieu cavalier, reçois, lui dit-il,

> Ces vers où je n'ai pris aucun soin de te plaire.

J'aime mieux Théophile avouant ainsi son indifférence à Chloris, qu'exprimant sa prétendue passion avec emphase et ridicule, et menaçant d'avalanches les habitants des vallées des Pyrénées par une raison que les naturalistes et les géologues n'eussent jamais soupçonnée, celle des feux de son amour plus puissants que ceux du soleil pour faire fondre les neiges amas-

sées dans les montagnes. La même cause, lors de son passage en Angleterre, menaça la mer d'un grand danger, son cœur ayant assez de feux pour en sécher et en absorber les flots. Avec de pareils effets de l'amour, il ne faudroit pas recourir à un miracle pour expliquer le passage de la mer Rouge par les Hébreux; il eût suffi dans leur armée d'un seul poète amoureux.

S'il est facile de rencontrer le recueil des poésies de Théophile, celui de ses lettres publié après sa mort par son ami Mairet, est beaucoup plus rare. Ce volume mentionné avec dédain par l'abbé Goujet n'en offre pas moins quelque intérêt; il n'y faut pas chercher des détails bien intimes sur les sentiments et le caractère du poète. Ces lettres, dont une partie est écrite en latin nous révèlent plutôt sa vie extérieure que ses pensées, et nous le montrent tantôt errant d'asile en asile, attendant pour sortir l'heure des hiboux et des chauve-souris, tantôt jouissant de sa solitude de Chantilly qu'il prie ses amis de venir égayer. « Venez dans mon ermitage de Chantilly, où j'use plus de fruits de vigne que de racines d'herbes, et si vous n'êtes de mauvaise humeur, vous y pourrez passer quelques jours sans ennui; que si ce n'est avec autant de silence que dans les fameux déserts de la Thébaïde, ce sera peut-être avec autant de repos et d'innocence (« Prends garde, pauvre Théophile, Garasse ne goûte point ce rapprochement que devroit faire excuser ce qui suit :). J'ai fait un cuisinier tout neuf pour vous traiter, et compose tous les jours moi-même des ragoûts; c'est-à-dire que vous y mangerez plus de sonnets que de bisques. » Des sonnets! c'est un peu une nourriture de Thébaïde et d'anachorète. Maynard lui-même, un poète de sonnets, n'eût point agréé cette invitation, lui qui s'écrie quelque part : Vive la France pour les ragoûts et pour les bisques! Mais ce n'est point la cuisine de Théophile que nous voudrions connoître, il nous seroit plus précieux de savoir de quels sentiments il nourrissoit son âme, et quel étoit, sous le rapport religieux par exemple, ce poète qu'avoit fait condamner au feu

sa renommée d'impie et d'esprit fort. Né huguenot, converti au catholicisme, il avoit prétendu convaincre ses ennemis de la sincérité de sa conversion. Il se confessoit aux pères jésuites et fréquentoit les églises. Dans sa prison, il avoit demandé un chapelet. L'auteur du *Parnasse satyrique* récitant le rosaire! Cela paroît assez singulier. Il seroit peut-être difficile de discerner ici le mélange de la sincérité et de l'hypocrisie. Nous croyons qu'en analysant l'incrédulité de Théophile, on ne trouveroit pas qu'elle eût des racines bien profondes. L'esprit est le siége ordinaire et le lieu de naissance du doute : ce n'est que par contagion et voisinage que le cœur en est affecté. Beaucoup de personnes pieuses tiennent à intervertir cet ordre et font naître l'incrédulité dans le cœur d'abord. Ces personnes, dont la foi n'a jamais chancelé, ont besoin de s'expliquer ainsi ce qui autrement leur paroît inexplicable. Il n'en est pas moins vrai qu'en fait de dogmes religieux, c'est l'esprit qui fait les objections. Les choses ont dû se passer ainsi chez Théophile. Seulement il avoit plus de force dans l'imagination que de profondeur et de solidité dans le jugement. Et voici, en pareil cas, ce qui arrive : les raisons nées de l'esprit ont à traverser l'imagination, et dans ce vaste pays plein de chimères, les pauvres raisons sont sujettes à se troubler et à s'effrayer des fantômes qui se dressent sur leur chemin. En cet état, qu'y a-t-il d'étonnant qu'on aille trouver les pères Séguirand et Athanase, qu'on leur demande à se confesser, qu'on assiste au sermon? Ces pensées salutaires doivent venir plus facilement encore en prison, si l'on songe au motif de persuasion qui se tire du besoin d'assurer sa vie et de recouvrer sa liberté. Théophile, s'il y a à l'accuser d'hypocrisie, est assurément plus excusable à la Conciergerie que Voltaire ne le sera un siècle plus tard à Ferney. Sans réfuter ce soupçon d'hypocrisie, les lettres du poète tendroient plutôt à l'affoiblir et à le faire révoquer en doute. Il y parle de son assiduité à ce qu'il appelle le devoir de la bonne conscience. Il est tel billet qu'il date dévotement *de l'année de l'enfantement de la Vierge*. Ecrivant à un évêque, dont les con-

seils et les instructions l'avoient aidé à devenir homme de bien, il va jusqu'à le rassurer sur les exagérations dont on pourroit l'accuser, lui Théophile, au sujet de la piété. Il veut se borner à ne point passer pour profane, n'encourant pas le danger d'être regardé comme superstitieux. Ce qu'il écrit à son ami Lhuilier est on ne peut plus explicite : le *zèle de la piété catholique* s'allume en moi de jour en jour. Aller chaque jour aux autels pour fléchir mon cœur et mes genoux, me devient un vrai plaisir ; en un mot, je suis vraiment Théophile. Il prétend ainsi recouvrer son nom qu'on lui avoit fait perdre, disant qu'il ne lui appartenoit que par antiphrase.

A force de médire, ils m'ont débaptisé.

Mais une lettre très remarquable dans la question qui nous occupe, c'est celle qu'il écrit à son frère, resté fidèle à la religion, et qui, pour la défendre, avoit pris part aux derniers soulèvements des réformés. Après un hommage rendu à sa valeur, dont il ne blâme que l'emploi, il ose assez compter sur la vivacité de son esprit pour croire qu'il se désabusera d'une doctrine qui est moins la sienne que celle de sa nourrice et de ses maîtres, et que l'habitude lui a inculquée plus que la persuasion... « C'est assez de cruautés de part et d'autre, rentre dans ton repos, et pour ce qui te reste à vivre, dors sur tes lauriers.... Est-il besoin de mon exemple pour te faire renoncer à une religion insensée ? Considère, je t'en prie, quelle est la foi de tes chefs, que la piété dont ils font profession n'est que fard. Toi, mon frère, à qui Dieu a donné un si vif esprit, il est honteux que tu t'ensevelisses dans cette obscurité plébéienne. (Où est le temps où le calvinisme étoit la religion de l'aristocratie ?) Applique seulement la pointe de ta vue : cette nuée de l'herésie est si légère et si mince, qu'elle ne peut arrêter celui qui l'envisage résolument. » La lettre de Théophile ne roule pas toute sur ce sujet sérieux : il entre, en terminant, dans des détails de ménage et de famille, s'informant si leur laboureur

Daniel a une bonne récolte, et s'il a pu la recueillir et la défendre contre ses voisins au milieu des désordres de la guerre. Qu'a produit le blé? Qu'espère-t-on de la vendange? Notre sœur se porte-t-elle bien? grille-t-elle toujours de l'envie de se marier? Il y a de la malice dans cette question. Après la sœur vient la belle-mère. Notre belle-mère (Noverca) est-elle toujours méchante? tousse-t-elle toujours? Cette dernière interrogation trahit peut-être une espérance.

Oh! que si cet hiver un rhume salutaire....

Théophile eût bien été capable de trouver et de continuer ce vers de Boileau. Mais nous n'en avons pas fini avec les questions relatives à Boussères. Le poète demande si la servante va bientôt accoucher, et toutes ces nouvelles et bien d'autres, il veut que son frère les lui transmette en vers gascons; « et si quelqu'un de nos amis est mort, écris-le-moi dans le même style afin que le deuil ne soit pas sans consolation. Beau privilége des vers gascons, qui les recommande à tous les faiseurs d'épitaphes et d'oraisons funèbres. Théophile était-il de l'humeur de M. Shandy? Mettoit-il sur la même ligne un malheur propre à être mis en vers et en vers gascons et une bonne nouvelle qui ne se fût point accommodée de cet arrangement poétique?

Mais continuons la revue des lettres du recueil posthume; une des plus intéressantes est celle qu'il adresse au très docte Pitard, auteur d'un livre de philosophie morale, avec lequel il avoit eu l'altercation que rapporte Tallemant. Les bons rapports étoient apparemment rétablis entre eux, puisque le poète lui demande de le diriger dans l'étude qu'il se propose de faire de la philosophie. Le moment n'étoit pas mal choisi pour un pareil projet; c'étoit le temps où Descartes jetoit dans le secret les fondements de sa doctrine; et Théophile, sans bien se rendre compte de ce mouvement intellectuel, avoit vaguement entendu parler d'une secte de raisonneurs qui prétendoient renverser

tout l'édifice des stagyrites, édifice qui devoit lui importer peu. Cependant cet esprit, trop émancipé peut-être sur d'autres points, se montre ici timide, réservé.

Cette lettre, aux intentions sérieuses et raisonnables, écrite l'année de sa mort (1626), est datée du château de Selles, en Berry, où il jouissoit de l'hospitalité du comte de Béthune. Des bâtiments magnifiques, de beaux et agréables jardins, des eaux courantes, et, par-dessus tout cela, l'esprit cultivé du comte; tout se réunissoit pour rendre au poète son exil plus agréable que celui d'Ovide. Ce comte de Béthune, frère puîné du grand Sully, étoit un seigneur de marque qui avoit été employé dans de grandes ambassades, notamment à Rome, d'où il avoit rapporté une quantité d'objets qui formoient chez lui une curieuse galerie. Il y avoit quelque mérite à Théophile de s'enquérir des systèmes de philosophie dans ce beau château, où il eût pu, tout naturellement, et si ce n'avoit été le souvenir encore récent de ses malheurs, s'en tenir au système que formula plus tard l'illustre Pangloss, que tout étoit pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et qu'il n'y avoit rien de plus agréable que de se promener sous de beaux ombrages, au bord des eaux limpides du Cher, et de retrouver le soir la conversation du comte, et aussi sa table servie avec cette élégance qui produit la volupté sans gourmandise, et la satiété sans dégoût. Sans doute ses velléités philosophiques ne l'empêchoient pas d'apprécier ces choses, et en attendant que le docte Pitard lui indiquât un guide à suivre, nous soupçonnons qu'il continuoit à se laisser aller tout doucement à cette bonne mère nature dont on l'accusoit de trop favoriser les penchants.

L'épicurisme, voilà en somme ce qui reste sous les apparences catholique ou philosophique de Théophile, et s'il eût vécu plus longtemps, on peut imaginer ce qu'eût été sa vieillesse, par ce que fut celle de son disciple et ami, Des Barreaux, que l'on vit au milieu de son libertinage donner des marques extérieures de religion, allant, ainsi que ledit Boursaut, aujourd'hui aux Capucins et demain aux Minimes, et invoquant dans la

maladie le Dieu que la santé lui faisoit oublier. Même il eût pu en expiation des poésies impies de sa jeunesse, faire quelques beau sonnet sur le sang de Jésus-Christ.

Cette fin de carrière que nous imaginons, lui fut épargnée. Ces jours passés en Berry furent presque les derniers de sa vie. Revenu à Paris chez le duc de Montmorency, il y tomba bientôt malade d'une fièvre quarte que ne put supporter son tempérament, peut-être affoibli par la douleur et le long séjour de la prison. Il mourut le 26 septembre 1626, à l'âge de 36 ans, après avoir, dit le père Niceron, reçu tous les sacrements de l'église. Son corps fut mis dans le cimetière de Saint-Nicolas-des-Champs, église contiguë à l'ancienne abbaye de Saint-Martin. En vain avoit-il espéré de reposer dans sa terre natale, au bord du fleuve témoin de ses premières inspirations.

Nous avons dit que Théophile auroit pu faire le célèbre Sonnet : *Grand Dieu, tes jugements*, etc., En voici un qui a le même cachet théologique et que nous croyons être de lui. Du moins le trouvons-nous à la fin d'un exemplaire de ses œuvres (édition de Rouen, 1628), écrit d'une orthographe et d'une écriture contemporaines. La même main a écrit au-dessous du sonnet le quatrain pris du Ménagiana, sur la comparaison d'une femme au soleil. Nous ne sachions pas que ce sonnet soit dans aucun recueil de ses œuvres, ni qu'il ait été imprimé quelque part.

Loger en tant de lieux une mesme substance,
Qui ne monstre accident qui ne soit emprunté;
Faire qu'un corps n'ayt point d'espace limité,
Et sans rien altérer convertir une essence.

Comme ce sont effects de la toute puissance,
Je luy rends cettuy-cy de mon infirmité,
C'est que je le prends mieux avec la volonté,
Que je ne le comprends avec la cognoissance.

J'abbaisse ma raison pour élever ma foy,

Dieu qui sçait comme il donne et comme je reçoy,
Au mérite tardif rend la grâce soudaine.

O mystère profond issu de ses propos!
Il emprunte mon corps pour endurer ma peine,
Et me donne le sien pour causer mon repos!

Théophile composa peut-être ce sonnet, si tant est qu'il soit de lui, au sortir de quelque conférence avec le père Athanase, ou après avoir, selon son expression, satisfait au devoir de la bonne conscience.

VICOMTE DE GAILLON.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES.

VOLTAIRE ÉTOIT-IL COMPLÉTEMENT ÉTRANGER A LA PUBLICATION DES MÉLANGES PUBLIÉS SOUS SON NOM?

Il est enfin possible de jeter quelque lumière sur cette question si longtemps controversée, et que les bibliographes n'avoient pu résoudre faute d'un témoignage authentique. On n'en avoit pas d'autre à invoquer, en effet, que les assertions de Voltaire, passablement intéressées et souvent calculées, si l'on en juge par l'anecdote relative au *Dictionnaire Philosophique.*

Ce livre, condamné, proscrit, brûlé, faisoit un chemin prodigieux; — six éditions parurent dans l'espace de trente ou quarante jours — Voltaire n'y avoit pas mis son nom, et, par surcroît de précautions, afin de faire une fois pour toutes perdre la piste à la police, sachant d'ailleurs que celle-ci portoit l'ardeur des recherches jusqu'à violer le secret des lettres, il écrivoit ou faisoit écrire à tous ses familiers des suppositions destinées à détourner les soupçons.

On a des lettres de lui par lesquelles il supplie des amis de faire parvenir jusqu'à son désert des volumes de ce fameux

Dictionnaire dont on lui parle sans cesse, qu'il brûle de pouvoir lire et qu'il ne sait où se procurer.

Les volumes de *Nouveaux Mélanges*, qui paroissoient sous le voile de l'anonyme, ont donné lieu à toutes sortes de discussions auxquelles le savant M. Quérard avoit mis sagement un terme. « Ils se composoient successivement, dit-il dans son précieux ouvrage, des opuscules, soit en vers soit en prose, publiés par Voltaire dans l'intervalle d'un volume à l'autre. Dans ces volumes de *Nouveaux Mélanges*, il s'est glissé des pièces qui ont été désavouées par Voltaire. Parmi ces pièces désavouées, il en est qui sont de lui, par exemple, les *Peuples au Parlement*; il en est dont il n'est pas l'auteur, par exemple, le *Catechumène*, qui est de Bordes. »

« Voltaire étoit-il complétement étranger à la publication de ces volumes? étoit-ce à dessein qu'il y laissoit ou faisoit insérer des pièces étrangères pour donner ainsi plus de poids aux désaveux que la prudence lui conseilloit de faire de certains écrits? Chacun selon sa disposition portera son jugement. »

La bienveillante courtoisie de M. l'éditeur a mis à notre disposition l'un de ces volumes de *Nouveaux Mélanges* : il nous permettra de porter un jugement plus sain et mieux fondé que celui qui reposeroit uniquement sur notre disposition à l'égard de Voltaire.

Voici la copie exacte du titre de cette curieuse pièce bibliographique et de la note manuscrite dont il est accompagné. La lecture seule en doit suffire pour édifier le lecteur sur l'importance de ce document :

NOUVEAUX MÉLANGES
PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES, CRITIQUES,
ETC., ETC.
DIXIÈME PARTIE.
1770.

Faux et impertinents
recueillis par un polisson
que je désavoue et que je trouve
très ridicule.

Les mots en italiques sont de l'écriture ferme, hardie et toujours si nette de l'auteur du *Dictionnaire Philosophique* et sont signés : VOLTAIRE.

Ce livre, qui provient de la Bibliothèque de Ferney, va trancher la question qui forme le titre de cette notice.

Rien ne prouve que Voltaire n'ait jamais désavoué des pièces sorties de sa plume, dans le but de donner le change à ses adversaires ou à ses ennemis ; mais il est évident, d'un autre côté, qu'on a publié, sans sa participation ou du moins sans son consentement et à son insu, des œuvres dont il étoit l'auteur, mêlées à des pièces contrefaites ou absolument apocryphes.

Le volume que j'ai sous les yeux en offre la preuve palpable; il renferme la tragédie de Sophonisbe, la collection d'anciens évangiles et cinquante-trois autres morceaux, tant en prose qu'en vers, parmi lesquels on en compte vingt, outre le titre, accompagnés en marge de notes manuscrites ou de désaveux tracés de la main de Voltaire.

Lorsque l'illustre vieillard feuilleta ce recueil, la première pièce qui éveilla son ressentiment — c'est la troisième des poésies — fut une petite épître à M. B., qui lui avoit envoyé des vers de Gentil-Bernard. Il la barra avec colère : il y avoit là de quoi se fâcher, en effet ; car il eût été difficile de prêter à un plus spirituel versificateur une plus fade et plus plate production. Par surcroît de perfidie, l'éditeur y avoit glissé — sous l'apparence d'une modestie pleine de bonhomie — une petite méchanceté à l'adresse de l'auteur supposé, n'oubliant pas d'y faire intervenir, afin de donner sans doute plus de poids à son œuvre d'iniquité, le nom d'une admiratrice authentique de sa victime.

Voici la pièce *in extenso* :

De ton Bernard
J'aime l'esprit ;
J'aime l'écrit
Que de sa part
Tu viens de mettre
Avec ta lettre :

C'est la peinture
De la nature;
C'est un tableau
Fait par Watteau.
Sachez aussi
Que la Déesse (1)
Enchanteresse
De ce lieu-ci,
Voyant l'espèce
Des vers si courts
Que les Amours
Eux-mêmes ont faits,
A dit qu'auprès
De ces vers nains,
Vifs et badins,
Tous les plus longs
Faits par Voltaire
Ne pourraient guère
Etre aussi bons.

Le nº 7 est un quatrain adressé à M. de la Harpe à l'occasion du compliment que celui-ci avoit écrit pour Voltaire, à propos de son théâtre.

L'auteur annotateur l'a laissé passer sans observations, et pourtant il offre une particularité remarquable.

Ce quatrain est ainsi conçu:

Des plaisirs et des arts vous honorez l'asile;
il s'embellit de vos talents:
C'est Sophocle dont le printemps
Vient couronner de fleurs la vieillesse d'Eschyle.

Les éditions modernes des œuvres de Voltaire ont changé les deux derniers vers:

(1) Mme du Châtelet.

C'est Sophocle dans son printemps
Qui couronne de fleurs la vieillesse d'Eschyle.

La première forme me paroît plus poétique et plus noble, et je me plais à croire que c'est là la bonne, n'en déplaise à MM. les éditeurs, puisque Voltaire, par son silence, a semblé l'adopter.

Le nº 8 est une épître à Voisenon au sujet d'*Isabelle et Gertrude*.

Voltaire explique par une note qu'il a fait ces vers pour féliciter le galant abbé de ce qu'il a fort joliment tourné ce conte en opéra comique. Puis il indique par des *tirets* que les douze vers qui compose ce madrigal doivent être coupés en trois quatrains.

Le n° 9 est un petit morceau de douze vers *au roi de Danemarck, qui avoit envoyé une somme pour les* MALHEUREUX *Sirven.* Voltaire a effacé l'épithète *malheureux* et ajouté après le nom Sirven ces mots : « Accusés de parricide comme les Calas. »

La pièce suivante a pour titre :

« A M. de Chauvelin, sur cette jolie pièce qu'il appeloit ses péchés. »

Voltaire l'a corrigée ainsi :

« A M. le *marquis* de Chauvelin, sur cette jolie pièce *de vers* qu'il appeloit *les sept* péchés *mortels.* »

Il désavoue complétement le n° 12, intitulé :

« Sur le mariage du fils du doge de Venise avec la fille d'un ancien doge. »

Cette pièce désavouée se trouve dans les différentes éditions des œuvres complètes de Voltaire.

Il en est de même des vers suivants adressés à Mme du Boccage :

J'avais fait un vœu téméraire
De chanter un jour à la fois
Les grâces, l'esprit, l'art de plaire
Etc., etc.

Ces vers ont été reproduits aussi dans les éditions des œuvres.

Le n° 14 est intitulé « Réponse. »

Voltaire a effacé le mot et l'a remplacé par les suivants :

« Lettre en vers de M. de Voltaire, sur ce que le général des capucins l'avoit agrégé à cet ordre en reconnaissance de quelques services qu'il avait rendus à ces moines. »

Tout le monde connoît ces vers célèbres :

Il est vrai, je suis capucin,
C'est sur quoi mon salut se fonde.
Etc., etc.

Wagnière a écrit à ce propos que « Voltaire faisant beaucoup de bien aux capucins de Gex, leur père temporel lui apporta, en 1769, des lettres patentes signées du général de l'ordre, don Amato Lamballa (Aimé de Lamballe), qui lui conféroient le titre de révérend père capucin sous le nom de fils spirituel de Saint-François. »

Ce récit d'un homme qui vivoit dans l'intimité de Voltaire, et l'assertion de Voltaire lui-même que je viens de rapporter, démentent suffisamment l'anecdote colportée par les commentateurs : que Voltaire croyant avoir à craindre la vengeance des Capucins, eut l'ingénieuse idée de solliciter la faveur d'être admis dans leur confrérie.

C'est à l'occasion de sa capucinerie honorifique, qu'il écrivoit un jour à M. d'Argental : « Vous voyez bien que je suis le soutien de l'Église. »

Non loin de cette épître aux Capucins, nous trouvons une « Exhortation villageoise au curé de C. D. » Nous ne nous rappelons pas avoir jamais lu dans les poésies de Voltaire cette joyeuse facétie pleine de traits et de sel vraiment attique.

L'auteur annotateur a rayé le titre énoncé plus haut et l'a remplacé par cette notice explicative :

« Fragment d'une fête donnée à Court-Dimanche, près de

Fontainebleau, aux noces du marquis de Monconseil et de Mlle de Curzey; le curé étant ivre, on lui persuada qu'il alloit mourir; on lui fit cette exhortation, après quoi on lui chanta des couplets et on dansa autour de lui. C'était en 1724. »

Cette pièce de la jeunesse de l'auteur est peu connue; la voici :

Curé de Courtdimanche et prêtre d'Apollon,
Que je vois sur ce lit étendu tout du long,
Après avoir vingt ans, dans une paix profonde,
Enterré, confessé, baptisé votre monde,
Après tant d'*oremus* chantés si plaisamment,
Après cent *requiem* entonnés si gaîment,
Pour nous, je l'avoûrai, c'est une peine extrême
Qu'il nous faille aujourd'hui prier Dieu pour vous-même.
Mais tout passe et tout meurt, tel est l'arrêt du sort :
L'instant où nous naissons est un pas vers la mort!
Le petit père André n'est plus qu'un peu de cendre,
Frère Frédon n'est plus, Diogène, Alexandre,
César, le poëte Mai, la Fillon, Constantin,
Abraham, Brioché, tous ont même destin.
Ce cocher si fameux à la cour, à la ville,
Amour des beaux esprits, père du vaudeville,
Dont vous aviez été le très-digne aumônier,
Près Saint-Eustache encore, est pleuré du quartier :
Vous les suivrez bientôt; c'est donc ici, mon frère,
Qu'il faut que vous songiez à votre grande affaire.
Si vous aviez été toujours homme de bien,
Un bon prêtre, un nigaud, je ne vous dirois rien;
Mais qui peut, entre nous, garder son innocence?
Quel curé n'a besoin d'un peu de pénitence?
Combien en a-t-on vus jusqu'au pied des autels
Porter un cœur paîtri de penchants criminels;
Et dans ce tribunal où par des lois sévères,
Des fautes des mortels ils sont dépositaires;

Convoiter les beautés qui vers eux s'accusoient,
Et commettre la chose alors qu'ils l'écoutoient ?
Combien en a-t-on vus dans une sacristie
Conduire une dévote à peine repentie (1),
Et sur un banc trop dur travailler en ce lieu
A faire à son prochain des serviteurs de Dieu !
Je veux que de la chair le démon redoutable
N'ait pu vous enchanter par son pouvoir aimable ;
Que, digne imitateur des saints des premiers tems,
Vous ayez pu dompter la révolte des sens.
Vous viviez en châtré, c'est un bonheur extrême ;
Mais ce n'est pas assez, curé, Dieu veut qu'on l'aime.
Avez-vous bien connu cette ardente ferveur,
Ce goût, ce sentiment, cette yvresse du cœur,
La charité, mon fils ? Le chrétien vit pour elle.
Qui ne sait point aimer n'a qu'un cœur infidèle ;
La charité fait tout : vous possédez en vain
Les mœurs de nos prélats, l'esprit d'un capucin,
D'un cordelier nerveux la timide innocence,
La science d'un carme avec sa continence,
Des fils de Loyola toute l'humilité ;
Vous ne serez chrétien que par la charité.
Commencez donc, curé, par un effort suprême :
Pour mieux savoir aimer, haïssez-vous vous-même ;
Faites-nous humblement un exposé succinct
De cent petits péchés dont vous fûtes atteint,
Vos jeux, vos passe-temps, vos plaisirs et vos peines,
Olivette, amoris, vos amours et vos haines,
Combien de muids de vin vous vuidiez dans un an ;
Si Brunette avec vous a dormi bien souvent.

(1) On avait imprimé dans notre volume :

« Conduire une dévote avec cérémonie. »

Ce dernier hémistiche a été effacé et rectifié par Voltaire, ainsi que nous le donnons.

Après que vous aurez aux yeux de l'assemblée
Étalé les péchés dont votre âme est troublée,
Avant que de partir il faudra prudemment
Dicter vos volontés et faire un testament.
Bellébat perd en vous ses plaisirs et sa gloire;
Il lui faut un pasteur et des chansons à boire;
Il ne peut s'en passer : vous devez parmi nous
Choisir un successeur qui soit digne de vous;
Il sera votre ouvrage, et vous pourrez le faire
De votre esprit charmant unique légataire;
Tel Élie autrefois, loin des prophânes yeux,
Dans un char de lumière, emporté dans les cieux,
Avant que de partir pour ce rare voyage,
Consolait Élisé, qui lui servait de page,
Et dans un testament qu'on n'a point par écrit,
Avec un vieux pourpoint lui laissa son esprit.

Plus loin, Voltaire désavoue quelques autres pièces de vers :

1° Le nouveau prologue de la *Princesse de Navarre*, nouvellement représentée à Bordeaux :

Nous osons retracer cette fête éclatante
Que donna dans Versailles au plus aimé des rois,
Etc., etc.

qu'il affirme être l'œuvre d'un poète bordelois;

2° La réponse à un acteur de société qui avoit joué le rôle de Colas dans *Bastien et Bastienne* :

De nos hameaux vous êtes l'enchanteur,
De mes écrits vous voilez la foiblesse...

Il faut remarquer que dans la plupart des pièces attribuées à Voltaire, on a toujours soin de faire passer sous le voile d'une bonhomie modeste — bien étrangère à son caractère — quelque bonne méchanceté à son adresse.

3° La pièce à Mme d'Es. « qui joue du violon à merveille » :

Sous tes doigts l'archet d'Apollon,
Etc., etc.

(Cette pièce figure dans les éditions des œuvres complètes, adressée à Mme de Scalier.)

4° La réponse à M. de Claris sur son poëme de *la Grâce* :

Lorsque vous me parlez des grâces naturelles,
Etc., etc.

(M. Louis du Bois, en annotant cette pièce dans l'édition de 1824 (Delangle), la donne comme étant de Voltaire, puis il attribue à la louange de Mme du Châtelet ce vers :

Et de la déité qu'on adore à Bruxelles,

tandis que notre volume le donne à la louange de Mme la comtesse d'Egmont.)

5° Et enfin deux quatrains présentés à Mmes D. L. C. et G. par un enfant de dix ans (1765) :

A tout âge il est dangereux
De vous voir et de vous entendre,
Sans faire un choix entre vous deux
A toutes deux il faut se rendre.

A Mme D. L. C.

Par vous l'amour sait tout dompter,
Songez que je suis de son âge ;
Et si vous avez son visage,
Dans mon cœur il peut habiter.

M. Louis du Bois, en donnant cette pièce dans l'édition des œuvres, de 1824, y ajoute ce quatrain :

A Mme G.

Avec tant de beauté, de grâce naturelle,
Qu'a-t-elle affaire de talents ?

Mais avec des sons si touchants,
Qu'a-t-elle affaire d'être belle ?

Il y joint la variante suivante :

Avec tant de beauté, de grâce naturelle,
Qu'a-t-elle besoin de bonté ?
Avec tant de douceur et de naïveté,
Qu'a-t-elle affaire d'être belle ?

Voltaire ayant écrit en marge de notre volume que les deux quatrains ne sont pas de lui, il me paroît superflu d'insister sur ce que ce dernier et la variante publiée par M. du Bois sont également apocryphes.

Une lettre à M. Marin, du 5 juillet 1769, dont la lettre insérée dans le 9e vol. de la correspondance de l'édition Delangle (1824) est l'exacte reproduction, fait aussi l'objet d'un désaveu de Voltaire, qui affirme ne pas l'avoir écrite tout-à-fait dans les mêmes termes.

Je finis la série de ces désaveux intéressants par une dernière citation :

Il s'agit des couplets « en l'honneur de Mlle Clairon, chantés à Ferney en 1765 pour le jour de Sainte-Claire, par deux jeunes enfants » :

Dans la grand'ville de Paris,
On se lamente, on fait des cris ;
Etc., etc.

M. Clogenson, en la reproduisant dans son édition de 1824, y ajoute deux notes : dans la première, il fait des deux enfants un jeune homme, et dans la seconde il affirme que ce jeune homme n'est autre que Voltaire, alors dans sa soixante-douzième année. Voltaire dément cette double assertion et par le titre que nous venons de rapporter et par sa note manuscrite qui est ainsi conçue :

« Ces vers sont d'un jeune homme qui étoit alors à Ferney. »

Et en effet, tout ce qu'il y avoit de lettrés parmi les grands, les *virtuoses* de l'un et de l'autre sexe, les partisans de l'Encyclopédie et des philosophes, affluoient à Ferney. Ils y trouvoient la plus large hospitalité, sans avoir toujours pour cela le bonheur de voir le grand homme.

Tronchin, son médecin, complice de ses desseins laborieux, fabriquoit une ordonnance et la porte restoit close. On rapporte à ce propos qu'un jeune officier nommé Guibert, l'heureux auteur d'un gros livre qui inspira à Voltaire sa belle satire de la *Tactique*, émerveillé de l'accueil qu'il recevoit des commensaux habituels de la maison, mais fort désappointé de partir sans voir la divinité du temple, lui fit remettre ce quatrain que le hasard me fait retrouver dans des *Nouvelles à la main* du temps :

J'espérais voir le Dieu qui soutient et châtie (1),
L'entendre, lui parler et m'instruire en tout point,
Mais semblable à Jésus dans son eucharistie,
On le mange, on le boit et l'on ne le voit point.

Il va sans dire que le Dieu,— assez homme pour être touché du madrigal, — ouvrit sa porte à l'audacieux poëte. Il ne demeura pas d'ailleurs en reste avec lui et termina la *Tactique* par ces vers :

... Le peintre heureux des Bourbons, des Bayards,
En dictant leurs leçons, était digne peut-être
De commander déjà dans l'art dont il est maître.

(1) Le poëte fait allusion à la défense des Calas, Sirven, de la Barre Morangies, etc.

— Voici une variante de ces vers que je trouve dans un recueil manuscrit de 1776 :

« Épigramme de M. de Guibert sur M. de Voltaire qu'il n'avoit pu parvenir à voir quoiqu'il eût mangé chez lui aux Délices. »

Le bonhomme de ce manoir
Est singulier dans sa manie,
Il est comme l'Eucharistie,
Car on le mange sans le voir.

Cette chanson a été publiée pour la première fois à la suite d'une lettre *sur Calas, contre Fréron*, par le Marquis d'Argens, Paris, 1765, in-12.

On le voit, les vers coquets, la prose spirituelle fleurissoient volontiers sur les pelouses de Ferney, — ce paradis de l'esprit où l'on respiroit une atmosphère toute imprégnée de la quintessence du bien-dire. Il ne faut donc pas s'étonner si, parmi tant de pièces écloses à la chaleur de ce grand soleil de la littérature et colportées de Ferney à Paris, il s'en trouvoit parfois que la complaisance publique ou la vanité faisoit attribuer à Voltaire.

Une lettre de Voltaire, sous le nom de M. de Mauléon, va nous fournir l'occasion d'éditer ici une petite curiosité. Cette lettre, adressée à M. l'évêque d'Anneci, en juin 1769, contient ces mots :

« Il n'appartient qu'à MM. d'Anneci d'envoyer en enfer MM. de Berne, de Bâle, de Zurich, de Genève, le roi de Prusse, le roi d'Angleterre, celui de Dannemarck, les Provinces-Unies, etc.

« Il n'appartient, dis-je, qu'à vos semblables, et surtout à l'abbé Riballier, de juger tous ces peuples, attendu qu'il a déjà *quatre nations* sous ses ordres. »

Cet abbé Riballier étoit syndic de la faculté de théologie, grand maître du collége des Quatre-Nations, — ainsi que l'indique le jeu de mots qui précède, — et censeur royal. Il fut souvent en butte aux sarcasmes de Voltaire, qui ne laissoit passer, ainsi qu'on vient de le voir, aucune occasion de le tourner en ridicule.

Un manuscrit qui est entre mes mains renferme une pièce intéressante sortie de la plume de Riballier. On sera peut-être bien aise de connoître ce monument de la vengeance du pauvre abbé. Je crois ce morceau complètement inédit.

Voltaire étoit le héros du salon de M. Necker. Quand il mourut, tous les amis de la maison prirent le deuil; puis, la douleur s'étant adoucie par l'usage, l'enthousiasme éclata plus retentissant encore qu'aux beaux jours du triomphe du grand homme, et, d'un commun accord, les familiers de Necker résolurent de s'unir pour faire ériger une statue à Voltaire.

A cette occasion, l'abbé Riballier écrivit l'épitaphe suivante ; elle courut alors les Nouvelles à la main où je l'ai trouvée :

En tibi dignum lapide Voltarium
Qui
In poesi magnus
In historia parvus
In philosophia minimus.
In religione nullus ;
Cujus
Ingenium acre
Judicium præceps,
Improbitas summa :
Cui
Arrisere mulierculæ
Plausere scioli,
Fovere prophani ;
Quem
Irrisorem hominum deumque
Senatus, populus athæo-physicus,
Ære collecto
Statua donavit.

Cette épitaphe passa sous les yeux d'un autre prêtre, d'un autre ennemi de Voltaire, qui renchérit encore sur son digne confrère, et se loua hautement de l'avoir surpassé.

Je lis dans des notes manuscrites du chanoine Jean-François Langlois l'aîné, grand chantre de la cathédrale de Verdun, et à la suite de l'épitaphe précédente :

« En voici une que je fis l'année de la mort de Voltaire ; on la comparera avec celle de M. Riballier :

Hic jacet
Franciscus Arrouet de Voltaire,
Natione Gallus,

Religione nullus,
In epico carmine
Par Virgilio, Homero non absimilis,
Adulatores ipsius mussitantes si credas ;
Neutri assimilandus,
Si veritatem consulas
Paphon alter
Innumeros erudierat spittacos
Qui ad nauseam usque ingeminarent
Voltairius
Pindi Deus.
Unde tragicorum princeps
Longe post se relinquit
Euripidem, Sophoclem, Æschylem,
Cornelium, Racinium,
Ut resonat echo sciolorum :
Passibus tamen non æquis
Sæpe tremulis
Vexillos omnes sequitur.
Omnes delibavit scientias,
Sed primoribus tantum labris.
Unde
Turpiter mendaces confecit historias,
Quæ risum posteris cierent :
Mille et mille diatribas
Quæ sunt immundæ farragines
Mendarum næniarum,
Fabularium anilium,
Mendaciorum, putidorum
Conviciorum horrendorum.
In theologicis cœcus
In metaphysicis inscius
In utrisque scribendi pruritum
Habens,
Aut ipse aberravit,

Aut alios maligne decepit.
Aristophanes
Sui sæculi
Aut potius Aretinus alter
In Deum blasphemus a pueris fuit
Sacra in ludibrium
Impie vertit,
Aras subvertere sacrilege nisus est,
Ministros sacrorum virulentâ fæce
Et immundo cœno contumeliose obduxit.
In censores suos
Vel justos, vel probos
Sannas, opprobria, sarcasmos,
Insulsos sales
Petulanter conjecit :
Hæc erant ipsi arma,
Hæc criticis responsa.
Vatum tamen sui ævi
Facile princeps
Amenitate, facundiâ, lepore,
Ni musas in lenas
Ni charites in pellices
Sæpius heu ! Convertisset.
Histrionum idolum.
Deistarum columen,
Athæorum præsidium,
Charitatis in omnes beneficæ
Hipocrita præco
Insidiorus re ipsa destructor.
Typographorum flagellum,
Piorum impius osor,
Illustrium virorum
De re literariâ
De humano genere,
De religione

Bene meritorum
Conviciator audax et invidus.
Omnigenæ gloriæ
Ambitiosus auceps,
Præterquam christianæ :
Nam fidem in baptismo promissam
Vix adolescens ejuravit,
Vir factus expugnavit,
Senex expugnavit adhuc,
Centies sui tædiose plagiarius.
Ut vixerat obiit
Lauris theatralibus onustus;
Seni deliranti
Et indurato
Aplaudentibus incredulis
Sophistis, balatronibus, dissolutis.
Immane tamen hoc impietatis
Monstrum,
Recepit terra sancta,
Invita et reluctans,
Et illud evomeret
Sciret si vomere
Abi viatòr, et contremisce.

Le lecteur me pardonnera la longueur de cette dernière citation. Je n'ai tenu à publier le pieux et pauvre latin de l'abbé Langlois que pour ajouter un document de plus à ceux que les amateurs s'efforcent de recueillir avec une si louable sollicitude. Mon excuse est dans mon désir d'être utile aux bibliographes zélés et aux biographes consciencieux.

Albert de la Fizelière.

ANALECTA-BIBLION.

(LIVRES ANCIENS).

Avitus et Victor. — Christiana et docta divi Alchimi Aviti, Viennensis archiepiscopi, et Claudii Marii Victoris oratoris Massiliensis, poemata, aliaque non pœnitenda. Per Joannem Gaigneum parisinum theologum è vetutiss. librariis in lucem asserta, suoque nitori restituta. — *Vœneunt Lugduni à Vincentio Portonario (Lugduni, Melch. et Gasp. Trechsel)*, 1536; 1 vol. in-8.

Ce Recueil, dédié par Jean Gagnée au roi François I[er], contient les *poésies chrétiennes* d'Alch. Avitus; une *homélie* du même auteur sur l'institution de la fête des Rogations; deux *lettres* du pape Pie I et une *lettre* du pape Cornélius; les *poésies chrétiennes* de Cl.-M. Victor; un petit *poëme latin* sur la présence du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et un *hendecasyllabon* sur les miracles de saint Leufredus, composés par J. Gagnée.

Alchimus Avitus, connu aussi sous le nom d'Alcimus-Ecdicius Avitus, archevêque de Vienne (Dauphiné) en 490, mourut l'an 525. Son père, Isycius, avait été archevêque de Vienne avant lui; son frère, Apollinaire, devint évêque de Valence. Le sixième livre de son poëme, intitulé *De Consolatoriâ Virginitatis laude*, est adressé à sa sœur, Fuscina, qui avoit embrassé la vie religieuse. Sa mère se nommoit Audentia. L'époque pendant laquelle il vivoit fut violemment agitée par les incursions des Vandales et des Goths, ainsi que par les nombreuses héré-

sies qui avoient envahi le monde chrétien. Il composa des dialogues contre les Ariens, plusieurs livres contre les Eutichiens, les Nestoriens, etc., des homélies et des poëmes latins. De tous les ouvrages d'Avitus, il ne reste que des lettres, quelques traités et quelques homélies (*in Bibliothecâ SS. Patrum et apud Sirmundum*), et les poésies recueillies par J. Gagnée. Il paroît qu'il étoit doué d'un merveilleux talent pour écrire et pour parler en public. Ses vers latins sont fort estimés. Les sujets qu'il traite dans ses poëmes sont la création du monde et de nos premiers parens, leur chute, leur expulsion du paradis, le déluge et le passage de la mer Rouge.

Nous apprenons par l'homélie d'Avitus, en prose latine, que les processions pour les Rogations eurent lieu pour la première fois, à Vienne, durant son pontificat, et qu'ensuite d'autres églises de la Gaule adoptèrent cet usage.

Les deux lettres du pape Pie I, martyrisé en 150, adressées à Juste, évêque, et celle du pape Cornelius (S. Corneille), martyrisé en 252, adressée à Lupicinus, archevêque de Vienne, sont fort intéressantes. Avec quelle ardeur les premiers chrétiens défendoient la foi, et avec quelle joie ils couroient au martyre! La lettre de S. Corneille est tellement courte qu'on nous permettra de la transcrire :

CORNELIUS FRATRI LUPICINO VIENNENSI ARCHIEPISCOPO SALUTEM.

Scias, frater charissime, aream dominicam vento persecutionis acerrimæ commoveri, et edictis Imperatorum (1) Christianos ubique tormentis variis affici. Nam in urbe Romanâ imperator ad hoc constitutus est, unde neque publice nêque in criptis notioribus missas agere Christianis licet. Exhortetur itaque charitas vestra omnes credentes in Christum ne timeant eos qui occidunt corpus, sed potiùs eum qui habet corpus et animam potestatem perdendi. Jàm plures fratrum martyrio coronati

(1) Gallus et Volusien, qui continuèrent la septième persécution commencée par Decius en 250.

sunt. Ora ut perficiamus cursum nostrum nobis à domino revelatum. Vale, frater in domino, et saluta omnes qui nos amant in Christo.

Claudius-Marius Victor, rhéteur et poëte, de Marseille, à qui l'on donne aussi quelquefois le nom de Victorinus et les prénoms de Fabius-Marius, vivoit dans les premières années du ve siècle. Il a laissé trois livres de vers hexamètres sur l'histoire de la Genèse, depuis la création du monde jusqu'à la destruction de Sodôme. A la suite, on lit une épître en vers contre les mœurs corrompues de son siècle; elle est adressée à l'abbé Salmon, et renferme quelques détails sur les ravages qu'avoient naguères exercés dans les Gaules les Vandales, les Sarmates et les Alains. Gennadius et Trithème disent que Victor avoit continué son Histoire de la Genèse jusqu'à la mort d'Abraham; mais on n'a pu recouvrer que les fragmens insérés dans ce volume. Victor mourut sous Valentinien III, vers l'an 450.

Les vers latins de J. Gagnée n'occupent que cinq pages; ils furent ajoutés au volume pour remplir les derniers feuillets. Jean Gagnée, docteur en théologie, de Paris, est l'auteur de plusieurs ouvrages, et entre autres de *Notes sur le Nouveau Testament*.

Maintenant que nous avons fait connoître les divers écrivains dont les œuvres sont contenues dans ce recueil, nous parlerons de l'*Epitre dédicatoire*, qui est, à nos yeux, la plus importante des pièces renfermées dans le volume. Quelques détracteurs de François Ier ont voulu enlever à ce roi le titre de Restaurateur des Lettres; ils ont nié qu'il fût un zélé protecteur des savans et des littérateurs. Pour répondre à ces calomnies, on a souvent cité une lettre d'Erasme, datée de 1516, dans laquelle on lit que Guillaume Petit, confesseur de François Ier, sachant que ce prince désiroit attirer en France les savans étrangers, chargea Budé et Cop, médecin du roi, d'écrire à Erasme pour l'engager à venir se fixer à Paris; qu'Etienne Poncher, ambassadeur du roi à Bruxelles, le pressa de nouveau à ce sujet, mais qu'Erasme s'excusa de ne pouvoir accepter ces offres, parce que

Charles-Quint le retenoit dans les Pays-Bas. Il paroît que la curieuse Epître dédicatoire de J. Gagnée, datée de Lyon le 15 mars 1536, et par conséquent écrite vingt ans après la lettre d'Erasme, est restée inconnue jusqu'à ce jour. Cette Epître est trop longue pour être insérée toute entière dans le *Bulletin :* nous nous contenterons d'en traduire librement quelques passages. Gagnée commence ainsi :

« Les hommes, quelle que soit leur condition, redoutent la vieillesse ; pour s'en racheter, ils sacrifieroient leurs facultés et leurs biens. Pourquoi donc recherchent-ils avec tant d'empressement tous les objets qui sont empreints d'un vernis d'antiquité ?..... »

« ..... Si j'avois, pour créer des mots nouveaux, l'autorité que possède Guillaume Budé, l'homme le plus savant de notre siècle, le flambeau unique qui éclaire le royaume de France et le monde des érudits, il me plairoit de nommer *effigies métalliques* les bustes et les portraits des grands hommes gravés sur les anciennes monnaies que, dans notre langue, nous appelons *médailles.* »

Et s'adressant au roi, il dit :

« Plus les médailles sont antiques, plus elles sont précieuses : c'est un fait connu de tous ceux qui ont fréquenté votre cour, ne fût-ce que pendant quelques jours. Vous qui les appréciez avec tant de justesse, vous qui êtes un amateur si passionné des antiquités, vous avez su inspirer le même goût à vos courtisans. J'ai souvent entendu dire que vous admiriez comme des merveilles, des statues et des effigies qui étoient vraiment dignes de l'éloge d'un si grand roi, et qui méritoient d'être soumises à votre jugement infaillible, car, en cette matière, *vous n'êtes pas un homme d'un jugement vulgaire.* Votre admiration pour ces objets, ainsi que vos libéralités et votre magnificence envers ceux qui vous les offroient, ont fait naître de nos jours une foule d'*antiquaires.* Je crois pouvoir, sans inconvénient, désigner ainsi cette classe d'hommes. Puisque Suétone nomme *antiquaires* ceux qui recherchoient les vieux mots oubliés ou tom-

bés en désuétude, à plus juste titre je donnerai ce nom aux amateurs des antiquités de tout genre, qui fouillent avec tant de zèle la terre et les monumens. Les Grecs, dont la langue est plus riche et plus féconde, emploient un mot qui rend mieux la pensée : φιλαρχαίους (c'est-à-dire *archéophiles*).

» Ayant donc appris par d'autres et par moi-même que les statues des hommes célèbres vous plaisoient beaucoup, je me suis livré entièrement à cette recherche, et j'ai passé trois mois à explorer les anciens monumens; mais les statues que j'ai recherchées sont d'une espèce différente et d'une plus grande valeur que celles qui vous sont offertes chaque jour, fussent-elles en or, fussent-elles ennoblies par la plus haute antiquité. En effet, on ne peut tracer l'image complète d'un homme qu'après l'avoir examiné sous ses deux faces, le corps et l'esprit; et j'ai pensé que les œuvres qui dévoiloient la beauté et la vigueur de l'esprit vous seroient encore plus agréables que les œuvres qui représentent seulement la beauté des traits et la vigueur du corps..... »

« ..... Dès que j'eus pris la résolution de rechercher les anciens écrits des hommes pieux et savans, je commençai à visiter les monastères qui possèdent les plus antiques collections de livres. »

Gagnée raconte ensuite que s'étant rendu à Dijon, il fut informé que l'abbaye de Saint-Benigne possédoit une très-ancienne bibliothèque composée de bons livres. On lui permit de la visiter, et, au milieu de la poussière inouïe sous laquelle cette bibliothèque étoit enfouie, il découvrit plus de trente volumes de piété et de science, complétement inconnus jusqu'alors, et entre autres les poëmes d'Alchimus Avitus. Il en transcrivit le premier livre et l'adressa au cardinal de Lorraine, ami des lettres et protecteur zélé des savans. Celui-ci jugea que ces poésies religieuses seroient favorablement accueillies par le roi, et les lui présenta. Gagnée, ayant reçu de François I[er] l'assurance qu'il accepteroit avec plaisir la dédicace de son livre, et ayant obtenu un privilége, songea qu'il existoit peut-être à Vienne

d'autres opuscules du même auteur. Il pria l'archevêque de faire faire des recherches à ce sujet ; mais on ne trouva dans les bibliothèques de ce diocèse que les fragmens d'une *homélie* et trois lettres de papes. Gagnée vint alors à Lyon pour surveiller l'impression de ces divers ouvrages. Tandis que les poëmes d'Avitus étoient sous presse, il sut que le monastère de l'île Barbe renfermoit une bibliothèque fort remarquable. Il s'y rendit, et c'est là qu'il découvrit l'*Histoire de la Genèse*, de Cl.-M. Victor. Il crut devoir la joindre à l'œuvre d'Avitus, attendu que ces deux poëtes avoient travaillé sur des sujets à peu près semblables.

Il résulte de cette épître dédicatoire que François Ier étoit un amateur fort distingué des médailles, des statues et des autres monumens antiques ; que ce goût passionné pour l'archéologie s'étoit communiqué aux courtisans, qui recherchoient avec soin tous les objets d'antiquité qu'ils s'empressoient d'offrir au roi ; que celui-ci acceptoit ces nombreux présens et les payoit fort généreusement. Après avoir lu le texte latin de cette dédicace, que nous avons très-librement et très-incomplétement traduite, on reconnoîtra que François Ier imprima une telle impulsion aux recherches archéologiques et bibliographiques que, ne sachant comment désigner ceux qui se livroient en si grand nombre à ces recherches, on fut obligé de leur appliquer le nom d'*antiquaires*, expression dont Gagnée nous fait connoître l'origine. Il auroit désiré substituer au mot *antiquaire* celui d'*archéophile* ; mais il n'osa l'employer. Ce mot nous plairoit beaucoup, à nous qui ne craignons pas de faire à la langue grecque les emprunts qui nous paroissent utiles. Or, archéologue, archéologie, archéographe, archéographie, forment une série de mots qui ne peut être complète qu'en y ajoutant *archéophile*, et plus tard *archéophilie*. En effet, les archéologues et les archéographes sont des savans ; les archéophiles ne sont que des amateurs qui peuvent se dispenser de travailler et d'écrire, sans perdre le droit de porter ce titre. C'est ainsi que bibliophile n'est point synonyme de bibliographe. Plus hardis que Gagnée, nous vo-

tons pour l'admission du mot élégant *archéophile* dans le dictionnaire du monde savant.

C'est encore à Gagnée que nous devons l'attribution du mot *métallique* aux effigies empreintes sur les anciennes monnaies qui reçurent, dans notre langue, le nom de *médailles*. Au surplus, ce mot n'est point tombé en désuétude : tous les savans connoissent les *histoires métalliques*.

L'épître dédicatoire nous apprend, en outre, que les poésies d'Avitus furent découvertes à Dijon, dans l'abbaye de Saint-Benigne ; l'homélie d'Avitus et les lettres des papes Pie I et saint Corneille, dans les bibliothèques du diocèse de Vienne ; les poëmes de Cl.-M. Victor, dans l'abbaye de l'Ile-Barbe, et que ces divers ouvrages furent imprimés pour la première fois, à Lyon, en 1536, sous la surveillance de l'éditeur. C'est sans doute l'unique édition de ce recueil.

AP. B.

Terentius comico carmine. — P. Sexti Terentii Afri poetæ comici lepidissimæ comœdiæ ; cum Ælii Donati grammatici examinata intrepretatione (*sic*) finiunt. Insuper addita est Calphurnii in Heautontimorumenon Terentii accurata expositio. *Impressum in nobili heluecíorum urbe Argentina per Joannem Grüninger mira etiam arte ac diligentia.* Anno MCCCCCIII.XV kalendas aprilis, 1 vol. in-fol.

Jean Reinhart, dit Grüninger, imprimeur et citoyen de Strasbourg, publia trois éditions de Térence en 1496, 1499 et 1503. Prospert Marchand (*Dict. hist.*) et M. Brunet (*Man. du lib.*) ont parlé de ces trois éditions, ainsi qu'il suit :

(*Dict. hist.*, t. I, p. 290). *Terentii comœdiæ VI cum directo-*

rio vocabulorum, etc... Impressum in imper. ac liberâ urbe Argentinâ, etc...; 1496, in-fol., *caract. gothicis.*

(*Ibidem*). *Terentii comœdiæ, etc., ut suprà: Argentorati, per Joh. Grüninger*, 1499, in-fol.

(*Ibidem*). *Terentius, etc., ut suprà. Argentorati, per Joh. Grüninger*, 1503, in-fol.

(*Man. du lib.*, t. IV, p. 417). *Terentius, cum directorio vocabulorum, etc.*, 1496, in-fol.

« Édition rare et remarquable à cause des nombreuses gra-
« vures en bois, très singulières, qu'elle contient. Les pages
« sont chiffrées, mais dans le plus grand désordre. M. Dibdin,
« *Bibl. spenceriana*, t. II, p. 426-38, a donné une description
« très étendue de ce livre, auquel il paroît attacher beaucoup
« d'importance, puisqu'il a fait copier une partie des gravures
« qui s'y trouvent. Grüninger a fait paroître en 1499 une autre
« édition in-fol. de Térence avec les mêmes gravures. Les
« mêmes planches figurent encore dans l'édition de Strasbourg,
« Grüninger, 15 kal. Avril, 1502 (*lisez*, 1503), in-fol. »

Pr. Marchand a commis une erreur en annonçant l'édition de 1496, *impress. caracter. gothicis*, et les deux autres *ut suprà*. Elles sont toutes imprimées en caractères ronds, d'un œil différent pour le texte et pour les commentaires.

L'édition de 1496 est rare, mais nous croyons que celle de 1503 est encore plus rare. En effet, Pr. Marchand et M. Brunet ont vu la première, tandis qu'ils n'ont point vu la seconde. D'après les deux ouvrages estimés que nous venons de citer, on doit penser que l'édition de 1499 et celle de 1503 ne sont que des réimpressions de la première datée de 1496. Cependant, il n'en est pas ainsi, surtout pour l'édition de 1503. Une courte description suffira pour faire connoître les notables différences, qui les distinguent l'une de l'autre. Le seul point de ressemblance qui existe entre elles, consiste dans les gravures dont elles sont ornées : ces figures se présentent en nombre presque égal dans les trois éditions, et offrent très peu de variantes.

Le frontispice gravé occupe entièrement la première page,

et laisse à peine une place suffisante pour l'impression du titre. Ce beau frontispice représente un théâtre. Au surplus, on ne sauroit s'y méprendre : le graveur a écrit au milieu de la ligne inférieure le mot *theatrum*. Ce théâtre se compose de deux balcons superposés et remplis de spectateurs : édifice soutenu par des colonnettes et surmonté par des clochetons, le tout d'un style riche, connu sous le nom de gothique fleuri. Au dessous on voit la scène garnie de six personnages, ainsi que les loges où se retiroient les acteurs. Mais comme la gravure a été faite pour ceux qui ouvrent le volume, il en résulte un inconvénient. Les acteurs tournent le dos aux spectateurs, et les loges qui devroient être reléguées au fond de la scène, se trouvent placées sur le devant.

Le titre de l'édition de 1496 est imprimé sur la marge supérieure du frontispice en cette forme :

		Vocabulorū
	Directorio . . .	Sententiarū
		Artis comice
TERENTI cū. . . .	Glosa ĩterlineali	
		Donato
	Comẽtariis. . .	Gvidone
		Ascensio

Le titre de l'édition de 1499 est le même que celui de 1496 ; mais il est imprimé dans la marge inférieure.

Enfin, le titre de l'édition de 1503 diffère complètement des deux autres et se compose de trois mots rangés sur une seule ligne :

TERENTIUS COMICO CARMINE

Il suffit donc de jeter un coup d'œil sur le titre pour reconnoître sur-le-champ à quelle édition il appartient.

Chaque scène est précédée d'une espèce de tableau gravé sur bois, où figurent les personnages qui vont jouer. Ces tableaux de 16 cent. de large sur 75 millimètres de haut, varient selon

le nombre des acteurs qui occupent la scène ; mais comme ils sont formés de pièces de rapport, il est facile de les composer. N'y a-t-il qu'un seul personnage en scène, d'un côté, on le flanque de deux maisons, et de l'autre, d'une maison et d'un arbre. Y a-t-il deux personnages, on supprime une maison. Y en a-t-il trois, on supprime une maison et un arbre. Y en a-t-il quatre, on ne laisse qu'une maison. Y en a-t-il cinq, le tableau est rempli ; il ne reste plus d'accessoires. On voit de quelle variété ces figures sont susceptibles, quoique le type de chaque personnage ne change jamais. Enfin, en tête de chaque comédie se trouve une gravure de même dimension que le frontispice, où sont réunis tous les personnages de la pièce, avec l'indication de leurs noms.

Dans l'édition de 1496, tous les personnages des petits tableaux portent leurs noms inscrits au dessus de leur tête ; dans l'édition de 1499, cette inscription manque souvent ; dans l'édition de 1503 elle est supprimée.

On sait qu'à la fin de chaque comédie de Térence, on lit : *Calliopius recensui.* Cette souscription est encore une énigme dont on n'a pas trouvé le mot. On s'accorde cependant à croire que c'est le nom réel ou fictif d'un critique qui corrigea les comédies de Térence sur les anciens manuscrits. Il est représenté sous deux figures différentes dans l'édition de 1496 et dans celle de 1499 ; et sous une troisième figure dans l'édition de 1503. Dans la première édition, il est placé au commencement et à la fin de chaque pièce. Il n'en est pas toujours ainsi dans la seconde, et il ne paroît qu'à la fin de chaque pièce dans l'édition de 1503.

Les commentaires n'entourent pas complétement le texte dans l'édition de 1496 ; ils ne s'étendent point sur la marge du fond. Dans les deux autres éditions les commentaires ont envahi toutes les marges. C'est peut-être à cette nouvelle disposition que Grüninger fait allusion dans la souscription de l'édition de 1499. *Impressum in imperiali ac liberâ urbe Argentinâ per Jo. Grüninger.* Ad illam formam ut intuenti jocundior atque

intellectu facilior esset per Jo. Curtum ex Eberspach redactum. *Anno à nativ. dni* 1499 III idus februarii.

La glose interlinéaire des deux premières éditions a disparu dans celle de 1503.

Ces trois éditions de Térence diffèrent donc essentiellement par la forme. Quant au fond, les différences sont encore plus importantes.

Édition de 1496. — Le verso du titre est en blanc. Les cinq feuillets suivants contiennent les pièces liminaires, savoir : *Directorium vocabulorum. — Adagiorum. — Artis comice ; Terentii epitaphium ; Terentii vita ex Petrarchâ.* Le frontispice est imprimé de nouveau sur le verso du cinquième feuillet. Le texte commence au sixième. On lit à la fin : *Guidonis Juvenalis epigramma super causâ operis suscepti ; Joan. Egidii Nuceriensis epigramma ad juvenes ;* et au dessous, la souscription : *Impressum in imperiali ac liberâ urbe Argentinâ per magistrum Jo. Grüninger. — Anno* 1496.

Édition de 1499. — Deux pièces de vers latins sont imprimées sur le verso du titre : *Jac. Locher Philomusus, poeta et orator Joh. Grüninger librorum impressori ac civi Argentin., in laude Terentii ; — Ad lectorem ejusdem epigramma.* Les quatre feuillets suivants reproduisent les *directoria* de l'édition précédente ; mais la *vie de Térence* est remplacée sur le cinquième feuillet par une table commençant ainsi ; *Verba salutationis*, et finissant au verso par ces mots : *Vtinam reditus cum salute fiat.* Le volume finit par les pièces suivantes : *Terentii vita ex Petrarchâ. — In laudem Terentianæ lectionis epigramma Henrici Bebelii Justingensis,* et enfin la souscription *Impressum*, etc., que nous avons citée plus haut.

Édition de 1503. — Le volume est signé de A à CC. Chaque cahier a six feuillets, excepté le cahier B qui en a huit, et le cahier BB qui n'en a que quatre.

Les gravures sur bois, au nombre de 149 sont ainsi réparties : le frontispice ; une grande gravure en tête de chaque pièce ; la figure de *Calliopius* répétée sept fois ; 26 gravures pour l'*Andria*, 25 pour l'*Eunuchus*, 20 pour l'*Heautontimorumenos*, 26 pour les *Adelphi*, 21 pour le *Phormion*, et 17 pour *Scyra*.

Le verso du titre est entièrement rempli par une longue pièce de vers latins intitulée : *Ad Terentium afrum contra comici carminis mastices et criticos : sympathia Sebastiani Brant*, et datée *ex Argentinâ idibus Marciis anno M.D.iii.* Le feuillet A2 et le recto du feuillet A3 sont occupés par une *Vie de Térence* beaucoup plus étendue que celle des éditions précédentes. Viennent ensuite le *Directorium adagiorum ; — et artis comice ;* la table de l'édition de 1499, commençant par ces mots : *Verba salutationis ;* puis *Tabula seu registrum dicionum magis elegantium in Terentii commentariis contentarum ;* et enfin l'argument de l'*Andria*. Le texte commence au feuillet B inexactement chiffré IX au lieu de VII, et finit au recto du feuillet CLVIII qui devroit être coté CLVI. A la suite on lit la souscription : *P. Sexti Terentii*, etc... (Voyez le titre du livre).

Et au dessous : *In laudem Terentianæ lectionis epigramma Henrici Bebelii Justingensis.*

Les éditions de 1496 et de 1499 contiennent les commentaires de Donat, de Guido et d'Ascensius ; l'édition de 1503 renferme le commentaire de Calphurnius sur l'*Heautontimorumenos*, et les commentaires de Donat sur les cinq autres comédies. La *Vie de Térence* diffère entièrement de celle qu'on lit dans les deux éditions précédentes ; la glose interlinéaire est supprimée ; le titre même est transformé. L'édition de 1503 n'est donc pas une réimpression des éditions de 1496 et de 1499. Elle se rapproche plutôt de l'édition de Térence publiée à Venise, 1476, in-fol., avec les commentaires de Donat et de Calphurnius, imprimés pour la première fois autour du texte. La *Vie de Térence* est la même dans ces deux éditions, et la souscription de 1476 a été copiée presque littéralement par

Grüninger. En voici le texte : *P. Sexti Terentii Afri cum Aelii Donati grammatici examinatâ interpretatione* finis. *Insuper addita est Calphurnii in Heautontimorumenon Terentii accurata expositio. Impressum* quidem est opus hoc per Jacob. Gallicum *mira arte ac diligentiâ anno*, etc... AP. B.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Catalogus auctorum quibus aucta est Bibliotheca SS. Trinitatis reginae Elezabethae, juxta Dublin, anno exeunte kal. Nov. M.DCCC.LIII.

Dublinii, typis academicis, 1854, 8° XI et 390 p.

Ce volume n'est qu'un supplément et il a cela de singulier, qu'il paroît avant l'ouvrage qu'il est appelé à compléter. Il est comme presque tous les catalogues anglois, par ordre alphabétique de noms d'auteurs avec de nombreux renvois ; il contient la liste des augmentations de la bibliothèque de Dublin pendant l'année finissant au 1er novembre 1853. C'est un essai au moyen duquel on tente d'obvier aux difficultés qu'ont éprouvées jusqu'ici les grandes bibliothèques qui ont fait imprimer leur catalogue. Ainsi la bibliothèque bodléienne a publié son catalogue, en 3 vol. in-fol., en 1843, et l'on n'y trouve aucun des ouvrages acquis depuis 1835 ; c'est un arriéré de huit ans. Pour remédier à cet inconvénient, l'on a publié, en 1851, un supplément en un gros volume in-folio, qui ne comprenant pas au-delà des acquisitions de 1847, est encore en arrière de quatre ans.

La publication annuelle des augmentations de la bibliothèque remédiera, nous dit M. H. Todd, le bibliothécaire, à un inconvénient de ce genre ; de plus, tout en permettant au public de connoître annuellement l'état de la Bibliothèque, cela évite à l'administration ce gros et toujours grossissant travail que l'on

nomme l'arriéré; cela donne au bibliothécaire le moyen de s'apercevoir que la Bibliothèque ne possède pas tel ou tel ouvrage; cela évite les pénibles intercallations sur les catalogues manuscrits, et les erreurs de toute nature auxquelles elles donnent lieu.

Dans ce supplément figurent à leur ordre alphabétique les noms des collaborateurs des dix premiers volumes du *Bulletin du Bibliophile.* Un dépouillement de ce genre, chose fort utile, n'est cependant faisable que dans une bibliothèque de moyenne étendue, où il faut utiliser tout ce que l'on possède. Non pas que, dans tel article spécial, il n'y ait pas souvent plus à apprendre que dans maints gros volumes, mais en fait de catalogue à l'impossible nul n'est tenu. C'est du reste une thèse qui devra être traitée le jour où s'agitera la question des bibliothèques spéciales, et ce jour viendra.

Quoi qu'il en soit, M. Todd nous assure que ce supplément n'aura pas coûté plus que les catalogues manuscrits qu'il auroit fallu faire pour en tenir lieu, ce dont nous le félicitons sincèrement. Puisse-t-il trouver des imitateurs!

Quant au catalogue principal actuellement sous presse, il est in-folio, et pour les points essentiels, on a pris pour modèle celui de la Bibliothèque bodléienne, publié par le docteur Bandinel.

Olivier Barbier.

M. Assier, l'auteur des *Archives curieuses de la Champagne et de la Brie,* dont nous avons rendu compte dans le *Bulletin du Bibliophile* (an. 1854), continue a rechercher avec persévérance, les documens originaux qui doivent servir à l'histoire de la Champagne. M. Assier vient de publier Les *Comptes de la fabrique de l'église Sainte-Madeleine de Troyes, suivis de plusieurs pièces curieuses conservées aux archives de l'Aube,* Troyes 1854, gr. in-8o. — Les *Comptes de l'œuvre de l'église de Troyes, avec notes et éclaircissemens*, 1855, in-8o. — Les

Comptes de la fabrique de l'église Saint-Jean-de-Troyes, suivis de pièces curieuses et inédites, 1855, in-8°.

Ces *Comptes* intéressent à la fois l'histoire civile et l'histoire ecclésiastique de la ville de Troyes. En effet, ils contiennent des notices sur les évêques du diocèse et les curés des paroisses, sur les reliques, sur les fondations pieuses, sur la construction des églises, etc.; de nombreux enseignemens sur plusieurs familles de la ville de Troyes, au xve siècle; des détails curieux sur les travaux et les salaires des artistes et des ouvriers, tels que peintres, tailleurs d'images (sculpteurs), verriers, libraires, relieurs, orfèvres, brodeurs, tapissiers, etc.; et d'utiles renseignemens sur les événemens, les beaux-arts, les mœurs et les usages de ces temps reculés. Les *Mystères* et les manuscrits enrichis de miniatures, signalés dans ces *comptes de fabrique*, sont d'une certaine importance pour l'histoire littéraire; l'indication fréquente des monnaies françaises et étrangères, et de leur valeur qui varie selon l'époque, ne peut être indifférente aux numismatistes; enfin, les prix des divers objets au xve siècle, sont de précieux matériaux pour les économistes.

Nous regrettons que le cadre de cet article nous empêche de faire autant de citations que nous l'aurions désiré.

On lit dans les *Comptes de l'église Sainte-Madeleine* :

« En l'année 1467, il y a eu une grande peste à Troyes, et « l'église de la Madeleine fut ceinte et environnée de cire à l'en- « tour et fut faicte queste pour cela. »

« *Nota* que en l'année 1516 on a fait faire deux cloches : « l'une grosse pesant 15,094 liv., et l'autre 2,244 liv. »

« *Nota* que le jour de la Feste-Dieu, 1536, on a fait faire « trois douzaines de chappeauls de violettes. »

Dans les *Comptes de l'œuvre de l'église de Troyes*, on trouve des détails sur les dépenses relatives aux statues, aux orgues, aux livres, à l'horloge, aux verrières, etc. Ces *Comptes* sont suivis des *principaux faits de l'histoire de Troyes*, 1400-1500. Nous en extrairons les articles suivans :

« (1442). De l'offrande du bastonnier, ung fleurin au chat

« qui a valu xvij s. vi d. » Le florin au chat, monnaie qui nous est inconnue, ne valait plus, en 1470, que xv sols.

« Droyn Ogier, relieur de livres, relie un *catholicon*, un « *décret* et un *speculum juris* avec un cuir de vache : Pierre de Villemor, serrurier, enchaîne lesdits livres (1415). »

« Frère Philippe de la Trinité écrit pour 100 sols le *petit* « *pontifical*, Guillelme reçoit 100 sols pour l'enluminure. Jean « de Mussy note ce qui est nécessaire, et Droyn relie ledit *pontifical*, qui ne coûte pas moins de 14 liv. 4 sols 2 den. (1419).

« A Jean Bonjour, huilier, pour une pinte d'huile pour laver « le *beau portail*, afin que les oiseaux n'y viennent plus, pource « que les gens du Roy tiroient contre ledit portail et gastoient « l'ouvrage (1486). »

« (1412). Le jour de la Chandeleur, quelques notables font « jouer le *jeu et les fraudes de saint Siméon.* »

En 1419, on représente le *jeu de la résurrection de notre Seigneur;* en 1482, la ville entière assiste au glorieux *mystère de la passion;* en 1485, on joue le *mystère de la vie de monseigneur Saint-Loup*, etc.

Nous avons remarqué dans les *Comptes de la fabrique de l'église Saint-Jean*, un article curieux sur deux tableaux peints par Mignard; un *Extrait des Comptes pour servir à l'histoire des Beaux-Arts à Troyes au XVIe siècle*; et une notice sur les *Mémoires historiques des antiquités de la ville de Troyes, par Louis Duhalle.*

Nous ne saurions trop engager M. Assier à poursuivre ses recherches, dont les résultats offrent tant d'intérêt.

Ap. B.



BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,

PLACE DU LOUVRE, 20.

AOUT ET SEPTEMBRE. — 1855.

---

196. Amaltheorum (trium fratrum), Hieronimi, Jo. Baptistæ, Cornelii, Carmina. Accessere Hieronymi Aleandri junioris Amaltheorum cognati poëmatia. *Venetiis, ex typogr. Andreæ Muschij*, 1627; 1 vol. pet. in-8, mar. r. fil. (*Aux chiffres de Peiresc*)........ 45--»

Jérôme Amalthée, l'un des meilleurs poètes latins du XVIe siècle, naquit en 1506, dans le Frioul, et mourut en 1574. J. Amalthée est l'auteur de cette charmante épigramme, tant de fois traduite dans toutes les langues:

Lumine Acon dextro, capta est Leonilla sinistro,
Et potis est forma vincere uterque deos.
Blande puer, lumen quod habes, concede puellæ;
Sic tu cæcus amor, sic erit illa Venus.

Jean Baptiste Amalthée naquit en 1525. Secrétaire de la république de Raguse, puis secrétaire du pape Pie IV, il mourut à Rome, en 1573. Ses poésies latines ne le cèdent point en élégance à celles de son frère Jérôme. Nous ne citerons de ce poète qu'une seule épigramme :

Quid toties fletu nitidos corrumpis ocellos,
Et profugam toties anxia quæris avem ?
Non dominam effugit : nemorum colit illa recessus,
Dùm doceat volucres nomen Hyella tuum.

Corneille Amalthée, né vers 1530, succéda à son frère Jean-Baptiste, dans l'emploi de secrétaire de la république de Raguse. En 1561, il fut appelé à Rome par Paul Manuce, pour l'aider à rédiger la belle édition du *Catéchisme romain*, qui parut en 1566. Corneille mourut en 1603. Parmi ses poésies, on distingue un poëme sur la ville de Venise : *Urbis venetiarum pulchritudo divinaque custodia* et un chant héroïque adressé à l'archiduc Juan d'Autriche, intitulé *Proteus*, dans lequel il prédit la victoire de Lépante.

Jérôme Aléandre, le jeune, naquit en 1574. Secrétaire du cardinal Bandini pendant vingt ans, il fut ensuite attaché au cardinal Fr. Barberini, qu'il accompagna dans un voyage en France. Il mourut le 9 mars 1629. Il étoit petit-fils, par sa mère, de Jérôme Amalthée, et, par conséquent, petit-neveu de Jean-Baptiste et de Corneille. Aléandre nous apprend lui-même cette particularité dans la dédicace aux trois frères Barberini : *Fuit enim maternus mihi avus Hieronymus Amalthœus* (1). Il ajoute qu'une partie des poésies des trois Amalthées ont été perdues ; que celles qui restoient étoient dispersées ; et qu'il les publie, après les avoir mises en ordre (2). Les poésies d'Aléandre, qui servent à compléter le volume, ne manquent point d'élégance. Nous avons remarqué deux épigrammes, l'une sur la mort de

(1) Biogr. univ. de Michaud (art. J. Amalthée) : *Sa fille épousa Aléandre le jeune.* Lisez : *Sa fille fut la mère d'Aléandre le jeune.* — Id. (art. Aléandre) : *Les trois Amalthée dont il étoit le neveu.* Lisez : *Petit-fils de Jérôme et petit-neveu de Jean-Baptiste et de Corneille.*

(2) Id. (art. J. Amalthée) : *Ses poésies furent réunies à celles de ses deux frères par J. Math. Toscanus dans ses Carmina illustr., poetarum italorum; Paris*, 1576. *Aléandre les fit réimprimer avec les siennes, à Venise, en* 1627. J. M. Toscanus a publié 21 pièces de vers de J. Amalthée, 19 pièces de Jean-Baptiste, et une seule de Corneille. Or, le Recueil de 1627 contient 80 pièces de vers de J. Amalthée, 76 de Jean-Baptiste et 42 de Corneille. Il n'est donc pas exact de dire que Toscanus a réuni les poésies des trois frères, et qu'Aléandre les a fait réimprimer.

La nouvelle Biographie univ., impr. chez Didot, a reproduit fidèlement les erreurs de la Biogr. Mich. Ainsi on lit : *Aléandre, gendre de J. Amalthée.* — *Les poésies de J. Amalthée furent réunies, etc.*, exactement comme dans Michaud ; mais, tout en conservant les anciennes erreurs, le maladroit compilateur en a ajouté de nouvelles. Il faut savoir que la famille Amalthée a fourni six poètes latins : Paul, né vers 1460 ; Marc-Antoine, son frère, né en 1475 ; et François, frère des deux précédents, qui se maria en 1505 et laissa trois fils : Jérôme, Jean-Baptiste et Corneille. Or, le rédacteur des articles de ces six personnages ne s'est préoccupé ni de ce qu'il copioit, ni de ce qu'il avoit copié, et voici comment il a classé les membres de cette famille : 1° Marc-Antoine (1475), qui fait double emploi avec le n° 8 ; 2° Corneille (1530). *Les poésies de J. Amalthée ont été impr. avec celles de ses deux frères.* (*Voyez les deux art. ci-après*) ; 3° François (marié en 1503), *frère cadet des deux précédents ;* 4° Jean-Baptiste (1525), *frère du précédent ; ses poésies furent réimprimées avec celles de ses frères dans les éditions de Paris et d'Amsterdam, citées à l'article précédent.* Dans l'article précédent, on n'en dit pas un mot, et pour cause ; 5° Jérôme (1506), *fils aîné du précédent ;* 6° et 7° deux fils de Jérôme (1543 et 1550) ; 8° Marc-Antoine (1475), qui fait double emploi avec le n° 1 ; 9° Paul (1460), *frère du précédent.* Dans cette *farce* biographique le plus ancien des Amalthée est classé le dernier ; les fils deviennent les frères de leur père et de leurs oncles ; le père devient le fiè e cadet de son fils ; le frère devient le fils aîné de on frère cadet. C'est le désordre élevé à sa plus haute puissance.

Henri IV, et l'autre sur l'adresse de Louis XIII au jeu de bagues. Voici la première :

Imbelli fuerit quòd dextrâ occisus Achilles,
Nil, quod miremur, maxime Homere canis.
Gallicus ecce tuo longè rex major Achille
Nunc magis imbelli vulnere cæsus obit.

On lit à la fin du volume : *Angelus Cantinius correct.* Ce correcteur a mal rempli son office ; car la page suivante suffit, à peine, pour l'*errata*, et sur le verso du feuillet on trouve un *errata* supplémentaire manuscrit qui nous semble être un autographe d'Aléandre. En effet, il est de l'écriture du temps et, de plus, il relève des fautes que l'éditeur pouvoit seul corriger. AP. B.

197. AVITUS ET VICTOR. Christiana et docta divi alchimi Aviti et Cl. Marii Victoris poemata. *Lugduni*, 1536 ; in-8. lett. rondes, mar. brun, fil. comp. tr. dor. (*Belle rel. du* XVIe *siècle*)........................ 140—»

SUPERBE exemplaire avec un grand nombre d'annotations d'une écriture du XVIe siècle. Voir sur ce Recueil une Notice étendue, *Analecta Biblion*, page 343 de cette livraison.

198. BAILLY. Lettres sur l'origine des sciences, et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire par M. Bailly et précédées de quelques lettres de M. de Voltaire à l'auteur. *Londres, Paris,* 1777 ; in-8, dem.-rel. v................................ 10—»

Première lettre de M. de Voltaire à M. Bailly, ce 15 décembre 1775, à Ferney.

« J'ai bien des grâces à vous rendre, monsieur, car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre (1), lorsque j'étois encore malade, je n'ai point ouvert le premier, j'ai déjà lu le second presque tout entier, et je me porte mieux.

« Vous pouviez intituler votre livre *Histoire du Ciel*, à bien plus juste titre que l'abbé Pluche, qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne sont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendoit que les douze signes du zodiaque étoient évidemment inventés par les patriarches juifs ; que Rebecca étoit le signe de la Vierge avant qu'elle eût épousé Isaac ; que le Bélier étoit celui qu'Abraham avoit sacrifié sur la montagne *Moria ;* que les Gémeaux étoient Jacob et Esaü, etc. »

(1) L'*Histoire de l'Astronomie ancienne*, à Paris, chez les frères de Bure, quai des Augustins.

199. Bailly. Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne Histoire de l'Asie pour servir de suite aux Lettres sur l'origine des sciences, adressées à M. de Voltaire par M. Bailly. *Londres, Paris*, 1779; in-8, dem.-rel. v. .... 8—»

200. Beauchamps (de). Les Lettres d'Héloïse et d'Abailard, mises en vers françois, par M. de Beauchamps. *Paris*, 1737, in-8, v. f. fil. (*Aux armes de madame de Pompadour*)........................ 15—»

« Troisième édition, revue, corrigée et augmentée de quelques ouvrages qui ne se trouvent point dans la seconde édition. »

Elle contient à la fin : *Le Comte de Gabalis*, *divertissement en deux actes en vers, donné à S. A. S. la duchesse du Maine*, par M. le président de Romanet et Mme la duchesse de Nevers, représenté à Sceaux au mois d'octobre 1714. Les paroles sont de Beauchamps, la musique de Bourgeois et les ballets de Balon.

201. Cabiliavi (*Balduini*) Iprensis, è Soc. Jesu, epistolarum Heroum et Heroidum lib. iv. *Antverpiæ*, ap. Henr. Aertssens, 1636; 1 vol. pet. in-8, titre gravé, mar. v. fil........................ 16—»

Rare. —Baudouin Cabilliau, né à Ypres, en 1568, entra dans la Société de Jésus en 1592, et passa la plus grande partie de sa vie dans les missions. Il mourut à Anvers en 1652.

Le P. Cabilliau n'a traité que des sujets sacrés. Ses héros et ses héroïnes sont des saints, des saintes et des martyrs. Chacune des épîtres que renferme le volume, est une longue paraphrase d'un argument en prose, extrait de la *Vie des Saints*, ou de quelque autre ouvrage des auteurs sacrés. Les vers de ce poète, sont plus emphatiques qu'élégants. Voici la description d'une tempête qu'on peut lire dans une lettre de S. Marie-Madeleine :

Horrificâ Triton circumsonat æquora conchâ,
  Aeolidumque truces excit ad arma manus,
Eurus ab irato violens grassatur Eolo,
Oceanis Zephyrus sævus inundat aquis :
Deque procellosis Austris bacchatur Orion,
  Arctooque Aquilo volvit ab axe fretum.
. . . .
. . . .

Quæ nunc unda ruit cunctas superenatat undas,
Ultimus hic decimis turbo recumbit aquis.
Undantique ipsum mare navigat hospes in alno :
Illacrymat lacrymis alnus aquosa meis.

Ce style mythologique et souvent obscur, ne convient guères à S. Marie-Madeleine. Ap. B.

202. Canisius. Commentariorum de Verbi Dei corruptelis liber primus; authore Petro Canisio Soc. Jesu, theologo. *Dilingæ*, 1571 ; 1 vol. pet. in-4, mar. r., riches compartiments, tr. dor. et gauff. (*Armes de Pie V*)................................ 150—»

Pierre Canisius de Hondt, né à Nimègue en 1521, entra dans la Société de Jésus, et mourut à Fribourg en Suisse, le 21 décembre 1597. Pendant toute sa vie, il ne cessa d'écrire contre les calvinistes et les luthériens. On l'avoit surnommé l'apôtre de l'Allemagne et le fléau des hérétiques. La liste de ses ouvrages de polémique est fort étendue.

Les commentaires sur la corruption de la parole de Dieu par les hérétiques, devoient former plusieurs volumes; mais l'auteur n'en a publié que deux. Le premier livre, dont il s'agit ici, est relatif à saint Jean, précurseur de Jésus-Christ. Un verset du Nouveau-Testament sert de texte à chaque chapitre de l'ouvrage. Le P. Canisius transcrit ensuite les commentaires des luthériens sur ce verset; puis, il discute et combat leurs opinions hétérodoxes. Le livre se compose de 364 feuillets, sans compter les pièces liminaires et les tables des matières.

Ce volume est magnifiquement relié. Le maroquin disparait presque entièrement sous la profusion des dorures. C'est une reliure du temps, fort remarquable. Les armoiries qui ornent les plats nous apprennent que ce livre a appartenu au pape Pie V. Ap. B.

203. Eobanus. Psalterium Davidis carmine redditum per Eobanum, cum annot. Viti Theodori Noribergensis, quæ commentarii vice esse possunt. Cui accessit Ecclesiastices Salomonis, eodem genere carminis redditus. *Parisiis, ap. Vivant. Gautherot* (*Imprim. Petrus Galterus*), 1549 ; 1 vol. in-16, mar. rouge, fil. tr. dor.................................. 20—»

Hélius Eobanus, né dans la Hesse, le 9 janvier 1488, mourut à Marbourg, le 5 octobre 1540; c'est l'un des meilleurs poètes latins du XVIe siècle. I l

compta parmi ses amis les savants les plus célèbres de l'Allemagne ; sa vie a été écrite par Joachim Camerarius ; et Jacques Micyllus lui a consacré dix pièces de vers latins. Nous citerons seulement les quatre premiers vers de son épitaphe :

Quid stas, viator, aut quid hic circumspicis?
Tumulumne vatis hessici ?
Cui nostra similem ætas nullum tulit,
Nec fors futura unquàm feret.

Voici comment le même poète parle de la traduction des psaumes en vers latins, par Eobanus :

Hesse poetarum non ultima fama piorum,
Atque idem gentis gloria magna tuæ,
Qui celebras latiis Davidica carmina Musis,
Et tribuis rebus consona verba sacris.

Le *Psalterium* est précédé d'une lettre de Vitus Theodorus sur l'argument et les annotations dont il a accompagné chaque psaume. Cette lettre, datée de Nuremberg, le 1er février 1538, contient aussi l'éloge d'Eobanus et de ses ouvrages. *Eobanus noster singulare nostri seculi ornamentum.* — *Sunt Eobani nostri versus elegantiâ, facilitate et suavitate præstantes.* Les autres pièces liminaires sont la dédicace au prince de Hesse, en vers latins; une élégie d'Eobanus sur l'utilité de la lecture des psaumes ; une lettre de Juste Jonas au lecteur ; et un *index* des Psaumes. L'*Ecclesiastes*, qui termine le volume, est dédié à l'électeur, duc de Saxe, sous la date de 1532.

AP. B.

204. FACIUTAE (*Fœlicis*) Melphitani pastoralia ; ejusdem diversa poemata. *Florentiæ, Georg. Marescoti,* 1576 ; 1 vol. pet. in-8, cart. .... 18 — »

RARE. — Les événements contemporains ont fourni le sujet des huit pastorales de Felix Faciuta. Le poète nomme lui-même les principaux personnages que représentent ses bergers. Ainsi, il dit : *Lycidas, sive Ferdinandus Medices cardinalis; Damon, sive Gaspar Cincius episcopus Melphiensis; Alphesius, sive princeps Andræas Dhoria; etc.* Parmi ses poésies diverses, nous indiquerons *Melphiæ excidium*, c'est-à-dire la prise et le pillage de Melphe par une armée françoise ; une *élégie* sur la mort de son fils, Félix Faciuta ; une *épigramme* sur la bataille de Lépante ; un poëme de 425 vers intitulé : *Iter reginæ Joannæ de Austriâ magnæ ducis Hetruriæ ;* et un autre poëme de 284 vers : *In Selymum regem Turcarum maledictio.*

Ce volume, imprimé en beaux caractères italiques, a fait partie de la bibliothèque de l'archevêché de Bologne. On remarque sur le titre et sur le dernier feuillet, une très-jolie marque de l'imprimeur. L'approbation du livre est datée de Florence, le 15 novembre 1575, et signée par le Fr. François de Pise, inquisiteur général des États de Florence. AP. B.

205. GAIGNY (J. de). Pia et admodùm religiosa peccatoris meditatio in sacrosanctam Jesu Christi servatoris nostri crucem et vulnera, per Joannem de Gaigny parisinum theologum, christianissimi Francorum regis primum Eleemosynarium. *Parisiis, ap. Jac. Bogardum*, 1546 ; pet. in-8, cart.................... 15—»

Les savants du XVIe siècle avoient généralement adopté l'usage de latiniser leurs noms de famille : usage fort regrettable, dont il est résulté de graves inconvénients. En effet, quelles difficultés n'éprouve-t-on pas tous les jours à reconstruire certains noms ainsi latinisés? Combien de fois des biographes, du reste fort estimables, ont-ils été induits en erreur par ces noms en *us*, et combien de fois faisant divers personnages d'un seul, lui ont-ils consacré des articles, d'abord sous le nom véritable, puis sous le même nom traduit en latin? Souvent aussi les biographes ont altéré les noms en voulant les traduire.

C'est ainsi que nous avons déjà parlé longuement, page 343 de la présente livraison, de Joannes Gaigneus, dont nous avions trouvé le nom traduit par Jean Gagnée. Dans la *Biographie univ. de Michaud* il est nommé Jean de Gagni ou Gagnée, et on lit dans une note au bas de la page : *Quelques-uns écrivent Gaigni*. Si les rédacteurs de la *Biographie univ.*, avoient connu ce petit livret, ils auroient vu que le premier aumônier du roi François Ier, se nommoit authentiquement Jean de Gaigny. Nous sommes heureux de pouvoir restituer son véritable nom à un savant si recommandable par les services qu'il a rendus à la restauration des lettres en France, et à l'affermissement de l'Université de Paris. A l'aide d'un diplôme royal qu'il obtint de François Ier, Jean de Gaigny se fit ouvrir *toutes les bibliothèques et tous les lieux où il y avoit des livres*, et il retira de la poussière où ils étoient ensevelis, plus de cent ouvrages précieux qui furent publiés par ses soins. Ce savant théologien mourut à Paris en 1549, et fut inhumé dans la chapelle du collége de Navarre. De lecteur du roi, il devint bientôt son premier aumônier; en 1546 il exerçoit les fonctions de chancelier de l'église de Paris. Habile théologien, excellent prédicateur, il étoit, en outre, profondément érudit.

La pièce de vers latins qui a donné lieu à cette note, est presque inconnue ; elle n'est point citée dans les grands ouvrages de biographie ou de bibliographie. Cette rare plaquette est d'autant plus curieuse qu'elle fournit, par son titre, le véritable nom de l'auteur. AP. B.

206. GUINISII (*Vincentii*) è Soc. Jesu, poesis heroica, elegiaca, lyrica, epigrammatica, aucta et recensita : Item dramatica nunc primùm in lucem edita. *Antverpiæ, ex*

officinâ Plantinianâ Balth. Moreti, 1637 ; 1 vol. in-12, front. gr. vel. Bel exemplaire.............. 25—»

Vincent Guinisius, né à Lucques vers 1588, entra dans la Société de Jésus en 1601, à l'âge de treize ans. Il enseigna avec succès la rhétorique au collége romain, et mourut à Rome en 1653.

Ses poésies latines sont presque entièrement consacrées à des sujets puisés dans l'Ecriture Sainte, ou dans l'Histoire des saints jésuites, Ignace, Louis de Gonzague, François Xavier et Stanislas Kotska. Nous avons cependant remarqué une épitaphe de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, une ode adressée à Lelio Guinisius, neveu de l'auteur, et une épigramme *in funambulum*. Cette épigramme, où sont décrits les tours de force d'un danseur de corde, prouve que les *funambules* du XVII[e] siècle égaloient, par leur adresse et leur témérité, les plus célèbres funambules de notre époque. Mais le P. Guinisius n'oublie pas que la danse sur la corde roide peut se rattacher à la morale. Aussi termine-t-il cette description par les vers suivants :

Non sat terra vias habet et divortia leti ;
Ut juvet in cœlo quærere mortis iter ?
An semper vobis subeunda pericula census,
Atque omnis fundus denique funis erit ?
Cùm restim aspicitis protensam, dicite : Forsan
Ultima jàm vitæ linea ducta meæ est.

Les poésies dramatiques du P. Guinisius se composent d'une seule pièce en cinq actes. de 3,000 vers environ. En voici le titre : *Ignatius in Monte-Serrato arma mutans. Drama ideo-practicum, actum ludis scenicis in collegio romano Soc. Jesu à seminarianâ juventute, cùm S. Ignatius Soc. Jesu fundator à Gregorio XV Pont. Max. inter sanctos relatus esset anno sal. 1622. — Quinquies datum, semper placitum.* Ce drame est cité dans le catalogue Soleinne, mais d'après l'édition de Paris, 1639 : celle de 1637 est la première. Aucun mélodrame moderne n'a offert aux spectateurs une telle profusion de personnages et une telle complication de mise en scène. Cinquante personnages principaux sortent de toutes les régions de la terre, du ciel, de la mer, de l'Enfer, et même des pays de la théologie et de la métaphysique tels que *l'Église romaine, l'Athéisme, la Raison d'état, etc.*, avec une nombreuse suite d'esclaves et de compagnons ; trois armées se livrent trois fois bataille ; on compte au moins neuf changements de décorations : le Ciel, avec Jésus-Christ *empereur*, et les Anges ; l'Enfer, avec son roi et ses diaboliques habitants ; la Mer, avec deux flottes ennemies qui s'entre-choquent. Ajoutez à cela que la scène se passe dix-sept fois dans les nuages, que des trappes s'ouvrent deux fois pour engloutir les mauvais génies, que les éclairs et la foudre jouent aussi leur rôle ; enfin que Neptune sort du fond de la mer, portant et adorant une image de la Vierge, et qu'autour de lui se presse une foule de Néréides et de dauphins. N'oublions pas quatre ballets d'Indiens, de soldats, de Néréides et de Cen-

taures. Un ballet de Centaures ! On voit que le P. Guinisius ne manquoit pas d'imagination. Le théâtre du Collége romain n'étoit pas assez vaste pour un tel spectacle; ce drame auroit dû être représenté dans le Champ-de-Mars de Rome, avec grand renfort de machines. Toujours est-il que *Ignace changeant d'armes au Mont-Serrat* fut joué cinq fois et cinq fois applaudi. Nous croyons que le ballet des Centaures contribua beaucoup au succès.

Au nombre des personnages de la pièces figurent : *Le bon Génie de l'Europe, le mauvais Génie de l'Europe, etc...* C'est presque du manichéisme. Mais les poètes ont de grands priviléges et ils en usent ; au surplus comment supposer des idées peu orthodoxes à l'auteur d'un drame tellement religieux que Neptune lui-même est converti et adore la S. Vierge ?

AP. B.

207. HEERMANNUS. Flores ex odorifero annuorum evangeliorum vireto, ad fontes Israëlis, pietatis pollice excerpti; et in usum tenellulæ pueritiæ, in illustri Bregeo musis sacra facientis, filo poëtico contexti, à Joanne Heermanno, ex Silesiis Rautenate, poëtâ Lauru-coronato Cæs. *Olsnæ Silesiorum, in calcographiâ Bossemesserianâ*, 1609. — Carminum Joan. Heermanni, Rautenatis Silesii, poëtæ L. Cæs., Merges. *Argentorati, Ant. Bertramus*, 1609; 1 vol. in-16. = Micarum poëticarum Joan. Heermanni, Rauta-Silesi, poëtæ L. Cæs., Quasillus. *Argentorati, Jodocus Martinus*, 1609. — Carminum Jani Heermanni Silesi, F. L. C., semuncia. *Argentorati, Jod. Martinus*, 1610; 1 vol. in-16, veau jaspé. 60—»

Jean Heermann, poète latin, naquit en Silésie, l'an 1585, et mourut en 1647. Il étoit à peine âgé de vingt-quatre ans, lorsque l'empereur Rodolphe II lui décerna la couronne poétique. Après avoir publié dans sa patrie, les *Flores ex odorifero, etc...*, il voyagea en Allemagne, s'arrêta quelque temps à Spire et se rendit ensuite à Strasbourg, où il suivit les cours de l'Académie. Pendant son séjour dans cette dernière ville, il fit imprimer en 1609 et en 1610, trois recueils de poésies diverses.

Il paroit que Heermann affectionnoit les titres bizarres. Ce sont d'abord les *fleurs cueillies par la main de la piété dans le bosquet odoriférant des évangiles de l'année, près des fontaines d'Israël, et tissées d'un fil poétique ;* puis, *une Gerbe de vers ; une corbeille de miettes poétiques ;* et enfin, *une demi-once de vers.* Le poète explique ainsi ce dernier titre :

Si fuerit dilecta tibi SEMUNCIA, lector ;
Fortassis poterit postea LIBRA dari.

Sur chaque évangile de l'année, Heermann a écrit deux distiques latins suivis de huit vers allemands; de sorte que les *Flores ex evangeliorum vireto excerpti* se composent de cent soixante-dix-huit distiques latins et de sept cent douze vers allemands. La dédicace de cet ouvrage, offerte à trois jeunes gens de la famille noble de Kottwitz, est datée du 1er janvier 1609.

Les trois autres opuscules contiennent des poésies de tout genre, adressées à de nobles personnages ou à des savants de la Silésie et des autres contrées de l'Allemagne. La plupart des noms cités, nous sont à peu près inconnus; mais comme, parmi ces noms, nous avons remarqué ceux de plusieurs médecins, jurisconsultes, poètes et grands seigneurs, ces poésies peuvent fournir, pour l'histoire littéraire d'Allemagne, des renseignements utiles que l'on chercheroit vainement ailleurs.

Nous avons réuni en un seul article, les deux volumes qui renferment les œuvres poétiques de Heermann, attendu qu'ils forment une collection presque introuvable de pièces imprimées et publiées séparément.

Ap. B.

208. Hornii (*Gulielmi*), poemata. *Londini, David Mortier*, 1708; 1 vol. veau fauve (*Padeloup*)........ 18—»

Guillaume Horn écrivit la plupart de ses poésies vers la fin du xviie siècle. L'une de ses dernières épigrammes a pour titre : *De ultimo decembris die anno 1698, quo hæc scribebam.* Il est probable qu'il publia une édition de ses œuvres, avant celle de 1708; mais elle devoit être moins complète. Au surplus, la première édition est à peu près inconnue, et la seconde est fort rare.

Les pièces liminaires de ce volume, se composent de huit dédicaces en vers latins, adressées à Antoine Heinsius, député des États de Hollande au congrès de Riswick ; à Guill. de Sculenburg, conseiller et secrétaire du roi d'Angleterre, Guillaume III ; à Adrien Bogaart, directeur de la Compagnie des Indes ; et à des députés au collége maritime de la Meuse.

Les poésies de G. Horn, sont ainsi divisées : *Auriados lib. II :* c'est un poëme sur la conquête de l'Angleterre par Guillaume III ; *Elegiarum lib. II; Silvarum lib. II; Epigrammatum lib. XII; de Imitatione libellus.*

La plupart des poètes latins modernes sont d'une fécondité effrayante. Ils entassent distiques sur distiques, et ils ne se croient réellement dignes du nom de poëte, qu'après avoir livré à l'impression plusieurs milliers de vers. Rendre compte de ces collections si nombreuses, devient une tâche difficile. Aussi, dans l'intérêt de nos lecteurs et dans le nôtre, nous nous contenterons de transcrire quelques titres et quelques pièces; ce qui suffira, à notre avis, pour faire connaître le talent du poëte.

Guillaume Horn a poursuivi de ses invectives la mode de porter une canne et celle de se raser toute la barbe. *In turpem fortium virorum morem, Baculos gestantium; in turpem, barbæ totius abradendæ, morem.*

Il a composé des épigrammes sur des ouvrages écrits en françois, tels que *Du Vojage de la lune de mons. Cirano Bergerac; de la république de lettres de mons. Beyle.*

En sa qualité de protestant et de Hollandois, notre poète étoit fort attaché à Guillaume III et n'aimoit point Louis XIV. En voici la preuve :

De persecutione Gallicâ.
Cur itâ persequeris, tibi tot, Christoque, fideles;
Contra promissam, rex Lodoice, fidem?
Inque reformatos mundanus stringitur ensis;
Quod nimis obtusus, spiritualis, erat.

De effigie Ludovici XIV Galliarum regis, sole adumbratâ : et Wilhelmo III Britannorum rege, post captum Namurum, triumphans.

Fortè, quod incendat totum, Mars gallicus, orbem;
Regia, sub rutilo sole, figura micat.
Ast alter Josue, captâ nunc urbe, Wilhelmus,
Qui semel hunc solem denuò sistat, erit.

Nous citerons encore l'épigramme suivante qui nous a paru assez curieuse :

In dominum Muys, Flandrum.
Aspicis uxorem, Mus venerande, tuam?
Bajulat insignes, totam circumspice, Gibbos.
Quos licet affictâ dissimulare togâ
Nititur; exstantes satis, antè, retròque, patescunt.
Neve queas aliquo fòrs dubitare modo,
Quo te, parturiens, recreabit pignore, conjux :
Fatidicus tali promit Apollo sono.
Parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.

AP. B.

209. JUSTINI historiæ Philippicæ cum integris commentariis variorum, curante Abr. Gronovio. *Lugduni Batav.* 1760, 2 vol. in-8°, fig. mar. rouge fil. dent. tr. dor. (*Bozérian*)............................ 60—»

Exemplaire de la bonne édition, relié sur brochure et en très belle condition.

210. KEUCHENII (*Roberti*). Musæ juveniles. *Amstel., ap. Petrum van den Berge,* 1662; 1 vol. pet. in-8, veau fauve................................ 24—»

RARE. — Robert Keuchen, historien, jurisconsulte et poète, naquit dans la Gueldre, et professa l'histoire à Amsterdam. Il adressa un de ses poëmes

Gallia, seu poematum heroicorum lib. II. à Louis XIV, qui lui fit don de 300 livres, par le mandat suivant : « Garde de mon trésor royal, M. Etienne « Jehannot, sieur de Bartillat, payez comptant au nommé Robert Keu- « quène, la somme de 300 liv., de laquelle je lui ai fait don. Fait à Paris, « 21 avril 1669. Louis, et plus bas Tellier. »

Les *Musæ juveniles* sont dédiées à Simon de Hoorne, ambassadeur des Etats de Hollande, près de Charles II, roi d'Angleterre. Le texte est précédé de dix pièces de vers latins qui renferment les plus pompeux éloges de Keuchen et de ses poésies. Théod. Verhoeven termine son panégyrique, par ces deux vers imprimés en petites capitales :

Cunctorum tantò tu summus, amice, poeta es,
Quantò sunt vates maxima turba mali.

Cependant Morhof n'en parle pas aussi avantageusement : « Le style des *Musæ juveniles* de Keuchen est extrêmement négligé, et quelquefois la quantité des syllabes n'est pas observée ; ce n'est pourtant pas un ouvrage méprisable. » A notre avis, son plus grand défaut est de rechercher sans cesse, les antithèses et les jeux de mots, ce qui nuit essentiellement à la clarté et à l'élégance du style. On peut lire dans ce volume, un grand nombre de pièces telles que celles-ci :

IN EBRIUM.

Feram ferocem fortè, sed ferè fortem,
Verè subortum : prô nefas ! satin' factum,
Satin', cruente mente fit tibi ? vade
Temulente : ni præferre vis feram mortem,
Feriam ferocem fortiter, feram fortem.

CANTIO GRÆCA.

O bene te, bene me, bene vos, bibitote Pelasgi,
O bene Arausiacum, bene regem Belga Britannum
Et patres bene Belga bibit : bene Belga sicambros,
Nil ultrà bene Belga bibit ; bene Belga Batavos ;
Quos ultrà citràque nequit consistere rectum.

Keuchen a chanté tous les grands personnages de son époque : Charles Ier, roi d'Angleterre, la reine Henriette-Marie ; Charles II et ses enfants, Georges Monck, Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg ; Guillaume III, prince d'Orange ; Gustave-Adolphe, roi de Suède ; la reine Christine, le pape Adrien VI, Louis XIV, le Dauphin, Mazarin et même Richelieu. Il a écrit quelques vers satiriques contre Fouquet, et une violente invective contre Marie de Médicis, à l'occasion d'un portrait de cette reine qui, en tombant, blessa à la main un ami de Keuchen nommé Sluisken :

Quæ populos bello, gentes quæ compulit armis,
Dissidiique fuit regibus ansa mali ;

Hospitis in palmam talis Medicea sinistram
Labitur, et damno præcipitante ruit.
Reginam mirare dolor, quæ morte perempta,
Sanguine, quem sitiit, non satiata fuit.

Nous ne pouvons signaler tous les savants dont les noms sont inscrits dans ces poésies; nous indiquerons seulement trois pièces de vers en l'honneur de la célèbre Anne-Marie de Schurmann. Enfin, nous ferons remarquer les titres bizarres des distiques qui composent les *crepundia*, tels que *Muscæ mordentes*, *canis micturiens*, *crepitus operis intestini*, *Felis sternutans*, *etc.*

Ce volume, imprimé avec de beaux caractères, a un double titre. Le premier est orné d'une jolie vignette gravée sur cuivre, représentant le mont Parnasse, avec les neuf Muses, le cheval Pégase et cette inscription : *Summa peto*: c'est la marque de l'imprimeur. Le second titre est entièrement gravé, et porte la date de 1663, tandis que le premier est daté de 1662. Ceci prouve que ce livre n'a été réellement publié qu'en 1663.

AP. B.

211. LE BRUN (*Laurentii*) Nannetensis, è Soc. Jesu, ecclesiastes Salomonis paraphrasi poëticâ explicatus. *Rothomagi, ap. J. Le Boullenger*, 1650; 1 vol. in-16, front. gr. vel........................... 20—»

Laurent Le Brun, né à Nantes en 1607, entra dans la Société de Jésus à l'âge de vingt ans, enseigna pendant quelques années les belles-lettres et l'éloquence, mais s'adonna particulièrement à la poésie latine. Il mourut à Paris dans la maison professe, le 1er septembre 1663.

Les œuvres du P. L. Brun ne se réduisent pas, comme le titre du volume pourroit le faire supposer, à une paraphrase de l'*Ecclésiaste* en vers latins. A la suite de cet ouvrage, on lit plusieurs autres poésies : *David pœnitens, sive septem psalmi pœnitentiales; hexæmeron, sive Moyses de opere sex dierum ; Jeremias lugens, sive Jeremiæ lamentationes; vesperæ Marianæ; Musæ turonenses in morte Bertrandi de Chaus, Archiep. Turon. mœrentes, et in adventu Victoris Bouthillier Archiep. Tur. recreatæ; selecta epigrammata*; et enfin *Franciados lib. II.* C'est une espèce de poëme fort curieux, divisé en élégies, sur la Nouvelle-France. Le 1er livre *explique les incommodités et les malheurs de la Nouvelle-France*. Les sept élégies que ce livre renferme ont pour sujets *les guerres des Canadiens et leur cruauté envers les prisonniers; les repas et la voracité des Canadiens; les difficultés de voyager dans les forêts du Canada; la neige et le froid au Canada; la religion, les mœurs et les vices des Canadiens, etc.* Dans le 2e livre, le Canada demande assistance (*auxilium postulat*) au roi Louis XIV, à la reine Anne d'Autriche, au cardinal de Richelieu, aux François et aux jésuites. Cette dernière élégie commence ainsi :

O Ignatiadæ, virtus quibus æmula cœlo,
Gens cujus studiis invia nulla plaga est.

Les vers du P. Le Brun ne manquent ni de facilité, ni d'élégance. Nous nous bornerons à citer le passage suivant :

Pensanda est hominum meritis, non tempore vita :
Quæ bona, longa satis; quæ mala, longa nimis.
Rumpe moras, celeres calcaribus incitat annos,
Currentesque ferit cursor anhelus equos.
Fata seni sensim obrepunt, juvenique senectus,
Hora fluit, tum cùm quæritur, hora quota est?

Ap. B.

212. Lemnii (*M. Simonis*) epigrammaton libri III. Adjecta est quoque ejusdem querela ad principem. S. l. (*Basileæ*), 1538, pet. in-8° v. j. . . . . » — »

M. Simon Lemnius, poète latin, dont le véritable nom était Lemchen, naquit dans le XVIe siècle, à Margadant, au pays des Grisons. Il suivoit les cours de l'académie de Wittemberg, lorsqu'en 1538 il publia deux livres d'épigrammes, dédiés au cardinal Albert, prince électeur, archevêque de Mayence et de Magdebourg, primat d'Allemagne, etc. Le choix de ce Mécène et les éloges que le poète lui prodiguoit dans son livre, attirèrent à Lemnius de violentes persécutions. Les Luthériens, alors tout-puissants à Wittemberg, examinèrent ces poésies avec soin, et prétendirent qu'elles contenoient des allusions satiriques à l'électeur de Saxe, au landgrave de Hesse et à l'académie de Wittemberg. Melanchton, président de l'académie, en défendit l'entrée à Lemnius, jusqu'à ce qu'il se fût justifié ; et bientôt, on donna ordre de l'arrêter. Prévenu du danger par un de ses amis, il parvint à s'échapper en se mêlant aux pâtres qui, dès le matin, conduisoient leurs troupeaux hors de la ville. Il s'enfuit à Magdebourg ; mais ne s'y trouvant point encore en sûreté, il erra pendant quelque temps de ville en ville, et se réfugia à Bâle, où il devint dit-on, correcteur dans l'imprimerie d'Oporinus. Les Luthériens de Wittemberg condamnèrent Lemnius par contumace, à un bannissement perpétuel, et confisquèrent son argent et sa bibliothèque. De plus, il livrèrent aux flammes tous les exemplaires qu'ils purent saisir de l'édition des épigrammes imprimée à Wittemberg, en 1538 ; mais Lemnius s'empressa la même année d'en publier à Bâle une nouvelle édition augmentée d'un 3e livre qui renferme de violentes invectives contre Luther, et plusieurs pièces de vers relatives aux injustes persécutions qu'il avoit éprouvées. On lit à la fin du volume, sous le titre de *Querela ad principem* (l'archev. de Mayence), un long récit en vers latins de ses pérégrinations forcées. Cette deuxième édition ne porte aucune indication de lieu ni d'imprimeur. Toutefois, nous pensons qu'elle fut imprimée par Oporinus qui n'osa y mettre son nom, dans la crainte d'être en butte aux poursuites des Luthériens. Enfin, Lemnius se retira dans sa patrie. En 1540, il fut nommé recteur de l'école établie à Coire, et le 24 Novembre 1550, il mourut de la peste, dans un âge peu avancé.

Les poésies de Lemnius qui ont exercé une si fâcheuse influence sur la vie de l'auteur, exciteront toujours un vif intérêt. Si l'édition de Wittemberg est à peu près introuvable, celle de Bâle est aussi fort rare. En effet, les Luthériens après avoir détruit la première édition, ont dû chercher à supprimer la seconde. Ap. B.

213. LEMNII (*Levini*) medici Zirizæi libelli tres, perelegantes ac festivi. *Antverpiæ, ap. Martinum Nutium*, 1554; pet. in-8, rel. . . . . 75—»

Contenta hujus libri sunt : Lib. I : *De Astrologiâ, etc.* Lib. II : *De præfixo cuique vitæ termino.* Lib. III : *De honesto animi et corporis oblectamento, etc...* En ajoutant à cet index : *Paschasii Oenii apud Zirizæos archididascali, in operis commendationem epigramma,* et *Guillelmi Lemnii, epistola ad Levinum,* la table des matières contenues dans ce volume sera complète.

On lit dans la *Biographie Universelle :* « Levinus Lemnius, médecin, naquit en 1505, à Ziricsée, dans la Zélande. Il pratiqua son art dans sa patrie, dès 1527, avec un tel succès, que sa réputation s'étendit bientôt dans toute l'Europe. Cependant, après la mort de sa femme, il abandonna l'exercice de la médecine pour embrasser l'état ecclésiastique. Il devint chanoine de l'église de Saint-Liévin, et mourut peu de temps après, le 1er juillet 1568. »

Dans l'épître dédicatoire du traité *de Astrologiâ,* adressée à Corneille de Weldam, conseiller aulique, et datée du 7 mars 1553 (1554), Lemnius dit qu'à cette époque, il exerçoit la médecine à Ziricsée, depuis plus de 19 ans (*supra annos undeviginti*). Il avoit donc commencé l'exercice de sa profession en 1534. Au surplus, cette date nous paroît être plus convenable que celle de 1527, indiquée par la *Biographie Universelle*; car, au XVIe siècle, les jeunes gens étudioient encore à l'âge de 22 ans, et n'étoient point si promptement admis à pratiquer l'art de la médecine.

Ce célèbre médecin a composé plusieurs ouvrages en latin, dont le style ne manque point d'élégance ; ils ont été souvent réimprimés, et traduits en diverses langues.

Lemnius nous apprend qu'après avoir longtemps résisté aux vives sollicitations des personnages les plus distingués de sa ville natale, il s'est enfin décidé à faire imprimer les trois opuscules que renferme ce volume. Il s'est beaucoup plus occupé, dit-il, de la médecine active que de la médecine spéculative, et n'étant que fort peu versé dans l'art de bien dire, il craint d'échouer en publiant ses écrits. Mais, au lieu de subir un échec, il obtint un triomphe, et enhardi par le succès, il écrivit bientôt d'autres ouvrages qui accrurent encore la réputation de l'auteur.

A la suite du second opuscule, *de præfixo cuique vitæ termino*, on trouve une lettre de Guillaume Lemnius à son père Levinus, dans laquelle il prouve que le climat a moins d'influence que l'éducation sur le développement des facultés intellectuelles. Cette lettre datée *ex officinâ nostrâ*

medicamentariâ, Zirizeæ, nonis martiis (7 mars), sans indication d'année, a été écrite en 1554. Guillaume Lemnius avoit étudié la médecine et surtout la pharmacopée ancienne et moderne. En 1554, il habitoit Ziricsée, où il s'étoit marié avec la petite-fille de Jason de Praet (*Pratensis*). Etant devenu, plus tard, médecin du roi de Suède, Eric XIV, il périt victime de la révolution qui fit perdre à ce prince la couronne et la liberté. Guillaume fut étranglé en prison, l'an 1568, quelques mois après la mort de son père. Le troisième opuscule de Levinus Lemnius, *de honesto animi et corporis oblectamento*, est dédié à son fils Guillaume.

Le volume qui fait le sujet de cette note est très précieux, car c'est l'un des rarissimes exemplaires de la première édition du premier ouvrage publié par Lev. Lemnius. On doit remarquer aussi que la lettre de Guillaume Lemnius est le seul écrit de ce médecin, qui ait été imprimé.

Ap. B.

214. Lorichius. Aenigmatum lib. III, recens conscripti, recogniti, et aucti, autore Joan. Lorichio hadamario. *Francof., ap. Christ. Egenolphum* (1545); 1 vol. pet. in-8, mar. r., fil. tr. dor.................. 18—»

Rare.—Jean Lorichius avoit déjà publié ce recueil d'énigmes latines, vers 1541; mais il augmenta d'un 3e livre cette nouvelle édition revue et corrigée, qu'il fit imprimer chez Chrétien Egenolf, son parent. C'est ce que l'auteur nous apprend dans l'épître dédicatoire du 3e livre, adressée à son frère Guillaume Lorichius, et datée d'Ingolstad l'an 1544. Les dédicaces des deux premiers livres, sont datées de Marsburg, 1540. Les pièces liminaires se composent d'une *épigramme* au lecteur, et d'un petit Traité divisé en trois chapitres : *De aenigmatis et primo quid sit ; de Gryphis convivalibus ; de usu aenigmatum.*

Aux énigmes qu'il avoit inventées lui-même, Lorichius a ajouté de nombreuses traductions poétiques d'énigmes extraites de l'Ecriture Sainte, des anciens auteurs grecs et latins, et surtout d'un volume d'énigmes en allemand que les étudiants estimoient beaucoup plus qu'un livre de philosophie. On trouve dans la dernière partie, une prognostication de 134 vers pour l'année 1546. Nous ne citerons qu'une seule énigme qui a pour sujet l'année, les mois, les jours, les heures et les minutes :

Arbor in hoc seclo generatur, quæ duodenis
  Frondibus ornata est, et redimita nimis,
Quilibet at ramus decies ternos quasi nidos
  Sustinet, in nido sex quater ova cubant,
Nascitur ex ovo quovis avis una, duabus
  Et sexaginta vocibus usque canens,
Candidus attondet niger et mus omnia, donec
  Murem, ova et nidos catta proterva voret.

Ap. B.

215. Gabrielis Madeleneti carminvm libellvs. *Parisiis*, 1662, in-12, mar. r. fil. tr. d. (*Armes de Phelypeaux de la Vrillière*)........................ 20—»

On lit sur la garde une note d'une écriture déjà ancienne : « Cette édition est la bonne ; la réimpression de Barbou, 1725, passe pour peu correcte. » C'est un volume en bonne condition, réglé, et qui pourroit être un exemplaire de dédicace, car un certain nombre de ces poésies latines sont adressées à Nic. Fouquet, au card. Mazarin, à Loménie de Brienne, à Louis de Bourbon, prince de Condé, à Colbert, à Phelypeaux de la Vrillière, etc. Ajoutons que la préface de ce recueil est de Louis-Henri de Lomenie, et qu'elle est suivie d'un éloge de l'auteur par Pierre Petit. Au surplus, on peut lire dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, une notice sur Gabriel Madelenet, né en 1587, à Saint-Martin-du-Puy, sur les confins de la Bourgogne, du côté du Nivernois.

216. MICYLLI (*Jacobi*) Argentoratensis sylvarum libri V; quibus accessit Apelles Ægyptius, seu Calumnia, antehac, ut et cœtera pleraque nondum edita. (*Hagenoae*) *Ex officina Petri Brubacchii*, 1564, 1 v. pet. in-8. 0—»

Jacques Micyllus, né le 6 avril 1503, à Strasbourg, de parents obscurs, se nommoit Moltzer ; mais il reçut dans sa jeunesse le nom de Micyllus, pour avoir représenté avec succès cet interlocuteur du dialogue de Lucien, intitulé *le Songe ou le Coq*. Après avoir achevé ses études dans les Universités d'Allemagne, il fut chargé, en 1527, d'enseigner le grec et le latin au gymnase de Francfort ; il fut appelé en 1532 à l'Académie de Heidelberg, pour professer la langue grecque. Il retourna quelque temps après à Francfort ; puis, en 1546, il se fixa à Heidelberg, où il mourut le 28 janvier 1558. Il s'étoit marié à Francfort, en 1526 ; sa femme, nommée Gertrude, naquit en 1508 et mourut le 18 août 1548. Micyllus eut onze enfants. Deux seulement lui survécurent ; l'un fut chancelier de l'Electeur Palatin ; l'autre exerça la profession de tailleur à Heidelberg. On trouve dans le quatrième livre de ses poésies, les épitaphes de sa femme et de cinq enfants, dont il indique les noms, l'âge et la date de la mort. Micyllus étoit étroitement lié avec Eobanus, poète de la Hesse, Joachim Camerarius et Melanchton qui parlent souvent de lui avec éloge.

Les œuvres poétiques de Jacques Micyllus furent recueillies, mises en ordre et publiées par son fils, Julius Micyllus, jurisconsulte à Heidelberg. Un recueil d'épigrammes latines de ce poète, avoit été imprimé à Haguenau dès 1528 ; mais l'édition de 1564 est la première et, sans doute, la seule qui soit complète. La plupart des pièces qu'elle contient étoient restées inédites. L'*Apelles Aegyptius*, drame en cinq actes, n'est point cité dans le

catalogue Soleinne, et les poésies de Micyllus ne sont pas indiquées dans le *Manuel du libraire.*

Ce volume contient 680 pages et 10 feuillets non chiffrés pour les pièces liminaires. Au-dessous du titre, on lit des vers adressés à l'imprimeur, et sur le verso, d'autres vers à la mémoire du poète. Les feuillets suivants sont occupés par l'épître dédicatoire de Jul. Micyllus, datée du 1er janvier 1564; des poésies de J. Posthius, de Z. Monzerus et de J. Fichardus, sur les œuvres de Jacq. Micyllus; trois pièces de notre auteur, recouvrées après l'impression du volume; un *index*, et enfin l'*errata*. Le texte commence à la 21e page, cotée 1, et finit à la page 574. L'*Apelles Aegyptius*, termine le volume.

. Nous n'avons point l'intention de rendre un compte exact de cet immense recueil de poésies latines de tout genre; nous nous bornerons à parcourir rapidement le volume. Dans le premier livre des *Sylvæ*, nous signalerons des pièces de vers (*epicedion*) sur la mort d'Helius Eobanus et de Symon Grynæus. Ce dernier nom nous rappelle que, sur la garde du livre, on lit une satire latine manuscrite contre le pape Pie IV, qui avoit excommunié Symon Grynæus. Cette satire nous paroît être autographe et écrite par Jacq. Grynæus, qui l'a souscrite en ces termes : *In laudem Pii papæ scripsi hos versus Jacobus Grynæus prid. Non. Julii 1564*. Le deuxième livre contient des épithalames en l'honneur de personnages notables et d'écrivains contemporains. Dans le troisième livre, nous avons remarqué une lettre de Melanchton, l'*Hodœporicon* de Micyllus, le récit de l'incendie du vieux château d'Heidelberg, la lutte des Arbalétriers, etc... Le quatrième livre renferme tant de poésies diverses qu'il n'est pas facile de choisir les citations. Nous indiquerons, cependant, des distiques sur les bucoliques et les géorgiques de Virgile ; des épigrammes et des idylles traduites du grec ; des anagrammes numériques sur les mois de l'année, et sur des dates remarquables; une foule d'épitaphes avec dates; des quatrains sur les Empereurs romains, depuis Lucius Annius, jusqu'à Ferdinand Ier, etc... Le cinquième livre se compose de paraphrases poétiques sur des passages de l'Ecriture Sainte, et de 24 psaumes traduits en vers latins.

Nous croyons inutile d'analyser le drame qui suit les poésies de Micyllus. Toutefois, en voici le sujet : Apelles, peintre du roi d'Egypte, et jouissant d'une grande faveur, excite l'envie d'un courtisan qui, pour le perdre, l'accuse de trahison. Apelles est sur le point de périr, lorsque la vérité descend du Ciel et confond le calomniateur. Ap. B.

217. MURETI (*Ant.*). Orationes XXIII; ejusdem hymni sacri et alia quædam poematia. *Venetiis, apud Aldum*, 1575; in-8, mar. bleu comp., tr. dor. (*Thouvenin.*).. 40—»

Très-bel exemplaire de la bibliothèque de Renouard; il porte sur le titre la signature d'Alde le jeune, l'imprimeur du volume, dont le portrait gravé sur bois se trouve également sur le titre; au verso du huitième feuillet on remarque un petit portrait d'Ant. Muret, gravé sur bois.

218. M. Ant. Mureti Oratio habita in funere Pii V, Pont. Maximi. *Venetiis apud Franc. Zillettum*, 1572; pet. in-8, rel........................... 15—»

219. Palatium reginæ eloquentiæ sive exercitationes oratoriæ (autore P. Le Pelletier). *Lutetiæ Parisior.*, *Nic. Buon et Jean Camusat*, 1641; in-fol., mar. rouge, fil. comp., riche dorure à pet. fers, dent. fleurdelisée. (*Armoiries*)........................... 60—»

Le frontispice, dessiné et gravé par Grég. Huret, représente Louis II de Bourbon, prince de Condé, né en 1621, et Armand de Conti, son frère, né en 1629, présentés par Mercure à la déesse de l'éloquence. L'ouvrage est dédié à ces deux princes.—Belle reliure ancienne.

220. Parny. Œuvres choisies d'Évariste Parny; précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages. *Paris*, 1826; in-8, v. r., n. rogn...................... 10—»

Cette édition contient deux petits poëmes de plus que les précédentes, *Jamsel* et *Goddam*; le volume se termine à la page 312, après laquelle vient un autre partie de 170 pages, sous le faux-titre, *Mélanges*, contenant des poésies légères, des chansons et des lettres. Portrait et figures avant la lettre.

221. Pastoret. Moyse considéré comme législateur et comme moraliste, par M. de Pastoret. *Paris*, 1788; in-8, v. rac., fil......................... 8—»

On lit sur la garde de ce volume une note d'une écriture déjà ancienne, ainsi conçue : « Cet ouvrage m'a été donné par l'auteur.

« C'est un homme du plus grand mérite, appliqué, laborieux au point que son goût pour les belles-lettres n'empêche pas qu'il ne porte la plus grande attention, et tout le soin possible aux devoirs de son état (il est conseiller à la Cour des aides). Je ne doute point qu'il ne fasse son chemin d'une manière brillante; il est fait pour arriver à de grandes choses. Son caractère et son personnel sont très-intéressants; il est doux et honnête dans les discussions, et très-recherché dans les sociétés pour son esprit et son caractère aimables. »

222. Plinii secundi naturalis historiæ cum selectis doctorum virorum Commentariis. *Lugd. Batav. ex officina Hackiana*, 1669; 3 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Bozérian*) .... 90 – »

Exemplaire Coulon. Belle édition, et l'une des moins communes de la collection des anciens *Variorum*.

223. Reusneri (*Nicolai*) Leorini Lavinga, oppidum Rhetiæ amœnissimum ac pervetustum, situm in ripâ Danubianâ. Additis in fine aliquot Elegiis ad viros clarissimos scriptis. *Lavingæ Rhetorum, typis Eman. Salzeri*, an. 1567; 1 vol................... 24—»

Nicolas Reusner, jurisconsulte et poète, naquit le 2 février 1545, à Lemberg en Silésie. Le duc de Bavière le choisit pour professer les belles-lettres au collége de Lavingen, dont il devint recteur. En 1583, il fut reçu docteur en droit dans l'Université de Bâle, et aussitôt après, il devint assesseur à la chambre impériale de Spire et professeur à l'Académie de Strasbourg, où il enseigna les *Institutes* pendant cinq ans. En 1589, on lui donna une place dans l'Académie d'Iéna, dont il fut deux fois recteur. L'empereur Rodolphe II lui décerna la couronne poétique et le nomma comte palatin. Reusner fut député de l'électorat de Saxe, en 1595, à la diète de Pologne, et mourut à Iéna, le 12 avril 1602.

Le P. Niceron cite 53 ouvrages de Reusner : tous sont rares, mais ses traités de jurisprudence sont peu recherchés. La *Description de la ville de Lavingen*, que contient ce volume, mérite encore de fixer l'attention des curieux. Les vers latins de Reusner sont faciles et élégants. La cinquième élégie imprimée à la suite du poëme sur *Lavingen*, a pour sujet l'éclipse de lune du 28 octobre 1566, et la sixième, l'éclipse de soleil du 9 avril 1567 ; cette dernière est adressée à Barthélemi Reusner, docteur en médecine.

Ap. B.

224. Roilleti (*Claudii*) Belnensis varia poemata. *Parisiis, ap. Gul. Julianum*, 1556 ; 1 vol. in-16 rel. 15—»

Claude Roillet de Beaune, mourut fort âgé, vers 1576. La Croix du Maine dit qu'il florissoit à Paris en 1563 et qu'il régentoit au collége de Bourgogne. Il paroît, d'après un titre de 1536 cité par Felibien dans le 3e vol. des *Preuves de l'Histoire de Paris*, que Claude Roillet étoit, à cette époque principal du collége de Bourgogne. Du Boulay (*Hist. de l'Univers. de Paris*), nous apprend qu'après avoir professé la grammaire pendant quatre ans, il

obtint un emploi au collége de Bourgogne, le 4 mai 1526; de là, il passa au collége de Boncour. Il fut nommé, en 1560, recteur de l'Université, puis il retourna au collége de Bourgogne, dont il devint le principal.

Claude Roillet a composé des poésies latines et françoises. Le recueil intitulé *Varia poemata*, contient quatre tragédies latines : *Philanira*, *Petrus*, *Aman* et *Catharina;* des *dialogues*, une *églogue*, un *épithalame* et des *épigrammes*, le tout en vers latins.

Quelques-unes de ces épigrammes sont adressées à des savants, tels que Adrien Turnèbe, Pierre Galland, Guillaume Paradin, Jean Dorat, Jacques Charpentier, etc.

Nous lisons dans ses poésies que Claude Roillet devint orphelin à l'âge de dix ans, et qu'il fut élevé par les soins de son frère, Nicolas Roillet, qui cultivoit aussi la poésie. AP. B.

225. ROILLET. *Philanire*, tragédie françoise, trad. du latin de Claude Roillet. *Paris, Thomas Richard*, 1563; 1 vol. in-4, mar. bl., tr. dor., *jansén*. (*Duru*). 65—»

Volume RARE (*Man. du Libr.*, t. IV). Il paroît que Claude Roillet traduisit lui-même sa *Philanire* en vers françois. La Croix du Maine l'affirme, et du Boulay (*Hist. de l'Université de Paris*) dit : *Edidit Philaniram tragœdiam an. 1563, apud Th. Richard.*

La vie de Roillet se trouve parmi les *Vies* manuscrites *des Poètes françois*, par Guill. Colletet (*Biblioth. du Louvre*).

226. ROSETI (*Francisci*) Veronensis, Mauris. (*Venetiis*, *Joannes Tacuinus de Tridino*, 1532); 1 vol. in-4. 24—»

RARE. — Le sujet de ce poëme sacré est le martyre de sainte Ursule et des onze mille Vierges, sur les bords du Rhin, près de Cologne. Il est divisé en trois parties et dédié à Henri VIII, roi d'Angleterre. Les vers latins de Roseti sont faciles, quelquefois énergiques et presque toujours élégants. Voici quelques extraits de ce poëme :

L'auteur, décrivant une tempête, dit :

Ille
Nubibus involvens cælum, lucemque diemque
Surripit occiduo vix dùm phaethonte ruentem :
Moxque ferus ventos, tonitrus, et fulgura, et imbres
Confundens pariter scissis demittit Olympo
Nubibus æquoreas miscens cœlestibus undas;
Nec lux polo est, nisi quam dant fulminis ignes.

Les soldats de Julius commencent le massacre :

Tunc exauditi gemitus, vocesque cadentum
Detexere dolos, inimicaque in agmina lapsis
Nulla fugæ spes certa fuit, cæduntur ad unum
Deprehensi insidiis pavidi, ac jàm fata manentes.

Mort de sainte Ursule :

> Illa cadens volucri pectus trajecta sagittâ,
> Et linguæ repetens sonitu morientis Jesum
> Corpus humo socium tàm multis millibus, astris
> Reddidit excelsis animam pietate micantem,
> Purpureus fluxit crudeli è vulnere sanguis.

AP. B.

227. STRATENI (*Petri*). J.-C., Venus zelanda et alia ejus poemata. C. Boyus J.-C. collegit et edidit. *Hagæ-comitis, Theod. Maire*, 1641; vol. pet. in-12, portr. et front. gr., mar. r., fil., tr. dor............. 18—»

Pierre Vander Straten, jurisconsulte et poète, secrétaire et député de la ville de Goës, en Zélande, mourut à La Haye, le 27 novembre 1640, à l'âge de vingt-quatre ans. Ses poésies latines furent recueillies par un de ses amis, Cornelius Boyus, qui les publia en 1641. Elles se composent de *Venus Zelanda, sive amores Chloës et Blondæ;* poëme divisé en épîtres élégiaques dont la moitié est l'œuvre de C. Boyus ; *Amorum liber ; Elegiæ; Basia ; Epigrammata ; Sylvæ ; Anacreon latinus;* et enfin *Prælium rosarum inter Nymphas et Cupidinem.*

Ce volume est orné du portrait de l'auteur, gravé sur cuivre, et d'un frontispice également gravé, représentant l'Amour emportant dans son vol les portraits en médaillons de Chloë et de Blonda : Au-dessous, la *Venus zelanda*, assise dans sa conque, vogue sur les flots de la mer. Les pièces liminaires sont : une dédicace du livre entier, adressée par C. Boyus au père et au frère de Pierre Vander Straten ; des élégies sur la mort prématurée du poète, et des épitaphes. Les sept parties de ce recueil ont des titres séparés, et chacune d'elles est dédiée à un personnage notable de la Hollande.

Nous avons remarqué deux chants héroïques ; l'un sur la naissance du Dauphin, plus tard Louis XIV ; l'autre sur la défaite de la flotte espagnole par l'amiral Tromp. D'autres pièces de vers sont adressées à H. Grotius à D. Heinsius, à J.-Fr. Gronovius, etc.

S'il n'eût pas cessé de vivre à la fleur de son âge, Vander Straten auroit certainement acquis de la célébrité ; et son nom seroit inscrit dans les grands ouvrages de biographie ; tandis que son livre de poésies est tellement rare, que l'auteur et ses œuvres sont à peu près inconnus.

AP. B.

228. TERENTIUS. *Argentinae, per Joan. Grüninger*, 1503; pet. in-fol. goth., fig. en bois, vél.......... »—»

Bel exemplaire de cette édition rare et curieuse, sur laquelle on peut lire, page 349 de cette livraison, un article étendu de M. Ap. Briquet.

229. Œuvres de Théophile. *Paris, Nic. Pepingué*, 1662; pet. in-12, mar. r., tr. dor., *jansén.* (*Duru*). 40—»

Voir, sur ce poète bien connu, l'intéressant article de M. de Gaillon, page 305 de la présente livraison.

230. Les mêmes; même édition. Veau fauve fil. 40—»

Exemplaire grand de marges, et rempli de *témoins*.

231. Les mêmes; même édition. Mar. bleu, tr. dor., *Janséniste*. (*Thompson*)..................... 30—»

Exemplaire bien conservé.

232. Les mêmes; même édition, v. marbre fil.. 18—»

Fort joli exemplaire en ancienne reliure.

233. TORTELLETTI (*Barthol.*) Carmina. *Veronæ, ap. Hier. Discipulum*, 1595 et 1596; 1 vol. in-4, d.-rel. 18—»

Les cinq petits poëmes que renferme ce volume, ont été publiés séparément; c'est pourquoi il est fort difficile de les trouver réunis. Le premier est un panégyrique d'André Bizochius, jurisconsulte et vicaire du cardinal de Vérone; le second, intitulé *Somnium*, contient l'éloge de J. Cornelius, ancien *préfet* de Vérone, ainsi que de ses ancêtres: toutes les pages de cet opuscule sont encadrées, et les armes de Cornélius sont gravées sur le verso du 3e feuillet; ces deux poëmes sont datés de 1596. Le troisième est adressé à François de Gonzague, évêque de Mantoue: toutes les pages sont encadrées. Dans le quatrième, Tortelletti dénonce à l'évêque de Famagouste, coadjuteur de Vérone, l'usage immoral des mascarades pendant le carnaval, et décrit les déguisements généralement adoptés. Enfin, le cinquième est composé en l'honneur de Clément VIII et des membres de sa famille. Les pages sont encadrées et l'on trouve les armes des Aldobrandini gravées en tête du poëme.

Barthélemy Tortelletti, de Vérone, est un poète latin assez estimé. Il a publié plusieurs ouvrages poétiques, et entre autres, une tragédie, *Agrippina major.* AP. R.

234. WAUDRAEI (*Juliani*) liber Monosticorum. *Francofurti, typis Wolffg. Hoffmanni*, 1645; 1 vol. rel. 24—»

Ce recueil de poésies latines contient 1860 pièces composées, presque toutes d'un seul distique, et quelquefois d'un seul vers. Rien n'est plus bizarre que le choix des sujets et la forme adoptée par le poète; aussi nous ne pouvons rendre compte de ce livre curieux qu'à l'aide de citations.

Waudræus habitoit Mons, et il adressoit des distiques aux chanoinesses nobles de cette ville. Ceux qu'il offrit à Adrienne de Noyelle, *Aliás* de Croix, sont des allusions continuelles au nom de cette dame (de Croix).

Nomen habes cum re, sine re nil nomen habetur,
Nomen amas semper, rem quoque semper ama.

Non content de ces allusions, Waudræus y joignit des allégories. Les cinq distiques suivants, adressés à la même chanoinesse, sont surmontés de croix symboliques. L'une porte en cœur la lettre M, et aux quatre branches la lettre A, de sorte qu'on lit dans tous les sens le mot AMA. Une autre est flanquée des lettres A. M. O. R., etc. S'agit-il de Marie-Madeleine de Gand et Vilain qui affectionnoit la musique, le poète fait graver dans le texte de son livre, deux lignes de musique notée. La première, avec le titre *Cantus Dei*, et les paroles notées *Virtutem cvpias;* puis on lit en marge la fin de l'hexamètre *hic cantus tendit ad astra.* La seconde, avec le titre *Cantus diaboli*, et les paroles notées *Virtutem fugias;* et sur la marge est imprimée la fin du pentamètre *hic stiga cantus adit.* Voilà un distique qui est assez pittoresque.

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre; mais nous sommes arrêtés par la difficulté de décrire ces bizarreries. Voyez les pages 79, 110, 231, etc.

Au milieu de ces poésies latines, on trouve de l'hébreu, du grec dans plusieurs distiques, et entre autres, dans celui qui a pour titre *De podice canis quæ littera sit;* et même du françois un peu barbare: *d'humain main*, *d'humanité manité.*

Aimez-vous les sujets gaillards ? Lisez : *Quare cornu sit generis neutri; quare dicitur cornutus vir, non mulier; de cognitâ antè nuptias; etc....* Nous ne citerons qu'un seul distique de cette série :

De fabris cultrorum Montensibus.
Quærere cultrificos externis miror ab oris
Cornua, cùm dicant Montibus esse nimis.

Préférez-vous les facéties ?

BALBO.

Dicere *chare* volens dicis mihi Balbe *cacare*,
Vox tua sit simplex, non duplicata placet.

Désirez-vous des logogryphes ? l'auteur en a mis partout:

Reverendiss. D. Camus episc. de Belley.
Musca, vel es Camus, frænari quisque recusat,
Et pungi, tu scis, cur odiosus eris.

Des rébus ?

Scribimus occultè, nos sicut amamus utrimque :
Cor p t, c do tibi : cor p to, c d mihi.

Des jeux de mots ?

Spernere peccatum, te spernere, spernere nullum
Non spernas, sperni spernere sperne malum.

Des traits satiriques ? Waudræus n'épargne point les avocats, les médecins, les chirurgiens et surtout Gringalet. Ce pauvre Gringalet ! cent distiques le déchirent de leurs pointes acérées :

GRINGALO.

Gringalus esse piger non verè dicitur, ille
Nam semper mensam primus, aditque torum.

EIDEM.

Gringalus angustas formidat inire platæas,
Dicas, quòd nimiùm cornua lata gerat.

Il paroît qu'au XVIIe siècle il étoit déjà de bon ton de ne pas prononcer la lettre R. Les deux distiques suivants sont une critique de cette mode absurde,

Petlonilla Petlum nallatul amale malitum,
Glataque pelchalo dicele velba Petlo.
Litè Petlonillam feltul ledamale malitam
Colde pali lalus vil plobitate Petlus.

Nous terminerons nos citations par une anagramme numérique sur le tremblement de terre ressenti par Waudræus à Mons, le 4 avril 1640 :

qVarta DIes aprILIs erat, qVâ terra treMebat,
aVrorae fLaVIs aXe rVbente rotIs.

AP. B.

PUBLICATIONS NOUVELLES

735. La Vie et Passion de Mgr sainct Didier, martyr et evesque de Lengres, jouée en ladicte cité l'an mil ccccIIIIxx et deux, composée par vénér. et scientif. personne maistre Guillaume Flamang, chanoine de Lengres; publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque de Chaumont, avec une introduction, par J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont. *Paris, Techener,* 1855; 1 vol. in-8 de XL et 458 pages........................ 6—»

Cette vaste composition dramatique de 440 pages in-8°, est restée inédite jusqu'à ce jour; elle méritoit cependant les honneurs de l'impression. Nous félicitons M. Carnandet d'avoir publié ce précieux monument de la poésie françoise au XVe siècle, et d'avoir ainsi sauvé de l'oubli le manuscrit unique de Chaumont.

L'*Introduction* contient une curieuse Notice sur Guillaume Flamang et sur ses ouvrages, ainsi qu'une relation de la vie de saint Didier. M. Carnandet a fait preuve d'une saine critique dans sa dissertation sur l'époque où vivoit ce saint martyr.

Le *Mystère de saint Didier* est une œuvre très-remarquable par la forme et par le fonds. On y compte 116 acteurs; quant aux figurants, ils forment une armée entière. Les féeries modernes sont distancées par le dramatiste du XVe siècle : le Ciel, l'Enfer, les Romains, les Alains, les Vandales, les Langrois, les Arlésiens, les pairs de France, les barons, les évêques, les abbés, tout est mis en scène. Le Fou s'acquitte très-convenablement de son rôle de comique. La représentation de ce mystère, divisée en trois journées, exigeoit encore plus de mouvement et d'action que de paroles, et les machinistes devoient monter sur le théâtre aussi souvent que les acteurs. La scène changeoit de lieu à chaque instant, et passoit subitement du Ciel à l'Enfer, de Langres à Rome, etc.

Voici le programme des trois journées :

1re *Journée :* Élection de l'évêque Didier; préparatifs de Crocus pour faire la guerre aux chrétiens.

2e *Journée :* Siége de la ville de Langres par Crocus, chef des Wandres; martyre de Didier et de plusieurs Langrois; défaite des barbares par Marien, près d'Arles.

3e *Journée :* Translation des reliques de saint Didier.

Nous terminerons cette notice par quelques citations :

Dernière strophe de l'Épilogue de la 1re Journée (p. 137).

Dieu, par son glorieux martir,
Nous doint faire bon finement !
Et vous, Seigneurs, au despartir,
Prenez en gré joyeusement.
Se joué avons rudement,
Ou dit quelque mot qui peu vaille,
Supportez-nous bénignement ;
Il n'est si rusé qui ne faille.

LE FOL (2e *Journée*, p. 215).

Je suis plus aise que le roy,
Sans soing et sans mélancolye,
Je ne puis parler quand je boy,
Cela me vient-il de folye ?
. . . .

LE PÈRE A L'ENFANT MORT (3e *Journée*, p. 423).

Mon fils que fais-tu ?
Regarde ton père,
Se tu as vertu,
Respond à voix clère.
Que dira ta mère
Quand mort te verra ?
De douleur amère
Tantost se morra.

Voici un passage qui nous rappelle l'écolier limousin de Pentagruel :

LUCIFER (3e *Journée*, p. 431)

Holà ! ho ! dyables il convient
Le bouter en quelques ténèbres,
Et puis ainsin qu'il appartient
Tormentez luy teste et cérèbre,

Corps, face et palpèbre,
Boultez ou latèbre
De nostre délubre,
Puis qu'on le terèbre
Par force illecèbre,
Turbide et lucubre.

LE FOL.

Qu'esse que Lucifer célèbre ?
Je n'entend point ce fort latin,
C'est alement ou besdouyn,
Selon ce que je puis entendre.

AP. B.

236. Notice historique sur Edme Bouchardon, suivie de quelques lettres de ce statuaire, publiées pour la première fois d'après les originaux, avec un portrait et un autographe, par J. Carnandet, bibliothécaire de Chaumont. *Paris*, *Techener*, 18 5; in-8, portr., *fac simile*, et 57 pages...................... 2—»

Edme Bouchardon, né à Chaumont en 1698, mourut à Paris le 27 juillet 1762. La brochure de M. Carnandet est le complément indispensable des notices biographiques que plusieurs écrivains ont consacrées à Bouchardon. En effet, on trouve dans cette brochure, des détails sur la famille de cet artiste célèbre, que l'on chercheroit vainement ailleurs. Les renseignements sur ses travaux comme dessinateur, peintre, musicien et sculpteur, nous paroissent complets. Les pièces inédites jointes à cet opuscule, et publiées pour la première fois par M. Carnandet, sont fort remarquables. Elles se composent des *fac simile* du portrait de Bouchardon dessiné par Girard, son neveu, et d'une lettre autographe; puis, de treize lettres adressées à son père, à sa sœur, à M. Arragebois, subdélégué de Chaumont, et au prévôt des marchands de la ville de Paris. Dans l'une de ces dernières lettres, écrite après l'achèvement de la fontaine de la rue de Grenelle, on lit cette phrase : « Ne pensez point que je veuille me plaindre, ni revenir sur « des marchez faits : je suis prêt d'en passer par tout ce que la ville en « ordonnera; mais s'il est flatteur, surtout pour ceux qui ont des sentiments, « de mériter des récompenses, il n'est point honteux de chercher les moyens « de les obtenir. » La pétition de Bouchardon fut favorablement accueillie, et, par décision du 11 février 1746, le prévôt des marchands et les échevins assemblés lui accordèrent une pension viagère de 1500 livres. La dernière lettre, trouvée dans ses papiers, après sa mort, avoit pour but de demander que Pigalle fût désigné par la Ville pour achever la statue de Louis XV. « Je compte assez, disoit-il, sur l'amitié de mon cher et illustre confrère « pour oser me promettre qu'il fera pour moy ce qu'en pareille occasion il « ne doit pas douter que j'eusse fait pour lui, s'il m'en avoit jugé digne. » Et il termine sa lettre par la phrase suivante : « Aussi est-ce parce que je « connois le goût et la façon d'opérer de Monsieur Pigalle que j'ay principalement jeté les yeux sur lui, et que sans vouloir faire tort à aucuns de « mes autres confrères, dont je respecte les talents, j'ose assurer de la « réussite de l'ouvrage de la Ville du moment que la conduite lui en aura « été confiée. » Le vœu de Bouchardon fut exaucé : Pigalle acheva cette belle statue équestre qui disparut de la place de la Concorde, le 10 août 1792.

Ap. B.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulème; J. CHENU; DE CLINCHAMP. Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; D[r] J. F. PAYEN; PHILARETE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

OCTOBRE.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

27

Sommaire du n° d'Octobre de la douzième série du

Bulletin du Bibliophile.

RECHERCHES ET DOCUMENTS

INÉDITS

SUR MICHEL MONTAIGNE.

Habitation et Tombeau de Michel Montaigne, à Bordeaux. — Addition à la *remontrance*. — Deux Lettres nouvelles de ce philosophe. — Un nouvel autographe.

Dans l'article que j'ai consacré à la *maison d'habitation de Montaigne à Bordeaux* (*Bulletin du Bibliophile*, juin 1855) j'ai relaté diverses contradictions que j'ai rencontrées relativement à l'emplacement que j'assignois à cette demeure. M. Lamotte, secrétaire *de la commission des monuments historiques du département de la Gironde*, se trouvoit au nombre des opposants; il rejetoit la rue des Minimes, et, sur la foi d'une pièce qu'il croyoit avoir vue, il pensoit que Montaigne avoit habité la rue Bouhaut.

C'est donc avec un vif étonnement que dans un compte-rendu de cette commission pour 1855, qui vient d'être publié en ce moment, je trouve un article de M. Lamotte sur l'habitation de Montaigne à Bordeaux, article dans lequel la rue des Minimes est présentée comme *ne pouvant être mise en doute*, et dans lequel il n'est pas dit un mot ni de mon article précité du *Bulletin*, ni du tirage à part, auquel j'ai ajouté une vue de l'hôtel de Montaigne d'après un dessin fait en 1813 par M. De Vèze et deux plans partiels de Bordeaux en 1755 et en 1855 pour témoigner en faveur de la rue des Minimes qu'on me contestoit.

Cependant, M. Lamotte a reçu depuis plusieurs mois un exem-

plaire de mon opuscule, et il étoit au courant, pendant que je l'écrivois, de ce petit travail, qui, depuis sa publication, a été analysé dans le *Chroniqueur du Périgord*, et dans le *Courrier de la Gironde*, août 1855.

Je pourrois me féliciter de cette conversion, mais ce qui me préoccupe beaucoup plus que ce petit triomphe, c'est la crainte que la spécialité des travaux de M. Lamotte et la presque simultanéité de nos publications fassent dans l'avenir supposer que j'ai pillé ce compte-rendu. Je tiens donc dès aujourd'hui à faire des réserves expresses afin d'établir pour mon opuscule une antériorité de plusieurs mois; car je ne veux point être soupçonné de plagiat; j'en ai été victime plus d'une fois, coupable jamais.

Si n'eût été cette réclamation, rendue nécessaire, je ne me serois point occupé de M. Lamotte et de ses articles; mais, puisqu'il m'a lui-même mis sur la voie de la critique, je crois de mon devoir de signaler parmi les erreurs que j'ai rencontrées dans son travail quelques-unes de celles qui sont relatives à Montaigne (1).

Et d'abord, une observation sur la forme! Est-il parfaite-

(1) Si M. Lamotte n'avoit pas eu le parti pris de ne pas faire mention de mon article, et si comme il me paraissoit juste de le faire il avoit utilisé le témoignage important du dessin de M. De Vèze, il auroit pu, lui habitant Bordeaux, faire valoir en faveur de la rue des Minimes une preuve que j'ai négligée par ignorance, c'est que mon dessin représente à gauche de l'hôtel de Montaigne une fontaine qui existe encore aujourd'hui RUE DES MINIMES. C'est à M. J. Delpit que je dois cette remarque décisive.

Il seroit fort intéressant, et pour l'appréciation de certains faits il seroit très utile de connoître le lieu d'habitation des membres de la famille de Montaigne. Je dirai ailleurs en quoi il importe de savoir que Michel demeuroit rue des Minimes.

Ramon Eyquem demeuroit sous la paroisse Saint-Michel. Son fils, Grimon Eyquem (grand-père de Michel) étoit paroissien de Saint-Eloi.

Jeanne Eyquem, tante paternelle de Michel, demeuroit très-probablement paroisse Saint-Seurin.

Madame de Lestonnac, à la fin de sa vie, habitoit la rue du Ha.

Joseph de Montaigne, cousin issu de germain de Michel, habitoit la paroisse Saint-Projet. (Pièce manuscrite communiquée par le docteur Laferrière à Périgueux.)

ment convenable, respectueux, hiérarchique, qu'un rapport fait à un préfet au nom d'une commission officielle reproduise à peu près intégralement une partie d'un travail publié dix ans auparavant et tombé dans le domaine public? N'est-ce pas là un aveu tacite d'indigence? Or, tout ce que M. Lamotte dit du tombeau de Montaigne est textuellement extrait des articles qu'il a donnés en 1846 à l'*Ami des Champs*, articles qui, réunis ensuite et légèrement modifiés, ont formé une brochure de quarante-six pages, intitulée : *Notice sur le monastère de Saint-Antoine-des-Feuillans à Bordeaux*; cette portion du compte-rendu est donc ce qu'on appelle familièrement *un plat réchauffé*, et les commissions officielles ne sont pas instituées pour servir MM. les préfets de cette manière-là.

Cette réimpression d'une œuvre ancienne a fourni à M. L. l'occasion de reproduire une grosse erreur que jusqu'ici je lui avois passée, espérant qu'il s'amenderoit; mais je ne saurois être plus longtemps tolérant, aujourd'hui que l'erreur reparoît sous le couvert de la préfecture.

M. L. transcrivant très incorrectement les inscriptions latine et grecque du tombeau de Montaigne, (et il semble avoir plutôt copié Millin que les inscriptions elles-mêmes), commence ainsi la première: MICHAELI MONTANO PETRI F. GRIMUND DIN REMUNDI PRON., et il traduit par : *fils de Pierre, petit-fils de Grimund Remon*, faisant ainsi une seule personne du grand-père et de l'arrière grand-père de Michel Montaigne! L'inscription elle-même, et les copies de Dom de Vienne, de M. Leclerc, etc., disent avec raison : Petri f. (filio) Grimundi. n. (*nepoti*) Remundi pron. (*pronepoti*) fils de Pierre, petit-fils de Grimon, arrière-petit-fils de Raimon, donnant ainsi la filiation de la famille pendant deux cents ans.

Le reste de l'inscription est extrêmement incorrect; ainsi à la neuvième ligne, le mot *sine*, qui devroit se lire deux fois ne s'y trouve qu'une seule, ce qui donne lieu à un contresens: à la ligne suivante, le mot *advorsus* pour *adversus* est écrit *advirsus;* ibid. pour idib. (*idibus*), Bitugirum pour Biturigum, Incompabile pour Incomparabile, etc.

Cette inscription latine, que Bernadau a critiquée et que M. Leclerc, juge plus compétent, trouve d'une latinité élégante et pure, prêtoit à des observations intéressantes (1). Ainsi Millin a dit qu'elle avoit été publiée pour la première fois à l'édition de 1725 ; il s'est trompé, car elle paroît déjà à celle de 1617.

Bien que M. L. ne soit guère en droit de relever les erreurs de généalogie qu'a fait naître cette épitaphe, il auroit dû, pour égayer son sujet, rappeler la fabuleuse traduction de Bernadau : FILS DE PIERRE ET DE GRIMONDE ! faisant ainsi du grand-père de Montaigne..... la femme de son père !!! (*Antiquités bordelaises*).

A la rigueur même, pour bien fixer l'emplacement du tombeau, M. L. auroit pu en même temps copier cette phrase du même auteur : « *Avant la construction de l'église ce monument en occupoit le milieu.* »

Vers la fin de l'inscription on trouve un mot qui comportoit au moins une remarque : « *cum morbo pertinaciter inimico diutim validissimè conluctatus.* » DIUTIM ! Ce mot est-il latin ? On ne le trouve dans aucun glossaire (Etienne, Facciolati, Ducange, etc., etc.) Je ne sache en sa faveur qu'une seule considération, c'est que le savant M. J. V. Leclerc l'a admis sans observation dans la copie qu'il a donnée. N'y auroit-il pas DIVTINE ? Ce qui confirmeroit cette supposition, c'est que toutes les traductions françoises emploient le mot *longtemps.*

M. L. ne paroît pas avoir remarqué la contradiction qui se trouve entre la date de la mort de Montaigne qu'il donne par l'inscription et un acte qu'il a rapporté précédemment (page 20). L'épitaphe dit que Montaigne est mort le jour des ides de septembre ; or, c'est bien effectivement le 13 de ce mois ; mais dans l'acte passé avec les Feuillants pour la sépulture de Montaigne, sa veuve stipule qu'on dira chaque année *deux messes hautes*, l'une le troisième jour de septembre, l'autre le jour de l'inhumation (apparemment dans la chapelle des Feuillants).

(1) Je remarque que Dulaure, qu'on ne cite pas au sujet de cette inscription, l'a donnée dans sa *Description des principaux lieux de France*. Il discute même le sens précis d'une phrase un peu obscure.

La première date se rapporte nécessairement au jour mortuaire de Montaigne. Où est donc l'erreur ? Est-elle à l'acte ou au tombeau ? Cela valoit la peine d'être discuté.

M. L. dit, en parlant de l'inscription grecque, que La Monnoye l'a traduite *assez inexactement* en vers latins.

M. L. est bien difficile ! La Monnoye a donné une imitation plutôt qu'une traduction, et il y a des passages très heureusement et très littéralement traduits.

La transcription de cette inscription grecque est aussi peu irréprochable. Plusieurs lettres changées rendent le sens inintelligible L'accentuation que l'auteur a introduite, quoiqu'il employât des lettres majuscules, est fort inexacte ; elle altère la physionomie des mots, de manière à les rendre méconnaissables ; l'imprimeur lui-même s'y est trompé, divisant les mots arbitrairement, de telle sorte que deux n'en forment qu'un ou qu'un seul semble en former deux ; ainsi, l'espèce de jeu de mots fondé sur la consonnance, la seule partie peut-être de cette épitaphe qui ne soit pas d'un goût très pur, Μῶν δάνε Μονταvός disparoît dans le Μοντα νε, de M. Lamotte.

La septième ligne prêtoit à une observation intéressante et qui n'a pas encore été faite ; cette phrase ἀλλ' εἷς πάντων ἀντάξιος ἄλλων est une citation textuelle d'Homère qui fait dire à Idoménée (*Iliad.* λ.), apprenant que Machaon vient d'être blessé ι ἀνὴρ πολλῶν ἀντάξιος ἄλλων, et Charles IX a mis la pensée en pratique, et il semble s'être souvenu d'Homère lorsqu'à la St-Barthélemy il fit mettre en sûreté dans sa garderobe son chirurgien, le huguenot Ambr. Paré, en disant : *qu'il n'étoit pas raisonnable qu'un qui pouvoit servir à tout un petit monde fut ainsi massacré.*

Le texte de l'inscription est d'une inexactitude incroyable, — ainsi :

A la quatrième ligne, ΘΝΗΥΑ pour ΘΝΗΤΑ.

A l'avant-dernière ligne, ΦΘΟΝΡΗ'Ν pour ΦΘΟΝΕΡΗΝ.

Même ligne, ΕΠΙΣΚΩ'Ν pour ΕΠΙΣΧΩΝ.

Dans la traduction françoise de cette inscription grecque, la

phrase Οὐ ʽσοφὸς Ἐλλήνων ὄγδοος, etc., n'est pas traduite ; il est dit : *non pas que je sois le huitième des Grecs ni le troisième des Ausoniens*, ce qui n'a pas de sens ; il fallait le *huitième* SAGE des Grecs.

Cette phrase comportoit d'ailleurs une réflexion. Il est convenu que la Grèce a eu sept sages, mais il me semble que le nombre de ceux de l'Italie n'a pas été fixé. Quels sont donc ces deux *sages Ausoniens?* Caton sans doute ? L'autre est-il Sénèque ? ou Numa ? Veut-on dire les deux Caton ?

A la huitième ligne, ἄνθεσί τ'εὐεπίης = est traduit par : *les talents de l'élocution* ; il eût été plus exact de dire : les *fleurs de l'éloquence*, etc., etc.

Je ne veux pas pousser plus loin ces observations de détail ; il me suffit d'avoir prouvé incontestablement, j'espère, que ceux qui voudront connoître d'une manière exacte les inscriptions du tombeau de Montaigne devront éviter les leçons *du secrétaire de la commission des monuments historiques du département de la Gironde.*

J'arrive avec bonheur à la deuxième section du rapport ; elle est l'œuvre de M. Dosquet, président de la commission, et elle va nous fournir des pièces très intéressantes.

A la page 41, M. D. reproduit une pièce de *Doléances* ou *remontrance*, adressée à Henri de Navarre par la mairie de Bordeaux, pour réclamer la liberté du commerce. J'ai inséré dans les *Documents inédits sur Montaigne* cette pièce qu'antérieurement M. Champollion-Figeac avoit donnée dans les *Documents sur l'histoire de France*, et qui depuis a été fréquemment reproduite (*Journal des économistes, Mémorial bordelais*, etc.). M. D. fait à cette occasion la remarque que M. Grün n'a pas reproduit les deux derniers paragraphes ; mais M. Grün n'est pas le seul à qui on puisse reprocher cette lacune, et pour mon compte, je ne sache personne encore autre que M. Dosquet, d'après M. Detcheverry, qui ait donné cette pièce avec cette addition. La copie que j'en ai publiée a été faite sur un calque pris sur la pièce originale et avec les signatures autographes;

elle ne contient pas les passages en question. M. Detcheverry a-t-il eu dans les mains *une copie* modifiée ? ou bien la pièce originale signée aura-t-elle été remplacée par une autre plus étendue ? ou enfin, la pièce publiée par M. Dosquet seroit-elle un projet qui auroit ensuite été modifié et mis en l'état dans lequel je l'ai donnée (1) ? Il seroit très important de le savoir.

Comme cette remontrance a un grand intérêt et que ces deux alinéas complètent notre publication, nous les donnons ici :

« Pareillement d'aultant que le pauvre peuple se ressent tel-« lement des misères du passé qu'il est comme reduict au der-« nier desespoir et que d'ailleurs la trève de six ans destinée « pour l'entretenement desdictes villes de seureté est expirée « sera ledit sieur Roi de Navarre suplié d'intervenir devers le « Roy nostre souverain seigneur, pour que désormais le pauvre « peuple soit déchargé du paiement des garnisons desdictes « villes de seureté, en quoi principallement les habitants du « tiers estat de la senéchaussée de Guienne ont esté foullés.

« Finallement et en conséquence de ce que dessus, sera ledit « sieur roi de Navarre, supplié intervenir devers le roi nostre « seigneur, à ce que les gaiges des sieurs de la chambre de « justice haute, à présent à Périgueux, ne soient désormais le-« vés sur le pauvre peuple, lequel seul a porté ceste foulle de « surcharges pendant deux ans qui estoient le temps destiné « pour la formation de ladite chambre, et n'est possible que les « pauvres habitants de ladite ville puissent à l'advenir conti-« nuer le paiement desdits gaiges comme ils l'ont fait grande-« ment pour ne voulloir interrompre le cours de l'édict de pa-« cification. »

Suit cette phrase : Signé à l'original, puis les noms des signataires sans le protocole : *Fait en jurade*, etc., *la date*, etc.

(1) Ce qui semble prouver que la pièce donnée par M. Dosquet est une copie ou un projet, c'est qu'on dit : *Signé à l'original.* Ce n'étoit donc pas l'original ; or, la pièce que j'ai copiée porte ces signatures autographes c'est donc celle-là qui est l'originale. Ce qui ne diminue en rien l'intérêt que présentent les nouveaux paragraphes même alors qu'ils auroient été retranchés.

M. Dosquet donne ensuite la réponse très intéressante du roi de Navarre. Elle complète cet épisode et trouvera sa place ailleurs.

Nous ferons remarquer qu'un des jurats signataires est Lapeyre et non Lapeyrère (Voy. Darnal, aux omissions).

Nous trouvons encore dans cette même portion du compte-rendu deux lettres *inédites* de Montaigne, découvertes par M. Detcheverry, lettres que ce laborieux archiviste a bien voulu nous communiquer il y a déjà plusieurs années, mais dont il ne nous a pas permis de profiter pour les documents inédits sur Montaigne que nous avons récemment publiés (1855, n. 3), se réservant de faire figurer ces missives dans l'*Histoire des protestants à Bordeaux* qu'il prépare. Il va sans dire que nous avons respecté ce *summum jus*, mais aujourd'hui l'interdit est levé, et puisque les lettres sont publiées par M. Dosquet, nous pouvons sans indiscrétion les reproduire (1).

Voici ces deux lettres :

« Messieurs, j'ay receu vostre lettre et verray de vous aller « trouuer le plus tost que ie pourray. Toute ceste cour de Ste-« Foy est sur mes bras et se sont assignés à me venir voir (2). « Cela faict je seray en plus de liberté. Ie vous envoie les lettres « de Monsieur de *Vallée* (ma copie dit *Vallier*) sur quoy vous « vous pourrez résoudre, ma présence n'y apporteroit rien que « l'ambarras et incertitude de mon choix et oppinion en ceste « chose.

« Sur ce je me recommande humblement à votre (souvenir, « je crois que ce mot n'existe pas, la place est enlevée) et sup-« plie Dieu vous donner, Messieurs, longue et heureuse vie. de

(1) Je fais quelques corrections d'après la copie qui m'a été donnée personnellement.

(2) Pendant tout ce mois, Henri de Navarre étoit dans le voisinage de Montaigne. Du 9 au 11, du 14 au 16, du 22 au 25, il était à Sainte-Foy. On voit par cette lettre que Montaigne se préparoit dès lors à recevoir la visite que le prince lui rendit le 19 de décembre, visite dont j'ai publié les détails rédigés par Montaigne lui-même. (*Documents inédits*, n. 3, 1855).

«Montaigne. (Ma copie ne donne pas cette résidence), ce « 10 décembre 1584.

« Vostre hũble frère et serviteur,

« Mõtaigne. »

« Messieurs, j'ay communiqué à M. le mareschal la lettre que « vous m'avez envoyé et ce que le porteur m'a dict avoir charge « de vous de me faire entendre et m'a donné charge vous prier « de luy envoyer le tambour qui a esté a Bourg de vostre part. « Il ma dict aussy qu'il vous prie faire incontinent passer a luy « les cappitains Saint-Aulaye et Mathelin et faire amas du plus « grand nombre de maliniers (ma copie dit *mariniers*) et mate- « lots qu'il se pourra trouver. Quand au mauvais exemple et « injustice de prendre des femmes et des enffants prisonniers je « ne suis auculnement davis que nous l'imitons à l'exemple « d'aultruy, ce que j'ay aussi dict amondict sieur le maréschal « quy ma chargé vous escripre sur ce faict ne rien bouger que « nayes plus amples nouvelles. Sur quoy je me recommande « bien humblement a vos bonnes grâces et supplie Dieu vous « donner,

« Messieurs, longue et heureuse vie, de Feuillas, ce 31 juillet « 1585.

« Vostre hũble frere et serviteur,

« Mõtaigne. »

Cette dernière lettre, du 31 juillet, fait suite à celle du 30 de ce mois, datée de Libourne, que j'ai publiée antérieurement. Montaigne, dans cette première, annonçoit qu'il se rendroit le lendemain à Feuillas. Il a tenu parole.

Ce Feuillas ou Feuillasse est-il le village que j'ai indiqué (1) à moitié chemin entre Libourne et Bordeaux ou est-ce comme le pense M. de Detcheverry, le château de ce nom situé près de Cypressac, côte de Cenon, en face de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne ? Dom de Vienne, les registres du parlement mentionnent plus d'une fois ce château (je remarque, sans en

(1) *Nouveaux Documents.*

rien conclure, qu'une sœur de Ramon Eyquem, l'arrière-grand-père de Michel, a épousé un sieur de Feuillas. Ce château avoit-il été, étoit-il encore dans la famille?.....) Dans tous les cas, si Montaigne étoit au *château de Feuillas*, on peut dire qu'il étoit à Bordeaux, et ses fonctions ne souffroient pas de ce qu'il n'habitoit pas l'intérieur de la ville. Cela répond en partie au reproche de lâcheté que M. Grün adresse à Montaigne pour ne s'être pas rendu complétement à l'invitation de la jurade en entrant à Bordeaux, alors frappé par une effroyable épidémie; il faut surtout remarquer la date, 30 et 31 JUILLET! Or, si l'opinion que soutient M. G. est fondée, si Montaigne, entré en mairie en 1581, devoit en sortir en 1585, c'est le 1er août qu'il devoit être remplacé. Il faut convenir qu'il étoit *bien peu maire* le 31 juillet s'il devoit cesser de l'être le 1er août, et la vertueuse indignation de M. G., sur laquelle nous aurons occasion de revenir, nous semble trop rigoureuse et aussi déplacée dans son érudition accusatrice que dans son irrévérencieuse indulgence.

Nous terminerons en ajoutant que la première lettre étoit adressée à *messieurs les jurats de Bordeaux*, et la seconde à *messieurs les jurats de la ville et citte de Bordeaux*, ce que le compte-rendu ne dit pas, non plus que cette circonstance que ces deux lettres ne sont pas de la main de Montaigne, il n'y a de lui que la souscription et la signatûre.

Octobre, 1855.

Puisque cet article se compose de *Variétés*, je profiterai de l'occasion qu'il me fournit pour annoncer une précieuse et toute récente découverte.

M. Tross, le libraire instruit et intelligent que nous connaissons tous, vient de rapporter d'Allemagne un volume portant des lignes autographes de Montaigne.

Il s'agit d'un exemplaire des *Essais*, d'une conservation et d'une intégrité parfaites, édition de 1588, in-4°, que Montaigne adresse à Loisel, le célèbre jurisconsulte qui avoit fait partie de

la commission judiciaire extraite du Parlement de Paris pour remplacer les chambres tri-parties de Guyenne. Loisel, avocat général, avoit prononcé les discours d'ouverture et de clôture des sessions dans les quatre villes, où la commission a siégé; il avoit dédié à Montaigne la deuxième de ces remontrances (V. *la Guyenne* de M. Antoine Loisel), et Montaigne plus tard voulut *prendre sa revanche*, en lui dédiant un exemplaire de ses *Essais* : c'est celui dont nous nous occupons.

Les notes manuscrites qu'on lit *à grand'peine* sur les marges des premiers feuillets de ce volume sont tout simplement une tentative faite pour compléter cet exemplaire, dont l'édition, comme on sait, ne contient qne deux tiers environ des *Essais*, qui ne parurent en entier que dans l'édition de 1595. Ce sont ces passages complémentaires qu'un possesseur du volume en question a eu l'idée d'ajouter à son exemplaire. Par bonheur, le courage lui a manqué ! Il s'est arrêté au 48e feuillet. Peut-être est il mort à la peine : dans ce cas, *que la terre lui soit légère ;* mais ç'a été *un malheur heureux*.

J'avois trouvé l'indication de ce volume (1) dans le catalogue de L*** (Lamy), dont la bibliothèque fut vendue en 1807 par Renouard. Les enchères prouvent que son importance avoit été appréciée, car l'édition originale de 1580 ayant été vendue 2 fr. l'exemplaire, celui de 1588 monta à 59 fr. 25 c.

Depuis, ce volume a appartenu à un ambassadeur étranger, puis il étoit entré dans la bibliothèque *particulière* d'un libraire de Berlin, feu Reimer, dans laquelle il est resté pendant vingt-cinq ans.

Quant à l'opinion de Renouard, qui attribuoit ces notes à Loisel, elle n'est pas fondée : en voici la preuve. L'annotateur a ajouté la traduction des citations en langues étrangères, et il a copié les éditions de 1617 et 1625 in-4°, mais ces traductions présentant quelques variantes de l'une à l'autre édition et celles du volume en question, suivant les leçons de 1625, il est évident que l'annotateur ne peut être Loisel, mort en 1617.

(1) *Documents inédits sur Montaigne*, 1855.

Voici la dédicace de Montaigne (en neuf lignes) :

« C'est mal se reuancher des beaus presants que vous m'aues
« faicts de vos labeurs, mais tant y a que c'est me reuancher le
« mieus que ie puis. Monsieur, prenez, pour Dieu, la peine d'en
« feuilleter quelque chose, quelque heure de votre loisir, pour
« m'en dire uostre auis, car ie creins d'aller en empirant. »

« Pour mons[r] Loysel. »

C'est M. de Lignerolles qui est l'heureux possesseur de ce précieux volume, et qui nous a très obligeamment fourni l'occasion de l'étudier.

Novembre 1855.

D[r] J.-F. Payen,

CORRESPONDANCE BIBLIOGRAPHIQUE DU COMTE D'ELCI

RELATIVE A QUELQUES LIVRES PRÉCIEUX IMPRIMÉS AU XV[e] SIÈCLE.

Nous avons, dans un cahier précédent, donné quelques extraits des lettres que le bibliophile italien dont nous venons de rappeler le nom, adressoit à un de ses amis, le marquis François Taccone, non moins passionné que lui à l'égard des éditions *principes* des auteurs grecs et latins. Nous continuerons de reproduire certains passages de cette correspondance, qui n'est point sans intérêt pour la bibliographie, et nous y joindrons, comme déjà nous l'avons fait, les notes qui nous semblent nécessaires pour compléter les renseignements qu'il est bon d'ajouter parfois à ce qu'écrivoit le comte d'Elci.

25 août 1805.

B.

J'ai reçu votre lettre du 30 juin, en réponse à celle que je vous avois adressée de Munich pour vous proposer quelques éditions *principes* d'auteurs grecs. Puisque vous possédez les *Novellæ* de Justinien, grec-latin, Nuremberg, 1531, in-folio (1), il est inutile d'en reparler. Le Simon Seth (2) est à votre disposition, et je serai heureux de savoir ce que vous pourrez me proposer en échange.

Parmi les ouvrages que j'ai trouvés et que je possède en double, je mentionnerai : Nemesius, *de Natura hominis*, gr. lat. Anvers, 1566 (3), et *Euripides cum scholiis*, Bâle, 1544, in-8 (4). Si vous ne les possédez point je vous les cèderai avec plaisir.

Dans mon dernier voyage j'ai fait quelques acquisitions heureuses, et je puis dire que maintenant il me reste peu de chose à désirer en fait d'éditions originales d'auteurs grecs. Vous m'avez transmis une note indiquant cinquante-quatre ouvrages de ce genre que vous voudriez acquérir. Sur cette liste, je remarque les éditions suivantes que je n'ai pas encore :

Actuarius, Paris, 1557, in-8 (5) ;
Adamantius, Paris, 1540, in-8 (6) ;
Cassius Medicus, Paris, 1541, in-8 (7);

(1) Cette édition, faite d'après un manuscrit incomplet et incorrect, n'a pas une grande valeur.

(2) *De Cibariorum facultatibus syntagma*, Bâle, Isingrin, 1538, in-8. Le *Manuel du Libraire* ne cite que l'édition de Paris, 1658, in-8, qui est meilleure à tous égards, mais qui, aux yeux du comte d'Elci et de son ami, avoit le tort irréparable de ne pas être la première.

(3) Édition rare, mais incorrecte. Nemesius est d'ailleurs un auteur digne d'attention. Voir Ritter, *Hist. de la Philosophie chrétienne*, t. II, p. 421-442, et le *Dict. des Sciences philosophiques*, t. IV, p. 411, article signé E. E.

(4) C'est à cause des scholies bien plus étendues dans cette édition que dans les précédentes que le comte d'Elci l'admettoit dans sa collection.

(5) *De actionibus et affectibus*... græce, studio Jac. Goupyl.

(6) *Physiognomica* græc. Per regium in græcis typographum, (Conr. Neobar.)

(7) *Naturales et medicinales quæstiones*, gr. apud Emundam Tusonam, Neobarii viduam.

Melampodes, Romæ, 1505, in-8 (1);

Palladius, Paris, 1548, in-4 (2);

Theophilus, *de Urinis*, Paris, 1608 in-8 (3);

Je possède d'ailleurs quelques volumes fort rares, et qui se trouvent bien rarement sur les catalogues; quoiqu'ils ne soient pas portés sur la note de vos *Desiderata*, je doute fort que vous les possédiez; tels sont :

Comici veteres, græce, Parisiis, Morellus, 1533, in-12 (4);

Agapeti *Scheda regia*, gr. lat. Venetiis, per Callergium, 1509, in-8;

Joannes Tzetzes, gr. sans date, in-8 (5);

Epicteti Enchiridion, gr. Venetiis, per Jo. et Fratres de Sabio, 1528, in-4 (6).

A l'égard des latins, je ne vois guère, en fait d'ouvrages de quelqu'intérêt qui me manquent encore, que le Phèdre de 1596 (7).

Vous me parlez des *Oraisons* de Cicéron, Rome, Sweynheym et Pannartz, 1471, in-folio; je ne m'en tracasse guère, car j'en

(1) N'y auroit-il pas là une erreur de la part du noble bibliophile? On ne connoît point, ce nous semble, d'édition séparée du traité de Mélampode, *Ex palpitationibus divinatio de nervis*, avec la date de 1505. Fabricius, *Biblioth. græc.*, l. I, ch. 5, éd. de Harles, indique comme première édition de cet ouvrage un volume qui, à la suite des *Variæ historiæ* d'Elien, renferme divers écrits de Polémon et d'autres auteurs grecs, et qui porte, en lettres grecques, la date de 1545 (*cum insigni boni eventus*) Camillus Peruvius edidit. in-4.

(2) C'est probablement l'édition de Paris, *apud Lodoicum Toletanum*, *e regione collegii Remensis.*

(3) *Apud Morellium.*

(4) Le titre exact de ce volume est: *Menandri quæ supersunt (accedunt è comicis græcis XLI deperditis) sententiæ*, gr. et lat.

(5) Il ne paroît qu'il existe des écrits de Tzetzes d'autre édition sans date qu'un fragment publié par F. Morel, avec une version en vers latins et des notes; le nom de l'auteur étoit ignoré de l'éditeur; voici le titre de cet opuscule fort rare: *Iliacum Carmen epici poetæ græci.... nunc primum prodit ex vet. mss. bibliothecæ viri clariss. Is. Casauboni...* Voir Fabricius, *Bibl. græc.*, l. v, c. 38, édit. de Harles.

(6) Le texte non complet est amalgamé avec le commentaire dans cette édition, qui n'est pas chère, en dépit de sa rareté.

(7) Cette édition, donnée à Troyes par Pithou, est loin d'être commune en

ai depuis longtemps un très-bel exemplaire, mais comme je ne suis pas fâché d'avoir des doubles pour en disposer selon l'occasion, je pourrai m'arranger de cet exemplaire, si le prix est modéré et si le volume est bien complet, car, ainsi que vous me l'avez fort bien dit, lorsque je vous proposois un Apulée de 1469, auquel manquoit la préface, des livres de ce genre, lorsqu'ils ne sont pas parfaits, n'ont aucune valeur. Les éditions du quinzième siècle que je voudrois encore acquérir sont bien plus rares que celle-ci, dont j'ai possédé successivement trois exemplaires complets et d'une grande beauté (1).

6 février 1806.

Dans votre dernière lettre, vous m'adressez quelques objections au sujet de ce que j'avois avancé sur l'antériorité de quelques éditions faites en Allemagne ; vous croyez que le Virgile gothique attribué à Mentelin doit être postérieur au Virgile que Vindelin a publié à Venise en 1470, et vous croyez que Mentelin a copié l'édition vénitienne. C'est possible, mais c'est ce qu'il faut examiner. Si Vindelin n'avoit pas reproduit l'édition faite en Allemagne, il eût pris pour guide l'édition donnée à Rome par l'évêque d'Aléria (2), tout comme il copia l'édition de Tite-

France, et l'on comprend qu'elle étoit introuvable en Allemagne et en Italie. On doit consulter à son égard la préface de M. Berger de Xivrey (Phædrus, 1830) et Schoell, *Hist. de la Littérat. rom.*, t. II, p. 343). On peut, aux adjudications signalées dans le *Manuel* joindre celles-ci : 151 fr. Nodier ; 96 fr., ex. non relié, Nugent.

(1) Voir, au sujet de cette édition la *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 354, et la *Bibliotheca Grenviliana*, p. 152.

(2) Il s'agit du Virgile imprimé à Rome par Sweynheym et Pannartz, sous la direction de Jean André, évêque d'Aleria, et dont la date non indiquée, est de 1469. Le Virgile de Vindelin de Spire est daté de 1470 ; celui qui est exécuté avec les caractères de Mentelin ne porte pas de date. Ajoutons à ce que dit le *Manuel du Libraire* au sujet de ce précieux volume, qu'il s'en trouve des exemplaires chez lord Spencer et à la Bibliothèque Bodleyenne, et que l'exemplaire d'Hibbert (payé 100 l. st. 16 sh. ; c'est-à-dire 2,600 francs environ) est entré dans la *Bibliotheca Grenviliana*, jointe au Musée britannique.

Live publiée par le même prélat (1). Il mit sans nul mystère en tête de son Tite-Live la préface de l'éditeur romain ; il en eût fait assurément de même pour le Virgile. Il ne voulut point se servir du Virgile romain, parce qu'il avoit commencé à travailler sur un autre texte, et ce texte étoit sans doute celui que lui fournissoit Mentelin.

11 mai 1806.

Le prix et le mérite des éditions du quinzième siècle qui nous occupent vient de ce qu'elles sont nécessaires dans une collection d'éditions originales ; les autres considérations n'ont point d'importance ; ainsi le Lucrèce de Brescia, 1473 (2), quoique mal imprimé et très-incorrect, est bien plus cher et bien plus recherché que le Justin de Jenson, 1473, qui est d'une belle impression. Le Térence de Mentelin (3) se paiera cent fois plus cher que le Cornelius Celsus de 1478, ou que l'Emilius Probus de 1471, parce qu'il est bien plus difficile à trouver et qu'il a sa place marquée parmi les éditions *Principes*. Le Lucrèce de 1473 n'a paru en aucune vente et peut se qualifier de *liber quantivis pretii*.

Quant à la correction des premières éditions des classiques, je me suis donné la peine d'en examiner quelques-unes depuis le commencement jusqu'à la fin, et j'ai vu d'étranges phénomènes. Par exemple, les deux Virgiles imprimés à Rome, par

(1) Le Tite-Live de Vindelin de Spire, 1470, est la première édition datée de ce célèbre historien ; l'édition que donna l'évêque d'Aleria, et qu'exécutèrent, à Rome, Sweynheym et Pannartz, n'a pas de date, mais on lui assigne l'année 1470.

(2) Ce volume, imprimé par Th. Ferrand, mais qui n'a point de date (c'est par conjecture qu'on lui assigne celle de 1473) est un des plus rares dans la série des éditions *Principes*. Le *Manuel* n'en cite aucune adjudication ; ce que disoit à cet égard il y a cinquante ans le comte d'Elci, est encore vrai aujourd'hui. Dibdin ne connoissoit en Angleterre que deux exemplaires de ce Lucrèce ; ils faisoient partie des bibliothèques Spencer et Standish.

(3) Cette édition, qui est peut-être la plus ancienne édition de Térence, vit le jour vers 1470. On en trouvera une longue description dans la *Bibliotheca Spenceriana*, t. II, p. 407. Un exemplaire fait partie de la *Bibliotheca Grenviliana*.

Pannartz, sont infiniment plus incorrects que ceux de Vindelin de Spire, exécutés à Venise en 1470 et 1471 ; le Virgile de Mentelin est encore plus correct que celui de Vindelin, 1470, et, chose remarquable, il présente de meilleures leçons.

Des éditions allemandes des plus anciennes sont d'une exécution bien supérieure à des volumes imprimés plus tard en Italie; le Psautier de Mayence, 1457, est mille fois mieux exécuté, quoiqu'en caractères gothiques, que l'Ammien Marcelin de Golscb, Rome, 1474, que le *Nimfale* de Boccace de Scheunerer, 1478, et que toutes les éditions de Sweynheym et Pannartz, faites à Rome, en caractères ronds; il l'emporte aussi sur le Suetone de 1470, et sur le Quintilien, même année, donnés par Lignamine. Il est vrai que ces éditions romaines sont en caractères ronds, mais les espaces sont inégaux, les lettres ne sont point jointes, point alignées, et il y a une multitude d'incorrections typographiques qui ne se trouvent point dans le Psautier de 1457. Les procédés compliqués de la typographie ont été mis en œuvre en Allemagne avant de l'être en Italie, c'est ainsi que des initiales *imprimées* en plusieurs couleurs se trouvent dans le Psautier de 1457, ce que les premiers typographes Italiens n'ont pas su faire, et ce n'est que beaucoup plus tard qu'ils ont exécuté les notes imprimées sur les marges. L'opinion à cette époque étoit si peu fixée sur la préférence à donner au caractère rond qu'après en avoir fait usage, quelques-uns des principaux imprimeurs italiens sont revenus au gothique; Vindelin de Spire, notamment, après avoir donné son beau Virgile de 1470, a donné en caractères gothiques l'*Opus quadragesimale* de Robert de Lizio, 1473, Dante, en 1477, et d'autres ouvrages encore. Janson, Matthias Moravus, Zarot, en ont fait autant. Je ne saurois louer les caractères grecs employés en Italie dans le quinzième siècle; je les trouve inégaux et mal formés, et je partage l'opinion de Maittaire, juge bien compétent en pareille matière, qui, pour la typographie grecque, adjuge la palme aux ultramontains; en déclarant Robert Estienne : *Omnium chalchographorum Princeps.*

Vous dites qu'à vos yeux les *Pandectes* imprimées par Torrentino (Florence, 1553), et l'*Appien* de 1477 (1) ne sont point inférieures aux plus belles éditions modernes de la France et de l'Angleterre. Je ne pense pas toutefois que ces volumes puissent soutenir la comparaison avec les éditions de Baskerville et de Didot. Comparez-les au *Racine* de Didot (2) qui est de tous les livres celui qui a été le mieux imprimé, et vous verrez quelle est la supériorité de celui-ci pour l'égalité de la distance des lignes, pour la proportion des majuscules, pour ce qu'on appelle le tirage, qui fait qu'une lettre n'a pas pris plus d'encre qu'une autre.

23 juillet 1806.

Je ne comprends pas qu'on veuille regarder comme postérieurs à l'an 1470 les ouvrages de format petit in-4 publiés par Ulric Zel de Hanau, lorsque les deux seules éditions que l'on connoît de lui avec une date, sont antérieures. L'*Expositio* de saint Chrysostôme, *supra psalmum quinquagesimum*, est de 1466, le saint Augustin *de Singularitate clericorum*, est de 1467; c'est à la même date qu'il faut reporter les volumes non datés qu'Ulrich Zel a exécutés précisément avec les mêmes caractères, tels que le Cicéron, *de Finibus* (3) et Ovide, *de Arte amandi* (4). Le rédacteur du catalogue manuscrit de La

(1) Appiani Romanæ historiæ e græce lat. redditæ, interprete Petro Candido, Venetiis, per Bernardum Pictorem et Erhardum Ratdolt de Augusta.

(2) An IX, 3 vol. in-folio. Il existe de cette somptueuse édition un exemplaire sur peau-vélin avec les dessins originaux, et M. Firmin Didot nous apprend que le duc d'Abrantès (Junot) en offrit inutilement 32,000 francs à l'éditeur. Cet exemplaire est en Angleterre aujourd'hui. A la mort de Pierre Didot il y avoit quelques exemplaires de cette magnifique édition qui ont été achetés par M. Techener, qui les a fait revêtir d'une riche et élégante reliure.

(3) L'exempl. La Vallière, acquis au prix élevé de 600 fr. par le comte de Reviczki, passa chez lord Spencer; Dibdin l'a décrit, *Bibliotheca Spenceriana*, t. I, p. 371. Un autre exempl. relié en maroquin, s'est adjugé, en 1854, à 350 fr., vente Renouard, n° 887.

(4) Un exempl. de cet opuscule, composé de 7 feuillets, s'est payé 120 fr. à la vente d'Ourches, en 1811. Nous en avons inutilement cherché un autre sur tous les catalogues importants publiés depuis.

Vallière avoit mis ces éditions sous la date de 1467, que porte le Traité de saint Augustin (on ne connoissoit pas encore l'existence du livret ci-dessus de saint Chrysostôme), mais le vieux Debure, qui plus tard imprima et publia le catalogue La Vallière, craignit de déterminer une date aussi reculée et leur assigna celle de 1470. Je regarde comme très-précieuses, en raison de leur antiquité, les éditions sans date et sans nom d'imprimeur faites en Allemagne, et je crois qu'on peut chercher parmi les typographes auxquels on les doit, Eggestein (qui à la fin des *Clémentines*, 1471, dit avoir déjà imprimé un grand nombre de livres sacrés et profanes) ; Henri Bechtermunze, dont on ne connoît que deux éditions avec date (*Catholicon parvum*, 1467 ; *Vocabularium juris*, 1469), et Pfister de Bamberg.....

La collection Pinelli, dont vous me parlez, avoit assez de mérite pour donner lieu à une spéculation commerciale comme celle que fit Edwards (1), mais ce n'étoit pas grand chose sous le rapport des éditions originales des classiques, d'autant plus qu'en général les exemplaires n'étoient pas beaux ; ils avoient des taches d'encre et autres défauts. Les articles que l'abbé Morelli avoit cités comme *Esemplari splendidissimi*, étoient dans le genre de ceux que les Anglais et les Français appellent exemplaires médiocres ; les ouvrages les plus importants manquoient (tels que Virgile, Ovide, Cicéron, César, Lucrèce, Tite-Live en éditions originales) ; d'autres qui s'y trouvoient, tels que l'Horace (*Hoc quicumque dedit*, etc.) et le Silius Italicus

(1) James Edwards, célèbre libraire anglois, se retira des affaires en 1815; il acheta en bloc, d'accord avec un autre libraire de Londres, Robson, la bibliothèque Pinelli, et la firent vendre publiquement à Londres, mais la spéculation ne paroît pas avoir été très-profitable; les ouvrages grecs et latins produisirent 6786 livres sterling; les livres italiens 2570. Le catalogue de la bibliothèque Pinelli, rédigé par le savant Morelli, parut à Venise en 1787, 6 vol. in-8, et il est fort estimable, bien que Renouard (*Catalogue de la Bibliothèque d'un Amateur*, t. IV, p. 234) aille peut-être un peu loin en disant que c'est un des meilleurs et des plus exacts catalogues existants. Cette collection renfermoit 7953 articles grecs et italiens, 3908 italiens, 600 françois, 102 espagnols et anglois, etc., en tout 12,563.

de Pannartz, 1471, étoient défectueux. La collection de Crevenna (1) que j'ai vue à Amsterdam, valoit beaucoup mieux que celle de Pinelli; elle renfermoit le Cicéron *de Officiis*, Mayence, 1455; les Épîtres familières de Cicéron, Rome, 1467; un superbe Quintilien de Campanus, 1470; le Virgile de Vindelin de Spire, 1470, sur vélin (2); le Lucain de 1469; le César de 1469, et autres ouvrages du plus grand intérêt que Pinelli n'avoit pas et ne pouvoit avoir, parce qu'il vouloit dépenser peu d'argent, et ne prendre que ce qu'il obtenoit à bon marché. Tous les exemplaires de Crevenna, excepté l'Aulu-Gelle de Rome, 1469, étoient magnifiques. Presque tous sont allés à Oxford, dans la Bibliothèque Bodleyenne. La collection du cardinal de Loménie étoit bien inférieure à celle de Crevenna.

Le prince Lichtenstein, dont vous me parlez, ne troublera pas nos recherches en Allemagne pour des éditions originales, puisqu'il est parti pour l'Italie, où il ramassera sans doute le peu qui reste en ce genre, Je ne crois pas qu'il possède beaucoup de classiques d'éditions primitives du XVe siècle, car il y a très-peu de temps qu'il a commencé à réunir des ouvrages de ce genre. A ma connoissance, il n'a, en fait de pareils volumes et dans ce qu'on peut qualifier d'*altioris ordinis*, que l'Aulu-Gelle de 1469. Il faudra qu'il dépense beaucoup d'argent, s'il veut trouver quelque chose d'important.

Vous avez tort de douter de l'existence de la *Galeomiomachie* d'Alde; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque impériale de Vienne, et lord Spencer en possède un autre (3). Je regarde

(1) Nous n'avons pas besoin de rappeler l'importance du catalogue de cette bibliothèque, imprimé à Amsterdam, 1776, 6 vol. in-4, et qui reparut avec des changements en 1789, 6 tomes in-8.

(2) Il monta au prix de 1925 florins.

(3) Cet opuscule de 10 feuillets ne porte point le nom d'Alde, mais on y reconnoît les caractères dont le célèbre typographe vénitien se servit vers 1494 pour mettre au jour le Musæus. Un exemplaire incomplet de 2 feuillets étoit dans la bibliothèque de Richard Héber, et il s'en trouve un à la Bibliothèque Mazarine. (Voir le *Manuel du Libraire*, t. II, p. 352). Il s'en

d'ailleurs les caractères grecs d'Alde comme bien moins beaux que ceux d'Estienne; ce n'est pas, comme je l'ai dit, le choix du caractère qui décide du mérite de l'impression; le Térence, attribué à Mentelin, et qui est en caractères gothiques, est bien mieux exécuté que le saint Léon de Lignamine, qui est en beaux caractères romains.

4 mars 1807.

Je vois qu'il vous manque quelques éditions grecques antérieures à 1500 et difficiles à trouver; il ne m'en manque aucune en ce genre, si ce n'est le Dion Chrysostôme de 1476, qui très-probablement n'a jamais existé. Quant aux éditions originales du xvi[e] siècle, voici la note de quelques-unes que je cherche :

Anonymus in Rhetoric. Aristol., 1539 (Paris, C. Neobar) ;
Demetrius Pepagomenus, de podagra, Paris, 1558 ;
Dicæarchus, Paris, 1568 ;
Endelecheius, Paris, 1586, in-8 ;
Lamprias, Augsbourg, 1597, in-4 ;
Theologomena arithmetica, Paris, 1543, in-4 (C. Wechel).
Xenocrates, de alimento ex aquatilibus, 1559.

Quant aux auteurs latins, je voudrois bien rencontrer Martial, Ferrare, 1471, in-4 (1); le Prudence, de Paffroed, sans date (2); le Salluste de Gering, à Paris (3) ; le Vegèce gothique, in-4 à longues lignes, sans date, sans nom de ville ou d'imprimeur,

rencontre d'autres au Musée britannique et dans la collection Trivulzio à Milan. Le comte d'Elci parvint plus tard à se procurer ce livret si recherché, et dont il s'est trouvé, en 1846, dans une vente faite à Rouen, un exemplaire qui s'est élevé au prix de 1105 francs, plus 10 pour cent de frais de vente. Beloe, dans ses *Anecdotes of literature*, t. iii, p. 216, donne des détails sur cette production.

(1) Première édition datée (trois autres sans date paroissent antérieures). Le *Manuel du Libraire* dit qu'on n'en connoît que quatre exemplaires; celui qui étoit à la vente Pinelli passa dans la bibliothèque de lord Spencer.

(2) Cette édition fort rare, et qui ne paroît pas s'être montrée en vente publique depuis la dispersion, en 1814, de la bibliothèque de Larcher, est décrite dans la *Bibliotheca Spenceriana*, t. ii, p. 291.

(3) M. Van Praet (*Catalogue des livres sur vélin de la Bibliothèque du Roi*, t. v, p. 57), décrit en détail ce rare et précieux volume.

et sans signature (1); le Claudien, *Tragœdiæ duæ*, absque nota; le Juvencus, in-4, sans lieu ni date, ni nom d'imprimeur; Proba Falconia, gothique, petit in-folio, absque nota, et Sedulius *in lib. Evangel.* absque nota, petit in-fol. gothique.

Quant aux compilateurs vénitiens que je connois personnellement, Dieu me garde de leur donner le titre de bibliographes; ils ne font certes pas grand honneur à l'Italie. Je me souviens que le comte Reviczki me parlant de l'ouvrage d'Harwood l'appeloit *la honte de la bibliographie en Angleterre.* Ce livre fut traduit par Pinelli, qui y ajouta de terribles erreurs, et en fin de compte, l'abbé Mauro Boni et un certain Gamba ont complété cette œuvre, le gonflant de toutes sortes d'hérésies littéraires et bibliographiques, et publiant le tout sous le titre de *Bibliothèque portative* (2).

Terminons ces extraits en disant quelques mots à l'égard du bibliophile auquel s'adressoit cette correspondance.

Le marquis François Taccone, né le 16 août 1763, se livra, dans sa jeunesse, à Naples, à l'étude du droit; il exerça, après 1790, les fonctions délicates de trésorier du royaume; il réorganisa la *Bibliotheca reale Borbonica*, qui, grâce à ses soins, fut ouverte au public et dont il fut un des conservateurs. Sa bibliothèque particulière est indiquée par Kotzebue (*Voyage en Italie*) comme très-considérable et comme offrant la réunion des éditions les plus belles et les plus rares. A sa mort, survenue le 28 octobre 1818, il légua partie de ses livres à la Bibliothèque royale, et partie à celle de l'Université. Il avoit formé,

(1) On croit que ce volume a été imprimé à Utrecht en 1473; le *Manuel* ne mentionne d'autre vente que celle de l'exemplaire Meerman; il fut acheté par Renouard, et il est entré depuis dans la *Bibliotheca Grenviliana*, où il est décrit, pag. 760.

(2) Cet ouvrage parut à Venise en 1793, et, comme dit fort bien Renouard : « Il est tout entier à refaire »; le travail de Pinelli avoit vu le jour en 1780, sous le titre de *Prospetto di varie edizioni degli autori classici*. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que Gamba s'est fait connoître depuis par de bons travaux qui l'ont placé à un rang distingué parmi les bibliographes italiens.

en outre, une galerie de tableaux, une très-belle collection de dessins précieux, et il avoit réuni près de 300 manuscrits sur parchemin. Ces trésors ont passé dans les mains de son neveu, Joseph Taccone, marquis de Sitizano.

ANALECTA-BIBLION.

Science des princes, ou Considérations politiques sur les coups d'état, par Gabriel Naudé, Parisien, avec les réflexions historiques, morales, chrétiennes et politiques. De L. D. M. C. S. D. S. E. D. M. imprimées en l'an MDCCLII.

L'auteur des *Réflexions,* qui se fait ici chercher sous un si grand luxe d'initiales, se nommoit Louis du May, conseiller-secrétaire du sérénissime électeur de Mayence et mourut le 22 septembre 1681. Il avoit lui-même publié en 1673 l'ouvrage de Naudé, avec ses propres *Réflexions.* L'édition de 1752, dont je m'occupe dans cet article, est annoncée comme étant en *trois* volumes dans toutes les bibliographies où elle est citée. C'est une erreur qui s'est propagée jusqu'au sein des catalogues de bibliothèques où l'on avoit l'ouvrage sous les yeux. On doit regretter que la négligence ou la distraction, ou même encore la bonne foi des hommes spéciaux dans ces matières laissent de pareilles fautes à reprendre; car le premier mérite de la bibliographie étant l'exactitude, bien que ces fautes soient légères, il n'en faut pas moins les relever quand on les rencontre; et, à cette besogne on perd du temps, on semble s'attacher à des vétilles pour ne multiplier que de petites remarques dans des ouvrages qui sont toujours jugés n'en être que trop grossis.

Soyous donc exacts, autant que nous le pouvons en décrivant les livres, et revenons à notre Naudé de 1752.

Cette édition n'a que deux tomes ou deux volumes. Le premier tome contient xvj = 619 pages terminées par ces mots : *fin du premier volume.* Le second tome renferme 468 pages terminées à la 409e par ces mots : *fin du second et dernier volume.* Ce qui suit cette fin comprend la table des matières avec cet avertissement : « La lettre *a* signifie le tome I, et la lettre *b* le tome II. » Les signatures du tome I sont *a* = A. — F. ff.; celles du tome II sont A. R. r. On ne pouvoit caractériser plus complétement chacun de ces deux tomes. J'en possède un exemplaire ainsi formé et d'une reliure du temps où l'ouvrage a paru ; mais il existe dans la bibliothèque communale de Boulogne un exemplaire relié en trois volumes, et voici comment la matière s'y trouve distribuée :

Le premier volume finit à la page 330 avec la remarque 102e. Le deuxième continue la pagination du précédent de la page 331 à celle 619 où on lit : *fin du premier volume*, et il prend ensuite les 69 premières pages du tome II. Mais au lieu de placer en tête de ces 69 pages le titre numéroté tome II, on l'a mis au-devant de la continuation du tome Ier à la page 331. Le troisième volume commence par un titre numéroté *tome III* et contient la suite du tome II, c'est-à-dire les pages 71 à 468, y compris la table des matières renvoyant aux tomes I à II. Ces trois volumes n'ont donc été formés que par un démembrement des deux tomes primitifs avec un titre spécial pour le troisième, ce qui ne change rien à la division réelle de l'ouvrage en deux tomes. Il me paroît que leur grosseur aura donné l'idée, après l'impression, de les partager en trois volumes, bien qu'il n'y ait rien d'excessif à ce qu'ils n'en forment que deux, conformément à leur disposition typographique. L'accord des bibliographes à décrire l'édition en trois volumes sur l'apparence des titres, démontre néanmoins que les exemplaires en sont plus communément divisés en trois que maintenus en deux.

Les *Considérations politiques sur les coups d'état* parurent

pour la première fois à Rome en 1639, in-4. Plusieurs autres éditions ont été faites *suivant la copie de Rome.* Il y a, à ma connoissance, celles de :

1667 à la sphère in-12 (catalogue C*** 1829).

1679 id. pet. in-12 (catalogue Peignot).

1712 in-12 (ma bibliothèque).

Les éditions de 1667 et 1679 sont donc distinctes, et l'auteur de l'article Naudé dans la *Biographie Universelle*, M. Weiss, n'auroit pas dû dire « cet ouvrage a été réimprimé en Hollande, 1667 *ou* 1679, » comme s'il n'y avoit eu qu'une édition, soit de la première, soit de la seconde de ces deux années. Peut-être la faute est-elle moins à M. Weiss qu'à l'imprimeur qui aura mis *ou* au lieu d'*et*, renouvelant par là le sujet de discussion du *Mariage de Figaro.*

Ainsi encore, le *Manuel du Libraire* cite une édition d'*après la copie de Rome* de 1671, et ne mentionne pas celle de 1679; et la *France Littéraire* place dans l'année 1712 une des éditions données avec les remarques de Louis du May, sans parler de celle de 1673. Y a-t-il dans ces deux cas erreur ou omission ? N'auroit-on pas mis 1671 pour 1679 et 1712 pour 1673 ? Je crois assez à l'erreur ; cependant je ne décide pas. Je demande seulement que l'on prenne un peu plus au sérieux la correction typographique dans les matières où les faits sont constatés par dates, comme il arrive dans les descriptions de livres. Il est toujours intéressant de savoir combien de temps a duré le succès ou le cours d'un ouvrage, quels besoins on a eus de le rééditer, et, entre les principaux moyens que l'on possède pour le constater, il faut certainement compter les indications des années où il a été réimprimé. Si vous donnez une année pour une autre, vous faites croire à deux éditions lorsqu'il n'y en a qu'une, et vous jetez le trouble et la confusion là où tout étoit de soi simple et clair. En se précautionnant contre les erreurs de cette espèce, la biographie évite des articles tels que celui-ci. C'est un double bénéfice.

François MORAND.

Boulogne-sur-Mer, septembre 1855.

L'HORACE DE MM. FIRMIN DIDOT.

Cette charmante édition, l'un des chefs-d'œuvre de l'imprimerie françoise, est l'adieu que les frères Firmin Didot adressent à la typographie. Ils ne pouvoient clore leur carrière d'une manière plus brillante. MM. Didot se sont proposé de reproduire l'édition d'Horace donnée par les Elzeviers en 1676; ils ont fait mieux que de la reproduire; ils l'ont dépassée par la correction du texte, par la clarté et la brièveté du nouveau commentaire, par la beauté des caractères, et par l'élégance de la composition.

Cette édition se distingue encore de toutes celles qui ont déjà paru, par les ornements du titre, par le frontispice gravé, par les vues, les vignettes et les plans, dont elle est accompagnée, et surtout par la *Vie d'Horace* qui précède les poésies.

Combien de savants et d'artistes ont concouru à la publication de ce volume! Que de travaux et de soins il a fallu pour atteindre à un tel degré de perfection!

Nous signalerons en premier lieu l'*Avis au lecteur*. A l'exemple des anciens imprimeurs, M. Ambroise-Firmin Didot a pris soin d'informer le lecteur du mérite que peut avoir l'édition qu'il lui offre, sous le rapport littéraire et sous le rapport typographique. Cet usage, tombé en désuétude, ne pouvoit être remis en honneur que par les dignes émules des Estienne et des Elzeviers, à qui l'on doit les progrès admirables de la typographie françoise pendant le XVIIIe et le XIXe siècle. Cet avertissement contient, en outre, une dissertation critique sur les diverses éditions d'Horace, et sur les commentaires qui ont été publiés depuis Denys Lambin jusqu'à Orelli.

« Cette édition sera suivie bientôt de celle de Virgile et des « chefs-d'œuvre littéraires de tous les pays publiés par les soins « de nos enfants, qui conserveront, avec leur dévouement pour « la typographie, l'amour des Lettres, des Sciences et des Beaux-« Arts. »

Telle est la dernière phrase écrite par M. Ambroise-Firmin Didot. C'est un glorieux héritage qu'il laisse à ses enfants qui, selon le vœu paternel, sauront le conserver intact pendant la longue carrière qu'ils ont à parcourir.

Nous emprunterons à l'*Avis au lecteur* les renseignements que nous allons transcrire.

M. Dübner a été chargé de revoir le texte et de mettre au niveau des progrès de la science, le commentaire publié par J. Bond, il y a près de deux cents ans. M. Barrias, l'un de nos peintres les plus distingués, a dessiné les délicieuses vignettes placées en tête des poésies. M. Pietro Rosa, habile ingénieur et savant antiquaire, a dressé deux plans des environs de la maison d'Horace, et M. Benouville en a dessiné les vues. Les ornements du titre dessinés par M. Catenacci et gravés par M. Lemaître, offrent le portrait d'Horace reproduit par le procédé Collas, d'après une médaille de la bibliothèque impériale de Paris. M. Huyot a gravé les onze vignettes de M. Barrias, ainsi que le beau frontispice qui représente Virgile introduisant Horace dans le séjour des Dieux.

La *Vie d'Horace*, écrite par M. Noël Des Vergers, correspondant de l'Institut de France, et gendre de M. F. Didot, est une œuvre littéraire toute nouvelle, où plusieurs points de la biographie du poëte ont été éclaircis à l'aide de documents récemment découverts. Les recherches que M. N. Des Vergers a faites sur les lieux, lui ont permis de fixer avec plus de certitude l'emplacement de la maison d'Horace, et ajoutent un grand intérêt à cette édition. La *Vie d'Horace* se compose de six chapitres : 1° *Naissance et éducation d'Horace ;* 2° *Horace, tribun militaire ;* 3° *Horace, scribe du Trésor et ami de Mécène. — Voyage à Brindes ;* 4° *Maison de campagne d'Horace ;* 5° *Horace poëte lyrique* ; 6° *Horace à la cour d'Auguste.—Dernières années de la vie du poëte. Le dernier* chapitre est suivi d'une longue *note sur la chronologie des Œuvres d'Horace.* Une érudition de bon aloi, des aperçus entièrement neufs, un style élégant et facile, rendent fort remarquable l'Œuvre de M. N. Des

Vergers. Au surplus, qu'on nous permette d'en citer un fragment, et nos éloges deviendront superflus.

« Sans doute, sa morale n'est pas la stricte morale du devoir, « sa raison n'est pas sans foiblesse, sa sagesse est la sagesse du « monde; mais elles préservent du vice et conseillent la vertu. « Leur voie est large, mais elle est droite. Si l'on n'y trouve « aucune de ces vérités sublimes qui doivent plus tard changer « le monde ancien et renouveler les sociétés vieillies, elles sont « d'une application journalière dans les mœurs polies et faciles « du siècle d'Auguste. Elles touchent même par cent points di- « vers à la société moderne, témoin ces citations empruntées à « chaque instant à ses écrits pour donner autorité à la sagesse « usuelle de notre temps. Il est peu d'esprits cultivés qui ne « trouvent, sans la chercher, l'occasion d'invoquer Horace « comme un conseil présent; qui ne répètent, pour en avoir « éprouvé l'utilité pratique, les maximes de sa douce philoso- « phie. »

A tous ceux qui aiment Horace ou qui désirent le connoître, nous recommandons de lire sa *Vie* écrite par M. Noël Des Vergers, et ses *Œuvres* publiées avec tant de goût par MM. Didot.

J. T.

Nous nous empressons de publier la lettre suivante que M. Didot nous a adressée :

MONSIEUR.

Dans le dernier numéro du *Bulletin du Bibliophile* l'un de vos rédacteurs, en signalant une erreur que M. Michaud a commise dans les articles qu'il a consacrés à la famille des Amalthées, a cru devoir relever celles qu'il nous attribue. Ces erreurs ne nous avoient pas échappé, car dès 1853, nous les avions fait entièrement disparoître.

L'ordre que le critique propose pour le classement de cette nombreuse famille de littérateurs est précisément celui que

nous avions établi, ainsi que le constate l'exemplaire de cette édition que nous vous adressons.

Agréez, l'assurance de notre considération distinguée,

FIRMIN DIDOT, FRÈRES,

Éditeurs de la nouvelle Biographie Générale.

Nous regrettons que M. Didot n'ait pas fait échanger à tous les souscripteurs les volumes de l'édition fautive qu'ils ont entre les mains, contre des exemplaires de la deuxième édition. Il est à craindre que des critiques, ignorant encore l'existence d'une édition corrigée, ne relèvent d'autres erreurs qui, cependant, ne déparent plus le grand et difficile ouvrage publié par MM. Didot.

J. T.

NOUVELLES.

La vente de la bibliothèque de M. Gustave de B*** aura lieu à Angers le 10 décembre et jours suivants. Les livres rares et précieux qui composent cette collection ont été choisis avec beaucoup de soin et paroissent être généralement en très bonne condition. Le Catalogue, d'un format petit in-12, a été imprimé à Angers avec une certaine coquetterie, et l'on pourroit même ajouter, avec quelque prétention. Avant-propos, fleurons, notules, tables, errata, rien n'y manque.

La Préface ou *Avant-Propos* recommande aux lecteurs la collection toute entière, et nous révèle les motifs qui ont déterminé le propriétaire de cette bibliothèque à s'en défaire. « Un « changement de résidence; un voyage à entreprendre..... Et « puis, faut-il dire le vrai mot *peut-être* de cette résolution? « La bibliothèque de M. de B*** avoit de telles proportions, « qu'en province surtout, les occasions manquoient pour renforcer ses rangs déjà trop pressés. Que fera désormais le « collectionneur réduit à l'impuissance? A quel usage emploiera-t-il cette passion des livres que rien ne rebute ni ne fatigue? « Faut-il donc renoncer à tous les charmants petits bonheurs « de la bibliophilie?... Non! n'est-ce pas? Il est impossible, « après tant d'émotions, qu'on se résigne au calme plat d'une « contemplation monotone, et M. de B*** s'est décidé à vendre « pour avoir encore *le droit* et le besoin d'acheter.

« En outre, pour qui connoît le caractère de l'homme et du « bibliophile, cette vente est une épreuve suprême qui va rati-« fier des choix longuement caressés; c'est la sanction définitive « du goût, du bonheur, du discernement du vendeur. *Qui s'in-« quiète d'une bibliothèque quand elle est formée*? Quelques « rares amateurs qui dissimulent leur admiration et leur con-« voitise, par orgueil pour la collection qu'ils ont réunie..... « Mais, la vente une fois ouverte, c'est au feu des enchères « que s'épure et s'éprouve la véritable richesse du collection-« neur. Il y a, dans cette épreuve décisive je ne sais quelle « âpre volupté dont, mieux avisé que d'autres, M. de B*** a « résolu de se donner la jouissance. Il a voulu escompter lui-« même cette gloire posthume qu'ambitionnent les amateurs « de vieux livres, et assister, de son vivant, à la dispersion de « l'héritage précieux, fruit de tant de recherches et d'efforts. »

Cette vente est donc une expérience que va tenter M. de B***. Nous souhaitons de tout cœur qu'elle réussisse, et que les amateurs, se groupant avec énergie autour de la table fatale, fatiguent le classique crieur de leurs enchères empressées, et viennent ainsi contribuer largement à l'escompte de la gloire posthume que M. de B*** ambitionne de son vivant....

Au surplus, vendre sa bibliothèque pour avoir le droit et le besoin de la racheter, est une idée assez neuve dont le *Bulletin du Bibliophile* devoit faire part aux nombreux amateurs qui ne posséderont pas le Catalogue de M. de B***

Ce Catalogue nous apprend encore les noms de MM. Vallery, Jubeau, Kisiel, Fock, etc., relieurs probablement angevins, mais fort peu connus des bibliophiles parisiens. C'est un degré d'exactitude qu'il nous faut louer; et c'est un moyen de constater les progrès de l'art du relieur en province.

Nous devons ajouter que le Catalogue a été soigneusement rédigé. Me Marie a prouvé dans ce travail qu'il entendoit parfaitement les classements bibliographiques. Enfin, depuis le premier article, *Biblia Sacra*; *Paris, Prevel*, 1528, jusqu'au dernier article (n° 1822) *Almanach Bottin pour l'année 1853*, on trouve un grand nombre de notules curieuses; elles manquent peut-être bien de nouveauté, mais elles intéresseront certainement les jeunes bibliophiles qui poussent en Anjou.

J. T.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 20.

OCTOBRE. — 1855.

---

237. Audeberti (*Germani*) Aurelii, Venetiae; ad sereniss. ac sapientiss. venetiarum principem Nic. de Ponte et illustriss. atq. prudentiss. senatores patriciosque Venetos. *Venetiis, ap. Aldum*, 1583; 1 vol. in-4, rel. 24—»

Rare. Germain Audebert, né le 15 mars 1518 à Orléans, mourut dans cette ville le 24 décembre 1598. Il étudia sous Alciat, à Bologne, et séjourna longtemps en Italie où il fut estimé autant qu'en France, pour son talent poétique. Henri III l'anoblit; le pape Grégoire XIII le créa chevalier; et le doge de Venise lui conféra le collier en or de l'ordre de Saint-Marc. Malgré les honneurs qu'il avoit reçus, Audebert se contenta d'exercer pendant cinquante ans le modeste emploi de conseiller du roi, premier élu en l'élection d'Orléans. Il composa trois poëmes latins sur Venise, Rome et Naples. Il avoit laissé d'autres poésies, qui sans doute auroient été publiées, si son fils, Nicolas Audebert, conseiller au parlement de Bretagne, avoit vécu plus longtemps, mais il mourut cinq jours après son père, à l'âge de quarante-deux ans. Scévole de Sainte-Marthe a écrit l'éloge de G. Audebert, et un avocat au conseil, qui s'est donné en latin le nom de *Rodolphus Botereius*, en fait aussi un pompeux éloge dans son *Histoire du règne d'Henri IV*.

Le poëme intitulé *Venetiæ*, imprimé pour la première fois en 1583, est dédié à Nicolas da Ponte, élu doge en 1578, ainsi qu'aux sénateurs et patriciens de Venise. Ces deux dédicaces sont en vers latins; elles sont suivies de sept pièces de vers latins ou grecs en l'honneur d'Audebert. Parmi les poëtes qui lui ont payé ce tribut de louanges, nous citerons Louis Aleaume,

Præses ac subpræfectus apud Aurelios, et Nicolas Audebert, fils de Germain. Le 2e chant du poëme est dédié à Dufaur de Pibrac, président au parlement de Paris; le 3e chant est dédié à Arnaud Ferrier, ambassadeur de Henri III près la république de Venise. Audebert termine son poëme par ces deux vers :

Quid multis? Uno poteras si claudere versu?
Urbe nil Venetâ rarius orbis habet.

On trouve ensuite dix-sept pièces de vers écrites par G. Audebert et son fils Nicolas, par L. Aleaume, J. Asseline et Raym. Massac, médecins, par J. Stuart, jurisconsulte à Orléans, etc. Nous avons remarqué une épître que G. Audebert adresse à son fils, pour le prier de quitter l'Italie, et de venir se fixer à Orléans. Nous transcrirons les premiers vers de cette épître, où le poète décrit avec élégance et surtout avec précision, les inconvéniens de la vieillesse. En 1583, Audebert étoit âgé de soixante-cinq ans.

Jàm nive candenti caput inficit ægra Senectus,
Versaque in argentum est aurea barba mihi.
Frons, faciesque cavis jàm finditur aspera sulcis,
Jàm similis buxo pallor in ore sedet.
Adducensque cutem macies vultum arida turpat,
Ac velut impresso concavat ungue genas.
Crebra veternosam tentant oblivia mentem,
Ut plerumque mei vix meminisse queam.
Emeriti sumpsere oculi crystallina dudùm
Auxilia : Et cum oculis tardior auris hebet.

Ce volume, imprimé chez Alde, fils de Paul Manuce, est orné d'une grande quantité de vignettes, de fleurons et de lettres historiées, que l'on voit souvent dans les éditions publiées par ces célèbres typographes.

288. AVIENIUS (*Rufus Festus*). Opera, id est, Epigramma, Arati phænomena, lat. vers. reddita, et orbis terræ descriptio. — Arati phœnomena per Germanicum lat. conversa. — Ciceronis fragmentum Arati phœnomenon. — Q. Sereni medicinæ liber : omnia curante Vict. Pisano. *Hoc opus impressum Venetiis arte et ingenio Antonii de Strata*, 1488 ; 1 vol. in-4, fig. sur bois, mar. r. tr. dor. (*rel. de Boyet*)..................... 65—»

Première édition très belle et fort rare des œuvres d'Avienius et de Q. Serenus. Victor Pisani nous apprend, dans la préface adressée à Paul Pisani, sénateur de Venise, que les manuscrits d'Avienius et de Q. Serenus, appartenoient à George Valla; que celui-ci, cédant aux instances d'Antoine Strata, les lui donna pour être livrés à l'impression; et enfin, que l'imprimeur avoit vivement engagé V. Pisani à écrire cette préface, afin qu'on

achetât plus volontiers un livre dont l'utilité seroit préalablement démontrée.

Les œuvres d'Avienius renferment : 1° une *Épigramme :* Le poète prie son ami Flavius Myrmicus de lui envoyer des oranges et des grenades de l'Afrique, dans l'espoir que ces fruits, mûris sous un ciel plus chaud que celui de l'Italie, lui rendront le goût et l'appétit qu'il a perdus ; 2° *Arati Phænomena ;* 3° *Descriptio orbis terræ ;* 4° *Oræ maritimæ.* A la fin de ce poëme géographique, on lit : *Rufi Festi Avienii opera finiunt.* Le feuillet suivant n'est pas employé.

On trouve ensuite : *Fragmentum Arati phaenomenon per Germanicum in latinum conversi cum commento nuper in Sicilià repertum.* Ce fragment en vers, accompagné d'un commentaire en prose latine, est orné de 38 figures sur bois représentant des constellations. Il est suivi de *M. T. Ciceronis fragmentum Arati phaenomenon.*

Au 103e feuillet commence : *Quinti Sereni medicinæ liber.* Ce traité poétique de médecine est fort curieux ; il est divisé en 66 articles. Nous croyons rendre service à nos lecteurs, en leur indiquant les remèdes prescrits par Q. Serenus, pour se guérir de la migraine.

III. Emigranio medendo.

Portio si capitis morbo tentetur acuto
Allia diversa lana contecta per aurem
Inducta prosunt : et eodem balsama pacto,
Allia vel ternis piperis terna addita granis
Trita linis : certam dabit hæc tibi cura salutem.

La dernière pièce du volume est une lettre de Victor Pisani, dans laquelle il explique les motifs qui l'ont engagé à joindre le livre de Q. Serenus aux œuvres d'Avienius. ...Ne soyez point étonné, dit-il, si l'imprimeur a réuni des poëmes sur l'astronomie et sur la médecine, car il y a une grande affinité entre ces deux sciences, et un bon médecin doit être astronome.

239. Boterei (*Rodolphi*) in magno Franciæ consilio advocati, Lutetia ; ejusdem ad Paulum V pont. Max. postulatio. Adjuncta est descriptio Lutetiæ Parisiorum, authore Eustathio à Knobelsdorf Pruteno, edita ap. Vuechelum, an. 1543. *Lutetiæ Paris, Rolin Thierry,* 1611 ; 1 v. in-8 rel. . . . . 35—»

Le nom françois de Rodolphus Botereius, n'est pas bien déterminé. Le P. du Breul cite souvent dans ses *Antiquités de Paris,* le poëme de Botereius, mais il le nomme indifféremment Raoul Boterey, Boterays, Botrays et Bouterays. Baillet traduit Botereius, par Bouteroue. Moréri lui a consacré un article sous le nom de R. Bouthrays ou Botrays.

Raoul Boterey, avocat au grand conseil, naquit à Châteauneuf vers 1552, et mourut vers 1630. Jurisconsulte, poète et historien, il publia plusieurs ouvrages ; il s'étoit adonné plus particulièrement à l'étude de l'histoire de

France, et il fit imprimer une *Histoire du règne de Henri IV*, depuis 1594 jusqu'en 1610, une *Relation des voyages de Louis XIII*, en 1620 et 1622, des *Histoires* de Chartres, de Châteauneuf, d'Orléans; les *Éloges* de plusieurs magistrats; etc.

Le poëme historique sur Paris, parut en 1611. Dans la dédicace, adressée au prevôt des marchands et aux échevins, l'auteur annonce qu'il joindra à son poëme celui d'Eustathius de Knobelsdorf, afin que l'on puisse juger de la différence qui existe entre le Paris de 1543 et le Paris de 1610. « Henri IV, dit-il, avoit trouvé la ville mutilée, dévastée, presque ruinée par la barbarie des Espagnols et par le vandalisme des guerres civiles. Ce grand roi substitua dans les constructions, le marbre au plâtre et aux briques, et s'il eût vécu plus longtemps, c'est par l'or qu'il auroit remplacé le marbre. »

Le poëme de Boterey est précédé d'un extrait des historiens qui ont fait l'éloge de Paris, depuis Jules César jusqu'à Jean Bodin.

Cette description de Paris est fort curieuse. Des sommaires imprimés sur les marges, en facilitent la lecture. Ainsi, on lit page 87 : *Arx Antoniana, alias la Bastille; — Domus Sebastiani Zametii; — Locus turricularum vulgò les Tournelles;* et p. 101 : *Les Cris de Paris.*

En parlant de l'Université et des colléges de Paris, Boterey fait l'éloge des professeurs de l'époque, tels que J. Passerat, Ed. Richer, Th. Marcile, Jos. Casaubon, etc.; il cite les plus célèbres imprimeurs, R. Estienne, Coline; les avocats les plus renommés, René Chopin, P. Pithou, Fr. Chauvelin, Ant. Arnauld, etc. Il décrit les bibliothèques, les ponts, les fontaines, les rues et même les environs de Paris.

Nous avons remarqué qu'en 1610, la rue Saint-Antoine étoit encore la plus large et la plus belle des rues de Paris.

L'opuscule en vers qui suit le poëme a pour titre : *Ad Paulum V pont. max. postulatio, ut renovatâ sanctione Constantiensis Concilii, regum siccarios, suasores, laudatoresque, ac Franciciæ Coronæ depeculatores devoveat.* C'est une pièce inspirée à l'auteur par la mort de Henri IV.

La description de Paris, composée en vers latins par Eustathius de Knobelsdorf, prussien voyageant en France, est moins étendue que celle de Boterey, mais elle offre cependant beaucoup d'intérêt. On y trouve l'histoire de Jeanne d'Arc, et l'éloge de plusieurs savants du règne de François Ier. Quelques épigrammes latines du même poète terminent le volume.

239 bis. Lutetiae Parisiorum descriptio, authore Eustathio à Knobelsdorf, Pruteno. *Parisiis, apud Christianum Wechelum*, 1543 ; pet. in-8, d.-rel............ 18—»

Édition originale d'un poëme reproduit dans le volume précédent. Exemplaire très grand de marges.

240. Brigenti. Villa Burghesia vulgò Pinciana, poeticè

descripta ab Andreâ Brigentio patavino. *Romæ*, 1716; 1 vol. in-8, mar. r. fil. tr. dor., fig......... 38—»

Bel exemplaire d'un livre rare. — André Brigenti, poète latin, naquit en 1680, à Agna près de Padoue, et mourut en 1750. Il fut précepteur des enfants du prince Borghèse. Pendant son séjour dans la magnifique villa des Borghèse, Brigenti écrivit, en vers latins, la description des monuments antiques qui enrichissoient le palais et les jardins. Le poëme, divisé en quatre chants, est orné de 26 gravures sur cuivre représentant une vue du palais, des statues, des bustes, des bas-reliefs et des vases. Ce volume est d'autant plus curieux, que la plupart des monuments décrits par Brigenti, sont placés aujourd'hui dans les galeries du Louvre. On y trouve, par exemple, le Gladiateur, le Joueur de flûte, l'Hermaphrodite, les Trois Grâces, Saturne, le Centaure, la Louve, le bas-relief de Mithra, des statues d'empereurs romains, des vases sculptés, des colonnes de marbre et de porphyre, etc., etc.

L'approbation qui précède le poëme, renferme un éloge pompeux de l'auteur et de ses vers ainsi que de la villa Borghèse. Ce livre sera donc recherché soit comme l'œuvre d'un poète estimé, soit comme l'histoire des splendeurs d'un palais déchu, soit enfin comme le catalogue poétique d'une partie de nos richesses artistiques.

241. Catalogus bibliothecae Thuanae a clarissimis viris Petro et Jacobo Puteanis ordine Alphabetico primum distributus; tum à clarissimo viro Ismaele Bullialdo, secundùm scientias et artes digestus. Denique editus Josepho Quesnell, Parisino et bibliothecario cum indice alphabethico auctorum, 1679. *Parisiis, impensis directionis. Prostat in eadem Bibliotheca, et apud Dom. Levesque, directionis notarium, viâ S. Severini. nunc vero Hamburgi, apud Christian. Liebezeit, bibliopol. Lauenburgi ad Albim, imprimebat Christian Albrecht Pfeiffer* ann. 1704; in-fol. vél.................... 80—»

Exemplaire tiré in-fol. comme tel de la plus grande rareté, très bel exempl.

242. Daretis phrygii poetarum et historicorum omnium primi, de bello Trojano, in quo ipse militavit, libri sex, à Corn. Nepote latino carmine heroico donati, et Crispo Sallustio dedicati, nunc primùm in lucem aediti. Item, Pindari thebani homericae Iliados epitome. Ad hæc,

Homeri Ilias, quatenùs à Nic. Vallâ et V. Obsopœo carmine reddita. *Basileæ* (1541); 1 vol. pet, in-8, mar. v., fil., tr. dor. (*Bozérian aîné*)................ 45—»

RARE. Première édition du poëme *De bello Trojano*, publiée par Albinus Torinus. Darès de Phrygie, sacrificateur de Vulcain, cité par Homère dans le 5e livre de l'Iliade, fut, selon Isidore de Séville, le plus ancien historien des Gentils, et écrivit sur des feuilles de palmier l'histoire des Grecs et des Troyens. Elien avoit vu cet ouvrage de Darès qui, ayant assisté au siége de Troye, seroit antérieur à Homère. Ce livre, quel qu'il fût, est perdu pour nous; mais on imprima comme une traduction de Darès, un récit en prose latine *De excidio Trojæ*. Cette version servit de base au poëme *De bello Trojano*, qui après avoir été attribué, dans les premières éditions, à Corn. Nepos, fut enfin restitué, en 1630, à son véritable auteur, Joseph Iscanius, Anglois, poète latin du XIIe siècle.

On lit dans l'épître dédicatoire d'Alb. Torinus au marquis de Bade et de Hochburg : *Quid in totum sentiam, non habeo necesse nunc ferre sententiam, nisi quod de autore minus quàm de interprete ambigam. Sunt qui Britannum hunc fuisse arguunt.* Ainsi, le premier éditeur hésitoit à attribuer ce poëme à Corn. Nepos, et il ajoutoit : « Quelques-uns affirment que l'auteur étoit Anglois. »

L'*Abrégé de l'Iliade* ne figure point parmi les œuvres de Pindare, et nous ignorons complétement quel est le poète latin qui a composé l'*Epitome iliados, Pindaro thebano autore*. Ce poëme, de 1,075 vers, n'est cité ni par les bibliographes, ni par les divers éditeurs d'Homère. Cependant, il renferme de beaux vers, et se distingue par la facilité du récit et par l'élégance du rhythme.

L'*Iliade* d'Homère, traduite en vers latin par Nic. Valla et Vinc. Obsopœus, termine ce volume. On a ajouté à cette partie, un beau portrait d'Homère gravé par Saint-Aubin. Nicolas Valla, ou plutôt Della Valle, mourut à Rome en 1473, avant la fin de sa vingt-deuxième année. Il ne vécut pas assez longtemps pour achever sa traduction de l'Iliade. Quoique incomplète, elle eut beaucoup de succès. Théodore Gaza, célèbre helléniste en a fait un grand éloge. L'œuvre de Nic. della Valle, comprend 10 livres. La traduction des liv. 3, 4, 5, 18, 20, 22 et 24 est complète, celle des liv. 13 et 23 n'a pas été terminée, et nous n'avons que les vingt premiers vers du 19e livre. Alb. Torinus a publié pour la première fois, dans cette édition, les livres 1, 2 et 9, traduits par Vinc. Obsopœus, qui naquit vers la fin du XVe siècle, et mourut dans un âge peu avancé, vers 1540.

243. DARETIS phrygii, poetarum et historicorum omnium primi, de bello Trojano lib. sex à Corn. Nepote latino carmine donati. *Antverpiæ, ap. Joach. Trognæsium*, 1608; 1 vol, rel......................... 35—»

C'est une réimpression de la première éd tion du *Darès*, publiée en 1541

par Alb. Torinus. Cette nouvelle édition est précédée d'une épître dédicatoire adressée par Alex.-Charles Trognæsius à J. de Bloys, conseiller à la Cour suprême de Flandre. Nous en traduirons les premières phrases :

« Puisque autrefois les roses d'hiver étoient tellement recherchées par « les Romains, qu'ils en faisoient venir de la lointaine Égypte, afin d'offrir « aux empereurs un présent digne de leur majesté ; comment pourrois-je « douter d'être agréable à un savant tel que vous en lui offrant un présent « littéraire de la même nature. Voici la traduction latine de Darès le Phry- « gien, rose qui a fleuri au milieu de l'hiver le plus rude, c'est-à-dire tan- « dis que le Parnasse étoit horriblement battu par les aquilons glacés de la « Barbarie, et que l'Hypocrène, changée en un marbre solide, s'étoit arrêtée. « Car il n'y a qu'un ignorant (*qui nundùm œre lavatur*) qui puisse croire « que cet ouvrage appartienne au siècle d'or de Corn. Nepos. Cambden re- « pousse cette opinion dans son *Anglia;* et le livre lui-même y répugne. »

Ce volume ne contient pas seulement le poëme *De bello Trojano*, on trouve à la suite, sous le titre de *Poemata quœdam vetera :* 1° *M. An. Lucani ad Calpurn. Pisonem panegyricum.* Lucain, l'auteur de la *Pharsale*, avoit composé plusieurs épîtres dont il ne reste que celle-ci. Quelques bibliographes l'attribuent à Saleius Bassus ; 2° *Gratii Cynegeticon.* Gratius, surnommé Faliscus, étoit contemporain et ami d'Ovide. Ce poëme de 540 vers sur la chasse, fut découvert à Tours par Sannazar, vers 1503 ; 3° *R.-F. Avieni descriptio orbis terrœ.* C'est la traduction en vers latins du *Periegesis* de Denys (Voyez n° 238) ; 4° *M. Aur. Ol. Nemesiani poetœ Carthag. Cynegeticon ;* 5° *Ejusdem Bucolica IV.* Le poëme sur la chasse, dont nous ne possédons qu'un fragment de 325 vers, fut découvert par Sannazar, en même temps que le *Gratius.* Quelques auteurs doutent que les Eglogues soient de Némesien : ces pièces ont été mises sous le nom de Calpurnius, dans les éditions du XV° siècle ; 6° *T. Calpurnii Siculi Bucolica VII.* (Voyez n° suivant.)

244. ECLOGÆ VERGILII, Calphurnii, Nemesiani, Francisci Pe., Joannis Boc., Joan.-Bap. Man., Pomponii Gaurici. *Florentiœ, Ph. de Giunta,* 1504. — Laurentii Gambaræ poematum libri IV. *Viennœ Austriœ,* 1553 ; 2 tom. en 1 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. reliure aux armes du prince Collalto*). . . . 40—»

Ce recueil rare et précieux, imprimé par les Juntes, renferme les Églogues des poètes latins les plus estimés. Les *Bucoliques* de Virgile sont précédées d'une épître dédicatoire de Benoit *Philologus*, fils de Ph. de Giunta ; de deux *Églogues* de Pomp. Gauricus, né dans le royaume de Naples vers 1480, et mort en 1515, victime d'un assassinat ; et enfin d'une *Sylvula* assez ridicule de Pierre Bargetan. Les Églogues de Virgile sont suivies de celles de Calphurnius et de Nemesianus. Nous ferons observer à ce sujet, qu'on lit dans la *Biographie univ.* de Michaud (art. *Nemesianus*) : *L'édition d'Ange*

Ugoletti, vers 1660, est la première où l'on attribue à Némesien les quatre dernières églogues. C'est une erreur évidente, puisque la séparation de ces églogues avoit eu lieu dans l'édition de 1504. Les douze *Églogues* de Pétrarque sont des allégories presque toujours satiriques, qui ont rapport à des événements contemporains. La 10e est consacrée à la mémoire de Laure. Boccace suivit l'exemple de Pétrarque; il prit pour sujet de la plupart de ses *Églogues*, des événements publics et représenta sous des noms de bergers, les principaux personnages de son temps. Il a donné lui-même la clef de ces noms supposés dans une lettre adressée au P. Martin de Signa, son confesseur. On en trouve un extrait dans l'*Histoire du Décameron*, par Mauni. J.-B. Mantouan, né à Mantoue en 1448, supérieur général des Carmes en 1513, mourut en 1516. Dans ses *Bucoliques*, il fait une critique amère et souvent exagérée des imperfections des femmes.

L'œuvre de L. Gambara (1) a été jointe à ce recueil, parce que les deux premiers livres de ses poésies se composent uniquement d'églogues. Le 3e livre a pour titre *Gigantomachia.* C'est un poëme sur la guerre des Géants. Il est suivi de trois pièces de vers : deux sont adressées au pape Jules III, et la dernière à P. Cannicer, médecin de Ferdinand, roi des Romains.

245. FRUSIUS. Epigrammata in hæreticos. Authore Andreâ Frusio, Soc. Jesu. *Duaci, ex offic. Joan. Bogardi*, 1596, 1 vol. pet. in-12.................. 18—»

André des Freux, en latin Frusius, naquit à Chartres au commencement du XVIe siècle. Il abandonna les fonctions de curé qu'il exerçoit à Thiverval, et se fit recevoir, en 1541, dans la Compagnie de Saint-Ignace. Il mourut à Rome le 25 octobre 1556. Frusius réunissoit des connoissances très variées ; il avoit étudié avec un égal succès, la théologie, la médecine, le droit, les mathématiques et la musique ; enfin, il composoit des vers latins avec beaucoup de facilité.

Ses *Épigrammes contre les hérétiques* ont été imprimées plusieurs fois en Italie, en Allemagne, en Belgique et en France. Toutes les éditions de ces poésies n'ont pas été connues par les bibliographes, qui citent comme la première, l'édition de *Cologne*, 1582. En effet, Jean Bogard, l'imprimeur de notre jolie édition de *Douai*, 1596, dit dans l'*épître dédicatoire* adressée à Alexandre de Lalaing, marquis de Renty : « *Postremo Andreas Frusius Soc. Jesu, cujus epigrammata ita omnium animos exhilararunt, ut in Urbe primo, indè in Germaniâ, demùm in hoc Belgio nostro mirâ typographorum contentione ad prælum raperentur : neque itâ cito excusa, quin divendita.* » La première édition fut donc publiée à Rome, et probablement pendant la vie de l'auteur. Bien plus, l'édition de 1596 n'est pas la première qui ait été imprimée à Douai, puisque J. Bogard ajoute : « *Quare cùm Frusii libellum formis iterùm excusum publicam facere materiam statuerem.....;* »

(1) Voy. *Bull. du Bibl.*, 1855, avr. et mai, Catal. 102.

et que l'*approbation* placée à la fin du volume est datée de 1591. Malgré ces nombreuses réimpressions, les Epigrammes de Frusius sont fort rares.

Ce recueil contient 251 épigrammes, toutes dirigées contre les hérétiques, au nombre desquels le poète a mis Érasme. Bogard n'a point oublié cette particularité dans la dédicace : « *Nec me latet fuisse nonnullos, qui linguâ prurientes nimis quâm licenter in Frusium involarent, eumque Scyllæi canis instar adlatrasse Erasmum de republicâ litterariâ optimè meritum dictitarent.* » Voici l'une des épigrammes qui a donné lieu à ces récriminations :

De Lutheri et Erasmi differentiâ.
Parum Lutherus ac Erasmus differunt,
Serpens uterque est, plenus atro toxico ;
Sed ille mordet ut Cerastes in viâ :
Hic fraudulentus mordet in silentio.

Ce livre renferme un grand nombre de noms propres, et sous ce rapport, il se rattache à l'Histoire de la Réforme au XVIe siècle. Nous avons remarqué une épigramme sur le célèbre Ramus, l'une des victimes de la Saint-Barthélemy ; elle nous a paru curieuse par le rapprochement que Frusius établit entre le nom de Ramus, et la marque typographique des Estienne :

Ad Petrum Ramum de excusione Prutinarum quæstionum.
Quando hunc excudi voluisti Rame libellum,
Cur Stephani celebres non placuere typi ?
Te puduit : nàm in fronte cadens ex arbore ramus,
Ne sapias altum, Rame, cadasque, monet.

Si le dernier vers étoit construit avec moins de négligence, on y trouveroit peut-être la prédiction du genre de mort que Ramus devoit subir quinze ans plus tard.

Nous pourrions encore citer les 16 vers acrostiches sur les mots *Martinus Lutherus*, comme exemple d'une grande difficulté vaincue. Voici les deux premiers vers :

Magnicrepus, mendax, morosus, morio, monstrum,
Ambitiosus, atrox, astutus, apostata, agaso.

Un autre poète, presque compatriote de Frusius, Euvertre Jollivet, d'Orléans, a composé en 1636 des vers acrostiches sur le même modèle, à la fin de son poëme *Fulmen in Aquilam.*

246. JOLLYVETI (*Evurtii*) Aurelianensis, Fulmen in Aquilam, seu Gustavi magni, sereniss. Suecorum, Gotthorum, Vandalorum regis, bellum Sueco-Germanicum. Heroico-politicum poëma. *Parisiis*, 1636; 1 vol. in-12 fr. gr. . . . . 18—»

Euvertre Jollivet, avocat au parlement de Paris, de la religion prét. ré-

formée, naquit à Orléans, le 10 juillet 1601, et mourut l'an 1662, le 10 juillet, jour de sa naissance. Ses vœux furent ainsi exaucés, car on trouva après sa mort ce vers écrit de sa main :

O utinam nativa dies sit meta dolorum !

Le poëme latin *Fulmen in Aquilam*, est un récit *héroïque* des exploits du roi de Suède, Gustave Adolphe; il est divisé en 12 chants, auxquels Jollivet a donné les noms de *ictus primus*, *ictus secundus*, *etc...* Le frontispice gravé représente Gustave Adolphe lançant la foudre sur un aigle déjà renversé. Les pièces liminaires du volume se composent d'une épître dédicatoire à Oxenstern, grand chancelier du royaume de Suède; d'une anagramme sur les noms Axelius Oxensternius, qui fournissent au poète ces mots : *Si non rex, es velut axis*, d'un avis au lecteur, et de plusieurs pièces de vers latins, écrites par divers auteurs, à la louange d'Euvertre Jollivet.

A la fin du volume, on lit un acrostiche assez bizarre sur *Gustavus Adolphus magnus*. Cette pièce se compose entièrement de noms de lieux ; et chaque vers est formé de mots commençant tous par la lettre correspondante de l'acrostiche. Voici, pour exemple, les deux premiers vers :

Germani, Gripsvald, Glaugauvia, Gottha, Grifemberg,
Vindelici, Vverben, Vvenden, Vvitbergia, Visurgis.

Ce poëme est le seul livre que Jollivet ait fait imprimer. Il écrivit cependant un gros volume en françois, sur l'histoire de Suède. Le manuscrit est conservé dans la bibliothèque d'Upsal. D'autres ouvrages sur divers sujets sont restés inédits, et ils étoient encore, en 1701, entre les mains de son fils, Euvertre Jollivet, réfugié en Angleterre.

247. Locher In hoc libello Jacobi Locher philomusi suevi infrascripta poematia continentur; Epiodion de morte Plutonis et Dœmonum ; Encomium paupertatis; Carmen de pace, cum variis epigrammatibus et elegidiis; Nuthesiæ tres moralia precepta continentes, e Græco Phocylidæ ad latinos elegos traductæ. (*Augustæ, Silv. Othmar*, 1513); 1 vol. in-4........... 35—»

Jacques Locher, surnommé Philomusus, né en 1470, à Ehingen (Souabe), fit une partie de ses études en Italie, et enseigna la poésie et la rhétorique à Fribourg, à Bâle et à Ingoldstadt, où il mourut en 1528. L'empereur Maximilien lui décerna la couronne poétique. La Société littéraire du Rhin, fondée par Conrad Celtis, reçut Locher au nombre de ses membres. Les biographes citent 42 ouvrages de ce poète, et la liste n'est pas complète.

Ce recueil de poésies latines est très rare. Le poëme intitulé : *Epiodion de morte Plutonis*, est une satire de mœurs fort originale. L'auteur entre ainsi en matière : « Applaudissez payens, applaudissez mahométans, applaudissez chrétiens : Pluton est mort. Les tourments infernaux n'existent plus ;

les portes du Tartare sont fermées. La probité qui règne aujourd'hui sur la terre a opéré cette grande révolution. » Puis, le poète décrit les vices et les mauvaises mœurs qui souilloient le monde, et dont le monde s'est complètement corrigé. C'est une curieuse revue des mœurs du XVe siècle. On y trouve des détails intéressants sur les riches vêtements et les bijoux précieux que les femmes affectionnoient; sur les mets recherchés dont se repaissoient les gourmands, sur le luxe des habitations, etc.

L'Eloge de la Pauvreté est un de ces paradoxes que les écrivains du XVIe siècle aimoient tant à développer.

La pièce suivante, *Carmen in pace*, est relative à la guerre qui eut lieu, pendant l'année 1504, entre Philippe, comte palatin du Rhin, et Albert, duc de Bavière. La paix fut rétablie en 1505.

Le poëme grec de Phocylide fut publié pour la première fois, en 1502, par Alde Manuce, qui le traduisit mot à mot en latin. C'est pourquoi Locher dit dans sa préface : *Hec autem quicumque lecturus, gratias agat Phocylidi qui peperit, Aldo qui primus in lucem edidit, Philomuso qui ad numeros latinos redegit.* Voici de plus, une épigramme de Locher sur le même sujet :

Decastichon pro Aldo Manutio Romano.

Germanus cecinit greco quod carmine scripsit
  Phocylides : Aldo laus tribuenda prior,
Qui Danaum disquirit opes, passimque latentes
  Contrahit auctores, conspicuosque sophos ;
Qui modo cecropias reparat studiosus Athenas ;
  Qui serit in latio grammatica rara solo.
Transtulit ad verbum primus sermone latino
  Phocylidis carmen : me labor alter habet,
Ex greco nostroque simul traduximus istos
  Exiles numeros. Alde diserte, vale.

Nous signalerons encore deux épigrammes *De decentiâ barbæ*, et un *Hexastichon* adressé à l'imprimeur Sylvain Othmar.

Au bas de la première page de ce volume, à la fin de *l'Éloge de la Pauvreté* et des *Epigrammes*, on lit la devise de J. Locher : *Dii benè vortant.* Cette devise est inexactement citée dans la *Biographie universelle.* En écrivant *vertant* au lieu de *vortant*, les rédacteurs de la *Biographie univers.* ont oublié ce vers de Térence : *Dî vortant benè, quod agas* ! Que les Dieux fassent réussir ton projet !

248. MEIER. Ex Antonii Meieri threnodiâ illustrium aliquot virorum epicedia et tumuli, cum quatuor hominis novissimis. *Rigiaci Atrebatium, ex offic. Gulielmi Riverii*, 1592 ; 1 vol. in-4 . . . . 36—»

Rare. Antoine Meier, originaire de la Flandre, naquit en 1527 ; il étudia à Bruges et à Ypres, puis à l'Université de Paris : professeur à Cambrai

dès l'âge de vingt ans, il se fixa plus tard à Arras, où il enseignoit encore en 1592.

Ce recueil de poésies latines, dédié à Jean Sarrasin, abbé de Saint-Waast d'Arras, est l'œuvre de la vieillesse de Antoine Meier. Il se compose uniquement d'*Éloges funèbres* et d'autres sujets du même genre, tels que *Descriptio mortis*, *Judicium universale*, *Infernus*, *hominis novissima*, *etc.* Les *Éloges* se rattachent à l'histoire d'Artois, et sont d'autant plus intéressants qu'ils retracent la vie et les actions des personnages notables qui figurent dans cette galerie funèbre. Voici quelques noms que nous avons remarqués : Richardot, évêque d'Arras ; Jérôme Rufaldus et Roger de Montmorency, abbés de Saint-Waast ; Walerand Hangouart, aumônier de l'empereur ; Phil. Marius, doyen de Cambrai, aumônier de la reine de Hongrie ; Ant. de Lœuse, sénateur d'Arras ; Guill. de Hangouart, président du conseil impérial à Arras ; Pierre de Mont-Saint-Éloi, conseiller provincial de l'Artois ; Phil. de Beaufort, chef de la noblesse de l'Artois ; Charles comte de Lalain, etc....

Sept pièces de vers latins, écrites par divers auteurs en l'honneur d'Ant. Meier et de son œuvre, suivies d'un *Index*, forment les liminaires du volume. On voit sur le titre une jolie marque de l'imprimeur.

N'oublions pas qu'on trouve (p. 82), une paraphrase poétique de l'hymne *Te deum laudamus*, par Philippe Meier, fils d'Antoine, auteur d'une *Histoire de Belgique*. Nous ajouterons que les poésies d'Ant. Meier sont parsemées d'anagrammes, compositions trop souvent ridicules et remises à la mode au XVIe siècle, par Jean d'Aurat, le poète royal de Charles IX.

249. MONTE (*Joh. de*). Exultatio fratris Jo. de Monte parisiensis minoritae pro fœtu Claudiae illustrissimae francorum reginae, ad Simonem Sicaldum parisiensem incolam de mathematicis disciplinis benemeritum. S. l. ni d. (1518); pet. in-8, lett. rondes......... 24—»

On lit sur la garde de ce petit volume : *A very curious historical tract, presumed to be unique*. Pièce historique très curieuse et peut-être unique. Nous partageons complétement l'opinion du bibliophile anglois. En effet, ce sont des vers de circonstance, qui ont dû être imprimés à la hâte et tirés à un très petit nombre d'exemplaires; aussi le typographe n'a-t-il point attaché son nom à un opuscule dont l'impression négligée auroit nui à sa réputation.

Quant à la date de la publication, nous croyons pouvoir la préciser. Le fr. J. de Monte prédit que la reine Claude accouchera d'un fils :

Rosida labra gerens mixto candore nitescis,
Est rubor in vultu mas ita ventre latet.
Mas latitat speres quamvis nova sæpius ætas
Obstiterit.

Il ajoute que François Ier doit espérer une nombreuse lignée :

Huic pia multiplicem promittunt numina prolem,
Nam quocumque anno Claudia ventre tumet.

Enfin, il désire que cet enfant porte le nom de François :

Et precor ut patris dicaris nomine Francus,
Nam Francis quadrant nomina Franca tuis.

Vient ensuite une autre pièce composée de douze vers latins :

Applausus ejusdem de puero nato secundum spem ipsius.

Nascitur ecce puer gallo victurus in orbe,
Sceptra paterna petens nascitur ecce puer.

Les autres distiques commencent et finissent, comme celui que nous venons de citer, par les mots *nascitur ecce puer.*

Le poète a peut-être composé cette prophétie après l'événement ; quoi qu'il en soit, ce petit poëme de 126 vers avec l'*applausus*, a dû être publié immédiatement après la naissance du fils de la reine Claude. Or, il s'agit évidemment de François, dauphin, mort de poison en 1536, car le fr. de Monte dit que la reine n'avoit encore eu que des filles :

........quamvis nova sæpius ætas
Obstiterit.

Et il n'auroit pu proposer de donner à cet enfant le nom de François, s'il eût été question de Henri II ou de Charles, nés tous les deux pendant que leur frère aîné vivoit encore.

Voici, d'après le P. Anselme, la date de la naissance des quatre premiers enfants de François Ier et de la reine Claude. Louise, née le 19 août 1515 ; Charlotte, née le 23 octobre 1516 ; François, né le 28 février 1517 ; Henri, né le 31 mars 1518. On s'aperçoit facilement que le dauphin François n'a pu naître le 28 février 1517, puisque sa sœur Charlotte étoit née le 23 octobre 1516. Il faut observer qu'à cette époque, l'année commençoit à Pâques, et qu'ainsi le 28 février 1517 étoit le 28 février de l'année 1518. L'œuvre poétique du fr. J. de Monte, peut donc être datée de la fin du mois de février 1518.

Nous saisissons cette occasion pour prévenir nos lecteurs que la plupart des historiens, tels que le P. Anselme, le prés. Hénault, Anquetil, etc., ont inexactement fixé la naissance de Henri II au 31 mars 1518 ; il faut lire le 31 mars 1519. Cette erreur existoit dans les premières éditions de *l'Art de vérifier les dates ;* elle a été corrigée dans la dernière.

250. Mynsingeri (*Joachimi*). Dentati à Frundeck, Neccharides, et alia poemata. *Basileæ*, 1540; 1 v. in-4 r. 30 — »

Joachim Mynsinger, jurisconsulte et poète latin, naquit dans le Wurtemberg en 1514, avec une dent, ce qui lui valut le surnom de *Dentatus*. Il fit ses études à Padoue, et voyagea en Italie et en France pendant cinq ans environ. Il vint ensuite se fixer à Fribourg en Brisgaw, puis à Stuttgard. Mynsinger mourut en 1588.

Ce recueil de poésies qu'il fit imprimer à Bâle en 1540, c'est-à-dire à

l'âge de 26 ans, contient : 1° *Neccharides*, poëme en l'honneur de Philippe, comte palatin du Rhin, duc de Bavière et gouverneur du duché de Wurtemberg. Les *Neccharides* sont les nymphes du Necchar (aujourd'hui le Necker), rivière qui traverse le Wurtemberg et se jette dans le Rhin à Manheim ; 2° *Exhortatio ad bellum contra Turcas suscipiendum*. Le poète déplore les dissentions qui existoient entre les princes chrétiens ; il leur rappelle le fameux siége de Vienne en 1529, et les invite à se réunir contre l'ennemi commun ; 3° *Murium et ranarum pugna, sive Batrachomyomachia, ex Homero translata ;* 4° *Naufragium Venetum*. En 1531, Mynsinger et quelques-uns de ses condisciples se rendirent de Padoue à Venise, pour assister à la cérémonie du Bucentaure. A leur retour, la gondole qui les portoit reçut un choc violent et sombra dans les lagunes ; les passagers faillirent tous se noyer. Mynsinger avoit alors 17 ans ; il composa cette pièce de vers dès qu'il fut arrivé à Padoue ; 5° *Elegiæ ;* 6° *Epigrammata*.

Voici une épigramme dont le rhythme est assez gracieux :

De horto suo.

Me juvat in viridi prædulcem gramine somnum
  Carpere, et ad murmur transilientis aquæ.
Terra viret, pictæ surgunt cum suavibus herbæ
  Floribus, in gravido palmite gemma tumet.
Et volucres gratis complent concentibus auras,
  Et jaciunt blandos blanda per ora sonos.
Et zephyri grato recubanteis flamine mulcent,
  Et placida arboreum perstrepit aura nemus.
Florentem miris mecum effer laudibus hortum,
  Hoc etiam recubat turba novena loco.

Nous transcrirons encore une épigramme sur la bataille de Pavie et la captivité de François Ier :

Ad Carolum V, imp.

Carole, vicisti Gallum victricibus armis,
  Tristior ex capto Gallia rege dolet.
Non tu bella geris regnandi cæcus amore,
  Sed pacem ut condas, Carole, bella geris.

251. Pyladae Vocabularium. ***Daventriae, ex offic. Alberti Paefraed,*** **1516 ; 1 vol. in-4 . . . . 35 — »**

Pylades-Buccardus (selon J.-Alb. Fabricius, Jean-François Broccardus-Pylades, et selon le *Manuel du Libraire*, J.-Fr. Buccard-Pylada), savant italien, naquit à Bresse dans le xve siècle, fut professeur d'humanités à Salo, et mourut vers 1500. Pylades avoit préparé une nouvelle édition de Plaute, avec des Commentaires ; elle ne parut qu'après sa mort, à Bresse, 1506. Il écrivit sur la grammaire latine, et traduisit en vers élégiaques *la Théogonie* d'Hésiode.

L'an 1498, Pylades fit imprimer un *Vocabulaire* en vers latins, à l'usage des écoles, et le dédia à Scipion Tertio, patricien de Bresse et consul des

marchands. Il paroit que l'auteur étoit déjà vieux à cette époque, puisqu'il dit dans la dédicace :

Scipio certa meæ spes et tutela senectæ,
Quo Pylades salvo tristia nulla timet,
Accipe non longo digesta vocabula tractu
Verborum......

Cet opuscule de 30 feuillets fut réimprimé à Deventer, 1516. Un exemplaire de cette édition est qualifié *Libellus rarissimus* dans le Catalogue de la bibl. Bosch. Une grande planche gravée sur bois est imprimée au-dessous du titre et sur le verso du dernier feuillet. Cette gravure représente une femme alitée, recevant la visite de trois autres femmes dont les noms sont inscrits sur des banderolles : *Spes*, *Fides* et *Cognitio*. Celle-ci s'est approchée de la malade et semble lui adresser des paroles affectueuses. La *Foi*, en entrant, salue de la main ; l'*Espérance* est restée en arrière. A notre avis, la composition de cette gravure présente un contre-sens. L'artiste auroit dû placer l'*Espérance* sur le premier plan. En effet, ce n'est qu'aux portes de l'enfer, qu'on lit cette funèbre inscription *Lasciate ogni Speranza*. Fidèle compagne de l'homme sur la terre, l'Espérance ne l'abandonne jamais, lors même qu'il a déjà un pied dans la tombe. Et que deviendroient l'Intelligence et la Foi, si elles n'étoient précédées de l'Espérance.

Le *Vocabulaire* poétique de Pylades, a pour but de préciser la signification de certains mots rapprochés entre eux par le sens ou seulement par la consonnance, tels que *cachinnus*, *cachinno* et *cachinnor ; chiragra* et *podadra; styps, stypes* et *styrps*, *etc.*

Chaque article se compose de vers explicatifs suivis d'un Commentaire en prose. Nous transcrirons pour exemple l'article suivant :

Bibliotheca, Bibliopola.
Bibliotheca notant librosque, locumque librorum ;
Sed vendens libros dicetur Bibliopola.

Bibliotheca ut Ulpianus ait : locum significat ubi libri tenentur; aut armarium in quo servantur. Et etiam significat copiam ipsam librorum, ut Ptolomeum regem dicimus bibliothecam omnium pulcherrimam congregasse. Bibliopola vero eum significat qui vendit libros ; totumque grecum est, sicut et bibliotheca ; biblion librum significat ; et polo vendo ; theca autem positio, sive repositio dicitur.

252. Signa quindecim horribilia de fine mundi et extremo judicio.

Paulus, Hieronymus ita dicunt Gregoriusque.
Non mihi scribenti tu lector crede sed illis.

— De vita sacerdotali et virginali, s. l. ni d.; in-16, v. fauve, fil .... 35—»

La forme et la beauté des caractères fait supposer que ce petit volume a été imprimé à Strasbourg, vers 1515. On est surpris du nombre et de la variété des pièces comprises dans les 16 feuillets de cette plaquette. Il faut

d'abord remarquer qu'elle renferme deux opuscules ayant des titres séparés et des signatures distinctes.

Le premier opuscule, dont le titre est transcrit plus haut, est un recueil fort curieux par la bizarrerie des sujets que l'auteur a traités, tantôt en prose, tantôt en vers et même en prose rimée. Sur le verso du titre, on trouve une petite pièce en prose intitulée : *Septem abscondita Dei.* Le second *Secret de Dieu*, est : *Judicium ejus, quare scilicet unus sit dives et alter pauper.* Les *Signa quindecim*, décrits en vers latins, commencent au feuillet suivant, par ces deux hexamètres :

Me decet ut dicam signorum nunc feritatem
Ut referunt sancti Moïses aliique prophetæ.

Nous citerons le septième signe.

Septima mesta dies est arbor queque reversa
Surget rursus erit tunc ex radice cacumen,
In terram rami, radixque redibit in altum,
Per mediam partem trunci frangentur; et ejus
Frondibus ereptis, strepitus cogent terram trepidari
Silvarum strepitus cogent terrorque dolorque.

Cette première partie est suivie de *Vita sacerdotalis*, en prose latine rimée. Nous en extrayons trois lignes :

Gratis eucharistiam plebi ministrate,
Gratis confitemini, gratis baptizate.
Secundùm apostolum cunctis gratis date.

Viennent ensuite *Regula virginitatis*, en prose et en vers, et un mélange de toutes choses : *Notabile de etatibus*; *Tot sunt linguæ;* et des *Nota*, *nota bene, nota versus.*

Nota versus.

Egregius labor est cum magno principe castra
Continuo prosequi; sed sic non itur ad astra.
Promittunt, nil dant. Dicunt nec posteà curant,
Et sic falluntur miseri qui castra sequuntur.

La dernière page de ce recueil contient des questions et des réponses ainsi formulées :

Quid est vacca, dans lacca plurima cacca.
Quid est nummus, rex coram judice summus.
Quid est molestius demone, mala mulier.

Voici le titre du second opuscule : *Autoritates nobiles de castitate et moribus.* Ce sont des extraits des Saints-Pères, auxquels l'auteur a ajouté quelques notes, telles que celle-ci :

Sed nunc,

Cùm beneficium porrigitur, valdè gaudet, sed non inquirit primo quis sanctorum patronus in ecclesiâ sit; sed quantum valeat in temporalibus. Sed ve illis.

Cette note est bien longue pour un si petit volume; mais des citations pouvoient seules faire connoître ces rarissimes opuscules.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulème; J. CHENU; DE CLINCHAMP, Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARETE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1855.

Sommaire des nos de Novembre et Décembre de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

LA

TYPOGRAPHIE FRANÇOISE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.
MM. AMBROISE-FIRMIN DIDOT — HENRI PLON — ALFRED MAME, DE TOURS.
CLAYE — PAUL DUPONT — DESROZIERS, DE MOULINS.
SILBERMANN, DE STRASBOURG.

La Typographie françoise est-elle en progrès sur celle des époques précédentes? Y a-t-il, dans les vitrines où sont exposés les livres sortis des presses de l'Imprimerie impériale, de MM. Firmin Didot, Henri Plon, Claye, Paul Dupont, de Paris, Mame, de Tours, rien qui puisse égaler ou surpasser les éditions des Alde, des Estienne, des Plantin, des Pierre Didot, des Bodoni? Les illustrations du présent peuvent-elles être comparées avec ces gloires vénérées du passé, saints du calendrier typographique dont les bibliophiles sont les fidèles? Telles sont les questions que l'on s'adresse en quittant l'enceinte assignée à l'imprimerie dans la nef des Champs-Élysées, et que nous désirons soumettre au public, dont l'opinion peut seule décider en dernier ressort.

Nous ne dissimulons pas notre sympathie pour les anciens imprimeurs; mais nous n'ignorons pas que la bienveillance doit être la première règle dans un pareil examen, et nous

n'aurons aucune difficulté à nous montrer impartial pour des œuvres ou des noms qui méritent l'intérêt de tous.

Notre examen sera fait au point de vue artistique. Les bibliophiles, délicats par essence, ne doivent pas en connoître d'autre. La typographie est pour eux le plus noble des arts, et ils repoussent l'idée même de l'invasion de l'industrie dans le domaine de leurs plaisirs. L'*odi profanum vulgus* est le premier article de leur symbole. Les éditions à bon marché sont des phénomènes dont ils ne peuvent nier l'existence, mais dont la raison d'être échappe à leur intelligence. L'imprimerie mise à la portée des masses et reproduisant par le *clichage*, par la *galvanotypie* ou la *galvanographie* (mots barbares qui ne peuvent exprimer que des opérations barbares), une multitude de productions dont l'impression et la valeur littéraire sont en parfait accord, leur paroît une regrettable déviation de l'invention de Jean Genfleisch. Dussions-nous être mis au ban par les utilitaires, nous sommes de l'avis de ces délicats.

Les premiers imprimeurs réunissoient deux mérites qui deviennent rares de nos jours. A l'habileté de main-d'œuvre d'ouvriers consommés, ils joignoient les profondes connoissances de l'érudit. Leur science n'avoit d'égale que leur patience. Les exemples en sont nombreux ; je n'en veux citer qu'un seul, le plus marquant de tous : Alde l'ancien, l'illustre inventeur des caractères penchés, le premier qui substitua les commodes in-octavo aux lourds in-folio ; Alde partageoit son temps entre la révision des manuscrits et la fonte de ses propres caractères. Quand on songe au désordre dans lequel se trouvoit le texte de ces manuscrits qu'il falloit revoir et corriger mot par mot, à l'ignorance des copistes qui les avoient reproduits, à l'absence complète de travaux antérieurs qui pussent le guider ; quand on se rappelle que la guerre désoloit alors l'Italie et venoit chaque jour mettre en péril la vie ou la fortune d'Alde, et que, malgré tous ces obstacles, toutes ces préoccupations constantes, pendant vingt ans, de 1495 à 1515, il fit paroître à peu près chaque mois une nouvelle édition d'un classique latin ou

grec, on est saisi d'une exprimable tristesse en lisant ce passage d'une de ses préfaces : « C'est une rude tâche que d'imprimer correctement les livres latins, et plus dure encore les livres grecs, et rien n'est plus pénible que d'apporter tous les soins qu'ils exigent dans un temps aussi dur, où les armes sont beaucoup plus maniées que les livres. Depuis que je me suis imposé ce devoir, voici sept ans que je puis affirmer par serment n'avoir pas joui pendant tant d'années, même une heure, d'un paisible repos. »

Lorsque les recherches scientifiques étoient terminées, arrivoient les travaux manuels. Alde dessinoit lui-même ses caractères, fondus ensuite par Jean de Douai ; et, pour les caractères *italiques* ou *aldins*, ce fut lui-même, je viens de le dire, qui les fondit. Aussi, quand la mémoire se reporte à des travaux aussi écrasants et aussi héroïquement supportés, trouve-t-on toute simple cette inscription que l'infatigable imprimeur avoit fait tracer sur la porte de son atelier : « Qui que tu sois, Alde te prie et te supplie, si tu veux quelque chose de lui, de le faire vite et de te retirer aussitôt, à moins que, comme Hercule, Atlas fatigué, tu ne viennes pour l'aider de tes épaules ; car il aura toujours de quoi t'occuper, toi et tous ceux qui porteront ici leurs pas[1]. » Jamais homme n'a mieux mis en pratique le précepte contenu dans la devise *Festina lente*.

On comprend tout ce qu'une pareille sollicitude, une persévérance aussi courageuse, devoient apporter de progrès dans un art à peine naissant. Aussi le seizième siècle est-il la grande époque de l'imprimerie. Les amateurs peuvent demander aux siècles suivants des raretés ou des curiosités, ils n'y trouveront jamais rien qui surpasse les travaux des typographes de la Renaissance. Ces glorieux exemples ont trouvé d'ailleurs, dans des temps plus rapprochés de nous, de consciencieux imitateurs.

(1) Quisquis es, rogat te Aldus etiam atque etiam : ut ni quid est, quod a se velis : per paucis agas : deinde actutum abeas : nisi tanquam Hercules, defesso Atlante : veneris suppositurus humeros. Semper enim erit : quod et tu agas, et quotquot huc attulerint pedes. (Préface du *Cicéron* de 1544).

Au commencement de ce siècle, le nom de Pierre Didot, savant, imprimeur, fondeur, fabricant de papier tout ensemble, est resté comme une des gloires les moins contestées de son art; et, plus près encore de nous, Charles Crapelet a réuni à la critique littéraire une élégance qui en fait en France le dernier grand représentant de l'art typographique.

Un livre, pour obtenir droit de cité dans la bibliothèque d'un amateur délicat, doit réunir certaines conditions qui portent sur quatre objets principaux: le papier, l'encre, les caractères, l'impression.

Le papier doit être blanc, ferme et uni. A la consistance, il doit joindre la souplesse, la douceur et l'égalité de texture et de nuance. Sous bien des rapports, je doute que nos papiers modernes égalent les anciens papiers, et ici encore, la nécessité de produire vite et beaucoup a dû nuire à la qualité. Les papiers dont se servoient les anciens imprimeurs étoient faits de pâte de fil et à la forme. Le chlore n'étoit pas employé pour le blanchîment des chiffons de coton. Le papier étoit moins blanc, mais aussi beaucoup plus ferme, et la main intelligente de l'homme apportoit à sa confection une attention que l'on ne peut demander à une aveugle machine. Composée de matières sans cohésion, chargée d'éléments corrosifs, saisie par un rouleau de fonte qui la sèche instantanément, la pâte de nos papiers, cotonneuse, spongieuse, se détériore avec une déplorable promptitude, se couvre de piqûres ou s'effrite à la main. Dans cinquante ans d'ici elle tombera en lambeaux. Les anciens papiers étoient, en outre, toujours collés, ce qui, malgré leur minceur, leur donnoit une solidité que l'on ne peut remplacer par l'épaisseur. M. Ambroise-Firmin Didot, dont l'opinion fait autorité en ces matières, reconnoît que les papiers modernes « ne possèdent ni la solidité, ni l'inaltérabilité des anciens papiers[1]. » Un pareil aveu nous dispense de considérations ultérieures.

(1) *Rapport* de M. Ambroise-Firmin Didot, à la suite de l'Exposition de Londres (1851).

Pour que l'encre d'imprimerie soit belle, il faut qu'elle soit noire, brillante, siccative, ne laissant ni viscosité ni maculatures. Ici, malgré l'opinion d'un de nos premiers imprimeurs, M. Paul Dupont, je crois que les procédés modernes sont supérieurs à ceux des anciens. Jadis les imprimeurs composoient eux-mêmes leur encre, et l'on peut croire qu'ils soignoient cette opération. Aujourd'hui, cette fabrication est devenue une branche spéciale d'industrie; mais, grâce aux découvertes de la chimie, « la mauvaise qualité de l'encre, que l'on remarque dans les éditions actuelles, provient beaucoup moins de l'ignorance du prétendu secret de la bonne fabrication que d'une parcimonie mal entendue, tant de la part de l'acheteur que de la part du vendeur[1]. » C'est-à-dire qu'en y mettant le prix on a de belle et bonne encre.

En outre, le procédé de distribution est supérieur à ceux employés autrefois. Il n'y a pas longtemps encore, l'encre étoit distribuée sur la forme avec un tampon imbibé, manœuvré par un ouvrier *ad hoc*. Quelles que fussent l'habileté et l'habitude singulières acquises dans cet exercice, il arrivoit souvent que le tampon, inégalement imprégné ou inégalement manœuvré, chargeoit plus un côté de la forme qu'un autre. De là un manque d'uniformité dans la distribution de l'encre. Par le procédé nouveau, cette inégalité disparoît. Le mouvement de va-et-vient imprimé à la table sur laquelle sont placées les formes fait tourner sur la forme même plusieurs rouleaux de gélatine couverts dans toute leur longueur par l'encre et la distribuant également et avec une égale pression aux caractères. Certainement l'encre des éditions courantes est quelque chose de déplorable, mais les typographes qui ont le sentiment de leur art l'abandonnent au *condottieri* de l'imprimerie, et quand ils veulent attacher leur nom à de belles éditions, il se servent d'une encre supérieure en qualité à celle de leurs devanciers. Elle pourra s'altérer ; mais, dans ma conviction, cette altération viendra de la qualité du papier et non de celle de l'encre.

(1) *Histoire de l'Imprimerie*, par Paul Dupont, t. II, p. 414, Paris, 1854.

Pour les caractères, il faut leur demander de la netteté, de la précision et de l'élégance. Taillés d'abord en bois, on ne tarda pas à s'apercevoir que ce procédé entraînoit avec lui une immense perte de temps et des conditions d'usure trop rapide. Dès 1452, Pierre Schœffer fondoit lui-même ses caractères dans une matrice de cuivre où l'empreinte d'une lettre d'acier avoit été frappée à coups de marteau. La fonte des types devint rapidement une industrie qui eut ses illustrations, auxiliaires puissants de la typographie. Au seizième siècle, Claude Garamond, sur l'ordre de François Ier, grava ces magnifiques lettres grecques, dites *grec du roi,* dont se servirent les Estienne pour leurs éditions, et dont la précision sévère n'a jamais été surpassée. Elles appartiennent maintenant à l'Imprimerie impériale. Depuis Garamond, Guillaume le Bé, Senlecque, Fournier, Didot, Baskerville, Bodoni, Molé jeune, et de nos jours Lion et M. Marcellin Legrand, se sont fait une réputation méritée dans la fonte des caractères.

Se bornant à l'imitation, l'on peut même dire à la contrefaçon des manuscrits, Guttemberg et ses associés ne se servoient d'abord que de caractères gothiques encore en usage en Allemagne. La Bible dite de *Mayence* (1462) est imprimée de cette manière. Mais, dès 1470, Nicolas Jenson, graveur de monnoies à Tours, alla s'établir à Venise et substitua le type romain au type gothique. Il en détermina la forme et les proportions qui, à peu de modifications près, sont encore en usage de nos jours. Un peu plus tard, le grand Alde inventoit les caractères penchés, dits *italiques,* et s'en servoit pour toutes ses impressions. Mais l'usage en est tombé en désuétude, et l'on n'en use plus habituellement que pour remplacer les *soulignés* de l'écriture cursive. Pendant deux siècles, jusqu'en 1780, la fonte des caractères fit peu de progrès. Ce fut, je crois, M. Firmin Didot qui, le premier, modifia les proportions des lettres. Il distingua le délié du plein et donna au premier plus de finesse et au second une netteté que nul n'avoit obtenue avant lui. La lettre, prise isolément, gagna par là en élégance, il est vrai ; mais on

est forcé de reconnoître qu'elle n'offre pas à l'impression les mêmes avantages que l'ancien caractère. Avec ce dernier, les mots ressortent toujours clairs et distincts dans le texte; tandis que les caractères que l'on emploie aujourd'hui se confondent plus facilement et chatoient pour ainsi dire sous le regard (1). » Les caracteres étoient jadis désignés par des noms de hasard, ayant presque toujours rapport aux éditions où le type avoit été mis en usage pour la première fois. Il en résultoit une confusion qui seroit devenue inextricable de nos jours, avec la regrettable fantaisie introduite dans la forme des types. En 1737, François-Ambroise Didot substitua à ces appellations de rencontre un système de points typographiques universellement adopté pour désigner chaque corps de caractère. En résumé, les caractères sont surtout l'affaire du fondeur, mais le goût de l'imprimeur doit le guider dans le choix de ceux dont il se sert.

Dans l'impression, enfin, il faut tenir compte de la proportion du caractère. C'est elle seule qui doit déterminer l'espace qui sépare chaque lettre, chaque mot et chaque ligne. Selon le type employé, l'impression sera vide ou confuse, embrouillée ou trop nue; le *paquet* (nombre de lignes déterminé pour remplir la page) étouffera dans la page ou s'y noiera. C'est encore au goût de l'imprimeur à choisir une juste mesure entre ces extrêmes.

L'impression ne se fait qu'après deux opérations successives qui sont la spécialité du compositeur et du correcteur. Le *compositeur,* le manuscrit sous les yeux, assemble les lettres sur un *composteur* et en compose des pages. Il doit opérer avec attention et rapidité, ménager le temps et copier littéralement le manuscrit. Une seule lettre déplacée, omise ou mise en plus, peut — on en a des exemples que nous allons citer — donner un tout autre sens à une phrase et faire dire à un auteur le contraire de sa pensée. Une fois ce travail terminé, celui du *correcteur* commence. Sur une première épreuve, il corrige les fautes manuelles du compositeur, les *bourdons,* les *coquilles,*

(1) *Histoire de l'Imprimerie,* t. II, p. 363.

les lettres retournées ou *tombées en pâte,* et aussi les fautes grammaticales dont le manuscrit n'est pas toujours exempt. On ne sait pas assez tout ce qu'il faut de connoissances variées pour être correcteur dans une imprimerie. Un bon correcteur, a-t-on dit, est l'âme d'une imprimerie. Les premiers typographes, je le répète, corrigeoient eux-mêmes leurs épreuves. Alde Manuce, Robert Estienne, les Didot, Crapelet, ne laissoient à personne qu'à eux-mêmes le soin de les revoir; et quand leurs travaux ne le leur permettoient point, ils s'adressoient à des savants illustres pour les remplacer. Érasme, Jean Lascaris étoient correcteurs chez Alde; Mélanchton chez Anselme de Tubingue; Juste Lipse, Corneille Killian, chez Plantin d'Anvers. Ajoutons que, de nos jours, le correcteur a été une providence abritant derrière elle bien des ignorances et bien des erreurs. « Faute d'impression, » dit-on. Et la vanité, satisfaite par ce mensonge, oublie l'amour-propre blessé du pauvre correcteur, qui n'en peut mais.

Quelques exemples des fautes commises par le compositeur et échappées à l'attention du correcteur rendront plus claire l'importance des fonctions qui leur sont confiées.

Une des plus célèbres est celle qui, d'un vers assez plat de Malherbe, dans son *Ode à Duperrier* :

Et *Rosette* a vécu ce que vivent les roses,

fit un vers charmant qui orne toutes les mémoires :

Et, *rose, elle* a vécu ce que vivent les roses.

Le compositeur, ignorant le nom de la fille de Duperrier, n'a pas peu contribué à la gloire de Malherbe. Peu de personnes lisent ses œuvres; tout le monde connoît ce vers.

Mais que de bévues pour une faute heureuse! A commencer par Robert Estienne, qui, dans la préface latine de son *Nouveau Testament* grec (1549), dit que pas une seule lettre n'y est mal placée, et, à cet endroit même, écrit *pulres* pour *plures*. L'er-

reur est piquante et faite pour désespérer un imprimeur consciencieux.

Même chose arriva à Charles Crapelet dans le *Télémaque* de 1796. Sur une épreuve corrigée trois fois par lui, lue et relue cent fois, le mot *Pénélope* étoit écrit *Pélénope*, et ne disparut qu'au moyen d'un carton. Même chose encore à M. Didot, qui, dans une édition de Racine, je ne sais plus laquelle, s'aperçut que ce vers d'*Iphigénie en Aulide* :

Vous allez à l'*autel*, et moi j'y cours, madame,

avoit été composé :

Vous allez à l'*hôtel*, et moi j'y cours, madame.

et présentoit ainsi un sens grotesque.

Ce sont là des inadvertances dont la portée n'intéresse que le plus ou moins de perfection typographique. Il en est d'autres dont la conséquence eût pu produire d'affreux résultats. En pleine Terreur, l'abbé Sieyès, corrigeant la copie d'un panégyrique dans lequel il défendoit sa vie politique, vit ces mots si terribles alors : J'ai *abjuré* la République, au lieu de : J'ai *adjuré*. « Malheureux ! dit-il à l'imprimeur, voulez-vous donc m'envoyer à la guillotine ? »

Un article du *Moniteur* eut, dit-on, sous l'Empire, un résultat tout opposé à celui qu'en attendoit l'Empereur. L'article destiné à faire ressortir les avantages de l'alliance de la Russie avec la France contenoit cette phrase : « Ces deux souverains, dont l'union ne peut être qu'invincible. » A l'impression, les trois dernières lettres du mot *union*, mal fixées, glissèrent, et il resta cette phrase si mal sonnante aux oreilles du czar : « Ces deux souverains, dont *l'un* ne peut être qu'invincible. »

De nos jours, la rapidité du tirage ne permet pas aux compositeurs et aux correcteurs de porter toute leur attention sur les articles qui leur sont donnés. De là ces *coquilles* grotesques qui font la joie des badauds : Une émotion *risible* pour *visible*;

des *chats* harmonieux pour des *chants;* une nombreuse société réunie dans un *chapeau* pour *château;* un pouvoir *inique* pour *unique;* et tant d'autres quiproquos sur lesquels il est inutile de s'arrêter plus longtemps.

Une fois le livre imprimé et broché, il reste une dernière opération à lui faire subir. Bien qu'elle n'ait rien de commun avec la typographie, elle en est cependant une suite indispensable, et joue un rôle trop important dans l'estime des bibliophiles pour que nous la passions sous silence. Nous voulons parler de la reliure.

La reliure est l'enveloppe du livre. L'on comprend quel soin, quelle recherche ont été apportés pour recouvrir un objet d'une aussi grande valeur qu'un beau livre. Pour qu'une reliure puisse satisfaire un amateur, il faut que les plats ferment hermétiquement, et qu'en même temps ils puissent s'ouvrir de façon à former un demi-cercle complet, sans que les feuillets dépassent la ligne de la tranche. Quant à la matière première et à la décoration, elle est aussi multiple que le génie de l'homme est inventif. L'on s'est servi pour cet usage des matières les plus diverses, depuis les métaux, les bijoux et l'ivoire des manuscrits du moyen âge, jusqu'à la peau humaine elle-même, qui recouvroit l'exemplaire de la Constitution républicaine de la bibliothèque Villenave. Le maroquin, le veau, le chagrin, sont généralement employés de nos jours pour les éditions de luxe, et le papier peint et gaufré pour les éditions ordinaires. La reliure a produit des artistes dont le nom et les œuvres se sont conservés jusqu'à nos jours. Le Gascon et Éloi Levasseur, au dix-septième; Dusseuil, Padeloup, Derome (1), au dix-huitième ; enfin, de nos jours, Thouvenin, Bozérian, Simier, Gruel, Niedrée, Capé, Duru, l'habile M. Bauzonnet, et surtout son gendre M. Trautz, ont apporté, dans l'exercice de leur métier,

(1) Nous pourrions ajouter ici le nom de Monnier, doreur d'une grande précision et d'un goût parfait qui travailloit également pour Padeloup et Derome le père ; nous avons vu quelques couvertures en mosaïque avec son nom presqu'imperceptible dans les petits fers. (*Note de l'Éditeur*)

un goût, une recherche, une habileté qui en font presque un art.

La reliure joue un rôle assez important dans l'estime des bibliophiles pour que l'un d'entre eux et des plus intelligents, M. Charles Motteley, ait formé une collection particulière de reliures qui, jointe à sa collection complète d'éditions elzéviriennes, faisoit de sa bibliothèque un ensemble précieux. Exposée maintenant dans les salles du Louvre, cette réunion de curiosités bibliographiques n'est pas une des moindres richesses de ce palais qui en contient tant.

Jadis les livres étoient placés sur les rayons des armoires, de manière à montrer la tranche au spectateur. De là ces gaufrures que beaucoup d'anciennes éditions portent sur la tranche. Puis ils furent exposés sur les plats, où le goût du relieur eut un champ plus vaste pour s'exercer, et où les délicates arabesques des petits et des grands fers purent se donner une plus libre carrière. De nos jours, les livres montrent le dos, sur lequel est inscrit le titre. Cette disposition est plus commode et prend moins de place. En trois cents ans, les livres ont fait comme les maisons : ils se sont retournés.

Ce seroit l'occasion de parler des bibliophiles et des collections anciennes et modernes. Quand on touche à cette manie, la matière est charmante et inépuisable. Mais j'en ai déjà dit beaucoup trop long, et j'arrive au but de cet article, et à l'examen des principaux livres exposés par les typographes françois.

II

IMPRIMERIE IMPÉRIALE

Pour la seconde fois depuis l'origine des expositions publiques, l'imprimerie impériale s'est décidée à entrer dans l'arène (1). Quel que soit le motif de cette décision, on ne peut qu'en savoir gré à l'habile directeur, M. de Saint-Georges. Elle

(1) Sa première exposition est celle de Londres, en 1851.

aura certainement une influence marquée sur les progrès de l'art typographique. On peut regretter qu'elle n'ait pas été prise plus tôt; mais mieux vaut tard que jamais.

On a objecté à cette liberté de concurrence qu'elle étoit plus apparente que réelle. On a dit, avec raison, que la lutte ne pourroit être égale entre de grands établissements publics et les industries particulières. Mais, juste au point de vue de l'industriel, cette objection tombe devant l'immense bénéfice qu'en retire le public, dont cette lutte éveille les idées, entretient l'émulation ou suscite l'amour-propre. Sèvres, les Gobelins, l'imprimerie impériale, eussent-ils des produits inférieurs, seroient encore un grand enseignement.

L'imprimerie royale, maintenant impériale, fut fondée en 1640, sous Louis XIII, par les soins du cardinal de Richelieu. Établie dans les galeries inférieures du Louvre, son fondateur, pour la soutenir, dépensa, en sept ans, la somme de 360,000 livres. Les successeurs de Louis XIII ne négligèrent rien pour la faire arriver au degré de splendeur où nous la voyons actuellement. Louis XIV la reconstitua, et ordonna qu'elle se serviroit de signes distinctifs qu'il étoit formellement interdit aux autres imprimeurs d'imiter. « Ces signes consistoient alors dans le doublement du délié supérieur des lettres *b, d, h, i, j, k, l,* et dans le trait dont étoit flanquée cette dernière lettre. Ces doubles déliés n'ont pas été conservés dans les nouveaux types de l'imprimerie impériale; mais le trait latéral de la lettre *l* est resté et forme encore aujourd'hui un des signes les plus apparents des caractères de cet établissement (1). »

En 1830, dans le désordre qui suivit la victoire populaire, les presses de l'imprimerie royale furent brisées par des ouvriers typographes; et l'établissement eût été ruiné de fond en comble « sans l'énergie de quelques employés subalternes et le concours de l'illustre Béranger, que le gouvernement provisoire avoit envoyé sur les lieux avec le titre de directeur (2) »

(1) *Histoire de l'Imprimerie*, par Paul Dupont, t. II, p. 467.
(2) *Idem*, t. II, p. 482.

Depuis Sébastien Cramoisy, auquel Richelieu confia la direction de l'établissement naissant, jusqu'à M. de Saint-Georges, l'imprimerie impériale a compté dix-neuf directeurs, parmi lesquels six membres de la famille Anisson-Duperron.

L'exposition de l'imprimerie impériale contient neuf catégories distinctes :

1° Une collection de poinçons, de matrices, de caractères françois et étrangers ;

2° Un spécimen typographique ;

3° Une série de tableaux spécimens ;

4° Un ou plusieurs volumes de la collection orientale, et une centaine d'autres volumes ;

5° Un livre imprimé, avec ornements en or et en couleurs, à l'occasion de l'Exposition universelle ;

6° Des cartes géologiques et géographiques gravées sur pierre et coloriées par impression ;

7° Diverses applications industrielles de l'électricité à la production des poinçons, matrices, ornements, etc. ;

8° Différents genres de reliure ;

9° De petits modèles d'appareils pour le séchage, l'impression, etc.

Dans sa collection de poinçons, il faut remarquer :

1° Les magnifiques caractères grecs, dits *grec du roi*, dont nous avons déjà parlé ;

2° Les caractères arabes, gravés sous Henri IV par les soins de M. de Savary de Brèves, qui en avoit rapporté les types de son ambassade à Constantinople.

La collection de spécimens orientaux est pour le moins aussi curieuse. Les caractères sont au nombre de cent trente et un. Si l'on y ajoute vingt corps de caractères romains, italiques, gothiques, on a un total de cent-cinquante et un types divers, dont la réunion forme un ensemble unique au monde.

Mais ce qui mérite surtout un examen attentif, c'est la magnifique édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*, publiée spécialement en vue de l'Exposition universelle. Votée dans la pre-

mière séance de la commission instituée pour en surveiller les travaux, elle fut confiée aux soins de MM. Mohl, pour la fonte des caractères et des poinçons ; Dufrénoy, pour les cartes géographiques ; Lassus et Dauzats, pour la direction des dessins et gravures ; Victor Le Clerc, pour la révision du texte latin et françois. Après plusieurs essais infructueux, « dans la séance du 16 mars 1854, des modèles de dessins, présentés par M. G. Toudouze et imités des manuscrits italiens du quatorzième siècle, pour l'ornementation en or et en couleur du texte, furent adoptés, ainsi que divers modèles de dessins en noir, pour la traduction, présentés par M. Gaucherel.

« Le directeur de l'imprimerie impériale avoit déjà décidé qu'il seroit gravé deux corps d'un caractère spécial (du dix-huit et du seize points) pour l'impression de cette nouvelle édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

« Ainsi, dans l'espace d'une année, il falloit exécuter des travaux qui demandoient au moins trois ans, et mettre à fin une entreprise peut-être sans précédent dans les annales typographiques, puisque tout étoit à créer : dessins des caractères, gravure des poinçons, fonte, dessins des ornements, au nombre de huit cent soixante-quatorze, reproduction exacte de ces dessins... Cependant personne ne recula, et lorsque la mort vint enlever si fatalement M. Toudouze, tout auroit été frappé d'un empêchement insurmontable, si l'on n'avoit trouvé dans sa veuve, qui étoit aussi sa collaboratrice, une artiste infatigable. Malgré le deuil de son cœur, Mme Toudouze a continué, avec le plus noble courage et la plus grande activité, l'œuvre commencée par son mari (1). »

C'est avec ce livre que l'imprimerie impériale se présente au jugement du public. Ce merveilleux in-quarto peut satisfaire les juges les plus difficiles. La correction du texte, la pureté des caractères, la beauté du papier, la netteté de l'impression, l'habileté des gravures sur bois, qui font le plus grand honneur à

(1) *Détails sur l'Imprimerie impériale*, par M. d'Escodesca de Boisse, p. 24, Paris, 1855.

M. Lavoignat; tout est en harmonie, rien n'est sacrifié, tout concourt à faire de ce livre une rareté et une richesse bibliographique de notre époque.

Toutefois, quelle que soit la perfection des ornements en couleur et en noir du texte, quel que soit l'incontestable mérite des gravures sur bois, nous eussions préféré qu'un goût plus sévère encore ou plus difficile les eût exclus.

La gravure sur bois est surtout destinée aux illustrations expéditives et courantes. Elle remplace la gravure sur acier dans les publications qui s'adressent au bon marché. Or tel n'a pas été le but de la commission. Si jamais livre a mérité d'être entouré de tout ce que l'art des hommes produit de plus rare et de plus exquis, c'est celui qui a été choisi par la commission. Il est fâcheux que dans ce cas l'imprimerie impériale n'ait pas cru devoir faire ce qui a été entrepris par un simple imprimeur de province, M. Mame, et n'ait pas remplacé les gravures sur bois par des gravures sur acier. C'eût été pourtant l'occasion de montrer que les graveurs anglois, qui pendant si longtemps ont été nos maîtres pour l'illustration des livres, sont au moins égalés maintenant par la dextérité de nos graveurs françois. Une seule raison peut être invoquée avantageusement par l'imprimerie, et elle répond à tout : le temps lui a manqué.

Quant à la seconde observation, elle porte sans doute sur une bien délicate question de goût ; mais si jamais on a eu le droit d'être difficile, c'est en présence de cette *Imitation de Jésus-Christ.*

La beauté des magnifiques éditions des Alde, des Estienne, des Pierre Didot, tient à deux causes : la perfection littéraire, la perfection typographique. Le goût sûr et sévère de ces maîtres rejetoit tout ornement qui eût pu distraire l'attention. Le texte, la *justification*, se présentoit dans sa mâle beauté à l'œil du spectateur. J'eusse désiré, je l'avoue, que l'on eût suivi ces errements dans l'impression de l'*Imitation*.. Aussi correcte, au point de vue littéraire et typographique, que les plus beaux livres, elle n'avoit aucun besoin de cette surcharge d'orne-

ments, amusants pour les yeux inhabiles, mais que repousseront toujours de véritables connoisseurs.

Puis, et cette remarque s'adresse spécialement aux ornements en couleur, on peut reproduire par la chromolithographie les délicates arabesques des anciens manuscrits dans un ouvrage destiné à donner une idée de cette recherche d'ornementation ; mais c'est, selon moi, une erreur de croire qu'elles peuvent enrichir nos éditions modernes. Il y avoit jadis similitude entre l'écriture du calligraphe et les ornements de l'enlumineur. Cette similitude disparoît entre nos caractères typographiques, d'une forme si arrêtée, si nette, et les enroulements où la fantaisie se donne libre carrière. Entre le noir des caractères et le blanc du papier, ces ornements papillotent à l'œil, troublent le regard et distraient l'attention. Enfin ce qui fait le mérite des anciens encadrements, c'est qu'ils étoient dessinés à la main. Le mérite s'évanouit devant la reproduction mathématique d'une machine. On est tout disposé à admirer la fécondité, la science, la grâce du pinceau de MM. Steinheil ou Toudouze; mais on ne peut que bien difficilement les apprécier devant des chromolithographies.

Je le répète, c'est pousser sans doute la délicatesse bien loin, mais l'*Imitation de Jésus-Christ* est une œuvre assez belle pour la désirer parfaite, et ces deux observations m'empêchent de lui accorder une admiration sans réserve.

M. AMBROISE-FIRMIN DIDOT.

La livraison précédente du *Bulletin* contenoit, sur l'heureuse production typographique de la maison Didot, des détails auxquels nous n'avons rien à ajouter.

M. HENRI PLON

Le nom de M. Plon est nouveau dans les annales typographiques. Sa notoriété ne date que de vingt ans; mais ce court espace de temps a été convenablement employé pour placer sa

maison dans une position recommandable à côté des plus anciennes et des plus renommées. En 1844, il exposa pour la première fois, et obtint une médaille d'argent. Encouragé par cette récompense, il se rendit acquéreur, dans le courant de la même année, des types de la fonderie de M. Jules Didot, types incontestablement supérieurs à tous égards, et à la préparation desquels leur premier propriétaire avoit consacré dix ans. M. Plon en passa dix autres à les compléter. Aussi n'ést-ce qu'à la fin de 1854 qu'il put faire l'impression du spécimen de cette fonderie qu'il a terminé pour l'Exposition universelle.

En 1846, M. Plon ajoutoit une librairie à son imprimerie, et, en 1849, sur le rapport le plus flatteur des membres du jury de l'Exposition, il obtenoit la médaille d'or. Enfin l'Exposition de Londres couronna les efforts de M. Plon. Le jury international lui décerna une *prize medal*, à la suite de laquelle il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nouveau dans la carrière, M. Plon, on le voit, s'est efforcé de marcher sur les traces de ses anciens confrères.

Parmi les livres dont se compose son exposition, on remarque le magnifique ouvrage du docteur Ambroise Tardieu sur les *Maladies russes*, l'*Esquisse biographique de la reine Hortense*, les *Poésies de madame Claire Brune*, tirées avec un soin tout particulier ; enfin une *Imitation de Jésus-Christ* et les *Fables de la Fontaine*, sur lesquelles nous allons revenir. M. Plon est en outre propriétaire des caractères cypriotes, type unique fondu par lui sur les dessins faits par M. le duc de Luynes pour l'édition de son ouvrage sur les *Inscriptions de l'île de Chypre*. Nous passerons rapidement sur son exhibition d'impressions en couleurs. Ce n'est pas de la typographie, et c'est à peine de l'industrie. Ce peut être une branche de commerce fort productive ; mais, mieux conseillé, M. Plon eût compris que des contrefaçons semblables, qui n'ont pas même le mérite du trompe-l'œil, ne pouvoient que lui faire du tort dans l'esprit des hommes de goût.

C'est surtout par ses éditions des *Fables de la Fontaine* et de

l'*Imitation de Jésus-Christ* que M. Plon s'est rendu digne de leurs suffrages. En fait d'infiniments petits, on ne connoissoit jusqu'à présent que l'*Alphabet* imprimé en 1740 à l'imprimerie royale par Louis Luce, et l'*Horace* et le *Larochefoucauld* de Didot (1828). Les *Fables de la Fontaine* sont supérieures à ces deux bijoux. Les caractères ont été gravés par M. Ramé, dont le nom seul est déjà une garantie de succès, et fondus par MM. Laurent et Deberny, auxquels s'adressent une partie de ces éloges. Ils ont la même hauteur que ceux du *Larochefoucauld;* mais ils sont plus fort de corps, et, par conséquent, présentent moins de difficulté à la lecture. Car la ténuité de ces types est si grande, que les yeux, à moins d'être excellents, ne peuvent les déchiffrer qu'à l'aide d'une loupe. Ce n'est pas la seule supériorité de cette édition sur celle de Didot. Le tirage et la composition sont plus droits et plus réguliers encore, et, malgré un examen méticuleux, on n'aperçoit pas une seule déviation dans l'alignement des mots et des lignes. Dans cinquante ans d'ici, cette merveille typographique atteindra le prix d'une pierre précieuse.

Et pourtant, ce que je préfère encore dans l'exposition de M. Plon, c'est son édition de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Le caractère, sorti de ses fonderies, a d'exquises proportions. Net, lisible, gracieux, je doute que la fonte puisse surpasser cet heureux type. D'un format plus grand que les *Fables de la Fontaine,* — elle est in-32, les *Fables* sont in-64, — si cette édition, par une faute de goût inexplicable, n'eût pas été imprimée sur deux colonnes, elle pourroit rivaliser avec les livres les plus parfaits et les plus rares des Elzévirs.

Dans cette exposition, la part de M. Plon est considérable, mais elle est loin d'être unique, et j'eusse désiré, je l'avoue, qu'il eût fait à chacun la sienne, et que, comme M. Mame (de Tours), il eût ajouté à la suite de ses *Fables de la Fontaine* et de son *Imitation de Jésus-Christ,* les noms de ses habiles collaborateurs.

M. MAME (DE TOURS)

Le nom de Mame est un souvenir d'enfance de presque tout le monde. Il n'est personne qui ne se rappelle, étant au collége avoir étudié le *Rudiment* ou le *De Viris* dans un de ces exemplaires tirés sur papier vulgaire, mais assez corrects d'impression et dont notre ennui illustroit chaque page de dessins fantastiques. Ces livres sortoient des presses établies à Tours, vers le commencement de ce siècle, par un Angevin, Mame, qui, en peu d'années, réalisa une fortune avec le débit de ces éditions classiques, remplacées depuis par celles de Delalain. Mame étoit un imprimeur de la vieille roche, ayant peu de confiance dans les inventions modernes, et méprisant fort la vapeur, les presses à la Stanhope et les rouleaux cylindriques. Cette manière de voir devoit porter ses conséquences avec elle. Aussi laissa-t-il à son fils, Alfred Mame, une maison produisant peu et mal, et ne pouvant soutenir la concurrence avec celles du même genre, moins dédaigneuses des progrès de leur temps. C'est cette imprimerie que son fils entreprit de relever, et dont, par sa persévérance, son aptitude, son intelligente activité, il a fait un établissement unique en France et l'orgueil de la ville de Tours.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que le nom de cette ville paroît dans l'histoire de l'imprimerie, et si M. Mame avoit besoin d'ancêtres, il pourroit en trouver de dignes de lui sans sortir de sa ville natale. En 1458, Nicolas Jenson, graveur des monnoies à Tours, étoit envoyé à Mayence par Charles VII pour y étudier les nouveaux procédés; et, vers 1470, mal accueilli par Louis XI, il alloit à Venise exercer l'art de graveur, de fondeur et d'imprimeur, et servoit ainsi de modèle à Alde l'Ancien. En 1496 paroît le premier livre imprimé à Tours par Matthieu Lateron : *La Vie et les Miracles de saint Martin*. En 1514 naissoit, à Saint-Avertin, Christophe Plantin, le Robert Estienne de la Belgique. Bien qu'il ait exercé son art chez nos

voisins, il peut cependant être revendiqué par la Touraine comme une de ses illustrations. Les éditions de Plantin sont une curiosité dans une bibliothèque, et je ne sais plus quel savant appeloit sa *Bible polyglotte* de 1569, la huitième merveille du monde. C'est en effet une merveille typographique. Plantin possédoit trois imprimeries : une à Leyde, une à Paris, une à Anvers, et c'est là qu'en 1576 le président de Thou vit avec admiration fonctionner dix-sept presses. Ses correcteurs étoient tous des savants illustres. Nommé premier imprimeur de Philippe II, il tenoit à Anvers la position considérable que, soixante ans plus tard, Rubens occupa dans la même ville. Il mourut en 1589, et l'on grava ce distique sur son tombeau.

Christophorus situs hic Plantinus, regis Iberi
Typographus, sed rex typographum ipse fuit.

La marque de ses livres, bien connue des collectionneurs, étoit un compas ouvert avec ces mots *Labore et constantia*.

M. Mame est moins un imprimeur qu'un fabricant de livres. Le papier, fait dans ses fabriques (Marnay), entre blanc chez lui et en sort relié et prêt à être livré au commerce. Son établissement tient tout un quartier de la ville, où il occupe plus de deux mille ouvriers. Vingt presses mécaniques, de ces immenses presses inventées par lord Stanhope, perfectionnées par Applegath et qui impriment un volume en deux coups, fonctionnent journellement dans ses ateliers, et jettent sur les marchés du monde ces Paroissiens, ces Abrégés d'Histoire, ces Livres pour l'enfance et la jeunesse, dont le bas prix peut à peine s'expliquer par la profusion du débit, et qui ne montent pas à moins de quinze mille par jour. Que sont devenues les dix-sept presses à la main de Plantin ? et que diroit le président de Thou ? C'est un curieux et beau spectacle que de voir cette ruche en travail, ces lourdes charrettes chargées de ballots de papiers entrant par une porte, tandis que par l'autre sortent des caisses de livres destinées aux cinq parties du monde. Si quelque chose pouvoit

me réconcilier avec le bon marché, ce seroit certainement les livres édités par M. Mame, tirés avec une netteté et un luxe bien supérieurs au prix auquel ils sont vendus. L'établissement de M. Mame n'est pas seulement unique en France, il l'est encore en Europe. A l'exception de l'encre d'imprimerie et de la fonte des caractères, tout ce qui concourt à l'impression d'un livre se fabrique chez lui, depuis le papier jusqu'aux reliures les plus élégantes et les plus remarquablement belles. C'est à cette concentration qu'il doit de pouvoir donner des *Rudiments de Lhomond,* tout reliés, à trois sous ; fait qui a paru à peine croyable aux jurés de la classe du bon marché, et qui est pourtant de notoriété publique. Mais il en résulte aussi comme corollaire un fait qui rentre plus spécialement dans l'esprit de ce travail : c'est de pouvoir, comme le faisoient les anciens imprimeurs, surveiller un grand nombre d'opérations typographiques. C'est à cette surveillance complexe qu'il faut attribuer la perfection relative des éditions courantes de M. Mame, avec lesquelles aucune autre publication semblable ne peut lutter. Mais il n'a pas voulu s'en tenir là : Typographie oblige ; Il a fait aussi son chef-d'œuvre, et apporte au concours son magnifique euvrage de *la Touraine.* Il ne pouvoit être mieux inspiré par le choix du sujet.

M. Mame n'a pas reculé devant les sacrifices nécessités par cette publication, qu'on peut appeler patriotique, pour en faire un monument typographique digne de la province qu'elle décrit. Une somme de cent cinquante mille francs y a été consacrée[1]. Les caractères ont été fondus par MM. Thorey et Virey frères ; l'encre a été fabriquée par MM. Lawson ; le papier sort des usines de M. Doumerc ; la presse elle-même dont on s'est servi pour le tirage a été construite par M. Dutartre. Le texte a été demandé à des écrivains et des savants

(1) Les frais de l'imprimerie impériale, pour la publication de l'*Imitation*, se sont élevés à la même somme. Le prix de l'*Imitation*, tirée à cent exemplaires, dont soixante-quinze donnés, est de 2,000 fr. Celui de la *Touraine*, tiré à mille exemplaires, dont cent donnés, est de 100 fr.

de la Touraine : MM. Ladevèze, le général de Courtigis, Lobin, l'abbé Manceau, Salmon, Meffre, sous la direction d'un archéologue érudit, M. l'abbé Bourassé. Enfin les illustrations de la gravure : madame Sophie Pannier, MM. Paul Girardet, Outhwaite, Brevière, Lavielle, Pisan, Porret, Verdeil, ont reproduit les dessins de M. Karl Girardet, les croquis pleins de fantaisie, de poésie et d'effet de M. Français, et les gracieuses arabesques de M. Catenacci. Grâce à un pareil concours et à une aussi généreuse libéralité, M. Mame est parvenu à composer un ouvrage auquel la typographie moderne n'a rien à opposer. Chaque partie prise isolément ne mérite que des éloges. Le papier, l'encre, le caractère, qui se rapproche assez du type de Didot, l'impression si soignée, si égale pendant 610 pages in-4°; la liberté et la précision des bois, que M. Mame a eu le bon esprit de ne pas remplacer par des clichés, qui s'empâtent toujours au tirage, la beauté des douze gravures sur acier, d'un brillant au moins égal aux plus beaux cuivres des keepsakes anglois, laissent le choix indécis entre ces divers genres de perfection.

Si pourtant il falloit en faire un, je crois que les connoisseurs devroient s'arrêter au papier. Nulle part dans l'exposition de la typographie françoise, sans en excepter l'imprimerie impériale, on n'en rencontre d'aussi beau. Souple, lustré, fort sans être épais, il offre les qualités les plus remarquables de l'inimitable papier de Chine. M. Mame sait mieux que nous, que la blancheur crémeuse et un peu bleue que l'on demande maintenant au papier d'impression, s'obtient par des actions chimiques, aux dépens de la qualité et de la durée. Son papier est d'un blanc jaunâtre, mais il est naturel et se rapproche du ton des anciens papiers des Estienne et même de Pierre Didot. C'est la véritable teinte du papier d'impression. Sous ce rapport, l'*Imitation de Jésus-Christ*, de l'imprimerie impériale, est fort inférieure à *la Touraine*, et je doute que le papier de l'une dure autant que celui de la seconde.

Si l'on peut hasarder un reproche à ce chef-d'œuvre, il nal-

troit de sa perfection même. En multipliant les gravures sur bois dans le texte, M. Mame a peut-être sacrifié le brillant au solide, et s'est trop rapproché des illustrations actuelles. Une belle page de texte, bien correcte, bien unie, bien justifiée, aura toujours, nous ne cesserons de le répéter, une beauté supérieure à l'élégance mondaine des éditions pittoresques modernes. *La Touraine* est trop album et pas assez livre.

La vitrine de M. Mame contient en outre une rareté dont la valeur sera inestimable dans un siècle d'ici : c'est un exemplaire imprimé sur vélin ; il est unique et appartient à l'éditeur. Outre sa valeur comme rareté, ce volume comme typographie, en possède une autre supérieure à la première. Le vélin est une matière réfractaire à l'impression[1] ; il repousse le caractère et n'absorbe que difficilement l'encre d'imprimerie : toutes ces difficultés ont été surmontées dans l'exemplaire dont nous parlons. Il nous a été permis de le feuilleter, et nous pouvons assurer que sur toutes les pages l'impression est égale, et que l'encre du texte ou des bois a gardé la même intensité, le même brillant, que sur des exemplaires en papier ordinaire. C'est une difficulté vaincue dont la masse du public ne se rend sans doute pas compte, mais qui n'échappera pas à l'œil des gens spéciaux et des typographes.

Enfin, pour que l'on ne pût pas l'accuser de se borner à mettre en œuvre les travaux des autres, M. Mame a terminé ce magnifique livre par une page qui contient tous les noms de ses collaborateurs, depuis l'auteur qui a dirigé les travaux historiques et archéologiques, jusqu'à l'intelligent contre-maître qui a surveillé le tirage de chaque feuille. Il seroit bien à désirer qu'un pareil exemple fût imité. *Cuique suum.*

(1) Le vélin est fait avec la peau de veaux de lait et même de veaux mort nés.

MM. CLAYE — PAUL DUPONT — DESROZIERS, DE MOULINS.
SILBERMANN, DE STRASBOURG.

En dehors des établissements dont nous venons de parler, il en est d'autres qui, bien qu'à un degré de perfection inférieur, méritent cependant une sérieuse attention. Parmi eux, je citerai l'imprimerie de M. Claye, pour sa belle édition d'*Anacréon*, et pour son charmant *Béranger* in-16. M Claye est l'imprimeur qui donne les plus belles espérances.

Celle qui est dirigée par M. Paul Dupont sous le nom d'*Imprimerie administrative*. Ce que M. Dupont expose de plus intéressant est sa reproduction en *fac-simile* du treizième volume du *Rerum Gallicarum et Franciscarum scriptores*, par un procédé dont il est l'inventeur et auquel il a donné le nom de *litho-typographie* (imprimerie sur pierre). Grâce à cette invention, ce volume, devenu si rare et qui montoit en vente publique à huit cents francs, peut être maintenant acquis pour cent cinquante francs, et complète une collection de documents d'un grand secours pour les recherches historiques[1]. M. Paul Dupont est en outre l'éditeur de son intéressant ouvrage l'*Histoire de l'Imprimerie*, qui nous a été si utile dans le cours de ce travail, et dont il a su faire un livre remarquable par l'intérêt autant que par la correction typographique. Il est toutefois fâcheux que l'absence de tables en rende l'usage difficile. Ce n'est là, au reste, qu'un oubli fort réparable.

Enfin, parmi les typographes de province, MM. Desroziers, de Moulins, et Silbermann, de Strasbourg, ne sont pas restés au-dessous de leur ancienne réputation et peuvent soutenir la concurrence avec leurs confrères de Paris. Les impressions en couleurs de M. Silbermann rivalisent avec ce que l'on produit de plus parfait en ce genre, et sont notamment bien supérieures aux pâles impressions de M. Plon.

(1) Quelques rares exemplaires de ce volume étoient brochés en 1794. Le reste étoit en feuilles à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Près, et fut consumé lors de l'incendie qui, à cette époque, dévora cet établissement.

Que si maintenant il falloit donner une conclusion à tout ce qui précède et pressentir l'opinion du public, on pourroit le faire en peu de mots. Les besoins chaque jour croissants auxquels doit satisfaire l'imprimerie ont amené la division infinie du travail et la perfection incontestable de la main-d'œuvre. Un examen même superficiel ne permet pas de doute à cet égard. De là l'augmentation et le bon marché incroyable de la production. Mais si la typographie a gagné comme industrie, en a-t-il été de même comme art? et cette division même du travail n'est-elle pas le principal obstacle qui empêche un typographe délicat de surveiller toutes les parties qui concourent à la publication d'un beau livre? Je le crains fort. Les beaux livres, qui étoient jadis la règle générale, sont devenus l'exception. Le bon goût disparoît et est remplacé par le goût joujou. D'un autre côté, les nouvelles applications de la chimie à l'impression, la galvanoplastie, la galvanoglyphie, la chromotypie, la chrysoglyphie, remplaceront-elles la simplicité des anciens procédés ou donneront-elles des produits équivalents? Les résultats de ces récentes inventions ne sont pas encore assez manifestes pour que l'on puisse rien décider à cet égard; mais notre sentiment, à défaut de notre opinion, est pour la négative.

Comte L. Clément de Ris.

Extrait de la Revue Françoise.)

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

ROMAIN DU PIN PAGER.

POÈTE FRANÇOIS.

Entre l'école créée par Ronsard et le mouvement inauguré par Corneille, dans cette pénombre qui précède la grande lumière du XVIIe siècle, autour de Malherbe, de Maynard et de Racan, apparoissent une foule de poètes aujourd'hui oubliés et qui, dans leur temps, eurent un certain éclat. Romain Pager est de ce nombre. Ses poésies, insignifiantes pour la plupart, valent pourtant la peine d'être étudiées comme faisant partie de cette littérature intermédiaire, aujourd'hui peu connue, qui commence après la satire ménippée et vient aboutir au *Cid*. Son bagage littéraire est peu considérable. Il se réduit à un volume, et encore dans ce volume, c'est à peine si l'on trouve une pièce ou deux qui aient un certain mérite. Ce livre est du reste assez rare. Il a été imprimé *à Paris, chez Jacques Quesnel, rue Saint-Jacques, aux Colombes, en M.DCXXIX*, et a pour titre : *Les Œuvres poétiques dv sievr dv Pin Pager.*

Grâce à la riche collection de documents poitevins que possède M. Benjamin Fillon, j'ai pu trouver quelques renseignements sur la vie de ce poète. Il étoit fils de Jacques Pager, conseiller en l'élection de Fontenay, et de Marie Leclère, et il est né dans cette ville le 8 février 1578. A l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé à Poitiers pour y continuer ses études, commencées

à Fontenay sous la direction d'un vicaire de Notre-Dame. Deux ans après, ses parents lui permirent de se rendre à Paris où il fut reçu avocat. De retour à Fontenay, en 1623, il n'en fit pourtant pas son séjour habituel. Ce ne fut qu'en 1625 qu'il se fit attacher au barreau de la sénéchaussée. Bientôt après, on le retrouve à Paris où l'attiroient ses goûts littéraires. Mais il n'y demeura pas longtemps, et il vint se fixer en Bas-Poitou, où il acheta la charge de sénéchal au lieutenant-général de Vouvent, Mervent et Mouilleray.

Le 2 mars 1631, il épousa Marie Tiraqueau, fille de François Tiraqueau, sieur de la Grignonnière, et de Marie Texier, arrière petite-fille d'un frère du célèbre jurisconsulte, qui lui apporta une certaine fortune. La magistrature n'étoit pas le fait de Romain Pager. Continuellement rappelé à Paris, par ses relations de plus d'un genre, il fut forcé de vendre sa charge le 18 septembre 1644, au grand chagrin de sa femme avec laquelle il vivoit en assez mauvaise intelligence. Il mourut à Paris, dans la force de l'âge, de la maladie ordinaire des poètes, c'est-à-dire de misère. Marie Tiraqueau s'étoit reprise à ses droits pour assurer son bien à ses enfants.

Les descendants, connus sous le nom de Pager de Maisonville, embrassèrent en général l'état militaire, et servirent avec distinction. Son fils aîné, Jacques Pager, fut premier capitaine et major de la cavalerie de France. La famille des Pager disparoît dès le commencement du XVIIIe siècle.

Je laisse de côté les poésies latines de Dupin Pager, qui n'ont été vantées que par son compatriote, Julien Colardeau, et qui sont loin de mériter ces éloges, et je passe de suite aux poésies françoises. Le volume de Pager contient quelques odes, quelques sonnets, des poésies élégiaques et amoureuses, et un poème en deux chants sur l'hérésie. Nous citerons presque en son entier une pièce de vers qui a pour titre : *le Mélancholique*. On y rencontre parfois des vers assez bien sentis.

LE MÉLANCHOLIQUE.

Confus en mes pensers, je resve nuit et jour,
Je n'ayme point le Louvre, et si je fuis la cour
Je combats la fortune.

Le soleil dans le ciel me semble mal placé;
L'ordre des éléments me semble renversé ;
Le monde m'importune.

Le temps qui court n'a rien de quoy m'entretenir.
J'ai regret du passé, j'ai peur de l'advenir :
Mon ombre me fait ombre.

Quelquefois dans Paris je me trouve égaré ;
D'autrefois en ma chambre étant seul retiré,
Je me fais trop de nombre.

Quelque riche argument que traittent les autheurs,
En ma mauvaise humeur les croyant tous menteurs,
Je ne saurois les lire ;

Et pour quelque sujet qui puisse délecter,
Si mesme un grand démon ne le venoit dicter,
Je ne saurois l'escrire.

Je demande le jour dedans l'obscurité ;
Je demande la nuit quand je vois la clarté :
Je crains ce que j'espère.

Je voudrais bien souvent être parmi les morts,
Et peu de temps après j'en conçois des remords,
Pour vouloir le contraire.

. . . .

Aussi froid qu'un glaçon, j'ai le feu dans les os;
Quand je veux travailler, je cherche le repos.
Je me blasme et me loue;

J'ai jeusné par dépit pendant le carnaval,
Et le caresme ici je me prépare au bal,
Pour aller à Mantoue.

Amaranthe et Dorinde avecque leurs attraits,
Ne me touchent non plus que font les vieux pourtraicts
Du bon roy Charlemagne.

Et pour voir à la cour de parfaites beautés,
Je cherche les ouvriers avec les nouveautés
Qui sont en Allemagne.

Pour dormir à repos j'intente des procès;
Pour vivre sans chagrin, je souhaite l'accès
De quelque fièvre quarte.

Et pour estre seigneur de la terre et des cieux,
Je porte tout d'un coup et la main et les yeux
Sur le globe et la carte.

Quand le temps est serain, je demeure à couvert;
S'il pleut, le nez au vent et le visage ouvert,
Je fais ma promenade;

Et cherchant les endroits par où s'égoutte l'eau;
Si je n'avois mouillé ma botte et mon chapeau,
Je reviendrois malade.

La teste entre mes mains, veillant tout endormy,
Sans pouvoir distinguer l'amy de l'ennemy,
Je suis à la fenestre.

Là, tout le long du jour mâchant des curedents;
Je me cache en public aux yeux des regardants
Qui me veulent connoître.

De moment en moment tout le cœur me débat;
Je prends mon cabinet pour le lieu du sabbat,
La frayeur me transporte....

Et quand chez mes voisins j'entends le moindre bruit,
Je croys que les démons frappent et jour et nuit
Au marteau de ma porte.

Quand le jeu m'a battu, je pense à réformer
La défense que fit et sur terre et sur mer
Salomon le prodigue.

Ah! dis-je là-dessus, que les hommes sont fous,
De ne pouvoir changer en or tous les cailloux
Qu'on a mis à la vigne (1).

Quand la gresle se forme aussi grosse qu'un œuf,
J'ai peur que le cheval qu'on voit sur le Pont-Neuf
Ne vienne à se morfondre.

Et bien six mois après la mort du Bouquinquant (2).
Je songe que fera cet Anglois arrogant
S'il va jamais à Londre.

Justement à Noël désirant les grands jours,
Je voudrois qu'aux flambeaux on s'en allat au cours
De peur de la poussière.

(1) La vigne de Richelieu.

(2) Le poëte veut probablement parler du duc de Buckingham, tué par Felton au moment où il alloit prendre le commandement de la flotte angloise.

Et crois qu'un grand plaisir pour toutes les saisons
Seroit de voir messieurs des petites-maisons
Y prendre leur carrière.

Si j'ai dedans le cœur des sentiments divins,
Quand je suis à l'église et qu'un des quinze-vingts
M'approche et me salue,

Jurant contre ces gens qui meurent à tastons,
Je prends d'un même temps leurs plats et leurs bastons
Et les porte en la rue.

Voilà comme je vis depuis deux ou trois mois,
Incertain souls quel ciel ny dessouls quelles lois.
Scachant ce que j'ignore.

Et quand j'écris ces vers mon ange m'est témoin,
Les dictant par mépris, sans y prendre du soin
Comme je resve encore.

Le pape dont l'esprit reigle si bien les mœurs,
Qui ne t'a jamais vu de mauvaises humeurs,
Prends en gré le caprice.

Et permets que j'oppose à tes perfections
Les bizarres desseins de mes affections,
Tes vertus à mon vice.

Cette pièce où Pager dépeint le mélancolique, en employant ce terme dans son exception primitive, ne manque point d'une certaine originalité. Il y a des vers plein de naturel et de vérité.

Je crains ce que j'espère.
Quand je veux travailler je cherche le repos.
J'ai jeusné par dépit pendant le carnaval.

Et bien d'autres sont de la bonne et françoise manière. Nous allons citer des fragments d'une autre pièce où le ton de Pager s'est élevé parfois jusqu'au lyrisme. C'est une ode au roi sur la prise de La Rochelle :

STANCES

SUR LA PRISE DE LA ROCHELLE.

Sourcilleux boulevards, effroyables murailles,
Qu'un peuple forcené portoit dedans les cieux,
Vous ne servez à rien qu'aux tristes funérailles
Des fols qui méprisoient et les rois et les dieux.
Le sot aveuglement de ces âmes brutales,
Qui divisoit la France en trois ou quatre parts,
Leur faisoit concevoir des puissances fatales,
Pour nous ensevelir au fond de leurs remparts.
Avortons d'une nuit, moins vieux que vos grands pères,
Qui sappiez cet état jusques aux fondements,
En croyant avancer le cours de nos misères,
Vous vous êtes creusés d'éternels monuments.
Vos tours le sens affreux de vos grandes fortunes,
Qui mettoient une flotte à couvert des dangers,
Vous seront désormais lanternes importunes,
Pour voir périr de loin vos frères étrangers.
Quoique trois fois vingt ans vous eussent mis en peine
De vous associer par d'exécrables vœux,
Vous serez comme poudre en moins d'une semaine,
Quand le vainqueur dira seulement : Je le veux !
Douze siècles passés font voir que nos monarques
L'ont toujours emporté sur tous nos potentats !
Insolents toutefois vous aviez pris les marques
Que la rebellion prend dedans les états,
Mais celui de qui l'œil garde cette couronne,

Et dont le bras puissant soutient les royautez.,
Vous a fait dessécher comme feuilles d'automne,
Et vous a fait périr comme enfants avortez.

. . . .

La mort les surprenoit dans le milieu des rues;
Un cruel désespoir les avoit accablez;
Leur cimetière étoit comme si les charrues
Eussent fait un guéret pour y semer des blez.
Ceux qui leur survivoient descouvroient des visages,
Semblables aux esprits qui gardent les tombeaux,
Et quoyque défaillants, leurs barbares courages,
S'obstinoient à servir de pasture aux corbeaux.
Leurs nerfs raides s'enfloient sous leurs peaux décharnées.
Leurs veines n'avoient plus de sang ni de chaleur,
Les os perçoient à nus leurs faces bazanées,
Et leurs membres flétris n'avoient plus de couleur.

. . . .

. . . .

Victorieux monarque à qui toute la terre
D'un pur excès d'amour va dresser des autels;
Tachez qu'entre vos mains soit la paix et la guerre,
Pour vaincre ou pour régir le reste des mortels.
Allez, passez les mers, vous qui donnez des brides
Au superbe Neptune en dèspit de ses flots,
Si vous voulez régner sur les plaines liquides,
On verra les tritons être vos matelots.
Vos vaisseaux vogueront sous de preux argonautes :
Dépouillez l'Orient de son riche butin;
Et toujours en vainqueurs portant les voiles hautes,
Faites-vous adorer du soir et du matin.
Puis le front rayonnant et d'honneur et de gloire,
Quand vous aurez tourné le rond de l'univers,
Votre flotte portant le nom de la victoire,
Vous porterez le nom de foudre des pervers.
Marchez où vous voudrez enseignes déployées,

Il n'est plus de Titans qui ne craignent vos coups:
Et quelque part que soient vos troupes employées,
Ceux qui donnent des lois les recevront de vous.
Qui ne s'y soumettroit? voyant que la nature,
Le feu, l'air et les vents redoutent vos vaisseaux,
Et que vos ennemis trouvoient leur sépulture
Où l'orgueil leur traçoit un chemin sur les eaux.
Pour ces petits démons qui dessoubs leurs montagnes,
Se traînent de la queue ayant la tête en bas,
Aussitôt qu'au printemps vous tiendrez leurs campagnes,
Ils accourront baiser la trace de vos pas.
Apprenez donc mutins qui crevez d'arrogance,
Que ce n'est pas à vous à nous faire des lois :
C'est à vous d'obéir ou de quitter la France;
C'est à vous de périr ou de craindre nos rois.
Et toy qui si souvent as quitté la Tamise,
Pour chercher des affronts en quelqu'un de nos ports,
Va-t-en; conte en pleurant que La Rochelle est prise,
Et qu'un monceau de pierre a brisé tes sabords.

Voici les vers qui nous paroissent les plus dignes de fixer l'attention. Il y a dans cette dernière strophe un sentiment de fierté qui me semble assez bien rendu. Les strophes qui précèdent ne sont pas toujours d'une inspiration aussi noble et aussi désintéressée; et d'ailleurs la postérité a un peu rabattu de l'estime et de l'admiration que Pager manifeste pour Louis XIII. J'ai plus de sympathie, je l'avoue, pour Rapin et Passerat chantant le Béarnais pauvre et détrôné que pour Romain Pager faisant l'apothéose de Louis XIII alors que ce roi punissoit les rebelles et recompensoit les flatteurs.

Outre ces deux pièces et plusieurs autres qui n'ont rien de remarquable, Dupin-Pager publia un poème en deux chants où il flagelloit encore les réformés de La Rochelle. Il étoit certainement bien permis alors, comme aujourd'hui, de se réjouir de la chute du protestantisme féodal et militant, mais ce qu'un

homme de cœur peut difficillement se résoudre à faire, c'est de prodiguer l'injure à des ennemis morts au champ d'honneur. C'est ce que Dupin-Pager a fait dans son poème en deux chants *Sur l'Hérésie.* Quelque temps après la publication de ce poème, Pager fut anobli par Louis XIII et prit le nom de sieur Du Pin. Cette récompense lui fut-elle accordée pour les *Stances sur la prise de La Rochelle* et pour son poème *de l'Hérésie?* Nous aimons à croire que son talent seul lui valut cette distinction. S'il en avoit été autrement, ce seroit à regretter, car il est peu noble d'insulter aux vaincus.

ALFRED GIRAUD.

LE DICTIONNAIRE DE RICHELET.

Certain jour j'entendois du bruit dans ma grammaire.

Ce début d'un fabuliste (1) nous racontant la dispute des verbes *avoir* et *être*, pourroit être le mien en commençant cet article. Moi aussi j'ai entendu du bruit, non dans ma grammaire, mais dans mon dictionnaire. S'il peut s'élever quelque tapage dans la grammaire, ce pays si paisible, soumis d'ailleurs aux strictes lois de Despautère et de ses successeurs, à plus forte raison s'en peut il élever dans un dictionnaire où sont rassemblés tant d'éléments hétérogènes, tant de mots venus de contrées et d'origines différentes. Aussi ce doit être un homme prudent, calme, ami de la paix, qu'un auteur de dictionnaire. Ces qualités manquoient probablement à Richelet, puisqu'il a fait du sien une arme de guerre contre ses ennemis, et de scandale

[1] M. Duchapt, conseiller à la cour impériale de Bourges, auteur d'un charmant recueil de fables.

pour ses contemporains, scandale dont le retentissement a cessé avec les années, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un objet de curiosité bibliographique. Aussi ce bruit que je vous ai dit avoir entendu étoit-il si faible, qu'il m'a fallu prêter une grande attention et approcher le plus possible de mon dictionnaire une oreille d'antiquaire, c'est-à-dire, accoutumée à démêler dans la poussière du passé, le moindre rumeur des choses qui ont vécu.

Cette guerre (puisque nous avons employé ce mot un peu pompeux), toute d'injures grossières et de plates épigrammes, n'est point rehaussée par le mérite des gens que Richelet attaque. Ce sont, pour la plupart, de pauvres diables bien ignorés, bien oubliés aujourd'hui, et qui même en leur temps n'ont eu que peu de réputation. Connoissez-vous, lecteur, les sieurs Guillot et Finot, Thomas Delormes, le bonhomme Vaumorière, etc.? Vous souvenez-vous d'avoir vu leur nom quelque part? Vous me répondez, comme dans la parodie de je ne sais quelle tragédie:

Ma foi s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

Mettant à part Chapelain, maltraité seulement à l'occasion de sa vieille perruque, et de *son habit rapiéceté, qui lui donne l'air d'un crieur d'arrêts*, la moins obscure des victimes dont nous parlons, c'est peut-être encore Amelot de la Houssaye, ce personnage qui fut en son temps une sorte d'écrivain politique, et qui se crut un peu du génie de Tacite, parce qu'il l'avoit traduit et commenté. Voici comme Richelet l'arrange, à propos de sa traduction: « *Pour faire plaisamment cabrer le petit Amelot, il n'y a qu'à lui dire ce que tout le monde dit, que sa traduction de Tacite n'est pas digne d'être comparée à celle de l'excellent d'Ablancourt.* Le libraire Barbin pense là-dessus comme tout le monde; témoin cette rabelaisienne exclamation que lui prête Richelet: *Que la caquesangue vienne au lunatique et misantrophe Amelot, qui, avec sa méchante traduction, m'a fait prendre avec lui le chemin de l'hôpital!* Notre auteur n'a pas besoin de l'intermédiaire de Barbin pour appeler Amelot

visionnaire, emporté, atrabilaire, écrivain suranné et pedantesque, toujours habillé en auteur, et qui pense avec ce bel équipage, sa mine égarée et chagrine, *ses ongles veloutés* (longs et noirs d'ordure) emporter le cœur des belles de la rue St-Jacques. N'y a-t-il pas cruauté à faire un reproche de misanthropie à celui qui n'avoit que trop de raisons d'être de mauvaise humeur? Ces raisons Richelet est bienheureux de les rapporter.

« *Amelot pensa devenir tout-à-fait fou lorsqu'il apprit qu'on alloit mettre son Tacite à la rame. Comment! s'écria-t-il tout furieux, ah! quel revers de fortune! Me mettre à la rame, moi, que des sots flattoient de l'avoir emporté sur d'Ablancourt; à la rame! Moi, qui, depuis 20 ans, nourris la librairie, moi, l'adorateur forcené des libraires de la rue St-Jacques. Cet affront me tue, j'en meurs de rage et de déplaisir, et n'ai que le temps de recommander mon âme à Dieu et mon épitaphe à l'obligeant M. Pinsson.* » Qu'est ce que ce M. Pinsson qui attrappe ici, en passant, son coup de patte? Mais Richelet n'en a pas fini avec Amelot ; il s'acharne sur lui et l'attaque à propos des mots les plus inoffensifs. Ainsi *vie* le fait penser de suite à la vie courte de ses ouvrages. Même à *village*, ce joli mot, si bien fait pour l'idylle et la pastorale, et qui ne devoit lui inspirer que des pensées innocentes ; il n'oublie pas sa haine et se jette de nouveau sur sa victime : *Amelot est bien de son village de s'imaginer d'être aussi poli que nos premiers auteurs, lui qui est un animal, à grandes oreilles, en françois.* » Enfin, que vous dirai-je ? qu'il voudroit le berner. « Amelot est bernable, etc. » Passe encore de le berner, Sancho s'est fait berner en son temps, et ne s'en est que mieux porté. Mais c'est pendu qu'il voudroit le voir, et il regrette bien que l'occasion ait été manquée autrefois · « *Il y a 9 ou 10 ans qu'Amelot pensa expliquer ses dernières volontés en grève.* » N'en déplaise à Richelet, c'eût été expier un peu cruellement la faute d'avoir fait une mauvaise traduction.

Assez pour Amelot. A vous maintenant maître Colletet, Fran-

çois, fils de Guillaume, à vous de comparoître au pilori de notre dictionnaire. Venez vous entendre traiter de poëte de Bibus ; venez entendre raconter les plus humiliantes circonstances de votre vie, et comment on boursilla pour vous à l'Académie sans rien trouver ou que très-peu de chose, *tant est grande la libéralité de ces messieurs les beaux esprits*, et comment vous fûtes réduit à vous faire maître d'école, et à suspendre à votre porte l'enseigne de la profession, c'est-à-dire un tableau avec cette inscription : Colletet tient petite école et pensionnaires. Ces pensionnaires vous faisoient-ils vivre, mieux que ne faisoient vos vers et vos Noëls ? *De plaisants Noëls* dit Richelet. Vous aviez beau composer poëmes sur poëmes, vous ne gagniez pas le quart de ce que gagnoit tous les ans un rat de cave. Aussi notre auteur qui a pitié du public, mais qui peut-être aussi a pitié de vous, s'écrie : *qu'Apollon inspire Despréaux, Perrault et Racine* (voici Perrault glorieusement placé) *de donner quelques poésies au public, et qu'il détourne Colletet et Boursault de continuer à le persécuter de leurs ouvrages.*

Mentionnons au hasard quelques autres poëtes injuriés par Richelet : *Le seigneur Lignières boit, et c'est dommage. Quand on va pour voir le bonhomme Vaumorière et le gaillard Lignière, et qu'on ne les trouve pas dans leurs cabanes, on n'a qu'à aller au prêmier cabaret borgne de leur rue, et on les y trouvera assurément, trinquant avec quelque porteur* ou *quelque crocheteur.* Richesource, qui a fait le camouflet des auteurs, n'est point comme on le peut penser, épargné au mot camouflet. *Je n'ai vu ce mot au figuré que dans le rhéteur Richesource ; mais quoique ce M. de Richesource soit un auteur au grand collier, il y a des gens qui doutent un peu de ce mot au sens qu'il le prend. Quant à son livre, il y a des personnes qui osent dire qu'il méritoit qu'on donnât véritablement toutes sortes de camouflets au grand homme qui l'a composé.* » On voit qu'au moins cette fois Richelet se sert du mot au sens figuré, afin d'appliquer ce sens figuré sur la figure du pauvre Richesource.

Terminons cc paragraphe des auteurs par un nom qui se prête

à des allusions d'assez mauvais goût, le nom de l'abbé Torche. « *Un homme qui a l'esprit aussi beau qu'agréable, interrogé de ce qu'il pensoit des vers de l'abbé Torche, répondit assez plaisamment...* » On devine la réponse que notre satirique trouve plaisante. Or, dit Gargantua, laissons ce propos *torcheculatif.*

Mais en dehors des injures appropriées à chacun des écrivains, il est une méchanceté que Richelet leur adresse collectivement, et à laquelle ils seront très sensibles, bien qu'elle nous paroisse assez innocente. Il s'agit de l'envoi fréquent de leurs livres chez la beurrière et l'épicier, plaisanterie dont a bien abusé Boileau, qui prétendoit avoir tout Pelletier roulé dans son office en cornets de papier. Il nous semble que ce seroit ici une bonne œuvre de notre part si nous essayions, par quelques raisons philosophiques tirées du fond des choses, de calmer l'irascibilité des poètes à cet égard.

Nous qui avons lancé par le monde un petit volume de poésies ignoré, nous avons quelque peu mélancoliquement réfléchi sur le destin des livres, et médité le *habent sua fata libelli.* On peut croire que la boutique de l'épicier s'est tout d'abord offerte à notre esprit, et que, sur la foi de Boileau, notre imagination s'en est effrayée. Mais en approfondissant ce sujet, ce qu'il avoit de fâcheux s'est adouci; même nous sommes arrivés à un résultat consolant pour les auteurs qui ont besoin de consolation. Il y a quelque chose de plus triste pour les livres que d'aller chez l'épicier, c'est de languir sur le quai, exposés aux injures de l'air, aux intempéries des saisons, qui bientôt les mettent hors d'état d'aller même chez l'épicier. Il faut encore un extérieur honnête pour mériter l'honneur de servir d'enveloppe au poivre et à la canelle; et ce mot d'honneur n'est point ici une épigramme, un trait que nous-mêmes décochons aux pauvres livres et aux malheureux auteurs. En vérité, nous trouvons qu'en un certain sens il leur est honorable d'envelopper ces bienfaisantes productions des contrées lointaines qu'a mûries un soleil plus brûlant : telle page froide et languissante retrouve peut-être ainsi la chaleur qui lui manque; d'ailleurs,

mourir pour mourir, c'est du moins là mourir d'une belle mort et qui apporte quelque utilité au public. Heureux donc parmi les livres condamnés celui qui, évitant la lente et ignominieuse agonie *des rebords du Pont-Neuf, n'a fait de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier!* Aller finir chez la beurrière, cela paroît moins noble, il faut en convenir; et encore, que de chances favorables même de ce côté! Qui sait si la fortune ne ménage pas à la page en apparence sacrifiée la chance d'être apportée par Lafleur à Sterne, qui va, tout en déjeûnant, la lire et la goûter peut-être tout autant que le beurre qu'elle enveloppoit? Il est vrai que les livres du quai ont cette même chance, et nous ne voulons pas la leur disputer. Oui, Sterne, qui vit encore et qui ne mourra pas, s'il plaît à Dieu, Sterne bibliophile, et pourroit-il ne pas l'être? fait de temps en temps sa promenade le long des quais, et ne dédaigne pas le modeste étalage des bouquinistes.

Nous avons vu comment Richelet traitoit les auteurs; les libraires n'ont pas plus à se louer de lui. La réputation de Sommaville avoit été assez équivoque en son temps, si l'on en croit ces vers de Boileau :

> Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville?
> Ma main, sans que j'y rêve, écrira Somaville.

Barbin, à ce qu'il paroît, marchoit sur les traces de son confrère. « *Un auteur qui a passé deux ou trois fois par les mains du célèbre Barbin devient leurré à l'égard des autres libraires narquois, et ils ne lui peuvent guère faire de niches qui soient à l'épreuve de celles que lui a faites le grand Barbin.* »

Qui voudroit énumérer tous les traits épigrammatiques que lance Richelet, passeroit en revue toutes les professions, tous les états de la vie? « Brodeau (quelque avocat du temps) crotte sa « robe au Palais, c'est-à-dire n'y fait rien. Les Beraux et les « Daubenas sont des plus pauvres et des plus fameux parasites « de la ville de Paris. De tous les animaux domestiques à deux « pieds, qu'on appelle vulgairement pédants, Duclérat est le plus « misérable et le plus avare ; il sent le pédant de deux lieues à

« la ronde. Gui Guillot, médecin d'eau douce, a une figure gro-
« tesque ; il s'ose qualifier seigneur de Germigny, mais il n'en
« est que le seigneur imaginaire. Lui et Finot son confrère re-
« doublent la fièvre de leurs malades en leur tâtant le pouls. »
Des suppôts d'Hippocrate, passant à ceux de l'Université, Richelet déclare qu'il y a peu d'honnêtes gens dans le pays latin. Voulez-vous savoir le petit commentaire qui accompagne le mot *abbé?* « Il y a des gens qui assurent que l'abbé est un homme qui vit de l'autel et n'en approche point ; ces gens sont des railleurs. On dit : Un bon, un généreux, un savant, un pieux abbé ; ces dernières qualités sont assez rares ; celles-ci sont par malheur plus ordinaires : abbé, mou, fainéant, ignorant, éveillé, gaillard, amoureux. » Ce n'est point tout, et les abbés n'en sont pas quittes à si bon marché : au mot *blanc* et à propos de *blanc de chapon,* les voici remis en scène : « Un bon blanc de chapon du Mans est excellent, et force gros abbés en mangent dévotement tout le carême en servant la sainte Église. » Ceci nous rappelle ce prieur de Marot, qui, du lit où il est mollement couché, contemple la perdrix qui rôtit à la broche pour son déjeûner, et s'écrie d'un ton de componction :

« Mon Dieu, qu'on a de mal à servir sainte Église ! »

Mais nous craignons d'avoir épuisé un sujet qu'il suffisoit peut-être d'indiquer et d'effleurer, d'autant plus que ces méchancetés de notre dictionnaire forment, à notre avis, son moindre mérite ; aussi les y cherchons-nous moins qu'une foule de détails intéressants, sur les mœurs d'autrefois, sur les changements et les vicissitudes du langage, sur l'origine et l'étymologie des proverbes. Nous avons déjà pu, à l'occasion des ruses du libraire Barbin, remarquer le sens donné à *leurré*, qui signifiait un homme difficile à tromper, tandis que de nos jours cette expression ne veut plus dire qu'un homme victime d'un leurre. Le mot automate donne lieu à la même observation : aujourd'hui cette expression employée fréquemment est une injure et une marque de mépris ; on dit de quelqu'un qu'il est

un automate pour dire qu'il agit machinalement et sans conscience de ce qu'il fait ; au temps de Richelet, automate étoit un éloge et signifioit l'aptitude à faire une chose, à l'apprendre de soi-même et sans maître : *L'excellent Nanteuil étoit un automate autant pour le portrait que pour le burin*. Pour ce qui est des mots qu'on admettoit dans le langage ou qu'on en rejetoit, c'est toute une histoire dont les éléments sont dans notre dictionnaire. Vaugelas avoit quelquefois du guignon en cette matière, en laquelle cependant on le réputoit passé maître; Richelet lui-même s'inscrit contre son autorité. « *Condoléance se dit encore quelquefois, et n'est pas si étrange que Vaugelas le croit*. Gracieux! voilà certes un mot qui sonne bien à l'oreille, et il est bien difficile d'imaginer qu'il n'ait pas de suite plu à tout le monde. Qui ne trouvera des contradicteurs en ce monde, puisque gracieux en a trouvé? Vaugelas, j'en suis fâché pour lui, est dans les opposants. *Ménage s'est déclaré contre M. de Vaugelas, qui n'approuve pas ce mot ; le père Bouhours prétend qu'on ne peut s'en servir sérieusement que lorsqu'il s'agit de peinture.* » Que dites-vous, lecteurs, de cette délibération de savants? Il nous semble voir le joli mot, que cette dissertation ennuie, n'en pas attendre la fin, se glisser entre Ménage son protecteur, et Vaugelas son antagoniste, jeter au passage un regard malin au père Bouhours, et, sans demander de permission à personne, faire son chemin auprès des jeunes gens et des femmes. Les proverbes sont comme les mots : ils naissent, ils meurent, se renouvellent et changent d'acception avec le temps. Il en est beaucoup que Richelet nous aide à ramener à leur signification primitive, dont il nous explique le sens devenu obscur. Que veut dire, par exemple : Triste comme un bonnet de nuit? Le bonnet de nuit ne pourroit-il réclamer contre ce qu'a d'injurieux pour lui cette expression? Quelle raison, en effet, de le trouver triste, lui qui, sans être un personnage digne de la muse épique, vient cependant à l'heure dont Virgile a fait une si belle description, à l'heure où le sommeil entre dans les paupières des mortels fatigués? Et La Fontaine, qui

vantoit les charmes du somme et lui vouoit au désert de nombreux sacrifices, croyez-vous, si vous lui demandez son avis, que le bonnet de nuit lui suggère de si désagréables pensées? Donc, il y a ici quelque malentendu, et ce malentendu, Richelet va l'éclaircir. Le bonnet de nuit faisoit assez bonne figure chez nos pères, qui s'étudioient à le rendre agréable aux yeux, à l'orner de coiffes plus ou moins élégantes; quand cet ornement lui manquoit, alors, mais alors seulement, il étoit triste, d'où le proverbe : Triste comme un bonnet de nuit sans coiffe. Il étoit jeune en ce temps-là le bonnet de nuit, jeune même sur la tête des vieillards; on l'enjolivoit de nœuds de rubans, de dentelles, on le rendoit pimpant et coquet à plaisir, si bien qu'il eût attiré plutôt que mis en fuite les Amours. Quel changement aujourd'hui! *Quantum mutatus ab illo!* Fleurs, rubans, dentelles, tout a fui, tout s'est envolé, et le ridicule est venu, et les Amours! pas moyen d'y penser; le bonnet de nuit est à jamais brouillé avec eux. Écoutez à ce sujet une petite circonstance de la vie d'un poëte allemand : Bonhomme et naïf comme ceux de sa nation, Jacobi, presque dans le déclin de ses jours, conservoit des velléités d'être amoureux. Je ne sais si ces velléités le tourmentoient beaucoup, mais elles troubloient étrangement deux vieilles parentes, qui s'étoient faites les gardiennes et les duègnes de sa vieillesse. Les pauvres filles voyoient donc avec un grand ennui le manége galant du poëte à l'égard d'une jeune voisine dont les visites réjouissoient et éveilloient son cœur. Comment conjurer un danger chaque jour renaissant? Elles formèrent entre elles un complot, et y firent entrer le bonnet de nuit, qui lui aussi, nous venons de le dire, n'étoit plus jeune. Bien le savoit Jacobi; aussi, à l'arrivée de sa gentille voisine, n'avoit-il rien de plus pressé que de se débarrasser de la coiffure nocturne qui lui enveloppoit chaudement la tête et les oreilles, mais paralysoit en son esprit et sur sa langue les jolies choses qu'il se proposoit de dire. C'étoit le moment qu'épioient les deux vieilles parentes, attentives à veiller sur la santé du poète et à le préserver des rhumes et de l'amour. A peine s'é-

toit-il mis en frais d'éloquence aimable et poétique, que vite, sous prétexte d'une fenêtre ouverte ou de quelque courant d'air, elles l'affubloient du prosaïque bonnet, et le pauvre Jacobi de perdre aussitôt sa verve et de baisser timidement les yeux, tandis que les deux duègnes sourioient du succès de leur ruse et jouissoient de sa honte et de sa décontenance. Cette anecdote en dit assez sur la décadence du bonnet de nuit.

Maintenant ce dernier est vaincu; on tenteroit en vain de le réhabiliter. Son orgueilleux rival, le foulard, l'a détrôné. Ce sont là pour lui de graves motifs de tristesse. Aussi, quelque tronqué que nous soit parvenu le proverbe en question, peut-être, pour être compris, n'est-il pas besoin qu'on lui restitue son complément primitif. Nous n'en savons pas moins de gré à notre dictionnaire de nous avoir servi à éclaircir ce point d'histoire et de littérature, et espérons qu'après tant leur avoir parlé du bonnet de nuit, nous n'avons pas endormi nos lecteurs.

Il nous resteroit à vider une question bibliographique. Les amateurs recherchent la première édition du Dictionnaire de Richelet; cependant cette première édition (Genève, 1681) ne contient pas les traits de satire que nous avons cités, et que nous trouvons dans l'édition de 1710, datée aussi de Genève. Richelet étoit mort depuis douze ans : sous quelle date son dictionnaire cessa-t-il d'être inoffensif, et quelle est la part de l'auteur dans les personnalités? Qu'est-ce qu'un certain père Fabre de l'Oratoire qui, dans une édition du dictionnaire donnée par lui, inséra des articles de théologie et des morceaux satiriques qui le firent exclure pour un temps de la Compagnie? L'intervention de ce père Fabre ou de tout autre se trahit par un passage où il est parlé de Richelet à la troisième personne. Au mot *cancre*, nous lisons : *Richelet a quatre ou cinq cancres contre lesquels il se déchaîne.* Faut-il supposer que Richelet, tout fier de sa campagne contre les quatre ou cinq cancres, a voulu parler comme César? César a fait ceci, César a fait cela. Nous posons ces questions que nous ne pouvons résoudre.

Vicomte De Gaillon.

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES

TRADUCTIONS DE L'*IMITATION DE J.-C.*

MARILLAC. — CUSSON. — GONNELIEU.

Monsieur Barbier, ce bibliophile d'une érudition si sûre et si variée, a donné sur la traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par Michel de Marillac, une notice du plus haut intérêt.

Cette notice pourtant, malgré les nombreuses recherches qu'elle renferme, ne m'a jamais, je dois le dire, complètement satisfait.

Elle laisse, entre la 1re édition et celle qui la suivit, une lacune de neuf années, et c'est contre cette lacune que, dans ma pensée, je me sentois porté à faire des réserves.

Je me suis souvent demandé comment un ouvrage, dont la société si sérieusement chrétienne du XVIIe siècle, faisoit sa lecture journalière et que recommandoient le rare mérite de la traduction, non moins que la haute position du traducteur, avoit pu attendre pendant neuf ans, l'honneur de la réimpression.

Une heureuse découverte vient tout à la fois de justifier et de dissiper mes doutes.

Je dois à l'obligeance de mon noble ami M. le marquis de Pins, la possession d'un exemplaire qui porte une date que n'a encore indiquée nul biographe, et dont aucun catalogue n'a conservé le moindre indice.

C'est une édition in-24, publiée en 1626 par le libraire Nicolas Gasse, *an mont St-Hilaire, près la cour d'Albret, à Paris.*

Elle a pour titre :

IV livres de l'Imitation de Jésus-Christ, qu'aucuns attribuent à Jessen, d'autres à Gerson, d'autres à Thomas-à-Kem-

pis, fidellement traduits, nouvellement mis en françois par M. R. G. A. reveu par le même autheur de ceste dernière édition, Paris.

Elle n'a déjà plus le long Avertissement au lecteur, de la 1re édition. Les nouvelles études de l'auteur lui avoient probablement fait sentir la foiblesse de la cause qu'il avoit embrassée. Il désertoit silencieusement le fabuleux Jessen.

Elle contient, un *Avis au lecteur*, de 5 pages. Puis les 4 livres avec les tables, en 301 pages, numérotées seulement sur le recto. Puis enfin l'*Approbation des docteurs. La manière de lire l'Imitation avec fruit*, et se termine par une *Nouvelle approbation de 1621* suivie des *Litanies de Jésus-Christ et de la sainte Vierge*. Elle a 12 centimètres de hauteur sur 6 de largeur.

Cette édition dont je crois être le premier à révéler l'existence, fait disparoître, en le partageant, le long intervalle qui séparoit les deux premières éditions, et qu'il étoit bien difficile d'admettre.

Je soupçonne même qu'elle ne doit pas être la seule qui ait paru à cette époque. Marillac, qui venoit de soumettre son premier travail à une sérieuse révision, a dû ne pas se contenter de l'in-24, et emprunter, pour le mettre en lumière, un format plus digne de son importance.

Je ne doute pas que la tendance actuelle des esprits vers les études placées au-dessus des variations et des mécomptes de la terre, ne conduise infailliblement à des résultats qui feront passer mes conjectures de la sphère des espérances dans celle de la réalité.

Puisque j'ai abordé cette matière, je demanderai la permission d'ajouter quelques lignes à l'endroit d'une erreur biographique, signalée autrefois, plutôt que démontrée, par Barbier, et qui poursuit son règne littéraire avec toute la sécurité du bon droit.

Si cette erreur n'étoit propagée que par des éditeurs insoucieux de toute critique, et qui pour produire ne prennent conseil que du débit, je ne m'en serois pas occupé, mais dans

une édition sortie des presses de Didot, un éditeur sérieux a fait précéder son œuvre d'une préface qui ajoute au tort de maintenir l'erreur, le tort plus grand encore de la défendre. Cette insistance doit expliquer celle de la réfutation et devenir l'excuse des observations qui vont suivre.

En 1673, Jean Cusson, imprimeur, rue St-Jacques, fit paroître une traduction de l'*Imitation*, sous les initiales J. C. I. E. A. A. P.

Cette traduction ne fut pas sans succès; aussi en 1693 il en publia une nouvelle édition où, déposant l'anonyme qu'il avoit conservé dans les éditions précédentes, il se déclara l'auteur de la traduction, et cela, non pas seulement dans l'extrait du privilége, ainsi qu'on l'a dit, mais dans le titre même où son nom se trouve imprimé en toutes lettres, dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux.

Cette traduction, toutefois, ne conserva pas sa première réputation en présence de celle de Le Maistre de Sacy, dont le succès alloit toujours croissant depuis son apparition en 1662. Elle avoit même presque disparu de la librairie, quand Jean-Baptiste Cusson, fils du précédent et imprimeur à Nancy, fit paroître non une simple édition de la traduction de son père, mais une traduction toute nouvelle, qui fut autorisée par un privilége, en date de 1708, privilége qui n'eût point été nécessaire s'il se fût agi seulement de la réimpression plus ou moins amendée d'un ouvrage déjà autorisé.

Du reste, il suffit de lire attentivement l'Avertissement qui suit la préface, pour voir que c'est une traduction nouvelle qu'il entend publier. Il suffit surtout de comparer les deux ouvrages pour se convaincre qu'il n'existe entre eux aucune ressemblance.

Il publia donc une nouvelle traduction : il fit plus; pour donner à sa publication un caractère particulier et ce qu'il appelle un attrait de plus qui lui méritât la préférence sur toutes celles qui l'avoient précédée, il fit mettre à la fin de chaque chapitre une pratique et une prière, *pour aider l'esprit à mieux com-*

prendre le bien qu'il renferme et *le cœur à s'y affectionner davantage.* Mais, afin qu'on sût bien que le traducteur et l'auteur des pratiques n'étoient pas un seul et même personnage, dans la Dédicace de son œuvre à S. A. A[te]. M[me] la duchesse de Lorraine, il a soin de Lui faire remarquer que ces additions ne sont pas de lui, mais sont sorties d'une plume qu'elle connoît et qu'elle honore de son estime.

Cette plume étoit celle du père Gonnelieu que la duchesse avoit appelé plus d'une fois à la Cour de Lorraine pour entendre sa parole et suivre sa direction. Et la traduction qui parut avec ces additions est celle qui se réimprime vulgairement aujourd'hui sous le nom de Gonnelieu.

La preuve de ce fait est manifeste, et l'erreur ne doit pas être continuée, parce qu'elle ne peut plus avoir la bonne foi pour excuse.

Qu'on laisse donc désormais à chacun ce qui lui appartient ; au père Gonnelieu, les pratiques et les prières, qui dès leur apparition ont toujours porté son nom ; et à Jean-Baptiste Cusson, une chose qu'on ne peut lui ravir sans injustice, l'honneur d'avoir fait une pieuse et fidèle traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

H. DE LAUNAY.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

On a déjà rendu compte dans quelques ouvrages périodiques de la *description de la ville de Paris au quinzième siècle, par Guillebert de Metz, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique,* par M. Le Roux de Lincy. Nous devons cependant signaler aux lecteurs du *Bulletin,* ce livre important pour

l'histoire de Paris, et surtout la curieuse et savante *introduction* qui précède le texte. Cette introduction est divisée en deux parties. Dans la première, M. Le Roux de Lincy passe en revue les historiens originaux de la ville de Paris, depuis Grégoire de Tours jusqu'à Gilles Corrozet; il analyse quelques-uns de ces anciens documents qui sont encore inédits. C'est un fragment de bibliographie spéciale qui intéresse à la fois l'histoire civile, l'histoire religieuse et l'histoire littéraire. Voici la liste des auteurs et des écrits cités par M. Le Roux de Lincy : Grégoire de Tours; les hagiographes; Abbon; Jean de Hauteville; des pièces en vers françois telles que : *Le dit des rues de Paris*, par Guillot; *les Crieries de Paris*, par G. de Villeneuve; *les Moustiers de Paris; les Ordres de Paris*, par Rutebeuf; *les ditz de l'Université de Paris, des Jacobins, des Cordeliers, des Béguines*, par le même auteur; *le Dictionnaire latin* de Jean de Garlande; *le Livre des Métiers* d'Etienne Boileau; *les Rôles de la Taille, les Cartulaires, les Nécrologes; l'Éloge de Paris*, par un habitant de Senlis; Raoul de Presles; *le Ménagier de Paris; le Journal de Paris* sous les règnes de Charles VI et de Charles VII; Antoine Astezan; *les Rues et Églises de Paris, avec la despense qui si fait par chascun jour*; *la Fleur des Antiquitez,* par Gilles Corrozet.

La seconde partie contient *un examen de la description de Paris*, par Guillebert de Metz. Enfin, l'introduction est terminée par un *Appendice* composé d'une *Notice sur le manuscrit inédit de l'éloge de Paris, par un habitant de Senlis*, et du titre exact des diverses éditions de l'opuscule intitulé : *Les Rues et Églises de Paris, avec la despense qui si fait chascun jour.* Vient ensuite l'œuvre de Guillebert de Metz, annotée par M. Le Roux de Lincy. A la fin du volume, on trouve une table analytique et une table générale des matières.

Cette description de Paris ne pouvoit être publiée par un écrivain plus apte à en faire ressortir les qualités et les défauts. Ses longues études sur l'histoire, la topographie et la statistique de Paris lui rendoient facile la tâche qu'il s'étoit imposée, et la

précieuse collection de documents de tout genre recueillis par M. Le Roux de Lincy sur Paris et sur ses habitants lui ont permis d'encadrer le texte de cet ancien historien, de notes et de commentaires qui ont fait de ce livre l'une des productions les plus remarquables qui aient été imprimées depuis longtemps sur l'histoire de la ville de Paris. Tiré seulement à deux cent cinquante exemplaires, ce volume sera bientôt rare; nous avons voulu le faire connoître à nos lecteurs, avant qu'il n'ait disparu du commerce de la librairie.

Puisque nous avons parlé de la précieuse collection de livres recueillis par M. Le Roux de Lincy, ajoutons que, il y a peu de jours, une partie de cette collection a été livrée aux enchères. Le succès de la vente ne pouvait être douteux. Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte pour indiquer les prix d'adjudication de quelques articles de ce catalogue important.

108. Veccellio. Degli abiti antichi e moderni. *Venezia*, 1590 (Bozerian), acheté par M. Solar, dont la bibliothèque nouvellement formée, est déjà aussi riche que celle des anciens amateurs.

110. Recueil de symboles et de figures ayant appartenu au dauphin, 111 fr. Acheté pour M. Solar.

183. La collection des romans des Douze Pairs, 170 fr. Collection devenue rare.

301. Œuvres de Rabelais, 1732 (Padeloup). Exemplaire en grand papier adjugé pour 145 fr. à M. de Courbonne.

321. Œuvres de Walter Scott, rel. par Bauzonnet. A M. de Sacy pour 122 fr.

452. Les ordonnances royaulx publiées à Paris depuis Louis XII (Trautz-Bauzonnet), 100 fr. A M. Gailhabaud.

484. La Muse historique de Loret. Superbe exemplaire complet, 1,055 fr.

588. Les Antiquités de la cité de Paris, par Gilles Corrozet. augm. par Nic. Bonfons. 1576 (Trautz-Bauzonnet). Charmant exemplaire d'un livre *rarissimè*. Acheté 245 fr. par le duc d'Aumale.

807. Ordonnances royaulx de la jurisdicion de la prévosté des marchans de la ville de Paris (Trautz-Bauzonnet). Superbe exemplaire. Adjugé pour 200 fr. à MM. Gide et Baudry, libraires.

825. La réformation des dames de Paris, 121 fr. à M. Cigongne.

850. L'entrée de François Ier dans la ville de Paris, le 15 février 1514 (1515), 350 fr. à M. Sauvageot.

851. Le triumphant et très noble mariage de Mme Renée de France fait avec le duc de Ferrare en la ville de Paris, 100 fr. à M. Ruggierri.

855. Comédie et réjouyssance de Paris sus les mariages du roy d'Espagne et du prince de Piedmont aux princesses de France. *Paris,* 1559 (Bauzonnet), 255 fr. à M. Potier.

860. Balet comique de la Reine. *Paris,* 1582. 112 fr.

889 à 994. La collection entière des pièces rares et curieuses sur les arts et métiers de Paris, achetée 1,150 fr. par M. Gailhabaud pour la bibliothèque de la ville de Paris.

995. La despence qui se fait chascun jour en la ville de Paris, avec les cris, etc. *Paris,* 1556 (Trautz-Bauzonnet). Bel exemplaire d'un livre de la plus grande rareté adjugé pour 140 fr. au duc d'Aumale.

1121. Bibliothèque historique de la France, par J. Lelong. *Paris,* 1768. Exemplaire en grand papier, 170 fr.

1133. Catalogue des manuscrits trouvés après le décès de Mme la Princesse dans son château d'Anet, 110 fr.

1136. Catalogue des livres du duc de la Vallière, 100 fr.

J. T.

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES.

Nous signalerons aux lecteurs du *Bulletin*, quelques-unes des publications nouvelles qui nous sont parvenues :

L'Entrée de la reine Marie de Médicis, à Salon, par César de Nostradame; nouv. édit., Marseille, chez V. Boy, 1855; *pet. in*-8. Les libraires de la province suivent le bon exemple que leur ont donné depuis longtemps les libraires de Paris. Ils recherchent avec zèle les livres rares, ou oubliés, les documents précieux pour l'histoire, et les publient avec beaucoup de soin. C'est ainsi que M. Boy, libraire de Marseille, a déjà fait réimprimer plusieurs ouvrages très-rares sur l'Histoire de la Provence. *L'Entrée de la reine Marie de Médicis à Salon* n'a été tirée qu'à 60 exemplaires numérotés : La réimpression deviendra bientôt aussi rare que l'original. Cet opuscule, adressé à M. d'Espagnet, conseiller au parlement de Provence, et daté du 10 décembre 1600, fut imprimé à Aix. en 1602. L'éditeur y a joint deux lettres inédites de Nostradame à son cousin, Pierre d'Hozier. La première lettre, du 3 novembre 1617, contient un fait peu connu. Nostradame demande s'il peut espérer que son *Hyppiade* soit accueilli par un libraire *auecque honeste parti*. L'*Hyppiade, ou Godefroy et les Chevaliers*, étoit au poëme de 16,000 vers, divisé en 16 chants. Nous croyons que cet ouvrage n'a jamais été imprimé. Dans la deuxième lettre du 18 décembre 1629, jour auquel Nostradame entroit dans sa 77[e] année, il prie d'Hozier de lui faire obtenir du roi une pension de 5 à 600 livres *pour n'auoir*, dit-il, *inutiles et veines les lettres de gentilhomme ordinaire de la chambre, que j'ay fort amples, bien scellées et bien signées de cest auguste nom de Lovis*. Enfin, ce petit volume est terminé par *le Discovrs véritable de ce qui c'est passé au voyage de la royne, depuis son departement de Florence, iusques à son arrivée en la ville de Marseille, auecq les magnificences faites à l'entrée de Sa Maiesté*. Ce livret a été imprimé pour la première fois, à Paris en 1600.

Nous avons encore sous les yeux deux brochures éditées par



les soins de M. Boy. *Les Chansons du Carrateyron, poëte du XVIe siècle*, par le chev B. de P. — *Les Adages de Berluc*, par Gust. Rambot, in-12, 1855. Ce sont des notices bibliographiques sur les ouvrages de deux écrivains provençaux. Le premier, qui a caché son nom sous le pseudonyme de Lo Carrateyron, a publié des *Chansons* en langage provençal. Le chev B. de P. revendique pour ce petit volume, à peu près introuvable de nos jours, l'honneur d'être le premier recueil de poésies provençales, qui ait été imprimé. En effet, il prouve que ces chansons satyriques ont été publiées en 1519, c'est-à-dire, 76 ans avant les œuvres de La Bellaudière.

Dans la deuxième notice, M. Rambot fait remarquer que Demery (*Bibliogr. des recueils d'Adages*) n'a point parlé du livre de Berluc, quoique ses *Adagia salecta*, imprimé à Lyon, 1632, forment un recueil plus volumineux et plus complet que tous ceux qui avoient été publiés antérieurement. Nous lisons dans une note au bas de la page 4, que Jean-Antoine Berluc avoit épousé en 1614, Hélène de Porchères, sœur de l'Académicien de ce nom, et qu'il mourut vers 1658. Son fils, Honoré de Berluc se qualifioit seigneur de Porchères.

Nouvelles Recherches de Bibliographie Lorraine, par M. Beaupré, in-8 de 88 pages. Nous avons déjà parlé des recherches de M. Beaupré sur la Bibliographie Lorraine de 1500 à 1600. Cette nouvelle brochure renferme l'Histoire de l'imprimerie en Lorraine, depuis 1600 jusqu'en 1625, et l'ouvrage sera continué. L'auteur a indiqué et analysé plusieurs livres fort rares; a même ajouté des citations qui ne sont pas sans intérêt pour l'Histoire de la Littérature française, dans les premières années du XVIIe siècle.

Note sur les Archives de l'hôtel de ville de Verdun (Meuse), par Ch. Buvignier. *Metz*, 1855; gr. in-8 de 120 p. Les archives des communes qui renfermoient tant de documents précieux pour l'histoire générale de la France, étoient conservées autrefois, avec une vive sollicitude. Entassées dans un coffre garni de plusieurs serrures, elles n'étoient extraites du *thrésor*, que lorsque les affaires de la ville en nécessitoient l'exhibition. En aucune circonstance, on ne permettoit à un étranger d'en

prendre communication. Mais, dès le xvie siècle, l'empiètement des officiers du roi sur les privilèges municipaux et sur la juridiction des échevins, souleva de vives et longues contestations. Il fallut, bon gré mal gré, représenter les chartes communales, par devant le Parlement, la Cour des Aides, la Chambre des Comptes, et les Délégués de l'autorité royale. Le déplacement de ces titres leur devint fatal. Malgré les précautions et les garanties et les titres que prirent les corps de ville, plusieurs de ces chartes s'égarèrent en route et ne rentrèrent plus au *thrésor*. La révolution de 1789 acheva la ruine des archives communales. Négligées, jetées au rebut comme de vieux papiers inutiles et indéchiffrables, elles subirent de telles mutilations, que les deux tiers des pièces qui les composoient ont disparu, ou sont détruites.

Les Archives de l'Hôtel de Ville de Verdun, n'ont point échappé à cette dévastation. M. Ch. Buvignier, dans son livre, qu'il appelle modestement une *Note*, consfate la perte de nombreuses pièces, dont il signale les plus importantes. Il explore ensuite les registres et les cartons qui constituent les archives actuelles de Verdun. Il décrit plusieurs documents remarquables, et cette description est accompagnée de détails historiques qui ajoutent un grand intérêt à ce travail. Il serait à désirer que M. Buvignier trouvât des imitateurs dans toutes les communes qui possèdent ou qui ont possédé des archives. En effet, la vie privée et publique des habitants d'une commune, est un fragment précieux de l'Histoire des Français; l'organisation des Corps de ville, l'administration civile et judiciaire par les Échevins, jettent une vive lumière sur les points obscurs de notre organisation et de notre administration modernes. En un mot, on n'écrira jamais avec succès une Histoire de France, avant d'avoir étudié l'Histoire des Communes.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,
PLACE DU LOUVRE, 20

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE. — 1855.

253. L'Apothéose du Dictionnaire de l'Académie et son expulsion de la région céleste. Ouvrage contenant cinquante remarques critiques sur ce dictionnaire, auxquelles on en a joint cinquante autres sur divers célèbres auteurs. *La Haye*, 1696; in-12, fr. gr., mar. r., tr. d. (*Niédrée*.)...................... 30—»

« Quelques bibliographes attribuent cette critique à l'abbé de Furetière, d'autres la donnent à P. Richelet.

Aucun d'eux ne m'a paru apporter des preuves positives à l'appui de son opinion. Une note manuscrite du temps la donne à un sieur Chastein.

L'abbé Tricaud de Belmont dit un jour à l'abbé d'Artigny que l'*Apothéose* et l'*Enterrement du Dictionnaire de l'Académie* venoient d'un ecclésiastique de sa connoissance, qui les composa dans le château de Pierre-Encise, où il étoit prisonnier.

Voyez d'Artigny, *Mémoires*, t. 2, pp. 221. » (*Note de Barbier*, t. 1.)

Au verso du faux-titre on lit l'épigramme que nous transcrivons ici :

« Épigramme.

Je suis ce gros dictionnaire
Qui fus un demi-siècle au ventre de ma mère,
Quand je naquis j'avois de la barbe et des dents;
Ce qu'on ne doit trouver fort extraordinaire,
Attendu que j'avois l'âge de cinquante ans.

Mes parens me voyant d'une grosse stature,
De ma barbe d'abord réglèrent la mesure.
Ils jugèrent donc qu'étant vieux,
La barbe *in-folio* me conviendroit le mieux;
Mais ils devoient aussi me donner des béquilles, *
Faute de quoy j'auroy peine à me soutenir.
Ainsi j'ai bien sujet de craindre l'avenir;
Car comme j'ay paru tout chargé de guenilles,
Le public m'a crié : Prends ton sac et tes quilles. »

* Par ces *béquilles* on entend des remarques décisives, dont le défaut rend ce dictionnaire défectueux. »

254. Aurati (*Joannis*) Lemovicis, poëtæ et interpretis regii poëmatia. *Lutetiæ Paris., ap. Gulielmum Linocerium*, 1586; 2 vol. in-8, v. mar.—Panegyricus Henrico IIII, Francor. et Navar. regi dictus ab. H. Monantholio medico et mathem. artium profess. regio, in scholâ regiâ, Lutetiæ Paris. 16 kal, Jun. 1594. *Lutetiæ, ap. Feder. Morellum*, 1594; in-8, 45 pages. (*Mouillé.*).. 40—»

J. Auratus, né à Limoges au commencement du xvie siècle, se nommoit Dinemandy; mais il quitta bientôt ce nom trop prosaïque et prit celui de Auratus que l'on traduisit ensuite par Dorat ou Daurat. Nous remarquons cependant que dans le recueil de poésies publié de son vivant, en 1586, il écrit toujours son nom d'Aurat. Toutefois, le privilége le nomme Dorat, et telle est l'orthographe généralement adoptée pour ce nom de fantaisie, qui a fait complètement oublier le nom patronymique.

J. Dorat prenoit le titre de *poète royal*, que Charles IX lui avoit conféré, et il fut l'un des membres de la pleyade poétique du xvie siècle. Il prenoit encore le titre d'*interprète royal*, en sa qualité de professeur de grec au collége royal. D'après Scaliger, Dorat étoit un excellent critique à qui l'on doit la restitution de plusieurs passages d'auteurs grecs et latins. Il mourut à Paris, le 1er novembre 1588, à l'âge de 82 ans ou environ. Il avoit servi cinq rois, François Ier, Henri II, François II, Charles IX et Henri III, et il avoit enseigné pendant plus de 50 ans, ainsi qu'il le rappelle dans ce quatrain :

AU ROY.

Si i'ay seruy cinq rois s'entresuiuans,
Si i'ay instruict la France cinquante ans,
Si par ma Musse (*sic*) i'ay mon siècle doré,
Ne soufrés que par vous d'Aurat soit dédoré.

L'édition de 1586 est la seule des poésies de Dorat, et par conséquent, elle est fort rare. En parcourant ces deux volumes, composés de vers grecs, latins et françois, on est étonné que l'auteur ait joui, pendant sa vie, d'une

si grande réputation. Les vers latins que l'on pourroit citer sont en bien petit nombre, et les vers françois sont encore plus médiocres que les vers grecs et latins. Voici cependant comment s'exprime le rédacteur du privilége imprimé à la fin du second volume :

« . .... Laquelle copie composée, et venant d'un autheur de qui le « nom, vertu et sçauoir sont cogneus des plus doctes hommes de ce « royaume..... Nous à ces causes, et que les longs seruices dudit Dorat en l'exercice de sondit estat de notre lecteur ordinaire, poëte et interprète « des langues grecque et latine, sont d'autant plus loüables et recommandables, quand ils se trouvent conioints auec son sçauoir, qu'il a si bien « appliqué à l'honneur du nom françois, et illustration de notre langue « françoise, voulant d'ailleurs recognoistre le bien qu'il a mérité ; pour ces « causes.... »

Si nous refusons à Dorat le talent poétique, nous reconnoissons à ses œuvres un intérêt historique facile à apprécier. Ce poète n'a point traversé avec indifférence cinq règnes si longuement agités par les dissentions religieuses et par les guerres civiles. Dorat étoit essentiellement monarchique et catholique ; aussi a-t-il chanté sur tous les tons et à toutes les époques, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Catherine de Médicis, ainsi que les victoires remportées sur les calvinistes : son poème sur la bataille de Moncontour renferme des détails historiques fort curieux. Il n'a point oublié la prise de Cambrai, de Guines, de Calais, etc. Nous signalerons, en outre, une pièce de vers latins sur la fondation de la Bibliothèque royale à Fontainebleau par François Ier. Nous regrettons seulement de lire dans ces poésies, tant d'invectives contre les calvinistes et spécialement contre Ramus, le savant collègue de Dorat au collége royal. Nous regrettons surtout d'y trouver la glorification du massacre de la Saint-Barthélemy et de l'assassinat de l'amiral. La description des excès commis sur le cadavre de Coligny prouve l'exactitude des historiens qui ont raconté ce hideux épisode de nos discordes civiles.

Ce recueil de poésies fournit sur l'auteur et sur sa famille des renseignements que les biographes ont négligé de recueillir. Dorat avoit épousé la fille d'un avocat distingué nommé Chipard ; il eut deux filles, dont l'une étoit mariée avant 1566, et un fils, Louis d'Aurat, qui écrivit à l'âge de dix ans une pièce de vers françois insérée dans les œuvres de son père. (t. I, p. 161.)

Dorat possédoit une maison à Limoges, une maison et un jardin sur le mont Saint-Marcel ou Parnasse, une maison de campagne et une vigne à Saint-Cloud. Ces trois propriétés éprouvèrent quelques accidents :

La maison de Limoges fut dévastée pendant les premières guerres civiles ; le roi la fit réparer à ses frais ; mais plus tard, Dorat craignoit encore pour la sûreté de sa maison, ainsi que pour la sûreté de sa mère, de ses frères et de ses sœurs, qui residoient à Limoges.

Sa maison du faubourg Saint-Marcel avoit été envahie par des pestiférés qui s'y installèrent, et la rendirent inhabitable.

Sa vigne de Saint-Cloud fut confiée à un mauvais cultivateur qui la transforma promptement en un champ de ronces. De là, procès en indem-

nité; sentence rendue au bout de trois ans; appel; le juge ordonne une nouvelle instruction. Fatigué de ces lenteurs qui le ruinent, Dorat demande prompte justice à l'evêque de Paris, dont ressortissoit son petit domaine.

Ajoutons que notre poète avoit de fréquents accès de goutte; que pendant deux ans le trésorier du roi refusa de payer la pension qui lui avoit été accordée, et nous comprendrons que Dorat pouvoit écrire, en 1574, à Catherine de Médicis les vers suivants :

Si i'ay seruit cinq rois fidelement,
Si quarante ans lisant publiquement
D'hommes letrés iay rempli toute France,
Si l'estranger nous quitte l'excellence
Des grecs, latins et vulgaires escritz,
Vous l'espoir seul de tous les bons espritz
Ne permettrés estre dict, par famine
D'Aurat est mort, regente Catherine.

Nous avons oublié d'indiquer une pièce inédite de vers latins, écrite sur l'une des gardes du 1er volume. Cette pièce fut composée par Dorat après avoir assisté, le 25 juillet 1587, à une procession de la châsse de saint Germain. Le roi et la famille royale avoient pris une part active à cette cérémonie.

On a joint au 2e volume des Œuvres de Dorat un panégyrique de Henri IV, prononcé le 17 mai 1594 par Monantheuil, médecin et professeur royal de mathémathiques. Cet opuscule, écrit en prose latine, est très rare et appartient à l'histoire du règne de Henri IV.

255. BATRACHOMIOMACHIE (LA) d'Homère, ou Combat des Rats et des Grenouilles, en vers français, par le docteur Junius Riberius Mero (Jean Boivin); les Cerises renversées, poëme héroïque (par Mlle Chéron). *Paris, Giffart*, 1717; in-8, vélin.................. 18—»

« L'épître dédicatoire de cet ouvrage est faite au nom d'un enfant de deux mois et adressée au plus jeune des fils du chancelier d'Aguesseau au sujet des *Cerises renversées*. L'éditeur de deux mois dit qu'on prétend que ce poème est de sa tante, mais qu'il le croit plutôt de Calliope. Boivin avoit épousé une nièce de mademoiselle Chéron. »

Note de Barbier, *Dict. des Anonymes*, répétée par Quérard, *France Littéraire*, avec l'indication in-4. Le premier poëme se compose de 19 pages, plus 6 pour le titre et l'épître dédicatoire; le second, de la page 21 à 36, plus le privilége de 2 pages; le tout in-8. Le chancelier d'Aguesseau a approuvé la publication de ces *deux petits ouvrages*, pensant que *le public verroit avec plaisir ces ingénieux badinages*.

A la fin des *Cerises renversées* on lit : *A Paris, de l'imprimerie de J. Collombat, imprimeur ordinaire du roy aux dépens de M. L. H.* Elisabeth-

Sophie Chéron, fille célèbre par l'universalité de ses connoissances et de ses talents, peintre, graveur et poète, naquit à Paris en 1648 et mourut dans la même ville en 1711. A l'âge de soixante ans elle épousa M. Le Hay, ingénieur du roi, à peu près du même âge. Les lettres L. H. désignent vraisemblablement M. Le Hay. (*Voir* le nº 262 de la présente livraison.)

Voici le sujet du poëme des *Cerises renversées* : « Deux dames avec un « cavalier passoient dans la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, leur carosse, « accroché par une charette, renversa un panier de cerises. La fruitière « et toutes ses voisines se jettèrent aux portières et saisirent les rênes des « chevaux. Il fallut pour s'en débarrasser, payer le domage..... »

Dans le même vol. se trouve relié : *Critique des critiques d'Inès de Castro, tragédie de M. de La Mothe* ; 1724.

256. BERTRAND. Le Réueil-Matin, fait par M. Bertrand, pour réueiller les prétendus sçauans matématiciens de l'Académie royale de Paris. *A Hambourg, imprimé par Bertrand, libraire ordinaire de l'Académie de Bertrand, où il se vend,* 1674 ; *auec privilège de Bertrand;* 1 vol. in-8, fig. vélin.......................... 28—»

Bertrand de la Coste, colonel d'artillerie à Hambourg, pretendoit avoir découvert la machine d'Archimède. En 1671, il vint à Paris pour la présenter au roi. Il s'adressa d'abord à Colbert, qui le renvoya à l'Académie des Sciences. Cette Société l'autorisa à faire construire un modèle de sa machine et à la lui soumettre : ce qui eut lieu au mois de juillet 1671. Mais il paroît que les académiciens refusèrent alors d'en voir l'épreuve, et que, en outre, ils ne restituèrent point le modèle à l'inventeur. Les démarches ultérieures de Bertrand près du roi et de Colbert n'eurent aucun succès et, de guerre lasse, il retourna à Hambourg. Cependant, en 1674, l'électeur de Brandebourg accueillit favorablement cette découverte, et fit délivrer a l'auteur un certificat qu'on peut lire parmi les pièces liminaires de ce volume.

Pour se venger des dédains de l'Académie des Sciences, Bertrand de la Coste composa cette facétieuse satire qu'il suppose être émanée de la plus ancienne Académie du monde, dans laquelle nul ne peut être admis, s'il ne se nomme Bertrand.

Cette facétie est précédée d'un *passeport* accordé au *Réveil-Matin* par le directeur et les associés de l'Académie de Bertrand ; du *privilége* de l'Académie de Bertrand ; du *portrait* de Bertrand, avec une notice et des inscriptions en caractères hyéroglyphiques ; de deux *avis au lecteur;* d'une *lettre* de Bertrand de la Coste à l'électeur de Brandebourg, et d'une *approbation de la machine d'Archimède,* par Frédérich Wilhem, électeur de Brandebourg.

Le *Réveil-Matin de l'Académie des Sciences* est une satire curieuse et fort rare. On trouve, p. 48, une grande planche gravée qui représente les

armoiries de l'Académie; elle se compose d'un écusson chargé d'une botte de foin et supporté par deux ânes. L'un porte des grelots attachés aux oreilles avec des rubans; c'est *le directeur Caricavi*. Au-dessous de l'autre on lit : *Le premier professeur de mathématiques de sa Société*. Un troisième âne est posé en cimier; c'est *Niquet*, l'un des commis de l'Académie. Au-dessus du cimier, on a écrit cette devise : *Voilà trois renommés mathématiciens.*

257. Bibliothèque des Philosophes (chymiques), ou Recueil des œuvres des auteurs les plus approuvés qui ont écrit de la pierre philosophale, par Salomon. *Paris*, 1683; 2 vol. in-12, fig. v. fauve, tr. d. (*Bel exemp. d'anc. rel.*) .... 24—»

Le 1er volume contient : « 1° La Table d'Emeraude de Hermès Trismegiste, avec les commentaires de Hortulain;— 2° la Tourbe des philosophes, ou l'Assemblée des disciples de Pythagore, appelée le Code de toute vérité; — 3° le livre de Nicolas Flamel, contenant l'explication des figures hiéroglyphiques qu'il a fait mettre au cimetière des SS. Innocens, à Paris, avec ces mesmes figures et celles du Juif Abraham en taille-douce; — 4° le livre de la philosophie naturelle des métaux de messire Bernard, comte de la Marche Trévisane, dit le Trévisan; — 5° l'opuscule de D. Zacharie, gentil-homme de Guienne; — 6° Traité du ciel terrestre de Venceslas Lavinius, de Moravie; — 7° Philalethe, ou l'Entrée ouverte du palais fermé du roy. »

Le 2e volume contient : 1° Les sept chapitres de Hermès Trismegiste; — 2° le Dialogue de Marie et d'Aros sur le magistère de Hermès, ou la Pratique de Marie la prophetesse sur l'art de chymie; — 3° l'Entretien de Calid et du philosophe Morien sur le magistere de Hermès, rapporté par Galip, esclave de ce roy; — 4° le livre d'Artephius, ancien philosophe, qui traite de l'art secret ou de la pierre philosophale; — 5° la somme de la perfection, ou l'Abrégé du magistere parfait de Geber, philosophe arabe, divisé en deux livres.

258. Böhme. Le Chemin pour aller à Christ, compris en neuf petits traités, réduits ici en huit; par Jacob Böhme, du Vieux-Seidenbourg, nommé communément le Theo-Philosophe teutonique; traduit de l'allemand. *Berlin*, 1722; 1 vol. in-8 .... 28—»

Edition fort rare. Jacob Böhme, fondateur de la secte des böhmistes, naquit en 1575, au Vieux-Seidenbourg, près de Goerlitz (Haute-Lusace), et mourut à Goerlitz en 1624. Il professoit l'état de cordonnier lorsque, par hasard, il reçut quelques notions de chimie. Böhme se livra alors à des

rêveries mystiques sur les affinités des substances naturelles et des substances supernaturelles. Quoiqu'il fût à peu près illettré, il écrivit plusieurs traités fort bizarres et souvent obscurs. La plupart de ses ouvrages ont été traduits en latin, en françois, en anglois, etc ; les principaux sont : *l'Aurore*, *les Trois Principes*, *la Triple Vie*. Les bõhmistes devinrent nombreux et se répandirent surtout dans le nord de l'Allemagne. L'un de ces fanatiques illuminés, nommé Kuhlmann, fut brûlé à Moscou en 1684.

Les traités que renferme ce volume ont été composés dans les dernières années de la vie de Jacob Böhme. Nous en reproduirons les titres abrégés, et nous citerons seulement deux passages : c'est bien suffisant pour donner à nos lecteurs une idée du bizarre mysticisme qui enfanta un si grand nombre de prosélytes.

1. *De la vie repentante.* C'est là qu'on peut lire un *dialogue entre la pauvre âme et la noble vierge Sophie, dans le fond intérieur de l'homme.* 2. *Traité de la sainte prière.* L'auteur mourut avant de l'avoir achevé. 3. *De la véritable équanimité dit l'abandon et expropriation : comme l'homme doit mourir chaque jour à sa propre volonté dans son ipsaïté.*

Chap. Ier. parag. 7 : « S'ils n'avoient pas introduit la lumière de la « connoissance dans l'ipsaïté, le miroir de la connoissance du centre et de « l'origine de la créature, qui est la propre puissance, d'où est procédée « l'imagination et la convoitise, n'auroit pas été manifesté en eux. »

Parag. 31 : « Car du moment que l'âme mange de l'ipsaïté de la lu- « mière de la raison, elle chemine dans la propre opinion, etc. »

4. *De la régénération.* 5. *De la vie supersensuelle, dialogue.* 6. *Une porte très précieuse et sublime de la contemplation divine.* 7. *Entretien d'une âme illuminée avec une âme qui n'est pas illuminée.* 8. *Ecriture consolatoire des quatre complexions..... Très utile aux âmes et cœurs tentés. Ecrite au désir, en mars, l'an 1622.*

259. Les Bons mots et les maximes des Orientaux, traduct. de leurs ouvrages en arabe, en persan et en turc avec des remarques par A. Galland. *Paris*, 1730 ; petit in-12, v. m. fil.............................. 8—»

Joli exemplaire. Les *Bons Mots des Orientaux* sont des anecdotes historiques, des particularités de mœurs peu connues, des singularités amusantes, et les remarques de l'éditeur sont composées d'éclaircissements, de commentaires fort utiles pour l'intelligence du texte.

260. Briève Instruction pour tous estats, en laquelle est sommairement déclairé, comme chacun en son estat se doit gouverner et vivre selon Dieu. *A Paris, de l'Imprimerie de Philippe Danfrie et Richard Breton, rue Saint-*

Jacques, A L'ÉCREVISSE, 1558; in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*).................... 140—»

Sans vouloir rien diminuer de la gloire de nos écrivains classiques, n'y a-t-il pas lieu d'être quelquefois choqué de la manière dont on fait de leurs ouvrages des dates pour notre littérature? On dit souvent : tel chef-d'œuvre est le premier livre françois, éloge injuste, même quand il s'applique à un Descartes, à un Pascal; injuste parce qu'il est injurieux pour tout ce qui a précédé, et qu'il semble ne pas tenir assez compte de nos vieux auteurs. Il y en a parmi ces vieux auteurs que leur renommée sauvegarde et place hors d'atteinte; d'autres plus obscurs, parfois entièrement ignorés, ont grand intérêt à la réserve que nous faisons. Tel est, par exemple, François Veilroc, l'auteur du présent volume, qui n'a pas mis son nom sur le titre, mais au bas de la dédicace adressée à très noble dame Jacqueline de Rohan, marquise de Rotelin.

Ce François Veilroc a du style, de l'imagination, de l'éloquence; il met spirituellement en scène et réprimande avec verve les états que passe en revue sa briève instruction. Les hautes fonctions sociales ne sont point épargnées dans son livre, à commencer par ces pasteurs qui suivent moins le zèle de la maison de Dieu que celui de leur maison propre, celui de leur ventre, de leurs plaisirs et voluptés, pasteurs qui, au lieu de faire paître le troupeau, ne pensent qu'à se repaître eux-mêmes.

Dans le chapitre qui regarde le mariage et le gouvernement du ménage, qu'il appelle un petit royaume, il se moque des travers de certaines femmes qui, pendant que leurs maris s'occupent aux affaires du dehors, perdent leur temps en vains amusements. « *Il faut estre au lict jusques à huit et neuf heures : le reste jusques au disner sera pour s'acoustrer; après cela il se faut visiter l'une l'autre, et perdre tout un temps en paroles oyseuses, en discours de choses frivoles et inutiles; comme il faut acoustrer ses cheveux, comme il les faut faire blonds, jaunes et luisans; comme il se faut masquer et farder sa face, puis qui sont celles qui doivent porter telle ou telle robbe.... Qui sont celles qui doivent ou peuvent aller en lictière, en coche, à cheval, sur un asne, etc.* A la femme futile succède, dans la galerie des portraits satiriques, le gentilhomme qui ne pense qu'à la chasse et qu'à s'amuser, qu'à jurer par mordieu et sang-dieu; puis le marchand que nous voyons, comme dans Perse et Boileau, assailli à son réveil par les pensées que lui suggère la cupidité, et qui au lieu de se borner à louer Dieu d'avoir bien passé la nuit, se demande en quelles contrées nouvelles il exercera son trafic. Triste trafic qui consiste à revendre à Satan l'âme que Jésus-Christ avoit rachetée, et à abandonner, comme Esaü, pour un potage, pour un plat de lentilles, sa part à l'héritage céleste.

Puis cet homme, une fois que ses négoces l'ont enrichi, il bâtit des palais et mène le train d'un seigneur. *Or, sus, voyons maintenant comment tu gouvernes tes richesses.... il faut bastir icy, icy il faut faire un lieu de plaisance; là seront les pavillons, icy les cabinets où il fault avoir toutes choses exquises... et cela despesché, il faut faire convives et banquets là où tes semblables seront appelés.* »

En ce moment, l'auteur qui s'echauffe dans son discours et le prend au sérieux, a besoin d'un témoin et s'adresse à un tiers qu'il appelle son ami et qu'il introduit dans la salle du festin. (Cet ami c'est moi; c'est vous, lecteur, si vous le voulez.) « *Et si quelqu'un a desir de voir des sardanapalites et des épicuriens, entre ici, mon ami, en ceste salle tapissée, et tu y verras ce que tu veux. Regarde premièrement les habits; sois attentif aux propos et devis; regarde la tempérance; regarde la diversité et sumptuosité des viandes; si tu voulais attendre jusques après soupper, tu verrois encore mieux; mais il te fauldroit demeurer par trop; car ils n'auront pas souppé de longtemps.* » Mais comme nous qui représentons ce tiers appelé par Veilroc, sommes des gens élevés à l'école de la religion, nous avons la bonhomie de chercher Jésus-Christ à ce festin; notre auteur s'en aperçoit. « *Je vois bien que tu regardes si Jésus-Christ est point à ces nopces-là; mais tu vois bien que non: car il ne porte point de telles robbes.* » Peut-être ce Christ absent du festin, le maître et les convives voudront s'autoriser de son exemple aux noces de Cana, et le faire par ce rapprochement compagnon et associé de leurs pompes et délices. Vaine et insolente prétention! Ce n'est point en banquetant et en se livrant à la joie que l'on suit les pas de celui qui a dit: Bien heureux ceux qui pleurent. Ici notre auteur, interpellant un des convives, lui apprend comment on suit l'exemple du Sauveur: « *Visite tous les pauvres malades qui sont autour de toi; voy leur nécessité et leur ayde; mais ta belle robbe t'en empesche; on se moqueroit de toy, si tu entrois en cest hospital ou ceste cahutte. Ton cœur ne pourroit supporter ceste senteur et ceste pauvreté qui apparois la dedans. Ce ne sont pas gens de ma qualité, dis-tu, non véritablement ils ne sont point de ta qualité, ni toy de la leur; car il y a bien différence entre les pauvres de Dieu et les riches du diable. O aveugle! où penses-tu trouver Jésus-Christ, sinon dans une grange, dans une crèche; sinon en une croix ignominieuse? O roys et saiges, qui l'estes venus adorer dedans l'estable, et n'avez point craint la honte du monde, venez ici et jugez de ceste affaire. Ce leur seroit deshonneur, disent-ils, d'aller voir les pauvres dans leurs maisons; aussi seroit-ce deshonneur à Dieu, s'il les recevoit quelque jour en sa maison et en son royaume.* »

Nous avons reproduit tout ce passage ou plutôt toute cette scène avec assez d'étendue. Il nous a paru curieux, en ce temps où la chaire évangélique étoit livrée aux trivialités et aux bouffonneries des successeurs des Menot et des Maillard, de trouver dans un livre quelque chose de la véritable éloquence chrétienne, et comme un présage du mouvement oratoire des Bossuet et des Bourdaloue. C'est un honneur pour François Veilroc que l'on puisse prononcer ces noms à son sujet.

Maintenant que nous avons parlé de la valeur intrinsèque de ce volume, disons quelque chose de ses avantages extérieurs. Il est édité avec luxe, en caractères de civilité, sur un papier qui résonne sous le doigt comme du parchemin, et pour couronner le tout, revêtu par Trautz-Bauzonnet d'une simple mais élégante reliure en maroquin rouge.

261. Le Cercle, ou Conversations galantes. *Suivant la*

copie imprimée à Paris. (*Holl. Elzev.*), 1675 ; petit in-12, v. r., fil., tr. dor........................ 28—»

Conversations en effet sur des sujets d'amour entre plusieurs personnes réunies à la campagne. Bavardage assez spirituel et où l'on peut faire des études de mœurs pendant ce siècle galant. Cet ouvrage est de Gabriel de Bremond, réfugié en Hollande pour avoir composé des ouvrages du genre de celui-ci, mais où l'on crut reconnoître d'augustes modèles.

262. CHÉRON (Élisabeth-Sophie, depuis Mme Le Hay). Psaumes nouvellement mis en vers françois, enrichis de figures. (*Paris*, 1693;) in-8, veau marb. fil. 24—»

M. Robert Dumesnil, (*le peintre-graveur françois*) tome III, page 287, indique la première édition de cet ouvrage sous la date de 1694.— Celle-ci est antérieure, étant de 1693. Les planches, qui ne sont qu'au nombre de 21 et non de 23 comme à l'édition de 1694, paroissent donc être les premières épreuves et portent des différences avec celles décrites par M. Robert Dumesnil. Il se trouve joint à cette première édition le portrait de la célèbre Elisabeth Chéron, l'auteur de ces psaumes. Le portrait, du 2e état, faisoit probablement partie de cette première édition. Le 3e état de ce portrait porte le nom d'*Elisabeth-Sophie Chéron*, — Les 23 planches ont été dessinées et gravées au burin par Louis Chéron, frère de l'auteur.

Le *livre des Psaumes* de mademoiselle Chéron se termine au verso de la page 115. L'exemplaire qui est entre nos mains contient ensuite : *Ode françoise de M. de Senecé, mise en latin par M. Boutard, sur la traduction des psaumes en vers de Mademoiselle Chéron.* (Voir le numéro 225 de la présente livraison.)

263. CHARONDAS LE CARON. La poésie de Loys Le Caron. *Paris, Vincent Sertenas*, 1554 ; in-8, m. rouge, fil. comp. à la rose, tr. d. (*Jolie rel. de Bauzonnet-Trautz.*) 160—»

Superbe exemplaire rempli de témoins. Il a fait partie de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

264. COCHLAEUS. In causâ religionis Miscellaneorum libri tres in diversos tractatus anteà non æditos ac diversis temporibus locisque scriptos digesti; per Johannem Cochlœum, *Ingolstadii*, 1545. Ejusdem, consideratio de futuro concordiæ in religione tractatu, Vuormatiæ habendo, *Ingolst.*, 1545. Ejusdem, Philippica sexta contrà Ph. Melanchton, 1544. Inprimum Musculi Anti-

cochlœum replica brevis; brevis responsio in Antibolen Bullengeri, etc.; 1545, en 1 vol. in-4, rel. en veau gauffré. (*Anc. rel.*) .... 150 — »

Jean Cochlée, l'un des plus infatigables adversaires du luthéranisme, naquit à Wendelstein près de Nuremberg, en 1479, et mourut à Breslaw, le 10 janvier 1552. Il fut successivement doyen de l'église de Francfort, chanoine à Worms, à Mayence et à Breslaw. Pendant son séjour dans la ville de Worms, il proposa à Luther une conférence publique, mais avec la condition que celui qui succomberoit dans la lutte seroit brûlé vif. Ce défi n'eut pas de suites. Cochlée avoit alors 40 ans. Ce fut à cette époque qu'il commença à écrire, et le nombre des ouvrages qu'il publia est si grand, que de leurs titres on rempliroit plusieurs colonnes.

Les *Miscellanea* de Cochlée contiennent trente dissertations, et on a ajouté au volume trois autres traités du même auteur. Ce recueil de théologie polémique est très rare et fort important pour l'histoire du luthéranisme. Dès que Luther ou ses prosélytes publioient une brochure, Cochlée la réfutoit. Ceci explique suffisamment le nombre prodigieux d'écrits que composa ce défenseur de la religion catholique. Il paroît cependant que l'envahissement progressif des villes de l'Allemagne par les nouvelles doctrines, obligèrent Cochlée à changer souvent de résidence. De 1521 à 1545, il habita successivement et à plusieurs reprises Francfort, Mayence, Rome, Nuremberg, Cologne, Spire, Dresde, Augsbourg, Misne, Bude, Haguenau, Breslaw, Worms, Ratisbonne, Eistadt, Ingolstadt; ne séjournant que pendant quelques mois dans la même ville, écrivant partout où il se trouvoit, il ne se reposa qu'après avoir cessé de vivre. On suit facilement ses pérégrinations en parcourant les *Miscellanea*, dont toutes les dissertations sont datées.

Nous ne pouvons nous dispenser de citer le 3e traité du livre II, *Acta antiqui dissidii inter principes et civitates Germaniæ, de persecutione Cleri. (1381-1388.)*

C'est un curieux fragment de l'histoire de l'Allemagne. Nous citerons encore le 7e traité du livre III : *Catalogus hæreticorum hujus temporis, ex edicto Cæsareo ad Flandrenses, anno 1540.* L'édit de Charles-Quint ne renferme pas seulement un catalogue des hérétiques, mais encore une liste des livres prohibés, parmi lesquels on remarque des *comédies dernièrement représentées à Gand par 19 chambres de rhétorique, et composées sur ce sujet : Quelle est la plus grande consolation pour l'homme mourant?* Ainsi que *tous les livres qui, depuis 18 ans, ont été publiés sans indication d'imprimeur, d'auteur, de temps et de lieu.* Voici quelles sont les peines édictées contre les détenteurs de livres prohibés. S'ils abjurent leurs erreurs, les hommes auront la tête tranchée, et les femmes seront enterrées vives; s'ils persistent dans l'hérésie, hommes et femmes seront brûlés. Nous pourrions parler encore de l'*Antiocchlœus* de Musculus et de l'*Antiboles* de Bullinger; mais Baillet a cité ces deux ouvrages dans son livre *des Satires personnelles*, et nous y renvoyons le lecteur.

265. CONTES de Guillaume Vadé (par Voltaire). *En Europe*, 1773; 2 parties en 1 vol. in-12, veau gr. (*Rare.*)........................... 8—»

Volume de mélanges en vers et en prose à la fin duquel se trouve une *Vie de Molière* et une curieuse analyse de chacune de ses pièces, précédés de cet avertissement : « Cet ouvrage étoit destiné à être imprimé à la tête du MOLIÈRE, in-4, édition de Paris. On pria un homme très connu de faire cette vie, et ces courtes analyses, destinées à être placées au-devant de chaque pièce. M. Rouillé, chargé alors du département de la librairie, donna la préférence à un nommé La Serre. C'est de quoi on a plus d'un exemple. »

« L'ouvrage de l'infortuné rival de La Serre fut imprimé très mal à propos, puisqu'il ne convenoit qu'à l'édition de Molière. On nous a dit que quelques curieux désiroient une nouvelle édition de cette bagatelle ; nous la donnons malgré la répugnance de l'auteur, écrasé par La Serre.»

266. DEFFRANS. Les histoires des poètes comprises au grand Olympe, en en suyvant la métamorphose d'Ovide et autres aditions et histoires poétiques propres pour la poésie, par Christofle Deffrans, écuyer, seigneur de la jalousière et de la chaslonnière, près Nyort en Poictou. *A Nyort, par Thomas Portau*, 1595; in-4, d.-rel., v. fauve. (*Niédrée.*)..................... 35—»

Voici un titre qui résonne et bat pour ainsi dire la grosse caisse à l'entrée du volume. On diroit de l'avant-scène d'un spectacle forain : Entrez, messieurs et dames, vous allez voir la plus rare, la plus curieuse merveille. Entrez, c'est ici le grand Olympe des poètes. Pour ajouter à la pompe de ce titre, l'auteur n'omet aucune de ses qualités : Seigneur de la Jalousière et de la Chaslonnière. Certes, quand il passoit dans les rues de Niort, en 1595, le seigneur de la Jalousière et de la Chaslonnière devoit attirer l'attention des gens à être montré du doigt, monstrare digito, comme dit Horace. Le titre, du reste, malgré le bruit qu'il fait et son air de charlatanisme, ne veut pas nous en faire accroire : il nous avertit que ce grand Olympe des poètes n'est qu'une traduction des Métamorphoses d'Ovide ; traduction assez médiocre et à la lecture de laquelle on n'est point tenté de s'écrier avec un ami de l'auteur : *Voilà Nazo en sa perfection.* Le style de Christofle Deffrans est un peu barbare, et ne se sent guère de cette douceur d'accent que les Muses avoient répandue sur les rives du Clain. Il nous semble que, pour l'élégance du langage, Niort, malgré le voisinage de Poitiers, étoit bien loin de cette dernière ville. Le poète a beau nous dire que la langue française se dépouille de sa vieille façon, cette vieille façon se conserve et se continue dans sa traduction.

Il nous donne un échantillon de son style dès le prologue, où il parle de mutations,

Qui, transmuées, sont en incredibles changer.

Dans sa peinture du cahos, il raconte que :

Chose mole faisoit grosse guerre à la dure.

Nous pourrions citer aussi bien des rimes qui sentent la liberté du vieux temps, telles que *sceptre* et *senestre*, *Egypte* et *viste*, et autres de ce genre. Du reste, cette étrangeté du style du seigneur de la Jalousière et de la Chaslonnière a aussi son mérite : il faut voir le bon côté de chaque chose. Nous avons parcouru rapidement et feuilleté un peu au hasard son volume, mais ce léger examen a suffi pour nous y faire rencontrer une foule d'expressions qui ne sont point du vocabulaire des poètes contemporains de notre connaissance. Probablement, elles sont du crû poitevin : les démêler, en poursuivre l'étymologie et l'origine, ce seroit l'objet d'intéressantes recherches, et c'est par ce côté auquel il n'a point songé dans le temps, que notre écuyer poète se recommande à nous aujourd'hui.

Christofle Deffrans, c'est une singularité de son œuvre, ne s'est point borné à traduire Ovide, il l'a mis en musique sur un air unique, noté au commencement du volume. Les *Métamorphoses*, pour trouver pareille bonne fortune, devoient attendre que M. de Benserade les mit en rondeaux.

267. Désiré. Le Grand Chemin céleste de la Maison de Dieu, pour tous vrays pelerins celestes, traversans les désertz de ce monde, et des choses nécessaires et requises pour parvenir au port de salut, par Artus Désiré. *Paris*, 1565, pet. in-8, cart........ 24—»

Livre rare. — Petit ouvrage en vers d'un poète normand bien connu. Il commence ainsi :

Pour aller au logis de Dieu,
Fuyez le loup qui vous poursuit,
Et ne passez par autre lieu,
Que par celuy-ci qui s'ensuit.

Premièrement pour bien marcher
En ceste vie transitoire,
Ne vous chargez d'habit trop cher,
Qui soit fourré de vaine gloire.

Pour vous garder de l'insolence
Des eaux et vents, soyez vestus
D'un beau manteau de patience,
Pasmenté de toutes vertus.

Et pour rabattre les chaleurs
De charnelle concupiscence,
Portez un beau chapeau de fleurs,
D'honneur, de jeusne et d'abstinence.

Pour saulter les mauvais passages,
Appuyez-vous sur le bourdon
De la croix, si vous estes sages :
Car il est fort, puissant et bon.

Faites semblablement aprest
D'argent (tant l'homme que la femme),
Car on dict que celuy qui est
Sans argent, est un corps sans âme.

Nous regrettons de ne pouvoir en extraire davantage; tout le recueil, qui est dédié à la princesse de Parme, *dame duchesse gracieuse*, est sur ce ton moitié burlesque, moitié sérieux, et du reste assez divertissant.

268. Discours sur la liberté françoise, prononcé le mercredi, 5 août 1789, dans l'église de Saint-Jacques et des Saints-Innocents, durant une solennité consacrée à la mémoire des citoyens qui sont morts à la prise de la Bastille, pour la défense de la Patrie. br. in-8. 10—»

L'abbé Claude Fauchet, auteur de ces deux sermons sur la prise de la Bastille, avoit figuré lui-même, le sabre à la main, au nombre des plus intrépides assaillants, et les mémoires du temps lui attribuent l'honneur d'avoir ramené trois fois de suite le peuple dispersé par le canon de la forteresse.

Nommé, l'année suivante, évêque constitutionnel du Calvados, il devint député de ce département à l'assemblée législative et à la Convention ; et périt sur l'échafaud, le 31 octobre 1793, accusé d'avoir *encouragé l'attentat* de Charlotte Corday.

Ces deux *discours*, ou plutôt ces deux sermons sont devenus très rares et ont échappé aux recherches des rédacteurs de la *Biographie universelle et part. des contemporains*, et de M. Quérard, auteur de la *France Littéraire.* »

Eusèbe Castaigne,
Bibliothécaire de la ville d'Angoulême.

269. Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules [1], par Biet. *Paris*, 1736. — Dissertation sur l'époque de l'établissement

de la religion chrétienne dans le Soissonnois, etc,, par Le Bœuf. *Paris*, 1737 ; 2 parties en 1 vol. in-12, v. gr.................................... 20—»

[1] Sur la vérité ou la fausseté de l'expulsion de Childéric, de l'élévation d'Egidius à sa place, et de son rétablissement sur le trône par l'adresse de Guyemans ; sur l'espèce et l'étendue de l'autorité d'Egidius et de Siagarius son fils dans le Soissonnois et pays circonvoisins ; et sur le lieu où s'est donné la fameuse bataille de Soissons. »

Réné Biet, abbé de Saint-Léger de Soissons, est mort le 29 octobre 1767. Cette dissertation a remporté le prix de l'Académie françoise de Soissons en 1736.

270. Filz. Méthode courte et facile pour apprendre les langues latine et françoise, où l'on trouvera dans le parallèle que l'auteur a fait de ces deux langues, plusieurs observations nécessaires pour l'intelligence des auteurs latins, et pour lire avec plaisir ceux qui ont écrit en françois, présenté à Mgr le Dauphin, par le sieur Filz. *Paris*, 1669; in-12, mar. r., fil. comp. tr. dor. (*Dusseuil.*)........................ 15—»

On lit dans une lettre sur l'utilité de la présente méthode, écrite par le R. P. Lallemant, prieur de Sainte-Geneviève, et chancelier de l'Université de Paris :

« Les enfants apprenoient assez de préceptes pour bien parler latin ; mais au sortir du collége, ils se trouvoient d'ordinaire fort ignorants en françois ; ils n'en savoient que ce que leurs nourrices leur en avoient appris ; les mauvais exemples n'avoient fait que confirmer la méchante éducation, et pour parler leur langue, ils étoient contraints d'oublier tout ce qu'ils avoient appris. »

271. Garrault. Les recherches des monnoyes, poix et manière de nombrer des premières et des plus renommées nations du monde; depuis l'establissement de la police humaine iusques à présent, réduites et rapportées aux monnoyes, poix et manière de nombrer des François, avec une facille instruction pour partir et diviser un entier en plusieurs parties, et réduire plusieurs parties en un entier, à l'imitation de l'as

romain, par François Garrault, sieur des Gorges, conseiller du Roy et général en sa cour des monnoyes. *Paris*, 1576; in-8, vél. bl. (*Bauzonnet.*)..... 18—»

Ce volume est fort intéressant pour l'histoire civile et financière de la France; l'auteur l'a dédié à Henri III. Guillaume Postel en fait un grand éloge dans une pièce de vers qui suit la dédicace. Voici au surplus l'avis au lecteur que Françoie Garrault a placé après l'éloge de Postel: « Amy lecteur, pour employer ce peu de loisir que me permet l'occupation de ma charge, ie me suis proposé de rechercher l'ordre et reiglement des monnoyes anciennes, soubs espoir de trouver quelque bon subiet pour arrester le cours desreiglé et policer celles de nostre France. Et aussi pour asseoir un bon fondement, il m'a semblé nécessaire de traicter par mesme moyen des poix et manière de nombrer des anciens. Pourquoy faire i'ay recueilly de plusieurs autheurs hébreux, grecs, latins, françois, italiens et autres ce qu'ils en ont escript recitant des uns la seule auctorité et des autres le texte sans y rien changer. Et à ce faire i'ay esté aidé par la conférence que i'en ay faict avecques plusieurs hommes doctes de nostre temps, comme aussi par la practique que i'en ay en negotiant en diuerses prouinces auecques plusieurs estrangers, ou i'ay apris ce que la seule théoricque ne me pouuoit enseigner. Dont ie t'ay voulu faire part, te suppliant excuser les imperfections qui si pourront trouuer et le receuoir d'aussi bonne volonté que ie te le présente. A Dieu soyez. »

272. GODY. Les honestes poésies de Placidas-Philémon Gody, divisées en cinq livres. *Paris, Jean Guillemot*, 1632; 1 vol. in-8, tit. gr., vélin. (*piqué.*).... 18—»

Placidas-Phil. Gody (Dom Simplicien), bénédictin, naquit à Ornans, au commencement du XVII[e] siécle. Il prit l'habit religieux en 1618, à l'abbaye de St-Vincent de Besançon, professa les belles-lettres et la philosophie à Paris, à Dole et à Besançon, où il mourut le 13 août 1662. Ses *honestes poésies* furent publiées à Nancy en 1631, puis à Paris, l'année suivante. L'édition de Paris, imprimée en caractères italiques, est dédiée à Marie du Pont, dame de Combalet, dont les armes sont placées sur le beau titre gravé par Picart. Au bas, ou lit ces quatre vers :

Allez, muses, allez, tout vous sera propice,
Le ciel vous en respond,
Puisque vous iouissez du fauorable auspice
De Marie du Pont.

Le 1[er] livre des poésies de P. P. Gody contient le *Voyage de l'amour divin à la conqueste de la paix;* le 2[e] des *Elégies;* le 3[e] la *Journée dévote.* Ce poème commence ainsi :

LA NUICT.

Maintenant le bel œil du monde,
Lassé de voir nostre horizon,

S'en est allé au soin de l'onde ;
Les astres sont hors de prison ;
L'ombre dans ses voiles reserre
Toutes les beautez de la terre ;
L'univers n'est plus qu'un tombeau.
Sortons ma muse, si la lune
N'esclaire pas cette nuict brune,
Tu me seruiras de flambeau.

Dans le second chant, l'*Aurore*, on lit la strophe suivante :

Celuy se rend à sa practique
Qui n'est point prodigue du temps,
Le marchand ouure sa boutique,
Le voyageur se met aux champs,
Les chars vont roulants par la rue,
Le laboureur tient sa charrue,
Le pescheur appreste ses rets,
Le buscheron porte sa hache,
Et le chasseur vient qui se cache
Aux aduenues des forests.

Le 4e livre renferme la *Muse funèbre ;* et le 5e le *Voyage de Polydor à Mont-Chéry.*

Dom Gody étoit assez mal inspiré par sa Muse. Aussi, la rareté est-elle à peu près le seul mérite que l'on puisse reconnoître à ce recueil de poésies chrétiennes.

273. Guérin du Rocher. Histoire véritable des temps fabuleux. *Paris*, 1776 ; 3 vol. in-8, v. m..... 12—»

Guérin du Rocher, professeur de droit canonique en Pologne, et l'auteur de ce livre, est né à Falaise, en Normandie, en 1731 ; il fut massacré au séminaire de Saint-Firmin, à Paris, le 2 septembre 1792. Cet ouvrage porte pour épigraphe :

« Ma vie n'y suffiroit pas, si je voulois exposer et prouver en détail tous les plagiats des Grecs, que la vanité leur a fait faire ; et comment ils s'attribuent l'invention de ce qu'ils ont de meilleur dans leurs dogmes, après l'avoir pris de nous. Et non seulement on peut les convaincre d'avoir pris cette partie de leurs dogmes, de ceux qu'ils appellent barbares ; mais encore d'avoir contrefait ce que la puissance divine a miraculeusement opéré en notre faveur, par le ministère de ses saints, et d'en avoir fait les prodiges de leur Mythologie grecque. *Clément d'Alexandrie, Stromates Liv. VI, édit. Col. p. 629.* »

274. Le Hazard du Coin du feu, dialogue moral (par de

Crébillon fils). *A La Haye*, 1763; in-12, de 144 pages, v. fil. .... 10—»

« La scène est à *Paris*, chez *Célie*, et l'action se passe presque toute dans une de ces petites pièces reculées que l'on nomme *Boudoirs*. A l'ouverture de la scène, Célie paroît couchée sur une chaise longue, sous des couvre-pieds d'édredon. Elle est en négligé; mais avec toute la parure et toute la recherche dont le négligé peut être susceptible. La *Marquise* est au coin du feu, un grand écran devant elle, et brodant au tambour. »

Le second titre porte cet intitulé : *On ne sçait pas toujours le matin ce qui doit arriver le soir*.

275. HISTOIRES diverses d'Elien, trad. du grec avec des remarques, par Dacier. *Paris*, 1772; in-8, v. f. armes (*Derome*.) .... 15—»

Nous empruntons à la préface de cette traduction d'Elien, le passage suivant : « Pline le jeune commençoit ainsi une de ses lettres : « Cette année, nous avons des poètes en abondance, *Magnum proventum poetarum annus hic attulit*. Ne pourrions-nous pas dire aujourd'hui, de l'année précédente, qu'il n'en est peut-être aucune qui ait produit autant de traducteurs ? J'ose en augmenter le nombre.

Je présente au public la traduction d'un auteur grec, peu connu, si ce n'est des gens de lettres, et qui par la variété des matières qu'il embrasse, a mérité d'être mis au rang des écrivains les plus agréables de l'antiquité. Particularités de l'histoire des différens peuples ; anecdotes sur leurs usages et sur leurs pratiques religieuses; traits singuliers, concernant les personnages célèbres dans tous les genres; *apophthegmes* ou dits mémorables; réparties vives et rencontres heureuses, que nous appellerions *bons mots* ; actions brillantes de valeur ; exemples de vertu ; portraits de vices ou de ridicules; tout est du ressort d'Elien. Ses *Histoires diverses* sont un recueil de ce qu'il avoit remarqué, dans les anciens auteurs, de plus intéressant et de plus curieux. Il rapproche souvent dans ses extraits, ce qui a été dit sur le même fait par différents écrivains, entre lesquels il s'en trouve dont les ouvrages n'existent plus: il y joint ce qu'il avoit oui raconter à d'autres. Quelques chapitres seulement, mais en petit nombre, sont si courts, qu'on ne peut les regarder que comme de simples notes, destinées à soulager sa mémoire, ou à lui rappeler, dans l'occasion, l'idée qu'il y avoit attachée en les écrivant.

D'après cette notice sommaire des *Histoires diverses*, on peut les comparer aux mélanges si connus chez nous sous le nom d'*Ana*, et qui ont eu plus d'un modèle dans l'antiquité, sous différents titres qu'Aulu-Gelle a recueillis au commencement de ses *Nuits attiques*. Ce sera, si l'on veut, un vaste jardin, dont l'ensemble n'offre aucun dessin suivi, mais où le manque de symétrie est compensé par l'abondance et la diversité des productions: toutes ne sont pas également précieuses; mais chacune a son

utilité ou son agrément. Quiconque ouvrira le livre au hasard (car il est indifférent qu'on le lise de suite ou par morceaux détachés), tombera toujours sur un article de l'un ou de l'autre genre. Les lecteurs instruits, en le parcourant, y retrouveront des traits isolés, qui ne tenoient point à la chaîne de leurs connoissances; en même temps qu'il épargnera la fatigue et l'ennui des recherches à ceux qui n'ont d'autre objet que d'acquérir une notion générale des usages de l'antiquité, et de connoître les grands hommes qui ont rendu célèbres le pays et le siècle où ils ont vécu. »

276. JOUBERT. Traité du Ris, contenant son essance, ses causes et mervelheux effais, curieusement recerchés, raisonnés et observés par Laur Joubert. *Item,* la cause morale du ris de Démocrite, expliquée et témoignée par Hippocras. Plus un dialogue sur la cacographie française, avec des annotations sur l'orthographe de Joubert. *Paris,* 1579; in-8, 2 portr., v. j. fil. dent. 18—»

Exemplaire de M. le marquis du Roure, qui a écrit sur la garde la note suivante :

« Laurent Joubert, savant médecin, né en Dauphiné en 1529, dixième des vingt enfants de son père, étudia à Montpellier et mourut en 1583, après avoir vainement employé toutes les ressources de son art pour rendre la reine Louise de Vaudemont, femme de Henri III, féconde. Renauldin, le médecin, dit que son traité du rire, rempli d'érudition et de gaité, pèche dans l'explication physiologique du rire. Il avoit une ortographe à lui, qui consistoit à peindre la prononciation : *Dez long tams ses euvres fransaises,* etc.,... N'en déplaise à Renauldin, il n'y a guère à rire dans l'œuvre ou l'*euvre* de Laurent Joubert. »

277. LE COMTE. L'Écho du Mont-de-Sion, pour la prospérité des armes du roy, au subject des guerres de ce temps; par P. Le Comte. *Paris, Julian Jacquin,* 1627; 1 vol. pet. in-8, v. fauve............ 24—»

RARE. — L'*Echo du Mont de Sion* a été écrit en forme de paraphrase de l'*Exaudiat,* à l'occasion de la victoire remportée par Toyras sur les Anglois, le 6 novembre 1627. Ces vers de circonstance furent dédiés à la reine-mère, le 25 novembre 1627. L'auteur dit dans sa dédicace : *Ce sont des prières, où les fleurs de rhétorique ne font non plus que la chandelle à la dévotion.* P. Le Comte travailloit avec trop de facilité; vingt jours lui suffirent pour composer 167 stances de dix vers chacune. Aussi l'élégance du rhythme a-t-elle été sacrifiée à la rapidité de l'exécution. Voici, pour exemple, la 52e stance dans laquelle le poète parle de Dieu :

On le peut voir en ses effects,
C'est par là qu'il se manifeste,

Et de ses ouvrages parfaits
La seule vue nous atteste
Quelle est sa puissance et bonté,
Mais le voir en sa majesté,
On ne peut en nulle manière,
Puisque Moyse, son amy,
Jamais ne l'a veu qu'à demy,
De loing, et comme par derrière.

On a joint à ce volume une autre paraphrase en vers de l'*Exaudiat*, faite par le même auteur, lors du siége de Clérac, *d'après la copie imprimée à Angers, l'an 1621.*

278. Lescaldin. Réplique sur la response faite par Messire Pierre Ronsard, iadis poète et maintenant prestre, à ce qui luy auoit esté respondu sur les calomnies de ses discours, touchant les misères de ce temps; par D.-M. Lescaldin, 1563; petit in-4. de 55 pages, rel. .... 35—»

Ronsard avoit écrit dans l'une de ses œuvres poétiques que les misères du temps devoient être imputées aux excès commis par les huguenots. Un poète calviniste protesta contre cette *calomnie*; Ronsard lui répondit, et enfin Lescaldin composa cette *réplique.*

L'an 1563, les partis étoient fort animés en France; la guerre civile de l'année précédente avoit allumé bien des haines, amassé bien des ruines. Catholiques et calvinistes s'accusoient mutuellement des malheurs du pays; et les écrivains ne luttoient point avec des armes courtoises. Aussi la polémique de Ronsard et de Lescaldin ne produisit que des pamphlets, où l'on se heurte, à chaque vers, aux injures les plus grossieres. Dans cette longue réplique de 1,562 vers, Lescaldin prodigue à son adversaire des épithètes telles que celles-ci : Turc, diable, menteur, envieux, yvre, orgueilleux, fier et sot, effronté, imposteur, pourceau, âne, fou, enragé, larron, etc.

Ronsard avoit dit :

Je me suis, par les fleurs, bien souvent endormi.

Voici la réponse de Lescaldin :

Là te fait-il bon voir cependant que tu dors,
Car ayant de ton long estendu tout le corps,
On peut considérer de loin sur l'herbe viue,
Un grand veau dans un pré couché en perspectiue.

Est-ce, par hasard, aux vers suivants de Lescaldin que l'on doit le verbe

Ronsarder, dont on a fait vn fréquent usage pour désigner les imitateurs du poète.

Mais ie voy ia Ronsard qui de loin me regarde,
Et dit (à sa façon) qu'après luy ie ronsarde.
Il peut tout à son aise ainsi me regarder,
Ronsard et ses ronsins ie laisse ronsarder
Qu'auec ses Ronsardeaux il ronsarde et ronsine,
Hannisse après Marie, et Cassandre, et Francine,
De tout son ronsarder qu'il tient de si grand pris,
Rien apprendre ne veux, et n'en ay rien appris.

Cette pièce de vers est suivie du *Régime de santé pour messire Pierre Ronsard.* Nous transcrivons la fin de cette facétie :

« . . . . . Nous sommes d'aduis que tu prennes la patience de humer « encores cest apozeme, que nous t'avons ordonné en rime expressément « pour te resiouir, et pour ceste mesme cause l'eussions aussi accompagné « du présent d'une cornemuse, n'estoit que nous sauons que tu en es tou- « siours garni. Tu en trouueras la rime assez rude et malplaisante.... Mais « nous auons mieux aimé la faire telle quelle, que de tarder plus longtemps, « tant a esté grande l'instance des apoticquaires bien fort songneux de ta « santé. Car, disent-ils, si nous perdions ce bon homme, de quoy ferions- « nous des cornets pour nos drogues ? Or, l'ayant prins, si tu veux qu'il te « proffitte, garde la chambre, et ne te mets à l'air que le moins que tu « pourras, et te garde d'escrire et de parler, si tu peux. En ce faisant, « nous espérons que tu deviendras aucunement sage, auec le temps, sinon « tu es abandonné des médecins. Adieu, messire Pierre. »

Cette rarissime satire est un appendice essentiel aux œuvres de Ronsard.

279. Lettre du prince d'Orange, Guillaume, surnommé le *Taciturne*, aux États-Généraux en 1576, publiée par le baron de Reiffenberg, pour la Société des Bibliophiles français. *Paris, Firmin Didot*, br. gr. in-8, tiré à trente exemplaires........................ 5—»

« Le commandeur Roquesens étant expiré, le conseil d'Etat prit le gouvernement-général des Pays-Bas, et cette administration provisoire fut confirmée par le roi. Mais bientôt elle fut partagée en deux factions : l'une appelée *des Espagnols*, l'autre *des Patriotes*. Un mouvement insurrectionnel en chassa la première, pendant que les troupes étrangères se livroient aux excès les plus horribles et qu'un long cri de proscription s'élevoit contre elles. Déjà le conseil d'Etat, avant l'épuration dont nous venons de parler, avoit déclaré, au nom du roi d'Espagne, les soldats espagnols rebelles, ordonnant aux habitants du pays de leur courir sus. Dans cette circonstance, il avoit été obligé de convoquer les états-généraux qui, sans cela, se seroient assemblés d'eux-mêmes. La session s'ouvrit à Bruxelles au mois

de septembre 1576. Le 3 octobre suivant, le prince d'Orange écrivit la lettre qu'on va lire aux députés des états de Brabant, de Flandre et de Hainaut, qui composoient alors, à eux seuls, l'assemblée de Bruxelles. Les députés de Namur avoient été obligés, en vertu d'une résolution de la veille, de se pourvoir de pouvoirs plus étendus.

Cette lettre est tirée d'un manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, en deux volumes in-folio, intitulé : *Pièces curieuses touchant les troubles des Pays-Bas* (nos 115, 116, 603, 695) et qui provient de la bibliothèque de J.-B. Verdussen, d'Anvers ; *Catalogue*, partie première, page 209, n. 7. Elle ne se trouve pas dans l'ouvrage de M. J.-C. Desonge, intitulé : *Résolutions des états-généraux des Pays-Bas.*

Le baron de Reiffenberg. »

280. Lettres tirées de la correspondance du cardinal Quirini, savoir : deux lettres de Fleury, évêque de Fréjus; deux lettres de Tourreil; huit lettres de Fénélon. s. l. 1831, gr. in-8, papier vélin, br..... 10—»

Imprimé par la Société des Bibliophiles françois et tiré à trente exemplaires : « Ces lettres font partie de la collection épistolaire du cardinal Quirini, acquise à Turin en 1827, par la Société des Bibliophiles. Elles n'ont point été imprimées sur les originaux, mais sur des copies faites par le cardinal Quirini lui-même. Les lettres de Tourreil et de Fénélon, qui suivront celles-ci, sont tirées de la même collection. »

281. Luzerne. Sentiments chrestiens, politiques et moraux. Maximes d'estat et de religion illustrées de paragraphes selon l'ordre des quatrains, par le sieur de la Luzerne-Garaby. *A Caen, chez Marin Yvon, à Froide-Rue*, 1654; in-4 vélin.................. 24— »

La morale a cherché de bonne heure une auxiliaire dans la poésie et lui a demandé de mettre des préceptes en vers. La forme des quatrains surtout, des *quadrins* comme disent certains de nos plus anciens recueils, a paru, qu'on nous passe un jeu de mots qu'autorise l'étymologie, *quadrer* assez bien avec la nature de notre esprit qui ne s'effraye pas moins des longs sermons que Lafontaine des longs ouvrages. Nous pourrions faire ici l'histoire de cette poësie morale ou sentencieuse, montrer qu'elle est de la plus haute antiquité, et la rattacher aux vers dorés de Pythagore et aux sentences de Teognis. Mais ce serait prendre les choses dès la création, et l'on nous crieroit volontiers comme à Petit-Jean de passer au déluge. Soit, passons au déluge; vrai déluge en effet que cette foule innombrable de poëtes qui chez nous ont cultivé ce genre dont nous parlons. Guillaume Colletet, en son temps en a donné la liste, qui a encore grossi depuis, et qu'il eût pu clore par son nom, puisque lui-même a mis en vers

quelques préceptes moraux à l'usage de son fils François. Le dénombrement d'écrivains oubliés pour la plupart seroit fastidieux. D'ailleurs, en fait de poésie morale les réputations se sont peu renouvelées, et méritée ou non, la gloire, si ce mot peut trouver ici sa place, est restée à ceux qui d'abord l'avoient acquise. Les auteurs nouveaux n'ont point eu le bonheur de faire oublier les anciens, et parmi ces derniers, la palme reste surtout à deux, au président Pibrac et à l'historiographe Matthieu. Gorgibus a contribué beaucoup, il faut le dire, à maintenir la célébrité de ces vénérables personnages; Gorgibus, un de ces honnêtes bourgeois de Molière qui va de pair avec Arnolphe, et peut faire comme lui autorité en morale. Gorgibus vante quelque part :

> Les quatrains de Pibrac et les doctes tablettes
> Du conseiller Matthieu.

Les quatrains de Pibrac ne manquent pas, en effet, d'un certain mérite, surtout si l'on considère le temps où ils ont été écrits : ils ont la clarté, la simplicité, quelquefois l'élégance. On comprend qu'on en ait fait le livre classique, le Manuel de la Jeunesse. Quant à ceux de Matthieu, je ne sais s'ils sont doctes, mais assurément ils sont poëtiques, pleins d'images familières et énergiques.

Le sieur de la Luzerne-Garaby a plus de rapport avec Pibrac qu'avec Matthieu; ses quatrains sont simples, faciles, un peu prosaïques peut-être, mais la morale, après tout, n'y regarde pas de si près. L'auteur les a accompagnés de commentaires, ou, comme il le dit lui-même, illustrés de paragraphes où, grâce à quelques citations latines, on retrouve quelquefois la poésie qui manque à ses vers. La question du style ne le préoccupoit d'ailleurs que secondairement : « *Que si toute cette grande et exacte politesse que les plus délicats requièrent aujourd'hui, ne s'y rencontre pas, pour réponse je supplie le lecteur de considérer quelle différence il y a entre deux écrivains dont l'un ne cherche que les choses et l'autre les paroles.* » Ainsi ce sont les choses que cherchoit le sieur de la Luzerne, et l'utile bien plus que l'agréable est le but de son livre. Colletet n'écrivoit que pour son fils, c'est pour lui-même que notre auteur a écrit ses préceptes moraux. Comme il s'en étoit apparemment bien trouvé, il jugea à propos de les communiquer au public, ou plutôt à l'élite du public, car il seroit tenté de dire de son ouvrage : Non est hic piscis omnium : « *On jugera de ma pensée comme on voudra, mais je puis dire sans vanité qu'il faut être un peu moins qu'ignorant tout-à-fait pour atteindre à l'intelligence de cet ouvrage. Qui n'entend à demi-mot, n'y entendra rien du tout. Il en faut penser plus qu'il ne dit, et il n'y a maxime seule qui ne puisse exercer un bon esprit une journée entière.* » Le sieur de la Luzerne, qui croit parler sans vanité, a peut-être oublié de s'armer par quelque quatrain contre l'amour-propre. Cette journée entière dont il parle, ce seroit bien long. Toutefois on peut, en fait de morale, ne point assigner de limites à ses méditations, et si l'âme y croit trouver quelque profit, s'arrêter sur la plus simple proposition aussi longtemps que sur le plus difficile

problème de mathématiques. Même le problème de mathématiques une fois résolu on passe outre; mais la morale ressemble à la toile de Pénélope, l'action défaisant ce qu'a fait la méditation, c'est toujours à recommencer.

Après nous avoir, dans une sorte de préface, indiqué l'intention et ce qu'il croit l'utilité de son livre, notre auteur profite de l'*errata* qui le termine pour s'adresser de nouveau au lecteur, qu'il supplie de ne pas user de moins de courtoisie envers son imprimeur qu'envers lui-même, et de vouloir bien lui pardonner les fautes d'orthographe et de ponctuation qui auront pu le choquer. Puis il se fait l'interprète des excuses qu'allègue l'imprimeur, qui prétend que l'orthographe et la ponctuation n'ont point en France de règles bien certaines, et dépendent beaucoup de la fantaisie des écrivains; qu'il n'est plus d'ailleurs de Plantin, d'Etienne, de Vascosan; et moi, dit ce poëte, qui tout bienveillant qu'il est pour son imprimeur, tient à séparer, en matière d'orthographe, sa cause de la sienne, *et moi j'ajoute que par la conférence que tu pourras faire des mots qui te sembleront mal orthographiés avec d'autres semblables qui le sont bien, tu jugeras aisément qu'ils ne me sont pas échappés par ignorance, mais bien à lui par inadvertance; ou peut-être aussi par un peu d'opiniastreté, car il est fils de femme.* J'aime ce souvenir de Job en cette circonstance. Job, en effet, a prévu la chose: *Homo,* l'homme, l'imprimeur; *natus de muliere*, né de la femme, est rempli de beaucoup de misères, et fait bien des fautes d'orthographe.

Ce maître Yvon, quelque reproche que lui fasse le sieur de la Luzerne, a droit à vos éloges, et les Plantin, les Etienne, les Vascosan, dont il croyoit la race disparue, n'eussent pas mieux édité ce volume de quatrains dont les gros caractères, le papier fort, les marges grandes sont bien dignes de tenter les bibliophiles qui cherchent les belles éditions et les livres rares.

282. MÉDAILLES sur les principaux événements du règne de Louis XIV (avec explications historiques par Charpentier, Tallemand, J. Racine, Boileau). *Paris, imp. royale*, 1723, gr. in-fol., mar. rouge, fil. tr. dor. (*Aux armes du Roi.*) .... 75— »

Vignettes par Séb. Le Clerc, encadrements par Simonneau, médaillons par Cochin. BEL EXEMPLAIRE de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

283. MENAGIANA, ou les bons mots et remarques critiques, historiques, morales et d'érudition, de M. Ménage, recueillies par ses amis, nouvelle édit., revue, corrigée et augmentée. *Amsterdam*, 1762; 4 vol. pet. in-12, d.-rel. mar. r. doré en tête NON ROGNÉ. (*Niédrée.*) 60— »

M. Brunet cite cette édition avec honneur, en lui donnant sur celle de

1715, l'avantage de n'avoir pas été cartonnée, ce qui dispense d'y ajouter les passages supprimés ou purgés. J'ajouterai un autre avantage qu'elle a encore, et qui est fort nécessaire dans un pareil recueil, c'est une excellente Table des matières répétée par volume, et dressée pour chaque volume. » (*Note de M. le marquis du Roure.*)

284. Le Miroir d'inconstance, s. l., 1603; in-16, v. rose fil., tr. dor. .... 28— »

Tel est le seul titre d'un petit livre peu commun et par cette raison peu ou point connu; il se compose de 133 pages, la dernière non chiffrée. On lit au second feuillet : *Discours véritable dédié au sieur de la Goujonne, sur la perfidie de sa maîtresse Madamoiselle de Bretelières, par Arnault de Nantes,* 1602. Pour donner une idée du style de ce piquant opuscule, il nous suffira de citer les vers suivants qui le terminent :

Il ne faut point donner de blasme
Aux hommes pour estre cocus,
C'est assez qu'ils sçachent en l'âme
Que pour tels ils sont reconus.

Villotré est fait à l'épreuve
Des cornes qu'on luy a planté
Puisqu'il se plaist d'achever l'œuvre
Qu'un autre auroit fort advancé.

L'honneur ne gist qu'en la pensée
N'y le mal qu'en l'opinion,
Ceux qui ne l'ont point offencée,
Vivent exempts de passion.

285. MONTREUIL. Les Œuvres de M. de Montreüil. *Paris*, 1666; in-12, portr. mar. bleu fil. comp. tr. d. 32—»

Mathæus ou Mathieu de Montreuil, né à Paris en 1620, paroît avoir eu plusieurs frères, qui, comme lui, composoient des vers de société, recherchés par les éditeurs de recueils, et imprimés sous le nom de *Montreuil;* ce qui les lui fit tous attribuer, et ce qui lui fut reproché par Boileau, sat. VII. Ce qui donne quelque créance à cette supposition, c'est que beaucoup de ces petites pièces, éparses dans les recueils de Sercy et autres, n'ont point été comprises dans ses œuvres, et que l'on sait que ses frères faisoient tous des vers.

Mathieu de Montreuil, possesseur de bons et fructueux bénéfices, portoit l'habit ecclésiastique, mais n'avoit pas reçu les ordres; c'étoit un abbé galant, spirituel, joli homme, fort bien accueilli des dames, dont il aimoit et recherchoit la société.

Le volume que je catalogue contient des lettres en prose beaucoup plus que de vers. Ses lettres, adressées presque toutes à des dames, et même à

des demoiselles, ont paru à plusieurs biographes modelées sur les lettres de Voiture. Je ne puis partager ce sentiment : les lettres de Montreuil n'ont ni la recherche, ni le piquant de celles de Voiture ; elles sont polies, gracieuses, mais beaucoup plus simples, et ne sentent nullement l'imitation. La dernière, sur le voyage de la Cour à la frontière d'Espagne pour le mariage de Louis XIV, est remplie d'esprit et de grâce, indépendamment de l'intérêt du sujet.

Ses petits vers, stances, madrigaux, chansons, ne peuvent avoir eu que le mérite de l'à-propos ; ils sont faciles et négligés. Montreuil enfin fut le survivant de cette société de poètes courtisans, dont Voiture fut le fondateur, et où brillèrent Sarrazin, Malleville, Charleval, Saint-Pavin, Marigny, Chapelle, et quelques autres. »

(Viollet-le-Duc, *Biblioth. poétique.*)

286. Murner. Chartiludium institute summarie doctore Thomâ Murner memorante et ludente. (*Impressum Argentinæ per Johannem Prüs. Impensis ac sumptibus circonspecti viri Joannis Knoblauch. Anno sal. nostræ* 1518) ; 1 vol. in-4, Goth., fig., rel......... 80—»

Thomas Murner, cordelier, docteur en droit, poète allemand, controversiste, naquit à Strasbourg en 1475 et mourut vers 1533. Il composa un grand nombre d'ouvrages de divers genres, qui sont tombés dans le plus profond oubli. Un seul s'est sauvé du naufrage, par sa singularité : c'est le *Chartiludium logicæ* qui fit accuser son auteur de magie. Ce livre est fort rare, mais le *Chartiludium institute summarie* l'est encore davantage. En effet, ce dernier volume n'a point été connu des meilleurs bibliographes anciens, ni même des *Scriptores ordinis Minorum*. Gesner dans sa *Bibliotheca*, en donne deux titres différents, mais inexacts ; il indique *Venise* comme lieu d'impression, sans faire connoître la date ni le format. Aussi peut-on douter de l'authenticité de cette édition. Prosper Marchand dit à ce sujet : « S'agit-il d'un ou de deux ouvrages, et cela est-il différent du « *Chartiludium logicæ?* Berneggerus distingue bien deux différents *Chartiludia*, mais doute si celui des *Institutes* a été imprimé. Gesner le décide « néanmoins fort clairement. De plus, Draudius, *Bibliothecæ classicæ*, et « Lipenius, *Bibliothecæ juridicæ*, lui en auroient fait connoître une édi- « tion de *Lyon*, in-8, mais dont ils ne marquent point la date. (Édition « aussi inconnue que celle de Venise.) En voici pourtant une en allemand : « *Die instituten von Thoma Murnern verteuschet*, imprimée à *Bâle*, 1519, « in-4. »

On lit dans la *Biogr. univers.* de Michaud : « Gesner en cite une édition « de *Venise*, dont il ne désigne ni la date, ni le format, et Prosper Mar- « chand étoit disposé à croire que l'ouvrage n'avoit jamais été imprimé ; « mais Bauer en indique une édition de *Strasbourg*, 1518, in-4. »

Il résulte de là que l'édition de Strasbourg est tellement rare que Bauer

et M. Brunet sont les seuls bibliographes qui aient pu la citer exactement. Ce volume est donc une véritable curiosité qu'il nous étoit réservé de pouvoir décrire *de visu*.

L'ouvrage de Thomas Murner se divise en trois parties. La première contient la *Théorie des Institutes (Theorica Institute);* elle n'est ornée que d'une planche d'armoiries gravée sur cuivre par Christian Sas, et placée vis-à-vis le titre.

La seconde partie est le *Chartiludium*, composé de 120 cartes formant douze séries. La première carte de chaque série représente un souverain en pied, dont les armoiries sont gravées sur la page qui précède son effigie. Voici les noms des personnages : *L'Empereur Maximilien ; l'évêque de Mayence ; l'évêque de Cologne ; l'évêque de Trèves ; le roi de Bohême ; le Palatin ; le Saxon ; le Marquis ; le duc de Souabe ; le duc de Brunswick ; le duc Palatin ; le duc de Lorraine.* Les signes bizarres qui distinguent les cartes gravées dans le texte, sont des grelots, des peignes, des glands, des cœurs, des couronnes, des baquets, des cloches, des soufflets, des globes, des écussons, des poissons et des couperets. Cette partie est terminée par une gravure sur bois représentant une laie allaitant son marcassin, avec cette devise allemande : *Du Wielte Law.*

La troisième partie, sans figures, renferme *practica ludi institute* et *textus institute figuris perdoctus.*

A l'aide de ce jeu de cartes mnémonique, Thomas Murner n'employoit que quatre semaines pour donner à ses élèves une parfaite connoissance des *Institutes* de Justinien.

Ce livre offre encore de l'intérêt comme type d'un genre d'ouvrages inconnu jusqu'alors. Ce sont les divers jeux de cartes dont on a fait souvent usage pour apprendre aux enfants, les sciences et l'histoire; tels que les jeux de la géographie, des rois de France, de la mythologie, du blason, de l'histoire, de la chronologie, etc.

287. L'Office de la semaine sainte à l'usage de la maison du Roy, avec les cérémonies de l'Église. *Paris*, 1726; in-12, mar. r. fil. dent., tr. dor. . . . . 28—»

« Cet *Office de la Semaine Sainte* a appartenu à M[me] de Pompadour, alors qu'elle n'étoit que M[lle] Poisson (Jeanne-Antoinette), comme l'indique la signature posée sur le premier feuillet de garde. Plus tard, elle aura conservé ce livre de prières comme un souvenir de jeunesse, et y aura collé une estampille aux armes des Pompadour.

Aux n[os] 25 et 26 de la *Bibliothèque* (Paris, 1765, in-18), on trouve deux éditions de la *Semaine Sainte* (1748, in-8, gr. pap. mar. r. compart., et 1752, in-8, mar. r.), mais celle-ci n'y figure pas ; il est probable que sa modeste condition l'aura fait dédaigner du libraire chargé de rédiger le *Catalogue* de cette riche collection. = E. C. Bibl. d'Angoulême.

M[lle] Poisson, devenue M[me] Lenormand d'Etioles, fut créée, par lettres patentes de 1745, marquise de Pompadour, et prit les armes (*d'azur, à*

trois tours d'argent) de cette ancienne famille du Limousin, qui s'étoit éteinte en 1722, et avec laquelle la présente titulaire n'avoit rien de commun.

288. Ovide. Les XXI Espitres d'Ovide, translatées de latin en françoys, par R. P. en Dieu Mgr l'évesque d'Angoulesme. *Galliot du Pré*, 1528 ; pet. in-8, fig. en bois, lettres rondes, mar. r., fil. à comp..... 60—»

« Octavien de Saint-Gelais, né à Cognac, vers 1466, d'une famille élevée en dignité, fit ses études au collége de Sainte-Barbe, à Paris, et se destina à l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à la poésie galante et même érotique ; il fut un des premiers poëtes françois qui firent passer en vers françois les ouvrages des poëtes grecs et latins. C'est ainsi qu'il publia l'*Odyssée* d'Homère, l'*Enéide* de Virgile, et les *Héroïdes* d'Ovide, dont je rends compte. Il traduisit également en françois le roman intitulé *Euriale et Lucrèce*, d'Æneas Sylvius, depuis pape sous le nom de Pie II.

Saint-Gelais, qui avoit dédié à Charles VIII plusieurs ouvrages, et entre autres celui-ci, fut promu à l'évêché d'Angoulême en 1491, quoiqu'il eût à peine vingt-six ans. Il mourut en décembre 1502.

Dans le prologue de ce joli petit livre, Saint-Gelais, en l'adressant au roi, lui apprend que c'est *le premier labeur de sa pleume*. Il avoue lui-même qu'elle est *rude*, *rurale* et *agreste*, assertion que je ne combattrai point, Saint-Gelais ayant fait depuis beaucoup mieux. Toutefois, cette traduction offre une particularité fort remarquable, et qui est passée inaperçue, je crois, des critiques modernes ; c'est que dans cette traduction en vers de dix syllabes, à rimes plates, les vers masculins et féminins sont presque toujours régulièrement alternés ; élégance qui n'étoit pas même soupçonnée avant lui, dont lui-même, dans tous ses autres ouvrages, s'étoit affranchi, et que tous ses contemporains et successeurs, pendant plus de cinquante ans encore, négligèrent absolument.

(Viollet-le-Duc. *Bibliothèque poëtique*.)

289. Postel. Les très-merveilleuses victoires des femmes du Nouveau-Monde et comment elles doibvent à tout le monde par raison commander, et mesmes à ceux qui auront la monarchie du monde vieil. A la fin est adjoustée la doctrine du siècle doré ou de l'évangélique règne de Jésus, Roy des roys, par Guillaume Postel. *Paris*, *Jehan Ruelle*, 1553. — Des merveilles du monde et principalement des admirables choses des Indes et du Nouveau-Monde, et y est monstré le lieu du paradis

terrestre, par Guillaume Postel, 1553 (*Titre doublé.* — Description et charte de la Terre-Sainte, qui est la propriété de Jésus-Christ, pour y veoir sa pérégrination et pour inciter ses très-chrestiens ministres à la recouvrer, pour y replanter son empire, paincte et descripte par Guillaume Postel, *sans date*; 3 part. en 1 vol. in-16, mar. vert, fil. (*Aux armes du Cte Hoym.*) .... 380—»

Ce JOLI volume renferme trois des plus rares ouvrages de G. Postel. Il a appartenu au comte d'Hoym et à Gaignat. Chez ce dernier il a été vendu 200 fr. La carte de la Terre-Sainte, qui manque souvent, et celle des douze tribus se trouvent dans le dernier ouvrage.

290. RECUEIL de pièces publiées par les soins de M. de Montaran, 1829-1830, in-8, mar. r. tr. dor. jans. 165—»

Contenant : Le Cry et Proclamation pour jouer le Mystère des Actes des Apostres en la ville de Paris, 1541. — Moralité nouvelle de l'Enfant de perdition, qui pendit son père et tua sa mère. *Lyon*, 1608. — Farce nouvelle de la Cornette, à cinq personn., 1545. — Joyeuse farce d'un Curia qui trompa par finesse la femme d'un laboureur. *Lyon*, 1595. — Farce joyeuse, contenant la ruse, meschanceté et obstination d'aucunes Femmes, 1596. — Farce nouvelle, qui est très-bonne et très-joyeuse, à IV personn., a scavoir : la mère, Jouart, le compère et l'escolier. *Troyes*, 1624. — Farce nouvelle du Musnier et du Gentilhomme. *Troyes*, 1628. — Farce plaisante sur un trait qu'a joué un porteur d'eau, le jour de ses nopces, dans Paris, 1632. — Farce joyeuse et récréative de Poncette et de l'Amoureux transy. *Lyon*, 1595. — Tragi-comédie intitulée la Subtilité de Fanfreluche et Gaudichon, et comme il fut emporté par le diable. *Rouen, s. d.* — Tragi-comédie des Enfants de Turlupin malheureux de nature. *Rouen, s. d.* — Comédie facécieuse du Voyage de Fr. Fecisti en Provence, vers Nostradamus, etc. *Nismes*, 1599. — Discours facétieux des Hommes qui font saller leurs Femmes, à cause qu'elles sont trop douces. *Rouen*, 1558. — Testament de Tastevin, roy des Pions. — Le plaisant Discours et Advertissement aux nouvelles Mariées, pour se bien et proprement comporter la premiere nuit de leurs noces. — Les Regrets et Complaintes des Gosiers alterez. *Paris*, 1675. — Les Chansons folastres des Comédiens. *Paris*, 1637.

Ce recueil provient de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

291. LA SAINTE AGAMOMACHIE, ou le Saint Célibat combatu, servant d'apologie au sieur C. P. (Popion). *A Cosmopoli, chez André Akakias, à l'enseigne de* : L'INNOCENCE RECONNUE, 1675, in-8, d. rel. v......... 9—»

Un mari qui fait vœu de chasteté et qui a peur de sa femme !... Voici le

fait expliqué dans la préface : « Ce Traitté a pour titre : *la Sainte Agamomachie, ou le S. Célibat ;* par où l'on connoit assez que l'on veut parler d'un vœu solennel de chasteté : et ce vœu a esté fait par deux personnes mariées très-librement devant le S. Sacrement et en face d'Eglise. Le mot de *combatu*, mis aussi au titre, marque que l'on a formé des oppositions sur sa validité. Ce fut monsieur Gonthier, grand-vicaire de Mgr l'évesque de Langres, qui forma ces oppositions, et qui a táché à combattre la validité dudit vœu, dès le mois de février 1663 ; soutenant de vive voix, et par écrit, que la femme avoit esté forcée et contrainte à le faire. Le sieur C. Popion, professeur en philosophie, principale partie intéressée, soutient le contraire. Comme ce différend se passoit à Dijon, entre l'un et l'autre, Helene Renier, femme dudit Popion, et qui avoit fait le mesme vœu, revint de Nantes, en Bretagne, et se retira dans une abbaye auprès de Dijon, et voyant ce que Mr G. avoit avancé contre son mary en son absence et à son occasion, proteste qu'elle n'a point esté violentée à faire ledit vœu, et qu'elle l'a fait très-volontairement. Mr G., convaincu d'une si étrange fausseté, afin de n'avoir pas tout-à-fait le démenty, fait son possible de luy faire persuader que le vœu qu'elle a fait est une bagatelle, et qu'elle doit retourner avec son mary. On la met hors du couvent. Au mois de juin, en 1663, ledit Popion s'en va à Rome, se présente à la congrégation des éminentissimes cardinaux interprètes du concile de Trente, les supplie de luy permettre d'estre promû aux ordres sacrez, puisque par le vœu qu'il avoit fait du consentement de la Renier, on luy en dõnoit la permissiõ. On lui accorde sa demande, au cas que le vœu soit volontaire de part et d'autre. »

Cet exemplaire, qui provient de M. Monmerqué, contient cette note de sa main : « Livre inepte et bizarre. »

292. SORBIÈRE. Les Vrayes Causes des derniers troubles d'Angleterre ; abbrégé d'histoire, où les droicts du Roy et ceux du Parlement et du peuple sont naïsvement représentez (trad. de l'angl., par Sorbière). *Orange, Ed. Raban*, 1653 ; 1 vol. pet. in-8, v. m..... .. 24—»

Samuel Sorbière, né à Saint-Ambroix, diocèse d'Uzès, en 1615, mourut à Paris, le 9 avril 1670. Il étoit protestant, et destiné au ministère pastoral ; mais il abandonna la théologie, et vint étudier la médecine à Paris, en 1639. Il exerça cet art en Hollande, avec beaucoup de succès. Après quelques années de séjour à Leyde, il revint en France, et fut chargé de la direction du collége d'Orange. Plus tard, il embrassa la religion catholique.

Sorbière écrivit plusieurs ouvrages sur la métaphysique, la physique et la médecine ; il traduisit, en outre, quelques livres anglais.

L'auteur des *Vraies causes des derniers troubles d'Angleterre*, nous est inconnu ; le traducteur le seroit également, s'il n'avoit pas signé la dédicace adressée, le 1er mars 1653, au comte Frédéric, burgrave de Dona, gouverneur de la principauté d'Orange. A cette époque, Sorbière étoit encore

protestant, mais protestant modéré; aussi, dans son Epître dédicatoire, défend-il vivement la famille royale des Stuarts contre les républicains, et l'Eglise anglicane contre les doctrines de presbytériens. Cette *Histoire abrégée des troubles d'Angleterre* embrasse un espace de neuf années, depuis la convocation du long parlement jusqu'à la mort de Charles Ier. C'est l'ouvrage d'un *Cavalier* qui avoit pris une part active aux dissentions de son pays, et qui raconte ce qu'il a vu. L'auteur ne s'est point laissé influencer par l'esprit de parti; il expose et explique les faits avec une grande impartialité. Ce volume rare est important pour l'histoire du règne de Charles Ier.

293. VOLTAIRE. Nouveaux mélanges philosophiques, historiques, critiques, etc., 1770; in-8, rel.... 15—»

Volume curieux sur lequel on peut lire une notice, page 326 de cette année.

PUBLICATIONS NOUVELLES

294. CARNANDET. Notice sur le Bréviaire d'Abailard, conservé à la bibliothèque de Chaumont (Haute-Marne), par J. Carnandet. *Paris*, 1855; in-8, br..... 1—50

Tirée à CINQUANTE exemplaires.

295. CORNEILLE. Œuvres de P. Corneille, avec les notes de tous les commentateurs. *Paris*, 1855; 12 vol. in-8, pap. vél. br.......................... 84—»

Première édition, qui contient les Œuvres complètes de Pierre Corneille. Elle est aussi remarquable par l'exactitude des textes que par sa belle exécution typographique.

296. L'IMITATION de Jésus-Christ, traduite et paraphrasée en vers françois, par P. Corneille. *Paris*, 1856; g. in-8, br................................. 15—»

Ce volume, tiré à cent exemplaires à part de l'édition des Œuvres de Corneille ci-dessus, contient à la fin deux lettres inédites de P. Corneille sur l'auteur de l'*Imitation de J.-C.*

297. CORDIER. Poésies latines. — Cl. S. Corderii Aurelianensis carmina nunc in lucem noviter edita. *Orléans, Paris*, 1853 ; format in-8 de X et 69 pages, br. 8—»

Ce volume, imprimé avec soin sur papier do Hollande, et spécialement pour les bibliophiles, n'a été tiré qu'à 158 exemplaires.

Cette publication, due au zèle de M. F. D., est précédée d'une Notice sur l'auteur, où nous empruntons ce qui suit :

« Claude-Simon CORDIER est né, en 1704, à Orléans, où son père étoit grammairien. Il fut successivement vicaire de la Conception, chanoine de Saint-Pierre-Empont et chanoine de la cathédrale. Etant encore à Saint-Pierre, il avoit été nommé secrétaire de l'évêché, et garda ces fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 13 novembre 1772. Il fut enterré dans la cathédrale, devant la chapelle des fonts baptismaux.

Il étoit de plus chapelain de la chapelle de Saint-Mathurin, et pensionnaire du roi.

Quand, en 1741, une Société littéraire s'établit à Orléans, CORDIER fut l'un de ses premiers membres. Presque aussitôt élu secrétaire de cette académie, il continua de l'être jusqu'à sa dissolution, en 1753.

Lors de la béatification de Mme de Chantal, il fit imprimer, chez Couret, en 1752, une Histoire de sa vie écrite d'un style aisé et d'une simplicité qui ne manque pas d'élégance.

Voilà tout ce que nous avons pu apprendre sur CORDIER, dont la vie s'écoula paisiblement entre l'exercice de son ministère et la culture des lettres. Ce fut à la muse latine qu'il se livra de préférence. Ses contemporains ont connu et apprécié son talent. L'un d'eux, Dom Fabre, le savant bibliothécaire de Bonne-Nouvelle, s'exprime ainsi en parlant de CORDIER, dans la *Biographie orléanoise* de Dom Geron : « Il excelloit dans la poésie latine, et il est fâcheux qu'il n'ait pas fait imprimer les deux pièces qu'il avoit lues à la Société littéraire. »

FIN DE L'ANNÉE 1855.

Imprimerie et Lithographie Maulde et Renou, rue de Rivoli, 144 4347

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; DE CLINCHAMP, Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARETE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JANVIER ET FÉVRIER.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE N° 20.

1856.

Sommaire des nos de Janvier et Février de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

RECHERCHES ET DOCUMENTS

INÉDITS

SUR MICHEL MONTAIGNE

LA VIE PUBLIQUE DE MONTAIGNE,

PAR M. GRÜN.

L'ouvrage que M. Grün a publié, il y a bientôt un an, sous le titre de : VIE PUBLIQUE DE MONTAIGNE, a été analysé dans le plus grand nombre des feuilles périodiques de Paris, et dans quelques-unes des départements ; en général, les auteurs de ces comptes-rendus se sont plus attachés à faire ressortir les mérites incontestables du livre qu'à l'apprécier d'une manière complète, et je suis sûr que l'excellent esprit de M. Grün l'empêche d'accepter toutes les louanges qu'il a reçues ; j'ai attendu patiemment, et j'espérois qu'un écrivain impartial s'imposeroit la tâche d'étudier à fond cette œuvre importante, de lui assigner sa véritable place et de signaler les erreurs de fait ou d'appréciation qui la déparent. Seuls MM. Villemain, à Paris, et Delpit, à Bordeaux, ont véritablement abordé la critique ; le premier avec l'autorité de son nom et l'élégance courtoise de sa plume, le second avec la verve caustique et gasconne qui le distingue ; mais le cadre adopté par ces écrivains ne comportoit pas un examen détaillé ; et malgré ma répugnance pour sortir de la réserve que je m'étois imposée, je me suis cru forcé d'intervenir

et de signaler des erreurs d'autant plus dangereuses qu'elles sont protégées par un nom, une position et un remarquable talent.

Je n'entreprends pas la critique du livre de M. Grün, je ne suis point un critique; mais les rares loisirs que j'ai pu consacrer à Montaigne m'ont mis à même de recueillir quelques renseignements qui se sont parfois trouvés en désaccord avec l'ouvrage que j'analyse; lorsqu'il y aura doute, je discuterai; lorsque l'erreur me paraîtra manifeste, je la signalerai; M. Grün sans doute n'y perdra rien et la vérité y gagnera; je n'ai pas d'autre but, car j'ai mis au service de Montaigne autant de désintéressement que d'amour.

Mon article se composera d'abord de quelques observations générales; je tâcherai ensuite de combler plusieurs lacunes; enfin, je signalerai les erreurs que j'ai cru rencontrer.

Au risque d'une répétition, je reproduirai ici le jugement si justement motivé de M. Villemain sur le titre de l'ouvrage. Quelle qu'ait été la vie de Montaigne, elle s'est trouvée circonscrite dans un cercle trop restreint pour exercer une influence sur les affaires générales du pays, et le titre de *Vie publique* est impropre et trop ambitieux, comme celui d'*Étude* est peut-être trop modeste.

Je proteste, autant qu'il est en moi, contre la manière dont M. Grün a cru devoir diviser la biographie de Montaigne. En exagérant et dénaturant l'exemple donné par M. Leroux de Lincy, dans la Vie de Marguerite de Navarre, en étudiant isolément Montaigne, maire, magistrat, gentilhomme de la chambre, chevalier de l'ordre, etc., il est impossible de le connaître; à ce système de divisions, il n'est pas de limites, et déjà les douze Montaigne de M. Grün ne lui suffisent plus; il en est aux subdivisions, et depuis la publication de son livre il nous a donné *Montaigne économiste*. La méthode peut être bonne pour enregistrer des faits fixes comme ceux de la géographie ou de la statistique, mais elle est assurément infidèle pour apprécier cet être ondoyant et divers, cette unité complexe qu'on appelle l'homme.

Pour Montaigne, on peut dire qu'il est assez décousu pour qu'il ne soit pas bon de le découdre encore. Ce qui intéresse dans un article biographique, c'est la contradiction qui existe souvent entre le milieu dans lequel un homme naît et ses aspirations, entre ses facultés et ses désirs; ce sont les réactions du caractère sur les fonctions et réciproquement, et c'est le résultat de cette lutte qui constitue l'*individualité*.

Chez Montaigne, montrer le maire actif aux prises avec l'épicurien nonchalant, le philosophe avec l'homme de cour, l'élève de Rome et d'Athènes avec le gentilhomme du XVI[e] siècle, le chrétien avec le sceptique, là est le véritable intérêt et, on peut le dire, l'enseignement; et il faut que M. Grün me permette d'écrire, *très sérieusement*, que les différents Montaigne qu'il nous présente ne sont pas plus le Montaigne de l'histoire que le jaune ou le rouge n'est la couleur de l'habit d'Arlequin.

Il y a plus, et l'intérêt s'accroît lorsqu'un écrivain de talent et de goût rapproche les biographies de plusieurs personnages dont l'existence, l'influence, les opinions ou les ouvrages offrent quelque analogie; ce qui est précisément le contraire du procédé contre lequel je réclame (1).

Nonobstant les recherches auxquelles M. Grün s'est livré et malgré le luxe d'érudition auquel il s'est peut-être un peu trop abandonné, il accepte souvent des renseignements *de seconde main*. Ainsi, sur la foi de Meunier de Querlon, il a reproduit une grosse erreur que la moindre vérification lui auroit fait reconnoître, sur la prétendue ambassade d'un d'Elbene à Rome.

(1) Voltaire, qui s'y connoissoit, n'auroit pas aimé à être ainsi découpé en mosaïque biographique :

« De Saint-Ange, le traducteur d'Ovide, ayant été, comme les autres gens de lettres, présenter ses hommages à Voltaire pendant son dernier voyage à Paris, voulut finir sa visite par un coup de génie, et lui dit : — Aujourd'hui, Monsieur, je ne suis venu voir qu'Homère, je viendrai voir un autre jour Euripide et Sophocle, et puis Tacite, et puis Lucien, etc. — Monsieur, je suis bien vieux ! Si vous pouviez faire toutes ces visites en une fois ? » (*Mosaïque littéraire.*)

En transcrivant des passages empruntés à la *Guyenne historique*, il fait honneur à M. Ducourneau de ce qui appartient à MM. Delpit. (*Notice d'un manuscrit de la bibliothèque de* WOLFENBUTTEL, intitulé : *Recognitiones feodorum*, où se trouvent des renseignements sur l'état des villes, des personnes et des propriétés en Guyenne et en Gascogne au XIIIe siècle, par MM. Martial et Jules Delpit, in-4, 1841.) Il mentionne le volume intéressant publié en 1851, dans lequel M. Ph. Chasles a étudié l'influence que Montaigne a exercée sur Shakspeare; mais il ignore apparemment que ce travail, déjà publié en 1846, dans plusieurs numéros du *Journal des Débats*, avoit été précédé par des *Observations sur un autographe de Shakspeare*, par sir Frédéric MADDEN, et d'un important article de *The London and Westminster Review*, April—August—1838, dans lesquels cette thèse est soutenue et établie en partie par les mêmes arguments qu'emploie l'ingénieux professeur du Collége de France. La remarque étoit bonne à faire, car cette opinion acquiert d'autant plus d'autorité qu'elle est soutenue par les compatriotes du grand tragique. (Il est juste de remarquer que M. Chasles cite des sources, mais il n'indique pas celles-là.)

M. Grün a usé d'un procédé de rédaction dont sa loyauté a dû, depuis la publication, lui faire reconnoître les inconvénients; bien des fois il isole l'énoncé d'un renseignement de la source qui le lui a fourni. Ses apologistes même s'y sont trouvés pris et lui ont fait honneur de découvertes qui ne lui appartiennent pas; ainsi fera la majorité des lecteurs. Page 10, M. Grün écrit : « *J'ai fixé l'époque de la naissance* » (de Montaigne), et, page 2, il cite les Essais où Montaigne dit : « Je naquis le dernier jour de février 1533. »

Page 11, M. Grün écrit : « *Je précise* l'époque à laquelle Montaigne devint chevalier de l'ordre de Saint-Michel; » et page 169 : « La *date précise* de la promotion de Montaigne a été mise en lumière par M. le Dr Payen. » Ici M. Grün a induit en erreur des critiques qui ne lui sont pas suspects; M. Avenel, dans l'*Athenæum*, dit : « Écoutons M. Grün, il expliquera

mieux que nous comment il a compris,.... etc., » et il cite la phrase de la page 11, *sans l'autre mention;* et M. Barrière (*Journal des Débats*) a été plus loin, il endosse la responsabilité de la phrase : « Les biographes, par différentes raisons, *ont erré* sur la date (de la nomination à l'ordre de Saint-Michel); M. *Grün la détermine invariablement.* » Ces exemples, que je pourrois multiplier, suffisent à témoigner de l'inconvénient que j'ai signalé.

Un autre reproche, qui se rattache à celui qui précède, m'est suggéré par la *mise en scène* à laquelle M. Grün a recours pour paroître établir, par la seule force de son raisonnement, par ses inductions, ses présomptions, par une discussion savante, des faits qu'il sait être décidés à l'avance par des pièces authentiques dont le simple exposé devoit suffire.

Par son style toujours élégant et pur, parfois énergique, par des détails si spirituellement racontés, M. Grün possède assez l'art de captiver son lecteur sans qu'il lui soit nécessaire de recourir au pittoresque. Quand, après avoir lu vingt pages d'une discussion habilement conduite, on trouve la mention d'une pièce qui à elle seule décide le fait, on se prend à regretter l'attention qu'on a inutilement dépensée, et on se demande pourquoi l'auteur n'a pas commencé par cette vingtième page. A la première lecture cet artifice séduit, mais l'ouvrage de M. Grün n'est pas de ceux qu'on ne lit qu'une fois, et en le relisant on ne voit plus dans ce procédé que la preuve d'une érudition que personne ne met en doute.

Ce reproche, si je ne me trompe, a une certaine gravité, et comme je crains que M. Grün n'en tienne pas compte, je veux lui citer au moins deux exemples; j'en pourrois trouver davantage.

La question que soulève le secrétariat de Catherine de Médicis méritoit assurément d'être discutée; mais après avoir articulé ce fait que quelques biographes ont cru à tort que Montaigne avoit rempli ces fonctions, après avoir nommé, si M. Grün y tenoit, MM. Jay, Victorin Fabre, Amaury Duval, Payen, comme

ayant commis cette erreur, une seule chose restoit à faire, c'étoit de reconnoître qu'une pièce, que M. Grün sait exister entre mes mains, décide irrévocablement la question, et rend sur ce point toute discussion superflue. Mais M. Grün a trouvé cette marche trop simple; il énonce l'erreur, puis il tient pendant vingt pages son lecteur en suspens; il discute le style des *Avis*, écrits au nom de la Reine par un Montaigne quelconque, pour montrer qu'ils ne sont point sortis de la plume de Michel; il fait ressortir l'obscurité du nom et de la personne de notre auteur, son inexpérience des choses de la cour à l'époque à laquelle on dit que ces *Avis* ont pris naissance; il contredit l'opinion reçue qu'ils ont été écrits pour Charles IX; puis, lorsqu'il a clairement établi qu'ils ne peuvent pas être l'œuvre de Montaigne, il les donne à peu près tout entiers, et ils sont longs! Enfin il conclut, mais, remarquez-le! avant de faire comparoître la pièce qui est la seule autorité! De telle sorte que pour tout lecteur c'est uniquement par la puissance du raisonnement que M. Grün est parvenu à établir sa conviction, et la pièce originale, officielle, ne paroît que plus tard, escortée d'une supposition, tout à fait incidemment, et il est complétement impossible d'apprécier l'importance qui lui appartient dans ce débat. M. Villemain lui-même a été trompé par cette longue discussion, il dit : « M. Grün a coulé à fond cette erreur..... dans une discussion « de vingt pages, d'une netteté parfaite; il prouve,..... etc. » L'intelligent critique n'a pas pu soupçonner que cette pièce, émanée de Catherine de Médicis, à laquelle deux lignes seulement sont consacrées tout à la fin du chapitre, tranche la question bien plus sûrement que toutes les argumentations. *Qui donc comprendra?*

Tout cela est sans doute fort habile, fort dramatique : tel l'artiste, qui veut introduire le spectateur dans une salle de panorama, le plonge d'abord dans une obscurité complète, puis par des détours savamment combinés l'accoutume insensiblement à la lumière; mais la sévérité de l'histoire s'accommode mal de ces habiletés que caractérise très bien une locution familière : « *En-*

foncer une porte ouverte (1). » Et puis, voyez le malheur ! M. Grün, qui marche si sûrement à la vérité quand au départ il la connoit, du moment où il ne sait plus à l'avance le mot de l'énigme, il se perd, il fait fausse route! Par la force de ses inductions, par la rigueur de ses déductions, il arrive à être d'accord....... avec un acte authentique qu'il connoissoit; mais cet acte, le hasard! et c'est bien un hasard! fait que je ne le lui ai pas montré ; il n'y a donc pas vu quel est le Montaigne secrétaire de la Reine, et pourtant il veut le connoître, et à l'aide de ces mêmes ressources, dont il usoit tout à l'heure avec tant de bonheur, il arrive à conclure *que ce doit être* Jacques Montaigne, avocat général à Montpellier; puis il ajoute, *sans autre preuve*, que ce Jacques se fit *sans doute* remarquer dans une mission en 1562, ou lorsque la cour traversa le Midi en 1565; et continuant, il dit : « Charles IX le plaça auprès de sa mère, *puis* le nomma maître des requêtes » (remarquez l'ordre des nominations!) ; et enfin M. Grün conclut que *c'est lui qui doit avoir signé la pièce que possède M. Payen*, et il complète la série des suppositions en disant que Jacq. Montaigne resta *probablement* près de la Reine, que c'est lui qui *a dû* l'accompagner dans le voyage de 1578, que *peut-être* Montaigne a rencontré Jacques à la cour de Nérac !!!... Singulière biographie! et Bouhier n'avoit pas accumulé tant d'erreurs lorsque M. Grün lui lance à la face cette apostrophe : « *Bouhier conjecture donc à faux.* »

Si je ne tenois à rester avec M. Grün dans les limites d'une stricte politesse, je lui renverrois la phrase qu'il adresse aux malavisés qui ont pu croire, pendant un temps, que Montaigne a écrit les *Avis* : « *Je m'inscris en faux contre toutes ces ima-* « *ginations.* »

M. Grün a signalé une erreur *reconnue avant lui par l'un au moins de ceux qui l'avoient propagée*, il a profité d'une pièce qui apprend que le secrétaire de Catherine n'étoit pas Michel, mais il veut que ce soit Jacques ! *il le prouve*,..... et pourtant

(1) Montaigne caractérise ce procédé, il dit que c'est *deviner à l'envers*.

..... *ce n'est pas* JACQUES,..... c'est FRANÇOIS ! De sorte que cette immense dissertation aboutit à substituer *Jacques* à *Michel*, une erreur à une autre. *Parturient montes ! Beaucoup de peine pour rien*, comme dit *Shakspeare* (1).

La vérité simple est que Jacques Montaigne a été avocat genéral, puis président à la cour des aides de Montpellier (j'ai de lui un reçu d'avril 1572); mais il n'a pas été secrétaire de Catherine de Médicis (2). Le Montaigne qui remplissoit ces fonctions étoit FRANÇOIS MONTAIGNE, qualifié, sur les diverses pièces que je possède de lui (1572), *secrétaire ordinaire de la chambre du Roi*, ou *secrétaire de la chambre du Roi et de la Reine-Mère dudit Seigneur*. Enfin une pièce signée de CATHERINE dit dans le texte : « *François Montaigne, mon secrétaire*, » et une annotation autographe de cette princesse recommande que MONTEGNE (3) *contresigne* l'acte en question (28 décembre 1573). M. Lucas Montigny possédoit, en 1851, deux pièces de ce FRANÇOIS DE MONTAIGNE : une lettre de 1574, où sa signature est au-dessous de celle de la Reine-Mère, et un acte notarié postérieur de six ans.

On remarquera que la date de ces pièces ne contredit ni n'appuie l'opinion de M. Grün, qui veut que les AVIS s'adressent à Henri III et non à Charles IX. Les historiens de ces rois discuteront ce point, et ils pourront trouver encore quelques objections et, par exemple, l'opinion de Le Laboureur, qui se prononce pour le dernier Roi, celle des mémoires de Condé et celle de MM. Cimber et Danjou, qui pensent de même et dé-

(1) On peut juger par là de la rigueur des conclusions de M. Grün, il n'a pas vu une pièce ! et néanmoins il dit : *C'est tel*, ON N'EN SAUROIT DOUTER, qui a contresigné la pièce que possède M....... !

(2) Duverdier consacre au protégé de M. Grün un article long et médiocrement flatteur. (Voy. P. Paschal, page 1035.)

(3) Je remarque la manière dont le nom est figuré par la reine, et je demande si cela ne sembleroit pas indiquer qu'à Paris, au moins, la présence de l'I dans la seconde syllabe, la faisoit prononcer TAI, tandis qu'il est à peu près certain que dans le pays on prononçoit : TA : MONTEGNE et MONTAGNE.

cident la question indécise pour M. Grün, de la présence de la cour à Gaillon, en 1563; enfin je lisois, il y a peu de jours, une lettre autographe de Catherine de Médicis, incontestablement adressée à Charles IX, où se trouvent des avis de même nature que dans la pièce en discussion : la Reine recommande au Roi, *lorsqu'il lui écrit, de ne plus mettre le mot de serviteur* (1569); mais tout cela est indifférent pour la biographie de Montaigne.

Ce même artifice de rédaction se retrouve dans ce qui a trait à l'époque où Montaigne est devenu chevalier de Saint-Michel. On a pu errer sur ce point jusqu'à ce qu'une pièce authentique vînt le fixer; cette pièce, je l'ai fournie en publiant la lettre par laquelle le Roi annonce à Montaigne sa nomination; postérieurement j'ai confirmé cette date en publiant, dans les ÉPHÉMÉRIDES de MONTAIGNE, la note autographe qui a trait à cet événement; du moment que M. Grün possédoit la première de ces preuves, où étoit la nécessité d'employer quatre grandes pages à inventorier des erreurs? de faire *comparoir* dom de VIENNE, BOUHIER, MORÉRI, TALBERT, M. de PEYRONNET, M. VATOUT, même M. VILLEMAIN, qui ont pu se tromper sur le Roi ou sur l'époque? M. Louandre, *qui semble croire* que l'Ordre étoit encore en crédit quand Montaigne le reçut?.....

Les erreurs des biographes, du moment qu'elles sont reconnues, ne font plus partie de la biographie; ce long martyrologe étoit au moins inutile, et, ouvrier de la dernière heure, M. Grün est peu généreux d'attacher ainsi au pilori de son livre des hommes qui, avant lui, ont cherché la vérité, et qui la lui ont plus d'une fois fournie.

Trop souvent M. Grün *affirme*, à l'occasion de points encore contestables, et que, dans l'intérêt de la vérité, il faudroit laisser en suspens. Je donnerai quelques exemples.

M. Grün dit résolûment que le nom d'Eyquem est *essentiellement d'origine gasconne.* La chose peut être fondée, et je connois quinze personnes et trois localités qui, dans le Bordelois, ont porté le nom d'*Eyquem* ou d'*Yquem;* mais pourtant elle est contestée par des écrivains que peut-être M. Grün n'a pas con-

sultés. Le *Journal encyclopédique* en 1773, le *Magasin encyclopédique* de Millin en 1797, le médecin *F. Grigny* (*État des villes de la Gaule-Belgique avant le XIIe siècle, avec des recherches étymologiques sur l'origine de leurs noms*), établissent que Eyquem est purement flamand ; à quoi Mercier Saint-Léger ajoute (notes manuscrites et inédites) : « Eyquem ou plutôt Eyc-« kem, d'où l'on a inféré que notre auteur étoit originaire d'An-« gleterre ou de Flandres ; de Flandres, à la bonne heure, le mot « Eckem étant purement flamand ; l'Anglais auroit dit Oakham. »

Ecke en flamand, *eiche* en allemand, *oak* en anglais, signifient *chêne* ; de même *hem*, *heim* et *ham* signifient *hameau* (*villa* des Latins) ; *eckhem* et *oakham* signifieroient donc le *Hameau du Chêne*. Des mémoires manuscrits sur le Parlement de Bordeaux, écrits dans le XVIIe siècle, prétendent qu'Eyquem est un mot écossois qui signifie *montagne*. La source réelle du nom est donc encore à chercher.

M. Grün prétend établir par des inductions que Montaigne a étudié le droit à Toulouse. — Je n'ai nulle objection à faire à cette opinion qui, il faut bien le reconnoître, ne repose sur aucune preuve. — Mais le passage des Essais que cite M. Grün ne prouve absolument rien. Montaigne dit : « Je vis en mon enfance un procès que Corras, conseiller de Toulouse, fit imprimer,... etc. » Il s'agit évidemment d'*Arnaud du Thil*, qui se fit passer pour *Martin Guerre*, et dont le procès, commencé en 1559, se termina d'une manière tragique pour l'accusé le 16 septembre 1560. Or Montaigne avoit alors vingt-sept ans et demi ; il étoit déjà conseiller : donc ce renseignement n'a dans l'espèce aucune application, et M. Grün n'est guère rigoureux dans sa supputation quand, pour appuyer son argumentation, il dit que cette époque correspond à l'âge d'*étudiant*. Il est vrai que Montaigne dit : *dans mon enfance* ; mais ce mot, sous sa plume, signifie *jeunesse* ; il l'emploie pour l'époque à laquelle son père étoit maire : or, en 1554, Michel avoit vingt-et-un ans ; pour l'époque où lui-même étoit conseiller ; pour le temps où il paya son tribut à l'amour, etc. Le passage allégué ne prouve pas

même que Montaigne fût à Toulouse à l'époque du procès, et peut-être n'a-t-il voulu parler que de l'ouvrage de Corras sur cette affaire, et il a pu dire *je vis*, comme il auroit dit *je lus*, car à peu près dans ce temps il se trouvoit à la cour (livre 1, ch. 43), et pour sûr, vers octobre 1559, il étoit à Bar-le-Duc avec le roi François II. L'ouvrage de Corras a paru en 1565, l'année du mariage de Montaigne.

Cette opinion est entièrement celle de M. Lapeyre, et l'érudit bibliothécaire de Périgueux n'a jusqu'ici rien découvert qui éclaire ce point de la vie de Montaigne; seulement M. Leymarie, qui s'occupe d'une histoire du Périgord, croit se rappeler avoir lu quelque part que Montaigne avoit étudié le droit à Toulouse.

On ignore la date précise à laquelle Montaigne est entré en mairie. Nommé en 1581, ses fonctions ont-elles commencé la même année, ou seulement l'année suivante? Je me suis antérieurement prononcé pour l'année 1582; mais depuis j'ai eu des doutes, et je pense que c'est jusqu'ici une question réservée. M. Grün adopte positivement l'entrée en 1581, et la sortie en 1585; il fournit des preuves dont quelques-unes sont spécieuses; c'est d'ailleurs l'opinion de Bernadau, de M. d'Etcheverry et d'autres.

Toutefois, il reste quelques objections qui ne sont pas levées. Ainsi Darnal, après avoir parlé du siége de Sainte-Bazeille, en avril 1586, dit : « Le roi écrit à MM. les jurats.... Il trouve bon que le maréchal de Matignon soit élu maire. » Cette note concorde avec le récit de Caillière, qui place à l'année 1586 la démarche faite par les habitants de Bordeaux près de M. de Matignon, pour le *supplier d'avoir agréable l'élection qu'ils avoient faite de sa personne pour la charge de maire de leur ville*. Ces démarches n'auroient eu, ce semble, aucun sens, si Matignon eût été en exercice depuis plusieurs mois. Darnal fournit encore une autre note qui semble prouver en faveur de 1586 : « En l'année 1585 *jusques en juillet* 1586, étant lieutenant du roi M. le maréchal de Matignon, *maire de ladite ville* « *M. de Montaigne*... » Enfin, je remarque qu'à la deuxième édition

des Essais, publiée en 1582, Montaigne s'intitule *maire et gouverneur* de Bordeaux, tandis qu'à l'édition de 1581 de la *Théologie naturelle* (impression terminée en septembre), il ne prend pas ce titre : est-ce parce qu'alors il n'exerçoit pas encore les fonctions ?

Je pense donc qu'il est préférable de regarder la question comme susceptible encore de controverse, et d'attendre de nouveaux renseignements.

Je crois que le système de morcellement que M. Grün a fait subir à la biographie de Montaigne a réagi sur lui-même et lui a fait en plus d'un endroit apprécier inexactement le caractère de son auteur.

Ainsi il semble douter de la véracité de Montaigne, lorsque celui-ci affirme qu'il manque de mémoire ; il dit que ce philosophe *se flatte par coquetterie.* Mais pourtant les preuves surabondent. Montaigne, rendant compte à son père de la mort de La Boëtie, déplore l'infidélité de sa mémoire qui lui a fait perdre des souvenirs qu'il auroit aimé à conserver. Suspectera-t-on cette déclaration ? En dédiant à sa femme un opuscule de La Boëtie, il parle de l'enfant qu'elle vient de perdre dans le *deuxième an de sa vie*, quand il est certain qu'il devoit dire *le deuxième mois.* Dans les *Éphémérides*, il se trompe sur l'année de son départ pour l'Italie : il dit 1579 au lieu de 1580. D'après les *Éphémérides*, il est certain que le père de Montaigne est mort à soixante-douze ans ; et pourtant, aux Essais, il dit soixante-quatorze ans. Au chapitre des Cannibales il se reproche d'avoir oublié l'une des trois choses que lui avoit dites l'un des sauvages présentés à Charles IX. Au chapitre XIX du livre II, il affirme que « quand il a à tenir un propos de longue haleine, il faut qu'il l'apprenne mot à mot, par cœur. Il a plusieurs fois oublié *le mot* (le mot d'ordre), etc., etc. » Quel intérêt Montaigne trouvoit-il à *se vanter* ainsi ?

M. Grün connoît mieux les Essais qu'il ne connoît leur auteur. Il conteste que ce puisse être Montaigne qui ait fait écrire dans son cabinet de travail l'inscription latine que j'ai rappor-

tée dans les Documents, et dans laquelle il prend avec lui-même l'engagement de se consacrer à la retraite et aux loisirs studieux. Mais M. Grün a transcrit lui-même un passage des Essais, qui donne la traduction de cette inscription : « Dernièrement « que je me retirai chez moi, délibéré autant que je le pourrois « ne me mêler d'autre chose que de passer en repos et à part « le peu qui me reste de vie (*libertati suæ tranquillitatique et « otio consecravit*). » M. Grün trouve qu'il y a quelque chose de *puérilement sentimental, qui n'est pas dans les habitudes de Montaigne*, dans le rapprochement de cette espèce de déclaration avec l'âge et le jour de la naissance ; nous venons de voir que l'engagement, Montaigne le répète dans les Essais ; quant à l'âge, Montaigne le consignoit partout avec une sorte de complaisance ; il le fait en vingt endroits des Essais ; il l'inscrivoit au *commencé* et à l'*achevé de lire* qu'il ajoutoit à ses livres ; et, contrairement à l'avis de M. Grün, je crois que ces subtilités de sentiment étoient tout à fait dans sa nature ; il aimoit à se servir du manteau de son père, non pour la commodité qu'il en retiroit, mais *parce qu'il lui sembloit s'envelopper de lui :* la *Théologie naturelle* est datée du jour même de la mort de son père, à qui il la dédie ; tout cela est donc *puérilement sentimental?*

Au sujet de l'élection à la mairie de Bordeaux et des difficultés que fit Montaigne pour accepter, M. Grün cite cette phrase des Essais : « Alexandre dédaigna les ambassadeurs corinthiens « qui lui offroient la bourgeoisie de leur ville ; mais quand ils « vinrent à lui déduire comme Bacchus et Hercule étoient aussi « en ce registre, il les en remercia gracieusement. » M. Grün veut voir là une preuve de plus, il n'en manque pas, de la vanité de Montaigne ; tandis qu'en bonne justice on y trouveroit plutôt la preuve que Montaigne apprécioit plus que personne la distance qui le séparoit de MM. de Biron et de Matignon ; et M. Grün, à cette occasion, écrit cette phrase qui a eu un grand retentissement et qu'on a reproduite à plaisir : « MM. de Biron « et de Matignon comparés à des demi-dieux, c'est quelque « chose ; Montaigne comparé par lui-même à Alexandre, c'est

« beaucoup ; on peut même, *si on n'est pas Gascon*, trouver « que c'est trop. » Comme si, remarque très judicieusement M. Delpit, tous ceux qui répètent qu'ils aimeroient mieux être premiers dans un village que seconds dans Rome se croient des César ! A mon sens, l'Académie de Bordeaux a donné à M. Grün, aiguisant ses épigrammes contre les Gascons dans un moment où il aspiroit à le devenir, une leçon de tact en lui accordant le titre de correspondant qu'il a depuis sollicité.

Il en est de même pour les lettres de bourgeoisie romaine ! Et M. Grün croit avoir fait une découverte (1) parce qu'il oppose la phrase des Essais où il fait dire à Montaigne que la bulle *lui fut offerte*, et celle du voyage, où ce dernier dit que, pour l'obtenir, il employa *ses cinq sens de nature*. Remarquons d'abord que c'est Montaigne qui fournit les deux renseignements, et que cela atténueroit la gravité de ce que M. Grün juge à propos d'appeler *un mensonge historique;* mais je nie que Montaigne ait dit que la bourgeoisie romaine lui ait été offerte. Il dit dans les Essais que la fortune lui a fait quelques faveurs *venteuses, honoraires et titulaires, sans substance*, et les lui a non pas accordées, mais offertes. Eh bien ! il pensoit probablement à la charge de gentilhomme du roi de France, au même titre qui lui fut conféré « sans son sçu et lui absent » par le roi de Navarre, à la décoration de Saint-Michel qu'il paroît avoir reçue de la même manière et sans la désirer alors, à la nomination de maire de Bordeaux qu'il a d'abord refusée ; puis, après quelques phrases, il reprend : « Parmi ses faveurs *vaines* (de la fortune), je n'en ai point qui plaise tant à cette niaise humeur qu'une bulle de bourgeoisie romaine. » De sorte qu'il semble classer les faveurs qu'il a reçues, et il place la bulle romaine parmi les *vaines*.

Je pense que M. Grün auroit senti cela s'il n'avoit pas eu le parti pris de voir partout la vanité de Montaigne ; et s'il n'avoit pas été séduit par l'idée d'un aperçu nouveau, il auroit trouvé

(1) M. Leclerc avoit déjà rapproché la phrase du Voyage de celle des Essais.

le secret des difficultés que Montaigne eut à surmonter. Les *Essais étoient à l'index*, et on peut dire que ces deux faits, l'index pour l'ouvrage et la bourgeoisie pour l'auteur, *hurloient de se trouver ensemble*. De telle sorte, qu'à tout prendre, il n'y auroit encore rien de surprenant que les personnes qui apprécioient Montaigne lui eussent offert la bourgeoisie, et que la raison d'état eût seule suscité des difficultés.

Nous trouvons un nouvel exemple de ce *parti pris* sur la vanité de Montaigne dans l'interprétation que M. Grün donne à cette partie des Essais où Montaigne, se reprochant ses fréquents déplacements, suppose qu'on lui fait cette observation : « Votre « maison est-elle pas suffisamment fournie ?... La majesté royale « y a logé plus d'une fois en sa pompe ! » A cette occasion, M. Grün subtilise pour établir d'abord que c'est la maison, que ce n'est peut-être pas Michel Montaigne qui a reçu une royauté ; puis il pèse les pompes et discute les royautés ; il mesure la distance qui sépare la cour de France de celle de Navarre, et Catherine de Médicis de Jeanne d'Albret. Il oublie que Marguerite a dit : « Notre cour étoit si belle et si plaisante que nous n'a« vions rien à envier à la cour de France. » Il se décide pour le roi de Navarre, probablement parce qu'il est moins grand seigneur que le roi de France ; mais il a soin de faire remarquer que l'entourage du prince n'étoit pas brillant, que sa cour se composoit de quelques gentilshommes toujours à cheval avec lui ; tout cela pour amener ce trait railleur qu'une hospitalité accordée dans de telles conditions « *étoit plus honorable qu'oné« reuse !* » Le hasard a d'étranges ironies ! Alors que M. Grün imprimoit ces lignes, je faisois imprimer quelques notes autographes de Montaigne, où, en moins d'une feuille, notre auteur inflige à son biographe quelques bons démentis ! Montaigne rend compte de la visite que, le 19 décembre 1584, le roi de Navarre lui a faite (note 29 des *Éphémérides*). Il cite nominativement « quarante-quatre des personnes qui accompagnoient le prince, « les plus grands noms de la contrée ! le prince de Condé, « MM. de Lesdiguières, de Poix, de Lusignan, etc. ; il dit qu'en-

« viron autant allèrent coucher au village (soient donc quatre-« vingt-huit maîtres), outre les valets de chambre, pages et « soldats de la garde du roi. » Sans aucun doute, plusieurs de ces visiteurs avoient plus d'un suivant, à quoi il faut ajouter les gardes; de telle sorte que, sans rien exagérer, on peut compter deux à trois cents personnes au moins. Mais ce n'est pas tout : cette troupe étoit à cheval; elle avoit avec elle des équipages de chasse, puisque « au partir de céans Montaigne fit « élancer un cerf en sa forêt, lequel promena le roi deux jours. » Tout cela, ce me semble, est quelque peu princier. Nous sommes loin du petit nombre de cavaliers de M. Grün; plus d'un roi de France a été reçu avec moins d'éclat, et pour un gentilhomme de *six mille francs de rente*, qui se vantoit de n'avoir accepté d'aucun roi un double en paiement ou en don, une telle hospitalité me paroît au moins aussi *onéreuse qu'honorable*. Montaigne même pourroit être soupçonné d'en avoir jugé ainsi; car, dans une lettre aux jurats de Bordeaux, du 10 décembre 1584 (neuf jours avant la visite), il dit, en homme qui sentoit la lourdeur de la charge : « *Toute cette cour de Sainte-Foy est sur « mes bras*, et se sont assignés à me venir voir. » Et en effet, du 9 au 11, le roi de Navarre étoit à Sainte-Foy.

Je profite de l'occasion pour rectifier ce que j'ai antérieurement imprimé sur le lieu de cette chasse, et ce que M. Grün reproduit. J'ai dit, sur des renseignements inexacts, que la forêt se nommoit *Bois du Cours*, et qu'elle étoit vers le château de *Guiron*. On me fait remarquer qu'il n'existe pas de château de Guiron, et que c'est nécessairement GURÇON qu'il faut dire. Quant à la forêt, il se peut que son nom ait varié, mais elle porte aujourd'hui celui de Saint-Claud ou de Bretanord; Montaigne en payoit la rente et rendoit hommage à l'archevêque de Bordeaux, comme pour la terre de Belveyron et autres (Communication de M. de Cazenave, descendant de Mattecoulon, frère de Montaigne.)

M. Grün me paroît s'abuser encore sur le caractère qu'il prête à son *Montaigne magistrat :* il le représente comme « un peu

« dépaysé dans sa compagnie, évitant de jouer un rôle person- « nel, calme au milieu des passions de ses collègues, gardant « fréquemment le silence, et peu porté à se jeter dans les luttes « ardentes, etc. »

Quelques notes des registres du Parlement contredisent cette appréciation, et j'en citerai deux pour montrer que Montaigne avoit l'esprit de corps, et qu'à l'occasion il étoit *mauvaise tête.*

Le Parlement avoit vu avec déplaisir la réunion de la Cour des aides; il s'y étoit opposé autant qu'il avoit été en lui. Le fait étant consommé, la Cour s'étoit rabattue sur les détails; elle avoit refusé la publication des lettres patentes; elle cherchoit à maintenir les nouveaux conseillers dans une position inférieure, malgré l'édit qui prescrivoit que les deux Cours ne fissent dorenavant *qu'un même corps et collége.*

La Cour, par arrêt du 14 janvier 1557 (vieux style), avoit décidé que les conseillers des requêtes (anciens de la Cour des aides) ne viendroient pas d'eux-mêmes aux assemblées des Chambres, mais qu'ils attendroient qu'ils en eussent la permission de la Cour, qu'ils feroient demander. — Le 19 suivant, les président et conseillers ci-dessus désignés, entre lesquels se trouve Michel Eyquem de Montaigne, viennent sans être appelés, et représentent leur droit d'assister aux Chambres assemblées. La Cour leur enjoint de sortir; ils refusent, contestation à ce sujet, et le droit ne fut accordé qu'après plusieurs mois (1557).

Mon second exemple a trait à une discussion relative à M. Descars, que M. Grün rapporte, mais son récit s'arrête au moment où Montaigne apparoît. M. Descars, lieutenant du roi en Guyenne, ami de Montaigne et de La Boëtie, avoit eu des difficultés avec le premier président au sujet de quelques prérogatives. Il demandoit que le président fût récusé dans les causes où lui, Descars, intervenoit. Le président, à son tour, dit que, pour juger cette question de récusation, au moins les conseillers, qui sont les familiers et les commensaux de M. Descars, devroient se récuser eux-mêmes. La Cour répond à cette attaque en sommant

son président de nommer les membres auxquels il fait allusion. Le président nomme onze conseillers, dont l'archevêque, G. de La Chassaigne, Michel Eyquem de Montaigne. (M. Grün s'arrête ici, en faisant connoître la décision qui intervient.)

Mes notes vont plus loin, et j'y vois : « Quand ce vint le tour « de Michel de Montaigne à parler, il s'exprima avec toute la « vivacité de son caractère, et dit qu'il n'y avoit lieu qu'ils sor- « tissent, et que le premier président n'étoit recevable de pro- « poser de récuser aucun par forme de remontrance ou autre- « ment, lorsque lui-même étoit récusé ; puis il sortit en disant « *qu'il nommoit toute la Cour*. Il est rappelé. La Cour lui or- « donne de dire ce qu'il entend par ces mots, *qu'il nommoit* « *toute la Cour ;* sur quoi ledit Eyquem a dit qu'il n'avoit au- « cune affection en la présente matière ni inimitié aucune con- « tre le premier président, ains sont amis et l'a été ledit pre- « mier président de tous ceux de la maison dudit Eyquem ; mais « voyant l'ouverture mauvaise que l'on faisoit à la justice, que « *jacta erat alea*, et que l'on recevoit les accusés contre les ar- » rêts de la Cour, à récuser d'autres juges qui n'y avoient nul « intérêt non plus que lui ; il avoit dit que si cela étoit permis, il « pourroit aussi récuser toute la Cour, mais n'entendoit pour « cela nommer aucun, et se départoit de son dire en ce qu'il « avoit nommé toute la Cour. »

Puis intervient la décision, mais mes notes contredisent M. Grün qui semble croire que le président seul est recusé ; elles portent que la Cour ordonne qu'en l'absence du président *et des conseillers nommés par ledit premier président*, sera procédé au jugement des récusations présentées par M. Descars.

M. Grün s'est bien autrement mépris sur Montaigne à l'occasion du dernier acte de sa mairie, et la gravité de l'accusation m'oblige à entrer dans quelques détails.

Au 22 mai 1585 Montaigne est à Bordeaux, il écrit au maréchal de Matignon la longue et belle lettre que M. de Vieil-Castel m'a mis à même de publier ; dans les premiers jours de juin il se rend près du roi de Navarre, puis il quitte Bordeaux et nous

ne retrouvons plus de renseignements que dans des lettres, dont une, du 30 juillet 1585, donne à penser que les jurats avoient invité Montaigne à entrer dans la ville, ravagée alors par une cruelle épidémie, pour assister aux élections qui se faisoient à cette époque. M. Grün appréciant la réponse de Montaigne y voit la preuve qu'il refuse de se rendre à la prière des jurats, que le soin de sa conservation le fait reculer devant son devoir : *le courage lui manqua*, dit M. Grün, et là dessus il rappelle le dévouement de Belzunce à Marseille, de Rotrou à Dreux, de Montausier en Normandie, dans des circonstances analogues. M. Grün fait même bruyamment ressortir le courage de Matignon, qui était à cette époque à Bordeaux, et il ne s'aperçoit pas que son indignation retombe de tout son poids sur le célèbre maréchal qui, bien que maire *nouvellement élu et en pleine activité*, quitta la ville peu de jours après le moment où Montaigne hésitoit à y entrer. M. Grün ne trouve pas suffisante cette accusation sur le fond, il incrimine même la forme et fait remarquer, en soulignant, que Montaigne termine sa lettre en souhaitant à ses frères *longue et heureuse vie !* comme si cette formule n'étoit pas alors habituelle, inévitable et partant sans conséquence; et si Montaigne avoit eu la finesse de voir dans ce protocole *l'ironie cruelle* que M. Grün veut y trouver, et l'avoit supprimée, M. Grün n'auroit pas manqué d'en faire encore la remarque.

Cette opinion de M. Grün a fait un chemin rapide, tant la nouveauté exerce de séduction! Tous les comptes-rendus flétrissent la lâche conduite de Montaigne, *lamentable défaillance* qui, d'après un critique, *donne la clef des imperfections des* Essais, *et explique pourquoi les Bordelais n'ont pas encore élevé de statue à ce philosophe!* La phrase consacrée est, que c'est là une PAGE QU'ON VOUDROIT POUVOIR ARRACHER.... Il eût été plus juste et plus court de ne pas l'écrire!

Quelques paroles d'indulgence, dont M. Grün fait aumône à Montaigne, m'autorisent à penser qu'il regrettera le triste triomphe qu'il a obtenu.

Examinons pourtant !D' abord, Montaigne n'étoit pas frappé de terreur par l'épidémie : « L'appréhension ne le presse guére (1) ... et c'est une mort qui ne lui semble des pires. » D'un autre côté il reconnoit qu'il est peu *sujet aux maladies populaires*. Mais apprécions sa position personnelle · il étoit déjà malade, son château avoit été pillé *jusqu'à l'espérance* (les provisions pour de longues années), une peste *véhémente au prix de toute autre* sévissoit dans la contrée, sans doute ce fut le devoir de chef de famille qui le décida à quitter Bordeaux. Il abandonna sa maison, se mit à la tête d'une troupe qui comprenoit sa vieille mère (2), sa femme, sa jeune fille, ses serviteurs; il erra pendant plusieurs mois, et déjà il se demandoit à qui il confieroit la vieillesse triste et nécessiteuse qu'il prévoyoit: c'est dans cette extrémité que Montaigne reçoit la lettre des jurats de Bordeaux, lettre dont nous ne connaissons pas la teneur, qui pouvoit très bien n'être qu'une simple formalité, une déférence hiérarchique. Montaigne, homme pratique, constate l'inutilité de sa présence à cette élection; il tient compte, je le reconnois, de l'état sanitaire de la ville, mais refuse-t-il d'entrer à Bordeaux? Il dit aux jurats: « *Je vous laisserai à juger du service que je vous puis faire par ma présence à la prochaine élection, avant que je me hazarde d'aller en la ville;* » il a donc rendu les jurats juges en ce cas, et de ce moment on pourroit dire que s'il n'est pas entré à Bordeaux, c'est que les jurats n'ont pas été de cet avis. — Il annonçoit qu'il se rendroit à Feuillas (tout près de la ville) (3), et une lettre du lendemain, 31 juillet, montre qu'il a tenu parole.

Il faut d'ailleurs se reporter à ce qu'étoit une mairie au

(1) Il étoit assez calme au milieu de ces désastres, pour écrire en ce moment même le chapitre XII du IIIe livre!

(2) Si Antoinette de Louppes avoit 20 ans lors de son mariage, elle en avoit alors 77; Éléonore avoit 12 à 13 ans.

(3) M. d'Etcheverry pense que ce Feuillas est le château situé près de Cypressac, côte de Cenon, en face de Bordeaux, sur la rive droite de la Garonne. Si Montaigne étoit là on peut dire qu'il étoit à Bordeaux, et ses fonctions ne souffraient point qu'il n'habitât pas l'intérieur de la ville.

XVIe siècle; un maire n'étoit pas alors ce que nous connoissons au XIXe siècle : il donnoit l'impulsion, la direction, son esprit agissoit alors que la personne étoit absente, et la preuve, c'est que, pendant sa mairie, Montaigne est envoyé à la cour. Il avoit été nommé maire pendant son voyage; s'il est entré en 1581, l'administration a marché sans lui pendant plusieurs mois; en 1584 il passe une partie de l'année à son château, il y reçoit le roi de Navarre; à son tour, le maréchal de Matignon est absent de Bordeaux pendant une grande partie de sa mairie; en décembre 1585 il est à Villebois, en août 1586 aux environs de Libourne, en 1587 à Coutras, en 1588 à Montauban, Nérac, Domme, en 1589 à Agen.

Un ancien maire, M. de Lansac étoit, au dire de Darnal: « bien à la cour, *d'où il ne bougeoit guère.* » Il s'occupoit si peu de sa charge qu'à la fin de 1568 la jurade envoie vers lui à Bourg pour le semondre de la remplir. En 1569, M. le maire ne pouvant *ou ne voulant* assister à l'élection passe procuration,... etc. M. Grün lui-même reconnoît que les jurats, sans le maire, approuvent les statuts qui règlementent diverses industries; donc le courant habituel des affaires n'exigeoit nullement la présence de ce fonctionnaire, nécessaire seulement dans les grandes solennités et dans les moments de trouble.

Il ressort de tout ce qui précède, que d'abord Montaigne n'a pas absolument refusé d'entrer à Bordeaux; que, sans crainte pour lui, mais inquiet pour les siens, il a pesé l'utilité dont il étoit à sa famille, et l'inutilité absolue de sa présence à l'élection; il raisonnoit ses affections, il pouvoit bien raisonner son dévouement; esclave du devoir, il ne visoit pas à l'héroïsme : il veut bien *que Montaigne s'engouffre quant et la ruine publique, si besoin est, mais s'il n'est pas besoin, il sait bon gré à la fortune qu'il se sauve.* Et puis il faut remarquer les dates. Les deux lettres sont du 30 et du 31 juillet; or, si Montaigne n'étoit plus maire le 1er août, il faut convenir qu'il ne l'étoit guère la veille, il n'y a donc aucune similitude entre Montaigne et les hommes qu'on lui oppose; Christophe de Thou, Belzunce, Rotrou, exer-

çoient des fonctions permanentes; ils étoient en pleine activité; Montaigne, au contraire, quittoit les fonctions publiques, et les obligations du chef de famille apparaissoient d'autant plus impérieuses. C'est un exemple, entre tant d'autres, de l'inconvénient immense qui résulte de ce fractionnement que M. Grün fait subir à la vie de Montaigne, et s'il fait jamais Montaigne *chef de famille*, il pourra lui reprocher d'avoir accepté des fonctions publiques qui satisfaisoient sa vanité et l'empêchoient de remplir ses devoirs d'époux et de père (1).

Cette fausse appréciation a fait des prosélytes (Ici il ne s'agit plus de M. Grün). Pour mieux faire ressortir la faute de Montaigne on a été jusqu'à citer nos épidémies modernes, et les dévouements qu'elles ont fait naître. Un médaillé du choléra ou un membre de commission d'hygiène n'auroit pas mieux dit! En 1585, la population de Bordeaux, d'après M. d'Etcheverry, n'atteignoit pas 40 mille habitants (2), mais l'émigration avoit énormément réduit ce nombre, puisqu'au dire de Matignon il ne restoit dans la ville *personne qui eût moyen de vivre ailleurs.* Ce n'est donc pas trop que d'estimer cette diminution à un quart ou un tiers; or, il est mort en quelque mois 14 mille personnes, par conséquent la moitié, ou plus, de la population! D'après les registres du Parlement, il seroit mort dix-huit mille personnes! Bordeaux n'étoit donc plus une ville, c'étoit un vaste hôpital où la mort prélevoit une victime sur deux mourants, et pour accuser Montaigne, on vient comparer une mortalité de 500 pour mille avec celle de Paris en 1832 ou 1849! 20 pour mille! en d'autres termes, Bordeaux avec moins de 40 mille âmes fournit alors autant de victimes que Paris avec son million. Voilà ce que c'est qu'une épidémie

(1) M. Grün cite des exemples à la *charge* de Montaigne, il auroit dû en citer à *décharge*. En 1563, Charles IX quitta Lyon parce que la peste y régnoit; en 1580, la peste ravageoit Paris; Loisel, qui s'y trouvoit, en partit et se retira à Pontoise; etc.

(2) Un siècle plus tard, en 1697, la population de Bordeaux est portée à 42 ou 43 mille âmes dans les Mémoires de M. Bazin de Bezons, intendant de Guyenne. (M. Lapeyre.)

au XVI° siècle. En pareil cas on fermoit le collége, le Parlement quittoit la ville, et je trouve dans la première moitié du XVI° siècle douze mentions de déplacement de ce corps hors de Bordeaux et plusieurs fois il avait changé de résidence dans l'intérieur.

Il est juste encore de remarquer que la lettre incriminée correspond à la plus grande intensité de l'épidémie et aussi que le foyer principal touchoit l'habitation de Montaigne, puisqu'il étoit dans les environs de l'archevêché. Je ne puis même me dispenser de faire ressortir la noble franchise de Montaigne qui n'auroit certes pas manqué de prétextes pour motiver son absence, s'il n'avoit dédaigné de recourir à des subterfuges.

Pour achever d'apprécier, à leur valeur, ces accusations posthumes, examinons-les d'un point de vue plus élevé, consultons les témoignages contemporains. Cet homme qui, dans la lettre même qui constate sa lâcheté, a l'impudence de dire qu'il ne *ménagera ni sa vie ni autre chose*, sera stigmatisé de tous ses concitoyens, chacun aura le droit de lui dire : *Caïn qu'as-tu fait de ton frère!* Les passions alors étoient ardentes, parfois peu scrupuleuses. Nous devons à M. Grün de connoître une protestation dirigée contre la réélection de Montaigne. Je possède une pièce originale signée du maréchal de Matignon dans laquelle le brave et loyal serviteur descend à se justifier auprès du roi contre le libelle diffamatoire d'un nommé Martin, chanoine de Saint-Seurin et député aux États de Blois. Les catholiques fervents taxoient hautement la prudence de Burie de connivence avec les protestants. Merville, frère de Descars et gouverneur du château du Hâ, est accusé de trahison dans le Parlement, le 3 janvier 1575, etc. Existe-t-il quelque témoignage de l'indignation publique au sujet de la prétendue lâcheté de Montaigne? Dans ces tristes temps de troubles et de guerres civiles le maréchal juge nécessaire de s'entourer d'hommes de sens et d'expérience : bien famés, je suppose ; Montaigne est un de ceux qui composent ce conseil privé. Hors de Bordeaux, nous ne voyons pas que Montaigne soit montré au doigt; il vient à Paris,

paroît à la Cour, la reine s'empresse de le faire sortir de la Bastille, il va aux États de Blois où ses amis, de Thou, Pasquier, ne semblent pas rougir de lui ! Tout cela est bien tolérant pour un siècle qui l'étoit si peu. Quelques beaux esprits du XVIIe siècle inventent des accusations, disent que Montaigne rougissoit d'avoir été conseiller, etc. Scaliger lui jette à la tête les harengs de son grand-père, comment se fait-il qu'on ait négligé la bonne fortune que M. Grün a découverte ?

Concluons en disant que les précautions dont Montaigne a usées pour lui étoient de droit commun, qu'elles étoient dans les usages, qu'elles n'ont porté préjudice à personne, et que s'il a renoncé, par prudence, à exercer une dernière fois un simulacre d'autorité, rien n'autorise à penser qu'il auroit refusé son intervention s'il se fût agi d'une mesure d'utilité publique.

M. Grün a voulu que Montaigne n'eût rien à envier à La Boëtie. L'un, au dire de certaines personnes, avoit une page honteuse dans la *Servitude volontaire* ; Montaigne, à son tour, auroit un acte honteux dans sa biographie ! J'ose espérer que M. Grün se trouvera seul de son avis, si déjà il n'en a changé.

M. Grün semble se complaire à étaler les fautes de ses devanciers, il est impitoyable ! Son livre est par-dessus tout l'inventaire des erreurs des biographes de Montaigne ; il les lapide, et pourtant lui-même n'est pas sans péché !

Il y a plus, c'est que par fois, dans sa bonne volonté, M. Grün voit des erreurs où il n'y en a pas Je ne le suivrai pas sur ce terrain ; je me contenterai de quelques exemples, et j'en citerai où l'amour de la controverse l'a engagé à discuter des choses qui ne comportoient pas ou ne méritoient pas de discussion.

M. Grün ne manque pas de faire remarquer que je me suis trompé sur la remontrance dédiée par Loisel à Montaigne ; c'est la seconde et non la troisième, et l'erreur a tenu à ce que, par une disposition bizarre, les dédicaces se trouvent à la fin de la pièce à laquelle elles se rapportent, quelquefois même au verso du faux titre de celle qui suit. Mon erreur m'a été montrée par un fait plus probant encore que les raisons de M. Grün.

Les deux premières remontrances (d'autres peut-être sont dans le même cas) ont été imprimées isolément; la troisième ne s'y trouve pas, et la dédicace à Montaigne y figure.

M. Grün, s'occupant de l'entrée de Montaigne dans la Cour des aides de Périgueux, dit : « M. Payen mentionne comme certain le fait de la succession de Montaigne à son père, *je ne le regarde que comme vraisemblable.* » Il ajoute : « *L'âge de vingt-deux ans est ici complétement indifférent.* » Je soutiens la transmission directe parce qu'il est dit partout, dans La Roche Flavin entre autres, que les transmissions d'offices étoient favorisées des pères aux enfants et des oncles aux neveux. Je soutiens l'âge de vingt-deux ans, parce que La Boëtie, nommé conseiller, en 1552, avant d'avoir cet âge, *est dispensé de remplir son office*, et que quelques mois après qu'il a atteint ses vingt-deux ans, *il est admis à le remplir.* Le roi accordoit des dispenses d'âge; il y avoit probablement une limite au-dessous de laquelle on ne descendoit pas ; M. Grün la connoît-il? Et ce qu'il faut noter, c'est que ces dispenses d'âge étoient accordées pour *le Parlement de Bordeaux* et non pour celui de Toulouse. Enfin, dans le moment où je vois le père céder la place à son fils, Pierre venoit d'être nommé maire de Bordeaux. Je ne sais s'il y avoit incompatibilité de droit, mais elle existoit de fait, surtout pour des fonctions relatives à deux provinces différentes. D'après Darnal, la qualité de jurat et celle de conseiller étoient incompatibles : Lachèze, en entrant au Parlement, dut abandonner la jurade, et ce fut tout exceptionnellement que Caudeley fut à la fois conseiller et jurat. M. Grün emploie souvent des inductions moins probables que celle-là.

M. Grün s'occupe de l'époque à laquelle Montaigne est sorti du Parlement, et ici encore il a recours à ce que j'ai appelé la *mise en scène*, car il sait une date à peu près incontestable, et pourtant il discute l'année 1567, puis 1568, puis il étudie l'année 1571, et il finit par accepter la date de 1570 qui m'a été donnée d'après des notes extraites de *Mémoires sur le Parlement de Bordeaux*, écrits dans le XVIIe siècle, date confirmée par cette note

des registres du Parlement : « Le 24 juin 1570, le roi accepta la résignation de l'office de conseiller au Parlement faite par Michel de Montaigne en faveur de Florimond de Rœmond. » Ce point paroîtroit donc irrévocablement décidé.

Cependant j'ai quelques renseignements contradictoires que je veux faire connoître. Dans un acte relatif au patronage de la cure de La Hontan, où par une erreur sans conséquence Montaigne est appelé *Micheau Eyquem, seigneur de* LA MONTAIGNE, il est qualifié conseiller au Parlement de Bordeaux, et cependant la pièce est datée de 1572. On pourroit croire que la requête a été présentée en 1570, et lorsque Montaigne étoit encore conseiller; mais cet acte donne la date de l'évocation, et c'est 1571; Montaigne y prend la qualité de *conseiller*, et ce qui semble décisif, c'est que l'évocation du Parlement de Bordeaux et le renvoi devant le Parlement de Toulouse sont fondés sur ce que « *ledit Eyquem est conseiller* (en la Cour du Parlement de Bordeaux). » Il faudroit, pour appuyer l'année 1570, avoir la date précise et authentique de l'entrée au Parlement pour Florimond de Rœmond; les registres cités ci-dessus donnent 1570, et plusieurs biographies répètent cette date; mais par une coïncidence singulière, M. Weiss (*Biogr. univ*) dit que Rœmond n'est entré qu'en 1572. D'un autre côté, je n'ai pas retrouvé dans les registres le nom de Rœmond avant cette dernière année où je vois qu'un sieur de Rémond demande l'exhumation d'une fille de la Religion qu'on avoit enterrée dans le cimetière des catholiques. (Voy. *Plaintes des Églises réformées au roi,* 1597, *la Confession de Sanci,* etc.)

Il faut donc faire quelques réserves pour l'époque à laquelle Montaigne a quitté le Parlement.

M. Grün dit que Pierre Montaigne, à son retour de l'armée, fut élu jurat, et il ajoute : *non jurat et prévôt*, comme le dit M. Payen; à quoi je réponds, *jurat et prévôt*, quoi que dise M. Grün; Darnal est positif sur ce point : « Le jour de saint « Jammes furent élus jurats.... (suivent douze noms parmi lesquels Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne, et Henry de

Laurensanes), » puis il continue : « LEDIT Laurensanes fut soubs « maire et LEDIT Eyquem de Montaigne prévôt. » M. Grün prétendroit-il que ces fonctions étoient incompatibles? mais l'histoire est pleine de *jurats et prévôts;* Jean Gimël, qui figure dans un acte dont je parlerai, étoit jurat et prévôt.

J'ai lu avec un profond regret la note de la page 7, et j'ai le droit de m'en émouvoir, puisque c'est à mon intention que la *grande famille,* à laquelle M. Grün reproche de *tenir la lumière sous le boisseau*, a bien voulu faire dans ses archives les recherches par suite desquelles elle a découvert plusieurs lettres de Montaigne. Une famille, quel que soit le rang qu'elle occupe, est libre apparemment de disposer des pièces qui concernent ses ancêtres; d'ailleurs il n'est pas exact de dire qu'on ne communique pas, puisque j'ai vu, et d'autres avec moi, ont vu les pièces en question; il est tout à fait inexact de dire qu'on s'oppose à la publication, puisque j'ai déjà publié une des lettres, et le refus fait à M. Grün de lui donner la communication qu'il demandoit ne l'autorisoit point à parler comme il l'a fait.

M. Grün aime la controverse, il le prouve à l'occasion des sauvages que Montaigne dit avoir vus à Rouen pendant que le roi Charles IX s'y trouvoit. Charles IX n'est venu à Rouen qu'en 1562 et en 1563; or, à cette dernière date, Montaigne est près de son ami mourant, il semble donc naturel de s'arrêter à 1562, puisqu'à cette époque on peut trouver réunis Charles IX, Montaigne et les sauvages; le fait d'ailleurs n'étoit pas tellement important qu'il méritât une longue discussion.

M. Grün n'accepte pas aussi facilement cette probabilité; il regarde la présence des sauvages comme une preuve qu'il y avoit des fêtes lorsqu'ils furent présentés, et il nie qu'il ait pu y avoir des fêtes en 1562 à Rouen, où Charles IX entroit en vainqueur et par la brèche. Il admet les fêtes comme certaines en 1563 pour la déclaration de la majorité; mais alors Montaigne étoit en Guyenne, et le 18 août 1563, le lendemain de la cérémonie, il fermoit les yeux à son ami. Et M. Grün résume ses observations en disant : « En 1562 il est douteux que

Montaigne fût à Rouen, *et il est certain qu'il n'y eut pas de fêtes.* (Rien n'est moins certain, et à la cour de Charles IX, comme de nos jours, on savoit danser sur un volcan). En 1563 il est certain qu'il y eut des fêtes, mais il est certain que Montaigne n'y assista pas. » Et alors M. Grün suppose que Montaigne a pu se tromper, et il se demande si ce ne seroit pas en 1550 ; mais alors c'étoit Henri II qui régnoit ! Enfin il regarde comme plus probable que ce fut à Bordeaux, quand la cour y vint en 1565, et il ajoute : Montaigne avoit alors trente-deux ans, *âge des pensées mûres* (1) *!*

Tâchons donc de sortir de ce dédale. La cour, en 1562, habita Rouen pendant un assez court délai. A partir du 28 octobre, où étoit Montaigne ?

M. Grün dit que les registres du Parlement constatent sa présence en novembre de cette année. Je crois que M. Grün est mal renseigné. J'ai vu une note des registres, celle peut-être à laquelle il fait allusion; elle renferme des contradictions, mais on y lit ces mots : « Le 13 novembre 1562 NE SE trouve présent à la formation des chambres Michel Eyquem de Montaigne. » Et cela n'empêche pas son nom de figurer comme dixième conseiller de la chambre des enquêtes. Ce qui confirme cette absence en novembre, ce sont deux renseignements qui montrent qu'un peu avant et un peu après cette époque, Montaigne étoit absent de Bordeaux.

Une note fort importante dont j'userai ailleurs et dans un autre but, et qui m'a été communiquée par l'érudit M. Dessalles, apprend que « Michel de Montaigne, conseiller au Par-
« lement de Bordeaux, vint faire la révérence à la Cour de
« Parlement de Paris, et fit profession de foi comme les autres
« pour avoir voix délibérative à l'audience de la Cour, où il
« assiste le 12 juin 1562. »

D'un autre côté, le 1er décembre 1562, la Cour de Bordeaux

(1) M. Grün remarque que M. Louandre se trompe sur l'année où Charles IX est déclaré majeur; il dit 1560 au lieu de 1563; mais lui-même fixe la cérémonie au 16 août, et on voit partout qu'elle eut lieu le 17.

avoit imposé ses membres pour la subvention des pauvres, et Montaigne *absent* ne s'étoit pas acquitté. Le 4 février 1562 (vieux style, par conséquent 1563) il étoit encore absent, et il fut ordonné par la Cour à Mᵉ Nicolas Bresson, commis du payeur de la Cour, de fournir et avancer sur les gages de Montaigne et de quelques autres les sommes auxquelles ils ont été taxés et cotisés pour les mois de décembre, janvier, février et mars et autres subséquents, jusqu'à ce qu'ils soient de retour et qu'eux-mêmes puissent y satisfaire.

Ainsi donc Montaigne est à Paris en juin 1562, il est absent de Bordeaux de décembre 1562 à février 1563 au moins, il est à peu près certain qu'il l'étoit aussi au commencement de novembre, il est donc tout naturel d'admettre que c'est en 1562 qu'étant à Rouen, en novembre avec le roi Charles IX, il a vu des sauvages et a conversé avec eux.

M. Grün trouve peu probable que Montaigne ait pris part au siége de La Fère, *puisqu'il entreprenoit un voyage de santé ;* toujours des interprétations au lieu de faits ! La note 23 des *Éphémérides* répond à ce doute; Montaigne y dit : « *moi étant audit siége.* »

M. Grün me paroît *arranger* et paraphraser en les résumant la remontrance prononcée par Loisel à l'ouverture de la chambre de l'édit et la dédicace à M. de Harlay, et les détails qu'il fait suivre sont contredits par les notes que j'ai extraites des registres. — Ainsi il écrit, page 249 : « Dans un temps de « partis il y a de l'audace à parler de modération, de paix et « de légalité : la remontrance de l'avocat général qui avoit eu « cette hardiesse fit bruit à la cour. Le premier président du « Parlement de Paris, M. de Harlay, voulut savoir à quoi s'en « tenir, et il requit Loisel de lui envoyer son discours. » D'abord le sens du discours de Loisel n'est pas tel que dit M. Grün ; l'avocat général fait l'éloge de Bordeaux et déplore les désordres que la chambre est appelée à réprimer, et puis je trouve le récit authentique de ce qui s'est passé dans le tome XXVI des registres : « Le 26 janvier 1582 la Cour tint sa

« première séance aux Jacobins de Bordeaux, dans laquelle « Loyseau, qui faisoit la charge d'avocat du roi, dit entre au-« tres choses qu'ils étoient venus, présidents et conseillers, « pour remettre l'autorité de la justice en ce que les troubles « *l'avoient anéantie et y étoit du tout morte*, et il déprima « entièrement toute la justice du Parlement. » Le Parlement de Paris n'avoit pas à s'émouvoir, car Loisel le met au-dessus de tous les autres et dit : « Parlement qui est demeuré quasi-« seul, ferme et stable au milieu des troubles et orages de ce « royaume. » Ce fut la Cour de Bordeaux qui s'émut, et les registres portent : « Le Parlement se plaignit, Loyseau nia ou « expliqua son discours, et les deux corps s'accommodèrent. » Il est probable qu'en faisant imprimer cette remontrance, Loisel retrancha ce qui avoit blessé le Parlement de Bordeaux. Mais on y trouve encore cette phrase conforme au récit du registre : « Afin de renforcer et raffermir l'œil de la justice qui *commen-« çoit à se ternir et altérer.* » M. Grün a interprété la dédicace par laquelle Loisel adresse à M. de Harlay cette première remontrance, deux mois après l'avoir prononcée. Le premier président avoit pu désirer la connoître, sachant l'effet qu'elle avoit produit, mais c'est à Bordeaux que l'émotion s'étoit fait sentir, et non à Paris.

J'arrive à la seconde partie de mon analyse, celle que j'ai annoncée sous le titre de Lacunes.

Pour fixer la naissance de Montaigne, M. Grün cite les Essais qui indiquent le dernier jour de février, mais la durée de ce mois est variable ; or, en l'année 1533 il avoit 28 jours, et le dernier étoit un vendredi, c'est donc le *vendredi* 28 *février* 1533 que Montaigne est né ; l'annotation des Éphémérides confirme cette date. Peut-être eût-il été bon de rappeler ce fait rare, bien que les exemples de naissances tardives soient assez nombreux, que Montaigne prétend être né *après onze mois de gestation*. (Liv. II, ch. XII.)

M. Grün rappelle que Pierre Montaigne envoya nourrir son fils à *un pauvre village des siens* ; un biographe auroit pu nous

donner le nom de ce lieu, puisqu'il est connu : c'est le hameau de Papessus, composé seulement de quelques maisons, et situé au nord du château. On y voyoit encore il y a quelques années une maison de meilleure apparence que les autres, et la tradition prétendoit qu'elle avoit appartenu à un ancien garde du château ; ce pourroit bien être celle qui a abrité Montaigne.

A l'occasion des parrain et marraine de Michel Montaigne, choisis parmi des gens de la plus *abjecte condition*, M. Grün auroit pu faire ce rapprochement intéressant, que les choses se sont ainsi passées pour Montesquieu, qui eut pour parrain un mendiant. (Notice sur La Brede, par Latapie.)

Dans un ouvrage consacré à étudier Montaigne homme public, il eût été à propos de donner quelques détails sur la première condition de la position sociale qu'il occupoit, sur la terre qui le constituoit Seigneur, cela eût été plus à sa place que ces longs règlements qui remplissent tant de pages et qui sont étrangers à Montaigne.

Pierre Eyquem étoit seigneur de Montaigne et de Balbeyron ou Balveyon, pour lesquels il rendoit hommage à l'archevêque de Bordeaux. Le partage qui eut lieu entre quatre de ses enfants (sur cinq) à sa mort, prouve qu'il possédoit la maison de Montaigne, qui échut à l'aîné, Michel; le fief de la *Brousse* (1), qui fut dévolu à Pierre ; la maison noble de *Beauregard* (2), dévolue à Thomas ; et des biens dans l'île de Macau (3), qui furent le partage d'Arnaud ; il devoit posséder aussi la terre des *Marrous*, qui fut appelée plus tard *Mattecoulon* (4), laquelle avoit, selon toute apparence, été remise avant la mort de Pierre, à Bertrand Charles, puisqu'il ne figure pas au partage; à moins que cette terre ne lui soit arrivée par alliance; mais M. de Caze-

(1) La Brousse étoit situé paroisse d'Estaringnes, juridiction de Montravel.

(2) Beauregard étoit dans la paroisse de Merinhac, près Bordeaux.

(3) L'île de Macau, près du Bec d'Ambès, à 18 kil. N. de Bordeaux.

(4) Mattecoulon existe dans la commune de Montpeyroux, il appartient encore à la descendance de Bertrand, Charles de Montaigne (famille de Cazevave).

Par occasion, je dirai que ce frère de Michel, auquel M. Grün donne avec raison le titre de gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, étoit aussi

nave me dit que Mattecoulon a toujours passé pour un démembrement de la terre de Montaigne; la terre devoit comprendre encore Lagorde, des terres sur la paroisse d'Aysines, etc. (1).

Montaigne, malgré les appréhensions de son père, n'a pas ruiné son domaine, au contraire, il l'a augmenté par deux acquisitions d'une certaine importance :

1° En 1578, une forêt sise sur les paroisses de Montpeyroux et de Saint-Clau, contenant 110 journaux, et appartenant jusque-là à l'archevêque de Bordeaux, pour laquelle Montaigne devoit perpétuellement foi et hommage à l'archevêque, *une paire de gants apprêtés* et cinq sols tournois pour une fois payés à muance de vassal. C'est probablement la forêt dite de *Bretanord*, aujourd'hui *Saint-Clau*, celle dans laquelle a chassé le roi de Navarre.

2° En 1579, une rente de 500 francs bordelais que lui cèdent les MM. Pichon, qui avoient prêté à la ville de Libourne 3300 # qu'elle avoit dû payer au roi (2).

J'ajouterai quelques chiffres qui pourront donner une idée de la fortune de Montaigne.

gentilhomme de la chambre du roi de France (j'ai des actes qui le prouvent); il étoit seigneur de Mattecoulon, de la Gasquerie et de Théaujan. Ainsi les deux frères avoient les mêmes titres auprès du roi de France et du roi de Navarre. Aujourd'hui on dit plus communément *Château de Montpeyroux* que *Mattecoulon*.

J'ajoute ici deux notes intéressantes relatives au titre de gentilhomme de la chambre. De ce fait que Montaigne place en tête de ses livres son titre, M. Lapeyre conclut qu'il devoit avoir la moitié des émoluments attachés à cette charge; c'est l'induction qu'on doit tirer de cette partie de l'ordonnance de Henri III, donnée à Paris en 1576, dans laquelle il est fait défense de prendre le titre d'officier de la maison du roi si l'on n'est actuellement servant ou résidant dans la maison à *moitié gages*. (Conférences des ordonnances, par Girard, p. 1447.) M. Grün place entre 1570 et 1580 la nomination de Montaigne comme gentilhomme de la chambre; il l'étoit déjà en 1578. (Achat d'une forêt du temporel de l'Église; 2 juillet.)

(1) Mme de Montaigne possédoit, et son mari a sans doute possédé, la forêt de *Certes en Buch*, car le 6 mai 1604 elle fait don aux Feuillants de 25 pieds d'arbres à prendre dans cette forêt. (*Les Feuillants de Bordeaux*, par M. *Lamothe*.)

(2) Montaigne, sincère en tout, dit dans les Essais, en parlant de cette prédiction de son père : « *Il se trompa, me voici comme j'y entrai, si* NON UN PEU MIEUX. » On voit qu'il dit vrai.

A son décès la succession a été estimée 90 mille livres, savoir : 60 mille livres pour la terre, et 30 mille livres de créances, ce qui confirme ce que Montaigne dit dans les Essais que le meilleur de son revenu est *manuel*, c'est-à-dire en biens fonds ; en prenant pour base de l'intérêt payé à Montaigne le taux fixé par une des sentences du procès qu'a engendré son testament, savoir : 1826 ᵗ 13 s. 4 d., pour 27,400 ᵗ, c'est-à-dire à peu près 6 fr. 67 pour cent, le revenu des 30 mille francs de créances devoit produire 2000 fr. par an, lesquels joints au revenu de la terre, estimé à plus de 4000 fr., constituaient les six mille francs de rente, ou à peu près, dont Montaigne parle dans les Essais.

Lorsque la terre sortit de la famille, au commencement de ce siècle, elle fut vendue 120 mille francs; trente ans plus tard, elle fut estimée 224 mille francs; elle vaut aujourd'hui plus du double de cette somme.

Éléonore de Montaigne a reçu 20,000 ᵗ de dot.

Sa mère, Françoise de La Chassaigne, avoit apporté à Montaigne 7000 fr. ; une sœur de ce dernier, *Marie,* qui épousa M. de Cazelis, reçut une dot de 1500 écus à 60 sols pièce; cette somme avoit été payée par *Michel* de la manière suivante : « Six vingt-deux écus d'or sol, six vingt-dix-neuf écus pistolets, « douze ducats, mille retz, cinq cents *guarnes de testons*, mille « francs d'argent de vingt sols pièce faisant en tout ladite « somme de 1500 écus. » (M. Francisque Michel.)

Jeanne sœur de Montaigne et Jeanne de Bussaguet sa nièce apportèrent chacune 4000 fr. de dot.

Lorsque la terre sortit de la descendance de Montaigne elle se composoit des domaines de Gondoy, Sidon, Manége, Letang, Claudy, Fourquet, Pagnac, Marcon et la Thuilerie; la contenance étoit d'environ 850 journaux (représentant en moyenne 350 hectares, selon qu'on compte en journaux de Périgueux ou en journaux de Velines). (*Renseignements de* M. Delpit.)

Une autre lacune non moins importante est relative aux patronages. M. Grün a vu dans les Essais que Montaigne pos-

sédoit, avec le baron de Caupène, le droit de patronage sur la cure de Lahontan ; il y avoit à ce sujet quelque chose à dire, car c'étoit encore là une *position publique*. On pouvoit au moins indiquer la situation de Lahontan (département des Basses-Pyrénées, arrondissement d'Orthez, canton de Salies ; Lahontan, Cauna et Caupène sont voisins). Ce fut cette terre de Lahontan qui constitua la baronnie du célèbre voyageur du XVIII[e] siècle. Mais ce baron de Caupène ! qu'est-ce donc ? Ce n'étoit rien moins que le fils de MONTLUC, *Pierre Bertrand*, dit le *Capitaine Perrot* (et plus tard le fils de celui-ci). La femme du premier, Marguerite de Caupène, fille unique et héritière de François de Caupène et de Françoise de Cauna, lui avoit apporté ces deux seigneuries. Le baron de Caupène, dont parle Montaigne dans les Essais, étoit le deuxième fils de celui-là, Charles, seigneur de Caupène, qui testa en 1595.

Il paroît d'ailleurs que ce droit de patronage sur la cure de Lahontan a donné lieu à beaucoup de difficultés, car parmi les pièces originales fort intéressantes que je possède sur ce droit, il en est une de 1572 par laquelle Charles IX renvoie devant le parlement de Toulouse la dame *de Caupène* (veuve alors) et *Michel Montaigne*, la première agissant pour : « sujet du « patronage qu'elle prétend avoir de la cure de l'église paro- « chiale de Lahontan, à l'encontre de maître Antoine Brisseau, « prêtre, soi-disant curé de ladite cure, ne faisant que prêter « son nom à maître Pierre Eyquem, chanoine de l'église cathé- « drale de Saint-André de Bordeaux, et Micheau Eyquem, « seigneur de la Montaigne (*sic*), conseiller de la cour, pré- « tendant être patrons. » Et antérieurement, en date du 25 novembre 1533, Guillaume Carot, vicaire général de l'archevêque d'Auch écrit une lettre (communication de M. Delpit) en faveur de Ramon Eyquem, licencié en droit, auquel il accorde la cure de Lahontan, à laquelle il avoit été présenté par Pierre Eyquem et Anne de la Forcade, patrons de ladite église, et *que refusoit d'admettre l'évêque de Dax*.

Mais Montaigne possédoit encore un droit dont M. Grün ne

parle pas, *le droit de litre* dans l'église des Feuillants, comme acquéreur des droits de la maison de Vaquey, sur les fonds de laquelle ladite église avoit été bâtie. (Arrêt du Parlement rendu en 1601, à propos du chapitre de Saintes, communiqué par M. Delpit.) (1).

Montaigne dit, au sujet des lettres de bourgeoisie romaine : « N'étant bourgeois d'aucune ville, je suis bien aise de l'être « de la plus noble qui fut.... » M. Grün semble admettre que Montaigne se trompe ici, car, dit-il : « L'élection à la mairie de « Bordeaux supposoit *nécessairement* le droit de bourgeoisie. » Je ne sache pas que cette dernière opinion soit prouvée ; rien n'indique que MM. de Lansac, Matignon, Biron fussent bourgeois de Bordeaux, et le dire de Montaigne est positif (2).

M. Delpit pense que Montaigne, fils, petit-fils, arrière-petit-fils de bourgeois, doit être regardé comme bourgeois de Bordeaux, mais il ne juge pas que cette qualité fût nécessaire pour être élu.

M. d'Etcheverry, si compétent sur l'histoire de Bordeaux, et qui connoît si bien les pièces confiées à sa direction, a la bonté de me transmettre une note dans laquelle je trouve : « Les « jurats s'empressoient d'offrir, gratuitement et sans enquête, « des lettres de bourgeoisie aux maires, lieutenants généraux « de la province, etc. On trouve dans les registres de 1761 les « lettres de bourgeoisie offertes à M. de Ségur Cabanac, sous-

(1) LITRES ou *Ceintures funèbres*, bandes ou traits de peinture noire d'une largeur de deux pieds au plus, mises tout autour d'une église ou chapelle, en dedans ou en dehors, en signe de deuil du patron ou du seigneur haut justicier, sur lesquelles les écussons des armes sont peints de distance en distance. Le patron et le haut justicier jouissoient seuls de cette prérogative refusée aux seigneurs moyens et bas justiciers féodaux ou censiers.

(2) Parmi les nombreuses sources citées par M. Grün au sujet de la mairie de Bordeaux, je ne me rappelle pas avoir vu l'ouvrage spécial intitulé : *Recherches historiques sur l'office de maire de Bordeaux*, par Marie de Saint-Georges de Montmerci, 1785, in-8, lequel a été reproduit textuellement dans une série de feuilletons du *Mémorial bordelais*, en 1837, par un jeune enthousiaste de nos vieilles chroniques, qui a oublié de nommer l'auteur dont il reproduisoit le travail.

« maire; en 1769, à M. le maréchal duc de Richelieu, gou-
« verneur, etc.

« En 1762, un descendant de Bussaguet (l'oncle de Michel « Montaigne), justifie de sa qualité de bourgeois, en arguant « qu'il descend de Grimon Eyquem, qui l'étoit. En 1663, « Guillaume de Montaigne ayant perdu les lettres de bour- « geoisie de la famille, prouve dans le même but sa descen- « dance de Grim. Eyquem. (*Tabl. des Bourgeois,* tom. II.) (1).

Ce qui précède montre donc l'hérédité pour le droit de bourgeoisie. A ce titre Montaigne devoit être bourgeois de Bordeaux, mais cette qualité n'étoit pas nécessaire pour la mairie. Comment se perdoit-elle? Montaigne habitant le Périgord l'avoit-il perdue? A cette occasion, M. Grün auroit pu annoncer à ses lecteurs une nouveauté qui n'est pas sans intérêt. Un très petit nombre de personnes supposent, d'après un renseignement inexact donné par Haenel (2), que l'original des *Lettres patentes de bourgeoisie romaine* se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal. Malheureusement il n'en est rien, la pièce en question est une traduction faite en 1686, je ne sais dans quel intérêt, par un interprète de Bruxelles, dont la qualité et l'écriture sont constatées et légalisées. En tête se trouve un joli dessin des armoiries, mais inexactement reproduites; la patte étant placée en pal au lieu d'être en fasce. Seroit-ce celles des Montaigne des Essarts?

Mais M. Grün a laissé sur ce point de la bourgeoisie une lacune importante : postérieurement à l'époque à laquelle Montaigne disoit ne la posséder dans aucune ville, il devint BOURGEOIS DE LIBOURNE; les papiers de la famille Ferrand, cités par Souffrain, portent que LE SEUL *Michel de Montaigne* obtint des

(1) Au XVI[e] siècle, la qualité de bourgeois se payoit 4 à 5 écus, et cet argent étoit ordinairement donné aux pauvres; cependant on trouve quelquefois dans les registres : «MM. les jurats ont donné *un bourgeois* (c'est-à-dire l'argent reçu pour la réception d'un bourgeois) à M. le sous-maire, etc. »
(M. D'ETCHEVERRY.)

(2) Catalogi libr. manuscript. qui in Biblioth. Galliæ, Helvetiæ, Britanniæ M. asservantur, Lipsiæ, 1830, in-8, col. 339, n. 179.

Lettres de bourgeois d'honneur, qu'il accepta avec reconnaissance. Cette bourgeoisie conféroit un grand avantage : les bourgeois avoient seuls la faculté de faire entrer leurs vins sans payer aucun droit au roi, et les vins autres que ceux de la sénéchaussée ne pouvoient descendre à Libourne que vers Noël, afin de donner le temps aux Libournois de se défaire des leurs.

Dans un livre où l'histoire générale occupe tant de place, c'eût été le cas de faire ressortir une circonstance fort remarquable à laquelle Montaigne fait allusion dans une phrase que cite M. Grün, page 52 : « Souvienne-vous en quelle bouche « cette année passée l'affirmative d'icelle (s'il est permis de « s'armer contre son prince) estoit l'arc-boutant d'un party, « la négative dequel autre party c'étoit l'arc-boutant : et oyez « à présent dequel quartier vient la voix et instruction de « l'une et de l'autre....... » Montaigne fait allusion évidente à ce revirement d'opinion des catholiques et des protestants, à l'occasion de la mort du duc d'Anjou, en 1584, indiqué par Bayle (Art. *Sainctes*), Labitte (*Prédicat. de la Ligue*), Mézerai, et pour une époque antérieure par Bossuet (*Variat.*)

La réforme, quoique d'origine aristocratique (c'est l'avis de Châteaubriant), s'appuyoit, en France, sur la démocratie et soutenoit que le peuple peut déposer les rois et tuer les tyrans, afin de faire arriver à la couronne un prince qui n'étoit pas dans la ligne héréditaire; les catholiques, de leur côté, pour éloigner du trône un prétendant protestant défendoient le principe de l'hérédité linéale. La mort du duc d'Anjou renversa les rôles. Les opinions jusque-là défendues par les protestants pouvoient être invoquées en faveur du duc de Guise contre le roi de Navarre, qui avoit alors la légitimité pour lui; les catholiques, au contraire, se trouvoient, en soutenant la légitimité, favoriser un hérétique; chaque parti abdiqua donc son opinion passée pour prendre celle de son adversaire, et c'est ainsi que Montaigne a été amené à écrire la phrase ci-dessus; et la preuve que cette interprétation est exacte, c'est que la phrase

ne se trouve pas à l'édition de 1580, et qu'on la rencontre à celle de 1588; le duc d'Anjou étoit mort dans cet intervalle de temps.

Page 248, M. Grün mentionne la lettre de recommandation en faveur de M. de *Verres*, adressée par Montaigne à Claude Dupuy, mais il ne s'en occupe pas davantage.

Il seroit curieux de savoir quel est ce personnage *nourri en la maison de Montaigne, qui lui étoit fort ami.* Ce nom n'appartient pas au Midi, ne seroit-ce pas M. *de Guerre?* Celui-ci est un nom de la province (Martin Guerre, à Toulouse); une famille qui le portoit étoit très liée avec celle de Montaigne, elle est restée amie et elle a contracté des alliances avec la descendance de *Mattecoulon*. Un *de Guerre* figure au contrat de mariage d'un membre de cette branche, *Jacques de Cazenave*, en 1746. On sait que dans nos provinces méridionales on substitue volontiers le V au G. Montaigne lui-même dit *Walles* pour *Galles*. Cette transformation se retrouve d'ailleurs fréquemment dans les langues étrangères : en latin *Vasco*, Gascon, *vastare*, gâter; *Vulpillus*, Goupillon; etc. En allemand *Winner*, gain; *Wafer*, gaufre; les Picards ont toujours prononcé le G comme le V : *Wede*, pour Guede; WERRE, pour GUERRE. Cette opinion est tout à fait celle de M. de Cazenave.

J'arrive enfin au 3e paragraphe de cet examen, celui que j'ai consacré aux ERREURS.

M. Grün se plaint qu'on ait voulu ravaler l'origine de Montaigne; il s'indigne contre Scaliger, qui a dit que le père étoit *vendeur de harengs!* Et quel mal y auroit-il donc à ce qu'il en fût ainsi? Il me semble que Montaigne n'auroit rien à y perdre, et que les marchands de harengs auroient seuls à y gagner! Scaliger pouvoit être mauvaise langue, mais ce n'étoit pas un sot, et il eût été par trop maladroit de risquer une allégation qui pouvoit être démentie par un grand nombre de contemporains; il a pu se tromper sur le degré d'ascendance; mais *malheureusement* il n'a pas erré sur

le fait principal, et Montaigne compte des *marchands parmi ses ayeux* (1).

Ramon Eyquem, grand-père de *Pierre*, est qualifié *marchand et bourgeois* de Bordeaux dans un contrat d'acquisition de terre du 8 mars 1452. En 1457 et 1475 il est, dans des actes de même nature, qualifié seulement *honorable homme;* dans son testament, écrit en 1473 et ouvert en 1478, on lit : « *Jo Ramon Ayquem, marchant, parropiant de la gleysa de Sent Miqueu et borgues de Bordeu.* »

Un frère de *Ramon Eyquem*, *Ramon de Gaujac*, alias *Locodot*, est, dans un contrat de vente du 18 novembre 1467, qualifié *marchand*, de la paroisse Saint-Michel.

Le reste de la famille semble être dans la même position. D'un acte de partage en date du 15 novembre 1508, il résulte qu'Ysabeau de Verteuil, nièce de Grimon Eyquem et cousine-germaine de Pierre, étoit mariée à un *Dufleys*, fils de *Bern. Dufleys, marchands* et paroissiens de Saint-Éloi.

(Ces divers actes m'ont été communiqués par M. Delpit.)

Il ne reste donc plus à discuter que la qualité de la marchandise; mais M. Grün n'y tient probablement pas plus que moi, et j'avoue que j'aimerois mieux apprendre que Montaigne a été lui-même marchand de poisson, que d'être obligé de croire à la flétrissure de sa carrière administrative.

Quant à l'ancienneté de la noblesse, M. Grün se borne à dire que Montaigne est *de bonne famille*. Ce n'est pas assez, puisqu'enfin ce titre de SEIGNEUR est un des principaux de *sa vie*

(1) Bernadau (*Viographe bordelais*) fait dire à Scaliger ce que je ne trouve pas dans l'édition du *Scaligerana* que j'ai sous les yeux : « Que Montaigne descendoit d'un pêcheur breton qui se fit vendeur de harengs à la Roussette (quartier de Bordeaux) »; Bernadau trouve la chose probable, parce que près du port il existoit une impasse du nom de Montaigne. Prunis conteste l'exactitude de cette révélation; il dit avoir vu des titres qui remontoient jusqu'à 1400, et que les ancêtres de Montaigne, tous gentilshommes, y sont constamment nommés damoiseaux, domicelli (gentilshommes qui n'étoient pas chevaliers); il est probable que Prunis aura vu des pièces relatives aux possesseurs antérieurs de la terre (à des MONTANHA), mais non aux Eyquem.

publique. Une pièce malheureusement incomplète, qui a servi de couverture à un registre, et à laquelle manquent l'intitulé et la date, mais qui paroît être du xve siècle, donne le testament d'un *seigneur de Montanha*, marié à Jeanne de Monadey, lequel n'est pas de la famille des Eyquem. Le testateur laissoit un fils, *Pierre*, et une fille, *Jeanne*, qui est probablement celle dont il est parlé dans une ESPORLE pour *Ramon de Gaujac* (frère de Ramon Eyquem), en faveur de Jeanne de Monadey (3 février 1456), femme de noble homme *Galhard d'Arsac*. Cet hommage tenoit peut-être à quelque achat de terre fait par les Eyquem aux seigneurs de *l'Hostau de Montanha*, et peut-être cela a-t-il été l'origine de l'acquisition de la terre. Dans tous les cas, les *Eyquem* semblent s'arrondir aux dépens des *d'Arsac*, car, le 18 décembre 1477, Ramon avoit acquis une prairie mouvant de noble *Amanieu d'Arsac*. Du reste, postérieurement les d'Arsac se sont alliés aux Eyquem et à La Boëtie.

La noblesse de la terre étoit ancienne, mais la possession par les *Eyquem* ne l'étoit pas. — Il résulte d'une charte sur parchemin ayant pour titre : *Instrumentum recognitionis homagiorum facturum domino archiep. Burd. per gentes Montrevanello*, etc., datée de février 1306, que *Petrus de* MONTANEA, *donzellus*, figuroit parmi les vassaux de l'archevêque, et en cette qualification lui a rendu hommage ledit jour. (M. Delpit m'indique un pareil hommage d'un *Petrus Montana* dans le registre 304 des archives du département (1).

(1) Les *Eyquem* ont à leur tour rendu cet hommage; un acte notarié du 9 novembre 1530 constate l'hommage de Pierre *Eyquem*, seigneur de Montaigne.

Deux actes notariés du 7 décembre 1602 témoignent de l'hommage rendu par Mme veuve Montaigne.

(Notes fournies par M. Gras, archiviste de la Gironde.)

Aux registres des hommages de Montravel la cérémonie de l'hommage est décrite : « Le représentant de Mme de Montaigne, après avoir pris investiture dudit sieur archevêque, acceptant et stipulant lequel après avoir « pris et reçu audit nom le serment de fidélité en tel cas requis et accoutumé, lui avoir caché les mains, a icelui relevé, l'a reçu audit nom comme

Le testament de Ramon Eyquem, qui détaille les biens du testateur, ne mentionne pas la terre de Montaigne; il ne la possédoit donc pas en 1473; il est probable que s'il l'eût acquise postérieurement jusqu'à 1478 qu'il est mort, un codicille en auroit fait mention. On ne peut donc pas présumer que *Ramon* ait été *seigneur de Montaigne.*

D'un autre côté, *Grimon*, le fils de *Ramon*, le grand-père de *Michel*, est qualifié, en 1491, de *seigneur de Montaigne*, de même en 1508, où de plus il est dit *noble homme.*

C'est donc entre 1473 et 1491 que la terre est entrée dans la famille Eyquem, et c'est très probablement entre 1478 et 1491 que Grimon en a été l'acquéreur (1).

La Bibliothèque publique de la ville de Bordeaux possède un registre sur lequel *Pierre Eyquem*, seigneur de Montaigne (fils de Grimon et père de Michel), avoit fait transcrire par le notaire Pierre Perreau tous les contrats d'acquisitions faites par lui de 1528 à 1559; elles sont au nombre de 250, et elles ont coûté ensemble 4332 livres 10 sols 10 deniers, sans compter le blé et autres denrées données en échange. Je possède moi-même des notes de même nature qui relatent les achats faits de 1528 à 1541 (1528 est l'année du mariage de Pierre).

M. Delpit, à l'obligeance affectueuse duquel je dois l'analyse ou la copie textuelle de ces diverses pièces, pense avec raison que ce registre indique un nouvel acquéreur. Les *Eyquem*

« vassal des susdites maisons de Montaigne, Balbeyon, appartenance et « dépendance, a saisi féodalement comme un fief noble, franc, libre et « censier, au devoir et préjudice d'un baiser à la joue, à la coutume des « prélats, et muance de seigneur et de vassal indépendant, etc. »

(M. de Cazenave.)

(1) Le texte de Montaigne confirme cette supputation; il parle de *la fortune*, et il dit: « *Tout ce qu'il y a de ses dons chez nous, il y est avant moi,* « *et* AU DELA DE CENT ANS. » Or, ce chapitre a été écrit en 1586 (18 ans après la mort de son père, arrivée en 1568), en déduisant *plus de 100 ans*, nous remontons à une époque antérieure à 1486; donc, en fin de compte, c'est entre 1478 et 1486 que la terre est entrée dans la famille : 1480 peut-être ? Cette phrase des Essais n'avoit pas encore été interprétée.

avoient acheté une terre ruinée, ils vouloient l'agrandir et conserver le souvenir de ces améliorations.

Une autre preuve de noblesse nouvelle est la suppression du nom primitif. Or, ce n'est qu'à partir de 1568 qu'on ne trouve plus dans les actes le nom d'*Eyquem*, et j'ai fait remarquer que dans les *Éphémérides de Beuther*, annotées par la famille, le nom d'*Eyquem*, inscrit primitivement (le volume est imprimé en 1551), a été partout rayé. La famille nouvellement anoblie vouloit se distinguer des familles nombreuses et sans importance qui, dans la contrée, portoient le nom d'*Eyquem* (1).

Ainsi donc, à trois générations au-dessus de Michel, les *Eyquem* étoient *marchands*. C'est à la fin du xve siècle que la terre est entrée dans la famille, et lorsque Montaigne dit que la plupart de ses ancêtres sont nés à Montaigne, il ne pouvoit parler que de son père et de ses six oncles et tantes paternels (2).

Page 168, M. Grün formule une de ces affirmations magistrales en présence desquelles le doute ne semble pas

(1) On trouve encore le nom d'*Eyquem* en 1567, le 30 avril (contrat de mariage d'une fille de *Bussaguet* avec *Mons*); c'est donc entre 1567 et 1568 que ce nom a été abandonné.

(2) Je relève ici les dates relatives aux ancêtres de Montaigne, parce qu'on ne les trouve nulle part ainsi rapprochées :

Ramon Eyquem est né en 1402 et mort en 1482.

Grimon, son fils, a dû naître vers 1450, et mourir antérieurement à 1521, comme l'établit un curieux ordre de révélation émané de Léon X, prescrivant à tous ceux qui connoîtroient des débiteurs de la succession de les faire connoître sous peine d'excommunication.

Pierre (l'aîné, *senior*), fils de *Grimon*, est né le 29 septembre 1495 et mort le 18 juin 1568, à 72 ans et 9 mois (il est remarquable qu'aux Essais Montaigne dit par erreur qu'il a vécu 74 ans, et aux Éphémérides 72 ans et 3 mois).

Un de ses frères portoit aussi le nom de *Pierre* (*junior*).

Michel, auteur des Essais, fils de *Pierre*, est né le 28 février 1533 et mort le 13 septembre 1592.

permis. PIERRE EYQUEM N'AVOIT AUCUNE CONNOISSANCE DES LETTRES.

Examinons pourtant! Pierre a été jurat, prévôt, sous-maire, maire! Peut-être cela n'indique-t-il qu'une capacité administrative; pourtant cette dernière fonction, remplie le plus souvent par de très grands personnages, ne lui a pas été conférée à cause de l'éclat de son nom et de l'ancienneté de sa race; il falloit bien que cela fût pour son mérite personnel. Mais il a été membre d'une Cour souveraine, qu'à l'origine quelques personnes regardoient comme supérieure aux Parlements. Cela suppose une certaine éducation, cela prouve au moins qu'il entendoit le françois; mais il comprenoit aussi le latin, puisqu'il lisoit dans l'original la *Théologie naturelle de Sebon.* A la manière dont Montaigne dit qu'il a appris le grec, on peut inférer que c'est son père qui le lui a enseigné; Montaigne dit encore que son père avoit familières les langues italienne et espagnole; il me semble que tout cela promet.

On opposera peut-être les paroles de Montaigne; mais elles montrent que *la superbe*, dont on l'a gratifié, n'étoit pas aussi exubérante qu'on le dit. Montaigne ne regardoit pas son père comme un savant; lui-même disoit : « Je n'entends rien au grec, » quoiqu'il possédât, lût et citât des auteurs grecs; mais ni son père ni lui ne possédoient ces langues anciennes comme les Govea, les Élie Vinet, les Marc-Antoine Muret, les Grouchy, les Guérente, les Buchanan, les Millanges avec lesquels ils vivoient; d'où Montaigne concluoit que c'étoit ne rien savoir que savoir moins que ces érudits.

Non-seulement Pierre Montaigne avoit connoissance des lettres, mais il les cultivoit, il se permettoit de faire des vers latins, et en 1511, c'est-à-dire lorsqu'il avoit à peine quinze ans, il adressoit à PIELLÉ des distiques latins qu'on a imprimés l'année suivante à la suite du poëme : *Guillermi Piellei, Turonensis, de Anglorum ex Gallis fuga et Hispanorum ex Navarra expulsione.* Parrhysiis, Bonnemere, 1512, in-4 goth.

Peut-être ces vers n'ont-ils jamais, depuis, été reproduits, et je me fais un plaisir de les transcrire.

PETRUS EYQUEM BURDIGALENSIS, GENEROSISSIMO ADOLESCENTI

JOHANNI DE DURAS,

CARMEN SIMONIDEUM.

« Ogygius, dextro natus sub sydere vates,
« Prompsit grandisono martia bella pede.
« Bella per iliacos late grassata penates,
« Sub quibus oppressit mors violenta Parin.
« Ille, cothurnato Smyrneus carmine, vates
« Eacide cecinit facta superba ducis;
« Iste, Sophocleo fucatos ore Britannos
« Franca dejectos e regione canit;
« Cujus magnificas cupiam si dicere laudes,
« Pondere sub nimio Musa pusilla gemet. »

Quelque jugement qu'on porte sur ces vers, et dût la *musa pusilla* faire songer à la *tendre musette* de la chanson, il est certain qu'ils témoignent que ce garçon de quinze ans, comme pourroit dire Montaigne, entretenoit un certain commerce avec les *vates Smyrneus* et *Ogygius.* On y sent l'exubérance et la boursoufflure de la séve scolastique; mais l'homme qui les a écrits auroit fait au moins un très bon bachelier ès lettres dans le XIXe siècle.

Une circonstance qui n'est pas sans intérêt, c'est la dédicace *au jeune de* Duras. Il s'agit sans aucun doute de François *de Durfort,* seigneur de Duras, qui pouvoit avoir alors dix-huit ans; l'auteur en avoit seize au moment de la publication. *Pierre* dédie à l'aïeul, et plus tard *Michel* dédiera à la femme et à la belle-sœur du petit-fils (*Marguerite de Grammont,* femme de Jean de Durfort, vicomte de *Duras,* et madame de *Guiche*, femme de Philibert de *Grammont*).

On aime à constater cette perpétuité de relations affectueuses avec des familles puissantes; elle prouve plus pour la consistance et la considération de la famille des Montaigne, que les méchancetés de Scaliger ne peuvent contre elles.

Je termine ce qui regarde le père de Montaigne en relevant une erreur échappée à M. Grün. Il dit que Pierre vivoit encore lorsque l'ouvrage de Sebon fut imprimé. Pierre Montaigne n'existoit plus lorsque cette traduction fut terminée; il est mort le 18 juin 1568, et la Théologie ne parut qu'en septembre 1569. C'est comme cela que Michel a été amené à dater sa dédicace du jour mortuaire.

La mort du père me fournit l'occasion de reproduire ici, sur la mort du fils, une observation que j'ai consignée ailleurs sans résoudre la difficulté.

Tous les biographes sont en désaccord sur la date de la mort de l'auteur des Essais; il m'avoit paru que la date inscrite sur le tombeau devoit être celle qui offroit le plus de garantie; or, le mausolée dit : « Les ides de septembre » — ce mois étant dans le calendrier romain un de ceux où les nones tomboient le 5, les ides, par conséquent, tomboient le 13; donc, cette date correspondoit au 13 septembre 1592.

Voici maintenant la difficulté : M. Lamothe, secrétaire de la commission des monuments historiques de la Gironde, vient de publier, dans le rapport de 1855, un extrait de la concession faite à madame veuve Montaigne pour son mari d'une sépulture dans l'église des Feuillants de Bordeaux. Deux messes devoient être dites chaque année, l'une le troisième jour du mois de septembre et l'autre en commémoration du jour de l'inhumation (probablement chez les Feuillants). Si la première date est exacte, à quoi pourroit-elle se rapporter, si ce n'est au jour mortuaire; il faudroit donc, à ce compte, accepter le 3 septembre, et regarder le 13 comme une erreur du tombeau; pourtant la date du 13 est inscrite sur le volume des Éphémérides de Beuther, et je persiste à croire que c'est celle-là qu'il faut maintenir.

M. Grün s'occupe incidemment d'un des frères de Montaigne; il cite une phrase de Moreri, qui dit que le roi donna le 24 juillet 1565, à Albert de Luynes, un commandement devenu vacant par la mort du capitaine Saint-Martin, frère du philosophe; et comme Montaigne dit que son frère le capitaine Saint-Martin est mort à vingt-trois ans, et que M. Grün regarde comme prouvé qu'il étoit l'aîné de Michel, il déclare sans hésiter que Moreri s'est trompé. Quand il s'agit de Montaigne, il faut savoir douter, et je crois plus prudent et plus utile aux recherches ultérieures d'accepter sous réserves tous les renseignements jusqu'à preuves contraires, surtout ceux qui viennent d'hommes comme Moreri. Or, ces preuves nous manquent. Je tiens donc pour probable, jusqu'à plus ample informé, le renseignement de Moreri, et M. Grün lui-même remarque qu'il est confirmé par Abel Jouan qui, dans son journal, dit que le roi étoit en effet à Condom le 27 juillet 1565; mais il s'agit de faire concorder ce renseignement avec ce que nous savons des frères de Montaigne, et il faut d'abord résumer les faits qui sont incontestables.

Montaigne dit être né le troisième des enfants de son père. Il est constant qu'à la mort de Pierre il étoit l'aîné des survivants; ses deux aînés étoient donc morts avant 1568. Nous n'avons aucun renseignement sur eux. L'un s'appeloit Beauregard; après lui la terre a passé à l'un des frères, qui en a pris le nom, ce qui prête à une confusion de personnes qui ne cesse qu'à partir de la mort du père.

Montaigne dit que son père, en mourant, laissa cinq enfants mâles, mais il laissa aussi trois filles, ce qui fait dix enfants avec les deux aînés morts antérieurement.

Ainsi, à la mort de Pierre, existoient:

Michel, seigneur de Montaigne,	né le 28 fév.	1533	âgé de 35 ans
Thomas, seigneur de Beauregard,	17 mai	1534 (1)	34

(1) *Thomas* a eu en même temps le titre de seigneur d'Arsac (Éphémérides). Quant à la seigneurie de Beauregard, elle avoit dû antérieurement appartenir à l'un des aînés, décédé alors. (Voyez *Pierre.*)

Pierre, seigneur de la Brousse (1),	né le 10 nov. 1535		âgé de 33 ans
Jeanne, mariée à Lestonnac,	17 oct. 1536		32
Arnaud, propre dans l'ile de Macau,	14 sept. 1541	(2)	27
Léonor, mariée à Camein,	28 août 1552		16
Marie, mariée à Cazelis,	19 fév. 1554		14
Bertr. Charles, seigr de Mattecoulon,	20 août 1560		8

(Beauregard et Mattecoulon survivoient seuls à leurs frères à la fin du XVIe siècle.)

Quant au capitaine Saint-Martin, mentionné par Montaigne et par Moreri, ce ne peut être Arnaud, puisqu'il a dépassé l'âge de 23 ans. Donc, pour que le renseignement de Moreri fût exact, il faudroit que Pierre Montaigne eût un fils de plus, lequel, né en 1542, seroit mort en 1565, et comme le père vivoit encore il ne figure pas au tableau ci-dessus. Cette supposition donneroit à Pierre Montaigne onze enfants au lieu de dix (3); elle n'est pas improbable.

Quant au titre de sieur de Saint-Martin que porte Arnaud au contrat de mariage de Marie, dans cette supposition, il l'auroit pris à la mort de ce frère, comme les autres frères ont porté successivement les titres de Beauregard et d'Arsac, et on remar-

(1) *Pierre* a été qualifié aussi de seigneur d'Arsac : c'est sous ce titre qu'il figure, en 1579, au contrat de mariage de sa sœur *Marie* (Mme de Cazelis); cependant, en 1590, *Thomas* figure encore comme seigneur d'*Arsac*, *Castera*, *Lilhan et Loirac*; il avoit épousé Jacquette d'*Arsac*. Ce dernier nom me paroît donc avoir été porté en même temps par plusieurs personnes, car en 1565 il existoit un *Gaston d'Arsac* qui n'étoit pas *Eyquem*, qui épousa Louise de la Chassaigne (sœur de la femme de Michel Montaigne); Gaston et Jaquette étoient enfants de premier lit de la femme de La Boëtie. J'ai indiqué ces diverses alliances dans la notice sur cet ami de Montaigne. (Arsac, village et château à 4 ou 5 lieues (15 ou 20 kilom.) de Bordeaux, canton de Castelnau de Médoc.)

(2) *Arnaud* est qualifié seigneur de Saint-Martin au contrat précité, il étoit mort à cette époque.

(3) Je ne puis me dispenser de faire une remarque qui prouve avec quelle méfiance il faut accepter les *arrangements* généalogiques les plus certains à l'apparence. Du moment où je possédois la date de naissance d'Arnaud, 1541, en y joignant les 23 ans que Montaigne fixe pour la durée de sa vie, j'obtenois 1564 pour la date de sa mort, et le renseignement de Moreri paroissoit inattaquable. La preuve qu'Arnaud vivoit en 1568 a renversé tout cet échafaudage.

quera que ce qui sembleroit confirmer cette opinion de deux personnes pour le même titre, c'est que celle que je suppose l'avoir porté la première est dénommée CAPITAINE Saint-Martin, tandis que la seconde est dite seulement *sieur de Saint-Martin.* Il semble qu'il y a là une distinction; le premier Saint-Martin étoit militaire, rien ne dit que le second le fût. Ce dernier possédoit la terre, il en prenoit le nom. S'il en est ainsi, ce seroit au *capitaine* que se rapporteroit une lettre autographe, que je possède, de Charles IX transmettant des ordres pour le capitaine MONTAIGNE, en 1561.

Quant à la légitimité de la signature prise sur un acte de 1567, et que j'ai attribuée à Arnaud de Montaigne, malgré la contradiction de M. Grün, elle est certaine et prouvée par des signatures postérieures entièrement conformes.

Répondant à la Dixmerie, Jay et quelques autres, qui ont supposé que Montaigne étoit lié aux Guises par des bienfaits reçus, M. Grün dit que *les seigneurs de la maison de Lorraine n'étoient pour lui que des princes étrangers.* M. Delpit a déjà signalé l'erreur de cette appréciation et rappelé les faits historiques qui la contredisent; elle est d'ailleurs complétement démentie par les détails de la vie intime.

Le duc de Mayenne a épousé, en 1576, Henriette de Savoie, fille unique d'Honorat de Savoie et de Françoise de Foix, et il en avoit reçu le comté de Castillon. Montaigne se seroit donc trouvé forcément en contact avec son puissant voisin, quand déjà il n'auroit pas eu avec lui les relations qui résultoient de sa liaison avec le duc de Guise (1); mais ses relations avec la maison de Foix établissoient surtout des rapports -- Michel étoit fort ami du marquis de Trans (Germain, Gaston, de Foix), qui lui remit le collier de l'ordre; il étoit lié avec les trois fils du marquis, il leur consacre un souvenir dans ses Éphémérides (mes bons seigneurs et amis); il prit une part active au mariage de l'un d'eux, Louis de Foix, et il dédia à sa femme, Diane de

(1) Montaigne dit de François de Guise : « Un prince des *nôtres* et *nôtre* « il étoit à très bonnes enseignes, encore que son origine fût étrangère. »

Foix, le chapitre de l'Institution des Enfants. Or, cette dame étoit cousine issue de germain avec la femme du duc de Mayenne.

Les princes lorrains ne pouvoient donc être étrangers à Montaigne qui, du reste, a déclaré assez de fois, même en parlant aux rois eux-mêmes, qu'il n'a jamais reçu de récompenses des services qu'il a rendus, pour qu'on ne le soupçonne pas d'avoir accepté des bienfaits de qui que ce soit.

M. Grün parle de d'Elbène qu'il croit avoir été ambassadeur de France à Rome, dans le temps où Montaigne visita l'Italie, et, sur un renseignement inexact, il va jusqu'à dire que Catherine de Médicis donna au philosophe une lettre de recommandation pour ce personnage. M. Grün auroit mieux fait de s'en rapporter à Montaigne qu'à Meunier de Querlon, car c'est ce dernier qui a inventé un d'Elbène ambassadeur, tandis que Montaigne dit très exactement M. d'Abein. Il s'agit en effet de Louis Chasteignier de La Roche Posay, seigneur d'Abain ou d'Abin, comme disent les rois Charles IX, Henri III, Henri IV, etc., qui lui donnent toujours ce seul nom, ainsi qu'on peut le voir dans les nombreuses lettres que contient l'ouvrage d'André Duchesne. Cette grande maison étoit alliée aux maisons de France, d'Espagne et d'Angleterre (1).

Ludovicus Castaneus Abennius, vir nobilitate, eruditione, fortitudine et morum probitate insignis, dit de Thou.

M. d'Abein fut chevalier de l'ordre, membre du conseil privé, capitaine de cinquante hommes d'armes, maître d'hôtel ordinaire du Roi et gentilhomme de la chambre. Il accompagna le duc d'Anjou en Pologne, et, à son retour, Henri III l'envoya, en 1576, à Rome pour faire l'obédience au pape Grégoire XIII, et il resta comme ambassadeur jusqu'en 1581. Il étoit père du célèbre évêque de Poitiers, qui naquit à Tivoli pendant cette ambassade, en 1577. Montaigne dit qu'il le connaissoit de

(1) L'erreur a d'autant plus d'importance qu'un *Delbene* est effectivement intervenu en Italie pour les affaires de France. *Alexandre*, sans caractère officiel, contribua activement, en 1589, à réconcilier Henri IV avec le Saint-Siége; c'est lui qui apporta au roi son absolution, en 1596.

longue main; nous voyons, en effet, Charles de Gamaches, cousin de l'évêque, épouser *Éléonore* de Montaigne, veuve de *François de la Tour d'Ivier*.

Je ne sais si cette erreur de fait a été déjà signalée à M. Grün, mais elle n'a pas échappé à l'érudit M. Lapeyre.

M. Grün établit, par le témoignage de de Thou et celui de Mlle de Gournay, que Montaigne étoit à Paris en 1588 : il existe aujourd'hui un témoignage bien autrement authentique dans le curieux récit fait par Montaigne lui-même de son emprisonnement à la Bastille, inscrit dans les Éphémérides, par conséquent nous n'en sommes plus à chercher les preuves ; mais, à cette occasion, M. Grün parle d'une lettre autographe de Montaigne que je possède et qui est, sans aucun doute, de cette année, et, à ce sujet, il trace ces *incroyables lignes!* « SON INTERPRÉTATION » A DONNÉ LIEU A TROP DE DISCUSSIONS et permet trop de doutes » pour qu'il soit prudent d'invoquer ce document. » Où M. Grün a-t-il vu, je ne dis pas *trop de discussions*, mais *l'ombre d'une discussion*, sur l'interprétation historique de cette pièce? Au contraire, chose remarquable ! lors de la contestation sur l'authenticité, on se basa uniquement sur la présence du mot PASSEPORT, qu'on disoit ne pas exister alors (il se trouve sept fois dans l'ordonnance d'institution des postes, 120 ans auparavant), pour établir que c'étoit une pièce apocryphe, mais personne, *peu ou prou*, de près ou de loin, n'a attaqué le contexte de la lettre ; on ne s'en est pas occupé. En la publiant, j'ai hasardé quelques explications sur les faits et les personnages auxquels elle fait allusion, et pas plus alors qu'antérieurement le texte de cette lettre n'a été mis en doute. En quelques mains qu'ultérieurement cette pièce se trouve, elle donne des renseignements importants qu'on ne rencontre pas ailleurs, et je ne vois pas dans quel intérêt M. Grün, sans aucune autorité, veut la frapper d'interdiction.

La possession n'exerce sur moi aucune influence, car, ltorsque j'ai acquis cette lettre, j'avois de grands doutes sur son authenticité, non comme émanation de Montaigne, elle me paraissoit

inattaquable, mais comme autographe. Quelques soupçons, démentis depuis, me faisoient croire que ce pouvoit être un calque, et, lorsque je l'ai publiée, je n'avois pu revoir l'original, et je ne l'ai jugée que sur le fac-simile, compromis, de Mme Delpech.

M. Lapeyre, qui s'est beaucoup occupé de cette lettre et qui regarde comme incontestable la date de 1588, ajoutée dans le temps, l'a étudiée au point de vue historique, et sa conviction est inébranlable. *Les deux frères morts* sont évidemment Anne et Claude de Joyeuse, tués à Coutras. *Les corps sont à Montresor*; c'est là qu'ils ont été inhumés, et le grand-père étoit seigneur de cette petite ville; *les dames éplorées* sont : la mère, Marie de Batarnay et la femme d'Anne, Marguerite de Lorraine; le comte de Thorigny étoit parent de Joyeuse, c'est pour cela qu'il va consoler *ces dames*. Montaigne dit au maréchal de Matignon : *Vous avez su....* parce que Thorigny, son fils, lui avoit écrit, etc., etc. Il est donc très important de maintenir l'intégrité de cette lettre précieuse par ses renseignements et jugée d'une authenticité incontestable par les hommes les plus compétents.

Je m'arrête, et si j'ai été long, la faute en est à Montaigne et à M. Grün : on s'atarde aisément en aussi bonne compagnie. Pour terminer, je résumerai, en les classant, les renseignements les plus importants insérés dans cet article, soit qu'ils se rapportent à des lacunes ou à des erreurs.

Ce travail donc remet au jour ce qu'on a écrit sur l'origine et l'étymologie du nom d'Eyquem.

Il prouve qu'au XVe siècle les Eyquem étoient marchands.

Il fixe l'époque vers laquelle la terre de Montaigne est entrée dans la famille et par conséquent celle de l'anoblissement.

Il établit que Pierre Montaigne n'étoit pas étranger aux lettres.

Il donne la première liste exacte, je le crois au moins, des enfants de Pierre Eyquem.

Il réfute M. Grün dans ses erreurs d'appréciation sur le caractère de Montaigne.

Il présente à diverses époques l'importance de la terre de Montaigne.

Il complète ce qui a rapport au patronage de Lahontan.

Il fait connoître un fait généralement ignoré, le *droit de litre*, sur l'église des Feuillants de Bordeaux.

Il répare l'omission faite par M. Grün au sujet de la bourgeoisie de Libourne, possédée par Montaigne.

Il fait connoître une traduction manuscrite des lettres de bourgeoisie romaine.

Il rappelle le fait, révélé par les Éphémérides, que Montaigne a été gentilhomme de la chambre du roi de Navarre.

Il fait connoître que Mattecoulon a été gentilhomme de la chambre du roi de France.

Il discute le reproche adressé à Montaigne d'avoir manqué à son devoir à la fin de sa mairie.

Il constate la présence de Montaigne au parlement de Paris, avec voix délibérative.

Il rectifie l'erreur d'un d'Elbène, ambassadeur à Rome, en 1580.

Il rétablit la vérité sur la lettre autrefois possédée par Mme de Castellane.

Il explique et justifie le passage des Essais dans lequel Montaigne dit qu'il a reçu la majesté royale en sa pompe.

Il fait connoître le nom du village où Montaigne a passé ses premières années.

Il fixe invariablement le nom jusqu'ici ignoré du Montaigne, qui a été secrétaire de Catherine de Médicis, lequel n'est ni Michel, comme on l'avait cru, ni Jacques, comme l'a pensé M. Grün.

Un dernier mot : M. Grün n'est pas de l'avis du poète Callimaque (1); il a voulu faire un gros livre, mais il n'y est par-

(1) Τό μεγα βιβλίον ἶσον τῷ μεγάλω χαχῷ.

venu qu'en accumulant des extraits, des citations, dans une proportion telle, que l'ouvrage est devenu l'histoire du temps et du pays de Montaigne, plus que celle de Montaigne lui-même. Quelques pages neuves et substantielles, un très petit nombre de pièces nouvelles, mais l'une d'elles intéressante au premier chef, des aperçus nouveaux, parmi lesquels compte l'attribution des avis à Henri III, si elle se confirme, au lieu de Charles IX, BIEN QUE CELA NE TOUCHE PLUS dorénavant LA VIE DE MONTAIGNE, et le résumé chronologique, montrent ce que M. Grün auroit pu faire, s'il avoit su s'arrêter à ce qu'il étoit possible de bien faire; mais après avoir rassemblé de nombreux matériaux en étudiant les Essais avec une rare sagacité, en fouillant avec une ingénieuse persévérance l'histoire générale et l'histoire locale, M. Grün a laissé subsister dans son livre trop de traces de son travail; il a imité un architecte qui, après avoir terminé un édifice, laisseroit debout l'échafaudage qui auroit servi à le construire. On peut dire même qu'il a négligé le principal pour l'accessoire, et, chose étrange! c'est par cette portion surabondante de son livre que l'ouvrage vivra, si, comme je le crois fermement, il a de l'avenir. Les erreurs, les lacunes regrettables qui le déparent feront bientôt reconnoître que les faits biographiques, les jugements qu'il contient ne peuvent être acceptés qu'avec réserve et après vérification; mais un lecteur sérieux qui voudra lire avec fruit, approfondir, comprendre Montaigne, trouvera dans l'ouvrage de M. Grün un ensemble de renseignements qu'il chercheroit péniblement aux sources: c'est une introduction, une préparation utile à la lecture des Essais; je ne sais si c'est là le genre de succès qu'a ambitionné M. Grün, mais je me trompe fort ou c'est celui qu'il obtiendra.

Mais les devanciers de M. Grün ont le droit de se plaindre qu'il ne leur a pas suffisamment rendu justice (1). Il n'a pas

(1) Je ne sais même pas si M. Grün est juste pour ses collaborateurs; il dit, au sujet de la protestation faite contre la réélection de Montaigne: « SUR MES INDICATIONS, *l'avis du Conseil d'État et les Lettres patentes du « roi ont été trouvés aux Archives de la ville de Bordeaux.* » Jusqu'ici

apprécié ce qu'on savoit ou plutôt ce qu'on ne savoit pas sur Montaigne, il y a seulement vingt ans, alors qu'on ignoroit comment étoit figurée sa signature, alors qu'Aimé Martin, *l'homme spécial*, refusoit un volume, parce qu'il portoit au frontispice MOTAIGNE, alors qu'on payoit les exemplaires des Essais autant de francs qu'aujourd'hui on les paye de fois 100 fr. Il a fallu les efforts réunis et divers de MM. Villemain, Biot, Jay, Victorin Fabre, Leclerc, Droz, Dutens, Mazure, Bourdic-Viot, Naigeon, Guizot, du Roure, Vincens, Johanneau, Labouderie, Amaury Duval, Gence, et, dans un autre ordre d'idées, les recherches de MM. Buchon, Macé, Jubinal, Vieil-Castel, d'Etcheverry, Jouannet, Delpit, Lapeyre, Brunet, Lamothe, etc., pour arriver à rassembler une somme de matériaux, non pas suffisante pour construire la biographie, encore impossible, de Montaigne, mais pour comprendre la nécessité de nouvelles recherches et apprécier les résultats qu'elles devoient produire. Dans ces conditions, les hommes les plus scrupuleux ont dû se tromper souvent, et M. Grün s'est trop complu à faire l'histoire de leurs erreurs. Séduit par des richesses apparentes, M. Grün a cru que le moment étoit venu de les mettre en œuvre; son livre prouve qu'il s'est trompé. Alors qu'il le publioit, les Éphémérides de Montaigne venoient en montrer les erreurs et les lacunes : M. d'Etcheverry trouvoit des lettres nouvelles et le complément d'une remontrance, que publioit M. Dosquet; plus tard, M. Delpit publioit une nouvelle remontrance bien plus considérable que la première; le regrettable M. Parison dotoit le monde littéraire, et on peut dire Montaigne lui-même, d'une admirable page; M. Tross nous rapportoit d'Allemagne un volume qui constate l'intimité de Montaigne avec Loisel. Le moment n'étoit donc pas venu d'entreprendre une œuvre frappée de caducité avant que de naître.

Pour mon compte, je puis dire que la dernière année m'a

j'avois cru qu'en beaucoup de choses, mais surtout quand il s'agit des Archives qui lui sont confiées, c'étoit M. d'Etcheverry qui *donnoit les indications*.

plus appris de choses nouvelles que les dix qui l'avoient précédée, et, en outre des renseignements historiques que je dois surtout à M. Lapeyre, des notes généalogiques à M. de Cazenave, des renseignements bibliographiques et philologiques à M. Brunet, des pièces officielles, des actes notariés dont je dois plus de 50 copies ou analyses à l'infatigable M. Delpit, je sais encore *plusieurs centaines de pièces* dont le dépouillement est à faire ; en ce moment même M. le vicomte de Gourgues annonce la publication de plusieurs de ces actes. Quel écrivain pourroit se décider à entreprendre une biographie sans profiter de pareils matériaux ? C'est donc en connoissance de cause et non par la négligence dont les accuse M. Grün, que les admirateurs de Montaigne n'ont encore rien entrepris de définitif.

La voie que M. Grün vient de parcourir, d'une manière plus brillante qu'il ne semble le croire, avoit été ouverte avant lui par Buchon, MM. Macé, Jubinal, d'Etcheverry, Vieil-Castel, etc., qui avoient senti le vide de cette partie de la vie de Montaigne, par Jay, qui publioit les Avis, les croyant l'œuvre du philosophe, par Victorin Fabre, à qui le rapporteur du concours de 1812 reprochoit d'avoir « *déparé les beautés du premier* « *ordre répandues dans son ouvrage.... en donnant à la vie publique de Montaigne plus d'importance que l'histoire ne* « *l'autorisoit à y en attacher.* » La part de M. Grün est assez belle pour qu'il ne s'attribue pas le mérite de l'initiative qui ne lui appartient pas ; ce qu'il appelle la vie publique de Montaigne avoit été ébauché avant lui, et la biographie de l'auteur des *Essais* reste à faire encore après M. Grün.

D^r^. J.-F. PAYEN.

Janvier 1856.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE.

LETTRE DE CHARDON DE LA ROCHETTE

A M. BARBIER, BIBLIOTHÉCAIRE DU CONSEIL D'ÉTAT.

30 Messidor an XI (19 Juillet 1803) (1).

Je compte, mon ancien et cher confrère, partir vers la fin de la semaine. Vous savez qu'une fièvre opiniâtre, qui m'a tourmenté sans relâche depuis mon retour, m'a empêché de suivre ma mission pour laquelle vous connoissez mon zèle. Heureusement je suis débarrassé, depuis environ un mois, de cette maudite fièvre, et après avoir repris haleine, je retourne à mon poste, et vous prie de croire que je réparerai le temps perdu, et certes perdu malgré moi.

Vous me connaissez actif et impatient, lorsque je ne puis travailler. Je vais d'abord à Troyes, afin de laisser raffermir ma santé avant de descendre dans le Midi et de monter ensuite dans le Piémont. Je trouverai à Troyes les manuscrits du président Bouhier, que je demanderai au Ministre de faire enlever en masse, en lui demandant en même temps la permission d'emporter avec moi ceux qui sont relatifs à l'*Anthologie*, et ceux qui peuvent améliorer la nouvelle édition des *Œuvres de La Monnoye*, que je me propose de publier, et qui est prête depuis longtemps, comme vous savez. Vous avez vu que dans l'exemplaire in-4° de l'édition de Dijon, qui a passé par vos mains, il y a au moins cinquante fautes, l'une portant l'autre,

(1) Cette lettre nous a été communiquée par M. Louis Barbier, conservateur-administrateur de la Bibliothèque du Louvre.

dans chaque page. Vous trouverez dans un article que j'ai envoyé au *Magasin Encyclopédique*, et qui paroîtra par les soins de notre ami Parison lorsqu'il plaira à l'ami Millin de le faire insérer, deux bonnes âneries de cette édition de Dijon. Rétablissez, je vous prie, le titre d'une imitation de Martial : *Crispulus iste quis est*, au lieu de *Crispes lusite ?*

Dès que le Ministre de l'Intérieur sera de retour, et que je serai à mon poste, je lui écrirai pour le prier de faire lever la suspension de mon traitement, et de me faire payer l'arriéré ; il ne voudra pas traiter son compatriote, né à trois lieues de distance de sa maison paternelle, *sicut ethnicum et publicanum.*

Faites, je vous prie, mes remercîments sincères au citoyen Jacquemont de l'intérêt qu'il continue de prendre à moi. Notre ancien confrère Le Blond et vous, vous connoissez l'estime que j'ai toujours faite de lui.

Quant au propos qu'on m'attribue sur le citoyen Arnault, il est si bête et si peu vraisemblable, que je ne sais pas comment un homme d'esprit comme lui a pu y croire un seul moment. Je n'ai jamais offensé personne, ni dans mes lettres, ni dans mes écrits. Lorsque je me suis permis quelque critique raisonnable, j'ai toujours eu pour les auteurs les égards que les gens de lettres se doivent, et ils m'ont tous remercié. Lié avec les principaux savants de l'Europe qui cultivent le même genre d'étude, je suis honorablement cité dans leurs écrits. Quand un rival dit, en parlant d'une édition grecque de l'Anthologie : *Eo ipso tempore quo prolegomena nostra prodibant, primus docuit vir doctissimus Chardon de La Rochette, qui cum vastâ rariorum librorum et universæ litterarum historiæ exquisitâ cognitione eximiam græcæ eruditionis conjungit scientiam* (Jacobs, *Comm. in Anthol. gr.*, vol. 2, pars 2ª ; præf. pag. 111, 1800), quand un rival, dis-je, s'exprime ainsi, après le compte que j'avois rendu de l'un de ses ouvrages, et qui étoit sévère sans être ni amer ni offensant, comment me serois-je permis un propos, tel que celui qu'on me prête, sur un homme que je

n'ai jamais connu, mais recommandé depuis longtemps à l'estime publique par son talent poétique, et par l'amitié du Premier Consul.

Salut et longue amitié,

CHARDON DE LA ROCHETTE (1).

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

Nous avons déjà annoncé, dans le *Bulletin,* qu'une nouvelle société de Bibliophiles, composée d'Anglois et de François, s'étoit constituée à Londres sous le titre de *Philobiblon;* nous avons même cité quelques noms. Nous parlerons aujourd'hui d'un ouvrage écrit par l'un des membres de cette société, et récemment imprimé en Angleterre. Peu d'amateurs possèderont ce livre, qui n'a été tiré qu'à cinquante exemplaires; il est donc urgent que nous en rendions compte à nos lecteurs, avant qu'il ne soit devenu aussi rare que les opuscules qu'il reproduit. En voici le titre : *De la littérature macaronique, et de quelques raretés bibliographiques de ce genre,* par Octave Delepierre. L'auteur n'en est point à son coup d'essai; on connoît ses *Mélanges de littérature macaronique.* 1852, 1 vol. in-8. Nous savions donc, par avance, que cette nouvelle dissertation contiendroit de curieux aperçus sur ce genre de poésie; mais nous ne nous attendions pas à y trouver le texte des macaronées les plus rares. C'est une bonne fortune pour les élus qui prendront part à la distribution du très petit nombre d'exemplaires livrés au commerce.

M. Delepierre a fait ainsi réimprimer le *Prosteïdos,* et une *Ode sur le professeur Monro,* macaronées à base angloise; la

(1) On trouve plusieurs autres lettres de Chardon de La Rochette à M. Barbier, dans le *Bulletin du Bibliophile,* IIIe série, page 617 et VIIe série, page 21.

Macharonea, de Tisi Odassi, à base italienne; la *Cagasanga Reistrosuyssolansqnettorum,* à base françoise. « En offrant éga-« lement ce poème aux membres de la société des *Philobiblon,* « nous croyons avoir remis en lumière quatre des plus grandes « raretés bibliographiques du genre. » L'auteur signale ensuite, comme étant fort peu connus, deux poèmes macaroniques à base angloise, l'un *Sur les chemins de fer,* et l'autre *Sur la mort du grand serpent de mer.* Il regrette de n'avoir pu découvrir un seul exemplaire du *Carmen Arenaïcum,* de Du Monin, et de l'*Historia bravissima,* de J. Germain; il auroit désiré en publier quelques passages. M. Delepierre reproduit encore le texte complet du poème de Frey, intitulé : *Recitus veritabilis super terribili esmeuta paysanorum de Ruellio.* Cette pièce, considérée comme l'une des meilleures macaronées, est tellement rare que l'on n'a pu en citer, jusqu'à ce jour, que des vers détachés. Enfin, dans les *Addenda,* on trouve la *Macaronée* inédite, publiée par M. Desbarreaux-Bernard, et un passsage de l'*Unio, seu lamentatio Hibernica,* sanglante critique contre le ministre Pitt, avec une *Ode* satirique sur le poète Peter Pindar.

Il étoit difficile de réunir, en quarante feuillets, un plus grand nombre de raretés.

AP. B.

NOUVELLES.

Le 18 février, on a commencé la vente de la bibliothèque de M. Duplessis, et le 25, celle de la bibliothèque de M. Parison. Dans un prochain numéro du Bulletin, nous parlerons de ces deux catalogues, qui renferment quelques indications bibliographiques, aussi curieuses qu'intéressantes. Nous nous bornerons aujourd'hui à signaler la notice biographique de M. Parison, écrite par M. Charles Brunet, l'auteur du *Manuel du Libraire.*

— M. Paul Lacroix (Bibliophile Jacob) a été nommé à la Bibliothèque de l'Arsenal.

— M. Prosper Blanchemain, bibliothécaire adjoint au ministère de l'intérieur, vient d'être nommé membre de la *Société des Bibliophiles françois*.

— Le 23 février, on a vendu à Londres une collection de pièces autographes, parmi lesquelles on remarquait douze pages in-folio écrites par Torquato Tasso; une charte originale de Guillaume le Conquérant, avec le sceau parfaitement conservé; des notes autographes de J. Milton, écrites sur les marges d'un manuscrit des Pastorales de Browne, des instructions autographes de Fénelon, adressées à l'abbé de Chanterac à Rome, pour servir à sa défense contre les accusations de Bossuet; quelques lettres intéressantes du général Wolfe; une lettre autographe du poète Cowper; une lettre officielle sur l'accident dont Olivier Cromwell faillit être victime, en conduisant lui-même sa voiture, etc....

— On a vendu également à Londres, le 26 février et les quatre jours suivants, une collection de livres fort remarquables, tant par le choix des éditions que par la beauté des exemplaires et la richesse des reliures, exécutées par Derome, Thouvenin, Roger Payne, Walther, Lewis, Clarke et autres artistes éminents. Nous citerons seulement les ouvrages suivants : les œuvres d'Homère, édit. Foulis, grand pap., gravures de Hollar, Lombart, etc., 4 vol., mar. rouge, tr. dor.; — les œuvres de Platon, édit. par J. Serrani, 3 vol., grand pap., mar. rouge, tr. dor. (R. Payne); — Xénophon, édit. par A Leunclavius, 2 vol., grand pap., mar. rouge (R. Payne); — Apulée, avec les rares gravures de Marc Antonio; — les œuvres de Cicéron, édit. par J. d'Olivet, 9 vol., mar. rouge; — Histoire naturelle d'Edward, avec les suites, 7 vol., pl. coloriées; — Lexicon de Facciolati, 2 vol.; — Dictionnaire de Johnson, par Todd, 4 vol.; — les Oiseaux de la Grande-Bretagne, par Latham, 9 vol., pl. color. par Miss Stone, mar. vert, doublé de soie, tr. dor. (Walther); — portraits de Lodges, 12 vol., grand pap.; — Métas-

tase, 12 vol., grand pap., vieux cuir de Russie doré; — Histoire d'Angleterre, de Rapin, 15 vol., grand pap., mar. citron, tr. dor. (Derome); — les Oiseaux de la Grande-Bretagne et fables, par Bewick, 3 vol, grand pap.; — le Magazin de Blackwood, complet depuis l'origine; — les Conteurs anglais, avec les suites, 62 vol.; — les œuvres de Dryden, avec sa vie, par W. Scott, 18 vol.; — Hérodote, avec les notes de J. Schweighæuser, 7 vol., grand pap., mar. bleu (Lewis); — l'Iliade d'Homère, édit. par C. G. Heyne, 8 vol., pap. de Hollande, cuir de Russie, tr. dor.; — œuvres de Johnson, par Gifford, 9 vol.; — les Poètes anglais, avec leurs vies, par A. Chalmers, 21 vol., mar. bleu; — les œuvres de Pope, 19 vol., grand pap., mar. vert; — les œuvres de Pope, avec sa vie, par W. Roscoe, 10 vol., cuir de Russie, tr. dor.; — œuvres de Racine, 7 vol., magnifique édition, avec les cartons, veau doré; — Walter Scott, 48 vol., mar. vert; — théâtre de Shakspeare, 21 vol., mar. rouge, tr. dor. (Walther); — les œuvres de Spenser, par Todd, 8 vol.; — Voltaire, œuvres complètes, par Beaumarchais, 70 vol., grand papier, tr. dor., etc....

— Le 17 mars prochain et jours suivants, aura lieu, à Paris, la vente des livres composant la bibliothèque de M. J. L. H...k, de Lille. On lit dans la préface du Catalogue : « Ce n'est pas ici une de ces collections grandioses et riches comme celles qui ont passé sous nos yeux depuis quelques années. Point de romans de chevalerie, quelques incunables, quelques heures gothiques, un petit nombre de livres imprimés sur vélin; mais, en revanche, une assez grande quantité de livres curieux, d'une condition irréprochable, tant intérieure qu'extérieure, et tous, autant que possible, dans leur reliure primitive. Il se trouve néanmoins dans cette collection un grand nombre de volumes riches sous le rapport de leur reliure ancienne, et sans nous arrêter aux maroquins, nous pourrions en citer qui, couverts du simple veau fauve, sont bien dignes de l'estime des connaisseurs. » Cette citation suffira pour donner aux amateurs une idée exacte de l'ensemble de la collection qui sera bientôt sou-

mise aux enchères. Nous ajouterons que le Catalogue forme un volume de 340 pages, et contient 2,489 articles. La table des divisions est suivie des fac-simile de quatre reliures fort curieuses aux chiffres de François Ier, d'un membre de la famille royale au temps de Charles IX, de Sully, de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en ajoutant à cette livraison du *Bulletin* les fac-simile que nous venons de citer.

Les volumes aux *armes* sont nombreux dans la bibliothèque de M. H***. Nous indiquerons seulement les armes de Henri III, de Louis XIV, de Philippe V, de madame de Maintenon, de madame du Barry, de Gaston d'Orléans, du comte de Toulouse, d'Henriette d'Angleterre, de Condé, du prince Eugène, de Mazarin, Richelieu, Colbert, Fouquet, le cardinal de Fleury, de Thou, Huet, Bossuet, Samuel Bernard, Mirabeau, etc.

Plusieurs articles de ce Catalogue proviennent des célèbres bibliothèques de Grolier, de Girardot de Préfond, du comte d'Hoym, du duc de La Vallière, de la comtesse de Verrue, de Ch. Nodier et de la Malmaison.

Parmi les livres imprimés sur vélin, on remarque les *Morceaux choisis* de Massillon, les *œuvres* de Demoustier, les *poésies* de Clotilde de Surville, le *Temple de Gnide*, les *Coutumes de la ville d'Ypres*, le *Siége de Metz, the Vicar of Wakefield*, etc.

Nous pourrions encore signaler des manuscrits sur vélin ornés de miniatures, des autographes de Chifflet, de Babœuf, du maréchal Ney, des dessins originaux de Guérin, de Moreau, d'Hubert, de Queverdo, de Saint-Aubin, de Fragonard; mais nous croyons en avoir dit assez pour exciter la curiosité des amateurs, et certes ils trouveront dans cette vente un grand nombre d'articles dont la possession leur sera vivement disputée.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,

PLACE DU LOUVRE, 20

JANVIER ET FÉVRIER. — 1856.

---

298. Almanach perpétuel d'amour, selon les observations astronomiques de Cupidon, diligeamment supputé et réduit au méridien du cœur, par Jolly Passionné.... *A l'Isle d'Adonis, par Fidelle Soupirant, à la ruë des Belles, à l'enseigne de Vénus.* (*Holl.*), 1681, pet. in-12, réglé, mar. vert, fil. NON ROGNÉ. (*Trautz-Bauzonnet.*) 75 — »

Rare en cette condition. SUPERBE EXEMPLAIRE ; reliure à la rose.

299. ANTECHRISTUS, pet. in-4 de 22 feuill., goth., fig. en bois.................................... » — »

M. Brunet (*Manuel*, tom. IV, p. 528) décrit ainsi cette pièce rarissime : « *Turpissima (de) conceptione, nativitate et aliis præsagiis diabolicis* « *illius pessimi hominis Antichristi.* (Paris, Michel Le Noir, absque anno), « pet. in-4°, goth. à 2 col. Sign. a—e.

« Ce volume renferme des gravures en bois qui remplissent toute la « page, et sont accompagnées d'explications en vers françois. Au *verso* du « 4ᵉ et dern. f. du cah. *e* se voit la marque gravée de Mich. Le Noir, « imprimeur de Paris, de 1497 à 1520.

Cette description est exacte ; mais je dois faire observer que le titre *De turpissima conceptione*, etc., est celui du chapitre qui se trouve au 3ᵉ feuillet, et non de l'ouvrage entier ; et nous ajouterons à la description de ce livret,

presque introuvable, qu'il se compose de 22 feuillets, dont 6 pour le cahier A et 4 pour chacun des cahiers B, C, D et E.

Les vers françois qui se trouvent dans cet opuscule le font placer par Mr Brunet au N° 13,613 de la table de son *Manuel*, parmi les poëtes postérieurs à Villon et antérieurs à Marot ; on peut également le cataloguer parmi les livres à figures du Nouv. Testament, immédiatement après le N° 387.

La marque de Mich. Le Noir, placée au *verso* du dernier feuillet, est reproduite à la pag. 413 du 2e vol. du même *Manuel*.

Eusèbe Castaigne, Biblioth. d'Angme.

Pour compléter cette description, nous dirons que chaque feuillet, à l'exception du premier et du dernier, renferme une gravure sur le *verso* et l'explication sur le *recto* ; celle-ci, imprimée à 2 colonnes, est en prose latine, et suivie d'un résumé en huit vers françois. La figure de l'Antechrist est placée sur le *recto* et sur le *verso* du premier feuillet, et répétée sur le *verso* du 2e feuillet, avec cette inscription : *Imag. figura. seu representatio Antichristi : pessimi. Apocu XIII Cp.* Le *recto* du dernier feuillet est entièrement rempli par une petite pièce en prose françoise, dont voici le titre : *Sensuyuent les quinze signes precedens le iour du grant iugement de dieu nostre createur.* Enfin, sur le *verso* on trouve la marque de Michel Le Noir.

300. Antibalbica vel (si mauis) Recriminatio tardiuiana. (*Recognitum est hoc opus per eruditissimum virum Petrum Botilerium. Impressum summa cum diligentia characteribus parisiacis, impensis Antonii Cayllaut. Anno a natali Christi* 1495, *die* 21 *julii*), 1 vol. in-4, goth., mar. rouge, fil., tr. dor........................ 90—»

Guillaume Tardif, né vers 1440, au Puy en Velay, professa les belles-lettres et l'éloquence au collége de Navarre, pendant plus de vingt ans. Charles VIII, qui l'honoroit d'une affection particulière, le nomma son lecteur ordinaire. Les succès de Tardif et sa vanité lui suscitèrent quelques inimitiés. Jérôme Balbi, professeur d'humanités dans l'Université de Paris, depuis le 5 septembre 1489, après avoir écrit l'éloge de Tardif en prose et en vers, devint l'ennemi de ce célèbre rhéteur. Ses premières invectives n'eurent pour lui qu'un résultat humiliant. Il fut obligé de se rétracter, de faire des excuses, de jurer qu'il n'écriroit plus contre son collègue, et d'en prendre l'engagement par acte notarié. Balbi viola bientôt ces promesses solennelles, et composa une satire violente, intitulée *Rhetor gloriosus*. Tardif ne vouloit pas lui répondre. Mais son adversaire commit l'imprudence de se brouiller avec d'autres savants, et spécialement avec Faustus Andrelinus. Celui-ci excita Tardif à se défendre, et fit exercer une active surveillance sur la conduite privée du professeur italien. Ses mœurs furent promptement décriées ; on découvrit même qu'il se rendoit coupable de

crimes dignes du feu. Effrayé des dangers qui le menaçoient, Balbi quitta Paris en toute hâte, et se réfugia en Angleterre. L'*Antibalbica* est la réponse de Tardif au *Rhetor gloriosus*. Cette satire personnelle est fort intéressante par les erreurs grammaticales et le mauvais emploi de certains mots que l'auteur relève dans les ouvrages de Balbi.

L'éditeur a fait suivre l'*Antibalbica* de deux pièces sur le même sujet. L'une, en prose et en vers latins, a pour titre : *Balbo ab urbe parisea fugienti Publius Faustus Andrelinus foroliuiensis poeta*. L'autre est une lettre adressée par un élève de G. Tardif à J. Trithème, abbé de Spanheim, pour lui reprocher les éloges qu'il avoit prodigués à J. Balbi.

Nous ferons observer que du Boulay a écrit mal à propos, dans son *Histoire de l'Université de Paris*, que J. Balbi s'enfuit de Paris en 1496, puisque l'opuscule de F. Andrelinus *De fuga Balbi ex urbe parisia* fut imprimé en 1494, et qu'il est reproduit dans l'*Antibalbica*, imprimé en 1495.

Ce livre est d'une grande rareté : les bibliographes qui l'ont cité en ont donné le titre d'une manière inexate. Ce n'est cependant que la seconde édition de cet ouvrage. En voici la preuve : on lit dans le *Dictionnaire historique* de Prosper Marchand, t. II, p. 267 : « Dans la *Bibliotheca selectissima*, *Amstelodami apud P. Mortier, mense novembri 1743, distrahenda*, « on trouve ce titre bien plus long, et assez différent, en ces termes : « *Anti-Balbica*, *S. Anti-Accelina*, *S. Guillermi Tardini*, *Aniciensis*, *in* « *Balbum, imo Accelinum, defensio Anti-Balbica in Gerronnymum Barbarum*, « *famosum doctorem bonorum Tardini Aniciensis detractorem, responsio*. « où il semble que le titre soit double et répété, et les mots de *Gerronymus* et de *Barbarus* corrompus à dessein. A cela on ajoute que cette « *ancienne édition* paroît être de 1490. Y en auroit-il eu deux éditions, « l'une datée et l'autre sans date ? Quoi qu'il en soit, cet *Anti* est inconnu « à M. Baillet. »

Si P. Marchand avoit eu sous les yeux l'édition de 1495, il auroit résolu la question affirmativement. En effet, dans la dédicace, l'éditeur *Petrus Botilerius* dit *qu'il a lu avec plaisir la* Recriminatio tardiviana, *mais qu'il a été surpris de trouver dans ce livre un si grand nombre de fautes grossières, qui sont le résultat de la négligence, ou plutôt de l'ignorance de l'imprimeur. C'est pourquoi il a voulu les corriger dans une nouvelle édition, afin que cet ouvrage, où brillent l'esprit et la science de l'auteur, puisse être utile aux jeunes gens qui fréquentent les écoles*. Il est donc certain qu'il y a eu une édition de l'*Antibalbica* antérieure à celle de 1495 ; mais nous ne pouvons lui conserver la date de 1490. Elle a dû être publiée vers 1493.

Quant au titre, qui, selon P. Marchand, *semble double et répété,* nous le considérons comme triplé. Dans l'édition de 1495, la 1re partie, *Antibalbica*, paroît seule sur le titre avec l'addition *Vel (si mauis) recriminatio Tardiuiana ;* la 2e partie, *Guillermi Tardini.... defensio*, est sur le premier feuillet ; la 3e partie, *Antibalbica in ... responsio*, se trouve au *verso* du 10e feuillet. L'altération des mots *Tardini*, *Gerronymum*, *Barbarum* doit être attribuée à la négligence de l'imprimeur.

301. Aurea scolarium pharetra tripartitam syllabarum luculentissime complectens quantitatem et gnaris iocunda et ignaris ad congruam dictionum promulgationem quam utilissima. *Auguste, per Joh. Frosebauer*, 1502, 1 vol. pet. in-4 de 48 feuill., caract. semi-goth. 36—»

Cette rare et ancienne prosodie latine avoit été commencée par un moine de l'abbaye de Saint-Pierre de Saltzbourg, nommé Rudbert. Un autre moine de la même abbaye mit en ordre les notes recueillies par Rudbert, acheva l'œuvre et la fit imprimer pour servir à l'instruction des écoliers. On trouve ces détails dans la dédicace adressée à Dom Virgile, abbé de Saltzbourg, et dans l'avis au lecteur, qui précèdent le texte de la prosodie. Le titre est orné d'une gravure sur bois, représentant un moine qui instruit des enfants. On lit sur une banderolle qui se déroule au milieu de la gravure : *Accipies tanti doctoris hoc matasancti*. Ce dernier mot est peut-être le nom de l'auteur.

302. Catholicon (le) de la basse Germanie ; satire. *Cologne, P. Marteau*, 1731, 1 vol. in-8.......... »—»

Rare. — Le *Catholicon* contient 18 satires et deux poëmes satiriques. L'auteur a dédié son œuvre au comte de Sinzendorff, grand-chancelier de l'Empereur ; mais il n'a point signé la dédicace. Aussi, son nom nous est-il inconnu. Nous pensons qu'il a gardé l'anonyme, parce que, dans ses satires, il attaque violemment certaines classes de la société qu'il étoit dangereux de critiquer. Les moines, les abbés, les chanoines, les avocats, les juges, etc., sont rudement maltraités.

Voici les seuls renseignements que nous ayons pu découvrir sur l'auteur. Il étoit né dans la Flandre autrichienne, et y résidoit en 1731.

Pour une guerre nouvelle
Chaque été chez leurs voisins
Nos ayeux cherchoient querelle
Et ravageoient leurs confins ;
Mais depuis que protégée
La Flandre fut agrégée
Aux États de deux grands rois,
Nos peuples toujours extrêmes
Ne s'arment contre eux-mêmes
Que pour de nouveaux exploits.

Notre poëte étoit un ancien officier, noble et disgracié.

Mais moi, toujours en butte à des désirs nouveaux,
Par quels pénibles soins, par combien de travaux,
N'ai-je point essayé, dès ma tendre jeunesse,
Au péril de mes jours, d'enter sur ma noblesse
Les titres, les honneurs (équivoque présent)

Dont le Dieu des combats nous flatte en vieillissant !
Content de mes emplois, déjà sur le rivage
Je croyois ma fortune à l'abri de l'orage,
Victime d'un parti, violent, emporté,
Longs arrérages dus, pension, dignité,
Un seul jour m'enleva le fruit de mes services.

Il avoit fait campagne.

Au lieu que si parfois, en montant la tranchée,
Il falloit qu'à mon corps ma chemise attachée
Attendit pour sécher que le soleil bût l'eau
Qui jusqu'au jour naissant avoit trempé ma peau,
Je rentrois au quartier, plus défait et plus blême
Qu'un cordelier novice à la fin du carême.

Enfin, il composa ces satires à l'âge de 68 ans.

L'astre du jour a soixante et huit fois
Renouvelé le printemps dans nos bois,
Depuis que, triste habitant de la terre,
Tantôt comblé des honneurs de la guerre,
Tantôt errant dans le sacré vallon,
Je ne pensois loin de Mars, d'Apollon,
Qu'à profiter, dans un séjour tranquille,
Du peu de jours que la Parque me file.

Les vers que nous venons de citer nous dispensent de parler du style et du talent poëtique de l'auteur.

303. ChronoLogIa saCra eXCerpta eX CLarIs sententIIs, soLIs teXtIbVs DIVInI CodICIs.

assIgnans VarIas serIes, annVa spatIa, obVIas teXtVras, annosqVe InItos sæCVLI DeCIMI nonI.

serVIens DIVersIs oCCasIonIbVs, InsCrIptIonIbVs, ConCIonIbVs, operIbVs VeI pVbLICIs, VeL prIVAtIs, pro CVIVSCVnqVe seV genIo, seV IngenIo aC pLaCIto. *Augustæ Vindel*, 1801, in-12, cart., non rogné.................................. 12—»

Très rare. — Cette *Chronologie sacrée* est un des livres les plus singuliers qui aient été composés dans le XIXᵉ siècle. On y reconnoit la patience et la ténacité allemandes. Que de temps il a fallu perdre pour faire subir une si bizarre transformation à dix mille versets de l'Écriture Sainte !

Toutefois, le lecteur doit se trouver heureux que *les guerres de l'époque* et *les frais d'impression* aient contraint l'auteur à resserrer son travail dans des limites plus restreintes, et à publier seulement 2,500 versets au lieu des 10,000 qu'il avoit préparés. Chaque année du XIXᵉ siècle, inscrite

en *petites capitales*, est accompagnée de 25 versets formant 25 anagrammes numériques de l'année sous laquelle ils sont placés. Le *titre* du livre, divisé en trois paragraphes, fournit encore trois anagrammes numériques de l'année 1801. A quel usage peut servir ce volume? Quel but s'est proposé l'auteur? Nous répondrons à ces questions en citant le dernier paragraphe du titre : *Serviens diversis occasionibus, inscriptionibus, concionibus, operibus vel publicis, vel privatis, pro cujuscumque seu genio, seu ingenio ac placito*. C'est-à-dire : Ami lecteur, fais de ce recueil tel usage qu'il te plaira. Quelques-uns, profitant du droit que leur a concédé l'auteur, ont cru voir dans cette *Chronologie sacrée* une série de prophéties. Cette hypothèse nous sourit. Il ne manque plus qu'un Bareste pour expliquer le livre. En attendant, nous préférons Nostradamus : les *Centuries* sont moins obscures.

304. CHYTRAEI (*Davidis*). Chronicon Saxoniæ et vicini orbis Arctoi. Pars prima. ab an. Chr. 1500 usque ad an. 1524; cum indice.—Pars secunda ab an. 1524 usque ad an. 1549. Præmium metropolis, seu successionis episcoporum in ecclesiis Saxoniæ et Vandaliæ veteris Cathedralibus viginti, ab an. Chr. 1500 usque ad nostram ætatem. *Rostochii, Steph. Myliander*, 1590, 1 vol. pet. in-8 d'environ 1,300 pages, vél. . . . . » — »

David Chytræus, dont le véritable nom, suivant Crenius, étoit Kochhaff, naquit dans le Wurtemberg, vers 1524, et mourut à Rostoch, le 25 juin 1600. Fils d'un ministre luthérien, il devint le disciple de Melanchton. A l'âge de vingt ans, il fut nommé professeur d'Écriture Sainte, dans l'académie de Rostoch. Il conserva cet emploi jusqu'à sa mort. Juste Lipse et plusieurs autres savants citent Chytræus comme l'un des plus célèbres écrivains de l'Allemagne. Il composa un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on doit distinguer le *Chronicon Saxoniæ*. Ce livre fut imprimé pour la première fois à *Wittemberg*, 1586, sous le titre de *Vandaliæ et Saxoniæ Alberti Krantzii continuatio*. Chytræus avoit gardé l'anonyme; mais le succès qu'obtint cette chronique engagea l'auteur à se nommer dans les éditions suivantes. Celle de *Rostoch*, 1590, est beaucoup plus ample que l'édition de Wittemberg. La 3e édition parut à *Leipsik*, en 1593; et la 4e, continuée par un anonyme jusqu'en 1611, fut publiée dans la même ville, en 1628. Malgré ces quatre éditions, ce volume est rare, surtout en France.

Cet ouvrage, fort important pour l'histoire du nord de l'Europe, comprend les royaumes et les principautés de l'Allemagne, la Scandinavie, la Pologne, la Russie, etc.... Quoique l'auteur n'ait embrassé qu'une période de quarante-neuf ans (de 1500 à 1549), il remonte cependant jusqu'aux temps les plus reculés, dès qu'il s'agit d'établir la généalogie des princes qui ont régné sur ces divers pays. Nous avons remarqué une histoire fort

curieuse des grands maîtres et des chevaliers de l'ordre teutonique. On puisera dans cet excellent livre des renseignements nombreux et authentiques sur cette partie de l'Europe qui nous est encore si mal connue. On y trouvera, de plus, des détails précieux sur plusieurs familles princières, dont quelques-unes ne sont pas éteintes. Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt la *préface*, dans laquelle Chytræus décrit les changements des dynasties royales qui eurent lieu au XVIe siècle, et la fin malheureuse de plusieurs souverains. N'oublions pas le catalogue des évêques de la Saxe et de la *Vandalie*, précédé d'une longue introduction, où l'auteur raconte l'établissement du christianisme en Germanie, et résume l'histoire des églises de l'Allemagne. Nous pouvons comparer la Chronique de Chytræus aux volumes publiés en France, à la même époque, sous le titre de *Histoire de notre temps*; en effet, c'est l'histoire du nord de l'Europe, pendant quelques années, écrite par un auteur contemporain, sur les pièces officielles du temps.

305. COLLECTION de poètes anciens, *imprimée* par *Coustelier*. *Paris*, 1723-24, 10 vol. pet. in-8, réglés, mar. bl. NON ROGNÉS. (*Trautz-Bauzonnet.*)........ » — »

Savoir : La Légende de Me Pierre Faifeu, mise en vers par Ch. Bourdigné; 1723, 1 vol. — Poésies de Guillaume Crétin, 1723, 1 vol. — Œuvres de Fr. Villon, 1723, 1 vol. — Œuvres de Jean Marot et les poésies de Mich. Marot, 1723, 1 vol. — Les poésies de Guill. Coquillart, 1723, 1 vol. — Les poésies de Martial de Paris, dit d'Auvergne, 1724, 2 vol. — La Farce de Pathelin, 1 vol. — Œuvres de Racan, 1723, 2 vol.

Collection *probablement unique* en une telle condition.

306 CONGÉ DES TROUPES D'HOLLANDE, avec la réfutation dudit congé, par le colonel François de Pierson, baron de Courval. *Cologne*, *P. du Marteau*, 1679. Réfutation du congé des troupes de Hollande, et remarques sur celle que M. le baron de Courval a faite. *S. l. n. d.*, en 1 vol. pet. in-12, v. f., fil., tr. dor......... 40 — »

La paix entre la France et la Hollande avoit été signée à Nimègue, le 10 août 1678. C'est à la suite de cet évènement que fut publié le *Congé des troupes d'Hollande*. Cette satire en vers burlesques, se rattache à l'histoire du règne de Louis XIV. Voici les quatre derniers vers :

Enfin, pour changer tous de note,
Retournez siffler la linote,
Ou si vous mesprisez ce soing,
Allez faire du bruit plus loing.

François de Pierson, baron de Courval, colonel au service de la Hollande, trouva fort inconvenantes les plaisanteries que s'étoit permises l'auteur du *Congé des troupes d'Hollande*. Afin de donner plus de poids à sa *réfutation*, il la dédia au prince d'Orange, et y ajouta un *avis au lecteur*, ainsi que six pièces de vers françois, signées par des poëtes fort inconnus au Parnasse, mais dans lesquelles on exalte le courage militaire et les talents littéraires du colonel. Il paroît que le baron de Courval étoit tombé en disgrâce près du prince d'Orange; car on lit dans la dédicace : « Sans votre « protection, ce petit ouvrage seroit exposé à la fureur des médisans, tout « ainsi que son auteur..... Je scay que la croix est mon lot, et je rend « grâce à mon testateur du don qu'il m'a faict, puisque sa volonté est « telle.... Ce sera sur ce pied-là que je m'efforceray cy-après de marcher, « afin de pouvoir à l'advenir mériter mieux les grâces de Vostre Altesse, « que je n'ay fait par le passé. » On lit encore dans la *Prédiction sur l'horoscope de M. le baron de Courval, tirée par deffunt le grand et sçavant M. de Gassendi, l'an 1648 :*

L'an mil six cents septante neuf,
En despit de la médisance,
Courval aura un habit neuf
Et sortira de l'indigence.
. . . .
Courval, tu rentreras en grâce,
Tes ennemis fileront doux,
Te voyant chéry du Parnasse.

La *réfutation* du colonel Pierson pourroit bien être une réclame renforcée par les éloges hyperboliques que renferment les pièces liminaires. L'auteur avoue, dans l'*avis au lecteur*, qu'il est un poëte à la douzaine; il auroit pu ajouter que la langue françoise lui étoit peu familière. « Je m'estois « oublié de t'advertir que si je puis apprendre que ma façon d'escrire te « soit agréable, je te donneray dans peu l'histoire véritable des avantures « de ma vie, sous le tiltre du baron avanturier, où tu trouveras des « enchasnements remarquables de bonne et de mauvaise fortune. » Il est à croire que les encouragements ont manqué à l'auteur, et que la postérité a été privée des *Mémoires du baron aventurier*.

La seconde *réfutation* est plus sérieuse et mieux écrite que celle du baron de Courval. L'auteur anonyme de cette satire critique tour à tour le *Congé des troupes d'Hollande* et la *réfutation* du colonel hollandois. Voici comment il traite dans sa *préface* les panégyristes de la réfutation : « Si je « raille un peu les approbateurs de la réfutation, ils doivent s'en prendre « à eux-mesmes, puisqu'ils semblent avoir affecté de se rendre ridicules « par leurs expressions, afin de rehausser la beauté des vers de leur héros « par la bassesse de leur style. » On trouve dans cette pièce de vers des détails historiques assez remarquables.

Ces trois opuscules sont d'une grande rareté, et il est difficile de les trouver réunis.

307. Discours satyriques et moraux, ou satyres générales (par Louis le Petit). *Imprimé à Rouen et se vend à Paris*, 1686, in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée.*)

Ce petit volume, dont l'auteur a été brûlé et pendu en place de Grève, contient douze satires précédées d'une lettre en vers, *à Monseigneur le duc de Montausier.* « Cette lettre est une espèce de satyre, où l'auteur dit « qu'on ne peut rien écrire qui soit nouveau, toutes sortes de matières « étant épuisées. Qu'il n'y a que le tour que l'on donne aux pensées qui les « fait paroître nouvelles..... » Immédiatement après vient la première satire. « Elle est contre l'ambition, contre l'avidité des richesses et contre « la volupté.... » — Satire II. « Elle est contre beaucoup de défauts et de « vices en général; et par les portraits d'un médisant de profession et de « celui d'une dame déterminée à faire toujours l'amour, l'autheur fait voir « que l'on ne se corrige guère des vices d'habitude. » — Satire III. « L'autheur y fait voir que la vie de la cour n'est pas la plus heureuse ; qu'il faut avoir une grande force d'esprit pour s'y gouverner en homme sage, et que la vertu y court de grands risques. » — Satire IV. « Elle roulle sur ces paroles du Sage : *Le nombre des fous est infini.* L'autheur dit que la folie gouverne souverainement l'esprit de l'homme, que sans elle il n'auroit pas de quoy s'occuper, et par diverses peintures des professions que l'on embrasse, il montre que tout est folie. » — « Satire V, en forme de dialogue, Chrysante, Léonce. On y voit, sous le nom de Chrysante la peinture de ces gens de la lie du peuple devenus riches en peu de temps, insatiables de biens, insolens dans leur bonne fortune ; et sous celui de Léonce, la peinture d'un homme de qualité, sage et content de la fortune médiocre. » — Satire VI. — « C'est une peinture de la vie libertine de certains abbez, qui font un mauvais usage du bien d'Église ; et l'autheur fait voir que le désordre des mœurs vient de ce que l'on embrasse des conditions sans examiner si l'on y est propre. » — Satire VII. « Elle roule sur la misère de l'homme, le plus à plaindre de tous les animaux, qui a mille ennemis à combattre, qui s'en fait tous les jours de nouveaux, et qui est bien hors du bon sens d'aimer passionnément la vie, et de faire tout ce qui la détruit. » — Satire VIII. « Maugis, Urgande. Cette satyre est contre les vieilles coquettes. » — Satire IX. « Elle est contre la Critique. » — Satire X. « Contre la guerre. » — Satire XI. « Contre le mensonge dont le monde fait profession, et que l'autheur fait voir par la peinture de diverses sortes de menteurs. » — Satire XII. « Elle est contre la Mode. L'autheur en fait voir les abus, et que non-seulement elle règne sur quantité de choses indifférentes, mais qu'elle s'étend aussi sur les mœurs, et mesme sur les choses les plus sacrées. » — A la suite de ces satires, on trouve une *lettre morale* (en vers) *à Melle ***, dont la fortune n'estoit pas bonne*, et des *stances satyriques contre les mensonges et les extravagances des poëtes.*

308. Gachet d'Avrigny. Relation de ce qui s'est passé dans une assemblée tenue au bas du Parnasse, pour la

réforme des belles-lettres. Ouvrage curieux et composé de pièces rapportées, selon la méthode des beaux esprits de ce temps (par Gachet d'Avrigny). *Amsterdam*, 1739; 1 vol. pet. in-8, relié................ » — »

Le Parnasse réformé et *la Guerre des auteurs*, par Guéret, trouvèrent promptement des imitateurs. En 1687, de Caillère publia son *Histoire poétique de la guerre entre les Anciens et les Modernes;* en 1704, l'abbé de La Bizardière fit imprimer ses *Caractères des auteurs anciens et modernes.* Ces deux critiques suivirent le plan adopté par Guéret, mais ils ne surent point repandre dans leurs ouvrages l'enjouement qui distingue *le Parnasse réformé.* Enfin, parut, en 1739, *la Relation* d'Antoine Gachet d'Avrigny, chanoine, né à Vienne (Dauphiné) le 8 novembre 1706, et mort le 6 mai 1776.

Voici comment d'Avrigny parle de son livre : « J'ai travaillé sur le plan « de ces auteurs (Guéret, de Caillère, etc.), et je me flatte d'avoir réussi. « L'idée que j'ai suivie, la variété des matières, la finesse des pensées, le « tour de l'expression, tout plaira à un lecteur éclairé. Ce qui surprendra « le plus est la vaste érudition qui règne dans cet ouvrage. Pour s'en con-« vaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la table qui suit cette préface : « on y verra avec étonnement les noms de près de 500 auteurs. » Faut-il prendre au sérieux ces phrases fort peu modestes, ou n'est-ce qu'un badinage ? Nous n'osons décider la question. Toujours est-il que cet ouvrage contient des anecdotes curieuses sur plusieurs écrivains anciens et modernes, que la critique est judicieuse, et que *la Relation* de Gachet d'Avrigny est un supplément indispensable au *Parnasse réformé* de Guéret.

Un passage de ce volume intéresse les bibliophiles, et par ce motif, nous nous empressons de le citer : « Inutilement nous direz-vous qu'il faut bien « que votre ouvrage soit excellent *(le Chef-d'œuvre d'un inconnu)*, puis-« qu'il a été acheté dix écus pour la bibliothèque du cardinal de Rohan ; « la cherté d'un livre n'en prouve nullement la bonté. N'a-t-on pas vu des « curieux pousser la folie jusqu'à donner quatre louis de *l'Histoire et « plaisante Chronique du Petit-Jehan de Saintré?* L'ouvrage intitulé *Liber « conformitatum, etc., auth. Bartholomeo de Pisis*, est hors de prix, et « valoit 50 écus du temps de Scaliger. Deux petits volumes de Servet « furent vendus 450 livres à la vente de la bibliothèque de M. Du Fay. Avec « quel empressement ne recherche-t-on pas *les Pensées de Simon Morin, « le Teatro Jesuitico, les Très merveilleuses victoires des femmes du nouveau « monde*, de Guillaume Postel; les *Œuvres de Marot*, de l'édition de « Nyort, *l'Athénée de Marolle*, dont on ne tira que vingt-cinq exemplaires, « et cent autres ouvrages pareils, qui ne sont recommandables que par « leur rareté. »

La Relation de l'assemblée tenue au bas du Parnasse a été imprimée avec *les Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, du même auteur ; Paris, Debure, 1749-56 ; 7 vol. in-12.

309. GARNIER. Briefue et claire confession de la foy chrestienne, contenant cent articles, selon l'ordre du symbole des apostres, faicte et declairée l'an 1549, par Jehan Garnier. *S. l. n. d.* (*Strasbourg?*); 1 vol. pet. in-8, chagr., fers à froid, tr. dor. (*Clarke.*)... 40—»

J. Garnier avoit professé la religion catholique avec tant de zèle, qu'il s'accuse d'avoir *persécuté* (*voire jusques à la mort*) *ceux qui enseignoient ce mesme que maintenant il croit et confesse.* C'étoit sans doute un moine défroqué qui vint se réfugier à Strasbourg. Il dédie son livre *à toute la petite église françoise de Strasburg, assemblée pour l'Évangile.* Cette profession de foi calviniste est une longue paraphrase du Symbole des Apôtres que l'auteur publie pour servir de modèle à tous ceux qui voudront entrer dans *la petite église;* attendu qu'avant d'être admis, chaque candidat étoit tenu d'exposer publiquement ses principes religieux. Au-dessous du titre, est placée cette épigraphe : *Le cueur croyt pour justice, mais la bouche confesse à salut. Rom.* 10. — *Quand sera-ce?* On lit encore ces mots à la fin du volume : *Quand sera-ce?* question qui fait notre désespoir. A chaque désir, à chaque projet que nous formons, une voix ironique murmure à notre oreille : *Quand sera-ce?* Et, impuissants que nous sommes, nous nous taisons, car Dieu seul peut répondre.

310. GUERET. Le Parnasse réformé et la guerre des auteurs, par Gueret, avocat au parlement de Paris. *La Haye*, 1716, 1 vol. in-12, fr. gr., relié....... »—»

Gabriel Gueret, né à Paris, en 1641, mourut dans la même ville, le 22 avril 1688. Les écrits qu'il a publiés, donnent une idée avantageuse de son goût et de ses talents. *Le Parnasse réformé* fut imprimé pour la première fois, à Paris, 1668; *la Guerre des auteurs* parut en 1671. C'est une satire ingénieuse, pleine d'érudition et de bonnes plaisanteries. On y trouve, en outre, de curieux détails sur un grand nombre d'auteurs anciens et modernes, ainsi que sur leurs œuvres. Des citations bien choisies ajoutent encore à la gaieté de cet ouvrage. (*Voyez* Gachet d'Avrigny, n° 308.)

311. L'HISTOIRE et discours au vray du siége qui fut mis devant Orléans par les Anglois, le mardi XIIe jour d'octobre 1428,... avec la venue de Jeanne la Pucelle, et comment elle fist lever le siége de devant aux Anglois (par Léon Trippault). *Orléans, Oliv. Boynard*, 1611, pet. in-12, mar. r. tr. dor. (*Rel. angl.*)...... 48—»

Au verso du titre se trouve un charmant portrait de Jeanne d'Arc. Bel exemplaire.

312. Histoire macaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais, etc. *Paris*, *Toussaint Dubray*, 1606, 2 vol. pet. in-12, d.-rel. mar. rouge. (*Bel exempl.*).. 24—»

Théophile Folengo, d'une noble famille de Mantoue, né en 1490, d'abord bénédictin du Mont-Cassin, jeta le froc aux orties et se mit à courir l'Italie avec une femme qu'il aimoit, composant des poésies dites macaroniques dont il est probablement l'inventeur et où il n'a point d'égaux. C'est un mélange de latin, d'italien et surtout de mantouan, mais toujours avec des terminaisons latines, et qu'il publia sous le nom de Merlinus-Coccaïus. Folengo mourut après être rentré dans les ordres, en 1544.

L'auteur de cette traduction n'est point connu; elle m'a paru fort peu exacte, autant que j'en ai pu juger; d'ailleurs le patois de Mantoue est très difficile à comprendre.

Cependant l'original contient une petite pièce pastorale, intitulée: *Zanitonella*, qui m'a paru un véritable chef-d'œuvre de naïveté et de grâces; le traducteur l'a entièrement passée sous le silence. Il s'est borné aux aventures d'un héros imaginaire nommé Baldus, et à la longue description d'une bataille entre les mouches et les fourmis.

Théophile Folengo est auteur *Della vita di Cristo*, Venise, 1578. C'est un poëme en dix chants par octaves, illustré de figures en bois fort jolies.

(Viollet-le-Duc.)

313. Les jeux de l'incognu. *Paris*, *au Palais*, 1630. — Le Herti, ou l'Universel, 1630. La Blanque des marchand meslés. — A très déliée, très menue et très maigre demoiselle. (*Sans date.*) — Discours académique du ris, prononcé en l'Académie de Philarètes, et discours du ridicule. (*Sans date.*) Réunis en un seul vol. in-8, v. fauve.......................... »-—»

« Bien que la dédicace de ce livre singulier, adressée au prince Henri de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, soit signée *Devaux*, l'ouvrage est d'*Adrien de Montluc*, comte *de Cramail*, petit-fils du célèbre maréchal de Montluc. Mathurin Régnier lui a adressé sa deuxième satire. C'étoit un honnête homme et un homme d'esprit. Il est auteur de la comédie des *Proverbes* et des *Jeux de l'inconnu*. On ne pouvoit préluder plus gaiement à un dénouement plus triste et plus malheureux : ayant encouru l'animadversion du cardinal de Richelieu, le comte de Cramail subit à la Bastille une détention de douze années; il n'en sortit qu'infirme en 1642, et mourut en 1646 âgé de soixante-quatorze ans.

Il est difficile de trouver réunies toutes les pièces qui composent ce volume. *Les Jeux de l'inconnu* sont des satires en prose contre le style

ridicule, pédant et alambiqué, tout hérissé de *pointes*, alors en faveur. L'éditeur du livre se défend dans son avis au lecteur d'avoir eu pour but de désigner quelque auteur en particulier, mais il prétend n'avoir fait qu'une critique générale; il remarque avec raison « que pour employer une telle raillerie, il a fallu avoir la connoissance de plusieurs choses, ce qui n'est pas donné à tous. » Une partie de ces critiques a pour nous beaucoup moins de piquant qu'elles n'en devoient avoir alors; les ouvrages blâmés n'étant pas indiqués, et n'étant plus sous nos yeux, sont d'ailleurs probablement oubliés. Toutefois, on reconnoît toujours la manière ingénieuse et vive employée par le comte de Cramail pour signaler les défauts des conceptions de ses contemporains. Il emploie la forme des petits romans, d'historiettes, qui, chacun par les aventures qu'il rappelle et par le style surtout, fait probablement allusion à des ouvrages connus. D'après une de ces nouvelles, il paroîtroit que les histoires en calembourgs dont on a cru M. de Bièvre l'inventeur, telles que *la Comtesse Tation*, *l'Ange Lure*, etc., datent de beaucoup plus loin; car un des jeux de l'inconnu commence ainsi: « Le courtisan grotesque sortit un jour *intercalaire* du palais *de la bouche*, vêtu de vert *de gris*. Il avoit un manteau *de cheminée*, doublé de frise *d'une colonne*, etc. », et vingt huit pages de cette sorte.

Le Herti ou l'Universel est le discours d'un fou, d'un extravagant, véritable amphigouri incompréhensible, très spirituellement fait de verve, mais beaucoup trop long pour être toujours plaisant. *La Blangue* est une sorte d'inventaire d'objets imaginaires, mais auxquels l'auteur donne un sens épigrammatique, comme « le disque dont Hyacinthe fut frappé par Apollon, pour apprendre à ne pas jouer avec les grands. » *Le Discours sur le ris* contient des observations plus philosophiques qu'on n'iroit en chercher dans les livres de cette sorte; il en est de même du *Discours sur le ridicule*, qui termine ce volume fort curieux. »

(Viollet-le-Duc.)

314. Linstruction des curez pour instruire le simple peuple. Il est enjoinct a tous les curez, vicaires, maistres des escolles, dospitaulx et autres par tout leuesche de Paris dauoir auec eulx ce present liure, et en lire souuent. Et y a grans pardons en ce faisant. (*Imprimé à Paris, par Nicolas Higman, pour Simon Vostre, libraire juré de l'Uniuersité.*) (Vers 1506); 1 vol. pet. in-4, grav. sur bois .... » — »

Cette belle édition d'un livre rare a été imprimée par ordonnance d'Estienne, évêque de Paris. Le mandement de l'évêque, daté de l'an 1506, est en latin et en françois; il est suivi de l'*Opus tripartitum* de Jean Gerson, également en latin et en françois. Les trois derniers feuillets du volume contiennent un opuscule intitulé : *le Liuret de Jésus, lequel*

renferme la doctrine nécessaire à tous chrétiens. On y trouve les *Douze articles de la foi*, les *Commandements de Dieu et de l'Église*, en vers françois; les *Trois Vérités composées par Jean Gerson;* et enfin, *Carmina trivialia quibus potest unusquisque fidelis christianus orare et a quiete surgendo et ad quietem eundo.* Au-dessous de ces prières on remarque deux jolies gravures sur bois représentant : l'une, saint Michel terrassant le dragon; l'autre, une jeune fille portant un calice surmonté d'une hostie. La marque de Simon Vostre est placée sur le titre; et le verso de ce feuillet est orné d'une large gravure qui représente Jésus-Christ tombant sous le fardeau de sa croix.

315. LES LOUPS RAUISSANS dit le doctrinal moral, contenant douze chapitres ou chascun pourra facilement congnoistre que cest de bien, et fuyr mal. Auec les exemples ioinctes a chascun chapitre (par Robert Gobin). *On les vend à Paris en la grant rue sainct Jacques, a lenseigne de la Rose blanche couronnee* (*chez Phil. Le Noir, vers* 1525), pet. in-4, goth. de 206 ff. non chiffrés, fig. s. b., réglé, mar. v., tr. dor. (*Duru.*). . » — »

Magnifique exemplaire avec témoins de ce curieux ouvrage en vers et en prose.

316. MAROT. Les Œuures de Clement Marot, desquelles le contenu sensuit : Ladolescence Clementine, la suite de Ladolescence, deux liures depigrammes, le premier liure de la metamorphose Douide. *On les vend a Lyon, chez Gryphius*, 1538, in-8, goth., réglé, mar. bl. dent. tr. dor. . . . . » — »

Superbe exemplaire rempli de témoins.

317. MELANDER. Jocorum atque seriorum cùm novorum tùm selectorum atque memorabilium libri II; auctore Othone Melandro J. u. d., et auctore Dionysio Melandro P. P. H. *Smalcaldiæ, ex officinâ Kezelianâ*, 1611, 2 tom. en 1 vol. pet. in-8. de 1700 pages, relié. 60 - »

Il est impossible d'analyser cet énorme recueil d'anecdotes et de bons mots extraits d'auteurs anciens et modernes. On y trouve de la prose et des vers latins, voire même des passages en allemand. Nous citerons ce-

pendant une fable de Sébastien Scheffer, qui nous a rappelé la *Femme noyée* de Lafontaine :

De viro quodam, uxorem submersam quærente.
Flumine demersam sociam crescente maritus
Quærit, et in verso tramite carpit iter.
Quo fluit unda, virum quidam jubet ire; sinistrum
Fluminis accedis cur male sane caput?
Uxor in æternum non invenietur, amice,
Alter ait, recto si pede forsan eam,
Moribus illa meis semper contraria vixit,
Quis neget adversus quin modo serpat, aquas?

Cette compilation, faite par Otho Melander et augmentée par Denis Melander, se compose de 1370 articles, dont les auteurs sont toujours indiqués. Il auroit été curieux de réunir tous ces noms dans une table générale. On auroit découvert ainsi plusieurs écrivains dont les productions sont à peu près inconnues.

L'imprimeur, Guolgand Kezelius, a écrit la dédicace adressée à Urbain de Boineburg, conseiller du landgrave de Hesse, et *Préfet* de Smalcalde, ainsi que la préface du 2e tome : « Le plus beau présent que Dieu a fait aux hommes, dit Kezelius dans l'*Épître dédicatoire*, c'est l'art de l'imprimerie, découvert en 1440, à Mayence, par Jean Gutenberg, et porté bientôt à Rome par Ulric Han. » Il ajoute que ce volume est le premier qu'il imprime depuis qu'il est établi à Smalcalde.

La reliure, ornée d'armoiries, de filets et d'ornements à froid, a souffert des injures du temps; mais on distingue très bien sur l'un des plats, les armoiries de l'empereur d'Allemagne, avec cette légende : *Des H. Remi. Kaisertums Wappen.* Au-dessous des armoiries sont les lettres G. K.; ce qui prouve que cette reliure sort des ateliers de Guolgand Kezelius, et qu'elle est par conséquent, aussi ancienne que l'impression du livre. On a gravé en creux, au-dessus des armes, les majuscules S. S. H. qui désignent sans doute le nom de l'un des possesseurs de ce volume, et dans un compartiment inférieur, le millésime 1613. Sur l'autre plat, les armoiries sont presque effacées. Cependant on lit facilement la légende : *Insignia ducum electo. saxon.*

Ce livre est rare, surtout lorsqu'il est complet. Il a dû plaire beaucoup autrefois, par la variété des sujets qu'il renferme; il peut être encore, aujourd'hui, d'une lecture agréable. Les tables, placées à la fin de chaque tome, facilitent les recherches.

318 Mémorial contenant une déduction sommaire de l'origine et de l'état présent des contestations doctrinales des Pays-Bas et des véritables moyens de les terminer; une réponse succincte aux trois accusations de jansénisme, de rigorisme et de nouveauté. Avec un re-

cueil de diverses pièces concernant le Mémorial. *Delft*, 1697, 1 vol. in-12, v. br.................. »—»

On connoît les longues dissentions que soulevèrent le jansénisme et les disputes sur la grâce. Mais qui pourroit supputer le nombre des livres, des brochures et des pamphlets qu'enfanta cette polémique? Il est à regretter que les savants des deux partis aient dépensé tant de savoir et d'intelligence, au service d'une cause si complétement oubliée de nos jours. Rappelons-nous cependant que c'est au jansénisme que nous devons les *Lettres provinciales*. *Le Mémorial* est une pièce du même genre, écrite en faveur des théologiens de l'université de Louvain. Le style en est pur, mais cette défense, expliquant des faits, est d'une polémique plus serrée, et ne sauroit être comparée à l'œuvre de Pascal. Les *pièces* relatives au *Mémorial* occupent les deux tiers du volume. Elles sont fort curieuses et se composent presque uniquement de censures et de brefs pontificaux condamnant plusieurs livres et quelques propositions des adversaires du jansénisme. La dernière pièce est *le Projet de la Bulle de Paul V contre la doctrine de Molina*, par le P. Quesnel. *Le Mémorial* a été condamné et brûlé. L'exemplaire que nous avons sous les yeux est donc fort rare; et l'on trouveroit difficilement ailleurs le texte des vingt-quatre pièces que l'auteur a recueillies.

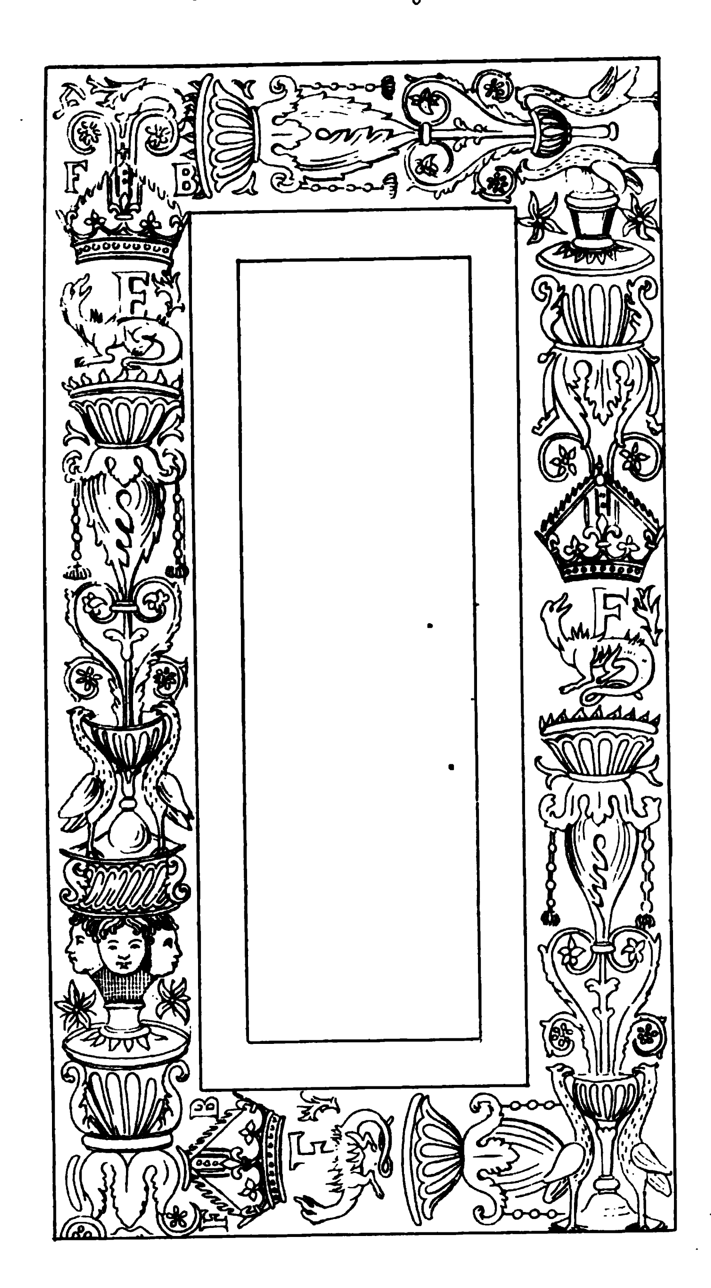
319. Monstereul (de la Chesnée). Le Floriste françois, traittant de l'origine des tulipes ; de l'ordre qu'on doit observer pour les cultiver et planter, etc. Avec un catalogue des noms des tulipes, et distinctions de leurs couleurs; par le s^r de la Chesnée Monstereul. *Caen*, 1654 ; pet. in-8, vél. .... »—»

Charles de Monstereul, sieur de La Chesnée, est le premier écrivain françois qui ait composé un traité spécial et complet sur les tulipes. Cette fleur, importée en Europe par les Portugais, vers 1530, excita bientôt un tel enthousiasme que des amateurs zélés se dévouèrent, tant en Flandre qu'en France, à la culture des tulipes. A force de soins et de patience, ils parvinrent à les perfectionner, et ils obtinrent par le semis des graines un grand nombre de variétés nouvelles, remarquables par la vivacité et la diversité des couleurs. De Monstereul étoit l'un de ces fanatiques amateurs. Voici comment il entre en matière :

« Entre toutes les choses créées par la bonté et sagesse éternelle, il y a « un ordre de supériorité qui donne la prééminence aux plus parfaites; « comme l'on voit qu'entre les animaux l'homme a la domination; entre « les astres le soleil tient le premier rang; et entre les pierres précieuses « le diamant est le plus estimable; ainsi il est certain qu'entre les fleurs la « tulipe emporte le prix..... »

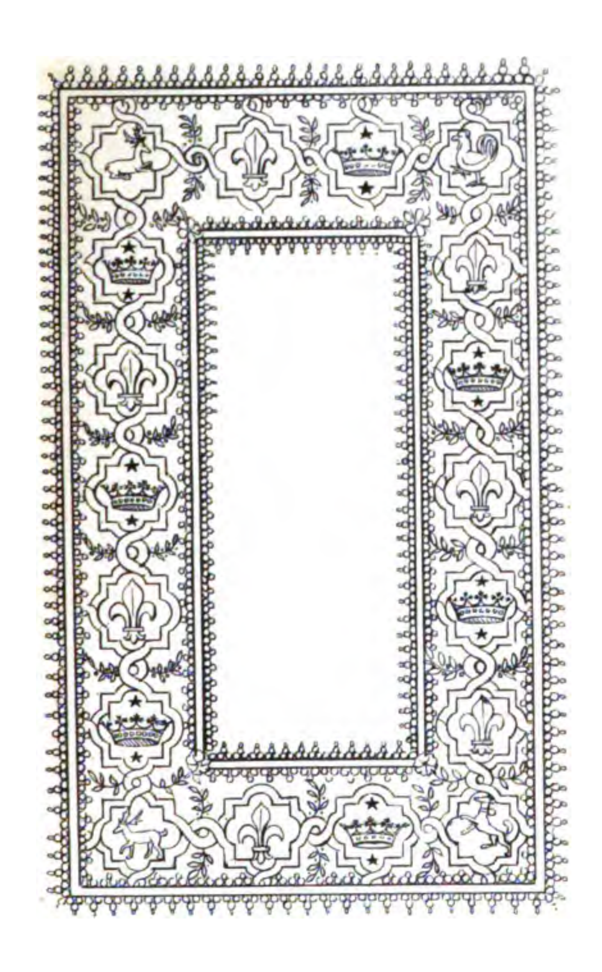
Les 33 chapitres du *Traité des Tulipes* renferment des détails intéres-

N° 107 du Catalogue



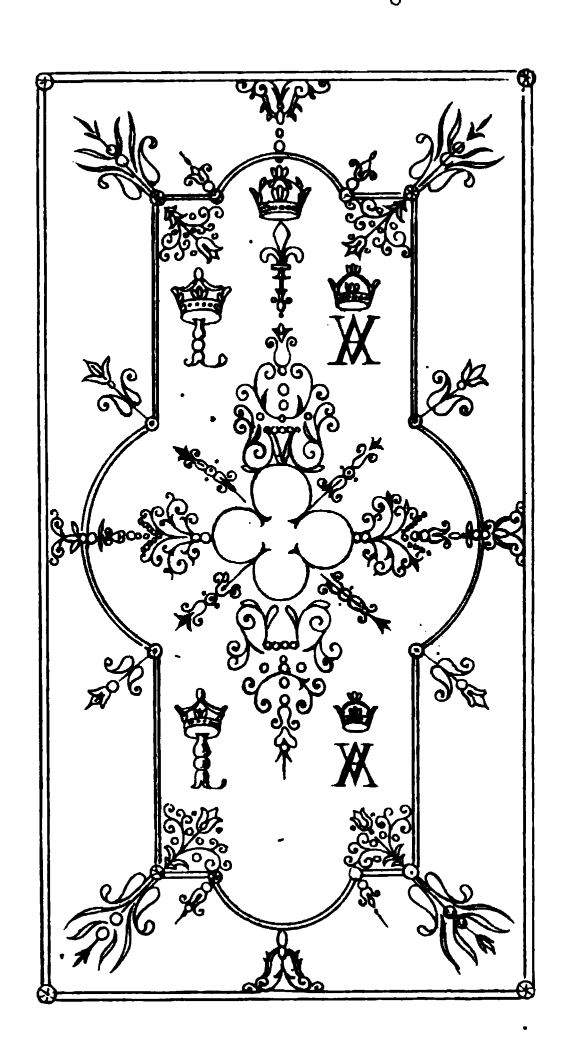
Lith. de Boldoduc frères, à Lille.

Nº 507 du Catalogue.



Lith. de Boldoduc frères à Lille

Nº 1952 du Catalogue



Litho. de Boldoduc fr. à Lille.



sants sur l'origine, la culture et les maladies de ces fleurs; mais l'auteur n'a pas voulu divulguer le *Secret pour faire perfectionner les Tulipes, qui ne doit être enseigné qu'aux sages curieux.* Les derniers chapitres de l'ouvrage ont pour titre : *De la différence qu'il y a entre les véritables floristes et les curieux ignorants. — Que c'est offenser Dieu de mépriser les fleurs.*

De Monstereul dédia son livre à Mlle de Beuvron, et fit imprimer parmi les pièces liminaires de sa *Monographie des Tulipes*, des vers françois et latins composés en son honneur par les plus célèbres poètes du temps. On y remarque les noms de G. de Scudéry, de Tristan l'Hermite, de Brieux, de Petiville, Le Sueur, de la Crette Bellenger, de Sainte-Honorine, de Le Mière, de Charsonville, et même de Malherbe. G. de Scudéry termine ainsi son panégyrique :

Il faut, pour couronner une si noble audace,
Que je prenne des fleurs au plus haut du Parnasse;
Elles empescheront ton renom de vieillir;
Muse, guide mes pas où je les dois cueillir.

Voici cependant quatre vers qui produisent un effet assez singulier au milieu de cette poésie emphatique :

Vous œillets indiens, et vous fleurs éternelles,
Et mille autres encor aussi rares que belles,
Abaissez votre orgueil, *et loin de vous fâcher,*
Cédez à la Tulipe, *et vous aller cacher.*

Il nous paroît difficile d'expliquer comment Malherbe, mort en 1628, a pu faire l'éloge d'un livre imprimé pour la première fois en 1656. Ou ce Malherbe n'est pas le grand Malherbe, ou le *Floriste françois* couroit déjà en manuscrit avant 1628. Nous transcrivons, à tout hasard, ces vers d'outre-tombe :

Tout est si beau dans ce recueil,
Qu'Adam relevant du cercueil
Voyant ces merveilles paroistre,
Douteroit s'il parle du lieu
Où la voix puissante de Dieu
Lui donna premièrement l'estre.

De Malherbe.

Notons une autre singularité. Le titre du volume porte la date de 1654; cependant on lit au-dessous du privilége : *Achevé d'imprimer pour la première fois, le 10 janvier 1655.* Enfin, le titre est précédé d'un beau frontispice gravé, avec cette souscription : *A Rouen, chez L. Du Mesnil, 1658.* Ceci prouve seulement que l'impression du livre a commencé en 1654, et que le frontispice a été ajouté plus tard par un libraire de Rouen qui possédoit une partie de l'édition.

320. Nouveaux amusements sérieux et comiques. *Paris*, 1735, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. . . . . » — »

Ce livre paroît avoir été composé pour faire suite aux *Amusements sérieux et comiques* de Dufresny. On lit dans la préface : *La feuille dont il s'agit ici se donnera, sans interruption, les lundis et vendredis de chaque semaine ; si elle reçoit un accueil favorable, on s'attachera à donner du nouveau et du bon.* L'éditeur s'est arrêté à la 24e feuille ; ainsi, cette publication périodique n'a vécu qu'un trimestre. Elle étoit digne, cependant, d'une plus longue existence. On y trouve beaucoup d'articles curieux, ou intéressants. Nous indiquerons les *Éloges* des Miroirs, du Silence, de la Main, de la Fourmi, de l'Abeille, de l'Araignée, de la Mouche, des Normands, du Corbeau et de la Puce ; des Nouvelles et des Anecdotes ; les Origines de divers usages, etc.... L'article le plus important de ce recueil est intitulé : *Traduction d'une lettre italienne, écrite par un Sicilien à un de ses amis, contenant une critique de Paris et des François* (45 pages). Cette piquante description de la ville de Paris et des mœurs de ses habitants peut faire classer ce volume parmi les documents relatifs à l'histoire de France.

321. L'Ovide en belle humeur de M. Dassoucy. *Suivant la copie imprimée à Paris.* (*Holl.*, *Elzev.*, *à la sphère*), 1651, pet. in-12, mar. bl. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) . . . . » — »

Cette édition est un des plus rares volumes de la collection elzévirienne.

322. Laure d'Avignon. Extraict du poëte florentin Françoys Pétrarque : et mis en françoys par Vaisquin Philieul de Carpentras. *Paris*, *Jacq. Gazeau*, 1548, pet. in-8, v. ant. fil. tr. dor. (*Duru.*) . . . . 48 »

Exemplaire grand de marges d'un livre rare.

323. Recueil des meilleurs contes en vers. *Londres* (*Cazin*), 1778, 4 vol. in-18, mar. tr. dor. comp. dos à la rose. (*Jolie rel.*) . . . . » — »

Ce très joli recueil, qui peut en remplacer beaucoup d'autres, est digne de tenir dans toute bonne bibliothèque une place honorable qu'il doit au choix qui l'a dirigé, aux vignettes charmantes qui précèdent chaque conte, à la correction et à la beauté de son exécution. Il contient tous les contes de *La Fontaine*, les contes en vers de *Voltaire*, un choix de contes de

Vergier, de *Grécourt* et de *Piron*: ceux de *Sénecé*, de *Perrault*, de *Montcrif*, de *Ducerceau*, de *La Monnoye*, de *Saint-Lambert*, de *Champfort*, de *Dorat*, d'*Autreau* et de *François de Neufchâteau*.

(Violet-le-Duc, *Bibliothèque poétique*.)

324. Recueil d'opuscules mystiques. *Fribourg en Suisse, David Irrbisch*, 1654-1676, 1 vol. pet. in-12, v. (*Anc. rel.*)................................ »—»

Toutes les pièces qui composent ce recueil factice, à l'exception d'une seule, ont été écrites par des jésuites. En voici le catalogue : 1. *Exercice journalier fort dévot, accommodé au temps, et très utile à toutes sortes de personnes;* 1656, 12 pag. — 2 *Litanies de N.-S. Jésus-Christ*, *de la bienheureuse Vierge Marie, pour bien mourir, et de saint François, etc.;* 1659, 24 pag. — 3. *Litanies des très sainctes trois personnes, Jésus, Maria, Joseph, et de leurs proches parents;* 1656, 12 pag. — 4. *Litanies de Jésus, Marie et Joseph;* 1670, 12 pag. — 5. *L'Office de la Conception immaculée de la sainte Vierge Marie, avec les litanies de Lorette et prières de S. Mechtilde pour une heureuse mort*, 1676, 24 pag. Les hymnes et les antiennes sont en vers françois. C'est à peine si nous osons citer un passage de cette étrange poésie :

Gloire soit au Père Céleste
Au Fils, à l'Esprit Paraclète,
Ainsi qu'elle a toujours été
Dès le point de l'éternité,
Qu'elle est dans le temps où nous sommes,
Et sera toujours cy-après,
Tant que les Anges et les hommes
Rouleront de siècles divers.

On lit dans *le Mémorial des contestations doctrinales aux Pays-Bas*, p. 238 (voyez le n° 318 ci-dessus), un décret de l'inquisition, donné à Rome le 17 février 1678, qui supprime un petit livre intitulé : *Office de la Conception immaculée, etc.* Cet office commence ainsi : *A Matines : Eïa mea labia nunc annuntiate, etc.* (sus, ma bouche, il est temps d'annoncer les louanges, etc.), et finit par l'oraison : *Deus qui per immaculatam Virginis conceptionem, etc.* (Dieu tout-puissant, qui par la Conception immaculée, etc.), avec *défenses à toute personne d'avoir la hardiesse de retenir chez soi ledit office, le lire, l'imprimer, ou le faire imprimer.* Il est facile de reconnaître que l'*Office*, traduit en françois dans ce recueil, est le même que celui qui fut publié en latin et condamné par l'inquisition.

6. *S'ensuyvent les quinze effusions de nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ;* 1654, 24 pag. Cet opuscule est suivi du *Voyage douloureux du Sauveur*, et du *Stabat Mater*, traduit en vers françois. Dans *le Voyage douloureux*, l'auteur a supputé en détail le nombre de pieds parcourus par notre Sauveur, depuis le mont des Olives jusqu'au Golgotha. « Quinze

« mille quatre pieds et demy contient le chemin par lequel, en peu « d'heures, le Sauveur fut trainé. Il est croyable qu'il fit plusieurs autres « pas, estant tirassé çà et là par la cruauté des Juifs. »

7. *La Couronne dorée de Nostre-Dame;* 1667, 24 pag., grav. sur bois. — 8. *Litanies de S. François de Sales;* 1670, 12 pag. — 9. *Dévotion à S. François Xavier, avec l'ordre des faveurs spirituelles ou temporelles, qu'on peut obtenir de Dieu par cette pratique;* 1665, 12 pag. — 10. *Litanies à l'honneur de S. François Xavier, apostre des Indes; composées par D. Franç.-Gaspar de Villarovel, évesque dans l'Amérique;* avec *les Souspirs ardents de S. François Xavier* (en vers françois), et une concession de 200 jours d'indulgence à tous ceux qui liront dévotement lesdits *Souspirs ardents;* 1667, 12 pag. — 11. *Litanies de S. Gertrude;* 6 pag. — 12. *Litaniae beatae Mariae Virginis. Le françois est sur l'air : Jesu nostra redemptio;* 1664, 12 pag. Chaque verset des litanies est paraphrasé en quatre vers françois. Par exemple :

Virgo clemens.
Pleine de clémence et douceur,
Ne s'indigne pour nous pécheurs,
Elle nous secourt puissamment
Et miséricordieusement.

13. *Manière de practiquer la devotion des neuf mardys, instituée en l'honneur de saint Antoine de Padoue, avec sept dévotes affections divisées selon les jours de la sepmaine, dédiée à M. Pierre-Fr. d'Affry, gouverneur du comté de Neufchâtel, par les frères Mineurs conventuels de S. François;* 1676, 92 pag. Ce petit livre, publié en l'honneur d'un saint qui *a Dieu même entre ses mains, et semble l'obliger à ne lui refuser aucune grâce*, a dû trouver bien des lecteurs, malgré le haut degré de mysticisme dont il est empreint. En effet, saint Antoine ne se borne pas à accorder des faveurs spirituelles, il étend encore sa bienveillante intercession aux choses temporelles. Ainsi, il ressuscite les morts, il guérit les malades, il donne la richesse aux indigents, et surtout il fait retrouver les objets perdus. Parmi les miracles du saint, décrits dans cet opuscule, il en est un qui se renouvelle quelquefois de nos jours, mais dont le résultat n'est pas précisément la canonisation de ceux qui l'opèrent: « Son père, dit l'auteur, avoit payé « une somme d'argent à quelqu'un, *sans en avoir tiré quittance;* on l'obli- « geoit en justice de payer une seconde fois. S. Antoine, pour empêcher la « justice *d'errer en ce cas*, fit trouver entre les mains de sondit père *une « bonne quittance*, laquelle fut reconnue et acceptée. — Voyez comme « l'erreur se dissipe au nom de S. Antoine de Padoue. »

14. *Pacte et accord que l'on peut faire avec la très-saincte Vierge Marie, mère de Dieu, par le P. François Poire, de la Comp. de Jésus;* 1672, in-32, 16 pag. — 15. *Bastion royal contre tous les vices;* in-32, 8 p. — 16. *Oraison à saint Ignace;* placard in-32 oblong.

325. REFORMATORIUM vite morumque et honestatis clericorum saluberrimum. *In urbe Basileu, per Mich. Furter,*

1444 (1494), 1 vol. pet. in-8, goth., mar. noir, tr. dor. (*Duru*.)............................ 68—»

On lit dans *le Manuel du Libraire* : « Ouvrage rare, dont l'auteur est « Jac. Philippi, curé de Saint-Pierre de Bâle. L'erreur dans la date de « l'impression en a fait un objet de curiosité. Vendu 121 fr., mar. citr. « La Vallière. »

Cette note rend notre tâche facile. Nous ajouterons seulement que cet exemplaire ne le cède en rien à celui du duc de La Vallière, sous le rapport de la conservation, des marges et de la reliure.

Au surplus, ce livre n'est pas entièrement dépourvu d'intérêt. L'une des parties, intitulée : *De signis ruine et tribulacionis ecclesie*, est une satire des mœurs du clergé, et renferme de curieux détails. Les règles que donne l'auteur *De communi vita clericorum* pouvoient s'appliquer également à la réformation des abbayes. L'énumération des choses défendues aux clercs par les SS. Pères, par les conciles et par les règlements diocésains, nous paroît aujourd'hui fort extraordinaire. En effet, ne seroit-ce pas, de nos jours, une ironie, même une insulte, que de défendre aux membres du clergé de hanter les tavernes ? Ceci prouve que le *Reformatorium saluberrimum* doit être considéré comme un fragment de l'histoire ecclésiastique du moyen-âge, et que les mœurs publiques se sont purifiées à mesure que la lumière chassoit devant elle les ténèbres de l'ignorance.

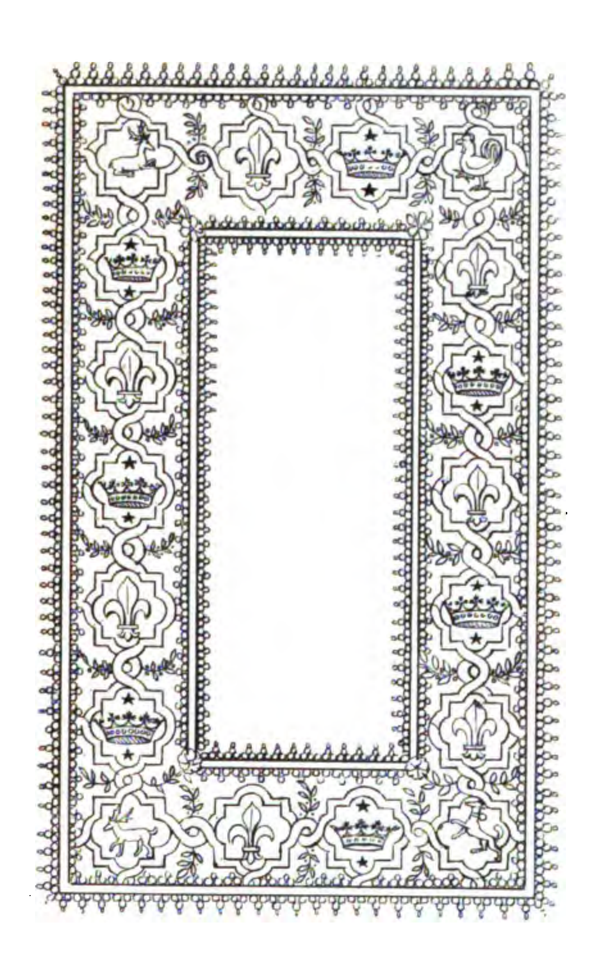
326. Senftleben. Philosophia moralis ad politico-christianè conversandum, per Joannem Senftleben, è soc. Jesu. *Pragæ, typis et sumpt. Vnivers. Carolo-Ferdinandeæ*, 1683, 1 vol. pet. in-12, fr. gr., douze eaux-fortes par Jo. Fre. Necker, rel.................... 36—»

Ce livre est divisé en trois parties. *Conversatio prudens; Conversatio amica; Conversatio civilis, affabilis, faceta*. Chaque partie se compose de douze paragraphes, et chaque paragraphe est orné d'une gravure emblématique, relative au sujet traité par l'auteur. Les paragraphes 10, 11 et 12 de la 3e partie, contiennent, sous le titre de *Faceta dicteria*, cent reparties facétieuses. Cette *Philosophie morale* symbolisée est suivie de vers latins, rangés par ordre alphabétique, et extraits de Virgile, d'Ovide, de Senèque, de Publ. Syrus, etc. Cet appendice est intitulé : *Gemmulae poeticae in ornatum philosophiae moralis*.

Ce volume de 163 pages avec les pièces liminaires et l'index, renferme donc des préceptes moraux, des emblêmes, des bons mots, et des apophtegmes en vers, tirés des classiques latins. J. Senftleben avoit pris pour devise : *Miscuit utile dulci*.

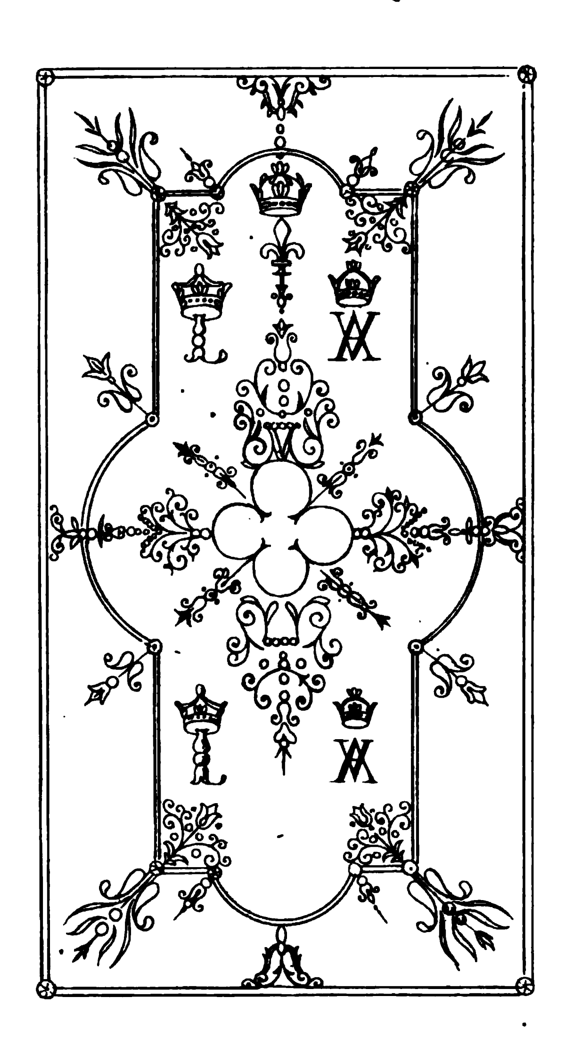
327. Villon. Les Œuvres de Françoys Villon de Paris, reveues et remises en leur entier par Clément Marot.

Nº 507 du Catalogue.



Lith. de Boldoduc frères à Lille

Nº 1952 du Catalogue



Litho. de Boldoduc fr. à Lille.

Sommaire des nos de Mars de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

REVUE DES VENTES

I.

BIBLIOTHÈQUES DE M. G. DUPLESSIS ET DE M. PARISON.

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les adjudications principales de ces deux ventes qui ont obtenu chacune dans leur genre un succès mérité. Voici au surplus l'annonce qu'en avoit faite M. de Sacy dans le *Journal des Débats* du 12 février :

Nous avons à annoncer une nouvelle qui intéresse les amateurs de livres et le public lettré : deux bibliothèques importantes vont être vendues dans le courant de ce mois, la bibliothèque de M. G. Duplessis, ancien recteur de l'Académie de Douai, décédé il y a environ deux ans, et la bibliothèque de M. Parison, mort tout récemment dans un âge avancé. La vente des livres de M. Duplessis commencera le 18 février, et celle de M. Parison le 25 du même mois. Le catalogue de la première de ces deux bibliothèques se distribue chez M. Potier, libraire, quai Malaquais, 9, et le catalogue de la seconde chez M. Labitte, libraire, sur le même quai, 3. Ces deux catalogues, rédigés avec beaucoup de soin et précédés l'un et l'autre d'une notice sur le propriétaire des livres qui vont être vendus, méritent d'être lus. La notice sur M. G. Duplessis est de M. Preux, premier président honoraire de la Cour impériale de Douai, et la notice sur M. Parison est de M. J.-C. Brunet, le savant auteur du livre intitulé : *le Manuel du libraire et de l'amateur.*

Il semble que le hasard se soit plu à rapprocher ces deux

ventes et à confondre le souvenir des deux hommes savants et modestes dont les bibliothèques vont être livrées en même temps aux enchères. L'un et l'autre aimoient passionnément les livres et en avoient fait une étude approfondie. L'un et l'autre, dans une fortune médiocre, avoient trouvé le moyen d'en réunir un grand nombre à force de soins et de patience, et de les choisir excellents. M. G. Duplessis recherchoit davantage les raretés littéraires, sans négliger pourtant les classiques grecs, latins et françois, qu'il connaissoit parfaitement. Le goût de M. Parison, sans être exclusif (quand on a le bonheur d'aimer les livres, on les aime tous), le portoit de préférence vers ces ouvrages de littérature et d'érudition ancienne et moderne qui composeront éternellement le fonds de toutes les bonnes bibliothèques. La bibliothèque de M. G. Duplessis attirera particulièrement ces amateurs délicats qui ont des livres pour eux seuls et qui les trouvent d'autant plus précieux que peu de personnes partagent avec eux le plaisir de les posséder. Il y aura plus de ces livres qui conviennent à tout le monde, du moins à tout le monde lettré, dans la bibliothèque de M. Parison. M. G. Duplessis attendoit les siens et les guettoit en quelque sorte au passage, assez maître de lui-même cependant et assez raisonnable pour les laisser aller et se contenter de les examiner d'un œil curieux lorsqu'un prix trop élevé, une concurrence trop ardente les élevoient au-dessus de ses modestes ressources. Il savoit bien que le jour d'un amateur patient arrive tôt ou tard, et que le livre qu'il faudroit disputer à prix d'or tombe quelquefois de lui-même entre les mains du connoisseur qui veille. Il me semble voir encore ce bon et sage M. Duplessis, avec sa mise propre et simple, son air grave et doux, l'œil ardent néanmoins dès qu'un livre nouveau lui étoit présenté; il me semble le voir tranquillement assis dans le magasin de M. Potier et y passant des heures entières, toujours prêt à faire part aux survenants de ses vastes et sûres connoissances, mais gardant volontiers le silence lorsqu'on ne l'interrogeoit pas. Il n'éprouvoit pas, comme certains amateurs dont je me garderai bien de faire la critique pour d'excel-

lentes raisons, le besoin insatiable de posséder. Il jouissoit avec bonheur des livres même qui ne faisoient que passer dans ses mains. Il les voyoit tous et n'en gardoit pour lui qu'un petit nombre. Une simple note, prise sur l'exemplaire qu'un concurrent heureux alloit lui enlever, satisfaisoit son goût et sa passion. S'il n'avoit pas acquis un livre, il avoit acquis une connoissance de plus sur ces livres qu'il adoroit. Aussi, dès qu'une question un peu difficile se présentoit en ce genre, un de ces problèmes de bibliophile qui ont aussi leur importance dans l'histoire littéraire, étoit-ce à M. Duplessis qu'il falloit s'adresser ; sa complaisance n'étoit pas moins inépuisable que son savoir. L'aimable et l'excellent homme !

M. Parison avoit commencé sa bibliothèque avec luxe. Les éditions splendides et les riches reliures avoient séduit son goût. Très-versé dans les langues grecque et latine, amoureux de l'érudition qu'il cultivoit pour son propre plaisir sans éprouver le besoin de la réputation, il recherchoit les beaux et les grands ouvrages. Cette passion de sa jeunesse a laissé de brillantes traces dans sa bibliothèque. Une armoire particulière contient en ce genre de vrais trésors, peu nombreux, il est vrai. M. Parison s'étoit bientôt rangé à un goût plus modeste, mais qui lui avoit permis de composer sa bibliothèque sur un plan plus vaste. Ses livres, il les cherchoit lui-même sur les quais, à une époque, je me hâte de le dire, où l'on trouvoit sur les quais, plus souvent qu'aujourd'hui, d'excellents ouvrages délaissés par des amateurs ignorants, excellents pour le fond, excellents même pour la forme et d'une condition très-élégante ou du moins très-pure, de beaux in-12 d'autrefois, reliés solidement en veau fauve ou en veau marbré. Pendant cinquante ans peut-être, M. Parison, d'une main sûre et heureuse, a écrèmé journellement la boîte modeste des libraires en plein vent. Il a fait là de précieuses découvertes, ne fût-ce que celle de cet exemplaire des *Commentaires* de César, avec une longue note manuscrite de Montaigne, livre inappréciable, acheté 90 centimes par M. Parison, et qui se vendra prochainement Dieu sait combien, au feu des enchères ! Je n'ai pas connu M. Parison

pour mon malheur; j'ai vu sa bibliothèque, j'en ai parcouru avidement les rayons. C'est simple, en général, mais appétissant par la propreté, par je ne sais quel air de choix délicat et savant. Quant aux amateurs proprement dits, qu'ils se fassent ouvrir l'armoire mystérieuse, qu'ils demandent à voir, à toucher de leurs mains le *Philon* en deux volumes in-folio, le *Pline* aux armes de de Thou, le *Végèce*, exemplaire ayant appartenu à Henri III, le *Virgile* Elzevier, l'*Euripide* aux armes du comte d'Hoym, le *Télémaque* de Longepierre, *les Provinciales* aux armes de Mme Chamillart, le *Dictionnaire* de Bayle aux armes de Mme de Pompadour; ou plutôt qu'ils lisent le catalogue de M. Labitte, car j'en oublie et des meilleurs.

Je ne puis pas énumérer non plus tous les trésors de la bibliothèque de M. G. Duplessis. Les littératures étrangères, très-familières au vaste savoir de M. Duplessis, littératures italienne, angloise, espagnole, etc., y figurent pour un bon nombre de livres très-précieux et très-rares. M. Duplessis s'étoit beaucoup occupé des proverbes de toutes les nations; il avoit composé sur ce sujet de curieux et savants ouvrages. L'article des proverbes est donc un des plus riches de son catalogue. Il recherchoit aussi les éditions originales de nos grands classiques; il possédoit celles de Montaigne, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, etc., avec de belles et brillantes reliures. Les poëtes du XVIe siècle, des éditions les plus rares et les plus recherchées abondent dans sa collection. Je citerai encore l'*Horace* Elzevier relié par Derome; les *Contes* de La Fontaine, édition dite des fermiers généraux; les œuvres de Molière de 1682, des Rabelais fort rares, les *Contes* de Marguerite de Valois, les *serées* de Bouchet, un *cancionero* général d'Anvers, 1573; le *Mystère de la Passion*, Paris, 1539. Je m'arrête; il faudroit tout citer et tout prendre, si l'on avoit assez d'argent pour cela. J'ajouterai seulement qu'à la fin de cette vente on offrira aux amateurs deux ouvrages d'une haute importance, qui ne font point partie, je crois, de la bibliothèque personnelle de M. G. Duplessis : un recueil de *mazarinades* des plus complets, et un Voltaire unique qui ne contient pas moins de 12,800 figures.

C'est le Voltaire illustré par les soins de M. le comte de Saint-Mauris. On n'en trouveroit pas un pareil dans le monde entier.

Voilà donc encore deux belles bibliothèques qui vont être dispersées ! Une réflexion me console : ceux qui les possédoient en ont joui sagement. Ce n'étoit pas pour eux un meuble de luxe, une vaine décoration d'appartement. Ils aimoient les beaux livres, mais ils les aimoient pour les lire ; ils en paroient leur esprit, ils en nourrissoient leur cœur. Dans ces livres, M. Duplessis et M. Parison avoient cherché et trouvé ce qui est le véritable fruit des livres, la tranquillité de l'âme, le goût d'une vie simple, modeste et cachée. M. Duplessis et M. Parison ont été heureux ; ils méritoient de l'être. La science leur a donné ce qu'elle devroit donner toujours, la sagesse. Tâchons d'être bibliophiles aux mêmes conditions qu'eux ! Le goût des livres, quand il n'est pas la passion d'une âme honnête, élevée, délicate, est le plus vain et le plus puéril de tous les goûts.

S. DE SACY.

II.

Liste de quelques principales adjudications de la vente de M. G. Duplessis.

N° 31.	Heures de Notre-Dame de Chartres, 1571	250 fr.
82.	Montaigne, 1580	222
253.	Le second volume de Cathon	350
362.	Marguerites de la Marguerite, 1554, in-16	200
439.	Contes de La Fontaine, édition des fermiers-généraux.	175
479.	Airs de cour. *Poitiers*. 1607	399
480.	Trésor des chansons amoureuses, 1614	200
571.	Orlando Furioso, 1533	285
669.	Molière, 1682	320
676.	Racine, 1697	116
762.	Sérées de Bouchet	180
815.	Collection de Caron	185
816.	Collection de joyeusetez	246
1002.	Les Menus Propos	161
1471.	Recueil de Mazarinades	580
1472.	Voltaire	4,000

III.

VENTE DES LIVRES DE M. PARISON.

La bibliothèque de M. Parison, dont la vente vient de se faire dans l'appartement de ce bibliophile distingué, quai des Augustins, n° 9, peut, sous plus d'un rapport, être comparée à celle du savant traducteur d'Hérodote, M. Larcher, laquelle fut vendue très-avantageusement à la fin de l'année 1814. L'une et l'autre, composées particulièrement d'auteurs classiques grecs et latins, de livres de philologie et d'ouvrages relatifs à l'histoire ancienne, ont été également formées par des hommes peu favorisés des dons de la fortune; mais qui, à force d'économie, et après plus de soixante années de persévérance, sont parvenus à laisser, en mourant, deux collections remarquables par l'excellent choix des ouvrages et des exemplaires qu'elles contenoient. M. Larcher, il est vrai, dans les dernières années de sa vie avoit été revêtu de fonctions lucratives, qui, en augmentant considérablement son revenu lui avoit enfin permis de se procurer des éditions *princeps* d'un grand prix et des exemplaires en grand papier qu'il avoit longtemps convoités. Moins heureux à cet égard que ce savant, M. Parison, dont le revenu annuel atteignoit à grand'peine 4,000 fr. et qui sur cette modique somme avoit à prélever un loyer de 1000 fr. et les gages d'une servante, s'étoit vu forcé de diminuer successivement ses acquisitions de livres, à mesure qu'augmentoit le prix des choses les plus nécessaires à la vie. Pourtant, comme quelque heureux hasard lui avoit procuré de temps en temps, à des prix très-modiques, des livres précieux soit par leur rareté, soit par la beauté des reliures, la collection qu'il a laissée après sa mort n'étoit guère inférieure à celle de M. Larcher, et elle avoit même sur cette dernière l'avantage d'être plus variée, et de

présenter des curiosités bibliographiques tout-à-fait analogues au goût du jour. Toutefois si l'on compare les prix auxquels quelques-uns des mêmes livres ont été portés dans les deux ventes on sera affligé de voir dans quel discrédit sont tombées, depuis 1814, les meilleures éditions anciennes des auteurs classiques grecs et latins et certaines grandes collections. Tel livre (le Platon, édit. de Deux-Ponts, en 12 vol. in-8°) qui avoit été payé 130 fr. dans la première vente a été donné pour 30 fr. dans la seconde; d'autres, par exemple les in-4°, *cum notis diversorum*, les in-8°, *cum notis variorum*, et surtout les beaux in-fol. imprimés en Hollande, ont perdu de 60 à 80 pour 100; en sorte que ce qui, en ce genre, n'avoit pas coûté moins de 25,000 fr. à M. Parison, a produit à peine 10,000 fr. Mais par bonheur pour les héritiers de notre bibliophile ce déficit a été amplement compensé par la plus value d'un certain nombre de beaux livres qui ont été portés à des prix exorbitants, par suite de l'entraînement auquel plusieurs amateurs, et particulièrement l'auteur de cet article, se sont laissé aller. La plupart de ces livres curieux avoient été acquis à des prix très-faibles, soit aux étalages des bouquinistes, soit même chez les libraires et dans des ventes plus ou moins célèbres, avant que ces sortes de curiosités eussent acquis la haute valeur que leur donne aujourd'hui une concurrence nombreuse.

Pour faire mieux juger de l'effet qu'a produit cette concurrence à la vente de M. Parison, nous allons donner ici les prix des acquisitions d'un certain nombre d'articles précieux comparés à ceux des adjudications, en prévenant qu'il convient d'ajouter 5 pour 100 à ces derniers. Nous commencerons par les articles trouvés aux étalages:

N° 4 Biblia, 1526, in-4, aux armes d'Henri II, mais assez mal conservée, achetée 3 fr. en 1820, sur le pont Notre-Dame, vendue .... 220 fr.

14 Psalterium Davidicum, 1555, in-16, exemplaire du connétable Anne de Monmorency, acheté 65 c. en 1827, sur le quai de l'École, et vendu...... 250 fr.

15 Liber Psalmorum, in-8, exemplaire d'Henri III, acheté 1 fr. 25 c. chez un fripier au Marais, en 1850 .... 159 fr.
23 Paraphrase des psaumes par Godeau, in-4, reliure attribuée au Gascon, acheté 2 fr. sur le quai de l'École, vendu .... 180 fr.
83 Office de la semaine sainte, exempl. de Louis XV, acheté 1 fr. 25 c. sur le Pont-Neuf, en 1847, vendu 60 fr.
176 Les Provinciales, 2 vol. in-12, exempl. de madame Chamillart, acheté 10 fr. à l'étalage de Dabin, en 1828, vendu .... 350 fr.
177 Autre édit. des Provinciales, aux armes de Chamillart; exempl. donné à M. Parison, vendu... 355 fr.
240 Explication des maximes des saints, exemplaire de Godet Desmarais, évêque de Chartres; acheté 1 fr. en 1811, vendu .... 240 fr.
462 Pline le naturaliste, édit. de 1608, in-8, exempl. de de Thou, acheté 5 fr. sur le quai Voltaire, en 1820, vendu .... 100 fr.
575 Cento giochi, in-4, avec la signat. de Montaigne, acheté 1 fr. 50 c., vendu .... 89 fr.
764 Florilegium, in-8, même signature, acheté 1 fr., vendu .... 69 fr.
1059 La religion, poëme de L. Racine, pet. in-12, reliure en veau dont les plats représentent un parterre de jardin, acheté 2 fr. 75 c. sur le pont St-Michel, vendu .... 52 fr.
1153 Plautus, in-24, exempl. du cardinal de Richelieu, acheté 2 fr. 50 c., vendu .... 108 fr.
1185 Le Misanthrope, édit. de 1667, acheté 25 c. et la reliure, vendu .... 63 fr.
1208 Héliodorus, in-8, exempl. de Maioli, en mauvais état, acheté 30 c., vendu .... 370 fr.
1232 Télémaque, in-12, édit. originale, acheté 2 fr. vendu .... 55 fr.

1842 Fragmenta, in-4, exempl. de de Thou, acheté 1 fr. 50 c. vendu........................ 88 fr.

1908 César, édit. de Plantin, in-8, avec des notes et une page de la main de Montaigne, acheté 90 c. en décembre 1832 (pas 1801), sur le quai de la Monnoie, vendu .... 1550 fr.

Le jour où M. Parison fit cette trouvaille merveilleuse fut certainement un des plus heureux de sa vie; à peine venoit-il de la faire que, rencontrant un de ses amis, il voulut dans son enthousiasme qu'il baisa comme une relique cet affreux bouquin. M. van Praet lui en offrit le même jour 300 fr. mais il n'étoit pas homme à le céder, lui en eût-on donné 10,000 fr.

2142 Histoire des rois des deux Siciles, in-4, mar. bl. doublé de mar. acheté 3 fr., vendu.......... 95 fr.

2168 Maria Stuarta, in-12, v. f. exempl. de de Thou, acheté 1 fr., vendu...................... 46 fr.

LIVRES ACHETÉS CHEZ DES LIBRAIRES OU DANS DES VENTES PUBLIQUES.

38 Novum Testamentum, 1649, 2 vol. in-12, mar. bl., acheté 12 fr., vendu................... 86 fr.

103 Philo. Judæus, 2 vol. in-fol., vente Clavier, acheté 111 fr., vendu.................... 260 fr.

161 Élévations à Dieu, par Bossuet, 2 vol. in-12, m. r., acheté 6 fr., vendu.................... 160 fr.

371 Boethius, in-8, mar., Derome, acheté 15 fr. 60 c. en 1799, vendu......................... 93 fr.

525 Gemini astronomica, in-8, exempl. de de Thou, acheté 10 fr., vendu...................... 80 fr.

638 Glossarium mediæ græcitatis, in-fol, acheté 30 fr., vendu.......................... 93 fr.

687 Dictionnaire de Ménage, 2 vol. in-fol. Padeloup, acheté 60 fr., vendu...................... 220 fr.
674 Deux dialogues d'Henri Estienne, 1579, in-16, acheté 18 fr., vendu...................... 69 fr.
744 Recueil d'oraisons funèbres, 4 vol. in-12, mar. acheté 16 fr., vendu...................... 251 fr
763 Poetæ græci principes, in-fol. mar. à compart. de la bibliothèque de de Thou, acheté 122 fr. vente Firmin Didot, vendu................ 641 fr.
776 Mulieres græcæ, 3 vol. in-4, gr. pap. mar. r. Derome, acheté 151 fr. vente Maucune en 1799, vendu.............................. 522 fr.
793 Eudoxiæ centones, joli manuscrit d'Ange Vergece, in-8, provenant de Brotier, acheté 50 fr., vendu.............................. 805 fr.
871 Virgilius, édit. d'Elzevir, 1636, mar. bl. (9 lig.) acheté 40 fr. en 1792, vendu.............. 600 fr.
884 Horatius, 1699, pet. in-12, mar. Padeloup, acheté 12 fr. vente Crozat, en 1813, vendu.... 160 fr.
958 Panopliæ artium ; Album de Dupuis, acheté 6 fr. dans la cour St-Martin chez un bouquiniste, par M. By, accoucheur, et cédé à M. Parison en 1804, en échange de quelques livres, estimés 9 fr., vendu.............................. 1000 fr.
1008 Œuvres de J. Molinet, 1587, in-8, Bauzonnet, acheté 48 fr., vendu...................... 131 fr.
1028 Mellin de St-Gelais, avec les notes de Lamonnoye, acheté 5 fr. 65 c., vente Laujon, en août 1811 (avec l'édit. de 1719), vendu................ 460 fr.
1022 L'exemplaire de l'édition de 1719, vendu..... 16 fr.

Le poëte chansonnier Laujon, connu par ses *A propos de Société*, et mieux encore comme auteur de l'*Amoureux de quinze ans*, jolie pièce composée par lui à l'occasion du mariage du duc de Bourbon, dont il étoit le secrétaire, avoit

eu autrefois une assez bonne bibliothèque, qu'il fut obligé de vendre pendant la révolution. A sa mort, arrivée en 1811, il n'en restoit plus que quelques débris que l'on vendit aux enchères, sans en publier le catalogue. A cette vente M. Parison acheta encore, indépendamment du Saint-Gelais, le Passerat (n° 1037), 3 fr., revendu 99 fr.; le Bruscambille (n° 1233), payé 4 fr. et revendu 67 fr., et le *Vico*, in-4, exemplaire de Grolier (n° 2343), joli volume payé 7 fr. et revendu 1800 fr. ! ! !

Il est à remarquer que l'année 1811 a été très-favorable pour notre bibliophile, car ce fut à cette même époque qu'il se procura plusieurs beaux livres du Cabinet de Firm. Didot; qu'il trouva pour 1 fr. l'*Exposition des Maximes des Saints*, déjà citée, et enfin qu'il fit l'importante acquisition des papiers de Brotier, parmi lesquels se sont trouvés tant de précieux autographes.

1208 Heliodorus, in-8, mar. à compart., acheté 10 fr. chez Blondel, place Saint-Germain-l'Auxerrois, vendu.................................. 370 fr.

1233 Télémaque, édit. de 1717, 2 vol. in-12, mar. bl., exemplaire de Longepierre, acheté 30 fr. vers 1802, chez Passart, au Louvre, vendu.. 1700 fr.

Cette enchère extravagante a été portée pour le compte d'un vieux bibliophile, qui, cette fois, n'a pas fait preuve de sagesse.

1402 Petronius, cum notis variorum, in-8, Derome, acheté 36 fr., vendu.................... ...... 89 fr.

1421 Adagia, in-4, mar. r. le plus beau de Thou de la bibliothèque de M. Parison, acheté 12 fr. chez Blondel, en 1804, vendu.................. 161 fr.

1529 Plutarchus, 1599, 2 vol. in-fol. mar. r. armes de de Thou, acheté 42 fr. vente Le Blond, en 1802, vendu .... 335 fr.

1715 Eusebii, etc. Historia ecclesiastica, 3 vol. in-fol. acheté 48 fr. en 1802, vendu .... 120 fr

1773 Histoire de Port-Royal, 6 vol. in-12, v. f. Padeloup, acheté 40 fr. en 1849, vendu .... 152 fr.

1858 Herodotus, editio Wesselingii, in-fol., mar. Derome, acheté 92 fr. vente Maucune en 1799, vendu .... 151 fr.

1874 Diodorus Siculus, 2 vol. in-fol. mar. r. Derome, acheté 100 fr. même vente, vendu .... 205 fr.

1905 Sallustius, 1543, in-8, mar. bl. armes du comte d'Hoym, acheté 80 fr. vente de Bure, jeune, en 1849, vendu .... 176 fr.

2434 Dictionnaire de Bayle, 1720, 4 vol. in-fol. mar. r., armes de madame de Pompadour, acheté 200 fr. en 1797, vendu .... 319 fr.

Le n° 2245, comprenant l'Antiquité expliquée et les Monuments de la monarchie française, par le P. Montfaucon, 20 vol. in-fol. gr. pap., reliés en v. f., qui en floréal an III (mai 1796), avoit été payé 10,000 fr. en assignats, représentant alors 950 fr. en argent, n'a été vendu que.... 585 fr.

JACQ. CHARLES BRUNET.

LE CÉSAR DE MONTAIGNE.

Nous avons pensé que nos lecteurs retrouveroient ici avec plaisir les deux articles suivants sur le *César* de la vente Parison, articles qui ont paru dans le *Journal des Débats* (nos des 16 et 23 mars 1856), et que l'auteur nous autorise à reproduire.

I.

Un jour, il y a longtemps de cela, ce bon M. Parison, qui étoit un savant modeste et un chercheur infatigable, trouva sur le quai un affreux petit volume relié en basane qu'il paya quatre-vingt-dix centimes. Ce volume étoit le César de Montaigne, qui vient d'être vendu quatre-vingt-dix louis (1) aux enchères de la bibliothèque de M. Parison.

Pour apprécier la joie que dut éprouver notre savant, quand il se vit en possession de ce bouquin incomparable, il faut avant tout se rendre bien compte de ce qui se passe dans l'âme d'un vrai bibliophile quand il découvre un trésor. D'abord « l'inventeur » d'un trésor de cette sorte n'a rien à démêler avec l'article 716 du Code civil, lequel dispose : « .....Si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. » Le trésor que découvre un bibliophile est bien à lui; et il y a une bonne raison à cela : ce n'est pas seulement sa découverte, c'est son invention, presque son œuvre. Si M. Parison n'avoit pas été un lettré de premier ordre, un habile déchiffreur de vieux manuscrits et un *collectionneur* à outrance, si même il n'eût appartenu, bien avant la création du mot, à cette classe d'érudits qu'on appelle aujourd'hui assez gauchement des *montaignologues ;* si M. Parison n'avoit pas réuni tous ces avantages, il n'auroit pas sans doute attaché plus de prix au César de Montaigne que l'étalagiste qui l'estimoit si peu, et le

(1) *Le César* (*Cæsaris Commentarii*, 1570, petit in-8° bas, n° 1,908 du catalogue) a été acheté 1,550 fr. par M. Techener pour le compte de M. le duc d'Aumale, non compris les frais de vente et de commission; soit à peu près 1,800 fr.

précieux volume seroit peut-être encore enfoui, à l'heure qu'il est, dans quelque coin poudreux d'une arrière-boutique ou dans quelque armoire aux rebuts.

Et puis, ce n'est pas seulement le goût des lettrés qui fait le prix des livres ; c'est la fortune, bonne ou mauvaise. *Habent sua fata*... Les livres ont leur destinée, les bibliophiles ont leurs caprices ; la mode a sa tyrannie, et les érudits baissent parfois la tête comme de simples mortels devant cette reine des salons et des boudoirs. La mercuriale des ventes est sujette à de singulières variations, et la Bourse elle-même n'a pas un cours plus incertain et plus chanceux. Citons en passant quelques dates. De 1808 à 1811, la vogue est aux belles éditions des classiques de l'antiquité ; en 1815, elle revient aux vieux livres, — gothiques françois, imprimés sur vélin, manuscrits avec miniatures, reliures anciennes, ouvrages armòriés. Les Anglois, qui avoient profité d'une trève pour faire une invasion bibliographique en France après le traité d'Amiens, profitent de la paix pour recommencer la campagne après la Restauration, et ils emportent dans leurs châteaux ces dépouilles opimes qui y sont encore, sous la protection du droit d'aînesse. En 1822, hausse subite des Elzevirs, qui dure plus de quinze ans ; puis, vers 1837, pendant que les Elzevirs retombent en baisse, et que les classiques grecs et latins sont *calme plat*, comme disoit Nodier, les romans de chevalerie, les mystères et les vieux poëtes sont plus que jamais « demandés » (1). Depuis vingt ans, même variation dans la fortune des livres ; même inconstance dans le goût et dans le prix des reliures. J'ai connu un amateur (le premier de tous !) qui « déshabilloit » impitoyablement tous les vieux livres qui lui tomboient sous la main, sans égard pour les chefs-d'œuvre d'un art plutôt rajeuni que surpassé. J'en connois d'autres qui croiroient déshonorer un maroquin vieux de trois ou quatre siècles s'ils y laissoient mettre la plus légère couche d'or ou de vernis. Qui peut dire les destinées si diverses

(1) *Du Prix courant des livres rares* dans le *Bulletin du Bibliophile*. Paris, mars 1837.

des Gascon, des Dusseuil, des Derome, des Pasdeloup, des Bradel, des Bozerian? Qui ne sait ce que deviennent souvent, sur le marché, les magnifiques veaux fauves, les vélins satinés, les tranche-files métalliques, les charnières dorées, les brillants écussons qu'admiroient nos pères?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Comment ce qui avoit coûté si cher tombe-t-il à rien? Ou pourquoi ce que vous aviez payé un écu en vaut-il tout à coup cinquante pour avoir vieilli? Tantôt une indifférence sans pitié, tantôt un engouement sans raison. L'amour n'est ni plus capricieux, ni plus passionné, ni plus prodigue. « ...Je trouve éga- « lement naturelle, disoit Nodier, l'élégante prodigalité du cu- « rieux qui enrichit le Virgile d'Alde et l'Horace d'Elzevir « d'un vêtement somptueux, et celle de l'amant qui suspend « une rivière de diamants aux épaules de sa maîtresse. La bi- « bliomanie est peut-être encore de l'amour. Une bibliothèque « de luxe est le harem des vieillards... » Soit! pourvu que les trésors qu'on y rassemble n'y soient pas possédés par des eunuques.

Revenons à Montaigne. J'ai montré la mode à peu près maîtresse sur la place, quand il s'agit des éditions rares et des vieilles reliures, décidant tour à tour du prix d'un incunable ou d'un Didot, d'un filet gothique ou d'un vélin blanc. Montrons qu'elle décide quelquefois du destin des auteurs eux-mêmes. Montaigne, pour ne parler que de lui, en est bien la preuve. Très-recherché de son vivant, comme le témoignent les lettres d'Estienne Pasquier, très-admiré après sa mort, même de Richelieu qui accepta la dédicace de l'édition de 1635, la vogue du grand sceptique commence à baisser vers le milieu du XVIIe siècle. De 1580, date de la première publication des *Essais*, à 1650, le docteur Payen, c'est-à-dire l'homme de France qui connoît le mieux Montaigne et ses abords, compte trente et une édition de son auteur; de 1650 à 1724, six édi-

tions seulement (1). Puis à ce moment la faveur lui revient. On réimprime ses œuvres à Londres, à Paris, à Genève, à la Haye, à Amsterdam, treize fois, de 1724 à 1801. Ici, nouvelle décadence de la popularité de Montaigne, qui ne se relève qu'en 1816 et par une série non interrompue de réimpressions jusqu'en 1836. Pendant ces vingt ans, les *Essais* comptent vingt éditions; et aujourd'hui, après un autre quart de siècle, grâce à des travaux récents d'une valeur et d'une originalité incontestables, on peut assurer que notre grand Montaigne est plus lu, plus aimé, plus *demandé*, et, pour tout dire en un mot, « plus à la mode » qu'il n'y fut jamais. Nous sommes donc bien loin du temps où Pascal écrivoit : « Le sot projet qu'a eu Montaigne de se peindre! » — où La Bruyère le défendoit à la fois contre Balzac et contre Malebranche; — où Voltaire disoit en pleine Académie : « Le style de Montaigne n'est ni pur, ni correct, *ni précis, ni noble*; » — où La Harpe lui-même, qui l'a d'ailleurs bien jugé, lui reproche l'abus du langage familier; — où M. Aimé Martin, l'érudit célèbre, refusoit un de ses autographes et contestoit sa signature (2). Les temps sont bien changés; les éditions originales de Montaigne se vendent aujourd'hui un prix fou; ses autographes ont monté, nous l'avons vu, dans la proportion de dix-huit sous à dix-huit cents francs; on fouille les bibliothèques pour y découvrir les moindres débris de sa correspondance; on se dispute ses lettres devant la justice (3)... Si Montaigne n'existoit pas, ce seroit le moment de l'inventer. Mais à l'époque (c'étoit en 1801) où M. Parison trouva sur les quais le César qui s'y morfondoit dans la case à quatre-vingt-dix centimes, Montaigne n'étoit encore qu'un écrivain de génie. Quoiqu'il eût été bien des fois l'objet de travaux sérieux, personne ne l'avoit encore ni commenté, ni illustré, ni autographié, ni instrumenté, ni plaidé, comme il l'a été de notre temps. Mon-

(1) *Notice bibliographique sur Montaigne.* Paris, 1837.

(2) Voir dans le numéro du *Bulletin du Bibliophile* de février 1856, un récent article de M. Payen.

(3) Voir le spirituel écrit publié par M. Feuillet de Conches sous ce titre : *Encore une lettre de Montaigne !* Paris, 1851.

taigne étoit Montaigne, et rien de plus. C'étoit bien assez. « Ah ! l'admirable homme ! » écrivoit Mme de Sévigné, qui étoit restée fidèle à l'auteur des *Essais*. « Ah ! l'admirable homme ! qu'il est de bonne compagnie (elle vouloit dire : bon compagnon). C'est mon ancien ami !... » Avant que Montaigne eût été retrouvé et remis à la mode par l'érudition moderne, plus d'un homme de goût pensoit comme Mme de Sévigné, et le disoit tout bas. M. Villemain a eu le mérite de le dire tout haut un des premiers, dans « l'Éloge » que l'Académie françoise couronna en 1812. Il a commencé la *montaignologie* françoise. Il n'auroit pas inventé le mot, et je suis sûr qu'il ne l'aime guère. Il doit avoir quelque respect pour la chose.

Et maintenant, comprend-on comment ce bon M. Parison put se croire légitime propriétaire pour ses dix-huit sous, comme il l'étoit en effet, de ce bouquin méconnu dont la haute valeur venoit de lui être si subitement révélée? Il auroit dû partager avec le vendeur, dira-t-on. Partager quoi? Une valeur qui étoit tout entière de goût et d'imagination? Pour pouvoir juger à quel point la valeur vénale du livre seroit en rapport avec ce prix tout imaginaire que le choix de M. Parison lui donnoit, il auroit fallu le revendre, et M. Parison n'y songeoit pas. Il songeoit à le garder et à en jouir, à en jouir tout seul, avec le délicieux égoïsme de l'érudition et de la passion. Et ausi bien, qui lui eût fait concurrence en ce temps-là? En 1801, M. Parison n'étoit pas, comme nous tous, aussi enfant que le siècle qui commençoit. Il étoit né en 1771. Sa bibliothèque avoit presque le même âge que lui : je crois vraiment qu'il l'avoit commencée au collége. « La bibliothèque, c'est l'homme, » dit quelque part le docteur Payen. Celle de M. Parison s'ouvroit, avec une prédilection marquée, à ces livres curieux entre tous qui portent la trace des savants ou des hommes célèbres qui les ont possédés, ces livres préférés où ils mettent leur chiffre, leur nom, leurs armoiries, quand ils en ont, leurs notes rapides, leur pensée, quelquefois leur génie. A tous ces titres le César de Montaigne appartenoit à la bibliothèque de M. Pa-

rison, comme il appartient aujourd'hui à celle qui l'attend, entre l'Eschyle annoté de Racine et l'Aristophane de Rabelais. Dans le César, Montaigne revivoit en quelque sorte à toutes les pages. Au bas du frontispice, il avoit mis sa signature authentique; sur les marges du livre, plus de six cents notes (1) de sa main inégalement réparties sur trois cent trente-six pages; à la fin du volume, au verso d'un des derniers feuillets, tout entier rempli de la plus fine écriture de Montaigne (de trente-six lignes à la page et de quarante lettres environ à la ligne), un jugement inédit sur le grand homme qui avoit écrit ses campagnes de la même main rapide et ferme qui avoit tenu l'épée du commandement. Tel étoit ce César de Montaigne, si heureusement retrouvé par M. Parison (2). Montaigne avoit consacré près de cinq mois à l'étude des *Commentaires*. Commencée le 25 février 1578, par la lecture des trois livres de *la Guerre civile*, et deux ans avant la première édition des *Essais*, il l'avoit terminée par *la Guerre des Gaules*, le 21 juillet de la même année. Après le millésime, Montaigne avoit mis le chiffre qui

(1) Le docteur Payen se trompe cette fois, lui qui ne se trompe guère, quand il dit que « le nombre des annotations ne s'élève pas à moins de 368. » (*Documents inédits sur Montaigne*, 1855.) J'en ai compté 644, ainsi réparties : livre I, des *Gaules*, 43; livre II, 32; livre III, 37; livre IV, 35; livre V, 75; livre VI, 82; livre VII, 123; livre VIII, 2. Livre I, des *Guerres civiles*, 56; livre II, 22; livre III, 137.

(2) En voici la description exacte : Au titre *C. Julii Cæsaris Commentarii, novis emendationibus illustrati. Ejusdem librorum qui desiderantur fragmenta, ex bibliotheca Fulvi Ursini romani.* — Pour écusson, la main armée du compas et traçant un cercle.—*Antuerpiæ, ex officina Christoph. Plantini.* CIƆIƆLXX. Pet. in-8° de 499 pages chiffrées, le livre finissant par 16 feuillets sans chiffres, dont l'un, le 14°, contient la grande page autographe de Montaigne; le 15°, deux lignes de son écriture; le 16°, en blanc; — et commençant par 16 autres feuillets également sans chiffres qui contiennent les dédicaces, l'*index* géographique, les cartes des Gaules et de l'Espagne, le plan des fortifications de quatre villes : Bourges, Marseille, Uxelodunum (Cahors), Alexia, et celui d'un pont que César fit jeter deux fois sur le Rhin et une autre fois sur l'Auron devant Bourges. « Estimant indigne de l'honneur du peuple romain, écrit Montaigne (*Essais*, livre II, qu'il passast son armée à navire, il feit dresser un pont, à fin qu'il passast à pied ferme. »

marquoit son âge, quarante-quatre ans avant le 28 février (date de sa naissance), quarante-cinq ans après. Il se précautionnoit ainsi, comme il le dit lui-même, contre les défaillances trop habituelles de sa mémoire : « Pour subvenir un peu à la trahi-« son de ma mémoire et à son défault si extrême qu'il m'est « advenu plus d'une fois de reprendre en main des livres « comme récens et à moi incogneus, que j'avois leu soigneuse-« ment quelques années auparavant et *barbouillé de mes notes*, « j'ai prins en coustume depuis quelque temps d'adjouster au « bout de chasque livre (je dis de ceulx desquels je ne me veulx « servir qu'une fois) le tems auquel j'ai achevé de le lire et « le jugement que j'en ai retiré en gros; à fin que cela me re-« présente au moins l'air et idée générale que j'avois conceu de « l'aucteur en le lisant... (1) » Et à la suite de ce passage Montaigne cite *in extenso* les notes qu'il avoit écrites sur son Guicciardin, son Philippe de Comines et son Du Bellay. Quant à son jugement manuscrit sur César, il n'en dit mot. Il le gardoit pour M. Parison.

Je reviendrai avec détail sur cette page finale du César de Montaigne, et j'essayerai de l'apprécier. Bornons-nous aujourd'hui à la décrire. Elle est écrite d'un caractère très-fin, mais lisible. La première ligne manque tout à fait : elle a été visiblement rognée par le relieur. Il en est de même des notes qui couvrent les marges. Le mal est irréparable. Fortune des livres! disions-nous. C'étoit bien la peine de paroître dans un temps dont les reliures sont justement célèbres, où les Grollier d'abord, puis les d'Urfé, les de Thou, ces pères de la bibliographie françoise, trouvoient, je ne dis pas des ouvriers, mais de véritables artistes qui composoient pour eux des merveilles dignes de leur goût intelligent et magnifique. Voici un exemplaire de César, imprimé chez Plantin, en 1570, sorti des mains de Montaigne, marqué de son nom, couvert de ses notes, illustré par une page inédite, donnant la date de sa lecture et celle de son

(1) *Essais*, livre II, ch. X.

âge, nous associant presque jour par jour à son travail et à sa pensée; — et cet exemplaire tombe sous le couteau d'un artisan grossier, qui non-seulement retranche cette ligne d'en haut à la page finale, en rognant la tranche supérieure, mais qui supprime deux ou trois lettres à chacune des notes marginales en coupant la tranche du milieu dans toute l'épaisseur du volume! Vanité des livres, comme tout le reste! M. Charles Nodier a fait d'inutiles recherches pour découvrir le nom des habiles relieurs d'autrefois. « Tel homme, dit-il, a brodé sur le dos ou sur les *plats* d'un beau livre du XVI[e] siècle des arabesques d'une finesse et d'un goût qui feroient envie au crayon de Raphaël et au burin de Benvenuto Cellini, dont le nom ne nous est point parvenu... » On ne sait plus rien de ceux qui furent habiles; on saura peut-être un jour le nom de celui qui a rogné le César de Montaigne! On apprend tant de choses aujourd'hui! Ce relieur a droit à la célébrité d'Erostrate. Quant à moi, je voudrois mettre ces malencontreux rogneurs de raretés séculaires dans ce coin du purgatoire où le Dante a placé je ne sais plus quels réprouvés, qu'il nous montre les pieds et les mains liés dans une immobilité sans relâche.

. . . .

E quanto fia piacer del giusto Sire,
Tanto staremo immobili e distesi...

Et aussi bien n'est-il pas toujours facile de rétablir le texte, quelquefois même le sens véritable de ces notes ainsi mutilées. Quelques-unes, huit ou dix au plus, résisteront, je le crains, à toute interprétation. Elles sont d'ailleurs, pour la plupart, fort lisiblement écrites dans tout ce que le ciseau du relieur a épargné; et je ne sais pas trop pourquoi Montaigne s'accuse quelque part « d'escrire si precipiteusement que, quoique il peigne insupportablement mal, dit-il, il aime mieulx escrire de sa main que d'y employer une aultre... » Tout au contraire, sa main est fort belle. Sa correspondance a très-bon air; toutes les lettres qu'on a récemment publiées de lui, avec le spécimen

autographié de son écriture, sont des pièces admirables. La page finale du César est également d'une parfaite netteté; et quant aux notes marginales qui couvrent le livre, elles sont presque toutes écrites visiblement avec le soin qu'on met (quand on a ce défaut-là) à écrire sur les imprimés qu'on aime à lire. « Les historiens sont le vray gibier de mon estude, » disoit Montaigne dans la première édition de ses *Essais*. On voit assez, dans le César qu'il nous a laissé, quelle rude chasse il faisoit à ce gibier-là!

Quelle est au fond la valeur réelle de ces notes ajoutées au texte des *Commentaires?* On pourroit les diviser en trois séries distinctes, suivant la manière dont elles sont rédigées. Ainsi tantôt ce sont de simples sommaires sans aucune réflexion, tels que celui-ci : *Dénombrement des forces des Suisses* (p. 16); — *l'Estat de la Gaule de ce temps* (p. 17); — *Victoire de Cesar sur les Anglois* (p. 89), etc., etc... Ailleurs, le sommaire est accompagné d'une épithète qui est comme un jugement porté par l'auteur : *Paroles de Divico à Cesar* (p. 7); Montaigne ajoute après coup le mot *braves*, pour marquer l'état qu'il fait de ce discours adressé par l'envoyé des Suisses au général romain. *Honteuse supplication des Gaulois à Cesar,* écrit-il ailleurs (p. 16); — *Patience des Alemands à la guerre* (p. 21); — *Estrange obligation* (p. 59), etc., etc. Enfin il arrive aussi que tantôt ces notes résument, par quelque pensée brève et expressive, la substance du texte, comme dans celle-ci : *Un bon chef n'est jamais désobéi* (p. 24); tantôt elles ne sont que la traduction précise et énergique de quelque sentence qui se retrouve dans l'original, et alors le commentateur souligne sur le texte la phrase qu'il a reproduite, comme ici, par exemple : *Le soldat aux guerres civiles donne plus à la crainte qu'au devoir* (p. 239) (*miles in civili dissensione timori magis quam religioni consulit*). Ailleurs, Montaigne se contente de souligner sans traduire, comme dans cette phrase : *Plerumque in summo periculo timor misericordiam non recipit...* (p. 145), etc., etc.

Mon intention n'est pas, on le pense bien, de pousser à bout

cette recherche un peu technique. Bornons-nous à dire qu'après la peine de déchiffrer ces notes de Montaigne, on pourroit se procurer une grande satisfaction, celle de les publier, en les *utilisant*, comme dit M. Payen, dans une édition nouvelle de César. L'idée est heureuse. Quel ne seroit pas l'intérêt d'une édition des *Commentaires* où ces notes de l'auteur des *Essais* serviroient de guide au lecteur et le mettroient sans cesse en rapport avec ce grand et sage esprit!

Nous arrivons ainsi à la pièce principale, à la page autographe que Montaigne a écrite sur le dernier feuillet de son livre. Mais ici nous avons tout un petit drame à raconter. « ..... La « chaleur des enchères met en jeu des passions si vives et si « difficiles à concevoir, que nous ne craignons pas de trop pro- « mettre, disoit le *Bulletin du Bibliophile* (janvier 1836), en « faisant espérer à nos lecteurs qu'ils trouveront quelquefois, « dans le récit de ces innocents débats, tout l'attrait d'un spec- « tacle... » Aussi n'avons-nous pas fini avec le César de Montaigne. Nous sommes loin d'avoir dit, sur l'histoire de ce bouquin illustre, ce qu'elle renferme de plus nouveau et de plus curieux.

II.

C'étoit donc, vers 1801, un homme particulièrement heureux que ce bon M. Parison, quand il se vit possesseur du César de Montaigne.

Nous venons de raconter l'histoire de sa découverte. Nous dirons maintenant l'histoire de sa possession. M. Parison, si j'ai bien compris quelques documents curieux que j'ai entre les mains, garda près de cinquante ans le trésor dont le hasard l'avoit rendu maître à si peu de frais, sans jamais trahir vis-à-vis du public le secret de sa jouissance. Appartenoit-il à cette classe de bibliophiles qui sont avares, jaloux et secrets? Je n'en sais rien. Il passoit pour un aimable homme, fort obligeant dans tout le reste. Je doute qu'il fût un grand « prêteur de livres », comme étoit ce célèbre Jean Grollier, lettré par goût, financier de son état, et qui avoit fait mettre en lettres

d'or sur chacun des volumes dont se composoit sa magnifique bibliothèque : *Grollieri et amicorum* (à Grollier et à ses amis). Quant à M. Parison, il garda pour lui le César de Montaigne, et il n'en laissa jamais rien sortir, jusqu'au moment où la fortune lui suscita une concurrence dont il faut bien que nous disions quelques mots.

Le concurrent de M. Parison dans la possession du César, tout le monde le devine, c'étoit le docteur Payen. Nous avons déjà cité avec éloge, dans un précédent article, les travaux sérieux par lesquels cet érudit s'est fait connoître, travaux qui durent encore et qui ont presque uniquement pour objet la bibliographie et la biographie de Montaigne. M. Payen sembloit avoir voué sa vie à une sorte de commentaire perpétuel de l'auteur des *Essais*. Avant de livrer au public l'ouvrage principal qu'il méditoit, il en avoit donné une sorte d'avant-goût par quelques extraits d'une nouveauté piquante. Médecin à Paris et praticien estimé, M. Payen s'étoit livré à sa passion dominante avec cette vivacité un peu inquiète que nous mettons à suivre nos goûts quand ils sont contrariés par notre état. *Deus nobis non otia fecit!* dit-il quelque part avec une sorte d'amertume. « J'ai mis au service de Montaigne autant de désintéressement que d'amour, » écrit-il ailleurs, à propos d'un récent livre de M. Grün *sur la vie publique* de son auteur favori. Puis, ayant à relever quelques inexactitudes innocentes qui s'étoient glissées dans cet ouvrage, M. Payen « se croit forcé, dit-il, de signaler « des erreurs *d'autant plus dangereuses* qu'elles sont protégées « par un nom, une position et un remarquable talent...... (1) » M. Payen, non plus, ne manquoit pas de talent. Il avoit la répartie prompte, l'érudition un peu agressive, le ton poli, l'affirmation tranchante, avec une certaine idolâtrie de son travail et de sa pensée. Peut-être, à force d'étudier Montaigne, avoit-il grandi hors de toute proportion humaine ce sage aimable et ce sceptique de bonne foi. Peut-être s'étoit-il trop facilement per-

1) *Bulletin du Bibliophile*, numéro de janvier-février 1856, page 526.

suadé que Montaigne étoit devenu sa propriété. Et malgré tout, si Montaigne devoit appartenir à quelqu'un, qui ne voudroit le céder à M. Payen plus qu'à tout autre? M. Payen est de l'école de Grollier; il croit que les bons livres ne doivent pas être mis sous clef, que le génie des grands écrivains est le patrimoine de tous, et que les raretés sont pour tout le monde. Il diroit volontiers des auteurs illustres ce que Bossuet disoit des princes, que ce sont « des fontaines publiques qu'on élève pour les répandre. » Seulement il auroit bien voulu se réserver le privilége d'étudier Montaigne à lui tout seul, sauf à répandre à flots dans le public les fruits de ses études et le trésor de ses découvertes.

Tel est le docteur Payen. Imaginez maintenant ce qui va se passer entre ce savant si discret qui veut tout garder, et cet érudit si expansif qui veut tout savoir et tout produire. M. Parison jouissoit depuis trente ans sans contestation du César de Montaigne; il en jouissoit, comme je l'ai dit, avec le plus pardonnable des égoïsmes, celui de l'érudition bien sûre de son fait et bien tranquille dans son domaine. Mais il ne s'agissoit plus de jouir, il falloit se protéger contre la convoitise d'un rival. Ce n'étoit pas tout de posséder le César, il falloit le défendre...

J'ignore à quelle époque le docteur Payen a su que M. Parison avoit en sa possession le César de Montaigne, et cela importe peu. Je m'en tiens aux documents que j'ai sous la main, documents tirés de la bibliothèque de M. Parison lui-même, et qui marquent assez le caractère et la suite de ce petit drame bibliographique. Si je me sers de ces pièces, c'est précisément parce que je suis du parti de M. Payen contre M. Parison, et que je n'en veux rien tirer de désagréable ni pour M. Parison ni pour personne. Après tout, ces passions que le goût des livres entretient, sont les plus respectables de toutes; et s'il entre parfois un peu de manie dans ces surexcitations inoffensives, M. Sainte-Beuve a raison de le dire : il y a aussi là bien souvent *quelque étincelle du feu sacré*.

Mais poursuivons. C'est en 1837 que le docteur Payen commence l'attaque contre le César de Montaigne. Le César étoit alors retranché au quatrième étage d'une maison du quai des Augustins, habitée par M. Parison. Le docteur Payen venoit de publier sa *Notice bibliographique sur Montaigne*. Dans cette notice, une petite note glissée au bas de la page 42, signaloit le précieux exemplaire, mais rien de plus. Dix ans se passent, la durée du siége de Troie. L'affaire tiroit en longueur. Le César s'obstinoit à rester caché. M. Payen fait une nouvelle tentative : il adresse à M. Parison une nouvelle brochure (Paris, 1847), sous le titre de : *Documents inédits et peu connus sur Montaigne*. Ce titre seul avoit un air d'épigramme. M. Payen y joint, sur un des feuillets de garde, une dédicace ainsi conçue : « Au savant M. Parison, *l'heureux et trop discret possesseur de précieuses lignes autographes de notre Montaigne*; humble hommage de l'auteur... » Ce n'est pas tout : page 34 de cette brochure, M. Payen revient sur le volume introuvable, et il en donne le titre en tête d'une « *Liste des ouvrages signés ou annotés par Montaigne, qui sont parvenus*, dit-il, *à ma connoissance...* » C'étoit un progrès. Trois ans plus tard, le docteur Payen se rapproche de la place, et cette fois il essaye d'ouvrir la brèche. Sous le titre de : *Nouveaux Documents inédits ou peu connus* (Paris 1850), il lance une troisième brochure fort curieuse et tout à fait pressante : « ..... Notre publication d'aujourd'hui, dit-il, *encouragera peut-être les érudits* à nous communiquer les matériaux nouveaux qu'ils pourroient posséder; et afin de leur donner une idée de l'œuvre que nous projetons, nous en transcrivons ici le titre (1), tel *qu'il nous a été conseillé par un savant modeste qui pourroit, lui aussi, s'il vouloit, nous enrichir d'une belle page inédite encore de Montaigne.* » « Ce savant modeste », qui ne le comprend ? c'est l'obstiné possesseur

(1) Voici ce titre de l'ouvrage projeté de M. Payen :

« *Michel de Montaigne*, recueil de particularités inédites ou peu connues sur l'auteur des *Essais*, son livre et ses autres écrits, sur sa famille, ses amis, ses admirateurs, ses contempteurs.

du César. Pourtant on semble déjà en meilleure intelligence avec lui, hormis sur un point où le savant modeste se défend encore. Mais patience! quelques années s'écoulent, et la brèche n'est pas réparée; le César va se rendre, non pas vaincu, mais fléchi. Nous sommes en 1855. Le docteur Payen publie tout à coup un nouveau recueil de *Documents inédits sur Montaigne*, tiré cette fois à cent exemplaires seulement. Et que lisons-nous en tête de l'exemplaire adressé à ce bon M. Parison?... « *A M. Parison; bien chétif hommage en reconnaissance d'une immense libéralité!* » Qu'étoit-il donc arrivé? Ah! ici il faut laisser parler M. Payen lui-même : « Bonheur inouï!... M. Pari-« son, qui possède une page entière, autographe et inédite « de Montaigne, *dont jusqu'à présent il avoit désiré réserver la « publication,* a bien voulu s'en dessaisir en ma faveur, et il « m'autorise à la publier! » M. Payen attendoit depuis vingt ans cette autorisation. Mais quel triomphe pour lui! comme cet hommage à M. Parison, sous forme d'un remercîment respectueux, ressemble à un chant de victoire! Il le tient enfin ce précieux volume,

..... *Manibusque meis Mezentius hic est!*

il tient les notes marginales et la page inédite; il tient tout. Il a pu compter les notes, copier la page. Le César s'est livré à discrétion. M. Payen prend son âme, c'est-à-dire cette page autographe qu'il s'empresse de livrer au public : il ne laisse à M. Parison que le squelette relié en basane... Quelques mois plus tard, le savant si longtemps discret mouroit à Paris au milieu de ses livres chéris et de ses autographes inexplorés; il mouroit, non pas certes de cette indiscrétion dont avoit profité le docteur Payen; — mais peut-être ce sentiment de sa fin prochaine ne l'avoit-il que trop disposé à un sacrifice si contraire à ses habitudes. « ... Ses organes s'étoient affaiblis, écrit M. Brunet; il avoit éprouvé un peu de surdité, et de jour en jour la marche lui étoit devenue plus pénible; enfin il en étoit presque réduit à garder la chambre, lorsqu'il fut atteint de la

maladie sous laquelle il a succombé, après huit jours de légères souffrances et en pleine connoissance, le 16 septembre dernier (1). »

Arrêtons-nous ici et admirons cette puissance d'une volonté résolue dans une bonne cause. M. Payen vouloit voir le César de Montaigne.... « J'ai voulu voir, j'ai vu ! » Il vouloit publier la page inédite ; il en a été le premier éditeur. Plus d'un amateur a pu la lire, même avant la mort de M. Parison. Nul doute maintenant sur les intentions du docteur Payen, dans cette poursuite obstinée où nous l'avons vu employer tour à tour l'épigramme et le madrigal, tous les aiguillons d'une ironie spirituelle et toutes les séductions de la dédicace. Nul doute non plus sur le caractère de sa passion pour Montaigne. Il est un passionné, non un jaloux. Il aime son auteur non pour l'exploiter, mais pour le répandre, non pour en tirer l'égoïste satisfaction d'un succès personnel, mais pour partager, s'il est possible, son bonheur avec tout le monde. — Citons maintenant, à notre tour, cette page si longtemps dérobée à la lumière. Citons-la tout entière. Le nouveau possesseur du César de Montaigne nous y autorise. « Je ne suis nullement disposé au mystère, nous écrit-il, dans les choses où la légitime curiosité du public érudit est intéressée... » Ajoutons ainsi, comme il le désire, à une première et incomplète publicité. Voici le texte de cette page fidèlement reproduit d'après l'original que nous avons sous les yeux (2) :

(1) *Notice sur N. Parison*, par M. J.-C. Brunet, le célèbre auteur du *Manuel du Libraire*, p. 9, en tête du catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Parison. (Paris, 1856.)

(2) M. le docteur Payen donne strictement l'orthographe et la ponctuation de Montaigne ; nous avons préféré, pour l'intelligence du lecteur, nous rapprocher davantage du système adopté par les éditeurs modernes de l'auteur des *Essais*. Il y a pourtant ici une remarque à faire : Montaigne, dans cette page qui est si incontestablement de sa main, écrit *autres*, et non *aultres*, *eut*, et non *eust*, *fut*, et non *fust*, *prete*, et non *preste*. Nous avons justement respecté une orthographe qui est restée la nôtre.

« Somme, c'est César, un des plus grands miracles de Na-
« ture ! Si elle eut voulu menager ses faveurs, elle en eut bien
« faict deus pièces admirables ; — le plus disert, le plus net et
« le plus sincere historien qui fut jamais ; car en cette partie il
« n'en est nul Romain qui lui soit comparable, et suis tres aisé
« que Cicero le juge de même ; — et le chef de guerre en toutes
« considérations des plus grands qu'elle fit jamais. Quand je
« considere la grandeur incomparable de cette ame, j'excuse la
« victoire de ne s'estre peu defaire de lui, voire en cette tres
« injuste et tres inique cause. Il me semble qu'il ne juge de
« Pompeïus que deux fois (208, 324) (1). Ses autres exploits et
« ses conseils, il les narre naïfvement, ne leur derobant rien
« de leur mérite ; voire parfois il lui prete des recommanda-
« tions de quoi il se fut bien passé, comme lors qu'il dict que
« ses conseils tardifs et considérés étoient tirés en mauvaise
« part par ceux de son armée ; car par là il semble le vouloir
« decharger d'avoir donné cette misérable bataille, tenant Cé-
« sar combattu et assiégé de la fein (319) (2). Il me semble bien
« qu'il passe un peu legierement ce grand accident de la mort
« de Pompeïus. De tous les autres du parti contraire, il en
« parle indifféremment, — tantost nous proposant fidelement
« leurs actions vertueuses, tantost vitieuses, — qu'il n'est pas
« possible d'y marcher plus consciencieusement. S'il dérobe
« rien à la vérité, j'estime que ce soit parlant de soi ; car si

(1) Ces chiffres sont ceux de deux pages de l'exemplaire même du César de Montaigne, auquel l'auteur nous renvoie : il s'agit en effet de deux jugements portés par César sur son rival, dont le premier surtout est très-sévère : page 208, « *Simul infamia duarum legionum permotus*... » (de Bello civili, liv. I, 4), et page 324, « *Quod nobis quidem nulla ratione factum a Pompeïo videtur.* . » (*ibid.*, liv. III, 92). Dans le premier cas, César reproche à Pompée une ambition peu scrupuleuse sur le choix des moyens ; dans le second, une fausse manœuvre sur le champ de bataille.

(2) Ceci se rapporte évidemment à ce passage du livre III, 82, *De bello civili* ; « Si quid Pompeius tardius aut consideratius faceret, *illum delectari imperio et consulares prætoriosque servorum habere numero* dicebant. »

« grandes choses ne peuvent être faictes par lui qu'il n'y aie « plus du sien qu'il n'y en met. C'est ce livre qu'un general « d'armée devroit continuellement avoir devant les yeus pour « patron, comme faisoit le marechal Strozzi qui le savoit quasi « par cœur et l'a traduit ; non pas je ne sçais quel Philippe de « Comines que Charles cinquième avoit en pareille recomman- « dation que le grand Alexandre avoit les œuvres de Homère, « Marcus Brutus (avoit) Polybius l'historien. »

Telle est donc cette page, objet d'une si longue et si légitime convoitise. Le dirai-je pourtant? Bien que le mouvement de phrase par lequel la page débute me paraisse admirable, bien que César y soit très-nettement qualifié comme historien, et que sa grande manière, son impartialité supérieure, son habile modestie y soient appréciées avec justesse, je ne trouve là ni tout à fait le César que nous montre l'histoire, ni celui dont Montaigne lui-même a fait une peinture si achevée en maint endroit de ses *Essais*. César est l'enfant gâté de Montaigne. Il aime Épaminondas comme « le plus excellent » des hommes, César comme le plus grand. Il ne dissimule, il est vrai, ni les vices de son caractère, ni les crimes de sa politique. Il va quelque part jusqu'à le traiter de « brigand » (liv. II, chap. XI) ; il ne lui épargne ailleurs aucun reproche sur « sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition » (chap. X). Malgré tout, *ce miracle de nature* l'attire. Il y revient sans cesse dans le cours des *Essais*, et souvent dans des termes presque semblables à ceux qu'une première impression lui a inspirés. Comparez, par exemple, cette phrase où, dans la page autographe, Montaigne *excuse la victoire*, et cette autre où il caractérise la modestie de César ; comparez-les avec leur reproduction dans les *Essais* (liv. II, chap. XXXIII et X), et vous y verrez la preuve de ce travail incessant que le grand moraliste faisoit subir à son style. Quant au fond des idées même, Montaigne est allé beaucoup plus loin dans son immortel ouvrage, et il s'est élevé plus haut. Ce n'est pas seulement l'espace qui lui manquoit quand il fit ce résumé rapide d'une longue lecture; mais on diroit qu'une

certaine confusion lui en étoit restée dans l'esprit ; le César tout entier ne se détachoit pas encore nettement dans sa pensée ; l'écrivain éclipsoit le héros. Pour Montaigne, quand il écrit la page inédite, « le miracle de nature, » c'est l'historien ; l'homme de guerre est presque sur le second plan. Or, c'est l'homme de guerre que Montaigne admire le plus quand il a une fois repris, par la méditation, toute la liberté de son jugement. Relisez plutôt ce vif et profond chapitre (le 34ᵉ du livre II) qu'il a écrit : « *sur les moyens de faire la guerre de Julius Cesar.* » Ce patricien débauché, qui, suivant le mot de Montesquieu « avoit plusieurs vices et aucun défaut ; » ce politique sans scrupule qui disoit « qu'on ne doit violer les lois que pour régner; » ce factieux, grammairien et puriste, qui passoit le Rubicon, et dont la plume s'arrêtoit devant un mot insolite (1); ce grand capitaine qui va « se serrant, dit Montaigne, où il parle des offices de sa profession » et des prodiges de son commandement, et qui décrit un pont qu'il a fait jeter sur le Rhin, avec la complaisance et la prolixité d'un vieil ingénieur (2) ; — ce génie à mille faces et cet orgueil insaisissable, Montaigne le peint supérieurement dans son livre. La page retrouvée n'y ajoute rien, qu'une révélation curieuse des habitudes de son travail et des procédés de son esprit. Dire que la tardive générosité de M. Parison « a doté le monde littéraire *et Montaigne lui-même* d'une page admirable, » c'est tomber dans l'exagération et le dithyrambe (3).

Quant à moi, ce que j'aime précisément de cette page inédite de Montaigne, c'est qu'elle n'est pas une feuille retrouvée des *Essais*. Elle a une autre valeur, non pas supérieure, mais plus originale. Elle a le mérite d'un premier jet. Elle contient comme

(1) *Tanquam scopulum, sic fugias insolens verbum.* (Aulugelle, livre I, 10).

(2) *De Bello gallico*, liv. IV.

(3) *Bulletin du Bibliophile*, numéro de février, page 578. (Article de M. Payen.)

le germe des pensées que la lecture des *Commentaires* de César a fait naître dans l'esprit de Montaigne, et qui plus tard, après un travail plus ou moins long, se sont répandues et classées chacune à leur rang dans son admirable ouvrage. On les y retrouve, comme je l'ai dit, souvent avec la même forme, mais mieux définies et plus achevées. Tel est le mérite de cette curieuse page et aussi de cette quantité innombrable de notes marginales. Nous assistons pendant tout le cours de cette lecture, s'il est permis de le dire, à la gestation de ce grand esprit; puis, la pensée sort du cerveau, non pas tout armée, comme Minerve; mais laissez-la grandir encore, cette fille de la méditation et du travail : nous la retrouverons, sous sa forme définitive et complète, dans les *Essais*.

Laissons Montaigne, et ne nous reprochons pas toutefois d'avoir employé quelques instants à parler de ce respectable bouquin qui lui a servi cinq mois. Montaigne a mis cinq mois à lire César. M. Payen emploie toute sa vie à commenter Montaigne. Voilà de bons exemples, trop peu suivis de nos jours. L'unité du travail, la durée du zèle, la persévérance de la passion, l'ardeur de la convoitise et l'honnêteté du but, voilà comment on réussit quelquefois dans ce monde, et comment le docteur Payen a fini par attendrir un jour le possesseur du *César de Montaigne*, ce bon M. Parison.

CUVILLIER-FLEURY.

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

Vous avez publié, dans le dernier numéro du *Bulletin du Bibliophile*, un article où M. le docteur Payen décharge toute une année de mauvaise humeur contre l'ouvrage que j'ai eu la témérité de publier sur Montaigne, et qui a eu le tort de réussir. Je réfuterai en temps et lieu celles de ses critiques qui méritent une réponse; mais je dois protester immédiatement contre un de ses reproches, que ne me feront certes pas ceux qui auront lu mon livre. Pour ceux seulement qui ne me connoissent pas, j'ai besoin de déclarer que j'ai rendu pleine justice aux auteurs qui se sont occupés de Montaigne avant moi. J'ai proclamé et je répète que, sans leurs travaux, je n'aurois eu ni la liberté ni même la pensée de faire mon ouvrage; j'ai cité tous les écrits de quelque valeur dont j'ai eu connoissance. Il est vrai que j'ai eu l'occasion de relever de nombreuses erreurs; au lieu de s'en plaindre, M. Payen devroit m'en remercier. Son amour pour Montaigne et pour la vérité me fait regretter de n'avoir pas signalé tous les endroits où il s'est trompé; c'est un service que, le moment venu, je lui rendrai complétement.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués,

A. Grün.

Monsieur,

Je trouve mon nom cité honorablement à propos de Michel Montaigne par M. le docteur Payen (1), et je suis heureux que ce fils légitime de notre grand Périgourdin m'ait placé au nombre des plus fervents disciples de notre maître. Il y a plusieurs années, poursuivant une série d'études sur le XVIe siècle, commencées (*callida juventa*) au moment où MM. Saint-Marc-Girardin et Sainte-Beuve se dirigeoient dans la même voie, je me réjouis fort de rencontrer Shakspeare en face de Montaigne; Shakspeare feuilletant les *Essais*, s'en nourrissant et les imitant, ou plutôt copiant (2) *in extenso* une brillante page de ce beau livre, page qu'il inséroit sans changements dans son drame féerique et philosophique *the Tempest* (3). C'étoit un fait grave, et qui fortifioit mes convictions acquises sur la puissance du génie que l'on accuse sans cesse de plagiat, comme on accuseroit le ciel de dérober la terre et le chêne de prendre et de confisquer à son profit la substance même du sol. Soumise d'abord à des modèles italiens, je voyois l'éducation intellectuelle de Shakspeare traverser les chroniqueurs nationaux et finir par accepter la tutelle de notre Amyot traduisant Plutarque et de notre Montaigne qui traduit beaucoup aussi. Il me falloit déterminer ces phases de transformations shakspeariennes et donner des preuves; non pas toutes les preuves, seulement les plus connues, les plus incontestées, les plus vulgaires; je n'entrois ici dans aucun combat spécial, n'ayant pas l'honneur, la prétention, le droit ou la puissance d'être un savant; mais, comme un homme simple qui a une idée fixe à soutenir, je l'appuyois de faits authentiques. De là, cette absence de détails érudits que le docteur ne me reproche pas précisément d'avoir

(1) *Bulletin du Bibliophile*. 1856, page 528.

(2) *Tempest*, a. II, sc. I.

(3) V. notre *Shakspeare, Marie Stuart, l'Arétin*.

omis (il est bienveillant comme un médecin, s'il est malicieux comme un bibliophile); mais qu'après tout il signale. Ici le fait seul m'importoit. Oui, Shakspeare a copié et étudié Montaigne, comme Molière, Rabelais. Oui, l'exemplaire du Montaigne traduit par Florio, et portant la signature de William Shakspeare existe au Musée britannique. Ces seuls faits, corrélatifs à tant d'autres qui se trouvent épars dans la vie de Molière, de Pascal, de Cervantès, de Rabelais, de Gœthe, de Byron, éclairent le procédé psychologique des grands esprits. C'est tout ce que je voulois dire et prouver. Que plus de deux cents écrivains anglois eussent signalé l'emprunt de Shakspeare; cela ne me concernoit en rien. Je ne leur prenois pas leur gloire; je ne m'attribuois pas leurs découvertes; mes pages et mes idées n'appartenoient à aucun livre étranger, quoi qu'en aient dit quelques docteurs moins bienveillants et moins véridiques; je n'avois pas à revendiquer une trouvaille d'érudition devenue du domaine commun, écrite et imprimée dans tous les commentaires sur Shakspeare, et qui n'étoit point mienne; j'avois à venger le génie que les sots calomnient toujours, et je me plaisois à pénétrer aussi loin que possible dans le mystère de ses créations.

Agréez, monsieur, je vous prie, avec tous mes remercîments pour M. le docteur Payen, mes civilités les plus empressées.

PHILARÈTE CHASLES,

Professeur au collége de France.

Paris, Institut, 12 mars 1856.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER,

PLACE DU LOUVRE, 20

MARS — 1856.

---

331. Alphabetum græcum, Oratio dominica, Angelica salutatio, etc., Græce et Latine; Æsopi et Gabriæ fabellæ, gr. lat.; Homeri Batrachomyomachia, gr. lat.; Musæus, de Ero et Leandro, gr. lat.; Agapetus, de Officio regis, gr. lat.; Galeomyomachia, gr.; Introductio utilissima hebraice discere cupientibus, Matthæo Adriano interprete. *Basileæ, J. Froben*, 1518; le tout en 1 vol. pet. in-4°, v.-m. . . . . » — »

Rare. — Ce volume est cité dans le *Manuel du Libraire*, ainsi qu'il suit : « Æsopi et Gabriæ fabulæ; Homeri Batrachomyomachia; Musæus de Erone et Leandro; Agapetus, de Officio regis; Galeomyomachia. Omnia græce et latine, *Bas.*, *J. Froben*, 1518. 2 part. en 1 vol. pet. in-4. Édition assez rare, dont les exemplaires n'ont de valeur que lorsqu'ils se trouvent bien conservés. »

Notre exemplaire n'a donc à craindre aucune dépréciation, car il est parfaitement conservé. Il contient même deux pièces de plus que n'en renfermoit l'exemplaire indiqué par le *Manuel du libraire* : l'*Alphabeticum græcum*, et l'*Introductio hebraica*. Nous ferons observer, en outre, que la *Galeomyomachia* n'est pas traduite en latin; que la première pièce et la dernière ne sont point paginées; que les fables d'Ésope et de Gabrias forment un volume de 262 pages, et que les quatre opuscules suivants, quoique ayant

une pagination suivie, ont cependant des titres séparés, des souscriptions distinctes, et portent toutes sur le dernier feuillet la marque de l'imprimeur. Ces opuscules, destinés aux jeunes gens qui étudioient la langue grecque, pouvoient être détachés pour servir à l'étude, ou réunis pour former un petit volume de 128 pages. Les *Préfaces*, écrites par Froben, sont intéressantes.

C'est un beau livre sous le rapport typographique, et la traduction latine mot pour mot, en rend la lecture facile.

332. Batrachomyomachia græce : Glossa græca, et latinæ versiones, ed. Mich. Maittaire. *Londini, typis Bowyer*, 1721; grand in-8, vélin, fac-simile, portrait ajouté.................................. 18—»

On lit sur la garde de ce volume la note extraite du catalogue raisonné de M. Renouard, cet exemplaire provenant de sa bibliothèque : « La meilleure des éditions de ce poëme, elle contient un double texte, d'abord celui de l'édition première de 1480, qu'elle copie ligne pour ligne, aussi « avec les vers en lettres noires, et la glose en lettres rouges. Ensuite « vient un texte grec formé sur les dernières éditions; des notes interlinéaires inédites et deux versions latines. Elle est fort bien exécutée et « peu commune, ayant été tirée seulement à deux cent quatre exemplaires, « ainsi que le fait savoir un avis imprimé sur la dernière page. Comme ce « volume est grand in-8, on l'annonce toujours en grand papier. »

333. Casellæ (*Petri Leonis*). De primis Italiæ colonis; de Tuscorum origine et republica Florentina. Elogia illustrium artificium. Epigrammata, et inscriptiones. *Lugduni*, 1606; in-8, vél.................. »—»

Première édition du livre de Casella sur les anciens habitants de l'Italie. Cet ouvrage a été inséré dans le recueil des historiens de l'Italie par Grœvius et Burmann. Le traité *de Primis Italiœ colonis* est suivi d'un opuscule du même genre : *de Tuscorum origine;* de 44 éloges d'artistes célèbres (peintres, sculpteurs et architectes); d'inscriptions funèbres et d'épigrammes en vers latins. En lisant ce volume, on peut juger du mérite de l'auteur comme antiquaire, comme historien et comme poëte. Casella étoit né en 1540, à Aquila dans l'Abruzze.

334. Cazeneuve (*Louis* de). L'héroïque Heros (Eros), ou les forces d'amour, par L. D. C. (Louis de Cazeneuve). *Tournon, G. Linocier*, 1614; 1 vol. pet. in-12, fig., fil.; vél. (*Armes*)........................... 24—»

Rare. — Quoique cet ouvrage, écrit en prose mêlée de vers, ne soit qu'un badinage d'esprit, cependant l'auteur y a répandu beaucoup d'éru-

dition. On peut lire parmi les pièces liminaires la liste des 124 auteurs grecs, latins ou françois qui sont cités dans ce livre. Le sommaire de l'*Aavnt-propos* nous annonce que L. de Cazeneuve *donne en passant un haussebec aux envieux, lesquels il promet de calenger plus amplement, s'ils ne sont plus advisés.* « J'ayme la paix, dit-il, j'ayme la concorde, j'ayme l'amour qui m'a mis la plume en la main : mais si l'on lance la corsesque de défy dans mes terres, j'ayme le débat, j'ayme l'hostilité, j'ayme la guerre. L'abeille de nature ayme le miel, le fait, le donne; irritez-la, elle se plaist au picquant, le poincte, le plante. Moy tout de mesme. »

Le premier chapitre traite de *la maigre inscription que l'autheur vouloit donner à son livre, et qui en a retardé l'impression.* A ce sujet, L. de Cazeneuve critique les titres mensongers. « Certains livrets françois ont à la teste un tiltre tiré des plus rares et royales choses que puisse avoir un monarque, comme sçavent fort bien tous ceux qui prennent plaisir de voir tout ce qui de jour à autre vient en lumière, non sans estre souvent trompés. Car tournant feuillet en lieu de quelque chose qui corresponde à la majesté du tiltre, ils n'y trouvent que drilles et haillons ramassés en la fripperie de certains jazeurs.... Par quoy il ne se faut attacher au tiltre et à l'escorce, mais bien jauger avant. »

Nous citerons encore la première phrase de l'*Avis au Lecteur* : « Tel presse qui est pressé, ainsi qu'il se void ès pièces d'un pressoir, où celles qui pressent sont ordinairement pressées. » Le reste est du même style.

L'*Héroïque Éros* est un panégyrique de l'Amour; l'auteur avait conçu le projet de publier une contre-partie intitulée *Anteros.* Nous ignorons si ce dernier ouvrage a été imprimé.

Les plats du volume sont ornés aux coins de 4 fleurs de lis, et, au centre, d'armoiries dorées avec cette inscription : *F. Tevfeliorvm a Ceylbergio.*

385. Chappellet (le) Des vertus et les vices contraires a ycelles; aultrement nommé Prudence. (*Paris, Phil. Le Noir*), s. d.; 1 vol. in-4, goth.............. »—»

Très-rare. Le *Manuel du libraire* indique quatre éditions de ce livre. L'une de *Lyon*, *G. Le Roy* (sans date), citée par l'abbé de Saint-Léger; l'autre de *Lyon*, *P. Maréchal*, 1498. « Le premier catalogue de La Vallière, n° 532, qui nous fournit le titre de cette édition, nous fait connaître une autre de *Paris*, *Ph. Le Noir* (s. date) ». Enfin la dernière de *Paris*, *Ant. Caillaut* (s. date), inscrite au Catalogue de Sepher. Puisque M. Brunet n'a vu aucune de ces éditions, nous pouvons en conclure qu'elles sont également rares.

Le *Roman de Prudence* a été écrit dans le xve siècle; car nous ne pensons pas qu'on en ait rajeuni le style. Le prologue se compose de 81 vers françois de huit et de dix syllabes. Ces vers sont en nombre impair, parce que l'imprimeur a oublié le soixantième, qui devait rimer avec celui-ci :

Mais pensay dedans mon couraige;

omission qui rend la phrase à peu près inintelligible.

Cet autre vers est également inexact :

Puis attrempance et inattrempance ensemble.

Il a onze syllabes au lieu de dix ; et de plus, *ensemble* ne rime pas avec *elle*, mot qui termine le vers précédent.

Le prologue commence ainsi :

Ce fut dapuril xvii iour,
En ce temps prin que la rose entre en flour,
Gaye saison que tout se renouuelle :
Les prez verdoyent et toute fleur est belle,
Yuer se passe et la morte saison,
Et les oyseaulx commencent leur chanson.

Voici les derniers vers de cette pièce :

Si vous prie quayez pacience
De prendre en gré cestuy romant,
Et sachez que doresnauant
Pour les parolles abregier
De rime ne veulx plus user,
Mais vous diray comment commence
Le commencement de prudence.

Le *Roman de prudence* est un traité de morale, bien écrit, qu'on peut lire encore avec plaisir. L'auteur disserte sur les vertus et sur les vices, *en allegant à propos les ditz moraulx de plusieurs sainctz et aultres phi-losophes et plusieurs exemples contenus aux hystoires anciennes.*

336. Ciceronis de Officiis libri tres. *Absque anni et loci notâ*; in-8, v. fauve........................ 30 — »

On lit sur le premier feuillet du volume, la note suivante : « Ce livre a appartenu à messire Achille de Harlay, procureur général au parlement et ensuite premier président (mort le 23 juillet 1712). C'est lui qui l'a fait relier ainsi, et les notes que l'on voit sont de sa main, et par conséquent fort justes et dignes d'un si grand homme ; elles doivent par cet endroit estre fort précieuses à ceux qui chérissent sa mémoire. »

« J'ay trouvé ce livre par hasard, le 10 avril 1719, chez un libraire qui n'en connaissoit pas la valeur. »

Ce volume, interfolié par les soins du président Achille de Harlay, est couvert de nombreuses annotations qui ne sont autre chose qu'une traduction aussi exacte qu'élégante des préceptes les plus importants du traité *de Officiis*. C'est, en outre, une collection précieuse d'autographes d'un magistrat célèbre. Ces diverses considérations donnent à ce livre une grande valeur.

337. Cœlestes et Inferi (auth. Baltimore). S. l. (*Venetiis, typis C. Palese*), 1771 ; gr. in-4. fig., mar. r., dent., tr. dor.......................... 35—»

Ce poëme latin, de 1451 vers, est divisé en huit chants. L'auteur raconte les crimes et la mort funeste des rois de diverses nations, dans les temps anciens, depuis l'empoisonnement de Ninus par Sémiramis, jusqu'au meurtre d'Héliogabale. Cet ouvrage est orné de 83 figures très-remarquables sous le rapport du dessin, et gravées à l'eau-forte : elles sont dans le goût de celles de Cochin.

338. Colletet. Les divertissements du sieur Colletet, seconde édition revue et augmentée par l'autheur. *Paris, Jac. Dugast*, 1633 ; in-8, cart........ 34—»

Très-bel exemplaire grand de marges et réglé. — Guillaume Colletet, né à Paris en 1596, membre de l'Académie françoise dès son institution en 1634, fut un littérateur très-distingué. Il a composé plusieurs ouvrages ou recueils de poésies fort estimés alors, surtout par le cardinal de Richelieu qui mit Colletet au nombre des cinq auteurs chargés par ce cardinal de travailler pour le théâtre, sur des sujets qu'il leur indiquoit. Il mourut misérable en 1659 ; ses amis firent les frais de son enterrement.

Les *Divertissements* de Colletet contiennent des élégies, des stances, des odes et des sonnets sur les événements du temps, sur ses propres aventures, sur le vin, l'amour, etc. Nous citerons seulement : Sur la paix faite avec les Anglois, et Sur la réduction des rebelles du Languedoc, après la prise de la Rochelle, l'an 1629 ; Chant de victoire sur la défaite des Anglois en l'isle de Ré, et sur la prise de la Rochelle ; Hymne de l'imprimerie ; Sur la paix de 1629, après la prise de la Rochelle ; Advertissement sur un livre intitulé : *le Moyen de parvenir ;* Sur la tragédie de Pasiphaé ; Advis sur un livre intitulé : *les Heures perdues ;* Sur un livre contre les frères de la Rose-Croix ; Sur l'addition à l'histoire de Louis XI ; Sur une apologie pour les grands personnages soupçonnez de magie ; Sur la tragi-comédie d'Argenis ; Sur la tragi-comédie de Lisandre et de Caliste ; Sur un livre d'airs ; Sur le livre des abominations ; Les désirs pieux ; Sur la mort de Mme la Présidente.

339. Colonna (*Gilles* de). Le mirouer exemplaire et très-fructueuse instruction selon la compillation de Gilles de Rome, du regime et gouuernement des roys.... Et auec ce est comprins le secret d'Aristote appelé le secret des secretz enuoyé au roy Alexandre, et le nom

des roys de France et combien de temps ilz ont régné. *Paris, Guill. Eustace*, 1517; 1 vol. in-4. goth., v. m., fig. s. bois, relié . . . . » — »

Gilles de Colonna, en latin *Ægidius a Columna* ou *Ægidius Romanus*, théologien de la fin du XIIIe siècle, de l'illustre famille des Colonna de Naples, entra dans l'ordre des Augustins dont il devint général en 1292. Il fut le précepteur de Philippe le Bel, et c'est pour ce prince qu'il composa le traité *de Regimine principum*. Il fut nommé archevêque de Bourges en 1294, assista au concile de Vienne en 1311, et mourut à Avignon le 22 décembre 1316.

Le traducteur du traité *de Regimine principum* est nommé dans le *Manuel du libraire*, Henri de Gauchy ou Gauchy, et, dans la *Biographie universelle*, Simon de Hesdin. Cette dernière attribution ne sauroit être admise, puisqu'on l'applique au *Gouvernement des princes* imprimé par *Verard* en 1497, et que ce livre n'est pas celui de Gilles de Colonna. Panzer avait déjà confondu *le Mirouer exemplaire* avec *le Gouvernement des princes*, *Verard*, 1497, qui n'est autre chose que *le Secret des secrets d'Aristote*. Au surplus, on lit dans le privilége que G. Eustace avoit recouvré cette traduction en 1516; il est donc probable qu'elle date de cette époque, et que l'édition de 1517 est la première et, sans doute, l'unique du *Mirouer exemplaire*. Ce volume est, par conséquent, d'une certaine rareté.

Le Secret des secrets d'Aristote forme la cinquième partie de ce livre. Enfin, *sensuyuent les noms des roys de France et combien de temps ilz ont régné*. C'est une singulière chronologie. L'auteur qui, sans doute, étoit né sous Louis XI, ignoroit combien de temps ce prince avoit régné; il lui donne 30 ans de règne, au lieu de 22. Il nomme des rois qui nous sont inconnus; il en augmente le nombre. D'après ses calculs, Pepin seroit monté sur le trône l'an 864; Hugues Capet, l'an 1059; et François Ier, l'an 1576.

Nous terminons cette note par une citation extraite du *Mirouer exemplaire*. Voici ce que Gilles de Colonna écrivoit pour l'instruction de Philippe le Bel :

« C'est chose juste et raisonnable que ceulx qui ont seruy aux roys et « aux princes, et qui ont labouré corporellement et loyaulment ayent con« digne rétribution tant en honneurs comme en biens temporelz selon les « mérites des personnes.... Toutefois voyons nous souuent qu'il est faict « aultrement, car ceulx qui sont bons, simples, et honnestes, vergongneux, « et qui n'osent demander seruent tousjours et sont tousjours souffreteux, « et ne les remunère len mye selon la loyaulté de leurs seruices ne selon « l'exigence de leur merite et de leur labour. Et ce est contre justice et « contre tout jugement de raison. »

Gilles de Colonna avoit semé ses paroles dans un mauvais terrain; six cents ans n'ont pas suffi pour les faire germer.

340. Covarruvias. Regulæ peccatum. De regul. jur. lib. vi. Relectio, a Didaco Covarruvias a Leyva. *Lugduni, (Nic. Edoard. Campanus)*, 1560 ; 1 v. in-8, vél. » — »

Diego Covarruvias y Leyva, surnommé le Bartole espagnol, naquit en 1512 à Tolède, et mourut à Madrid le 27 septembre 1577. En 1549, Charles-Quint le nomma archevêque de Saint-Domingue. Philippe II le fit évêque de Ciudad-Rodrigo en 1560, et en 1565 évêque de Ségovie. En 1572, il devint président du conseil de Castille, et deux ans plus tard, président du conseil d'État. Les savants étrangers l'ont regardé comme l'un des premiers jurisconsultes du xvie siècle. Ses œuvres ont été imprimées à Lyon, en 1568, 1606 et 1661 ; à Anvers, en 1638, 2 vol. in-fol. La dernière édition est celle de Genève, avec les additions d'Ybannez de Faria, 1762, 5 vol. in-fol.

Le titre de ce volume, *Regulæ peccatum*, pouvoit être compris par les jurisconsultes du xvie siècle, mais il nous paroît insuffisant aujourd'hui, pour faire connoître le sujet de cette dissertation. C'est un traité complet de la restitution des choses détenues illégalement. L'auteur discute toutes les causes qui donnent lieu à restitution : le vol, l'usure, le jeu, les gabelles et les autres impôts, la chasse, la guerre, les trésors, etc. Nous ajoutons un *et cætera*, parce que le chapitre le plus curieux ne sauroit être indiqué en françois. En voici le sommaire : *Meretrix petere potest apud judicem mercedem sibi promissam ob fornicationem. Donatio fieri potest concubinæ, præterquam à milite et clerico. Promissum parasitis ob verbera vel alapas, an peti possit? Datum causa turpitudinis, an sit necessario restituendum danti, qui in eadem turpitudine versatur.* On trouve dans ce chapitre des décisions telles que celles-ci : *Monacha non tenetur restituere quod ob incestum acceperit. Nupta non tenetur restituere quod pro adulterio pretium ceperit. Licet nemo dominus sit membrorum suorum, est tamen dominus usûs proprii corporis : siquidem usum corporis locare potest propter mercedis pretium.*

La dédicace de ce livre est datée du 1er novembre 1553. Nous ignorons s'il fut imprimé en Espagne avant 1560 ; toutefois, cette jolie édition de *Lyon* est la première publiée en France, et peut-être la seule de cette œuvre détachée.

341. Crittoni (*Georgii*), professoris regii, oratio de Apollinis oraculis. *Parisiis, Steph. Prevosteau*, 1596. Ejusdem, de Sortibus homericis. Ibid., id., 1597. Ejusdem, de Dicendi charactere vere regio. *Paris., Cl. Morel*, 1599 ; en 1 vol. in-8. . . . . » — »

George Critton, né en Écosse l'an 1554, fit ses études dans l'Université de Paris. Il professa le droit à Toulouse pendant quatre ans, et, en 1583,

il obtint une chaire au collége d'Harcourt. Il enseigna plus tard dans d'autres colléges de Paris, et enfin au collége Royal. Il mourut le 13 avril 1611. Critton avait épousé la fille de Adam Blackwood, Écossais, conseiller au présidial de Poitiers. Après la mort de son mari, elle épousa en secondes noces La Mothe Levayer qui, dit-on, acquit ainsi les manuscrits de Critton et sut en faire son profit.

Critton publia un grand nombre d'opuscules; mais ces brochures ayant été imprimées séparément, sont devenues fort rares. Les trois discours que renferme ce volume nous ont paru offrir de l'intérêt.

Le premier, *de Apollinis oraculis*, est une introduction à la *Cassandre* de Lycophron. On y trouve quelques détails historiques sur l'entrée de Henri IV à Paris en 1594, et sur l'engagement qu'il prit de confirmer toutes les nominations faites par le duc de Mayenne. On lit dans la *Biographie universelle* : « Critton étoit ligueur, et vers 1590, Mayenne le nomma professeur de grec au collége Royal; mais il perdit sa place à l'entrée d'Henri IV. En 1595, il demanda la chaire de grec qui étoit devenue vacante, et ne l'obtint qu'avec peine. » Voici ce que Critton raconte à ce sujet: En 1590, il fut nommé professeur de grec après la mort de Hélie. Malgré les promesses du roi Henri IV, en 1594, il resta deux ans sans occuper sa chaire; d'abord, parce que toutes les heures de la journée étoient employées par les autres professeurs; puis, parce qu'il n'osoit pas continuer ses leçons, avant d'y être autorisé par un diplôme royal. Pendant ces deux ans, il professa au collége de Boncour. Après dix-huit mois de sollicitations, il obtint son diplôme; mais il s'aperçut que le rédacteur avoit glissé dans le texte une erreur qui rendoit cet acte nul. Il fut donc obligé de faire de nouvelles démarches, et il désespéroit de réussir, lorsque Villeroy prit sa défense, surveilla l'expédition d'un second diplôme et le fit approuver par le chancelier de Chiverny. Critton reprit alors possession de sa chaire de grec. Le discours *de Apollinis oraculis*, est son discours de rentrée, et par conséquent le premier qu'il ait prononcé au collége Royal, depuis l'occupation de Paris par Henri IV.

Le deuxième discours, *de Sortibus homericis*, est assez important. C'est un panégyrique des douze professeurs du collége Royal. Critton donne sur chacun d'eux, des renseignements utiles pour l'histoire littéraire du XVI[e] siècle.

Le troisième discours, *de Dicendi charactere vere regio*, est une introduction à l'un des ouvrages d'Hérodien. On lit dans cet opuscule une anecdote curieuse. Après avoir établi que le laconisme est le véritable caractère d'un discours royal, l'auteur raconte qu'il avoit entendu parler Henri III deux ou trois fois, et en dernier lieu lorsque le roi sortit de Paris, à la suite de la journée des Barricades. Le peuple, un peu calmé, envoya des députés pour apaiser le roi : Critton fit partie de l'ambassade. Tous les délégués admirèrent la facilité et l'élégance du discours que prononça Henri III; mais Critton disoit qu'un aussi long discours ne convenoit pas à un roi. Cet opuscule nous apprend encore qu'en 1599 les professeurs du collége Royal faisoient leurs cours au collége de Boncour, attendu que l'on réparoit celui de Cambrai, où se tenoit ordinairement le collége Royal.

342. CUJACII (*Jac.*) J. C., de Confessione concio. In schola Bituricensi habita, an. 1576, et nunc primum typis informata. *Lutetiæ, Fed. Morellus*, 1593. — Ejusdem, de Ratione docendi juris oratio, habita in scholis Biturigum, VI id. octob. 1585. Ibid., id., 1594. » — »

Jacques Cujas, né à Toulouse en 1520, vint enseigner le droit à Cahors en 1554. L'année suivante, il fut appelé à Bourges par Marguerite de Valois; mais il se réfugia bientôt à Valence pour échapper à une émeute d'étudiants qu'avoit suscitée la jalousie d'un de ses collègues. Rappelé par ordre de la duchesse de Berry, il quitta Bourges pour la seconde fois en 1567. Enfin, il revint dans cette ville vers 1576 et y mourut le 4 octobre 1590.

C'est la première édition de ces deux Opuscules de Cujas, que recueillit l'imprimeur Frédéric Morel, l'un des nombreux élèves de notre éminent jurisconsulte :

> Attentus auditor Morellus, et notis
> Impressit æneis, quod auribus suis,
> Cum mille discipulis, prius perceperat.

On lit encore à la fin du second discours : *Excepta ex ore dicentis, Biturigis Cuborum.*

Nous ignorons si ces deux pièces ont été insérées dans les *Œuvres* de Cujas, imprimées au XVIIe siècle et au XVIIIe; mais il est certain que cette édition *princeps* est très-rare.

343. EXAMEN du *Traité de la liberté de penser* (par Collins), écrit à M. D. Lig**. par M. D. Cr**. (J.-P. de Crousaz). *Amst.*, 1718; pet. in-8, v. f....... » — »

Le *Traité de la liberté de penser* fit beaucoup de bruit lors de son apparition. Le titre seul du livre alarma les catholiques, et le texte déplut même aux protestants. Voici les propositions que l'auteur soutient dans son Traité. On ne doit rien croire sans examen. Or, l'examen ne peut conduire à aucune certitude : donc, il ne faut rien croire. Une thèse si téméraire souleva tous les théologiens. Des critiques et des réfutations, souvent violentes, quelquefois accompagnées d'injures, fondirent de toutes parts sur ce malencontreux ouvrage. Au surplus, le *Traité de la liberté de penser* a été traduit par le baron d'Holbach : c'est un brevet d'athéisme. *L'Examen*, par de Crousaz, se distingue des autres réfutations par le calme et la modération de l'auteur. Mais il ne faut pas oublier que de Crousaz était protestant; qu'en cette qualité il approuvoit le titre du livre de Collins, et même plusieurs passages du texte. Ainsi, dans le cours de son *Examen*, il ajoute de nouvelles preuves à celles que Collins fournit pour dé-

montrer quelques-unes de ses propositions, il réfute seulement tout ce qui tend à prouver que l'examen ne peut aboutir à la certitude. On s'aperçoit par ce court exposé, que ce volume n'est qu'une réfutation partielle du *Traité de la liberté de penser*, et qu'il a dû ranimer la polémique au lieu de l'éteindre. Les ouvrages du baron d'Holbach et compagnie sont maintenant peu recherchés, cependant nous croyons que le livre de Crousaz, contre les doctrines de l'athéisme, offre encore aujourd'hui un certain intérêt.

344. ESSAI sur le gouvernement civil où l'on traite de la nécessité, de l'origine, des droits, des bornes et des différentes formes de la souveraineté, selon les principes de Fénelon (par de Ramsay), *Londres*, 1722; in-12, v. br. arm........................ »—»

« .....Le seul mérite de l'auteur (dit-il à la fin de la préface) est d'avoir été nourri pendant plusieurs années des lumières et des sentiments de feu messire François de Salignac de La Mothe Fénelon, archevêque de Cambray. Il a profité des instructions de cet illustre prélat pour écrire cet *Essai*. »

Cet ouvrage n'est que le développement des conversations qu'eut Fénelon avec le prétendant (Jacques III), pendant le séjour que ce prince fit à Cambrai, dans le cours de la guerre de la succession d'Espagne.

Il est difficile, dit M. de Beausset, de réunir sur la politique des idées plus justes et plus saines; de les présenter sous une forme plus claire et plus à la portée de tous les esprits raisonnables, et de les discuter avec une partialité plus exempte de préventions et d'enthousiasme.

Le chevalier Aud. Michel de Ramsay, littérateur, d'une branche cadette de l'ancienne et illustre famille de ce nom, gouverneur du duc de Château-Thierry et du prince de Turenne, précepteur des enfants de Jacques III, réfugié à Rome; enfin intendant du prince de Turenne, depuis duc de Bouillon; membre de la Société royale de Londres; né en 1686, à Ayr, en Écosse, mort à Saint-Germain en Laye, le 6 mai 1743.

345. FRANK (*Sébast.*). De arbore scientiæ boni et mali, ex quo Adamus mortem comedit, et adhuc hodie cuncti homines mortem comedunt...; Augustino Eleutherio (Sebast. Frank) authore. *Mulhusii*, *P. Fabrus*, 1561; 1 vol. in-8, v. f., fil., tr. dor............. 18—»

RARE. — Sébastien Frank, visionnaire du XVI[e] siècle, naquit en Bavière vers la fin du XV[e] siècle, et mourut vers 1545. On possède peu de renseignements sur sa vie; il étoit difficile de recueillir les particularités qui concernoient un homme errant sans cesse d'un lieu à un autre. Il fut suc-

cessivement chassé de Nuremberg, de Strasbourg et d'Ulm, à cause des ouvrages qu'il faisoit imprimer. On ignore dans quelle ville il mourut. Son expulsion de Nuremberg eut lieu en 1531, après la publication de son livre *De l'Arbre de la science du bien et du mal*. Ce volume renferme la plupart des rêveries qu'il reproduisit dans la suite.

La chute d'Adam n'est, selon Frank, qu'une allégorie. L'arbre fatal, c'est la personne, la volonté, la science d'Adam. Adam ne devoit pas manger de l'arbre, car c'étoit manger la mort. Il devoit ne rien savoir, ne rien faire et garder le silence : Dieu savoit, agissoit et parloit en lui. S'il eût suivi ces préceptes, il seroit resté soumis à Dieu, et Dieu auroit exercé, sans obstacles, sa puissance entière en la personne d'Adam. Frank déclame contre toutes les connoissances humaines et même contre l'usage de la raison, auquel il attribue la chute d'Adam. Les sciences, dit-il, sont de vains jouets, des erreurs ridicules, des causes de perdition ; elles ont donné aux hommes la mort et jamais la vie. Nous devons chercher à annihiler notre esprit, et par une dépression continue, nous rendre ânes, fous et imbécilles. Au surplus, tous les hommes sont pétris de méchanceté et de sottise ; en cultivant cette dernière qualité, nous nous rendrons dignes de Dieu.

Frank avoit traduit en allemand *l'Eloge de la folie*, par Érasme ; le *Traité de la vanité des sciences*, et *l'Eloge de l'âne*, par Agrippa. C'est après avoir médité ces trois ouvrages facétieux ou paradoxaux, qu'il écrivit, aussi en allemand, son livre de *l'Arbre de la science du bien et du mal, dont Adam a mangé la mort, et dont encore aujourd'hui tous les hommes la mangent*. Après la mort de l'auteur, un anonyme traduisit ce traité en latin et le fit imprimer à Mulhouse, en 1561. Seulement, il changea le nom de Séb. Frank en celui de Augustinus Eleutherius, afin sans doute que l'on regardât cette œuvre comme nouvelle.

346. HEGENDORFF. Encomium ebrietatis, Christof. Hegendorffino authore ; — ejusdem, Encomium sobrietatis. *S. l. n. d.* ; pet. in-12, demi-rel. .... 12—»

Christophe Hegendorff, poëte, jurisconsulte et théologien luthérien, naquit à Leipsic en 1500, et mourut à Lunebourg en 1540. Il composa son *Éloge de l'ivresse*, en 1526, et peu de temps après, *l'Eloge de la sobriété*. Ces deux dissertations facétieuses sont très-rares ; elles ont été sans doute imprimées à Leipsic. On trouve dans ce petit volume deux pièces de vers latins d'Hegendorff : *Epigramma ad lectorem*, et *Carmen in orgia S. Martini* ; enfin, *Ph. Noveniani ad Chr. Hegendorffinum amicum suum carmen*.

347. HÉLIE. Historia Fuxensium comitum, Bertrandi Helie Appamiensis jurisconsulti, in quatuor libros distincta ; ejusdem, de Regni Navarræ origine, et regibus qui in

ea ad hæc usque tempora regnarunt. *Tolosæ, Nic. Vieillard*, 1540; 1 vol. pet. in-4, v. m....... 40—»

On lit dans la *Dissertation sur la clause* regnante Christo, par Besly, auteur de l'*Histoire des comtes de Poitou* : « Bertrand Hélie, de Pamiers, a « publié depuis cent ou six vingts ans, l'histoire des comtes de Foix, qu'il « a dérobée d'un Arnaud Souerrer, qui auparavant avoit traité le même « argument en langue du pays; comme aussi Guillaume de La Perrière qui « traduit cet Hélie en notre langue. » Voici le passage qui a donné lieu à cette citation : *Annus erat 1095, qui regnante propheta Jhesu inscribebatur in Gallia, ob Philippi hujus nominis primi Gallorum regis anathema, quo Claromontensi concilio Urbanus pontifex eum concusserat.*

La version françoise de l'ouvrage de Hélie parut avant l'original sous ce titre : *les Annales de Foix, etc.*, par G. de La Perrière. *Tolos. N. Vieillard*, 1539, in-4.

Hélie avoue lui-même dans sa *dédicace* au roi et à la reine de Navarre, qu'il a fait usage d'un ancien manuscrit écrit en langue vulgaire, mais il ajoute qu'il l'a corrigé et beaucoup augmenté. Cette histoire des comtes de Foix, devenus rois de Navarre, est intéressante, quoiqu'elle commence par une origine fabuleuse des comtes de Foix, qui, selon l'auteur, descendent d'Hercule en ligne directe. On trouve dans cet ouvrage un grand nombre de faits importants pour l'histoire générale de la France, jusqu'aux expéditions de François Ier en Italie, et des détails curieux sur les guerres suscitées à diverses époques par des prétendants au comté de Foix et au royaume de Navarre. »

Cet historien constate, ainsi qu'il suit, la découverte de l'imprimerie : « L'art d'imprimer, dit-il, inventé à Mayence, fut exercé à Rome quelques années plus tard, et comme cet art étoit presque divin, on le consacra d'abord à reproduire des livres sacrés. Alde Manuce a tenu autrefois le premier rang parmi les imprimeurs, et de nos jours les plus célèbres typographes sont : Froben, à Bâle; de Colines et Robert Estienne, à Paris; Séb. Gryphius, à Lyon, et Nic. Vieillard, à Toulouse. »

348. Lascaris (*Jani*) Rhyndaceni Epigrammata græc. latin. *Parisiis, Jac. Bogardus*, 1544; 1 vol. in-4. »—»

André-Jean Lascaris, l'un de ces savants grecs chassés de leur patrie dans le xve siècle après la prise de Constantinople, se réfugia d'abord à Florence; mais lorsque Laurent de Médicis eut cessé d'exister, Lascaris accepta les offres que lui fit Charles VIII pour l'attirer en France. Il étoit à Paris en 1495. C'est lui qui enseigna la langue grecque à Budé et à Danes. Louis XII le nomma ambassadeur à Venise, en 1503 et en 1505. Il se rendit ensuite à Rome où l'appeloit Léon X, pour fonder un collége et pour diriger une imprimerie spécialement destinée à la reproduction d'ouvrages grecs. Il retourna à Paris en 1518, et fut chargé avec Budé de former la bibliothèque royale de Fontainebleau. Il mourut à Rome en 1535. Ses *Épi-*

grammes grecques et latines furent imprimées par les soins de Jacq. Tusanus, à *Paris, chez Badius Ascensius*, 1527, in-8, et réimprimées en 1544, avec une addition de 12 pièces. Cette dernière édition, presque aussi rare que la première, est donc plus complète. Au milieu des Épigrammes grecques et latines de Lascaris, nous en avons trouvé une en vers françois. Elle est intitulée : *De la patience de Marie de Crète*. Nous citons les premiers vers :

Iusqu'a ce iour le soleil qui tout ueoyt,
Telle uertu d'homme ou femme n'auoit
Mis en lumière. Vne femme de Crète,
Sans y penser, en sa chambre secrete
Cache un meutrier, qui pas ne la cognoist,
Et de la mort du filz d'elle il estoit
Ensanglanté, duquel filz on apporte
Le corps tout mort.......

349. LAURENBERG. Ocium Soranum, sive Epigrammata, continentia varias historias, et res scitu jucundas, ex græcis latinisque scriptoribus depromptas, et exercitationibus arithmeticis accommodatas, à Jo. Laurenbergio in reg. Acad. Sorana Mathematum interprete. *Hafniæ*, 1640; in-4, vél., pl. . . . . 28 —»

Livre RARE et SINGULIER. Dans la *dédicace* adressée à Justin Hoëg, chevalier, sénateur et président de l'Académie de Sorö (Danemark), Jean Laurenberg dit : « Selon l'opinion commune, l'étude de l'arithmétique est indigne de la noblesse, et n'est point le complément d'une solide instruction. Il faut laisser cette étude aux fils des marchands et à ceux qui se destinent à la tenue des livres de comptes. » L'auteur ajoute que cette opinion est fausse, que l'arithmétique est fort utile pour éclaircir certains points obscurs de l'histoire, et qu'elle conduit à de curieuses découvertes.

C'est donc afin de prouver cette assertion que Laurenberg a écrit son livre. Les pièces liminaires renferment quelques notions de géométrie nécessaires pour l'intelligence des calculs, la signification des signes élémentaires de l'algèbre, et une planche gravée sur cuivre contenant sept figures : *Typus mundi ex Jedikrat*, *Tempe Epidaphnia*, *Rhodon*, *Canathus fons*, *Olympiæ et Sosipolis fanum*, *Murus peninsulæ Mathanensis*, *sacra Tiberis insula*.

L'ouvrage est divisé en 71 articles. Chaque article se compose d'une épigramme grecque, suivie de la traduction en vers latins, et de calculs ayant pour but d'expliquer le sens de cette épigramme. En un mot, c'est un recueil de problèmes, basés sur des faits historiques, avec la solution donnée par l'auteur.

Le professeur danois n'a point trouvé d'imitateurs. Les mathématiciens modernes se sont abstenus de prendre des vers grecs pour sujets de leurs

calculs. Au surplus, les élèves ne s'en plaindront pas : il leur seroit peu agréable de chercher à résoudre des problèmes d'arithmétique, tout hérissés de grec et de latin.

Ce volume est lui-même un problème que nous proposons humblement aux bibliographes. Dans laquelle des trois séries, *arithmétique*, *poésie grecque* ou *poésie latine* doit-on classer l'ouvrage de Laurenberg ?

350. MARTIGNA. Sylva radicum hebraicarum ; auctore J.-B. Martigna. *Parisiis*, 1622 ; in-8, cart.... » — »

Ce volume renferme 2,060 racines imprimées à deux colonnes, en beaux caractères hébraïques, avec l'explication latine en caractères italiques ; l'exécution typographique ne laisse rien à désirer.

C'est par suite d'une erreur commise par l'imprimeur que ce livre parut sous le nom de Martigna : l'auteur véritable est le P. Nicolas Rigueil, de Rouen, jésuite, qui mourut à Reims le 16 octobre 1643.

351. NIGRI (*Stephani*) Dialogus in quem quicquid apud Pausaniam scitu dignum legitur, summa cum diligentia congestum est. Accedunt Philostrati heroica (per eumdem in latinum conversa sermonem). *Mediolani*, 1517 ; 1 vol. in-4, d.-rel., v.................... 60—»

TRÈS-RARE. Étienne Nigri, né à Casal, dans le pays de Crémone, fut l'un des élèves de Démétrius Chalcondylas, et professa avec distinction, à Milan, les langues grecque et latine. Il étoit lié avec plusieurs savants de l'Europe, ainsi que le prouvent les vers grecs et latins composés en son honneur et imprimés parmi les pièces liminaires de ce volume. Nigri dédia son ouvrage au célèbre Lyonnois Jean Grolier, le *Mécène de son temps*. C'est un nom bien connu des bibliophiles ; et, à notre avis, une dédicace à J. Grolier étoit une bonne fortune pour l'auteur, et doit être encore aujourd'hui une excellente recommandation pour son livre.

On sait que les *Heroica* de Philostrate contiennent le récit des exploits de tous les héros qui assistèrent au siége de Troye, et que l'on trouve dans cet auteur grec des faits omis par Homère et par les autres poëtes. Nous ferons remarquer que cette traduction des *Heroica* par Ét. Nigri est citée, dans le *Manuel du Libraire*, comme « un livre excellent et très-rare, qui conserve encore une très-haute réputation. » Le *Dialogue* se compose de longs extraits traduits de Pausanias sur la géographie et l'histoire de la Grèce.

Le *privilége*, imprimé sur le dernier feuillet, n'est pas la pièce la moins curieuse du volume. En effet, ce privilége est accordé par le roi François Ier, en qualité de duc de Milan. Il est daté du 20 février 1517, et porte pour souscription : *Per regem, Mediolani ducem ; ex relatione Consilii. Franciscus Castillionus.*

Notons encore l'autographe qu'on lit sur le titre : *Sum Gilberti Cognati Nozereni, et amicorum;* autographe du célèbre Gilbert Cousin de Nozeroi, en Franche-Comté, auteur d'ouvrages recherchés.

352. NUNEZ. Refranes, o prouverbiosen romance, que nuevamente colligio y glosso, el comendador Hernan Nunez. Van puestos por la orden del ABC. — *En Salamanca,* 1578; in-12 allongé, vél.......... »—»

Nous lisons une note, jointe au volume, de l'érudit bibliothécaire d'Angoulême, M. Eusèbe Castaigne : « Édition rare de ces charmants proverbes, « plus recherchée, en raison de sa commodité, que l'édition de 1555, in-fol., « qui s'est pourtant vendue jusqu'à 50 flor. Meerman. Elles contiennent « l'une et l'autre plusieurs proverbes que les censeurs n'ont pas laissés pas- « ser dans les réimpressions modernes. »

M. G. Duplessis (*Bibliographie parémiologique)* ajoute, en parlant du volume qui nous occupe : « Le Recueil de Nunez est un des plus curieux et « des plus considérables qui existent. Il est distribué par ordre alphabétique, « et l'auteur s'est contenté, en général, de donner l'énoncé des proverbes, « sans y joindre aucun commentaire. De temps en temps il ajoute à certains « proverbes quelques mots d'explication fort concis, mais suffisants. J'a- « jouterai que, dans cette immense nomenclature, on trouve presque tous « les *Proverbes portuguois* et un assez grand nombre de *Proverbes françois* « et de *Proverbes italiens*. Les *Proverbes galliciens* (*gallegos*) n'y sont pas « non plus oubliés. Cet ouvrage peut donc être considéré comme un réper- « toire abondant de Proverbes bon à consulter, et auquel il ne manque, « pour être encore plus utile, que d'avoir été rédigé dans un ordre alpha- « bétique un peu plus rigoureux. »

Au surplus, notre exemplaire est conforme à la description du Manuel de M. Brunet. Il est dans une parfaite conservation et rempli de témoins.

353. ORDONNANCES ROYAULX sur le faict de la justice et abbreuiation des procès ; publiées en la cour de parlement à Paris, le 6ᵉ iour de septembre 1539. *Paris (impr. par Nicolas Couteau), on les vend par Galiot du Pré,* 1539 ; 1 vol. in-4, goth., d.-r., v. f.... 36—»

Ces ordonnances sont presque toutes relatives à la procédure civile et criminelle ; nous en indiquerons quelques articles remarquables.

(50-53). François Iᵉʳ ordonne de *tenir des registres de baptesmes qui contiendront le temps et l'heure de la nativité, et par l'extraict desdits registres se pourra prouver le temps de la majorité ou minorité.* Il ordonne, en outre, que l'*on fasse registre des sépultures des personnes tenant bénéfices;* et que *ces registres soient portés tous les ans et gardés ès-greffes des*

plus prochains juges royaux, pour y avoir recours quand mestier et besoing sera. Il résulte de là que l'on étoit tenu de constater les baptêmes de tous les nouveau-nés, mais que l'on inscrivoit seulement les décès des bénéficiers. Ces prescriptions n'étoient point encore suffisantes pour rendre inutile l'inscription des baptêmes, mariages et décès des membres de certaines familles sur les marges de quelque volume précieux qui se transmettoit par l'hé ritage.

(185-191). Le roi *abolit les confrairies des gens de mestier et artisans*, leur *défend de faire aucune despence pour obtenir la maistrise, de ne tenir aucune assemblée grande ou petite, pour quelque cause que ce soit, de ne faire aucun monopole et n'avoir ou prendre aucune intelligence les ungs avec les autres du faict de leur mestier; sur peine de confiscation de corps et de biens.* Ces articles, tombés bientôt en désuétude, pourroient donner lieu à des commentaires intéressants pour l'histoire des maîtrises et des jurandes.

La torture étoit un terrible appendice de la procédure criminelle. François Ier consacre à ce sujet deux articles de son ordonnance de 1539 (163). *Si, par la visitation des pièces, la matière est trouvée subjecte à torture ou question extraordinaire, nous voulons incontinent la sentence de ladicte torture estre prononcée au prisonnier, pour estre promptement exécutée* (164). *Et si, par la question ou torture, l'on ne peult riens gaigner à l'encontre de l'accusé, tellement qu'il n'y ayt matière de le condamner, nous voulons luy estre faict droict sur son absolution....* Ainsi, le législateur avoue qu'on appliquoit quelquefois à la torture ou à la question extraordinaire des innocents qu'on étoit obligé d'absoudre après les avoir estropiés. Et cependant ce n'est que sous Louis XVI que la question a été abolie!

Nous citerons encore l'article 3, par lequel il est ordonné que *doresnavant tous arrests, pièces de procédure, contracts, sentences, testaments, et autres quelsconques actes soient prononcés ou rédigés en langage maternel françois et non autrement.*

Cette édition gothique est aussi belle que toutes celles qui ont été imprimées pour Galliot du Pré. Nous ferons seulement observer que le roi accorde le 28 août, à Galliot du Pré, un privilége pour trois ans, à l'exclusion de tous autres libraires, et que, le même jour, le Parlement accorde un second privilége pour trois ans à J. Bonhomme et à J. André, à l'exclusion de tous autres libraires. Il nous seroit difficile d'expliquer cette singularité qui résulte de deux priviléges émanant de deux autorités différentes et paroissant se contredire. Nous préférons rappeler les conditions imposées par le Parlement aux libraires : *A la charge que ladicte impression sera bien correcte, en beau volume, belle marge et bonne lettre.* Cette injonction étoit la sauvegarde de l'art de l'imprimerie, et elle a été fidèlement observée par Galliot du Pré.

— Exemplaire grand de marges et beau, sauf une légère piqûre à quelques feuillets.

354. PICARDUS Toutrerianus (*Joannes*). De prisca Celtopædia, libri v. *Paristis, Mat. David,* 1556; pet. in-4, vél. . . . . 45—»

Exemplaire de Huet, évêque d'Avranches. On trouve l'analyse suivante de cet ouvrage dans la *Bibliothèque de la France, du Père Lelong*, t. I :

« Ce livre contient l'histoire du progrès des lettres, des sciences et des arts dans les Gaules. Le but de l'auteur est de faire voir que les Gaulois les ont connus et cultivés avant les Grecs, les Latins et les autres nations, et qu'ils n'y ont pas moins excellé. Son ouvrage est divisé en cinq livres, dont on trouve l'analyse à la tête.

« Dans le premier, il expose en abrégé la contrariété qui règne dans l'histoire par rapport à l'invention des arts et des sciences que chaque peuple a voulu s'attribuer. Dans le second, il fait l'histoire de l'antiquité des samothéens, saronides, druides et bardes qui ont cultivé dans les Gaules la philosophie, l'astrologie, la poésie, etc., etc., plus de huit cents ans avant que Cadmus eût apporté l'usage des lettres dans la Grèce. Samothès, premier philosophe des Gaulois, étoit petit-fils de Noé, quatrième fils de Japhet, et frère de Gomor. Il occupa les Gaules cent quarante-quatre ans après le déluge ; c'est ce qu'ont avancé les auteurs fabuleux que l'auteur suit, selon les préjugés de son temps.

« Dans le troisième, il prétend que la langue grecque étoit en usage dans les Gaules longtemps avant que les Grecs s'en servissent, et qu'elle leur a été apportée par les Gaulois lors de leur passage dans la Grèce, quand ils peuplèrent une partie de l'Asie mineure, à laquelle ils donnèrent le nom de Galatie ou Gallo-Grèce. Pour le prouver, il rapporte plusieurs noms de villes et autres très-anciens dans les Gaules, qui sont purement grecs. Il se fonde aussi sur deux passages, l'un de Xénophon, l'autre d'Archiloque, qui attestent que les lettres et les caractères grecs ont été tirés des Galates et des Méoniens ; d'où il conclut que c'étoient les mêmes qui y avoient été apportés précédemment par la transmigration des Gaulois en Galatie.

Dans le quatrième livre, qui est sans contredit le plus utile et le meilleur, il rapporte plusieurs mots qui nous sont communs avec les Grecs, et il attribue les différents changements qui sont survenus dans la langue gauloise aux incursions et transmigrations de différents peuples dans les Gaules.

« Dans le cinquième, il s'emporte contre les auteurs qui ont mal parlé des Gaulois. Il fait l'énumération de plusieurs grands hommes dans les sciences et dans l'art militaire que les Gaules ont produits, et de différentes conquêtes des Gaulois, surtout en Italie.

« L'auteur étoit Bourguignon, natif de Toutry, proche Époisse, dans l'Auxois, ainsi qu'il le témoigne lui-même. Son ouvrage est savant, surtout pour ce qui regarde les langues et les étymologies, et c'est ce qui en fait tout le mérite, car d'ailleurs c'est bien peu de chose, tant par rapport au style que par rapport à la façon dont il établit son système. Le style est d'un

latin plat et plein de lieux communs, de répétitions, d'invectives et de déclamations. Quant à son système, il l'a pris d'Annius de Viterbe, ainsi qu'il en convient, fol. 187, et il l'a appuyé sur quelques passages des faux Bérose et Manethon, ouvrages publiés par Annius de Viterbe, dont on parle au commencement de l'article. Les autres autorités dont Picard se sert n'ont aucune époque qui remonte aussi haut que Cadmus et Orphée; d'ailleurs, son ouvrage prouveroit tout au plus que les Celtes ou les Gaulois avoient une connoissance imparfaite et grossière des arts et des sciences, et telle à peu près que l'eurent les premiers habitants qui peuplèrent la terre après le déluge, mais non pas qu'ils les avoient portés au point de perfection où les Grecs les ont conduits.

« Pour ce qui est des lettres et de la langue des Grecs, il paroît plus probable, quoi qu'en dise l'auteur, qu'elles furent apportées dans les Gaules par la première colonie des Phocéens, qui fondèrent Marseille l'an 63 de Rome, 591 ans avant Jésus-Christ. L'on sait que cette ville est une des premières des Gaules où les lettres aient fleuri; il y a eu des écoles par le moyen desquelles la langue grecque s'est répandue dans le reste des Gaules, et s'y est peu à peu mêlée au langage naturel des Gaulois. C'est cependant ici la meilleure partie de l'ouvrage de notre auteur. Le Père Pezron a eu à peu près la même idée, mais il l'a soutenue d'une manière plus claire, plus simple et plus persuasive. »

355. RÉFLEXION sur l'édit touchant la réformation des monastères. *S. l.*, 1668 ; pet. in-12, vél. . . . . . 12 — »

L'auteur de cet opuscule explique les motifs d'un projet d'édit royal sur la réformation des monastères. Après avoir fait connoître les obstacles qui s'opposent à l'exécution de l'édit projeté, il propose et développe les moyens qui lui paroissent utiles pour aplanir toutes les difficultés.

Ce n'est pas sans de bonnes raisons que l'auteur et l'imprimeur ont gardé l'anonyme, car à cette époque il étoit dangereux de parler avec tant de liberté des inconvénients qu'entraînoient pour la prospérité de l'État la multiplicité des monastères et le nombre toujours croissant des moines et des religieuses.

356. STEPHANONI. Gemmæ antiquitus sculptæ, a Petro Stephanonio Vicentino collectæ et declarationibus illustratæ. *Romæ*, 1627, in-4, vél. . . . . 40 — »

Ce volume, très-rare, se compose d'un titre gravé et de 49 planches également gravées à l'eau-forte, sur cuivre; elles ont du mérite. Il n'y a point d'autre texte qu'une indication du sujet au bas de chaque figure. Les plus riches bibliothèques en ce genre, telles que celles de Cotte, de Millin, de Mariette, etc., ne possédoient point cet ouvrage; cependant il est indiqué par Hébert (nº 21,735). Notre exemplaire offre une particularité qui en augmente la valeur. En effet, il est interfolié, et les feuillets ainsi intercalés contiennent une savante explication manuscrite du temps, et en italien, de la plupart des pierres antiques gravées dans le volume.

357. VINCARTII (*Jo*) Gallobelgæ insulani e soc. Jesu, sacrarum heroidum epistolæ. *Tornaci, Adr. Quinque*, 1640; 1 vol. in-12. fig., rel. . . . . 34—»

Jean Vincart, né à Lille en 1593, fut reçu jésuite à l'âge de vingt ans. Il professa les humanités à Lille et à Tournai, et se distingua par son talent poétique. Il mourut à Tournai en 1679.

L'auteur dit, dans la préface de ses *Héroïdes sacrées*, que son admiration pour le génie d'Ovide, et surtout pour les Héroïdes de ce poëte, l'avoit engagé à l'imiter, mais que, par respect pour sa profession, il ne mettoit en scène que des héroïnes chrétiennes.

Cet ouvrage, dédié à Vitellesco, général des jésuites, contient vingt-quatre lettres en vers élégiaques ; elles sont divisées en trois livres, dont le dernier est spécialement consacré aux saints de l'ordre des jésuites. Chaque Héroïde est ornée d'une fort jolie vignette allégorique, gravée par P. Rucholle.

Nous avons remarqué que le *privilége* est signé par Florent de Montmorenci, provincial des jésuites dans la Gaule belgique, et que l'*approbation* est signée par le célèbre ligueur Jean Boucher, *docteur en théologie*, *archidiacre et chanoine de Tournai*. Le texte de cette approbation nous a paru curieux, et nous la transcrivons : *Elegantes hæ, sacris heroidibus afflictæ Epistolæ, præterquam quod suaves sunt, et lacteo decurrunt flumine, nihil habent quod non pietatem simul, et bonos mores ædificet; ob idque quo minus secure imprimi, legique possit. Actum Tornaci septima julii 1640.* Il est vrai que la poésie latine de Vincart est facile, et que l'on trouve dans ce livre d'heureuses imitations du poëte romain.

358. VOYAGE (le) de Maline. *S. l. n. d.*, in-12, veau fauve . . . . 18—»

Cette relation, écrite en prose et en vers, est dans le genre du *Voyage* de Bachaumont. Des Hollandois, gens de qualité, et plusieurs dames, s'embarquent à Rotterdam pour se rendre à Malines, et assister à la célèbre procession qui a lieu dans cette ville de cinquante ans en cinquante ans, et que par conséquent il est difficile de voir plus d'une fois en sa vie. L'auteur nomme et décrit quelquefois les villes qu'il trouve sur sa route. Voici ce qu'il dit de Middelbourg :

> Middelburg est sans doute une ville fort belle ;
> Tout y rit, tout y plaît, il le faut avouer ;
> Mais sur la porte de laquelle
> On peut mettre *ville à louer*.

Il raconte les dîners et les divertissements de cette joyeuse société. Enfin, il fait une description minutieuse de l'aspect de la ville de Malines pendant ces jours de fête, ainsi que de la fameuse procession de Saint-Romuald. Cependant, comme le narrateur professoit la religion réformée, et que la

cérémonie, toute catholique, étoit dirigée par les jésuites, on ne sera point surpris des traits satiriques que l'on rencontre dans cet ouvrage. Nous citerons pour exemple ce portrait des béguines de Malines :

C'estoient des choses sans pareilles
Que de voir toutes ces corneilles
Avec leur petit cornillon
Qu'on voyoit en guise de creste,
D'où pendoit un noir pavillon,
Planté sur le haut de la teste,
Qui les couvroit jusqu'au talon.

Nous terminerons cette note par le récit d'une *Collation rustique* à Malines : « Comme il faisoit extrêmement chaud et que nos dames, peu accoutumées d'aller à pied, se trouvoient lasses de marcher, elles demandèrent de se reposer dans quelque logis : la peine fut d'en trouver un où il y eust place pour une compagnie aussi grande que la nostre, car tout estoit plein jusqu'à la rue; néanmoins, à la fin, après avoir bien cherché, nous entrâmes dans un cabaret

Qui, pour dire la vérité,
Avoit bien l'air d'une gargotte :
Sales servantes, vilain hôte,
Hospice peu séant à gens de qualité:
Mais enfin la nécessité
Fait servir un sabot de botte.

« L'entrée estoit terriblement fumée, et nous ne trouvâmes pas le dedans plus beau que l'entrée. Cependant, tel qu'il estoit, il ne laissoit pas d'estre occupé jusqu'au grenier. Il ne restoit que la cour de vuide, dont il fallut nous contenter, auprès d'une escurie et d'un magasin à foin : ce n'estoit plus un cabaret, mais une grange, où l'on nous apporta sur une escabelle de quoy faire une collation à la rustique..... »

Ce volume, imprimé en beaux caractères, nous paroit avoir été publié en Hollande, vers la fin du XVIIe siècle.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, Conservateur-Administrateur à la Bibliothèque du Louvre; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulème; J. CHENU; DE CLINCHAMP, Bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie Françoise; DESBARREAUX-BERNARD, Bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, Bibliophile; FERDINAND-DENIS, Conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, Bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, Conservateur à la Bibliothèque Mazarine; J. PICHON, Président de la Société des Bibliophiles François; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, Bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie Françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie Françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des Bibliophiles François; etc.; etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

AVRIL.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° d'Avril de la douzième série du Bulletin du Bibliophile.

NOTICES

BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

M. BAZIN

SA VIE ET SES ÉCRITS.

La situation dans laquelle le critique se trouve vis-à-vis de l'homme dont il veut étudier les écrits peut, à son insu, influer beaucoup sur son jugement. Jamais la tâche n'est plus difficile que lorsqu'il s'agit d'émettre un avis sur un personnage vivant, aidé par les renseignements qu'il veut bien communiquer; car il a soin de ne rien montrer de ce qui pourroit être à son désavantage. Si celui que l'on veut juger s'est illustré dans la carrière qu'il a parcourue, on doit attendre longtemps, et ne point se hâter, à moins que l'on n'ait l'intention de rédiger un panégyrique; s'il a obtenu seulement la sympathie de quelques esprits d'élite, sans rechercher l'approbation de la foule, sans que son talent ait soulevé de vives contestations, sans que les circonstances l'aient fait louer ou blâmer outre mesure, quelques années après lui, le jugement peut se formuler d'une façon assez équitable, pour qu'il n'y ait pas besoin d'appel. Il en est des grands hommes comme des grands monuments : pour bien les contempler, il faut les voir d'un peu loin, et n'être plus à l'abri sous leur ombre; pour les illustrations moins grandes, à qui la postérité ne veut élever qu'une statuette ou qu'un buste, il suffit de reculer d'un pas.

Cinq années se sont écoulées depuis la mort de M. Bazin. Il me semble que c'est déjà assez pour qu'il soit placé dans la si-

tuation qui, à son point de vue, lui eût paru la plus favorable pour être jugé, celle d'un ancien. Les événements se succèdent avec tant de rapidité dans l'époque actuelle, que quelques-uns mêmes de ceux qui s'occupent exclusivement des choses de l'esprit, peuvent n'avoir plus qu'un vague souvenir de certains ouvrages de M. Bazin ; j'en rappelle ici le titre, en les rangeant par ordre de date : c'est dans cet ordre aussi que je les apprécierai ; on sent toujours le progrès en passant successivement de l'un à l'autre.

Éloge historique de Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes, in-8, Didot, 1830.

La Cour de Marie de Médicis, Mémoires d'un Cadet de Gascogne, 1 vol. in-8, Mesnier, 1830.

L'Époque sans nom, 2 vol. in-8, Mesnier, 1833.

Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin. (Les 4 vol. in-8 sur Louis XIII ont paru en 1838, les 2 vol. sur Mazarin en 1842.) 2e édition revue par l'auteur 4 vol in-12, Chamerot, 1846.

Études d'Histoire et de Biographie, 1 vol. in-8, Chamerot, 1844.

Notes historiques sur la vie de Molière, 1 vol. in-12, Techener, 1851. (Ces notes avoient déjà été publiées dans les numéros des 15 juillet 1847 et 15 janvier 1848, de la *Revue des Deux Mondes.*)

J'ajouterai, pour être complet, une édition de l'*Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, par Mme de La Fayette, 1 vol. in-12, 1853. La publication de ces deux ouvrages posthumes a été surveillée par M. Paulin Paris.

I.

Anaïs de Raucou, connu sous le nom de Bazin, que portoit son bienfaiteur, et qu'il fut autorisé à prendre par ordonnance royale du 25 avril 1843, naquit le 8 pluviôse an v ; il fut mis de bonne heure en pension, puis au Lycée Charlemagne où il faisoit de brillantes études, lorsqu'en 1814, âgé de 17 ans, il

quitta le collége pour entrer dans les gardes du corps. Le retour de l'île d'Elbe termina sa carrière militaire, contre laquelle il décocha plus tard ce trait : « J'ai le malheur d'appartenir à « une nation qui n'est jamais plus fière que lorsqu'elle a un « pompon sur la tête, et quand elle obéit au mot d'ordre d'un « caporal. » Il s'adonna à l'étude de la jurisprudence, et après s'être fait recevoir avocat, il prit part à la rédaction de la *Quotidienne*, que dirigeoit encore M. Michaud; mais en dehors de la polémique, il s'exerçoit sur les sujets mis au concours par l'Académie; en 1820, le mémoire qu'il présenta n'eut pas de succès; deux ans plus tard son discours sur Le Sage obtint une mention, et quelques mois après la révolution de 1830, il lut lui-même, dans une séance solennelle de l'Académie, son éloge de Malesherbe, achevé au bruit de l'émeute, et surtout inspiré par la vue de l'image mutilée de Louis XVI, placée au Palais de Justice sous la statue de son défenseur.

Le nom de M. Bazin devoit jusqu'à sa mort retentir presque chaque année sous les voûtes de l'Académie, et y être toujours chaleureusement applaudi. Si son existence avoit eu la durée ordinaire, il seroit probablement aujourd'hui au nombre des immortels.

La Cour de Marie de Médicis parut en 1830, ce roman portoit pour second titre : *Mémoires d'un Cadet de Gascogne* (1615-1618), il n'y avoit pas de nom d'auteur; mais deux circonstances indiquoient assez M. Bazin pour que le public ne pût pas se méprendre : d'abord sur le verso du faux titre se trouve l'annonce de l'*Histoire de Louis XIII*, dont la première partie ne fut publiée que huit ans plus tard; ensuite on lit dans l'avertissement : « Soit que ces mémoires viennent d'un écrivain mo« derne qui s'est rendu contemporain de cette époque par des « études destinées peut-être à une composition plus sérieuse,... » il n'est guère possible de se déguiser de façon à se faire mieux reconnoître. Ce roman a une certaine originalité qui peut sembler un défaut au premier abord : il est sur la limite entre l'œuvre d'imagination et l'histoire, de sorte qu'il n'appartient d'une fa-

çon marquée ni à l'une ni à l'autre de ces deux catégories. L'invention y fait complétement défaut, mais l'étude déjà approfondie de la littérature des premières années du temps de Louis XIII répand un certain charme sur l'ensemble, et M. Bazin, qui lorsqu'il sera devenu réellement historien s'abstiendra de notes et de pièces justificatives, ne déplace pas le fait historique le moins important sans en prévenir le lecteur. Son Gascon est un observateur ingénieux; mais pour un homme de sa province il se vante bien peu, et reçoit successivement les conseils de tout le monde. Un poëte de second ordre lui donne d'abord des avis assez sensés, trop sensés même pour un poëte, et si après plusieurs pérégrinations il ne s'attachoit pas à la fortune du cardinal de Richelieu, ce héros de roman pourroit bien avoir une fin tragique au lieu de devenir paisiblement capitaine des gardes de Son Éminence. Le manque d'intrigue dans un roman paroît toujours assez singulier ; mais en 1830, c'étoit une opposition à l'excès dans lequel tomboient beaucoup des auteurs de nouvelles. Voir les défauts de son temps, les critiquer, y résister pour tomber dans les défauts contraires, c'est ce qui arriva plus d'une fois à M. Bazin.

L'étude du passé occupoit déjà la majeure partie de sa vie, mais elle ne l'avoit pas encore absorbée complétement, il se mêloit des affaires de son temps, non point dans l'espoir d'obtenir quelque place au lendemain d'une révolution qui avoit renversé le gouvernement qu'il préféroit, mais comme délassement de ses études. Il publia d'abord séparément, dans divers recueils, puis en 1833, sous la forme de deux in-8, une série d'articles piquants et spirituels sur l'époque contemporaine qu'il appela : *l'Époque sans nom*, titre peu flatteur, qui pourtant n'empêcha pas son livre d'avoir beaucoup de succès. Si on le relit aujourd'hui, quelques-unes des scènes qu'il dépeint ont un peu passé; mais sauf La Bruyère, quel est le moraliste dont l'œuvre n'a pas diminué de valeur au bout de plus de vingt ans? Des plaisanteries sur la garde nationale, les journaux et les parlementaires, n'ont plus de sens aujourd'hui ; elles

ont du moins conservé le mérite d'être venues des premières et d'être narrées dans un style pur et correct, bien éloigné de celui qu'on a employé pour peindre le personnage affublé du nom de *M. Prudhomme*. On le nommoit *Mayeux* en 1830, et M. Bazin lui a consacré un chapitre en ayant soin de ne pas le confondre avec le bourgeois; ce n'est que plus tard, quand la plaisanterie a été usée, que l'on a réuni en une même personne le type du commerçant retiré et celui du garde national.

Ceux des chapitres de *l'Époque sans nom*, qui ne s'attaquent pas à un ridicule momentané, mais qui sont consacrés à des études de mœurs plus générales, tels que la *Bourse*, le *Palais de Justice*, les *Boulevarts*, le *Jour de l'An*, les *Jeunes Gens à marier*, auroient, s'ils étoient publiés aujourd'hui, le même à propos qu'au temps de leur première apparition. Il en est un bien remarquable, qui heureusement ne seroit pas de circonstance, c'est le chapitre sur le choléra. Mais c'est dans l'étude sur le flâneur que l'on trouve tout l'esprit de M. Bazin; quelques-uns disent qu'il s'est peint lui-même; je serois disposé à le penser. Il faut, en effet, une expérience personnelle pour dépeindre: « Le quai des Augustins entièrement peuplé d'hon-« nêtes libraires qui confectionnent hardiment des livres « nouveaux en face même des parapets où la littérature de trois « siècles étale au rabais ses produits oubliés; » et le quai Malaquais : « Musée toujours ouvert, où l'on trouve des tableaux, « des armures, des meubles gothiques, des porcelaines, des « gravures, où l'on est sûr de voir sa figure exposée pour peu « que l'on ait de célébrité, que l'on soit homme d'État ou co-« médien. » Mais voici quelques traits qui montrent d'une façon évidente que M. Bazin pensoit à lui en écrivant: « Il n'y « a jamais vu son portrait, grâce à Dieu! car le flâneur ne pose « point, et pour ce qui est de la renommée, il la fuit comme « d'autres la cherchent. Vous jugez, en effet, quel fardeau ce « seroit pour lui qu'un visage qui se fait nommer des passants, « quel insupportable compagnon de sa vie lui seroit une répu-« tation quelconque, fût-ce celle d'homme d'esprit; quel tour-

« ment il éprouveroit à se voir désigner par un de ces gestes
« que provoque chez les curieux la rencontre d'une notabilité.
« Je l'ai vu un jour regretter de n'avoir pas un ruban rouge à
« sa boutonnière, il prétendoit que cela le faisoit remarquer. »

Un jour vint, en effet, où M. Bazin désira la croix d'honneur, ce ne fut pas le moins singulier de sa vie. C'étoit pendant l'été de 1839; une maladie l'avoit forcé à se diriger vers Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux. Au milieu de l'ennui et du désœuvrement, il adressa à M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, une lettre qui fait maintenant partie de la belle collection d'autographes de M. Moulin, où j'ai pu la consulter. Cette épître assez longue est remplie de traits satiriques; M. Bazin prie l'ami puissant de ne pas l'oublier, de souscrire à ses ouvrages, et de lui envoyer un peu de ce ruban « dont il porte une aune. » L'épigramme étoit lancée, le ministre accéda à la demande après avoir ri, et sans doute il ne manqua pas de rappeler ces mots de l'*Époque sans nom* : « Si « pour entrer aux Tuileries vous n'avez ni chien, ni croix « d'honneur, ni paquet, le factionnaire ne vous regardera pas. »

II.

Il est temps de laisser de côté cette nuance d'originalité qui n'étoit motivée que par une extrême indépendance, pour considérer M. Bazin sous le point de vue sérieux de l'historien. C'est en 1838 qu'il conquit vis-à-vis du public ce titre d'une façon incontestable, en publiant les 4 vol. sur l'Époque de Louis XIII. Le succès fut grand, et les deux volumes sur Mazarin, venus quatre années plus tard, ne firent que justifier l'opinion bienveillante qui, du reste, avoit dès le principe rencontré peu de contradicteurs. Depuis 1840 jusqu'à la mort de l'auteur, l'Académie françoise décerna chaque année à cet ouvrage le second prix Gobert, en maintenant le nom de M. Bazin immédiatement après celui de M. Augustin Thierry. C'étoit lui assigner une place élevée; mais il la méritoit à beaucoup de titres. Les qualités réunies de ces publicistes formeroient un historien parfait;

ils ont à un égal dégré la pureté du style, l'élégance et la vivacité dans le récit; M. Thierry a plus d'élévation dans les considérations générales, M. Bazin lui est supérieur dans les appréciations de détail. Une grande différence paroît exister entre eux au premier abord; mais un examen sérieux en fait promptement disparoître jusqu'à l'apparence. Les pages de M. Thierry sont couvertes de citations et de notes, qui quelquefois n'ont pas un rapport immédiat avec le texte. Jamais on ne rencontre la moindre indication de source chez l'historien de Louis XIII; c'est une affectation que l'on est tenté de blâmer quand on ne sait pas à combien de recherches préparatoires il soumettoit son travail. Au moment où j'adresse à M. Bazin ce reproche, qui me paroît être le seul qu'on puisse lui faire sur l'ensemble de ses travaux, je me trouve forcé de l'atténuer par la vue d'une note inédite qui en détruit presque l'importance. A la page 61 de ses *Notes sur la vie de Molière*, se trouve cette phrase : « Quant à celle (l'anecdote) où l'on fait « figurer et même parler Ménage, d'après le *Ménagiana*, pu« blié en 1693, cette révélation posthume venant après trente« quatre ans attribuer l'honneur d'un bon sens vraiment pro« digieux à un homme qui a fait peu de preuves en ce genre, « nous paroît tout à fait suspecte. » Pourquoi? Le livre ne le dira pas; mais M. Bazin confie ses doutes à un ami, il dédaigne le public, et veut être cru sur parole; voici la note en son entier, il seroit difficile de l'abréger sans en dénaturer le sens, et sa longueur même a le mérite de montrer la façon de travailler de M. Bazin :

« Ma principale objection contre l'historiette rapportée dans « le *Ménagiana* au sujet des *Précieuses ridicules*, étoit qu'elle « faisoit vraiment trop d'honneur à Ménage, en lui attribuant « un excès de désintéressement, une dose énorme de bon sens, « dont rien de ce qu'on sait de lui n'avoit pu laisser croire « qu'il eût jamais été capable. Un tel fait raconté par lui ou « par ses amis d'après lui, plus de trente ans après l'événement « auquel il se rapporte, ne me sembloit rien de plus qu'un men-

« songe habile ou complaisant. Mais comme c'étoit là une con-
« viction purement morale contre laquelle une conviction con-
« traire pouvoit argumenter, je m'étois arrêté aux circon-
« stances matérielles de son récit, qui, manquant de vérité se-
« lon moi, suffisoient pour lui ôter toute créance et supprimer
« la discussion.

« La première édition du *Menagiana* (1693), page 278, s'ex-
« prime ainsi : j'étois à la première représentation des *Pré-
« cieuses ridicules*, de Molière, au Petit-Bourbon, Mlle de Ram-
« bouillet y étoit, Mme de Grignan, tout le cabinet de l'hôtel de
« Rambouillet, M. Chapelain et plusieurs autres de ma connais-
« sance... » « grammaticalement, il n'étoit pas possible d'entendre
« cette phrase autrement que comme je l'ai fait. Une énuméra-
« tion qui commence par deux personnes, qui résume ensuite
« une désignation générale, tout le cabinet, et qui reprend
« après cela par M. Chapelain et les autres.

« Or, je trouvois que les deux personnes nommées d'abord,
« et dont l'une avoit été fort irrégulièrement appelée de son
« nom de fille, étoient toutes deux ou devoient être alors ab-
« sentes de Paris.

« M. de Monmerqué pense qu'il y a moyen de réduire ces
« deux personnes à une seule, de ne faire assister à la première
« représentation des *Précieuses* que la seconde, Mlle de Ram-
« bouillet, celle qui étoit alors Mme de Grignan, en lisant ainsi :
« Mlle de Rambouillet y étoit (Mme de Grignan).

« C'est là faire ingénieusement violence à la phrase imprimée,
« mais enfin il n'est pas impossible qu'un passage du *Ména-
« giana* ait été mal écrit et imprimé inexactement.

« Il restoit donc à chercher si l'unique personnage fait de
« deux, pouvoit être au Petit-Bourbon le jour où l'on joua les
« *Précieuses*.

« J'avois trouvé la preuve que Mme de Montausier étoit à An-
« goulême, et je croyois absolument certain que la femme de
« M. de Grignan devoit être avec lui en Provence dans ce temps
« là, où l'on y attendoit le roi.

« En cherchant aujourd'hui un témoignage positif de ce que « je tenois pour constant, j'ai trouvé, à ma grande confusion « et pour l'enseignement de tous ceux qui conjecturent, le « témoignage du contraire.

« La même semaine où furent jouées pour la première fois « les *Précieuses ridicules*, M. de Grignan dînoit à Paris en très- « bonne compagnie, avec les ducs de Lesdiguières et de Chaul- « nes, les marquis de Cœuvres et de Gadagne, chez le duc de « Saint-Simon, et nous tenons cela d'un des convives, dont je « vous donnerois, après ces noms-là, à deviner le nom en cent, « si je n'étois extrêmement pressé de vous le dire, ce convive « est notre ami Loret.

« Me voilà donc hors de mon dernier retranchement. Si M. de « Grignan étoit à Paris le 18 novembre 1653, sa femme devoit « y être, et en accordant que la phrase du *Ménagiana* puisse « s'appliquer à elle seule, moyennant deux ( ), peu importera « que M[me] de Montausier, l'ancienne M[lle] de Rambouillet, n'y « fût pas.

« Dès lors, plus d'impossibilité matérielle au récit du *Ména- « giana*, qui n'en restera pas moins, pour moi, un délit de « mensonge ; mais sans que je puisse le prouver par l'alibi. »

Peut-on accuser celui qui a rédigé une note aussi minutieuse de manquer d'exactitude et de patience dans les recherches ? Le seul reproche qu'on lui puisse faire, c'est de garder sa science pour lui et pour ses amis. Mais n'est-il pas permis, lorsqu'on s'est fait contemporain du passé, d'avoir un peu de misanthropie? Le temps où l'on vit intéresse peu ; ce que l'on aime, c'est la lecture des vieux livres, le déchiffrement des manuscrits, la vue des débris épars des anciens monuments ; et, chaque année, le monde moderne, pour niveler le sol, pour élargir une rue, pour faire quelque chose de nouveau, détruit ces vastes palais dans lesquels l'antiquaire recherche des souvenirs oubliés ; les anciens jardins sont couverts de constructions. S'il s'éloigne de Paris, où tout semble lui faire la guerre, à lui qui n'attaque personne, pour visiter les coteaux avoisinants, riches en souvenirs,

d'où la grande ville ne semble plus qu'une masse noire à l'horizon, que trouve-t-il? A Marly, des broussailles au lieu d'un palais; à Saint-Germain, la chambre où est né Louis XIV convertie en cabaret; le reste du monument, en prison; à Versailles, le lieu où habitoit le grand roi devenu trop petit pour tous les héros qu'on y entasse, quoiqu'un architecte moderne l'ait démesurément agrandi. Il y cherche les souvenirs de la vie intime de Louis XIII et de Louis XIV; il y rencontre les batailles gagnées depuis Tolbiac jusqu'à l'Alma.

M. Bazin, plus que personne, semble avoir éprouvé cette déception : la trace s'en retrouve souvent dans ses écrits, où elle jette une nuance de tristesse. Il avoit pourtant remédié à cet inconvénient en s'entourant des portraits, des livres, des meubles qui remontoient à l'époque qu'il étudioit. Tout autour de lui rappeloit le xviie siècle.

M. Bazin aimoit à surprendre son lecteur, et pour cela il employoit souvent un procédé assez bizarre. Dans son histoire de Louis XIII, où d'ordinaire il vise à la concision, lorsqu'un fait qui attire l'intérêt, comme la mort de la maréchale d'Ancre, est sur le point d'être narré, il paroît vouloir donner des détails; mais, au bout de quelques lignes, la concision revient avec plus de vigueur, et on est étonné d'avoir trouvé un récit plus succinct que lorsqu'il s'est agi de l'assemblée des réformés à Saumur. Ce défaut est encore plus sensible dans l'histoire du ministère de Mazarin, parce que les circonstances secondaires sont présentes dans le souvenir du lecteur, grâce aux mémoires de Retz, de Mme de Motteville, de la grande Mademoiselle, et même à ces pamphlets qui ont formé une littérature sans avoir eu de modèle et restés depuis sans imitateurs : les *Mazarinades.*

Les études d'histoire et de biographie sont un de ces volumes comme la littérature des journaux en a tant formé, elles se composent d'une réunion d'articles publiés dans l'ancienne *Revue de Paris,* dans la *Revne des Deux-Mondes,* et dans diverses collections historiques; c'est le complément de l'œuvre

de M. Bazin. Le défaut de ce travail est, on le voit, le manque d'unité; mais, comme tous les sujets qui y sont traités ont à-peu-près rapport à la même époque, le lecteur n'est pas trop étonné de les trouver côte à côte. La plupart de ces pièces détachées sont remarquables par la rapidité du récit, par l'élégance du style, et surtout par la rectification de nombreuses erreurs historiques. Les articles consacrés à Henri IV, à la reine Marguerite, et aux économies royales de Sully, sont de véritables petits chefs-d'œuvre. Il n'y a dans tout le volume qu'un seul morceau qui fasse ombre auprès de ces excellentes notices, c'est celui qui a pour titre le duel théologique, petite nouvelle historique qu'il eût mieux valu ne pas joindre à ces sujets sérieux. M. Bazin, lui-même, reconnoît son tort avec trop de franchise pour que j'insiste davantage, et dans quelques lignes placées avant ce récit, il demande : « Humblement pardon « à la raison et au bon goût pour ce timide essai dans un genre « détestable. »

L'espace de temps qui s'écouloit entre l'apparition de chacune des publications de M. Bazin serviroit au besoin à prouver le soin qu'il apportoit dans les recherches qu'elles nécessitoient. On sait qu'il travailloit d'une façon continue, et que le même sujet l'occupoit sans relâche depuis le jour où il en commençoit l'étude jusqu'à celui où il livroit son travail à la publicité. Eh bien! de 1844, c'est l'époque à laquelle parut le dernier des morceaux qui composent les études d'histoire, jusque vers le milieu de 1847, la vie de M. Bazin fut complétement occupée par son travail sur Molière, qui devoit former deux articles de revue; dont le second eut la mauvaise fortune de paroître presqu'à la veille d'une révolution. De notre temps, on est habitué à travailler plus vite; mais aussi à moins approfondir son sujet. Pour peu que l'on ait étudié la vie du grand poëte comique, soit dans les travaux des devanciers de M. Bazin, soit, ce qui vaut infiniment mieux, dans Molière lui-même, on est étonné en songeant au nombre prodigieux de recherches auxquelles ce dernier biographe a dû se livrer, pour réduire tant

d'anecdotes faites après coup, à un petit nombre de notions certaines. J'ai cité plus haut un fragment inédit relatif à ce travail qui prouve ce que j'avance ici d'une façon que je suis tenté de nommer mathématique. M. Bazin donne à juste titre des éloges à M. Beffara, cet ancien commissaire de police, qui s'est mis au bout de deux siècles à la piste des dates importantes de la vie de Molière; mais l'auteur des Notes historiques (il n'a pas eu la prétention d'intituler son travail histoire) mérite bien davantage d'être lu pour avoir su réunir une vaste érudition à une perspicacité non moins grande que celle de l'ancien fonctionnaire.

Ce travail est le dernier que devoit publier M. Bazin; il le retoucha pendant les deux années qui lui restoient à vivre; mais, au lendemain de la révolution de 1848, sa vie dut principalement se passer (j'en juge d'après l'*Époque sans nom*) à décocher des épigrammes à toutes ces vanités qui se heurtoient les unes contre les autres, afin d'attirer sur elles, pendant un instant, l'attention publique. N'ayant jamais eu ce travers, il évita la contagion et mourut le 23 août 1850.

Riche, spirituel, érudit surtout; sa vie s'est écoulée au milieu de quelques amis, et dans l'étude calme du passé. Il n'a jamais recherché que l'estime de ceux qui, comme lui, comme le font maintenant un évêque et un philosophe, s'étoient reconstitués un XVIIe siècle bien plus pour eux que pour le public. Cette spécialité de M. Bazin me fait, en terminant, exprimer un souhait : je voudrois que ses amis formassent la réunion de ses œuvres complètes; et, pour y contribuer en quelque chose, je leur rappelle, pour les placer au bas du portrait (qui me procureroit l'avantage de contempler pour la première fois le visage de M. Bazin), ces vers de La Fontaine qui me semblent résumer l'esprit de l'historien de Louis XIII :

> Que j'ai toujours haï les pensers du vulgaire !
> Qu'il me semble profane, injuste et téméraire,
> Mettant de faux milieux entre la chose et lui,
> Et mesurant par soi ce qu'il voit en autrui !

J. ANDRIEUX.

NOTICE SUR DEUX OUVRAGES FORT RARES

PROVERBES BASQUES D'OIHENART (2ᵉ partie). — VIE ET RÉVÉLATIONS D'AGNÈS BLANNBERKIN.

M. Francisque Michel a publié, en 1847, une fort bonne édition des *Proverbes basques,* recueillis et mis au jour en 1657, par Arnaud Oihenart, le savant historien des provinces du sud-ouest de la France. On sait à quel point ce volume est devenu rare; il n'en existe, à notre connoissance du moins, que deux ou trois exemplaires; mais ce qui est encore plus difficile à trouver, c'est un Appendice qu'Oihenart joignit à sa collection, et qu'il fit paroître après coup et sans date. Le Recueil primitif contient 537 proverbes; le supplément en donne 168 numérotés 538 à 706. M. Francisque Michel n'a point parlé de ce supplément; M. G. Duplessis n'en a pas dit un mot dans sa *Bibliographie parémiologique*, où il a cependant épuisé ce qui concerne les recueils de proverbes; les personnes qui sont un peu au fait de l'édition basque (et ces personnes ne se trouvent que dans le département des Basses-Pyrénées) ne soupçonnoient pas l'existence de ce livret; il s'en rencontre un exemplaire (le seul peut-être qui subsiste encore) à la Bibliothèque impériale. La langue basque étant très-digne d'attention, ses productions littéraires ne se montrant qu'en nombre des plus restreints, et les dictons sauvés de l'oubli par Oihenart se distinguant assez souvent par un tour ingénieux et une expression pittoresque, nous croyons faire chose utile en consignant, dans le *Bulletin du Bibliophile*, une vingtaine de ces sentences, que nous accompagnons d'une traduction fidèle.

Notons que les Proverbes 538 à 679 sont rangés dans l'ordre alphabétique; de 679 à 706 il y a un troisième supplément disposé dans le même ordre. Oihenart a donc à trois reprises différentes repris l'énumération des adages qu'il recueilloit.

Ahoan min dûenari estia Karmin.

Le miel est amer à celui qui a mal à la bouche.

Ais cortes gusiequin, eta nabassi gutirequin.

Sois courtois avec tous et familier avec peu.

Aurki gusiac du bere imperzia.

Tout drap a son envers.

Belea ikus daite, xurit estaite.

Le corbeau peut bien se laver, mais non devenir blanc.

Bihicor da naguiaren alhorra, bana belharsar beci hanti estathorra.

Le champ du paresseux est fertile, mais il n'en sort que de méchantes herbes.

Daquian gusia esterrala, es ian bethi eure ahala.

Ne dis pas tout ce que tu sais, et ne mange pas tout ce que tu peux manger.

Educan eure athea hersiric etaes erran eure ausoas gaisquirric.

Tiens ta porte fermée et ne dis pas de mal de ton voisin.

Estago ilharguia bethi bere bethean.

La lune n'est pas toujours dans son plein.

Estemala eure molsa beguirazera bethi so dagoenari lurrera.

Ne donne pas ta bourse à garder à celui qui a toujours les yeux fichés en terre.

Hiz-ixila, hirur beharritan iraganes gueros, orotan lasterca dabila.

Le secret, après qu'il s'est promené en trois oreilles, va courant partout.

Inharbaletaric su handi ialguidaite.

D'une étincelle peut sortir un grand feu.

Latsari onari estaquidio falta latsarri.

A une bonne lavandière il ne sauroit manquer une pierre pour y battre sa lessive.

Mahaïan errana bego gorderic dahaillan.

Que ce qui est dit à la table demeure caché dans la nappe.

Nahiago dut arsto iassan nesenbat, esies saldi egoz nesanbat.

J'aime mieux un âne qui me porte qu'un cheval qui me jette à terre.

Urdaia eta arnoa, urthecoa ; adisquidea urthetacoa.

Le lard et le vin de l'année courante, les amis de plusieurs années, sont les meilleurs.

Urrunera dehona esconzera, edo da enganatu, edo doha enganazera.

Qui loin va se marier, ou il est trompé, ou il va tromper.

Urthearequila iragan datceno, kexa esadila.

Ne te plains pas de l'année jusqu'à ce qu'elle soit passée.

Aberatsi nahi sena urthe bitan, urkha sediù urtherditan.

Celui qui vouloit devenir riche dans deux ans, se fit pendre dans une demi-année.

Berceren escus suguea berrotic athera nahi du.

Il veut tirer le serpent du buisson avec la patte d'autrui.

Ema surzari lurra ere alha.

A veuve ou à orpheline, la terre même à nuire s'obstine.

Ohi bano naüena acata zenago, cerbaiten eske dago.

Celui qui me caresse plus que de coutume, veut me demander quelque chose.

Orrazac bano hariac luceago behar du isan.

Il faut que le fil soit plus long que l'aiguille.

Ser da mira, ardiac otsoari ihes ari badira?

Quelle merveille si la brebis fuit le loup?

Agnetis Blannberkin, Vita et Revelationes... edidit B. Pez. Viennæ, 1731, in-8.

Cet ouvrage est bien connu de nom des bibliographes

comme ayant été supprimé à cause des absurdités mystiques dont il est rempli.

M. Peignot en a parlé, d'après Vogt (*Dictionnaire des Livres condamnés*, 1806, t. I, p. 40).

Nous n'avons jamais rencontré l'opuscule d'Adr. Pontius : *Epistola qua historiam libri rarioris qui inscribitur : « Agnetis Blannberkin Vita et Revelationes, exponit, Francfort*, 1735, in-8; mais *les Procès-verbaux* (rédigés en allemand et très-peu connus en France) *des séances de l'Académie impériale de Vienne*, nous offrent (janvier 1849) quelques détails sur ce livre.

Les ravissements d'Agnès au troisième ciel, ses visions, ses extases, sont l'objet des récits les plus étranges. Le chapitre 27 *de Præputio Domini* est devenu fameux par son ridicule ; le chap. XXVII *de Ferculis coquinæ Domini,* moins indécent, est tout aussi absurde. Le Seigneur y est représenté comme un cuisinier qui prépare trois plats, l'un formé d'épices et d'aromates signifie le souvenir de la Passion ; le second est un plat de laitage et « *significat dolorem et compassionem super peccatis proximi ;* le troisième est du beurre, substance douce qui entre dans la confection des autres mets, et qui représente la prière *quæ in se dulcis est et ad omnia valet.* Les couronnes des confesseurs admis dans le Paradis, et qui sont partagées en quatre sections de couleurs différentes (or, vert, rouge et bleu) : l'odeur suave qui s'exhaloit des autels que baisoit la sœur, les mille coups qu'elle se donna une nuit avec une branche d'arbre ; toutes ces circonstances et bien d'autres mériteroient d'être relatées pour la singularité du fait ; mais il nous suffira de les indiquer, et nous laissons dans les Actes des académiciens de Vienne la reproduction de ces récits prolixes en latin très-peu cicéronien. G. B.

VARIÉTÉS

Une publication périodique qui fait parfois d'intéressantes excursions dans le domaine de la bibliographie, l'*Artiste*, nous a offert, il y a quelque temps, une curieuse notice de M. Charles Monselet sur un ouvrage fameux en son genre et des plus rares, puisqu'il n'en existe qu'un seul exemplaire.

Il s'agit du *Tableau des mœurs du temps dans les différents âges de la vie*, livre composé par M. de La Popelinière, fermier-général, fameux au XVIIIe siècle, grâce à ses infortunes conjugales et à son luxe.

On peut consulter ce que dit le *Manuel du Libraire* (dernière édition, t. II, p. 3) à l'égard de ce volume.

Nous ajouterons seulement (et ces détails n'ont pas été connus de M. Monselet), que le *Tableau des Mœurs* a figuré à la vente J. G. (Gallois), faite par M. Techener en 1844. Une note annonçoit que le livre étoit mis en vente sur une mise à prix de 5,000 fr., et que les peintures étoient l'œuvre de Carême, artiste peu habitué à traiter des sujets édifiants.

Une copie manuscrite du *Tableau des Mœurs*, indiquée comme le manuscrit original, est portée à un *catalogue de raretés bibliographiques* publié par M. Leblanc, 1837, n° 348.

M. Monselet analyse successivement les dix-sept dialogues qui forment cette production ; il glisse sur quelques-uns d'entre eux qui semblent malheureusement sortis de la plume de l'Arétin ; il s'arrête sur quelques autres qui peuvent se lire partout et qui offrent une piquante image de ce qu'étoit la haute société à l'époque de Louis XV.

C'est également à La Popelinière qu'on doit le petit roman de *Daïra*, dont l'édition originale, 1760, est très-rare, et l'édition de 1761 bien moins difficile à trouver.

« Les aventures qui y sont relatées ne sortent pas du cadre ordinaire des romans musulmans; on y trouve cependant quelques situations pathétiques et un certain art de composition. Ce livre n'a rien de bien galant, malgré la réputation que les catalogues lui ont faite, et quoique la scène se passe dans le sérail d'Alep. » Ainsi s'exprime M. Monselet. M. Saint-Marc Girardin, qui a trouvé l'occasion de dire un mot de *Daïra* dans ses *Études sur Jean-Jacques Rousseau*, publiées dans la *Revue des Deux-Mondes*, s'énonce d'une façon qui donne peu d'envie de lire cette narration : « Je n'ai jamais rencontré de roman plus sottement écrit et plus sottement inventé. »

CORRESPONDANCE

Le dernier numéro du Bulletin contient deux lettres relatives à l'article que j'ai récemment publié sur Montaigne. L'une est de M. Philarète Chasles, et l'ingénieux professeur du Collége de France a cru devoir répondre à une critique qui, dans ma pensée, s'adressoit exclusivement à M. Grün ; mais M. Chasles porte dans ses relations privées les habitudes du haut enseignement dont il est chargé, et il m'apprend ce que j'ignorois en des termes où la plus exquise courtoisie le dispute à l'érudition. Je l'ai déjà remercié directement, je suis heureux de trouver l'occasion de le faire en public.

Quant à la lettre de M. Grün, le Bulletin s'est chargé d'y répondre. En plaçant en regard deux pièces d'un ton si différent, relatives au même article, il a fait de cette dernière la critique la plus sanglante. Tout ce que je puis faire pour la lettre de M. Grün, c'est de la répandre; je la publierai, et elle formera le complément de mon article.

M. Grün me reproche d'avoir « *déchargé dans le Bulletin*

« *toute une année de mauvaise humeur.* » *De la mauvaise humeur !* mais c'est dans la lettre de M. Grün qu'on en trouve et non pas dans mon article ! Et si j'avois pu en éprouver en cette occasion, j'aurois dû commencer dès le premier jour de nos relations, et je me serois évité les reproches ou les railleries de mes amis.

M. Grün me menace de me *rendre un service... de signaler tous les endroits où je me suis trompé ;* d'abord tout le monde est sujet à l'erreur, et le livre de M. Grün le prouve surabondamment; ensuite, je pourrois m'être trompé encore plus que je ne l'ai fait, que cela n'ôteroit pas une erreur à M. Grün; enfin, *ce service* qu'il me fait si délicatement entrevoir ne sera pas tout à fait gratuit, car pendant les dix-huit mois que je lui ai donné mon hospitalité, à lui, qui m'étoit (je le confesse) complétement inconnu, qui ne se réclamoit de personne, je lui ai signalé moi-même bon nombre de rectifications que le temps m'a fait connoître, et il ne sera pas sans agrément pour moi de me voir, un jour ou l'autre, écrasé par l'érudition de M. Grün, après lui avoir communiqué à peu près sans réserve les notes que j'ai recueillies, les travaux préparatoires que j'ai rédigés, les pièces authentiques que j'ai péniblement rassemblées depuis trente ans.

SIT MIHI TERRA LEVIS !

Avril 1856. D[r] J. F. PAYEN.

Monsieur l'Éditeur,

J'aime beaucoup les *Macaronées*, et j'en possède d'assez rares. Aussi, me suis-je empressé de me procurer un exemplaire de la nouvelle dissertation de M[r] O. Delepierre sur la littérature macaronique. J'ai lu avec plaisir l'analyse de cet ouvrage, que vous avez insérée dans le dernier N° de votre

Bulletin, et je suis de votre avis : c'est une charmante collection de raretés bibliographiques. Mais..., j'avois sous les yeux, par hasard, le *Cagasanga ; Paris*, 1588, 21 pages pet. in-12 : livret fort mince, en vérité, qu'on peut lire tout d'une haleine, sans trop se fatiguer. J'ai vu d'abord, avec surprise, que M. Delepierre attribue cette *Macaronée* à Est. Tabourot. Les vers latins qui se trouvent à la fin du volume prouvent clairement que Tabourot n'en est pas l'auteur. Puis, je me suis aperçu que M. Delepierre a donné un titre fautif : *Cagasanga Reistrosuysso, Lansquettorum*, au lieu de *Cagasanga Reistrosuyssolansqnettorum*. Enfin, j'ai remarqué que les mots *Lansqnetti*, *Lansqnettorum* étoient presque toujours réimprimés *Lansquetti*, *Lansquettorum* et même *Lansquenetorum*. Ces erreurs, je l'avoue, m'ont rendue suspecte la reproduction du texte original, et, pour en avoir le cœur net, je me suis mis à collationner mon exemplaire de 1588 avec la réimpression de 1856.

Le livre de M. Delepierre n'a été tiré qu'à 50 exemplaires. Les amateurs en réclameront bientôt une nouvelle édition : je me réjouis d'avance de pouvoir concourir à la rendre parfaite. C'est dans ce but unique que j'ai l'honneur de vous adresser le résultat de mon travail de correcteur.

Je vous soumettrai préalablement deux observations importantes : 1° la plupart des notes marginales sont embrouillées et mal placées ; puis, comme on a négligé d'imprimer les mots auxquels se rapportent les notes, en caractères différents de ceux du texte (ce qui n'a point été oublié dans l'original), il devient à peu près impossible de deviner à quel passage telle ou telle note est relative ;

2° Les deux poëmes sont divisés en 34 alinéas : on les a supprimés dans la réimpression. Ceci nuit essentiellement à la clarté du sens, surtout lorsqu'on s'abstient très-souvent de mettre un point à la fin du dernier vers de l'alinéa.

Je regrette encore qu'on ait substitué le J à l'I, et le V à l'U. A mon avis, c'est altérer la physionomie d'un livre ancien, sans en rendre la lecture plus facile.

Passons maintenant à l'ERRATA :

Partout où vous trouverez *Lansquetti*, *Lansquettorum*, lisez : *Lansqnetti*, *Lansqnettorum*.

On a imprimé 24 fois la diphtongue *œ* au lieu de *æ*. Il me suffit d'indiquer le nombre de ces fautes typographiques qui ne peuvent échapper aux lecteurs.

P. 45,	l. 2	scay	lisez	sçay.
—	l. 3	naif	—	naïf.
—	l. 7	es rues	—	ès ruës.
—	l. 16	traytros	—	traystros.
—	dernière note margin. : insutum, que; lisez insutum. Que...			

Le mot *que* devroit être à la ligne ; il commence une seconde note.

P. 46,	l. 4	Culotas	lisez	Culatas.
—	l. 27	Piecas	—	Pieças.
—	1re note marg.	Metræ	—	Metri.
P. 47,	l. 6	Etquid	—	Et quid.
—	l. 9	Crimem	—	Crimen.
—	l. 13	Vesprimatini fragidas ; lisez en un seul mot.		
—	l. 16	ferra	lisez	terra.
—,	dre note	O bene	—	O, bene.
P. 48,	l. 9	que	—	quo
—	l. 14	môstieris	—	mōstieris (pr monstieris).
—	l. 23	area	—	ærea.
—	l. 24	minguida	—	ninguida.
—	4e note	Cacasangue	—	Cacasanguæ.
—	—	Vel	—	vel.
P. 49,	dre l.	trepidare. *valesi*	—	trepidare Valesi (*de Valois*, et non pas *adieu*).
—	l. 22, ajoutez en note margin. : Ex billæo.			
P. 51,	l. 1	Caguasangam	lisez	Caquasangam.
—	l. 9	terreviratus	—	ter reviratus.
—	l. 11	eclassat	—	eclaffat.
—	l. 20	barba	—	barbæ.
P. 52,	l. 2	Catholices	—	Catholicos.
—	l. 9	fœnare	—	frænare.

P. 54, l. 9	hugonotti	lisez	hugnotti.
— l. 20	aït	—	ait.
P. 57, l. 6	Ventridolere	—	Ventridolore.
— l. 8	Cathedræ	—	Cathedram.
— l. 17	linguebant	—	linquebant.
P. 58, l. 3	tam	—	Jam.
— l. 17	Malheroso	—	Malhoroso.
— l. 26	Galline	—	Galli ne.
— dre l.	albora	—	alhora.

Il faut croire que M. Delepierre n'a pas eu le temps de corriger les épreuves de son livre, ou qu'il a fait imprimer une mauvaise copie de l'édition de 1588.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération,

Un de vos abonnés.

P. S. J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, un article destiné à votre *Analecta biblion*, sur les véritables auteurs des deux poëmes macaroniques réimprimés par les soins de M. Delepierre.

ANALECTA-BIBLION.

Cagasanga Reistrosuyssolansqnettorum. Per magistrum Ioannem Bapistam Lichiardum recatholicatum spaliporcinum poëtam. — Ad Caquasangam Ioan. Bapistæ Lichiardi poëtæ spaliporcini Reistrorum macaronica defensio, per Io. Kransfeltum Germanum. — Chant sur la deffaite des Reistres, par F. B. Auxonnois. *Paris, Ioan. Richer*, 1588 ; 1 vol. pet. in-12.

On a souvent parlé de cette *rarissime* macaronée ; elle est citée par les bibliographes ; elle vient d'être réimprimée tout récemment. Je me permettrai de dire, cependant, que le volume qui la renferme est encore inconnu. En effet, d'après les indications données jusqu'à ce jour, on devroit conclure qu'il n'existe sur le *Cagasanga* qu'un seul poëme macaronique, attribué assez légèrement, soit à Jean-Baptiste Richard, avocat à Dijon, soit au célèbre Étienne Tabourot. Quant au poëme qui suit le *Cagasanga*, ce seroit tout simplement une seconde partie composée par l'auteur de la première. Enfin, on passe sous silence l'ode en vers françois sur la défaite des Reitres, écrite par un Auxonnois, ainsi que les vers latins de Philippe Robert et d'Étienne Tabourot. Il est vraiment extraordinaire que personne n'ait pris la peine de lire avec soin ce petit volume de 21 pages. Je rends grâce à cette négligence, qui me procure le plaisir de restituer ces deux poëmes à leurs véritables auteurs.

On lit dans les *histoires* de France : « Cependant le roi de Navarre, à l'aide du secours de l'Angleterre, avoit fait lever en Allemagne une armée de 36,000 hommes, *Reîtres*, *Landsknechts*, Allemands, *Suisses* et Grisons. Cette grande armée pénétra en Lorraine, au mois d'août 1587, et s'avança au tra-

vers de la France pour rejoindre la chevalerie de Henri de Navarre. Les campagnes étoient dévastées et toutes les villes inquiétées. Guise, avec 10,000 hommes, entreprit de faire tête à cette multitude; il sut couvrir Paris, poursuivre et harceler ces bandes pillardes, les tailler en pièces à Vimory (près de Montargis) et à Auneau (Eure-et-Loir); enfin, Guise repoussa les Reîtres jusqu'à la frontière. »

C'est à l'occasion de cette défaite des Reîtres par le duc de Guise, que fut composé le *Cagasanga,* petit poëme macaronique de 123 hexamètres. L'auteur, caché sous le pseudonyme de *Joannes Bapista Lichiardus*, commit l'imprudence de se donner le titre de *Recatholicatus* et, ce qui est plus grave, de plaisanter sur la grande marmite des moines de Cîteaux.

Marmitasve amplàs, pedefirmas, et resonantes,
Quales Cisterti, tornare novitia turba
Edocta, à missis et vespris quando revenit.

Un zélé catholique, scandalisé des facéties de *Lichiardus*, lui répondit par un poëme du même genre, en 264 vers. Non-seulement il reproche à son adversaire qu'il nomme *ter reviratus*, ses variations en matière religieuse, mais encore il critique amèrement tous les ouvrages qu'avoit déjà publiés l'auteur pseudonyme du *Cagasanga*. Il est donc impossible d'admettre que ces deux pièces macaroniques soient l'œuvre d'un seul écrivain.

On lit à la fin du volume, les vers suivants :

Ad Stephanum Taborotium.

Ut qui de partu certum novere parentem,
  Sic mihi de versu notus Ecebolius.
Qui dùm falsa suis affingit nomina rithmis,
  Vera miser Musæ sentiet arma meæ.
Dùmque tibi veterem subducere tentat amicum,
  Non impunè planus crimen utrumque feret.

P. R. J. C.

AD P. ROBERTUM AMICISS. DE INEPTO NUGIVENDULO.

Inter se charos committere tentat amicos,
Ineptus Nugivendulus :
Ac ementito supponit nomine nobis,
Versus quibus te vellicat.
Sed tu qui suboles insulso ex carmine fraudem,
Suum authorem quod arguit.
Par referens Roberte pari festiviter illum,
Suis pingis coloribus.
Tam tamen est fatuus tua passim ut carmina cantet.
Dignum impostore præmium.

STEPH. TABOR.

Il est évident que Tabourot n'a composé ni l'un ni l'autre des deux poëmes; mais l'auteur de la critique du *Cagasanga* est clairement désigné. Phil. Robert annonce qu'il connoît le poëte qui écrit ses vers sous un faux nom, et qu'il lui décochera les traits de sa muse. Tabourot est encore plus explicite dans ces deux vers :

Par referens Roberte pari festiviter illum
Suis pingis coloribus.

Au surplus, Philippe Robert, avocat et substitut de l'avocat général au parlement de Dijon, est cité dans la *Biblioth.* de Papillon et dans le *Diction.* de Moreri, comme l'auteur de plusieurs ouvrages, et entre autres d'un volume de poésies latines.

La lettre liminaire de Claude Bornibitous à Hans Kraufelt, commence ainsi : « Monsieur, je vous envoye la copie d'un « Macaronique grâcieux, qu'a fait un advocat de Dijon : et « combien qu'il soit d'un stile embronché en tout ce qu'il fait, « si est-ce qu'il semble qu'il ait esclaircy sa Muse en ce petit « livret, plus que de coutume. »

Phil. Robert découvrit aisément quel étoit l'avocat de Dijon qui avoit écrit le *Cagasanga*. Aussi, dit-il dans la réponse de Kransfelt à Bornibitous : « J'ay leu les vers de vostre poète « Bourguignon, que je vous renvoye avec petites notes : afin « que vous cognoissiez de quoy vous faites cas. J'avoy desjà « veu ses versions disticaires des quatrains de M. de Pibrac. « C'est assez pour faire jugement de l'autheur, qui est je croy « aussi bon catholique que poète : car il se moque à pleine « gorge de ceux qui ont deffait les nostres, et n'espargne pas « les religieux de Cisteaux. »

Cet auteur se nommait Jean Richard, et non Jean-Baptiste Richard. Le titre porte Joannes *Bapistâ*, c'est-à-dire *Papista*. C'est ainsi, sans doute, que Ph. Robert a voulu expliquer ce mot :

O si successus nostrique tuique fuissent
Ut pensabamus, non te, revirate, virasses,
Nomine nec ficto fieres Baptista, Papista.

Il ne faut donc point attribuer le *Cagasanga* à Jean-Baptiste Richard, avocat au parlement de Dijon, né en 1545 et vivant encore en 1615.

Jean Richard, avocat au parlement de Bourgogne, fils de Claude Richard et de Jeanne Véfe, étoit né à Dijon. Selon Fevret (*De claris fori Burgundici oratoribus*), Richard avoit un grand fonds de lecture et d'érudition ; mais il n'avoit ni la mémoire, ni l'action, ni l'éloquence. Phil. Robert partage cette opinion :

Nam defendis eos, sicut defendis iniquas
Ore ministrali et longo brouillamine causas.

Fevret ajoute que Richard était excellent *poète Bourguignon*. Ph. Robert dit à ce sujet :

Sed sis contentus Bourguignâ voce pitaldos

Delectare tui similes rognosaque verba
Pro spaliporcinis vineronis scribere.

Voici la liste des ouvrages de J. Richard, extraite de la *Biblioth.* de Papillon. J'y ajouterai les commentaires de Phil. Robert.

1. *Vidi Fabri tetrasticha gallica*, *distichis reddita* à J. Richardo divionensi. *Paris,* 1585, in-4°.

Nec te plus mesles de Græco, deque Latino,
Vel Macaroneo, vel Franco idiomate, nàmque
Cætera quæ scribis sunt una digna litura.
Testes sunt nobis tua carmina sufficientes
Queis deshonorasti Pibrachi pulchra quatrina,
Pro quibus ut pressis Parisinis imprimerentur,
Imprimatori scutos bis quinque dedisti,
Et bis quinque iterum, populo ne venderet illa :
In syllabarum quia quantitate clochabant,
Grammaticoque dabant suffletos sæpe Donato.

2. J. Richardi *Antiquitates divionenses, et de statuis noviter Divione repertis..... Paris.* 1585, in-8°.

Appello testes etiam istas Antequitates
Dijonis, Gothicus quarum tu ferruminator,
Te monstras sine judicio, ratione, rimâque.

3. *Notes sur Pètrone*, par J. Richard. *Paris*, 1585, in-8°.

Testis erit quoque sufficiens Poltronius ille
Arbiter, in quo te tantùm comprendere monstras
Quàntùm in muscoso porcus cognoscit odore.

Je crois avoir prouvé d'une manière irrécusable que Jean Richard est l'auteur du *Cagasanga,* et que la *réponse* a été composée par Philippe Robert. C'est donc mal à propos que

Barbier (*Dict. des an.*, n° 19986) a attribué, sur la foi de Joly (*Notes sur Bayle*, p. 48), l'un et l'autre poëme à Ét. Tabourot. Je ferai remarquer, en outre, que Barbier n'avoit pas vu cet ouvrage; car le titre qu'il donne est d'une rare inexactitude.

Quant au nom du poëte auxonnois, dont nous ne connaissons que les initiales, il est plus difficile de le déterminer. Les documents bibliographiques sur les écrivains d'Auxonne manquent complétement. Si je parviens plus tard à découvrir le véritable nom de cet auteur, je m'empresserai d'en faire part aux lecteurs du *Bulletin*.

NOUVELLES.

— Un manuscrit important, un de ces registres dans lesquels on transcrivoit des chartes, et qui sont spécialement désignés sous le nom de *Cartulaires*, vient d'être découvert dans les riches archives du château de Serrant, appartenant à M. le comte de Walsh de Serrant. Il remonte au milieu du xv[e] siècle, et contient la copie des *Lettres et Enseignements de la seigneurie de Rays*, depuis 1161 jusqu'en 1449. Cette découverte, faite par M. P. Marchegay, excitera sans doute la curiosité des nombreux investigateurs des antiquités bretonnes, poitevines et angevines.

— M. Paulin Paris a été nommé, dans une des dernières séances, membre de la Société des bibliophiles françois.

— On écrit du Mein, le 23 mars : « On a trouvé hier à Mayence, en creusant un puits, un fragment d'une presse à imprimer, qui porte les initiales de J. Guttenberg, et l'année 1441 en chiffres romains (*Mercure de Souabe*). »

— Les *frères Gébéodé* viennent de publier à Londres leur troisième publication, tirée, comme les autres, à 60 *exemplaires pour le commerce.* Ce petit volume, qui se compose d'un choix de *chansons historiques et satiriques sur la cour de France* (1615-1640), sera l'objet d'un examen plus étendu dans une prochaine livraison.

— On écrit de Rome :

« Hier est mort le savant jésuite Gian Pietro Secchi, professeur de langue grecque et bibliothécaire au collége Romain. Il étoit profondément versé dans l'archéologie païenne et chrétienne, l'herméneutique, l'histoire de l'Église et la philologie. Ses ouvrages les plus connus sont : « *la Cattedra di S. Marco di Venezia* et *l'Anatisi dell' edizione del Nuovo Testamento greco.* » On dit qu'il a laissé prêt à être imprimé un nouveau lexique de l'ancienne langue égyptienne. Il étoit membre de l'Académie archéologique de Rome, de celle de Berlin, ainsi que de l'Institut de France. »

— Un littérateur aussi spirituel qu'érudit, M. F. Génin, est mort à Paris le 20 mai dernier, à l'âge de cinquante-trois ans. Il avoit été successivement professeur de la Faculté de Strasbourg, puis chef de division au ministère de l'instruction publique (1848-1852). Outre plusieurs ouvrages de polémique et de nombreux articles de critique épars dans les revues et les journaux, on a de ce philologue distingué : *Des variations du langage françois depuis le XIIe siècle*, 1845, in-8° ; *Lexique comparé de la langue de Molière*, 1846, in-8° ; des éditions des *Lettres de Marguerite d'Angoulême ;* de la *Chanson de Roland ;* de la *Farce de Pathelin ;* des *Éclaircissements de la langue françoise*, par J. Palsgrave (in-4°) ; et enfin, le matin même de sa mort, a paru, chez l'éditeur Chamerot, le premier volume de ses *Récréations philologiques*, in-8°, dont nous reparlerons dans une prochaine livraison.

— Les charmants ouvrages de Mme de La Fayette sont entre les mains de tout le monde. Cependant un livre de sa composition, demeuré inconnu de presque tous les bibliographes, ou

du moins auquel ils n'ont pas fait grande attention, a été mis à contribution par des éditeurs de Hollande, par un historien de notre pays, et même par plusieurs romanciers, sans jamais avouer la dette. Il porte le titre de MÉMOIRES DE HOLLANDE. *Paris,* Michallet, 1678, in-12, *édit. orig.* de 456 p. C'est un savant philologue hollandois, Grævius, qui le premier a soulevé le voile qui nous déroboit le nom de Mme de La Fayette. A ce témoignage d'un ami de Huet, et sans exposer dans ce moment des preuves intrinsèques tirées du livre même, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs une lettre du bibliographe littérateur qui a jeté le plus de lumière, par ses travaux, dans ces derniers temps, sur la vie et les ouvrages des personnages célèbres anciens et modernes. Les *Mémoires de Hollande*, soumis à une sage révision par M. Parison, et édités par M. A.-T. Barbier, paraîtront prochainement imprimés avec tout le soin qui a présidé à l'édition *d'Henriette d'Angleterre* de Mme de La Fayette, publiée il y a quatre ans, par M. Paulin-Paris, avec les notes de Bazin.

Besançon, le 25 mars 1856.

MONSIEUR,

C'est sans doute d'après quelques-uns des catalogues de Paris que j'ai attribué les *Mémoires de Hollande* à Stoupe, personnage qui m'est d'ailleurs parfaitement inconnu, mais je m'empresse de reconnoitre que j'ai dans cette circonstance agi avec une impardonnable légèreté. Il m'auroit suffi de lire la lettre des éditeurs au président Rose pour reconnoître que ces mémoires sont l'ouvrage d'une des personnes les plus aimables et les plus spirituelles du temps; et je suis prêt à me ranger à votre opinion, en les donnant à Mme de La Fayette.

Je vous remercie de m'avoir averti de mon erreur, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments d'affectueux dévouement.

CH. WEISS.

A M. Barbier, à Paris.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

AVRIL — 1856.

---

359. André (*Valère*). Imagines doctorum virorum e variis gentibus, elogiis brevibus illustratæ : Valerius Andreas Desselius Brabantus publicabat. *Antverpiæ*, 1611 ; pet. in-12, vél., portr...................... 28—»

Valère André, surnommé Desselius, du bourg de Desschel, dans le Brabant, où il étoit né en 1588, fut professeur de droit et bibliothécaire de l'université de Louvain ; il mourut en 1656.

Valère André n'avoit que vingt-trois ans lorsqu'il publia les portraits et les éloges de soixante-treize savants de différents pays ; mais il paroît qu'il attachoit peu d'importance à cette compilation, car il ne l'a point citée au nombre de ses ouvrages, dans les deux éditions de sa *Bibliotheca belgica.* Chaque page du livre contient un portrait en médaillon, avec un éloge fort succinct. A la suite de ces portraits, on trouve un opuscule assez curieux, dont voici le titre : *Nomina ac studia eorum, qui in collegium bibliothecæ Ambrosianæ à Frederico Borromæo, card. et archiep. Mediolanensi, anno 1611*, v *idus decembris cooptati sunt.* Les neuf docteurs agrégés au collége de la bibliothèque ambroisienne, par le cardinal-archevêque, étoient chargés de dresser les catalogues des volumes imprimés et manuscrits de cette bibliothèque ; ils devoient, en outre, travailler à traduire des ouvrages écrits en langues étrangères, à préparer de nouvelles éditions des livres rares, et à publier certains manuscrits précieux. Le fondateur de cet établissement littéraire fut vivement loué par les savants contemporains ; et nous saisissons cette occasion pour rappeler aux bibliophiles de notre époque le souvenir du cardinal Borromée, qui a créé l'un des plus anciens colléges de bibliophiles.

360. BIBLIA SACRA (dicta *des évêques*), *Parisiis, typographia Regia*, 1642; 8 vol. gr. in-fol., mar. rouge fil. tr. dor. larges dentelles (*rel. de Dusseuil*)..... 1000—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE EN GRAND PAPIER AUX ARMES DE LOUIS XIV. — Véritable monument typographique élevé à la gloire et à l'illustration d'un grand règne. Tout ce qui pouvoit concourir à faire une édition splendide a été mis à contribution. Le premier volume s'ouvre par un frontispice dessiné par N. Poussin et gravé par Cl. Mellan. Et dans le courant de l'ouvrage se trouve une multitude de fleurons et de lettres majuscules gravés sur cuivre représentant les emblèmes allégoriques du Roi.

361. BONTEMPS. La vérité de la foy chrestienne, contenant douze protestations, suyvant l'ordre des douze articles d'icelle foy. (Par L. Bontemps). *Rouen*, s. d. (vers 1557); 1 vol. pet. in-16, mar. r., fil., tr. d. . 28—»

Léger Bontemps, bénédictin de Dijon, savant dans les langues latine, grecque et hébraïque, mourut le 9 août 1565, suivant le nécrologe de Saint-Bénigne de Dijon.

La Vérité de la foy chrestienne est une paraphrase des douze articles du Symbole des apôtres, extraite de l'Écriture sainte et des saints Pères. Cette œuvre a pour but d'affermir, dans l'esprit des fidèles, les principes de la foi orthodoxe, et de les prémunir contre les opinions contraires à la religion catholique, c'est-à-dire contre les luthériens et les calvinistes. La dédicace adressée au cardinal de Givry, évêque de Langres, est datée du monastère de Saint-Benigne, à Dijon, l'an 1555, et signée par l'auteur. L'approbation porte la date de 1557.

Ces petits volumes de polémique religieuse sont devenus très-rares; et notre exemplaire se recommande par une conservation parfaite.

362. BOSSI (*Matthaei*) Veronensis canonici regularis vera et salutaria animi gaudia. *Impressit Florentiæ ser Franciscus Bonaccursius. Anno salutis*, MCCCCLXXXXI; 1 vol. in-4, cart. .... 48—»

Volume TRÈS-RARE et bien imprimé. — Bel exemplaire réglé et non rogné. — Mathieu Bosso, né à Vérone en 1428, mourut à Padoue en 1502. En 1451, il entra dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Jean-de-Latran, et il devint confesseur de Laurent de Médicis. Bosso avoit donné à son ami, Ange Politien, son livre théologo-philosophique *De veris et salutaribus animi gaudiis*: celui-ci le présenta à Laurent de Médicis, avant de le faire imprimer. La lettre d'envoi de Politien sert de préface à l'ouvrage de Bosso. La rareté de ce volume engagea D. Mabillon à le réim-

primer dans son *Musæum italicum*, p. 173. Il a été traduit en italien par le chanoine régulier D. Antoine Pallavicini; *Lugano*, 1755.

On seroit tenté de croire que notre exemplaire est incomplet du titre; mais le *registre* qui se trouve à la fin du volume prouve que ce livre n'a jamais eu de titre imprimé. On lit : A. — *Primum vacat*, et, en effet, le premier feuillet est blanc. La lettre de Politien à Laurent de Médicis est sur le second feuillet, signé Aii.

363. Bouillon. Les œuvres de feu M. de Bouillon, contenant l'Histoire de Joconde, le Mari commode, l'Oiseau de passage, la Mort de Daphnis, l'Amour déguisé, portraits, mascarades, airs de cour et plusieurs autres pièces galantes. *Paris*, 1663; pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)............. 65—»

Bel exemplaire de M. *Armand Bertin*. — C'est à propos de l'*Histoire de Joconde*, de M. de Bouillon que Boileau-Despréaux fit cette dissertation que l'on comprend toujours dans ses œuvres complètes, où il établit une comparaison entre cette histoire et le conte de La Fontaine sur le même sujet. Boileau étoit encore fort jeune; il avoit au plus vingt-six ans quand il composa cette dissertation, puisque de Bouillon étoit encore vivant, et qu'il mourut en 1662. François Lamothe Levayer de Boutigny, auteur d'un roman de *Tarsis et Zélie*, avoit gagné cent pistoles pour La Fontaine contre Saint-Gilles, qui soutenoit le mérite de la production de Bouillon. Ce Saint-Gilles étoit une espèce d'original, qui inspira, dit-on, à Molière, avec lequel il étoit lié, le portrait de *Timante* dans la comédie du *Misanthrope* :

C'est de la tête aux pieds un homme tout entier, etc.

A défaut de goût, Saint-Gilles auroit fait preuve de sens s'il avoit employé la même discrétion à juger du mérite de Bouillon.

J'ai peine à comprendre qu'à l'époque où nous sommes parvenus, on ait pu, non pas préférer l'histoire de Bouillon au conte de La Fontaine, mais même établir une comparaison entre ces deux ouvrages! Boileau a dit sur ce sujet tout ce que l'on peut dire, et je ne m'aviserai pas de le traiter après lui.

Les autres pièces de Bouillon sont, comme l'histoire de Joconde, de la dernière platitude. C'est le plus faible, certes, de tous les auteurs depuis Malherbe, qui me soient passés sous les yeux. Il étoit secrétaire de Gaston, duc d'Orléans, à la cour duquel il aura dû se rendre agréable par la composition de ballets, de couplets de circonstance, fêtes, mariages, baptêmes, etc., ce qui aura fait tolérer ainsi un petit nombre de pièces plus importantes, car on ne sauroit expliquer autrement l'impression de choses aussi misérables. Viollet-le-Duc. *Bibliothèque poétique*.

364. Cagasanga Reistrosuyssolansqnettorum. *Parisiis*, 1588; pet. in-12....................... 60—»

Voir l'*Analecta-Biblion* de cette livraison, page 691.

365. Calendrier de Philadelphie en Pensylvanie (par Barbeu-Dubourg). *Philadelphie*, 1779 ; pet. in-12, d. rel., v. f. (*Kœhler*)...................... »—»

Jacques Barbeu-Dubourg, médecin et botaniste, né à Mayenne le 12 février 1709, mourut à Paris le 14 décembre 1779. Il publia plusieurs ouvrages de botanique et de médecine. Dans les dernières années de sa vie, il fut très-lié avec Franklin. C'est par suite de cette liaison que Barbeu-Dubourg devint, en 1773, l'éditeur des *Œuvres de Franklin*, trad. en françois par L'Ecuy, et qu'il composa quelques opuscules, tels que *le Petit Code de la raison humaine* et le *Calendrier de Philadelphie*. Ces deux ouvrages sont assez rares en France, parce que la plupart des exemplaires furent destinés aux États-Unis.

Le *Calendrier de Philadelphie* est un recueil de préceptes moraux et religieux, adaptés à chaque jour de l'année. Ces préceptes sont quelquefois d'une grande hardiesse, et souvent sont dirigés contre l'Église romaine et contre les moines. Mais il ne faut pas oublier que l'auteur écrivoit pour les quakers de la Pensylvanie. L'introduction renferme de curieux détails sur l'établissement de Guillaume Penn en Amérique, et sur la révolution qui rendit indépendants les États-Unis. On y trouve plusieurs chants satiriques contre les généraux et les ministres de l'Angleterre, ainsi qu'un fragment d'une tragi-comédie, intitulée : *Albion, ou l'humiliation méritée*.

366. Cantico reprehensibile de sier Alessio de i disconzi a Selin imperator de Turchi. In-4, de 2 ff. mar. v. fil. tr. d. (*Bauzonnet*)...................... 60 – »

Pièce très-rare et très-singulière, qui a dû paroître à Venise vers 1572. C'est un petit poëme à l'occasion de la bataille de Lépante. Ce qu'il y a de curieux, c'est que les vers de ce petit poëme sont moitié en latin, moitié en patois vénitien. Voici le commencement du *Cantico* : « Indigne induperator sier Selin. — Dedecus magnum de to misier Pare. —Cùm cœpisti à regnar, dime mó, quare. — Pacem iurasti per esser sassin ? — Frangenti fidem, no sastu meschin, etc. » — Nous ne connoissons pas un autre exemple de ce singulier mélange. Cette pièce a dû toujours être si rare que l'éditeur du *Trofeo*, volume dans lequel on a reproduit toutes les compositions publiées à l'occasion de la bataille de Lépante, ne l'a pas connue et ne l'a pas insérée dans son recueil.

367. Nic. Clenardi epistolæ, quorum posterior iam primùm in lucem prodit. *Antverpiæ, ex officina Christ. Plantini*, 1566 ; in-8, maroq. citr. fil. tr. dorée (*Dusseuil*).............................. 65—»

Très-belle reliure ; superbe exemplaire.

368. DELORME. La muse nouvelle ou les agréables divertissements du Parnasse, par T. de Lorme, *Lyon*, 1665; pet. in-12, titre gr., portr., mar. r. (*anc. rel.*) 28—»

Voici un auteur inconnu, qui, dans la crainte, dit-il, qu'on imprimât ses vers à son insu, les fait imprimer lui-même, quoiqu'ils aient été composés au collége depuis quinze jusqu'à dix-neuf ans, et presque tous *inpromptu*. Delorme réclame, en conséquence, l'indulgence du lecteur, « ne s'étant jamais appliqué absolument à ce genre d'écrire, et le *barreau* ne lui permettant pas de visiter souvent la double montagne. » Il craignoit probablement aussi que l'on ne publiât son portrait, car il s'est également hâté de le faire graver avec soin et d'en *illustrer* son recueil.

J'en crois du reste et très-volontiers l'assertion de Delorme, qu'il a composé des vers au collége, car ce sont de véritables vers d'écoliers : élégies, satires, sonnets, énigmes, épigrammes, et quatre-vingts madrigaux! tout cela écrit avec une sorte d'outrecuidance qui sent tout à fait le jeune homme. VIOLLET LE DUC, *bibl. poétique*.

369. DIALOGUS quo multa exponuntur quæ lutheranis et hugonotis gallis acciderunt (aut. Nicol. Barnaud). — *Oragniæ, Adamus de Monte*, 1573; 1 vol. pet. in-8, mar. v., tr. dor. .... 60—»

« Édition originale assez rare de la relation du massacre de la Saint-Barthélemy et des événements qui l'ont suivi, attribuée par Adrien Baillet à Théodore de Bèze, mais plutôt de Nicolas Barnaud. Il en parut, dans la même année, une traduction intitulée . *Dialogue des choses advenues aux luthériens et huguenots de France. Basle*, 1573, *in-8*. L'année suivante, on ajouta une seconde partie latine à la réimpression de la première, sous le titre : *Dialogi ab Eusebio Philadelpho, cosmopolita, in Gallorum et cæterarum nationum gratiam compositi. Edimburgi, 1574, in-8;* et l'on eut presque en même temps la traduction françoise du tout, augmentée de quelques pièces préliminaires, sous le nouveau titre de *Réveille-matin des François et de leurs voisins... Édimbourg, 1574, in-8*. On se gardera bien de confondre, mais on mariera cet ouvrage avec un autre *Réveil* de même date et format: *Le vrai Resveille-matin des Calvinistes et Publicains, par Sorbin* : L'un est tout noir, l'autre est tout blanc...

C. LEBER.

On lit dans la *Bibliothèque historique*, de P. Marchand : « Nicolas Barnaud, écrivain peu connu de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, naquit à Crest en Dauphiné, d'une famille noble. On ne connoît ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort; on sait seulement qu'il voyagea en Espagne vers 1559, qu'il étoit à Bâle vers 1575, qu'il s'étoit établi à Leide, vers 1590; et à Tergou en 1601. Barnaud était médecin, ou plutôt alchimiste; car presque tous ses écrits roulent sur la philosophie hermétique. On lui attribua le fameux livre *de Tribus impostoribus*. Peu après la

saint Barthélemy, et lorsque les esprits étoient encore extrêmement irrités de cette affreuse journée, il composa un livre fort violent contre ses principaux instigateurs, et ne manqua pas de les y bien dépeindre, et peut-être même outre mesure; car on prétend qu'il fut désavoué par ses confrères. On ajoute de plus, que Lafin, beau-frère de Beauvais-la-Nocle, l'ayant rencontré à Bâle, dans la rue Fromantière, le châtia personnellement de son ndiscrétion. L'ouvrage pour lequel Barnaud fut ainsi désavoué et châtié, est intitulé : *le Réveil-matin des François et de leurs voisins.* »

P. Marchand n'indique que la seconde édition françoise de l'ouvrage de Barnaud. S'il avoit connu l'édition originale : *Dialogus, etc...*, il auroit cité la date de l'avis au lecteur : *Basileæ, die 7 mensis quinti ab infausto et funesto die proditionis.* Ceci prouve que ce livre a été achevé le 7 janvier 1575, et qu'à cette époque l'auteur habitoit déjà la ville de Bâle. Il auroit encore rappelé le *vers numéral* qui termine le volume :

BarthoLoMæVs fLet, qVIa gaLLICVs oCCVbat atLas.

370. Directoire uniforme, ou journal commun des officiers subalternes de chaque couvent des religieux cordeliers réformés de France ; mis en lumière, l'an 1668. *Paris*, 1668 ; 1 vol. pet. in-12, vél.......... 24—»

Ce livre renferme des détails curieux sur les règles de conduite imposées aux officiers subalternes des cordeliers, ainsi qu'aux simples religieux, soit au dedans, soit au dehors de leurs couvents. On peut lire à ce sujet les chapitres *du Sacristain, des Quêteurs, du Serviteur des hôtes, des Lettres missives, etc...* Mais cet ouvrage n'est pas seulement utile pour l'histoire des ordres monastiques; il intéresse encore les bibliophiles. En effet, le 1er chapitre de la 2e partie est intitulé : *du Bibliothécaire,* et se compose des paragraphes suivants : *De la disposition d'une bibliothèqae. — De l'ordre des livres. — Des catalogues des livres. — De la distribution des livres. — Dé l'achat et choix des livres. — Du soin et de l'entretien d'une bibliothèque.* Malgré les progrès introduits depuis le XVIIe siècle dans l'organisation des bibliothèques et dans le classement des livres, on s'apercevra que les moines de cette époque n'étoient point étrangers à la science bibliographique, et que l'ordre indiqué en 1668 pour la classification des volumes, se rapproche beaucoup de l'ordre adopté de nos jours.

Nous transcrirons deux articles extraits du paragraphe ayant pour titre : *Du soin et de l'entretien d'une bibliothèque.*

« Quand le bibliothécaire tirera quelque livre hors de sa place, il arrestera les autres avec des baguettes arrondies, qui soient de deux ou trois lignes plus longues que l'espace d'entre les tablettes d'où il tire le livre. »

Cette précaution nous paroît être de bon goût; car il n'est rien de plus désagréable à la vue que des tablettes incomplètes, sur lesquelles des volumes mal assujettis se renversent les uns sur les autres.

« Le bibliothécaire aura grand soin de tenir toujours la bibliothèque bien rangée, et les livres en leur place, sans les laisser traîner autrement. Il

prendra bien garde de ne les laisser gaster ny pourrir, ny ronger par les vers ou par les souris. Pour en destourner les vers, il enduira le devant de la couverture des livres avec de la colle de farine, dans laquelle il trempera de la coloquinte devant que de la faire cuire. Pour les souris, il mettra de petits plats pleins d'eau en divers endroits de la bibliothèque; car pourveu qu'elles trouvent à boire, elles ne s'attacheront ny au papier ny au parchemin. »

Voilà des moyens bien faciles pour préserver les livres des vers et des souris. Nous en recommandons l'essai aux bibliothécaires. S'ils sont réellement efficaces, ils serviront à prévenir des pertes souvent irréparables, surtout lorsqu'il s'agit de manuscrits.

Nous signalerons encore un chapitre consacré à *la disposition*, à *l'inventaire* et à *la conservation des Archives.*

371. ENCHIRIDION piarum precationum, cum passionali, ut vocant, quibus accessit novum Calendarium......, *Wuittembergiæ*, 1543 ; 1 vol. in-8, v. ant., tr. dor. et ciselée, fig. s. b........................ 68—»

L'éditeur de cet ouvrage luthérien dit, dans la Préface : « Parmi les livres qui, par des promesses d'indulgences, des titres pompeux et de nombreuses gravures, peuvent exciter la curiosité et tromper un lecteur inexpérimenté, je citerai spécialement l'*Hortulus animæ* et le *Paradisus animæ*. La correction de ces livres entraîneroit un trop long travail; il vaut mieux les supprimer. Il en est de même des *Libri passionales*, où l'on trouve tant de choses évidemment inspirées par l'Esprit malin. » L'*Enchiridion* est donc la contre-partie de l'*Hortulus animæ*. C'est un recueil de paraphrases et de prières empruntées aux plus célèbres luthériens, tels que Luther, Melanchton, Freder, etc.

Les pièces liminaires sont : 1. *Calendarium novum continens motum solis verum ex novis tabulis supputatum proprie ad an.* XLIII;... — 2. *Tabula magnitudinis dierum atque noctium,... toti Europæ inserviens;* — 3. *Tabula regionum, continens insignium locorum Europæ altitudines polares;* 4. *De usu calendarii.* Cette œuvre remarquable, qui occupe 78 feuillets, est de Érasme Reinhold, savant professeur de mathématiques à Wittemberg, mort en 1553.

Le *Passionalis* luthérien se compose de 51 gravures sur bois, avec un texte explicatif imprimé en regard. Les dernières pièces du volume sont un *Catéchisme* hétérodoxe et des *Litanies corrigées*. (*Voy.* Hortulus animæ.)

372. ETRENNES des Esprits forts (par Diderot). *Londres*, 1757 ; 1 volume petit in-16, mar. r., fil., tr. dor. (*anc. rel.*)................................ 18—»

Les *Pensées philosophiques* parurent en 1746. Il n'y a que 62 Pensées, dont la plupart sont assez courtes; mais quelques-unes sont hardies. Ce-

pendant, l'auteur semble encore hésiter : s'il fait des objections contre le christianisme, il blâme ceux qui attaquent la religion. Il distingue trois sortes d'athées : *les vrais, les sceptiques, et ceux qui voudroient qu'il n'y eût point de Dieu, qui font semblant d'en être persuadés, qui vivent comme s'ils l'étoient : ce sont les fanfarons du parti.* Diderot *les déteste, parce qu'ils sont faux.* Il *plaint les vrais athées ; toute consolation lui semble morte pour eux.* Il *prie Dieu pour les sceptiques ; ils manquent de lumières.* Ces Pensées furent condamnées au feu par un arrêt du parlement de Paris, le 7 juillet 1746. Cette condamnation excita la curiosité, et les *Pensées* furent réimprimées en 1757, sous le titre de *Étrennes des esprits forts* ; mais cette édition a un double titre, et le second est le même que celui de l'édition de 1746 : *Pensées philosophiques*, avec l'épigraphe : *Piscis hic non est omnium...* L'*Épitre dédicatoire* aux esprits forts est signée *Philopiste*, et le texte est encore intitulé : *Pensées philosophiques*, avec cette nouvelle épigraphe : *Quis leget hæc ?* et cet avis de l'auteur : *J'écris de Dieu, je compte sur peu de lecteurs, et n'aspire qu'à quelques suffrages. Si ces Pensées ne plaisent à personne, elles pourront n'être que mauvaises ; mais je les tiens pour détestables, si elles plaisent à tout le monde.* Les Pensées sont suivies d'une Épitre philosophique (en vers) à un philosophe, et d'une Table des matières. N'oublions pas de signaler une jolie gravure allégorique, placée entre les deux titres. Cette réimpression d'un livre condamné au feu, est fort rare.

373. Fénelon. Les Avantures de Télémaque ; *à Paris, chez la veuve de Claude Barbin, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle*, M.DC.XCIX ; *Avec privilège du Roy*. In-12 de 214 pages, ayant chacune 20 lignes de texte et la dernière 13 lignes et demie.... 30—»

Ce volume n'a ni faux titre, ni pièces préliminaires ; mais il porte un titre courant ainsi conçu : *les Avantures de Télémaque*, et le titre est compris dans les 214 pages.

Édition inconnue de ce célèbre fragment du Télémaque, dont l'impression fut arrêtée par ordre du Roi. On voit qu'elle diffère d'une autre édition de 214 pages citée dans le *Manuel* de M. Brunet (tom. 4, *additions*, p. 819), puisque la sienne n'a pas de titre courant, que les pages ont 22 lignes, et que le titre n'est pas compris dans les 214 pages.

Il est probable que l'exemplaire décrit par M. Brunet est le même qui a été annoncé par M. B. (Bourdillon), dans le *Feuilleton du Journal de la Librairie* du 25 mai 1844, et qu'on a vu exposé chez M. H. Labitte, libraire, quai Malaquais.

Ce fut la note de M. Bourdillon qui motiva les observations publiées en 1844, par l'abbé Caron, dans les 8 pages d'*additions* et *corrections* de ses *Recherches bibliographiques sur le Télémaque*.

M. Caron ne pense pas que l'édition de 214 pages soit antérieure à celle du même fragment en 208 pages, que l'on a regardée jusqu'ici comme la

première. Il n'a peut-être pas tort; mais les raisons qu'il donne pour justifier son opinion ne semblent pas tout à fait convaincantes et présentent même quelques inexactitudes.

Il accuse M. Bourdillon d'avoir dit que l'édition de 208 pages ne contient pas de privilége, tandis que ce dernier ne vouloit parler que de l'édition de 214 pages, en faisant observer que ce document « seroit venu à la fin du « volume ou de l'ouvrage, si l'impression n'en eût pas été arrêtée subite« ment; » ce qui tend simplement à démontrer que l'absence du privilége ne prouve rien contre la priorité de cette édition. Quant aux fautes grossières qui déparent l'édition de 208 pages, elles seroient loin d'appuyer son authenticité, comme on l'a souvent prétendu; et le feuillet des *fautes à corriger* militeroit encore moins en sa faveur, car on sait très-bien qu'un *Errata* ne s'imprime jamais que lorsque l'ouvrage est terminé.

On a dit que l'exemplaire exposé chez M. Labitte paroissoit d'une impression plus moderne que celle des 208 pages. Cette remarque ne peut s'appliquer à notre édition de 214 pages, qui a bien certainement été imprimée avec les caractères dont Barbin s'étoit servi plusieurs fois pour des ouvrages antérieurs à notre fragment, et notamment pour les *œuvres diverses du s*[r] *D. H**** (Hesnault), 1670, in-12, et pour *la Montre* de Bonnecorse, 1671, 2 part. in-12.

Notre exemplaire est donc plus ancien que celui des 214 pages décrit par MM. Brunet et Bourdillon, et il nous paroît mériter la qualité d'édition *inconnue* que nous lui avons donnée au commencement de la présente note.

E. Castaigne, Bibliothécaire.

374. Fond (le) du Sac, ou restant des babioles de M. X., membre éveillé de l'académie des Dormans (Félix Nogaret). *Venise* (*Paris*, *Cazin*), 1780; 2 tom. en 1 vol. pet. in-12, fig., d. rel. mar. vert........... 28—»

Ce recueil de pièces fugitives en prose et en vers, est orné de neuf jolies gravures sur acier, et d'un portrait-caricature de l'auteur. C'est un charmant petit volume, dans lequel on remarque des vers facilement tournés, et des analyses critiques de l'*Origine de l'Éventail*, par Gray, de *la Syphilis*, de Frascator, des deux *Imitations du temple de Gnide*, par Colardeau et Léonard, etc.

Quelques pièces un peu libres et des pensées assez hardies engagèrent sans doute Nogaret à garder l'anonyme; mais il laisse deviner son nom lorsqu'il dit, dans la Préface : « Il y a des lecteurs qui ne savent point lire, « aux yeux de qui un *o* accouplé avec un *u* est la même chose que si l'*o* « étoit tout seul : ceux-là m'attribuent des choses qui ne sont point de moi, « Dieu merci. — J'ai en aversion les *u* joints avec les *o*. Cette diphtongue « *ou-ou-ou* n'est bonne qu'à effaroucher : je n'en veux point. » On comprend aisément que Nogaret se plaint de ce qu'on lui attribue certains ouvrages de Nougaret, écrivain du même genre et de la même époque.

375. FORMULAIRE (le), ou la manière d'instruire les enfans en la chrestienté, fait en manière de dialogue, où le ministre interrogue, et l'enfant respond, s. l., 1561; in-16, cart. .... 45—»

TRÈS-RARE.— Ce petit ouvrage, imprimé en caractères cursifs, n'est autre chose qu'un catéchisme protestant. L'auteur lui a donné le titre de Formulaire, afin, sans doute, qu'il ne fût pas confondu avec les livres catholiques du même genre. Cependant, on lit au bas du dernier feuillet : *Fin du catéchisme.* Cette instruction comprend les articles de la foi, insérés au Symbole, les dix Commandements, l'Oraison et spécialement l'Oraison dominicale, la parole de Dieu, et enfin les Sacrements réduits à deux : le Baptême et la Sainte Cène.

376. GRYPHII (*And.*) mumiæ Wratislavienses. *Wratislaviæ*, 1662; pet. in-12, fig., vél........... 18—»

André Gryph, poëte allemand, naquit à Glogau, en Silésie, le 2 octobre 1616. Il voyagea successivement en Hollande, en Angleterre, en France et en Italie, où il contracta une étroite amitié avec les savants les plus distingués. En 1647, il fut nommé syndic des États de la principauté de Glogau; il mourut le 16 juillet 1664.

Cette dissertation fut composée à l'occasion d'une momie égyptienne conservée à Breslau, et examinée dans tous ses détails par A. Gryph, en 1656. On voit, p. 41, une curieuse gravure sur cuivre, représentant cette momie.

Ce petit volume est assez rare; je ne l'ai pas vu figurer parmi les ouvrages de Gryph.

377. HORTULUS ANIME, cum aliis quamplurimis orationibus pristine impressioni superadditis. (*Impensis probi viri Joannis Koberger civis Nuremberg. Impressus : finem optatum sortitus est Lugduni arte et industria Joan. Clein chalcographi. an.* 1517); 1 vol. in-8, goth., mar. noir, tr. dor., fig. s. bois...................... 70—»

RARE ET CURIEUX. — L'*Hortulus animæ* fut imprimé pour la première fois à *Strasbourg, Guill. Schaffner*, 1498, in-8, fig. La seconde édition paroît être celle de *Strasbourg, Grüninger*, 1500. On lit dans le *Manuel du libraire* : « L'*Hortulus animæ* est un livre ascétique qui a été souvent réimprimé au commencement du XVIe siècle, et dont, à cause des figures en bois qui le décorent, on recherche encore assez les exemplaires bien conservés. Il y en a une traduction allemande impr. pour la première fois à *Strasbourg, chez Grüninger*, en 1503, in-8, avec 57 fig. gravées sur bois. »

Selon Prosper Marchand, ce livre est chargé de figures impertinentes. Il cite comme ridicule celle qui représente David considérant Bethsabée dans le bain, et frappé d'un trait décoché par Cupidon ; il cite comme indécente, celle qui représente Ste Ursule exposée nue aux regards d'un cavalier. Les figures de l'édition de Strasbourg ne sont point reproduites dans l'édition de Leyde, 1517. Cependant, on y trouve encore des gravures assez singulières, telles que la Ste Trinité (f. 83), la Tentation de S. Antoine (f. 122), S. Bernard recevant dans l'œil un jet du lait de la Ste Vierge, Ste Gertrude obsédée par des diablotins qui grimpent le long de sa quenouille (f. 135). Ste Ursule est complétement et richement vêtue ; mais sa pudeur doit être bien effarouchée par la tenue hardie des deux Satires qu'on voit dans l'encadrement de cette gravure (f. 139).

Ce livre, imprimé en beaux caractères gothiques, rouges et noirs, est parfaitement conservé. Toutes les pages sont encadrées. Les 80 gravures sur bois qu'il renferme sont généralement bonnes, et souvent remarquables par la finesse de la pointe, la beauté des portraits et l'élégance des costumes.

Le calendrier placé en tête du volume est accompagné de préceptes astrologiques, médicaux et agricoles, rédigés en vers latins. Il est suivi d'une table des signes, des lettres dominicales, des nombres d'or, et des fêtes mobiles pour cent ans, ainsi que de quelques notions astronomiques, expliquées d'une manière fort singulière.

Sur le dernier feuillet du livre, on voit la marque de l'imprimeur.

378. La Motte. Fables de M. de La Motte, de l'Académie françoise. *Paris, au café d'Élie*, 1723 ; 1 vol. petit in-8. .... 10—»

Ce titre indique très-imparfaitement ce que renferme le volume. En effet, outre les fables de La Motte, on y trouve ces mêmes fables refaites en vers françois par Gacon, le *poëte sans fard*. Ce sont des satires violentes dirigées contre La Motte. Au surplus, le plan de l'ouvrage est nettement expliqué dans une phrase de la prétendue *Apologie de M. Houdart de La Motte, par l'abbé de Pons*, critique mêlée de prose et de vers, composée par Gacon et imprimée en tête du volume : « Mais le comble de la malice de Gacon est d'avoir mis et traduit en vers françois les fables de M. de La Motte, disant pour ses raisons que le privilége qui défend de les mettre en latin, en grec et en hébreu, n'a point défendu de les mettre en langue françoise. » On trouve encore à la fin du volume trois *lettres* satiriques mêlées de prose et de vers.

Il nous paroît démontré qu'il n'y a eu qu'une édition de ce livre, et qu'afin de le vendre plus facilement, le libraire a substitué au titre primitif : *Les Fables de Houdart de La Motte, trad. en vers par le P. S. F. Asinus ad Lyram, et se vend au café du mont Parnasse, s. d.*, celui-ci : *Fables de M. de La Motte, de l'Acad. franç. Paris, au café d'Élie, 1723.* On peut remarquer que ce dernier titre diffère complétement du texte par le papier et les caractères.

François Gacon, né à Lyon en 1667, étoit prieur de Baillon, près Beaumont-sur-Oise, lorsqu'il mourut le 15 novembre 1725. Peu d'écrivains célèbres ont échappé aux critiques et aux invectives de Gacon. Les rédacteurs de la *Biographie universelle* ont jugé très-sévèrement ce poëte satirique : « Nous avons eu, disent-ils, de plus mauvais poëtes que Gacon; nous n'en avons pas eu de plus méprisés. Son nom est devenu une injure. Ce n'est point pour avoir composé des satires, ce n'est pas même pour avoir fait souvent de méchants vers, qu'il s'est déshonoré : tous les genres de satire ne sont pas blâmables; mais lorsqu'une basse méchanceté dirige la plume du satirique; lorsqu'il attaque sans sujet et sans pudeur les hommes les plus vertueux, les talents les plus distingués; lorsque enfin il a l'air de spéculer, pour vivre, sur le scandale et la calomnie, eût-il d'ailleurs un esprit supérieur, il ne peut espérer d'échapper au juste mépris de ses concitoyens. »

379. Le livre de plusieurs pièces. *Paris, Arnould L'Angelier*, 1548, in-16, mar. citron, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*)............................ 150—»

Exemplaire de Courtanvaux et de Meon de l'édition la plus complète.

Ce recueil, qui est très-rare, contient : Discours du voyage de Constantinople, par de La Borderie.—La fable du Faulx cuider.—La Saulsoye.—Déploration de Vénus sur la mort du bel Adonis. — Chansons. — Le procès d'Ajax et d'Ulixes pour les armes d'Achille, translaté en langue françoise par Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise. — Conformité de l'amour au navigage. — La Mort et la Résurrection d'Amour, le Blason des cheveux et autres compositions, le tout en vers.

380. Livre (le) de prières et oraisons. S. l., *par Jean Bonne-foy*, 1558; — l'Instruction des escoliers. S. l. n. d.; en 1 vol. pet. in-12, cart........... 28—»

Ce recueil de prières, à l'usage des protestants pour toutes les circonstances de la vie, pourroit être facilement confondu avec les livres de prières catholiques, surtout après avoir lu le second titre : *Dévotes oraisons très-utiles pour former les consciences et mœurs des fidèles.* Toutes ces prières sont composées assez habilement pour que le sens hétérodoxe échappe à ceux qui les liront superficiellement.

On a relié dans le même volume l'*Instruction des Écoliers*. Ce petit ouvrage est divisé en deux parties. La première, écrite en vers françois, renferme les devoirs d'un écolier envers Dieu et envers ses maîtres, des exhortations au travail et des préceptes de conduite. La seconde partie, mêlée de prose et de vers, contient les prières à l'usage de l'école protestante de Lausanne. L'*Instruction des Écoliers* est suivie du *Miroir de la Jeunesse*, par Mathurin Cordier, traduit en vers françois, et enfin d'un *petit Discours* (poétique) *sur les commandements*.

381. Lucembourg (*Pierre de*). Le voyage spirituel du pélerin de saincte mére l'Eglise romaine. Monseigneur sainct Pierre de Lucembourg iadis illustrissime cardinal, autheur. Auquel est insérée une epistre liminaire, descouvrant aucunes fallaces et faussetés des héresiarques; et vers la fin dudict voyage est comprinse la vie du glorieux sainct Pierre de Lucembourg. *Avignon*, 1562; 1 vol. pet. in-8, v.................. 36—»

Très-rare. — Le *Voyage spirituel* a été traduit du latin par Pierre de Sure, d'une famille noble du Lyonnois, religieux célestin à Avignon. Il avoit été traduit antérieurement sous le titre de *le Chemin de pénitence, lequel chemin a trois journées de long. Paris, s. d.*, in-4°, Goth. Ces deux traductions sont aussi rares l'une que l'autre; mais celle de P. de Sure offre plus d'intérêt. En effet, il ne s'est point borné à reproduire en françois le *Voyage* mystique du cardinal Pierre de Luxembourg : il a joint à cet ouvrage plusieurs pièces en vers et en prose.

La première est une épître de cent soixante vers françois adressée *au chrestien catholique :* la seconde est une épître dédicatoire à Laurent d'Arpajon, baron de Rochefort, datée d'Avignon, le 15 août 1561. Cette épître en prose, de soixante-seize pages, est dirigée contre les luthériens et les calvinistes; elle renferme beaucoup d'érudition. L'auteur cite à tout propos les Grecs et les Romains; mais les expressions dont il fait usage nous paroissent aujourd'hui assez singulières. En voici un exemple : « Si me souviens de Mennon, puissant seigneur et *colonel* de l'armée démesurée que Darius dressa contre Alexandre, qui, ouyant à sa présence ung soldard mal parler dudict Alexandre, luy donna subit d'une halbarde sur le crâne *si gratieusement* qu'il l'estendit mort. » Il faut lire dans cette épître le récit curieux d'un miracle opéré par saint Pierre de Luxembourg, qui ressuscita un enfant tombé du haut d'une tour, et tellement brisé de sa chute que son père l'emporta dans un sac. Cette première partie du volume est terminée par neuf stances de onze vers chacune, sur *la Vénération des Saincts*. Le *Voyaye spirituel* commence au quarante-quatrième feuillet. Vient ensuite une *Oraison médiocre déclarant en brief la vie de S. Pierre de Lucembourg prononcée par ung jeune escolier*. Cette *Oraison* est suivie du Concile des Muses. C'est une étrange idée, même de la part d'un moine, d'avoir fait parler les Muses contre Luther et Calvin. Le poëte entre ainsi en matière :

Au Chastelet des pacificques
Je trouvay les Muses encloses,
Gringotans à leurs voix celicques
Vne diversité de choses,
Dond en cueillant certaines roses
La première se print à dire,
Et moy (si escouter tu l'ouses)
Subit par bel ordre l'escrire.

Voici les derniers vers prononcés par Calliope :

Que ne tiens-tu, Calvin faulx et menteur,
L'ordre que Dieu, nostre législateur,
A son Église offre pour héritage ?
Tu tomberas dans l'infernal estaige,
Et seras dict à jamais novateur,
Ung fol bien fol.

La dernière pièce du volume est intitulée : *Pour ung de nouveau converti.*

382. MARTYR VERMILE (*Pierre*). Saintes prières recueillies des psaumes de David par le docteur Pierre Martyr Vermile Florentin; trad. de lat. en franç. *La Rochelle, P. Haultin*, 1581; 1 vol. in-16, mar. v., fil., tr. dor. (*anc. rel.*)........................... 28—»

RARE. — Pierre Martyr Vermilio, célèbre théologien du XVI[e] siècle, naquit à Florence le 8 septembre 1500, et mourut à Zurich le 12 novembre 1562. A seize ans il entra chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ses nombreux ouvrages lui acquirent une grande réputation et lui frayèrent la route des dignités monastiques. Mais Pierre Martyr étoit l'un des amis de Bern. Ochin ; il penchoit vers les nouvelles doctrines ; de plus, il avoit été chargé des fonctions de visiteur général, et il les avoit remplies avec beaucoup de sévérité. En 1542, ses ennemis l'accusèrent, et voulurent le forcer à comparoître devant le chapitre général de son ordre, assemblé à Gênes. Pierre Martyr, craignant les suites de cette affaire, se réfugia en Suisse, et embrassa ouvertement la religion calviniste. Il passa ensuite en Angleterre avec Ochin, et aida le fameux Crammer dans la réforme de l'Église anglicane. Lorsque la reine Marie monta sur le trône, P. Martyr revint en Suisse. Il professa la théologie dans plusieurs villes, et en dernier lieu à Zurich, où il mourut.

Après la mort de P. Martyr, ses manuscrits furent recueillis par Josias Simler, l'un de ses élèves, qui publia les *Preces ex psalmis Davidis desumptæ. Zurich, 1566, in-16.* Cet ouvrage fut traduit en anglois, puis en françois, sous le titre de *Prières chrétiennes. Lyon, in-16.* Est-ce la même traduction qui a été imprimée à la Rochelle avec un titre différent ? Nous l'ignorons complétement. Au surplus, nous ne connoissons point la date de l'édition de Lyon, qui pourroit être postérieure à la nôtre.

Les *Saintes Prières*, publiées à la Rochelle, sont accompagnées de trois pièces de poésie calviniste : 1° *Prières générales*, composées de deux cent dix vers ; 2° *Complainte chrestienne adressée à Dieu, sur la deffence de son Eglise.* On trouve dans ce petit poëme, divisé en trois chants, des allusions aux Guise, à la Ligue formée en 1576, et même au siége de la Rochelle en 1573 ; 3° une *Paraphrase de l'Oraison dominicale.* On lit au bas du dernier feuillet : *Servir à Dieu, c'est Régner*, et au-dessous les initiales Y. R.

En supposant que cette sentence renferme une allusion au nom du traducteur ou à celui du poëte, on pourroit en conclure qu'il se nommoit Yves, ou plutôt Ysaac Regnier.

PUBLICATIONS NOUVELLES

383. Dialogue de Thoinette et d'Alizon, pièce inédite en patois lorrain du XVIIe siècle publiée et annotée par M. Albert de La Fizelière. *Paris*, 1856; in-12 de 32 p. broché.................................. 5—»

On voit tant d'excellents esprits rechercher aujourd'hui les anciens monuments du langage écrit de nos pères, qu'on doit s'estimer heureux de pouvoir offrir un nouvel aliment à leurs investigations. Telle est l'opinion de notre collaborateur, M. Albert de La Fizelière; aussi vient-il de publier avec tout le soin qu'on peut mettre à un bon livre, un curieux manuscrit du XVIIe siècle, en patois de la Lorraine.

Il y a joint un Glossaire et a dirigé l'impression de ce petit trésor bibliographique, de manière à le rendre digne de l'attention des linguistes et des bibliophiles.

Le Dialogue de Thoinette et d'Alizon provient d'ailleurs d'une source tout à fait estimable, et l'origine de ce document précieux doit encore en augmenter l'intérêt aux yeux des lecteurs qui connoissent l'histoire littéraire de Metz et de la Lorraine. Il avoit été trouvé jadis dans les papiers du célèbre Paul Ferry, et avoit passé de là dans la bibliothèque bien connue du conseiller Ferry de Talange.

Ce petit opuscule, tiré seulement à 65 exempl. sur papier vergé, et à 10 sur papier de chine et sur papier vélin, est à la fois un document précieux pour la langue, et une rareté bibliographique.

384. Notes et documents pour servir à l'histoire de Joinville, par M. J. Feriel, in-8 de 80 pages avec portrait, sceaux et fac-simile...................... 2—25

Dès 1835, M. J. Feriel a publié une histoire de Joinville, mais cet ouvrage n'étoit pas sans défaut. Les notes sur Joinville avoient été réunies

avec plus de zèle que de patiente observation ; en outre, il renfermoit des fautes typographiques beaucoup trop nombreuses pour l'honneur d'une presse parisienne. Aussi, de 1838 à 1841, M. Feriel, visiteur et explorateur assidu des archives départementales, nourrissoit-il le projet de donner sur Joinville des détails plus exacts et plus complets. La réalisation de ce projet, indéfiniment ajourné par le temps et les événements, vient d'être enfin mise à exécution. On trouve dans les *Notes et documents* de curieux détails : les hôpitaux, les couvents, l'église paroissiale, la maison de plaisance des ducs de Guise y sont l'objet d'autant de descriptions où l'attrait de la forme se joint au mérite du fond. Des pièces caractérisant les mœurs locales viennent à chaque instant interrompre la narration. Cet opuscule se termine par l'édit d'érection de Joinville en principauté, sous le roi Henri II, et par un procès-verbal énonçant les richesses que possédoit, en 1790, l'église seigneuriale détruite en 1793.

On y a joint le portrait inédit d'Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise, une planche de médailles et de sceaux également inédits, dont les originaux sont rares et presque introuvables, et enfin le *fac-simile* de la signature des ducs de Guise, seigneurs de Joinville. M. Hector Guiot, professeur de dessin au lycée de Chaumont, est l'auteur de ces planches, illustrations utiles dont on ne sauroit trop louer l'exécution et l'opportunité.

Pensez-vous que ces notes et documents, ces dessins intéressent le seul pays Haut-Marnais ? Non, l'histoire générale y trouveroit aussi son profit ; mais l'histoire générale est exclusive et ne va pas assez chercher ses éléments dans les livres de MM. les savants de province. Elle a tort ; c'est là qu'elle peut trouver bien des petits faits expliquant de grandes choses, ou tout au moins les détails qui animeront son récit.

J. Carnandet,
Bibliothécaire de Chaumont (Haute-Marne).

ERRATUM DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON.

Page 620, au lieu de : *1206*, *Heliodorus*...., lisez : *1216*. *Narrationes amatoriæ*. . . . . *85 fr.* au lieu de : *570 fr.*

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; BOITEAU d'AMBLY; AP. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND-DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

MAI ET JUIN.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° de mai et juin de la douzième série du Bulletin du bibliophile.

DES ACCUSATIONS

DE

PLAGIAT LITTÉRAIRE

Il a été composé un assez grand nombre de traités spéciaux sur le plagiat et les plagiaires. On a donné à leurs auteurs la qualification de plagiaristes. Je n'en connois aucun, et je commence par le déclarer, pour que l'on n'attende pas de ce qui va suivre un travail d'érudition. Ces ouvrages sont rares : ils me manquent dans le lieu que j'habite, et je n'ai ni le loisir de les rechercher, ni le temps de les consulter là où je pourrois les trouver. Je me borne dès lors, pour le moment, à savoir qu'ils existent; et d'ailleurs ils ne me sont pas nécessaires pour ce que j'ai à dire. Les plus simples lectures et un peu de raisonnement m'y suffiront.

Je me place, pour parler du plagiat, sous un point de vue négatif. Non pas que je veuille révoquer absolument en doute qu'il y ait eu des écrivains qui se sont furtivement approprié les travaux des autres, soit au total, soit en partie. Je n'ai rien à opposer à la dénonciation de plagiat, lorsqu'elle porte sur des faits avérés et probants, dans une aussi grande étendue que tout un corps d'ouvrage. Ainsi, quand Jean Thomasini est inculpé d'avoir publié, sous son nom, des *Éloges des hommes illustres* composés par Jean Rhode, si l'on établit que Jean Rhode est réellement l'auteur de ces *Éloges,* Thomasini est sans doute un plagiaire. Le point important est que la preuve en soit acquise, et que, pour arriver à cette preuve, il y ait eu, comme en toute poursuite régulière un délit, une instruction du procès. Ici, par exemple, on n'a que des allégations :

c'est Colomiès qui rapporte ceci : « M. Vossius *m'a dit* que Jehan Rhodius *disoit* hautement, à Padoue, qu'il avoit fait les *Éloges des hommes illustres* que Thomasinus a publiez sous son nom. » Voilà donc un propos qui passe par trois bouches au moins. A combien de questions ne donne-t-il pas lieu ? Et d'abord Rhode l'a-t-il tenu ? S'il l'a tenu, lui a-t-il donné toute la portée qu'il a dans le passage de Colomiès ? De qui Vossius l'a-t-il recueilli ? De Rhode lui-même ou d'un intermédiaire ? Je suppose que ce soit de Rhode ; mais l'a-t-il rapporté dans les termes de Rhode et avec le sens qu'il y attachoit ? Et Colomiès en le tirant de Vossius l'a-t-il exactement reproduit ? Tous ces points sont à examiner. Le premier, de qui dépendent ceux qui suivent, devroit être résolu négativement selon quelques biographes. Il est plus que probable, dit M. Weiss, que jamais Rhode n'a revendiqué les *Éloges*. Sur quoi se fonde cette probabilité ? M. Weiss ne le dit pas ; mais elle me paroît être dans ses motifs une conséquence de ce qu'il ne croit pas que Rhode soit l'auteur des *Éloges*. Or, son unique raison de ne pas attribuer les *Éloges* à Rhode, c'est qu'il y est cité plusieurs fois avec honneur. Je ne me charge pas de la cause de Rhode ; cependant si j'avois à revendiquer pour lui l'ouvrage qu'on lui dispute, et que je n'eusse à combattre que la raison invoquée par M. Weiss, j'y puiserois justement toute la force d'une opinion opposée à la sienne ; car je dirois que les citations honorables dont Rhode est l'objet dans les *Éloges*, y ont pu être semées par Thomasini précisément pour mieux déguiser son larcin.

Mais, déjà, Nicéron avoit entrepris de maintenir Thomasini dans la propriété des *Éloges*. « Quelques-uns, dit-il à l'article de Rhodius, prétendent, *sur l'autorité de Colomiès*, que Rhodius étoit l'auteur des *Éloges* qui portent le nom de Jacques-Philippe Thomasini ; c'est une imagination sans fondement. Il peut avoir fourni quelques faits à Thomasini et revu son ouvrage ; c'est apparemment toute la part qu'il y a eue. »

Nicéron paroît présumer que l'autorité de Colomiès étoit la

seule que l'on pût invoquer contre Thomasini, et sur laquelle on eût à se fonder, en remontant à l'origine des bruits de plagiat dans cette affaire. Mais Colomiès qui recueilloit ses *Particularités* en 1665, pour ne les publier qu'en 1668, n'étoit pas le premier qui en eût écrit. On cite des correspondances du temps dans lesquelles on s'en entretenoit : une lettre de Reinesius, une autre de Gaspar Hoffmann à George Richter, dont les lettres choisies avoient été publiées avec celles de ses amis, en 1662, à Nuremberg. Hoffmann va jusqu'à envelopper tous les écrits de Thomasini dans l'accusation de plagiat, pour les restituer à Rhode. Il avoit professé la médecine à l'université d'Altorf, jusqu'à sa mort, arrivée en 1648, et je remarque que Reinesius et Rhode étoient aussi médecins. On pourroit croire que l'honneur de la Faculté se trouvoit engagé à couvrir un de ses membres, si un autre médecin, Thomas Bartholin, n'étoit survenu pour défendre Thomasini. Cette défense se lit dans la seconde de ses dissertations *De legendis libris* : « Reverendi Thomasini manes lædunt, qui operum variorum famam, cum Rodio nostro partiuntur. Limam subinde illis, a Rhodio adhibitam non ignoramus ; et si forsan loca auctorum desiderarentur, pro amicitia, quæ utrique intercessit, maxima, sicut inter doctos fieri solet, communicata, utriusque amicus bona fide testari debeo. Nec aliud hujus modestia et sueta longo usu scribendi penna suadet. » C'est en ces termes que dépose Bartholin, l'ami de Rhode et de Thomasini, comme il le dit lui-même ; et j'ajoute qu'il étoit devenu propriétaire des manuscrits de Rhode, qui n'eussent pas manqué de laisser des traces de l'ouvrage des *Éloges,* si Rhode l'avoit effectivement composé.

Je n'irai pas plus loin sur ce point qui soulèveroit bien d'autres questions ; car je ne me suis pas proposé d'y rien décider, bien que j'y aie une opinion. Je ne l'ai présenté que comme un exemple des complications qui se rencontrent dans les accusations de plagiat d'ouvrages, des nécessités de les prouver, et des difficultés d'arriver à cette preuve. C'est tout un procès criminel et toute une instruction qu'il y faut. J'appellerai les plagiats

de cette étendue, plagiats en gros, pour les distinguer des plagiats en détail, dont je vais m'occuper, encore plus délicats à peser dans la balance des tribunaux littéraires, et d'une nature qui peut être infiniment subtile. Dans l'une comme dans l'autre catégorie de plagiat, et plus certainement dans la première, à moins que le plagiaire ne soit pris sur le fait et en flagrant délit, il y aura toujours raison de douter, s'il n'y a pas raison d'absoudre. Pourquoi cela? parce que le plagiat est moins commun qu'on ne se l'imagine, et qu'il y a toujours eu plus de faux accusateurs que de plagiaires véritables.

Si Martial n'est pas le premier qui ait prononcé dans sa langue le mot de plagiat, du moins nous fait-il connoître, en l'employant, le sens tout allégorique qu'il eut à l'époque où l'on convint d'en faire l'application aux larrons de la littérature.

Il s'en sert dans cette épigramme, la cinquante-troisième de son livre Ier :

Commendo tibi, Quinctiane, nostros,
Nostros dicere si tamen *libellos*
Possim, *quos* recitat tuus poeta.
Si de servitio gravi querantur,
Assertor venias, satisque præstes,
Et, cum se dominum vocabit ille,
Dicas esse meos, manuque missos.
Hoc si terque quaterque clamitaris;
Impones *plagiario* pudorem.

Martial reproche au plagiaire de s'approprier des ouvrages, *libellos*, ou autrement de pratiquer le plagiat en gros. Pendant très-longtemps, en effet, on n'a frappé de réprobation, sous le nom de plagiat, que le fait de s'attribuer les ouvrages d'autrui. Calepin, Vossius, Ménage, Furetière, Facciolati, dans leurs dictionnaires, s'accordent à définir le plagiaire, celui qui vole, prend, pille *les* livres, *les* ouvrages des autres. Mais le senti-

ment de la propriété chez les auteurs, et plus personnellement chez les poëtes, est devenu plus vif. On ne s'est plus borné à crier au voleur pour un mouton que le lion emportoit, et l'on prétendit atteindre jusqu'au fait de ce pauvre animal, qui fait si ingénument sa confession dans *Les animaux malades de la peste :*

« Je tondis de ce pré la *largeur* de ma langue. »

En d'autres termes on a fait un plagiaire de celui qui pilloit *dans* les ouvrages d'autrui. C'est la définition que le dictionnaire de l'Académie françoise donne du plagiaire, et il ne faut pas s'en étonner ; les poëtes, qui ont peuplé l'Académie, ont fait la loi pour eux.

Aux termes de cette législation, pas un auteur n'est demeuré sûr de n'être pas inquiété dans ses œuvres. Les législateurs eux-mêmes y ont été pris.

Il y a cependant, je le répète, bien moins de plagiaires qu'on ne pense, si l'on considère qu'il ne sauroit y avoir réellement plagiat qu'autant qu'un écrivain a la conscience que, ce qu'il fait entrer dans son œuvre, comme venant de soi, il le prend dans tel ouvrage où il se souvient de l'avoir lu, ou à tel auteur qu'il sait le lui avoir récité. Hors de là, il y a simplement rencontre de la même idée, soit par l'imagination, soit par la mémoire.

Quant à l'imagination, pourquoi l'idée d'une situation dramatique, par exemple, ne se présenteroit-elle pas la même dans plusieurs cerveaux, lorsque le fait d'où elle dérive peut-être, peut se répéter dans l'ordre physique ? Y auroit-il, dans les combinaisons de la pensée, des rapports, des images que deux esprits ne sauroient concevoir à l'insu l'un de l'autre, ou se représenter l'un après l'autre et en divers temps ? Ou bien appartiendroit-il à ces rapports et à ces images de ne pouvoir être trouvés qu'une fois ? Je suis bien loin de le penser.

On a porté les accusations de plagiat jusqu'aux derniers termes de la puérilité et du ridicule, grâce à la vanité d'auteur sans

laquelle il n'eût jamais été parlé de plagiaires. J'accuse à mon tour, et sans restriction, les dénonciateurs du plagiat de ne l'avoir érigé en délit littéraire que par complaisance envers un sentiment d'amour-propre personnel fort indifférent à l'intérêt public, puisqu'en définitif le plagiaire ne dérobe au public que pour donner au public; les œuvres de l'esprit, dès l'instant où elles paroissent au jour, devenant intellectuellement la propriété commune.

A la suite des auteurs qui ont réclamé pour eux-mêmes, par orgueil, sont venus les critiques de profession qui ont réclamé pour les auteurs, par vengeance, par jalousie, et rarement sans malignité. Aussi les accusations de plagiat ne sont-elles pas ordinairement rétrospectives, et l'on peut remarquer que presque toujours elles ont été lancées instantanément sur l'heure même d'un succès que l'envie vouloit combattre ou contre-balancer.

Lorsque l'*Aristomène* de Marmontel parut, la critique nota dans cette tragédie, comme pris dans divers auteurs connus, des vers que Marmontel, disoit-on, ne s'étoit *presque point donné la peine de changer*. On le lui imputa à déshonneur. Il ne se faisoit point scrupule de s'enrichir du bien d'autrui : on lui eût pardonné ces petits larcins, s'il avoit été réduit à l'indigence; mais il étoit honteux à un poëte tel que lui, si riche de son propre fonds, de s'approprier celui des autres. La critique faisoit entendre tout cela! . .

On peut répondre d'abord qu'il n'y a pas d'exception, en morale, pour la justification des voleurs, et que, fût-on indigent, on a aussi peu le droit de prendre le bien d'autrui que si l'on étoit riche. Mais, ensuite, Marmontel s'est-il bien réellement approprié le fonds des autres? Voici comment la critique a essayé de le prouver :

Elle cite ces vers d'Aristomène :

« Je ne veux que le voir, l'embrasser et mourir. »
« Vous aviez intérêt de garder le silence. »
« Mon amant est à moi; que m'importe le reste! »

Et elle d : le premier vers est dans *Polyeucte :*

« Je ne veux que le voir, soupirer et mourir ; »

le second dans *le Comte d'Essex :*

« Et j'ai quelqu'intérêt à garder le silence ; »

le troisième dans *Sémiramis :*

« L'amour parle, il suffit ; que m'importe le reste ! »

C'est là ce qu'on nomme des larcins qui font honte? Mais, en vérité, si l'on ne pouvoit exprimer par la parole des sentiments si simples, sans commettre un plagiat, il faudroit renoncer à rien dire, dans la crainte de passer pour un voleur. On fait un reproche à Marmontel d'avoir dérobé le bien des deux Corneille et de Voltaire! Est-on sûr, au moins, que ce soit le bien de ces trois poëtes, et que d'autres n'eussent pas dit mille fois avant eux ce qu'ils ont mis dans la bouche de leurs personnages? Le sentiment commun dicte de semblables discours et dans le même ordre d'idées, depuis le commencement du monde, à des milliers d'individus, dans une infinité de rencontres et d'événements. Mais l'on devient plagiaire dès que l'on y ajoute une rime! De telles accusations ne doivent exciter que la pitié. Je les trouve dans les *Observations sur la littérature moderne*, de l'abbé de La Porte (tome Ier, pages 29 et suivantes), où il est encore rapporté que le nombre des vers pillés de côté et d'autre par Marmontel, pour son *Aristomène*, s'élève à plus de huit cents! Je demande si quelque auteur que ce fût, à moins d'y être condamné sous des peines sévères, consentiroit jamais à écrire une pièce de théâtre où il dût faire entrer huit cents vers pillés de toutes parts et rassemblés à cette unique fin? Quand on m'aura prouvé qu'il peut exister, même dans les plus bas degrés, des poëtes doués de cette patience, je prendrai la peine d'examiner jusqu'à quel point Marmontel en a mérité le reproche.

La mémoire et l'imagination sont certainement deux facultés

très-distinctes : en général on ne sauroit les confondre. Mais il faut se tenir à leurs sources pour les reconnaître ; car dans leur cours elles tendent toujours à se réunir, et elles y réussissent ordinairement si bien qu'on n'en peut plus faire la différence. L'homme qui se souvient, sans le savoir, croit qu'il imagine. Godeau avoit composé et publié, depuis quinze ans, ces vers d'une ode à Louis XIII :

« Mais leur gloire *touche par terre,*
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité.... »

lorsque Corneille écrivit ceux-ci, dans *Polyeucte :*

« Toute votre félicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien *tombe par terre,*
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité. »

Cependant Corneille croyoit bien avoir tiré les siens de son propre fonds. Ménage assure l'avoir souvent entendu dire qu'il les avoit faits, sans savoir qu'ils fussent de Godeau. Qui sera maître de décider si Corneille imaginoit, ou se souvenoit à son insu ? Et dans quels innombrables exemples n'y auroit-il pas lieu de poser la même question ?

Je lis dans l'*Andromaque* de Racine, acte I, scène I :

« Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle; »

et dans l'*Andronic*, de Campistron, acte III, scène IV :

« Enfin, dans un instant *ma fortune* cruelle
Va prendre, par la fuite, *une face nouvelle;* »

— dans *Les fausses infidélités*, de Barthe :

« *L'Amour me les ravit, l'Hymen me les rendra.* »

et dans *La fiancée*, de Scribe :

« *L'Amour nous les enlève,*
L'Hymen nous les rendra. »

— dans *Vert-Vert*, de Gresset :

« Enfin, *avant de paroître au parloir,*
On doit au moins *deux coups d'œil au miroir.* »

et dans *Le domino noir*, de Scribe :

« Même *avant d'entrer au parloir,*
On *jette un coup d'œil au miroir.* »

— dans *Vert-Vert* encore :

« Il partageoit dans ce paisible lieu
Tous les sirops dont le cher père en Dieu,
Grâce aux bienfaits *des nonnettes sucrées,*
Reconfortoit ses entrailles sacrées. »

et dans *Les Visitandines*, de Picard :

« Et le pauvre homme ainsi reçoit de chaque sœur
De quoi *reconforter ses entrailles sacrées !*
Ah ! *de ces nonnettes sucrées*
Je voudrois être directeur. »

— dans La Fontaine, épilogue du liv. VI des *Fables* :

« Bornons ici notre carrière,
Les *longs ouvrages* me font peur.
Loin d'épuiser une matière
On n'en doit prendre que la fleur. »

dans ce même *Vert-Vert*, que je surprends à son tour :

« Les Muses sont des abeilles volages,
Leur goût voltige, il fuit *les longs ouvrages*,
Et, ne *prenant que la fleur* d'un sujet,
Vole bientôt sur un nouvel objet. »

— dans *Georges Dandin*, de Molière (la scène est entre Georges Dandin et Angélique, sa femme) :

ANGÉLIQUE.

« Je vous déclare que mon dessein n'est pas de *m'enterrer toute vive* dans un mari. »

et dans *L'École des vieillards*, de Casimir Delavigne (la scène est entre Danville et Hortense, sa femme):

HORTENSE.

« Et vous ne pourrez pas *m'enterrer toute vive*,
Dans l'ennuyeux souper d'un si triste convive. »

— dans l'un des opuscules de Saint-Réal, *Don Carlos*, je crois :

« On n'arrive *au crime que par degré, de même qu'à la vertu.* »

et dans je ne me rappelle plus quel poëte tragique :

« *Ainsi que la vertu le crime a ses degrés.* »

Je serois intarissable si je voulois citer tout ce que j'ai recueilli d'exemples où, comme dans ceux-ci, l'on peut voir les mêmes idées se produire sous deux plumes différentes à ce point de ressemblance qu'elles offrent le même tour d'expression et le même langage. La similitude et les rapports ne se trouvent que pour la pensée dans le rapprochement suivant ; mais ils n'en sont pas moins d'une identité remarquable.

Je lis dans *l'Étourdi*, de Molière (la scène est entre Lélie et Mascarille, son valet) :

LÉLIE.

« Je sais que ton esprit, en intrigues fertile,
N'a jamais rien trouvé qui lui fût difficile;
Qu'on te peut appeler le roi des serviteurs,
Et qu'en toute la terre....

MASCARILLE.

« Hé! trêve de douceurs;
Quand nous faisons besoin, nous autres misérables,
Nous sommes les chéris et les incomparables;
Et, dans un autre temps, dès le moindre courroux,
Nous sommes les coquins qu'il faut rouer de coups. »

et dans *Le barbier de Séville*, de Beaumarchais (la scène est entre le comte Almaviva et Figaro, son valet):

LE COMTE.

« Eh! Figaro, mon ami, tu seras mon ange, mon libérateur, mon Dieu tutélaire.

FIGARO.

« Peste! comme l'utilité vous a bientôt rapproché les distances! Parlez-moi des gens passionnés! »

Eh bien! maintenant, croit-on que, pour trouver ce qu'ils font dire à leurs personnages, les cadets ou les modernes que je viens de citer aient eu besoin de copier leurs aînés; qu'ils aient eu l'œil collé Campistron sur Racine, Beaumarchais sur Molière; et que, si la police qui recherche les plagiaires se fût placée, à point nommé, derrière Scribe et Picard quand ils composoient chacun leur opéra, elle les eût surpris les mains dans les poches de Gresset? Si l'on avoit cette opinion pour si peu, à quelles condamnations ne devroient pas s'attendre et l'auteur de *Zampa*, qui se rencontre ainsi avec l'auteur de *La Parisienne*, Dancourt :

(*La Parisienne*, 1691)	(*Zampa*, 1831).
LISETTE. Ah! double chien, je te retrouve à la fin, après t'avoir cherché si longtemps! L'OLIVE. On ne peut éviter son malheur. C'est ma femme.	RITTA. — Juste ciel! DANIEL. — Ah! grands dieux! RITTA. — Qu'ai-je vu! DANIEL. — C'est ma femme; Par Notre Dame, C'est avoir du malheur!

Et ce même Beaumarchais qui, dans son *Mariage de Figaro*, a de telles ressemblances, et aussi consécutives, avec Dufresny, l'auteur de *La noce interrompue*, représentée en 1699?

(*La noce interrompue.*)

Scène III.

NANETTE.

Madame la comtesse ne m'aime plus tant, depuis que son mari m'aime... Depuis que M. le comte a tant d'envie d'être seul avec moi, je crains toujours de m'y trouver.

Scène X.

LE COMTE.

Adrien, ne sais-tu point comment ma femme a pu deviner mon dessein?

ADRIEN.

Elle aura lu dans vos yeux que vous vouliez faire Nanette concierge, et que....

Scène XI.

LE COMTE.

N'en doutez pas, Lucas, je vous fais mon fermier.

Scène dernière.

LE COMTE.

Je suis trompé.

LA COMTESSE.

Console-toi, si on t'enlève, Nanette, tu retrouveras en moi une consolation légitime.

(*Le mariage de Figaro.*)

Acte I, scène I.

SUZANNE.

Il y a, mon ami, que M. le comte Almaviva veut rentrer au château; mais non pas chez sa femme, c'est sur la tienne, entends-tu, qu'il a jeté ses vues.... Apprends qu'il la destine (*la dot*) à obtenir de moi, secrètement, certain quart d'heure seul à seule.

Acte I, scène VIII.

LE COMTE *à Suzanne.*

Le roi m'a nommé son ambassadeur. J'emmène avec moi Figaro, et comme le devoir d'une femme est de suivre son mari...

Acte III, scène V.

FIGARO *au comte.*

Votre Excellence m'a gratifié de la conciergerie du château.

Acte V, scène dernière.

LE COMTE.

J'ai voulu ruser avec eux; ils m'ont joué comme un enfant.

LA COMTESSE, *en riant.*

Ne le regrettez pas, monsieur le comte.

La sphère des comparaisons, comme on le voit, se trouve ici agrandie. Ce ne sont plus seulement des rapprochements de mots ou de pensées d'un seul jet. C'est une suite de situations et d'idées, qui se combinent et s'ajustent pour former un ensemble et une harmonie. Le court tableau de situations de ce genre que je viens d'offrir me paroît en faire ressortir assez

sensiblement le parallèle dans les deux pièces; cependant on en jugeroit mieux en lisant ces pièces, et j'y renvoie.

Le mariage de Figaro me fournira encore un sujet de comparaison. Il s'agit des scènes IV à XIX du second acte, auxquelles je renvoie également; car elles seroient d'une trop grande étendue pour pouvoir être mises ici, en regard de l'extrait d'un ouvrage qui n'est plus cette fois une composition dramatique; je veux parler de l'*Histoire des amours de Henri IV*, laquelle est moins commune à rencontrer que les œuvres de Beaumarchais; et, pour cette raison, je donne l'extrait dont il s'agit, et qui comprend les pages 28 à 32 de cette histoire, dans l'édition de Leyde, 1664.

— « Madame Gabrielle continuoit à aymer Bellegarde, dont le roy avoit quelque soubçon, mais à la moindre caresse qu'elle luy faisoit, il condamnoit ses pensées comme criminelles et s'en repentoit. Il arriva un petit accident qui faillit à luy en apprendre davantage, ce fut qu'estant en l'une de ses maisons pour quelque entreprise qu'il avoit de ce costé-là, et estant allé à trois à quatre lieues pour cet effet, madame Gabrielle estoit demeurée au lit, disant qu'elle se trouvoit mal, et Bellegarde avoit feint d'aller à Mantes, qui n'estoit pas fort éloigné; sitost que le roy fut party, Arphure, la plus confidente des femmes de madame Gabrielle et en qui elle se confioit de tout, fit entrer Bellegarde dans un petit cabinet dont elle seule avoit la clef, et après que sa maîtresse se fut deffaite de tout ce qui estoit dans sa chambre, son amant y fût receu. Comme ils étoient ensemble, le roy, qui n'avoit pas trouvé ce qu'il avoit esté chercher, revint plus tost que l'on croyoit, et pensa trouver ce qu'il ne cherchoit pas. Tout ce que l'on pût faire, ce fut que Bellegarde entra dans le cabinet d'Arphure, dont la porte se trouvoit au chevet du lit de madame Gabrielle, et où il y avoit une fenestre qui avoit veue sur un jardin. Aussi tost que le roy fut entré, il demanda Arphure pour avoir des confitures qu'elle gardoit dans ce cabinet. Madame Gabrielle dit qu'elle n'y estoit pas, et qu'elle luy avoit demandé congé d'aller visiter quelques parens qu'elle avoit à la ville. — Si

est-ce (dit le roy) que je veux manger des confitures. Que si Arphure ne se trouve, que quelqu'un vienne ouvrir cette porte, ou qu'on la rompe.» Luy-mesme commença à donner des coups de pieds. Dieu sçait en quelles allarmes étoient ces deux personnes si proches d'estre découvertes. Madame Gabrielle feignoit un extrême mal de teste, se plaignoit que ce bruit l'incommodoit fort, mais pour cette fois le roy fut sourd, et continuoit à vouloir rompre cette porte. Bellegarde voyant qu'il n'y avoit pas d'autre remède, se jeta par la fenestre, et fût si heureux qu'il se fit fort peu de mal, bien que la fenestre fut assez haute. Et aussitost Arphure, qui s'estoit seulement cachée pour n'ouvrir point cette porte, entra bien eschauffée, s'excusant sur ce qu'elle ne pensoit pas qu'on deût avoir affaire d'elle..... Madame Gabrielle voyant qu'elle n'estoit point découverte, reprocha au roy mille fois cette façon d'agir : « Je voy bien (luy dit-elle) que vous me voulez traitter comme les autres que vous avez aymées, et que vostre humeur changeante veut chercher quelque sujet pour rompre avec moy...» Et là-dessus les larmes ne manquèrent pas, ce qui mit le roy en tel désordre, qu'il luy demanda mille fois pardon, qu'il confessa d'avoir trop failly.... »

Beaumarchais avoit-il lu l'*Histoire des amours de Henri IV?* Avoit-il besoin de la lire pour se représenter le sujet des dix-neuf premières scènes de son second acte, et pour le mettre en scène? Voyons. Le comte Almaviva est parti pour la chasse, comme Henri IV pour ses amours. La comtesse s'enferme avec le petit page, comme Gabrielle avec Bellegarde, le page ayant été introduit par Suzanne comme Bellegarde par Arphure. Le comte revient sur ses pas comme Henry IV, et dans la même situation d'esprit. Chérubin se cache dans un cabinet comme Bellegarde. Le comte et Henri IV veulent l'un comme 'autre enfoncer la porte de ce cabinet pour y découvrir un amant en flagrant délit. Chérubin et Bellegarde se sauvent chacun en sautant par une fenêtre àssez haute, et quand la porte du cabinet s'ouvre, le comte n'y trouve que Suzanne, comme

Henri IV n'y trouve qu'Arphure. Pendant les assauts que donnent le comte et Henri IV à la porte du cabinet mystérieux, la comtesse et Gabrielle sont pareillement dans les plus vives angoisses sur ce qui va se passer; toutes deux elles sont tirées du danger par l'habileté d'une cameriste, et au dénoûment, lorsqu'elles se voient sauvées, elles prennent à leur tour l'offensive envers ce pauvre comte et ce bon roi Henri, qui s'excusent de leur mieux, l'oreille basse, et réussissent à peine à obtenir pardon.

Voilà en substance les circonstances et la marche de l'événement, dans l'histoire et dans la comédie. Je ne saurois les réduire à une plus simple expression. L'histoire paroissoit en 1663, et la comédie se jouoit en 1784. Jamais question de plagiat n'a trouvé à se poser sur son plus véritable terrain. J'en trouverai cependant encore une autre : mais en attendant, vidons celle-ci.

Si j'étois un ennemi ou un rival de Beaumarchais, ayant un intérêt quelconque à rabaisser son talent; ou bien si je faisois tout simplement de la critique à l'étroit, je m'en tiendrois aux apparences et je croirois au plagiat : et j'aurois pour crier avec moi les gens qui n'y regardent pas de près. Ou bien je pourrois être moins bref et argumenter quelque peu, en insinuant que si l'on est parfois disposé à douter de la culpabilité d'un homme à qui on reproche une première faute, on n'en doute plus lorsqu'il est en récidive, et je fortifierois l'un par l'autre, comme autant d'exemples de plagiats, et le passage du *Mariage* en regard de celui de *La noce interrompue*, et le deuxième acte du même *Mariage* en regard de l'épisode historique, et jusqu'à la comparaison de quelques lignes du *Barbier* avec une citation de *L'étourdi*; au moyen de quoi je montrerois en saillie, dans la phrénologie de l'esprit de Beaumarchais, la partie la plus délictive de *l'acquisivité* littéraire. Qui se refuseroit alors à croire qu'on n'a pas chez soi tant d'objets qui ressemblent à d'autres, sans les avoir volés? La plupart des auteurs condamnés comme plagiaires n'ont pas vu instruire autrement leur procès.

Cependant (pourroit répondre quelqu'un qui entreprendroit de raisonner dans l'espèce, n'eût-il lu que la *Gazette des Tribunaux*) les infortunes de la vie conjugale ont leurs archives, et les conversations dites criminelles datent de loin. Dans l'histoire des sociétés réglées par le mariage, on ne dénombreroit pas facilement tout ce qu'il s'est trouvé d'épouses avec leurs amants surprises par le retour imprévu d'un mari parti pour la chasse ou autrement; plus d'un amant en pareil cas s'est trouvé heureux de s'enfermer dans un cabinet et de s'enfuir par la fenêtre, faisant disparoître avec soi le corps du délit; et il n'a pas manqué de Suzannes et d'Arphures pour se montrer ensuite à propos et donner le change à un mari au plus grand avantage de leurs maîtresses. Tout cela est dans la nature qui n'a pas épuisé toutes ses ressources en produisant le premier.... adultère.... sous le toit conjugal, et personne ne s'est jamais avisé de dire que le second n'ait été qu'un plagiat du premier. Pourquoi donc contesterions-nous à Beaumarchais l'originalité du fond dans les scènes du second acte? Elle ne lui est pas plus disputable que celle de la forme dans cette gracieuse et spirituelle situation, l'une des mieux conduites et des plus attachantes qui aient été mises au théâtre.

Et au surplus Beaumarchais n'est plus là pour nous dire s'il avoit lu l'*Histoire des amours de Henri IV;* point qu'il faudroit prouver avant tout.

Mais l'auteur de *Notre-Dame de Paris* est encore de ce monde, et, au moins, on peut avoir sa confession, s'il veut la aire.

Je remonte un peu haut. Peu d'hommes se rappellent sans doute, sauf les parties intéressées, l'explosion qui se fit en 1833, dans le *Journal des débats*, contre Alexandre Dumas.

Il fut accusé de plagiat! Non pas d'un ou deux plagiats, mais d'un exercice en grand de piraterie littéraire qui composoit tout le fond de son talent. Il copioit ses drames, il copioit son style. Son livre de *Gaule et France* n'a jamais été un bon livre. Je voudrois bien n'en point parler. On pouvoit

n'en rien dire .Il ne lui profitoit en quoi que ce fût d'être né d'un plagiat. On l'en accusa comme le reste. Le coup partit avec toute la violence possible.

J'ai dit que l'explosion avoit eu lieu dans le *Journal des débats*. On choisit pour mettre le feu à la batterie un jeune écrivain qui s'annonçoit dans ce début sous la simple initiale G., avec beaucoup de verve et de coloris, et que l'on connut bientôt pour être M. *Granier de Cassagnac*. Peu lui importoit sans doute de s'engager témérairement, et au bout du compte de n'avoir pas raison dans une mauvaise cause, s'il se montroit capable d'en soutenir une bonne au besoin. Je n'ai plus sous les yeux le feuilleton du *Journal des débats*, où M. Granier de Cassagnac fit ainsi sa première campagne. Mais je vois encore le journaliste passer en revue les œuvres d'A. Dumas, et nous montrer Schiller qui lui réclame une scène, Walter Scott un chapitre, Augustin Thierry et Châteaubriant une phrase, et Victor Hugo un mot. Le drame *Henri III et sa cour* s'y trouva le plus particulièrement dénoncé. Il étoit pris d'une aventure de Madame Monsoreau, dans Anquetil; et l'intrigue du *Mouchoir* constituoit un larcin fait au *Fiesque* de Schiller. Comment toutes ces allégations se soutenoient-elles? de la même manière qu'elles se prouvent presque toujours en pareil cas : par la simple affirmation d'une critique sans doctrine, qui, entre deux points offrant quelques rapports, ne sait ou ne veut pas distinguer d'où procèdent ces rapports, où ils cessent, ce qu'ils deviennent en se quittant, quelles nuances les différencient, quel esprit particulier les anime, enfin s'ils touchent au même but, et aux yeux de laquelle tout est confusion d'un seul et même objet.

Les révélations de la presse périodique répandirent sur la portée des attaques dirigées contre A. Dumas, un jour suffisant pour ne pas laisser complétement à l'ombre de M. Granier de Cassagnac l'adversaire plus réel qui se tenoit derrière dans l'insomnie de Thémistocle. Les succès dramatiques de l'auteur d'*Antony* n'avoient cependant point fait pâlir l'astre de *Notre-*

Dame de Paris, qui ne sera jamais éclipsé. Aucun livre de l'époque n'avoit été plus lu ni plus en vogue. Sa renommée s'accroissoit de jour en jour. Entre les scènes et les tableaux de ce beau livre, quelle popularité n'est pas restée à l'épisode de *La cour des miracles*, dans le chapitre VI du IIe livre, *La cruche cassée?*

On se rappelle cet épisode.

Gringoire, après la dispersion de la procession du pape des ous par Claude Frollo, sur la place de Grève, transi de froid, de l'humeur d'un poëte dont la pièce vient de tomber, et n'ayant pas soupé, cherche un gîte pour la nuit qui est déjà venue. Cette nuit est sombre; il se perd dans les rues, toutes au plus noires, jusqu'à ce qu'enfin une longue ruelle lui offre un point lumineux vers lequel il se dirige. Chemin faisant il passe près d'un cul-de-jatte. Ce cul-de-jatte lui adresse ces mots : *La buona mancia, signor! la buona mancia!*

Gringoire passe outre, sans savoir, plus que moi, ce que cela veut dire, et rejoint un second individu, boiteux et manchot, qui lui crie aux oreilles : *Señor caballero, para comprar un pedazo de pan!*

Il double le pas, mais un aveugle lui barre le chemin en lui disant : *Facitote caritatem!* Gringoire comprend cette fois et poursuit sa route. Alors l'aveugle se met à allonger le pas, et Gringoire à courir. « L'aveugle courut, le boiteux courut, le cul-de-jatte courut. » L'idée vient à Gringoire d'essayer de retourner sur ses pas. Il est trop tard..... Enfin il atteint l'extrémité de la rue. Elle débouche sur une place immense..... Gringoire s'y jette, espérant échapper, par la vitesse de ses jambes, aux trois spectres informes qui s'étoient cramponés à lui.

« — *Onde vas, hombre!* cria le perclus, jetant là ses béquilles et courant après lui avec les deux meilleures jambes qui eussent jamais tracé un pas géométrique sur le pavé de Paris.

« — Cependant le cul-de-jatte, debout sur ses pieds, coiffoit Gringoire de sa lourde jatte ferrée, et l'aveugle le regardoit en face avec des yeux flamboyants.

« — Où suis-je? dit le poëte terrifié.

« — Dans la Cour des miracles..... »

Là-dessus, on mène Gringoire au roi de l'endroit, Clopin-Trouillefou, qui est assis sur un tonneau, en guise de trône. Cet aimable souverain le condamne à être pendu, parce qu'il est entré dans le royaume d'Argot, sans être argotier. Gringoire, qui tient à n'être pas pendu, fait observer qu'il est argotier depuis longtemps, parce qu'il est poëte, et demande à être reçu truand. On lui impose, à ce titre, l'épreuve de *fouiller le mannequin,* et il y échoue; ce qui le ramène à être pendu; mais il échappe une seconde fois à la corde, par le bénéfice de la loi bohémienne, qui veut qu'on ne pende pas un homme sans demander s'il y a une femme qui en veut. A cette espèce d'encan il ne tente aucune des truandes de la Cour des miracles, pas même la plus repoussante; cependant, à la fin, une voix dit : *Je le prends,* c'est la voix d'*Esmeralda.* On apporte une cruche d'argile. Esmeralda la présente à Gringoire, et lui dit de la jeter à terre. La cruche se brise en quatre morceaux. Le poëte et la bohémienne sont unis pour quatre ans.

Tel est l'épisode.

Depuis l'apparition de *Notre-Dame de Paris,* en 1831, ce souvenir de la situation de Gringoire, dans la Cour des miracles, m'est constamment resté; il m'a fallu néanmoins le raffraîchir à sa source pour l'esquisse que je viens de donner. Il se raviva surtout à la lecture que je fis d'une ancienne pièce en trois actes, juste au moment où M. Alex. Dumas se trouvoit accusé de plagiat. Cette pièce a pour titre : *Arlequin, roi de Serendib,* et pour auteur Lesage, qui s'est immortalisé par le roman de Gil Blas. Représentée en 1713, elle a été imprimée en 1721, dans le recueil du *Théâtre de la Foire.* J'en extrairai textuellement la scène première du premier acte.

« Le théâtre représente une solitude où l'on voit des rochers escarpés. Arlequin a fait naufrage sur la côte. Il s'avance dans l'île de Serendib, s'assied à terre et compte son argent. Tandis qu'il est dans cette occupation, il arrive un homme qui a un

emplâtre sur l'œil et une carabine sur l'épaule. Cet homme pose son turban à terre, fait signe à Arlequin de jeter de l'argent dedans, et le couche en joue en criant : *Gnaff, Gnaff.* Arlequin, effrayé, jette plusieurs pièces dans le turban. Le voleur se retire, et dans le moment il en paraît un autre qui a le bras gauche en écharpe, une jambe de bois et un large coutelas au côté. Celui-ci met, comme l'autre, son turban à terre, et tenant son coutelas fait signe à Arlequin d'y jeter de l'argent, en lui disant : *Gniff, Gniff.* Il obéit, et le voleur s'en va. Arlequin, après cela, pose sa bourse à terre derrière lui ; mais un troisième brigand, en cul-de-jatte, et portant un pistolet à la ceinture, paroît et s'empare subtilement de la bourse. Arlequin se lève pour la lui ôter. Le cul-de-jatte lui présente le bout de son pistolet, en criant : *Gnoff, Gnoff.* On voit alors revenir les deux premiers voleurs qui se défont, l'un de son emplâtre, l'autre de sa jambe de bois ; le troisième sort de sa jatte, et tous se mettent à danser autour d'Arlequin. Dans le même temps, il paroît une charrette tirée par un âne et conduite par un sauvage, qui tient à la main une grosse massue. Il y a dans la charrette une table, deux bancs, un piédestal, des peaux de bouc et un tonneau. Pendant qu'au fond du théâtre quelques voleurs s'occupent à décharger la charrette, trois autres dansent avec trois femmes de leur compagnie. Après la danse, les trois voleurs qui ont volé Arlequin dressent une table et y placent des provisions, le tonneau au milieu. Tous se mettent à boire et à manger. Arlequin veut cajoler une des femmes qui est auprès de lui, mais le cul-de-jatte lui présente le bout de son pistolet. Le repas fini, tous les voleurs s'en vont, à l'exception des trois premiers, qui décident entre eux du sort d'Arlequin et veulent le faire mourir. Il va être frappé d'un coup de coutelas ; mais il demande grâce à genoux, et alors on arrête de l'enfermer dans le tonneau, pour le laisser en pâture aux loups du désert. Après quoi les voleurs s'en vont. Dans son tonneau, Arlequin est flairé par un loup, dont il saisit la queue en passant la main par le trou de la bonde. Le loup, qui a peur, veut entraîner le

tonneau ; mais sa queue reste entre les mains d'Arlequin, et le tonneau se partage en deux. Le loup se sauve d'un côté et Arlequin de l'autre. »

A cela près que Gringoire ne possède pas un sou, n'est-il pas dans la même situation qu'Arlequin? N'est-ce pas le même fil aventureux qui le conduit aux mains des trois mendiants? Et quel rapport de conformité, exact jusqu'au nombre, entre les trois voleurs de la pièce et les trois brigands du roman, également fardés de plaies et d'infirmités, sortant des deux parts de leur jatte et recouvrant soudainement l'usage de leurs membres! Pour peu que l'on force les rapprochements, leur argot respectif n'est-il pas empreint d'une égale étrangeté? Gringoire n'est-il pas d'abord condamné à mourir, comme Arlequin; et, du supplice de son tonneau, Arlequin n'appeloit-il pas Gringoire à *fouiller le mannequin?* Si la diversité des actes les sépare, ne se retrouvent-ils pas à la bizarrerie des moyens? C'est là ce que ne manqueroit pas de prétendre, pour vouloir convaincre *Notre-Dame de Paris* de plagiat, une critique qui se tiendroit à la surface des choses et à leurs apparences. Mais que l'on compare à l'informe et grossière ébauche d'Arlequin, la belle ordonnance du tableau de V. Hugo, dans cette scène si animée et si pittoresque de la *Cour des miracles,* et quelle critique se sentira la force de dire — à la bouffonne majesté de Clopin Trouillefou : « Je t'ai vue quelque part; » — à l'originale figure de ce Gringoire, toujours philosophant, pédant jusque sous la potence : « Tu as échoué un jour sur les sables de Serendib? »

Cependant il y a similitude entre les deux parties, il seroit puéril de le nier; mais cette similitude est-elle un effet du hasard de l'imagination dans deux esprits différents? Cette question me ramène à celle de savoir si Victor Hugo, lorsqu'il a composé *Notre-Dame de Paris,* avoit lu ou connoissoit la pièce de Lesage. Je déclare pour mon compte que, l'eût-il connue, on devroit en bonne justice lui faire la même part qu'à Molière, lorsqu'il disoit *reprendre son bien* chez les autres. Mais s'il ne

l'a pas connue, la question de plagiat n'est-elle pas tranchée pour toujours? Une déclaration de M. V. Hugo, sur cet article, auroit donc une grande importance. Elle n'ôtera rien à sa gloire d'avoir écrit *Notre-Dame de Paris,* dans quelque sens que la vérité la lui dicte; et elle peut résoudre par le fait un point très-intéressant de psychologie.

Lorsque l'on aura ainsi acquis la certitude qu'il peut se former dans plusieurs cerveaux, spontanément et originellement, des combinaisons d'idées identiques, avec le même ensemble, la même suite et les mêmes détails qu'elles se montrent dans les compositions que je viens de comparer, il deviendra impossible de laisser subsister toutes ces cellules où l'on enferme de prétendus plagiaires, et de poser des limites à la faculté d'imaginer.

A plus forte raison permettra-t-on à deux poëtes de comparer à une orange ce qui est jaune, sans que l'on accorde un mérite d'invention à celui qui a fait la comparaison le premier; car on a été jusque-là.

Tout est dit, a dit lui-même La Bruyère en commençant un ivre. Et il n'en a pas moins fait ce livre qui a sa place dans les chefs-d'œuvre de la littérature française.

C'est qu'en effet, si tout est dit, tout peut se redire. Tout doit même être redit, pour être entendu de tous, dans les révolutions des âges et les successions des siècles.

L'important d'une vérité qui doit éclairer l'esprit public, d'une idée qui doit l'agrandir, d'une pensée ingénieuse qui peut l'orner, n'est pas que cette vérité, cette idée, cette pensée éclosent dans un cerveau privilégié, mais qu'elles se propagent et multiplient. Si le premier épi sorti de terre avoit eu la prétention et eût obtenu d'être le seul épi, nous n'aurions pas de moissons.

François MORAND.

Boulogne-sur-Mer.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

JEAN DOUBLET

DIEPPOIS.

La critique, de nos jours, est animée à l'égard du passé des intentions les plus chevaleresques : nous nous servons à dessein de ce mot, en allant au-devant de la comparaison qu'il amène. Les paladins des anciens romans n'étoient point en effet plus en quête de princesses malheureuses à délivrer que la critique ne l'est de pauvres Muses à tirer de la prison d'oubli où les retient enfermées quelque négromant ennemi de leur gloire. Cette Muse, cette princesse une fois trouvée, la critique l'habille, la pare de son mieux, et la présente au public, comme feroit l'heureux don Quichotte sa Dulcinée, s'il la rencontroit enfin. Que la critique joue en ceci un peu le rôle de don Quichotte, rien de mieux; seulement le public, pour rendre l'allusion plus complète, est souvent de l'humeur de Sancho Pança, et trouve que celle à qui nous faisons enfiler des perles épluche tout au plus des pois ou des haricots. « Tu te trompes, ami Sancho; je t'assure qu'elle devoit enfiler des perles, en vraie princesse qu'elle est; un enchanteur t'aura abusé aussi. » Et Sancho de hocher la tête à cette explication, et de sourire à l'idée de cette princesse qu'il sait bien n'être qu'une paysanne.

Paysanne ou princesse, la Muse que je vous présente, lecteurs, est bien ignorée. Qui a connu Jean Doublet? personne, pas même l'abbé Goujet, qui l'omet dans sa *Bibliothèque françoise.* Quelques lignes lui sont accordées dans le *Manuel du libraire*,

et il y est dit que ses œuvres ne sont pas sans mérite. C'est peut-être le seul éloge qu'il ait reçu ; heureux encore qu'il l'ait reçu ! Son volume est si rare qu'il eût pu être ignoré même de l'auteur du *Manuel*. Qu'on feuillette tous les catalogues de vente de livres, on ne le trouvera dans aucun. Enfin, moi-même je ne croirois pas à l'existence de Jean Doublet, si je n'avois fait connoissance avec lui cet hiver en allant plusieurs fois le voir à la bibliothèque de l'*Arsenal*, où il réside dans une belle et bonne reliure de maroquin rouge. De ces visites en ce quartier éloigné je me fais un mérite auprès du poëte, et prétends qu'il doit m'en savoir gré. Je n'ose, par modestie, afficher la même prétention à l'égard de mes lecteurs : on est hardi avec les morts, mais avec les vivants il faut des précautions. Toujours est-il que je l'ai touché, le rare volume, que je l'ai lu d'un bout à l'autre avec soin et à plusieurs reprises. Peu à peu j'étois si bien accoutumé à ces visites dont j'essaye de tirer quelque gloire, que, mes notes prises, mon travail terminé, j'en étois à regretter de n'avoir plus à revenir dans cette bibliothèque si tranquille, si éloignée des bruits de Paris, et dont le nom guerrier se prête à une explication symbolique, puisque une bibliothèque est véritablement un arsenal pour l'esprit humain, et comme le magasin des armes qui servent à combattre l'ignorance. Si, chemin faisant et près d'arriver, je rencontrois l'ombre de Sully qui me parloit d'artillerie et de canons à fabriquer (des canons, monsieur le grand-maître, hélas ! oui, il est toujours question de canons en ce monde, et ils font plus de bruit que jamais), à peine entré dans ce sanctuaire où leur bonne étoile a conduit nos vieux poëtes, une autre ombre, avec laquelle j'étois plus familier et plus à mon aise, m'accueilloit, celle de Nodier, qui me montroit du doigt les volumes sur les rayons, et dont il me sembloit que le sourire m'encourageoit et ajoutoit à ma besogne, déjà agréable par elle-même, un agrément de plus.

Mais je m'écarte de mon but, ou plutôt je tarde bien à y arriver. Tout à l'heure j'ai été, je ne sais par quel chemin, chercher jusque dans la Manche don Quichotte et son écuyer San-

cho Pança; je crois que ma plume faisoit comme eux, et, à leur exemple, cherchoit les aventures. « Quand une plume a la bride sur le cou, disoit Mme de Sévigné, il faut la laisser aller. » Voici maintenant que j'évoque et le grand Sully et le bon Nodier, sous prétexte de ce quartier de l'Arsenal, qui ici n'est point en cause. C'est là, à proprement parler, faire l'école buissonnière. Mais quoi! l'école buissonnière? ce sont les écoliers qui la font; et moi, en ce moment où j'écris dans le *Bulletin* ce très-docte article, suis-je un écolier, je vous prie? Non certes, mais, au contraire, un professeur. Les écoliers, c'est vous, lecteurs... Mais la suite de ma comparaison m'embarrasse et m'amèneroit à blesser encore votre amour-propre, que je veux ménager avant tout. Ma comparaison a tort, ou plutôt j'ai eu tort de la commencer; je n'ai, pour me tirer de peine, qu'à faire comme cet avocat de l'épigramme de Martial qui, ayant à parler d'une chèvre, se perdoit en toute sorte de digression, et que l'on força d'en venir enfin à sa chèvre. Ma chèvre, à moi, c'est Jean Doublet.

Jean Doublet! le nom est prosaïque et bourgeois. C'est en effet à la bourgeoisie dieppoise qu'appartenoit notre poëte, qui n'avoit de parchemins que sur le Parnasse.

> Si tu n'ois point un long ordre de titres
> Quand on m'appelle, et n'ay qu'un petit nom,
> Si tu vois peintes en mes vitres
> Des armes de peu de renom,
> Phœbus pourtant et ses neuf doctes filles
> De moy font compte.....

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette bourgeoisie de Dieppe étoit accoutumée à produire des héros, de hardis marins, célèbres par leurs combats contre les Espagnols et les Flamands. Doublet parle au commencement de son livre de ses cousins morts et de son frère brûlé (sans doute au milieu de la mer). Ces exploits à chanter le séduiroient, s'il ne trouvoit la tâche au-dessus de ses forces et ne la laissoit à son oncle Mifant. Cet oncle

Mifant, c'étoit l'oracle de la famille, et qui, lui aussi, parloit, comme doivent parler tous les oracles, en vers. C'étoit le Caton de Dieppe; c'en étoit aussi le Platon, au dire de son neveu, et la même aventure lui étoit arrivée qu'au philosophe grec : des abeilles étoient venues se poser sur ses lèvres en présage du miel de ses discours. Mifant avoit même un avantage sur Platon : Platon ne s'étoit pas tout de suite élevé à la contemplation de Dieu et des choses éternelles; mais lui, Mifant, avoit tout d'abord consacré sa muse aux sujets pieux, et Rouen gardoit dans ses archives des pièces de vers où, jeune encore, il avoit célébré les louanges de la Vierge. Quelquefois, mais toujours saintement, amusoit ses concitoyens par des comédies, des mystères probablement; les paroles étoient de lui, et un musicien de la ville, Mathieu Fournier, y entremêloit *ses douces mélodies*. Telle avoit été, selon une gracieuse image de Doublet, l'*herbe nouvelle et tendre*, le *vert printemps* des productions de son oncle. Mais cette sagesse *avunculaire* ne faisoit que mieux ressortir la folie du neveu, l'un ayant échoué à tous les écueils que l'autre avoit évités. Lui, Doublet, que sa jeunesse emporte, ne rime qu'épigrammes et chansons d'amour, et il ose, à la barbe de son oncle, hasarder cette réflexion, que ce n'est pas là un bien grand crime, *telle imperfection ne méritant pas moins être excusée en un jeune homme que la verdeur et surté en un fruit non mûr.*

Du Bellay, qui, dans son illustration de la langue françoise, trace aux poëtes le programme qu'ils auront à remplir, semble avoir indiqué à Doublet sa part, quand il dit : *Distille d'un style coulant ces lamentables élégies, à l'exemple d'un Ovide, d'un Tibulle, d'un Properce.* C'est ce qu'a fait notre poëte, sinon dans le style coulant que demande Du Bellay, au moins avec une certaine facilité et avec une certaine élégance dans les bons endroits. C'est par un souvenir d'Anacréon qu'il débute; lui aussi, l'esprit rempli de projets d'iliades et d'odyssées, alloit chanter sur un mode grave la victoire de ses *demi-brûlés dieppoys*, et faire emboucher la trompette à sa Muse :

Tout alloit bien : Amour s'en prit à rire,
Et de mes vers, qu'égaux il vit marcher,
Leur coupant un pied sans mot dire,
Toute une moitié fit clocher.

Ailleurs, il parle et s'applaudit de cette nouvelle composition de vers inégaux, qu'il croit propres à rendre l'effet des distiques latins. Quoi d'étonnant, puisque c'est l'Amour lui-même qui leur a coupé un pied, que ses quatrains aient quelque grâce à boîter? Il n'en feint pas moins l'air dépité et mécontent, toujours pour imiter Anacréon :

Qui t'a donné, faux garçon plein de ruses,
Tant de pouvoir sur ce qui n'est point tien?
Nous et nos vers sommes aux Muses;
Petit larron, tu n'y as rien.

Le petit larron y a tout, au contraire, excepté dans ceux de l'oncle Mifant; que l'oncle Mifant chante donc les héros de Dieppe :

Cestui pourra chanter vos faits d'armes,
Guerriers dieppoys, si que nul autre mieux,
Et tandis ce friant de larmes
Se baignera dessous mes yeux.

Ce *friant de larmes* exprime avec une nuance heureuse la pensée de Virgile, que l'Amour ne peut se rassasier de pleurs.

Puisqu'il ressuscite Ovide, Tibulle, Properce, il faut que Doublet ait comme eux une maîtresse, un nom de femme à promettre à l'immortalité. Nous ne le trouvons pas heureux dans le choix qu'il fait du nom de Sibille, qui sent son antiquité, et n'offre à l'esprit aucune idée agréable. Le nom, du reste, ne fait rien à la chose; la réalité des amours de notre poëte n'en perce pas moins sous le voile de l'imitation classique, et cette

maîtresse, quel qu'ait été son vrai nom, a bien réellement vécu à Dieppe au temps où il la chantoit ; il nous en a, dans ses élégies, donné toute l'histoire. D'abord, jeune fille, nous la voyons bientôt, cédant aux désirs de ses parents *éblouis d'avarice*, épouser un vieillard, un homme qui vivoit de procès, un *chicanoux* dont les doigts, quoique perclus de goutte, savoient tirer l'argent de la bourse des plaideurs. Il y avoit mieux que des raisons poétiques contre ce mariage, et le plus étroit bon sens eût parlé sur ce sujet, comme l'imagination de notre poëte. « Comment, disoit-il, comment unir à un stérile hiver le printemps d'une verte jeunesse ? Qu'importe que ce vieillard soit riche ?

S'il est renté de deux ou trois fois mille,
Si son argent un peu haut l'éleva,
Si, en longue housse par la ville
Sur un âne écourté s'en va,
Si n'est-ce assez à une vierge gaie... »

Unie à son vieillard, la vierge perdit peut-être un peu de sa gaîté, mais comprit ses nouveaux devoirs et résolut d'y être fidèle. Cette résolution, le poëte, de son côté, se proposa de la respecter ; mais l'Amour, qui se croyoit des droits sur son cœur et sur sa rime aussi, lui inspira bientôt d'autres pensées, pensées que Sibille n'écouta point :

Et cependant, toujours sage et accorte,
Et clairvoyante, et constante toujours,
Sibille, sur ces raisons forte,
D'Amour se moque tous les jours.

Elle ne lui retiroit point son cœur qu'elle lui avoit donné depuis longtemps ; mais la crainte de Dieu et la sainteté des liens contractés par elle étoient toujours devant ses yeux, et cela ne faisoit point les affaires de son amant. Ce dernier la prêchoit à ce sujet, et, non content d'appeler à son aide la morale amoureuse

d'Ovide, il empiétoit sur Lucrèce et tranchoit de l'esprit fort, déclarant que ce qu'on racontoit des enfers, et de Radamante, et de Tisiphone, n'étoit que fables qui n'effrayoient personne,

Que quelques enfants bien petits.

Et l'Amour étoit trop éveillé, trop avisé pour être de ces enfants-là. Belle promesse qu'en son âge tendre elle avoit faite *sous le latin d'un vicaire étolé!* Cela l'engageoit-il à rien? pouvoit-elle baiser *ce rechigné visage*

Qui de sa vie un souris ne songea?

Hélas! il ne sourioit pas même en songe, le vieux mari. Songer un souris! expression charmante, pleine de naïveté, et dont j'imagine que La Fontaine, s'il l'eût rencontrée, eût fait ce que Molière faisoit de son bien qu'il reprenoit où il le trouvoit. Mais, tandis que nous montrons à La Fontaine son bien chez Jean Doublet, celui-ci, insensible à cet honneur, tant il est préoccupé de sa passion, continue ses tentatives de séduction auprès de Sibille, qu'il suppose effrayée par le souvenir de la mésaventure de Vénus et de Mars. Vénus, en effet, eût tout gâté avec ce filet où elle se laisse si heureusement surprendre, si, pour éviter semblables accidents en son empire, elle n'eût inspiré à ses sujets un esprit inventif capable de tromper la surveillance des jaloux. De là ce langage muet, ces signes par lesquels on se comprend sans se parler; de là les échelles de soie, les semelles de feutre, sans oublier le gâteau jeté au chien pour étouffer ses abois : toutes inventions de Vénus, qui ne veut point que Vulcain la surprenne une seconde fois :

Bref, jusqu'au lit elle-même nous meine
Dans la ruelle, et de sa propre main
Tient le soupir de notre haleine,
  Tant que s'endorme le vilain.

A ce discours érotique et presque impertinent dans sa familiarité, Sibille oppose le langage de la vertu et de la religion; aussi le poëte nous avoue qu'il en fut *repasmé tout coi* :

J'avois tout dit : l'unique à mes yeux belle
Avec deux mots me repasma tout coi :
« Je t'aime plus que moi, dit-elle;
Mais Dieu seul plus que toi et moi. »

Le contraste, en effet, ne pouvoit être plus grand. Le plaidoyer de Doublet ne sort pas du ton du badinage et de la galanterie érotique, et a bien l'air d'être prononcé devant une cour d'amour dont les juges seroient Anacréon, Ovide, Tibulle, Guillaume de Lorris, Martial d'Auvergne, ce dernier prêt à enregistrer un nouvel arrêt sur ses tablettes. La réponse de Sibille a un caractère tel qu'on pourroit se croire transporté devant un autre tribunal, et ressemble au refus que feroit une héroïne chrétienne de sacrifier aux idoles. C'est en effet un acte d'idolâtrie que lui demandoit Doublet. Nous ne prétendons pas toutefois dire cela sérieusement, et ne voulons pas qu'on croie que nous écrivons les actes du martyre de Sibille.

Quoi qu'il en soit, ce caractère chrétien relève un peu le fond classique et païen des élégies de notre poëte. Cette beauté, qui lui fit oublier Dieu, alors qu'elle eût dû lui servir d'échelle pour monter à la source du beau, lui parloit souvent dans ce sens religieux, et l'exhortoit à se tourner vers les choses divines; mais lui n'avoit d'inclination que pour la terre, tant la jeunesse rendoit son esprit farouche (l'âge féroce d'Amaury le voluptueux). Plus tard cependant il rentra en lui-même, et, changeant en solide amitié son fol amour, il voua au feu la plume et le papier qui lui avoient servi à écrire ses chansons criminelles. Cet auto-da-fé ne fut exécuté que dans ses vers, sans quoi nous n'aurions pas à nous occuper ici de son livre.

La belle réponse et la scène dramatique que nous avons racontées n'ont point terminé les amours de Doublet et de Sibille :

achevons-en l'histoire. Ce vilain, qu'il ne s'agissoit que d'endormir, fit mieux : il mourut. Toutefois, nos amoureux ne s'épousèrent pas ; l'heure de la sagesse étoit-elle venue, même pour Doublet? N'étoient-ils plus assez jeunes tous deux pour renouer les doux sentiments de leur jeunesse? Ces sentiments se renouèrent bien, mais adoucis, pour ne pas dire affoiblis et sur un autre ton. Après la mort de son mari, Sibille, qu'il avoit transplantée à Rouen, où le fixoient ses fonctions judiciaires, revint à Dieppe, bravant les bruits que la médisance faisoit courir sur les motifs de ce retour. Qu'elle voulût se rapprocher de son ami, cela étoit bien naturel; mais d'autres raisons lui conseilloient ce parti; ces raisons, le poëte les énumère dans une pièce de vers qu'il lui adresse pour l'exhorter à persévérer dans son projet de quitter Rouen. C'étoit son pays natal que Dieppe, le lieu où reposoient les cendres de son époux, où sa mère et ses sœurs dormoient *sous tombes honorables*. Puis, comment ne pas préférer à l'air brumeux de Rouen l'air vif des bords de la mer, et cette température qui rend inutiles les médecins auxquels *tout Rouen est voué?* Doublet insiste sur cet air vif de Dieppe auquel il attribue une grande influence sur le naturel et les dispositions des habitants :

Aussi pour vrai, un air tiède et mollace
N'eût rien valu pour engendrer des cœurs
 Qui fussent sur l'onde fallace
 De tout autre peuple vainqueurs,
 Ni tant d'esprits que Pallas y avoue :
Deux Mifants morts et deux morts Parmentiers,
 Et deux que vivants moins je loue :
 Terrien et ce Mifant tiers.

Ce Mifant, troisième du nom, c'est l'oncle que nous savons. Les vers que nous citons sont un peu barbares, mais ils peuvent intéresser le patriotisme dieppois. Malheureusement, le patriotisme dieppois ne lit peut-être pas le *Bulletin du bibliophile.*

Voici donc Sibille revenue dans sa ville natale et notre roman fini, mais sans mariage. Cette conclusion, que nous regrettons de n'avoir pas à mentionner, étoit si naturelle, que si elle n'eut pas lieu, il en fut au moins question. Cela résulte d'une élégie dans laquelle Doublet introduit auprès de Sibille veuve une certaine vieille qui joue le rôle et tient le langage de la Macette de Régnier. Cette vieille, qui n'avait plus rien à faire en ce monde pour son propre compte, s'entremettoit de mariages :

Mais cependant pour sa proie elle guette
Si quelque riche est à pourvoir encor,
Ou si quelque veuve est jeunette,
  Car pécher y veut chaîne d'or.
Ayant ouï, par les bruits de la ville,
Qui, peu à peu doublant, courent toujours,
  Que le mari d'une Sibille
  Bien riche avoit fini ses jours,
A elle vint, et me sembla sa langue
Pour beaucoup nuire être diserte assez,
  Car j'ouïs toute la harangue
  Entre deux huis sur moi poussés.

Tandis que Doublet est entre ses deux huis, écoutons avec lui ce que va dire la vieille. Après quelques mots de consolation, peu nécessaires peut-être, au sujet de la perte que Sibille a faite, elle en arrive à lui proposer de remplacer le défunt. Dieu, qui la prive d'un mari qui, à vrai dire, étoit un peu âgé, saura la pourvoir mieux. Elle en sait un,... mais c'est trop se presser... Après tout, pourquoi ne pas profiter de l'occasion ? Celui qui la désire est riche. Du reste, à défaut de celui-là il y en a d'autres :

J'en sais encor : les voulez-vous d'espée,
Ou financiers ? à Rouen ou Paris ?

Élisez pour n'estre trompée ;
Je vous baille au choix cent maris.

Mais, tout en lui donnant des maris à choisir, la vieille prétend guider son choix :

Épouses-moi quelqu'assuré riche homme
D'un haut état ; si pouves, honoré,
Tel que celui que je ne nomme ;
Mais premier vous l'ai figuré.

Au choix d'un riche mari bien des avantages sont attachés :

Après sa mort vos douaires augmentent...

C'est toujours à cela que regarde la vieille, qui n'a qu'une passion, celle de l'argent. On lui a dit qu'il s'agissoit pour Sibille de quelque jeune homme sans nom et sans fortune ; mais elle ne veut pas croire à ce sujet les langues médisantes :

Pour toute chose un poëte assez habile,
Enfant de Dieppe aux rives de la mer,
Si fol d'une étude inutile,
Qu'autre chose ne veut aimer.

Mais quand ce seroit Clément Marot lui-même ou Ronsard, qu se dit Pindare gaulois (la vieille connoît la littérature de son temps) :

D'eux ni de lui qu'aurez-vous autre chose
Qu'une ballade, un rondeau ? voilà tout.
Mais mieux vaut un écu en prose
Que mille rimes sans un sou.

Aussi de ces gens-là il ne faut faire ni son ami ni son époux ;

le douaire de leur femme ne se prend que sur le Parnasse, et l'hypothèque n'en vaut rien. Votre mari, et la vieille d'ajouter : Dieu veuille avoir son âme ! votre mari passoit pour aimer l'argent, mais il vous laisse du bien, *ce qui vous est en meschef un bonheur;* puis il étoit extrait de noblesse; l'autre, le poëte, n'a ni titres ni écus. Je ne sais à tout ce discours quelle grimace fait notre Doublet derrière la porte; je crois qu'il lui est difficile de se contenir plus longtemps; aussi est-ce fort à propos que la venue d'une voisine le tire de sa cachette, et lui permet d'exhaler son indignation contre la vieille dans ce quatrain qui termine la pièce :

Dieu pour loyer te doint, vieille damnée,
Sans feu, sans vin le reste de tes jours,
  Rien qu'yver par toute l'année,
  Et gosier altéré toujours!

C'est dans les mêmes termes que Régnier prend congé de Macette. Nos deux poëtes suivent ici la trace d'Ovide dans son élégie contre la vieille Dypsas, la Macette de son temps. Je me suis aperçu à temps de cette imitation commune, sans quoi j'allois, selon mon zèle de critique chevalier, et dans l'intérêt de la Muse qui est ma dame, faire honneur à Doublet de la satire de Régnier. C'est pour le coup que Sancho se fût moqué de don Quichotte !

Mais peut-être on se lasse de toujours rencontrer Ovide sous Doublet, qui a bien sa personnalité propre, sa personnalité normande et dieppoise. Il paye la dîme à son curé bien exactement...; son calendrier n'est point celui des fastes de Rome, mais celui des fêtes catholiques dont il n'est *basse* ni *haute* qu'il ne chôme; le patron de son village, qui *n'est qu'un saint des plus grosses façons,* un saint de bois mal taillé, reçoit tous les ans sur son autel, avec *maint feu de cire,* l'offrande de ses bons fruits, et du *prime épi* il lui fait un *chapeau mi-jaune mi-vert.* Aussi a-t-il la confiance qu'en remplissant ainsi ses devoirs de parois-

sien il attirera sur lui la bénédiction d'en haut, et qu'il verra les purs froments tassés jusqu'aux tuiles dans sa grange, et que ses celliers seront pleins de cidre et même de vin, car il a une vigne en son climat de Normandie, une vigne dont lui-même a planté et aligné les ceps; c'est lui qui nous donne ces détails dans une pièce de vers où il raconte ses occupations champêtres. Cette pièce, qui n'est pas une des moins agréables du volume, débute à la façon d'Horace. Qu'un autre, pour attraper des bénéfices, suive la *mule des prélats cramoisis,* lui n'a point cette ambition, et ne voudroit point sacrifier *sa chère*, *sa toute d'or liberté à une oisive prébende.* Il a un petit patrimoine qui lui suffit, *hoc erat in votis;* ce patrimoine, il le cultive lui-même, *bobus exercet suis*, car ce n'est pas seulement sa poésie, mais sa vie qui imite Horace : s'agit-il de se mettre à la besogne, il ne fait point le délicat :

Le long louchet ou la courte faucille
Entre mes mains ne me fait honte lors,
  Ni ce lou velu qui m'habille,
  Ni les souliers sales et ords;
De la charrue aucune fois peut-être
Les mancherons moi-même guiderai.
. . . .

Toutefois, ce n'est que pour son plaisir que notre poëte met ainsi la main à la besogne, et ces travaux rustiques ne sont pour lui qu'une diversion aux occupations de l'esprit. Au besoin, ce patrimoine le nourriroit sans qu'il eût à s'en mêler; l'argent lui viendroit pendant qu'il dormiroit, et il n'auroit qu'à le compter à son réveil :

En paix je tiens de juste patrimoine
Non loin borné, un peu de fonds normand,
Qui sans rien faire, comme un moine,
  Me nourrit, si je veux, dormant.

Sans ambition à la ville, dont il ne recherche point les hauts emplois, les grandes fonctions, Jean Doublet, aux champs, ne court point après le gain; ce qu'il demande, c'est que le loup épargne son petit troupeau, et que les voleurs se détournent de sa maison; aussi bien n'y feroient-ils pas grand profit. Ce que lui produit son fonds normand suffit à sa consommation, et rien de plus :

Pour le marché mes bestes je n'engraisse,
Je ne bats point pour la halle mes blés.

Et même, si l'abondance versoit chez lui sa corne pleine, à peine les provisions de son fruitier iroient-elles jusqu'aux nouveaux fruits. L'auteur termine cette élégie, qui est plutôt une idylle, en se déclarant content de la médiocrité de sa vie; il peut l'être aussi de sa muse, qui l'a heureusement inspiré.

N'avoit-il point raison de préférer aux grands et lucratifs emplois le doux métier des vers? Et cependant ce doux métier, on le lui reprochoit comme un vice d'esprit fainéant, et de ce côté aussi on l'attaquoit auprès de Sibille. « Hé quoi! s'écrie-t-il,

Veulent-ils point qu'à mes côtés je mette
D'art milanoise espée et dague aussi,
  Et sur ma teste une plumette
  Pour estre bien plus noble ainsi?
J'aurois du roy les gages d'un gendarme
Au rang vaillant de ces hardis jureurs,
  Qui ne donnèrent onq alarmes
  Qu'aux poules des bons laboureurs. »

Non, non, il continuera à cultiver la muse pour l'amour de Sibille et aussi pour l'amour de la muse elle-même. Ceux qui le blâment ne poursuivent que des choses périssables; l'objet de ses désirs est immortel, et l'œuvre des poëtes dure au delà du tombeau :

Tant qu'aura France une chrestienne teste,
Tant y vivront les psalmes de Cahors,
Et noël n'y sera plus feste,
Quand Denisot en sera hors.

Puisque décidément nous avons oublié Ovide, et que nous cherchons surtout dans les vers de Doublet la couleur locale, la couleur normande, mentionnons la pièce où il invite tous les poëtes de France à concourir pour le prix de l'Assomption à Dieppe, en l'année 1556. Les prix de quatre, leur nombre ordinaire, avoient été portés à six. Une trêve de cinq ans venoit d'être conclue, et les jeunes Dieppois, qui n'avoient plus à combattre l'Espagnol ni le Flamand, se tournoient vers les jeux littéraires; puis il s'agissoit pour la ville d'un souvenir patriotique, d'une commémoration de sa délivrance par Louis XI, alors dauphin, après un siége de neuf mois qu'en avoit fait Talbot. Cette délivrance, qui eut lieu le 14 août, fut attribuée à l'intervention de la Vierge. Il y avoit là-dessus toute une légende embellie et grossie d'année en année, et qui, après avoir inspiré des ballades légères, de doux rondeaux, pouvoit être le sujet de *dircéennes odes* et de *tuscans sonnets*. Ainsi parle notre poëte en un langage où l'on sent l'adepte de Ronsard et le propagateur de la révolution poétique inaugurée sous Henri II.

Les détails personnels n'abondent pas assez dans les poésies de Jean Doublet pour que nous en omettions un. Une de ses élégies nous apprend qu'il fut député par sa ville auprès du roi. Il ne dit pas quel étoit l'objet de sa mission, et est plus occupé de nous décrire les jardins de Fontainebleau, qui ne lui font pas oublier cependant sa chère maîtresse. Tout ce qu'il voit la lui rappelle, et la salamandre de François Ier, dont il s'approprie le symbole, et la statue de bronze de Cléopâtre piquée au bras par un aspic, comme lui l'est au cœur par l'Amour, mais surtout ces Sibilles

Peintes partout pour leur divin renom,

et qui lui rappellent celle qu'il a laissée à Dieppe.

C'est peut-être en revenant de quelque mission de ce genre et encore en train de parler aux princes et aux seigneurs, qu'il s'arrêta devant le château de Gaillon, où étoit de retour de Rome le cardinal de Bourbon, à qui il fait un peu hyperboliquement sa cour, le comparant au soleil, comparaison dont les poëtes ont usé et abusé. Que le cardinal de Bourbon soit le soleil, la preuve en est qu'il a suffi de son absence pour faire geler les vignes cette année. Mais voici qu'à son retour, en ce mois de septembre 1555, partout le raisin mûrit, nouvelle preuve de la justesse de la comparaison :

Gaillon, Louviers et Duroule les costes,
Aïant senti ce soleil revenu,
Ja desja présentent aux hostes
Le raisin tout noir devenu.

A ce même prélat et dans la même élégie, le poëte exprime d'une façon assez gentille les sentiments de la Normandie quand les conclaves l'appellent à Rome. Cette Normandie est alors comme une mère inquiète de son fils absent, et qui sur le rivage interroge les mariniers, sans oublier les cierges qu'elle voue et fait brûler dans les églises.

Terminons cette revue de Jean Doublet en mentionnant une de ses plus gracieuses élégies. C'est une antique comparaison que celle que l'on a faite des poëtes à la cigale : comme elle, ils chantent en effet, et, comme elle, arrivent sans prévoyance, sans soin de l'avenir, à l'hiver, c'est-à-dire à leur dernière saison :

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.

Jean Doublet, nous l'avons vu, avoit de quoi braver l'hiver, grâce à ce petit fonds normand et à cette vigne dont il nous a

parlé; il ne s'en compare pas moins à la chanteuse des prés. « Toi, dit-il à un médecin, son ami, à qui son élégie est adressée, toi, tu t'immortalises en prolongeant la vie humaine; nous, chétifs, qui ne nous plaisons qu'aux sons de cette lyre dont Apollon *nous tient affolés*, nous ressemblons

A la chanteresse cigale
Qui l'hiver dur ne prévoit pas.

« Sous le doux ciel qui rousoïant l'abreuve,
Elle, sans soin, criquète jour et nuit,
Tout autant que la saison brève
D'un clair esté sur elle luit. »

Mais voici qu'aux beaux jours succèdent les frimats et la neige :

La malprovide, alors être abusée,
Tard s'aperçoit, tard accuse ses chants :
Plus ne lui tombe la rousée,
Plus rien ne se recouvre aux champs.
De faim donc meurt, et avec elle à l'heure
Mène en mourant son importun cri-cri.
Hélas! s'il faut qu'ainsi je meure,
Au moins vive ce que j'écri.

Que le souhait du poëte s'accomplisse! Nous ne sommes pas de ceux qui ont la puissance de tirer les morts du sépulcre de l'oubli; nous n'en sommes pas moins heureux d'avoir pour un moment rendu sa voix à la pauvre cigale de la falaise dieppoise; et espérons, lecteurs, que son cri-cri ne vous aura pas paru importun.

Souvenons-nous, pour apprécier le mérite de Doublet, qu'il est l'émule plutôt que l'imitateur des poëtes du règne de Henri II, et que ses élégies parurent en 1559. Ce recueil d'élégies n'est point son seul ouvrage : on a aussi de lui une traduction des

Mémoires de Xénophon, imprimée chez Denys Duval en 1582, traduction écrite d'un style qui, pour la fluidité, se rapproche de celui d'Amyot, le grand maître du genre. Ce rapprochement, que des citations justifieroient, seroit un nouveau titre pour notre Dieppois.

Nous ne savons quand est mort Jean Doublet, mais il vivoit encore en 1582, et datoit du 7 septembre de cette année l'épître liminaire de sa traduction de Xénophon, adressée à Charles de Bourbon, archevêque à Rouen.

VICOMTE DE GAILLON.

VARIÉTÉS

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES ANGLOIS (1).

La Société des bibliophiles de Londres (*Philobiblon Society*) publie depuis deux ans un recueil de mélanges qui mérite, même de ce côté-ci du détroit, d'attirer l'attention des érudits et des lettrés. Quelques-unes des pièces de ce recueil sont d'ailleurs écrites en françois. Elles sont en général d'un choix excellent et d'une variété agréable. Bibliographie, histoire, philologie, mémoires, curiosités typographiques, recherches originales et documents inédits, rien n'y manque. La Société est composée de trente-cinq membres, sous le patronage du prince Albert (2). Elle a d'abondantes ressources. Son recueil annuel est un fort beau volume que sa magnificence seule

(1) Cet article a été publié dans le *Journal des débats* du 23 juin.

(2) Voici la liste des membres de la société des *Philobiblon*, 1855-56 :

H. R. H. Prince Albert, patron.

Aumale (H. R. H. The Duke of).
Botfield (Beriah) F. R. S.
Cheney (Edward).
Crossley (James).
Cunningham (Peter).
Curzon (The Hon. Robert).
Delamere (The Lord).
Delepierre (Octave).
Dufferin (The Lord).
Eastlake (Sir Charles) P. R. A.
Ellesmere (Earl of).
Ford (Richard).
Fox (Lieut. general Charles R.)
Gifford (Earl of) M. P.
Gosford (Earl of) K. P.
Grey (Ralph W.) M. P.
Hamilton (The Duke of).
Hawtrey (Rev. Edward C.) D. D.
Higgins (Matthew J.)
Holford (Robert S.) M. P.
Labouchere (Right Hon. Henry) M. P.
Longman (Thomas).
Milman (The Very Rev. H. H.) Dean of St-Paul's.
Milnes (Richard Monckton) M. P.
Murray (John).
Perry (Sir Thomas E.) M. P.
Powis (Earl of).
Ray (Henry B.)
Shirley (Evelyn P.) M. P.
Simeon (Sir John), Bart.
Sneyd (Rev. Walter).
Stirling (William) M. P.
Stonor (The Hon. Thomas E.)
Van de Weyer (His Excellency Mons. S.)
Wellesley (Rev. Henry) D. D.

feroit rechercher. Il n'est tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, mais sa rareté est le moindre de ses mérites.

Le volume publié en 1856 (1) contient une quinzaine de pièces dont quelques-unes sont de simples recherches d'érudition bibliographique, telles que le *Catalogue des livres de Richard de Gravesend, évêque de Londres*, 1303, par M. Milman, le savant doyen de Saint-Paul ; — l'analyse d'un manuscrit grec du XIe siècle, illustrée d'un curieux *fac-simile*, par M. Walter Sneyd, — et une dissertation *sur la première Bible en langue angloise*, par M. Beriah Botfield.

La plupart des autres pièces du recueil se rapportent à l'histoire et à la biographie. Dans ce nombre on remarque une série de documents relatifs à Charles-Quint, donnés par M. William Stirling, secrétaire de la Société. Cet intéressant travail se rattache aux deux années qui précédèrent la retraite de l'empereur (1555-1556) ; il est tiré presque entièrement des dépêches de Frédéric Badoër, ambassadeur de Venise à la cour de

(1) Contents of *Miscellanies of the Philobiblon Society*, 1855-56. (Vol. IIe). Fort vol. in-8°.

Rev. Walter Sneyd............	*Some account of a rare Greek MS.*
Dr Milman....................	*Catalogue of the books of Richard de Gravesend, bishof of London*, 1303.
B. Botfield....................	*Bibliotheca Membranacea Britannica.*
H. R. H. The Duke of Aumale...	*Notes et documents relatifs à Jean, roi de France.*
W. Stirling....................	*Notices of the Emperor Charles V.* 1555-1556. From the Despatches of Federigo Badoer.
E. Cheney.....................	*Notices of Sansovino: l'Historia di casa Orsini, Venet : 1565.*
J. Murray......................	*Unpublished letters of Laurence Sterne.*
W. Stirling....................	*A few spanish proverbs about Friars.*
O. Delepierre..................	*De la littérature Macaronique, et de quelques raretés bibliographiques de ce genre.*
R. M. Milnes...................	*Boswelliana.*

And a few more contributions, of which there are in all 15, from 12 of the Members.

Bruxelles. M. William Stirling, membre du parlement d'Angleterre, n'est pas seulement un des plus riches bibliophiles qui soient au monde ; c'est un érudit très-sérieux, un « chercheur » très-fin, très-habile et très-heureux. Il s'est fait de Charles-Quint une sorte de spécialité dont il a tiré parti avec beaucoup d'esprit et un grand succès. Son livre sur la retraite (*Cloister life*) du célèbre empereur peut se lire encore après celui de M. Amédée Pichot, et même après l'ouvrage supérieur qu'a publié M. Mignet. Son point de vue est différent. M. Stirling est auteur aussi d'une charmante étude sur Vélasquez. — Un autre membre du parlement, l'aimable M. Monckton Milnes, orateur spirituel, poëte fécond, politique entreprenant, a fourni à la Société, sous le titre de *Boswelliana,* toute une série d'anecdotes, de maximes et de facéties fort amusantes. — M. Robert Curzon, connu par ses voyages en Orient, possesseur érudit de manuscrits grecs admirables, a donné une *Histoire de Moïse*, écrite sur place pour ainsi dire avec beaucoup de verve et de couleur. — M. Henry Belward Ray a tiré des papiers de sir Robert Eyre, *chief-justice* en 1735, la chronique secrète de cette querelle domestique qui mit quelque temps aux prises le roi George Ier et son fils le prince de Galles, au sujet de l'éducation des enfants de ce dernier. — M. John Murray, le célèbre éditeur, a publié des « Lettres inédites de Sterne. » — M. Edward Cheney a donné des extraits d'une histoire de la famille Orsini, par Francesco Sansovino (Venise, 1565, deux vol. in-folio). Un des héros de cette famille est un Napoléon Orsini, né en 1420, mort en 1480, qui commanda tour à tour les troupes du roi de Naples et celles du pape pendant près de trente ans. C'étoit un maître homme, aussi hardi que rusé, négociateur habile et guerrier redoutable, et dont M. Cheney nous fait connoître, d'après son biographe, la politique et la stratégie : « Défense « légitime ou besoin d'agrandissement, gloire ou vengeance, « la guerre est naturelle à l'homme. Si vous faites la guerre, « portez-la du premier élan sur le sol ennemi,... etc., etc. » Le nom de Napoléon étoit donc illustre et « cher aux oreilles

italiennes » dès le xve siècle, comme l'écrit l'historien de la famille Orsini. Il cite à ce propos quelques vers dédiés au Napoléon de 1450, et qu'on pourroit croire, si on ne regardoit à la date, adressés au vainqueur de Rivoli et de Marengo (1) Mais qui songeoit aujourd'hui au héros de Sansovino ? M. Bouillet lui-même sembloit avoir oublié son nom ; les *philobiblon* de Londres nous l'ont rendu....

Tel est l'intérêt de ce recueil. Nous n'avons voulu en donner aujourd'hui qu'un aperçu très-sommaire, et nous sommes loin d'avoir pu citer toutes les pièces fournies par des Anglois, et qui mériteroient une mention, telles, par exemple, que ces petits *Poëmes inédits de Daniel*, publiés par sir John Simeon. Parmi les morceaux envoyés par des étrangers, membres de la Société, on a beaucoup remarqué l'année dernière un charmant et sérieux essai signé d'un nom illustre dans la politique, M. Sylvain Van de Weyer, ministre de Belgique. Cette pièce a été publiée sous le titre de *Lettres sur les Anglois qui ont écrit en françois*. Il y auroit aussi une intéressante histoire à raconter « des François qui ont écrit en Angleterre. » M. Van de Weyer, qui est vraiment un François, tout au moins par ses ouvrages, y occuperoit, à quelque distance de Saint-Évremond, une place très-honorable. N'oublions pas, parmi ces derniers, M. Octave Delepierre, qui, dans le premier volume des *Mélanges*, a publié sous le titre de « *Doute historique* » de curieux mais énigmatiques renseignements sur Jeanne d'Arc, et qui, cette année, a donné à la Société une dissertation tout entière sur la *litterature macaronique*, appuyée de citations nombreuses et éclairée par les plus savantes recherches. N'oublions pas non plus un autre François, M. le duc d'Aumale, un des contribuables (*contributor*) les plus assidus du *Philobiblon*.

(1) *Viri immortale, ó gran Napoleone,*
Poi che l'opere tue sono immortali.
Tu padre de' soldati....................
Tu dee dunque, non pur Bellona, e Marte,
Ma il sommo Giove, ne' futuri tempi,
Cor servar immortal; dunque immortali
Viri, ó Napoleon, padre dell' armi !



L'année dernière, M. le duc d'Aumale avoit donné deux pièces au volume des *Mélanges*, la première sous le titre de *Notes sur deux petites bibliothèques françoises du XVe siècle.* La seconde étoit une *Lettre* inédite de *Guillaume III* (26 octobre 1688). C'est encore à l'histoire, objet spécial de ses études, que le jeune prince a emprunté, cette année, le sujet de la communication qu'il a faite aux bibliophiles de Londres ; et ce sujet doit plaire, en France et en Angleterre, non-seulement aux érudits curieux de raretés bibliographiques, mais à tous ceux qui s'intéressent à leur histoire nationale. Le travail de M. le duc d'Aumale a pour titre : *Notes et documents relatifs à Jean, roi de France, et à sa captivité en Angleterre* (190 pages in-8°). La captivité du roi Jean est un fait bien connu, mais auquel se rattachent beaucoup de détails qui le sont moins et qui méritent de l'être; et par exemple, la Société de l'histoire de France a publié (en 1851), dans le volume relatif aux Comptes de l'*argenterie* (1) *de nos rois au quatorzième siècle*, une pièce d'un intérêt hors ligne : c'est un « Journal de la dépense du roi Jean » pendant la dernière année de sa captivité, du 1er juillet 1359 au 8 juillet 1360, jour de son débarquement à Calais. Ce journal abonde « en détails curieux ; tout y a sa place, non-« seulement les meubles et l'habillement, mais encore les ob-« jets de consommation, les provisions de bouche, les épices, « les vins, les chevaux ; enfin, on y trouve aussi quelques ren-« seignements d'un ordre plus élevé et qui complètent les ré-« cits des chroniques contemporaines. En résumé, c'est un « document également important pour l'histoire de la vie pri-« vée, pour celle des personnes et des affaires publiques dans « les deux pays.... (2) »

Ce compte du roi Jean devoit, suivant la remarque de M. Douet d'Arcq (3), « être précédé de deux autres » qu'on croyoit per-

(1) « L'argentier était un officier chargé de tout ce qui regardait l'habillement et les meubles de toute nature fournis au roi et à sa maison. » (*Notes et documens*, pag. 3.)

(2) *Notes et documents*, pag. 4.

(3) Dans l'*avertissement* des Comptes de l'argenterie.

dus. M. le duc d'Aumale les a retrouvés dans les archives de la maison de Condé, et il a comblé presque entièrement la lacune signalée par M. Douet d'Arcq. Les pièces qu'il a publiées dans le recueil des *Philobiblon* se rapportent, les unes aux dépenses du roi Jean en Angleterre, les autres au comptable chargé de l'administration de ses finances pendant sa captivité, le chapelain Denys de Collors. Cette seconde série comprend, entre autres documents : 1° les lettres du roi Jean pour approuver les comptes de son chapelain ; 2° un inventaire des joyaux de la reine Jeanne ; 3° une expédition certifiée le 6 juin 1364 par Jean Bernier, garde de la prévôté de Paris, d'une lettre par laquelle le roi Charles V donne à Denys de Collors décharge des bijoux à lui confiés par le feu roi, etc., etc. Tel est l'ensemble des pièces tout à fait inédites et fort curieuses dont M. le duc d'Aumale s'est fait l'éditeur pour la Société des bibliophiles anglois, et qu'il a fait précéder d'une Notice sur le roi Jean qui leur sert d'introduction (1). Ce travail lui-même n'est que l'accessoire et le prélude d'une œuvre beaucoup plus importante du même auteur, sur une époque plus rapprochée de notre histoire. Un des compagnons de la captivité du roi de France, le chapelain Gaces de La Buigne, employoit son exil à composer un poëme sur la chasse. Le duc d'Aumale consacre le sien à étudier et à écrire l'histoire. Ce n'est donc pas sans raison que la Société des bibliophiles de Londres l'a choisi, cette année, pour son président, honorant ainsi l'érudit sérieux dans le prince exilé.

CUVILLIER-FLEURY.

(1) Le *Bulletin du Bibliophile* espère pouvoir reproduire entièrement ces pièces et cette notice dans son prochain numéro. — Le *Journal des Débats* n'en avoit donné que des extraits à la suite de son article.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DES DÉPARTEMENTS.

Le 3 août 1841, une ordonnance royale rendue sur le rapport de M. Villemain, ministre de l'instruction publique, prescrivit la rédaction et la publication d'un catalogue général des manuscrits contenus dans les bibliothèques publiques des départements. Une commission nommée par le ministre fut chargée d'assurer les travaux relatifs à la confection de ce catalogue général, et cette commission fut composée de :

MM. Le Clerc, membre de l'Institut, président de la commission;
Hase, membre de l'Institut;
Reinaud, membre de l'Institut;
Libri, membre de l'Institut;
Danton, chef du secrétariat au ministère de l'instruction publique.

Les travaux de rédaction et d'impression ont retardé pendant plusieurs années la publication du premier volume, qui ne parut qu'en 1849 (1). Ce volume comprend: *Manuscrits de la bibliothèque du séminaire d'Autun,* par M. Libri.— *Manuscrits de la bibliothèque de Laon*, par M. Félix Ravaisson. — Le catalogue des manuscrits des deux bibliothèques de la ville et de la Faculté de médecine de Montpellier, rédigé par M. Libri avec le concours des conservateurs de ces bibliothèques, MM. Blanc et Kühnholtz;—celui des *Manuscrits d'Alby*, rédigé par M. Libri

(1) Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique. *Paris, imprimerie nationale*, 1849; un vol. in-4° de VII et 901 pages, format et complément de la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France.*

et revu par M. F. Ravaisson, ainsi que les deux précédents; — enfin un appendice composé d'ouvrages ou morceaux inédits tirés de divers manuscrits de la bibliothèque de la ville de Laon et de celle de la Faculté de Montpellier. Les notices des manuscrits grecs qui se trouvent dans la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier sont entièrement dues à M. Hase; les notices et traductions des manuscrits orientaux de la même bibliothèque, à M. Reinaud; le commentaire d'un manuscrit latin coté 463, de la bibliothèque de Laon, à M. Victor Le Clerc. Les tables qui terminent ce premier volume ont été faites par M. Taranne.

Nous allons maintenant parler de la publication, faite en 1855, du deuxième volume du *Catalogue général des bibliothèques départementales de la France*. Il est rempli tout entier par la notice des manuscrits de la bibliothèque de Troyes, comprenant 2,427 numéros.

Cet important travail, dû au savant conservateur actuel de la bibliothèque de Troyes, M. Harmand, imprimé dans le même format que le premier volume, composé de XXVII et 1170 pages, est précédé d'un *Avertissement* que nous avons pensé devoir vivement intéresser les lecteurs du *Bulletin du bibliophile;* nous le reproduisons textuellement :

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TROYES.

En 1651, le docteur Jacques Hennequin, de Troyes, qui, pendant un demi-siècle, professa en Sorbonne avec une grande distinction, fit présent de sa bibliothèque, sous le titre de *Bibliothèque de Troyes*, au couvent des frères mineurs, à condition qu'elle seroit ouverte trois jours par semaine *à tous ceux*

qui désireroient y entrer, depuis midy jusques à soleil couchant. Les religieux, établis conservateurs responsables, devoient fournir pour bibliothécaire un profès de leur maison et il leur étoit assuré, en conséquence, une rente annuelle de 400 livres.

La bibliothèque ainsi fondée par Jacques Hennequin, et où l'on comptoit 12,000 volumes imprimés, n'avoit qu'un petit nombre de manuscrits, et ces manuscrits avoient peu de valeur: ceux qu'elle possède aujourd'hui proviennent des couvents de la ville et du département qui ont été supprimés par la révolution françoise.

L'abbaye de Clairvaux, cette fille illustre de Cîteaux, fondée par saint Bernard, l'an 1115, en a fourni le plus grand nombre. 1,736 volumes manuscrits composoient, en 1472, ce qu'on appeloit dans le langage du temps, la *librairie* de la maison (voir le nº 521 du présent catalogue). Depuis cette époque jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les dons reçus et les acquisitions faites avoient porté ce nombre à environ 1,800. Une notable portion de ces manuscrits, exécutée au XIIe siècle, dans l'abbaye même, constitue une série à part et comme un groupe particulier qui représente bien la physionomie primitive de ce grand monastère de Clairvaux.

Mais cette première collection s'accrut tout d'un coup de plus de moitié par l'achat que l'avant-dernier abbé, François Le Blois, fit, en 1781, de la bibliothèque du président Bouhier, de Dijon.

Cette bibliothèque fameuse avoit été formée par neuf générations d'hommes passionnés pour les livres et dont les noms sont tellement mêlés à l'histoire de ceux-ci, qu'il est convenable d'en dire quelques mots.

Depuis Louis XII jusqu'à Louis XV, sept personnages du nom de Bouhier se succèdent dans les charges du parlement de Bourgogne. Le second de ces sept était l'ami intime de Cujas, et son fils fut l'élève de ce grand maître. Héritier des livres des trois qui l'avoient précédé, Étienne possédoit déjà une bibliothèque remarquable pour son temps. A sa mort, en 1611, elle

fut partagée entre ses enfants. Jean, son fils aîné, travailla avec ardeur à combler les lacunes qui furent la conséquence de ce partage ; il acheta, en 1662, toute la partie de théologie de la belle bibliothèque rassemblée par les soins de deux évêques de Chalon-sur-Saône, Pontus et Cyrus de Thiard de Bissy, dont le premier, ami de Ronsard et son émule, compte parmi les astres de la pléiade. Son neveu, à qui il résigna son évêché, reçut en même temps sa bibliothèque qu'il ne cessa d'enrichir jusqu'à sa mort.

Aux livres imprimés, ce cinquième Bouhier réunit un grand nombre de manuscrits. Il les rechercha avec une infatigable activité, en acheta aux couvents, en fit copier de toutes parts, et copia lui-même plus de cinquante gros volumes. En 1671, il légua par son testament, à son fils aîné, Bénigne Bouhier, sa bibliothèque tout entière avec son cabinet de médailles, *par préciput, et à la charge de substitution et fidéicommis envers ses autres enfants masles,* afin que ce double trésor demeurât intact dans la maison. Et pour tenir lieu à leur mère de la moitié qu'elle y pouvoit prétendre, une somme de 20,000 livres à prélever par elle sur les propres du défunt, dut être consentie par Bénigne Bouhier, par son frère et par le tuteur de ses autres enfants mineurs.

A la mort de ce sixième Bouhier, sa bibliothèque passa dans les mains de Jean son fils, le dernier et le plus illustre de la famille. Conseiller au parlement de Bourgogne à vingt et un ans, et, à trente et un, président à mortier, ce magistrat s'étoit acquis une si grande réputation comme savant et comme littérateur, que l'Académie françoise l'admit dans son sein, à l'unanimité des suffrages, le 16 juin 1727, quoiqu'il résidât à Dijon : honorable exception, car les règlements exigeoient résidence à Paris; ce qui fit dire à Voltaire, héritier du fauteuil de Bouhier à la même académie : « *Ce serait violer l'esprit d'une loi que de n'en pas transgresser la lettre en faveur des grands hommes.* »

En de telles mains, la bibliothèque des Bouhier reçut encore des accroissements considérables, et ne tarda pas à compter

35,000 volumes imprimés, offrant, dans tous les genres, les ouvrages les meilleurs, les plus beaux et les plus rares, tous bien reliés, portant tous sur les plats de leur couverture en veau fauve le bœuf d'or qui rappelle le nom du maître.

Deux mille manuscrits choisis, et dont plusieurs étoient du plus grand prix, complétoient cette magnifique collection que le P. Louis Jacob, dans son Traité des plus belles bibliothèques, désignoit déjà plus de cent ans auparavant comme la plus somptueuse du duché de Bourgogne.

A la mort de Bouhier, qui ne laissoit pas de fils, elle devint, par droit de succession, la propriété de son gendre, Chartraire de Bourbonne, président à mortier au même parlement, qui en prit le plus grand soin et continua de l'augmenter comme l'attestent et ses notes sur les acquisitions à faire et les nombreux articles ajoutés de sa main au catalogue que Bouhier avoit rédigé et écrit lui-même.

Le fils de M. de Bourbonne, président au même parlement, hérita non-seulement de la bibliothèque de son père, mais aussi de son zèle à enrichir ce précieux dépôt. Malheureusement il n'eut pas de fils à qui il pût inspirer ces nobles goûts. Le comte d'Avaux, son gendre, militaire plein d'honneur, mais plus habile à manier l'épée que les livres, apprécia peu un trésor qui n'étoit point à son usage et témoigna le désir de s'en défaire.

Quoique la somme de 300,000 livres qu'il en demandoit fût fort au-dessous de la valeur réelle, néanmoins cette valeur même rendoit la vente difficile; car les riches ne sont pas toujours assez amateurs, ni les amateurs assez riches. On attendit donc d'abord, mais on finit par se lasser d'attendre; et, lorsque Clairvaux offrit comptant 135,000 livres, ce prix fut immédiatement accepté. Dijon vit bientôt avec douleur s'éloigner de ses murs ce monument qui l'honoroit.

Le fonds le plus considérable après celui de Clairvaux, est le fonds du collége de l'Oratoire de Troyes, formé d'une partie des manuscrits des doctes Pithou. François, le plus jeune des deux frères, avoit laissé à la ville, par son testament, non-seulement

sa maison pour qu'il y *fût dressé un collége pour enseigner la jeunesse, sans être employé ailleurs et sans que les jésuites y fussent aucunement reçus*, mais il avoit aussi *légué audit collége toute sa bibliothèque et tous les livres qui se trouveroient en sa maison.* Or, la partie la plus précieuse de cette collection se composoit d'un assez grand nombre d'excellents manuscrits, la plupart d'une haute antiquité. C'est de là que vient, entre autres, le plus ancien que nous possédions (n° 504), le traité de saint Grégoire le Grand, *De cura pastorali*, en lettres onciales, de la fin du VIe siècle ou du commencement du VIIe.

En 1630, les Pères de l'Oratoire furent mis en possession du collége et de la bibliothèque. Grosley, dans la *Vie des Pithou*, raconte qu'un des supérieurs de ces bons Pères, « voyant ces manuscrits mutilés, dégradés, sans couvertures, épars sur les rayons, les fit rassembler en différents volumes, sans égard aux matières, mais seulement aux différentes grandeurs. Il en entassa dans chaque volume la plus grande quantité qu'il fut possible; et, pour économiser encore sur le nombre des volumes, il fit traiter plusieurs manuscrits qui se trouvoient plus grands que ceux qu'on leur donnoit pour compagnie comme Busiris traitoit ses hôtes, c'est-à-dire en faisant couper dans le vif tout ce qui débordoit. »

C'est dans cet état qu'ils sont entrés dans notre bibliothèque, et l'ancien vêtement de parchemin terne qui les recouvre encore aujourd'hui les fait reconnoître au premier coup d'œil.

Cette collection des Pères de l'Oratoire s'accrut, dans la première moitié du XVIIIe siècle, de deux collections particulières qui ne manquoient pas d'une certaine importance. L'une leur avoit été léguée par Charles Herluison, secrétaire de l'évêché de Troyes, sous l'épiscopat de Denis-François Bouthilier de Chavigny, et l'autre par Remy Breyer, docteur en théologie de la Faculté de Paris, et chanoine de l'église de Troyes. Celle-ci renfermoit plusieurs manuscrits. A côté de ces manuscrits du moyen âge, l'Oratoire avoit recueilli avec soin et mis en réserve quelques centaines de volumes, liasses et cartons appartenant

à la seconde moitié du xviie siècle et aux deux premiers tiers du xviiie. Ces manuscrits, émanés de Port-Royal et des amis de cette célèbre maison, entre lesquels se distinguoient les Pères de l'Oratoire, contiennent un grand nombre de lettres autographes, de mémoires, de discussions, de travaux sur la Bible, etc., qui peuvent fournir de nombreux documents et une foule de détails particuliers pour l'histoire du jansénisme.

Nous aurons complété l'énumération sommaire de nos manuscrits si nous ajoutons aux fonds précédents le contingent d'une centaine de volumes environ, provenant des huit maisons religieuses qui suivent :

1° L'abbaye de Montier-la-Celle, fondée, en 650, par saint Frobert, dans un terrain marécageux près de Troyes ;

2° L'abbaye de Montier-Ramey (monasterium Arremarense), établie, en 837, par le prêtre Arrémare ou Adrémare, à quatre lieues de Troyes, vers l'est;

3° L'abbaye royale de Saint-Loup, fondée à Troyes même, en 888 ou 892;

4° L'abbaye de Larivour (Ripatorium), fille de Clairvaux, fondée en 1139, à trois lieues à l'est de Troyes ;

5° Le couvent des Jacobins, établi, en 1232, dans la ville même ;

6° L'église collégiale et royale de Saint-Étienne, fondée, en 1157, par le comte de Champagne Henri le Libéral, qui l'attacha à son palais, dont elle devint comme la sainte chapelle ;

7° La cathédrale;

8° L'évêché.

Tous ces livres, soit manuscrits, soit imprimés, réunis dans un dépôt commun, étoient propriété de la nation. Un arrêté du gouvernement, du 8 pluviôse an xi (28 janvier 1803), mentionné dans un des registres des délibérations du conseil municipal, sous la date du 16 vendémiaire an xiii (8 octobre 1804), folio 35 du registre, « mit la bibliothèque de l'École centrale (c'est le nom que portoit alors ce dépôt) à la dispo-

sition et sous la surveillance de la municipalité, » laquelle, en retour, s'engageoit à nommer et à payer le conservateur de la bibliothèque. Cependant, dès le 14 thermidor an IX (2 août 1801), une mission avoit été confiée au citoyen Chardon-la-Rochette, avec des instructions générales lui prescrivant : « 1° d'examiner le nombre de volumes que renferment les dépôts littéraires de chaque département; 2° de faire le relevé des manuscrits précieux des éditions du XVe siècle, des livres rares et de ceux qui sont enrichis de notes de savants, etc.; 3° d'envoyer successivement au ministre les notes prises dans chaque département, notes qui serviront, quand le travail sur tous les départements sera terminé, pour dresser le catalogue général des richesses de la république, et en faire une juste répartition. »

Cet examen minutieux de tous les dépôts de livres, confié à un seul homme, étoit une œuvre de longue durée; aussi, quoique l'opération eût été commencée en 1801, ce ne fut qu'à la fin de février 1804 que le commissaire du gouvernement vint à Troyes. On lui avoit adjoint le docteur Prunelle, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. Leur travail dura trois mois. Le docteur Prunelle mit en réserve 2,575 ouvrages imprimés et 328 volumes manuscrits, et Chardon-la-Rochette, 244 volumes imprimés de jurisprudence et 147 volumes manuscrits, plus 25 cartons et une liasse dont le contenu est détaillé ci-après.

Tous ces volumes, manuscrits et imprimés, les cartons et la liasse, à l'exception des 244 volumes de jurisprudence, spécialement réservés pour la bibliothèque particulière du conseil d'État, devoient être déposés à la bibliothèque nationale, comme le prouvent les deux listes qui suivent, en vertu probablement de dernières instructions plus précises que celles de 1801. Mais, par suite de nouvelles considérations, 323 manuscrits furent attribués à la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier. Ils font maintenant partie des 542 articles dont se compose le catalogue des manuscrits de cette école. On les

reconnaître parfaitement à leur provenance dans le premier volume du catalogue général des manuscrits des bibliothèques départementales.

Si à ces distractions nous ajoutons les 23 cartulaires que l'administration centrale du département avoit déjà envoyés à la bibliothèque nationale, en 1799, sur la demande de François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, nous aurons la somme des pertes qu'a éprouvées notre collection de manuscrits. Toutefois ce qui reste est encore d'une grande valeur, et le catalogue qui suit prouvera que cette collection, telle qu'elle est, peut être regardée comme une des plus considérables de France.

Je pourrois étendre davantage cette note en signalant un certain nombre de manuscrits précieux à divers titres, mais je pense que l'attention des savants n'a pas besoin d'être excitée et moins d'être dirigée encore : je renvoie donc simplement aux détails du catalogue pour éviter un double emploi. Mais ce que je ne puis passer sous silence, c'est la reconnaissance que je dois à la commission chargée de surveiller l'impression des catalogues des manuscrits, pour m'avoir constamment aidé de son obligeance et de ses lumières, et m'avoir indiqué une foule de rectifications, d'additions et de suppressions.

M. Taranne qui, de plus, a bien voulu m'épargner, en s'en chargeant lui-même, le difficile travail des tables qui terminent le volume, est prié d'en agréer ici mes sincères remercîments.

HARMAND,

Conservateur de la bibliothèque de Troyes.

---

nées de sa vie avec une ardeur, une persévérance dont il est à peine possible de se faire une idée. Ce qu'elle a écrit sur les Pères de l'Église formeroit la valeur de plusieurs volumes in-folio. Au milieu de tant de travaux qui malheureusement n'étoient qu'ébauchés pour la plupart, nous avons choisi les quatre notices qui forment notre second volume. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'étude sur saint Athanase et surtout l'étude sur Tertullien, qui nous semblent renfermer des appréciations et plusieurs passages qu'on ne s'attendroit guère à voir sortir de la plume légère d'une femme du monde.

Les matières contenues dans le troisième volume sont beaucoup moins sérieuses, mais peut-être plairont-elles davantage aux lecteurs à qui ces volumes sont destinés. Ce sont principalement des extraits du journal dans lequel Mme de Tracy avoit l'habitude de consigner ses impressions de tous les instants. C'est là que les personnes auxquelles sa mémoire est restée chère la retrouveront avec toute la sensibilité de son cœur, avec toute l'originalité et tout l'imprévu de son esprit. Elle parle là à cœur ouvert; elle dit tout ce qu'elle pense d'elle et des autres. Ses amis y rencontreront à chaque page le témoignage non suspect des bons sentiments qu'elle leur portoit, et pas un, j'en suis sûr, ne lui gardera rancune pour quelques innocentes épigrammes qu'il eût été fâcheux de supprimer. — Mme de Tracy a, pendant toute sa vie, entretenu avec ses amis une active correspondance; presque toutes ses lettres ont été religieusement conservées, et on pourroit en composer plusieurs volumes. Mais il n'est pas toujours facile de publier des lettres qui tiennent souvent aux détails de la vie intime autant de la personne qui les reçoit que de celle qui les écrit. Peut-être ferons-nous plus tard cette publication. Nous nous sommes borné, quant à présent, à donner comme spécimen les lettres écrites par Mme de Tracy à trois de ses amis. Parmi ces lettres, les unes prouvent combien Mme de Tracy avoit pris au sérieux ses études sur les Pères de l'Église; les autres nous révèlent ses opinions politiques. Il m'a semblé qu'il n'y avoit aucun inconvénient à les pu-

blier, et qu'on pouvoit avouer hautement les vives sympathies, le dévouement éclairé de Mme de Tracy pour une famille qui n'est plus sur le trône, mais qui n'en a pas moins donné à la France dix-huit années de bonheur et de liberté.

A. T.

ANALECTA BIBLION.

Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades-lès-Rouen, et correspondance du prieur de ce monastère avec saint Thomas de Cantorbery, 1120-1820, par l'abbé P. Langlois, directeur de la maîtrise de la métropole de Rouen; membre de l'académie de Rouen, etc.; *Rouen*, 1851. — Essai historique sur le chapitre de Rouen, pendant la révolution, par M. l'abbé P. Langlois, chanoine honoraire; 1789-1802; *Rouen*, 1855.

On lit avec un vif intérêt ces deux volumes d'un prêtre savant, judicieux et très-homme de bien, qui, prenant pour lui toute la peine, a rassemblé les anciens témoignages et les a coordonnés dans le silence du cabinet, pour en dégager, avec une sûreté parfaite, l'élément historique. Cet auteur, il est aisé de le voir, chérit tendrement les touchants souvenirs qu'il nous a si bien retracés, et l'on ne doute pas qu'il n'eût assurément suivi l'exemple de ses prédécesseurs, s'il eût été chanoine de Rouen ou moine du Mont-aux-Malades, quand la première révolution françoise vint demander aux prêtres un serment que répudioit leur conscience et leur foi. « Le cœur, » dit excellem-

ment M. l'abbé Langlois, « le cœur m'a fait historien. J'ai « longtemps habité les cellules et marché sur les tombes des « religieux du Mont-aux-Malades ; j'ai joué, tout enfant, sous « leurs ombrages antiques, et, prêtre, je me suis assis à leurs « places, dans le chœur de leur église. De là, mon zèle à re- « chercher leurs traces et leurs noms dans les siècles passés, « pour leur épargner, autant qu'il est en moi, l'injure d'un « éternel oubli. »

Parlons d'abord de l'*Histoire du prieuré du Mont-aux-Malade-lès-Rouen*. Elle est divisée en seize chapitres. Les douze premiers contiennent les annales de la maison depuis sa fondation vers 1120, jusqu'à l'expulsion de ses trois derniers moines en 1791. M. Langlois va même plus loin : il nous dit comment, en 1792, l'accusateur public du tribunal de Rouen, le citoyen Sacquepié, se fit adjuger la maison claustrale et ses dépendances, et comment l'abbé Helluy, supérieur du séminaire de Rouen, la racheta le 13 août 1819 de madame veuve Sacquepié. C'est aujourd'hui le petit séminaire du diocèse de Rouen. Mais par malheur, en retrouvant l'abri de la religion à laquelle elle avoit dû sa fondation et toutes ses annales, la maison du Mont-aux-Malades perdit son caractère. Pour l'approprier à sa destination nouvelle, il fallut sacrifier des bâtiments, des murailles, tout ce qui conservoit l'empreinte des anciens jours. M. l'abbé Langlois dira cela mieux que nous : « Le prieuré du « Mont-aux-Malades n'a plus ce qu'il y avoit de monumental et « d'antique dans sa physionomie ; les cellules des anciens « chanoines réguliers se sont perdues dans des constructions « modernes, les vieux murs sont maintenant recrépis et far- « dés. Un cénobite octogénaire qui les avoit longtemps habi- « tés, les revit il y a quelques années, en 1834, et les recon- « nut à peine. Nous n'oublierons jamais l'apparition inattendue « de cet homme d'un autre âge, et nous croyons voir encore « ses traits doux et majestueux. C'étoit dom le Lorrain, qui, « après quarante ans d'absence, venoit voir, une dernière fois, « le monastère d'où la tempête révolutionnaire l'avoit arraché.

« Il parcourut lentement sa chère solitude; il put célébrer le « saint sacrifice dans son ancienne église. Il revit avec atten- « drissement cette cellule où il avoit longtemps goûté les dé- « lices de la prière et de l'étude, et où, par hasard, nul chan- « gement n'avoit encore été fait. Après quelques jours passés « dans ces lieux, le vieillard s'éloigna pour jamais, en bénis- « sant Dieu qui avoit rendu à l'Église la maison qu'elle avoit « possédée pendant tant de siècles... Dom le Lorrain mourut « à Vitry-le-François d'une mort sainte, le jour de la Fête- « Dieu de l'année 1840, dans la quatre-vingt huitième année « de sa vie. »

Il étoit assurément impossible de mieux finir un récit, qui d'ailleurs ne cesse d'être attachant, instructif et sincère. Le monde, dit-on, est fait comme notre famille : l'histoire d'un hospice consacré au soulagement des misères humaines, servi par des hommes généralement vertueux, mais qui tous ne furent pas à l'abri des passions humaines, offre au talent d'un historien l'occasion de pages aussi instructives, et de tableaux aussi variés que les annales politiques d'une ville, ou même d'une province entière. M. l'abbé Langlois a su profiter d'un grand nombre de documents inédits de tous genres; chartes des anciens ducs de Normandie, rois d'Angleterre et rois de France; décrets des archevêques de Rouen, bulles des papes; procès-verbaux des visiteurs du prieuré. La correspondance de saint Thomas de Cantorbery avec les religieux du Mont-aux-Malades, a surtout captivé son attention ; M. Langlois l'a tirée de la poussière des manuscrits et de nombreux recueils peu consultés dans lesquels elle étoit éparpillée. Grâce à tant de nouveaux matériaux, l'histoire de la résistance de l'archevêque de Cantorbery, de son voyage en France et de sa mort, est éclairée d'une nouvelle lumière. Regrettons seulement que notre historien n'ait pu connoître le beau poëme qu'un trouvère contemporain, Garnier de Pont-Sainte-Maxence, avoit fait en l'honneur de saint Thomas, poëme dont M. Victor Leclerc vient de donner une excellente analyse dans le tome XXIII

de l'*Histoire littéraire de la France,* qui paroît en ce moment. Là, se montre mieux encore l'influence et le crédit de l'abbé Nicolas, le célèbre prieur du Mont-aux-Malades, son dévouement pour l'archevêque, et la communauté de leurs sentiments et de leurs efforts contre les violences du pouvoir temporel. On sait que, toujours combattues avec moins d'ensemble et de succès, ces violences devoient aboutir au grand schisme de l'Église anglicane, si contraire à la véritable liberté des peuples, si bien accueilli cependant par le sentiment populaire; car on a souvent remarqué que le peuple a toujours été du parti de celui qui le gruge. C'est une si belle chose que la violence!

Le chapitre le plus important du livre de M. l'abbé Langlois est celui qu'il a consacré à l'histoire de la lèpre et des maladreries en France. L'hospice du Mont-aux-Malades ne fut guère, en effet, depuis sa fondation jusqu'à sa réforme à la fin du XVII[e] siècle, qu'une léproserie. Rien de plus sobre, de plus attachant et de plus complet que ce mémoire historique et véritablement digne d'un recueil tel que celui de l'Académie des inscriptions. On y voit l'origine et la décadence de l'horrible mal, les moyens employés pour en arrêter ou du moins en circonscrire les ravages, le règlement des asiles consacrés aux malheureux qu'il atteignoit; les désordres inséparables de ces réunions de pestiférés, dont les populations s'exagéroient encore la funeste influence. Je regrette seulement que M. l'abbé Langlois ait accepté sans commentaires le récit des historiens contemporains qui accusent les lépreux de toutes les parties de la France « d'avoir formé le complot monstrueux d'empoisonner « toutes les eaux du royaume, afin de communiquer à tous leur « maladie, et ne plus être regardés comme infâmes » (page 103). Hélas! le seul crime de ces malheureux étoit d'avoir trop souvent essayé de toucher aux fontaines et aux eaux courantes qui leur promettoient un soulagement passager. Dans leur isolement, comment auroient-ils pu former une conspiration pareille? Que plus d'une fois, dans un cas d'extrême pénurie,

les princes et les grands vassaux aient affecté d'accuser les juifs de tels projets, on le conçoit; l'escarcelle des juifs étoit trop gonflée, leurs livres trop remplis de titres dont on redoutoit l'échéance : mais les ladres, que pouvoit-on attendre de leur dépouille? Aussi la première pensée du complot fut-elle mise sur le compte des juifs, et les juifs payèrent surtout pour les victimes du mal saint Ladre. En vérité, quand on voit avec quel manque d'égards on traitoit autrefois les juifs, on est assez naturellement conduit à comprendre qu'ils ne soient pas aujourd'hui trop fâchés de prendre leur revanche.

L'ancienne église collégiale de Saint-Thomas le Martyr, construite par ordre de Henry II, en l'année 1174, est la première de toutes celles qui furent placées sous l'invocation de l'archevêque de Cantorbery. Ce que le temps et surtout la révolution en ont épargné est aujourd'hui l'église paroissiale du Mont-aux-Malades, à Rouen. Mais, dit avec un juste et touchant regret M. l'abbé Langlois, « depuis que la paroisse a remplacé « la collégiale, vous y cherchez en vain quelque souvenir de « son illustre patron. C'est cependant la première qui, dans nos « contrées, ait été élevée à la gloire du martyr des libertés de « l'Église. Un roi victorieux et repentant, qui lui attribuoit ses « triomphes inespérés, l'avoit bâtie et dédiée sous le nom de « Saint-Thomas. Pendant plus de six siècles, le peuple fidèle y « vénéra ses reliques, y célébra sa fête : aujourd'hui il n'y reste « pas un vestige de son culte, pas un autel, pas une image, pas « une inscription qui rappelle au moins son nom dans ces lieux « qu'il affectionnoit, qu'il honora de ses lettres, qu'il enrichit « de ses aumônes quand il fut dans l'opulence, et d'où lui vin« rent tant de consolations, lorsqu'il connut le malheur et la « pauvreté. » Des regrets si bien exprimés font honneur au cœur et à la sincérité de l'historien, et l'on ne peut s'empêcher de faire avec lui des vœux pour qu'un autel, un sanctuaire soient au moins réunis sous l'invocation de saint Thomas Becquet, dans une église fondée jadis en son honneur par le prince qui venoit de lui donner une place au milieu des martyrs.

Les deux chapitres XIII et XIV nous offrent, le premier l'histoire littéraire de l'ancien prieuré; l'autre, le tableau des mœurs et l'organisation de cette maison hospitalière. Le Mont-aux-Malades possédoit une riche bibliothèque, et compta des supérieurs et des religieux savants, habiles et recommandables par leurs ouvrages. Au premier rang se place, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'abbé Nicolas, cet ami, ce conseiller de saint Thomas Becquet. M. Langlois nous a conservé plusieurs de ses lettres qui le montrent comme un latiniste exercé, comme un théologien sévère, comme un homme de sens profond et d'excellent jugement. Dans les temps modernes, les chanoines réguliers du Mont-aux-Malades prirent part plus d'une fois à ces concours pieusement littéraires qui, sous le nom de *Puy des Palinods,* appeloit à Rouen, chaque année, les poëtes et les musiciens de toutes nos provinces, dans l'espoir d'y recevoir des couronnes. Il y eut pour présider ces assemblées qui préludoient à nos académies, plusieurs *princes* choisis dans leur maison. En 1520, sous le *principat* de maître Guillaume d'Attigny, prieur de Saint-Thomas le Martyr, le *Puy des Palinods* fit représenter une moralité à quatre personnages, intitulée le *Triomphe des Normands.* Plus tard, en 1636, les prix de la confrérie étoient disputés et souvent gagnés par Antoine Corneille, humble religieux du Mont-aux-Malades, dont les triomphes n'avoient pas le retentissement et nous devons ajouter l'importance de ceux de son frère, le grand Corneille : toutefois, les vers que cite M. l'abbé Langlois ne sont pas à mépriser, et justifient parfaitement les lauriers dont le prince du Puy de Rouen couronna le modeste front du bon religieux. On lit encore avec plaisir, dans notre volume, une excellente notice sur la vie et les ouvrages de François Bertaud de Freauville, prieur du Mont-aux-Malades, frère de madame de Motteville. C'est lui qui, si l'on en croit quelques contemporains malveillants, avoit mérité le surnom de *Bertaud l'Incommode.* Il avoit du savoir et de la facilité; il faisoit des vers, jouoit du luth et chantoit même d'une façon remarquable, bien que sa voix n'égalât pas l'agré-

ment, la douceur et la pureté de celle du célèbre Bertaud, son homonyme. M. l'abbé Langlois, qui n'a rien ignoré, cite, à ce propos, des pages entières de Tallemant des Réaux ; et je dois reconnoître que le dernier éditeur des *Historiettes* eût tiré grand profit des recherches de M. l'abbé Langlois, s'il les eût plus tôt connues. Mais il ne s'étoit pas avisé d'aller chercher, dans l'*Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades*, de nouvelles lumières à l'appui de son Commentaire.

On trouve encore ici de bonnes notices sur la vie et les ouvrages de dom Lelarge, de l'abbé Talbert et du savant astronome dom Pingré, mort en mai 1796, un des premiers membres de l'Institut de France. Pingré, qui avoit courageusement refusé de prêter le serment constitutionnel, fut le seul homme illustre de cette maison du Mont-aux-Malades qui mourut en dehors des sentiments d'un vrai chrétien. A force d'étudier les étoiles et les mondes célestes, il finit, comme Lalande, par ne plus rien voir au delà des cieux. « L'ancien martyr de la vérité, » dit M. l'abbé Langlois, « le liturgiste scrupuleux qui avoit corrigé les offices « romains en usage dans sa congrégation, expira en citant des « passages du poëte épicurien de Tibur :

> Exacto contentus tempore vitæ
> Cedat, uti conviva satur. . . . . . »

Je n'ai pas le temps de m'arrêter sur les derniers chapitres de cet excellent livre, qu'on peut avec raison regarder comme un modèle d'histoire particulière. Je laisse de côté le curieux tableau des mœurs anciennes, la description archéologique des bâtiments et des pierres tumulaires, des inscriptions, des reliques de l'abbaye ; la chronologie raisonnée des prieurs, enfin les pièces justificatives. Mais je vais consacrer les dernières lignes dont on me laisse la disposition à l'examen du second ouvrage de M. l'abbé Langlois, l'*Essai historique sur le chapitre de Rouen pendant la révolution*. C'est la relation vraie, touchante et douloureuse de toutes les épreuves auxquelles ces dignes et courageux prêtres furent soumis dans les premiers jours de nos longues

discordes civiles. Ici je ne puis m'empêcher de citer quelques passages de la lettre qu'une personne non moins recommandable par l'élévation de son esprit que par la grandeur de son nom, vouloit bien m'écrire, il y a quelques jours, à propos de cet ouvrage : « Rien de touchant, monsieur, comme le simple récit de « tant de souffrances et de sublimes misères. On croit lire une « suite du *Martyrologe*. Ces héros chrétiens, victimes de la foi, « supportant les privations, les traitements les plus horribles, « pour ne pas renier leur croyance, sont à la hauteur des pre- « miers chrétiens torturés par les idolâtres, et tous leurs « noms doivent assurément être religieusement conservés dans « les annales de chacun des pays auxquels ils appartiennent. « Dès mon enfance, j'ai entendu prononcer leurs noms avec « respect ; j'ai pu voir dans leur vénérable vieillesse quelques- « uns de ces précieux débris ; et je comprends l'empressement « avec lequel nous recueillons aujourd'hui tout ce qui nous « parle d'eux. Plusieurs appartiennent à des familles qui ne « sont pas éteintes ; et quel plus beau titre de noblesse que de « compter parmi ses ancêtres des saints et des martyrs ! C'est « donc un utile enseignement pour l'histoire que ces pages de « M. Langlois, écrites avec tant de sincérité, un respect si « religieux, une modération si grande. Et dans notre France, « si riche en dévouements héroïques et en sublimes sacrifices, « combien il seroit à désirer qu'il pût se rencontrer de nom- « breux écrivains pour réunir, quand il en est temps encore, « tant de documents d'un intérêt incomparable ! Mais ne pen- « sez-vous pas, monsieur, qu'il faudroit se hâter ? Les derniers « chaînons qui nous rattachent au passé sont bien près de se « rompre ; et bientôt on ne retrouvera plus la trace des pas de « ceux qui ont laissé de si grands exemples. »

Que pourrois-je ajouter à ces excellentes paroles ? Rien assurément, sinon que l'*Essai historique sur le chapitre de Rouen* est divisé en quatre articles. Dans le premier, M. Langlois nous fait connoître le nom de tous les chanoines qui assistèrent à la dissolution de leur compagnie en 1790, et nous raconte

les attaques, les résistances, les délibérations, les conférences, en un mot, tous les événements qui précédèrent cette dissolution. Nous revivons au milieu des scènes émouvantes de 1789 et 1790. Ici c'est le premier discours du neveu du vénérable cardinal de La Rochefoucault, archevêque de Rouen, le jeune abbé de Pradt, qui, dit M. l'abbé Langlois, « alloit débuter dans « la législature à côté de Cazalès et de Maury, pour finir entre « Foy et Benjamin Constant, après avoir été le docile agent de « la politique impériale. » Là, c'est la dernière et courageuse protestation des chanoines, adressée aux bourgeois de Rouen, chargés de l'exécution du fatal décret de l'assemblée nationale. Inutiles efforts ! le 28 décembre, les portes de la cathédrale de Rouen demeurèrent fermées au chapitre métropolitain, et les chanoines, expulsés de leurs siéges, durent se borner à des protestations mentales, jusqu'au moment où l'on devoit leur interdire jusqu'au droit de se taire et de laisser passer tranquillement l'oppression, sans faire chorus avec les oppresseurs.

Nous suivons, dans les trois autres chapitres, ces vénérables chanoines dans toutes les épreuves auxquelles les exposoit leur foi robuste, leur résistance, et surtout la fureur de tous ceux qui voyoient, dans la fermeté des vrais fidèles, la condamnation de leurs excès, de leurs opinions ridicules ou, pour le moins, de leur foiblesse. Le chapitre, par l'organe de l'un de ses chanoines les plus habiles, l'abbé Baston, entretient le mouvement de polémique nécessaire à tous ceux qui, victimes de la violence, sentent le besoin de ramener les indécis, et de démasquer les instruments de sottes ou mauvaises passions. L'évêque constitutionnel de Rouen, Beaulieu, eut beau s'entourer d'une cohorte de lévites assermentés comme lui, le sentiment chrétien répugna toujours à ces ministres de l'Église que le chef de l'Église désavouoit. Mais quand les grands orages furent passés, quand le clergé constitutionnel, pressé comme il l'étoit par l'opinion publique, en vint à douter, à rougir de lui-même, il fallut éviter un autre danger, celui de l'intolérance à l'égard de tous

ceux qui avoient obéi aux puissances de la terre : les vieux débris du chapitre de Rouen donnèrent encore, à l'époque du concordat, l'exemple de la modération et de la charité ; oubli du passé, respect au saint-siége qui, sagement, faisoit de l'indulgence une loi, telles furent les règles dont il ne se départit pas.

On aime à suivre, avec M. Langlois, chacun de ces dignes confesseurs, dans les dernières années de leur pèlerinage. La tranquillité de conscience est la meilleure garantie d'une longue vie ; au moins voyons-nous, en dépit des plus rudes épreuves, le plus grand nombre des chanoines de Rouen mourir octogénaires. Leur historien, tout en traçant avec chaleur le tableau de leur vertu et de leur noble résistance, a su jeter avec art quelques ombres dans la perspective ; il nous montre cet abbé Baston, longtemps sur la brèche, payer enfin le tribut à la foiblesse humaine, et, fatigué de dix années de luttes, se montrer un des plus ardents apôtres de l'obéissance passive, quand recommencèrent les luttes de l'Église avec le souverain de la France. Il n'oublie pas l'*aumônier du dieu Mars*, le célèbre abbé de Pradt, qui n'avoit assurément pas appris, au milieu des chanoines de la cathédrale de Rouen, à sacrifier les principes de la conscience aux convenances d'un jour, à la volonté d'un homme, cet homme fût-il le maître du monde. M. de Pradt étoit, avons-nous dit, le neveu du vénérable cardinal de La Rochefoucault, mort dans l'émigration peu de jours avant la signature du concordat, et dont M. Langlois nous racontera bientôt la vie. C'est là, du moins, ce qu'il nous promet, et ce travail sera sans doute le couronnement de l'excellent *Essai historique sur le chapitre de Rouen*, dont nous venons de parler.

PAULIN PARIS.

REVUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES

— *Les actes et gestes merveilleux de la cité de Genève, par Anthoine Fromment,* mis en lumière par Gustave Revilliod; *Genève, Jules-Guill. Fick,* 1854; 1 vol. in-8 de 500 pag., portrait et vignettes. Antoine Fromment, natif du Dauphiné, et compatriote de Farel, prit une part active à l'établissement de la réforme à Genève, et aux guerres que cette ville soutint pour conserver son indépendance et sa nouvelle religion. Lorsque la paix fut établie, Fromment recueillit les matériaux nécessaires pour écrire l'histoire de cette époque, et après avoir achevé ce travail, il le fit imprimer. Mais le conseil de Genève y découvrit des passages qui ne lui convinrent pas, et supprima l'édition entière. Aucun exemplaire n'a échappé à cette destruction. M. Revilliod a publié l'œuvre de Fromment sur le manuscrit autographe déposé aux archives de Genève, et il y a ajouté les *Extraits des registres publics de Genève*, d'après Flournois, depuis 1532 jusqu'en 1536. Cet ouvrage est indispensable à tous ceux qui voudront écrire ou connoître l'histoire de la ville de Genève, et celle de la réforme calviniste. Les portraits et les nombreuses vignettes dont ce livre est orné, ont été dessinés par M. Gandon, et les majuscules historiées sont celles qu'employoit Badius, le célèbre typographe, beau-frère de Robert Estienne. Ce volume, imprimé en beaux caractères, sur papier chamois, coûte 10 fr. à Genève.

— *Notice littéraire et biographique sur le comte Théodore Rostopchine* (1765-1826), par S. Polstoratzki, 1854, brochure de 64 pag. Rostopchine, rendu célèbre par l'incendie de Moscou en 1812, catastrophe terrible, qu'il désavoua plus tard, on ne sait pourquoi, et qu'il chercha vainement à attribuer aux François, est l'auteur de plusieurs ouvrages en russe et en françois.

M. Polstoratzki cite un pamphlet intitulé : *Réflexions à haute voix sur le Perron rouge*, 1807; *Les faux bruits*, comédie représentée en 1808; des *proclamations* et des *lettres* publiées en russe et en françois; *La vérité sur l'incendie de Moscou*, 1823. On a dit de cette brochure que la *Vérité* de Rostopchine n'avoit servi qu'à obscurcir la vérité. Un *quatrain* inédit, en vers françois, et enfin ses *Mémoires écrits en dix minutes*. Ce dernier opuscule, écrit en françois, est fort original. Il est reproduit en entier dans cette notice, d'après le manuscrit de l'auteur.

La famille du comte Théodore Rostopchine a fourni d'autres écrivains distingués. Sa femme, la comtesse Catherine, a publié en françois, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages religieux; son fils, le comte André, né en 1813, a composé en françois une *Histoire universelle*, imprim. à Moscou, 1843-44; 2 vol. in-8. Enfin, la comtesse Eudoxie, femme du comte André, est un auteur et un poëte russe, dont les productions sont fort estimées; elle a écrit, en outre, de charmantes poésies en françois.

— *Notice historique sur le scel communal, les armoiries et les cachets municipaux de la ville de Dunkerque*, par J. J. Carlier. *Dunkerque*, 1855; in-8, fig. Cette brochure de 72 pages, est extraite des *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*. Elle reproduit les sceaux de la ville de Dunkerque, depuis 1226 jusqu'à nos jours. M. Carlier a rattaché à cette notice, une curieuse dissertation sur les sceaux des communes au moyen âge, et quelques détails intéressants sur les armoiries. On y trouve encore le récit des principaux événements de l'histoire de Dunkerque, qui ont donné lieu aux modifications successives du sceau de la commune. Dix empreintes de scels et de contre-scels, dessinées par M. Arth. Forgeais, ont été gravées dans le texte par M. Th. Hildebrand.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

MAI et JUIN — 1856.

---

385. ARTICULI ORTHODOXAM religionem sanctamque fidem nostram respicientes, à S. theol. profess. Lovaniensis univers. editi, etc...— Les articles concernant la vraie religion et saincte foy catholique, composez par les doct. en théol. de l'univers. de Louvain, et méritoirement confermez par la très sacrée Maj. Impériale... *Lovanii*, 1545; in-4° de 12 ff., v...... 28—»

RARE ET CURIEUX. — Charles-Quint, voyant *à son très-grand regret et desplaisir* que malgré la sévérité de ses édits, les hérésies et *mauldictes sectes encoires ne sont extainctes : ains que publiquement et occultement se espardent et entretiennènt de plus en plus*, mande aux docteurs de Louvain, de rédiger *aucuns articles resolutifz des poinctz que au faict de nostre foy et religion lesdicts hérétiques mettent en dispute et controverse. Dont la teneur sensuit.* La doctrine catholique, exposée en 32 articles par les théologiens de Louvain, est suivie d'un édit de Charles-Quint, daté de Bruxelles, le 14 mars 1544 (1545). Nous en citerons les premières phrases :

Parquoy et que iceulx articles estans veuz et visitez en nostre conseil sont esté trouvez bons et catholiques, nous avons iceulx, en tant que en nous est, auctorisé et auctorisons : requerans et admonestans tous evesques et prélats d'église de quelque qualité et condition qu'ils soient, et comme protecteur et conservateur de nostre saincte foy, leur mandons qu'ils ayent à envoyer à leurs vicaires,... copie auctenticque desdictz articles, affin de les distribuer à tous les curez et par tous les monastères mendians et non mendians.... pour les prescher ouvertement et clerement en leurs sermons. Lesquels evesques et clergé, tant exemptz que non exemptz, se debvront ranger selon iceulx,... et feront proceder contre les transgresseurs... en les aisan punir exemplairement.

L'histoire des pays catholiques nous offre peu d'exemples d'un souverain qui ait osé s'immiscer d'une manière aussi absolue dans les affaires ecclésiastiques, en faisant examiner par son conseil des articles de foi religieuse, les approuvant de sa propre autorité, et les imposant au clergé comme règle de conduite, sous peine de châtiment exemplaire.

386. BASILII magni de instituendâ studiorum ratione, gr. lat., cum annotat. Justini Gobleri. — Joan. Pici Mirandule opuscula : De homine ; De Christo et mundo ; De vitâ christianâ ; Commentaria in Psal. XV. — Rodolphus Agricola, De formando studio. — Erasmi Roterd. ratio colligendi exempla., — Phil. Melanchtonis De locis communibus ratio. — Petrus Fladrunus, Locorum communium index. *Basileæ, Henricus Petrus*, 1537 ; 1 vol. in-8, mar. v., fil., tr. dor. . . . . 36—»

TRÈS-RARE. — Basile le Grand, archevêque de Césarée, saint Père grec du IVe siècle, a laissé plusieurs ouvrages. Il écrivit son livre *De instituendâ studiorum ratione,* pour recommander à ses neveux la lecture des anciens poëtes et des anciens rhéteurs. Léon Arétin avoit déjà traduit cet opuscule en latin. Justin Gobler, jurisconsulte allemand, mort à Francfort en 1567, le traduisit de nouveau ; mais il joignit à sa traduction le texte grec et des commentaires assez étendus. L'épître dédicatoire de J. Gobler est datée de Trèves, septembre 1537. Cette œuvre ne formoit qu'un tome de 124 pages. Afin de lui donner une ampleur suffisante, l'imprimeur ajouta quatre opuscules de J. de la Mirandole, sur la morale et sur les règles d'une vie chrétienne ; une lettre sur la méthode d'étudier, par le célèbre Rodolphe Agricola, l'un des restaurateurs des sciences et des lettres en Europe, au XVe siècle ; et enfin, trois petits traités du même genre écrits par Érasme, par Melanchton et par Pierre Fladrun. Ce dernier auteur est presque inconnu. Né à Walkilch, en Brisgaw, il étudia à Fribourg, devint un habile philologue et professa à Roubaix, où il mourut jeune le 18 octobre 1526.

Ce recueil est TRÈS-RARE, et il acquiert une certaine importance par la réunion de ces opuscules, fort peu communs, composés par des savants dont les ouvrages sont toujours recherchés.

387. BELLEFOREST. La chasse d'amour, avec les fables de Narcisse et Cerbère, ausquelles sont ajoustés divers sonetz, par F. de Belleforest, Commingeois. *Paris, Vinc. Sertenas,* 1561 ; in-8, mar. r. fil., tr. d. (*Thompson*) . . . . 75—»

Très-rare. — Superbe exemplaire. — François de Belleforest, né à Sarzan, dans le pays de Comminges, en novembre 1530, mourut à Paris le 1er janvier 1583. Il s'exerça, sans beaucoup de succès, dans tous les genres d'écrire. Son *Histoire des neuf rois qui portèrent le nom de Charles*, lui valut le titre d'historiographe de France. Ami de Ronsard, de Baïf et de Duverdier, il voulut se livrer à la poésie, mais il se lassa bientôt de composer des vers qu'on lisoit peu. On ne sera point étonné de cette indifférence pour les œuvres poétiques de Belleforest, lorsqu'on aura lu quelques-uns de ses vers. Voici la dernière stance de *La chasse d'amour :*

Chasse d'amour, qui jadis me sacras
A deux archers, à deux hautes puissances :
Or consacrée icy par moy seras
A deux beautez, et à deux excellances.
Phœbus, Amour ont causé les essances
Par qui je vis, et par qui tu vivras :
Tu auras nom, essence, et vol, et esles,
Du nom, du taint, de deux chastes pucelles.

Belleforest avoit dédié son livre à mesdemoiselles Marguerite et Marie de Coteblanche. Parmi les nombreuses pièces qui suivent *La chasse d'amour* nous citerons seulement les quatre premiers vers d'un sonnet :

Phebus, Cupidon, Mars, son ray, son feu, son branc,
Pour luire, pour brusler, pour du tout me deffaire
Chassent et rendent vains, et sans estre vont faire
Mes fredons, mes desirs, et ma vie, et mon sang.

L'*allusion* aux affaires du temps, *sur la fable de Cerbère, chien portier d'enfer, osté de son règne par Hercule*, renferme des idées assez heureuses qui auroient mérité d'être mises en œuvre par un meilleur poëte.

388. — La pastorale amoureuse, contenant plusieurs discours non moins proufitables que récréatifs, avec des descriptions de paisages (en vers), par F. de Belleforest, Commingeois. *Paris*, *J. Hulpeau*, 1569; pet. in-8, réglé, mar. r., tr. d. (*Duru*)............... 75—»

Très-rare. — Fort bel exemplaire. — Voici le début de la *Pastorale amoureuse :*

Au plus froid de l'hyver, comme espris tout en feu
Les Nymphes de ce mont tant nuit que jour m'ont veu
Arresté sur le bord pierreux d'une fontaine,
Contemplant le surgeon clerluisant de sa veine,
Laquelle en plein hiver ressent le feu en soy,
Et en l'ardeur brillant d'esté a ne sçay quoy

Qui non moins l'enfroidist que si de glace esprise
La terre se vestoit d'une gelée grise
Herissonnant le tout des horreurs de l'hiver.

La *Pastorale amoureuse* est dédiée à Loys de Tournon, seigneur d'Arlan; cette dédicace est suivie d'une pièce de vers adressée à Claude de Turenne, dame de Tournon, par Jean Willemin, Bourguignon, précepteur du seigneur d'Arlan. On trouve à la fin du volume un *sonnet* à M. d'Arlan, composé par Jacques Moysson, et une pièce en vers latins de Claude Sellier de Langres. Cet opuscule de Cl. Sellier renferme un tableau sommaire des dévastations commises pendant les guerres civiles.

389. — Discours sur l'heur des présages advenus de nostre temps, signifiantz la félicité du règne de nostre Roy Charles neufiesme très-chrestien; par F. de Belleforest, Comingeois. *Paris*, 1572; pet. in-8.. 36—»

Très-rare. — Belleforest vivoit du produit de sa plume, aussi a-t-il publié plus de cinquante ouvrages tant en prose qu'en vers. Ses écrits historiques ne sont que des compilations; nous avons vu que ses poésies, presque toujours composées à la hâte, sont loin d'être des chefs-d'œuvre. Et cependant nous préférons ses vers les plus mauvais à son *Discours sur l'heur des presages*, car ce *discours* est une apologie des massacres de la Saint-Barthélemy, écrite au mois de novembre 1572, et dédiée à René de Voyer, vicomte de Paumy, bailly et gouverneur du pays de Touraine. L'auteur passe en revue les signes miraculeux qui ont présagé les divers événements du règne du *bienheureux* Charles neuvième. « S'il y eut onques saison en « laquelle Dieu aye donné quelque démonstration de sa volonté par les « signes extérieurs, ça esté de nostre temps et du règne de ce *bienheu*- « *reux* Charles neufiesme, que les marques en ont apparu, et que soudain « au signe l'effaict a esté adjousté. »

Belleforest cite le débordement de la Seine et l'apparition d'une armée dans les nuages en 1562; la famine et la peste qui désolèrent la France, de 1562 à 1565; la rigueur de l'hiver en 1566, la violence des orages pendant l'été de 1567, la tempête qui éclata sur Paris, lorsqu'on démolit la croix de Gastine, l'aubépine qui fleurit le jour de la Saint-Barthélemy, etc. « Un « jour de feste d'apostre escorché et crucifié, a esté celuy qui a ruiné les « ennemys de la croix, les tyrans et meurtriers des gents d'Église.... Ce « sainct et glorieux fils de celuy qui tient les eaux en suspens..... a faict « tonner l'ire de Dieu sur la teste de Coligny et de ses complices, et rem- « plissant le roy et les princes de bons desirs, et renforçant le cœur de sa « noblesse, et la main du peuple, a rendu la paix à ses sujetz... »

A cette apologie en prose, Belleforest a ajouté un *Cantique de resjouissance, pour la clarté rendue à l'Église et royaume de France*. Nous en citerons quelques vers :

Mais (ô Dieu !) tu as faict que la main glorieuse
De nostre roy heureux, que sa main bienheureuse
A occis tout à fait le serpent renaissant,
Et la force duquel alloit en accroissant,
As faict que nostre roy étestant comme gerbes
Les sommets arrogants des lyons plus superbes,
A l'aigle mise à bas que Coligny portoit,
Et ruyné le nom qui de tant se hauçoit.

Le volume est terminé par un *sonnet* de Jacques Moysson, et deux *sonnets* de Belleforest, adressés au roi et à la France.

390. Boemus. Liber heroicus de musicæ laudibus; Carmen sapphicum de laude et situ Ulmæ, civitatis imper. Sueviæ; cum multis aliis carminibus (auth. Jo. Boemo Aubensi, Theutonicorum ordinis præsbitero). (*Augustæ Vindelic.*, *J. Miller*, 1515); pet. in-4°, vél.... 35—»

Rare. — Jean Boëm, prêtre de l'ordre teutonique, étoit né à Aub (Franconie), dans le xv[e] siècle; il résidoit à Ulm, en 1515. Ces renseignements sont extraits de son livre, et ce sont les seuls que nous ayons pu découvrir. Plusieurs de ses poésies portent cette souscription : J. B. A. (Joan. Boemus Aubensis), *theutonicus dominus non latinus.* L'auteur a dédié son Éloge poétique de la musique à son compatriote, J. Zehender, curé à Aub. D'après cette dédicace, Zehender étoit non-seulement un instrumentiste distingué, mais encore un excellent compositeur.

Boëm fait l'éloge des cantilènes de Zehender, et surtout d'une hymne à saint Sébastien, qu'il avoit composée pendant que la peste désoloit l'Allemagne. La description de la ville d'Ulm, au commencement du xvi[e] siècle, est fort curieuse. Ce petit poëme en vers saphiques est suivi de poésies sacrées, de conseils à la jeunesse et de quelques épigrammes. Nous avons remarqué un sixain (*hexastichon*) en l'honneur de J. Buchner, organiste et joueur de guitare.

391. Capelloni. Les divers discours de Laurent Capelloni, sur plusieurs exemples et accidens meslez, suivis, et advenuz (trad. d'ital. en franç., par P. de Larivey). *Troyes*, *J. Le Noble*, 1595 ; 1 vol. in-12. »—»

Très-rare. — Laurent Capelloni dit dans la *préface*, qu'il composa ses *Discours* en vingt jours, à l'époque des vendanges, dans une maison de campagne qu'il possédoit au village de Busset, situé entre Gênes et Novi, et qu'il mit la dernière main à son ouvrage, après son retour à Gênes, pendant les longues soirées de l'hiver. Tels sont les seuls renseignements

que nous ayons pu découvrir sur Capelloni. Quant au volume, il n'est pas moins inconnu que l'auteur ; cependant, il existe peu de livres aussi curieux sur les guerres d'Italie, du temps de Charles VIII, de François Ier et de Henri II. L'auteur raconte les hauts faits des plus célèbres capitaines françois et italiens, ainsi que les épisodes les plus remarquables des guerres et des dissensions qui agitèrent l'Italie, depuis 1494 jusqu'en 1559. Il est probable que Capelloni avoit été témoin de la plupart des événements qu'il rapporte, puisqu'il a pu les écrire de mémoire. Nous avons remarqué des détails intéressants sur la mort de Henri II, en 1559. On ne trouve qu'un seul fait postérieur à cette date, la mort du sultan Soliman pendant la guerre de Hongrie, en 1566. Les *Discours* de Capelloni sont indispensables à tous ceux qui voudront écrire l'histoire de France ou l'histoire d'Italie, pendant la première moitié du XVIe siècle. Nous ferons observer que les dates des événements relatés dans ce volume, sont toujours inscrites sur les marges.

Cet ouvrage a été traduit en françois par le célèbre champenois P. de Larivey, l'auteur des *Comédies facétieuses*, et fort bien imprimé à *Troyes*, par Jean Le Noble. Le livre de Capelloni a été décrit avec soin, et la marque singulière de l'imprimeur a été reproduite dans le *Bulletin du bibliophile* (année 1847, p. 44).

392. Chef-d'œuvres (*sic*) politiques et littéraires de la fin du XVIIIe siècle, ou choix des productions les plus piquantes... *S. n.*, 1788; 3. vol in-8, br. non rognés.......................................24—»

On auroit peine à retrouver dans les journaux du temps, ou bien en éditions originales, les pièces curieuses rassemblées dans ce recueil; on y remarque : *Détails historiques sur Paris*, *Le luxe des femmes entretenues*, *Les vestes à la mode*, etc.

393. Comitis Bellocassii (*Stephani*) Sylvula carminum, cum nonnullis epitaphiis Marci Laurini et Joh. Lodov. Vivis. *Brugis, typis Roberti Gualteri et Erasmi Verreeckij sociorum typographorum* (in fine :) *veneunt in Burgo Simoni Vander Muelen, prope fores D. Donationi*, 1544, pet. in-8°, v. m.......................... 45—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare. — Étienne Comes, chanoine de S.-Donatien à Bruges, naquit à Cassel (Flandre occidentale), dans le XVe siècle, et mourut à Bruges vers 1543. Il avoit pris le surnom de *Bello-Cassius*, de Cassel, sa patrie, et d'un village voisin nommé Belle. Il exerça pendant vingt-quatre ans l'emploi de secrétaire du chapitre de S.-Donatien. Le chanoine Antoine Sconhovius, publia les vers latins de son collègue et

y ajouta les épitaphes écrites par divers poëtes, en l'honneur de Marc Laurinus et de Jean-Louis Vivès, également chanoines de S. Donatien. Ce recueil de poésies latines appartient complétement à la Flandre: auteurs, éditeur, imprimeur, tous sont Flamands. On trouve sur le dernier feuillet les armes de la ville de Bruges, et sur le titre la marque fort curieuse de l'imprimeur.

Nous n'avons point osé traduire le nom de Comes par Comte ou Le Comte; car il nous paroît probable que le mot *Comes* est la traduction latine d'un nom allemand.

Voici l'épitaphe et le testament d'Étienne Comes écrits par lui-même:

EPITAPHIUM.

Hoc jaceo in tumulo, priùs at quàm munere vitæ
 Exuor, in voto hoc promere carmen erat.
Huc veni, hîc vixi, peregrinæ fabula vitæ,
 Nunc acta est, redeo vita ubi perpes erit.
Cygneo sic more mei sum funeris ipse
 Cantator, longum, qui legis ista, vale.

TESTAMENTUM.

Cœlo animam, do corpus humo, do cætera mundo,
 Ut capiat partem quilibet inde suam.

394. Constitutions de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe. *Paris*, 1671; pet. in-12, v. br...... 12—»

L'ordre de Cîteaux fut réformé à l'abbaye de la Trappe, en 1662, par Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé. Les règles établies par l'abbé de Rancé, étoient tellement sévères, qu'elles trouvèrent des détracteurs. On s'effrayoit de ces austérités qui contrastoient si vivement avec la vie relâchée des autres monastères. Un silence presque absolu, le travail des mains pendant trois heures par jour, la prière, la méditation, la reclusion dans les cellules, une nourriture peu substantielle, et très-souvent le jeûne, une indifférence complète pour la conservation de la vie, tels sont les points principaux qui servent de bases aux *Constitutions* de l'abbaye de la Trappe. Au surplus, on lit dans la *préface* : « Quiconque voudra demeurer dans le monastère de la Trappe, n'y doit apporter que son âme, la chair n'a que faire là dedans. Ce n'est pas là qu'il faut ménager sa santé, ny examiner les diverses qualités des viandes... Les maisons religieuses doivent être des écoles de pénitence. »

Ces *Constitutions*, imprimées pour la première fois à Paris, en 1671, ont toujours été rares, et fort peu connues au dehors des couvents. On nous permettra de citer, pour l'édification de nos lecteurs, quelques passages des chapitres les plus curieux :

« On se lèvera à deux heures pour Matines; il vaut mieux prévenir d'une

heure que de retarder d'un quart d'heure. On fera l'espace d'entre les coups fort petit pour ôter lieu à la paresse.

« On ne crachera au chœur que dans les crachoirs, que l'on tiendra les plus nets que l'on pourra...

« On ne tournera jamais la tête dans le dortoir, et l'on y marchera avec gravité et modestie, n'y ayant rien de si indécent à un moine que de marcher avec légèreté en quelque lieu que ce soit.

« Pendant que l'on ne sera point au chœur ou au travail, ceux qui ne seront occupés à aucun office particulier, seront au dortoir et garderont leurs cellules. Les supérieurs auront soin de les ouvrir de temps en temps pour voir si les religieux employent le temps utilement.

« Chacun, au retour des Matines, prendra ses souliers...

« On ne laissera jamais ouvertes les portes du dortoir, non plus que les autres. On prendra garde de ne jamais cracher contre les murs du dortoir ou des cellule

« On couchera sur une paillasse piquée, qui ait tout au plus un demy-pied d'épaisseur; le traversin sera de paille longue; le bois de lit sera fait d'ais sur des tréteaux.

« On ne mangera ni trop vite ni trop lentement, on gardera en cela une juste mesure... On aura toujours la vue baissée, sans néanmoins se trop pencher sur ce que l'on mange. On n'aura jamais son couteau en mangeant, et l'on ne le portera jamais à la bouche. On n'avancera jamais les bras sur la table pour les y tenir quelque temps plus haut que le poignet. On ne se lavera jamais la bouche à table. On ne se nettoiera jamais les dents avec son couteau ou sa fourchette, ou quelque autre instrument que ce soit... On coupera le pain proprement et tout uni, sans faire paroître aucun choix. On mangera les choses comme on les sert, sans faire mélange d'un mets avec un autre, ce qui n'est qu'une gourmandise et qu'une malpropreté.

« Aux jeûnes de l'ordre, il n'y aura jamais de lait à la collation, ni de fromage, ni de salade, et le pain s'y donnera dans une quantité déterminée, environ quatre onces. Aux jeûnes de l'Église, on ne servira point de laitage ni de beurre au dîner, et à la collation on ne donnera que deux onces de pain sans aucun fruit. L'on observera inviolablement et sans aucune dispense, les jeûnes du mercredi et du vendredi de toute l'année... On s'abstiendra de beurre, laitage et fromage, outre les jours de jeûne d'Église, durant tout l'Avent et tous les vendredis de l'année.

« On se passera de vin en tout temps... On ne commencera jamais par boire aussitôt que l'on est à table, ce qui témoigneroit trop d'empressement et d'intempérance, et l'on boira posément et sans reprises, tenant la tasse ou le verre des deux mains. On ne servira point de nappes sur les tables; on n'y mangera que des racines ou légumes, pois, fèves, laitage, riz, gruaux, bouillies; jamais de poisson ni d'œufs; les salades et le beurre pour portion. On n'en donnera jamais que de deux sortes, auxquelles on pourra ajouter quelque peu de fruit... On ne fera rien qui approche de pâtisserie. Les légumes s'apprêteront avec peu de beurre ou point du tout,

si l'on peut; et l'on n'usera jamais d'aucune épicerie... On ne mangera point de pain blanc... On n'entrera jamais à la cuisine sans permission : on n'y parlera jamais, mais seulement dessous la porte de la cuisine...

« On se chauffera debout (dans le chauffoir), excepté au temps des conférences. On se gardera de faire paroître de l'empressement en y allant. On ne lira point auprès du feu. On s'y tiendra en grand silence, et en une posture honnête sans retrousser ses habits que fort peu, sans avancer trop les pieds vers le feu; et prenant garde de ne point incommoder ceux qui sont proches de vous. On n'ôtera point ses souliers ni pantoufles pour se chauffer les pieds, cela étant contre l'honnêteté.

« Outre le travail du jardin (pendant trois heures au moins par jour), les religieux s'employeront à tout ce qu'il y aura à faire dans le monastère, sans préjudicier à leurs exercices et à l'office; ils balayeront, ils laveront les lessives, cureront les étables et aideront aux convers dans leurs ouvrages.

« On ne donnera jamais aux malades que du bœuf, du veau et du mouton, et jamais on ne leur accordera de menue viande. On ne mangera point de viande, et l'on n'en mettra point dans les bouillons, que l'on n ait enduré trois ou quatre accès de fièvre... On ne prendra jamais de remèdes que par l'ordre du supérieur; on n'usera jamais de sucre ni de confitures dans les infirmeries.

« On sera exact pour le silence, et à l'égard de ceux qui y manqueront, on usera des pénitences portées par la règle : comme jeûnes au pain et à l'eau, disciplines, et particulièrement contre ceux qui parleront haut des choses même nécessaires... On ne parlera jamais que par nécessité et tout bas.

« On ne dira jamais à un frère une parole rude qu'aussitôt on ne se prosterne à ses pieds... Sitôt qu'un religieux se verra repris avec quelque force par son supérieur, en tel lieu et rencontre que ce soit, il se doit prosterner et demeurer en cet état jusqu'à ce qu'il lui ordonne de se lever.

« On ne doit appeler personne de loin, ni de la voix, ni par aucun autre son. On regarde comme un crime, lorsqu'un religieux s'excuse de ce dont on le reprend, soit qu'il ait commis la faute dont on le reprend, ou qu'il ne l'ait point commise. »

AP. B.

394. CORDIER. De corrupti sermonis emendatione libellus (à Mathur. Corderio), cum perbrevi accessione Roberti Vallensis, ab omnibus mendis repurgatus. *Parisiis, Joh. Petit*, 1540; 1 vol. in-8., mar. v. tr. dor. (*Janséniste*)................................ 65—»

Édition TRÈS-RARE. — On peut lire dans le *Bulletin du bibliophile* (année 1851, pp. 501 et suiv.) un article de M. P. de Malden sur Mathurin Cordier et sur son livre mêlé de latin et de françois, *De corrupti sermonis emendatione*. Nous ajouterons cependant à cette notice, quelques observa-

tions nouvelles. M. de Malden donne le titre de la première édition de cet ouvrage, *Rob. Estienne*, 1530 ; « titre qu'il conserva dans les éditions successives jusqu'en 1541, époque à laquelle Mathurin Cordier apporta de notables changements au texte, et par suite au titre.... L'édition de 1541 est la quatrième citée par M. Brunet. » Les éditions ainsi indiquées, ont été publiées par Rob. Estienne ; mais, on n'a point connu l'édition de *J. Petit*, 1540. Elle se distingue des éditions antérieures par un titre beaucoup moins prolixe, et par les curieuses additions de Robert Duval, chanoine de Chartres, mort en 1567 ; elle n'a point subi les transformations de l'édition de 1541 ; elle n'est pas divisée en chapitres, et il faut encore chercher çà et là les proverbes et les dialogues répandus dans l'ouvrage. Nous sommes tenté de croire que Rob. Estienne a fait usage, en 1541, des additions de Rob. Duval. En effet, le chapitre 59 est intitulé *Ludus pilæ palmariæ*, et M. de Malden dit à ce sujet : « Chapitre qui, pour la plus grande joie des écoliers, renferme exprimé dans la langue des Horace et des Virgile, le vocabulaire des joueurs de paume. » Or, dans l'édition de 1540, ce vocabulaire se trouve dans l'appendice de Rob. Duval, qui a donné, en outre, une curieuse nomenclature des monnaies et des poids de l'ancienne Rome, réduits en monnaies et poids de France, ainsi qu'une longue liste des mots impropres et barbares employés par les jurisconsultes, avec la traduction en bon latin.

Quoique le livre de Math. Cordier ait été plusieurs fois réimprimé, il est toujours rare ; c'est le sort de tous les livres d'usage *confiés à la jeunesse qui mord plus au contenant qu'au contenu.*

395. De corrupti sermonis emendatione et latinè loquendi ratione liber unus ; cum indici gallicarum dictionum latinè in hoc libello redditarum. *Lugduni, Seb. Gryphius*, 1547 ; 1 vol. in-8, mar. r., tr. dor. (*Janséniste.*) 40 — »

Superbe exemplaire d'une belle édition. — Séb. Gryphius, le célèbre imprimeur lyonnois, dont les éditions sont aussi recommandables par la beauté des caractères que par la correction des textes, étoit digne de publier l'ouvrage de Math. Cordier, tant de fois déjà réimprimé par Rob. Étienne. Ce livre, augmenté de moitié depuis l'édition de 1540, n'a pas moins de 544 pages. Les matières qu'il renferme sont classées en 59 chapitres, subdivisés en paragraphes numérotés. Une ample table des locutions françoises, rend les recherches très-faciles. L'imprimeur a placé en tête du volume la préface de Math. Cordier, datée du collége de Nevers, décembre 1542. Dans cette préface, l'auteur rappelle que son ouvrage parut pour la première fois, en 1530, et il se plaint des libraires qui se sont emparés de ce livre, et l'ont tellement défiguré, qu'il ne peut plus le reconnoître. « Ils ont retranché le titre, dit-il, ils ont enlevé mon nom, ils ont retranché plusieurs passages importants, et en ont ajouté d'autres tout à fait inutiles. C'est

pourquoi je me suis décidé à le revoir avec soin, et j'en confie de nouveau l'impression à Rob. Estienne. »

La seconde édition, revue par l'auteur, est donc de la fin de 1532, ou plutôt de 1533, et toutes les éditions anonymes publiées de 1530 à 1532, par divers libraires parisiens, ont été désavouées par Math. Cordier.

Dans l'édition de *Lyon*, 1547, le 58e chapitre, consacré aux *proverbes*, contient 282 paragraphes. Le 59e chapitre, *Ludus pilæ Palmariæ* (Le jeu de paume), est beaucoup plus étendu que l'addition faite sur le même sujet par Rob. Duval, dans l'édition de 1540 : il se compose de 80 paragraphes. Math. Cordier n'avoit travaillé que pour les écoliers, et cependant trois siècles après la mort de l'auteur, son livre a conservé assez d'intérêt pour être lu avec plaisir par des amateurs, et même avec fruit par des savants.

395 bis. Correspondance de la reine (Marie-Antoinette) avec d'illustres personnages. *S. n.* (*Paris*), 1790; in-8, portr. dem.-mar .... 8—»

Il va sans dire que toutes ces lettres sont inventées à plaisir. Ce lâche et atroce libelle, sorti d'une imprimerie clandestine et répandu à profusion dans le peuple, n'a pas peu contribué à pervertir l'opinion publique à l'égard de la malheureuse reine. L'auteur est évidemment celui des Mémoires de la comtesse de La Motte. P. L.

396. Drehling. Speculum apologeticum distinctionis ex naturâ rei formalis in divinis oppositum aliis quibuscumque distinctionibus methodo theologicâ concinnatum... à P. Fr. Vrsicino Drehling, ss. theologiæ lectores in conventu FF. Min. Strictoris observ. Recollect. Rubeacensi. S. l., 1737; 1 vol. in-8., mar. r., fil., compart., tr. dor. (*anc. rel.*)................ 18—»

Rare. — Cette dispute de théologie scolastique sur une question fort ardue et souvent controversée, a été soutenue publiquement, au mois de septembre 1736, dans le couvent des récollets de Roubaix; elle forme un volume de 334 pages. Il est curieux de trouver un livre de ce genre, publié au xviiie siècle. C'est un lointain écho des disputes animées qui eurent lieu, dès la fin du xiiie siècle, entre les *scotistes* et les *thomistes;* car, c'est encore un disciple du *docteur Subtil*, qui défend vivement les opinions de son maître contre les jésuites, les dominicains, et surtout contre Gilbert de la Porrée, évêque de Poitiers. Le latin du P. Drehling est de la mauvaise école des scolastiques. Quant aux raisonnements, ils nous paroissent

souvent aussi obscurs que le sujet qu'ils ont la prétention d'éclaircir. Nous soumettons à l'intelligence de nos lecteurs les phrases suivantes, comme *specimen* de l'œuvre des récollets de Roubaix :« Si quidem, teste Cajetano, « in Deo, ante actum, intellectûs et à parte rei sit pluralitas et distinctio « virtualis ; alias si non à parte rei sed per intellectum sit pluralitas scilicet « *communicabilitas* et *incommunicabilitas*, *producibilitas* et *improducibilitas*, mysterium principalissimum nostrum SSS. Trinitatis erit fictitium; « quod ortodoxæ aures abhorrent. »

397. Du Vignau. Le secrétaire turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, et sans s'écrire, avec les circonstances d'une aventure turque, et une relation très curieuse de plusieurs particularités du Serrail qui n'avoient point encore estés sceuës ; par Du Vignau, écuyer, Sr. de Joanots. *Paris*, 1688, 1 vol. pet. in-12........................ 24—»

Livre rare et curieux. — Louis Du Vignau, écuyer, sr de Joanots, chevalier du Saint-Sépulcre, eut pour parrain Louis XIV. Il resta neuf ans à Constantinople, comme secrétaire de l'ambassade françoise à la Porte, et se rendit fort habile dans la connoissance des langues orientales. A son retour en France, il fut nommé secrétaire-interprète des escadres du roi. En 1687, il publia l'*État présent de la puissance ottomane*. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur signale les causes de la décadence des Turcs, fut accueilli favorablement par Louis XIV et par le grand-duc de Toscane. En 1688, parut *Le secrétaire turc*. Ce livre fait connoître la manière de composer les *selam*, c'est-à-dire d'entretenir une correspondance active par le moyen des fleurs, des fruits, des feuilles, des minéraux, des soies de diverses couleurs, etc.; cette partie est complétée par un catalogue des objets dont on peut former un selam, avec leur signification. On trouve encore, dans ce volume, des détails sur l'intérieur et les usages du sérail : il paroît que Du Vignau est le premier qui ait pu fournir sur ce sujet des renseignements exacts. Une contrefaçon de cet ouvrage parut, la même année, sous le titre de *Le langage muet des Turcs, ou l'art de faire l'amour sans parler, sans écrire et sans se voir, par le sieur D. L. C. Middelbourg, 1688, pet. in-12*. *Le secrétaire turc* de Du Vignau a donné naissance à plusieurs livres du même genre, tels que *Le langage des fleurs*, etc.

398. Flacourt. Histoire de la grande isle de Madagascar, composée par le sieur de Flacourt, directeur général de la compagnie françoise de l'Orient, et commandant pour S. M. dans ladite isle ; avec une relation de ce qui

s'est passé ès années 1655, 1656, et 1657, non encore vue par la première impression. *Troyes, Nic. Oudot*, et *Paris, Fr. Clouzier*, 1661 ; 1 vol. in-4°, cartes et fig. veau.................................. 24—»

Étienne Bizet de Flacourt, né à Orléans, en 1607, fut nommé commandant de Madagascar par la compagnie des Indes, en 1648. Il résida dans cette île jusqu'au 12 février 1655, époque à laquelle il revint en France. Il s'étoit embarqué à Dieppe, le 20 mai 1660, pour retourner à Madagascar, lorsque, le 10 juin, son navire fut attaqué par les Barbaresques. Pendant le combat, le feu atteignit les poudres françoises et le vaisseau sauta. Matelots et passagers périrent tous, excepté dix-sept hommes qui furent recueillis par les Turcs et réduits en esclavage.

L'*Histoire de Madagascar*, dont la première édition parut en 1658, est augmentée dans l'édition de 1661, d'une *Relation de ce qui s'est passé ès années 1655-1657*. Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première contient une description générale de Madagascar, puis des descriptions particulières de ses provinces, de ses rivières et des îles adjacentes. L'auteur traite ensuite de la religion, du langage, des usages et du gouvernement des habitants, et enfin il donne des notices fort exactes sur les plantes, les métaux et les animaux de ces contrées. La deuxième partie renferme le récit des événements qui ont eu lieu depuis 1642, époque de la première expédition faite par les François. On y trouve aussi la relation de quelques voyages dans les îles voisines et à Mascareigne.

C'est de Flacourt qui a donné à cette dernière île, le nom de Bourbon. « La véracité de de Flacourt, l'exactitude de ses descriptions, la fidélité de son pinceau, condamnent au silence quiconque n'a pas à lui opposer six années d'observations sur les lieux dont il parle, et dans un poste dont les relations le mettoient à même de bien connoître cette île sous tous les rapports. » C'est ainsi que s'exprime Epidariste Collin, habitant de l'île de France (*Annales des Voyages*, t. XIV).

On a ajouté à notre exemplaire six pages manuscrites qui contiennent des renseignements sur la vie et les ouvrages de de Flacourt, et, en outre, des détails curieux sur la première édition de l'*Histoire de Madagascar*, et sur les additions imprimées ou manuscrites, jointes à l'exemplaire de la bibliothèque impériale. Enfin, sur la garde de notre volume, on a collé une épreuve de l'article de Flacourt, rédigé pour la *Biographie universelle*, par M. Eyriès, à qui cet exemplaire a appartenu.

398 bis. Entretiens (les) des Champs-Élizées (par Paul Hay du Chastelet).—Le coup d'Estat de Louis XIII (par le même). (*Paris*), 1631 ; 1 vol. in-8, relié... 15—»

Paul Hay du Chastelet, avocat général au parlement de Bretagne, maître

des requêtes et conseiller d'État, naquit en 1592, et mourut le 6 avril 1636. Il fut l'un des membres fondateurs de l'Académie françoise, et le premier secrétaire de cette Académie. Du Chastelet s'étoit concilié l'estime de Richelieu; et par reconnoissance des faveurs qu'il en avoit reçues, il fit souvent, dans ses écrits, l'éloge du puissant cardinal. Cependant, magistrat intègre, il osa défendre Chalais et chercha à sauver Marillac. Son *Mémoire* pour Chalais lui valut une rude mercuriale, et la *Satire* qu'il publia pour être récusé dans le procès du maréchal, lui coûta quelques jours de prison.

Les entretiens des Champs-Élyzées et *Le coup d'Estat* sont deux pièces importantes pour l'histoire du règne de Louis XIII. Elles révèlent clairement le but politique de Richelieu : *L'abaissement de la maison d'Autriche, la destruction des calvinistes comme parti politique, et l'anéantissement de la féodalité*. Henri IV, les hommes d'État et les capitaines de son règne et de celui de Louis XIII, tous morts avant 1631, prennent part aux *entretiens des Champs-Élyzées*. Dans ce cadre, l'auteur a su renfermer un récit piquant des événements qui eurent lieu depuis 1625 jusqu'en 1631, tant en Italie qu'en France. *Le coup d'Estat* n'est qu'un résumé politique des mêmes faits. Ces opuscules sont écrits avec facilité et souvent avec gaieté. Le caractère et la physionomie de chaque interlocuteur sont fidèlement reproduits. En voici un exemple : « C'estoit sa précipitation, dit le président de Verdun, *ore obtorto*, qui luy faisoit tout entreprendre de sa teste..... Il vouloit prendre séance par dessus moy au parlement; je me serois plus tost fait tourner la bouche de l'autre costé, que de luy avoir cédé. »

399. GIRARD. De l'estat et succez des affaires de France, par Bernard de Girard, seign. du Haillan. Dernière édit. *Paris, Marc Orry*, 1609; in-8 vél...... 12—»

BEL EXEMPLAIRE. — Cet ouvrage, qu'on ne lit plus et qu'on ne connoît guère, est un des plus curieux qui existent sur l'histoire de France. L'auteur a osé le premier dire la vérité politique de la mission de Jeanne d'Arc.

400. GRÉGOIRE (Les merveilles de la mer). — GREGORII CYPRII eruditis. et eloquentiss. Patriarchæ Constantinopol., Maris, sive universæ aquarum naturæ laudatio, Græce. *Lutetiæ, Federic. Morel*, 1597.—Latine ex interpret. Fed. Morelli profes. et interpr. regio. *ibid.*, *id.* — Des merveilles de la mer envoyées naguères de Cypre en France (trad. du grec de Grégoire de Cypre, par Fed. Morel, interprète du roi), *ibid.*, *id.*, 1596; en

1 vol.. in-8 rel............................ 18—»

Recueil TRÈS-RARE. — Grégoire, patriarche de Constantinople, fut l'un des écrivains les plus éloquents de son siècle; il naquit vers 1240, dans l'île de Chypre. En 1283, Andronic l'éleva au patriarcat. Grégoire mourut en 1289, peu de temps après avoir été obligé de se démettre de ses fonctions. Son *Éloge de la mer* fut publié pour la première fois, en grec, par Bonaventure Vulcanius, *Leyde*, 1591, in-8, à la suite de l'opuscule d'Aristote *De mundo*.

Frédéric Morel, l'un des plus savants hellénistes de son siècle, et disciple du célèbre Cujas, naquit à Paris, en 1558. Il succéda à son père, Frédéric Morel, en 1583, comme imprimeur du roi; il obtint, en 1585, par le crédit d'Amyot, la chaire de son beau-père, Léger Duchesne, professeur d'éloquence au Collége royal. Il mourut, doyen des imprimeurs et des professeurs du roi, le 27 juin 1630.

Les caractères grecs dont Fréd. Morel a fait usage pour l'impression de l'opuscule de Grégoire de Chypre, sont fort beaux. La traduction latine, dédiée à Michel Sublet d'Heudicourt, abbé de Vendôme, est imprimée en caractères italiques; et la traduction françoise, dédiée à Charles de Montmorency, sieur de Dampville, amiral de France, est imprimée en lettres rondes. Il est assez difficile de réunir ces trois opuscules, attendu que le texte grec et la traduction latine ont été publiés séparément, et un an après l'impression de la version françoise.

401. GUYON. Les diverses leçons de Loys Guyon, Dolois, sieur de la Nauche. *Lyon, A. Chard,* 1625; 3 vol. in-8, front. grav., v. éc.................. 40—»

Bel exemplaire d'un livre curieux et d'une édition rare. Le 1er volume a été imprimé trois fois, mais les deux autres ne l'ont été qu'une seule fois. Le dernier même, qui ne se trouve pas souvent, fut publié par Cl. Malingre d'après le ms. de l'auteur, mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

402. Histoire de D. Ranucio d'Alétès, écrite par lui-même (par l'abbé Ch. Gab. Porée). *Venise, chez Francesco Pasquinetti, A la vérité,* 1736 ; 2 vol. in-12, fig.................................. 10—»

Première édition de cet ouvrage; la seconde parut en 1738 et la troisième en 1758. M. de Rougemont publia de nouveau cette *Histoire* en 1820, sous le titre de : *Raphaël d'Aquilar ou les moines portugais.* « Il s'est borné à changer les noms des personnages, et il a supprimé dans le deuxième volume une allégorie rabelaisienne qu'il n'a pas comprise. » Barbier (*Dict. des anon.*) dit à ce sujet : « Si M. de Rougemont échappe

à l'accusation de plagiat, il le devra à l'équivoque du mot : *publiée.* J'avais prêté ce roman à Rougemont qui l'a fait réimprimer sous son nom, sans même m'en prévenir. »

L'abbé Ch.-G. Porée est l'auteur de ce roman allégorique, qui a été souvent attribué à l'abbé Quesnel, de Dieppe.

Charles-Gabriel Porée, frère du célèbre jésuite, Charles Porée, entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire ; mais il y resta peu de temps, et vers 1712, il fut placé auprès de Fénelon, en qualité de bibliothécaire, emploi qu'il occupa pendant deux ou trois ans. Après la mort de l'archevêque de Cambrai, G. Porée devint successivement chanoine de Bayeux, curé de Louvigny, et enfin chanoine honoraire du Saint-Sépulcre, à Caen, où il mourut le 17 juin 1770, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il étoit depuis trente ans l'un des membres les plus actifs et les plus distingués de l'académie de Caen.

Nous avions l'intention d'analyser l'*Histoire de D. Ranucio d'Alétès*, mais, après avoir lu l'excellente *Notice biographique et littéraire sur les deux Porée*, par M. Alleaume, ancien élève de l'École des chartes, avocat à la cour impériale de Paris, nous préférons, dans l'intérêt de nos lecteurs, transcrire quelques pages de cette *Notice.*

« L'histoire de D. Ranucio d'Alétès, sous la forme d'un roman, n'est pas autre chose qu'une peinture très-exacte et très-spirituelle des mœurs du clergé. *Tous les vices des hommes*, dit l'auteur dans la préface, *doivent, comme on le sait, leur tribut à la censure ; et il n'y a que le préjugé populaire qui en ait pu exempter jusqu'ici parmi nous ceux qui la méritoient peut-être davantage, je veux dire les moines et le clergé.*

« C'est surtout contre les moines que cet ouvrage est dirigé ; ils sont très-bien définis : *Une compagnie d'hommes, à qui pour la plupart le depit et l'etourderie a fait prendre le parti de vivre aux depens des simples qui les admirent.*

« Le roman de Porée se compose d'une série de tableaux entre lesquels il ne faut pas chercher un lien bien étroit, mais qui divertissent toujours le lecteur. Le licencié Alétès, le financier Grapina, le patriarche de Lisbonne, sont des personnes du temps ; nous reconnaissons tout de suite le curé de campagne à *sa face enluminée et relevée d'un grand nombre de rubis bachiques, à ses yeux bordés du plus vif incarnat, à ses joues telles qu'on en donne à Borée, à son menton qui lui descend à triple étage sur la poitrine ;* le financier, à sa stupidité digne de Turcaret ; et l'évêque, à son orgueil. Le conte du *Diable malade* est une charmante fantaisie rabelaisienne ; la bataille des licenciés au sujet du prince Albanius, est une allégorie très-transparente ; il s'agit de la querelle du jansénisme, de l'appel au futur concile, et il est facile de reconnoître Clément XI dans le prince Albanius, la société de Jésus dans dona Inès Loyolina, la constitution Unigenitus dans le fils issu de leur union, le père Le Tellier dans le vieux druide gaulois Tellerio, *qui avoit ensorcelé un des plus grands empires du monde, à qui il avoit fait adorer des tableaux et des poupées à la place du vrai Dieu ;* allusion évidente à l'affaire des cérémonies chinoises. L'élixir diabolique composé par

ce vieux druide, est une allusion à la feuille des bénéfices, qui étoit aussi essentielle à la puissance du confesseur du roi que les sceaux l'étoient au chancelier. La vente des bénéfices dont le cardinal de Noailles avoit accusé le père Le Tellier, n'est pas oubliée. Une autre allégorie plus obscure, celle de la guerre des singes et des castors, nous semble concerner la persécution contre les huguenots et la révocation de l'édit de Nantes. Mais ce chapitre *exercera l'esprit de plus d'un lecteur*, ainsi que le titre l'annonce. En un mot, ce roman est rempli d'allusions aux affaires du temps. On trouve même une allusion au fils du régent, le dévot, qui étudioit le syriaque pour mieux se pénétrer de la sainte Écriture.

« Le récit est entremêlé d'épisodes et de nouvelles qui amusent, tout en atteignant le but de l'auteur. La *Maltôte monastique sur la vendange*, est un tableau flamand tracé de main de maître. L'abbé Porée est artiste dans ses descriptions ; il peint ces moines en uniformes différents, assis chacun sur un tonneau; ces danses de vendangeurs; cette discussion soulevée par un paysan, qui prétend que celui qui ne travaille point ne doit pas manger ; le soin avec lequel certains rats de cave tirent à pleins seaux leur dîme de vin, le sermon d'un religieux monté dans un des cuviers et descendant bien vite pour courir après un mâtin affamé qui s'étoit emparé de la mandille monacale et du gigot qu'elle contenoit, enfin la lutte entre le mâtin et son adversaire, la chute du moine et le partage forcé de la sainte guenille, tout cela forme une scène incomparable et digne du pinceau de Goya.

« La prédication des missionnaires et la plantation de la croix, ne sont pas choses moins plaisantes. Qu'on se figure trois moines montant en pleine église sur une corde tendue, et l'un d'eux, pour figurer la liberté de l'homme placé entre le bien et mal, se tenant en équilibre, malgré les secousses que donnent alternativement à la corde les deux autres confrères travestis, l'un en diable et l'autre en ange, jusqu'à ce que le moine se casse le nez, et prouve par sa chute la fragilité humaine ; qu'on se figure les vierges et les femmes se disputant l'honneur de lever la croix, invoquant, les unes la présence de la Vierge et de la Madeleine au crucifiement, les autres les droits de la Vierge au double titre de femme et de vierge, et ceux de la Madeleine au simple titre de fille ; enfin la discussion finissant par une mêlée générale des saintes bacchantes.

« L'abbé Porée n'a pas ménagé les abus qui résultoient du sacré et du profane sur les théâtres des jésuites ; mais cette satire frappe sur les colléges de province, car il ne faut pas oublier qu'il s'agit dans tout ce roman des mœurs de la province. L'aventure qui le termine rappelle un opéra fort connu : Ranucio, déguisé en nonne, se trouve enfermé dans un couvent de religieuses, où il est témoin de désordres trop fréquents alors, et dont mademoiselle de Montpensier parloit déjà dans ses Mémoires. »

M. Alleaume dit : « Quelques exemplaires, suivant Barbier, contiennent une clef imprimée ; il nous a été impossible de nous procurer cette clef. » Nous ne pensons pas qu'il y ait jamais eu de clef imprimée ; mais l'exemplaire que nous avons sous les yeux est accompagné d'un *Extrait de l'his-*

toire de Ranucio d'Alétès, avec la clef des noms allégoriques. Cet appendice manuscrit, de 15 pages, se termine ainsi : « Cette clef manuscrite et inédite rend cet exemplaire assez précieux. L'auteur en est inconnu. Elle a été copiée sur un exemplaire qui avoit appartenu à M. Chaillou, ancien bibliothécaire, mort à Paris, en 1817. »

Nous regrettons de ne pouvoir offrir aux lecteurs du *Bulletin* quelques extraits de cette curieuse satire. Qu'on nous permette cependant, au risque d'allonger cet article outre mesure, de faire au moins une citation.

Le financier Grapina possède une bibliothèque composée de 56,000 volumes. « Que pensez-vous de cette collection, dit-il à Ranucio? — Elle est magnifique, lui répond celui-ci; mais je trouve extraordinaire que vous ayez fait transporter dans un village un trésor qui seroit d'une plus grande utilité à Lisbonne. Par là vous auriez eu l'estime et la compagnie des savants, qui seroient venus puiser dans ce précieux magasin. — Et c'est précisément, reprend Grapina, la raison qui me l'a fait transporter ici. J'en étois continuellement obsédé à Lisbonne; nuit et jour ils étoient sur mes livres, ce qui les usoit et me déplaisoit beaucoup; car, voyez-vous, je ne ressemble pas à cet ignorant qui ne jugeoit de la bonté d'un livre que par sa vieillesse. Pour moi, j'en juge par la beauté de la reliure, et dès qu'elle n'y est plus, je mets le livre au rebut. Aussi, suis-je si délicat sur cet article, que je n'ose pas les lire moi-même de peur de les gâter. » AP. B.

402 bis. HUTTEN. Ars versificatoria Hulderici Huteni; carmen heroicum. *Parisiis, Rob. Stephanus,* 1536.—Commentarius in artem versificatoriam Huld. Hutteni, cum methodo primarum et mediarum syllabarum atque specierum carminis à Roberto Vallensi Ruglensi utcunque editus. *Parisiis, Dyon. Gayngnot,* 1535. — Idem commentarius, denuō ab eodem R. Vallensi auctus et recognitus; prætereà adjectum est compendium de accentibus et clausularum punctis. *Paris, Math. David,* 1544; en 1 vol. in-8, relié .... 40—»

RARE.—Ulrich de Hutten, né à Stechelberg (Franconie), mourut le 29 août 1523, dans une île du lac de Zurich où il s'étoit réfugié. Il embrassa la réforme de Luther, et écrivit avec violence contre la cour de Rome. Son zèle pour les nouvelles doctrines lui attira de longues persécutions.

Les vers latins de Hutten sont faciles et élégants. Dans son *Ars versificatoria,* il a su vaincre de nombreuses difficultés. Voici l'exorde du poëte :

Quis modus, et quæ sint servandæ in carmine leges,
Et quo quæque suum distendat syllaba tempus,
Littera quas vires habeat, quoque ordine mutes,
Omnia discutiam paucis.

Les 422 vers dont est composée cette ancienne prosodie latine, ont donné lieu à des commentaires érudits qui expliquent et complètent le poëme de Hutten. Les commentaires de Robert Duval (Vallensis), chanoine de Chartres (1), sont très-remarquables; et deux exemplaires d'éditions différentes, ont été joints dans ce volume, à l'*Ars versificatoria*. Le premier, de l'édition de 1535, est dédié à J. Lambert de Lisieux, principal du collége de Gervais, à Paris. D'après la date de cette dédicace, la 1re édition des Commentaires de R. Duval, auroit été publiée vers 1529. Dans le second exemplaire, de l'édition de 1544, l'épître dédicatoire a été supprimée. Cette édition, plus ample que celle de 1535, a été augmentée d'un Traité sur les accents et sur les signes de la ponctuation. Nous répétons encore une fois que ces livres d'usage, quoique souvent réimprimés, sont toujours fort rares.

403. Lucrèce. Le poëte Lucrèce, latin et françois, de la traduct. de M. D. M. (de Marolles). *Paris, Touss. Quinet*, 1650; in-8, front. grav. v. br. fil........12—»

Cette première édition de la traduction de l'abbé de Marolles, dédiée à la reine de Suède, est rare et diffère entièrement de la seconde. Elle a été citée plusieurs fois comme renfermant des particularités sur la traduction en vers que Molière avoit faite ou commencée du poëme de Lucrèce. Molière n'est pas même nommé dans ce livre; mais, comme l'abbé de Marolles s'étoit mis à traduire en prose, d'après les conseils de Gassendi, il est probable que ce savant philosophe lui avoit communiqué quelques extraits de la traduction de son élève, et l'on trouve, en effet, dans la Vie de Lucrèce, plusieurs citations en vers qui ont tout le caractère du style de Molière.

P. L.

404. — Les six livres de Lucrèce, de la nature des choses, trad. par Michel de Marolles, abbé de Villeloin, 2e édit., augm. de remarq. nécess. auxq. sont adjoutées les petites nottes lat. de Gifanius et la vie d'Épicure. *Paris, Guill. de Luynes*, 1659; gr. in-8, v. br........ 6—»

Cette édition, corrigée d'après les avis de Gassendi peu de jours avant sa mort, renferme aussi la Vie de Lucrèce avec les citations en vers; mais la rédaction du texte est différente. Le traducteur parle, dans ses notes, de Gassendi et de plusieurs savants contemporains, mais point de Molière.

(1) *Voy.* Cordier (Math.), no 394.

405. Maphei Vegii patriâ Laudensis divinarum scripturarum cum primis peritissimi, oratoris item et poete celeberrimi, Martini pape quinti Datarii; De educatione liberorum et eorum claris moribus libri sex. Dyalogus Veritatis insuper adiungitur eiusdem et Philalithis ad Eustachium fratrem. — Eiusdem, inter inferiora corpora, scilicet terram, aurum et superiora, præsertim solem... disputatio. *Venundantur Parrhisiis à Mag. Bertholdo Remboldt et Joh. Waterloes*, 1511; en 1 vol. in-4, vél. .... 45—»

Nous avons déjà parlé, dans le *Bulletin*, de Maffeo Vegio, à l'occasion d'une ancienne édition du *Philalethes;* nous n'avons donc à nous occuper que du volume qui fait l'objet de cette note. Il contient trois ouvrages de Vegio. Le premier, *De educatione liberorum*, est un traité complet d'éducation plein d'excellents avis. Les économistes modernes pourroient y puiser d'utiles renseignements; mais ce livre est trop rare pour qu'on ait songé à le consulter. L'édition de *Milan*, 1491, est aussi difficile à trouver que celle de *Paris*, 1511. Ce traité d'éducation est suivi du *Philalethes*, dont le titre primitif, si bref, est devenu *Dyalogus Veritatis et Philalethis ad Eustachium fratrem incipit feliciter*. Nous ferons observer que le glossaire (*elucidarius*) placé à la fin du dialogue est plus ample que celui de la première édition, et qu'il a subi l'influence du pays où il étoit réimprimé : la plupart des mots sont expliqués en françois.

On a relié dans le même volume l'opuscule de Vegio, intitulé : *Inter Terram, Solem et Aurum disputatio*. Cette dissertation philosophique est fort curieuse. La Terre, le Soleil et l'Or, prenant tour à tour la parole, vantent leur puissance et leur influence sur les êtres créés : ils se disputent le premier rang; mais c'est à l'Or que reste la victoire. L'Or, objet éternel de convoitise; l'or, qui enfante les vertus et les crimes; l'or, dont la possession enviée fait tout sacrifier, tout vendre, même ce qui ne peut être acheté. Après le discours de l'Or, la Terre garde le silence, et le Soleil pâlissant se cache dans les nuées.

Ce beau volume, imprimé en lettres rondes, est parfaitement conservé. Le titre de la première partie, rouge et noir, est élégamment encadré, et la marque de l'imprimeur, B. Rembold, est coloriée.

406. — De liberorum educatione aurei libri sex noviter regoniti (*sic*) Francisci Philelphi (Maffei Vegii)..., succincto cum judice, et brevibus marginariis annotationibus..., Nicolai Bonespei (Nic. Dupuy), Trecensis

Campani curâ superadditis. *Parrhisiis, apud Gourmontios*, 1508 ; pet. in-4°, v. f., fil.............. »—»

Livre à peu près inconnu. On lit dans la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier, t. I, p. 667, une note de La Monnoie, dont nous extrayons ce qui suit :

« Ce que nous avons de Philelphe, *De liberorum educatione*, consiste en cent vers adressés à son fils Marius, dans lesquels il lui donne des préceptes pour sa conduite. Ces vers sont au commencement de la 6e décade des Satires de Philelphe, qui n'a laissé nul autre écrit sur cette matière. Jean Lode, qui l'a traduit en françois, étant sur le point de terminer sa version, Nicolas Bérauld, son ami, se crut obligé de l'avertir que Philelphe n'avoit jamais compris, parmi ses œuvres, le traité *De liberorum educatione;* qu'il prît donc garde, comme il y en avoit un de Maffeus Vegius, que ce ne fût peut-être celui-là. Cet avis de Bérauld fut cause que Lode, dans son épître dédicatoire, parlant de l'opuscule de Philelphe, ajouta par précaution : *Ni verum auctorem titulus mentitur adulter.* Bérauld cependant *se trompoit.* Le traité de Vegius est un long ouvrage en prose. *Le nom de l'auteur a toujours été mis à la tête ;* et quand il n'y auroit pas été, Lode n'auroit pas traité d'opuscule un volume de cette taille ; que si Philelphe, parmi ses ouvrages, n'a pas fait mention de son poëme, *De liberorum educatione,* c'est qu'il étoit contenu dans le corps de ses satires. »

On lit aussi dans le Manuel du libraire, article Philelphe : « Jean Lodé, de Nantes, a traduit en françois, sous le titre de *Guidon des parents*, la satire de Philelphe intitulée *De educatione liberorum,* et cette traduction, impr. à *Paris, par Gilles de Gourmont*, en 1513, in-8, est rare. »

Il résulte évidemment de ces deux notes que Philelphe n'a composé qu'une satire de cent vers, sous le titre *De liberorum educatione ;* que le traité en prose, divisé en 6 livres, intitulé *De liberorum educatione,* appartient à Maffeo Vegio. C'est donc à tort que cette édition, publiée avec les notes de Nic. Dupuy, de Troyes, est mise sous le nom de Philelphe. En comparant l'édition annoncée dans l'article précédent, avec celle-ci, on verra que c'est le même ouvrage attribué à deux auteurs différents. La Monnoie n'avoit pas raison de dire que le nom de Maffeo Vegio a toujours été mis à la tête de son livre : ce volume prouve le contraire.

Il est à regretter que La Monnoie et l'estimable auteur du *Manuel du libraire*, n'aient point vu cette édition de 1508, impr. chez les Gourmont, ni la traduction en françois de Jean Lode ou Lodé. En effet, la note de La Monnoie auroit été plus courte et plus exacte ; et il n'auroit pas induit en erreur le *Manuel du libraire.* François Bérauld ne se trompoit point en avertissant J. Lodé de ne pas confondre le livre de Vegio avec le poëme de Philelphe. Nous avons vu le volume de Lodé, qui est la traduction complète du traité en 6 livres de Vegio, et non celle de la satire en cent vers de Philelphe. Il est probable qu'elle a été faite sur l'édition de 1508, puisque le même imprimeur a publié le texte et la traduction.

Nicolas Dupuy, de Troyes, a mis au jour plusieurs ouvrages sous le pseu-

donyme de *Bônaspes*. Il prenoit pour devise *spes mea Jesus*, et se qualifioit *Datarius Xenodochii divi Jacobi Meledunensis*. Il a ajouté à l'œuvre de Vegio, une *Épître dédicatoire* en vers latins; et à la fin du volume, un *Avis* (en vers lat.) *aux parents* sur les fruits qu'ils peuvent retirer de la lecture de ce traité; la *Vie* de Franç. Philelphe et celle de Marius, son fils, extraites de Trithème, *De eccles. scriptoribus*; un passage de Quintilien *De officio discipulorum*; *Aurea pro discipulorum preceptoribus epistola*; et enfin, *In Philelphi de liberorum educatione commendationem carmen.*

407. MARBODEI galli poetæ vetustissimi Dactylotheca, Scholiis Georgii Pictorii Villingani doct. medici, nunc altera vice, supra priorem editionem, illustrata. — Item de lapide Molari, et de Cote carmen, eod. aut. G. Pictorio. (*Basileæ per Henricum Petri*, 1555); in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Bauzonnet*)............ 60—»

RARE. — Marbode, évêque de Rennes, né en Anjou dans le XIe siècle, mourut âgé d'environ quatre-vingt-huit ans, à l'abbaye de Saint-Aubin, le 11 septembre 1123. Le plus connu de ses ouvrages est un poëme sur les pierres précieuses. Il a mis en vers latins l'abrégé d'un traité composé en grec par Evax, roi des Arabes. Le poëme de Marbode fut imprimé pour la première fois avec les scolies de G. Pictorius, à *Paris*, *Chr. Wechel*, 1531, sous le titre : *Marbodei galli poetæ vetust. de lapidibus preciosis enchiridion.* L'épître dédicatoire est datée de Fribourg, 1530. Cet ouvrage avoit été déjà publié à *Rennes*, 1524, parmi les opuscules de l'auteur : *De gemmarum lapidumque pretiosarum formis, naturis atque viribus opusculum.* L'édition de *Bâle*, 1555, est la seconde donnée par G. Pictorius : *Nunc alterâ vice, suprà priorem editionem, illustrata.* Dans la dédicace datée d'Ensisheim, novembre 1554, le scoliaste rappelle que vingt-quatre ans environ s'étoient écoulés depuis la première édition de ses commentaires, et qu'il les publie de nouveau, après les avoir corrigés avec soin.

D. Rivet (*Hist. littér. de la Fr.*, t. II, p. 335) cherche à prouver que le *Dactylotheca* est faussement attribué à Marbode. « Ce poëme, dit-il, est d'un auteur inconnu qui paroît avoir écrit au milieu du Ve siècle. » Les continuateurs de l'*Hist. littér.* (t. X, p. 343) ont combattu l'opinion de D. Rivet, et ils ont restitué le *Dactylotheca* à l'évêque de Rennes. Cependant, ils avouent que cette attribution n'est pas suffisamment prouvée, et que l'on peut regarder ce poëme comme une production douteuse de Marbode.

408. MELANGES de diverses poésies, divisés en quatre livres (par le P. Mauduit). *Lyon*, 1681; 1 vol. in-12, rel................................... »—»

Michel Mauduit, né à Vire en 1644, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, et il professa longtemps les humanités avec succès. Il mourut à Paris le 19 janvier 1709.

Dans la *préface* de son œuvre poétique, le P. Mauduit traite des dangers du théâtre et des poésies galantes; il signale le bon usage qu'on peut faire de la poésie, et donne ensuite quelques détails sur les difficultés que présente la composition des *Chants royaux* et des *Ballades*. Nous ferons remarquer que le troisième livre des *Mélanges de diverses poésies* est consacré à l'immaculée conception de la sainte Vierge, et que la plupart des pièces qu'il renferme furent couronnées au Puy de Rouen et à celui de Caen.

Nous signalerons une particularité qui rend notre exemplaire assez curieux. En effet, on y trouve de nombreuses corrections manuscrites, et une clef des noms propres indiqués dans le texte imprimé, par des initiales ou des étoiles. Il nous semble que ces corrections et ces annotations n'ont pu être écrites que par l'auteur; mais nous n'osons rien affirmer, d'autant plus qu'on nous a fait observer que cette écriture ressembloit beaucoup à celle de Jean Racine.

Nous terminerons cette note en citant quelques vers d'une *épître* du P. Mauduit :

Et je ne doute nullement
Que n'en coulent plus doucement
Ces vers dont le sens et la rime
Demanderoient encore la lime.
. . . .
Ils rompront les mots superflus,
Et les A n'y bâilleront plus.
La marche des P et des R
N'ira plus se heurter aux pierres,
L'H n'osera plus souffler,
L'S cessera de siffler,
Et tu n'entendras plus les *N*
Parler du nez comme les *canes* :
Si bien que mes vers à la fin
Couleront doux comme satin.

409. Mémoires turcs, par un auteur turc, de toutes les académies mahométanes, etc. (Godard d'Aucourt). Nouv. édit., rev. et corr. *Amsterdam* (*Paris*); 1776; 2 part. en 1 vol. in-12, dem. mar. . . . . 15—»

Jolies figures gravées d'après Jollain, par Henriquez. Bonnes épreuves. L'*Epître à mademoiselle Duthé*, qui étoit une des *impures* à la mode, donna la vogue à cette édition; les exemplaires furent achetés d'abord par ses

nombreux amis, pour lui faire la cour, car elle se montra très-flattée de la dédicace, jusqu'à ce qu'on l'eût avertie du persiflage; alors ses galants reçurent le mot d'ordre de détruire tous les exemplaires qu'on pouvait encore retirer des mains du public, qui n'eut garde de les rendre tous.

410. Mesnardière. Les poésies de Jules de La Mesnardière. *Paris, Ant. de Sommaville*, 1656; in-fol., v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*) .... 55—»

Hippolyte-Jules Pilet de La Mesnardière étoit médecin à Loudun, d'où il se fit connoitre par un Traité de la mélancolie, composé à l'occasion de la possession des pénitentes d'Urbain Grandier. Le cardinal de Richelieu nomma La Mesnardière son médecin, le poussa dans le monde, où l'esprit, la facilité d'élocution de La Mesnardière eurent assez de succès pour lui faire abandonner la médecine et l'engager à se livrer aux lettres. Il commença une poétique en prose dont il ne publia que le premier volume; il composa deux tragédies, un chant nuptial pour le mariage du roi en 1660, et le gros volume que je catalogue, qu'il prétend, dans sa préface, n'avoir publié que pour se mettre à l'abri du pillage des éditeurs de recueils qui *défiguroient* ses pièces.

Ce volume donc, enrichi d'une gravure faite sur un dessin de Le Brun, et représentant Apollon chantant et faisant danser des Amours, se compose d'une préface en prose, sorte de poétique académique; d'*Inventions* en deux parties, d'*Imitations profanes* aussi en deux parties, d'*Imitations saintes*, et de son discours de réception à l'Académie. Les inventions sont des *épîtres*, des *galanteries*, des *madrigaux*, des *idylles*, et un *Hymne des belles connoissances de la nature*, à Mme la marquise de Rambouillet. Les imitations sont des traductions des épigrammes de l'anthologie, etc.

Dans tout cela, La Mesnardière fait preuve de connoissances étendues et réelles, et même de talent, mais ses ouvrages sont comme empreints d'une pédanterie et d'une vanité gourmée qui en rendent la lecture insupportable. On y reconnoît le savant, l'académicien; jamais l'homme, jamais surtout le poëte inspiré (Viollet le Duc, *Bibl. poétique*).

Bel exemplaire de M. Armand Bertin, d'un volume imprimé avec luxe et prétention.

411. Mercure turc. *S. n.* (*Londres*), 1781; pet. in-8, v. éc. .... 15—»

Ce journal rare se compose d'un prospectus de 6 pages et de 6 numéros formant 224 autres pages. Ce sont des lettres politiques et anecdotiques, toujours satiriques, écrites de tous les points de l'Europe, par un Français né malin, réfugié à Londres, de peur de la Bastille, Thevenot de Morande ou le marquis de Pelleport.

412. MORISOTI (*Cl.-Barth.*) Epistolarum centuriæ 1ᵉ et 2ᵉ. *Divione*, 1656; 2 part. en 1 vol. in-4, vél...... »—»

Recueil RARE et CURIEUX. — Claude-Barthélemy Morisot, sieur de Chaudenay et de Vernat, né à Dijon le 12 avril 1592, mourut le 22 octobre 1661. Les deux cents lettres qu'il publia en 1656 sont datées de 1620 à 1653. La première centurie est dédiée à J. Aug. de Thou, et la deuxième à Christine, reine de Suède. A la fin du volume on trouve les éloges latins de Jacq. Godefroy, de Cl. Saumaise, de J. de La Mare, de P. Le Goux et de J. Bouchu. Le président Bouhier possédoit deux autres centuries de lettres manuscrites originales de Morisot; la dernière ne contenoit que vingt-quatre lettres. Les savants sont persuadés que toutes ces lettres n'ont jamais été envoyées à leur adresse. Quoi qu'il en soit, ce livre est fort intéressant; il renferme des détails curieux sur Marie de Médicis, le cardinal de Richelieu et Gaston d'Orléans, sur la prise de la Rochelle et sur d'autres faits de l'histoire générale de France. Il fournit encore des renseignements précieux sur l'histoire de la Bourgogne et de la ville de Dijon. Plusieurs lettres sont consacrées à l'analyse de gravures et de libelles dirigés contre Louis XIII et ses ministres, à l'éloge de Rubens et de la peinture, à l'histoire de l'Amérique et des guerres entre les Hollandois et les Portuguois au Pérou, enfin à l'explication de diverses antiquités grecques, romaines ou gauloises. Ce livre contient en outre le récit détaillé de l'histoire tragique d'Hélène Gillet et de sa réhabilitation en 1625. Morisot fut, dit-il, témoin oculaire de cet horrible spectacle; il cite textuellement un fragment du discours prononcé par Fevret en présentant au parlement de Dijon les lettres de grâce accordées par le roi à cette malheureuse fille. G. Peignot n'a pas connu les lettres de Morisot.

413. NODOT. Relation de la cour de Rome, où l'on voit le vray caractère de cette cour, ce qui concerne le pape, etc., avec la visite des anciens monuments de Rome, par Nodot, *Paris*, 1701; 2 part. en un vol. in-12, plans, v. m............................ 8—»

L'auteur, qui étoit à Rome avec M. de Lyonne, sous le pontificat de Clément IX, écrivit cette relation dans des lettres qu'il adressa à l'ambassadeur. Ces lettres tombèrent dans les mains d'un plagiaire, qui les publia en Hollande, en 1676, sous le titre d'*Idées du conclave*.

414. Œuvres poétiques : Histoire de Daphné, poëme dédié aux nymphes du Palais-Royal. (*S. n.*) *Paris*, 1771, in-8 de 100 p., dem.-mar........... 12—»

Descriptions du bois de Boulogne, des Tuileries, du Palais-Royal, etc., au point de vue des mœurs. L'héroïne du poëme étoit une impure qu'on avoit surnommée *Madame Louis d'or*, et qui portoit habituellement une robe vert d'eau, garnie en couleur de rose.

415. Palloy. Recueil de couplets composés en l'honneur de Napoléon et des armées françaises, par P. F. Palloy, et distribuée à ses frais de 1807 à 1813; in-8, avec une grande pl. pliée, dem.-mar........... 15—»

La *France littéraire* a négligé d'indiquer ces couplets patriotiques, auxquels le nom du démolisseur breveté de la Bastille donne un intérêt tout particulier. On comprend que ces feuilles volantes ne survivoient pas à la circonstance qui les avoit fait répandre par Palloy, ou plutôt par la police impériale. On a réuni à ce recueil quelques chansons anonymes du même auteur, qui n'ont rien de politique, entre autres celle du *Bal de Sceaux*, par un habitant de la commune de Sceaux.

416. Pic de la Mirandole. Auree epistole Johannis Pici Mirandule viri omnium mortalium doctissimi eloquentissimique. (*Impressum an. dom.* 1509. 28 *nov.*); in-4°, réglé, front. gr., cart.................... 30—»

Édition rare. Bel exemplaire.—Jean Pic de la Mirandole est tellement connu, qu'il nous suffira de rappeler que cet illustre savant, né le 24 février 1463, mourut à l'âge de trente et un ans, le 17 novembre 1494, deux mois après Ange Politien, le plus cher de ses amis.

Plusieurs éditions des *Lettres* de J. de la Mirandole ont été citées par les bibliographes : *Paris*, 1499 et 1502, in-4; *Venise*, 1529, in-8, etc.; mais celle de 1509, sans désignation de lieu, n'est point indiquée. Elle offre cependant une particularité qu'il est utile de signaler aux bibliophiles.

L'article 23581 du *Dict. des anon.* de Barbier est ainsi conçu : *Auree epistole...., cum duabus epistolis Bapt. Mantuani, et marginariis annotat. Nic. Bonespei (Nic. Dupuy) Trecensis accuratione conquisitis. Paris, 1508, in-4.* L'édition de 1509 nous paroît être une réimpression italienne de celle de 1508, quoiqu'on ait omis d'inscrire sur le titre le nom de Nic. Bonaspes; en effet, on y trouve les notes marginales de l'édition précédente et les deux lettres de B. Mantuan. De plus, on lit au-dessous de la gravure en bois, dont le titre est orné : *Peritissimi viri Johannis Pici Mirandule opus epistolarum accuratissime nuper recognitum sedulaque opera impressum a quo omnia menda que* in prima impressione *comperiebantur omnino abstersa sunt.* Cette phrase tendroit à faire croire que l'édition de 1509 est

la deuxième, tandis que nous savons qu'elle est, au moins, la quatrième. L'imprimeur n'a-t-il point eu en vue l'édition de 1508, la première avec les notes marginales et, peut-être, avec les deux lettres de B. Mantuan? Il faudroit donc restituer l'édition de 1509, à Nic. Dupuy, de Troyes, et l'inscrire sous son nom, dans le *Dict. des auteurs anon.*

Les lettres de J. de la Mirandole sont pleines d'érudition; quelques-unes ont été traduites en italien par Lud. Dolce. Elles sont suivies d'une prière à Dieu, en vers latins (*Deprecatoria ad Deum*), opuscule du même auteur. L'éloge de cet illustre savant, et les regrets unanimes que causa sa perte prématurée, font le sujet des deux lettres de B. Mantuan, adressées à Jean-François, comte de la Concorde, neveu de Jean.

417. PITHÆI (*Francisci*). Glossarium ad libros capitularium. pet. in-8, rel. en parch............... 24—»

Quoique ce volume n'ait plus de titre, quoiqu'il soit un peu fatigué par l'usage et recouvert d'une modeste reliure, il a tenu cependant une place honorable dans la bibliothèque de Chardon de La Rochette, dont le nom est inscrit sur la garde du livre.

Mais aussi cet exemplaire du *Glossaire* de François Pithou a été interfolié par les soins du frère de l'auteur, Pierre Pithou, qui a écrit sur les feuillets blancs et sur les marges du volume une foule d'annotations, de corrections et de longues additions : c'est donc un exemplaire précieux d'un ouvrage estimé et assez rare.

418. RABUTIN. Commentaires sur le fait des dernières guerres en la Gaule Belgique, entre Henri II et Charles V, empereur, dédiés au duc de Nivernois, pair de France, par François de Rabutin, gentilhomme de sa compagnie. *Paris, Vascosan,* 1555; in-4, vel... 35—»

Volume imprimé avec un soin particulier et divisé en six livres, dont voici les intitulés : *Du commencement et origine de ces guerres; puis de ce qui s'est faict en Champaigne, à sa première ouverture, l'an mil cinq cens cinquante et un. — Le voyage du roy tres-chrestien aux Allemagne, pour la restitution de leurs libertez. — De ce qu'a esté executé par le roy très-chrestien au Duché de Luxembourg, à son retour d'Allemagne en 1552. — De ce qui s'est faict en Lorraine, devant la puissante cité de Mets et païs de Picardie. — De la prise de Teroenne et Hedin par l'armée de l'Empereur : puis de ce qui s'est faict au païs d'Artois et Cambrésis par celle du Roy. — De ce qui s'est faict es Ardennes, Lièges, Henault, Braban et Artois : tant par l'armée du Roy, que celle de l'Empereur, en 1554.*

419. Raillerie universelle, dédiée à l'éminentissime cardinal de Richelieu. *Paris*, 1635; in-8, mar. r., fil. comp. tr. dor. (*anc. rel. du temps*).......... 30—»

Ce livre est précédé d'une longue épître en prose au cardinal, qui ne nous apprend rien du tout, pas même le nom de l'auteur, qui n'a signé que par l'initiale P. Mais le privilége autorise messire Anthoine Picot, baron du Puiset, grand maître des eaux et forêts de Languedoc, à imprimer sa raillerie universelle, etc. Je crois ce M. Picot fort peu célèbre, et son livre ne le fait pas avantageusement connoître; c'est un recueil de quatre cent quinze quatrains, affectant tous la forme des deux premiers, que je vais citer :

Si les vertus sont délaissées,
Bien qu'elles devroient nous charmer,
C'est qu'estant mal récompensées,
Peu de gens les veulent aimer.

Si le vice devient énorme
En s'attachant aux passions,
C'est que l'habitude se forme
Par de fréquentes actions.

La plupart de ces quatrains pourroient servir de supplément à la célèbre chanson du sieur de La Palisse. (Viollet le Duc, *Bibl. poét.*)

420. Scarron. Œuvres de Scarron, nouvelle édition augmentée de l'histoire de sa vie et de ses ouvrages, d'un discours sur le style burlesque, etc. *Amsterd.*, *Weistein*, 1752; 7 vol., pet. in-12, fig. d. rel. *non rogné*. 70—»

Scarron (Paul), né à Paris, en 1610 ou 1611, mort en 1660, est trop connu par la bizarrerie de son esprit, par la difformité de sa taille, par son mariage avec Françoise d'Aubigné, depuis marquise de Maintenon, par sa liaison avec toute la société distinguée de son temps, pour que je répète de lui ce que tout le monde sait ou ce qui se trouve partout. C'est celui de nos poëtes françois peut-être dont la biographie est la plus complète.

Scarron passe à juste titre pour être l'inventeur ou plutôt l'introducteur du *burlesque* en France; car ce genre paroît avoir été originaire d'Italie, où Francesco Berni, mort en 1538, avoit composé ses *Burlesche opere*. Caporali et Lalli furent ses élèves, et peut-être Scarron le fut-il de ceux-ci en publiant son *Typhon*, vers 1640. Quoi qu'il en soit, il ne manqua pas lui-même d'imitateurs dans ce genre facile et peu estimable. Il est juste de

dire pourtant que Scarron est le seul qui évita l'espèce de répulsion qui les atteignit plus tard; on ne peut lui refuser, avec l'originalité, des pensées naturelles et même naïves, des expressions d'une grâce ingénieuse, et surtout une gaieté d'autant plus remarquable qu'elle étoit à l'épreuve de la maladie et des douleurs physiques les plus aiguës.

On peut lire avec plaisir vingt-cinq ou peut-être cinquante vers du *Tiphon* ou du *Virgile travesti;* la lecture du poëme, de suite, ne me paroît pas supportable. Scarron a adressé des vers à beaucoup de monde, à ses amis, à la reine, où il règne quelquefois, à travers sa gaieté, un sentiment de douceur et de mélancolie qui n'est pas sans charmes. C'étoit un fort bon homme, nonobstant sa malice, charitable dans sa propre détresse, et qui sut se faire aimer. Prosateur très-remarquable, il a quelques nouvelles pleines de grâce, et son *Roman comique* se lit encore avec profit, car c'est parfois un modèle de narration. VIOLLET-LE-DUC, *Bibliothèque poétique.*

421. TORRENTINUS. Orationes familiares et elegantissime ex omnibus Publii Ovidii libris formate... per Hermannum Torrentinum de studiosa adolescentia illisipsis optime merentem. (*Impresse colonie per Martinum de Werdens,* s. a.); pet in-8, demi-goth., cart.. 24—»

ÉDITION TRÈS-RARE. — Hermann Torrentinus, dont le véritable nom étoit Van Beeck, naquit vers le milieu du XV[e] siècle, à Zwol, dans l'Over-Yssel, et mourut vers 1520. Il professoit la rhétorique à Groningue, en 1490, et il fut regardé par ses contemporains comme l'un des plus célèbres grammairiens de son temps et de son pays. Il se distingua surtout par la publication de son *Elucidarius carminum et historiarum*, premier essai que l'on connoisse des *Dictionnaires historiques*.

Les *Orationes familiares* sont destinées aux écoliers. Cet opuscule est composé de phrases détachées, en prose latine, dont on peut se servir dans une conversation familière. La plupart des mots qui forment ces phrases, sont extraits des œuvres d'Ovide, et les plus difficiles sont expliqués par l'auteur. Prosper Marchand, d'après Maittaire et Foppens, ne cite que l'édition des *Orationes familiares*, imprimée à *Cologne, chez les hérit. de Quentell*, 1510. La jolie édition de Mart. de Werdens, *s. d.*, n'a point été connue par ces bibliographes. Au surplus, c'est un livre d'usage, dont les exemplaires sont devenus fort rares.

422. Voyage (le) de monsieur de Cléville. *Londres*, 1750, in-12 de 150 p., frontisp. grav., dem.-mar.. 18—»

Ce volume rare, qui sort évidemment d'une imprimerie particulière, et dont un exemplaire est décrit dans le catalogue La Vallière (Nyon) se ratta-

che aux ouvrages relatifs à la description de Paris. C'est un petit voyage dans la capitale en 1750. Le voyageur s'imagine qu'il est à Rome et rattache tout ce qu'il voit à ce qu'il a lu dans ses auteurs latins; l'idée est jolie et assez bien exécutée. Le frontispice rappelle ceux de Cochin. Mais ce qui donne à ce volume un intérêt singulier, c'est un conte inédit de La Fontaine intitulé *Les effets de la nature*, lequel n'a été recueilli dans aucune édition du fabuliste.

Le même volume contient un petit roman allégorique : *Delphinie. A Kiansi*, 1758, 52 pag., sorti également d'une imprimerie particulière.

423. VICTOIRE (la) obtenue par le duc d'Albe sur le prince d'Orange et ses gens, peu après la réduction par luy faicte de la ville de Malines en Brabant, en l'obéissance du roy Philippe ca tholique d'Espagne. Ensemble les noms et nombre des occis en ladicte rencontre, et des prisonniers : aucuns desquels ont depuis esté justiciez par le commandement du roy d'Espagne. Plus, un bref récit des triumphes et manificences faictes au couronnement du sérénis. Sr Raoul, fils de l'empereur Maximilien, roi des Romains. *Paris, Guillaume de Nyverd*, s. a. (1572) ; petit in-8........... » — »

TRÈS-RARE. — Guillaume de Nyverd, imprimeur ordinaire du roi, avoit obtenu de François 1er un privilége général pour *imprimer et exposer en vente tous et chascuns les livres, ou cayers dont il recouvrira tant les copies nouvelles que par cy-devant n'auroient esté imprimées, qu'autres par cy-devant imprimées, qu'il fera reveoir, corriger, amender ou translater de quelque langue que ce soit en vulgaire françois, et de quelque faculté qu'ils soient*. Pendant plus de vingt ans, G. de Nyverd exploita ce privilége. Toujours à l'affût des événements politiques qui se passaient soit en France, soit à l'étranger, il s'empressoit de livrer au public les nouvelles les plus fraîches, dussent-elles ne former qu'une demi-feuille d'impression. Plus la plaquette étoit mince, plus le titre étoit long et ronflant. On peut juger du savoir-faire de cet imprimeur du XVIe siècle, en lisant le titre de *La victoire obtenue par le duc d'Albe*, titre assez étendu pour convenir à un in-fol., et qui appartient cependant à une brochure de 12 pages pet. in-8 (non compris le titre et le privilége), ornée de larges fleurons, d'alinéas très-espacés, et imprimée en caractères d'assez forte dimension. Ceci nous représente les *canards* du XVIe siècle. La première pièce que renferme cette brochure, est une lettre adressée de Bruxelles, le 3 novembre 1572, à *Monseigneur Monseigneur de S. A.*, et commençant ainsi : *Considérant, Monseigneur, vostre illustre seigneurie estre désireuse d'en-*

tendre choses nouvelles, je n'ay voulu faillir vous advertir du désastre advenu ces jours passez au camp du prince d'Orange, et comme, Monseigneur,..... Voilà tout ce que contient la première page. Le titre de cette page dont le sens est si habilement suspendu que l'on croit devoir lire au bas, *la suite au prochain numéro*, suffisoit bien pour exciter la curiosité des Parisiens qui certes ont été et sont toujours aussi friands de *choses nouvelles* que *Monseigneur de S. A.* Ce récit de la défaite du prince d'Orange finit à la 7[e] page. La relation du *Séréniss. S[r]. Raoul, fils de l'Empereur*, est datée de Vienne en Autriche, le 20 septembre 1572, et adressée à un grand personnage, *Monseigneur, le continuel souvenir des bienfaits que je reçois journellement de vostre maison, etc....* Ainsi, ce sont des lettres authentiques que publioit Guill. de Nyverd; ce ne sont point des nouvelles fabriquées dans son cabinet, ou communiquées par des correspondants souvent peu consciencieux. Les *canards* qu'on nous sert encore chaque jour n'ont aucune valeur. Ils répètent le lendemain ce que les journaux ont annoncé la veille. Les *canards* d'autrefois étaient fort recherchés : ils tenaient lieu des gazettes qu'on avait oublié d'inventer. Guill. de Nyverd étoit le véritable journaliste de son époque. A ce titre, les brochures qu'il a publiées conserveront toujours une certaine importance historiqne.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

424. Appendice et tables du catalogue des estampes historiques de M. L. R. de L. (Le Roux de Lincy), 1856, in-8°.................................. 2 50

Cette brochure forme le complément du catalogue de la vente faite le 19 novembre 1855. Elle comprend : 1° des détails sur plusieurs pièces curieuses ; 2° la table des noms d'artistes pour chaque estampe ; 3° le relevé des prix d'adjudication.

425. Le cabinet historique, revue mensuelle publiée sous la direction de M. Louis Paris. 1856. Juin (6[e] livraison), in-8° de 3 feuilles.......................... » —»

Correspondance du Cabinet historique. — Documents pour servir à l'histoire des arts, des lettres et de l'industrie (suite). — Réponse à M. Paul Lacroix. — Captivité et délivrance de François I[er]. — Lettres de François I[er], Loyse de Savoie, Florimond Robertet et Wolsey, cardinal d'Yorck. — Correspondance de dom Vaissette. — Lettre du marquis d'Aubois. — Lettre de Lechapellier, constituant.

426. DISCOURS SUR L'ORIGINE DES RUSSIENS et de leur miraculeuse conversion, par le cardinal Baronius, traduict en françois par Marc Lescarbot, nouvelle édition revue et corrigée par le prince Augustin Galitzin, 1856; in-16, papier de Hollande.................. 4 — »

Petit volume imprimé avec soin et tiré à petit nombre.

427. FÉNELON. Lettres spirituelles de Fénelon, édition revue et corrigée par M. Silvestre de Sacy. *Paris*, 1856, 3 gros vol. in-16 br.................... 18 — »

PAPIER DE HOLLANDE, tiré à CENT exemplaires : 15 fr. le volume........................ 45 — »

Troisième publication de la *Bibliothèque spirituelle* publiée par M. de Sacy.

428. GÉNIN. Récréations philologiques, ou recueil de notes pour servir à l'histoire des mots de la langue française. 1856; TOME Ier................. 5 50

L'ouvrage formera deux volumes.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; BOITEAU d'AMBLY; AP. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND-DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; D[r] J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

JUILLET ET AOUT

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° de Juillet-Août de la douzième série du Bulletin du bibliophile.

UN VOYAGE SENTIMENTAL EN FRANCE

DANS LES ANNÉES 1787, 1788, 1789, 1790.

Les bibliophiles sont comme Molière, et, en faisant cette comparaison, je m'enorgueillis et me rengorge pour mes confrères et moi; les bibliophiles sont comme Molière, ils prennent leur bien où ils le trouvent, et ce bien, où ne le trouvent-ils pas? Tous les siècles, tous les lieux le renferment : bibliothèques publiques, bibliothèques privées, riches magasins des libraires, humbles échoppes des bouquinistes, même ces quais où languissent tant d'auteurs dignes peut-être d'une meilleure destinée, tout cela forme le domaine qu'ils explorent et où ils vont butinant comme l'abeille. Encore une jolie comparaison dont me devra savoir gré la société des bibliophiles françois! comparaison qui ne se seroit certainement pas présentée à mon esprit en voyant dernièrement sur le quai M. X... au moment où il venoit d'acheter un livre qui paraissoit exciter à un haut degré sa curiosité et son plaisir. Le temps étoit brumeux et il menaçoit de pleuvoir, et, quoique les abeilles ne sortent guère que par le beau temps, M. X... marchoit son parapluie sous le bras, et, tout en marchant, il feuilletoit son bienheureux volume, essayant d'en lire au moins la préface, essai tant soit peu contrarié par son parapluie, qui trouvoit apparemment la circonstance favorable (les parapluies, même les parapluies de bibliophiles n'ont aucune idée de livres et de littérature) pour s'échapper de sa prison et se glisser jusqu'à terre. M. X..., sans

interrompre sa lecture, serroit instinctivement le coude pour retenir le fugitif : double besogne qui imprimoit à toute sa personne une attitude contrainte, gênée, bien capable de faire sourire les passants et de leur rappeler celle de M. Shandy se trompant de main pour chercher son mouchoir dans sa poche. J'étois un de ces passants qui eussent pu sourire, et je crois avoir souri, mais avec un sentiment de bienveillance, et non sans faire certain retour sur moi-même. Il me semble que M. X... m'a entraîné bien loin de mon sujet; jamais poëte lyrique, même quand il s'écrie : « Où suis-je? où m'égaré-je? » fut-il plus loin de sa route, plus perdu que je ne le suis en ce moment?

Eh! non, je suis sur ma route; je suis sur le quai, non plus pour M. X..., mais pour mon propre compte, sur le quai où je viens d'acheter trois gros volumes déjà bien vieux et qu'on ne lit plus, quoiqu'ils soient presque de notre temps. De ces trois volumes, j'en ai mis deux sous mon bras et je feuillette l'autre, ce qui vous permet, ô lecteurs déjà disposés à vous moquer de votre prochain, de m'attribuer quelque posture ridicule comme à M. X... Vous comprenez maintenant la prudence de ce retour que je faisois tout à l'heure sur moi-même. Mais ce n'est pas de moi (le moi est haïssable, a dit Pascal), c'est de mon auteur que je veux parler.

Mon auteur, même en supposant que vous ne l'ayez pas lu, est assurément de votre connoissance. Il étoit aussi de la mienne. Déjà, j'avois fait sa rencontre au Pradel, chez notre vieil ami Olivier de Serres, et même j'avois alors conçu de lui la meilleure opinion à le voir témoigner, par des signes quelque peu excentriques, son enthousiasme pour le père de notre agriculture. Maintenant, Arthur Young (c'est de lui qu'il s'agit) est devenu mon ami, et, en cette qualité, je vous le présente, lecteurs du *Bulletin*, désirant qu'il devienne aussi le vôtre, et ce préambule un peu long n'est que pour vous dire que j'ai bien le droit de ne pas toujours aller chercher mes personnages dans le XVIe siècle, ni même parmi les poëtes.

Pourquoi n'admettrions-nous pas dans nos rangs les agronomes, quand à leur agriculture, très-estimable du reste, ils mêlent l'esprit, la gaieté, la bonne humeur? C'est ici le cas de notre Anglois, qui, sans perdre de vue le but pratique de ses excursions en France, applique à tous les sujets un esprit observateur, une imagination originale, si bien qu'ayant à lui assigner une place parmi les voyageurs, je le mets dans la catégorie la plus rare et la plus aimable et découvre en lui, sous le voyageur agricole, un voyageur sentimental. Oui, sentimental, et ce mot est synonyme de tant de jolies choses que j'en suis presque au regret de l'avoir prononcé, tant je crains de ne pas remplir la promesse qu'il renferme. Mais ce mot, comment ne l'eussé-je pas prononcé, voyant Young débarquer à Calais, à l'auberge de M. Dessein, non pas le M. Dessein avec qui Sterne entra en marché pour une *désobligeante*, mais son fils probablement. Young n'avoit pas de voiture à acheter. Il faisoit ses tournées en France, monté sur une vieille jument, personnage qui joue un grand rôle dans tous les récits que nous allons faire, et sur lequel je compte pour éveiller l'attention et la sympathie de mes lecteurs.

Notre voyageur, que rien n'arrête à Calais, et qui n'a d'aventures ni avec un moine, ni avec une dame (l'aventure avec une dame viendra tout à l'heure), arrive à Paris, puis à Versailles, où il débute par une bévue; assistant, dans la chapelle du château, à la cerémonie du Cordon bleu, que le roi donnoit au fils du comte d'Artois, à ce duc de Berry que nous avons vu mourir sous le poignard de Louvel, il crut que l'enfant étoit le dauphin, méprise moindre que celle de prendre le Pirée pour un homme; mais une dame (voici la dame venue en attendant le moine), une dame avec laquelle il s'en expliqua n'eut point assez de philosophie pour se dire qu'un pauvre Anglois, nouvellement débarqué en France, pouvoit ignorer que le dauphin naissant avec le Cordon bleu, il n'étoit pas besoin de le lui conférer, et, par conséquent, accueillit son propos par un rire très-impertinent. Si la dame, en cette occasion, manqua de

philosophie, notre voyageur pourroit en avoir manqué aussi à sa manière. A l'entendre raconter sa mésaventure, il semble que le rire dont il fut l'objet l'a mis de mauvaise humeur, si bien que, faute de philosophie, il fait le philosophe et s'égaye aux dépens de ces bavettes bleues, de ces bavettes blanches et de ces maillots qu'il est si important de savoir distinguer.

Bientôt, nous le trouvons loin de la cour, sur la route des Pyrénées et à Bagnères, où il passe quelques jours dans la Société du duc de La Rochefoucauld et de ses amis, et alors, quelque blessure qu'eût faite à son amour-propre le rire de la dame de Versailles, il lui fallut convenir qu'il n'y avoit rien de plus aimable que les dames de la haute société françoise. Il revient à plusieurs reprises sur ce sujet, à Paris et à Liancourt, partout où l'accueille l'hospitalité du noble duc et de sa famille. Dans ce séjour à Bagnères, une seule chose le dérange, le dîner à midi, heure qu'il trouve bien incommode, et l'étiquette de la toilette, qui, par suite de la gêne de l'heure, devient gênante elle-même. Il voudroit visiter les montagnes, se livrer à ses goûts de naturaliste et de savant. Mais le moyen, avec cette nécessité d'être au salon en grande tenue dès midi! A quoi, s'écrie-t-il gaiement, à quoi est bon un homme après avoir mis ses bas et sa culotte de soie, et lorsqu'il a son chapeau sous le bras et la tête bien poudrée? Peut-il botaniser, minéraliser? A quoi, encore une fois, est bon un homme en cet état, qu'à causer avec les dames et qu'à leur faire la cour? C'est là, sans doute, un très-doux et très-agréable emploi du temps, mais qui peut trouver sa place aux heures du soir. J'aime cette culotte et ces bas de soie qu'Young prend à partie. On connoît toute la futilité de nos petits-maîtres françois et de cette portion de notre aristocratie qui fréquentoit la cour. La cause de cette futilité nous est ici indiquée, et nous voudrions voir l'Académie des sciences morales et politiques proposer cette question : De l'influence de la culotte et des bas de soie sur la société en France.

Mais Young a quitté ses compagnons et ses hôtes de Bagnères; le voici seul sur ces majestueuses routes du Languedoc qu'il ne se lasse pas d'admirer ; en considération de leur beauté, il feroit presque grâce au despotisme qui les a fait établir; même à la vue du canal de Riquet, un cri d'admiration lui échappe pour le roi Louis XIV. Chemin faisant, il ne manque aucune occasion pour observer l'état des pays qu'il traverse, les usages des habitants, surtout en ce qui touche sa chère agriculture. Il est seul, comme nous l'avons dit, heureux, par conséquent, libre de toute entrave. Sa culotte et ses bas de soie ne l'importunent plus. Ce n'est point aux dames, aux grands seigneurs qu'il fait sa cour, mais aux villageois, aux laboureurs, s'arrêtant à la porte des métairies, devant l'aire où l'on bat le blé. « *En Languedoc, cette aire n'est la plupart du temps qu'un endroit sec et ferme, où l'on fait aller nombre de chevaux autour d'un centre; une femme tient les rênes et une autre ou une petite fille ou deux fouettent les animaux ; les hommes fournissent et ôtent le grain, d'autres l'émondent en le jetant en l'air pour que le vent emporte la paille. Tout le monde est occupé, et cela avec un tel air de gaieté que les paysans paroissent aussi contents de leurs travaux que le fermier de son grand tas de blé.* » Et Young, à cette scène qu'il trouve singulièrement gaie et animée, de descendre de cheval et de s'approcher de ces braves gens qui reçoivent de bon cœur le vœu qu'il forme pour que le prix du blé, bon pour le fermier, ne soit pas cependant trop élevé pour le pauvre. Représentons-nous ce petit tableau, et, pour le rendre plus agréable, plaçons-y dans un coin la vieille jument, à laquelle une gentille paysanne présente quelques brins de paille fraîche pour égayer la pauvre bête et aussi pour payer la bienveillance de l'étranger. Nous avons averti nos lecteurs que la monture d'Young seroit presque aussi souvent en scène que son cavalier et qu'elle étoit notre héroïne autant que lui-même est notre héros. Young notre héros, cela est bien pompeux, puisqu'il n'est ici le sujet d'aucune épopée, pas même d'une odyssée, bien qu'il s'agisse de voyages. Quoi qu'il en soit, Homère

n'attachoit pas plus d'importance aux chevaux d'Achille que nous n'en attachons à notre jument, ce qui est beaucoup dire. Les chevaux d'Achille parloient, il est vrai, mais notre jument ne parle-t-elle pas aussi ? ne dit-elle rien à notre esprit et à notre cœur ? Que nos lecteurs attendent, pour décider cette question, à voir la fin de notre voyage.

Young n'ayant, ainsi que nous venons de l'avouer, rien de commun avec les héros, certes il n'y a point de comparaison à faire entre lui et don Quichotte. Je ne sais pourtant pourquoi sa jument, à laquelle je reviens toujours, me fait penser à Rossinante moins heureux qu'elle, et qui n'avoit à gagner que mauvais coups et horions dans ses courses avec son maître, toujours en quête d'aventures périlleuses, de princesses à délivrer, d'enchanteurs à combattre. Ne t'offense pas, malgré la précaution que je prends, de ce rapprochement, ô voyageur, et souviens-toi que je t'ai élevé à la dignité de voyageur sentimental, ce qui est presque aussi beau que d'être chevalier errant. Je connois ton grand sens, ta parfaite raison ; je sais qu'à la vue d'un moulin à vent, tu ne te sens pris d'aucun désir de le pourfendre, mais que, alors, tu penses avec bonheur à ce grain qui, broyé sous la roue, va servir de nourriture à l'homme. Ce n'est pas que, à l'occasion de ces voyages, dont le but étoit si louable, toi aussi tu n'aies passé pour avoir en tête quelque petit grain de folie, et que plusieurs de tes hôtes, gens honnêtes, du reste, et de bon sens, n'aient été tentés de penser de toi ce que pensoient de don Quichotte le curé et le barbier. Même l'un d'eux t'en fit l'aveu, trouvant, sinon folle, au moins singulière et excentrique cette idée de venir d'Angleterre étudier l'agriculture en France, et jurant, ce en quoi, certes, il ne se trompoit pas, qu'aucun François ne parcouroit l'Angleterre dans la même intention (toujours à cause des bas et de la culotte de soie).

Une grande ressemblance entre don Quichotte et Young, et dont ce dernier seroit heureux, c'est que lui aussi, notre agronome, il est un redresseur de torts. Cette France, qu'il parcourt, est, pour lui, comme une princesse à délivrer du som-

meil léthargique que fait peser sur elle un enchanteur plus puissant que Merlin, le despotisme. Habitué à voir en Angleterre les heureux effets d'une administration intelligente, c'est au gouvernement qu'il s'en prend de tout ce qu'il voit chez nous de fâcheux. Si le gouvernement a créé ces belles routes qu'il admire, c'est par sa faute qu'elles sont solitaires et que l'herbe y pousse de tous côtés; solitude et abandon tels qu'Young, en ce midi qu'il explore en ce moment, fait 82 lieues sans rencontrer d'autres voitures que deux cabriolets et trois misérables vieilles chaises de poste. Aux abords de Paris, c'étoit presque la même chose, et nul mouvement n'y révéloit le voisinage d'une grande capitale. Le contraste avec Londres, sous ce rapport, étoit si frappant qu'on ne pouvoit se l'expliquer qu'en supposant que les François étoient les plus sédentaires et les Anglois les plus remuants des hommes.

Le chapitre des routes nous conduit à celui des auberges. Mais à quoi bon des auberges là où il n'y a pas de circulation? Aussi celles de France sont-elles en petit nombre et surtout très-mauvaises. C'est là un sujet de plaintes assez ordinaire aux voyageurs, qui ne manque pas à notre Anglois, et cela lui fournit une nouvelle occasion de louer l'Angleterre à nos dépens. « *En Angleterre, dans les villes de* 1,500 *à* 3,000 *habitants, vous trouvez de jolies auberges, des gens bien mis et bien propres qui les dirigent, de bons meubles et une honnêteté agréable. Rien de pareil en France; les auberges y sont malpropres, la plupart du temps n'ont point de salle à manger; on vous sert dans un appartement où il y a deux, trois ou quatre lits; d'horribles papiers de plusieurs couleurs dans les chambres ou de vieilles tapisseries qui sont de vrais nids à rats; point de sonnettes; il faut continuellement s'égosiller pour appeler la fille, et, quand elle paroît, elle n'est ni propre, ni bien mise, ni jolie. Le maître est, en général, le cuisinier, et, moins on voit de ses opérations, plus on est dans le cas d'avoir de l'appétit pour dîner.* » A ce portrait de nos auberges, il faut ajouter ce qu'Young dit des tables d'hôtes, où règne un silence glacial, ce

qui l'étonne beaucoup, lui qui, au coin du feu, en Angleterre, s'étoit, sur la foi des voyageurs, imaginé que les François étoient très bavards. « *A Montpellier, quoique je fusse une fois en compagnie de quinze personnes, dont quelques-unes étoient des dames, il me fut impossible d'en rien arracher que des monosyllabes.* » A Nîmes, même remarque de sa part; au dîner, aucun François n'ouvrit la bouche, si bien que, sans un Espagnol assez communicatif, malgré la gravité de sa nation, il eût couru le risque de perdre l'usage de la langue. La seule chance qu'il y avoit que le silence fût rompu, c'étoit quand des chevaliers de Saint-Louis ou des marchands contoient fleurette à la fille qui servoit, et qui, d'ordinaire, n'avoit ni bas ni souliers.

Les souliers étoient un luxe en France, si nous en croyons notre touriste, qui, partout, n'a rencontré que paysans à peine vêtus, que femmes presque nues, grand nombre aussi de pauvres petites filles, quelquefois charmantes sous leurs haillons, et que l'aumône qu'on leur faisoit contentoit moins qu'elle ne les étonnoit. Tout ce monde misérable, grand ou petit, vivoit accoutumé à sa détresse sans penser à en sortir. Cependant, quelques pressentiments avant-coureurs des grandes commotions agitoient le peuple. Voici qu'un jour, en 1787, Young, montant une montagne à pied pour soulager sa jument, est accosté par une femme de 28 ans, qui paraissoit, à une certaine distance, en avoir 70; elle étoit toute ridée. Cette femme se plaint à lui de la dureté des temps et lui tient à peu près le langage du pauvre bûcheron de la fable à qui les impôts, la corvée faisoient d'un malheureux la peinture achevée. Mais la fin de sa plainte trahit une espérance bien significative à cette date de 1787. Une rumeur vague étoit venue jusqu'à cette pauvre femme. On lui avoit dit que de grands personnages alloient faire quelque chose pour soulager les griefs des pauvres. Elle ne savoit ni qui, ni comment. « Cependant, ajoutoit-elle, que Dieu nous envoie de meilleurs temps, car les tailles et les impôts nous écrasent ! »

Cette misère, dont l'aspect l'attriste, Young en fait peser en

partie la responsabilité sur les grands seigneurs, et, malgré ses liaisons avec quelques-uns d'eux, il s'exprime franchement à cet égard et accuse leur mauvaise administration. Partout, dit-il, leur voisinage se révèle par la quantité de terres en friche. « *Le prince de Soubise et le duc de Bouillon sont les deux plus grands propriétaires territoriaux de toute la France, et la seule marque que j'aie vue de leur grandeur sont des jachères, des landes, de la bruyère, de la fougère. Cherchez le lieu de leur résidence, vous le trouverez probablement au milieu de forêts bien peuplées de daims, de sangliers et de loups.* » A la suite de ces réflexions vient une boutade qui nous paroît presque cruelle à nous qui savons la suite des événements. A ces grands seigneurs, amis de la chasse, c'est bien un autre divertissement qu'Young propose : il veut les faire danser : « *Oh! si j'étois seulement pendant un jour législateur de la France, je ferois bien danser tous ces grands seigneurs!* » Pour rendre la France heureuse, Turgot demandoit six mois de despotisme. Est-ce la même pensée qu'exprime notre voyageur et se croit-il plus expéditif et plus habile que Turgot ?

Mais voici Young en Béarn, et, pour le reposer des tristes spectacles qu'il a eus sous les yeux, s'offre à lui un gracieux tableau de bonheur. Comme si dans cette contrée, berceau de Henri IV, la poule au pot, vraie gasconnade pour le reste de la France, étoit une réalité. Ici, tous les paysans sont propriétaires et vivent à leur aise. Il remarque et note au passage leur air de joie que tout partage autour d'eux, même leur cochon, qui s'égaye et grogne de contentement, et, après qu'il s'est bien promené, rentre volontiers en son logis, aussi propre, aussi bien tenu que celui de son maître. Hélas! à peine a-t-il joui de cette heureuse impression, qu'un tableau d'un autre genre vient lui remettre dans l'esprit les funestes effets du despotisme. Passant près de Lourdes, en vain il admire le magnifique coloris du paysage, où le jaune doré des moissons se mêle au vert foncé des prairies; l'aspect du château l'attriste, et il s'occupe moins de sa situation pittoresque sur un rocher que de sa des-

tination qui est d'enfermer les prisonniers d'État, c'est-à-dire des malheureux qu'arrachent à leurs familles les méfiances de la tyrannie. « *Oh! liberté, liberté! et cependant c'est ici le plus doux des gouvernements des pays importants de l'Europe, le nôtre excepté.* »

De Lourdes, Young revient à Paris, qu'il ne fait que traverser, puis à Liancourt, où il retrouve cette aimable et aristocratique compagnie, dont il jouit encore mieux qu'à Bagnères, puis encore à Paris, où il séjourne avant de retourner en Angleterre; il observe, selon sa coutume, il étudie toute chose, il s'informe des pommes de terre et fait une visite à Parmentier, à Daubenton qui, pour avoir écrit sur l'histoire naturelle, croyoit pouvoir faire de l'agriculture, et qu'il traite de mauvais agriculteur. La halle aux blés excite son admiration et lui paroît suspendue en l'air par la main des fées; pendant qu'il est dans le quartier, il dit un mot des pois, des fèves, des lentilles. Puisque nous sommes sur le chapitre des légumes, racontons comment notre Anglois fut, si je puis me servir de ce terme, légumineusement révolutionnaire dans sa visite à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dont l'abbé est un de ces grands seigneurs qu'il feroit volontiers danser, si l'on faisoit danser les abbés. « Un abbé de 300,000 livres de rente, cela est trop fort, et je perds patience quand je vois de pareils revenus ainsi accordés. Quelle belle ferme ne pourroit-on pas établir avec le quart de ce revenu! quels navets! quels choux! quelles pommes de terre! quels trèfles, quels moutons! quelle laine! » Ne semble-t-il pas ici voir Young ameuter et soulever contre l'abbé de Saint-Germain tout le peuple d'ordinaire si pacifique des jardins, et y joindre comme auxiliaire les herbes des champs et les oiseaux de la ferme? Ne diroit-on pas qu'il va livrer l'assaut et qu'il s'y prépare par l'énumération de ses forces? il n'y a pas jusqu'à ces points d'exclamation qui n'aient l'air d'une harangue à ses soldats. Navets! faites votre devoir! choux! marchez en ordre! haricots! soyez dignes de votre renommée! Même les moutons, ces débonnaires natures, les moutons avec leur laine

(*lanigerumque pecus*), les voilà pour la première fois rangés en bataille et prêts à jouer leur rôle dans cette mêlée digne d'inspirer un poëte burlesque, et où figureroit, comme généralissime, notre don Quichotte agricole.

Young a donné au récit de son excursion en France la forme d'un journal, ce qui lui permet d'enregistrer les moindres accidents de la route, et aussi les fantaisies de son imagination. Le brusque changement des dates et des lieux, bien que dates et lieux se succèdent dans l'ordre régulier, lui sauve l'embarras des transitions. Usons un peu du même privilége, nous qui voyageons dans son livre. Entre les lignes que nous venons d'écrire et celles que nous commençons, notre voyageur a fait bien des choses; il est retourné en Angleterre, il a revu ses champs de Bradfield, ses moutons, sa petite fille. Sa vieille jument a passé un hiver à goûter le repos de l'écurie et les douceurs abondantes du râtelier. Les voici de nouveau en campagne, le cavalier et sa monture. Young, qui avoit, l'année précédente, visité le midi de la France, cette fois (en 1788) se tourne vers les régions de l'ouest. Après avoir traversé la Normandie, visité Rouen, Caen, les deux capitales de la province, et Cherbourg, le nouveau port, dont il trouve les travaux interrompus par le ministre Brienne, il entre en Bretagne, et tout à coup s'inscrit sous sa plume un nom qui, obscur en ce temps-là, éveille aujourd'hui l'intérêt et la curiosité : « *Le 1er septembre, jusqu'à Combourg ; le pays a un aspect sauvage ; l'agriculture n'y est pas plus avancée que chez les Hurons ; le peuple est presque aussi sauvage que le pays, et la ville de Combourg une des places les plus sales que l'on puisse voir ; des maisons de terre sans vitres.... Cependant il s'y trouve un château, et il est même habité. Qui est ce M. de Châteaubriand, propriétaire de cette habitation, qui a les nerfs assez forts pour résider au milieu de tant d'ordure et de pauvreté ? Au-dessous de cet amas hideux de misères, est un beau lac environné d'enclos bien boisés.* » Je suis certain que, quoi que dise Young de la saleté de ce Combourg, nos lecteurs aiment à se transporter comme nous, à cette date

de 1788, dans cette sauvage région, moins poétique encore par son beau lac que par le génie naissant qui promène sur ces rives solitaires sa mélancolique rêverie. Peut-être, dans ces enclos boisés dont il parle, Young a-t-il rencontré René déjà tourmenté par le démon de son cœur. Quant à ce M. de Châteaubriand, qui est l'objet de son interrogation, son illustre fils nous l'a fait connoître; il nous en a esquissé la rude, mais noble physionomie, et nous savons que ses nerfs n'étoient pas ceux d'un petit-maître. L'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, qui nous parle de Combourg, ne fait aucune allusion à ce passage des voyages d'Young. L'a-t-il ignoré?

Franchissons une date. Nous sommes en 1789, au troisième voyage d'Young en France. Comme don Quichotte faisoit toutes ses sorties pour l'honneur de la chevalerie, Young fait les siennes pour l'honneur de l'agriculture. Mais le spectacle que commence à offrir notre pays n'a plus rien de bucolique ni de pastoral. Les états-généraux s'assemblent, et leur réunion va marquer une ère nouvelle pour la France. Raison de plus pour Young de se hâter. Ce Paris où, dès 1787, on pressentoit quelque chose d'extraordinaire, est aujourd'hui en grande fermentation. La politique échauffe les esprits dans les salons et sur la place publique. Les cafés du Palais-Royal offrent le singulier spectacle d'orateurs montés sur des chaises, haranguant ceux qui les entourent, et, comme si cet auditoire ne leur suffisoit pas, s'adressant à la foule du dehors pressée aux fenêtres. Dans ces harangues, qu'encourage l'approbation publique, l'outrage est jetée au gouvernement, dont la pusillanimité étonne notre Anglois, qui, dès lors, prévoit la chute du despotisme. Dans les boutiques des libraires, même mouvement que dans les cafés; chaque minute voit éclore de nouvelles brochures : « *Il en a paru* 13 *aujourd'hui*, 16 *hier et* 92 *la semaine dernière.* » Chez Desenne (le libraire du temps), *on se presse, on s'étouffe à la porte du comptoir.* Pour faire trève à la politique, qui commence à l'ennuyer, Young va au Théâtre-François et assiste à la représentation de la *Métromanie.* Enchanté de la pièce et

du jeu des acteurs, il déclare que, en fait d'art dramatique, la France a la supériorité sur l'Angleterre; puis il ajoute en guise de réflexion dadaïque : « *J'écris ceci plus gaiement que s'il falloit accorder à la France la palme de l'agriculture.* »

Le théâtre nous ramenoit à l'agriculture. Mais le moyen de penser en ce moment aux navets et aux pommes de terre! Voici Young à Versailles ; vient la scène du Jeu de paume ; il assiste à la séance de l'Assemblée nationale dans l'église St-Louis et, le soir, à un dîner au château, où il remarque l'indifférence des convives, grands seigneurs qui ne paroissent point se douter du gouffre qui va s'ouvrir sous leurs pas, et qui ne voient pas la main de la révolution écrire sur le mur de la salle les signes prophétiques de leur ruine.

C'est assez nous arrêter à Paris et à Versailles; reprenons nos excursions en province, où commence à pénétrer la contagion de l'effervescence parisienne. Young, qui veut parler agriculture, ne trouve que gentilshommes occupés de politique. Même à Nangis, l'homme qui le coiffe, tout plein de projets de régénération pour la France, exprime les sentiments les plus exaltés, les plus fanatiques. Je le déclare, ce perruquier de Nangis, quoique ses intentions soient peut-être bonnes au fond, n'a point mes sympathies; je lui préfère de beaucoup celui du *Voyage sentimental*, qui, lui aussi, étoit un homme d'imagination, puisque, dans ses comparaisons, il amenoit la mer là où un seau d'eau lui eût suffi. Du moins, son imagination s'appliquoit à des sujets innocents, et, en l'écoutant parler, le bon Iorick sourioit avec malice et douceur sous la perruque qu'il essayoit. Young a-t-il été indigné des propos du perruquier de Nangis? J'ai bien peur que non, lui qui reproche aux François leur indolence politique, et qui, dans les occasions décisives, s'écrie : « Que fera Paris? sans Paris, pas de révolution. »

En effet, cette contagion que nous venons de dire qui gagnoit les provinces, les gagnoit bien lentement. A Dijon, dans le seul café qu'eut cette ville, on ne recevoit pas les journaux, et les buveurs se contentoient de boire, et ne s'inquiétoient pas des

nouvelles. Young s'étonne et s'impatiente de cette apathie. A Moulins, au café de Mme Bougan, même sujet d'impatience pour notre voyageur, qui s'en exprime d'une façon tout originale. Il imagine un habitué à qui un jour prend la fantaisie bien excentrique de demander... quoi? Vous ne devineriez jamais, lecteur... un éléphant! Garçon, un éléphant? Oui, un éléphant qu'on lui apporteroit avant ou après sa demi-tasse, et qu'on poseroit là tout simplement entre le carafon d'eau et le sucrier. Encore si nous étions en quelque ville d'Asie, sur les rives de l'Indus ou de l'Euphrate. Mais à Moulins! Un éléphant à Moulins. N'est-ce pas que la bonne Mme Bougan seroit bien ébaubie et bien empêchée? Hé bien, en ce moment, un mois après la prise de la Bastille, Mme Bougan ne seroit pas plus étonnée, pas plus empêchée, si quelqu'un de ses abonnés s'avisoit de dire ces simples mots : « Garçon! ou la fille, un journal? » « *J'allai au café de Mme Bougan, le meilleur de la ville; vingt tables pour la compagnie: mais on eût aussitôt obtenu un éléphant qu'un journal. Voici un trait d'ignorance, de stupidité et de pauvreté nationale ; dans la capitale d'une grande province, dans un moment comme celui-ci, lorsqu'une Assemblée nationale fait une révolution, il n'y a pas un journal pour instruire le peuple, si Lafayette, Mirabeau ou Louis XVI est sur le trône. Quelle impudence ! quelle folie ! Folie de la part des habitués de ne pas exiger une demi-douzaine de gazettes, impudence de la part de la limonadière de ne pas les avoir.* » Voyez comme notre voyageur s'emporte, et comme il traite de limonadière cette bonne Mme Bougan, qui est bien, à mon avis, la plus honnête femme du monde ; de Moulins, ce ne seroit pas dire assez. Pauvre femme! je ne puis résister au désir de prendre sa défense. Tu te fourvoies, ô voyageur sentimental! Toi aussi tu te laisses gagner par l'effervescence du moment, et tu ne comprends pas le côté vraiment philosophique du tableau qui est sous tes yeux, et tout ce que témoigne de bonhomie et de simplicité cette insouciance qui te paroît si extraordinaire. Bonne Mme Bougan et honnête café que le sien! Calme-toi, calme-toi, voyageur!

Ces gens qui ne savent pas qui est roi, de Mirabeau ou de Louis XVI, gens assez simples pour ne pas imaginer la possibilité d'une pareille question, ils vont, si tu le veux, te parler d'agriculture et de jardinage... Mais tu ne m'écoutes pas, ta verve est plus forte que mes avertissements, et tu poursuis : « *Qu'est-ce que Moulins? Jamais il n'eût fait de révolution; c'est le peuple éclairé de Paris qui a tout fait.* » Même tu termines ta boutade par souhaiter dans le café de Mme Bougan un camp de brigands. Oh! oh! pour le coup c'est trop fort, et je frémis du tableau que ton souhait me fait imaginer des buveurs mis en fuite, des tables renversées, et de Mme Bougan, cette Mme Bougan que j'aime, évanouie au milieu des brigands.

A Moulins, Young commet un crime de lèse-sentimentalité d'un autre genre et plus grave encore. Il s'en excuse sur l'agriculture, mais je crois que la faute en est aussi à la politique. « *Je pris congé de Moulins, où les terres et l'agriculture avoient même fait sortir Marie de ma tête.* » Oublier Marie! est-ce possible? Je vous pardonnerois plutôt, ô voyageur! de n'avoir pas été voir le tombeau de M. de Montmorency, que de n'avoir pas cherché à retrouver la place où la pauvre Marie fut rencontrée par Sterne. Ce dernier, après cet aveu, vous renie et repousse l'honneur que nous vous faisons de vous déclarer de sa famille. Lui, Sterne, même au milieu des scènes de la révolution, même au bruit de l'écroulement de la Bastille, c'est à Marie qu'il eût pensé, c'est pour elle qu'il eût réservé son émotion, son attendrissement. O Young, j'évoquerois contre toi l'ombre de cette pauvre fille, et la changerois en furie vengeresse, si même morte Marie pouvoit être autre chose qu'un pâle fantôme qui ne sait que pleurer et chanter sa chanson touchante.

Pendant que nous le prêchons ainsi, notre voyageur n'en poursuit pas moins sa course. Le voici à Clermont, où il est présenté à M. Chabrol, homme fort adonné à l'agriculture, et qui répond avec beaucoup de bonne volonté aux questions qu'il lui adresse. A Clermont, la populace est agitée, mais les bourgeois font le digne pendant des habitués du café de Mme Bou-

gan. Étonnement d'Young de les voir à peine affectés par tous les grands événements qui se passent, lorsqu'à ces mêmes événements sont attentifs les épiciers, les chandeliers, les drapiers d'Angleterre que cependant la chose ne touche qu'indirectement.

A Villeneuve les bourgeois sont moins calmes qu'à Clermont; notre voyageur les trouve en armes ; ils le prennent pour un homme politique, pour un conspirateur. L'agriculture et les projets de visite au Pradel, ne leur paroissent qu'un prétexte ; il a grand'peine à s'échapper de leurs mains. Sur toute sa route, s'éveillent à son sujet les mêmes craintes qui donnent lieu à des scènes comiques; de ces milices bourgeoises Young se raille et de leurs fusils rouillés; cela n'en rend pas moins sa marche incommode : aussi après une visite aux Charmettes, et un regret jeté de loin à l'Italie (1), qu'il déclare le premier pays du monde, par la raison que pour tous les hommes il est le second, notre voyageur reprend le chemin de Paris. Pour céder au désir d'un compagnon de route, et contre son goût et ses habitudes, il prend une chaise de poste. A ce mot de chaise de poste, j'aime à croire, lecteur, que vous demandez ce qu'est devenue la vieille jument. Votre impatience nous plaît, et nous approuvons votre question et y répondrons tout à l'heure. Retournons maintenant à notre chaise de poste, à propos de laquelle Young dit une vilaine parole; il se console de cette manière d'aller, par l'idée des choses extraordinaires qui se passent à Paris, et du spectacle qui l'attend, du roi, de la reine et du dauphin de France prisonniers. Nous aimerions mieux lui voir porter dans cette voiture, qu'*emportent tous les diables*, quelque joli rêve agricole et bucolique, malgré ce que dit Mme de Sévigné du désaccord entre le mouvement violent de la voiture et l'état d'une âme qui voudroit un mouvement plus doux, plus assorti à ses pensées. Cette fois le voyageur avoit des pen-

(1) Il y a ici une erreur : Young alla en Italie. Supprimé dans la relation de ses excursions en France, ce voyage fait l'objet d'un volume à part.

sées assorties au train qui l'emportoit, et sa chaise pouvoit lui paroître le char de la révolution; les chevaux étoient les passions populaires, mais gare au conducteur, gare à ceux qui sont dans la voiture! A Paris, notre Anglois est témoin de l'état toujours plus turbulent des esprits; il va aux jacobins, dans ce même local où s'étoient tenues les assemblées de la Ligue. Autour de lui se revèlent les projets les plus hardis; on parle de la république, la possibilité de la mort du roi est prévue (dès les premiers jours de 1790), et cela sans remords; peut-être est-ce un souhait pour quelques-uns. Cependant, Young jouit du tableau dont il se nourrissoit d'avance dans sa chaise de poste. Il voit dans une partie réservée du jardin des Tuileries se promener, sous la garde de deux grenadiers, le roi, la reine, et le petit dauphin jouer avec une petite bêche et un petit rateau : spectacle attendrissant dont notre voyageur n'est, hélas! que médiocrement touché. Même, il remarque l'embonpoint du roi. Trop d'écrivains ont fait de cet embonpoint du roi une occasion de verser sur lui le ridicule. De grands poëtes ont eu ce tort. Peut-être y a-t-il eu des gens au pied de l'échafaud du 21 janvier, pour s'étonner que le Temple n'eût pas plus amaigri le roi martyr. Tout en espérant que notre Anglois n'eût point été jusque-là, nous n'en sommes pas moins dépités de lui voir réaliser si mal l'idée d'un voyageur sentimental.

Nous ne nous séparerons pas d'Arthur Young sur cette mauvaise impression. Il croit avoir en ce moment à se plaindre de nous, nous sommes mécontents de lui, mécontents sont aussi nos lecteurs de lui et de nous. Il nous faut, en terminant cet article, opérer une réconciliation générale. Il y va de la gloire d'Young, il y va de la nôtre qui avons promis à nos lecteurs un voyageur de l'école de Sterne. Dans cette intention nous avons prudemment réservé comme *dessus de notre panier* quelques traits de caractère qui feront valoir notre héros. En voici un dont la naïveté est bien faite pour plaire, et qui est de son premier voyage, du voyage en Languedoc. Il venoit de visiter le pont du Gard, et l'esprit encore rempli de la grandeur du monument, et de ce vestige des travaux de l'ancienne Rome,

il cheminoit vers Nîmes, lorsqu'il rencontra des marchands qui revenoient de la foire de Beaucaire. Cette rencontre n'étoit point faite pour interrompre le cours de ses réflexions, et le distraire du pont du Gard et des Romains, sans cette circonstance que ces marchands portoient chacun un petit tambour à leur porte-manteau. Cette circonstance, frivole en apparence, est ici tout le nœud, tout le charme de l'historiette que nous vous racontons. Braves et honnêtes marchands! ils avoient après leurs affaires pensé à leurs familles, et prélevé quelque petite somme sur les profits de la journée, pour rapporter des jouets à leurs enfants. Dans *l'Iliade*, Achille (et que cet épique personnage ne rougisse pas de figurer dans notre humble récit), Achille, à la vue de Priam, se rappelle son vieux père. Young à la vue de ces tambours, pense à sa petite fille : « *J'avois ma petite fille trop présente à l'esprit, pour ne pas aimer ces marchands, à cause de cette marque d'attention qu'ils avoient pour leurs enfants.* Mais ici même, malgré la sincérité, la naïveté de l'émotion, paroît l'humeur philosophique et légèrement frondeuse de notre Anglois. Ces braves marchands, avec lesquels son cœur vient de sympathiser, qui le croiroit? voici qu'il leur cherche querelle, et à propos de ces mêmes tambours qui ont fait naître son mouvement sympathique. Pourquoi des tambours? pourquoi des emblèmes de guerre? Ne pouvoient-ils, ces bons pères de famille, rapporter à leurs marmots de plus innocents jouets, de petits moutons, de petites charrues, de petits charriots attelés de bœufs, etc.?... O admirable Arthur Young! O souhait plus dadaïque encore que philosophique! Idée charmante bien digne d'être convertie en motion par les orateurs du Congrès de la paix, s'il y a encore quelque part un Congrès de la paix! C'est par l'enfance qu'il faut commencer, on nous le répète tous les jours. Voici un nouveau ver rongeur auquel n'a point pensé M. Gaume. Voici plus que le paganisme, voici la guerre dans l'éducation, la guerre intronisée au foyer de famille, parmi les jeux de l'enfance; la guerre, que d'honnêtes marchands rapportent de la foire dans leur poche ou au pommeau de leur selle. Aux jours pacifiques du renouvellement de

l'année ou des fêtes des parents, parmi les mutuels sourires de ceux qui donnent et de ceux qui reçoivent, quand tout dans le ménage respire la joie et la concorde, voici venir sous forme de jouets l'appareil menaçant du dieu des combats. *Et nunc horrentia Martis arma*. Ne riez point de nos craintes, pères de familles, elles sont fondées, et la question est plus sérieuse que vous ne le pensez, bien qu'en apparence il ne s'agisse ici que du sabre de bois de Cadet-Roussel et du poignard de cuir bouilli de Gargantua. Supprimons donc toute l'artillerie des bimbelotiers, ces canons, ces fusils, ces soldats en miniature dont les enfants s'amusent, et bientôt nous ôterons aux hommes, ces grands enfants, les armes dont ils s'entre-détruisent. Il y avoit, du reste, dans le choix de ces marchands, un à-propos dont ils eussent les premiers gémi s'ils l'eussent compris, et que ne pouvoit deviner Young, malgré toute sa philosophie. La France n'étoit-elle pas à la veille de promener dans le monde ses armées victorieuses? Parmi ces enfants à qui leurs pères rapportoient des tambours, peut-être y avoit-il un héros en herbe, un futur lieutenant de l'empereur Napoléon. Mais nous-mêmes en ce moment avons un peu l'air de prendre le tambour et d'étourdir de notre rantanplan les oreilles de nos lecteurs. Profitons de la leçon que notre auteur nous donne et retournons à de plus doux tableaux.

Quel plus doux tableau que celui des adieux que notre agronome, en terminant son avant-dernier voyage, adresse à sa vieille jument, sur cette terre de France qu'il prévoit bien qu'elle ne doit plus revoir? La pauvre bête est à bout de force et de courage; à grand'peine il l'a ramenée à Dieppe; elle n'eût pu aller jusqu'à Calais sans s'exposer à mourir en route, peut-être à tomber à cette même place où étoit mort l'âne de ce pauvre homme dont Sterne a si vivement dépeint l'affliction. Bien affligé aussi eût été notre Anglois, si pareil accident lui fût arrivé, même à Dieppe, en vue du paquebot qui va le conduire en Angleterre, lui et sa monture; il se livre envers celle-ci à un mouvement de sensibilité *sandhéenne*. Cette vieille jument partie avec lui de Bradfield, il faut qu'avec lui elle y revienne. Auroit-

il le courage de l'abandonner, infirme et aveugle comme elle est, sur une terre étrangère, de se débarrasser d'elle à vil prix? Hélas! qui l'achèteroit, sinon l'écorcheur? Non, ce n'est point ainsi qu'elle doit finir; croyez que, même en Angleterre, il ne la vendra pas, mais lui accordera la retraite honorable que méritent les anciens et fidèles serviteurs. « *Cette jument m'a porté* « *sain et sauf, sans voir clair, plus de cinq cents lieues, et elle* « *n'aura jamais d'autre maître que moi. Si j'étois assez riche,* « *ce seroit là son dernier travail. Je crois cependant qu'elle la-* « *bourera encore un peu sur ma ferme avec plaisir.* » Aimable naïveté que celle de ces derniers mots : « avec plaisir! » Cela est si doux de labourer sur la ferme de Bradfield! Young a raison d'associer sa jument aux sentiments que lui-même éprouve. Je me fais fort pour la pauvre bête qu'il a bien deviné son cœur, et que, d'une pensée conforme à la pensée de son maître, elle voudra jusqu'au bout gagner, par quelque service, l'avoine et le son qu'elle lui mangera.

Ne sont-ce pas là, chez Young, des traits empreints de bonhomie et d'originalité? Les rencontrant dans le journal de ses voyages, feuilleté par nous au hasard, nous en fûmes heureux comme d'une découverte, si bien que nous étions véritablement épris de celui à qui nous la devions, et que semblable à La Fontaine, qui, après avoir lu Baruch, en demandoit des nouvelles à tout venant, nous eussions volontiers arrêté les passants pour leur dire : « Avez-vous lu Young; non le Young traduit par Letourneur, le Young des nuits qui pleure sur le cercueil de sa fille, mais celui qui donne une poupée à la sienne, ce qui lui fait plus de plaisir que d'avoir vu Versailles? » Lui-même nous le dit dans son journal : « *Arrivé à Bradfield, et j'ai plus de plaisir à donner une poupée françoise à ma petite fille, qu'à voir Versailles.* » Quel affront pour ce pompeux théâtre des magnificences de Louis XIV! et que le Versailles du grand roi est ici cavalièrement traité par la bonne humeur un peu insolente de cet Anglois, agriculteur et père de famille!

Si le petit dauphin, avec son râteau et sa bêche, nous a brouillés avec Young, sa petite fille et cette poupée françoise

nous réconcilient et réconcilient nos lecteurs avec lui, et nous allons nous quitter contents les uns des autres.

J'ai dit que nous allions nous quitter : Young, en effet, est à la fin de ses voyages. Il commençoit probablement à être dégoûté des choses qu'il voyoit en France, à trouver que l'on faisoit fausse route, et que l'on alloit trop loin. Aussi, semblable à Candide, qui, après toutes ses aventures, ne veut que bêcher son jardin, fatigué du club des jacobins, notre Anglois n'aspire qu'à jouir dans sa ferme du calme convenable à sa fortune, et à sa façon de penser.

Passons avec lui le détroit; nous pouvons faire cet effort pour celui qui est tant de fois venu nous voir en France. Nous voici à Bradfield, dans ce domaine rustique où il veut finir tranquillement ses jours. Tout en s'occupant de son agriculture, il s'informe à cette heure des nouvelles de France. Hélas! ces nouvelles sont tristes, plus tristes de jour en jour. L'abbé de Saint-Germain lui-même exciteroit aujourd'hui sa pitié, ainsi que ces grands seigneurs qu'il vouloit faire danser. La bonne Mme Bougan a vu les brigands envahir son pacifique établissement, et le souhait du voyageur a été trop bien exaucé. Déjà ce n'est plus aux Tuileries, c'est au Temple que la famille royale est prisonnière. Plus de promenades pour le petit dauphin, plus de râteau, plus de bêche. Bientôt,... mais pourquoi évoquer ces cruels souvenirs? Aussi bien ne sommes-nous plus en France, mais à Bradfield, chez Arthur Young. Le voici devant nous dans son salon; sa petite fille, qui pendant ses voyages est devenue une fillette, joue sur ses genoux et tient sur les siens la poupée dont nous avons parlé. Cette poupée n'est point ici un personnage inutile, et nous devons nous intéresser à elle, puisqu'elle est notre compatriote. Mais qu'aperçois-je là-bas sur le coteau? Oh! c'est la vieille jument qui tire la charrue, une charrue légère et dans un terrain facile. Un mot de loin, un salut amical à la pauvre bête; puisse-t-elle longtemps encore prendre sa part de ces travaux des champs qui se mesurent aux forces de chacun, et jouir de la retraite que lui a accordée son maître!

VICOMTE DE GAILLON.

DES EDITIONS ORIGINALES DE SHAKSPEARE.

De vifs débats se sont engagés depuis quelque temps parmi les bibliophiles anglois au sujet du texte de Shakspeare. La question est fort peu connue en France; elle est digne d'être exposée en peu de mots.

L'immortel auteur dramatique anglois témoigna une insouciance étonnante au sujet de ses productions; il ne paroît point avoir jamais songé à les faire imprimer; une partie de ses pièces parut en éditions isolées de son vivant; chacune d'elles forme un petit in-4°, imprimé subrepticement, à ce qu'affirment des contemporains, et rempli d'erreurs manifestes. Shakspeare laissa avec indifférence ses manuscrits à des amis qui avoient été ses compagnons sur la scène; en 1623, sept ans après son décès, deux de ces anciens acteurs mirent au jour la première édition in-folio de ses œuvres. Ils prétendent dans leur préface avoir suivi fidèlement la copie qui étoit sous leurs yeux et qu'ils représentent comme parfaitement lisible, mais il est hors de doute que cette assertion est inexacte. Ils ont souvent borné leur tâche à copier les in-4°; les erreurs typographiques qu'ils ont laissé passer sont innombrables; des vers sont imprimés comme étant de la prose et réciproquement; la ponctuation paroît avoir été indiquée tout à fait au hasard; des mots sont omis ou transposés, et parfois ils semblent formés de lettres réunies par l'ignorance du compositeur (1).

(1) Malgré tous ses défauts, le volume de 1623 est, avec raison, extrêmement recherché des Anglois et se paye très-cher. Le *Manuel du libraire* en indique diverses adjudications, jusqu'à 121 livres sterling (vente Saunder; on a par erreur typographique imprimé 121 fr.), mais depuis une

Ce texte déplorable est cependant tout ce qui reste pour reproduire les pensées de Shakspeare, plus malheureux sous ce rapport que les écrivains classiques de l'antiquité, lesquels sont venus jusqu'à nous sous la forme de plusieurs manuscrits dont les variantes offrent à la critique des ressources précieuses.

Les éditeurs anglois se sont mis à l'œuvre afin de rétablir et d'amender le texte corrompu qui nous a été laissé; les uns l'ont suivi avec assez de fidélité, se bornant à rectifier des fautes palpables, indiquant dans leurs notes ce qui leur sembloit devoir être la leçon préférable; d'autres ont introduit avec hardiesse leurs corrections dans le texte, le corrigeant d'après des conjectures arbitraires. Johnson, Steevens, Malone et bien d'autres ont été du nombre des Saumaises qui se sont mis à la torture à cette occasion.

M. J. Payne-Collier, auteur d'une fort estimable histoire du théâtre anglois, a eu la bonne fortune de découvrir un exemplaire de l'édition primitive, couvert de corrections marginales; il a signalé cette œuvre d'un anonyme comme une révision du texte de Shakspeare douée d'une grande autorité, et il s'en est servi pour donner en 1853 une édition qui diffère, en une foule d'endroits, des éditions précédentes, mais de nombreux critiques ont contesté le mérite de cette révision; ils ont prétendu que, la plupart du temps, le texte ainsi amendé ne présentoit point une supériorité réelle et n'offroit point ce que Shakspeare avoit écrit.

Un littérateur très-instruit, M. Weller Singer, après avoir combattu ce qu'il appelle les interpolations et les corruptions adoptées par M. Collier, vient de publier à Londres

dizaine d'années, ces prix sont bien dépassés; on a payé ce volume 250 liv. sterling, en 1854 (vente Dunn Gardner), et 164 liv. sterling, en 1856 (vente Lane); prix qui correspondent à 6,312 et à 4,162 fr.

Les éditions in-4° sont aussi d'une valeur exorbitante; le *Manuel* en signale plusieurs adjudications depuis 25 jusqu'à 42 et 64 livres sterling. Nous lisons dans un journal anglois qu'à la vente Chalmers, en 1840, le *Songe d'une nuit d'été* et le *Marchand de Venise* montèrent chacun jusqu'à 105 livres sterling.

(1856, 10 vol. in-12) une édition de Shakspeare où il s'est efforcé d'établir, d'après les travaux de ses devanciers et d'après ses idées personnelles, un texte aussi vraisemblable qu'impossible; un autre savant, M. Alexandre Dyce, après avoir pris part à cette controverse, annonce l'intention de donner, de son côté, un texte nouveau qu'il établira d'après un système ongtemps médité.

La Revue d'Édimbourg contient dans son numéro 210 (avril 1856), un article qui ne sera sans doute point traduit en françois, mais que nous recommandons aux personnes versées dans l'étude de la langue et de la littérature angloises; des détails curieux sur l'état du texte de Shakspeare, sur le mérite des corrections adoptées par M. Collier fixeront leur attention; mais ces discussions de critique verbale que, pour notre compte, nous avons lues avec un vif intérêt, ne pourroient trouver place ici.

Ce qui seroit à désirer, c'est qu'un écrivain éclairé et laborieux comblât un grand vide en donnant au public françois une bonne traduction de Shakspeare, revue d'après les travaux récents des critiques anglois et accompagnée de notes souvent très-nécessaires et qui diroient avec sobriété tout ce qu'un lecteur non britannique a besoin de savoir pour bien comprendre *Hamlet* et le *Maure de Venise*.

***

PETITES RECHERCHES

SUR LES

CANCIONEROS ET ROMANCEROS.

On sait quel est le mérite littéraire et historique de ces pièces de vers connues sous le nom de *Romances*, qui forment une des portions les plus intéressantes de la littérature espagnole du moyen âge; un écrivain justement renommé, M. Magnin, a donné à cet égard dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er août 1847), des détails auxquels nous renvoyons volontiers; on n'ignore pas quelles sont la rareté et la valeur des anciens recueils de ce genre; leur bibliographie, longtemps mal connue, s'éclaircit depuis quelques années, grâce aux efforts de plusieurs savants pleins de zèle, parmi lesquels il faut placer en première ligne M. Ferdinand Wolf, de Vienne; personne n'a rendu plus de services à l'ancienne littérature castillane, et nous avons déjà eu l'occasion de les signaler dans ce *Bulletin* (1). De concert avec un autre savant, M. Conrad Hofman, M. Wolf vient de mettre au jour deux volumes in-12, intitulés *Primavera y flor de Romances* (le Printemps et la fleur des Ro-

(1) Voici l'indication de quelques-uns des travaux (en allemand), de M. Wolf, relativement à un sujet dont il a une connaissance si approfondie : *Sur la bibliographie des Romanceros*, dans le *Bulletin de l'Académie impériale de Vienne*, t. X, p. 484; *Sur la poésie des romances* dans les *Annales de Vienne*, t. CXIV; *Sur un recueil de romances, en feuilles volantes conservées à la bibliothèque de Prague*, Vienne, 1850; *Sur les Romanceros espagnols*, notice ajoutée à la traduction allemande de l'*Histoire littéraire de l'Espagne*, par Ticknor, Leipzig, 1852, t. II, p. 535.

mances), Berlin, A. Asher, 1856 (1); ce titre ne fait d'ailleurs que reproduire celui que Pedro Arias Perez avoit mis en tête de son recueil publié en 1621 ou 1622.

Les éditeurs allemands se sont proposés d'offrir pour la *première fois* les textes authentiques des anciens *romances* en y joignant les variantes les plus importantes; ils ont été les premiers qui aient eu à leur disposition les sources les plus pures, les éditions les plus antiques du *Cancionero de romances* (sans date), et de la *Silva de varios romances* (édition de 1550 en deux volumes), ouvrages devenus d'une telle rareté, qu'on ne connoît du premier que deux exemplaires (à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, et à celle de Wolfenbüttel), et du second que deux exemplaires également (au Musée britannique et à la bibliothèque de Munich); il n'existe, à ce qu'il paroît, en Espagne même, aucun exemplaire de ces volumes du plus grand prix.

Les deux volumes que nous signalons aux amateurs débutent par une introduction judicieuse et savante; elle traite de l'origine, de la forme et du caractère des romances et de leur classification respective; elle s'occupe ensuite des différents genres des *romances* selon le sujet qu'ils traitent; ces genres sont le genre historique et traditionnel, fabuleux, chevaleresque, héroïque, moresque, pastoral et *picaresque*.

Nous trouvons ensuite ce qui se rattache le plus spécialement à l'objet que nous avons en vue, c'est-à-dire des détails sur les *romanceros* ou collection de *romances*. Ces petites pièces parurent d'abord imprimées séparément; elles forment des in-quarto de 4 ou de 8 pages, et il est facile de deviner à quel point elles sont devenues rares; M. Duran a donné dans son *Romancero general* (Madrid, 1849-1851), t. I, p. 18 et suiv., un *Catalogo de pliegos sueltos impresos en el siglo* XVIe; M. Wolf a consulté avec grand profit et décrit minutieusement

(1) Primavera y flor de romances, ó colleccion de los mas viejos y mas populares romances castellanos, publicada con una introduccion y notas por Don Fernando José Wolf y Don Conrado Hofman, *Berlin, Asher y comp.* 1856; 2 vol. pet. in-8°. (*Voir le catalogue à la fin de cette livraison.*)

un recueil considérable et très-précieux de ces pièces fugitives, qui existe à la bibliothèque de Prague ; on a payé cher dans diverses ventes des recueils de ce genre. (Voir le *Manuel du libraire*, t. IV, p. 118, lequel indique aussi quelques *romances* séparés (1).)

Le premier volume qui ait offert les *romances* réunis en recueil est le *Cancionero* publié à Anvers par Martin Nucio, sans date, réimprimé en 1550 (2). On pensoit en général que ce recueil n'étoit venu qu'après le tome 1er de la *Silva de varios romances* (Zaragoza, 1550), et après le *Cancionero de romances*, sans date; mais M. Wolf montre que ces deux collections n'ont fait que reproduire l'édition d'Anvers en faisant toutefois, mais chacune de leur côté, et indépendamment l'une de l'autre, des suppressions ou des additions notables, ainsi que des changements dans l'ordre où sont disposées les pièces.

Les éditions postérieures du *Cancionero de romances* ne sont que des réimpressions presque littérales de celle de 1550, avec de légères variations et corrections, sans tenir compte des changements introduits dans la *Silva*.

M. Wolf ne connoît que quatre réimpressions de la *Silva;*

(1) Joignons-y le *Romance d'Amadis y Oriana*, adjugé à 81 fr., vente Nodier en 1844, n° 690. Le célèbre académicien s'écrioit : « Une collection complète et princeps de ces chants des Romanceros vaudroit la rançon d'un roi, et je connois un homme qui ne l'échangeroit pas contre la grandesse.»

(2) Ce dernier volume est de 300 feuillets. Le *Manuel* n'en mentionne aucune adjudication; nous l'avons vu adjuger à 138 fr. en 1847, à la vente Libri, n° 1754. Quand nous disons que Martin Nucio est le premier qui ait réuni de vieux *romances* qui jusqu'alors n'étoient imprimés que séparément, nous savons fort bien qu'on en trouve, dès la fin du xve siècle, dans les *Cancioneros* de Juan Fernandez de Constantina et de Hernando del Castillo, mais ils sont en très-petit nombre et uniquement destinés à servir de thème à des compositions de poëtes plus modernes. Nous ne voulons pas nous occuper ici des deux *Cancioneros* que nous venons de nommer et dont l'importance, non moins que l'extrême rareté, mériteroit toutefois quelques détails.

Nous dirons seulement qu'un exemplaire du premier est à la bibliothèque de Munich et qu'un exemplaire du second, édition de 1527, s'est récemment payé 1,300 fr., vente Debure et 1,220 fr. vente Bearzi. Il n'avoit été adjugé qu'à 2 fr. 55 c., en 1766, ainsi que l'observe le *Manuel*.

toutes quatre ont paru à Barcelonne, la première chez Pedro Borin, 1550 (édition complétement ignorée jusqu'ici et dont il fut récemment trouvé un exemplaire en Allemagne); la seconde, chez Jayme Cortey, 1557; la troisième, chez Jayme Sendrat, 1582; la quatrième, chez Juan de Larumbe, 1617. L'édition de 1557 est une reproduction servile de celle de 1550, dont elle reproduit jusqu'aux fautes typographiques, et jusqu'aux erreurs de pagination; l'édition donnée par Borin reproduit le premier volume du recueil imprimé à Saragosse la même année, avec un petit nombre de variantes insignifiantes dans le texte, mais en plaçant les pièces dans un autre ordre et en faisant quelques suppressions et additions.

L'édition de 1582 offre des pièces choisies dans les éditions antérieures, en y joignant d'autres productions modernes et contemporaines: on lit sur le titre qu'il a été fait un choix des meilleurs *romances* des trois livres de la *Silva*. Jusqu'ici on ne connoît que deux livres, en donnant ce nom aux deux tomes de l'édition de Saragosse. Ce troisième livre a-t-il été imprimé et s'est-il perdu? ou bien n'a-t-il existé que comme manuscrit? Des recherches nouvelles mettront peut-être les érudits en mesure de résoudre ce problème.

La première et la seconde édition du *Cancionero* et la première de la *Silva* forment les sources les plus anciennes et les plus pures des anciens *romances* traditionnels et populaires. MM. Wolf et Hoffmann ont pris pour base de leur texte l'édition sans date du *Cancionero*, en la révisant d'après les leçons nouvelles qu'offre la seconde édition de ce recueil, et que donnent parfois les impressions suivantes et la *Silva*.

Ils ont fait aussi quelques emprunts à des recueils venus plus tard et de moindre autorité, tels que les *Romances compuestos por* L. de Sepulveda, le *Cancionero compilado por* Juan de Linarez, les *Rosas* de Timoneda (que M. Wolf a réimprimées en partie, Leipzig, 1846), les *Nueve romances* de Juan de Ribera, sans lieu, 1605, in-4°. (Ce dernier volume, très-rare, n'est pas indiqué au *Manuel du libraire*). M. Wolf renvoie à la *Flores-*

ta de rimas antiguas castillanas de Bohl de Faber, et il ajoute : « Tous ces *romances* ne sont point des compositions dues à Ribera, mais il y en a qui sont anciens et d'origine traditionnelle; un fragment de celui qui commence ainsi : *Pareábase el buen conde*, se retrouve dans la seconde partie du *Cancionero general*, Saragosse, 1552.

Ils ont aussi consulté le *Cancionero de romances sacados de las crónicas antiguas de España con otros hechos por Sepulveda. Y algunos sacados de los cuarenta cantos que compuso Alonso de Fuentes.* Medina del Campo, 1570, in-16. M. Wolf, débrouillant des questions fort peu connues, a montré que la collection intitulée *Recopilacion de romances* par Lorenzo de Sepulveda, Alcala, 1563, est une édition antérieure de ce même *Cancionero* dont il existe une réimpression sous le titre de *Cancionero*, Alcala de Henarez, 1571; ce savant regarde comme fort vraisemblable l'opinion de Duran qu'il faut regarder comme des éditions de ce même *Cancionero* celles que cite Nicolas Antonio (dans sa *Biblioteca hispana*), sous le titre de *Romances sacados de la historia de España del rey don Alonso*, Medina del Campo, 1562, et *Romances sacados de la historia, de los cuarenta cantos de Alonso de Fuentes.* Burgos, 1579.

M. Wolf est aussi d'avis qu'on doit considérer comme des éditions de ce même *Cancionero* celle que mentionne le *Semanario pintoresco*, 1853, p. 149, comme existante dans la bibliothèque de l'université de Santiago avec la date de 1520 (date inexacte et qu'il faudroit rectifier), et celle qui est mentionnée avec la date de 1584, Séville, dans une copie manuscrite du catalogue de la bibliothèque de l'Escurial, copie que possède la bibliothèque impériale de Vienne (manuscrits, n° 9478). Les *romances* compris dans ce *Cancionero* de Medina, et tirés du *Cancionero de romances* et de la *Silva* sont réimprimés exactement selon les textes les plus anciens, c'est-à-dire d'après ceux que donne l'édition d'Anvers, sans date, et la *Silva* de 1550. Il renferme de plus deux ou trois anciens *romances* traditionnels qui lui sont particuliers.

La *Floresta de varios romances corregidos*, par Damiano Lopez de Tortajada, a été également consultée avec profit par les savants éditeurs. Observons que ce recueil où les anciens *romances* sont un peu rajeunis, est indiqué au *Manuel du libraire*, t. II, p. 296, comme ayant paru en 1713 et ayant été réimprimé en 1746 et en 1764. Il existe une édition bien plus ancienne, que M. Wolf et M. Ticknor signalent d'après Pellicer (notes sur *Don Quichotte*, édition de 1797, t. I, p. 105), mais qu'ils paroissent n'avoir vue ni l'un ni l'autre. M. Wolf mentionne aussi les éditions de ce recueil données au XVIIIe siècle, en 1711, 1713, 1716, 1764.

N'oublions pas de signaler la rectification d'une erreur répandue parmi les personnes qui n'ont pas fait une étude approfondie de l'ancienne littérature espagnole et qui regardent comme les vrais trésors de la poésie populaire des *romances* les neuf parties de la *Flor de varios romances nuevos*, qui formèrent plus tard, avec quatre autres, le *Romancero general* (1), et dont Miguel de Madrigal publia une continuation sous le titre de *Segunda parte del romancero general*, Valladolid, 1605 (2); toutes ces collections ne contiennent que des imitations composées dans les dernières années du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe, et aucun des *romances* vraiment populaires et anciens n'y a été recueilli.

Il n'entroit point dans le plan de M. Wolf de parler de ce qu'il appelle les *Romancerillos* entièrement formés de compositions modernes; il n'a pu cependant laisser échapper l'occasion de dé-

(1) Il y a trois éditions de ce recueil précieux; voir le *Manuel*, t. IV, p. 117. L'exemplaire de l'édition de 1602, qui avoit passé successivement dans les cabinets de Stanley et d'Heber, fut acheté par sir Th. Grenville, et il a été, avec sa riche bibliothèque, légué au Musée britannique; ce bibliophile possédoit aussi les éditions de 1604 et de 1614. De beaux exemplaires de l'édition de 1604 se sont adjugés à 401 fr., vente Nodier, en 1844, et 895 fr., vente Debure, en 1853.

(2) Ce volume, dont M. Wolf a analysé le contenu, figure aussi dans la *Bibliotheca Grenviliana* avec cette note : « M. Grenville n'a jamais vu de cet ouvrage qu'un autre exemplaire auquel manquoient quatre feuillets qui ont été fournis par un troisième exemplaire incomplet, existant à Madrid. »

crire un recueil factice, composé de pièces tout à fait inconnues jusqu'à présent et que possède la bibliothèque Ambroisienne à Milan. Il contient de petits cahiers séparés, le premier intitulé: *Primer quaderno de la segunda parte de varios romances los mas modernos*, Valencia, 1593, 8 feuillets; il est accompagné de six autres *quadernos* numérotés 2 à 7; le tout contient 40 *romances*.

Deux autres recueils du même genre, reliés avec le précédent, l'un de huit, l'autre de quatre *quadernos*, renferment aussi des *romances* et des pièces de vers de divers genres. Ce volume contient encore quelques opuscules espagnols; nous n'en citerons qu'un seul qui a échappé aux patientes recherches de M. G. Duplessis, lequel se seroit empressé de le signaler dans sa *Bibliographie parémiologique*: *Proverbios, refranes y avisos por via de consejos dados por Villanueva, caballero de Morella, á dos mancebos;* Valencia, 1593, 8 feuillets.

Le tome premier de l'édition qui vient de paroître à Berlin, est consacré aux *romances* historiques; il en présente environ cent-vingt (le dernier du recueil est numéroté 108, mais il y a plusieurs numéros doubles); le second volume est consacré aux *romances* chevaleresques et *nouvellesques (novelescos)*; ils portent les nos 109 à 198; les douze derniers appartiennent au cycle carlovingien. On remarque le *romance* de Virgile où se retrouvent les traditions singulières répandues au moyen âge sur le chantre d'Énée, et diverses pièces relatives aux rois de France. Nous avons distingué le *romance* du comte d'Irlos, celui du marquis de Mantoue, ceux de Gaiferos et de Montesinos. Cervantes les a cités en écrivant l'histoire de Don Quichotte, et il a rendu ces noms immortels.

L'impression de la *Primavera y flor de romances* est d'une netteté, d'une correction qui font vraiment honneur aux presses de Berlin; le titre est en partie imprimé en rouge, petit détail qui fera plaisir aux bibliophiles, et ce recueil, aussi remarquable pour le contenu que pour la manière dont il est édité, est certain d'avoir, dans toute collection bien choisie, une place des plus honorables.

G. B.

REVUE DES VENTES

A M. L'ÉDITEUR DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE.

Monsieur l'éditeur,

En ma qualité de Bibliothécaire d'une ville de province, je lis toujours avec beaucoup d'intérêt les revues de ventes que vous insérez habituellement dans le *Bulletin*. Ces revues nous tiennent au courant du prix des livres rares, et c'est une connoissance qu'il nous est utile d'acquérir. Je me suis aperçu, cependant, que vous avez oublié de rendre compte de la vente qui a eu lieu à Paris, le 29 décembre 1855, sous la direction de M. Edwin Tross, et à l'aide du catalogue rédigé, dit-on, par le possesseur de cette bibliothèque, M. A. Veinant. Voulez-vous me permettre, Monsieur, d'avoir le plaisir de combler cette lacune, et de vous transmettre, d'après des renseignements que je crois exacts, les prix d'adjudication de quelques-uns des livres curieux qui ont passé dans cette vente? Si vous trouvez que j'empiète sur vos attributions, jetez au panier ma lettre et la note qui l'accompagne.

Un de vos abonnés.

VENTE A. VEINANT.

32 —	Heures latines manuscrites.............	400	»
33 —	Heures manuscrites, avec miniatures.....	800	»
34 —	Heures imprimées par Simon Vostre, 1497..	455	»
42 —	Confessions de saint Augustin, 1702.....	130	»
309 —	Les simulachres de la mort, de Holbein..	350	»

331 — Phébus, des Déduits de la chasse, in-fol (1). 595 »
339 — Vénerie de J. du Fouilloux, 1561....... 250 »
450 — Recueil d'anciennes poésies françoises ; manuscrit avec miniatures........... 275 »
455 — Le Séjour d'honneur ; *Ant. Verard*, 1519. 395 »
459 — Heures de Notre-Dame, de P. Gringoire.. 240 »
460 — Les notables enseignements, de P. Gringoire.......................... 240 »
466 — Œuvres de Cl. Marot, 1538............ 248 »
468 — Les mêmes ; *Dolet*, 1543.............. 300 »
471 — Débat et procès de nature............. 405 »
613 — Chansons de Christofle de Bordeaux..... 315 »
614 — Chansons historiques de 1590.......... 250 »

Nous remercions notre abonné de son envoi; sa note est fort exacte. Nous n'avions rien oublié; mais l'abondance des matières nous avoit forcé à ajourner la *Revue des ventes*. Dans la crainte d'encourir de nouveaux reproches, nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs le prix de certains articles de la vente Hebbelinck de Lille, qui a eu lieu à Paris le 17 mars dernier et jours suivants.

2 — Biblia hebraïca, *R. Estienne*, 1544-46.. 130 »
13 — Les cantiques de Salomon............. 528 »
Ces deux articles ont été achetés par M. le baron de Rothschild.
35 — La Bible de Royaumont............... 250
60 — Heures à l'usage de Paris, 1525........ 310 »
Adjugé pour M. Yémeniz.
74 — Preparatio ad missam (manuscrit avec miniatures) .... 400 »
75 — Preces piæ (manuscrit avec miniatures).. 505 »

(1) Cet exemplaire est bien inférieur, sous le rapport des marges et de la conservation, à celui de M. Alfred Chenest, vendu en 1853, et acheté par M. le comte de Montesson. (*Note de l'éditeur.*)

76 —	Livre de prières en latin (manuscrit et miniature)........................	685 »
77 —	Prières pour tous les jours de la semaine (manuscrit)......................	350 »
78 —	Livre de prières (manuscrit de Jarry)....	905 »
81 —	Heures en flamand (manuscrit avec miniat.)	260 »
137 —	Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, par Bossuet (avec envoi de l'auteur).......	151 »
	Acheté pour le duc d'Aumale.	
954 —	Catullus, Tibullus, Propertius; *Aldus*, 1515 (exempl. de Grolier)................	2,500 »
	Adjugé à M. Tillard.	
1848 —	Œuvres de Balzac, *Elzevier*............	300 »
1875 —	Collection des meilleurs ouvrages de la langue françoise. *Didot*, 1815........	345 »
2118 —	Précis historique de la Révolution françoise, par Rabaut (avec les dessins originaux de Moreau)......................	240 »
2181 —	De Morinis et Morinorum rebus........	190 »
2185 —	Le siége de Metz en 1552 (exemplaire sur vélin)............................	1,000 »
	Acheté pour le duc d'Aumale.	
2214 —	Coutumes de la ville d'Ypre (exemplaire sur peau vélin)....................	165 »
2367 —	Histoire des illustres favoris............	265 »

Une collection de lettres autographes et d'autres manuscrits provenant du cabinet de feu H. Belward Ray, Esq., a été vendue à Londres le 23 juillet dernier. Voici quelques articles dont nous indiquerons les prix d'adjudication.

271 —	Lettre aut. de Marie Leczinska, reine de France..........................	16 25
293 —	Lettre aut. d'Eléonor d'Orléans, duc de Longueville, 1572..................	20 »

618 — Aut.	Le cardinal de La Valette (3 lettres); 1634-39	37	50
688 — Aut.	Bernard Arétin (2 lettres); 1460	62	50
698 — —	Pierre Martyr; 1562	60	»
701 — —	Théod. de Bèze; 1586	52	50
704 — —	J. Calvin; 1560	400	»
707 — —	Mart. Luther; 1537	236	25
708 — —	Ph. Mélanchton; 1536	143	76
785 — —	Louis Carrache; 1617	65	75
791 — —	Nic. Poussin; 1642	87	50
792 — —	Paul Rembrandt	400	»
793 — —	P.-P. Rubens; 1627	212	50
798 — —	J. Chapelain, l'auteur de la *Pucelle*.	23	75
799 — —	Pierre Corneille, relative au *Cid*...	512	50
810 — —	Le Sage; 1715	137	50
811 — —	Malherbe; 1612	97	50
814 — —	J. Racine; 1695	93	75
816 —	Le Tasse (copie)	26	25
838 —	Lettre aut. de René Descartes; 1647	100	»
1008 —	Confession et protestation de foi catholique, faites par l'évêque, le clergé et les habitants de Verdun, en 1561, avec plusieurs centaines de signatures autographes...	57	50
1061 —	Isographie des hommes célèbres	100	»

VENTE FALKENSTEIN.

Le 7 avril dernier, on vendoit aussi à Leipzig une riche collection de lettres autographes ayant appartenu à feu M. Const.-Charles Falkenstein, directeur de la Bibliothèque Royale de Dresde. Le catalogue, rédigé par les soins de M. T.-O. Weigel, se compose de deux parties, comprenant ensemble 9177 articles. Le cadre trop resserré du *Bulletin* ne nous permet pas de rendre un compte détaillé de la vente d'une nombreuse collection. Nous citerons seulement une lettre autographe de Torquato Tasso, achetée 75 florins, et une lettre autographe signée d'Albert Durer, adjugée à 100 florins 15 kreutzers.

J.-T.

ANALECTA-BIBLION.

I.

(LIVRES ANCIENS).

QUADRUVIUM ECCLESIE : Quatuor prelatorum officium quibus omnis status tum secularis tum vero ecclesiasticus subjicitur (auth. Joh. Hugonis de Sletstat, vicario S^{ti} Stephani Argentin). (In fine) : *Exaratum est opus hoc salubre inclitiss. helueciorum urbe Argentina per Joannem Grüninger calcographie artificem ipso de inuentionis prothomartiris Stephani anno salutis* 1504 ; petit in-fol., gravures sur bois, cart. (*Voir au catalogue des livres.*)

Très-bel exemplaire d'un livre FORT RARE. Jean Hugonis de Sletstat, vicaire de l'église de Saint-Étienne, à Strasbourg, avoit achevé le *Quadruvium ecclesie*, dès l'année 1498 ; mais les précautions dont il entoura la publication de cet ouvrage paroissent en avoir retardé l'impression. En effet, nous ne connaissons point d'éditions antérieures à celle-ci ; et la date de l'achèvement de l'impression, fixée au jour de l'invention de saint Étienne, premier martyr, n'est pas, à notre avis, un jeu du hasard, mais un hommage rendu dans une première édition au saint patron de l'église administrée par l'auteur du *Quadruvium*.

L'empereur Maximilien avoit décrété un impôt général de capitation, fixé à un écu d'or pour les hommes et à un demi-écu pour les femmes, afin de subvenir aux frais de sa malheureuse expédition de 1498, contre le duché de Bourgogne. Cette taxe

provoqua de nombreuses séditions dans les diverses provinces de l'empire. Jean Hugonis voulut prouver la légalité de cet impôt, et pour atteindre ce but, il écrivit ce livre : *Du devoir des quatre Prélats auxquels toutes les âmes sont soumises.* Ces quatre prélats sont le Pape, l'Évêque, le Curé et l'Empereur. Celui-ci est placé le dernier, parce que, dit l'auteur, la dignité de l'Empereur est inférieure à celle du prêtre : *Dignitas sacerdotalis est tanta, ut nulla alia ei valeat equiparari. Sicut enim luna recipit claritatem a sole, non sol a luna, sic regalis potestas recipit auctoritatem a sacerdotali non e contra.* L'autorité du Pape est donc au-dessus de tout « Le Pape, dit-il, gouverne le monde entier, au temporel et au spirituel. Le pouvoir temporel du pape a pour origine la donation de l'Empire faite par Constantin à saint Sylvestre. » Après avoir discuté l'authenticité et la validité de cet acte, l'auteur conclut naturellement en faveur du Pape. Dès que cette omnipotence est érigée en principe, les conséquences qui en résultent sont faciles à prévoir. « Hors de l'Église, il n'y a point d'Empire ; l'Empereur doit donc recevoir l'investiture du Pape. L'Empereur est alors le maître temporel du Monde ; tous les rois lui sont soumis. Mais il est le feudataire de l'Église : il ne peut toucher aux biens ecclésiastique, ni les frapper d'impôts. »

Notre vicaire de Strasbourg, craignant que l'on ne découvrît dans son œuvre quelques propositions mal sonnantes, et voulant se délivrer de toute inquiétude à cet égard, adressa le manuscrit du *Quadruvium ecclesie*, au cardinal Raymond Gurck, légat *a latere* en Allemagne, et à Berchtold de Hennenberg, archevêque de Mayence, avec prière d'y faire telles corrections qu'ils jugeroient convenables. De plus, il l'envoya à l'empereur Maximilien. Enfin, le 30 mars 1498, par acte passé par-devant Ulrich Stromar, notaire public, et en présence de deux témoins, il protesta de n'avoir voulu rien écrire contre la foi catholique, l'Église romaine, etc.; en conséquence, si son livre contient quelques passages qui soient contraires à ses intentions, il les

désavoue et les annule. Cette protestation est imprimée à la fin du volume. Elle est précédée d'une épître adressée à l'Empereur, pour l'exhorter à défendre avec le glaive l'Église déchirée par ses ennemis, et à choisir pour conseillers les archevêques, les évêques, et d'autres personnes ecclésiastiques, dont les avis lui seront plus utiles que ceux de ses conseillers ordinaires.

Cet ouvrage est divisé en cinq titres principaux : *de Papa; de Episcopo; de Curato; de Imperatore; de Laycis.* Il renferme des détails fort curieux sur les droits et les devoirs de ces divers personnages. On y remarque, en outre, une nomenclature annotée des impôts *régaliens*; une longue dissertation sur l'origine de l'esclavage; comment on peut perdre ou recouvrer la liberté; quels sont les différents degrés de liberté; quels sont les devoirs des laïques envers les prêtres et les seigneurs; quelles sont les personnes exemptes de l'impôt personnel. Au milieu de cette liste où figurent comme exempts les grammairiens, les orateurs, les médecins, les professeurs, les peintres, les sculpteurs, les architectes, etc., etc., on lit la note suivante : *Les poëtes sont exceptés; ils n'ont droit à aucune exemption d'impôts.* Platon avoit chassé les poëtes de sa république; l'Empereur, mieux avisé, les conserve, mais leur fait payer la taille.

Ce volume est orné de 15 belles gravures sur bois à mi-page. La 1re, fol. 5, répétée sur le titre, représente les quatre prélats soutenant l'Arche sainte; dans la 2e, fol. 7, sont gravées les armoiries de l'Empire; la 3e, fol. 8, est un tableau de la domination universelle du Pape; autour du souverain pontife armé du glaive et des clefs de saint Pierre, se tiennent à genoux les dignitaires de l'Église, l'Empereur et ses chevaliers; la 4e, fol. 10, explique l'origine de la division des hommes en trois classes : les clercs, les nobles, et les esclaves; Noé, assis sous un dais et armé du glaive et du sceptre, révèle à ses trois fils les destins de leur postérité : les nobles sortiront de Japhet, les clercs de Sem, et les esclaves de Cham, l'enfant maudit;

la 5e, fol. 11, représente le Pape, entouré de ses cardinaux; la 6e, fol. 14, l'Évêque et ses archidiacres; la 7e, fol. 21, le Curé et ses chapelains; la 8e, fol. 27, l'Empereur et les sept électeurs; les quatre gravures suivantes, fol. 37, 38 et 39, sont fort singulières. C'est l'aigle armoriale au vol éployé, mais à une seule tête monstrueuse, qui, dans la 1re figure, semble vouloir dévorer le soleil; on lit sur une banderole : *Inter aves dominor ut rex, sed soli reformor.* Dans la 2e, l'aigle perchée sur un roc, est entourée de cette légende : *Sicut ego volucres, sic regni pasco fideles.* Triste perspective pour les féaux de l'Empire, d'être traités comme les oiseaux le sont par l'aigle. Au surplus, les *féaux* sont représentés par un amas de têtes de bœuf ceintes du joug. L'auteur a fait, sans y penser, une violente satire du pouvoir absolu au xve siècle. Dans la 3e gravure, l'aigle s'apprête à vider une coupe pleine de vin : *Audax ut sit homo, vinum regale propino.* Dans la 4e, l'aigle est entourée de cette singulière légende : *Ne proceres sint exiles, sale condeo plures.* Ces deux figures font allusion aux impôts établis sur le vin et sur le sel; mais la dernière légende a pour nous un sens énigmatique; nous laissons aux amateurs le soin de l'expliquer. La 13e gravure, fol. 44, est consacrée aux attributs de l'Empire : le sceptre, le globe et le glaive; la 14e, fol. 52, se compose de deux parties. Le compartiment supérieur est la reproduction de la figure 8; le compartiment inférieur représente les clercs et les laïcs de tout rang et de toute condition, se pressant autour de la chaire, où on lisoit la loi; enfin la 15e, fol. 53, nous offre la scène de l'énivrement de Noé et de l'irrévérence de Cham.

Ap. B.

Quadruuium ecclesie : quatuor prelatorum officium quibus omnis anima subiicitur (auth. Joh. Hugonis de Sletstat, vicario santi Stephani Argentin.)—(In fine) : *Se present liure a este acheue de imprimer le premier iour d'aoust l'an mil. V. C. et neuf pour Guillaume*

Eustace, marchant de liures, demourant a Paris en la rue de la Iuirie a l'enseigne des deux Sagiteres ou au palles au troisieme piller du cote de la chapelle ou on chante la messe de messieurs les presidents; 1 vol. in-4, gr. sur bois.

Très-rare. — Cette édition doit être la seconde; et nous ne pensons pas que le *Quadruvium ecclesie* ait été imprimé postérieurement en Allemagne, et surtout en France. Les doctrines de J. Hugonis sur la toute-puissance du Pape, et sur le pouvoir excessif de l'Empereur, ne pouvaient être favorablement accueillies en Allemagne, où la réforme religieuse étoit près d'éclater, et en France, où les Rois étoient peu disposés à reconnoître la suzeraineté de l'Empereur. Guill. Eustace n'a pas fait preuve de bon goût en faisant réimprimer à Paris un ouvrage aussi incompatible avec les droits du Roi et avec les traditions de l'Église gallicane. C'étoit, sans doute, une spéculation du libraire qui comptoit sur la singularité du titre et sur les figures pour attirer les acheteurs. Cependant, il eut soin de ne reproduire que cinq gravures de l'édition de Grüninger, et il rejeta toutes celles qui représentoient l'Empereur, ou qui faisoient allusion à l'Empire. Les fig. conservées par G. Eustace sont les 1re, 5e, 6e, 7e et 15e de l'édition de Strasbourg, c'est-à-dire les quatre prélats soutenant l'Arche sainte; le Pape et ses cardinaux; l'Évêque et ses archidiacres; le curé et ses chapelains; la scène de l'énivrement de Noé. Toutefois, pour augmenter le nombre des figures, on répéta trois fois la 1re et la 5e, et l'on ajouta sur le verso du titre une gravure nouvelle qui représente l'auteur écrivant son livre. (*Voy. l'art. précédent.*)

Ap. B.

ANALECTA-BIBLION.

II.

(PUBLICATIONS NOUVELLES)

Discours de l'origine des Russiens, par le Cardinal Baronius traduict en françois par Marc Lescarbot, nouvelle édition revue et corrigée par le prince Augustin Galitzin, 1856, in-16 de XIV et 60 pages (1).

L'an 1453, Constantinople tomboit entre les mains de Mahomet II, et l'empire d'Orient cessoit d'exister. Plusieurs nations chrétiennes appartenant à l'Église orientale continuèrent à reconnoître la suprématie spirituelle du patriarche de Constantinople; mais celles qui n'étoient pas sous le joug ottoman ne tardèrent pas à éprouver une vive répugnance à se trouver dans la dépendance d'un siége que la simonie avoit envahi et qui étoit tombé au dernier degré de l'avilissement.

Nulle part cette répugnance n'étoit plus vive qu'en Russie. Mais il faut se souvenir que l'Église russe étoit alors partagée : les évêques dont les diocèses étoient placés dans les États du tzar de Moscovie relevoient du siége métropolitain de Moscou ; tandis que les évêques dont les diocèses étoient situés dans la Russie occidentale et méridionale, et qui avoient pour souverain le grand duc de Lithuanie, roi de Pologne, relevoient, dans l'ordre spirituel, du siége métropolitain de Kief. La partie moscovite de l'Église russe constitua son indépendance vis-à-vis de Constantinople en élevant le siége de Moscou à la dignité

(1) En vente à la librairie J. Techener; imprimé à petit nombre et avec le plus grand soin sur papier de Hollande avec fleurons : Prix 4 fr.

patriarcale. Le nouveau patriarche entendoit bien soumettre à sa houlette le métropolitain de Kief, et les évêques ses suffragants. Mais ses prétentions rencontrèrent une vive résistance : ni les évêques, ni le peuple et encore moins le gouvernement polonois ne vouloient les admettre. D'ailleurs il eût été difficile de montrer en vertu de quel droit l'antique métropole de Kief, la mère des Églises russes, devoit reconnoître l'autorité de sa jeune sœur de Moscou.

Dans un pareil état de choses, il est probable que les évêques de la province ecclésiastique de Kief n'auroient pas demandé mieux que de continuer à relever du patriarche de Constantinople, à condition que cette subordination n'entraînât pas à sa suite de graves abus. Mais un événement imprévu vint changer le cours de leurs idées. Pour donner une apparence de légalité à la transformation qu'on venoit de faire subir au siége de Moscou, Boris Godounof, qui déjà étoit tout-puissant en Russie, sous le règne du tzar Théodore, avoit fait venir à Moscou les patriarches d'Antioche et de Constantinople, pour y tenir un simulacre de concile. Jérémie, patriarche déposé de Constantinople, en quittant Moscou pour s'en retourner dans son pays, s'arrêta quelque temps à Kief; il s'y livra, pour ramasser de l'argent, à des abus qui révoltèrent les évêques de la Russie occidentale. Ils résolurent alors de suivre en partie l'exemple qui leur avoit été donné par les évêques moscovites; ils voulurent établir leur indépendance vis-à-vis du clergé simoniaque de Byzance. Mais, au lieu de constituer un nouveau siége patriarcal, ils préférèrent se soumettre à l'autorité de l'évêque de l'ancienne Rome, successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ.

L'érection du patriarchat de Moscou est de l'an 1588, et la première délibération des évêques de la province de Kief est de l'an 1594; par conséquent, ces deux événements sont à peu près contemporains.

Les évêques des provinces occidentales s'étant assemblés en concile députèrent à Rome quelques-uns d'entre eux pour arrêter les bases de l'union qu'ils vouloient rétablir.

Le célèbre Baronius, qui écrivoit en ce moment les annales de l'Église, interrompit son travail pour conserver à la postérité les détails d'un événement qui réjouit alors profondément toute l'Église catholique. C'est à la fin de 1595 que les évêques russes députés à Rome par leurs collègues faisoient profession de la foi catholique entre les mains du pape Clément VIII ; et le récit de Baronius, traduit en françois par Marc Lescarbot (1), étoit publié à Paris en 1599. C'est cette traduction, devenue excessivement rare, que nous réimprimons aujourd'hui. La première édition est contemporaine de l'événement ; la seconde, qui paroît deux cent cinquante-sept ans plus tard, arrive dans des circonstances non moins mémorables. L'Église grecque unie dont Baronius nous a raconté la naissance a succombé il y a dix-sept ans en Russie. Une autre branche de cette Église, qui continue à subsister en Autriche, est, en ce moment, l'objet de la paternelle sollicitude du pape Pie IX, qui occupe aujourd'hui la chaire de saint Pierre.

Espérons que l'esprit de mansuétude et d'équité qui anime l'empereur Alexandre II le poussera à ne pas s'opposer à ce que l'Église grecque unie ressuscite dans ses États. Des prêtres, des religieux en grand nombre, vrais confesseurs de la foi, sont dispersés sur toute la surface de l'empire de Russie. Les peuples habitués à se laisser guider par eux dans les voies du salut réclament leur retour au milieu d'eux. Ils reviendront, il leur sera permis d'avoir de nouveau des évêques de leur rite à leur tête. Et, qui sait ? peut-être ces années d'épreuves ont-elles été des années de préparation. Peut-être le temps approche où l'Église

(1) Marc Lescarbot, né à Vervins, en Picardie, étoit avocat au parlement de Paris ; mais, mécontent d'avoir perdu une cause qu'il défendoit et qu'il croyoit juste, il abandonna le barreau et se livra aux voyages. Il suivit le sieur de Pontrincourt que Henri IV avoit nommé administrateur à la Louisiane. Il accompagna ensuite Pierre de Castille, ambassadeur de Louis XIII, en Suisse. Il est mort vers 1640, âgé de 60 ans. Marc Lescarbot est auteur de plusieurs ouvrages, dont une *Histoire de la Nouvelle France*, publiée en 1609 et un *Tableau* (en vers) *de la Suisse,* qui donne une idée assez avantageuse de son talent descriptif.

russe tout entière, abjurant de vains préjugés, suivra l'exemple qui lui fut autrefois donné par l'antique Église de Kief, et, tout en conservant ses rites, sa discipline, son clergé, elle ne fera plus avec l'Église universelle qu'un cœur et qu'une âme, qu'un seul troupeau, sous la conduite du seul pasteur éternel Jésus-Christ et du vicaire qu'il a établi pour tenir sa place sur la terre, lorsqu'il dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle; je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel ; j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point ; confirme tes frères ; sois le pasteur de mes brebis et de mes agneaux, le pasteur de mon troupeau. »

Le prince Augustin Galitzin, bibliophile éclairé, a dernièrement publié à *trente exemplaires* une légende, écrite par lui, d'un arrière-grand-oncle de la princesse sa femme, née La Roche-Aymon, et intitulée : *Légende du bienheureux Raoul de La Roche-Aymon de l'ordre de Cîteaux, archevêque de Lyon, en* 1235 ; brochure de 12 pages.

RÉDACTEURS DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE

COURONNÉS PAR L'INSTITUT.

Le *Bulletin du Bibliophile* compte parmi ses collaborateurs des académiciens, des bibliothécaires et des bibliophiles distingués. Plusieurs d'entre eux ont été, à diverses époques, couronnés par l'Institut. Le *Bulletin* ne peut rester indifférent aux honneurs littéraires décernés à ses collaborateurs; car il en rejaillit toujours un peu d'éclat sur l'œuvre dont ils assurent la prospérité par leurs communications bienveillantes. Ainsi, nous pourrions citer M. Rathery, bibliothécaire au Louvre,

couronné, en 1844, par l'Académie des Sciences morales et politiques, puis en 1852, par l'Académie françoise; M. APOLLIN BRIQUET, l'un de nos plus zélés rédacteurs, qui en 1847 a obtenu l'une des trois médailles accordées annuellement par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, aux meilleurs ouvrages sur les antiquités nationales, etc., etc. Mais il n'est pas besoin de remonter à une époque si éloignée. Le 8 août dernier, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a proclamé ses lauréats pour l'année 1856. Nous extrairons de cette liste les noms suivants, qui se rattachent à la publication du *Bulletin du Bibliophile.*

Dans le concours pour les antiquités nationales, M. LOUIS PARIS a remporté la troisième médaille pour son *Histoire et description de l'intérieur de l'église de Notre-Dame de Reims.*

Un rappel de médaille a été décerné à M. Viollet-Leduc, pour le tome II de son *Dictionnaire raisonné de l'Architecture françoise, du XIe au XVIe siècle*, in-8°. Cet excellent ouvrage, dont nous avons sous les yeux la 75e livraison, est édité par Bance. C'est un livre fort important pour l'art et pour l'histoire du moyen âge. Lisez l'article CHATEAU, et vous y trouverez le récit détaillé de la prise du Château-Gaillard par Philippe-Auguste, la description du château de Couci, au XIIIe siècle, et celle du Louvre sous Philippe-Auguste, extraite du *Roman de la Rose*. C'est également un livre de luxe, par la beauté des caractères d'impression et des gravures sur bois intercalées dans le texte. Mais le jugement de l'Académie rend nos éloges superflus.

Une mention hors ligne a été accordée à MM. E. DE ROZIÈRE et E. CHATEL, pour leur ouvrage intitulé : *Table générale et méthodique des Mémoires contenus dans les recueils de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et de l'Académie des Sciences morales et politiques*; 1 vol. in-4°. Cette table offre le catalogue méthodique de 88 volumes publiés de 1717 à 1850. A l'aide de ce travail, on pourra désormais faire d'utiles recherches dans la collection des Mémoires de ces deux Acadé-

mies. C'est un service que sauront apprécier les hommes qui se livrent à l'étude; quant aux Académies, l'une d'elles vient déjà de prouver sa reconnaissance à MM. de Rozière et Châtel. Sous le titre modeste d'*Avertissement*, M. de Rozière a écrit d'un style élégant l'histoire complète de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et celle de l'Académie des Sciences morales et politiques, depuis leur fondation jusqu'à nos jours. Les observations judicieuses sur le système bibliographique dit *des Libraires de Paris*, qui terminent cet avertissement, méritent également de fixer l'attention.

Des mentions très-honorables ont été décernées :

1° A M. d'Arbois de Jubainville, pour son *Essai sur les sceaux des comtes et des comtesses de Champagne;* br. in-4;

2° A M. Douet d'Arcq, pour ses *Recherches historiques et critiques sur les anciens comtes de Beaumont-sur-Oise, du XIe au XIIIe siècle;* 1 vol. in-4;

3° A M. Peigné-Delacour, pour ses *Recherches sur la position de Noviodunum Suessionum et de divers autres lieux du Soissonnois ;* br. in-8.

Enfin, des mentions honorables ont été accordées :

1° A M. Mignard, pour son *Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre, etc.;* 1 vol. in-8;

2° A M. Carnandet, pour la publication de *la Vie et passion de Monseigneur sainct Didier, martir et evesque de Lengres;* 1 vol. in-8. Nous avons rendu compte de cette curieuse publication dans le *Bulletin*, 1855, page 384.

3° A MM. Achmet d'Héricourt et A. Godin, pour leur ouvrage intitulé : *Les rues d'Arras, dictionnaire historique, précédé d'un résumé de l'histoire d'Arras;* 2 vol. in-8.

Le premier prix Gobert a été décerné à M. Hauréau, pour sa continuation du *Gallia Christiana*, et le second prix à M. Floquet, pour ses *Études sur la vie de Bossuet.*

REVUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

— *Notice historique sur la foire de la Saint-Jean, à Amiens*, par M. l'abbé Jules Corblet, 1856, in-8 de 28 pag. — M. l'abbé Corblet a consacré la première partie de cette notice à établir que l'on doit à l'Église l'institution des foires. Il fait dériver le mot *foire* de *feria*, fête religieuse, et il pense que ces réunions commerciales ont eu pour origine l'affluence des pèlerins qui, à certaines époques de l'année, visitoient les reliques des saints les plus renommés de chaque province. Cette origine peut être vraie pour quelques localités, mais elle ne sauroit être admise comme règle générale. Et d'abord, nous sommes d'avis que le mot *foire* ne dérive ni de *forum*, place publique, ni de *feria*, fête religieuse, mais de *foris*, en dehors, à l'extérieur. Les mots forains, marchands forains, traites foraines et foires, sont de la même famille et signifient des étrangers, des impôts sur les marchandises importées par des étrangers, des réunions de marchands étrangers. Quant à l'origine des foires, nous pourrions en citer un grand nombre dont l'institution a été provoquée, au moyen âge, par les seigneurs et par les communes; car c'étoit beau profit pour les seigneurs et pour les villes. Les marchands sédentaires ne s'en plaignoient point : ils s'approvisionnoient aisément aux foires de marchandises difficiles à transporter, et les revendoient plus tard avec bénéfice, à leurs concitoyens; puis, pour ne rien perdre, ils louoient leurs boutiques aux forains. Les habitants des campagnes et des villes environnantes venoient s'ébaudir à la foire, et dépensoient en peu de

jours des sommes considérables qui enrichissoient les citadins.

La tête de saint Jean étoit exposée à Amiens, le 24 juin et les deux jours suivants ; les pèlerins affluoient de toutes les provinces de la France, et même des pays étrangers. Telle est l'origine de la foire de la Saint-Jean, à Amiens. Dans la seconde partie de sa notice, M. l'abbé Corblet retrace la physionomie commerciale de cette foire, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. Au nombre des foires remarquables que cite M. l'abbé Corblet, nous n'avons point vu figurer l'ancienne et belle foire de la Saint-Jean, qui se tient à Niort, pendant quinze jours, et qui doit peut-être son origine à une autre tête de saint Jean-Baptiste que l'on conservoit dans l'abbaye de Saint-Jean d'Angély.

— *Bibliothèque de l'Amateur rémois se vend à Reims, chez Brissart-Binet ;* petit in-12, tiré à 100 exemplaires. — La première livraison, l'*Art de plumer la poule sans crier,* est épuisée. Nous en avons parlé dans le *Bulletin*, ainsi que de la seconde livraison : *la Messe des Sans-Culottes, avec un Précis historique,* par M. L. Paris. La troisième livraison est intitulée : *Description de la fontaine minérale de Chenay, par Nicolas-Abraham, sieur de la Framboisière, doyen de la Faculté de médecine en l'université de Reims,* 1606. Le sieur de la Framboisière devint médecin de Louis XIII, et ses œuvres ont été imprimées en un volume in-fol. « La fontaine de Chenay, fréquentée par la cour et la ville sous Henri IV et Louis XIII, chantée par les poëtes contemporains, a été délaissée depuis cette époque pour des eaux thermales plus éloignées, quoiqu'elle n'ait rien perdu de ses vertus médicinales; elle n'a d'autre tort que celui d'être trop près de la ville de Reims. » La quatrième livraison, publiée en 1856, a pour titre : *Chanson nouvelle, contenant le récit véritable et remarquable de ce qui est arrivé dans la ville de Reims, à l'encontre de gens sinistres ;* elle est accompagnée d'une *préface* de M. L. Paris. Cette facétie janséniste, composée vers 1723, se rattache aux

grandes querelles de la bulle *Unigenitus*. La chanson, sur l'air *des Pendus*, est précédée d'une introduction en prose, intitulée : Avis des chanteurs ambulants de la troupe de Champagne, au lecteur. Cet *avis*, écrit en langage rustique du pays champenois, est plein d'esprit et de fine raillerie. M. Brissart-Binet fait preuve de bon goût dans le choix des opuscules qu'il réimprime avec autant de soin que d'élégance : ce sont des raretés bibliographiques et des curiosités littéraires.

— *Revue des Provinces de l'Ouest.* — Mai 1856. — Cette revue mensuelle, publiée à Nantes, renferme des documents précieux pour l'histoire du Poitou, de la Bretagne et de l'Anjou. Voici la table des matières pour la livraison du mois de mai :

— *Bulletin du Bibliophile belge*, publié sous la direction de M. Aug. Scheler, bibliothécaire du roi ; février 1856. — Le *Bulletin du bibliophile belge* intéresse la France autant que la Belgique. On le prouveroit aisément par l'analyse de la livraison que nous avons sous les yeux ; mais l'espace nous manque pour cette analyse, et nous indiquerons seulement les articles les plus importants :

Essai d'une liste chronologique des ouvrages et dissertations concernant l'Histoire de l'Imprimerie en Hollande et en Belgique, par M. E.-L. Hoffmann ;

Nugæ difficiles, par M. R. Chalon. C'est une suite de notices sur des livres singuliers contenant des anagrammes, des chronogrammes, des puérilités difficiles en tous genres. — Louis XVI, imprimeur.

Notices biographiques sur Jean de Malines, poëte françois du XIVe siècle, et sur Gab. Meurier, auteur belge du XVIe siècle;

Notice biographique et bibliographique sur les auteurs dalmates, anciens et modernes.

Lettre autographe de Henri IV, etc., etc.

Cette livraison contient, en outre, la préface et les deux premières feuilles des Annales de l'imprimerie plantinienne, par MM. Aug. de Backer et Ch. Ruelens.

— *Notice sur Gilles de Rais*, par Armand Guéraud. *Nantes*, broch. in-8 de 74 pag. — Cette dissertation sur un personnage dont le nom rappelle tant de crimes, est très-curieuse. L'énoncé des divers chapitres du livre suffira pour exciter la curiosité de nos lecteurs : *Naissance et Vie militaire de Gilles de Rais ; son luxe et ses prodigalités ; ses recherches alchimiques, ses évocations et ses crimes ; son procès et son exécution ; Gilles de Rais a-t-il fourni le type de Barbe-Bleue ? Avoit-il sa raison? Indications bibliographiques.*

—*Le parlement de Metz, Discours prononcé pour la rentrée de la Cour impériale de Metz, le* 3 *novembre* 1855, par M. L. Leclerc, premier avocat-général. *Metz;* broch. in-8 de 40 p. — Ce discours est une page éloquente de l'histoire de Metz, à l'époque de l'entrée du roi Henri II dans cette ville impériale, le 18 avril 1552. C'est, de plus, un résumé complet de l'Histoire du Parlement messin, depuis sa création en 1633.

—*Notice historique sur la crypte de l'Église cathédrale de Chartres*, par M. Doublet de Bois-Thibaut. — Cette notice contient l'histoire et la description de la partie la plus ancienne et la moins connue de la célèbre cathédrale de Chartres. Après avoir rappelé les divers incendies qui détruisirent cette église, depuis 1020 jusqu'en 1286, M. de Bois-Thibaut établit que la crypte a été construite sous l'épiscopat de Fulbert, de 1020 à 1028 ; puis il décrit avec soin cette église souterraine, l'une des

plus vastes qui existent, ainsi que ses chapelles, ses vitraux, ses fonts baptismaux, ses caveaux, ses cachots, son hôpital, son puits, etc..... Cette curieuse dissertation est extraite d'une *Monographie de la cathédrale de Chartres.*

—*Rapport sur la Bibliothèq. royale de Bruxelles*, par M. Alvin, conservateur.—Ce rapport fort remarquable fournit des renseignements étendus sur l'organisation, l'administration et le service public de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il nous semble qu'il seroit utile de réunir en un seul corps tous les rapports d'une époque récente publiés par les conservateurs des grandes bibliothèques de l'Europe. On pourroit ainsi comparer les divers systèmes d'organisation et d'administration adoptés dans ces établissements : de cet examen surgiroient sans doute des idées d'amélioration que la lecture d'un rapport isolé ne sauroit utilement inspirer. Nous indiquerons cependant les détails intéressants que donne M. Alvin sur l'installation intérieure de la bibliothèque qu'il administre avec une sollicitude si éclairée ; la statistique des livres communiqués au public, depuis le 1er octobre 1850 jusqu'au 1er octobre 1853 ; les projets d'un agrandissement du local, et de la confection d'un catalogue général.

— *Biographie du comte de Guibert, maréchal-de-camp, membre de l'Académie françoise*, par E. Forestié neveu ; in-8° de 72 pag.—Cette notice, fort intéressante, a été couronnée en 1855 par la Société des Sciences et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne. L'auteur ne s'est pas borné à raconter la vie du comte de Guibert ; il a, de plus, analysé avec talent les ouvrages de cet éminent écrivain, qui disoit en 1790 : « J'ai été le précurseur de beaucoup d'opinions qui fondent aujourd'hui la liberté, et j'ai propagé la vérité dans un temps où il y avoit du courage et du danger à la dire. » Né à Montauban, le 11 novembre 1743, le comte de Guibert mourut le 6 mai 1790, à l'âge de quarante-six ans. On trouve à la fin de cette notice la liste

complète des œuvres de Guibert; elles se composent de plusieurs volumes sur l'art et l'administration militaires, que l'on consulte encore avec fruit, de voyages, d'éloges, de tragédies, d'opéras, etc.

M. Forestié cite, dans son introduction, un passage du *Dictionnaire historique des Françoises illustres*, par Mme Briquet (1). Ce livre est devenu très-rare, et le passage signalé est encore d'une telle actualité que nous croyons pouvoir le reproduire : « Les dictionnaires historiques et bibliographiques, dit avec raison Mme Briquet, offrent en général peu d'exactitude dans les dates pour les époques de la naissance ou de la mort des auteurs; il est rare de les trouver d'accord pour les années des éditions, pour le format, le titre même des ouvrages. On ne tient pas compte du temps qu'il faut, des recherches nécessaires pour rectifier une date; et s'il n'étoit pas indigne d'un citoyen et contraire à la probité de se jouer de la crédulité d'autrui, l'ingratitude des lecteurs dispenseroit d'être si scrupuleux et de prendre tant de soins. »

La notice sur le comte de Guibert est un fragment de la *Biographie de Tarn-et-Garonne, études hist. et bibliogr. sur les personnes remarquables du département, publiées par E. Forestié neveu, avec le concours de plusieurs écrivains*. Le 1er volume est sous presse.

— *Éloge du docteur Charles Viguerie, lu à la séance publique de l'Académie impériale de Toulouse, le* 18 *mai* 1856, par M. Desbarreaux-Bernard; in-8 de 24 pages. — Cette oraison funèbre d'un savant médecin de Toulouse renferme aussi des détails curieux et inédits sur la vie du père de Charles Viguerie, chirurgien distingué, qui par sa fermeté réussit à donner une impulsion nouvelle aux études anatomiques. M. Desbarreaux-Bernard fait connoître, à cette occasion, les préjugés qui rendirent presque nulle, jusqu'en 1776, la pratique de l'anato-

(1) Mme Briquet est la mère du rédacteur de cet article. (*Note de l'éditeur*.)

mie dans les écoles de Toulouse. Ces renseignements ne sont point dépourvus d'intérêt pour l'histoire des mœurs du midi de la France.

— *Les Estienne* (par M. Ambr.-Firmin Didot). *Extrait de la nouvelle Biographie générale publiée par MM. Firmin Didot frères;* 1856. — Nous n'apprendrons rien de nouveau à nos lecteurs, en leur disant que cette série de notices biographiques intéresse au plus haut point l'histoire de l'imprimerie et des imprimeurs françois, et même en ajoutant que le nom de l'auteur accroît encore l'intérêt qui s'attache à ce travail. Aucun écrivain ne pouvoit mieux, en effet, retracer la vie des Estienne, aucun ne pouvoit mieux analyser les nombreux ouvrages composés ou édités par ces savants imprimeurs, que M. Ambroise-Firmin Didot, qui tient, de nos jours, le premier rang parmi les typographes françois, par la science et par les belles et correctes éditions qu'il publie. Les articles consacrés à Robert Estienne et à son fils Henri sont très-remarquables; les documents inédits qu'ils renferment jettent un nouveau jour sur la biographie de ces deux illustres personnages. C'est avec une douloureuse émotion qu'on lit dans ces notices le récit peu connu des démêlés de la Sorbonne avec Robert, qui privèrent la France de ce célèbre imprimeur, et le forcèrent à s'expatrier. On trouve, en outre, dans cette biographie, des détails curieux sur plusieurs savants, imprimeurs et grands seigneurs, parents, amis, protecteurs, ou même persécuteurs des Estienne.

— *Letter from king John of France to his son Charles (London,* 1856*).* — Cette lettre inédite du roi Jean est datée de Windsor, le 26 novembre, sans indication d'année. Il est probable qu'elle fut écrite peu de temps après l'arrivée à Londres du roi Jean, prisonnier d'Édouard, dit le Prince noir; car elle est adressée à Charles dauphin, et non à Charles régent. Elle a pour objet de récompenser Pierre de Labatut de tous les sacrifices d'argent et de terres qu'il avoit faits pour subvenir

aux besoins du roi. La signature de Jean est reproduite en *fac simile*, et la lettre a été collationnée avec soin par les membres du *State paper office* de Londres. Le possesseur de cette pièce, M. O'Callaghan, l'a publiée en Angleterre, et il a écrit en anglois le titre et les notes. Le passage suivant (p. 5) : « *Et sachiez quil a empruntez pour nous a Londres la somme de mil et xliiij moutons,* » est accompagné d'une note qui se rattache à la numismatique françoise. « C'est en 1371, selon Cotgrave, qu'on frappa des *moutons* pour la première fois. L'erreur est évidente, puisque celui qui écrivit cette lettre mourut en 1364. Ducange et Froissard disent que la monnaie d'or, connue sous le nom de *mouton*, fut autorisée par les états-généraux immédiatement après la bataille de Poitiers. Ceci concorderoit assez avec la date de la lettre, quoiqu'il paroisse extraordinaire que le roi Jean ait fait mention d'une monnaie de si fraîche date (1). »

— *Quelques mots sur un exemplaire de la première édition des Œuvres de Vauvenargues, avec notes manuscrites*, par M. Mouan, s.-bibliothéc. d'Aix ; 1856, in-8. — La bibliothèque de la ville d'Aix possède un exemplaire de la première édition des Œuvres de Vauvenargues, chargé de nombreuses annotations manuscrites. Cet exemplaire avoit appartenu au président de Saint-Vincens, qui écrivit sur la garde du volume que *toutes ces notes étoient de la main de Vauvenargues, et avoient servi pour l'édition de* 1747. M. Mouan ne partage point cette opinion. Il prouve que si quelques-unes de ces notes doivent être attribuées à Vauvenargues, il en est d'autres, en grand nombre, qui ont été écrites par un ami du célèbre moraliste, et probablement par Voltaire. Les détails curieux que M. Mouan donne à ce sujet, et les piquantes annotations qu'il reproduit, laissent peu de doutes sur l'exactitude de cette attribution.

(1) Les moutons d'or ont été frappés, pour la première fois, sous le règne de saint Louis.

— *Histoire littéraire de la France, tome XXIII.* — Les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur commencèrent ce grand ouvrage; mais arrivés au XIIe siècle, ils suspendirent leur travail. En 1807, des membres de l'Institut reprirent l'œuvre des Bénédictins, et ils l'ont continuée jusqu'à ce jour avec persévérance. Le 23e volume, récemment publié, complète l'histoire littéraire du XIIIe siècle, et contient l'analyse des poésies françoises de cette époque. Comme il eût été difficile de classer exactement toutes ces pièces par ordre chronologique, les savants éditeurs les ont rangées par ordre de matières. Le premier article est consacré au roman de la Rose. Cette dissertation, écrite par M. P. Paris, est l'une des plus importantes que renferme ce volume. On trouve ensuite les *Lais*, avec une introduction par M. P. Paris ; les *Fabliaux*, précédés d'une introduction et de recherches sur les auteurs, par M. V. Leclerc; les *Débats et Disputes*, par M. E. Littré; les *Poésies morales*, par M. V. Le Clerc ; les *Dits*, par M. P. Paris ; l'*Image du monde*, par M. V. Le Clerc; les *Poésies historiques*, par M. V. Le Clerc ; et les Chansonniers (p. 512 à 831), par M. P. Paris. A la fin du volume, on trouve une table générale des écrivains du XIIIe siècle, dont il est parlé dans les huit derniers tomes de l'Histoire littéraire.

AP. B.

NOUVELLES

ET

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES.

— Le conseil municipal du Havre vient de voter, sur le rapport de M. Morlent, bibliothécaire de la ville, l'acquisition des manuscrits de Bernardin de Saint-Pierre, que possédoit encore M. Laverdet. Ces nombreuses pièces formeront au moins douze ou quinze parties in-folio. Cette décision fait honneur au conseil municipal du Havre, ainsi qu'à M. Morlent, qui l'a provoquée. Au surplus, ce zélé bibliothécaire ne cesse de réunir, avec une persévérance digne d'éloges, tous les documents relatifs à Bernardin de Saint-Pierre, et spécialement les lettres autographes de l'illustre auteur des *Harmonies de la nature* et de *Paul et Virginie.*

— Sous presse : *Journal inédit d'Arnaud d'Andilly*, publié et annoté par Achille Halphen, juge suppléant au tribunal civil de Versailles, membre de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise.

— On a vendu dernièrement à Londres une collection de pièces autographes, parmi lesquelles on remarquoit douze pages in-folio écrites par Torquato Tasso; une charte originale de Guillaume le Conquérant, avec le sceau parfaitement conservé; des notes autographes de J. Milton, écrites sur les marges d'un

manuscrit des Pastorales de Browne; des instructions autographes de Fénelon, adressées à l'abbé de Chanterac à Rome, pour servir à sa défense contre les accusations de Bossuet; quelques lettres intéressantes du général Wolfe; une lettre autographe du poëte Cowper; une lettre officielle sur l'accident dont Olivier Cromwell faillit être victime, en conduisant lui-même sa voiture, etc....

— L'*Histoire des Usages funèbres et des Sépultures des peuples anciens*, par M. E. Feydeau, est en cours de publication. Cet ouvrage est le résultat de dix années d'études, de recherches et d'explorations scientifiques. Les planches et les plans sont exécutés sous la direction de M. Alfred Feydeau, architecte de la Ville de Paris, et ce livre, recommandé par le conseil supérieur de l'Instruction publique, paroît sous les auspices du ministère. Après ce court exposé, nous n'insisterons pas auprès des artistes et des érudits sur l'importance et la nouveauté du sujet que l'auteur a choisi. L'ouvrage formera deux beaux volumes gr. in-4° jésus, divisés en douze livres dont nous donnons ici les titres :

1° PRÉLIMINAIRES.
2° ÉGYPTIENS.
3° ASSYRIENS, PERSES, ETC.
4° HÉBREUX.
5° NABATHÉENS.
6° CYRÉNÉENS.
7° PHÉNICIENS, CARTHAGINOIS.
8° TROYENS, LYDIENS, PHRYGIENS, LYCIENS, ETC.
9° GRECS.
10° ÉTRUSQUES.
11° ROMAINS.
12° BARBARES.

Les planches et le texte paroîtront dans l'ordre exact des divisions de l'ouvrage, en sorte que les premières livraisons contiendront les préliminaires et l'histoire des usages funèbres et des sépultures chez les Égyptiens, et que les livraisons suivantes contiendront successivement les autres divisions dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Quant à l'exécution typographique de l'ouvrage, elle sera aussi parfaite que possible. Le dessin et la gravure des plan-

ches gravées et les dessins sur bois seront signés par les plus habiles artistes. En un mot, rien ne sera négligé pour que l'exécution de ce livre soit au moins égale à celle des plus beaux ouvrages d'art publiés de nos jours.

— M. Charles Giraud, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, inspecteur général de l'enseignement supérieur, et possesseur, il y a plusieurs années, d'une très-belle bibliothèque, qui a été vendue le 26 mars 1855, s'occupe de la publication du *Polyptique d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse*, contenant le dénombrement des fiefs, des vassaux, des droits et revenus qui appartenoient au comte Alphonse dans le comtat Venaissin, dans la première moitié du XIII[e] siècle.

— Un ouvrage qui intéresse les bibliophiles encore plus que les chasseurs vient de paroître à la librairie de L. Hachette; nous nous empressons d'en faire part à nos lecteurs. Il est intitulé : *la Chasse à courre en France*, par J. La Vallée, 1 vol. in-12 de 439 pages illustré de 40 vignettes par H. Grenier. Ce volume est précédé d'une *Introduction* qui, à elle seule, formeroit un petit livre fort agréable à lire, et dont nous extrairions plusieurs pages, si notre cadre nous le permettoit. Cet avant-propos porte pour épigraphe deux vers extraits du roman du Renard.

« L'histoire de la vénerie, dit l'auteur, seroit en réalité une histoire universelle. Il est peu d'événements de quelque importance, qui, de près ou de loin, ne se trouvent liés à une aventure de chasse. » Afin d'établir la vérité de cette proposition, M. La Vallée rappelle tous les chasseurs éminents depuis Nembrod et Menès, 1[er] roi d'Égypte, qui fut emporté par un hippopotame, jusqu'au roi Charles X, qui chassoit pendant que ses ordonnances soulevoient une révolution. L'auteur termine son introduction par une analyse des ouvrages cynégétiques

dans lesquels il est parlé de la vénerie en France; il cite successivement Arrien, écrivain du IIe siècle, *la Chace dou serf*, *le Roi Modus et la reine Ratio*, Gaston Phœbus, le *Trésor de Vénerie* de Hardouin, publié de nouveau par les soins de M. Jér. Pichon, Jacq. Du Fouilloux, etc., etc. Sous la plume spirituelle de M. La Vallée, *la Chasse à courre* est devenue un livre charmant que tous s'empresseront de lire; car au milieu des préceptes de vénerie et des descriptions pittoresques de diverses chasses, sont enchâssés de nombreux faits historiques et de curieuses anecdotes.

— C'est depuis quelques années seulement que nous trouvons dans la circulation, des livres reliés aux armes du prince Eugène de Savoie. En Allemagne, en Angleterre, à Paris, dans divers catalogues, et surtout dans celui de la riche collection de M. Giraud figurent des exemplaires parfaitement reliés en veau fauve, en maroquin rouge et maroquin citron. Cependant le prince Eugène, en mourant, avoit légué tous ses livres à l'empereur Charles VI, et, à ce titre, ils ont fait partie jusqu'à nos jours de la bibliothèque impériale de Vienne. Il paroît qu'à la suite d'un récolement de cette bibliothèque, on a vendu comme doubles, sans doute par inadvertance, des livres qui, outre leur valeur intrinsèque, avoient le mérite inappréciable d'avoir appartenu à l'un des plus illustres généraux de l'empire.

— M. le baron Taylor continue sa magnifique publication des *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*. Commencée en 1820, cette collection est l'une des premières et des plus importantes productions de la lithographie en France. Le voyage dans le Dauphiné, resté inachevé par suite de la révolution de 1848, est aujourd'hui entièrement terminé. M. le baron Taylor doit publier prochainement les dernières livraisons du Voyage en Champagne, qui formera deux volumes aussi splendides que les volumes précédents.

Voici quels sont les Voyages qui ont déjà paru :

Normandie........	39	livraisons........	2 vol.
Franche-Comté...	28	—	1 —
Auvergne.........	55	—	2 —
Languedoc.......	146	—	4 —
Picardie..........	136	—	3 —
Bretagne..........	91	—	2 —
Dauphiné.........	47	—	1 —
Champagne......	105	dont 87 sont publiées	2 —

— L'Université de Prague a fait l'acquisition de la riche bibliothèque du professeur Hermann, le fameux philologue de Goettingue. Elle se compose de 11,000 volumes.

— M. Paulin Paris, membre de l'Institut, professeur au collége de France, conservateur au département des manuscrits de la bibliothèque Impériale, vient de partir pour Saint-Pétersbourg. Il est chargé par le ministre de l'Instruction publique d'examiner les manuscrits françois ou intéressant la France qui se trouvent dans les bibliothèques de Saint-Pétersbourg, de Moscou, et de plusieurs villes de l'Allemagne.

— La publication du *Catalogue général de la bibliothèque Impériale*, par ordre de l'empereur, se poursuit avec activité. Le tome 1er (Histoire de France), dont nous avons rendu compte l'année dernière, a été promptement suivi des tomes 2 et 3, qui renferment la nomenclature des ouvrages historiques relatifs à la minorité et au règne de Louis XIV, aux règnes de Louis XV et Louis XVI, jusqu'aux premières années de la Révolution françoise. Cette série se compose au moins de 19,500 articles pour une période de cent quarante années.

En 1656, Mme de La Fayette avoit quitté ses amis pour rejoindre son mari dans une terre de l'Auvergne : Mme de Sévi-

gné était désolée de ce départ. Pour adoucir ses chagrins, Ménage lui envoya une *canzonetta.*

La réponse de Mme de Sévigné est certainement la lettre la plus affectueuse que Ménage ait jamais reçue d'une dame. Cette lettre, jusqu'alors inédite, a été insérée dans l'histoire de Mme de Sablé par M. Cousin, p. 296.

Mme de Sévigné raffola de cette *canzonetta.* Après avoir essayé vainement toutes les clés, elle entreprendra, dit-elle, d'y trouver un air, *tant elle a d'envie de la chanter.* Avis aux musiciennes si nombreuses aujourd'hui.

A.-T. Barbier.

Voici la *canzonetta* :

Hor, ch' il canto non godo
Dell' angiel mio terreno,
Hor, ch'altro suon non odo,
Che dei mesti sospir, ch' esala il seno,
Deh ! perchè mi si nega, o sorte ria,
Di spirar frà i sospir l'anima mia ?

Hor, che più non mirate
Il sol di quei bei rai,
Luci mie sconsolate,
Ah ! non v'aprite à questo ciel giammai,
E se pur di veder vaghe voi siete,
Mirate il mio tormento, e poi piangete.

Hora, che a voi si cela
Il ciel di quel bel viso,
Hor, che a voi non si svela
Quel bel sol, che col sole ha il bel diviso,
Poi che le gioie vostre (ahi !) son finite
O stemperatevi in pianti, o non v'aprite.

Hor si, ch' a me fia vile
La cetra, il pletro, il canto,
Hor languirà lo stile,
E m'uscirà da gl'occhi un mar di pianto,
E trà que' flutti amari altri frà poco
Vedrà sommerso il core, o spento il foco.

G. Ménage.

Nous n'avons pas encore parlé d'un livre publié en Angleterre avec un goût et un soin qui rappellent les belles productions de la typographie parisienne au commencement du XVI[e] siècle; c'est un volume intitulé : *The book of common prayers*, orné de gravures sur bois d'après les dessins d'Albert Durer, de Hans Holbein, et d'autres artistes distingués ; composé à l'imitation du *Livre d'Heures* de la reine Élisabeth ; imprimé par W. Pickering en 1853, et publié pour la première fois par W. Allan, en 1855. Ce livre est d'une magnifique exécution; il rappelle les *Heures* de Simon Vostre et de Jehan Dupré, par les vignettes et les entourages, qui sont disposés dans le même ordre; mais il les surpasse par la finesse des gravures, la richesse des ornements et des caractères. Une belle gravure imprimée sur le verso du titre représente la reine Élisabeth agenouillée dans son oratoire. Les vignettes qui encadrent le texte forment plusieurs séries : 1° La Vie et la Passion de Jésus-Christ, avec les faits correspondants du Vieux-Testament; 2° les Vertus foulant au pied les vices; 3° les Cinq Sens ; 4° les Vertus théologales ; 5° les Éléments; 5° une Danse des morts complète. Il serait difficile de rendre un compte plus détaillé des nombreuses figures, des arabesques et des ornements de tout genre qui font de ce livre d'heures à l'usage de l'Église anglicane l'une des belles œuvres typographiques de notre époque.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

JUILLET et AOUT — 1856.

---

429. ALBERTI MAGNI liber de laudibus Mariæ. — *Explicit tractatus de laudibus gloriosissime genitricis Marie semper virginis famosissimi sacre pagine interpretis dni Alberti magni de Laugingen radispanen. episcopi.* Pet. in-fol., goth., d.-rel. .... 35—»

Ce volume a été imprimé à Bâle, vers l'année 1472, par Michel Wensler et Frédéric Biel.

430. AMPLE DISCOURS et advis de l'estat et assiette des armées chrestiennes et turquesques : et des rencontres et escarmouches qui se sont faictes depuis le moys d'aoust 1572 jusques au 18 octobre. *Paris, Nic. Chesneau,* 1572. — Cronique des plus notables guerres advenues entre les Turcs et Princes chrestiens jusques à présent. Ensemble une pronostication sur la maison des Ottomans. *Paris, J. Ruelle,* 1573 ; en 1 vol. pet. in-8 .... 24—»

Pièces RARES publiées après la bataille de Lépante. Au mois d'août 1572, les flottes chrétiennes opéroient contre les Turcs, sur les côtes de la Morée ; mais les Turcs n'osèrent accepter le combat que les alliés leur offrirent à plusieurs reprises. Tout se passa en escarmouches et en descentes pour faire de l'eau. Au 18 octobre, les chrétiens assiégeoient en même temps Navarin et Modon. Les noms de tous les chefs de l'armée alliée sont rapportés dans cette relation, et nous y avons remarqué le marquis de Mayne, frère du duc de Guise, devenu célèbre pendant les troubles de la Ligue, sous le nom de duc de Mayenne.

Le second opuscule se compose d'une *Notice chronologique sur les plus notables guerres advenues entre les Turcs et les princes chrétiens*, depuis la prise de Constantinople, en 1453, jusqu'à la bataille de Lépante, en 1571. On y trouve aussi l'indication de plusieurs événements des guerres d'Italie, sous Charles VIII, Louis XII et François I[er]. L'auteur de la *Pronostication sur la Maison des Ottomans* engage les souverains chrétiens à s'unir pour une nouvelle croisade, attendu que toutes les prédictions sont d'accord pour fixer la ruine de l'empire des Turcs, à l'année 1573.

431. Aretino. Ragionamento del Zoppino fatto fratre, e Lodovico puttaniere dove contiensi la vita e genealogia di tutte le cortegiane di Roma. (*Venetia*) *Fr. Marcolino*, 1539 ; pet. in-8 de 20 ff. mar. rouge fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) .... 60—»

Exemplaire de la collection italienne de M. Libri ; on lit dans le catalogue de sa vente, 1847, la note suivante : « Cette édition originale d'un des ouvrages les plus licentieux de l'Arétin est restée, à ce que nous croyons, toujours inconnue. Elle n'est pas citée dans le *Manuel*, et nous pensons que c'est là un des livres les plus rares de cette classe (sur l'amour, les femmes, etc.). Offrir aux amateurs une édition originale et inconnue d'un ouvrage sorti de la plume d'un auteur si célèbre, et qui a tant exercé les bibliographes, c'est leur procurer une jouissance inespérée. Ce livret précieux se compose de 19 feuillets chiffrés, plus un feuillet blanc : le feuillet 11 est coté par erreur 19. On sait que cet ouvrage a paru plus tard dans le recueil des *Ragionamenti* de l'Arétin, imprimés avec la date de 1584. Ce petit bijou a été très-habilement restauré. »

432. Ariosto. Orlando Furioso. *Birmingham*, *Baskerville*, 1773, 4 volumes grand in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. .... 135—»

Très-bel exemplaire d'une édition enrichie de gravures de Bartolozzi, Cochin et autres. Bonnes épreuves.

433. Audin. Fables héroïques comprenant les véritables maximes de la politique chrestienne et de la morale, par Audin, prieur de Termes et de la Fage. *Paris*, 1648 ; 2 vol. in-8, fig. vél. .... 28—»

Rare. Les *Fables héroïques* du sieur Audin, prieur de Termes, n'ont été composées que dans un but moral. On s'aperçoit aisément que ce sont des hommes qui parlent et agissent sous le masque de choses animées ou inanimées. Les actions et les paroles des animaux et des arbres mis en scène par l'auteur, choquent souvent toute vraisemblance, et dépassent beaucoup trop la liberté qu'on est convenu d'accorder aux fabulistes. Ainsi, une

cigogne *qui logeoit dans un nid avec ses parents et ses enfants*, sauve des flammes son père et sa mère, et laisse périr ses petits, parce que, dit-elle, elle peut avoir d'autres enfants, mais ne sauroit avoir un autre père ni une autre mère. Raisonnement bien subtil pour une cigogne. Autre exemple : Les arbres veulent élire un roi : *comme ils furent tous assemblés et qu'un chacun eut allégué ses belles qualités..... Néantmoins quand tous ensemble eurent jeté l'œil sur l'oranger, ils le jugèrent digne de la couronne.* N'est-ce pas une singulière invention que cette assemblée générale de *tous* les arbres, qui jettent *tous ensemble l'œil* sur l'oranger et lui décernent *la couronne?* Les *Discours moraux*, dont chaque fable est suivie, offrent un certain intérêt historique; car ils se composent presque entièrement de faits tirés de l'histoire ancienne, et surtout de l'histoire moderne. Nous ferons remarquer le discours critique sur les modes du temps : on y trouve des détails curieux sur la toilette des deux sexes au XVIIe siècle. Mais les 60 gravures que renferment ces volumes, doivent les faire rechercher avec empressement; elles ont, en effet, un véritable et incontestable mérite artistique. Les animaux et les arbres sont dessinés fort exactement, et groupés avec goût. Le graveur ne nous est connu que par les initiales de son nom inscrites sur le frontispice, F. C., et nous pensons pouvoir les attribuer à François Chauveau, artiste parisien très-connu, mort en 1676.

Le 1er volume des *Fables héroïques* est dédié au chancelier Séguier; le 2e volume à Mgr. de Lyonne, secrétaire d'État. Chaque volume contient un frontispice gravé, 30 fables et 30 figures.

434. BILLET. Gramatica francesa, dividida en tres partes, su autor D. Pedro Pablo Billet, parisiense. *Madrid*, 1688; in-8, d.-rel. v. f.................... 28—»

Grammaire françoise à l'usage des Espagnols, tout à fait oubliée aujourd'hui. On y trouve, sous le titre de : Parallèle de l'éloquence françoise et espagnole, puis espagnole et françoise, un choix de locutions particulières à ces deux langues, parmi lesquelles figurent un assez grand nombre de Proverbes.

Le Traité sur la poésie françoise, qui termine le volume, renferme quelques observations curieuses, et j'y ai remarqué, parmi les exemples cités, le sonnet suivant, que je donne ici, parce qu'il est peu connu et qu'on ne s'aviseroit guère d'aller le chercher dans une vieille grammaire espagnole:

Vieux mots qui gémissés dans un exil fâcheux,
Et que notre caprice a bannis du langage,
Ne désespérés pas de rentrer dans l'usage
Et d'y tenir bientôt un rang noble et pompeux :

N'enviez point le sort de ces mots orgueilleux
De qui la nouveauté fait souvent l'avantage;
Vous les verrés détruits par notre humeur volage:
Ils triomphent de vous, vous triompherez d'eux.

Je ne vous flate point d'une espérance vaine;
J'ai de votre retour une preuve certaine,
Et say que vous allez rentrer dans tous vos droits.

La langue des Capets va devenir nouvelle,
On a quitté François pour reprendre Françuois;
Vieux mots ne doutez point que je ne vous rappelle.

(Gratet-Duplessis, *Bibliogr. parémiologique.*)

435. Boccaccio. Dialogo d'amore di Giov. Boccaccio; tradotto di latino in volgare da Angelo Ambrosini. *Venetiis, apud J. Bariletum*, 1574; pet. in-12, mar. rouge tr. dor. (*Duru.*)..................... 28—»

Volume rare. C'est un dialogue entre Alcibiade et Philaterius. Dans la dédicace, Ambrosini annonce qu'il a traduit ce livre du latin, sur un manuscrit très-ancien. Cet opuscule peu connu contient quelques petites nouvelles.

436. Calmet. Dictionnaire de la Bible, par Dom August. Calmet. *Paris*, 1730; 4 vol. gr. in-fol., v... 170—»

Superbe exemplaire en grand papier; la meilleure édition de ce livre orné d'un grand nombre de figures.

437. Caraccioli (*Roberti*) de Litio quadragesimale. *Coloniæ, Ulricus Zel de Hanau*, 1473; in-fol., goth. à 2 col., d.-rel............................ 75—»

Édition précieuse, rare et fort recherchée; elle est imprimée avec les très-grands et beaux caractères de Zell, et elle est remarquable en ce qu'elle porte le nom d'Ulric Zell, imprimeur, qui ne s'est nommé que dans trois ou quatre de ses nombreuses impressions.

Ces sermons protestent souvent contre le luxe des papes et des cardinaux.

438. Copie des lettres du roy de Navarre et de Messeign. le cardinal de Bourbon et prince de Condé, envoyées à nostre tressainct père le pape : ensemble les responses de S. S. latines, et traduictes en françois (par J. Touchard). *Paris, P. L'Huillier*, 1573; pet. in-8. 24—»

Très-rare. D'après l'historien De Thou, J. Touchard, l'un des écrivains de la faction connue sous le nom de Tiers-Parti, étoit plein d'ambition et d'idées chimériques. Professeur au collége de Navarre, il avoit été choisi par le cardinal de Bourbon, pour instruire ses neveux : aussi n'écrivoit-il

que d'après l'impulsion du cardinal. Après la mort de Henri III, il composa, de concert avec Du Perron, son ami, un pamphlet anonyme en forme de requête au roi Henri IV, pour le supplier d'abjurer l'hérésie et de se faire catholique, afin de pacifier les troubles de la France. Ce libelle, inspiré par le cardinal de Bourbon, fut imprimé à Angers.

Touchard avoit publié, en 1573, sous la même influence, les lettres écrites au pape Grégoire XIII, par le roi de Navarre (Henri IV) et le prince de Condé, lors de leur abjuration forcée après la Saint-Barthélemy, ainsi que la lettre du cardinal de Bourbon sur le même sujet, et les réponses du pape. Cette publication avoit un double but : décréditer les princes dans le parti des calvinistes, et rendre difficile une rétractation qui auroit été un désaveu de leurs protestations *volontaires* de fidélité au Saint-Siége et à la religion catholique. En effet, on lit dans la lettre du cardinal de Bourbon : « Par mes dernières lettres j'advertissois V. S. que le roy de « Navarre, sa seur, le prince de Condé et ses frères, mes nepveux, ainsi « que la marquise d'Isle, ma niepce, laquelle le prince de Condé avoit « espousée hors l'Église,.... avoient abjuré.... et avoient fait publiquement « profession de la religion catholique. En quoy certainement nous n'avons « pas eu peu affaire. — Finalement ont veu à descouvert et cogneu les « piperies, mensonges et abus de leurs ministres, et ont confessé ouvertement, qu'il n'y a autre église que l'apostolique et romaine. Et en cette « créance asseurez, l'ont embrassée, non point par simulation, ains d'une « grande gayeté et sincérité de cueur. » Ainsi, les princes auroient abjuré librement, avec une joie *indicible*, et après avoir été convaincus de leurs erreurs, par les raisonnements des plus signalés docteurs en théologie. Les lettres du roi de Navarre, du prince de Condé et du cardinal de Bourbon, sont datées du 3 octobre 1572 ; les réponses de Grégoire XIII sont du 1er novembre suivant. Le roi de Navarre et le prince de Condé reconnoissent le pape comme chef de l'Église, et lui demandent des dispenses pour leurs mariages, ce que Grégoire XIII s'empresse d'accorder, comme un témoignage de sa profonde satisfaction de les voir revenus dans le giron de l'Église catholique. On sait combien de temps dura cette conversion volontaire.

J. Touchard n'a point mis son nom sur le titre ; mais il a signé la dédicace adressée au cardinal de Bourbon. Il dit dans cette épître qu'*ayant eu la faveur de veoir ces lettres, il a pensé qu'il estoit de son debvoir faire veoir au public lesdictes lettres tournées en notre langue vulgaire*. Nul autre que le cardinal de Bourbon n'avoit pu communiquer ces lettres au professeur du collége de Navarre. Ce petit volume, d'une insigne rareté, est fort important pour l'histoire.

439. DESMARETS. CLOVIS, OV LA FRANCE CHRESTIENNE, poëme héroïque par J. Desmarets. *Paris*, 1657, in-4, fig. m. viol., fil. plats à comp. fleurdelisés, tr. sup. d., NON ROGNÉ .... 75—»

Frontispice gravé d'après C. Lebrun, par N. Pitau, et vingt-sept très-belles estampes.

440. **Disputation** (la) de l'Asne contre frère Anselme Turmeda, sur la nature et noblesse des animaux, faite et ordonnée par ledit frère Anselme en la cité de Thunics, l'an 1417. — Traduicte de vulgaire hespaignol en langue françoise (par G. Lasne). *A Lyon, chez Jaume Jaqui* (1544); pet. in-8, fig. sur bois, mar. bl., comp. et fil. cintrés, tr. dor. (*Bauzonnet*)... 150—»

Première édition, très-rare. — Superbe exemplaire. Cette dissertation singulière fut primitivement écrite en langue catalane, et à la fin du volume on lit qu'*elle a été achevée par ledit frère Anselme en la cité de Tunicz, le 15 septembre mil quatre cens dix huyt*. C'est donc par erreur qu'on a imprimé sur le titre 1417 au lieu de 1418. Cet ouvrage est connu des bibliophiles, aussi nous dispenserons-nous de l'analyser. Nous dirons seulement que l'auteur a su tirer un bon parti de l'idée bizarre qu'il a mise en œuvre; que cette facétie, pleine de gaieté et d'esprit, prouve que le frère Anselme avoit étudié avec soin les mœurs des animaux, des oiseaux et des insectes. Les petites gravures sur bois qui représentent le frère Anselme disputant avec l'âne, ne manquent pas d'originalité. Le style de la traduction françoise, est bien supérieur à celui des autres productions de la même époque. Nous avons cherché vainement le nom du traducteur dans Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, et dans le *Catalogue* de la bibliothèque de Ch. Nodier qui possédoit ce livre. Il nous semble cependant que ce nom n'étoit pas difficile à découvrir. En effet, l'*Épître* liminaire a pour suscription : *G. L. à tous ses fidèles amis;* elle renferme, en outre, le passage suivant : *Cognoissant les divines et subtiles responses d'un asne, duquel combien qu'il soit animal irraisonnable, je suis quelque peu parent et allié, à cause de l'affinité du nom;* et, enfin, elle est signée : Enutrof ensal : Ces deux mots, lus à rebours, donnent : Lasne fortuné. Le traducteur se nommoit donc Gui ou Guillaume Lasne (1).

Le prologue, la harangue du député du roi des animaux et la réponse du frère Anselme, sont en vers françois. Voici les quatre premiers vers de la réponse :

Vaillant portier de la court léonine
Tresvoulentiers je feray le voyage,
Car pour certain sera mon avantage
De publier la mienne vraye doctrine.

Le frère Anselme Turmeda, d'après un passage du livre, étoit de nation catalane, né en la cité de Mallorque, official de la *doyne* de Tunicz et grand-écuyer du roi Manlebrufet. On trouve dans cet ouvrage plusieurs histoires facétieuses qui, toutes, se passent en Catalogne. C'étoit, sans doute, un souvenir donné par l'auteur à son pays natal.

(1) Cet article étoit déjà imprimé, lorsque j'ai lu dans le *Catalogue* annoté de M. Viollet-Leduc, une excellente analyse de *la Dispute de l'Asne contre frère Anselme;*

441. DORÉ. La première partie (et la seconde) des collations royalles, contenant le trespas du roy des chevaliers chrestiens, mort au lict d'honneur, en la Croix, par Pierre Doré. *Paris*, 1546; 2 part. en 1 v. pet. in-12, lett. rondes, réglé, veau ant., fil., comp. tr. d. 35—»

Volume très-rare, joli exemplaire dans sa première reliure du temps.

442. LES ÉPHEMÉRIDES de l'air, autrement l'astrologie des rustiques : donant un chaque iour par signes très-familiers, vraie et assurée cognoissance de toutz changements de temps en quelques païs contrée qu'on soit (par Ant. Mizauld). *Paris*, 1554; in-16, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*)............ 48—»

Almanach du temps et d'une charmante impression, comme les jolis livres de ce format imprimés au XVIe siècle. Ce n'est pas son seul mérite. Dédié à *madame Antoinette de Cerizay, femme de messire François Olivier, chancelier de France*, il contient des recherches curieuses sur le tonnerre, la neige, les tremblements de terre, etc.

Antoine Mizauld, médecin et astrologue, né à Montluçon, en 1520, mourut en 1578.

443. GIRARD DU HAILLAN. Histoire générale des rois de France....., jusqu'à Charles VII; par Bernard de Girard, seigneur du Haillan..... et continuée de la chronique de Louis XI, des escrits d'Arnaud Le Ferron, et de quelques autres auteurs jusques à Louis XIII. *Paris, Séb. Cramoisy et J. Petit-Pas*, 1615; 2 vol. in-fol. mar. r. fil. tr. d. (*Chiffres sur le dos et sur les plats. Anc. rel.*).................. 180—»

L'une des éditions les plus recherchées. —BEL EXEMPLAIRE RÉGLÉ. —Ber-

elle se termine ainsi : « La préface du traducteur est signée *Enutrof Ênsal* : ce nom « retourné donne *l'Asne fortuné*. Cette découverte, dont je m'attribue tout l'honneur, « ne nous apprend malheureusement rien. » Plus heureuse que celle de cet estimable bibliophile, ma découverte quoique un peu tardive, nous apprend d'une manière positive, le nom du traducteur. Mais il ne faut pas restituer le mot *Ensal*, par *l'Asne* : on doit lire *Lasne* sans apostrophe, tel qu'il est écrit à rebours, et alors on voit apparoître un nom d'homme au lieu d'un nom d'animal. Je suis persuadé que cette apostrophe malencontreuse a été la seule cause du résultat négatif de la découverte de M. Viollet-Leduc.

nard de Girard, seigneur du Haillan, conseiller du roi, secrétaire de ses finances et de sa chambre, nommé historiographe de France en 1571, et généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit en 1595, naquit à Bordeaux vers 1535, et mourut à Paris le 23 novembre 1610.

L'ouvrage de Du Haillan est remarquable. C'est le premier corps d'histoire de France qui ait paru dans notre langue. On peut reprocher à l'auteur d'avoir adopté les récits fabuleux de ses devanciers sur les premiers rois francs; mais on doit avouer que cet ouvrage contient des particularités que l'on chercheroit vainement ailleurs. Ajoutons que Du Haillan réfute hardiment des traditions généralement reçues, et qu'il s'explique librement sur des matières délicates. « Je suis le premier, dit-il, dans « l'*Épître dédicatoire* de 1584, qui ai écrit l'histoire de France et (peut-être) « le seul qui l'ai fait en bel ordre et beau langage..... Les chroniqueurs « manquoient de la grâce du bien dire, qui est née en nostre France « depuis cinquante ans. » Si Du Haillan n'est pas modeste, au moins il est véridique. En effet, son *Histoire* est plus judicieuse et plus méthodique que celles qu'on avoit déjà vues; et son style est plus coulant et plus agréable que celui des autres écrivains de son temps.

La 1re édition de l'*Histoire générale des rois de France* fut publiée à *Paris*, 1576, in-fol. et dédiée au roi. A celle-ci succédèrent deux éditions de *Genève*, 1577 et 1580, 2 vol. in-8. La 2e édition de *Paris*, corrigée et augmentée, parut en 1584, in-fol., et fut suivie d'une 3e, 1585, 2 vol. in-8. La 4e édition fut imprimée avec les continuations jusqu'en 1615; *Paris*, 1615, 2 v. in-fol. La 5e, continuée jusqu'en 1627; *Paris*, 1627, 2 vol. in-fol. Ces deux dernières éditions sont les plus belles, les plus complètes, et, par suite, les plus recherchées.

Les pièces liminaires de l'édition de 1615, qui fait le sujet de cette notice, sont : 1° *Épître dédicatoire* au roi Louis XIII, par J. Petit-Pas et S. Cramoisy; 2° *Épître dédicatoire* au roi Henri III, par Du Haillan (édition de 1584); 3° *Préface* de l'édition de 1584. On lit dans cette pièce : « Il y a « plus de huit ans que je m'acquittai envers vous de la promesse que quatre « ou cinq ans devant, je vous avois faite, de vous faire quelque jour voir « l'histoire de France.—Je commençay à y travailler en l'an 35 de mon aage, « et l'achevay le 38 d'iceluy en trois hyvers. ». Cette dernière phrase est contredite par un passage de la dédicace : « Je travaillay nuit et jour à « cette histoire, duquel travail je sortis après quatre années employées à « son bastiment. — Je l'ay faict en quatre hyvers, et y ay employé peu de « jours des estés. » 4° *Discours de l'étymologie et origine des Francs et Françons, qui depuis furent appellez François*; 5° *Extrait du privilége* accordé à S. Cramoisy, le 16 mars 1615, et cession pour la moitié à J. Petit-Pas; 6° *Les Libraires aux lecteurs* : « Encore que le sieur du Haillan « eut plusieurs fois promis de continuer son histoire jusqu'à notre temps, « cependant, après sa mort, on n'en a rien trouvé dans ses papiers. Afin de « ne pas réimprimer cette œuvre imparfaite, nous avons ajouté la chroni- « que de Louis XI, écrite par un Parisien; après Louis XI, nous nous « sommes servis de l'histoire d'Arnaud Le Ferron, Bordelais, pour les vies « de Charles VIII, Louis XII et François Ier. Puis nous avons ajouté les

« écrits de quelques auteurs modernes qui ont poursuivi l'histoire de « Henri II et de ses successeurs jusqu'à notre temps » ; 7° *L'auteur à son œuvre*, sonnet; 8° une *Table des matières.* Le 2° volume est dédié par les libraires au maréchal de Souvré. La marque de S. Cramoisy est sur le titre du premier volume, et celle de J. Petit-Pas est sur le titre du second.

444. — Histoire sommaire des comtes et ducs d'Anjou, depuis Geoffroy Grisegonnelle jusques à Henry fils et frère de rois de France; par Bernard de Girard, seign. du Haillan. *Paris, Pierre l'Huillier*, 1570; in-8. 18—»

Première édition de cet ouvrage imprimé à la suite de l'*Estat et succès des affaires de France.* Notre exemplaire a été détaché du volume dont il faisoit partie, et le titre porte le chiffre 145. Ainsi, le livre de l'*Estat de la France* se composoit primitivement de 144 feuillets in-8, soit 288 pages, tandis qu'il occupe 574 pages dans l'édition augmentée de 1572, in-4. Quant à l'*Histoire des ducs d'Anjou*, elle n'a point subi de modifications dans les éditions subséquentes de 1571 et 1572; mais la dédicace au duc d'Anjou a changé de forme. Dans l'édition de 1570, elle est courte et datée d'Angers, au mois de février 1570; dans celle de 1572, elle est beaucoup plus étendue et commence ainsi : « Il y a eu deux ans l'hyver dernier, que vous ayant pleu estant à Angers, me commander de vous faire une sommaire histoire des seigneurs, contes et ducs d'Anjou, je la fis. » On trouve vers la fin ce trait qui prouve l'âpre désir des richesses que l'on a souvent reproché à Du Haillan: « Seullement je vous supplieray vouloir non-seulement me continuer, mais aussi augmenter la bonne volonté que vous avez portée à mes escrits et à moy, et me faire recevoir quelque fruict des longs services qu'en plus d'une sorte je vous ay faits, desquels j'ay eu peu de récompense auprès de ce que je pense mériter. »

445. — De l'Estat et succez des affaires de France; œuvre despuis les précédentes éditions, augmenté, enrichy et illustré. Ensemble une sommaire histoire des seigneurs, contes et ducs d'Anjou. Par Bernard de Girard, seigneur du Haillan, secrétaire du duc d'Anjou, ayant charge de S. M. d'escrire l'histoire de France. *Paris, Pierre l'Huillier*, 1572; 1 vol. in-4, v. m. fil. (*Armes du duc de Bouillon*) . . . . 48—»

Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois à *Paris, P. l'Huillier*, 1570. Du Haillan le dédia à Henri, duc d'Anjou, qui récompensa l'auteur en le nommant secrétaire de ses finances. Les éditions de ce livre se succédèrent rapidement, en 1571, 1572, 1573, 1577, 1580, 1584 et 1594; celle-ci fut dédiée à Henri IV et contrefaite à *Anvers*, en 1596. De nouvelles édi-

tions parurent encore à *Paris* et à *Genève*, en 1609; à *Rouen*, en 1611; à *Paris*, en 1613. Toutes ces éditions sont in-8, excepté celle de 1572, qui est in-4. On doit aussi remarquer que les trois premières. de 1570, 1571 et 1572 renferment, seules, l'*Histoire sommaire des ducs d'Anjou;* l'auteur la retrancha des éditions suivantes et la publia séparément. L'édition de 1572, d'après l'autorisation du duc d'Anjou, fut dédiée à son frère le roi Charles IX. Elle est ornée du portrait de Du Haillan, gravé en 1572 pour cette édition, qui est la plus belle et la plus rare. L'imprimeur, dans un avis aux lecteurs, nous apprend que *pour faire voir plus promptement ce bel œuvre, il le fit imprimer à deux presses, c'est à savoir à l'une, le premier et le second livre, et à l'autre le troisième et le quatrième.* Il résulte de là que le volume semble être divisé en deux parties, dont les signatures et la pagination sont différentes.

L'œuvre de Du Haillan est curieuse, et contient des détails exacts sur l'état et le gouvernement de la France. On y trouve même des assertions hardies et quelquefois très-singulières : on peut lire à ce sujet ce qu'il dit de Jeanne d'Arc (liv. II, p. 241 et suiv.).

L'*Histoire des ducs d'Anjou* forme une troisième partie entièrement distincte du corps de l'ouvrage par le titre et la pagination. L'auteur a dédié de nouveau cette histoire à Henri, duc d'Anjou. Nous avons parlé de la dédicace dans l'article précédent.

446. GOURNAY. L'Ombre de la damoiselle de Gournay. *Paris, J. Libert*, 1626; un gros vol. in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Kœlher*)........................ 65—»

SUPERBE EXEMPLAIRE d'un recueil recherché et fort rare à trouver en bon état. Celui-ci est bien conservé, grand de marges, et contient un portrait gravé par Matheus, qui manque souvent.

447. HAMILTON. Memoirs of Count Grammont, by Count A. Hamilton, translated from the French. *London*, 1809, 3 vol. in-8, d.-rel. v. fauve......... 38—»

Exemplaire orné de 40 portraits.

448. HELVETIUS. De l'Esprit. *Paris*, 1758; in-4, mar. r. larges dentelles à comp. (*Anc. rel.*) .... 45—»

On y a ajouté un portrait, plusieurs pièces de la censure et la condamnation de l'ouvrage. — C'est, de plus, l'un des rares exemplaires, sans cartons, échappés à la censure. Une notice manuscrite fort bien écrite en tête de l'ouvrage donne quelques détails sur cette édition, qui n'a pu être publiée qu'avec des cartons.

449. HEURES. Les presentes heures a lusaige de Rome ont este imprimees a Paris par Jehan du Pre demourãt en la grãt rue saint Iaques a lensaigne des Deux Signes. (A la fin) : *Acheuees... le iiii. iour de feurier en lan mil iiii. cccc. iiii. xx. et viii.* (1488) ; 1 v. in-8, gr. s. bois., vig., encadr., mar. noir (*Anc. rel.*)............. 140—»

TRÈS-RARE. Les Heures gothiques imprimées à Paris, à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, sont bien connues des artistes et des amateurs, par les gravures dans le texte et les encadrements à vignettes dont ces livres sont ornés. Après avoir lu l'excellente notice que M. Brunet a insérée dans le 4e vol. du *Manuel du libraire*, on peut aisément apprécier les *Heures* précieuses ou singulières, imprimées par Ph. Pigouchet pour Simon Vostre, par Vérard, Kerver, etc. Mais on ne peut espérer de former une liste complète d'ouvrages si nombreux, « dont la fabrication devint une industrie toute parisienne. » Il n'est donc pas étonnant que les *Heures* de J. Dupré, 1488, ne soient pas indiquées dans cette longue nomenclature. Elles sont cependant très-remarquables, et par leur ancienneté, et par leur exécution. D'après le *Manuel du libraire*, les *Heures* les plus anciennes imprimées à Paris, sont de S. Vostre, et elles servirent de modèle aux autres libraires. Or, les premières *Heures* de S. Vostre datent de 1486, les premières de Vérard paroissent être de 1488, et celles de J. Dupré sont de la même année. Ce livre d'*Heures*, avec son calendrier de 1488 à 1508, est par conséquent l'un des plus anciens qui aient été publiés à Paris. Il se recommande, en outre, par la beauté des figures qui sont gravées sur cuivre. *Cest le repertoire des histoires et figures de la Bible, tant du Vieil-Testament que du Noueau, contenues dedens les vignettes de ces presentes Heures,* IMPRIMÉES EN CUYURE. *En chascune desquelles vignettes sont contenues deux figures du Vieil-Testament signifians une vraye histoire du Noueau, comme il appert par les chapitres cottez et alleguez au propos, tant en latin que en françoys, en chascune desd. figures et histoires.* En effet, 49 bordures chargées de vignettes, de portraits et d'ornements accessoires, avec des inscriptions latines, sont répétées dans une autre partie du livre, avec des inscriptions françoises. Parmi ces inscriptions, nous avons découvert une prière à la Vierge, en vers françois :

Glorieuse Vierge Marie,
A toy me rens et si te prie
Que tu me veuilles aider
En tout ce que iaray mestier.
O doulce dame debonnaire
De tous biens falcteurs exemplaire,
Nous te prions, tres doulce dame,
Que tu ayes nostre poure ame

En ta recommandation,
Et que par ta protection
Soyons exemptez de peche.

On voit sur le titre la marque de l'imprimeur, et sur le verso une figure assez bizarre des astres influents sur les divers organes du corps humain. Mais comment rendre compte de toutes les figures qui entrent dans la composition de ce volume? 20 gravures occupant chacune une page presque entière, 34 vignettes dans le texte, et 1052 sujets posés en bordure. Nous nous bornerons à dire qu'on y trouve la vie de Jésus-Christ, les faits principaux rapportés dans les Évangiles; ainsi que les faits correspondants de l'Ancien-Testament, etc. Nous ajouterons que les 20 gravures représentent la Chute des mauvais Anges, l'Annonciation et la Nativité, l'Enfant Jésus dans l'étable, l'Adoration des bergers et des Mages, le Massacre des Innocents, Jésus-Christ crucifié, — descendu de la croix, la Trinité, la Descente du Saint-Esprit, saint Christophe portant l'Enfant Jésus, Betsabée au bain; la mort d'Urie, la prière de la Vierge, le Mystère de l'Eucharistie rendu visible; la Mort fauchant en aveugle, pape, roi, cardinaux, etc.

450. Histoire de Samson, dédiée à M. Édouard Colbert, et représentée en figures. 1698, in-4 obl., mar. r., fil. dent., tr. d. (*Bonne anc. rel.*) .... 80—»

Anciennes épreuves. — Quarante figures gravées par B. Audran, Fr. Verdier, de Poilly, Simonneau, etc. Plusieurs de ces planches sont gravées par Verdier lui-même, d'après ses propres dessins.

451. Ildefonsus. Catholica querimonia, quæ primò adversus Surien, seu veriore nomine Petrum Jurieum, nunc vero etiam adversus ejus duces, et impios sectatores ab authore recognita et aucta......, ad SS. D. N. Innocentium XI pontif. max. Ildefonsus Malacensis antistes. *Matriti*, 1686; pet. in-12, cart. ... 18—»

Rare. — D'après les écrivains protestants, Ildefonse, marquis de Quintana, en religion Ildefonse de saint Thomas, étoit fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne. Nous avons recueilli dans le *Catholica Querimonia*, quelques renseignements biographiques sur l'auteur : Ildefonse étoit à peine âgé de trois ans lorsque sa mère mourut à Grenade, le 12 août 1634; on doit donc fixer l'époque de sa naissance à l'année 1631. Il entra dans l'ordre de saint Dominique le 29 avril 1648, et après avoir longtemps professé la philosophie et la théologie, il devint évêque d'Osma, de Placentia et enfin de Malaga. En 1686, il comptoit 24 ans d'épiscopat. Les majorats, les titres et les domaines de sa famille, étoient situés en Galice et dans la Vieille-Castille; quoiqu'il repousse, comme une calomnie, l'opinion des

protestants sur l'illégimité de sa naissance, son désaveu nous paroît cependant assez faiblement exprimé : on croiroit que c'est uniquement pour l'acquit de sa conscience, qu'il défend l'honneur de sa mère.

Le petit volume qui fait l'objet de cet article appartient à la nombreuse série que firent éclore les disputes des jésuites et des jansénistes; toutefois, celui-ci sort de l'ornière commune, attendu qu'il a été écrit pour répondre à une attaque personnelle. On y trouve bien l'éloge de la société de Jésus, la défense de la morale qu'elle enseigne, le panégyrique de ses missionnaires en Chine; mais éloge, défense et panégyrique n'ont d'autre but que de prouver l'innocence de l'évêque de Malaga. Or, voici ce dont il s'agit : l'auteur protestant de *la morale pratique des Jésuites* avoit attribué à Ildefonse de saint Thomas, le *Teatro jesuítico*, imprimé à Coimbre en 1654, sous le pseudonyme de Francesco de la Pietad. Ce pamphlet antijésuitique, qui fit tant de bruit à cette époque de disputes théologiques, fut condamné par l'inquisition le 16 février 1655. On peut aisément comprendre le vif ressentiment que dut éprouver l'évêque de Malaga, en se voyant désigné comme l'auteur d'un livre mis à l'*index*. Il s'empressa de le désavouer, et adressa sa protestation au pape : la première édition du *Catholica querimonia*, est de 1681 environ. En 1684, Jurieu publia *L'esprit de M. Arnaud*, et répéta tout au long, peut-être même avec quelques additions, l'opinion de la *Morale pratique*, sur l'auteur du *Teatro jesuítico*. C'est alors que l'évêque de Malaga prépara une seconde édition de sa défense revue et augmentée, qu'il fit imprimer en 1686. Voici comment il entre en matière : *Ad manus nostras novissimè pervenit libellus, inquam, si folia numerentur, minimus; sed livore prægrandis, maximeque famosus atque infamis, luce indignus, utpote inferni inter tenebras fabricatus. Titulus ejus est PRACTICA MORALIS JESUITARUM.* Quant au livre de Jurieu, il dit : *Hic liber cui Gallice titulus est l'ESPRIT DE M. ARNAUD, liber quidem diabolico SPIRITU actus.* Malgré ce préambule agressif, ce n'est point la *Doctrine morale*, ni l'*Esprit de M. Arnaud*, que réfute l'évêque de Malaga, ce sont les *hérétiques* qui se permettoient de lui attribuer le *Teatro jesuítico*. Au surplus, après un désaveu aussi formel, on attribua ce libelle à un autre dominicain espagnol, Jean de Ribas, prédicateur célèbre et professeur de théologie.

452. Imperatorum et Cæsarum vitæ, Joan. (Huttichius autor), cum imaginibus, libellus auctus cum elencho et iconiis consulum ab authore. *Argentorati*, 1534; de 8 et 90 ff., suivis de 16 feuillets chiffrés séparément ; in-8, vél. bl. .... 34—»

BEL EXEMPLAIRE. — Portraits des empereurs romains, de ceux de Constantinople et d'Allemagne, gravés en bois. Ces portraits en blanc sur un fond noir, sont accompagnés d'entourages assez remarquables de l'école d'Albert Durer.

452 *bis*. JOVE. Elogia veris clarorum virorum imaginibus apposita, quæ in Musæo Joviano Comi spectantur. Addita in calce operis Adriani Pont. Vita. (*Venetiis, Michael Tramezinus*, 1546); in-fol. maroq. vert., fil., encadrem., arabesques, tr. dor. (*Anc. et riche rel. italienne du XVIe siècle*) .... 140 — »

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE DE DÉDICACE. Volume RARE. — Paolo Giovio, plus connu en France sous le nom de Paul Jove, évêque de Nocera, l'un des plus célèbres historiens italiens du XVIe siècle, naquit à Como, le 19 avril 1483, et mourut à Florence le 11 décembre 1552. Il employa une partie des richesses qu'il avoit acquises, à faire construire un palais somptueux sur les bords du lac de Como. Une salle oblongue, placée au centre de l'édifice, renfermoit, en très-grand nombre, les portraits des personnages qui s'étoient illustrés dans les armes et dans les lettres. Ce musée suggéra à P. Jove la pensée de composer un recueil des vies et des éloges historiques des hommes illustres dont il possédoit les portraits.

Les *Elogia clarorum virorum* contiennent 148 éloges historiques, et, en outre, la vie du pape Adrien VI. L'édition de *Venise, 1546*, est la première de cet ouvrage; elle est dédiée à Octave Farnèse. Notre exemplaire, orné sur les plats, de riches ornements et de deux F adossées, est sans aucun doute, l'exemplaire de dédicace. L'épître de P. Jove est suivie d'une curieuse description de son palais et de son musée. On ne compte pas moins de cinq priviléges accordés pour l'impression de ce volume. Le premier est délivré par le pape Paul III; le second est une ordonnance royale en françois, donnée par François Ier, à la requête de l'ambassadeur du pape, et portant défense d'imprimer dans le royaume, pendant dix ans, « les ouvrages que Mess. Paoul Jovio, evesque de Nocere, a faict imprimer par Michel Tramezin, libraire et imprimeur à Venize. » Cette ordonnance est datée de Ligny, le 21 octobre 1546; le troisième est concédé par le conseil de Venise; le quatrième émane de Cosme II, duc de Florence; et enfin, le cinquième, de la duchesse de Mantoue.

La marque de M. Tramezini, représentant une Sybille, est imprimée sur le titre et sur le dernier feuillet du volume.

453. JOAN MARIANA, De rege et regis institutione lib. III. *Toleti, apud Pet. Rodericum*, 1599; in-4, mar. vert, fil. tr. dor. (*Padeloup*)...................... 120 — »

Édition originale et rare d'un ouvrage dont la publication a fait du bruit, et qui a même été supprimé en Espagne, à la sollicitation de la cour de France, après avoir encouru la censure du parlement de Paris. — Brunet, *Manuel*. — TRÈS-BEL EXEMPLAIRE DE GIRARDOT DE PRÉFONT.

454. Miroir literaire, auquel se void plusieurs diverses sortes d'escritures, tant latines, romaines, italienes et espaignoles que flamandes, françoises, angloises et allemandes, mis en lumière par Jean van den Velde maistre d'escole francoise à Rotterdam, 1608 ; in-fol. mar. rouge, fil. comp., tr. dor. (*Belle rel.*). 175—»

Recueil calligraphique factice, dans lequel se trouve reliés : *L'Art d'écrire, par Alais de Beaulieu* et les planches du célèbre écrivain Andrade de Figueirido. Les planches gravées sur cuivre qui composent ce volume sont au nombre de 170, toutes remarquables par leur exécution.

455. Le Mirouer de l'ame pecheresse. *Imprimé à Paris, par Alain Lotrian* (sans date); in-4, goth., m. rouge, tr. d. (*Trautz-Bauzonnet*)................ 125—»

Édition imprimée vers 1520, fort rare et non citée. Cet exemplaire est de la plus grande pureté et rempli de témoins.

456. Netto. L'art de tricoter développé dans toute son étendue, ou instruction complète et raisonnée sur toutes sortes de tricotages simples et compliqués, par Netto et Lehmann. *Leipzig*, 1802; in-fol. obl. rel. 45—»

Avec 50 planches, dont 25 sont enluminées, et présentent des modèles de broderie.

457. Neugebauer. Tractatus de peregrinatione methodo naturali conscriptus, ac historicis,... exemplis illustratus studio Salmonis Neugebaueri pruteni cum indice rerum et exemplorum. *Basileæ, Seb. Henricpetri*, 1605, in-16 cart. non rogné. .... 18—»

Rare. — C'est un singulier ouvrage que le *Tractatus de peregrinatione*, de Salomon Neugebauer, prussien. Il est probable que l'auteur étoit professeur de philosophie à Basle; nul autre qu'un professeur de philosophie n'auroit pu raisonner ainsi, à perte de vue, sur la substance, la forme, les accidents, les causes efficientes, la qualité, etc., etc., le tout à propos de voyages. Ce livre est divisé en 40 chapitres.

Les huit premiers chapitres traitent *de Fine, de Efficiente, de Forma, de Materia, de Accidentibus, etc., peregrinationis*. C'est la partie philosophique, physique et théorique de l'œuvre.

Dans les onze chapitres suivants, l'auteur donne les règles à suivre, selon le but qu'on se propose en voyageant : voyages pour apprendre des langues étrangères, pour visiter des villes et des localités remarquables, pour

observer des choses curieuses, pour étudier les mœurs, pour s'instruire dans un art ou dans une profession, pour acquérir des richesses ; voyages pour cause de religion, pour raison de santé, etc.

Quatorze chapitres sont consacrés aux règles à suivre, selon la position sociale des voyageurs : voyages des rois et des princes, des ambassadeurs, des docteurs, des étudiants en théologie, — en droit, — en médecine, des professeurs et des inspecteurs, des jeunes gens ou des enfants, des soldats, des marchands, des messagers, des pauvres, etc.

Dans les sept derniers chapitres, on trouve les règles à suivre, selon le mode adopté pour voyager : voyages à pied, à cheval, en voiture et en bateau ; voyages sur la glace, et enfin, préparatifs pour un voyage sur mer, et préservatifs contre les nausées.

L'auteur a épuisé son sujet ; il ne fait grâce d'aucun détail. Il indique les livres, les armes et les habits, dont un voyageur doit se munir ; il s'occupe de la nourriture, du logement, du sommeil, des maladies, des remèdes, et d'autres choses. Rien ne lui échappe. « Si vous suspectez la propreté d'un lit d'auberge, dit Neugebauer, couchez-vous sans quitter vos caleçons ; » et ainsi du reste. A l'appui de ses raisonnements et de ses préceptes, il rapporte de nombreux exemples extraits des écrivains sacrés et profanes. C'est un véritable labyrinthe, où le lecteur s'égare au milieu de tant de citations érudites et de distinctions scolastiques.

Veut-on connoître le procédé de l'auteur ? Parcourons un chapitre, celui-ci, par exemple, il est court. DE ACCIDENTIBUS PEREGRINATIONIS. Peregrinationis accidens duplex est, *tempus* et *motus* vel eventa. *Tempus*, quod peregrinationis motum numerat, est motus communis corporum cœlestium. Suit une longue dissertation sur la mesure du temps d'après les mouvement du soleil et de la lune. *Motus* sive eventa,... quæ peregrinationi accidunt, referuntur ad actiones et passiones, reducique possunt ad ejusdem *animum*, vel *corpus*, vel *fortunas*. Ad *animum*.... accidere potest quædam *cognitio* vel *actio*. *Cognitio*.... *Actio*... Accidere potest tunc *theorica*, tunc *pratica*, tunc *mechanica*.... *Motus* sive eventa quæ ad corpus referuntur sunt *bona* vel *mala*. *Bona*, ut *sanitatis recuperatio*, etc... *Motus* sive eventa, quæ ad fortunas referuntur, sunt *fortuita*... tunc *bona*, tunc *mala*. *Bona* sunt *divitiæ*, *dignitates*, *amicitiæ*. *Mala* sunt *inopia*, *ignominia*, *inimicitia*. Chaque mot imprimé en *italique*, donne lieu à une dissertation, illustrée d'extraits historiques, politiques et moraux.

458. Le Nouveau-Testament en latin et en fr., trad. par le Maistre de Sacy, édition ornée de figures gravées sur les dessins de Moreau le jeune. *Paris, Didot le jeune*, 1793-1798 ; 5 vol. in-4, d.-rel. mar. vert, non rogné.................................. 140—»

Exemplaire en grand papier vélin, de format gr. in-4, dont il n'y a eu que douze exemplaires. Les figures sont doubles, avant et avec la lettre.

459. Paulus de sancta Maria, dialogus qui vocatur Scrutinium scripturar., etc. (Sans lieu ni date); in-fol., goth., à long. lign., non rel. . . . . 40 — »

Édition sans signatures, réclames ni pagination, à 39 lignes par page et de 216 feuillets. Elle a été imprimée vers l'année 1476 avec les caractères de *J. Mentelin* à *Strasbourg.*

460. Petit. La formation de l'homme et son excellence, et ce qu'il doibt accomplir pour avoir paradis : composé par feu Guillaume Parvi, doct. en théol., evesque de Senlis, et confesseur du roi. — Le Viat de Salut. — — Instruction pour scavoir soy confesser. — Très-dévotes oraisons, et autres dévotes chansons (en vers); le tout, par le même auteur. *Paris, J. Longis* (*impr. par J. Real*), 1540; 1 vol. in-8, vél. . . . . 34 — »

Rare. — Guillaume Petit, dominicain, reçu docteur en théologie de la Faculté de Paris, le 24 juin 1502, confesseur de Louis XII, et de François Ier, fut nommé évêque de Troyes en 1519 et de Senlis en 1527. Il mourut le 8 décembre 1536. Guill. Petit prononça les oraisons funèbres de la reine Anne de Bretagne, en 1513, de Louis XII, en 1515, et de Louise de Savoie, en 1531.

On a réuni dans ce volume plusieurs opuscules de l'évêque de Senlis, tant en prose qu'en vers. *La formation de l'homme* est un ouvrage mystique, parsemé de nombreuses citations latines que l'auteur s'empresse de traduire en françois, et ayant pour sujet la chute de l'homme et les moyens qu'il doit employer pour se relever. Le *Viat de salut* est une longue paraphrase du Symbole, du Décalogue, de l'Oraison dominicale et de la Salutation angélique. Le *Credo* est d'abord en latin, puis en prose françoise et enfin en vers françois; le Décalogue est traduit en vers françois. *L'instruction pour sçavoir soy confesser*, consiste en une exposition des sept péchés capitaux et de leurs branches. Orgueil a cinq branches; ire a quatre branches; etc. — Les *Dévotes oraisons* sont toutes en vers françois. Nous indiquerons la *Contemplation de la Trinité, sur l'air : Il faict beau voir ces hommes d'armes. — Contemplation de la nativité de N. S., sur l'air : A l'umbre du bissonnet. — Contemplation de la passion de N. S., en manière de chansón*, etc. On trouve ensuite le *Blaṣon moral tant en latin qu'en françois, des armes du pauvre pécheur*, avec la figure de ces armes, gravée sur bois.

Pour compléter cette note, nous aurions à faire quelques citations curieuses; mais elles nous entraîneroient trop loin. Nous laisserons au futur

possesseur de ce livre, le plaisir de lire le *Blason du pauvre pécheur* et les *Dévotes oraisons* de ce bon évêque, dont le talent poétique nous rappelle ce vers si connu :

Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif.

461. PLINE. L'histoire du monde de Pline second, a quoi est adjousté un traité des poix et mesures antiques reduittes à la façon des François : le tout mis en françois par Ant. du Pinet. *Lyon*, 1581, 2 vol. in-fol., vél. fil. (*Rel. anc.*)........................ 45—»

Le traité comparatif des poids et mesures de Rome avec ceux de Paris est très-curieux. Ces anciennes *traductions* sont recherchées et doivent l'être pour l'étude de la littérature de l'époque. Exempl. en première rel. du temps.

462. QUADRUVIUM ECCLESIÆ. (auth. Joh. Hugonis de Sletstat). *Argentinæ, Grüninger,* 1504; pet. in-fol. rel., fig. en bois.................................. 60—»

PREMIÈRE et TRÈS-RARE édition de ce curieux livre, sur lequel on peut lire une analyse, page 856, de cette livraison.

463. QUADRUVIUM ECCLESIÆ. *Paris, pour Guill. Eustace,* 1509 ; in-4°, fig. en bois................. 40—»

Voir la page 859 de cette même livraison.

464. RABELAIS. Œuvres de maître François Rabelais, anciennement publiées sous le titre de Faicts et Dicts du grand Gargantua et de Pantagruel. *La Haye et Paris,* 1789, 3 vol. in-12, 3 fig., cart. non rog. (*Bonne édition.*)................................ 28—»

465. Recueil de chansons contenant : Tribut de la toilette. *Paris*, s. d. fr.; — les petits Riens lyriques. *Paris* (1740), fr. ; — la Volière. *Paris* (1739), fr. ; — la Boutique du peintre ou les portraits. *Paris* (1740) ; — en 1 vol. in-8, v. m. ,.................... 48—»

Ouvrage entièrement gravé par de Gland et Monnet. A la fin du volume se trouve une table manuscrite des chansons. Ce recueil, qui provient de Méon, contient des chansons assez gaillardes.

466. Recueil de chansons; p. in-8, v. marb., fil. 28—»

Sous ce titre, on a réuni un certain nombre de figures gravées sur cuivre, au bas desquelles devoient se trouver des chansons, dont quelques-unes seulement ont été gravées. La musique de ces *avis* est également préparée pour recevoir les annotations.

467. Recueil de l'ordre des Jésuites, tiré des bons et asseurés autheurs, et des accidents notoires. *S. l., par Jean Petit*, 1620; pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel.*)........................... 30—»

Très-rare. — L'auteur entre ainsi en matière : « Considérant que l'his-
« toire des Jésuites est esparse en divers traictés dont la cognoissance ne
« parvient pas aisément à un chacun...., j'ay pensé que ce seroit servir
« au public de ramasser en un sommaire ce qui s'en trouve de plus remar-
« quable, et faire un portraict racourci dedans lequel ils soyent dépeints
« de toutes leurs couleurs. Les escrits de M. Pasquier sont allégués souvent
« en ce livre. » Cette citation suffit pour faire connoître dans quel esprit l'ouvrage a été composé.

Ce recueil est divisé en chapitres, dont nous transcrivons quelques titres : *Des noms des Jésuites.— Leurs maximes, statuts et doctrines.— De la confession et des équivoques jésuitiques.— Des miracles jésuitiques.— Les commencements, coutumes et practiques des Jésuites. — Les attentats des Jésuites et leurs supplices en France, en Angleterre, en Allemagne, etc. — Des oppositions faictes contre les Jésuites, et des arrêts et décrets donnés contre eux. — La vie et les erreurs de certains Jésuites. — La légende de Loyola. — Antithèse de Loyola et des Jésuites; esclandre de Loyola* (deux pièces en vers.)—*Examen critique de trois sermons sur la béatification d'Ignace Loyola.*

Bel exemplaire d'un livre rare et curieux.

468. Recueil factice de pièces imprimées en 1744 et 1745; en 1 vol. in-8. v. m. fil. (*Aux armes de Mme de Pompadour.*)........................... 36—»

Contenant : Chansons sur le retour du Roy (Louis XV). — Compliment des dames poissardes, prononcé par Mme Cocotte. — Chansons nouvelles, suisses, françoises et paysannes, et la convalescence du Roy. — Chanson nouvelle sur la prise d'Ypres. — Chansons nouvelles, suisses, françoises et paysannes, sur les conquêtes et la convalescence de S. M. — Prière à la Sainte Vierge pour le Roy, à l'occasion du vœu de la ville de Chartres, par Doublet. — Plainte au Roy (en vers), signée Leger, que son habit râpé avoit empêché de voir S. M. — Bien-aimé, allégorie, par Godard-Daucourt. *Imprimé d'un coup de baquette par la fée de la Librairie, dans les espaces*

imaginaires. — Le Héros des Roys, poëme envoyé à Louis XV à son retour de la guerre. *A Aretople*. — La convalescence du Roy, vœux et pièces nouvelles, en vers françois, par Estienne Pasquier, mise en musique par Bourgeois et Le Maire. — Arrest du Conseil d'État de la Calotte, qui destitue l'Opéra-Comique du titre et privilége de *Troupe Calotine*, et qui en met en possession les comédiens françois et italiens. *De l'Imprimerie Calotine*. — — La Gloire du Roy, poëme. — Ode au Roy, par un de ses mousquetaires. — Ode à l'homme (signée D. C.). — Chansons nouvelles sur la joye des habitants de Paris et l'arrivée du Roy. — Essai d'une jeune Muse sur le retour du Roy (signé Daquin). — Les Roys, ode. — Requête au Roy, par les décrotteurs de la ville et faubourgs de Paris. — Vers à Mme la Dauphine, à son arrivée à Estampes (signés de Bonneval). — Le Triomphe de l'Hymen, ou le mariage de Mgr. le Dauphin, poëme, par Daquin fils. — Rapsodies ou chansons des rues, au sujet du mariage de Mgr. le Dauphin, par Honoré-Fiacre Burlon de la Busbaquerie.

469. Rivales (les), ou le mari dupé. Aventures galantes. (par. F. Nodot). *Paris, Ve C. Barbin*, 1700; in-12, v. . . . . 6—»

Cet ouvrage avoit déjà paru en 1699, sous le titre de *La rivale travestie, ou aventures arrivées au camp de Compiègne*. Le *privilége*, daté du 23 janvier 1699, *permet au sieur Nodot de faire imprimer le livre qu'il a composé, intitulé : Les aventures galantes du camp de Compiègne, avec les mouvements de l'armée*. Ainsi, voici trois titres différents pour le même livre. Le titre inséré au *privilége* n'étoit pas, sans doute, assez piquant et, en le faisant imprimer, l'auteur ajouta ces mots : *La rivale travestie ;* puis, en 1700, il changea complétement le titre pour donner à son livre un air de nouveauté. En effet, il est peu probable qu'il y ait eu une seconde édition de ces *Aventures*. Nous ne voyons là qu'une spéculation de libraire.

L'auteur, François Nodot, dont le nom nous est révélé par le privilége, avoit suscité, quelques années auparavant, une polémique littéraire assez vive à laquelle se mêlèrent des critiques distingués. Ce fut à l'occasion du prétendu fragment de Pétrone publié par Nodot, en 1693. Nous avons parlé de cet incident dans le *Bulletin*, en 1855, p. 130.

Quant aux *Rivales, ou le Mari dupé*, c'est un roman qui ne nous paroît point historique, quoique en le rattachant au camp tenu à Compiègne, au mois de septembre 1698, l'auteur ait voulu insinuer que les aventures qu'il raconte sont réelles. Cependant, plusieurs passages de ce livre appartiennent à l'histoire, tels que l'*Ordre de bataille*, ou la liste des officiers généraux et supérieurs, ainsi que des régiments qui figurèrent à ce camp de plaisance; la description des magnificences du logement du maréchal de Boufflers; l'arrivée du roi, le 30 août; le journal des inspections et des manœuvres, depuis le 1er septembre jusqu'au 8; la description d'une revue, etc, etc. Ainsi, sous cette enveloppe romanesque on découvre un fragment de l'histoire militaire sous le règne de Louis XIV.

470. ROUSPEAU. Stances de l'honneste amour, sur la deffence du s. mariage contre les fausses accusations et calomnies de Philippe Desportes. Nouvellement mises en lumière par Yves Rouspeau, Saintongeois. *Pons, Thomas Portau*, 1594; pet. in-8, cart. . . . . . . 30—»

TRÈS-RARE. — Philippe Desportes avoit publié un petit poëme en vingt-cinq stances, sous le titre de *le Vitupère du Mariage*. Yves Rouspeau, poëte saintongeois, sur lequel nous n'avons découvert aucun renseignement biographique, fut scandalisé de cette violente diatribe contre le mariage. Il y répondit par les *Stances de l'honneste Amour*, qui sont la contre-partie du poëme de Desportes. En effet, ces stances sont également au nombre de vingt-cinq, et Rouspeau reproduit souvent les rimes et les tours de phrase du poëte qu'il réfute. Afin que les lecteurs ne pussent se méprendre sur ses intentions, il fit imprimer les *Louanges du S. Mariage* en regard du *Vitupère*. On peut ainsi, stance par stance, embrasser d'un coup-d'œil la critique et la défense du mariage. Nous citerons, pour exemple, la VIII° stance :

DESPORTES.

Le deuil et le courroux après le vont suivant ;
Amour fuit, le voyant, léger comme le vent;
Rien que le nom d'Amour masque sa tyrannie;
Car ce puissant vainqueur et des Dieux et des Rois
(Magistrat souverain) n'est point sujet aux loix,
Et de toute sa court la contrainte est bannie.

ROUSPEAU.

La joye et le soulas de près le vont suivant;
Le deuil et le courroux fuyent comme le vent
Et n'osent approcher de sa douce harmonie,
Les Monarques puissants, les Empereurs et Rois
(Tant grand est son pouvoir), sont sujets à ses loix,
Et de toute sa court la tristesse est bannie.

Rouspeau a joint à son poëme treize *Sonnets sur les stances de Mariage*, *escrites par Ph. Desportes*. C est là que le poëte exhale toute son ire contre le malencontreux auteur du *Vitupère*. Il le prend rudement à parti, et lui prodigue les injures. Voici les premiers vers du IV° sonnet :

Ton cœur plein de venin devoit vomir la rage
De son noirâtre fiel sur un autre subject,
Et prendre un argument plus bas, vil et abject,
Que celuy de l'estat du noble mariage.

Notre poëte a fait un usage immodéré de la lettre *T* dans le vers suivant :
Tu te tais : te taisant, tes vers parlent pour toy.

471. SACY. Traité de l'amitié (par L. de Sacy). *Paris, Cl. Barbin*. 1703; in-12, veau jaspé............ 18—»

ÉDITION ORIGINALE avec un envoi autographe écrit sur la garde, ainsi conçu : « *Pour M. le marquis de Naucré, de la part de son très-obéissant serviteur* DE SACY » — Louis de Sacy, avocat au Parlement, membre de l'Académie françoise, né à Paris en 1654 mort le 26 octobre 1727.

472.— Traité de l'amitié. *Paris*, 1722; in-12, mar. cit.; fil. tr. dor. (*Aux armes de Mme Victoire de France.*) 28—»

« Platon dans le Lysis, Aristote au livre VII des Morales, Plutarque, Lucien dans son Toxaris, ont parlé de l'amitié. Qui n'a pas lu ce beau chapitre de Montaigne où l'amitié est si éloquente? Louis de Sacy, écrivain élégant et pur, connu par sa traduction des Lettres de Pline, fit paroître en 1703 un traité méthodique de l'Amitié divisé en trois livres. Dans le premier, il développe la nature de l'amitié, les qualités nécessaires aux amis, les précautions à prendre dans le choix que l'on en fait; le second explique les devoirs de l'amitié, leurs justes bornes, leur subordination aux autres devoirs; le dernier regarde les ruptures, les moyens de les éviter, les obligations dont les amis vivants sont chargés envers les amis qui ne sont plus. Un style correct et facile, des détails pleins de grâce, des sentiments doux et affectueux, auroient dû soutenir la réputation de cet ouvrage. Il est dédié à madame de Lambert, qui fit elle-même un traité de l'amitié, publié en 1736, trois ans après sa mort, par Saint-Hyacinthe, auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*. Ce traité, dit Voltaire, fait voir qu'elle méritoit d'avoir des amis. Sacy et madame de Lambert ont aussi écrit tous deux sur la gloire. C'étoit à Cicéron qu'il convenoit d'en parler; mais le traité de la gloire est perdu. »

JOS. VICTOR LE CLERC.

(Note imprimée jointe au volume).

473. SAINT-GELAIS. Œuvres poétiques de Mellin de Saint-Gelais. *Lyon, par Ant. de Harsy*, 1574; in-8°, maroq. citr. à comp. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*)........ 75—»

ÉDITION RARE et TRÈS-RECHERCHÉE. — Exemplaire parfaitement conservé qui provient de la bibliothèque Lamoignon.

— Autre exemplaire de la même édition, très-jolie condition ancienne; veau fauve, fil. tr. dor. (*Padeloup*.)................................ 60—»

— Les mêmes œuvres, nouvelle édition, augmentée d'un très-grand nombre de pièces latines et françoises (*Coustelier*, 1719); in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. 38—»

Après Clément Marot, le poëte peut-être le plus connu de cette époque est Mellin de Saint-Gelais, fils, d'autres disent neveu de l'évêque d'Angoulême, Octavien, auteur du *Séjour d'honneur*, etc. Mellin naquit en 1491. Il voyagea en Italie, revint en France vers 1500, revêtit l'habit ecclésiastique et se livra à la poésie. On a prétendu que ce fut lui qui introduisit le sonnet d'Italie en France. Cette assertion seroit, je crois, aussi difficile à prouver qu'à combattre avec avantage; peut-être même soutiendroit-on avec plus de certitude que les Italiens avoient antérieurement emprunté le sonnet aux troubadours provençaux et languedociens. Quoi qu'il en soit, les sonnets de Mellin de Saint-Gelais sont en très-petit nombre et n'ont contribué en rien à sa gloire. Poëte galant, habile musicien, il composa des cartels pour les fêtes de la cour de François Ier, et une nuée d'épigrammes, sortes de pièces où il excelloit, et qui seroient beaucoup plus connues si la plupart des sujets qu'il a traités pouvoient être mis sous les yeux de tout le monde. Cependant quelques-unes de ces petites pièces sont dans tous les recueils. *Chatelin donne à déjeûner*; *Un Charlatan disoit en plein marché*, etc. En voici une que je me rappelle n'avoir vue nulle part :

Un maistre ès-arts, mal chaussé, mal vestu,
Chez un paisan demandoit à repaistre,
Disant qu'on doit honorer la vertu
Et les sept arts, dont il fut passé maistre.
Comment? sept arts, respond l'homme champestre,
Je n'en sçay nul, hormis mon labourage;
Mais je suis saoul lorsqu'il me plaist de l'estre,
Et si nourris ma femme et mon ménage!

(Viollet-Leduc, *Biblioth. poétique*.)

474. Saint-Non. Recueil de griffonis, de vues, paysages, fragments antiques et sujets historiques gravés par l'abbé de Saint-Non, d'après différents maîtres. *Paris, chez la veuve Lavoye*, s. d.; 2 vol. gr. in-fol., d.-rel., contenant 296 planches.................. 60—»

Composé de 54 p. pour Rome; 38 p. Venise; 40 p. Bologne; 40 p. Naples; plus, 27 de caricatures.

475. Sambucus. Les emblêmes du seigneur Sambucus (trad. du lat. en vers françois). *Anvers, Ch. Plantin*, 1567; in-16, mar. rouge, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.) .... 65—»

Cette édition, l'une des plus jolies productions plantiniennes, est ornée de figures à mi-page, gravées sur bois et d'une exécution charmante.

Christ. Plantin, dans son avis *au lecteur vertueux et débonnaire*, dit que

ce petit volume *doibt estre d'autant mieux estimé qu'il peut servir à plus grand nombre de gens..... Premièrement ceux qui aiment les lettres ou la lecture de choses bonnes et utiles à la vie humaine y trouuent en quoy exercer leur industrie et y proffficter en la doctrine des mœurs : les peintres et verriers de quoy remplir, orner et enrichir leurs toilles, tableaux, parois et verrières; les orfebures, argentiers, graveurs et autres gens de marteau, leurs bagues, ioyaux, vaisselles, armeures, targes, bouciers, planches et autres leurs ouvrages; les entrepreneurs d'édifices, tailleurs et menuisiers, leurs bastiments et menuiseries; les bordeurs et tapissiers, leurs ornements, borderies et tapisseries, etc.*

476. Les Œuvres de Monsieur Sarazin. *Paris, Thomas Jolly*, 1663; 2 tom. en 1 vol. in-12, v. m.. 10—»

— Autre exemplaire. *Paris*, 1695; in-12, veau fauve; fil. tr. dr. (*Niédrée.*) Très-joli exemplaire....... 28—»

Voiture avoit ouvert la série de ces poëtes courtisans, gens du monde, aimables et spirituels, qui ne faisoient des vers qu'à leurs moments perdus, disoient-ils, et qui cependant ne négligeoient point de les faire servir à leur fortune; Sarazin ou Sarasin étoit de ce nombre.

Il naquit près de Caen en 1603, fils d'un trésorier de France; il vint jeune à Paris, ou Ménage l'introduisit chez le coadjuteur dont il fut quatre ans le commensal. Celui-ci le recommanda à madame de Longueville qui le plaça comme secrétaire auprès du prince de Conti. On a prétendu qu'il mourut de chagrin d'avoir été frappé par ce prince; Tallemant des Réaux dément ce fait, et prétend que Sarazin fut empoisonné par un mari jaloux.

C'étoit un fort bel esprit, et, certes, l'un des meilleurs écrivains de son temps; malheureusement sa paresse naturelle ne lui permit pas de rien achever d'important, et sa négligence auroit laissé perdre le peu qu'il a fait, si ses amis n'eussent eu le soin de recueillir ses ouvrages. Le premier volume ci-dessus catalogué a été imprimé par Ménage, et le discours qui lui sert d'avant-propos est de Pellisson. Ménage n'avoit fait qu'un choix parmi les œuvres de son ami; il avoit conservé en manuscrit les pièces qu'il avoit élaguées, et ce sont ces pièces qui composent les nouvelles œuvres publiées, dix ans plus tard, par Fleury, secrétaire de Ménage, après avoir consulté Boileau, qui en accepta la dédidace. Il est rare de trouver les œuvres complètes de Sarazin reliées uniformément et en aussi bon état que cet exemplaire.

Les poésies de Sarazin ne sont pour la plus grande partie que des pièces légères, mais ingénieuses et piquantes : son ode sur la bataille de Lens, offre quelques strophes fort remarquables; un poëme satirique qu'il composa contre la mode ridicule de remplir des bouts rimés, et intitulé *Dulot vaincu*, est un véritable chef-d'œuvre de bonne plaisanterie: et dans le style héroï-comique que Sarazin avoit adopté pour ce poëme, il a prouvé qu'il pouvoit s'élever jusqu'au sublime de l'épopée.

Les œuvres de Sarazin ne sont point assez rares pour ne point se retrouver dans la bibliothèque de toute personne curieuse de connoître la poésie françoise. (VIOLLET-LEDUC, *Biblioth. poétique.*)

477. SCHONEUS. Terentius christianus, duabus Comœdiis auctus... nunc primum integer editus; auctore Cornelio Schoneo Goudano. *Coloniæ Agripp., Ger. Grevenburch*, 1595. —Vergilius Christianus, sive Novum Jesu Christi Testamentum ad imitationem Vergilii, carminice redditum, a Joanne Andraea. P. Z. N. *Colon. Agripp. Bertr. Buchholtz*, 1595; 2 tom. en 1 vol. in-8°, rel.. 28—»

Corneille Schoneus, ou de Schoone, né vers 1540, à Gouda en Hollande, fut pendant vingt-cinq ans recteur de l'école latine de Harlem; il mourut le 23 novembre 1611. Son principal ouvrage est le *Terentius Christianus*, composé de comédies sacrées qu'il faisoit jouer par ses élèves. Il a imité, souvent avec succès, le style de Térence.

Cette édition, plus complète que les précédentes, contient six comédies : *Naaman*, *Tobæus*, *Nehemias*, *Saülus*, *Josephus* et *Juditha.* Le volume est dédié par Corn. Loosœus Callidius, à Philippe, évêque de Ratisbonne et à Ferdinand, prévôt de l'église de Strasbourg, comtes palatins du Rhin et ducs de Bavière. La dédicace est suivie de quatre pièces de vers latins, en l'honneur de Schoneus et de son livre. Chaque comédie finit par une *péroraison* qu'un des acteurs adressoit aux spectateurs, pour les remercier du silence qu'ils avoient observé pendant la représentation, et pour leur expliquer le sens mystique de la pièce. Nous transcrivons un passage de l'épilogue de *Naaman* :

Sed quosdam ægre hic consistere et tergum mihi
Obvertentes, abitum parare conspicor.
Heus heus, resistite sodes paulisper, dum paucula
Quæ ad rem præsentem pertinent edissero.

La péroraison de *Josephus* commence ainsi :

Spectatores, facta et transacta jam sunt omnia.
Nondum tamen vobis surgendum, abeundum nondum censeo,
Nisi quæ in mandatis habeo, enarravero prius.
Gymnasiarchus, nostræ choragus actiunculæ,
Ingentes vobis omnibus agit gratias,
Quod absque strepitu, ac magno cum silentio,
Suos modo hic spectastis ludos scenicos.
Quod veluti multo illi fuit gratissimum,
Ita non mediocre calcar addet, ad alias
Itidem conscribendas comœdias; quando
Suam vobis non displicere conspicit
Industriam...

Le *Vergilius Christianus* se compose des pièces suivantes :

Egloga de salutifero Jesu Christi partu; *De Angelis et illorum officio Disticha evangeliorum*; *Elegia de passione Christi*; *Triumphus Christi*; *Enchiridion biblicum*, 2 *partes*; *Enchiridion Veteris et Novi Testamenti.* Ces vers latins ne manquent ni d'élégance, ni de précision. Nous en citerons quelques-uns.

Fac aliis fieri, quod cupis ipse tibi.
Sæpe lupum occultat qui pelle incedit ovili.
Corde verere deum, pius esto, laboribus insta,
Desere peccatum, fac bona, dives eris.

C'est une rareté que de trouver réunis en un seul volume, ces deux ouvrages poétiques, imités de Térence et de Virgile, et imprimés à Cologne dans la même année.

478. Traité des anciennes cérémonies, ou histoire contenant leur naissance et accroissement, leur entrée en l'Église, et par quels degrez elles ont passé jusques à la superstition (par Jonas Porre). *S. l. n. d.* (*Amst.*), 1646; in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*Rel. de Chaumont*)................................ 28—»

« Ce traité a esté présenté dès sa naissance au Roy d'Angleterre Charles premier; la en suite après auoir receu quelque agreement a Charles second après son rétablissement. » Note manuscrite.

C'est un livre très-curieux et fort rare.

479. VNGARICÆ sanctitatis indicia, sive brevis quinquaginta sanctorum memoria iconibus expressa...quibus accessit appendix, in qua ordine alphabetico plusquam ducenti alii sancti ad Vngariam spectantes recensentur. *Tyrnaviæ, Joh. Adam*, 1692; 1 vol. in-12, portr. vél.................................. 24—»

RARE. — Cet ouvrage, dont l'auteur est anonyme, est dédié à Fr. Klobusicki; il se compose de 50 notices biographiques de saints et de saintes de la Hongrie, extraites des Bollandistes, de Surius, Ribadeneyra, Inchoffer et autres hagiographes. Chaque notice est accompagnée d'un beau portrait gravé sur cuivre. Ces portraits, d'une exécution fort remarquable, représentent plusieurs rois et reines de Hongrie, ainsi que leurs fils et leurs filles; de sorte qu'ils sont importants, non-seulement pour l'iconographie des saints, mais encore pour celle des souverains de ce royaume. Les graveurs qui ont signé ces différentes pièces se nommoient Schott et Hoffmann. L'appendix qui termine le volume, complète le catalogue des saints de la Hongrie.

480. Wierix. Passio domini nostri Jesu Christi; *Hieronymus Wierix invenit, incidit et excudit*, pet. in-8, rel. en maroq., fil., tr. d.................... 165—»

Précieux recueil de pièces de toute rareté et en très-belles épreuves.

481. Vigerii (Marci) Saonensis Decachordum Christianum Iulio II. Pont. Max. dicatum. — *Quod Hieronymus Soncinus in urbe Fani*... M. DVII; pet. in-fol., vél. fig.................................. 45—»

Livre rare. — On trouve relié dans le même volume : Jacobi de Theramo *Processus Luciferi contra Jesum coram judice Salomone*. Goth. Sans lieu ni date.

482. Villamont. Les voyages du sieur de Villamont, dernière édition augmentée d'un guide des divers chemins par lesquels on va en Hierusalem, Rome, Naples, Venise, Lorrette et Égypte et de plusieurs choses belles et rares qui s'y voyent. *Arras*, 1605; in-8 de 641 pages et une table, m. rouge, tr. d. (*Duru*).............................. 60—»

Bel exemplaire. — Sur le titre se trouve un joli portrait de l'auteur. On lit à la fin les *Ordonnances des empereurs, roys et princes de France qui ont esté souverains, etc.*, *à Jerusalem*.

483. Vindiciæ nominis Germanici, contra quosdam obtrectatores Gallos (Auth. J. F. C.). *Amstel.*, *Henr. Wetstenius*, 1694; 1 vol. in-12, vél......... 15—»

Rare. — Le P. Bouhours, jésuite, dans *les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, et dans *la Manière de bien penser*, avoit exalté les écrivains et les artistes de la France au préjudice des savants des autres pays. Le comte Orsi défendit les poëtes italiens contre les attaques du P. Bouhours; un anonyme, dont le nom n'est indiqué que par les initiales J. F. C., composa une apologie des auteurs belges, allemands, etc., et répondit ainsi aux critiques du célèbre jésuite. Ce petit livre, écrit avec une élégante facilité, prouve que l'auteur connoissoit la langue françoise aussi bien que la langue latine. Il cite, fort à propos, des vers de Boileau, des passages du *Perroniana* et d'autres ouvrages françois dont les titres sont imprimés sur les marges du volume. Les *Vindiciæ nominis Germanici* sont des fragments intéressants pour l'histoire littéraire des peuples du Nord. On y trouve

l'indication des principaux écrivains et artistes de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suède, etc., et, en outre, de courtes notices sur les femmes qui se sont distinguées par leurs talents ou leur esprit. On y remarque encore une critique assez vive du *Pseudo-Pétrone* de Nodot, et une dissertation plaisante sur les ânes de la France. Voici quelle est la conclusion de l'auteur : il ne reconnoît, sous le rapport de l'esprit humain, que deux grandes nations disséminées sur le globe terrestre, sans frontières déterminées : la nation des savants et celle des ignorants. En conséquence, il refuse à un peuple quelconque le droit de se dire plus spirituel ou plus instruit que tel ou tel autre peuple.

484. Les Voyages aventureux du capitaine Martin de Hogarsabal, habitant de Cubiburu, contenant les reigles et enseignements nécessaires à la bonne et seure navigation. *Rouen, Raph. du Petit Val*, 1632; in-4, v. gr., fil........................ 120—»

Très-rare volume qui contient encore : *Sentence donnee de Messieurs les gens tenans l'admiraute de France au siege general de la Table de marbre au Palais de Rouen, à l'encontre de ceux qui feront les mutins et blasphemeront le nom de Dieu dans les navires et offenseront leurs maistres.*

485. Zeillerus. — Topographia Galliæ. 3 vol.. 80—»

Recueil recherché pour les nombreuses figures qui représentent d'anciens édifices et châteaux de France dont la plus grande partie n'existent plus. Très-bel exemplaire.

PUBLICATIONS NOUVELLES

---

486. Additions à la vie et aux œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux (par Jul. Travers) *Caen*, 1856, in-8° de 24 p. tiré à cinquante exemplaires... 2—»

Le titre de cette brochure n'est pas complet ; il devroit être ainsi conçu ; *Additions... et rectification de quelques assertions inexactes des biographes.* En effet, on a dit que le sonnet de *Des Yveteaux repentant* étoit perdu ;

M. Julien Travers publie cette pièce de vers. M. Villenave a écrit dans la *Biographie universelle*, que Nicolas Vauquelin ne succéda point à son père, comme lieutenant-général du baillage de Caen; M. Jul. Travers prouve le contraire, en citant un petit volume in-16, inconnu à tous les bibliographes, qui contient trois harangues de Nicolas Vauquelin imprimées à Caen, en 1595. M. Julien Travers signale, en outre, l'existence d'un volume manuscrit de Miscellanées, dans lequel on trouve des vers de Nicolas Vauquelin; il indique aussi d'autres ouvrages imprimés du même auteur, qui n'ont point été cités. La brochure de M. Julien Travers est le complément indispensable de toutes les notices biographiques et bibliographiques publiées jusqu'à ce jour, sur Nicolas Vauquelin des Yveteaux.

487. ESQUISSES MORALES, Pensées, réflexions et maximes, par Daniel Stern. *Paris* (*impr. Lahure*), 1856; in-16 de IV et 323 pages.......................... 5—»

— Papier vélin tiré à 25 exemplaires......... 10—»

Nous ne pouvons mieux donner une idée de ce recueil qu'en reproduisant l'avant-propos de l'auteur lui-même :

« Ce petit volume, écrit en quelques heures à peine et que l'on aura parcouru en moins de temps encore, est pourtant, s'il m'est permis de le dire, l'œuvre de toute une vie. Je ne saurois me rappeler ni où, ni quand, ni comment je l'ai fait; il me semble qu'il s'est fait en moi, comme à mon insu. Le sentiment et l'instinct y ont eu plus de part que l'esprit; l'art, on ne s'en apercevra que trop, n'y entre pour rien. De là des défauts nombreux, sensibles pour tout le monde; mais de là peut-être aussi un intérêt d'une nature particulière pour quelques-uns. Sous presse dans le courant de l'année 1847, publiées pour la première fois en 1849, ces réflexions, principalement celles de la seconde partie, qui se rapportoient à un moment précis de notre vie politique, présentoient après une première crise révolutionnaire et présentent plus que jamais aujourd'hui des lacunes considérables.

Je n'y aborde presque aucune des questions dont les derniers événements ont suscité l'examen. Je dis mon opinion sur les mœurs d'une monarchie expirante sans rien préjuger des mœurs d'une république et d'un empire qui n'étoient pas nés. Il en résulte que plus d'une vérité estimée courageuse ou hasardée au moment où je l'exprimois, court le risque aujourd'hui de paroître timide ou trop incontestable, tant les imaginations réputées les plus chimériques ont été de nos jours étonnées et dépassées par l'événement. Je ne change rien néanmoins à ce que j'ai écrit; non-seulement, à mon sens, ces sortes de retouches faites longtemps après coup, dans des circonstances très-différentes, sont rarement heureuses, mais encore il y a comme un manque de sincérité dans un tel travail, et cette considération seule suffiroit à m'en dissuader.

« Il ne me reste donc qu'à prier le lecteur de vouloir bien, avant de porter un jugement trop sévère sur ces pensées, les replacer en esprit à leur date,

dans l'ordre des choses établi au moment où elles furent écrites. Elles pourront ainsi peut-être regagner en intérêt rétrospectif ce qu'elles perdent en à-propos. En tous cas, j'ai le droit d'espérer que l'on n'y méconnoitra pas l'effort d'un esprit consciencieux qui, pour rappeler une formule célèbre, a cherché en tout temps, et ne se lassera jamais de chercher :

« La vérité par la liberté,
« La liberté par la vérité. »

488. ESSAI HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, aujourd'hui bibliothèque Impériale, par Le Prince, nouv. édition, revue et augmentée des Annales de la bibliothèque, par Louis Paris. *Paris*, 1856, 1 vol. in-12. de v, et 466 pages........................ 3 fr. 50

Cet ouvrage important, sera toujours utile à consulter; mais il étoit devenu rare, et l'histoire de la Bibliothèque depuis 1775 jusqu'à nos jours, manquoit entièrement. M. Louis Paris a eu l'heureuse idée de compléter l'œuvre de Le Prince, et d'en donner une nouvelle édition. La première partie de cet *Essai* comprend l'histoire de la Bibliothèque depuis Charles V jusqu'à Louis XVI. La seconde partie, beaucoup plus étendue que la première, contient la description des bâtiments dont se composoit la Bibliothèque, en 1782; l'ordre de classement qu'on a suivi pour les manuscrits et pour les imprimés; un essai historique sur les fonds d'où proviennent les manuscrits. Des notices sont consacrées aux cabinets des titres et généalogies, des estampes, des médailles et antiques. Les additions de M. L. Paris consistent dans une notice sur le cabinet des cartes et collections géographiques, qui n'a formé un département séparé que depuis quelques années, et dans une troisième partie intitulée : *Annales de la Bibliothèque*. C'est un résumé chronologique de l'histoire générale de la Bibliothèque jusqu'au mois d'août 1855; complément indispensable du livre de Le Prince, il est rempli de faits curieux que l'auteur n'a pu réunir qu'à l'aide de longues recherches. En publiant de nouveau l'*Essai historique sur la Bibliothèque royale*, revu et augmenté, M. L. Paris a rendu un service éminent à tous ceux qui désirent connoître cet établissement, ou faire usage, dans l'intérêt de la science, des riches collections qu'il renferme.

489. Lettre à M. Paul Lacroix, sur l'exposition belge de 1854, par M. Camille Marsuzi de Aguirre. Br. in-8. .... 1 fr. 50

Quoique cette lettre soit pleine de renseignements utiles, et d'excellente critique sur l'art et sur les artistes, elle nous paraissoit être tellement étrangère au *Bulletin du Bibliophile*, que nous avions renoncé à en rendre compte. Mais nous nous sommes aperçu que, au milieu de ces analyses de tableaux et de portraits, l'auteur avoit inséré un fait bibliographique fort important

que nous devons reproduire. C'est à l'occasion du portrait du Tasse, peint par M. Gallait. « Les traits du Tasse, dit M. Marsuzi, sont tels que la tradition nous les a conservés... Mais, je ne puis m'empêcher de vous dire que la tradition se trompe. Quand le poëte fut mort, un certain Rescio, ambassadeur de je ne sais quelle puissance, de Suède, je crois, qui étoit de ses amis, voulut qu'on moulât le masque du cadavre. Du moule, on tira deux terres cuites... Une de ces deux terres cuites... est heureusement à Rome, dans la bibliothèque de ma famille. Elle nous montre une physionomie tout autre que celle qu'on donne d'habitude au Tasse, et bien plus expressive, bien plus caractéristique. »

« Et que ce Rescio fût l'ami du poëte, cela résulte non-seulement de l'histoire de sa vie, mais aussi d'un document précieux qui est également dans ma bibliothèque. »

Sur un exemplaire de la *Gerusalemme conquistata*, imprimée à Rome, par Gul. Facciotti, il y a une octave d'envoi pour cet ami, écrite de la main de l'auteur et qui commence par ces vers :

> *Rescio* de salirò l'alpestre monte
> Portato a vol da miei toscani carmi,
> Giunto dirò con vergognosa fronta
> Ond'ha tanti il tuo Re cavalli ed armi?

Ainsi, M. Marsuzi nous revèle l'existence d'une octave autographe et inédite de Torquato Tasso.

490. MIGNARD. Histoire de l'idiome bourguignon. *Paris*, 1856; un gros vol. in-8°.................. 7—»
Papier fin tiré à quelques exemplaires.. 12—»

Un livre manquoit à la série de ceux qui peuvent intéresser le plus notre belle province de Bourgogne : c'est l'exposé méthodique de sa langue nationale, ayant, comme toutes les autres langues, sa grammaire et son lexique, qu'il est d'autant plus nécessaire de ne pas négliger que les idiomes des provinces tendent à disparoître comme des lueurs affaiblies par l'éclat de la langue françoise, aujourd'hui dominante.

Une raison de plus pour que cette grammaire et ce lexique ne se fassent plus attendre, c'est que la littérature particulière à l'idiome bourguignon est une des plus riches du genre. Elle a donc besoin en effet que le langage où elle a pris naissance voie ses lois sanctionnées et conservées.

Il est difficile de faire l'histoire d'un idiome sans faire celle de la période de temps où il a été en vigueur ; aussi, en exposant soit l'origine des mots, soit la riche bibliographie des œuvres écrites en langage bourguignon, l'auteur n'a jamais manqué l'occasion de faire ressortir les événements et les mœurs de chaque époque.

Sa *bibliographie générale* remonte au XV[e] siècle et va jusqu'à nos jours. En donnant une bibliographie des Noëls, il y joint celle qui est particulière aux Noëls de La Monnoye, bibliographie exposée d'une manière tout à fait incomplète jusqu'ici.

Dans son œuvre, qui est le fruit de plusieurs années de recherches, de pérégrinations et de travaux consciencieux, l'auteur a pu faire figurer, à la quatrième partie, *plusieurs pièces de poésies bourguignonnes inédites*, et entre autres un Mystère du xve siècle, document précieux dont la grâce et la naïveté ne sont pas le moindre mérite.

Enfin, pour ajouter à l'intérêt qu'on peut attendre d'un ouvrage essentiellement bourguignon, l'auteur a examiné le génie et le caractère de La Monnoye sous un aspect tout à fait nouveau, en donnant dans un appendice un *Choix de poésies françoises* laissées par lui *inédites*.

On trouve dans diverses parties de ce livre une étude approfondie des origines de l'idiome bourguignon, de ses rapports, de ses analogies, de ses locutions familières, en un mot une philologie des plus complètes.

491. Payen. Recherches sur Montaigne, documents inédits, recueillis et publiés par le Dr. J. F. Payen. *Paris*, 1856; gr. in-8°, de 96 p., fig. et fac-simile.. 5—»

Cette publication qui porte le no IV, contient des documents et des recherches déjà connues de nos lecteurs.

Elle n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires sur grand papier de Hollande, dont quelques-uns seulement sont livrés au commerce pour être ajoutés aux divers autres travaux de M. le Dr. Payen sur Montaigne.

Nous remarquons la reproduction en gravure sur bois, de deux cachets dont Montaigne se servoit pour sceller les lettres et les actes importants. Cette précieuse relique se trouve en la possession de M. le vicomte de Gourgues, qui a bien voulu la communiquer à M. Payen. Voici quels sont les autres illustrations :

— Vue du château de Montaigne (façade de la cour).
— Emplacement de l'habitation de Montesquieu à Bordeaux devant le fort du Hâ.
— Plans et façades du château de Montaigne.
— Divers plans de la Tour de Montaigne.
— Vue d'ensemble du château de Montaigne.
— Fac-simile d'une page de l'écriture de Montaigne.
— Des diverses signatures de Montaigne et de tous les membres de sa famille.
— Château de Mattecoulon.
— Plan du quartier du fort du Hâ à Bordeaux.

Ensemble, onze planches dessinées et lithographiées par mademoiselle Marie Payen.

492. Primavera y flor de romances. *Berlin*, 1856; 2 vol. p. in-18 br. .... 24—»»
Papier vélin .... 32—»»

Voir sur cette belle publication la page 845 de cette livraison.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; BOITEAU d'AMBLY; Ap. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; de CLINCHAMP, bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; D[r] J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; B[on] J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

SEPTEMBRE

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° de Septembre de la douzième série du Bulletin du bibliophile.

DOCUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

Notes sur la famille des DE TOURNES et en particulier sur JEAN Ier et JEAN II, les deux typographes, d'après un manuscrit conservé dans la famille de Genève.

La famille de Tournes est originaire de Noyon, ville épiscopale de Picardie, du gouvernement de l'Isle de France, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Oise : elle possédoit quelques domaines dans les environs de cette ville, et principalement à Pont-l'Évêque, bourg qui en est distant d'une lieue, et où l'on passe la rivière d'Oise sur un pont d'où ce bourg a tiré son nom. Jean de Tournes, deuxième du nom, dans une de ses lettres dont il est resté copie, dit : « que son grand-père possédoit en Picardie trois places nobles de l'une desquelles sa famille a tiré son nom. » Il a été constaté par des informations reçues en 1778 qu'on voyoit encore à cette époque à Pont-l'Évêque les masures d'une vieille habitation qui étoient appelées par les habitants du lieu la *maison des Tornes.* Suivant la tradition, à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle, le dernier possesseur, quelle qu'ait été du reste la cause de sa ruine, n'étant plus en état de réparer ses domaines, les vendit, s'expatria et se retira avec les faibles débris de sa fortune à Lyon, où il se maria et eut un fils, auquel commence une filiation certaine de la famille.

JEAN Ier DU NOM.

Jean de Tournes naquit à Lyon en 1504 : il reçut de son père une éducation aussi soignée que le permettoit la médiocrité de sa fortune, mais il la perfectionna lui-même par son goût pour les belles-lettres, et par sa grande facilité pour apprendre les langues étrangères.

Ce fut par une suite de ces dispositions que, dans l'âge de choisir une profession, il préféra celle d'imprimeur qui, dans ces temps voisins de l'invention de la typographie, étoit d'autant plus considérée, qu'elle ne pouvoit être exercée que par des savants : on étoit loin alors de la regarder, ainsi qu'on le fait de nos jours, comme un art purement mécanique; le titre d'imprimeur devenoit un brevet de science, et les noms des Aldes, des Estiennes, des Wechel et des Froben sont encore aujourd'hui aussi célèbres que ceux des auteurs dont ils ont publié les ouvrages.

Jean de Tournes commença à travailler dans l'imprimerie de Melchior et de Gaspard Trechsel, fils de Jean Trechsel qui étoit venu d'Allemagne s'établir à Lyon à la fin du siècle précédent; puis il entra dans celle de Sébastien Gryphe, célèbre et savant imprimeur de Lyon qui, au dire de Maittaire, de l'an 1528 à 1547, mit sous presse au moins trois cents ouvrages différents, parmi lesquels il y en avoit un grand nombre en plusieurs volumes in-folio, et dont quelques-uns sont remarquables par la beauté de l'èxécution, tels que : le *Thesaurus linguae latinae* de Dolet, le *Thesaurus linguae sanctae* et la *Biblia latina* en deux volumes.

De Tournes nous apprend dans une lettre italienne adressée à Maurice Scève, placée en tête de l'édition du Pétrarque de 1545, qu'il travailloit plus de douze ans auparavant dans l'imprimerie de Gryphe sur les ouvrages du poëte Luigi Alamanni, imprimés en 1532; ce qui lui donna du goût pour la langue italienne et l'envie de l'apprendre.

De Tournes quitta la maison de Gryphe pour s'établir en particulier, mais quoique séparés, ils restèrent associés et publièrent, sous le nom de Gryphe, plusieurs ouvrages dont ils se partagèrent les produits, ainsi qu'il résulte d'un règlement de compte arrêté le 5 juillet 1550 entre Antoine et Jean leurs fils respectifs, par lequel ils terminent les affaires que leurs pères avoient faites en société.

Les premières éditions que l'on connoisse de Jean de Tournes

sont de l'année 1543, parmi lesquelles les bibliophiles signalent deux livres, l'un intitulé : *Deux Épîtres des célèbres D. rs saint Hierome et saint Bazile, traduites par Jean Cailleav 16*; l'autre : *les Sermons des sept paroles de Jésus-Christ en croix traduits du latin par Jean de Gaigny.*

Depuis lors il imprima plusieurs volumes tous remarquables par la beauté et la netteté des caractères et l'exactitude de la correction : son goût pour la bonne littérature se manifesta par des éditions multipliées de poëtes anciens et modernes ; il ne sortit de ses presses que des livres utiles ou agréables, quoique dès ce temps l'imprimerie commençât à se déshonorer par des livres satiriques ou licencieux, et si le nombre de ses impressions ne le place pas au rang des imprimeurs du premier ordre de son siècle, on ne peut lui refuser une des places les plus distinguées parmi ceux du second. Voici quelques-uns des ouvrages publiés par Jean de Tournes, plus particulièrement recherchés des amateurs :

Les Œuvres de Bonaventure Des Perriers, in-8, 1544,

Les Rimes de Gentille Dame Pernette du Guillet, in-8, 1545,

Il Petrarca, in-16, 1546,

Il Dante, in-16, 1547,

Les Marguerites de la très-illustre Roine de Navarre, in-8, 1547,

Les Opuscules d'amour d'Antoine Heroet et autres auteurs, in-16, 1547,

Les Œuvres de Clément Marot, in-16, 1549,

Celsus, de Re medica, in-16, 1549,

Les Illustrations des Gaules de Jean le Maire de Belges in-folio, 1549,

Alphabetum hebraicum, in-8, 1549 *(excusum elegantissime* dit Maittaire),

Platonis, opera omnia, latinè, in-16, 5 tom. 1550,

Les Quadrains historiques de la Bible, in-8,

Les Œuvres de Louise Labé, in-8, 15ʳ 1556,

Les Chroniques de Jean Froissard, i..-fol. 4 om., 1559,

Les Hymnes du Temps et de ses parties, in-4, 1560,
Curtii (*Bened.*), *Hortorum libri XXX*, in-folio, 1560.

Il faut encore remarquer un grand nombre d'éditions de la *Bible* et du *Nouveau-Testament*, en latin, en françois et en italien, que Jean de Tournes publia dans tous les formats, qui se succédoient pour ainsi dire d'année en année, et dont quelques-unes sont très-précieuses par la beauté de leur exécution; telle est la *Bible* latine, in-8, 1554, ornée de figures sur bois gravées par Bernard Salomon, plus connu sous le nom du Petit Bernard, et la *Bible* in-folio en françois avec la préface de saint Jérôme imprimée en gros caractères en l'année 1557, chef-d'œuvre d'impression dont on connoît un seul exemplaire imprimé sur vélin et orné de 337 miniatures parfaitement dessinées. Nous avons lu quelque part que cet exemplaire étoit celui que Jean de Tournes présenta au roi Henri II; il passa successivement dans la bibliothèque de Gaignat à Paris, et dans celle du duc de La Vallière, et puis se vendit 1,002 livres en 1783; nous ignorons dans quelles mains il se trouve aujourd'hui.

Cette Bible de l'année 1554 ne fut pas le seul livre publié par de Tournes avec des gravures du Petit Bernard; il paroît au contraire qu'il sut tirer grand parti du talent de ce graveur habile; il employoit ses gravures pour des livres qu'il faisoit traduire ou composer exprès en différentes langues : ainsi les mêmes planches servirent à plusieurs éditions de la *Bible* et du *Nouveau-Testament* en latin, en françois et en italien, puis aux *Quadrains historiques de la Bible* en françois, et ensuite à ces mêmes quadrains traduits en italien par Damiano Marassi; et de même les gravures destinées aux *Métamorphoses d'Ovide*, traduites par Marot, servirent à une édition de ce même livre en huitains françois, puis à une traduction faite de ces huitains en épigrammes italiennes par Gabriel Simeoni.

Jean de Tournes, à l'exemple de tous les grands imprimeurs de son siècle, choisit une devise ou un symbole qui servît de marque caractéristique aux livres sortis de ses presses, comme

les Aldes avoient une ânesse, les Gryphes un griffon et les Estienne un olivier; il adopta dès son établissement, pour sa devise, cette belle maxime : *Quod tibi fieri non vis alteri ne feceris*, puisqu'on la trouve déjà sur le livre le plus ancien de ceux qu'il a imprimés qui nous ait passé par les mains : le *Livre de Marc-Aurèle, empereur et éloquent orateur*, in-12, 1544; mais elle est renfermée dans un ornement appelé en termes d'imprimerie un passe-partout, sur lequel sont gravés ces mots tirés de l'Écclésiaste : *Virum de mille unum reperi.* Cette même vignette se retrouve sur d'autres livres qu'il imprima les années suivantes, comme le *Promptuaire des conciles* en 1546, et les *Œuvres et les jours d'Hésiode, traduits en vers françois par Le Blanc* en 1547, et ce n'est que sur le titre des *Œuvres de Marot*, imprimées en 1549, qu'on commence à trouver les deux vipères entrelacées en forme de cercle, desquelles sortent des vipéreaux.

Il y a apparence qu'ayant acheté et rebâti dans la rue Raisin, située au levant de la place de Notre-Dame-de-Confort, autrement appelée la place des Jacobins, une maison où pendoit l'enseigne des deux vipères, il adopta ce symbole dans lequel il inséra son ancienne devise, et qu'il mit ensuite à la tête de presque tous les livres qu'il imprima, et que ses descendants ont toujours conservée : cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que cette enseigne des deux vipères (sans la devise) se voyoit encore de nos jours (fin du dernier siècle) suspendue à une maison de la rue Raisin, assez vieille pour que ce fût la même qu'il avoit acquise et rebâtie il y a 250 ans, et que son fils vendit sans doute avant ou depuis sa retraite de Lyon.

Jean de Tournes, avide de connoissances, avoit, à ce qu'il paroît, embrassé de bonne heure les doctrines nouvelles; ce ne fut toutefois qu'en 1545 qu'il divulgua ses opinions religieuses, par l'impression de la *Bible* et du *Nouveau-Testament* en langue françoise, et si de Tournes fut d'abord un disciple de Luther, il est à croire qu'il adopta bientôt le dogme plus étro

Calvin. La profession publique que fit de Tournes de sa religion ne l'empêcha point d'être pourvu de l'office d'imprimeur du roi à Lyon, circonstance remarquable sous le règne de Henri II, qui fut signalé par des édits si rigoureux contre les protestants; Maittaire indique l'*Algèbre de Jacques Pelletier*, in-8, 1554, comme le premier ouvrage où Jean de Tournes ait pris le titre d'imprimeur du roi.

La probité, la douceur de caractère de Jean de Tournes, jointes à une grande variété de connoissances, firent rechercher sa société par les savants et les gens de lettres qui se trouvoient en grand nombre à Lyon dans le milieu du XVI[e] siècle; il fut lié avec Sébastien Gryphe, Guillaume Roville et Étienne Dolet, tous imprimeurs comme lui, et dont le dernier est connu par sa fin malheureuse; il fut l'ami particulier de *Guillaume Du Choul*, gentilhomme lyonnois que La Croix du Maine appelle le plus diligent et le plus grand chercheur d'antiquités de son temps; de *Benoît Court (Curtius)*, chanoine de Lyon et habile jurisconsulte; de *Gabriel Symeoni*, Florentin établi à Lyon, dont de Tournes imprima plusieurs ouvrages; enfin il eut des relations plus intimes encore avec deux hommes dont l'amitié lui fit le plus d'honneur en même temps qu'elle lui fut souvent plus utile, *Maurice Scève* et *Nicolas de Lange*. Enfin la dernière personne avec qui de Tournes eut des relations, qui suivant une tradition de famille ne furent autres que celles d'une simple amitié, fut la célèbre *Louise Labé*, surnommée la *Belle Cordière*, qui jouoit dans ce temps à Lyon le rôle le plus brillant, et dont le renom poétique est parvenu jusqu'à nous.

La vie de Jean de Tournes ne présenta aucun incident bien remarquable; il vivoit estimé et entouré d'amis distingués dans tous les États, jouissant d'une fortune honnête qu'il avoit acquise par son habileté, quand, au mois de septembre 1564, il fut attaqué de la peste qui ravageoit Lyon, et il y succomba au bout de cinq jours.

Jean de Tournes mourut le 7 septembre; il avoit fait, deux

jours auparavant, un testament dans lequel, après plusieurs legs à l'Église réformée et aux pauvres de Lyon, il instituoit son fils Jean, pour héritier universel.

Jean de Tournes possédoit toutes les connoissances qui distinguoient les célèbres imprimeurs de son temps ; il savoit le grec, le latin, l'espagnol et l'italien : Les meilleurs auteurs dans toutes ces langues lui étoient familiers. Voici l'éloge que fait de lui Paradin : « Je fis par hasard connoissance avec Jean de Tournes; quel homme, bons dieux, fut plus distingué par l'accueil qu'il faisoit aux gens de lettres, par sa compassion pour les indigents, sa bonté envers les siens, sa droiture et sa douceur envers tout le monde! »

JEAN II.

Jean de Tournes, second du nom, fils de Jean premier, naquit à Lyon en 1539; il fut, suivant l'opinion de tous les écrivains qui ont traité de la typographie, imprimeur moins habile, mais plus savant que son père. *Hic Johannes secundus*, dit Maittaire, *patrem superavit quidem doctrina sed typographica arte minime æquavit.* Les premières éditions que publia le fils sont exactement semblables à celles du père dont il employoit les caractères et les matrices; mais en 1567, pendant les troubles des guerres civiles, la maison qu'occupoit Jean second fut saccagée et le matériel de son imprimerie fut détruit et dispersé. Il perdit ainsi les beaux caractères dont il avoit hérité, et il ne les remplaça que lentement. On a remarqué que depuis cette époque Jean de Tournes se jeta dans des impressions communes, mais plus lucratives. Néanmoins on recherche encore quelques éditions du second de Tournes, ce sont :

Les Métamorphoses et les Épîtres d'Ovide, in-folio, 1564 et 1573,

Les Fables d'Ésope en grec et en latin, in-16, 1570,

La République de Bodin, in-8, 1579,

Les Ouvrages de Musique de Blæckland, 1573 et 1579,

Les Ruses de Ragot, in-16, 1576,
Isocratis Paranesis, in-16, 1579,
Hippocratis Aphorismi, grec et latin, in-16, 1580,
Funérailles des Grecs et des Romains par Guichard, in-4, 1581,
Dionysii Halicarnassei et Dinarchi, in-4 graecè, 1581,
Platonis Gnomologia, grec et latin, in-16, 1582,
La Bible en françois et en italien, de plusieurs formats.

Jean de Tournes fut pourvu de l'office d'imprimeur du roi à Lyon peu de temps après la mort de son père, office difficile à remplir dans un temps où la publication d'un livre de religion étoit une affaire d'État ; voici comment Jean de Tournes rend compte de sa réception dans son journal à la date du 22 octobre 1564 : *Accepi diploma regium quo Typographi Regii titulo, auctoritate et privilegio insignatus sum.*

Jean de Tournes, premier du nom, n'a composé aucun ouvrage dont il ait revendiqué la paternité, il n'en fut pas ainsi de son fils : sans parler des *Icones aliquot insignium virorum*, imprimés en 1559, chez le père, et que Duverdier attribue expressément au fils, nous avons de celui-ci : *Le Capitaine de Jérôme Cataneo, contenant, en neuf chapitres, la manière de fortifier*, etc., imprimé et traduit de l'italien par lui-même. — L'*Escuyrie de Marco de Pavari, Vénitien*, aussi traduite de l'italien et imprimée par lui, in-fol., 1581. Il traduisit encore de l'italien le dernier volume des *Nouvelles de Bandelli*, imprimé à Lyon, in-8 et in-16, par Alexandre Marsilly, 1574 et 1578 ; il publia, en 1575, le *Petronius*, in-8, d'après deux manuscrits de Cujas et de Dalechamp, aidé du travail de Denis Lebé auquel il joignit ses propres notes et diverses leçons. —Enfin, Jean de Tournes continua la chronique de Paradin : *De la Chronique de Savoye, par Claude Paradin, continuée depuis 1552 jusqu'à la paix de Lyon, en 1601, par Jean de Tournes*, qu'il imprima in-folio, à Genève, en 1602 ; et il dédia cet ouvrage au roi Henri IV.

Nous avons vu que le premier des de Tournes avoit embrassé les doctrines de la réforme ; son fils fut élevé dans la

même religion, et son attachement à ses croyances devint pour lui la source de grandes tribulations, et le contraignit enfin à abandonner la ville de Lyon.

L'année 1567 fut particulièrement orageuse pour les Lyonnois partisans de la nouvelle religion; on détruisit le temple que les protestants avoient bâti sur les fossés des Terreaux, dans une émeute populaire suscitée à l'occasion d'une prétendue conspiration dont la fausseté fut ensuite reconnue; et ils en bâtirent un autre dans la rue Paradis, où ils restèrent tranquilles pendant quelque temps; puis se croyant assez forts, ils entreprirent de s'emparer une seconde fois de la ville : mais Birague, instruit de leur dessein, eut le temps de faire armer les catholiques, ce qui déconcerta les huguenots et leur fit abandonner leur entreprise; peu de temps après, le duc de Nevers entra à Lyon avec quelques milliers de troupes levées en Italie aux dépens du pape pour reprendre la ville de Mâcon, et la nouvelle du gain de la bataille de Saint-Denis, par l'armée du roi, étant arrivée sur ces entrefaites, les catholiques reprirent le dessus, désarmèrent les protestants, et firent saisir et brûler tous les livres de leur religion qu'ils purent trouver chez les libraires et les imprimeurs : cet événement eut lieu dans les derniers jours de septembre, et comme la violence accompagne toujours le triomphe d'un parti, les protestants subirent mille outrages, leurs maisons furent saccagées, et Jean de Tournes fut conduit le 2 octobre dans le couvent des Célestins, où il resta prisonnier pendant plus de deux mois. Il présenta quatre requêtes à M. de Birague dans le mois de décembre suivant; dans la première il réclamoit sa mise en liberté; dans la seconde il représente qu'ayant été élargi, il est retourné dans sa maison, mais qu'il l'a trouvée entièrement dévastée, que les scellés sont apposés sur les portes de son cabinet; que les soldats qui y avoient été nourris à ses frais pendant sa détention avoient enlevé le plus beau et le meilleur qu'il eût, ce qui l'a réduit dans l'état le plus étroit; il supplie M. de Birague d'ordonner que main-levée lui soit donnée de ses marchandises

Birague, par son décret, enjoignit aux soldats logés chez de Tournes de ne rien prendre que de gré à gré, et ordonna que les sceaux apposés chez lui seroient levés; mais malgré ce décret il lui fut enjoint deux jours après, par le Penon de son quartier, de sortir de la ville, et deux conseillers vinrent chez lui annoter et inventorier ses marchandises; ce fut le sujet d'une troisième requête qu'il présenta à ce commandant, dans laquelle il expose que : « *Comme il n'est atteint ni convaincu d'aucun forfait, comme aussi il n'a jamais favorisé, ni en fait ni en dit, ceux qui portent les armes contre le roi, ni ne voudroit l'avoir fait,* » il demande que défense soit faite au Penon de le poursuivre, que l'inventaire qu'on fait chez lui n'ait plus lieu, et que ses clefs lui soient rendues. M. de Birague lui accorda encore toutes ses demandes ; cependant l'on voit, par une quatrième requête qu'il présenta le 23 décembre, qu'il continue à se plaindre de ce que les deux conseillers persistent à inventorier ses livres, et qu'on lui enlève ce qu'il a de plus beau. Birague, par un nouveau décret, ordonna que *l'inventaire seroit fait sincèrement, qu'on en donneroit copie au requérant, et que ce qui auroit été pris lui seroit payé raisonnablement.* De Tournes évalue dans son journal les livres qu'on lui saisit et qui furent brûlés, à plus de quatre mille livres, somme très-considérable pour ce temps-là, sans compter le dégât fait dans son imprimerie, les effets d'autre genre, et les papiers importants qui lui furent enlevés, ni les frais de nourriture pour les soldats qu'il fut obligé d'héberger chez lui pendant plus de trois mois.

La nuit de la Saint-Barthélemy, qui inonda la France de sang, fut marquée à Lyon par des horreurs d'autant plus sanglantes que les habitants saisirent cette occasion pour se venger de tous les maux qu'ils avoient soufferts pendant le temps que les religionnaires avoient été maîtres de la ville. — Suivant de Thou le massacre dura plusieurs jours ; il eut lieu dans tous les quartiers, indépendamment des protestants entassés dans les couvents où on les avoit enfermés et où ils furent tués, et de ceux qui se trouvèrent dans la cour de l'ar-

chevêché ou qui avoient été mandés par le gouverneur; la vue et la multitude des cadavres qu'on jeta dans le Rhône glacèrent d'effroi les habitants des rives du fleuve jusqu'à la mer.

De Tournes eut le chagrin de perdre dans cette nuit terrible les frères Darne, marchands fameux dont il avoit épousé la sœur; quant à lui il fut du petit nombre des protestants qui, soit par protection, soit par hasard, furent enfermés dans la citadelle de Saint-Sébastien, et y furent sauvés par le sieur de La Manthe, de la maison de Saluces, qui en étoit gouverneur.

La plupart des protestants qui échappèrent à cette boucherie allèrent se joindre à Montlerme, qui faisoit la guerre en Dauphiné ; mais de Tournes, fidèle à son principe de ne pas porter les armes contre son souverain, retourna dans sa maison quand il crut pouvoir le faire en sûreté : il y reprit ses occupations ordinaires, et les esprits s'étant calmés, la ville de Lyon jouit de quelque tranquillité; la reine Catherine de Médicis y vint en 1574, à la rencontre de son fils Henri III, qui s'enfuyoit de Pologne pour régner en France; ils y firent leur entrée solennelle le 6 septembre, et c'est à l'occasion de cette cérémonie, que M. de Thou vit des fenêtres de la maison de Jean de Tournes, qu'il parle avantageusement de lui, et qu'il raconte une conversation qu'il y eut avec un M. Du Bois, lequel lui annonça tous les malheurs que la foiblesse du nouveau roi alloit attirer sur le royaume.

Jusqu'à l'année 1585, aucun événement ne vint troubler la vie paisible de Jean de Tournes : mais à cette époque Henri III, dominé par les ligueurs, dont le but étoit d'exclure du trône la maison de Bourbon, faisoit la guerre aux protestants, devenus les véritables défenseurs de la famille royale en soutenant les droits du roi de Navarre, et cédant à l'influence de cette faction puissante, il défendit, par un édit enregistré le 18 juillet, l'exercice de la religion protestante sous peine de mort, et annula tous les édits rendus précédemment en faveur des réformés; il ordonna aux ministres de sortir du royaume dans un mois, et à tous ses sujets de faire profession de la religion catholique

ou de sortir du royaume dans six mois, avec permission cependant de disposer librement de leurs biens, meubles et immeubles, et d'en pouvoir percevoir les revenus, déclarant tout hérétique possédant quelque charge ou emploi public, indigne de l'exercer; et peu de temps après, ce faible roi, qui n'étoit plus le maître de ses actions, donna un second édit daté de Paris, le 7 octobre de la même année, par lequel il réduisit à quinze jours ce qui restoit des six mois accordés par l'édit de juillet; ce dernier édit fut publié à Lyon le 30 octobre, et Jean de Tournes, obligé de quitter la France, fit les préparatifs de son départ: il se mit en route pour Genève le 13 novembre, deux jours avant l'expiration du terme fatal.

Ce fut avec d'amers regrets que de Tournes quitta sa ville natale, et qu'il prit le chemin d'une terre qu'il regardoit alors comme celle de l'exil; il partit le 13 novembre 1585, et voici le passage de son journal, relatif à cet événement : *Edicto regis cogor patriam, domum, Mæcenatesque plurimos, amicos innumeros relinquere, Genevamque petere cum uxore et socero, tribusque ejus liberis, qui quarto demum die appulimus.*

L'exil de Jean de Tournes ne devoit pas avoir les suites funestes qu'il redoutoit : à son arrivée à Genève il fut reçu par Louis Turquet, sieur de Mayerne, originaire de Quiers en Piémont, et réfugié pour cause de religion; c'est le père de Théodore Turquet de Mayerne, médecin du roi Henri IV, et des rois d'Angleterre Jacques Ier et Charles Ier.

Dès son arrivée, Jean de Tournes loua, à Genève, une maison d'un sieur Jean du Galis, Italien ou François, retiré pour cause de religion; cette maison, achetée plus tard par de Tournes, n'est jamais sortie de sa famille, et au moment où nous écrivons ces lignes elle est encore possédée et occupée par une descendante des de Tournes du côté des femmes; ainsi, circonstance rare, nous dit le manuscrit auquel nous empruntons ces détails, la famille de Jean de Tournes a occupé pendant deux siècles (maintenant trois) l'emplacement sur lequel il s'étoit établi quatre jours après son arrivée à Genève.

Quand il fut logé il ne resta pas oisif : dès le 19 novembre il avoit présenté requête pour avoir la permission d'imprimer à Genève, et sa demande lui ayant été accordée, il fit tout de suite monter son imprimerie qu'il avoit fait partir de Lyon avant lui, et dès le 4 décembre suivant il fut en état de commencer à imprimer : *Quod felix faustumque sit, hoc die capi Genevae in aedibus Du Galiaris editionem placetorum curialium a Papone collectorum.* Dieu veuille, ajoute Jean de Tournes, que ce soit sous d'heureux auspices !

Jean de Tournes fut reçu habitant de Genève le 15 février 1587, et quand il eut renoncé à toute idée de retourner à Lyon, il demanda et obtint la bourgeoisie le 19 avril 1596 ; il fut élu membre des 200, en 1604. Il mourut à Genève d'une dyssenterie, en 1615, âgé de soixante-seize ans.

Il laissa de quatre mariages différents deux filles qui se marièrent, et un fils nommé Jean, qui lui succéda, mais sans l'égaler.

Ce Jean de Tournes obtint, en 1636, après le décès de Pierre Aubert, les titre et privilége d'imprimeur de la République et de l'Académie, que ses descendants ont conservés jusqu'en 1777. — En l'année 1726, cent quarante ans après que Jean II de Tournes eut quitté Lyon, Jean-Jacques et Jean, ses arrière-petit-fils, retournèrent dans cette ville sous de plus heureux auspices. Ils avoient acheté le fonds de MM. Anisson et Poncil, et ils obtinrent de la cour le privilége de négocier, privilége indispensable à des libraires protestants, et qu'ils firent étendre à leurs fils, en 1749. La même année, ils acquirent le fonds Deville et l'exportation des livres latins en Espagne et en Italie se trouva concentrée entre leurs mains. Pendant quarante ans leur commerce de librairie fut le plus considérable qui existât en Europe ; il ne commença à décheoir qu'à l'époque de la suppression des Jésuites. En 1779 les de Tournes n'ayant que des filles, et se trouvant d'ailleurs une fortune suffisante, se déterminèrent à vendre entièrement leur fonds de librairie ; déjà en 1777 ils avoient vendu leur imprimerie : ils abandon-

nèrent ainsi une profession que leur famille avoit exercée avec grand honneur pendant deux cent cinquante ans.

L'exil que les circonstances imposèrent à Jean II ne fut pas un malheur pour sa famille. Dès son arrivée, elle occupa à Genève une position fort honorable, et ses membres y contractèrent des alliances avec les familles les plus considérées de la République. La dernière descendante des de Tournes, qui en portoit encore le nom, est morte il y a peu d'années.

GUSTAVE REVILLIOD.

NOTICE D'UN MANUSCRIT INÉDIT

DE

L'ABBÉ DE VERTOT

Appartenant à la Bibliothèque Impériale de Fontainebleau, et contenant la relation des ambassades de MM. Antoine, Gilles et François de Noailles à Rome, à Venise et à Constantinople, pendant les règnes des quatre derniers Valois (1547 à 1589).

En terminant l'éloge de l'abbé de Vertot, feu de Boze, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, citoit, comme ouvrage posthume de son confrère, des *Mémoires* sur les ambassades des trois frères de la grande maison de Noailles, sous les règnes de Henri II, François II, Charles IX et Henri III, mémoires rédigés sur les documents originaux communiqués à l'historien (1).

Ces mémoires posthumes et inédits sont réunis dans un manuscrit que j'ai sous les yeux et qui appartient à la bibliothèque impériale de Fontainebleau, anciennement celle du Conseil d'État, et tirée des Tuileries en 1807. L'ouvrage est inscrit sur le catalogue imprimé de l'ancienne Bibliothèque, en addition manuscrite, sous le nº 7795 *bis*, ensuite 8075, et dans le catalogue actuel à L., nº 109

C'est un volume in-folio ordinaire, de 708 pages de belle écriture de copiste, de 20 lignes à la page, avec un assez grand nombre de notes et de citations aux marges; en tête est un avertissement de l'auteur. Le volume est relié sans titre sur

(1) *Académie des Inscriptions*, tome XII, hist., page 335, éloge lu le 15 novembre 1735. Vertot étoit mort le 15 juin précédent.

64

le dos, sans nervures; mais les compartiments formés de filets dorés au fer chaud, sont occupés par un N surmonté d'une couronne ducale, reliure en tout semblable à celle de plusieurs volumes du supplément françois des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, et qu'on fait provenir de la famille de Noailles. Le volume de Fontainebleau a la même origine; elle est mise hors de doute par un fichet encore attaché au revers de la couverture du manuscrit, et sur lequel on lit: *Noailles, 1 volume, B., 148.* Il est venu vraisemblablement dans la Bibliothèque du Conseil d'État, des *dépôts littéraires* ou domaniaux qui existoient du temps où cette bibliothèque fut composée par le Directoire exécutif, au mois de pluviôse, an VI (commencement de l'année 1798).

Le volume s'ouvre par un avertissement de l'abbé de Vertot, sur son contenu et sur son objet. Cet avertissement est suivi de six mémoires d'inégale étendue, sur les ambassades conférées à MM. de Noailles en diverses cours. Le mémoire le plus considérable de tous a pour sujet la minorité d'Édouard VI et le règne de Marie. Chaque mémoire est séparé des autres, mais chacun d'eux est authentique par la signature même de l'auteur. L'avertissement placé en tête est signé aussi, et porte la date du 10 août 1714, dix années plus tard que celle où M. de Boze croyoit que ces mémoires avoient été composés.

Cet avertissement de l'abbé de Vertot va faire connoître l'origine de ces mémoires, et le vaste projet conçu par cet écrivain de publier la volumineuse correspondance diplomatique de la famille de Noailles, « pour servir, dit-il, d'éclaircissements et de preuves de l'histoire de France durant la seconde moitié du XVI[e] siècle. » Le docte abbé s'exprime ainsi :

« Monseigneur le duc de Noailles voulant favoriser l'inclina-
« tion que j'avois de faire quelques découvertes dans notre
« histoire, et surtout pendant le règne des derniers Valois, ce
« seigneur, par sa bonté si connue pour les gens de lettres,
« me communiqua les ambassades et les dépêches de Messei-
« gneurs Antoine, François et Gilles de Noailles, tous trois

« frères. Ce recueil me parut un trésor, et en cas que Monsei-
« gneur le duc de Noailles et ceux qui lui succéderont cèdent
« à l'impatience du public qui demande depuis longtemps
« qu'on les fasse imprimer, et pour en faciliter la lecture et
« faire sentir les endroits qui méritent le plus d'attention, avec
« la permission de Monseigneur le duc de Noailles, j'ai jugé à
« propos de mettre à la tête de chaque ambassade un discours
« sommaire et historique de ce qui y est contenu de plus im-
« portant, et ce discours est signé de ma main propre.

« Fait à Paris, ce 10 août 1714.

« *Signé* : L'ABBÉ DE VERTOT. »

Sur ce texte, on ne peut douter que les mémoires qui le suivent n'aient été rédigés sur les documents originaux.

L'ouvrage manuscrit de l'abbé de Vertot n'étoit pas resté inconnu. Villaret (le collaborateur de Garnier) en tira ce qui concerne les affaires d'Angleterre, et publia le mémoire et les pièces originales, en 1763, sous ce titre bien connu : *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre, rédigées par l'abbé de Vertot, ouvrage posthume. Leyde* (Paris), *1763; 5 vol. in-12.* Toutefois l'éditeur ne donna aucun renseignement précis sur le manuscrit qu'il avoit consulté et suivi pour sa publication.

Le manuscrit de Fontainebleau contient encore six mémoires inédits. Le premier, qui ne l'est qu'en partie, expose le dessein de tout l'ouvrage, et sommairement la vie des frères Antoine et Gilles de Noailles dont il rappelle les services, ce qui donne à l'auteur l'occasion de rechercher les antiquités de leur famille, qui faillit se perdre dans celle des seigneurs de Cosnac, prétendant à la succession des biens, noms et armes de Noailles, et soutenant leurs prétentions par des entreprises à main armée. L'abbé de Vertot cite quelques actes des Noailles remontant jusqu'à l'année 1023, et arrive brièvement à la biographie d'Antoine de Noailles qui servit sur terre et sur mer, ramena en France Marie-Stuart, à peine âgée de six ans, et prépara les ouvertures de paix de l'Angleterre, préliminaires

dont profita son frère Gilles qui remplaça Antoine à Londres, et fut ensuite envoyé à Constantinople. Cette biographie d'Antoine et la portion extraite par Villaret, finissent à la page 51e du manuscrit.

A cette même page commence la biographie de François de Noailles, le deuxième des trois frères, celui qui porta d'abord le titre de protonotaire, qui fut ensuite nommé à l'évêché de Dacqs, mena si heureusement pendant quatre règnes successifs les affaires de France à Rome, à Venise, à Constantinople, et comme cette biographie est divisée dans l'ouvrage de Villaret (1), nous nous bornons à l'indiquer.

Mais l'abbé de Vertot a composé un *discours historique sur l'ambassade de l'évêque de Dacqs à Venise,* et un autre *discours* sur l'ambassade du même évêque, François de Noailles, à *Constantinople.* Ce sont les dépêches de cet habile ambassadeur qui figurent en grand nombre dans la collection des *Négociations de la France dans le Levant*, publiées par M. Charrière (2), chapitres VI et VII du règne de Henri II, chapitre unique du règne de François II, chapitres I, IV, V et VI du règne de Charles IX, enfin chapitre Ier du règne de Henri III, et ces discours de l'abbé de Vertot sont un excellent résumé de ces documents et montrent leur corrélation avec les autres affaires de France.

Vient ensuite la biographie inédite de Gilles de Noailles, le plus jeune des trois frères, qui fut abbé de Notre-Dame de l'Isle, succéda à son frère l'évêque de Dacqs dans l'ambassade de Constantinople, et ses dépêches se trouvent dans la collection précitée, au chapitre Ier du règne de Henri III.

On doit remarquer dans cette partie inédite du manuscrit des détails inédits aussi sur la vie et les services de François de Noailles, évêque de Dacqs. Ces détails se lient très-étroitement à son ambassade de Venise d'où même il dirigeoit la conduite de l'ambassadeur de France à Constantinople. On y trouve

(1) Tome Ier, pages 27 à 76.
(2) Documents inédits sur l'histoire de France, tomes Ier, II, III, in-4.

aussi la relation de la mission donnée à l'évêque de Dacqs auprès du pape Paul IV, à l'occasion de la ligue de l'année 1555 contre les Espagnols de Naples, et de la présence de l'armée du duc de Guise en Italie. Le chapitre VI du règne de Henri II, dans la correspondance du Levant, se rapporte à ces circonstances, et le discours de l'abbé de Vertot, sur l'ambassade à Venise, se réfère à cette relation de Rome dans laquelle le caractère et les entreprises des princes Caraffa, neveux du pape, sont habilement mis dans le plus grand jour.

La suite du travail de l'abbé de Vertot est sans rapport avec le discours que nous venons d'indiquer. Elle concerne François comte de Noailles et d'Agen, ambassadeur de Louis XIII à Rome, mort en 1645, et père du premier duc de Noailles, et premier capitaine des gardes du corps du roi.

Tel est le contenu général du manuscrit de l'abbé de Vertot. Ces divers discours furent composés et copiés séparément, et ils furent reliés ensemble sans égard à l'ordre que prescrivoit la succession des événements. Elle leur assigne la place suivante, qu'il faudroit leur donner si ces mémoires étoient jamais publiés, comme une suite utile et naturelle aux œuvres du savant historien françois. (Nous reproduisons les titres numérotés.)

1. Le dessein de cet ouvrage avec une relation sommaire de la vie et des principales actions des trois seigneurs de Noailles.

2. Relation sommaire de la ligue d'Italie faite entre le pape Paul IV, Henri II de France, et Hercule d'Est, duc de Ferrare, 2e du nom, le 15 décembre 1555. — Voyage d'Italie du protonotaire de Noailles (1556).

3. Discours historique sur l'ambassade de Venise de messire François de Noailles, évêque d'Acqs (1557 à 1560).

4. Discours historique sur l'ambassade de Constantinople de messire François de Noailles, évêque d'Acqs et conseiller d'État sous le règne de Charles IX (1571 à 1574).

5. Gilles de Noailles, abbé de l'Isle, successeur de son frère François à l'ambassade de Constantinople (1574 à 1576).

Les discours qui occupent le deuxième, le troisième et le quatrième rang dans l'ordre des temps, concernent François de Noailles, qui surpassa de beaucoup ses deux frères par l'habileté et l'éminence des services, à Constantinople surtout. « Sa correspondance, dit M. Charrière, est l'une des plus remarquables de notre diplomatie au XVIe siècle, autant par la grandeur des événements qu'elle retrace, que par l'importance personnelle et le talent du négociateur (1).

A l'occasion du précis sur le règne d'Édouard VI et de sa sœur Marie, composé par l'abbé de Vertot et publié par Villaret, M. Charrière dit aussi que cette partie des événements est développée avec suite et intérêt dans ce précis (2). On doit ajouter de plus que ce *précis* rend complétement intelligibles la succession et l'enchaînement des faits qui sont consignés dans les très-nombreuses lettres de l'ambassadeur de France en Angleterre.

On peut porter le même jugement et accorder le même intérêt au discours de l'abbé de Vertot concernant les ambassades de Noailles à Rome, Venise et Constantinople. La diversité des lieux ne touche pas à l'unité de l'intérêt. L'historien cite, outre les pièces diplomatiques proprement dites, beaucoup d'autres pièces inédites qui expliquent les autres, des lettres de rois de France ou d'autres ambassadeurs, des fragments d'instructions, des rapports d'historiens contemporains. Il y multiplie les notions qui donnent la clef des intérêts alors en jeu, et l'esprit des intrigues par lesquelles furent traversés ou favorisés les négociateurs françois. On y trouve aussi des portraits, hardiment tracés, de personnages dont le caractère explique le concours utile ou pernicieux aux vues de la France. Enfin, ces discours ont le mérite d'être courts et substantiels, d'être écrits avec vigueur, avec une sévère équité à l'égard des hommes d'Église ou d'État qui se montrèrent sur la scène des mémorables événements de la seconde moitié du XVIe siècle. C'est de ces

(1) Tome III, p. 164, note 1re.
(2) Tome II, page 267, note 1re.

temps-là un résumé mnémonique et réfléchi qui promet quelques avantages, étant sorti de la plume d'un historien à qui la postérité a conservé une place honorable, non point parmi les habiles faiseurs de siéges de places fortes, mais parmi les écrivains françois dont les ouvrages jouissent encore de l'estime publique et d'une bonne renommée.

Avril 1856.

J.-J. Champollion-Figeac.

LE PLINE DE RACINE.

La bibliothèque de Toulouse possède un certain nombre de livres ayant appartenu à Racine. Malheureusement cet établissement ne renferme aucun document précis sur le nombre et la valeur d'une grande partie de ces livres. A part les volumes qui portent la signature autographe de l'illustre poëte, ou des notes de sa main (1), il seroit difficile de reconnoître les ouvrages qui constituoient la bibliothèque de l'auteur d'*Athalie.*

Nous ignorons sur quel fondement on avoit prétendu que cette précieuse collection avoit été léguée à la ville de Toulouse par Lefranc de Pompignan. Voici en peu de mots ce que nous avons recueilli à ce sujet de la bouche de l'un des bibliothécaires, M. Pont, que nous avons lieu de croire bien informé.

Après la suppression des Jésuites, en 1764, la belle bibliothèque qu'ils possédoient dans le collége royal de Toulouse fut presque entièrement dispersée.

(1). L'*Eschyle* de Stanley particulièrement est surchargé de notes, d'indications scéniques et de *memento.* On pourroit trouver là l'origine de plus d'un passage du grand poëte.

Ce collége fut alors dirigé par une administration ayant à sa tête l'archevêque de Brienne qui, jaloux de reconstituer la bibliothèque de cet établissement, fit faire de nombreuses acquisitions de livres.

M. Lefranc de Pompignan mourut en 1784, et ses livres furent vendus l'année suivante. M. de Brienne s'empressa de faire acheter une grande partie de cette belle collection, et on y consacra la somme de 40,000 fr.

Cette bibliothèque avoit été formée par des acquisitions faites successivement dans les ventes des cabinets de de Boze, Secousse, du comte de Vence, du duc de Perth et de Racine fils, qui avoit religieusement conservé les richesses bibliographiques que lui avoit léguées son père.

M. Lefranc de Pompignan connoissoit mieux que personne ces richesses, car, d'après une correspondance entre lui et Racine fils, correspondance que l'on conserve dans les archives de notre Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres, on ne sauroit douter de l'intimité, en quelque sorte fraternelle, qui existoit entre l'auteur du poëme de *La Religion*, et l'auteur de la belle ode sur la mort de J.-B. Rousseau.

On le voit, c'est aux soins de M. de Brienne et à l'influence qu'il exerçoit sur les Etats du Languedoc, que Toulouse est redevable du dépôt précieux des livres de Racine.

Lorsque le catalogue définitif de notre bibliothèque publique sera terminé on pourra peut-être reconnoître les lots provenant de la collection de Racine et reconstituer en partie la bibliothèque du poëte.

En attendant que ce travail puisse se faire, nous allons donner aux lecteurs du *Bulletin*, la description de deux ouvrages qui ont appartenu à Racine, et dont nous sommes l'heureux possesseur.

Le premier de ces ouvrages est le Pline l'Ancien de l'édition elzevirienne de 1635, 3 vol. pet. in-12,

Le second est la collection des anciens auteurs géorgiques, bucoliques et gnomiques grecs, édition donnée par Crispinus en 1569.

On sait avec quel soin religieux les Elzeviers corrigeoient leurs textes; le passage suivant que nous empruntons à M. Bérard le constate d'une façon péremptoire :

« Un exemplaire du Pline de 1635, conservé dans l'impor-
« tante bibliothèque vétérinaire et rurale de M. Huzard, fait
« connoître de quelle manière les Elzevir soignoient celles de
« leurs éditions qui leur en sembloient dignes. Chaque feuillet
« de cet exemplaire est imprimé d'un seul côté, et découpé en-
« suite pour être collé sur de grandes pages blanches, de ma-
« nière à figurer un in-folio à deux colonnes et à marges très-
« larges (1). Ces marges destinées à recevoir les corrections
« de l'éditeur en contiennent en effet un bon nombre, d'une
« belle écriture, et dont on fait usage dans l'édition telle qu'elle
« a été publiée. On peut juger par ce détail de la recherche
« avec laquelle certaines éditions étoient corrigées, et des ré-
« sultats que l'on devoit obtenir avec de pareils soins. »

Et pourtant malgré ces efforts persévérants pour arriver à une correction irréprochable, que de fautes échappèrent encore à la loupe attentive des éditeurs de Leyde ! Racine va nous le prouver, car, en lisant son Pline, avec la studieuse attention d'un solitaire de Port-Royal, le grand homme s'est plu à faire lui-même de sa fine écriture moulée, et avec une netteté presque typographique, un certain nombre de corrections que nous allons relever :

Tome 1er,	livre 1er,	page 36,	ligne 1re	: M. *M*arronne, corrigé *V*arronne.
id.	id.	id. 43,	id. 26	: ru*in*am, corrigé ri*m*am.
id.	id.	id. 74,	id. 27	: for*n*aceis, corrigé for*m*aceis.
id.	livre 2,	id. 90,	id. 21	: ips*a*, corrigé ips*e*.
id.	id.	id. 92,	id. 29	: hæc corrigé hæ.

(1). Cet exemplaire fut vendu après la mort de M. Huzard ; il est maintenant en Angleterre.

Tome Ier,	livre II,	page 112,	id.	19 : in locis reciprocas facit— Cap. XLV *de ventis iterum.* — Sine fine. ventos.... Racine par deux tirets a indiqué que *sine fine* appartenoit à la dernière phrase du Chap. XLIV.
id.	id.	id. 152,	id.	23 : negat, corrigé necat.
id.	id.	id. 154,	id.	1 : Liquido, corrigé Liquidi.
id.	Livre 3,	id. 163,	id.	11 : *Aætis*, corrigé *Bætis*.
id.	id.	id. 167,	id.	3 : Contuplutenses, c. Complutenses.
id.	id.	id. 186,	id.	17 : *Omnes*, corrigé *Amnes*.
id.	Livre 5,	id. 263,	id.	31 : Dacapolitana, cor. Decapolitana.
id.	id.	id. 264,	id.	30 : Bætiarum corrigé Boætiarum.
id.	Livre 6,	id. 334,	id.	26 : Moreon, corrigé Meroen (1).

Voici en outre l'indication d'accolades et de passages soulignés à la sanguine, que contient ce volume de Pline :

Livre 3, page 171,	souligné :	*& humanitatem homini daret.*
id. id.	accolade :	& tanquam ad juvandos mortales, ipsa avide in maria procurrens. Neque ingenia ritusque, ac viros & lingua manuque superatas commemoro gentes.
id. id. 173,	souligné :	Igitur ab amne Varo *Nicæa* oppidum a Massiliensibus conditum.
id. id. 178,	accolade :	Après une longue énumération de noms de peuples : Superque Roma, ipsa : cujus nomen alterum dicere, arcanis cæremoniarum ne fas habetur.
Livre 7. page 373,	accolade :	au Chap. XXVII. Laus Catonis primi.
id. id. 374,	accolade :	surmontée d'un N passage relat. à M. Servius.
id. id. 375,	accolade :	passage relatif à Sophocle. Racine a souligné : *Sophoclem tragici cothurni principem.*
id. id. 376,	deux accolades :	passages relatifs à Thucydide, à Ménandre et, au bas de la page, à Virgile.
id. id. 381,	souligné le mot *histriones* dans le Chapitre :	*De Servitiis.*

Les corrections et les passages soulignés s'arrêtent brusquement au commencement de la description du règne animal. Cette étude n'offroit probablement pas au poëte le même inté-

(1) En parcourant avec attention ce volume de Pline, afin qu'aucune des traces qu'auroit pu y laisser Racine, ne nous échappât, il nous eut été facile de relever bien d'autres fautes encore. Nous en avons pris note, mais nous avons pensé qu'il eut été oiseux de les reproduire ici.

rêt que les considérations générales qui occupent les sept premiers livres de Pline.

Le 3e volume contient bien aussi des accolades, des passages soulignés et des noms propres écrits au crayon sur les marges du livre, mais ces accolades et cette écriture ne ressemblent pas à celles que nous avons trouvées dans les sept premiers livres de Pline ; nous avons négligé de les mentionner, car nous ne les croyons pas de Racine.

Les *Gnomiques* grecs, charmant volume pet. in-12, ayant des lacets de soie pour fermoirs, est relié en vélin ; les bords libres de la reliure se replient et recouvrent la tranche dorée ; le dos et les plats sont chargés de petits fers et de fines arabesques d'or dus probablement à la main habile de Le Gascon ; l'exemplaire n'offre de particulier que la simple signature de Racine, placée au bas du titre et très-apparente ici, tandis que dans le Pline elle semble cachée avec intention au milieu du titre gravé du premier volume, et sous la banderolle du *Non solus* des deux autres.

DESBARREAUX-BERNARD.

CORRESPONDANCE RÉTROSPECTIVE

UNE LETTRE D'EDME BOUCHARDON.

Lorsque Bouchardon écrivit la lettre que nous publions aujourd'hui, et que nous avons trouvée postérieurement à la publication que nous avons faite des lettres de ce statuaire, il étoit âgé de cinquante-neuf ans. Depuis six ans déjà il travailloit à la statue équestre de Louis XV, cet ouvrage qui lui a coûté « tant de peine et de fatigue, » comme il l'écrivoit à un de ses amis. Sa sœur aînée, Jacquette Bouchardon, née en 1694,

étoit morte il y avoit déjà quelques mois (16 juin 1756); elle avoit été enterrée « sous les bancs, proche la chapelle Saint-Joseph, en l'église Saint-Jean, du côté du portail, vis-à-vis le pilier d'en bas de ladite chapelle. » Comme son père et ses frères, Jacquette Bouchardon s'occupoit de sculpture. Nous avons eu sous les yeux plusieurs marchés qu'elle avoit passés avec les curés des environs de Chaumont pour des retables, des tabernacles, des statues de saints ou de saintes, etc., etc. Dans plusieurs de ces localités, à Aubepierre, Ceffonds, Châteauvillain, Clinchamp, Essey, Cirfontaines, on peut voir encore les œuvres de Jacquette Bouchardon. Son ouvrage le plus considérable fut le rétable de la chapelle des jésuites de Chaumont. En 1747, elle avait conclu un marché avec le P. Hunel, « directeur de la congrégation des écoliers de la ville de Chaumont, pour un retable d'autel dans la chapelle de ladite congrégation, moyennant la somme de 1,200 fr. » Lorsqu'elle mourut, ce rétable n'étoit pas achevé et le 16 mai 1757, le P. Piroelle de la Compagnie de Jésus, adressoit à Edme Bouchardon, une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Nous nous faisons un plaisir de publier, Monsieur, que c'est à vos soins et aux ordres efficaces que vous avés eu la bonté de donner icy, que nous sommes redevables de l'embellissement si longtemps attendu de notre chapelle ; l'ouvrage est en place et il attire les regards et l'attention détaillée de tous ceux qui se piquent d'avoir du goût. L'admiration est générale : on regrette pourtant une chose, c'est que la main qui l'a commencée, n'ait pu le perfectionner. On compare morceau à morceau et l'on est faché de trouver que les différentes pièces ne soient pas dans l'exécution toujours bien assorties. Cela n'est pourtant pas surprenant, Mademoiselle votre sœur avoit à certains égards, permettés moy de vous le dire, Monsieur, une partie de ces rares talents que la France et l'Europe admirent en vous. Doit-on être surpris, après cela, que tout ce que l'on a été obligé de faire travailler par une main étrangère ne puisse soutenir le plus léger parallèle ? Peut-être que si, comme vous

paroissez nous y authoriser par vos lettres, Monsieur, on eut voulu faire venir à grands frais des ouvriers étrangers et bien connus, les lacunes eussent été moins frappantes, mais je crois pourtant franchement qu'ils n'auroient point attrapé la façon ou plustôt ce secret merveilleux de dorer qu'avoit Mademoiselle votre sœur, et qu'ils seroient venus de bien loin apprendre à Chaumont à estre modestes et à ne pas comparer leur travail à celuy des Bouchardon. »

Le retable de la chapelle des jésuites a été détruit pendant la révolution, alors que cet édifice religieux avoit été consacré au culte de la déesse Raison.

M. Girard, beau-frère de Bouchardon, avoit épousé Thérèse Bouchardon.

J. CARNANDET.
Bibliothécaire de Chaumont (*Haute-Marne*)

Monsieur,

Il i a longtems que j'aspire d'avoir l'honneur de vous temoigner combien je suis sencible aux soins et à touttes les peinnes que vous vous donné, au sujet de la succession de ma sœur ainnée, elle ne cest point trompée en choisissant une personne de meritte et de probité comme vous Monsieur pour terminer cette affaire cela m'a beaucoup tranquilisé l'esprit parceque j'ai de la confiance en vous surtout dans la situation où je me trouve qui est bien gennante pour moi, et qui ne me permet pas de songer ni de vaquer à aucunne de mest propres affaires, car la moindre qui me survient et qui n'est point de mon ministère me met aux abois et me dérange totallement de mest idées, mes amis dans cest occasions me rendent service et agissent pour moi, c'est pourquoi Monsieur, à la première lettre que vous me fitte l'honneur de m'écrire me trouvant hors d'état d'y répondre je prie M. Gérard mon beau frère de le faire pour moi et de repondre à toutes les lettres que vous auriée la bonté de nous ecrire à ce sujet en attendant que j'aie pue le faire par moi-

même sitost mes ouvrages fini, or comme j'ai encore beaucoup à travailler et que je ne sçai quand je serai libre de mest grand traveaux, je vous prie en grace Monsieur de vouloir bien m'excuser et me plaindre de ce qu'il ne mest pas possible d'avoir l'honneur de vous écrire autant de fois que je le souhaiteroit, continué moi Monsieur toujour vos mêmes bontés et ne vous lassé point d'obliger une personne qui n'a point oublié sa patrie malgré ses grandes occupations, le ressouvenir de l'illustre et respectable M. Sogé et de sa vertueuse famille sera toujour gravé dans mon cœur, ce sont les sentimens que je conserverai toutte ma vie en vous assurant de toutte la reconnoissance et du respect avec lequel j'ai l'honneur destre,

Monsieur

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

E. Bouchardon.

Permetté moi, je vous prie d'assurer de mest profonds respects Madame votre chère épouse et toute votre aimable famille. M. Girard et son épouse vous font mil saluts.

Du Roulle le 12e avril, 1757.

Au dos :

A Monsieur

Monsieur Mare, ancien notaire
et garde-notte,
A Chaumont
en Bassigny.

NOUVELLES.

— Un des hommes les plus spirituels du département du Nord, M. le docteur F. A. Escallier, de Douai, vient de mettre sous presse des *Remarques sur le patois* qu'il avoit publiées en forme de lettres, dans les *Archives du Nord de la France*. Le succès de ces lettres a engagé leur auteur à les réunir en un corps d'ouvrage, à y ajouter de nouvelles remarques, et à faire suivre le tout d'un vocabulaire latin-françois inédit du XIVe siècle, avec des notes explicatives. Ce volume ne peut manquer d'attirer l'attention des lettrés et même des hommes du monde. Car le docteur Escallier a le rare privilége de faire passer l'érudition à l'aide d'un style agréable et piquant, toujours vif et amusant. Nous prédisons à son nouvel ouvrage un succès complet. On peut y souscrire chez *M. Wartelle*, imp. rue Saint-Christophe, à Douai. (A. D.)

— Une découverte curieuse vient de profiter à la bibliothèque d'Avignon, celle de la bulle papale, sur parchemin, qui institue le tribunal de la Rote, et qui porte la date d'Avignon. La même bibliothèque a été sur le point d'acquérir une correspondance volumineuse et inédite de Calvin, qui existoit à Avignon, et dans laquelle se trouvoient de précieux enseignements sur la manière dont les calvinistes du Midi devoient entendre et pratiquer l'esprit de tolérance, de justice et de liberté qu'ils prétendoient opposer au despotisme de la foi catholique. Pendant les négociations de la vente, des tiers intéressés sans doute à la disparition du précieux dossier, ont pu mettre la main dessus et le soustraire aux recherches publiques. On croit qu'il a été emporté à Paris, mais on ignore en quel endroit il est déposé. *(Gazette de Lyon)*.

— M. Guillaume Combrouse annonce une publication intitulée : *Monuments de la Maison de France ;* collection de médailles, estampes et portraits, in-fol. de 18 feuilles, avec atlas de 60 pl. gravées (prix 70 fr.).

Ouvrage tiré à 125 exemplaires. — On lit dans la préface, intitulée : *Aux curieux :* « Si ce premier cahier réussissoit auprès des amateurs, je me risquerois à montrer le reste, dans trois ans s'entend. Au texte, qui fournira environ cinq ou six cents pages du même format que les planches actuelles, je joindrois un second atlas de 140 cuivres pour en porter le nombre à 200. Telle sera, si elle doit avoir lieu complétement, la publication des *Monuments de la Maison de France*.

— On vient de réimprimer chez M. Dupont, à Paris, la *Lettre de M. D. P*** à M. D. L****, au sujet du livre intitulé : ORIGINE DELLI VOLGARI PROVERBI DI ALOYSE CYNTHIO DELLI FABRITTI, *Vinegia, Bernardino et Matheo de i Vitali*, ***1526***, in-fol., in-4, à deux colonnes d'une demi-feuille, idem *édition* in-8 d'une feuille.

Cette Lettre attribuée à Magné de Marolles par tous les bibliographes, est extraite de l'*Esprit des Journaux* où elle fut insérée en septembre 1780. — On a ajouté à cette nouvelle édition, une note relative à la vente aux enchères des exemplaires du livre de Cynthio, l'un des plus obscènes qui aient été publiés en aucune langue. Depuis l'époque où fut écrite la lettre de Magné de Marolles (1er juillet 1780), de nouveaux exemplaires de l'*Origine delli volgari proverbi* ont paru dans les ventes publiques de 1747, notamment jusqu'à ce jour, où on en compte quatre ou cinq.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

SEPTEMBRE. — 1856.

---

493. Amantium....... *Coloniæ* (*Olivier de la court inventor, Conradt Goltz fec. et excud.*), 1595; in-4, veau fauve, fil., tr. dor...................... 115—»

Recueil de dix planches d'une parfaite conservation et à toutes marges; provient de la vente G*** (juin 1856).

494. Les Amours du bon vieux temps. — On n'aime plus comme on aimoit jadis, par La Curne de Ste-Palaye. *A Vaucluse, à Paris, Duchesne*, 1756; in-12.. 10—»

La première pièce contenue dans ce recueil est le *Fabliau d'Aucassin e Nicolette*, composé du temps de saint Louis, mi-partie prose et vers.

Le trouvère ou jongleur qui parloit le premier récitoit l'histoire en prose, qui est toujours précédée par les mots : *On dit, on conte, on fabloye*. Un second trouvère récitoit ou plutôt chantoit *le répond*, qui étoit toujours en vers et précédé du mot *On chante*. Ce joli conte peut donner une idée exacte de la manière dont ces ouvrages étoient récités dans les cours où les trouvères étoient admis.

Dans un temps où l'ancienne langue françoise n'étoit pas étudiée et n'étoit par conséquent nullement connue, La Curne de Sainte Palaye a cru devoir traduire ce fabliau ou au moins l'arranger de manière à ce qu'il pût être compris, tout en conservant les différents rhythmes de l'original. La dernière pièce est intitulée *La Chatelaine de Saint-Gilles*. C'est une historiette tout en couplets également *corrigée* par l'auteur.

Viollet Le Duc.

495. Barre (le Père *Jos.*) Histoire générale d'Allemagne. *Paris*, 1748; 10 tom. en 11 vol. gr. in-4, mar. rouge fil. tr. dor. (*Anc. et belle reliure*).......... 250—»

Superbe exemplaire en grand papier, avec portraits et aux armes de Auguste, roi de Pologne et de Saxe.

496. Bibliotheca spenceriana; or a descriptive catalogue of the books printed in the fifteenth century, and of many valuable first editions, in the library of George John Earl Spencer, by the Reverend Frognall Dibdin. *London*, 1814. — Ædes althorpianæ; or an account of the mansion, books, and pictures, at Althorp, the residence of G.-J. Earl Spencer. *London*, 1822. — A descriptive catalogue of the books, of the library of the duke di Cassano Serra, and now the property of Earl Spencer. *London*, 1823; ensemble 7 v. imper. in-8, cuir de Russie, fil., non rogné. 375—»

Superbe exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Armand Bertin; cette collection si magnifiquement imprimée, si splendidement illustrée, est un des plus beaux monuments élevés à l'étude des livres.

497. Callot. Sujets religieux. Recueil de 186 pièces en 1 vol. in-4, obl., veau fauve, fil. .... 350—»

Dont: 1. Le massacre des Innocents, pièce ovale avec es quatre statues sur le fronton du monument.

2. La grande Passion de N. S. J.-C. Suite de sept pièces.

3. Le passage de la mer Rouge. Très-belle épreuve avant le flot tronqué et avec l'adresse d'*Israel excud.* 1629.

4. Le portement de croix, pièce ovale gravée, dit-on, sur argent pour un dessus de reliquaire. *Très-rare.*

5. La vie de la Sainte Vierge. Suite de 14 pièces y compris le titre, et la dernière avec l'inscription : *Attributa beatae Virginis.*

6. L'Assomption de la Vierge. Pièce ovale.

7. Le martyre des apôtres. 19 pièces avant les numéros.

8. Les martyrs du Japon. Belle épreuve du premier état.

9. Les pénitents et les pénitentes. Suite de 6 pièces.

10. L'Annonciation. 1 pièce.

11. Les sept péchés mortels. Suite de 7 pièces avant le nom de Callot.
12. Le petit prêtre ou le porte-Dieu. Avec la marque du trou et avant le nom de Callot. 1 pièce.
13. L'Enfant Jésus debout près d'une table. 1 pièce.
14. Le martyre de Saint-Laurent. Pièce ovale.
15. Le Nouveau-Testament. Suite de 12 pièces.
16. Saint-Jean prêchant dans le désert.
17. La vie de l'Enfant prodigue. 11 pièces.
18. Saint Pierre debout et lisant.
19. Saint François. *Veræ S. Francisci effigies*. Premier état.
20. *Gloriosissimæ Virginis Deiparæ elogium*. Suite de 9 pièces dédiées à Henry de Bourbon, prince de Condé.
21. Saint Jean dans l'île de Pathmos. Original et la copie.
22. Divers titres de livres, écussons, etc.

498. CALLOT. Recueil de 72 pièces en 1 vol. in-4, obl., veau fauve, fil., dont : .... 210 — »

1. Le combat à la barrière; à Nancy, en 1627. Suite de 10 pièces dédiée à la duchesse de Chevreuse.
2. Diverses vues dessinées à Florence. 13 pièces.
3. Combat de quatre galères du grand-duc contre deux vaisseaux turcs, en 1617. 4 pièces.
4. Le bataillon, exercices militaires. 1 pièce.
5. Quatre paysages (une métairie, un port de mer, une rivière, un paysage où l'on remarque une figure qui ôte sa chemise). 4 pièces.
6. Paysages. 6 pièces, épreuves avant les numéros.
7. Pandore. Très-belle épreuve de la planche originale *avant la fronde*.
8. Et autres pièces de paysages; divers.

499. CHASSE (La) AUX LARRONS, ou avant-coureur de l'histoire de la chambre de justice, par J. Bourgoin. *Paris*, 1618; in-4, d.-rel.................. 18 — »

Édition originale, réimprimée la même année in-8; elle porte sur le titre une belle et curieuse figure, gravée par Thomas de Leu. Jean Bourgoin a publié divers ouvrages du même genre, sur la recherche du péculat et les vols des deniers publics. Exemplaire d'une parfaite conservation.

500. LA DANSE AUX AVEUGLES (par Pierre Michault), auteur du Doctrinal de cour), et autres poésies du xv[e] siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, publ. par Lambert Doux fils, gentilhomme établi à Bruxelles). *A Lille, chez André Joseph Pan-*

ckouke, 1748; in-12, mar. bleu fil. tr. dor. (*Très-joli exemplaire*)............................ 35—»

Autre exempl. mar. vert, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*).. 35—»

Autre exemplaire veau fauve, fil. tr. dor. (*Derome*) 20—»

Réimpression faite sur un manuscrit après la troisième édition de cet ouvrage, dont deux in-4 sans date, la troisième de 1543, in-8. Lyon.

L'argument ci-après, qui n'a été imprimé que dans l'édition de 1543, donnera une idée du but que s'est proposé Pierre Michault dans la composition de ce petit poëme, mi-partie vers et prose.

Amour, Fortune, et Mort, aveugles et bandés,
Font dancer les humains chacun par accordance.
Car aussitôt qu'Amour à ses troicts débandés,
L'homme veut commencer à dancer basse dance;
Puis Fortune, qui sait le tour de discordance,
Pour un simple d'amour fait un double bransler,
Plus inconstant beaucoup que feuille d'arbre en l'air.
Du dernier tourdion la Mort nous importune;
Et si n'y a vivant qu'on ne voye esbranler
A la dance de mort, d'amour et de fortune.

Après la danse aux aveugles, l'éditeur donne deux complaintes de Pierre Michault sur la mort de la comtesse de Charolois, en 1465. Il ne conviendroit point de juger les vers de Michault sur ceux de son argumentateur cités ci-dessus. Les vers de Michault, bien qu'antérieurs de cent ans, sont infiniment meilleurs, témoins ceux-ci que je prends au hasard et qu'il met dans la bouche de l'Amour.

Je fais faire par le monde univers
Habits nouveaux en façon trop divers;
Je fais souvent ces jolis corps estraindre,
Je fais porter ces chapelets tous verds,
Bouquets garnis de très-amoureux vers,
Et, en chantant, maintes fois la voix feindre;
Je fais polir ces visages et poindre;
Je fais chausser estroit et estroit ceindre, etc.

Ce dernier vers est charmant.

Après les deux complaintes de Pierre Michault, ce volume contient le Testament de maistre Pierre Nesson, officier du duc de Bourbon, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Ce testament est fait en faveur de la sainte Vierge, a laquelle Nesson dit :

Je vous donne mon corps et m'ame
Si pareillement fait ma femme
En vous faisant foy et hommage
De tout notre petit ménage.

Pierre Nesson déduit longuement et par d'excellentes raisons le motif qui lui fait préférer la Vierge à Jésus-Christ, pour intercéder auprès de Dieu le père. Cette pièce est un chef-d'œuvre d'une naïveté qui peut paroître aujourd'hui bien malicieuse.

Le *Miroir des Dames*, par Bouton, n'est qu'une espèce de catalogue rimé de toutes les femmes célèbres, depuis la Vierge Marie, Ève et les Sibylles, jusqu'à la femme de Pilate. Viennent ensuite les pièces anonymes : *Traitté du malheur de France, Confession de la belle fille des ballades, La louange des Dames, Le débat de l'homme mauvais et de l'homme religieux.* Le volume est terminé par un vocabulaire pour l'intelligence des mots hors d'usage contenus dans ce recueil qui n'est pas commun.

VIOLLET LE DUC (*Bibl. poétique*).

501. FANTAISIES NOUVELLES. 1738; 1 vol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Riche et belle reliure*) .... 250—»

PRÉCIEUX RECUEIL qui contient : *Fantaisies nouvelles*, 6 pl. — Le *Livre des trophées, inventez par Antoine Wateau et gravés par Huquier*, 16 pl. — *Trophées*, inventez par R. Charpentier, sculpteur du roy, et gravés par Huquier, 12 pl. — *Trophées*, par J. Dumont le Romain, peintre ordinaire du roy, et gravés par J.-F. Blondel, 7 pl. — *Livre des buffets, dédié à M. Bonnier de La Mosson, capitaine des chasses des plaisirs de Sa Majesté, par J. de La Joue, gravé par Huquier*, 7 pl. — *Livre de cartouches de guerre*, par J. de La Joue, et gravé par Huquier, 31 pl. — Cartouches par B. Toro, 6 pl. — *De forme rocquaille et cartel,* inventez par Mondon, et gravés par Aveline, 7 pl.

502. GIBOULT. — Adresse pour trouver espoir en désespoir, et repos en adversité, par Touss. Giboult, doct. en théol. et vicaire-gén. en l'archev. de Tolose. *Tolose, G. Boudeville,* 1559; 1 vol. in-8, v. jasp. fil... 36—»

RARE. — Les écrivains mystiques du XVIe siècle ont excellé dans l'art d'illustrer leurs ouvrages de titres singuliers. On connoît *les Allumettes du feu divin, les Allumettes vives pour embrâser l'âme, les Allumettes d'amour du jardin du Saint-Rosaire, le Décrotoire de Vanité, le Grand jamais du paradis et de l'enfer, l'Oreiller spirituel, le Coffret spirituel, etc., etc.* Ces bizarres productions, dont le texte est souvent ridicule, sont recherchées de nos jours par les amateurs de raretés et de singularités bibliographiques. Toussaint Giboult a suivi l'exemple de ses contemporains : *L'Adresse pour trouver espoir en désespoir, et repos en adversité*, est de la même famille que *le Livre de consolation contre toutes tribulations*, Lyon, 1532, et *l'Armure de patience en adversité*, 1542. Mais nous dirons à la louange du vicaire général de l'archevêché de Toulouse, que son livre est plus singu-

lier par le titre que par le texte. C'est une dissertation sérieuse, composée, selon l'usage du temps, de nombreuses citations de l'Écriture Sainte, adaptées plus ou moins heureusement au sujet traité par l'auteur. T. Giboult a divisé son œuvre en plusieurs chapitres, avec prologue, épilogue et additions. L'un des chapitres les plus curieux est intitulé : *La Dispute de la chair et de l'esprit, touchant la croix d'adversité.* Cette *dispute* semble être la paraphrase d'une *moralité*, telle que *Le Combat de la chair et de l'esprit*, par du Boullay, impr. à Paris, 1549. Les *Additions* consistent en *certaines sentences extraites de l'Escriture sainte, pour servir de consolation contre toutes sortes d'ennuys et d'adversités ;* et en *prières, crys et complaintes que plusieurs serviteurs de Dieu ont fait en leurs angoisses.* Ce livre offre donc un double intérêt : théologiens et bibliophiles y trouveront également leur compte.

La signature d'un des anciens possesseurs du volume, est inscrite sur la dernière page, avec l'anagramme de son nom : Pierre de Carbonel. —*Bien parler decore.*

503. Lettres du chevalier de B. et du marquis de L. *S. n.* (1789) ; in-8, d.-rel. mar. vert (*Sans titre*)... 8— »

On trouve un curieux chapitre sur le *masque de fer* dans cet ouvrage, qui n'est autre que la *Correspondance interceptée*, que L. Dutens avoit fait imprimer en 1789, et dont il détruisit l'édition avant de la publier, de peur de blesser certaines personnes. (P. L.).

504. Liure (Le) de consolations contre toutes tribulations. — *Imprime à Lyon, lan mil cinq cens trante et deux* (1532), *le. xiii. iour de juing en la maison de feu Barnabe Chaussard* ; pet. in-4, goth. de 44 feuill. non chiffrés, fig. s. b., m. v. tr. dor. (*Kœlher*)... 45— »

Superbe exemplaire avec *témoins* et d'une parfaite conservation.

Belle et rare édition. —Cet ouvrage se compose de trois parties. La première partie est intitulée : *Deuote contemplation et oraison laquelle quiconques la dira.... il pourra obtenir de Dieu consolation en toutes tribulations.* C'est un dialogue entre *le poure pecheur* et *le benoist Sauueur Jesus.* La seconde partie traite des *Sept pechez mortelz et des filles ou branches dioeulx*, des *Dix commandemens de la loy*, des *Cinq sens de nature*, des *Sept sacremens*, et des *Douze articles de la foy.* La troisième partie contient *Une tres-consolatoire contemplation par forme de dyalogue moult prouffitable a la personne pour vaincre toutes tribulations, composée par tres-venerable docteur Isidor. Et sont introduis en ce present traictie deux personnaiges cestassauoir lhomme et rayson.* A la fin de cette dernière partie, et avant la souscription, on lit : *Priez pour celuy qui a translate ce present traictie de latin en francoys et la fait mettre en moule pour le salut*

des ames, etc... Cette expression *mettre en moule*, pour imprimer, nous paroît fort remarquable. Le volume se termine par une pièce de 84 vers françois de 8 syllabes, qui a pour titre : *Sensuyt lart et science de bien viure et de bien mourir.* Nous citerons les vers suivants :

De trop hault estat ne te chaille,
Car le plus hault ne vault pas paille.
....
Le temps se change en peu d'heure,
Tel rit au matin qui au soir pleure.

505. Le LIVRE DE NOUVEL réimprimé faisant mention de sept parolles que ... Jesuchrist dit en larbre de la croix : auec aulcunes expositions ... sur icelles ... (A la fin) : *Cy finist le liure contenant ..., veu et corrigé par lauteur diceluy liure, chanoine de la saincte chappelle* (Jean de Gaigny). *Lan mil cinq cens quarante-six. — Paris, Chrest. Wechel*, 1545 ; 1 vol. in-8, goth. réglé, fig. s. b., mar. br. tr. dor. (*Duru*).... 65 — »

TRÈS-RARE. — Nous avons déjà parlé de Jean de Gaigny, dans le *Bulletin*, an. 1855, p. 343 et 365. Nous ferons seulement observer que ce savant du XVIe siècle se qualifiait, en 1536, docteur en droit de la Faculté de Paris ; en 1538, chanoine de la Sainte-Chapelle, et en 1546, premier aumônier du roi.

Le *Livre des sept paroles de Jésus-Christ* avoit été imprimé pour la première fois à Paris, *Wechel*, 1535, in-4 ; Barbier, *Dict. des Anon.*, cite une autre édit. d'*Ét. Caveiller*, 1538 ; c'est par ce motif que celle de *Wechel*, 1545, est intitulée : *Le Livre de nouvel réimprimé.* Cette édition offre une particularité que nous devons signaler. Le v° du 106° feuillet et le r° du 107°, contiennent une *prière latine à saint Bonaventure*, ainsi que le *veu et corrigé par l'aucteur*, le tout imprimé en lettres rondes, tandis que le reste du volume et l'*errata* qui se trouve au v° du 107° feuillet, sont imprimés en petits caractères gothiques. Ajoutons que cette œuvre, imprimée en 1545, ne fut cependant publiée qu'en 1546, après avoir été corrigée par l'auteur. Ceci est prouvé par la date inscrite sur le titre, et par celle qu'on lit à la fin.

Ce volume est orné de 9 jolies gravures sur bois. On peut remarquer que, dans plusieurs de ces gravures, le chanoine de la Sainte-Chapelle est représenté à genoux, aux pieds de Jésus-Christ crucifié et proférant l'une des sept paroles. A l'aide de ce pieux anachronisme, Jean de Gaigny paroît avoir assisté à la Passion en costume de chanoine.

506. Mallery. Vie de Jeanne de France, fille du roi Louis XI, institutrice de l'ordre de l'Annonciade. *Anvers*, 1618; in-4, r. en vél. blanc, fil. tr. d. 75—»

Suite de 12 estampes gravées par Ch. de Mallery, avec la plus grande finesse. Superbes épreuves.

507. Marguerites de la Marguerite des princesses très illustre royne de Navarre. *Lyon*, *Jean de Tournes*, 1547; 2 tom. en vol. in-8, fig. en bois, mar. r. fil. à comp. tr. dor. doublé de mar. vert dent. (*Niédrée*).. 500—»

Magnifique exemplaire dont les marges sont de 6 p. 2 l. de hauteur. *Témoins* en hauteur et en largeur.

Marguerite de Valois, ou plutôt d'Angoulême, fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême et de Louise de Savoie, sœur du roi François Ier, née le 11 avril 1492, fut élevée à la cour de Louis XII où elle reçut la plus brillante éducation; les langues espagnole, italienne lui étoient familières. Sœur chérie de François Ier, elle vécut au milieu de la cour la plus littéraire de son temps, et sut s'y faire remarquer autant par les encouragements qu'elle donnoit à Bonaventure Despériers, Clément Marot, et une foule d'autres poëtes, que par ses propres ouvrages. Veuve de Charles IV, duc d'Alençon, mort à la bataille de Pavie, à la perte de laquelle il fut accusé d'avoir contribué, Marguerite épousa, en 1527, Henri d'Albret, roi de Navarre. De ce mariage naquit Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Ce fut en Navarre qu'elle accueillit les hommes de lettres persécutés pour leurs opinions religieuses : Étienne Dolet, Clément Marot, Calvin lui-même, Érasme, Charles de Sainte-Marthe, etc. Cette généreuse hospitalité la fit soupçonner d'hérésie et tourner en ridicule sur le théâtre du Collége de Navarre à Paris. Sa mort toute catholique, au château d'Ados, près Tarbes, en 1549, a prouvé que l'humanité seule la dirigeoit dans sa conduite.

L'édition des poésies dont je rend compte a été publiée par Jean de La Haye, valet de chambre de la reine Marguerite, et qui a fait précéder les œuvres de la reine par une épître à sa gloire et à elle adressée. Le premier volume se compose de poésies religieuses, telles que *le Miroir de l'âme pécheresse*, *Oraison de l'âme fidelle*, *Oraison à Jésus-Christ*. Dans toutes ces pièces Marguerite fait preuve des sentiments les plus chrétiens, d'humilité et de foi, ainsi que d'une connaissance familière des Saintes Écritures. Ces poésies ascétiques sont suivies de quatre mystères intitulés : *Comédies*, sur la Nativité, l'Adoration des trois rois, les Innocents et le Désert, sujet de la Fuite en Égypte. A ces quatre mystères succède un poëme sur le Triomphe de l'agneau, où, en plus de 1,500 vers, l'auteur précède le triomphe du Christ sur le monde et l'enfer. La pièce qui vient ensuite est selon moi la plus remarquable de ce volume, sous le titre de *Complainte*

pour un détenu prisonnier; adressée à Dieu en faveur probablement de son frère François Ier, Marguerite épanche avec une merveilleuse tendresse tout les sentiments douloureux dont son cœur étoit plein. Le premier volume est terminé par des chansons spirituelles sur des airs connus de son temps, et dont elle rapporte le timbre. La première de ces chansons est sur la maladie de François Ier, la seconde sur sa mort; elles sont touchantes.

Le second volume commence par un petit poëme : *l'Histoire des satyres et nymphes de Diane*, imitation paraphrasée de Sannazar, intitulée *Salices*; il y a de la grâce et de la facilité dans cette pièce, qui avoit déjà été imprimée en 1543, sous le titre du *Faux Cuyder*, et qui fait partie de cette collection. Marguerite la composa à la prière de Marguerite de France, sa nièce, fille de François Ier. Quatre épîtres au roi, et une cinquième à son mari, Henri d'Albret, roi de Navarre, roulent sur des événements historiques ou familiers qu'il faudroit connoître pour apprécier l'esprit qu'elles renferment. Marguerite affectionne le style figuré qui devient trop souvent obscur quand on ne saisit point les allusions qu'elle a recherchées. *Les quatre Dames et les quatre Gentilshommes*, tel est le titre de huit élégies amoureuses, dans chacune desquelles chaque dame et chaque amant décrit longuement les sentiments assez quintessenciés qu'ils éprouvent; puis viennent deux comédies intitulées *Farces*.

VIOLLET-LE-DUC, *Bibl. poét.*

508. MARTENE (*Edmond*). Thesaurus novus anecdotorum. *Lutetiæ-Parisiorum*, 1717; 5 vol. in-fol. v. m. 75—»

Très-bon exemplaire pour la condition.

509. MÉMOIRES DE M. L. D. D. N. (Madame la duchesse de Nemours), contenant ce qui s'est passé de plus particulier en France pendant la guerre de Paris, jusqu'à la prison du cardinal de Retz arrivée en 1652. Avec les différents caractères des personnes, qui ont eu part à cette guerre. *Cologne*, 1709; 1 vol. in-12, v. br. 6—»

Madame la duchesse de Nemours (Marie d'Orléans de Longueville), qui par son esprit et par son savoir méritoit encore plus que par sa naissance. L'attachement des personnes de lettres fut extrêmement sensible aux talent de mademoiselle L'Héritier. Mademoiselle L'Héritier n'a recueilli qu'une preuve qui lui parut d'un prix supérieur aux plus riches présents. Madame la duchesse de Nemours lui laissa ses Mémoires, qu'elle avoit cachés toute sa vie avec un grand mystère, parce qu'elle craignoit qu'on ne les donnât au public de son vivant. Ce dépôt n'étant plus que pour être mis au jour, c'est à mademoiselle L'Héritier que l'on en est redevable, ainsi que d'un avertissement de sa composition, où l'on trouve un éloge de cette princesse. Mademoiselle L'Héritier a aussi embelli l'édition de quelques notes

historiques. L'ouvrage a paru en 1709, sous le titre de : *Mémoires de M. la D. D. N.* (Éloge de mademoiselle L'Héritier, *Journal des Savants*, décembre 1734.)

Ces Mémoires sont très-remarquables et par la netteté de la narration et par l'esprit singulièrement judicieux de la personne qui les a composés. On y trouve de la partialité, mais bien des gens, et je suis du nombre, aiment la partialité dans les auteurs contemporains. Il est rare que cette partialité balancée par celle d'un témoin autrement prévenu, ne jette pas sur les faits un nouveau jour. Ainsi mademoiselle de Nemours dit beaucoup de mal de madame de Longueville et de M. de Larochefoucault et du duc de Beaufort et du coadjuteur; mais le coadjuteur s'est souvent trop bien justifié lui-même, et quant aux autres, mademoiselle de Nemours avoue qu'elle étoit fort mal avec sa belle-mère, madame de Longueville, par conséquent avec Larochefoucauld, amant de sa belle-mère; quant à Beaufort, outre que son récit s'accorde avec les autres, il avoit tué en duel son mari, le duc de Nemours; pouvoit-elle le lui pardonner ?

Marie-Jeanne L'Héritier de Villandon, née à Paris en 1664, mourut en 1734.

PAULIN PARIS.

510. MILLAEUS. PRAXIS CRIMINIS PERSEQUENDI, elegantibus aliquot figuris illustrata, Joh. Millaeo Boio. *Parisiis*, 1541; pet. in-fol., lettr. rond. v. ant. gaufré. 130—»

Livre curieux et *fort rare*, orné de 13 figures sur bois très-remarquables et de la grandeur des pages. *Superbe* exemplaire de la bibliothèque du dauphin de France, fils de François Ier, et dans sa première reliure du temps bien conservée.

511. Le mot et la chose (par Campan). *S. n.* (*Paris*). 1752; d.-mar. .... 8—»

Ce curieux tableau de mœurs a été classé mal à propos parmi les ouvrages libres : le mot, c'est bonne compagnie; la chose, c'est la piquante définition de ce mot-là.

512. NICOLAÏ. Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes, traduction de l'allem. de M. Nicolaï. *Paris*, *Leopold Colin*, 1809; in-8, d.-r... 9—»

Christophe-Frédéric Nicolaï, libraire de Berlin, né dans cette ville en 1733, mort en 1811, composa ce traité singulier et amusant, beaucoup moins étendu et pourtant plus complet que celui de Thiers. La traduction est de M. Jansen.

513. **Œuvres de Monsieur ***, contenant plusieurs fables d'Ésope mises en vers.** *Paris, Cl. Barbin*, 1670; in-12, fig. mar. v., janséniste (*Duru*)............. 24—»

Rare. Cet ouvrage, attribué à Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, a été réimprimé en 1672, *Paris, Osmont*. Chacune des trente-six fables que renferme ce volume est accompagnée d'une figure à mi-page; mais nous ignorons par quel motif ces figures n'ont aucun rapport avec les fables de l'abbé de Saint-Ussans : elles appartiennent presque toutes aux œuvres d'autres fabulistes, tels que La Fontaine, etc. La *préface*, écrite d'un bon style, est la partie la plus remarquable du livre. C'est une dissertation sur les ouvrages plaisants des Anciens et des Modernes. L'auteur regarde comme une preuve de mauvais goût, l'indifférence qu'on éprouvoit, à son époque, pour la poésie sérieuse. « Notre siècle n'est pas un grand admirateur, ce n'est qu'un rieur infatigable. Si vous vouliez quitter votre gravité pour vous ériger en plaisants, chacun vous applaudiroit, et M. Barbin, imprimeur ordinaire du Parnasse françois, se trouveroit beaucoup mieux qu'il ne fait du débit de vos ouvrages. »

Voici un passage que l'on croiroit être extrait des *caractères* de La Bruyère. « Il y a quelque chose de fort singulier dans l'esprit d'un vrai plaisant, c'est qu'il ignore qu'il le soit, et cette ignorance est essentielle à la perfection de la plaisanterie. Dès qu'un homme sait ou croit, ou veut être plaisant, il ne l'est point du tout. Il faut qu'il soit persuadé qu'il pense comme un autre, qu'il soit étonné quand il voit que ce qu'il dit fait rire le monde, et qu'il soit le seul qui ne rie point. Quand vous entendrez une personne qui s'applaudit, qui se paye par ses mains, qui rit le premier, dites hardiment que c'est un sot, et surtout gardez vous bien de rire de ses fadaises, si vous ne voulez passer pour aussi sot que lui. »

L'auteur ajoute : « N'ayant eu que le rebut des fables de M. de La Fontaine, à la réserve de quelques-unes que j'ai mises en œuvre comme lui, *mais non pas si bien*, la stérilité de la matière ne m'a point permis de donner à mon ouvrage une plus grande beauté que celle qu'il a. » L'abbé de Saint-Ussans se rend justice : comme poëte et comme fabuliste, il est fort éloigné de La Fontaine.

514. — Autre exempl., sans fig., veau .... 12—»

Il nous paroît singulier qu'on ait mis dans le commerce un exemplaire de ces fables, où la place que devoit occuper chaque figure est restée en blanc.

Jamet possesseur de ce livre a écrit sur les marges quelques notes critiques; il a, de plus, souligné plusieurs passages remarquables par la licence des expressions, ainsi que les mots surannés et les rimes défectueuses. On trouve par exemple (p. 16), en regard de ces deux vers :

> Le mal n'est grand, remède est patience;
> Faut prendre cœur, tu seras bientôt mort.

Cette note marginale : *Bonne épigraphe pour un pendu.*

(p. 30). Et cependant l'âne l'encourageoit
Avec sa voix *il chassoit le silence.*

p. 116). Il s'avise d'une *ruse*
Pour attraper la *causeuse.*

On ne reconnoît point l'œuvre d'un abbé dans certains vers trop libres, qu'on peut lire, pages 150 et 157.

515. Opuscules philosophiques et littéraires, la plupart posthumes ou inédites (sic). *Paris, imp. de Chevet*, 1796; in-8, pap. vél. d.-rel. mar. v......... 12—»

RARE. Ce recueil, tiré à petit nombre, publié par Suard et Bourlet de Vauxcelles, avec des notices historiques, contient des morceaux inédits de Mme Du Châtelet, Thomas, Diderot, Necker, Dumarsais et l'abbé Galiani.

516. Passion de J.-C. *Joan. Sadeler excud. Marc Geraerd figur.* 1 vol. in-4 rel. en vél. bl. fil. tr. dor... 120—»

Suite FORT RARE de douze estampes en ovale, exécutées pour des ouvrages d'orfévrerie : Jean Sadler, dessinateur, graveur et damasquineur, né à Bruxelles en 1550. (Recueil provenant de la vente G***, juin 1856.)

517. QUIGNET. Le testament et épitaphe de maistre Pierre du Quignet (*sans lieu ni date*); in-4 allongé de 4 ff. goth. mar. vert fil. (*Kœlher*) .... 90—»

Opuscule de la plus grande rareté et fort peu connu.

« En 1329, maître Pierre de Cuneriis ou du Quignet, ou plutôt de Cugnières, avocat du roi Philippe de Valois, plaida au parlement et au nom du roi contre la juridiction temporelle que s'étoit attribuée le chapitre de l'église de Notre-Dame de Paris. Réfuté par Pierre Bertrand, évêque d'Autun, il perdit, et le roi abondonna ses prétentions. Ne pouvant s'en prendre au roi, on donna le nom de son avocat à une laide petite figure sculptée du jubé, placée au-dessous de l'enfer. Et c'est de ce maître Pierre du Quignet qu'on s'est complu à faire le testament et l'épitaphe.

Voici le dernier huitain de cette facétie :

Cy finist le grand épitaphe
De maistre Pierre du Quignet,
Composé par Hans du Galaphe
En ung jour, par ung matinet,

Le cinquantiesme de ginet,
En l'an deux mille vingt et dix,
En biau papier blanc et bien net,
A la requête de Béatrix.

Ne serait-ce pas encore en souvenir de ce Pierre de Cuneriis que la haine des sacristains donna le nom de *pierres du Coignet* à de certaines figures sculptées dans les encoignures des chapelles et sous les vêtements desquelles on éteignait les cierges...?

VIOLLET LE DUC.

518. Recueil factice de 86 estampes du XVIe siècle en un vol. in-4, rel. en vélin blanc, fil. tr. dor. (*Reliure angloise.*) .... 150—»

Volume fort curieux dont le commencement se compose de figures bibliques, mais qui se termine par une série d'estampes galantes. Nous pourrions citer : l'Adoration des bergers, par Lucas Kilian. — La Sainte Vierge assise auprès d'un arbre, allaitant l'enfant, pièce en rond par Pierre de Jode. — Les sens et les saisons, de Henri Goltzius. — Costumes de modes de diverses nations, par Pierre de Jode, etc., etc. Recueil dont les épreuves ont été choisies avec soin. (Provenant de la vente G***, juin 1856).

519. Recueil factice de pièces imprimées en 1744 et 1745 ; en 1 vol. in-8, v. m. fil. (*Aux armes de Mme de Pompadour*. .... 34—»

Contenant : La Princesse de Navarre, comédie-ballet, feste donnée par le roy en son château de Versailles le 23 février 1745. — Quelques aventures des bals de bois. — Ode sur le mariage de monseigneur le Dauphin, par Desnesle. — Ode au grand Conty, et différentes pièces de poésie, par Daquin fils. — Plaintes d'un dormeur éveillé par le canon de la Bastille (signées L. B.). — L'hymen augure de la paix, scènes historiques en vers, à l'occasion du mariage de monseigneur le dauphin. — L'Idille de Saint-Cyr (signé Roy, chevalier de l'ordre de Saint-Michel). — Quatre scènes. Personnages récitants : Mlle d'Aumale, Mlle de Brézé, etc.). — Le départ du roy, idille pour Saint-Cyr (signée par le même, quatre scènes). La bataille de Fontenoy, poëme (avec le plan de la bataille). Avis sincères à M. de Voltaire, au sujet de la sixième édition de son *Poëme sur la victoire de Fontenoi*. — Chanson présentée au roy par un grenadier. — Vers liriques sur la bataille de Fontenoi, par l'abbé de La**, qui peuvent se chanter sur l'air : *Lisette est faite pour Colin.*

520. **Recueil factice de pièces imprimées en 1744 et 1745; en 1 vol. in-8, v. m. fil. (*Aux armes de Mme de Pompadour.*)** .... 34—»

Contenant : Vers sur la campagne du roy, par M. D. L***. — Portrait historique de Louis XV dans la paix et dans la guerre, etc., par Langier de La Bernardeau, gentilhomme provincial.—Le bal de Strasbourg, divertissement allemand, opéra comique ballet, par MM. F..., D. L. G..., et L. S.. (musique). — Parodie d'un gentilhomme provincial, suivie de remarques sur l'ouvrage en vers alexandrins intitulé : la Convalescence du roy. — Les poëtes lyriques, ode, par L. D. R. — Les festes sincères, comédie en un acte et en vers, au sujet de la convalescence du roy, par Passard et Sticotti, représentée par les comédiens italiens le 5 octobre 1744. — Épitre au roy, par Néricault Destouches. — Chanson sur le rétablissement de la santé du roy (musique).—Chanson sur l'air: *Ramonnez cy, ramonnez là* (au général des marmottes).—Chanson sur l'air : *Du haut en bas* (au roi des François). — Le palmier, les Silvains et Jupiter, fable sur la convalescence du roi (signée Richer). — Les habitants de Versailles, sur la maladie et la convalescence du roy, stances. — La chanson des autres, vaudeville pastoral sur le roy (texte et musique gravés). — La correction provinciale, ou l'ode de l'abbé Fréron, corrigée et remise en ode, par un Américain. — La convalescence du roi, célébrée à Saint-Cyr en présence de la reine (dialogue entre Philothée et Théotime, signé Roy, chevalier de l'ordre de Saint-Michel). — Chanson à l'impromptu sur l'arrivée du roy à Paris, par un garçon parisien: (Si vous voulez savoir le nom de l'auteur [dit une note], d'un *Engard* ôtez les deux premières lettres, et ajoutez en place, Du seulement, vous trouverez son nom facilement). — Prières de Quarante Heures ordonnées par monseigneur l'archevêque de Paris le 3 mai 1844, pour demander à Dieu la prospérité des armes du roy (le nom roi figure dans toutes les prières de l'office).—Chanson nouvelle sur les conquestes de Sa Majesté Louis XV.— — Chanson en forme de dialogue entre la ville de Paris et les villes de Flandres. — Chanson sur le prisse te Menin, qui l'être compose par in ponne camrade souisse qui lui serfir pour france (entièrement imprimé selon cette orthographe).—Chanson qui l'être tout nouvellement noufeau, sur le marche te le maiçon tu roy, qui quittir le Flantre, compoce par un camarate qui l'être le même que l'autre. — L'École des amours grivois, opéra comique ballet, divertissement flamand en un acte, par F. D., L. G. et L. S. (musique). — Vers à l'occasion des conquêtes du roi (signés Bonneval). — A la reine, pour servir de passeport aux vers précédents. — Lettre d'un seigneur anglais, écrite de Paris à milord Clarktone, sur la maladie du roi (signée J. B..., D..., F...). — Chansons nouvelles sur la convalescence du roy et sur ses conquestes.

PUBLICATIONS NOUVELLES

---

526. CARNANDET. Tablettes historiques du département de la Haute-Marne. *Paris*, 1856; in-8 de 92 p. 2—50
Tiré à CINQUANTE exemplaires.

527. LEBER. Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur ou prologue tabarinique pour servir à l'histoire littéraire et bouffonne de Tabarin. *Paris*, (*imp. de Ch. Lahure*), 1856; in-16, pap. de Hollande, br. 6 — »

« Il étoit une fois un jongleur qui s'appeloit Tabarin.

Paris devint le théâtre de ses bouffonneries, et depuis le Pont-Neuf jusqu'au Pré-au-Clercs, il n'étoit bruit que de Tabarin.

On vit paroître sous son nom, un petit Recueil de drôleries qui se vendoit six sous tournois, et que nous payons aujourd'hui cinquante francs, par respect pour l'âge... et pour les drôleries.

Car il y a plus de deux cents ans que Tabarin faisoit gémir les presses des plus grosses cités du royaume.

On ne sauroit dire au juste combien d'éditions de ses œuvres pourrirent dans les mains des laquais et des harangères, auxquels elles étoient destinées. Quelques exemplaires, protégés par une fantaisie de bibliomanes, échappèrent aux souillures des halles et des antichambres. D'autres ne sont venus jusqu'à nous qu'après avoir subi les plus tristes conséquences de la popularité.

Mais, malgré la lèpre honteuse dont nous les vîmes couverts, il leur a suffi qu'un Simonnin, le thaumaturge des bouquins, n'ait pas un seul instant désespéré de leur salut, pour conserver leurs droits à nos plus tendres prédilections. Peu importe, d'ailleurs, le temps et le lieu de leur naissance; quel qu'en soit l'éditeur ou le père, un peu plus un peu moins complets, ils vont prendre place dans ces armoires ruineuses qui ne s'ouvrent que pour des dorures, des images ou des vieilleries.

Ils ont pour eux l'autorité du *Manuel*, qui les recommande par cela seul qu'il en parle. Enfin le livre est rare, cher, cité; partant on le vend, bon ou mauvais, pourvu qu'il soit beau.

Voilà, à peu près, tout ce que l'on sait de Tabarin et de ses œuvres.

J'ai cru avoir quelque chose de plus à en dire.

J'ai fait sur ce sujet un autre petit livre, qui n'est malheureusement ni

vieux ni crépi, mais dont la rareté originelle pourra lui tenir lieu de ces précieux avantages.

Il n'a été tiré qu'à quelques exemplaires ; l'ouvrage n'est au fond qu'une bagatelle, et il coûte dix fois le prix d'un bon livre. Ou je me trompe fort, ou j'ai lu quelque part, dans *la Mode*, peut-être, que cette recommandation en vaut bien une autre. »

Telle est l'*Introduction* mise par l'auteur, en tête du petit volume ; elle est ornée d'une charmante composition à mi-page, gravée sur bois par un artiste anglois.

Cette dissertation avoit été imprimée en 1835, à 35 exemplaires. La seconde édition, qui paroît aujourd'hui, a été corrigée et augmentée.

528. Tallemant des Réaux. Les historiettes, troisième édition revue, corrigée et augmentée de commentaires historiques inédits par MM. Paulin Paris et de Monmerqué. 1856 ; in-8°. Tome Ve............ 7 50

Voici le sommaire de quelques-unes des historiettes contenues dans ce volume :

Pierre Rangouze. — Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. — Scipion de Bersiaux, baron de Molins. — La présidente Perrot. — D'Ablancourt. — Le baron d'Auteuil. — Madame Coulon. — La présidente Lescalopier. — M. de Bernay et Vassé. — La Saulnier. — Le roy d'Éthiopie. — Isaac de Laffemas. — René Haudessens. — Prosper le Picard, sieur de Beaulieu. — L'estoille et saint Thomas. — L'esprit de Montmartre et Raconis. — Mme de Montandre. — Mme de Champré. — Mme d'Esquevilly. — Mme Cornuel. — Costar. — Le cardinal de Retz et la présidente de Pommereuil. — Bezons. — Salomon Virelade. — Mme de La Grille. — Ménage. — M. de Laval. — Sarrazin. — M. de Guise, petit-fils du Balafré. — Mme Dalot. — M. de Roquelaure. — Mme de Lesdiguières. — Le chevalier de Roquelaure. — Mme de Courcelles. — Mme de Choisy. — Champagne le coiffeur. — M. et Mme de Bregis. — Mme de Gondran, etc.

Ce volume contient en outre un Appendice comprenant :

Quinze lettres inédites de Laffemas et un fac-simile de l'écriture du cardinal de Retz.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; BOITEAU D'AMBLY; AP. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; de CLINCHAMP, bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; D[r] J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; B[on] J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

OCTOBRE

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du nº d'Octobre de la douzième série du

Bulletin du bibliophile.

LA CHRONIQUE DU ROI LOUIS XI.

NOTE CURIEUSE SUR LA PREMIÈRE ÉDITION DE CE LIVRE.

Les Croniques du treschrétien et tresvictorieux Loys de Valoys feu roy de France que Dieu absolue unziesme de ce nom auecques plusieurs aultres aduentures aduenues, tant en ce royaulme de France comme es pays voisins depuis lan mil quatre cens lx. iusques en lan mil quatre cens quatre vingtz et trois inclusiuement. (*Sans lieu ni date*) ; pet. in-fol. goth. de 73 feuillets non chiffrés, à deux col. de 44 lignes.

Ce volume précieux paroît avoir été imprimé à *Lyon*, par *Michelet Topie de Pymont* et *Jacques Heremberk*, avec les mêmes caractères que le *Breydenbach* de 1488. C'est l'un des livres les plus importants et les plus rares de la série peu nombreuse de nos anciennes chroniques françoises.

« Ces chroniques ont été imprimées dans la 2e partie de la *Chronique Martinienne. Paris* (1500), in-fol. En suite de la *Chronique de Monstrelet. Paris*, 1512, in-fol. Dans les *Grandes Chroniques de France*, 3e édit. *Paris*, 1514, in-fol. ; et à la fin de l'*Histoire de France*, par Du Haillan. *Paris*, 1584, in-fol. Il y a quelques différences dans ces éditions, dont le commencement est imparfait. » (Le Long, *Bibl. hist. de la Fr.*). Le

P. Le Long auroit pu dire que toutes ces éditions sont incomplètes ou inexactes. Aussi, dans l'*Avis au Lecteur* de la meilleure édition séparée, 1620, in-8°, on lit cette phrase : *Je te donne cette Chronique, non à moitié, comme Du Haillan et quelques autres ont fait, mais entière et sans altération.*

Une ancienne édition, vers 1529, indique que l'auteur de cette chronique étoit un *greffier de l'Hôtel-de-Ville*. La Croix du Maine (p. 270 de sa *Bibliothèque*), Gabriel Naudé et Denys Godefroy appellent ce greffier Jean de Troyes, et d'autres Denys Hesselin. Cependant, l'auteur semble avoir appartenu à la maison de la princesse Jeanne de France, sœur de Louis XI et femme de Jean, duc de Bourbon; car, en rapportant sa mort, qui eut lieu l'an 1482, il l'appelle sa *très-redoutée dame*.

C'est dans l'édition de *Paris, Galiot Du Pré*, 1558, qu'on trouve pour la première fois le titre de *Chronique scandaleuse : Histoire de Louis XI, autrement dite* CHRONIQUE SCANDALEUSE. Sorel (*Bibl. franç.*, p. 338) écrit à ce sujet les observations suivantes : « Il y a une histoire de Louis XI qu'on dit avoir été faite par un greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Véritablement elle a du rapport à la conduite d'un tel auteur; c'est-à-dire d'un bon bourgeois qui parle naïvement. On y rencontre des remarques assez curieuses de ce qui s'est passé en ce temps-là. C'est proprement un journal comme le pouvoit faire un homme qui avoit connoissance de la surface des choses, sans pénétrer jamais jusqu'aux motifs et aux circonstances; si ce livre est appelé la *Chronique scandaleuse*, on n'en trouve pas le sujet. Nous ne savons en quoi est son scandale, car il ne s'étend en médisance contre aucun; il ne dit pas même toutes les vérités qu'il y avoit à dire du roi Louis XI. Il faut donc croire que ce sont les libraires qui lui ont donné ce titre de *scandaleux*, pour le faire valoir davantage. Mais, tel qu'il est, il peut servir à nous apprendre le succès de quelques affaires du siècle. » — Ce que dit Sorel sur le titre de *Chronique scandaleuse* est fort juste, car ce ne fut que dans l'édition de 1558 qu'on le lui donna, et il avoit été déjà imprimé plusieurs fois sans ce titre.

Ajoutons encore une appréciation fort importante de l'abbé Lebeuf, insérée dans son *Mémoire sur les Chroniques Martiniennes.* « Je ne crois pas, dit l'abbé Lebeuf, que personne jusqu'ici ait remarqué que la Chronique scandaleuse, et qu'on attribue à un greffier de l'Hôtel-de-Ville, n'est autre chose que la Chronique de S.-Denis, à laquelle ce greffier a donné un préambule de sa façon, dans lequel il avoue qu'il n'a pas été ordonné pour écrire des chroniques, que cela ne lui appartient pas, ni ne luy est permis. Ce préambule est suivi de petits faits qui ne sont pas dans les Chroniques de S.-Denis; lesquels joints avec deux ou trois autres parsemés dans le corps du livre, ne forment pas une feuille d'impression. *Tout le reste est des chroniques de S.-Denis, rédigées par Jean Castel.* »

De tout ce qui précède, surgit une grave question littéraire que je ne prétends pas résoudre, mais sur laquelle je me permettrai de donner mon opinion. L'auteur de la Chronique scandaleuse n'est-il qu'un plagiaire, ou plutôt les chroniqueurs en titre ont-ils adopté, pour faire suite aux Chroniques de S.-Denis, l'œuvre du greffier de l'Hôtel-de-Ville, en supprimant seulement le préambule et quelques faits qui ne convenoient pas à la gravité de l'histoire? A mon avis, la Chronique scandaleuse est l'histoire originale, et la Chronique de S.-Denis en reproduit la copie. L'abbé Lebeuf dit: *Tout le reste est des Chroniques de S.-Denis, rédigées par Jean Castel;* mais, dans le cours de son *Mémoire*, il établit que Castel étoit mort vers 1475; ce chroniqueur n'a donc pu écrire l'histoire entière du règne de Louis XI. Il ajoute qu'*il est impossible de préciser jusqu'à quelle année il l'a poussée et de dire quel est celui qui l'a continuée.* De plus, dans une lettre adressée, en 1482, à l'abbé de S.-Denis, pour avoir les chroniques de cette abbaye, depuis leur commencement, Louis XI dit expressément qu'*après le trépas du dernier abbé de S.-Maur qui, en son vivant, avoit l'office de chroniqueur, toutes les chroniques qu'il avoit furent mises dans un coffre fermant à deux clefs et ledit coffre mis au trésor de l'abbaye de S.-Denis, lesquelles clefs ou l'une d'icelles*

sont à présent difficiles à recouvrer. D'après cette lettre, on voit bien que Castel avoit eu en sa possession les Chroniques de S.-Denis, mais rien ne prouve qu'il les ait continuées. J'ajouterai qu'il n'est pas probable que, pour composer sa chronique, le greffier de l'Hôtel-de-Ville ait pu avoir communication de ces manuscrits gardés avec tant de soin; on peut remarquer que le roi Louis XI ne pouvoit pas, lui-même, consulter ces chroniques en 1482, parce que les clefs du coffre qui les renfermoit étoient égarées ou perdues.

Il est plus naturel de croire que les rédacteurs des Chroniques de S.-Denis se sont emparés de la Chronique scandaleuse. En effet, les deux premières éditions des Chroniques de S.-Denis, 1476 et 1483, s'arrêtent à la mort de Charles VII. Ce n'est que la troisième édition, Paris, 1514, qui renferme le texte de la Chronique scandaleuse; mais celle-ci avoit été déjà imprimée vers 1488, dans la *Chronique Martinienne,* en 1500, et à la suite de la *Chronique de Monstrelet*, en 1512. Elle étoit donc devenue populaire avant 1514, et rien ne s'opposoit à ce qu'elle fût insérée dans les Grandes chroniques de France. On sait, au surplus, que cette partie des Chroniques de S.-Denis, est anonyme. Aussi le P. Le Long ne dit pas que les Chroniques de S.-Denis ont été copiées par le greffier de l'Hôtel-de-Ville, mais que la Chronique scandaleuse a été imprimée dans les grandes Chroniques de l'histoire de France. L'appréciation de Sorel se rapporte à l'Histoire de Louis XI, écrite par le greffier de l'Hôtel-de-Ville, et non pas aux Chroniques de S.-Denis. Le P. Menestrier, dans le t. II de sa *Bibl. curieuse*, dit : « Il n'y a rien de plus curieux que certains mémoires dressés par des personnes de qualité ou d'autres qui ont pris soin de marquer ce qui se passoit de leur temps et sous leurs yeux : tels sont les Mémoires d'un bourgeois de Paris, imprimés sous le titre de *Chronique scandaleuse.* » Ainsi, l'abbé Lebeuf auroit commis une erreur en confondant l'original avec la copie.

Si l'opinion que j'émets est exacte, le livre qui fait l'objet de cette notice acquiert une grande valeur. Car alors, ce n'est

pas seulement un exemplaire de la première édition de la Chronique scandaleuse, mais encore de la première édition d'une partie des Chroniques de S.-Denis (1). AP. BRIQUET.

NOTICE SUR LE ROMAN

DE

GÉRARD DE ROUSSILLON.

Girart, Ghérard ou Gérard de Roussillon fut, sans contredit, un des personnages les plus remarquables de son temps, puisque les trouvères du moyen âge se sont emparés de son nom, comme des noms de Charlemagne et de Roland, pour en faire le sujet de leurs chansons de Gestes. Mais, il faut l'avouer, les chroniques ont été si négligentes à son égard que son illustration historique n'est nullement en rapport avec sa renommée poétique.

Selon les romans métriques qui portent son nom, Gérard étoit fils de Drogon, frère de Doon de Nanteuil, de Beuves d'Aigremont, d'Aymon de Dordon, et oncle par conséquent de Maugis et des quatre fils d'Aymon. C'est un des membres les plus importants de cette dynastie fantastique qui figure avec tant d'éclat dans ce que l'on est convenu d'appeler aujourd'hui l'*Épopée carlovingienne.* Outre la Bourgogne, Gérard possédoit la Gascogne, l'Auvergne, la Provence, les comtés de Narbonne, de Barcelone, et ressembloit plus enfin, par sa puissance, à un roi qu'à un simple feudataire. Il relevoit cependant de Charles Martel ou de Charles le Chauve, car les textes ne sont point d'accord sur le nom. Cette question nous semble très-secon-

(1) Cet exemplaire figure au n° 537 du catalogue de la présente livraison.

daire au point de vue du roman, puisque tout y révèle des idées et des mœurs contemporaines de l'époque de sa composition, c'est-à-dire du XII[e] siècle.

Quoi qu'il en soit, une rupture éclate entre le suzerain jaloux et l'orgueilleux vassal. A la suite d'une lutte de plusieurs années, remplie de combats et de négociations, mêlée de succès et de revers, Gérard finit par succomber. Il est défait à la bataille de Val-Béton, non moins célèbre dans les anciens *Gestes* que la bataille de Fontanet dans l'histoire, et c'est vainement qu'il cherche un asile derrière les murailles de son imprenable château de Roussillon, livré au roi par un traître de sénéchal. Proscrit, fugitif, il perd son cheval et jusqu'à son épée. Le romancier pousse l'effet des contrastes au point de montrer le puissant baron réduit à exercer pour vivre le métier de charbonnier (1). Il ne lui laisse pour toute consolation que le courage et le dévouement de Berthe, sa femme, dont le roman et l'histoire se sont disputé le noble caractère. Enfin, un retour de fortune permet à Gérard de recouvrer une partie de ses possessions, et de rentrer dans son château de Roussillon, où il meurt paisiblement, pendant un instant de trève que lui accorde son implacable adversaire.

Tel est, isolé de ses développements et réduit à ses données fondamentales, le roman provençal de Gérard de Roussillon, qui ne nous est connu que par l'analyse assez étendue qu'en a donnée M. Fauriel. Il nous seroit donc impossible d'entrer à ce sujet dans de plus amples détails, sans reproduire le texte même de son ouvrage, auquel nous préférons de renvoyer le

(1)...... Girard fu desconfis,
Et tantes fois sourpris de guerres
K'il en pierdi toute sa tiere,
Et furent si parent ocis,
Et il en wida le païs;
Si se gari com karbonniers
Li dus, ki tant ot esté fiers.
(*Chronique rimée de Philippe Mouskes*, écrivain du XIII[e] siècle, publiée par le baron de Reiffenberg; *Bruxelles*, 1836, in-4°, p. 75.)

lecteur (1). Il résulte toutefois du rapprochement qu'il est permis de faire entre le roman en vers et le roman en prose, qu'ils proviennent tous les deux d'une source commune, mais que l'imagination, comme de raison, joue un rôle beaucoup plus considérable dans le premier que dans le second. Celui-ci, par exemple, loin de confondre Charles le Chauve avec Charles Martel, entre en matière par une exposition assez historique, et ne donne qu'une cause très-naturelle aux débats qui s'élèvent entre ce prince et son vassal. Il s'agit de la possession du comté de Sens. Charles le Chauve et Gérard ont épousé les deux filles du dernier comte; mais Berthe est l'aînée, et, en vertu de l'indivisibilité des fiefs, le comté tout entier appartient à son mari. Le roi prétend au contraire qu'à défaut d'hoirs masculins, le comté doit faire retour à la couronne, et ne propose pas même un accommodement. C'est une question de droit féodal, très-prosaïque sans doute, mais de la nature de celles qui se débattoient chaque jour, à cette époque, sur tous les points de la France.

Il n'en est point ainsi dans le roman métrique : Charles et Gérard ont aimé la même princesse, fille ou parente d'un empereur de Constantinople. Le comte auroit pu la disputer au prince, puisqu'il est l'amant préféré ; mais, par générosité et dans l'intérêt même de celle qu'il aime, il ne croit pas devoir la priver de la couronne impériale. Il consent à ce qu'elle épouse l'empereur, car c'est le titre que le trouvère donne à Charles Martel, et se résigne à prendre de son côté pour femme Berthe, la sœur de son amie.

Devenus beaux-frères de rivaux qu'ils étoient, Charles et

(1) *Histoire de la poésie provençale*, cours fait à la Faculté des lettres de Paris, par C. Fauriel, membre de l'Institut. Paris, 1846, 3 v. in-8°, t. III, p. 34.

Le roman de Gérard de Roussillon, provenant du fonds de Cangé, aujourd'hui à la Bibliothèque Impériale, n° 7991, consiste en un ms. in-8° souvent altéré et quelquefois même illisible, auquel il manque plusieurs feuillets du commencement. Il contient néanmoins plus de huit mille vers de dix syllabes à rimes consécutives.

Gérard n'en vivent pas en meilleure intelligence; la jalousie envenime leurs rancunes politiques, et ne tarde pas à leur mettre les armes à la main. Ce rapprochement suffit pour caractériser les deux compositions et montrer combien l'une s'écarte encore plus que l'autre, nous ne dirons pas de l'histoire, mais des notions traditionnelles. Le château de Roussillon, auquel Gérard doit le surnom que lui donnent les romanciers, car de son temps les surnoms ou noms de familles n'étoient pas encore en usage, le château de Roussillon étoit en effet situé sur le mont Lassois, entre Châtillon-sur-Seine et Mussi-l'Évêque. On y voyoit au XIII[e] siècle des restes de murailles et de tranchées, qui témoignoient de l'importance de cette construction féodale (1). Le lieu où le roi assigne *jour* de bataille à Gérard est en Bourgogne, dans la vallée de Béton ou de Béthune, « qui siet » entre Vezelay et Pierre-Perthuis. La rivière, « si remplie de sang humain qu'elle en yssit de son chanel, » est l'ancienne Chora ou Chorée, aujourd'hui la Cure, qui traverse en effet cette vallée. Les « sarcuz » ou cercueils de pierre, qui tombèrent si à propos du ciel pour servir aux chrétiens tués en cette bataille, ces cercueils se voyoient autrefois, au nombre de plus de deux mille, dans un village voisin, qui en a retenu le nom de Carré ou Quarré-les-Tombes, *a quadratis lapidibus*. L'accumulation de cette quantité de tombes sur un point isolé est un problème archéologique dont on voit que la tradition s'étoit chargée de donner le mot avant que les savants s'en fussent occupés (2).

Il est donc évident que le fond de l'action n'a pas été inventé,

(1) «.... Iciz mons est haut de régart, et est quarrez par mervillouse assise, en partie par nature et en partie fait par œuvre humaine. Les apparissances des murs et des tranchées demonstrent anquor apertement le grand et le fort habitement des hommes qui fu enqui. » (*Vies de Saints*, manuscrit du XIII[e] siècle, cité par M. P. Paris; *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. VI, p. 104).

(2)..... *Conjectures sur un grand nombre de tombeaux qui se trouvent dans un lieu particulier de l'Auxois en Bourgogne*, par Moreau de Mautour; Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, t. III, p. 273.

et qu'il se rapporte aux fameuses guerres soutenues par Gérard contre Charles le Chauve, soit en Bourgogne, soit en Franche-Comté. Albéric, moine de Trois-Fontaines, qui compiloit sa chronique au XIIIe siècle, le dit en termes formels : « Ils se firent tant de mal l'un à l'autre, il périt tant de monde dans leurs sanglantes querelles, qu'en vérité ces longs démêlés ne finirent que faute de combattants ; cependant Gérard succomba et fut vaincu par Charles, comme les chansons héroïques en rendent témoignage (1). » Ces chansons héroïques se rapprochoient peut-être plus, à leur origine, de la vérité que les romans brodés sur elles par les auteurs des âges suivants. Pour ceux-ci, dont les œuvres seules nous restent, ils ont développé et embelli leur sujet, sans se préoccuper autrement des entorses qu'ils donnoient à l'histoire et à la chronologie. C'est ce que va démontrer la vie de Gérard, esquissée d'après les chroniques et les chartes.

Son père et sa mère, qu'il rappelle dans son testament, se nommoient Leuthard et Grimilde. Quelques généalogistes ont pris ce Leuthard pour un comte d'Alsace portant le même nom; mais il est plus probable que le père de Gérard était originaire de la Bourgogne et des environs de Châtillon-sur-Seine, où nous trouvons son fils en possession d'un vaste héritage. Élevé à la cour de Louis le Débonnaire, Gérard se signala par son attachement à cet infortuné monarque. Il fut même, selon Albéric de Trois-Fontaines, le principal médiateur de la réconciliation du père avec ses fils, l'an 834. En récompense de ses services, il reçut le gouvernement du comté de Paris, et cette ville s'étant trouvée comprise dans les limites du royaume que l'empereur venoit de former pour le plus jeune de ses enfants,

(1).... Tot et tanta detrimenta rerum et hominum alter intulisse creditur alteri, quousque nimia fatigatione per semetipsum tam longa concitatio se consumpsit ; regi tamen Karolo cessisse Gerardum et victoriam ei concessisse perhibent. *Heroïcæ Cantilenæ.* » (*Alberici monachi Trium-Fontium Chronicon* e manuscriptis nunc primum editum à G.-G. Leibnitio. Lipsiæ, 1698, in-4° p. 195, sub anno 866.)

Charles dit le Chauve, Gérard dut jurer fidélité à ce prince. Mais, après la mort de Louis le Débonnaire, il abandonna le parti de Charles pour embrasser celui de Lothaire, son frère aîné. Il joua un rôle très-actif dans les guerres entre ces deux princes; mais il y a lieu de croire qu'il se réconcilia avec Charles, puisqu'il obtint le comté de Bourges, dépendant de ses domaines d'Aquitaine. Son attachement pour l'empereur Lothaire l'emporta de nouveau, et il paroît qu'il laissa à des lieutenants le gouvernement du Berry pour accepter les fonctions plus importantes de comte de Bourgogne et de Provence : il ne faut pas oublier que ces deux noms se confondoient alors dans une commune signification pour désigner les pays anciennement occupés par les Bourguignons. Cette Bourgogne, toutefois, ne comprenoit plus la Bourgogne inférieure, dite duché de Bourgogne, que le traité de Verdun avoit distraite en faveur de Charles le Chauve. Gérard donc, en qualité de comte de Bourgogne et de comte de Provence, titres que lui confèrent indifféremment les chroniques (1), acheva de soumettre, au nom de Lothaire, la Provence agitée par la rébellion du comte Fulchrade.

Avant d'entrer dans le cloître où il devoit bientôt mourir, l'empereur le choisit pour tuteur ou gouverneur de son fils Charles, auquel étoient attribuées, sous la dénomination de royaume de Provence, les contrées renfermées entre les Alpes, la Méditerranée et le Rhône, de Lyon à Marseille, y compris les diocèses de Viviers et d'Uzès, au delà de ce fleuve. Sa confiance ne fut point trompée, Gérard sut protéger l'enfant contre les emportements de ses frères, et assurer la couronne sur sa tête débile. Ce royaume lui dut son existence; il chassa les

(1).... Loup, abbé de Ferrières, dans une lettre qu'il adresse à Gérard, va jusqu'à lui donner le titre de duc : *Præcellentissimo duci Gherardo et clarissimæ conjugi ejus Berthæ, Lupus presentem et futuram salutem.* (Epist. 122.) Mais ce n'étoit sans doute qu'une courtoisie de sa part, puisque dans les actes officiels Gérard ne reçoit que le titre de comte, et une fois seulement le titre de comte et marquis.

Normands au delà de la Camargue, et, non moins redoutable aux ennemis du dedans qu'à ceux du dehors, il arrêta sous les murs de Mâcon Charles le Chauve, qui se disposoit à envahir les États de son neveu. Il suffisoit à tout, et les seigneurs provençaux s'apaisèrent à ce point, sous son vigoureux gouvernement, que les chartes nous montrent le comte Fulchrade lui-même au nombre des fidèles de Charles et des officiers de son palais (1). Ces chartes se plaisent à exprimer aussi l'affection du jeune prince envers le comte Gérard, qu'il appelle son parent, son gouverneur et son père nourricier; elles témoignent surtout des pieuses dispositions du gouverneur, qui n'intervient que pour solliciter la libéralité de son pupille en faveur des églises, et pour se dépouiller lui-même à leur profit (2).

La mort de Charles, emporté par un accès d'épilepsie en 863, sans laisser d'enfants, ne changea point la situation de Gérard. Louis et Lothaire furent d'accord en cela, qu'ils lui laissèrent le gouvernement entier des provinces qu'ils s'étoient âprement disputées. Engagés au loin dans des guerres et des affaires difficiles, ils s'en remirent à lui du soin de leurs intérêts, et les deux moitiés du royaume de Provence restèrent unies sous sa puissante main.

C'est à cette époque, et dans les années qui précédèrent 868, qu'il faut placer les fondations du monastère de Poutières (3) et de la célèbre abbaye de Vezelay, dues à la munificence de Gérard et de Berthe, sa femme. Déjà dans un âge avancé, ils n'avoient conservé qu'une fille, nommée Éva, qui s'associa généreusement à la disposition qu'ils faisoient d'une partie de

(1)... Diplome inédit de Charles, roi de Provence, publié par M. de Mas-Latrie dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. I, p. 491.

(2)..... *Diplomata Caroli, regis Provinciæ.* Historiens des Gaules, VIII, 396.

(3) *Pultariæ*, *monasterium Pultariense*, le monastère de Poultières, Pouthières, Poutières, aujourd'hui Pothières, village de la Côte-d'Or, canton de Châtillon-sur-Seine. L'orthographe de ce nom a beaucoup varié, et Poytiers, comme l'écrit notre romancier, représente sans doute la prononciation vulgaire du XVI[e] siècle.

leurs riches alleux en l'honneur de N.-S. Jésus-Christ, de la sainte Vierge, sa mère, et des glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul.

L'acte de donation, le testament, comme on disoit alors, est souscrit par Gérard, sa femme et leur fille; mais il ne porte aucune date. Parmi les personnes recommandées aux prières et aux suffrages des deux monastères, figurent en première ligne et comme bienfaiteurs du comte l'empereur Louis le Débonnaire, l'impératrice Judith et même leur fils, le roi Charles alors régnant; viennent ensuite les noms de Lieuthard et de Grimilde, père et mère de Gérard, accompagnés immédiatement de ceux de Hugues et de Bava, qui nous semblent désigner le père et la mère de Berthe (1). C'est à ces renseignements succincts que se réduit ce que l'on sait de la famille des deux illustres époux; tout ce que les généalogistes et les historiens y ont ajouté ne repose que sur des conjectures.

La fondation de Vezelay fut confirmée, en 868, par un diplome de Charles le Chauve, souverain de cette partie de la Bourgogne où étoient situés les deux monastères. Gérard y est appelé son très-cher et très-aimé comte (2); mais, en dehors de ces formules officielles, il laissoit déjà percer son inimitié contre l'adversaire constant de ses ambitieux projets. Le bruit s'étant même répandu que Charles menaçoit d'envahir les abbayes qu'il venoit de fonder, Gérard crut devoir en écrire au célèbre Hincmar, avec lequel il entretenoit d'anciennes relations. Dans cette lettre, dont l'extrait seul nous a été conservé par Frodoard (3), le comte disoit au prélat que si les biens qu'il possédoit en France lui étoient enlevés par le rói, il se

(1) « In nomine sanctuæ et individuæ Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sanctis. Incipit instrumentum seu testamentum Gerardi comitis, fundatoris monasteriorum, videlicet Pultariensis et Vizeliacencis, etc. » (*Historia Vizeliacensis monasterii duodecimo seculo agressa et absoluta.* Apud *Spicilegium* Lucæ d'Achery, ex nova editione. *Parisiis*, 1723, 3 vol. in-fol., t. II, p. 498).

(2) « Carissimus valdeque amantissimus nobis Gerardus illuster Comes. » (*Diploma Karoli Calvi pro Visiliacense cœnobio*, Hist. des Gaules, VIII, 608.)

(3) *Frodoardi Historia Remensis ecclesiæ*, lib. III, c. XXVI.

verroit forcé de s'en dédommager sur les biens de France, situés dans son pays. Il entendoit par-là les biens connus sous le nom de patrimoine de Saint-Remi, que l'église de Reims possédoit en Provence, sur le territoire de l'antique Glanum (1). Certain du crédit de l'archevêque auprès de Charles, Gérard le conjuroit d'employer son ministère pour prévenir des excès qui provoqueroient de pareilles représailles.

Hincmar lui répondit, avec la circonspection d'un homme d'église et de cour, que rien ne pouvoit justifier l'envahissement des biens ecclésiastiques, mais que si quelqu'un avoit cet audace, il s'en affligeroit moins pour lui-même que pour l'usurpateur. Quant à des remontrances, il se seroit bien gardé d'en fatiguer son seigneur sur de vains bruits; mais qu'après ce qu'il venoit d'apprendre d'une personne aussi digne de foi, il n'hésiteroit pas à remplir les devoirs sacrés de son ministère. A l'embarras de cette réponse, il est facile de conjecturer que les dispositions hostiles du roi n'étoient point un secret pour Hincmar; elles ne tardèrent pas à se manifester.

Nous avons supposé, avec les meilleurs critiques, que Gérard, comte de Provence, étoit le même personnage que Gérard, comte de Bourges ou du Berry. L'absence des noms propres, qui n'étoient point en usage, comme nous l'avons déjà dit, laisse une grande obscurité dans l'histoire de cette époque. Les noms eux-mêmes étant peu variés, il devient souvent impossible de se reconnoître au milieu des nombreux Gérard, Bernard et autres homonymes que citent pêle-mêle les chroniqueurs, sans autre désignation. Quoi qu'il en soit, l'identité du comte de Provence et de Bourges nous a paru suffisamment démontrée par la haine de Charles le Chauve envers l'un et l'autre.

Egfred ou Acfrid, seigneur déjà riche et puissant, alla trou-

(1) Ces biens avaient été donnés à saint Remi, évêque de Reims, par un nommé Bénédictus, dont il avait exorcisé la fille. Il en est question dans son testament de l'an 530, et c'est à partir de cette époque, sans doute, que l'ancien nom de Glanum s'est changé en celui de saint Remi.

(*Testamentum sancti Reminigii Remorum episcopi*; Archives administratives de la ville de Reims, par P. Varin, t. I p. 7.)

ver ce prince et acheta de lui, à beaux deniers, le comté de Bourges jusqu'alors tenu par Gérard. Dépouillé sans avoir été accusé ni même entendu, celui-ci résista. Acfrid, muni du diplome royal, se dirigeoit vers Bourges, lorsqu'il fut rencontré et cerné dans un village par les hommes de son compétiteur. Ils mirent le feu à la maison où il s'étoit réfugié, et, l'ayant contraint d'en sortir, lui coupèrent la tête et jetèrent dans les flammes son cadavre mutilé. A la nouvelle de cet attentat, Charles entra dans le Berry. Tout fut abandonné à la fureur du soldat, personnes et choses; enfin, les ravages furent tels, qu'au témoignage de l'annaliste Saint-Bertin, la langue seroit impuissante à les raconter (1). Cette expédition n'eut d'autres résultats que d'affamer et de dépeupler le pays de Bourges, d'où Gérard et ses hommes ne purent être chassés. Le texte même des chroniques laisse supposer que le comte ne figura pas en personne dans cette campagne; mais les deux adversaires ne devoient pas tarder à se rencontrer face à face.

Lothaire II étant mort misérablement en Italie, le 6 août 869, sans postérité légitime, Charles profita des embarras au milieu desquels se trouvoit son frère et son héritier, l'empereur Louis, pour s'emparer de sa succession. Il alla se faire couronner à Metz en qualité de successeur du feu roi, et se rendit maître du pays jusqu'à Aix-la-Chapelle. Vainement l'empereur et le pape lui firent-ils représenter, par des envoyés et des légats, l'injustice de sa conduite, il ne s'inquiéta nullement de leurs réclamations; il ne fut sensible qu'à celles de son frère, le roi de Germanie. Louis, jaloux d'avoir part à la succession de Lothaire, menaça Charles de lui déclarer la guerre, s'il ne consentoit immédiatement au partage des États dont il prétendoit s'emparer pour lui seul. Il n'y avoit pas moyen de repousser une ouverture faite en termes pareils, et, les deux frères s'étant réunis aux environs d'Aix-la-Chapelle, cette indigne spoliation

(1).... *Sancti vel Hincmari Remensis Annales, ann. 867-868.* — PERTZ, *Monumenta Germaniæ historica*, t. I, p. 476.

fut consommée le 8 août 870. Les pays situés le long du Rhin échurent en partage à Louis le Germanique, et Charles eut dans son lot les contrées qu'arrosent la Saône et le Rhône.

La fidélité héréditaire de Gérard ne se démentit point en cette circonstance. Il s'efforça de conserver à l'empereur absent l'héritage de son frère; mais tout porte à croire que les années avoient affaibli son bras, et qu'il fut abandonné des principaux seigneurs, fatigués de sa longue suprématie. Charles entra sans coup férir dans Lyon, et, poursuivant Gérard jusqu'en Franche-Comté, il l'obligea de se renfermer dans son château-fort de Grimon, aux environs de Poligny. La tradition ajoute que le comte essaya de traiter avec le roi, mais que, ses propositions ayant été rejetées, il fut contraint par la famine d'abandonner cette inexpugnable position pour se retirer dans les montagnes du Jura. Il tâcha de s'y maintenir en attendant les secours que lui faisoit espérer l'empereur; mais atteint par les troupes de Charles, auprès de Pontarlier, entre le Doubs et le Drugeon, il fut complétement battu et mis en déroute. La mémoire de ce désastre s'est longtemps conservée en Franche-Comté, comme le témoignent ces vieilles rimes :

« Entre le Doubs et le Drugeon
« Périt Gérard de Roussillon (1). »

A la suite de cette défaite, où pourtant il ne périt pas, Gérard fut contraint de se réfugier dans un autre de ses châteaux dont l'histoire n'a pas conservé le nom. Le vainqueur marcha sur Vienne; mais le comte avoit confié la défense de cette ville à Berthe, sa femme, et derrière les remparts romains se trouvoit une âme romaine. Rien ne l'intimida, ni la dévastation de la

(1).... Une autre version porte :
« Autour de Dal et Daliron
« De Vendemaur et Montbaston
« Perit Gérard de Roussillon. »
« Ce sont lieux en la Franche-Comté, au diocèse de Bezançon. » (La *Bibliothèque historiale* de Nicolas Vignier, t. II, p. 477.)

campagne, ni l'incendie des faubourgs. Il fallut former un siége en règle, et, au bout de deux mois d'attaques infructueuses, Charles comprit qu'il devoit avoir recours à d'autres moyens. L'or et la trahison pénétrèrent dans la place, et Berthe ne vit bientôt autour d'elle que des gens séduits ou vendus. Instruit à temps par un message de l'extrémité à laquelle sa femme étoit réduite, Gérard accourut et subit les conditions de Charles, qui entra dans Vienne la veille du jour de Noël de l'an 870. Après avoir exigé du comte des otages pour gage de la reddition des forteresses qu'il occupoit encore, le roi lui donna trois grands bateaux et permit qu'il s'embarquât sur le Rhône avec Berthe et tous les effets mobiliers qui lui appartenoient (1). Boson, beau-frère de Charles le Chauve, obtint le gouvernement de Vienne, et le même jour vit finir et commencer deux grandes fortunes.

Trompé par une homonymie fortuite, ou plutôt entraîné par la passion de rapporter tout au pays dont il écrivoit l'histoire, Chorier a prétendu que Gérard s'étoit retiré à Roussillon, petite ville du Dauphiné « dont il auroit tiré son surnom (2). » C'est une erreur. Il est vrai que, deux siècles plus tard, il s'éleva dans le Viennois une famille puissante dont Roussillon fut le principal manoir. Rien autre n'autorise la conjecture de Chorier, et, si le nom de Gérard se montre assez souvent dans la généalogie des seigneurs de Roussillon, en Dauphiné, il faut en conclure seulement que ces artifices de la vanité nobiliaire ne sont pas d'invention moderne. Le Dauphiné, la Provence, le Bugey ont eu leurs châteaux de Roussillon ; mais la tradition, l'histoire et les romans s'accordent pour placer en Bourgogne celui auquel le célèbre adversaire de Charles le Chauve doit le surnom que la postérité lui a donné.

(1).... Et tribus navibus Gerardo datis, per Rhodanum cum sua uxore Berta et mobilibus suis, a Vienna permisit abscedere, et ipsam Viennam Bosoni fratri uxoris suæ commisit Carolus. (*Hincmari Remensis Annales* ; op. laud., p. 491).

(2)... *Histoire générale du Dauphiné* par Nicolas Chorier. Grenoble, 1661, in-fol., p. 683.

Les chroniques disent que Gérard mourut dans la ville d'Avignon, dont il auroit conservé la possession (1); d'autres assurent qu'il termina ses jours au château de Roussillon. Toujours est-il que c'est dans l'abbaye de Poutières ou Pothières, fondée par lui au pied du mont Lassois, sur les bords de la Seine, qu'il avoit fait préparer son tombeau et celui de sa femme. Ce monument, d'une rare magnificence, eut beaucoup à souffrir de l'incendie qui dévora le monastère vers la fin du XIe siècle.

Un évêque de Langres, jaloux de l'immunité des moines qui, d'après le vœu de leur fondateur, relevoient immédiatement de Rome, ne trouva pas d'autre moyen pour les réduire à son obédience que de mettre le feu à la ville et à l'église. Ce que raconte à cet égard le roman est entièrement conforme à l'histoire. L'évêque Rainard, de la maison des comtes de Bar, qui s'étoit abandonné à cette indigne vengeance, fut en effet excommunié sur les plaintes d'Humbert, abbé de Poutières, et n'obtint sa grâce du pape Alexandre II, qu'en s'engageant à réparer les désastres dont il étoit l'auteur (2). Toutefois, les tables et les colonnettes de marbre qu'avoit épargnées l'incendie, excitèrent encore l'admiration des deux voyageurs bénédictins qui visitèrent l'église au commencement de l'autre siècle (3). Ils nous ont conservé les épitaphes qui se lisoient sur les tombes de Gérard, de Berthe et de leur fils Thierry. Nous ne rapporterons pas les deux premières, qui, toutes modernes, fixent la mort des deux fondateurs de Poutières à l'an 890, tandis qu'il paroît certain que Gérard n'existoit plus en 879. Il est appelé « comte de bonne mémoire » et « ci-devant comte » dans plusieurs lettres de cette année, adressées par le pape Jean VIII,

(1) «... Illustris comes Girardus, fundator hujus loci, obiit apud Avinionem civitatem suam. » *Chronicon Vezeliacense. Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum Philippi Labbei*, t. I, p. 394).

(2) ...... *Gallia Christiana nova*, t. IV, p. 561 et 725.

(3) *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur* (Doms Martène et Durand), (Paris, 1717, in-4°, p. 105).

soit aux religieux de Poutières, soit à Hugues l'abbé et au comte Boson (1).

Au surplus, on se contentoit souvent à cette époque d'inscrire dans les nécrologes et sur les tombeaux la date du mois, sans y joindre celle de l'année. L'épitaphe du jeune Thierry, dont le style et la forme attestent l'exécution primitive, nous en fournit la preuve :

FRANCIA QUEM LUGDUNUS FLUMINE SACRO
DILUIT ET CHRISTO PARTICIPARE DEDIT
THEODRICUM INNOCUUM RETINET HIC URNA SEPULTUM
QUEM DURA EX IPSIS MORS TULIT UBERIBUS
NEC TAMEN IN MORTIS POTERIT CONSISTERE REGNO
QUEM VITÆ ÆTERNÆ FONS SACER EXHIBUIT
GERMINE PRÆCLARO CLARIS NATALIBUS ORTUS
VIX ANNI UNIUS TRANSIERAT SPATIUM
SED CHRISTI IN REGNO (2) ÆTERNOS ILLE OBTINET ANNOS
ATQUE AGNUM NIVEUM CANDIDUS INSEQUITUR
DEPONAT LACRIMAS PIETAS JAM SANCTA PARENTUM
PRÆMISSUM STUDEAT PIGNUS AD ASTRA SEQUI
ABSTULIT HUNC TERRIS OCTIMBRIS CONCITA MENSIS
QUINTA DIES CELSO RESTITUIT QUE DEO

Cette inscription est empreinte de la profonde douleur des parents que précédoit au tombeau leur enfant, à peine âgé d'un peu plus d'un an. Elle nous apprend la nòble origine de Thierry, né dans le pays qui commençoit à porter le nom de France, son baptême à Lyon, et enfin sa mort, arrivée le 5 d'un mois d'octobre dont elle ne rappelle pas l'année.

Il ne faut pas s'étonner de voir ici, comme sur un grand nombre d'épitaphes du moyen âge, la date seule du jour indiquée, tandis que celle de l'année est omise. Le but essentiel des épitaphes n'étoit point, dans ces temps de ferveur, de conserver à la postérité la mémoire du défunt, mais de recomman-

(1) Mansi, *Consiliorum amplissima collectio*, t. XVII, 158.

(2) Ces mots IN REGNO, qui avoient été emportés par la fracture du marbre, ont été fort heureusement restitués par Mabillon ; en effet, le demi-jambage que l'on remarque, sur le fac-simile de M. Mignard, devant la syllabe NO, ne peut être que le reste d'un G, le trait vertical par lequel se termine la panse inférieure de cette lettre, comme le mot PIGNUS de ce même fac-simile nous en fournit un exemple.

der son âme aux prières de l'Église. Il suffisoit donc de fixer sur la pierre, avec la date du jour du mois où il étoit décédé, celle de l'anniversaire auquel lui donnoient droit ses mérites ou ses fondations. La date de l'année n'étoit qu'une superfluité que l'on pouvoit à volonté omettre ou ajouter, sans que la pieuse échéance en fût en rien affectée.

Nous apprenons d'une récente publication que la bibliothèque de Châtillon-sur-Seine conserve un fragment de marbre provenant de Poutières, et sur lequel se retrouve une partie des sept derniers vers de cette épitaphe (1). Le soin qu'a pris l'auteur de donner un *fac-simile* de ses lignes tronquées, ne permet pas de douter qu'elles n'appartiennent à l'inscription reproduite, quoique avec moins d'exactitude, par les voyageurs bénédictins. Il n'y a pas à s'y méprendre : ce fragment, composé de capitales romanes dont quelques-unes enveloppent les autres ou s'enlacent entre elles, nous offre un des spécimens les plus remarquables de l'épigraphie monumentale du IXe siècle. M. Mignard seulement a eu tort de se flatter qu'il avoit le premier achevé de déchiffrer cette épitaphe, laissée incomplète par Doms Martène et Durand : elle figuroit depuis longtemps, et sans la moindre lacune, dans les *Annales bénédictines de Mabillon* (2).

Quoi qu'il en soit, le travail de ce zélé Bourguignon renferme des indications précieuses. Il se recommande entre autres par l'analyse d'un manuscrit de l'hospice de Beaune, qui contient une légende ou histoire de Gérard de Roussillon, traduite sur un ancien texte latin dont elle cite quelques passages. Cette histoire, autant qu'il nous est permis d'en juger, a servi de type a notre roman imprimé. Elle entre, il est vrai,

(1) .... *Histoire et légende concernant le pays de la Montagne ou le Châtillonnais*, par Mignard, membre correspondant du ministère de l'Instruction publique et de plusieurs académies, Paris, 1853, in-8° de 40 p., accompagné d'un fac-simile, que nous avons reproduit ici, au quart de l'original, et de manière qu'il ne fût pas permis de confondre la partie de l'inscription empruntée au fragment avec la restitution qui la complète.

(2) *Annales ordinis sancti Benedicti.* Lutetiæ-Paris., 1703-1739, 6 vol. in-fol., t. III, lib. XXXVI, c. LXXIV.

dans des détails plus étendus et circonstanciés; mais on sait que les premiers romans, livrés à l'impression, ne sont pour la plupart que des espèces d'abrégés des manuscrits. Du moment où elles s'adressèrent au vulgaire des lecteurs, on s'empressa de réduire ces longues et interminables histoires à de justes volumes, qui, marchant droit aux faits, ne laissoient plus l'attention s'égarer ou se perdre en chemin. Durant l'époque où il gouverna le royaume de Provence, Gérard résidoit ordinairement à Lyon ou à Vienne. Nous venons de voir qu'il fit baptiser son fils dans la première de ces deux villes, et que les solides murailles de la seconde furent le dernier espoir de sa fortune expirante. Plusieurs chartes attestent sa généreuse piété envers les églises de Lyon et de Vienne, qui lui furent redevables de donations et de restitutions importantes (1); mais il est à regretter que le temps n'ait pas épargné la précieuse offrande de Berthe, sa femme, à saint Remi, archevêque de Lyon. C'était une nappe d'autel, brodée de sa main, et qui subsistoit encore à la fin du XVII[e] siècle, dans le trésor de l'église Saint-Étienne, unie à celle de Saint-Jean. Le milieu de cet ornement étoit occupé par la figure de l'Agneau sans tache, accompagné des deux lettres A et Ω, et tout autour se lisoient, disposés de différentes manières et tissus de fils d'or, seize vers latins, dont trois rappellent le nom de la donatrice et du donataire :

AGNE DEI MUNDI QUI CRIMINA DIRA TULISTI
TU NOSTRI MISERANS CUNCTOS ABSOLVE REATUS
HIC PANIS VIVUS CELESTIS QUE ESCA PARATUR
ET CRUOR ILLE SACER QUI CHRISTI EX CARNE CUCURRIT
SUMAT PERPETUAM PRO FACTO BERTA CORONAM
HÆC CUJUS STUDIO PALLA HOC EFFULGURAT AURO
REMIGIUS PRÆSUL CHRISTO PER SÆCULA VIVAT
EXUTUS VITIIS CULPARUM ET TABE PIATUS
HOSTIA VIVA DEO SANCTAQUE IN CORPORE FACTUS
CUI DEUS OMNIPOTENS QUOTIENS HÆC LIBA SACRABIT
CONCEDAT VENIAM, TANTOQUE IN MUNERE PARTEM
ATQUE SUIS SANCTUS SOCIET POST FUNERA MORTIS
QUI CUPIT HOC EPULUM SANCTUMQUE HAURIRE CRUOREM
SE PRIUS INSPICIAT, CORDISQUE SECRETA REVOLUAT
ET QUIDQUID TETRUM CONSPEXERIT ET MACULOSUM
DILVAT OFFENSUS OMNES RELAXET ET IRAS

(1) Il faut joindre aux diplomes de Charles, roi de Provence, déjà cités

« Cette nappe, dit l'historien de La Mure, paroit encore maintenant fort belle, quoiqu'elle ressente bien le vieux temps... et semble encore aujourd'hui de mesure pour l'autel de cette même église (1). » Quelques années plus tard, elle auroit, on ne sait comment, disparu du trésor de l'église métropolitaine, où le P. Menestrier la fit vainement rechercher (2). Il n'y a pas lieu de s'en étonner, après l'accusation que les bénédictins ont portée contre les chanoines comtes de Saint-Jean de Lyon, d'avoir vendu jusqu'aux manuscrits dont la piété des siècles avoit enrichi leurs archives (3).

De La Mure ajoute que : « Les documents de l'église de Saint-Étienne apprennent que ce fut du temps de Charles, roi de Bourgogne, que cette nappe riche et curieuse fut offerte et donnée à saint Remi, le 8 des ides de novembre, par Berthe, qui ne prend que le simple titre de comtesse, *Comitissa.* » Cet historien, le P. Menestrier et tous ceux qui sont venus à leur suite, n'ont pas mis en doute que cette comtesse Berthe ne fût la fille de Pépin, roi d'Aquitaine, fils puîné de l'empereur Louis le Débonnaire. C'est encore au nom multiple de Gérard qu'il faut renvoyer cette erreur. Les chroniques parlent en effet d'un comte Gérard, gendre de Pépin, premier du nom, roi d'Aquitaine ; mais ce Gérard étoit comte d'Auvergne, et il fut tué, en 841, à la bataille de Fontanet (4). Si Berthe eût appartenu à la race impériale, les monuments dans lesquels paroît son nom n'eussent pas oublié de révéler cette illustration par quelque

un autre diplome du roi Lothaire, donné au château de Mantaille la huitième année de son règne, et dans lequel, à la prière de l'archevêque Adon et du comte Gérard, il restitue plusieurs églises à Milan, abbé de Saint-Pierre de Vienne. (Chorier, État politique du Dauphiné, t. II, p. 355)

(1) *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, à Lyon, 1671, in-4°, p. 298.

(2) *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, Lyon, 1696, in-fol., p. 238.

(3).... « Varia Lugduni collapsa monasteria aut seculari veste donata, et codices mss. a canonicis, quos comites vocant, proh dolor ! licitos. » (Préface du xe vol. des *Historiens des Gaules*, p. 47.)

(4) V. la note de Baluze sur la XXVIIIe épitre de Loup, abbé de Ferrières, *Servat Lupi opera*, 1710, in-8°.

épithète spéciale. C'étoit le style vulgaire d'une époque où la naissance constituoit une valeur trop réelle pour que l'on négligeât de la rappeler. Les historiens modernes l'emportent donc à cet égard sur les anciens romanciers, qui ne lui donnent pour père qu'un simple comte de Sens, nommé Hue ou Hugon. Quoi qu'il en soit, la famille de Gérard et de Berthe s'éteignit avec eux, ou du moins avec leur fille Eva, dont la destinée est restée inconnue. C'est l'opinion formelle de nos principaux historiens, et nous ne citerons que pour mémoire celle des généalogistes qui donnent pour mari à cette princesse un Michel de Chaugy, auteur présumé de la maison connue beaucoup plus tard en Bourgogne sous le nom de Chaugy-de-Roussillon (1).

Le volume que nous réimprimons passe pour unique, ou du moins M. Brunet n'en a pas vu d'autre. C'est le même que celui qu'il a décrit dans le *Manuel du Libraire*, et qui lui paroît avoir été rédigé et imprimé vers le commencement du XVI[e] siècle. Il est de format petit in-4°, et se compose de trente-six feuillets, à longues lignes, caractères gothiques, sans pagination, signatures A — I. Le titre est orné d'une gravure sur bois, reproduite dans cette édition, et au-dessous de laquelle se lit :

¶ On les vend à Lyon au pres de Notre-Dame de Confort cheulx Olivier Arnoullet.

Le volume se termine par cette souscription :

Cy-finist l'hystoire de monseigneur Gérard de Roussillon, jadis duc et comte de Bourgongne et d'Acquitaine. Imprimé nouvellement à Lyon par Olivier Arnoullet.

« L'édition de Lyon, dit l'exact et judicieux auteur du *Manuel du Libraire*, est si rare qu'aucun bibliographe, que nous sachions, n'en a fait mention ; elle nous a été obligeam-

(1)... La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. IV, p. 383.

ment communiquée par feu M. de Pina, ancien maire de Grenoble (1).

Nous ajouterons qu'après la mort de l'homme distingué auquel il avoit appartenu, ce volume, confondu parmi beaucoup d'autres, fut vendu sans être même catalogué, et tomba dans le lot d'un libraire de Grenoble. Celui-ci consentit, moyennant un certain bénéfice, à le céder à M. H. Gariel, bibliothécaire de la ville de Grenoble, d'autant plus empressé et jaloux d'enrichir la bibliothèque confiée à ses soins, de cette rareté, qu'il en connaissoit toute la valeur.

Cette réimpression, dont il nous semble qu'aucun des maîtres de l'ancienne typographie de Lyon ne désavoueroit ni la forme ni l'exécution, a été soigneusement collationnée sur l'original, qu'elle reproduit avec une rigoureuse fidélité.

Nous n'avons pris d'autre liberté, pour rendre le texte lisible, que d'y ajouter des apostrophes, des accents, quelques points et quelques virgules ; d'y substituer des capitales pour les noms propres aux lettres de bas de casse, et enfin d'y remplacer par des mots pleins et complets cette tachygraphie barbare qui rend si pénible la lecture des premières productions de l'imprimerie (2).

Alfred de TERREBASSE.

(1) Jean-François-Calixte de Pina, marquis de Saint-Didier, député de l'Isère sous la Restauration, né à Grenoble, et mort dans cette ville le 1er août 1842, a laissé plusieurs opuscules sur la numismatique et un précieux médaillier, acquis par la ville de Grenoble.

(2) Voir le n° 563, à la fin du catalogue de la présente livraison.

LE LIBRAIRE CAZIN.

La bibliographie offre peu de renseignements sur la boutique du sieur Cazin, libraire, place Royale, à Reims, dont les jolis in-32 ont mis si fort à la mode les romans licencieux, les vers musqués, la petite littérature de ruelle de la fin du XVIIIe siècle. Il est certain cependant que ce célèbre bibliopole étoit de Reims, et qu'il y tenoit officine de livres suspects ou prohibés. Sa grande célébrité, comme éditeur de ces livres au papier bleuâtre, aux vignettes de Cochin, d'Eisen et de Marillier, aux reliures coquettes en veau fauve et à tranches dorées, commença à Reims; mais les sévérités de la justice ne tardèrent point à le décourager de la ville du sacre. Voici une pièce curieuse pour la bibliographie et qui témoigne en faveur de notre dire; nous l'avons retrouvée dans les paperasses de M. Dessain de Chevrières, en son vivant procureur du roi de Reims.

Extrait des registres du Conseil d'État.

« Le Roy étant informé que Hubert Cazin, marchand libraire à Reims, est dans l'habitude de se charger de livres prohibés aussi mauvais que dangereux, ce qui est constaté par deux procès-verbaux du même jour quatorze de ce mois, faits par le commissaire Chénon, en présence du sieur d'Hémery, l'un des inspecteurs de la libraire; Sa Majesté reconnaissant combien il est intéressant de faire cesser de pareils abus, et de punir ledit Cazin; ouï le rapport et tout considéré, le Roy étant en son conseil, de l'avis de M. le vice-chancelier, a destitué et destitue ledit Hubert Cazin de la qualité de marchand-libraire, lui fait

très-expresses inhibitions et défenses de faire à l'avenir, à compter du jour de la signification qui lui sera faite du présent arrêt, le commerce de livres, directement ni indirectement; ordonne que les livres saisis chez ledit Cazin seront portés à la chambre syndicale pour y être mis au pilon; et pour, par ledit Cazin, être contrevenu aux règlements, le condamne, Sa Majesté, en trois mille livres d'amende; enjoint au sieur lieutenant-général de police de la ville de Paris, et au sieur commissaire départi en la généralité de Champagne, chacun en ce qui peut le regarder, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt, qui sera imprimé, lu, publié et affiché partout où besoin sera, et transcrit sur les registres des Chambres syndicales du royaume. Fait au conseil d'État du Roy, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le vingt-huit décembre mil sept cent soixante-quatre. » Signé BERTIN.

Malgré cet arrêt, dont sans doute Cazin s'étoit relevé, nous le revoyons encore marchand-libraire à Reims en 1773. La collection d'autographes de la Bibliothèque de la ville possède une pétition qu'il adressa en cette qualité au conseil des échevins pour obtenir une concession d'eau au profit d'une brasserie qu'exploitoit son beau-père, Duhamel de Soissons, rue du Marc, en la maison de Me Gerbault, procureur.

Nous ne pouvons déterminer l'époque de son départ de Reims : nous supposons que ses démêlés avec la justice n'étoient point à leur terme, et que ses plus célèbres publications, celles datées de 1776 à 1786, et qui parurent sous la rubrique de Paris, Londres, Genève, Venise, La Haye, etc., sont postérieures à son séjour à Reims. L'imprimeur Pierrard de Reims, parvis Notre-Dame, no 5, a publié, en 1793, sur une feuille in-4o, le catalogue des petits formats de Cazin, libraire, rue des Maçons-Sorbonne, no 31, à Paris; après ce titre se lit cette note : « Cette jolie collection contient plus de 350 volumes en beau papier, belle impression, belles gravures. Tous les ouvrages se vendent séparément; on donnera tous les ans quinze à dix-huit volumes. Cette collection deviendra précieuse, tant par le choix

des ouvrages que par la beauté des éditions. » Ce catalogue, qui ne donne pas les prix, se tait également sur la rubrique de chaque volume, en telle sorte qu'on ne peut juger ni du mérite, ni de la rareté d'aucun. Il est certain que les trois quarts de ces volumes ne sont pas de Cazin; mais la similitude de papier, de format, de vignettes et de reliure, fait admettre dans cette collection ce qui est l'œuvre d'autres libraires ou imprimeurs. Généralement les volumes les plus recherchés sont ceux qui portent le nom de H. Cazin; mais ils sont en trop petit nombre pour que beaucoup d'autres ne soient également de notre bibliopole. Il faut s'attacher de préférence aux éditions qui portent les millésimes 1777 à 1782. Qu'elles soient de Londres, de Genève ou d'autres villes, il seroit d'un bon bibliophile rémois de chercher à distinguer et à réunir tout ce qui est véritablement l'œuvre de Cazin. Il y a du reste un travail sur ce célèbre libraire, et ce que nous en disons ici ne peut servir que de préambule (1).

LOUIS PARIS.

(1) Voir la *Remensiana*, par M. Louis Paris, in-32, en vente chez Techener. Prix : 3 fr.

CORRESPONDANCE.

A PROPOS DE TABARIN.

Je lis dans la réimpression de la curieuse *Biographie Tabarinique* de M. Leber (1) qu'à partir de l'année 1625, on perd complétement la trace du célèbre farceur de la place Dau-

(1) *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur*..... (Voyez le n° 527, p. 963, de la livraison précédente.)

phine « soit qu'il eût fait vers cette époque une absence trop prolongée, *soit qu'une catastrophe eût terminé le cours d'une si belle vie.* » Cette dernière conjecture est confirmée par le témoignage d'un écrivain dont M. Leber semble n'avoir pas eu connoissance. Cet écrivain est D. Martin, auteur d'un livre publié à Strasbourg en 1637, dix ans tout au plus après la mort de Tabarin. Il nous apprend que notre illustre bouffon, enrichi en peu d'années par son facétieux commerce, s'étoit retiré dans une terre qu'il avoit achetée dans les environs de Paris; qu'il s'y attira la haine de plusieurs hobereaux, ses voisins, indignés de voir ce bateleur parvenu se poser comme leur égal, et qu'enfin il fut tué par eux dans une dispute de chasse. Ces détails ont été reproduits plus d'un siècle après par Dupuys-Demportes, dans son *Histoire du Pont-Neuf*, publiée en 1750, et rappelée au bout d'un autre siècle par M. Ed. Fournier, dans ses notes sur la réimpression récente des *Caquets de l'accouchée* (p. 252). J'avoue à ma honte que je connoissois de nom seulement l'ouvrage de M. Dupuys-Demportes, et pas du tout celui de D. Martin, et c'est uniquement aux annotations de M. Ed. Fournier que je dois cette indication, complément obligé des recherches de M. Leber.

Dans l'association de Tabarin et de Mondor, l'accessoire étoit bien vite devenu le principal; la verve bouffonne, intarissable du farceur, éclipsoit la lourde et doctorale faconde du charlatan, et contribuoit pour la meilleure part au débit de ses drogues. On lit dans les *Essais de Mathurine*, publiés en 1622 : « Tabarin profite plus, avec deux ou trois questions bouffonnes de m....., que ne fait son maître avec son *questo remedio santo per sanare tutti gli morbi,* parce que le monde ne veut plus que du badinage; aussi finit-il par la farce, afin que chacun se souvienne d'y retourner. » On peut conjecturer avec beaucoup de vraisemblance que Mondor n'étoit le *maistre* que pour la parade, et que Tabarin, l'enfant gâté du public, prélevoit sans scrupule la part la plus large sur les profits de l'association. Ainsi s'explique la fortune du bouffon, bien plus rapide

que celle du charlatan. Cette fortune étoit déjà en bonne voie en l'an 1622, car nous lisons dans l'*Anti-caquet de l'accouchée*, qui parut cette même année : « Nous avons ouï parler d'eux jusqu'aux Enfers, qui disoient avoir si bien parlé sur leur eschaffaut, qu'ils ont tiré des Parisiens, en pièces de cinq sols et de huit sols, pour la vente de leurs drogues et chappelets, plus de trente mil *livres* dont ils ont profité ; sur ce déduit trois ou quatre cents écus pour la permission de charlataner. » On pourroit conjecturer avec beaucoup de vraisemblance que Tabarin, ayant empoché la majeure partie de ces trente mille livres, prit sa retraite dès l'année suivante, pour aller dans la banlieue de Paris, essayer ce dernier rôle de gentilhomme propriétaire et chasseur, qui lui réussit si mal. Je vois en effet, parmi les pièces facétieuses publiées sous le nom et à l'occasion de Tabarin (p. 53 de M. Leber) : *Les Adieux de Tabarin au peuple de Paris*, etc. Paris, Rocollet, 1623.

Malgré son beau langage et sa belle encolure, l'ancien associé de Tabarin arriva moins vite à la fortune, si même il y est jamais arrivé. En 1634, il débitoit encore ses drogues sur la place Dauphine, et depuis plusieurs années, il avoit essayé de remplacer Tabarin par un autre bouffon nommé Padel, dont M. Leber ne parle pas. Ce Padel est qualifié successeur de Tabarin dans une pièce publiée en 1630, l'*Amphitrite* de M. de Mauléon, mais il ne mérita ni n'obtint jamais la popularité de son prédécesseur. Le véritable héritier de la gaie science tabarinique fut Gauthier Garguille, qui, suivant une tradition adoptée par M. Leber, auroit épousé la fille de Tabarin, ou du moins de sa compagne, la jolie et sémillante Francisquine, car il ne faut rien hasarder de douteux en si grave matière ; nous renvoyons là-dessus à la page 8 de M. Leber. On y verra aussi que la veuve de Gauthier épousa ensuite un gentilhomme. Si le fait est vrai, cette destinée présente un bizarre contraste avec celle du pauvre Tabarin, dont la mort tragique fut à peine remarquée de ce public ingrat qu'il avoit tant fait rire.

Agréez, etc. Le baron ERNOUF.

Membre de la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

ANALECTA-BIBLION

(*PUBLICATIONS NOUVELLES*).

Office de Pâques ou de la Résurrection, accompagné de la notation musicale, et suivi d'hymnes et de séquences inédites, publié pour la première fois d'après un manuscrit du XIIe siècle de la Bibliothèque de Tours, par Victor Luzarche. *Tours, imprimerie Bouserez,* 1856.

C'est à plus d'un titre que ces pages précieuses se recommandent à l'attention des bibliophiles, pour lesquels le nom de leur éditeur est déjà un puissant attrait.

Au point de vue littéraire, elles nous offre un nouveau drame du moyen âge, qui est, ce me semble, le plus complet dans son genre, le plus sérieux qui ait été exhumé jusqu'à ce jour. Destiné sans doute à être joué la nuit de Pâques, que les chrétiens de certains pays passent encore en prières et réjouissances, ce drame conserve durant toute son action la gravité que réclame son objet. Les personnages qui y figurent sont bien tels que nous les représente l'Évangile. Madeleine s'y distingue par son amour :

« Ardens est cor meum
Desiderio,
Videre Dominum
Meum ; quero
Et non invenio
Ubi posuerunt eum. »

Pour avoir douté un moment, Thomas n'en témoigne à son maître qu'une foi plus vive :

« Misi digitum meum in fixuram clavorum et manum meam in latus ejus et dixi : Dominus meus et Deus meus. Alleluia ! »

Pilate seul dit un mot qui fait sourire et pourroit être contemporain :

« Legem non habuistis ;
Sed mentiri potestis. »

Jhesus n'y apparoît qu'au dénouement, probablement quand l'horloge sonnoit douze coups, et ne prononce que peu de paroles, comme il le convient :

« Solutis jam gemitibus, pax vobis ; ego sum, nolite timere. »

La conclusion du drame est digne de la solennité qu'il célèbre :

« Discipuli,
Credendum est magis soli. »

Et chorus incipiat, alta voce : « Te Deum laudamus. »

Il est difficile, en un mot, de rencontrer une pièce de cette époque confuse, qui soit plus nette, où la simplicité s'allie à plus de profondeur.

Mais, comme l'observe trop modestement son éditeur, ce qui ajoute encore à l'intérêt de ce petit monument à la fois dramatique et liturgique, c'est qu'il est accompagné d'une notation musicale écrite sur une portée de quatre lignes, suivant la méthode de Gui d'Arezzo, alors assez récemment mise en pratique. Les *fac-simile* de cette notation, vrai chef-d'œuvre de patience et de talent, seront une bonne fortune pour les musicologues, trancheront peut-être des discussions que nous ne sommes pas à même d'effleurer. C'est ainsi que les vieux livres, *les bouquins* comme on dit, viennent chaque jour rendre de notables services à toutes les connoissances de l'esprit humain, et c'est pourquoi il est aussi malaisé de nous faire quitter l'amour de ces livres, qu'à d'autres l'amour de leur sœur.

Enfin, au point de vue religieux, M. Luzarche a acquis de nouveaux droits à notre gratitude, en nous révélant trente-trois hymnes pleines « de fraîcheur native et de franche allégresse. » L'instinct national m'incline à en signaler une en l'honneur de saint Nicolas [42], que les Russes, affirme M. Ch. Nisard (1), prient assurément plus souvent que le bon Dieu. Je ne puis résister au plaisir de citer la suivante, qui peut lutter avec les meilleures hymnes qu'ait produites la piété des Fortunat et dés Innocent :

« Dominatrix omnium,
Dei Mater, Maria,
Nostrum delicium,
Tu dulcis es et pia;
Tuum roga filium,
Ut nos ponat in via
Que ducit ad solium
In quo manet sophia.
Homo labilis,
Caro fragilis
Et mutabilis
Hoc ruit in tormento;
Virgo stabilis,
Ineffabilis
Et mirabilis,
Hominis tu memento.
Homo mobilis in nullo,
Hominis tu memento,
Homo mobilis in nullo
Est momento.
Caro facilis agitatur
Cum vento;
Comparabilis penitens est
Argento.

(1) *Histoire des livres populaires*, II, 283.

Penitencie
Fructum faciamus,
Ut nos glorie
Domum habeamus.
Oh! Mater gracie,
Per te leticie
Locum possideamus,
Angelorum patrie
Celi milicie
Nos benedicamus
Domino. »

Ces antiques élans d'amour et de foi ont une suavité, un parfum, qu'on chercheroit vainement dans les compilations qui s'accumulent maintenant au détriment du bon goût et de la bourse, car on paye toujours trop cher ce qui ne vaut rien.

M. Luzarche a eu une bien heureuse idée de ressusciter ces différentes pièces remarquables en tout point. Précédé d'une brillante introduction, orné d'annotations aussi resserrées qu'érudites, l'*Office de Pâques* forme un volume in-8 de 118 pages, tiré à un petit nombre d'exemplaires. C'est un beau livre, mais c'est encore mieux que cela — c'est *un bon livre.*

Prince Augustin Galitzin.

NOUVELLES

— On lit dans le *Courrier franco-italien :*

« Les historiens et les biographes n'ont pas été toujours d'accord sur le lieu de naissance du cardinal Mazarin. On lira donc avec intérêt un extrait de naissance trouvé dans les archives de Piscina (Abruzzes), par M. Gabriel Cherubini :

« *Ex libro baptizatorum conservato in ecclesiâ cathedrali Marsorum sanctæ Mariæ gratiarum civitatis Piscinæ, fol. 13*, *à tergo.*

« *Die 14 julii 1602, Julius-Raymundus, filius Petri Mazzarini, Palermitani, et dominæ Hortensiæ, ejus uxoris, baptizatus est à me domino Paschale Pippi, eumque de sacro fonte baptismatis recepit Christina obstetrix, civitatis Piscinæ.* »

Dissertation critique fondée sur des témoignages historiques et documents tirés du Vatican, par l'abbé Jacques Leone. Turin, 1856.

— On a vendu à Londres, à la vente Dawllson, qui contenoit des pièces extrêmement curieuses, un projet de fortification de Paris fait par le général comte de Pagan, en 1637, à la demande du roi Louis XIII. Ce célèbre ingénieur, qui fut le prédécesseur de l'illustre Vauban, naquit en 1604, à Avignon. Après avoir assisté à un grand nombre de combats, il dirigea avec la plus grande distinction, en 1633, le siége de Nancy, auquel le roi assistoit en personne. Quelques années après il fut élevé au grade de maréchal de camp et désigné, en 1642, pour servir en Portugal.

Le comte de Pagan avoit perdu l'œil gauche au siége de Montauban, et au moment de se rendre à l'armée pour occuper le nouveau poste auquel il étoit appelé, il devint complétement aveugle; c'est alors que se trouvant dans l'impossibilité de servir activement, il fit son beau *Traité des fortifications,* publié

en 1645, et qui fut suivi de plusieurs autres ouvrages sur la géométrie appliquée à la fortification et sur l'astronomie.

Le comte de Pagan jouissoit de l'estime de tous ses contemporains. C'est une de nos anciennes gloires militaires les plus belles et les plus pures. On ne peut lui faire qu'un seul reproche, et qui ne sauroit ternir en rien sa mémoire, c'est d'avoir cru à l'astrologie judiciaire, et d'avoir dépensé son talent à soutenir les théories de cette science.

Sans nul doute, le Paris du temps de Louis XIII ressembloit fort peu à celui de nos jours, et les circonstances aussi sont essentiellement différentes; mais il n'est pas moins remarquable qu'en 1637 on ait sérieusement pensé à entreprendre l'œuvre gigantesque accomplie deux cents ans plus tard. Il seroit curieux de comparer le plan de cette époque à celui que nous avons vu mettre à exécution.

Le projet de fortification de la ville de Paris, par le comte de Pagan, a été adjugé, moyennant la somme de 87 l. st., à un riche amateur hollandois.

— Nous recevons le tome premier d'un ouvrage intitulé : *Manuscrits de Pagès, marchand d'Amiens, écrits à la fin du XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, sur Amiens et la Picardie, mis en ordre et publiés par Louis Douchet.* Ces mémoires formeront deux volumes.

— La publication intitulée : *Recueil de dissertations sur différents sujets d'histoire et de littérature, par l'abbé Le Beuf, avec une introduction, une notice sur l'abbé Le Beuf, le catalogue de tous ses écrits et des notes, par J. P. C. G.*, interrompue depuis quelques années, sera prochainement complétée par le tome deuxième qui est sous presse. Ce volume contiendra, outre des dissertations éparses ou perdues dans les grandes collections du *Mercure*, quelques lettres curieuses inédites.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE

A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

OCTOBRE. — 1856.

---

529. ALCIAT. Omnia Andr. Alciati emblemata, cum commentariis per Claudium Minoem divionensem. *Paris., ap. Hyer. de Marnef (Excudebat Car. Rogerius)*, 1583, 1 vol. in-8, v. f., fil., tr. dor., fig. s. b...... 30—»

André Alciat, célèbre jurisconsulte, né à Milan en 1492, mourut à Pavie, en 1550.—Claude Mignaut, professeur de droit, né à Talant près de Dijon, mourut à Paris vers 1603, dans un âge fort avancé. Il suivit l'usage adopté par les savants de son époque, en habillant son nom à la grecque : De Mignaut, il fit Minos. Ses commentaires sur les emblèmes d'Alciat ont été fort estimés. Publiés pour la première fois en 1574, ils furent souvent réimprimés ; on peut en compter quatorze éditions dans les vingt-cinq dernières années du XVIe siècle. Celle de 1583, *Paris, Marnef*, est très-belle ; et les figures sur bois dont elle est ornée, sont d'un bon artiste. C'est l'une des éditions revues et corrigées par l'auteur, dès 1580. La *Dédicace* à Augustin de Thou, Jean de La Guesle et Barnabé Brisson, est datée d'Étampes le 15 avril 1580 ; l'*Avis au lecteur* est de la même année. Cet *Avis* renferme des détails curieux sur les commentateurs d'Alciat et sur les auteurs qui publièrent au XVIe siècle, des livres d'emblèmes. Les pièces liminaires contiennent, en outre, un savant *Traité sur l'origine des symboles, emblèmes et devises*, ainsi que des *Éloges* de Mignaut et de son œuvre, en vers grecs et latins, signés par Nic. Gulon, professeur royal de grec ; P. Pineau, de Vendôme ; Est. Pasquier ; Germain Audebert, d'Orléans, et Nic. Quatresols. Les emblèmes commentés sont suivis de tous les passages grecs qui se trouvent dans Alciat, traduits littéralement par Nic. Gulon ; d'une *Table méthodique* des emblèmes ; d'un *Éloge de l'ouvrage d'Alciat*, prononcé par Mi-

gnaut au collége royal de Bourgogne à Paris, en 1576 ; et enfin d'une *Table des choses et des mots* contenus en ces commentaires.

La marque du libraire est sur le titre, et celle de l'imprimeur sur le dernier feuillet.

530. — Les emblêmes de Maistre André Alciat, mis en rime francoyse (par Jehan Le Fevre). *S. l. n. d.*; 1 vol. in-8, mar. v., tr. dor. (*anc. reliure*)......... 38—»

TRÈS-RARE.—Les nombreuses éditions des emblèmes d'Alciat, publiées du vivant de l'auteur, ont été successivement augmentées, de sorte que la première contenoit seulement une centaine d'emblèmes, tandis que celle de 1549 en contient 213. On n'attendit point que ce livre fût complet pour le traduire en françois, en espagnol et en italien. Jean Le Fèvre, né à Dijon en 1493, secrétaire du cardinal de Givry, et mort en 1565, traduisit les emblèmes d'Alciat en vers françois, avant l'année 1536. Les bibliographes s'accordent à dire que l'œuvre de J. Le Fèvre parut pour la première fois à Paris, chez Wechel, en 1536; cependant l'édition qui fait l'objet de cette note, *sans lieu ni date*, et non citée dans les bibliographies, nous paroît antérieure à celle de 1536, et pourroit bien être l'édition originale. En effet, toutes les éditions connues et citées renferment 115 emblèmes, ornés de gravures sur bois ; celle-ci ne renferme que 113 emblèmes, sans figures. La suppression des apostrophes dans cette édition et la non pagination des feuillets, nous semblent être de nouvelles preuves d'antériorité.

Le texte est imprimé en petits caractères italiques fort nets, et la traduction en lettres rondes. L'auteur a dédié son livre à Ph. Chabot, comte de Burancoys et de Charny, gouverneur de la Bourgogne, etc. La marque d'*Icarus*, qui se trouve sur le titre, est reproduite dans le *Manuel du Lib.*, t. III, p. 303, ainsi que dans les *Marques typograph.* de Mr Silvestre.

531. — Les emblêmes de Maistre André Alciat, puis naguères augmentez par ledict Alciat, et mis en rime françoise, avec curieuse correction (par J. Le Fèvre). *Paris, Chr. Wechel,* 1542; pet. in-8, fig. sur b., mar. r., tr. dor., Jansén. (*Hardy.*).............. 38—»

Édition rare ; très-bel exemplaire. C'est la première édition annoncée avec des corrections de l'auteur : elle n'est point citée par le P. Nicéron, dans sa notice bibliographique sur cet ouvrage. Quant à la phrase, *puis naguères augmentez par Alciat*, on doit la retrouver sur toutes les éditions de Wechel, puisqu'elles contiennent, toutes, le même nombre d'emblèmes, c'est-à-dire 115. Cette édition est imprimée en beaux caractères italiques : et les gravures sur bois sont très-jolies.

532. BENAVIDES (*Diégo de*). Horæ succisivæ, curâ DD. Franc Marchionis Navarum et Emmanuelis auctoris fi-

liorum, congestæ. *Lugduni, sumptibus Io. Coronneau, bibliop. Bayonnensis,* 1660 ; in-8, front. gr., mar. citr., fil. tr. dor.............................. 60—»

TRÈS-RARE. — Exemplaire de la bibliothèque HEBER.

Diégo de Benavidès de la Cueva, comte de Saint-Étienne, marquis de Las Navas et Solera, comte de Concentayna et del Riscos, chambellan et conseiller du roi d'Espagne, capitaine général du royaume de Jaen, commandeur de Monréal, vice-roi du royaume de Galice, puis du royaume de Navarre, et nommé vice-roi des Indes, en 1660, s'étoit distingué à l'armée et dans les conseils. Il épousa : 1° une fille de la famille Davila ; 2°, en 1654, D. Anna de Sylva. De son premier mariage, il eut trois fils : Pierre qui mourut de la fièvre, à Fontarabie, en 1659, pendant les négociations de la paix entre la France et l'Espagne ; François et Emmanuel. Ces deux derniers réunirent les œuvres de leur père et les firent imprimer sous le titre de *Horæ succisivæ*. D'amples renseignements sur la vie et la famille de Diégo de Benavidès se trouvent dans les pièces liminaires du volume. Ces pièces, qui occupent 22 feuillets, se composent d'une *Dédicace* au pape Alexandre VII ; d'un *Avis* au lecteur, de deux *Approbations :* celle d'André Salo, jésuite, est remarquable ; on y trouve les noms de tous les grands personnages de l'Espagne, qui avoient été élevés dans le collége des Jésuites à Madrid. Vient ensuite un *Éloge* de l'auteur par le libraire Coronneau, etc.

Ce livre est divisé en deux parties. La première, de 284 pages, contient les œuvres poétiques. Nous signalerons plusieurs pièces qui se rattachent à l'histoire, telles que : une *Épître* à l'infant Ferdinand, sur son expédition dans les Pays-Bas ; un *Poëme* sur le siége de Verceil, avec des notes historiques ; un *Tableau* des rois d'Espagne, en vers latins ; la *Description* de la maison en bois (*ligneæ domus*), dans laquelle fut conclue la paix de 1659 ; les *Éloges* de l'Espagne, de Louis de Haro et du cardinal Mazarin. Un grand nombre d'hommes distingués par leur naissance ou par leurs talents sont cités dans ces poésies latines.

La seconde partie renferme deux opuscules en prose : *Oracula divina ex tribus primis Geneseos capitibus expensa.— Hispano-Austriacæ domui imperii perpetuitatem plura ominantur.* Cette dernière pièce intéresse l'histoire de l'Espagne.

533. CHAMPIER (*Séb.*). De medicinæ claris scriptoribus. — De legum divin. et human. conditoribus et scriptoribus. S. Campegii et Seb. Choppini, in legem mahometicam dialogus. De corporum animorumque morbis. — Religionis christianæ ex gentilium argumentis comprobatio. Aphorismi. — Opera Hippocratis parva, Andr. Brentio interpr. — Alexander Aphrodisæus de febribus ;

Georg. Valla interpr. — Alex. Benedicti Aphorismi. — Quædam epistolæ ad Symph. Campegium. *S. l. n. d.* (*Lyon*, 1506); 1 vol. pet. in-4, goth., fig. s. b. 65—»

« Livre curieux et très-rare. On ne le trouve point dans les catalogues les plus considérables; et les auteurs du *Dict. des hommes célèbres* ne l'ont pas connu. » (*Note ms. sur la garde du vol.*) Nous ferons observer que le P. Niceron a cité ce recueil et qu'il en a donné le titre complet, qui occupe une page et demie de ses *Mémoires*. Ce volume renferme tant de choses, que nous avons cru devoir en faire une exacte description.

Index des opuscules contenus dans le recueil; *Approbations* par Laurent de Bureau (Burelli), carme de Dijon, évêque de Sisteron, confesseur de Louis XII; et par Guichard de Lessard, moine Augustin, de Lyon, évêque de Jérusalem. *Table* du livre *de Medicinæ claris scriptoribus*, et *liste* de tous les médecins cités dans cet ouvrage; *lettre* de Léonard Serra, méd., à S. Champier; *lettre* de P. Picot, méd., à J. Marius; *dédicace* de S. Champier, à Gonsalve de Tolède, médecin de la reine de France, élu royal à Lyon; *vers latins* de Séb. Coppin de Montluçon, sur S. Champier; *gravure sur bois*, représentant la décollation de S. Symphorien, en présence de Symph. Champier et de sa femme, agenouillés, et soutenant chacun l'écu de leurs armes: celles de Champier, *d'azur à une étoile d'or;* celles de sa femme, Marguerite du Terrail, *d'azur au chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules; au filet en bande d'or brochant sur le tout;* ces armes sont parties de celles de Champier. La gravure que nous venons de décrire est reproduite encore trois fois dans le cours du volume.— *Incipit de medicinæ claris scriptoribus, quinque continens tractatus.* La 1re partie contient l'éloge des plus illustres médecins; une longue dissertation sur la magie, les figures astrologiques et nécromanciennes, les opérations du démon, la fascination, la géomancie, etc; enfin des notices sur les rois célèbres dans l'art de la médecine. La 2me partie traite des philosophes qui ont écrit sur la médecine. La 3me, des prêtres et des moines qui ont professé la médecine. La 4me, des médecins célèbres, italiens de nation. La 5me, des médecins célèbres, françois, espagnols, anglois et allemands de nation.— *Lettre* de Gonsalve de Tolède, dans laquelle il indique tous les ouvrages déjà publiés par Champier : cette lettre est datée du 17 janvier 1506; *dédicace* du livre *de Inventoribus legum,* à Jacq. de Amuncuria, comte de St-Jean-de-Lyon, vicaire général de l'archevêque: *Incipit de auctoribus legum divinarum; de Mose et Christo et pseudoprophetâ Machometo. — De scriptoribus legum humanarum et quis apud Romanos primus leges dederit. — S. Champerii et S. Coppini in legem machometicam dialogus.* Ce dialogue est précédé d'une *pièce de vers lat.* de S. Coppin, et d'une *dédicace* à Franç. de Rouban, archev. de Lyon. — *De Corporum animorumque morbis eorumdemque remediis opusculum,* précédé d'une *dédicace* à Philibert Naturelli, prévôt de l'église d'Utrecht.— *Religionis evangel. et christianæ ex gentilium et philosophorum et poetarum argumentis comprobatio.* Cet opuscule est *dédié* à Guichard de Lessard, évêque de Jérusalem; *réponse* de

Guichard; *lettre* de S. Champier à Jacq. de Amuncuria.— Les *Opuscules d'Hippocrate* portent sur le titre quatre *vers lat.* adressés par A. Brentius à Franç. Dedi, ambass. de Venise; l'ouvrage est *dédié* par Brentius à Sixte IV. — Les *Aphorismes d'Alexandre d'Aphrodisée* sont *dédiés* par G. Valla à George Cornelius, sénateur de Venise.— *S. Champerii ex variis medicis aphorismorum libellus; dédié* à J. Laurencin, protonotaire du Saint-Siége, et sacriste de S. Étienne et de S. Nizier de Lyon: — *Lettre* de S. Champier à Michel Baboti de Novare, datée de mai 1506. — Les *Aphorismes d'Alexandre Benedicti* sont *dédiés* à Marc Sanuti, sénateur de Venise.— *Lettre* de Jacq. Robertet à S. Champier, du mois d'octobre 1506. — *Lettre* de J. Lemaire à P. Picot. Cette dernière lettre, moitié latine, moité françoise, nous a paru assez curieuse, au moins par la forme, pour être reproduite dans le bulletin; on la trouvera dans le prochain numéro.

Symphorien Champier, né dans le Lyonnois en 1472, mourut vers 1539. Il avoit épousé une parente du chevalier Bayard; cette alliance avoit vivement flatté son amour-propre, et pour accroître l'illustration de sa famille, il prétendit descendre des Campeggi de Bologne et des Campesi de Pavie. Aussi, sur le titre de plusieurs de ses ouvrages, s'est-il nommé Campegius, Campesius, ou de Campèse. Champier a été soupçonné d'être l'auteur du fameux traité *de Tribus impostoribus*. Le passage qui a donné lieu à cette accusation se lit dans l'opuscule *de Legum conditoribus : Notabile certè, et mysterio carere non existimandum, quod tres maximi legum latores trium religionum, quæ totum terrarum orbem occuparunt, in tribus mundi partibus sibi vicinis..., hoc est Assyria, Arabia et Ægypto, fuerint procreati. Fuit enim Moses Ægyptius, Christus Assyrius, Machometus Arabs.*

André Brentius de Padoue, traducteur des opuscules d'Hippocrate, ne doit pas être confondu avec un autre André Brentius, ainsi nommé parce qu'il était né à Brentz en Souabe, et dont le véritable nom était André Althamer; ce dernier, pasteur luthérien à Anspach, mourut vers 1540.

On croit que le traité *de Febribus*, attribué au célèbre philosophe péripatéticien, Alex. d'Aphrodisée, est d'Alexandre de Tralle. Cet ouvrage, traduit par G. Valla, n'a pas été impr. en grec, et l'édit. latine insérée dans ce recueil est la seule que l'on connoisse.

Alexandre Benedicti, médecin du xv[e] siècle, naquit près de Vérone en Italie; il vivoit encore en 1511. Ce volume renferme la 1[re] édition de ses *Aphorismes*.

534. — Practica nova aggregatoris Lugdunensis Dñi Simph. Champerii de omnibus morborum generibus ex traditionibus Grecorum, Latinorum, Arabum... Item liber de omnibus generibus febrium. *Venetiis, impensâ et curâ heredum nobilis viri Octaviani Scoti Modoetiensis*, 1522.— Excell. medici Guielmi Brixiensis dictorum illustrium medicorum ad unamquamque egritudinem a capite ad

pedes practica. Ejusdem, de febribus, et de peste. *Venetiis, expensis heredum nob. viri Octav. Scoti civis ac patritii Modoetiensis, per presbiterum Bonetum locatellum Bergomensem*, 1508; le tout en un vol. pet. in-fol. goth. à 2 col.................................. 60—»

VOLUME RARE. — Le P. Niceron cite les éditions de Lyon, 1517, in-8; et de Bâle, 1547, in-4; mais il n'a pas connu celle de Venise, 1522, in-fol.

Champier fut élu conseiller-échevin de Lyon, en 1520 et en 1533. Cette ville lui doit son collége des médecins, quoique cet établissement n'ait été officiellement reconnu que longtemps après sa mort, en 1576. Champier contribua également par ses soins et son crédit à la fondation du collége de la Trinité à Lyon. C'est en mémoire de la création de ces deux colléges, à laquelle il prit une part si active, qu'il ajoute quelquefois à son nom la qualification de *Aggregator Lugdunensis*, comme on peut le voir sur le titre du *Practica nova*.

Guillaume Corvi ou *de Corvis*, plus connu sous le nom de Guillaume de Brescia, l'un des plus célèbres médecins du XIIIe siècle, naquit vers 1250 et mourut à Paris en 1326. Il fut médecin des papes Bonifaces VIII et Clément V, chanoine de Paris, archidiacre de Bologne, etc... Ses œuvres n'ont eu qu'une seule édition, celle de Venise, 1508, in-fol. Ce n'est qu'accidentellement qu'elles se trouvent réunies au *Practica nova* de Champier; car, d'après la date de l'impression, elles devroient précéder l'ouvrage de Champier, au lieu de le suivre.

La marque de l'imprimeur est gravée sur le dernier feuillet de chacun des traités que renferme ce volume.

535. — Hortus gallicus, Symph. Campegio equite aurato ac Lotharingorum Archiatro authore. — Ejusdem, campus Elysius Galliæ, vel antidotarius liber. De sanguinis missione in febre causonicâ et sub cane. Speculum medici christiani. De Theriacâ gallicâ libellus. — Periarchon utriusque philosophiæ in artem medicam. *Lugduni, Melch. et Casp. Trechsel*, 1533; 1 vol. in-8, mar. r., tr. dor. (*Duru*)................... 90—»

CHARMANT EXEMPLAIRE d'une belle édition. Ce volume renferme trois ouvrages ayant des titres séparés, mais tous imprimés par Trechsel, en 1533; la marque de cet imprimeur est gravée sur les trois frontispices.

L'*Hortus gallicus* est dédié à François Ier. Cette dédicace offre de l'intérêt; nous en extrairons quelques passages : *Tu enim rei militaris consultissimus, historiæ christianæ ac romanæ peritus, eloquentiæ gallicæ princeps, totiusque matheseos pater, facundiæ romanæ ac cæsareæ alumnus...;*

Ineptiarum quibus nostra tempora redundarunt, causam in imperitos principes rejiciunt : qui cum doctos pariter et indoctos uno ordine habuerint, effecerunt ut pauci veræ doctrinæ essent amatores...., Majora enim judicii tui acumen, quàm munificentiæ vis ipsa contribuit ; illud enim doctos accuratosque reddit, hæc opulentos. L'Hortus gallicus est suivi d'un opuscule intitulé : *Analogia medicinarum indiarum et gallicarum*, et d'une curieuse pièce en vers latins, adressée par J. Rainier à François Ier, dans laquelle il parle ainsi de Champier :

Cui potuit melius lepidumque novumque libellum
Hunc donare igitur quam tibi Campegius ;
Magnus item quater est, et toto notus in orbe
Campegius, regni gloria magna tui.
Theologus magnus, medicus re et nomine magnus,
Magnus et orator, magnus et historicus.

J.-C. Scaliger a fait justice de ces éloges exagérés, dans son poëme d'*Ata*. On y trouve un portrait de Champier, peu flatté, mais qui, d'après La Monnoye, ne manque point d'exactitude.

Toutefois, l'*Hortus gallicus* et le *Campus elysius Galliæ* sont les deux meilleurs ouvrages de Champier. L'auteur a voulu prouver que la France n'avoit pas besoin d'avoir recours aux substances médicinales exotiques, et qu'elle produit tous les médicaments dont on doit faire usage. Cette pensée, d'une grande utilité pratique, a été plus tard mise en œuvre par d'autres écrivains. Ainsi, Ant. Constantin a composé un *brief traité de la pharmacie provinciale ;* Lyon, 1597.— J. Beverovicius : *Medicina indigena Bataviæ* ; 1644.—Thom. Bartolin : *de Medicinâ Danorum domesticâ ;* 1666.

Le *Campus elysius Galliæ* est dédié à Franç. de Tournon, évêque de Bourges : c'est le complément de l'*Hortus gallicus*. A la suite du *Campus elysius*, on trouve d'autres opuscules : *de Sanguinis missione....— Epistola J. Champerii avunculo suo Symphoriano*, datée du 25 juin 1532.—*Speculum medici christiani*, dédié par S. Champier à son fils Antoine.— *De Theriacâ gallicâ.*

Enfin, le volume est terminé par le *Periarchon*, dédié à Charles de l'Estang, protonotaire du Saint-Siége et chambrier de l'église de Lyon. Champier n'a point oublié d'insérer dans ce livre ses armoiries et celles Du Terrail ; elles sont reproduites quatre fois.

Antoine, duc de Lorraine, avoit choisi Champier pour son médecin. Il accompagna ce prince dans son voyage d'Italie, en 1509, et assista à la bataille d'Agnadel. Il le suivit de nouveau en 1515 ; après la bataille de Marignan, le duc de Lorraine le créa chevalier. Depuis cette époque, Champier prit toujours, en tête de ses ouvrages, les titres d'*eques auratus* et de *Lotharingiorum archiater*.

536. — De monarchiâ Gallorum campi aurei : ac de triplici imperio, videl. romano gallico, germanico. Authore Symph. Campegio aurato equite. — Ejusdem,

Galliæ celticæ, ac antiquitatis Lugdunensis civitatis, campus. *Lugduni, Melch et Gaspard Trechsel,* 1537; 1 vol. pet. in-fol. mar. bleu, tr. dor. (*Duru*).. 90—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE D'UN LIVRE RARE. — Voici la description de ce recueil : *Index librorum in Campis Campegianis contentorum.* — *Galliæ Campus tria olim regna continens, Allobrogum, Franciæ et Vasconiæ.* Cette première partie est dédiée au cardinal Laurent Campeggi. Champier avoit si bien persuadé à tous qu'il descendoit des Campeggi, que le cardinal, dans sa *réponse* qui suit la dédicace, reconnoît Champier, qu'il nomme Campegius, comme membre de sa famille. Les armes des Campeggi sont gravées à la suite de la dédicace, et celles Du Terrail, que Champier semble vouloir, dans quelques-uns de ses livres, substituer aux siennes, sont gravées à la fin de la réponse du cardinal. La dédicace est suivie d'une courte *description* de la Gaule, ornée des armes de France et de Lorraine. L'auteur a ajouté à cette première partie des *Campi aurei*, les *parallèles* des hommes illustres et des héros de la France.

La deuxième partie, *Imperatorum gesta continens*, est dédiée au cardinal Jean de Lorraine; dans le quatrième et dernier livre, on trouve les *prédictions* des Sibylles, de Doracus, de Hildegast et de la reine Basine, sur le royaume de France; une *généalogie* des rois de France et ducs d'Austrasie, des ducs de Lorraine, et celle d'Antoine duc de Lorraine, du côté de son aïeule Iolande d'Anjou; *l'antiquité de la maison de Tournon; traités des empereurs romains avec Charlemagne et Louis-le-Débonnaire;* enfin, l'*apologie du livre de Jér. Balbi* sur le couronnement de Charles-Quint, imprimé à Lyon chez Séb. Gryphe : cette apologie est dédiée à Maurice Bullion de Lyon, conseiller du Roi.

La troisième partie des *Campi aurei*, intitulée *Galliæ celticæ campus*, est dédiée au cardinal J. du Bellay, évêque de Paris. Le second titre est ainsi conçu : *Galliæ celticæ campus, in quo de Lugdunensi origine ac consulatu, et plebeiâ seditione agitur, à Pierchano equestris ordinis viro apud Carnutes in S.-Martini prioratu æditus.* Pierchan est l'anagramme de Champier; mais nous ignorons si l'auteur a réellement composé ce livre dans le prieuré de S.-Martin, à Chartres. Champier a ajouté à cette troisième partie un opuscule intitulé : *Lugdunensis ecclesiæ hierarchia*, et l'*explication de plusieurs inscriptions* découvertes à Lyon. Sur le dernier feuillet du volume, on lit le *privilége* en françois, accordé à S. Champier, chevalier, par le roi François Iᵉʳ, à Lyon, le 25 juin 1533.

Champier, écrivain plus fécond que judicieux, prenoit plaisir à faire allusion à son nom, en terminant ses lettres par cette formule : *Et nos Symphoniacè ama*, et surtout en donnant à plusieurs de ses ouvrages le titre de *Campus.* Il poussa si loin cette manie, qu'il intitula un livre de médecine *Symphonia Galeni ad Hippocratem, Celsi ad Avicennam, cum clysteriorum Campis.* Rabelais s'est empressé de l'inscrire dans le catalogue de la bibliothèque de S.-Victor : *Campi clysteriorum, per §. C.*

537. CHRONIQUE DU ROI LOUIS XI. (*Lyon, Michelet Topie de Pymont*, 1488); pet. in-fol. goth., mar. vert, fil. à comp........................

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE d'une conservation remarquable et dans sa première reliure à richés compart. *à la Grollier* (voir le fac-simile à la fin du volume). — Voir sur cette édition précieuse la notice, page 965 de la présente livraison.

538. DEFFENSE de la vérité de Jean Maillard contre les impostures de Marie de La Tour et de Pierre Forain, enfant adultérin, par M. Abraham, advocat au Parlement. *Paris, Jean Delaunay*, 1672; in-4 vél......... 18 – »

Curieux et scandaleux procès. — ÉTAT DE LA CAUSE. « Jean Maillard revient d'Allemagne (après plusieurs années d'absence), il se présente dans son pays, tous les voisins le reconnoissent, tous ceux qui l'ont vu autrefois disent aussitôt que c'est lui, tous ses anciens amis l'embrassent, toute sa famille le reconnoist et le reçoit, toute la ville de Toul en demeure persuadée; il n'y a pas une seule personne qui dise que ce n'est pas luy. Il n'y a que sa femme qui veut le méconnoistre, et qui dispute son existence.

« Si cette femme avoit toujours vécu dans l'ordre, si pendant l'absence de son mari elle ne s'estoit point abandonnée, si sur la fausse nouvelle d'une mort imaginaire, elle s'estoit tenue dans les termes d'une sage conduite, ou qu'elle eût passé de bonne foi à un second mariage, enfin, si c'estoit une femme qui eût conservé seulement la réputation et les apparences de vertu, son témoignage seroit de grande considération, et l'on est assuré que si elle avoit tenu cette conduite, elle n'auroit pas méconnu son mari; elle auroit pleuré son malheur, elle auroit suivi son devoir.

« Mais le débordement des mœurs de cette femme, l'adultère public qu'elle a commis avec une pleine connoissance sous le titre d'un mariage qui ne lui servoit que d'un prétexte, le commerce qu'elle a entretenu avec toute sorte de gens, dans la vie la plus infâme qui ait jamais été et la fortune qu'elle s'est faite par ses débauches, sont les obstacles qui l'empêchent de vouloir avouer pour son mari celui qu'elle voyoit, et que sa conscience reconnoissoit....... »

539. Descrizione delle feste celebrate in Parma, per le nozze del l'infante Ferdinando di Borbone con l'archiduchessa d'Austria Maria Amelia. 1769, ital. et franç. *Parma, stamp. reale*, gr. in-fol., veau écail., fil. (*Aux armes du duc de Parme.*).................. 40 — »

« Un des plus beaux ouvrages qui eussent encore paru en ce genre; il est décoré de 40 planches dessinées par Petitot, et gravées par Volpato, Ravenet, Bossi et autres. » (Brunet, *Manuel.*)

540. Deseine. Notices historiques sur les anciennes académies royales de peinture, sculpture de Paris, et celle d'architecture ; suivies de deux écrits qui ont déjà été publiés, et qui ont pour objet la restitution des monuments consacrés à la religion catholique. *Paris*, 1814; in-8, pap. vélin, v. f., fil. tr. dor. (*Aux armes du prince de Condé.*) .... 15—»

Deseine, membre de l'ancienne Académie, fut chargé d'une mission par le chapître de Notre-Dame, à la suite d'une *Lettre sur la sculpture*, qu'il adressa à Bonaparte, premier consul, et dans laquelle il ne trouve pas assez d'éloges pour le général dont la sagesse a *rendu à la nation le libre exercice de la religion*. En 1814, Deseine réimprime textuellement sa lettre et ne parle plus que *de la haine que Bonaparte portoit à la religion*.

L'Opinion sur les Musées est principalement dirigée contre le Musée des Petits-Augustins et son fondateur, Alexandre Lenoir.

541. Diodori Siculi bibliothecæ, seu Rerum antiquarum tum fabulosarum tum verarum historiæ, Poggio Florentino interprete. *Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1531; in-8, d.-rel., dos et coins de mar. rouge (*Lortic*). 24—»

Véritable chef-d'œuvre de typographie et de bon goût.

542. Diversitez curieuses en plusieurs lettres (par l'abbé Bordelon). *Paris*, *Coustelier*, 1697; 2 vol. in-12, v. f. .... 6—»

« D'après le privilége, dit M. Walkenaër dans une note autographe, ce livre est le même que les *Diversitez curieuses pour servir de récréation à l'esprit* que Barbier donne à l'abbé Bordelon, et en 7 vol. in-12. Amsterd., 1699. En 1697, ce livre étoit complet en 2 vol. » Ce livre est encore complet en 2 volumes, mais plus tard l'auteur eut l'idée de réunir sous le titre de *Diversitez curieuses*, plusieurs ouvrages qu'il avoit publiés sous différents titres, et cette collection forma neuf volumes, dont les deux premiers sont les meilleurs. (P. L.)

543. Eirinis. Asphaltasphalia, ou Véritable histoire de la découverte de la mine d'asphalte. Dédié à très-sérénissime et très-puissant Pierre le Grand, empereur et souverain de toute la Russie, par E. de Eirinis de

Russienne, docteur et professeur grec à Besancon. BESANÇON, *Fr. Gauthier*, pet. in-12 cart. non rog. 24 f. »

Produit du lac Asphaltique, qui baignoit jadis Sodome et Gomorhe, j'avois toujours soupçonné l'asphalte de n'avoir pas été étranger à la destruction de ces deux cités, mais j'avoue humblement que j'ignorois que cette substance noire, fétide et gluante, avoit auparavant coopéré à notre salut à tous ; car, si nons fumes sauvés des eaux du déluge, c'est que notre grand-père Noé a fidèlement exécuté l'ordre du Seigneur *d'asphaltiser d'asphalte* l'Arche rédemptrice : *Et asphaltabis eam asphalto*, disent les Septantes [Genes. VI. 14.]. Je croyois faire honneur à l'asphalte en le foulant aux pieds. Certes, je ne me doutois pas que « toute asphalte a la vertu d'ôter les inflammations des yeux, de soulager les épilepsies, d'être bonne pour les asmatiques, ceux qui ont courte haleine et des toux invétérées, de guérir les morçures des serpens, les douleurs des reins, de la pleure, » et bien autres choses. Tous ces titres à notre profonde gratitude comme à notre sérieuse attention, que possède l'asphalte, viennent de m'être révélés dans un petit volume âgé de plus de cent ans.

Diderot m'avoit appris que la première mine d'asphalte qui ait été connue en Europe est celle de Neufchâtel, en Suisse, dans le Val Travers, et que c'est à M. de La Sablonnière, ancien thrésorier des ligues suisses, que l'on a l'obligation de cette découverte. M. Eirinus de Eirinis, docteur et professeur grec, « demeurant avec sa famille dans le château royal de Boudry, » affirme que c'est lui le premier, et non M. de La Sablonnière, qui l'a trouvée. Je serois bien tenté de me ranger de l'avis de ce bon M. Eirinus de Eirinis, car il est « de Russienne » quoique domicilié avec sa famille dans le château royal de Boudry ; mais je n'ai garde de me brouiller avec l'*Encyclopédie ;* toute-puissance déchue est pour mon cœur un objet de respect. Plus hardi que moi, le *Journal des Sçavans* reprocha, à ce qu'il paroit, au docte helléniste, de trop vanter sa marchandise. Sa critique troubla M. de Eirinis, il y répondit *en hébreu, grec, latin et françois;* c'est-à-dire d'une manière victorieuse, irréfutable, au moins pour moi qui ne puis le savourer en entier. Tel est le sujet de ce petit livre : un savant y trouvera peut-être quelque précieuse indication sur cette gomme que l'antiquité appeloit le trésor de la nature et la graisse du grand monde ; un bibliophile peut l'acquérir avec la certitude de s'enrichir d'une rareté.

Ce qu'il y a surtout de curieux dans ce petit traité asphaltique, c'est qu'il est placé sous l'ombre de Pierre le Grand comme « Prince de l'Académie des Sciences et Protecteur des Sçavans. » Il fut, sans doute, dédié au czar, à l'époque de son voyage en France, en 1717, et il est terminé par une dissertation sur ce titre de *Czar* [que l'on écrit encore incorrectement ainsi), qui a bien une parcelle de vérité. L'auteur avance que ce titre a une étymologie hébraïque et il a raison, mais ce qui est moins bien prouvé, ce sont les ancêtres qu'il se plait à donner à Pierre Ier. S'appuyant toujours sur la Genèse (c. x.), il prétend que c'est de *Czarmavet*, troisième

fils de Jectan, que descend directement ce grand monarque. Le charpentier de Saardam dut sourire à ce coup d'encensoir : ce n'est toutefois qu'en fait d'asphalte, et non d'adulation, que M. Eirinus de Eirinis, peut revendiquer le privilége de la priorité ; à ce dernier point de vue, il a été dépassé.

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

544. ERICIUS PUTEANUS. Comus ou Banquet dissolu des Cimmeriens. Songe, où par une infinité de belles feintes, gayes, gentilles et sérieuses inventions, les mœurs dépravées de ce siècle (et principalement aux banquets) sont doctement, naïvement et singulièrement décrites, reprises et condamnées. Traduit du latin d'Ericius Puteanus, conseiller, etc., professeur en l'université de Louvain et historiographe du roi catholique, par Nicolas Pelloquin. *Paris, Nicolas Touzard*, 1613 ; pet. in-12 lav. reglé, v. jaspé, fil. tr. dor............. 18—»

Ericius Puteanus n'est autre que Henri Dupuy, né à Gueldre, en 1594, mort à Louvain, en 1646. Cet ouvrage est un de ces petits livres que Dupuy aimoit tant à composer et surtout à publier, à l'exemple de son maître *Juste Lipse*. La traduction de *Comus*, dont le sujet est indiqué par le titre que je viens de rapporter en entier, est infiniment plus recherchée que l'original. Elle est instructive et amusante, mi-partie vers et prose. C'est un bel et bon livre. — Exemplaire parfaitement conservé, sauf une légère piqûre sur la marge.

545. ESSAI SUR L'HISTOIRE DES COMICES DE ROME, des états-généraux de la France et du parlement d'Angleterre (par Gudin). (*Paris*), 1789 ; 3 vol. in-8 brochés............................... 15—»

Ce livre a remporté le prix d'utilité à l'Académie françoise, ayant le mérite, rare dans ces sortes d'ouvrages, d'être écrit avec beaucoup de clarté.

Gudin de La Brenellerie, littérateur, correspondant de l'Institut, membre de l'Académie de Marseille, de l'Athénée de Lyon et du lycée de l'Yonne, né à Paris, le 6 juin 1738, où il est mort le 26 février 1812.

546. — Lothaire et Valrade, ou le royaume mis en interdit, tragédie par P. Ph. G. (Gudin de La Brenellerie); imprimée à Genève, pour la première fois, en 1767 ; brûlée à Rome par les moines inquisiteurs de cette ville

le 28 sept. 1768. Nouv. édit. *Paris* (*de l'impr. de P. Didot l'aîné*), 1801 ; 1 vol. in-18, d.-rel. v. fauv. non rogné.................................. 5—»

Cette tragédie fut d'abord publiée à Genève sous le titre de *Lothaire, roi de Lorraine ;* puis en 1777, avec le nouveau titre : *Lothaire et Valrade,* tragédie brûlée à Rome, et sous la rubrique : *Rome, de l'impr. du Vatican.* L'édition de 1801 est donc la troisième de ce livre. On a conservé dans cette réimpression l'épître dédicatoire adressée à Voltaire, le 9 septembre 1767, et la préface de l'édition de 1777.

547. FERRAND. Pièces libres de M. Ferrand, et poésies de quelques autres auteurs sur divers sujets. *Londres, Godwin Harald*, 1738 ; in-8, v. fauv., fil..... 10—»

Antoine Ferrand, conseiller à la Cour des aides, joûtoit avec Jean-Baptiste Rousseau, et lui étoit même supérieur dans l'épigramme, au jugement de Voltaire; mais celui-ci est suspect de prévention quand il s'agit de Rousseau. Ce volume ne contient que trente-quatre contes et épigrammes de Ferrand; le reste est rempli par une comédie de Legrand, intitulée *le Luxurieux*, remplie de quolibets et de mots à sens détournés du plus mauvais goût, et d'autres pièces, dont *le Mondain* de Voltaire est la plus honnête.

VIOLLET LE DUC.

548. FILIABUS Sion, Lutetiæ virginibus votivum carmen gallico-latinum. *S. l. n. d.* (1560) ; in-8 de 16 pag., cart.................................. 12—»

Très-rare. — Ce livret a pour titre courant : *Élégie sur le vendredi sainct,* et on lit sur la dernière page : *Ex gallicis innominato autore non prorsus malis, latina non valde bona faciebat* ἀνώνυμος *alter inter rusticandum, in quadragesimæ clausulâ, anno 1560.* Il résulte de là que la pièce originale, composée en vers françois a été traduite en vers latins pendant le carême de l'an 1560, *pour les filles et les femmes de Paris.* Quoiqu'on dise dans la souscription que les vers françois ne sont pas tout à fait mauvais (*non prorsus malis*), nous les trouvons détestables. Les vers latins sont meilleurs et l'épithète *non valdè bona* ne leur convient point. Aussi nous pensons que la souscription a été écrite par l'auteur anonyme des vers latins, qui, heureusement pour ses lecteurs, a traduit librement l'élégie françoise. La traduction latine est imprimée en regard du texte françois, et on pourra juger du mérite de ces deux pièces, par la citation des quatre derniers vers :

Mourir voulut le roi que je vous nomme,
Non pas pour luy, ains pour le premier homme.
Ces vers en fin Quaresme me dictoit.
De vous sauver, chères sœurs, mon cœur pensoit.

Filius ergo Dei, quem vobis prædico regem,
Non sibi, sed veteri mortuus est homini.
Hoc jejuna mihi dictabat clausula carmen,
Discipulæ, hoc vobis, quod meditarer, erat.

549. Formulaire fort récréatif de tous contrats, donations, testaments, codiciles et aultres actes, qui sont faicts et passez par devant notaires et témoings, faict par Bredin le Cocu, notaire rural et contrerosleur des Basses-Marches, au royaume d'Utopie; etc. *Lyon, pour François la Boutière*, 1627; in-16 mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*).................. 75—»

On compte de ce livre singulier trois éditions, de 1594, 1610 et 1627, aussi rares les unes que les autres à peu près. Jusqu'à ces derniers temps, le nom de l'auteur est resté inconnu. M. Pericaud, bibliothécaire de la ville de Lyon, l'a certainement trouvé dans l'anagramme de la devise: *Bonté n'y croist*, de l'avis au lecteur. C'est Benoist Troncy, contrôleur des domaines du roi, et secrétaire de la ville de Lyon, traducteur du *Traité de la Consolation*, attribué à Cicéron, et imprimé à Lyon, en 1584, chez le même libraire où s'est vendu le formulaire. Cet auteur donc s'est proposé *ostensiblement*, et à faute de meilleure occupation, dit-il, de rédiger des modèles de toute espèce de contrats « en se conformant au style ordinaire « des notaires, et quant au fait du sujet, il l'a inventé pour son plaisir aux « fins d'y accommoder ledit style pour les notaires du royaume d'Utopie, « en faveur desquels il les a mis en lumière. » Mais *en réalité*, chacun de ses contrats est une satire que Molière, et surtout La Fontaine, connoissoient bien. Malheureusement beaucoup des allusions faites sur des personnages ou des événements contemporains n'ont plus pour nous tout le sel qu'elles devroient avoir. — Charmant exemplaire d'un petit livre très-rare et fort recherché des bibliophiles. Viollet le Duc.

550. Goletus. Musæ attiniacenses sive Carminum libri VI quibus epigrammata idyllia et poemata continentur. Auctore R. P. Ant. Goleti societ. Jesu, sacerdote. *Lugduni, Ant. Mollin*, 1657; pet. in-12, mar. vert, fil., tr. dor.................................. 28—»

Ce petit recueil de poésies latines et françoises se divise en six livres dédiés chacun à un personnage important de l'époque, dont les armoiries, par une attention délicate de l'auteur ou du libraire, se trouvent figurées en face de la dédicace.

Les livres I, II, III et IV, ces deux derniers en françois, contiennent des épi-

grammes qui, pour la plupart, ne manquent pas d'un certain enjouement.

Le livre V est consacré à des idylles latines et le VI[e], sous le nom de *Poemata*, comprend en particulier deux pièces de vers élégantes en l'honneur de la naissance et de l'assomption de la Sainte-Vierge. L'auteur des *Musæ attiniacenses* (natif sans doute d'Attigny, bourg de Champagne), n'est point cité ni dans les biographies, ni dans les bibliographies, et doit être ajouté à la liste inévitablement un peu restreinte par M. Brunet, des poëtes latins modernes *françois de nation*. P. DE M.

551. JAUDIN. Traicté de tesmoings et d'enquestes : composé par M[e] Guillaume Jaudin, licentié en lois et trad. en franç. par ledit autheur. *Avignon, Fr. Tachet*, 1549; 1 vol. in-16, lettres rondes, mar. bleu, tr. dr. (*Trautz-Bauzonnet*)............................ 40—»

RARE. — Exemplaire d'une conservation parfaite. Ce volume est dédié à François Jaudin, seigneur de Bebec et de Caumont, *gentilhomme de chez le roy*, frère aîné de l'auteur. Ce traité spécial, composé par un jurisconsulte à peu près inconnu, renferme de curieux détails sur certains témoins récusables, sur les cas où l'on doit appliquer la torture, etc. Une ample table des matières est imprimée à la fin du volume. On peut remarquer qu'il n'est pas commun de trouver des livres de droit ancien, écrits en françois, au XVI[e] siècle. Nous ne connoissons qu'un autre *Traité de la preuve par témoins*, publié par Danty, en 1769, mais nous ignorons si l'auteur moderne a fait quelques emprunts à l'œuvre du jurisconsulte normand.

552. MAGNAN. La journée du voyage du monde faicte par P. Magnan sous la conduite de l'Uranie. *Montpellier, Jean Gilet*, 1621; pet. in-8, mar. bl., tr. dor.. 38—»

Ce poëme, dans lequel, suivant l'usage des versificateurs du temps, Corrozet, de La Perrière et autres, abondent les emblèmes, les sentences et les apophthegmes ne manque pas cependant, au point de vue de l'invention, d'une certaine valeur.

Magnan s'est inspiré de Du Bartas, qui dans son épopée de la Création du monde, intitulée *La Sepmaine*, s'étoit borné à rimer quelques livres des Saintes Écritures et l'Histoire naturelle de Pline, et a voulu, s'élevant à un ordre d'idées moins matériel, peindre non pas le monde comme son prédécesseur, mais la vie humaine.

Il la compare à une journée dont le matin est notre jeunesse, le midi notre âge viril et le soir notre vieillesse; chacune de ces périodes est pour le poëte moraliste l'occasion de passer en revue les circonstances au milieu desquelles l'homme naît, se développe et meurt, et il peint avec assez de bonheur et de vérité les diverses passions qui nous agitent jusqu'au tombeau.

Dans le but honnête et recommandable de rendre son livre utile à ses lecteurs, Magnan, tout en peignant nos vices, ne néglige jamais d'enseigner les vertus, et la fin qu'il s'est proposée doit lui faire pardonner sa prolixité qui, au XVI[e] siècle, n'étoit pas aussi désespérante qu'elle le seroit de nos jours, surtout lorsqu'il s'agit de morale.

Je n'ai point trouvé Magnan cité par les bibliographes, et l'abbé Goujet ne m'a fourni aucun indice à son égard.

Le sonnet d'un enthousiaste du talent de Magnan, placé en tête du fol. 6 du livre, nous apprend seulement qu'il étoit natif des Cévennes, et que cette contrée, j'ignore ce qu'il en est maintenant, étoit alors peu fertile en poëtes, puisqu'il en dit :

> Vraymêt j'eusse pensé, Magnan, que les Sevenes
> N'eussent en leurs cotaux que de lourds herissons,
> En leurs mines que fers, et pour leurs nourrissons,
> Que loups ou q̃ sãglers en leurs vastes garenes :
> Mais voyãt de tõ jour les graces plus qu'humaines,
> Je croy que leurs cotaux sont autant d'Hélicons.
>
> P. DE M.

553. Mémoire historique des intrigues de la cour, par le sieur Rétaux de Villette. *Venise*, 1790 ; in-8 de 75 pp. br.................................... 4--»

« Relation exacte de tout ce qui s'est passé depuis l'arrivée de madame la comtesse de La Motte, à Paris, l'achat du fameux collier, ses liaisons avec le cardinal de Rohan, la reine et madame de Polignac, et de ce qui s'est passé entre la reine, le comte d'Artois, le cardinal de Rohan, madame de Polignac, madame de La Motte, Cagliostro et MM. de Breteuil et de Vergennes. »

554. MICHEL (*Ad.*). L'ancienne Auvergne et le Velay. Histoire, archéologie, mœurs, topographie. *Moulins*, *Desrosiers*, 1843 ; 4 vol. in-fol. dos de mar. rouge, non rognés. (*Bonne reliure.*)................. 400—»

Cet ouvrage, dont l'exécution magnifique fait le plus grand honneur à la typographie provinciale, contient 143 pl. lithographiées et gravées, dont 6 en couleur.

555. RELIQUES (Les) de Mess. Jean Du Verger de Hauranne, abbé de S.-Cyran, extraites des ouvrages qu'il a composez et donnez au public (par le P. Pintereau, Jés.). *Louvain*, 1646 ; 1 vol. in-8, vél....... 15—»

RARE. — Première édition de ce libelle qui fut réimprimé avec des additions, en 1680, sous le titre de : *Les nouvelles et anciennes reliques d*

l'abbé de Saint-Cyran. Melphe, in-4°. Dans l'*Avertissement*, le P. Pintereau cite les *ouvrages desquels on a extrait ces Reliques*. « *Petrus Aurelius* tout seul en a fourni la première partie. Les *Lettres chrétiennes et spirituelles*, et la *Théologie familière*, accompagnée des petits traités de *la Confirmation*, du *Cœur nouveau*, de *l'Explication des cérémonies de la messe*, de *l'Exercice pour la bien entendre*, et des *Raisons de l'ancienne cérémonie de suspendre le Saint-Sacrement*, en ont fourni la seconde partie. Les *Maximes*, le *Chapelet secret du Très-Saint-Sacrement*, le *Livre de la sainte virginité*, qu'il a fait passer sous le nom du P. Claude Seguenot, et celui de *La fréquente communion*, qu'il a fait passer sous le nom du sieur Arnauld, docteur de Sorbonne, en ont fourni la troisième partie. »

Ces derniers ouvrages sont faussement attribués à l'abbé de Saint-Cyran. Les notes qui accompagnent la traduction du *Traité de la sainte virginité*, écrit en latin par saint Augustin, ainsi que la traduction, sont du P. Seguenot de l'Oratoire, et l'abbé de Saint-Cyran n'y a eu aucune part. Le *Chapelet secret du Saint-Sacrement* est de la mère Agnès de Saint-Paul Arnauld. Personne n'ignore que *La fréquente communion* est d'Arnauld, docteur en Sorbonne.

L'abbé de Saint-Cyran fut emprisonné au château de Vincennes, le 14 mai 1638, par ordre du cardinal de Richelieu, sous prétexte qu'il professoit des maximes dangereuses, mais en réalité parce qu'il avoit refusé d'opiner pour la nullité du mariage du duc d'Orléans, frère du roi, avec Marguerite de Lorraine. Pendant cette incarcération, on instruisit son procès, et de Laubardemont, conseiller d'État, le juge d'Urbain Grandier, fut chargé d'*informer de la doctrine de l'abbé de Saint-Cyran*. Le P. Pintereau a inséré dans son livre la commission délivrée à de Laubardemont, le 5 juin 1638, ainsi que les dépositions des témoins entendus dans cette instruction : c'est la partie la plus curieuse du volume. Au surplus, le P. Pintereau pouvoit, avec toute sécurité, attaquer les doctrines de l'abbé de Saint-Cyran, le calomnier en lui attribuant faussement certains ouvrages. Duverger de Hauranne n'existoit plus depuis trois ans; il étoit mort le 11 octobre 1643.

556. Schulbler. Nouveau livre d'ornements inventés et dessinés par Jean-Jacques Schulbler. In-fol., mar. r., fil. tr. dor. (*Riche reliure*) . . . . 120 — »

60 planches d'ornements de cheminées, glaces, lave-mains, grilles, portails, fontaines, jets d'eau, jardins, croisées, orgues, chaises à prêcher, cartouches, etc. Rare et curieux volume.

557. Sibthorp (*Joannes*). Flora graeca : sive Plantarum rariorum historia, quas in provinciis aut insulis Graeciae legit, investigavit et depingi curavit Joh. Sibthorp : characteres omnium, descriptiones et synonyma elabo-

raverunt Jac. Edv. Smith et Joh. Lindley. *London*, 1806 à 1840; 10 vol. gr. in-fol., dos et coins de mar. vert, fil. tr. dor. (*Belle rel. angl.*)......... 1575—»

Ce magnifique ouvrage contient MILLE planches coloriées. On trouveroit difficilement un exemplaire plus parfait, comme condition, et plus digne sous tous les rapports de figurer dans une grande bibliothèque.

558. TILLEMONT (*Sébast.* Le Nain de). Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des 6 premiers siècles. *Paris*, 1700; 16 vol. in-4. — Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les 6 premiers siècles de l'Église..., justifiée par des citations des écrivains originaux. *Paris*, 1700; 6 vol. in-4, ensemble 22 vol. reliés uniformément en v. m. 175—»

Beaux exemplaires de deux ouvrages savants et estimés.

559. TISSOT. Poésies érotiques. *Paris*, 1826; 2 vol. in-12 d.-rel. v............................. 10—»

L'auteur s'y montre parfois l'heureux émule de Parny, avec lequel il fut très-lié.

Le premier volume renferme les poésies de M. Tissot, précédées d'un *Essai sur la poésie érotique*; le second, les *Baisers*, de Jean Second, avec le texte en regard.

Pierre-François Tissot, littérateur, professeur de poésie latine au Collége royal de France, à la mort de Delille, qui l'avoit choisi pour son suppléant dès 1806, membre de l'Académie françoise, étoit né à Versailles, le 10 mai 1768.

560. VILLEGAIGNON. Responce par le chevalier de Villegaignon aux remonstrances faites à la royne mère du roy. *Paris*, *Ch. Wechel*, 1561 ; in-4 de 261 pages. — — Autre pièce sous le même titre, de 12 pages. — Responce aux libelles d'injures contre le chevalier de Villegaignon. *Paris*, *Ch. Wechel*, 1561; in-4, demi-rel.............................. 28—»

Recueil de pièces à toutes marges. Nous lisons l'article suivant, concernant Villegaignon, dans le *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delaudine : « Nicolas Durand de Villegaignon, chevalier de Malte, né à Provins, en

Brie, se signala en 1541 à l'entreprise d'Alger. Il ne se distingua pas moins à la défense de Malte, dont il a donné une relation française, 1553, in-8, ou en latin in-4. Né pour les entreprises singulières, il tenta de se former une souveraineté vers le Brésil, en Amérique. Il s'établit dans l'île de Coligny. Ayant annoncé qu'on vouloit en faire une retraite pour les réformés, il eut d'abord beaucoup de colons; mais s'étant avisé de les contredire sur leur croyance, ils l'abandonnèrent. Les Portugais s'emparèrent du fort qu'il avoit fait bâtir pour protéger sa colonie. Villegaignon, après avoir fait jeter dans la mer le ministre protestant et quelques mutins, abandonna l'île, et, après une navigation fort périlleuse, aborda vers la fin de mai 1558 sur les côtes de Bretagne. Il mourut en décembre 1571 dans sa commanderie de Beauvais, en Gâtinois. On a de lui plusieurs écrits contre les protestants, qui prouvent qu'il avoit plus de talent pour la guerre que pour la controverse. »

561. VALLADIER. Les saintes montagnes et collines d'Orval, et de Clairevaux, vive représentation de la vie exemplaire et religieux trespas de D. Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval, ... par André Valladier, ... abbé de S. Arnould de Metz. *Luxembourg*, 1629; in-4, portr. vél. .... 28—»

André Vallandier, né vers 1565, d'abord jésuite, puis aumônier et prédicateur du roi, et abbé de Saint-Arnould de Metz, mourut en 1638.

Les Saintes montagnes et collines d'Orval se composent de trois panégyriques qui furent prononcés lors des obsèques de D. Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval. — Bernard de Percin de Montgaillard, né en 1563, entra dans l'ordre des Feuillants. L'un des partisans les plus ardents de la Ligue, il étoit désigné à cette époque sous le nom du *Petit-Feuillant*. A la fin des troubles, il passa de l'ordre des Feuillants dans celui de Cîteaux, et se retira en Flandre. Il devint successivement prédicateur de l'archiduc Albert, et abbé d'Orval. Il mourut le 8 juin 1628.

Valladier est cité comme un excellent prédicateur; cependant, les panégyriques de l'abbé d'Orval ne sont qu'un modèle de singularité et d'exagération. On peut en juger par le début de cette œuvre : « Je cuidois me trouver à Orval, et ce n'est plus icy Orval; il me semble que c'est un autre Claireval, séjour admirable non d'un dom Bernard de Montgaillard, ains d'un S. Bernard... Non ce n'est pas encore Claireval, ains en réalité et non en figure un céleste et admirable désert, où par rencontre esmerveillable je vois et admire un autre divin législateur, un autre Moyse Taumaturge en parallèle de celui de l'Exode..... Encore une fois ce n'est plus un Moyse élevé et ravi aux extases divines..... Ains un dom Bernard de Montgaillard transfiguré en un saint Bernard de Clairvaux; et un saint Bernard ressuscité en un dom Bernard de Montgaillard, son frère et collatéral. Grand Dieu! que de Clairvaux! que de gaillardes et illustres montagnes! etc. »

L'auteur continue ainsi jusqu'à la fin, et du même style, le parallèle de dom Bernard avec saint Bernard et Moïse. Dans la troisième partie, Valladier cherche à justifier la conduite de D. Bernard pendant la Ligue ; mais la tâche étoit trop difficile pour qu'il réussît à l'accomplir.

562. VOUET. Œuvre de Simon Vouet. 122 pl. en un vol. gr. in-fol. d.-rel. . . . . 90—»

Collection précédée du portrait de Simon Vouet, par Fr. Perier. Cet œuvre de Simon Vouet se compose de pièces gravées d'après ses dessins ou ses tableaux, par Michel Dorigny, François Tortebat, ses gendres, et Claude Mellan, Pierre Daret, Michel Lasne, François Perier, Gilles Rousselet, etc.

PUBLICATIONS NOUVELLES

GÉRARD DE ROUSSILLON (réimpression publiée par les soins de M. Alfred de Terrebasre). *Lyon, par Louis Perrin*, 1856; in-8, pap. vergé teinté, fleurons, br. . . 7—»

Voir sur l'origine et l'histoire de ce roman, ainsi que sur cette belle réimpression, la notice page 969 de la présente livraison.

RELATION DES PARTICULARITEZ DE LA REBELLION DE STENKO-RAZIN contre le grand-duc de Moscovie, épisode de l'histoire de Russie au XVII[e] siècle, précédée d'une introduction et d'un glossaire, par le prince Augustin Galitzin. *Paris*, 1856; in-16, pap. vergé et une petite vignette à l'eau-forte . . . . 3—50

Petit volume imprimé avec soin et tiré à petit nombre.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR J. TECHENER

AVEC LE CONCOURS

DE MM. L. BARBIER, conservateur-administrateur à la bibliothèque du Louvre; BOITEAU d'AMBLY; AP. BRIQUET; G. BRUNET; Eusèbe CASTAIGNE, bibliothécaire à Angoulême; J. CHENU; de CLINCHAMP, bibliophile; V. COUSIN, de l'Académie françoise; CUVILLIER-FLEURY; DESBARREAUX-BERNARD, bibliophile; A. DINAUX; A. ERNOUF, bibliophile; FERDINAND DENIS, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; J. DE GAILLON; prince AUGUSTIN GALITZIN; ALFRED GIRAUD; GRANGIER DE LA MARINIÈRE, bibliophile; P. LACROIX (BIBLIOPHILE JACOB); J. LAMOUREUX; C. LEBER; LEROUX DE LINCY; P. DE MALDEN; DE MONMERQUÉ; FR. MORAND; PAULIN PARIS, de l'Institut; LOUIS PARIS; Dr J. F. PAYEN; PHILARÈTE CHASLES, conservateur à la bibliothèque Mazarine; Bon J. PICHON, président de la Société des bibliophiles françois; SERGE POLTORATZKI; RATHERY, bibliothécaire au Louvre; ROUARD; S. DE SACY, de l'Académie françoise; SAINTE-BEUVE, de l'Académie françoise; A. TEULET; CH. WEISS; YEMENIZ, de la Société des bibliophiles françois; etc., etc.,

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES, ET LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

DOUZIÈME SÉRIE

A PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE SEC, 52, PRÈS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

1856.

Sommaire du n° de Novembre-Décembre de la douzième série du Bulletin du bibliophile.

NOTES ET DOCUMENTS

RELATIFS A JEAN, ROI DE FRANCE

ET A SA CAPTIVITÉ EN ANGLETERRE.

En reproduisant dans notre numéro de juin 1856, un article de M. Cuvillier Fleury, un de nos collaborateurs, qui rendoit compte de la publication annuelle des bibliophiles de Londres (*Miscellanies of the Philobiblon Society, vol. II, London, 1855-6*), et notamment des documents inédits, relatifs à Jean, roi de France, communiqués à cette société par M. le duc d'Aumale, un de ses membres, nous avons exprimé l'espoir que nous serions plus tard en mesure peut-être de donner à nos lecteurs quelques extraits de cette intéressante communication. C'étoit presque une promesse. Nous sommes heureux de pouvoir la remplir aujourd'hui.

Voici d'abord, en partie, la notice dans laquelle l'auteur, après avoir analysé les documents qui étoient entre ses mains, raconte tout ce qu'une sérieuse étude de son sujet, faite sur place en quelque sorte, a pu lui apprendre de la captivité du roi Jean en Angleterre. Nous

regrettons de ne pouvoir reproduire en entier cette notice et surtout les pièces dont elle est l'introduction. Nous nous appliquerons seulement à ce que ce simple extrait donne une idée aussi nette que possible d'un travail si étudié et si complet (1).

I.

LES COMPTES DE DENYS DE COLLORS (2).

La Société de l'histoire de France a publié récemment (1851) les comptes de l'argenterie de nos rois au XIV[e] siècle. L'argentier étoit un officier chargé de tout ce qui regardoit l'habillement et les meubles de toute nature fournis au roi et à sa maison; ces comptes donnent donc des éclaircissements précieux sur l'état des arts, du commerce et de l'industrie en France à cette époque. Mais le volume dont nous parlons présente encore un autre intérêt; il contient une pièce qui peut être lue avec la même attention des deux côtés de la Manche : c'est un journal de la dépense du roi Jean pendant la dernière année de sa captivité en Angleterre, depuis le 1[er] juillet 1359 jusqu'au 8 juillet 1360, jour de son débarquement à Calais. Beaucoup moins restreint que les comptes de l'argenterie, ce journal abonde en détails curieux; tout y a sa place, non-seulement les

(1) Les *Notes et Documents relatifs à Jean, roi de France*, extraits du *Philobiblon Miscellanies*, ont été tirés à part à un très-petit nombre d'exemplaires, et donnés par M. le duc d'Aumale à quelques bibliophiles de France et d'Angleterre, parmi lesquels S. A. R. a bien voulu ne pas oublier les éditeurs du *Bulletin*.

(2) Ces *Comptes de D. de Collors* forment la première partie des documents publiés. — La seconde se compose de La publication, cette fois complète, d'un poëme sur la *Chasse*, de Gaces de La Buigne, un des compagnons de captivité du roi Jean, dont nous espérons pouvoir extraire aussi quelques pages dans un prochain numéro.

meubles et l'habillement, mais encore les objets de consommation, les provisions de bouche, les épices, les vins, les chevaux, etc.; enfin on y trouve aussi quelques renseignements d'un ordre plus élevé, et qui complètent les récits des chroniques contemporaines. En résumé, c'est un document également important pour l'histoire de la vie privée, pour celle des personnes et des affaires publiques dans les deux pays.

« Ce compte, dit dans son avertissement le savant éditeur, M. Douet-d'Arcq, devoit être précédé de deux autres que nous n'avons plus. Celui-ci se trouve actuellement à la Bibliothèque nationale; c'est un manuscrit sur papier, formant un volume in-4° de 96 feuillets..... La reliure, qui est en veau et commune, est relativement moderne. Elle nous a paru être de fabrique angloise. Peut-être ce curieux manuscrit a-t-il été rapporté d'Angleterre? par Bréquigny, par exemple.... »

Nous sommes en mesure de combler en partie la lacune signalée par M. Douet-d'Arcq, et nous croyons aussi pouvoir répondre à la dernière question qu'il pose. Tout nous fait supposer que ce compte ne venoit pas d'Angleterre, mais des archives de la Maison de Condé. En effet, nous avons retrouvé dans cette vaste collection, non-seulement une autre portion du journal des recettes et dépenses du roi Jean en Angleterre, mais une série de pièces qui se rapportoient au comptable chargé des finances de ce prince pendant sa captivité, le chapelain Denys de Collors. Il est donc probable qu'une acquisition ou quelque héritage aura mis les princes de Condé en possession des papiers de ce Denys de Collors, et que le document publié par la Société de l'histoire de France en aura été détaché ultérieurement, ainsi que bien d'autres pièces qui ont appartenu à la maison de Condé et qui sont aujourd'hui disséminées dans nos dépôts publics ou ailleurs. Quoi qu'il en soit, voici ce qui, dans nos archives, nous vient de Denys de Collors :

1° — Le compte de la despense de l'ostel du Roy de France, faicte en Angleterre depuis le 25 décembre 1358 jusques au

premier jour de juillet 1359 en suivant; manuscrit original in-4° sur papier de 94 ff. dont plusieurs blancs;

2° — Lettres du Roi Jean, datées de Calais, août 1360, pour approuver et ratifier les comptes rendus par Denys de Collors; original sur parchemin, avec le sceau très-bien conservé;

3° — Inventoire de plusieurs choses qui furent de la Royne Jehanne de Bouloigne (femme du Roi Jean), fait le 28 mars 1361; rouleau de parchemin, en double expédition;

4° — Estat de la vaisselle d'argent du Roy Jehan à son retour d'Angleterre; rouleau de parchemin;

5° — Expédition certifiée, le 6 juin 1364, par Jehan Bernier, garde de la prévosté de Paris, d'une lettre datée du 4 mai de la même année, par laquelle le Roi Charles V donne à Denys de Collors décharge des bijoux qui lui avoient été confiés par le Roi son père, et qui sont mentionnés dans les deux inventaires précédents; titre sur parchemin, le sceau manque;

6° — Expédition de la décision prise le lendemain de la fête Saint-Étienne, protomartyr, décembre 1370, par le chapitre de Meaux « decanatu vacante, » pour fonder un obit à perpétuité en faveur de Denys de Collors (Dyonysius de Collatoriis), chantre et chanoine de Meaux, secrétaire du Roi; titre sur parchemin en latin.

A l'exception de cette dernière pièce, qui ne regarde que la biographie du bon chapelain, ces documents nous ont paru également intéressants pour l'histoire de France et pour celle d'Angleterre; à ce double titre nous les avons jugés dignes de figurer dans le second volume de *Mélanges des Philobiblon*. Ils sembleront peut-être un peu longs; mais nous avons préféré les publier *in extenso :* car une simple analyse ne garderoit que trop l'empreinte des goûts et des opinions de l'éditeur.

Cependant nous croyons utile de les faire précéder d'une courte notice afin de rappeler au lecteur les principales circonstances auxquelles ces pièces se rattachent, et la situation de quelques personnages dont il rencontrera les noms.

Le roi Jean de France avoit été pris à la bataille de Poitiers (19 septembre 1356), où il avoit montré la plus brillante valeur comme soldat et la plus complète incapacité comme général. Après avoir, par de déplorables dispositions, assuré la victoire de son adversaire, il avoit vu tomber auprès de lui les plus braves de ses parents et de ses amis ; il avoit vu trois de ses fils et une partie de son armée quitter un peu prématurément le champ de bataille ; mais rien n'avoit pu l'arracher au combat. A pied, presque seul, armé d'une hache qu'il manioit avec autant de vigueur que d'adresse, il se défendit, jusqu'à ce qu'épuisé, atteint de deux blessures à la tête, il se vit forcé de se rendre. C'est alors peut-être qu'il courut le plus grand danger ; une foule de chevaliers et d'écuyers l'entouroient, se disputant l'honneur lucratif de l'avoir pris, et faillirent l'étouffer dans leur lutte (1). Le prince de Galles dut intervenir pour le soustraire à cette brutale avidité. Traité avec la plus délicate courtoisie par le vainqueur, Jean fut conduit à Bordeaux, où l'on réunit aussi les principaux prisonniers faits dans la campagne.

D'abord les princes du sang, ou, comme on disoit alors, les Sires des fleurs de lis, Philippe de France, Jacques de Bourbon, Jean et Charles d'Artois.

Philippe de France, le « mainsné, » c'est-à-dire le dernier des fils du roi, alors âgé de quinze ans, devint plus tard duc de Bourgogne, et mourut en 1404. La conduite de ce jeune homme, ou plutôt de cet enfant, à la bataille de Poitiers avoit été fort admirée ; il n'avoit pas voulu quitter son père, et l'avoit suivi à pied au plus fort de la mêlée. Placé derrière lui, il l'avertissoit des coups qui lui étoient portés ; « Père, gardez-vous à droite ! père, gardez-vous à gauche ! » C'étoit bien là le début du prince qui devait mériter le surnom du Hardi. On verra aussi, en parcourant les comptes de Denys de Collors, qu'il

(1) On conserve encore les réclamations écrites de plusieurs d'entre eux. Mais c'est bien à un chevalier de l'Artois, Denys de Morbeke, que le Roi remit son épée. Ce fait, avancé par Froissart, est confirmé par un certificat qu'Édouard III, accorda à Denys de Morbeke, sur la déclaration du roi Jean (20 décembre 1357. RYMER. *Fœdera*, etc. t. III, p. 1, *London*, 1829).

avoit déjà ces goûts de faste et de dépense qu'on remarqua plus tard chez lui et chez ses descendants.

Jacques de Bourbon, premier comte de la Marche, plus connu alors sous le nom de comte de Ponthieu, arrière-petit-fils de saint Louis, et frère cadet de Pierre Ier, duc de Bourbon, qui venoit de succomber glorieusement sur le champ de bataille. C'étoit un des plus braves chevaliers de France. A Crécy, dix ans plus tôt, il avoit sauvé la vie du roi et mérité l'épée de connétable, dont il se démit ensuite, on ignore pour quel motif. A Poitiers, il avoit été pris couvert de blessures par le Captal de Buch, à qui le prince de Galles venoit de le racheter (1). Édouard ne vouloit pas laisser en d'autres mains que les siennes un captif de cette valeur et de cette importance. Ainsi que le premier de ses ancêtres connus, Robert le Fort, tué en 866 au pont de Brisserte, le comte de la Marche périt l'épée à la main, en défendant la France; il fut tué avec son fils aîné à la bataille de Brignais. Il est l'aïeul direct de tous les Bourbons aujourd'hui vivants.

Jean d'Artois, comte d'Eu, descendant d'un frère de saint Louis, tué en Égypte à la bataille de la Massoure, étoit fils d'un prince tristement célèbre, le transfuge Robert d'Artois. Mais, évitant le funeste exemple de son père, il resta fidèle à la cause de la France, et partagea à Poitiers le sort de son souverain. Il est souvent cité dans le recueil de Rymer comme «Prisonarius Regis.» Pendant sa régence si agitée, le dauphin se vit forcé de donner le comté d'Eu au roi de Navarre, ce qui valut à Jean d'Artois le surnom de Sans Terre. Il fut plus tard remis en possession. Il étoit né en 1321, et mourut en 1386.

Charles, comte de Longueville, étoit frère du précédent, et comme lui prisonnier du roi d'Angleterre; il mourut avant 1389.

Après les princes, les grands officiers de la couronne......

Ici l'auteur fait l'énumération des autres compagnons de la captivité du roi, Arnoul, sire d'Audenham, maré-

(1) 12 Février 1357 (Rymer).

chal de France, Jean de Melun, comte de Tancarville, grand-maître de l'hôtel du roi; Jean, seigneur de Châtillon; Jean, comte de Sancerre, conseiller et chambellan du roi; Jean de Noyers, grand bouteiller de France.

Nous n'avons pas la prétention, continue l'auteur, de parler ici de tous les personnages importants qui se trouvoient captifs à Bordeaux, et qui sont mentionnés dans les Chroniques de France ou dans Froissart; nous nous sommes seulement occupés de ceux que la parenté ou leurs charges mettoient en rapports constants avec le roi, et qui figurent plus particulièrement dans les comptes de sa Maison. A cette courte liste, il convient d'ajouter encore un nom plus obscur, mais que nous rencontrerons souvent, c'est celui d'un simple écuyer de l'Artois, Jean de Damville ou de Dainville, maître d'hôtel du roi, chargé de tout le détail de sa maison. Il avoit sans doute été pris avec ce prince, qu'il ne paroît pas avoir quitté. La Chronique de Saint-Denys a soin de nous apprendre qu'à peine Jean le Bon eut-il touché le sol de la France, en 1360, il s'empressa de reconnoître les fidèles services de son maître d'hôtel en lui conférant l'ordre de chevalerie, et en lui accordant cinq cents livres de rente.

Voilà pour les hommes d'épée; mais il nous reste à dire un mot de quelques officiers civils de la couronne, de quelques clercs qui partagèrent la captivité du roi sans avoir partagé avec lui les chances du champ de bataille, bien que plusieurs l'eussent sans doute suivi, sinon dans le combat, au moins pendant les mouvements de la campagne. La plupart cependant paroissent l'avoir rejoint un peu plus tard, les uns obéissant au sentiment du devoir, d'autres préoccupés de conserver leurs emplois, ou bien encore de se soustraire à la colère des états-généraux et du peuple de Paris, fort irrités, comme on sait, contre les conseillers du vaincu de Poitiers.

Ce fut sans doute ce motif qui décida Pierre de la Forest,

cardinal archevêque de Rouen et chancelier de France, à se rendre des premiers à Bordeaux ; mais il ne voulut pas continuer l'exercice de sa charge, remit les sceaux au roi, et retourna dans son diocèse. Cependant il resta en relations suivies avec l'illustre prisonnier, lui écrivoit fréquemment, et fit même auprès de lui de longs séjours en Angleterre (1). Sur la démission de ce prélat, les sceaux furent confiés à Gilles Aycelin, évêque de Lavaur et de Thérouenne, plus tard cardinal. Le nouveau chancelier suivit le roi en Angleterre, le quitta quelque temps pour aller prendre part aux affaires du midi de la France, de la Langue d'Oc, comme on disoit alors, puis revint auprès de son souverain qui le contraignit, assure-t-on, malgré sa résistance, de sceller de grands dons faits aux Anglois. Mais, ni la légalité des actes ainsi passés par Aycelin, ni son titre de chancelier, ne furent jamais reconnus en France, au moins à Paris. Le régent « avoit commis au fait de la chancellerie » (1357) le cardinal évêque de Beauvais, Jean de Dormans, qui seul exerça cette charge depuis lors, et qui en devint titulaire après la mort de Pierre de la Forest (1373).

Les chapelains étoient en nombre auprès du roi, et, indépendamment de leurs fonctions spirituelles, remplissoient dans sa maison des attributions très-diverses. L'un, « le Maistre Chapelain, » messire Gaces de la Buigne, enseignoit la fauconnerie au jeune Philippe de France, pratiquant lui-même avec bonheur un art dans lequel il excelloit, et dont il a mis les préceptes en vers ; nous lui consacrons plus loin une notice spéciale. Un autre, messire Arnoul de Grantpont, faisoit l'office d'aumônier ; Yves Derian et Jean le Royer, celui de secrétaire ; Guillaume Racine, celui de « fisicien. » Ce dernier prescrivoit et composoit les remèdes, achetoit des livres pour le roi, et paroît avoir été un véritable factotum. Un autre encore, Denys de Collors, fut chargé, un peu plus tard, ainsi que nous l'avons déjà dit, de tenir les comptes de la recette et de la dépense de

(1) Voir Rymer.

l'hôtel du roi. Il succéda, dans ces fonctions, à un certain Jean ou Jeannin Lesquevin, sur lequel nous n'avons aucun renseignement, mais dont la comptabilité, à en juger par les pièces publiées plus loin, ne paroît pas avoir été très-régulière. Denys lui-même est peu connu ; nous savons seulement qu'il fut nommé l'un des secrétaires du roi, et qu'il fut maintenu dans son emploi lorsque le nombre de ces officiers fut réduit par Charles V, en 1369 ; plusieurs des ordonnances contenues dans le recueil de Secousse sont contresignées par lui. Le roi Jean, qui apprécioit ses services, eut soin, lorsqu'il confirma les collations des bénéfices faites par son fils, de réserver à « son amé et féal secrétaire » une prébende en l'église de Chartres et une autre en la Sainte-Chapelle du Palais-Royal, à Paris (1). Denys fut encore honoré de plusieurs marques de la confiance royale. Il étoit aussi chantre et chanoine de la cathédrale de Meaux, ainsi qu'il apparoît de la fondation d'obit faite en sa faveur par le chapitre de cette église. Il mourut le 26 février 1382.

Ainsi, dès les premiers temps de sa captivité, le roi Jean avoit autour de lui une véritable cour. Il étoit d'ailleurs environné de respect. Bien qu'Édouard III, dans tous ses actes, affectât de ne l'appeler que « notre adversaire de France (*adversarius noster Franciæ*), » pour tout le monde il restoit le roi de France ; il étoit servi et honoré comme tel. Une certaine abondance régnoit dans sa maison, grâce à la généreuse sympathie de quelques-uns de ses sujets. A la première nouvelle de son désastre, le comte d'Armagnac, son lieutenant-général en Languedoc, lui avoit envoyé toute sorte de provisions de bouche avec 276 marcs de vaisselle d'argent, et les États de cette province, ou plutôt de cette région (car on appeloit Languedoc près de la moitié de la France, toute la partie méridionale ou pays de droit écrit), établirent en se réunissant des impôts extraordinaires qui devoient être mis à la disposition du roi ; quatre trésoriers spéciaux furent chargés de les percevoir,

(1) 14 octobre 1360. *Ordonnances des roys de France*, t. III, *Paris*, 1732.

un pour la sénéchaussée de Toulouse, un pour celle de Carcassonne, un pour celle de Beaucaire et un pour toutes les autres sénéchaussées réunies (1).

Cependant les choses ne se passoient pas ainsi dans le nord et au centre de la France. Là on avoit bien autrement souffert des maux de la guerre, et rien n'avoit remédié à l'impéritie de l'administration; la société n'étoit pas protégée par ces fortes institutions municipales si vivaces dans le midi, où les mœurs non moins que la langue avoient conservé l'empreinte romaine; toute autorité royale ou féodale sembloit anéantie. La régence étoit échue à un prince pâle et chétif, qui devoit acquérir à une rude école les qualités d'un grand roi, mais qui n'avoit alors aucun prestige, aucun pouvoir réel. Parmi les nobles, les plus vaillants étoient morts ou captifs, et ces deux grandes batailles (2) perdues à dix ans de distance avoient enlevé toute la fleur de l'aristocratie; les châteaux épars dans ces provinces dévastées par l'ennemi, ne contenoient plus guère que des femmes, des vieillards, des enfants ou des hommes déshonorés. Les paysans, irrités par l'excès de la misère, se soulevoient partout, et, tandis que la Jacquerie achevoit de désoler les campagnes, la bourgeoisie des villes, dominant dans les états-généraux, entraînée par un hardi novateur, Étienne Marcel, prenoit la place de la royauté et de la noblesse vaincues, et entreprenoit à la fois de repousser l'étranger, de changer les hommes et le système de gouvernement, peut-être même d'élever sur le trône une dynastie nouvelle. Un historien éminent (3) a récemment exposé et jugé avec autant de sagacité que d'éloquence ce grand mouvement social et politique du XIVe siècle. Nous renverrons à ces belles pages le lecteur curieux; nous en avons assez dit pour expliquer comment le roi captif

(1) Histoire du Languedoc, par dom Vaissette. *Paris*, 1742.

(2) Crécy, 1346, Poitiers, 1356.

(3) M. Augustin Thierry, Introduction au Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-État. (*Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France*. Paris, 1850).

ne pouvoit attendre du nord de la France ni subsides pour sa personne, ni déférence à ses volontés.

En effet, Jean ayant conclu une trève avec le prince de Galles (mars 1357), la nouvelle de cet arrangement causa dans Paris une agitation extrême; on cria à la trahison, et les seigneurs que le roi avoit envoyés de Bordeaux pour faire connoître sa volonté à son fils furent obligés de se cacher et de quitter la capitale en toute hâte. La trève fut observée tant bien que mal; mais il étoit évident que la lutte n'étoit pas près de finir. Édouard III comprit que la présence de « son adversaire » sur le sol de la France ôtoit à son armée toute liberté d'action et présentoit plus d'un danger. Il prescrivit donc à son fils de conduire ses prisonniers en Angleterre, et le Prince Noir s'embarqua avec ceux-ci le 11 avril 1357, sur une flotte assez nombreuse qui arriva le 4 mai à Sandwich. Quelques jours après, le prince, le roi Jean et les seigneurs françois allèrent faire leurs offrandes à Saint-Thomas de Canterbury, où ils furent salués par une députation de la ville de Londres. Le 24 du même mois le cortége arriva dans cette capitale; le roi de France descendit à l'hôtel de Savoye, situé dans le Strand, et qui appartenoit au duc de Lancastre; il y reçut la visite du roi et de la reine d'Angleterre.

Ce fut là sa résidence habituelle, mais non constante, pendant près de deux ans. Il paroît avoir fait dans cet intervalle de fréquents séjours à Windsor, et probablement d'autres excursions dont il n'est pas resté de trace. Une assez grande liberté lui étoit accordée ainsi qu'aux autres prisonniers de marque. Il leur étoit permis d'aller et venir « sur leur foy seulement, de voler, cha-« cer, déduire et prendre tous leurs esbatements, ainsi qu'il « leur plaisoit (1). » Jean n'avoit pas encore quarante ans; il étoit courtois, affable, prodigue, insouciant, et l'aménité de

(1) Froissart. — *Voler*, signifie chasser au faucon; *chacer*, chasser à courre; *déduire*, se livrer à tous ces mâles plaisirs qu'on appelle *sport* en Angleterre.

son caractère l'a fait surnommer le Bon. Assez peu préoccupé des misères de son royaume, beaucoup trop facile dans toutes les négociations qui se faisoient pour la paix, il aimoit surtout le plaisir et les exercices physiques. Aussi les chevaux, les chiens, les faucons tiennent-ils une assez grande place dans les comptes de son hôtel. Mais nous y trouvons aussi, en petit nombre il est vrai, quelques achats de livres et même quelques frais de reliure que des bibliophiles ne peuvent laisser inaperçus. Ainsi il donna 4 sous 4 deniers pour un « Romans du Renart, » 28 sous 8 deniers pour un « Romans du Loherenc Garin, » et 10 sous pour un « Roumans du tournoiement d'Ante-Christ (1). » Nous verrons plus loin ce que pouvoient valoir alors (d'une manière assez vague il est vrai), ces sols et deniers « d'esterlin; » mais nous pouvons affirmer sans crainte d'erreur que ces livres coûteroient un peu plus cher aujourd'hui. Il en est de même des reliures: « 32 deniers à Marguerite la relieresse, » pour « couvrir tout de neuf » une bible en françois et lui mettre quatre fermoirs; un relieur de l'autre sexe, Jacques, avoit reçu 3 sous 6 deniers « pour relier un des bre-« viaires de la Chapelle, mettre une ais toute neuve, couvrir « d'une pel vermeil, le broder et blanchir; » une garniture de clous de laiton pour « un romans de Guilon » avoit coûté 20 deniers. Le roi Jean avoit aussi parmi ses valets de chambre un peintre assez distingué, maistre Girart d'Orléans, qu'il avoit déjà employé en 1356 à décorer le château de Vaudreuil en Normandie; les comptes nous apprennent que durant sa captivité, il fit exécuter à cet artiste quelques tableaux et d'autres œuvres d'art, telles que compléter un jeu d'échecs, orner des meubles, etc. Avouons-le cependant, ce qui figure au premier rang dans les dépenses extraordinaires, c'est la toilette de messire Philippe de France et celle de maistre Jehan le Fol.

Avec sa réputation de brave et loyal chevalier, avec ses goûts, son caractère, le roi ne pouvoit manquer de plaire aux barons anglois. Il y avoit peu d'animosité, il y avoit presque

(1) Compte publié par la Société de l'Histoire de France.

conformité de langue et d'habitudes entre la noblesse des deux nations, et les captifs françois paroissent avoir lié autour d'eux de nombreuses et agréables relations. On en trouve la trace dans nos comptes : tantôt c'est l'illustre et vaillant compagnon du Prince Noir, Sir John Chandos, qui fait présent au roi de quatre lévriers, tantôt ce sont des envois de venaison, de gibier, de poisson, faits par les comtesses de Pembroke et de Warren. Chandos est trop universellement connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Quant aux deux nobles dames, nous devons confesser que leurs attentions si fréquentes nous avoient d'abord inspiré quelques doutes sur la nature de leur entraînement pour un prince d'assez galant renom; mais les renseignements que nous avons pu recueillir sur ces comtesses ne laissent place à aucun soupçon malin. L'une Jeanne, comtesse de Warren, que le bon chapelain appelle toujours Mme de Garraines, petite-fille du roi Édouard Ier par sa mère, Éléonor, comtesse de Barr, avoit passé la cinquantaine (1). L'autre, Marie de Saint-Paul, comtesse douairière de Pembroke, étoit plus âgée encore; c'étoit une Françoise de l'illustre maison de Châtillon, mais descendant aussi par les femmes d'un roi d'Angleterre, Henri III (2). Un précieux document contemporain conservé au British Museum (3) nous apprend que ces dames étoient fort dans l'inti-

(1) Née vers 1295, elle avoit épousé Jean, dernier comte de Warren et Surrey; mais elle avoit divorcé de bonne heure.

(2) Béatrix d'Angleterre, fille de Henri III, avoit épousé Jean II, duc de Bretagne; leur seconde fille, Marie, épousa Guy III, de Châtillon, comte de Saint-Paul. De ce mariage étoit issue la comtesse de Pembroke qui nous occupe. Le mari de cette dernière étoit son parent assez proche, Aymar de Valence, d'une branche de la maison de Lusignan, fixée en Angleterre et aussi alliée de la famille royale. Cet Aymar de Valence étant mort sans enfants en 1323, son titre de comte de Pembroke passa à son petit-neveu, Laurence Hastings, qui épousa Agnès, fille du célèbre Mortimer. (DUCHESNE, *Histoire de la maison de Chastillon*. DUGDALE's. *Baronage*.) Nous sommes entrés dans ces détails parce que l'existence simultanée de ces deux comtesses de Pembroke a donné lieu parfois à quelque confusion.

(3) Comptes des dépenses de la maison de la reine Isabelle, 1357, 1358, (*Cottonian. Galba*. E. XIV), manuscrit en latin endommagé par le feu. A l'aide de ce document, M. Edw. A. Bond a publié une curieuse notice sur les derniers jours de cette princesse. (*Archæologia*, vol. XXXV.)

mité de la reine douairière d'Angleterre, Isabelle de France; toutes deux en effet étoient alliées à la famille royale, et la comtesse de Pembroke étoit compatriote de cette reine, qu'elle avoit accompagnée en France en 1323. La veuve d'Édouard II étoit sous le règne de son fils, beaucoup plus libre et plus influente qu'on ne l'a cru longtemps; les plus illustres personnages étoient fort assidus auprès d'elle, et c'est sans doute à sa cour que le roi Jean fit la connoissance des deux comtesses, car il vit souvent Isabelle pendant la première année de sa captivité. Cette princesse étoit fille de Philippe le Bel, et la dernière survivante de la branche des Capétiens directs; c'est d'elle que son fils Édouard III tenoit ses prétendus droits à la couronne de France; mais cette rivalité, si terrible dans ses effets, n'empêchoit pas Isabelle de se montrer pleine d'égards pour l'adversaire de son fils et pour ses compagnons. Elle recevoit le roi à sa table, et nous voyons même que pour charmer ses ennuis, elle lui prêta les deux plus fameux romans de l'époque, le Saint-Graal et le Lancelot. Le comte de Ponthieu, le sire d'Aubigny, sénéchal de Toulouse, le maréchal d'Audenham, le comte de Tancarville figurent parmi ses plus fréquents visiteurs, et la facilité avec laquelle ils alloient la voir dans sa résidence d'Hertford est une des meilleures preuves de la liberté dont ils jouissoient.

Mais cette liberté paroît avoir été restreinte peu après la mort de cette reine, survenue le 23 août 1358. Les négociations qui n'avoient cessé d'être suivies avec la plus grande activité, depuis que Jean le Bon étoit en Angleterre (1), n'avoient donné aucun résultat; les conditions humiliantes acceptées par le roi captif étoient toujours repoussées par le Régent, soit que ce jeune prince cédât en cela à l'indignation publique, soit que la raison et le patriotisme l'emportassent chez lui sur le dévouement filial. Édouard III espéroit-il vaincre plus facilement cette

(1) Voir dans Rymer les nombreux sauf-conduits donnés aux négociateurs. Leurs mouvements sont souvent aussi mentionnés dans les comptes; il y est même parlé d'encre et de parchemin achetés pour écrire les traités.

résistance en resserrant la captivité du vaincu de Poitiers? Craignoit-il quelque tentative pour sa délivrance? Toujours est-il qu'au mois de décembre 1358 des mesures furent prises pour transporter le roi de France au château de Somerton, dans le comté de Lincoln. Le bagage étoit déjà chargé et près de partir (1); quatre pièces de vin avoient été expédiées dans cette forteresse pour le service des hommes d'armes anglois destinés à y monter la garde (2) lorsque survint un contre-ordre dont nous ignorons le motif. Jean et sa suite restèrent à l'hôtel de Savoye; mais il n'y eut plus de course à Windsor ni aux environs, et Roger de Beauchamp fut chargé de veiller sans cesse sur le roi; soixante-neuf soldats ou employés divers étoient à cet effet mis sous ces ordres (3).

Cependant aucune entrave ne paroît avoir été mise aux communications du roi avec ses sujets. Les envoyés de toutes conditions continuoient d'obtenir facilement des sauf-conduits, les uns pour aller en France, d'autres pour en venir. Parmi ces derniers, il en étoit dont la visite dut être particulièrement agréable à Jean. Dix chevaliers et bourgeois du Languedoc, appartenant aux sénéchaussées de Beaucaire, Toulouse et Carcassonne, aux villes de Béziers et Narbonne, pourvus de passeports du pape, du comte de Poitiers (4), des rois de France et d'Angleterre (5), vinrent chercher leur souverain, jusqu'à Londres, chargés par les États de la province de s'informer de sa santé et de lui offrir les corps, biens et familles des habitants pour sa délivrance. Le long et pénible voyage entrepris et accompli,

(1) Comptes publiés plus loin; dépenses pour locations de haquenées et bateaux.

(2) Rymer. Ordre de payement du 4 décembre 1358.

(3) Rymer. De regardo faciendo illis, qui morantur super custodia Johannis de Francia apud Savoye, 12 décembre 1358. C'est la première pièce de cette nature qu'on rencontre dans ce volumineux recueil.

(4) Jean de France, comte de Poitiers, plus tard duc de Berry, un des fils du roi; il venoit d'être investi de la lieutenance du Languedoc. C'est à lui qu'appartenoient les beaux manuscrits si justement admirés.

(5) Rymer. — *Histoire de Languedoc.*

non sans péril (1), par ces hommes courageux, étoit déjà un acte de dévouement qui devoit toucher le cœur du roi. Mais les députés lui portoient aussi un témoignage non moins précieux de l'affection de ses sujets du Languedoc, un présent d'argent très-considérable pour l'époque, et qui ne rendit pas moins de 1,268 liv. st. 14 sh. 9 d. sur la place de Londres.

Cette somme arrivoit à propos; car, depuis que le roi avoit quitté Bordeaux, ses ressources étoient très-restreintes, et il étoit fort embarrassé de pourvoir aux dépenses courantes des six offices de son hôtel, à l'entretien de ses officiers et serviteurs, aux modiques gratifications que, vers Pâques ou la Saint-Jean, il leur accordoit en guise de gages, enfin à divers frais extraordinaires de sa petite cour; il ne recevoit à cet égard aucun secours d'Édouard III, quoique celui-ci dût réclamer plus tard les frais de garde de son captif sur le pied de 10,000 réaux par mois (2). Aussi avoit-il fallu déjà avoir recours à des emprunts assez onéreux (3), mais qui ne paroissent pas avoir été renouvelés plus tard, soit que leur négociation fût devenue plus difficile, soit que la situation financière du Roi eût permis de renoncer à ces ruineuses opérations. En effet, à partir de cette époque, nos comptes font mention d'une assez grande variété de recettes qu'on peut grouper en trois classes :

1° Les présents d'argent faits au roi par des sujets dévoués; nous venons de voir ce qu'il reçut du Languedoc; plus tard, le cardinal de Tulle, les villes d'Amiens et de Laon (4) lui offrirent aussi des sommes assez rondes.

2° Les recouvrements effectués par quelques-uns des receveurs de la couronne et provenant soit de certains impôts dont

(1) A leur retour, ces députés furent arrêtés comme ennemis de l'État par le sire de Beaujeu. Le comte de Poitou écrivit le 6 mai, de Toulouse, à l'archevêque de Lyon et au bailli de Mâcon pour les faire mettre en iberté. (*Histoire de Languedoc.*)

(2) Cette somme fut réclamée indépendamment de la rançon du roi. (*Arch. nat. de France.*)

(3) Comptes publiés plus loin.

(4) Comptes publiés par la société de l'Histoire de France.

le roi s'étoit réservé le fruit ou dont les assemblées provinciales lui avoient abandonné le produit, soit de dettes soldées et de sommes épargnées par des serviteurs dévoués, tels que Bernart François, receveur à Nîmes, Jean d'Arras, bourgeois de Troyes, et Pierre Scatisse, trésorier de France en Languedoc. Ces versements étoient d'ailleurs assez faibles et fort irréguliers; même en Languedoc, dans la province qui avoit le moins souffert de la guerre, et montré au roi le plus d'attachement, les impôts qui lui étoient destinés se percevoient difficilement, et il fut obligé d'écrire pour réclamer ce qui lui avoit été promis (1).

3° Le produit de la vente de chevaux, d'objets divers et surtout de vins; car, tout fier chevalier qu'il étoit, Jean ne dédaignoit pas de faire un peu de commerce. La munificence affectueuse des habitants du Languedoc ne s'étoit pas bornée à un simple don d'argent; le roi avoit aussi reçu un envoi considérable de vins, qui lui étoient offerts par de riches ecclésiastiques de cette province, l'évêque de Lectoure (2) et l'abbé de Grantsilve (3). Cet approvisionnement, excédant les besoins de la maison royale, on en vendit une grande partie, et l'opération ayant réussi, le roi se fit expédier de nouvelles cargaisons de vins achetés par son receveur à Toulouse, Raoul de Lisle. Tout ce qui ne fut pas mis dans les magasins, ou comme on disoit alors dans « les garnisons » du roi, fut revendu avec un assez beau bénéfice.

De riches négociants de Londres étoient les intermédiaires de toutes ces opérations financières, facilitoient la vente des denrées en nature, et se chargeoient du change et de la rentrée des fonds envoyés de France. C'étoit : sir John Stody, Vintner, alors maire de Londres; Adam de Bury, Skinner, qui parvint à la même dignité en 1364, et qui pouvoit bien tenir par quelque

(1) 16 juin 1359. (*Histoire du Languedoc.*)

(2) Pierre d'Anzeler. Il étoit venu voir le roi en Angleterre en 1357. (*Gallia christiana*, *I.*)

(3) Couvent de l'ordre de Citeaux fondé au XII[e] siècle dans le diocèse de Toulouse, à dix lieues N. O. de cette ville. (*Gallia christiana*, XIII.)

lien de parenté au vénérable patron de notre société; enfin plus habituellement un certain Henri Picart, assez connu pour avoir donné une fête magnifique aux rois de France, de Chypre, d'Écosse et d'Angleterre, et qui, bien que Gascon, à ce qu'on suppose, avoit aussi exercé la première charge municipale de Londres en 1356; Picart étoit de plus fournisseur de vins et banquier d'Édouard III.

Voici donc le budget des voies et moyens du royal prisonnier suffisamment établi; revenons maintenant aux vicissitudes de sa captivité, que cette petite digression nous a fait perdre de vue. Nous l'avons laissé, au commencement de 1359, résidant encore à Londres, à l'hôtel de Savoye, mais déjà moins libre et s'attendant à être éloigné de cette capitale. Cette dernière mesure, annoncée au mois de décembre précédent, ne tarda pas à être exécutée. Mais au lieu d'être envoyé dans le comté de Lincoln, le roi fut d'abord transféré (4 avril 1359) au château d'Hertford, où les captifs françois avoient reçu pendant un an la gracieuse hospitalité de la reine Isabelle. C'est là qu'il apprit la rupture des négociations pour la paix dont il avoit signé les préliminaires avant son départ de Londres. Le Dauphin avoit définitivement refusé d'adhérer au traité conclu par son père; il avoit agi sagement et patriotiquement; mais le coup fut rude pour le roi : « Ha, ha! Charles, beau-fils, s'écria-t-il, vous vous conseillez au roi de Navarre qui vous déçoit, et en décevroit quarante tels que vous estes. » Jean se trompoit : c'étoit l'opinion unanime de la nation que son fils avoit suivie; c'étoient « les prélats, les nobles, les consuls des bonnes villes qui avoient trouvé cet accord trop dur; et respondirent tous à une voix aux chevaliers et seigneurs qui la lettre avoyent apportée, qu'ils avoyent plus cher endurer encore le grand méchef ou ils estoyent, que le royaume de France fust ainsi amendri (1). »

Dès que la réponse du Régent et de son conseil fut connue

(1) Froissart.

à Londres, Édouard III annonça son prompt passage en France avec une puissante armée; ses préparatifs d'ailleurs étoient commencés depuis longtemps. Les captifs françois ne furent pas oubliés dans les mesures prises à cette occasion. Dès le 21 juin, trente-cinq personnes de la suite du roi (et parmi elles, le chapelain poëte et fauconnier, Gaces de la Buigne), presque tous les serviteurs du comte de Ponthieu et des autres seigneurs prisonniers, reçurent l'ordre de retourner en France (1). Le mois suivant, 26 juillet, le nombre des personnes autorisées à résider auprès du roi et de son fils fut fixé à vingt; toutes furent désignées nominativement dans un permis de séjour; mais Jean réclama énergiquement contre la nouvelle séparation qui lui étoit imposée, et qui avoit sans doute pour objet de rendre la surveillance plus facile. Il obtînt que dix-neuf noms fussent ajoutés sur la liste, et il put garder auprès de lui son tailleur Tassin du Breuil, son peintre Girart d'Orléans, et le fauconnier de son fils, Jean de Milan, qui avoient d'abord été exclus.

Cette réduction de la maison du roi captif n'étoit que le prélude d'un autre changement de résidence. Le séjour à Hertford paroît n'avoir jamais dû être que temporaire; il ne dura pas quatre mois, et cessa sans doute dès qu'on eut achevé les dispositions nécessaires pour mettre le château de Somerton en état de recevoir ses illustres hôtes. Partis d'Hertford le 29 juillet, ceux-ci étoient rendus le 4 août (1359) dans leur nouvelle demeure. Un chevalier banneret, William Deynecourt, fut chargé d'escorter le roi pendant le trajet et de le garder à Somerton; trois autres chevaliers, vingt-deux hommes d'armes et vingt archers étoient mis à sa disposition (2); nonobstant la mission spéciale de Deynecourt, sir Henry de Greystock, connétable du château, conservoit ce que nous appellerions dans

(1) A l'occasion de ce départ, le roi dut accorder une gratification assez lourde pour son mince trésor. (Comptes publiés par la société de l'Histoire de France. *Rymer*.)

(2) Ordre du 26 juillet. (*Rymer*.)

notre langue militaire moderne le commandement de la place (1).

La surveillance exercée sur les captifs françois devenoit chaque jour plus sévère. Au mois de novembre, Édouard III avoit passé la mer, laissant l'Angleterre presque dépourvue d'hommes de guerre, et le prince Thomas, un de ses fils, investi de la régence du royaume, dut mettre quelques entraves aux communications jusqu'alors assez faciles des prisonniers avec la France. Les sauf-conduits enregistrés par Rymer deviennent beaucoup plus rares, et l'objet des permissions ainsi données est toujours soigneusement rapporté. Il fallut même un ordre spécial pour que le secrétaire du roi, Jean le Royer, qui avoit été au mois de mai à Paris avec les seigneurs envoyés vers le Dauphin, fût reçu à Somerton et pût reprendre son service auprès de son maître; encore ne fut-il admis à résider dans le château qu'en remplacement du menestrier Sauxonnet qui rentroit en France (2); tous les permis de séjour accordés aux serviteurs du roi furent mensuellement renouvelés (3). Bientôt le bruit se répandit que l'ennemi alloit débarquer en Angleterre, et qu'une tentative seroit faite pour la délivrance de l'illustre captif. Diverses mesures furent prises pour la défense du royaume, et on jugea prudent de transférer le roi Jean dans un lieu plus fort et plus rapproché de Londres que Somerton; Jean de Buckingham et Raoul Spigornell (4) furent chargés de le conduire au château de Berkhampstead (5). Ce mouvement alloit s'exécuter, lorsque le régent apprit la descente d'un parti françois près de Winchelsea, et la destruction de cette petite ville. L'inquiétude fut grande; ordre fut aussitôt donné de renfermer

(1) Divers comptes, « particularia compoti, » relatifs au séjour du roi Jean à Somerton, et conservés au dépôt de Carlton Ride sous la garde du R. Joseph Hunter.

(2) Ordres du 19 novembre et du 5 décembre. (*Rymer*.)

(3) *Ibid.*

(4) Ce Spigornell étoit depuis quelque temps attaché au service de la surveillance du roi. Plusieurs comptes de frais de voyages faits par lui de Somerton à Londres, et *vice versa* sont conservés à Carlton Ride.

(5) Dans le comté d'Hertford. Ordre du 1er mars 1360. (*Rymer*.)

partout les prisonniers françois dans des châteaux forts, et d'amener à Londres le roi Jean avec son fils et sa suite (1). Les plus grandes précautions furent prises pour le surveiller pendant le trajet, et le 28 mars 1360 il fut installé, non plus à l'hôtel de Savoye, mais à la Tour, dont on avoit déménagé les archives à cette occasion; les bannerets Jean et Roger de Beauchamp étoient de nouveau préposés à sa garde (2).

Cependant Édouard III avoit rencontré en France une résistance à laquelle il ne s'étoit pas attendu. Il étoit maître de la campagne; aucune armée ne pouvoit être opposée à la sienne, mais les grandes villes se défendoient avec la plus courageuse opiniâtreté; toutes avoient heureusement repoussé les attaques des Anglois. La bourgeoisie de Paris donnoit l'exemple; elle avoit abandonné le prévôt Marcel (3) le jour où, dans l'entraînement de la lutte, il avoit sacrifié l'intérêt national à ses passions politiques; le mécontentement avoit toujours cédé au patriotisme. Édouard ne se méprit pas sur l'attitude de la nation; il jugea bientôt que la lutte seroit interminable; d'ailleurs le spectacle de ces provinces horriblement dévastées, sans culture, couvertes de ruines, attristoit ce grand cœur; son armée aussi commençoit à souffrir beaucoup en parcourant ce désert; enfin un violent orage qui l'assaillit près de Chartres frappa son esprit d'une sorte de terreur superstitieuse. Il se montra plus conciliant, et offrit au régent des conditions encore fort dures, mais plus acceptables. La paix fut signée à Brétigny le 8 mai 1360.

Cette bonne nouvelle parvint au roi Jean le 15 du même mois, et l'huissier de la reine d'Angleterre qui la lui apporta reçut de lui une large gratification (4). Cependant il ne devoit être

(1) Ordres des 14 et 17 mars 1360. (*Rymer.*)

(2) Comptes conservés à Carlton Ride.

(3) Tué par le bourgeois Jean Maillard, le 31 juillet 1358, au moment où il alloit ouvrir la porte Saint-Antoine aux Anglois et Navarrois.

(4) 100 nobles valant 33 l. 6 s. 8 d. — Comptes publiés par la Société d l'Histoire de France.

délivré qu'après le payement de 600,000 écus d'or qui formoient le premier terme de sa rançon, et comme dans l'état de son royaume cette énorme somme ne pouvoit être rassemblée promptement, on ne se hâta guère de lui faire quitter Londres; mais sa captivité étroite cessa. Dès ce moment, les comptes nous le montrent allant et venant, faisant des courses, des visites, jouissant enfin de cette liberté relative qu'on lui avoit laissée pendant les premiers temps de son séjour en Angleterre. Le 30 juin il partit pour Douvres, où il arriva le 6 juillet. Le même jour, Édouard III lui envoya, comme marque d'amitié, le gobelet dont il avoit l'habitude de se servir, et Jean en retour lui fit présent de son propre hanap qui avoit appartenu à saint Louis et qui avoit toujours été conservé comme une relique (1). Le surlendemain, le roi de France débarqua à Calais, mais il y resta plus de trois mois; encore ce long délai n'auroit-il pas suffi à rassembler, même incomplétement, la somme exigée par Édouard, sans un triste expédient que les circonstances forcèrent d'adopter. Mathieu Galéas Visconti, seigneur de Milan, offrit de solder immédiatement 600,000 florins si la main d'Isabelle de France, fille du roi, étoit accordée à son propre fils, Jean Galéas. Le marché fut conclu, et suivant l'énergique expression de Villani (2), Jean vendit sa propre chair pour recouvrer sa liberté.

Enfin, le 25 octobre 1360, les payements étant effectués, les otages échangés, la paix jurée, le roi de France rentra dans son royaume et fut coucher à Boulogne. Mais déjà, depuis le mois d'août, les anciens officiers de sa maison avoient recommencé leur service auprès de lui; en sorte que les fonctions de comptable exercées par Denys de Collors depuis le mois de décembre 1358, furent reprises par Jehan le Coq, maître de la

(1) Comptes publiés par la Société de l'Histoire de France. Le gobelet d'Édouard III est mentionné dans l'inventaire des joyaux du roi Jean publié plus loin sous le n° IV.

(2) Quasi com' all' incanto sua propria carne vendesse. (*Matth. Villani. Hist.* lib. IX, c. CIII. — Ap. *Muratori*, *Rer. Ital. script.* t. XIV).

chambre aux deniers. Quittance fut donnée au chapelain pour toutes ses opérations; c'est la pièce que nous publions sous le nº 2. On y verra qu'il avoit rendu au roi quatre comptes qui avoient été « receus, ouis, examinés » par les comtes de Sancerre et de Joigny, chambellans, par le médecin Guillaume Racine, le secrétaire Jean le Royer, et les maîtres d'hôtel Jean de Damville et Nicolas Braque (1). Le document qu'on trouvera plus loin sous le nº 1 est le premier de ces comptes. Deux autres se trouvent, ainsi que nous l'avons dit, dans le volume publié par la Société de l'Histoire de France; le quatrième manque encore, mais c'est le moins intéressant: il s'appliquoit seulement à la courte période comprise entre le 8 juillet et le 1er août 1360, c'est-à-dire aux trois premières semaines du séjour du roi à Calais.

Denys de Collors cesse donc, à partir de cette époque, de gérer les finances particulières de son souverain; mais il conserva la garde de la vaisselle d'or et d'argent qui avoit été rapportée d'Angleterre, et ce dépôt s'augmenta bientôt des joyaux qui furent offerts au roi pour sa bienvenue par plusieurs des bonnes villes du royaume. En effet, la délivrance de ce prince, quelque onéreuse qu'elle fût, avoit été célébrée par ses sujets comme une fête nationale. « Je ne vous auroys jamais devisé comme puissamment le roy de France fut recueilli à son retour en son royaume de toutes manières de gens. Car il estoit moult désiré. Si luy donna l'on de beaux dons et de riches présents (2). » Les présents dont la liste nous a été conservée n'étoient pas si riches que veut bien le dire Froissart; la France étoit pauvre; elle avoit été dévastée par la guerre, elle l'étoit encore par les grandes compagnies; tous les fléaux, la famine, la peste, s'unis-

(1) Nicolas Braque maistre de l'ostel du roi et paravant avoit esté trésorier et après maistre de ses comptes. « Grandes Chroniques de France. » Il n'avoit pas partagé la captivité du roi, et ne revit que le dernier compte rendu à Calais. C'étoit un des officiers que les États de 1357 avoient poursuivis avec le plus d'acharnement.

(2) Froissart.

soient pour la désoler; enfin il falloit payer la rançon du roi, charge encore bien lourde (1), sans compter les frais de la garde qu'Édouard III s'étoit fait rembourser, et toutes les rançons partielles que les seigneurs prisonniers avoient levées sur leurs vassaux. Le cœur se serre quand on lit le récit de toutes ces souffrances, et vraiment on trouve qu'au milieu d'une pareille misère, ces coupes, ces plats, ces écuelles étoient encore de bien grands présents!

La mort de la reine Jeanne de Boulogne, seconde femme de Jean le Bon, qui survint un an environ après le retour de son mari (novembre 1361) fut l'occasion d'un nouveau témoignage de confiance donné par ce prince à l'honnête chapelain; les bijoux laissés par la reine furent remis à de Collors, suivant inventaire dressé le 18 mars 1362. Le roi quitta Paris peu après. Il avoit déjà été à Dijon au mois de décembre précédent, pour prendre possession du duché de Bourgogne, dont il venoit d'hériter (2), et il étoit à peine de retour; mais son caractère inquiet, son aversion pour les affaires le portoient à s'éloigner sans cesse de sa capitale. D'ailleurs, il vouloit aller voir les provinces du midi de la France, qui lui avoient donné tant de marques de dévouement; peut-être aussi songeoit-il à se remarier avec la Reine Jeanne de Naples, qui étoit elle-même veuve pour la seconde fois. Mais quand il arriva à Avignon (20 novembre 1362), le pape Innocent VI, sur l'appui duquel il avoit

(1) Elle n'étoit pas encore liquidée en 1400. Dans les pouvoirs donnés le 18 mai de cette année par le roi d'Angleterre, Henri IV, à ses ambassadeurs pour renouveler les traités de trève et d'alliance avec le roi de France, il est fait mention des recouvrements à opérer sur la rançon du roi Jean. (*Arch. de Condé.*) On se rendra compte de l'étendue des sacrifices imposés à la nation en parcourant « l'aide payé par les habitants du diocèse de Paris à cette occasion (document publié avec une remarquable introduction par M. Dessales dans un volume de Mélanges que la Société des bibliophiles françois a donné en 1850).

(2) Philippe, douzième et dernier duc de Bourgogne de la première race, mourut sans enfants au mois de novembre 1361. Le roi Jean lui succéda comme son plus proche héritier, et prit possession à Dijon le 22 décembre 1361. (*Histoire de Bourgogne, par Dom Plancher.*)

compté pour conclure cette union, étoit mort, et son successeur, Urbain V, avoit pris d'autres arrangements : la reine de Naples épousa Jacques d'Aragon. Le pontife n'en fit pas moins grand accueil au roi Jean, et lui offrit des fêtes magnifiques; enfin, il profita de la présence de ce prince, du roi de Chypre et d'une foule de seigneurs qui se trouvoient alors à Avignon, pour essayer d'organiser une nouvelle croisade. Il la prêcha lui-même avec chaleur et onction, et ses paroles furent accueillies avec un dévôt empressement, mais cet enthousiasme de tradition n'avoit plus rien que de factice; le grand mouvement qui avoit «déraciné» l'Europe étoit passé pour ne plus revenir; on prenoit encore la croix comme par habitude, mais sans que nul songeât sérieusement à combattre pour elle. Cependant il n'est pas impossible, ajoute l'auteur, que l'attrait de nouvelles et glorieuses aventures ait séduit la nature chevaleresque du roi Jean, et il paroît probable qu'il eut réellement la pensée de faire « le passage d'oultremer. » Il prétendit même décider les rois d'Angleterre et d'Écosse à l'accompagner; c'est du moins le prétexte qu'il mit en avant pour expliquer à son conseil le nouveau voyage qu'il vouloit faire à Londres; mais on a plus généralement admis qu'en retournant aux lieux de sa captivité, il vouloit surtout effacer le mauvais effet produit par la conduite de son fils le duc d'Anjou, un des otages de la paix de Brétigny, qui venoit de rentrer en France en violant sa parole; enfin, sur un mot du continuateur de Guillaume de Nangis (1), on a encore supposé qu'il étoit ramené en Angleterre par quelque motif moins sérieux. Le caractère de Jean étoit si léger, si frivole, qu'il est difficile de connoître le véritable objet de sa résolution; toujours est-il que les efforts de ses conseillers pour l'en détourner furent vains. Il étoit peu dans les habitudes de ce Prince d'écouter la voix de la raison : l'entraînement étoit tout chez lui, et il ne savoit même pas rester fidèle à la politique traditionnelle de sa race; car il fit

(1) *Aliqui vero dicebant quod illuc iverat causa joci.*

ses adieux à la France par une bien funeste mesure, en détachant de la couronne le précieux joyau que la fortune venoit d'y réunir. Il avoit toujours tendrement aimé son dernier fils Philippe, l'intrépide enfant de Poitiers, le joyeux compagnon de sa captivité ; avant de partir, il voulut le doter magnifiquement, et lui fit donation, à lui et à ses hoirs mâles, du duché de Bourgogne ainsi que de tous ses droits dans le comté du même nom, avec le titre de premier pair de France (1). Puis il remit de nouveau la régence au Dauphin, et fut s'embarquer à Boulogne (3 janvier 1364). Édouard III et ses barons l'accueillirent avec sympathie et le traitèrent avec magnificence ; pendant trois mois ce ne furent que fêtes et que plaisirs ; l'insouciant monarque sembloit avoir complétement oublié et la croisade et son royaume, lorsque la mort le surprit à l'hôtel de Savoye après une courte maladie (8 avril 1364). Il fut regretté en Angleterre où il se plaisoit et où il avoit beaucoup d'amis ; il ne le fut guère en France où ses qualités personnelles ne pouvoient faire oublier les fautes et les désastres de son règne........

Dès que cette nouvelle parvint à Paris, Denys de Collors s'empressa de remettre au nouveau roi Charles V tous les bijoux qui lui avoient été confiés par son père. Il lui en fut donné décharge par lettres royales du 4 mai 1364. C'est l'expédition certifiée de cette pièce que l'on trouvera plus loin (nº 3), avec les deux inventaires qui y étoient joints (nºs 4 et 5).

L'auteur, après cette notice, donne un certain nombre de détails techniques fort curieux, soit sur le libellé des documents qu'il a produits, soit sur le sens de quelques

(1) L'acte de cette donation fut passé à Nogent-sur-Marne le 6 septembre 1363; mais il fut tenu secret pendant six semaines, et ce n'est qu'au mois d'octobre que le roi ordonna au chancelier de Bourgogne de délivrer les patentes à son fils. Encore celui-ci ne prit-il son nouveau titre qu'après la mort de son père ; jusque-là il conserva le titre de duc de Touraine, et gouverna le duché comme lieutenant du roi. (*Histoire de Bourgogne.*)

expressions vieillies, soit enfin sur la valeur relative des monnoies de France et d'Angleterre à l'époque dont il s'agit. Puis, vient la publication des pièces inédites dans l'ordre indiqué au début de la notice. Ces pièces appartenant au recueil spécial qui en a eu la primeur, nous ne reproduirons que celles qui figurent sous les n°s 3, 4 et 5.

N° III.

L'inventoire des Joyaux de la Royne de Bouloigne.

A touz ceulz qui ces lettres verront, Jehan Bernier, chevalier le Roy nostre Sire, garde de la prévosté de Paris, salut. — Savoir faisons que nous, l'an de grâce mil CCCLXIIII, le jeudi VIe jour de Juing, veismes unes lettres du Roy nostre dit Seigneur, scellées en double queue du scel du quel il usoit avant qu'il venist au gouvernement de son Royaume; des quèles lettres la teneur s'ensuit : — Charles, par la grâce de Dieu Roys de France, A touz ceulz qui ces lettres verront, salut. Comme Ja piéça nostre très cher Seigneur et père que Diex absoille, eust commandé de bouche a nostre amé et féal clerc, Maistre Denys de Collors, son secrétaire pour le temps, et le nostre aprésent, pranre, garder et avoir pardevers li pour nostre dit Seigneur certainne quantité de sa vesselle et de ses joyaux d'or et d'argent, tant de ce qui li avoit esté donné par aucunes gens d'église, nobles et habitans de bonnes villes du Royaume, depuis qu'il fu retournez d'Angleterre après sa délivrance de prison ; comme d'autre vesselle et Joyaux qu'il avoit achetez et autres ; Et semblablement li eust baillié la garde de plusieurs autres choses que jadiz feurent de feu nostre très chière dame, la Royne Jehanne de Bouloigne, dont Diex ait l'âme, de laquelle vesselle, Joyaux et autres choses, comme dit est, mencion est faite plus aplain en deux Inventoires qui faiz

avoient esté sur ce, les quiex nous avons veuz et fait lire de mot à mot pardevant nous; Et le dit Denys nous ait humblement supplié que de toute ycelle veisselle, Joyaux et autres choses contenues ès diz Inventoires dont il avoit la garde et la charge, comme dessus est dit, nous vousissions oyr ou faire veoir et oyr le compte, lequel il estoit prest et appareillé de rendre bon et loyal, et de nous baillier et rendre tout ce qu'il avoit pardevers li des choses dessus dites, selon ce que par le dit compte il feroit tenuz et appartenroit à faire, et que de ce il nous pleust li donner et ottroyer noz lettres de quittance et de descharge, si comme en tel cas appartient, savoir faisons que de toute la dite vesselle, Joyaux, tant d'or comme d'argent, et de toutes les autres choses contenues ès diz Inventoires, le dit Denys nous a aujourduy rendu bon compte et loyal, de article en article, et selon la teneur des diz Inventoires, et nous a rendu et baillié toutes les choses qui par le dit compte a esté trouvé qu'il estoit tenuz de nous rendre et baillier à ceste cause, si comme par yceli compte puet plus pleinement apparoir, duquel nous avons retenu copie. Et pour ce, nous, qui le dit compte avons veu, oy, reçeu, et les diz Inventoires fait diligemment examiner en nostre présence, nous tenons pour bien contens et apaiez d'iceluy compte, et de toutes les choses qui dedans y sont contenues, et en quittons et clamons quitte, et tenons pour deschargié entièrement et aplain le dit Denys, ses hoirs et successeurs, et ceulz qui de luy auront cause, sans ce que jamais par nous ou par autre, quelque il soit, leur en puisse estre doresnavant aucune chose demandée, ne que le dit Denys, ne ses hoirs ou successeurs, ou aucun d'eulz en soient tenuz de en plus faire ne rendre compte en nostre chambre des comptes, ne ailleurs, a quelque personne que ce soit; Mais voulons et mandons par ces présentes à noz amez et feaulz gens de nos diz comptes à Paris, et à touz autres à qui il pourroit appartenir et à chascun d'eulz, qu'il en aient et tiegnent pour quitte et deschargié du tout le dit Denys et ses hoirs et successeurs. En tesmoing de ce, nous avons fait mettre à ces

lettres le scel dont nous usions avant que nous venissions au gouvernement de nostre Royaume. — Donné à Paris le IIIIe jour de May, l'an de grâce mil CCCLXIIII — Et estoient ainsi signées : Par le Roy, N. de Veires. Et nous à ce présent transcript avons mis le scel de la prévosté de Paris, l'an et le jeudi dessus diz. J. Cadin.

Sur le repli : « Collation est faite. »

Le sceau manque.

N° IV (1).

Rouleau de parchemin (au dos d'une écriture plus récente).

Estat de la vaisselle d'argent du Roy Jean à son retour d'Angleterre.

Tournay.

Premièrement, I plat d'argent à laver à bibon.

Item, VIII plas pour servir à table.

Item, XXXIII escuéles d'argent.

De la vaisselle rapportée d'Angleterre.

Premièrement, II bassins dorez et esmaillez à laver; baillez aus sommeliers de la chapelle pour servir illec du commandement du Roy.

Item, I petit gobelet d'argent doré et esmaillé ou fons.

Item, Une aiguière dorée en semblance d'un lion.

Item, Une quarte et une aiguière d'argent (2)..... de fleurs de lis et de vignetes.

(1) Cet état a déjà été publié par la Société de l'Histoire de France, d'après un inventaire dressé en septembre 1363, et conservé aux Archives nationales. Néanmoins, nous avons cru devoir le reproduire ici, parce que notre expédition, faite sans doute postérieurement, présente quelques variantes, et aussi parce que ce document complète l'ensemble de pièces qui nous viennent de Denys de Collors.

(2) Espace blanc dans l'original

Item, Une pinte et une aiguière d'une mesme façon, esmaillées par dehors.

Une aiguière dorée et esmailliée en freture.

D'autre vaisselle.

I Drageoir doré esmaillié.

Item, Une pinte dorée et esmaillée par dehors à rubis et à perles.

Rains.

IIII Copes a couvècle dorées et esmaillées.

Paris.

I pot à Aumosne. Item la nef d'argent.

Item, Une aiguière d'or à 1 saphiret.

(1) . . . . s dorez.

Item, XX henaps dorez et IIII qui font en l'eschansonnerie.

Item, VI douzainnes d'escuelles dorées.

Item, II bacins à laver.

Item, IIII Justes.

Lyon.

II petites aiguières blanches.

Du Pape.

II grans flacons esmaillés.

Une quarte seinée de perles.

De la vesselle achetée à Avignon.

I Grant bacin d'argent doré.

Item, Une aiguière d'or à 1 saphiret, armoié dedens le couvècle des armes de France et de Bourgogne.

Item, I gobelet d'or samblablement armoié.

Tuelle.

XL escuéles d'argent blanches.

Beaufort.

II flacons dorez à courroies de soye.

Item, II quartes dorées.

(1) Morceau de parchemin enlevé dans l'original.

Item, II autres quartes diaprées.

Item, IIII aiguières dorées.

Item, I gobelet doré, esmaillé dehors, couvert d'un couvècle à couronne.

De l'eschansonnerie.

Le gobelet du Roy d'Angleterre (il est demoré en l'eschansonnerie) (1).

Item, le henap d'or qui fut refait du henap de la Royne d'Angleterre.

Troyes.

XII plas d'argent dorez.

Item, II douzainnes d'escuèles dorées.

Item, IIII quartes dorées.

Item, II douzaines d'escuèles d'argent blanches que Jehan luissier avoit en garde.

(au dos :)

VIII douzaines d'escuelles blanches.

VIII plaz blans.

II douzaines plaz dorez.

IIII douzaines d'escuelles.

N° V.

(*Rouleau de parchemin. En double.*)

Inventoire de plusieurs choses qui furent de la Royne Jehanne de Bouloigne, fait à la pointe du palays le XXVIIIe jour de Mars, l'an mil CCCLXI ; présents J. de Damville, maistre Jehan le Coq, Andrieu Poupart et plusieurs autres.

Primo, Une ymage d'argent doré de nostre dame, à une couronne à pelles et pierres, et y faut II florins.

(1) Ces mots entre parenthèses sont d'une autre écriture que celle de l'Inventaire ; l'encre est celle qui a servi à faire des signes dans les marges ; ces signes, que nous n'avons pas reproduits, ont sans doute été tracés dans la reconnoissance de l'Inventaire.

Item, Un gobelet de cristal garni d'argent doré.

Item, II petites cuilliers d'argent dorées; I véricles (?).

Item, Une teste d'ambre assise sur I pié d'argent, à piés de griffons, et y a langue de serpent.

Item, Une foisselle (1) d'argent en un estui de cuir.

Item, Une crois d'argent dorée en estui de cuir.

Item, Un tour d'oncle de griffon garni d'argent.

Item, Un pié d'argent à une croiz, sans la croiz.

Item, Une croiz de cor à un cruxefix d'argent doré.

Item, Uns tableaux d'ivire en un estui de cuir.

Item, Uns autres tableaux d'ivire touz blans.

Item, Une teste de saintuaires.

Item, Un petit hanap de Coquille sur I pié d'argent despecié.

Item, II chandeliers d'argent dont l'un n'a point de broche.

Item, Un tablier (2) de cyprez.

Item, Unes vieilles paternostres de fil d'or.

Item, II saliers à sers (3) par pièces.

Item, Une nef d'argent armoiée de France et de Boulóigne.

Item, Une petite cuiller d'argent.

Item, Un couteau à manche et gayne d'ivire, garni d'argent.

Item, Uns petiz poulains (4) de cuivre dorez.

Item, Un fer de glaive.

Item, Un corail garni d'argent.

Item, IIII quarreaux de broderie armoiez d'Evreux et de Bouloigne, et n'y a que VII noyaux à pelles.

Item, VII quarreaux d'or de Chippre à Angelos, et y a IIII noyaux à perles dont il en y a un graté.

Item, Un quarreaux à IIII boutons à pelles.

(1) Sorte de panier à préparer le fromage

(2) Signifioit habituellement échiquier.

(3) Probablement cercles.

(4) Sorte de jeux de dés.

Item, VI quarreaux de cuir touz wiz (1) armoiez d'Arragon.

Tout en un coffre.

Item, En un autre, Une chambre (2) palée de drap d'or et de veluyau vert, contenant III pièces, c'est assavoir, ciel, dossier et couste pointe doublée de toille Ynde.

Item, Un viez couvertouer de drap d'or sans fourreure.

Item, Environ III quartiers de drap d'or.

Item, XII pièces de veluyau vermeil, que granz que petites, et sont en façon de robe pour la Royne.

Item, Une manche de veluyau brodée.

Item, Un gobelet de cristal à couvècle brodé d'or, à I saphir et II pelles.

Item, Un autre gobellet de pierre marbre à couvècle à saphirs.

Item, une aiguière de mesmes.

Item, Un autre gobelet de pierre dont le couvècle est despecié, garni d'or.

Item, II autres petiz gobelés d'argent dorez.

Item, Un couvècle d'un gobelet.

Item, II aiguières d'argent dorées semées d'esmaux.

Item, Un dragouer esmaillé, armoié de Normandie et de Behaigne (3).

Item, Un autre dragouer plus petit, armoié de France et de Bouloigne.

Item, III cuillers, dont il en ny a II dorées.

Item, le pié et le couvècle d'argent doré d'un gobelet de coquille qui est despecié, et la garnison d'environ la coquille.

Item, II tuyaux à boire, l'un doré et l'autre blanc.

Item, Un petit pié d'argent à une virole d'argent.

Item, un petit pot de cristail garni d'argent.

(1) Vieux.

(2) Étoffes employées pour la décoration et le mobilier d'une chambre.

(3) Bohême.

Item, Une peinte d'une noiz muguete, garnie d'argent dorée.

Item, Une coquille à pié d'argent doré, à couvècle d'un coq d'argent doré.

Item, Une gibecière à pelles.

Item, Un espinglier à pelles.

Item, II petites bourses à pelles.

Item, Une autre boursète à pelles.

Item, Un seau, dont il y a II granz à II chesnes.

Item, Un petiz tableaux d'ivire à un S[t] Christofle en une boîte.

Item, IIII petiz batonnez de brésil (1), virolez.

Item, IIII bauguiers, armoiez d'Evreux et de Bouloigne.

Item, Une Chambre de Camocas vert roié, c'est assavoir, iel, cheveciel, et coustepointe.

Item, Une autre coustepointe vert destainte.

Item, II pièces de courtine de Tartarie vert à rosètes.

Item, Une petite boîte d'argent en un estuy de cuir.

Item, Un pavillon de satains à fleurs de Liz, et à IIII évangélistes.

Item, Un autre pavillon vert.

Item, Un dossier vert.

Item, IIII quarreaux anciens à fleurs de Liz.

Item, II quarreaux à seoir à table, l'un de veluyau vermeil, l'autre de drap d'argent.

Item, Un sincelier (2) blanc.

Item, Un quarrel vert à traiffles, armoié de France et de Bourgoigne.

Item, IIII quarreaux de brodeure Indes, à ymages et à sers.

Item, Une coutepointe de soie jaune.

Item, Un formier (3) et un dossier à demi ciel de drap d'or et de veluyau vert.

---

(1) Brésillet, bois rouge, que l'on tirait à grands frais des Indes orientales et qui a donné son nom au Brésil, où les premiers navigateurs le trouvèrent en abondance.

(2) Vase ou ciboire suspendu qui recevoit le Saint-Sacrement.

(3) Fauteuil.

LES HEURES

DE

CATHERINE DE CLÈVES

DUCHESSE DE GUELDRES.

On lit sur la garde du volume une note manuscrite ainsi conçue : « Les Heures de la duchesse de Gueldres, écrites par « Thomas à Kempis, comprennent deux parties de 386 pages, « réunies aujourd'hui en un seul volume, et 71 peintures, y « compris le portrait de la duchesse. La première partie, de « 180 pages, s'ouvre avec *Matines* et finit ainsi : *Sequitur missa* « *de sanctâ Trinitate. Introïtus.* La seconde partie, de 206 « pages, continue, sans interruption, par les mots : *Benedicta* « *sit sancta Trinitas*, et se termine avec l'office des trépassés... « *preventi morte non perdant.* »

Nous n'avons point découvert par quel motif on affirme dans cette note que les Heures de la duchesse de Gueldres ont été écrites par Thomas à Kempis, attendu que ces deux personnages n'ont pas vécu dans le même siècle.

L'auteur de la note dit que ce manuscrit étoit originairement divisé en deux parties. Nous pensons qu'il n'a pu être ainsi divisé que par le caprice d'un de ses possesseurs ; car il eût été peu raisonnable de commencer le second tome par la messe de la Sainte-Trinité, ce qui rendoit incomplètes les Heures de la Sainte-Trinité contenues dans le premier tome.

Catherine de Clèves, sœur de Jean, duc de Clèves et comte de La Mark, né le 16 janvier 1419 ; d'Agnès de Clèves, mariée en 1439 avec D. Carlos, fils du roi de Navarre ; et d'Adolphe de

Clèves, seigneur de Ravestain, né le 13 mars 1425, étoit fille d'Adolphe, duc de Clèves et comte de La Mark, et de Marie de Bourgogne. Celle-ci étoit fille de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Bavière.

Elle épousa Arnold, duc de Gueldres, fils de Jean d'Egmond et de Marie d'Arckel. Celle-ci étoit fille et héritière de Jean, comte d'Arckel, et de Jeanne de Juliers. Cette dernière, fille de Guillaume, duc de Juliers, et de Marie de Gueldres, devint héritière de son frère Reinold, duc de Juliers et de Gueldres, dernier mâle de la famille.

Ainsi Catherine de Clèves appartenoit, par sa mère, à la maison royale de France; par son aïeule maternelle, à la maison de Bavière; et, par son mariage, elle s'allia aux maisons d'Egmond, de Gueldres et de Juliers. Toutés ces alliances sont représentées par les armoiries peintes qui se trouvent sur la seconde et la troisième page du manuscrit.

Ce volume renferme : 1° les Heures de la Sainte-Vierge; 2° les Heures de la Sainte-Croix et de la Passion; 3° les Heures de la Sainte-Trinité; 4° les Heures des Trépassés; 5° la messe du Saint-Esprit; 6° les Heures de tous les Saints; 7° les Heures du Saint-Sacrement; 8° les Heures de la Miséricorde de Dieu; 9° et enfin les vigiles des Morts. Chacune de ces parties est ornée de miniatures relatives au sujet qu'elle traite.

Ce précieux manuscrit sur vélin a été écrit en Flandre par un excellent calligraphe, appartenant sans doute à l'école de Bourgogne. Il est étincelant d'or et de couleurs. Les majuscules, largement dorées, sont rehaussées d'azur et de gueules; les encadrements des pages, chargés de fleurs et de fruits, d'oiseaux, de grotesques, etc., sont d'une rare élégance. Les peintures, confiées aux plus habiles artistes, égalent et surpassent quelquefois les meilleures productions de l'époque, par la perfection du dessin, l'entente de la perspective, l'éclat et la finesse du coloris et l'exactitude des accessoires. Les figures et les mains des personnages sont d'un modèle exquis. Nous pourrions encore citer

de charmants paysages, des effets de lumière ménagés avec art, des édifices d'une riche architecture, etc. Nous oserons ajouter que la plupart de ces miniatures inspireroient, peut-être, des chefs-d'œuvre aux artistes de notre siècle. Nous ferons remarquer, en outre, que les manuscrits de ce genre, composés pour des princes ou des rois, sont fort rares, et que leur exécution est toujours supérieure à celle des nombreux manuscrits fabriqués dans les abbayes. On n'y employoit que des artistes d'élite, et l'on mettoit tout en œuvre pour atteindre le plus haut degré de perfection.

Nous allons essayer de décrire les peintures dont ce manuscrit est illustré; chacune d'elles est accompagnée d'un large encadrement qui entoure la page entière.

P. 2. — La duchesse de Gueldres est à genoux devant la Sainte Vierge, représentée les pieds sur un croissant, tenant dans ses bras l'Enfant Jésus, et placée au centre d'un nimbe d'or. La duchesse prie et prononce ces mots écrits sur une banderolle: *Mater Dei, memento mei;* elle est vêtue d'une robe de velours rouge et d'un manteau de même, doublé d'hermine. Le costume de l'Enfant Jésus, parfaitement dessiné et peint, est un joli spécimen des costumes d'enfant au xve siècle. Le riche encadrement de cette magnifique page se compose de plantes déliées et de fleurs, au milieu desquelles se jouent des oiseaux. Aux quatre extrémités de l'encadrement on a suspendu les armes de la duchesse, surmontées de leurs cimiers: 1° les armes de Clèves: *de gueules, au rais d'escarboucle, pommeté et fleurdelisé d'or de huit pièces, enté en cœur d'argent à l'escarboucle de sinople;* 2° les armes de La Mark: *d'or, à une fasce échiquetée d'argent et de gueules, de trois traits*; 3° les armes de Bavière: *losangé en bande d'argent et d'azur*; 4° les armes de Silésie: *d'or, à l'aigle de sable, chargée sur la poitrine d'un croissant d'argent.* Au centre de la marge inférieure, les armes de Gueldres, Juliers, Clèves et La Mark, sont réunies dans un seul écusson. Les armes de Gueldres sont: *d'azur, au lion d'or contourné.*

P. 3. — Vision de S. Joachim. L'encadrement de cette page porte à ses extrémités les armes anciennes de la maison royale de France : *d'azur semé de fleurs de lis d'or;* celles de Juliers : *d'or, au lion de sable;* et celles de Berg : *d'argent au lion de gueules.*

P. 21. — Chant des Anges (*Te Deum laudamus*). Des fleurs et des siliques ouvertes de pois de senteur forment l'encadrement.

P. 39. — Naissance de la Vierge. Au milieu des fleurs et des fruits de l'encadrement on distingue deux ruches chargées d'abeilles.

P. 46. — Consécration de la Vierge. Dans l'encadrement on remarque un paon à la queue épanouie et dorée, et un renard.

P. 47. — Élection de Joseph par le Saint-Esprit. Dans l'encadrement : un bûcheron levant sa hache.

P. 54. — Mariage de la Vierge.

P. 55. — Envoi de l'ange Gabriel par Dieu le Père.

P. 62. — L'Annonciation. Dans cette miniature, les détails d'intérieur sont charmants.

P. 63. — La Visitation. Sur la marge inférieure, l'artiste a peint un sujet qui nous semble allégorique. Un enfant a tendu des filets pour prendre les oiseaux, et les referme sur l'Enfant Jésus, qui s'est assis au centre de ces filets, tenant une pomme d'or de la main gauche. On fait encore usage de filets de ce genre : ils sont vulgairement connus sous le nom de *nappes.*

P. 70. — La Nativité. Miniature admirable. Les figures de la Vierge et de Joseph sont d'un fini très-remarquable; la tête du bœuf, celle de l'âne et tous les nombreux accessoires ont été dessinés de main de maître. Dans l'encadrement : un singe mordant une pomme d'or.

P. 71. — La Fuite en Égypte. Dans l'encadrement : une femme battant du beurre dans une baratte.

P. 83. — L'Assomption. Dans l'encadrement : un singe et un enfant lançant des bulles de savon.

Dans les treize miniatures des Heures de la Vierge, l'artiste a

souvent représenté la Vierge sous les traits de la duchesse de Gueldres.

Les quatorze miniatures qui accompagnent les Heures de la Sainte-Croix et de la Passion de Jésus-Christ sont autant de tableaux pleins de vie, d'expression et de sentiment.

P. 93. — La Trahison de Judas. Tableau fort remarquable par l'habile agencement des groupes, et par l'expression des figures. Dans l'encadrement : un vieillard portant une lanterne.

P. 106. — Jésus devant Caïphe.

P. 107. — Jésus conspué et souffleté. L'artiste a eu l'heureuse idée de jeter sur la tête de Jésus-Christ un voile blanc qui cache sa figure, et lui dérobe la vue des humiliations qu'on lui fait subir.

P. 117. — Jésus devant Hérode.

P. 122. — La flagellation.

P. 123. — Jésus couronné d'épines.

P. 128. — Jésus portant la croix. La fatigue de Jésus-Christ dans cette voie douloureuse est aggravée par deux poids très-lourds qu'il traîne, suspendus par des cordes à sa ceinture. Dans l'encadrement : une charmante sainte Véronique étalant l'empreinte de la sainte face sur son voile.

P. 129. — Préparatifs du crucifiement.

P. 134. — Jésus crucifié, entre les deux larrons. Sur la marge inférieure, au-dessous de la croix, un ange prie à genoux et la tête courbée vers la terre.

P. 135. — Requête des prêtres à Pilate. Sur la marge inférieure, l'artiste a peint une chasse à courre.

P. 140. — La descente de croix.

P. 141. — Ensevelissement.

P. 148. — Mise au tombeau.

P. 149. — La Résurrection. — Dans l'encadrement : un enfant nu, jouant d'un instrument qui ressemble à une clarinette.

Les Heures de la Sainte-Trinité contiennent neuf miniatures.

P. 156. — Les trois personnes de la Sainte-Trinité, siégeant dans le chœur d'une église. — Des anges, enveloppés de leurs

ailes, et priant les mains jointes, occupent les deux tiers de l'encadrement.

P. 157. — Dieu le Père, siégeant dans les cieux. — Dans l'encadrement : une chèvre blanche cherchant à atteindre des raisins.

P. 162. — Dieu le fils. — Dans l'encadrement : un ange jouant du violon, et un enfant nu, lançant des flèches.

P. 165. — Les trois personnes de la Trinité siégeant dans les cieux.

P. 168. — Le Fils reçoit la croix. — Dans l'encadrement : un singe mangeant avec une cuiller, et une femme s'apprêtant à tuer un poulet.

P. 171. — Envoi du Fils sur la terre. — Sur la marge inférieure : une scène de pêche ; ustensiles de pêche ; canard plongeant.

P. 174. — Sacrifice de la croix. — Sur la marge inférieure : transport de la grappe merveilleuse de la terre de Chanaan.

P. 177. — Triomphe du Fils entre le Père et le Saint-Esprit.

P. 181. — Adoration de la Sainte-Trinité.

Les Heures pour les Trépassés renferment sept miniatures.

P. 195. — Le Purgatoire, représenté par des âmes en prière, plongées dans la gueule enflammée du Léviathan.

P. 200. — L'Agonisant. La composition de ce tableau est d'une effrayante vérité : deux hommes transportent un agonisant couché, nu, sur un drap, et vont le déposer sur la paille. L'expression de ces trois figures est saisissante.

P. 203. — Office des Trépassés.

P. 206. — Un enterrement. Cette cérémonie funèbre est dessinée avec autant de vérité que la scène de l'Agonisant.

P. 209. — Messe des Morts. — Dans l'encadrement : un enfant jouant avec une crécelle.

P. 210. — Trois âmes en prière dans la gueule du Léviathan sont accoudées sur une table et servies par un ange.

P. 215. — Délivrance des âmes du Purgatoire. — Sur la

marge inférieure, l'artiste a peint une chasse aux oiseaux, avec des lacets et avec un trébuchet.

La Messe du Saint-Esprit (p. 219) est ornée d'une miniature représentant l'entrevue de saint Pierre et de Simon le Magicien; le Saint-Esprit plane au-dessus de la tête de saint Pierre. — Dans l'encadrement : un paysan tondant sa brebis.

Sur la marge de la p. 222, on voit quelques dessins non coloriés : un enfant jouant avec un petit moulin fiché dans une noix; un grotesque versant dans un vase le contenu d'une pinte.

Les Heures de tous les Saints : sept miniatures.

P. 232. — Adoration de Dieu le Père, par les saints et par les saintes.

P. 233. — Adoration par les Anges.

P. 236. — Adoration par les Apôtres.

P. 239. — Adoration par les quatre Évangélistes, dont trois sont représentés par les animaux mystérieux.

P. 242. — Adoration par les saints.

P. 245. — Adoration par les saintes.

P. 249. — Saint Pierre, saint Jean et saint Martin.

Les Heures du Saint-Sacrement : neuf miniatures.

P. 263. — Joseph et ses frères en Égypte. — Dans l'encadrement : un portefaix chargé d'un sac de blé.

P. 267. — Adoration du Saint-Sacrement.

P. 270. — La Communion.

P. 273. — Adoration du Saint-Sacrement par Aaron, Isaïe, saint Paul et saint Luc.

P. 276. — La Manne dans le désert.

P. 279. — Les disciples d'Emmaüs (rupture du pain). — Costume singulier de Jésus-Christ.

P. 282. — La Pâque des Israélites.

P. 286. — La Cène. Jésus-Christ présente à Judas agenouillé un morceau que celui-ci reçoit dans sa bouche. — C'est un superbe tableau qui peut servir de modèle aux artistes modernes.

P. 287. — Messe du Saint-Sacrement.

Les Heures de la Miséricorde de Dieu : une miniature.

P. 303. — L'Homme de douleur. — Adoration de Jésus-Christ sortant du tombeau et emportant les instruments de la Passion. — Sur la marge inférieure : l'agneau sans tache.

Les Vigiles des Morts : deux miniatures.

P. 338. — L'Enfer. C'est une des belles pages du manuscrit. L'artiste a déployé, dans ce tableau, toutes les ressources de son imagination. La structure de l'Enfer est fort originale, et nous la croyons *inédite*. Nous ne saurions décrire exactement les nombreux épisodes de ce drame lugubre. Les personnages microscopiques et les détails les plus minutieux de cette composition ont été exécutés avec une hardiesse et une netteté peu ordinaires.

P. 339. — Office des Morts.

Ce manuscrit renferme donc soixante-trois miniatures. Si l'auteur de la note inscrite sur la garde du volume en compte soixante-et-onze, c'est qu'il comprend dans ce nombre les huit sujets peints sur les marges inférieures, tels que les chasses, la pêche, etc.

Les miniatures des Heures de Catherine de Clèves ne sont pas seulement remarquables sous le rapport de l'art, elles offrent encore beaucoup d'intérêt sous le rapport des mœurs et des usages du XVe siècle. En effet, on y trouve les costumes du temps; *voy.* pp. 47, 107, 168, 174, 185, 200, 206, 208, 209, 219, 263, etc.; des costumes de deuil, pp. 203, 206, 209, 339; la forme de certains meubles, pp. 39, 46, 62, 106, etc.; des outils et ustensiles, tels que : tarière et maillet, p. 129; hache, pp. 47, 129; ciseaux, p. 219; brouette, p. 338; échelle, p. 140; torche, p. 106; pot-à-feu, pp. 93, 208; lanterne, p. 93; couteau, p. 168; sonnette, p. 209; baratte, p. 71; cuiller, p. 168; gobelet, p. 214; panier en jonc, p. 70, etc.; — des instruments de musique : *voy.* pp. 2, 70, 107, 135, 149, 162, 184, 185, 194; des jouets d'enfant, pp. 83, 209, 222; des scènes de chasse et de pêche, pp. 63, 135, 171 et 215.

Parmi les animaux reproduits dans ces miniatures, nous cite-

rons le bœuf, l'âne, la brebis, la chèvre, le chien, le chat, le lion, le cerf, le daim, le renard, les abeilles et une foule d'oiseaux, tels que l'aigle, le paon, le coq, le cormoran, le chat-huant, etc., etc.

Nous indiquerons enfin les paysages remarquables des pp. 63, 70, 71, 128, 134, 219, etc.; l'architecture de quelques édifices, pp. 46, 54, 62, 70, 106, 156; et les grotesques dessinés ou peints dans les encadrements et sur les marges, pp. 55, 62, 70, 97, 134, 148, 179, 186, 189, 214, 222, 277, 294, 301.

Notre tâche est achevée. Il ne nous reste plus qu'à féliciter l'heureux possesseur de ce précieux manuscrit.

J. T.

INDICATION

D'UN FAIT

INTÉRESSANT L'HISTOIRE DE FRANCE.

Nous croyons faire plaisir à ceux des lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* qui s'occupent d'études historiques sur la Bretagne, en leur signalant un document que le hasard nous a fait dernièrement rencontrer. Ce document est fort peu connu, du moins nous ne l'avons vu cité nulle part, quoiqu'il nous paroisse cependant de la plus grande importance.

C'est une dissertation ou plutôt un plaidoyer fait à l'occasion de l'invasion de la Bretagne en l'année 1488, par l'armée de Charles VIII, roi de France, invasion qui, comme on le sait, eut pour prétexte une cession faite par les représentants de Charles de Blois à Louis XI, de tous les droits qu'ils pouvoient avoir à la

couronne de Bretagne. De là l'auteur passe à l'exposition des droits héréditaires que Charles de Blois, ou plutôt sa femme, et son compétiteur Jehan de Montfort, avoient sur la couronne de Bretagne, les examine alternativement en établissant chacun de ces *intersventeurs* le défenseur des droits de l'un de ces princes, et entre dans des détails très-curieux sur les diverses circonstances de la longue guerre qu'ils soutinrent l'un contre l'autre, et dans laquelle ils furent secondés, comme on le sait, par la Bretagne qui se trouva divisée en deux camps, par la France, l'Angleterre, et plusieurs autres puissances étrangères.

Nous voudrions pouvoir donner une analyse de ce document curieux qui a l'avantage bien rare d'être presque contemporain des événements qui en sont l'objet, événements qui sont certainement, sous tous les rapports, les plus importants des annales bretonnes; mais nous ne pourrions le faire ici que d'une manière tout à fait incomplète, car il remplit près de douze colonnes in-folio. Nous croyons donc qu'il est plus convenable de renvoyer les lecteurs qu'il pourroit intéresser à l'ouvrage même qui le renferme.

Cet ouvrage est intitulé : *Le Songe du Vergier qui parle de la disputation du Clerc et du Chevalier.* Il en existe plusieurs éditions. L'exemplaire que nous avons à notre disposition est un volume in-folio, imprimé en caractères gothiques, avec gravures sur bois, vers la fin du xv[e] siècle. La dissertation dont nous venons de parler se trouve aux chapitres CXLIII et CXLIV du livre I[er].

L'auteur a gardé l'anonyme, et en cela il a agi fort prudemment, car il combat pour ainsi dire à chaque page, et souvent avec aigreur, la cour de Rome et le clergé françois qui alors étoient tout-puissants, et l'histoire nous apprend que ni l'un ni l'autre n'étoient disposés à supporter avec une patience évangélique des attaques de ce genre qui du reste étoient fort rares, et dont l'ouvrage que nous citons donne peut-être le premier exemple. La plupart des bibliographes attribuent *le Songe du Vergier* à Philippe de Mezières, auteur d'un ouvrage intitulé : *le Songe*

du vieil Pellerin. Le rapport qui existe entre les titres a été vraisemblablement leur seul motif : le sujet, le style, les idées, tout est différent, et indique deux auteurs distincts.

D'autres biographes l'attribuent à Jehan de Vertus, à Charles de Louvier, Raoul de Presles, etc., tous, comme Philippe de Mezières, étrangers à la Bretagne; mais nous croyons qu'ils se trompent également. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils n'appuient leurs opinions sur aucun fait positif, ni même vraisemblable.

Nous nous garderons bien d'ajouter un nouveau nom à cette liste, mais nous croyons pouvoir affirmer que l'auteur du *Songe du Vergier* étoit Breton, et même qu'il ne fut pas étranger à certains événements dont il parle. Nous fondons notre opinion sur la connoissance parfaite qu'il avoit de tout ce qui concerne la Bretagne, ainsi que l'on peut le voir dans la dissertation spéciale dont nous venons de parler, et dans beaucoup d'autres passages de son ouvrage.

Nous engageons les personnes qui sont en position de faire des recherches dans les grandes bibliothèques publiques, à en faire à cet égard. Nous sommes convaincus que ces recherches seront couronnées de succès, et qu'elles auront pour résultat de faire connoître un nouveau nom digne de figurer avec distinction dans la *Biographie Bretonne.*

LUIGI ODORICI,

Bibliothécaire à Dinan.

ENCORE SYMPHORIEN CHAMPIER.

Nous avions promis, dans le *Bulletin* du mois dernier, p. 1003, la reproduction d'une lettre moitié latine, moitié françoise, qui est imprimée à la fin d'un recueil de quelques ouvrages de Symphorien Champier. Voici le texte de cette lettre, dans laquelle Jehan Lemaire prodigue à Champier des éloges que la postérité n'a point ratifiés.

A Monseigneur M. Pierre Picot, docteur es ars et en medicine physicien : stipendiaire de ma trèsredoubtée dame madame la duchesse de Sauoye fille à lempereur Maximilian Jehan Lemaire iudiciaire et hystoriographe de ladicte eprincesse (*sic*). Salut.

« Nuperrime cum Lugduni essem vir ornatissime. Ainsi que « par curiosité naturelle : ie m'emploie voulentiers à investi- « guer choses nouvelles : perscrutans diligenter officinas calco- « graphorum nostrorum. Je trouvay preste à mettre sur leurs « formes impressoires vne euvre nouvelle de ce treselegant « philosophe orateur hystorien et physicien messire Sympho- « rien Champier Lyonnois : tractant des hommes illustres an- « tiques et recentz. Lesquelz de doctrina vestra appolinea be- « nemeriti sunt : et multa celebratione digni. Ensemble ung « aultre recueil de ceulx qui ont rédige par escript les lois di- « vines. Et oultre ce une impugnation tresvehemente contre « la secte mahumeticque. Quequidem omnia : et si doctrinam « ingentem hominis pre se ferant : venamqz divitem eloquentie « ostentent. Magis tamen demiratus sum laborem illum, et « quidam laboriosissimum obstupuiqz cum ex tam inextrica- « bili laberintho in lucem limpidissam eum facile conspexi pro- « diisse. Presertim virum aliis negociis prepeditum. Persuasiqz « mihi illum non nisi ad instructionem publicam se natum pu-

« tare. Car desia iavoye autreffoys veu assez de ses louables « labeurs imprimez : tant en latin comme en nostre langue « gallicane. Ratus igitur sententiam hanc esse verissimam. « Quod bonos alit artes : omnesqz accendunt ad studia gloria : « Neqz ab officio meo abhorrere laudationem eius qui a cunctis « extolli meretur. Jay escript à sa louenge hoc epygrammati- « culum vernaculum : qualecumqz est ruditer fabrefactuz, le- « quel ienvoye a ton humanite. Ut scias me : eum qui fâmiliam « tuam : tam multimodis scriptionibus honorat, etiam honore « non vulgari prosequi. Vale. »

Nous regrettons que l'éditeur de ce recueil ait oublié de faire imprimer à la suite de cette lettre le *Vernaculum epygrammaticulum,* de J. Lemaire. Nous suppléerons à cette omission; toutefois, aux vers élogieux de l'historiographe de la duchesse de Savoie, nous nous permettrons de substituer des vers un peu vifs de J.-C. Scaliger. Ce sera le revers de la médaille; et quoique le portrait de Champier soit chargé, il ne laisse pas d'être ressemblant. Tel est, du moins, l'opinion de La Monnoye :

Champerius quis ille, si petit quisquam,
Respondeo, sed Scævolæ modo paucis.
Ardelio mirus, insolens, tumens, turgens
Titulo Archiatri, quod Deus sit atrorum;
Nam candidæ ille mentis haud tenet mican,
Falsarius sed invidusque ineptusque,
Scriptis alienis indidit suum nomen,
Vno alterove verbulo usque mutato,
Dum ex officinâ barbarissimâ agnoscas,
Quid si ille falsitaverit suum nomem
Campegium è Champerio. Et tacitus dormis,
Democrite! O nec rumperis cachinnando.

Ap. B.

74

ANALECTA-BIBLION

Les Représentants de Maine-et-Loire depuis 1789, par M. Bougler. *Angers*, 1856.

Au XVIIIe siècle, dit M. de Tocqueville, parmi les questions adressées aux intendants par le Gouvernement, se trouve celle-ci : Les gentilshommes de votre province aiment-ils à rester chez eux ou à en sortir? On a la lettre d'un intendant répondant sur ce sujet ; il se plaint de ce que les gentilshommes de sa province se plaisent à rester avec leurs paysans, au lieu de remplir leur devoir auprès du roi. Or, la province dont on parloit ainsi, c'étoit l'Anjou, ce fut depuis la Vendée. Ces gentilshommes, qui refusoient, dit-on, de rendre leurs devoirs au roi, sont les seuls qui aient défendu, les armes à la main, la monarchie en France, et ont pu y mourir en combattant pour elle ; et ils n'ont dû cette glorieuse distinction qu'à ce qu'ils avoient su retenir autour d'eux ces paysans, parmi lesquels on leur reprochoit d'aimer à vivre.

Ce reproche ne pourroit-il pas s'appliquer encore aux Angevins? Fidèle à ses traditions, amoureux de ses gloires, l'Anjou se fait remarquer par toutes sortes de travaux, soit littéraires, soit archéologiques, voire même économiques, qui révèlent un grand attachement au sol natal, un culte touchant pour le passé, en même temps qu'une persistante vigueur. Ces qualités, plus difficiles ailleurs à rencontrer, valent la peine d'être signalées, et abondent dans une récente étude que M. Bougler, conseiller à la cour impériale d'Angers, a consacrée aux *Représentants de Maine-et-Loire depuis 1789*.

Pour les uns, 1789 ne représente que de généreuses idées; pour d'autres, il ne rappelle que d'atroces et hideuses passions. Rarement on le considère sous ces deux points de vue à la fois; souvent et à dessein, on néglige l'un ou l'autre; de là un interminable et stérile débat.

Protester contre le crime, s'indigner en retraçant les honteuses saturnales d'une détestable et sanglante tyrannie, mais s'associer en même temps à toutes les traditions de vertu, de courage, de liberté qui apparurent comme contre-poids à cette longue série de forfaits : tel est le plan que le judicieux magistrat angevin s'est tracé dans son travail, dont une citation indiquera, mieux que nos éloges, le talent avec lequel il l'exécute.

« Gloire et deuil, — c'est sous cette double alternative que nous apparoît toujours cette tribune françoise dont les accents furent dignes souvent d'être recueillis par l'histoire; tribune d'impérissable renommée, où luttoit Cazalès, où tonnoit Mirabeau, où tant d'autres orateurs acquirent une gloire immortelle que le temps même n'a point affoiblie. Sans doute, des factions impies s'y succédèrent; sans doute des hommes odieux s'y firent entendre; mais à côté des crimes, on vit se produire aussi les talents et les vertus, et plus d'une fois la balance se tint tout au moins en équilibre. Le courage de Boissy d'Anglas, impassible au fauteuil en présence d'une tourbe d'assassins, et s'inclinant respectueusement devant la tête livide et sanglante de son collègue égorgé, soulage doucement l'âme consternée et abattue; on sent que cette manifestation sublime d'héroïsme et de dévouement relève, console, raffermit la conscience humaine, frappée de stupeur et d'indignation en présence de la lâche et criminelle inaction de l'Assemblée législative durant les massacres de septembre. Et quand nous parlons de lâchetés, de connivences coupables, n'est-il pas juste de dire encore que tous ces crimes, toutes ces bassesses furent compensés peut-être par l'énergie d'un seul homme, dans cette exécrable journée du 31 mai, où Lanjuinais fit des efforts surhumains pour arracher ses collègues à la proscription et à la mort. « Je ne sais, disoit-il,

« si je suis destiné à mourir sous vos coups; mais vous ne me « verrez jamais fléchir sous vos menaces. Vous voulez livrer à « des brigands soudoyés par une commune usurpatrice vos col- « lègues, votre autorité, votre honneur; eh bien! nous ne flé- « chirons pas sous ces nouveaux tyrans; nous saurons attendre « et braver leurs fureurs. Vous pouvez me faire tomber sous « leur couteau, mais non pas à leurs pieds ! » Ce langage excite d'effroyables rumeurs; mais l'orateur, loin d'en être ému, sent redoubler sa noble ardeur et ses généreuses inspirations; il remonte à la tribune: « J'ai, je crois, dit-il, montré jusqu'à ce « moment quelque courage, quelque énergie. N'attendez de « moi ni suspension, ni démission. Êtes-vous libres pour me « la commander? Êtes-vous libres pour la recevoir? Je le suis, « du moins, moi, puisque ma volonté me reste. J'en fais usage « pour demander encore une fois la punition des factieux, la « destitution des autorités coupables qui veulent vous avilir, « vous enchaîner et vous forcer à porter le fer dans votre pro- « pre sein. » Rien ne peut exprimer l'orage qu'élevèrent de telles paroles. Legendre et Chabot se précipitèrent à la tribune pour en arracher Lanjuinais. Il lutte contre eux, et, frappé de leurs coups, il fait entendre ces paroles mémorables : « Les « anciens, quand ils préparoient un sacrifice, couronnoient la « victime de fleurs et de bandelettes, et vous, plus cruels, vous « frappez des coups honteux; vous outragez la victime qui ne « fait nul effort pour se dérober au couteau. » L'effet de ces paroles fut de réduire pour un moment les bourreaux au silence. Ils entendirent, sans oser l'interrompre, ce même orateur les menacer des suites épouvantables de leur triomphe, prophétiser leurs prochaines discordes: « Oui, disoit-il, vous userez bientôt « entre vous du moyen terrible que vous employez pour nous « perdre. Vos amis d'aujourd'hui pourront successivement de- « venir vos victimes. Dussiez-vous, ce que je ne crois pas, vous « épargner entre vous, vous sentirez, après ce grand fratricide, « une éternelle horreur qui s'attache à votre nom. Le lieu du » crime vous retiendra malgré vous, et peut-être serez-vous

« condamnés à errer dans des lieux divers, repoussés de par-
« tout et poursuivis par la malédiction que Dieu a prononcée
» contre le frère d'Abel. »

En réponse aux détracteurs systématiques et absolus du gouvernement parlementaire, j'avois bien le droit de m'emparer de ces deux traits de courage civique, à tout le moins comparable à ce que l'héroïsme militaire offre de plus merveilleux et de plus éclatant. »

Après avoir parfaitement expliqué le mécanisme des élections sous l'ancien régime, où l'on se passionnoit beaucoup moins pour ou contre les personnes que pour les théories et les principes, les modifications qu'elles ont subies, les abus dont elles n'ont pas été garanties plus que toute autre institution humaine sous le nouveau régime, où les toutes petites vanités semblent devenir une maladie incurable, — M. Bougler nous donne, avec une érudition qui n'est égalée que par sa modestie, une biographie de chacun des députés que la province d'Angers a fournis, depuis 1789 jusqu'à la Restauration, aux assemblées constituantes ou législatives. L'auteur des *Ruines* fut un de ses plus bruyants députés. Ces biographies, justes et courtoises, n'ont pas un intérêt exclusivement angevin; elles se rattachent aux annales si émouvantes du temps, et les détails même tout à fait locaux qu'elles renferment ont leur valeur. L'écrivain éminent que j'ai rappelé en commençant ces lignes a brillamment prouvé ce que le dépouillement attentif des archives départementales pouvoit jeter de lumière sur les questions le plus à l'ordre du jour.

Tirée à un nombre fort restreint d'exemplaires, refusée à l'or, livrée seulement à l'amitié, l'étude de M. Bougler, formant plus de 200 pages in-8, se recommande singulièrement aux bibliophiles qui ne dédaignent nullement les livres *nouveaux* quand ils sont *bons*, et trouveront spécialement quelque chose à récolter dans l'article consacré à l'abbé Rangeard, dont Brunet et Barbier font mention. Remarquable par sa substance, agréable par sa forme, semée de pièces inédites et piquantes, elle est faite

pour être goûtée par les lettrés aussi bien que par ceux qui, sans prétendre à ce titre, s'intéressent toutefois aux différentes illustrations de la France. Le nom de ceux-ci est *légion*, et on me permettra bien de me ranger sous leur pacifique bannière.

AUGUSTIN GALITZIN.

REVUE DE PUBLICATIONS NOUVELLES.

Nous avons reçu quelques ouvrages récemment imprimés, dont nous allons rendre compte à nos lecteurs.

Les Monuments de l'histoire de France, Catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure relatives à l'histoire de France, par M. Hennin, t. Ier, Introduction. Paris, 1856, gr. in-8 de 450 pag. — Ce volume sert d'introduction à un ouvrage dont le but est clairement indiqué par le titre que nous venons de transcrire. M. Hennin possède une collection spéciale d'estampes et de dessins relatifs à l'histoire de France; elle se compose d'environ dix-sept mille pièces, et renferme un grand nombre d'estampes très-rares. M. Hennin peut donc, mieux que personne, publier un catalogue raisonné des œuvres d'art qui intéressent notre histoire nationale. Cette introduction est divisée en sept chapitres, dans lesquels l'auteur traite successivement de la nature et de la destinée des monuments historiques, des différentes causes de destruction, des principaux ouvrages publiés sur les monuments; il signale ensuite les recueils d'estampes et de dessins historiques; il cite ce que possèdent en ce genre les bibliothèques et les musées de Paris et de Versailles, ainsi que certaines collections parti-

culières et quelques musées étrangers. L'auteur termine ce chapitre par des observations fort justes sur l'arrangement et la conservation des bibliothèques et des musées; puis enfin, il expose le plan de son ouvrage, dont l'exécution sera éminemment utile aux archéologues, aux artistes et aux amateurs.

Histoire des comtes du Perche de la famille des Rotrou, par M. O. Des Murs. Nogent-le-Rotrou, 1856, in-8; deux lithographies à deux teintes et armes des Rotrou. — « L'époque dont nous avons entrepris de retracer l'histoire, dit M. Des Murs, commence vers 943 et finit vers 1231, comprenant une série de deux cent cinquante-trois ans. C'est une des plus riches et des plus chevaleresques de cette longue et mystérieuse épopée du moyen âge. Les comtes du Perche, de la famille des Rotrou, s'y trouvent mêlés activement à tous les événements principaux, non-seulement de l'histoire nationale, mais encore de l'histoire de l'Europe. » Dans l'introduction, qui forme 93 pages, M. Des Murs passe en revue les travaux des écrivains qui se sont occupés de l'histoire du Perche; puis il traite de l'importance des cartulaires de cette province, des formalités des actes de vente, d'échange et d'investiture, du mariage au moyen âge, etc., de la généalogie des Rotrou, de l'alliance prétendue des Rotrou avec les Talvas, de la cour plénière, de la puissance et de l'origine des comtes du Perche. Cette introduction offre beaucoup d'intérêt par les faits curieux qu'elle renferme et par la citation textuelle de chartes importantes pour l'histoire des mœurs et des usages de ces temps reculés. L'histoire des comtes de la maison de Rotrou commence à la page 95 et se termine à la page 640. Au risque de blesser la modestie dont l'auteur a fait preuve dans le cours de cet ouvrage, nous nous permettrons de dire qu'il seroit à désirer que chaque province possédât une histoire écrite avec autant de goût et d'intelligence. Nous aurions alors d'excellents matériaux pour une histoire générale de la France pendant les temps obscurs du moyen âge.

Héros et martyrs. Épisodes des guerres de l'Ouest sous la Terreur, par la comtesse Eugénie D. de La Rochère. Paris, 1856, in-8. — Ce volume se compose de quatre épisodes, ayant pour titre : « *Marie Vandangeon, Mlle Des Melliers, M. de Fromental la Famille Taupin.* » Ces histoires, dit l'auteur, sont si dramatiques qu'on pourroit les croire faites à plaisir, si de nombreux témoignages n'en garantissoient l'authenticité. »

Les ruines de la coutume de Normandie, ou petit Dictionnaire du droit normand restant en vigueur pour les droits acquis par V. Pannier. 2e édition, 1856, in-18. — Cet ouvrage intéresse l'histoire d'une province de la France, et celle de notre ancien droit municipal. La dissertation du jurisconsulte est précédée d'une notice bibliographique sur les éditions de la coutume de Normandie publiées depuis 1483 jusqu'en 1783, par Ed. Frère. Après avoir raconté l'origine du Coutumier de Normandie au XIIIe siècle, et sa réformation au XVIe, l'auteur décrit avec soin les éditions gothiques qui précédèrent la révision de la coutume, et signale toutes les éditions imprimées jusqu'en 1783. Ce fragment est important pour la bibliographie normande.

Vie de Maupertuis, par L. Angliviel de La Beaumelle, suivie de lettres inédites de Frédéric le Grand et de Maupertuis. Paris, 1856, in-8. — Mathématicien distingué, physicien habile, auteur de plusieurs découvertes importantes, Maupertuis ne fut point apprécié à sa juste valeur par ses contemporains. Les intrigues du redoutable adversaire qui lui disputoit la faveur du roi de Prusse, rendirent suspects son caractère et son savoir. Maupertuis est moins connu par ses écrits que par les libelles de Voltaire. La Beaumelle, qui avoit à sa disposition tous les matériaux nécessaires, entreprit de venger ce savant d'injustes accusations. Cette biographie, ainsi que les lettres inédites dont elle est suivie, peut servir utilement à l'histoire littéraire du XVIIIe siècle. L'éditeur de ce livre, M. Maurice Angliviel, neveu de La Beaumelle, a publié dans un appendice qui termine le

volume, la bibliographie de Maupertuis, l'indication des biographies de ce savant, son portrait, les monuments élevés à sa mémoire ; une note sur les Bernouilli, et une notice sur la vie de La Beaumelle.

Recherches sur la vie et les travaux des imprimeurs belges et néerlandois établis à l'étranger au XVe siècle, par P.-C. Van der Meersch. Gand, L. Hebbelynck, et à Paris, chez J. Techener, 1856, gr. in-8. — Cet ouvrage qui formera deux volumes, est important pour l'histoire de la typographie au XVe siècle. On trouve, dans ce premier volume, les marques de seize imprimeurs, gravées sur bois, et les fac-simile des caractères dont ils ont fait usage. L'auteur cherche à prouver dans l'*introduction* que la découverte de l'imprimerie est due à Koster, « et, dit-il, après un examen scrupuleux des pièces produites dans ce débat célèbre, nous n'avons pas hésité à nous ranger sous le drapeau de Harlem. » Nous n'avons pas à examiner si M. Van der Meersch ne s'est point laissé entraîner, à son insu, par le désir de ne porter aucune atteinte à l'illustration de son pays; nous constaterons seulement que nous avons lu avec beaucoup d'intérêt, les détails historiques que renferme cette introduction. Les imprimeurs dont M. Van der Meersch a déjà écrit l'histoire et décrit les éditions, sont Arnold Therhoernen, Gérard de Lisa, Ant. Mathias d'Anvers, Arnold de Bruxelles, Pierre de Keysere, Henri Naarden et Paul Leenen. Il est à souhaiter que l'auteur ajoute à la fin de cet ouvrage une table des livres cités dans les deux volumes; cette table faciliteroit les recherches et seroit favorablement accueillie par les bibliographes.

Le Missionnaire russe en Amérique ; défense des principes catholiques, par le prince Dmitri Galitzin, précédée d'une notice sur sa vie, par le prince Augustin Galitzin. Paris, 1856, in-12. — Le prince Aug. Galitzin est bien connu de nos lecteurs par ses notices intéressantes sur la reine Louise de Lorraine, sur le château de Chenonceaux, et sur d'autres

sujets relatifs à l'histoire de France; quelques-unes de ces notices ont été insérées dans le *Bulletin*. Nous devons encore aux soins du prince Aug. Galitzin, la réimpression de plusieurs opuscules fort rares sur l'histoire de l'Église russe. Le livre que nous annonçons appartient à cette dernière série. La notice biographique sur le prince Dmitri contient le récit d'un épisode terrible et peu connu du règne de la reine Anne, et de la mort cruelle infligée par cette princesse à l'un des ancêtres du prince Galitzin, dans le fameux palais de glace, construit sur la Newa, pendant l'hiver de 1740.

Discours sur la destruction de l'empire d'Orient, par l'abbé J. Corblet. Amiens, 1856, broch. de 14 pag. — C'est un discours de circonstance, inspiré par la guerre d'Orient et par les décrets favorables aux chrétiens, promulgués par le sultan. On lit dans cette brochure des détails intéressants sur la prise de Constantinople par Mahomet, au xve siècle.

Récréations philologiques, par F. Génin. Paris, 1856, 2 vol. in-8. — Les *récréations philologiques* sont un véritable répertoire d'étymologies françoises. Rien n'est plus amusant et en même temps plus instructif que sa critique des étymologistes qui recherchent l'origine des mots françois dans les langues étrangères. M. Génin s'est renfermé dans la langue françoise, et il a cherché plutôt les métamorphoses des mots que leur racine, leur histoire que leur origine; mais cette histoire est pleine d'intérêt. Ces *récréations philologiques* ont, à notre avis, l'avantage de populariser des recherches qui, jusqu'à présent, ne s'adressoient qu'aux savants. On y trouve des anecdotes, des étymologies bizarres, et enfin des proverbes françois extraits du recueil espagnol de Fernand Nugnez.

Voyage autour de ma bibliothèque. Littérature et philosophie par A.-L.-A. Fée. Strasbourg, 1856, 1 vol in-12. — Dans la courte préface de cet ouvrage, on lit: « L'auteur de ce livre a

cédé, tour à tour, à deux tendances intellectuelles qui ont dominé sa vie ; l'une qui l'a entraîné vers les sciences, et l'autre vers les lettres. — Ces mélanges littéraires en sont la preuve. Les morceaux qui les composent, écrits à des époques différentes et sous des influences très-diverses, n'ont entre eux que des rapports éloignés. » En effet, le titre de *Voyage autour de ma bibliothèque* ne convient qu'à la première partie du volume. Il est assez difficile de rendre compte d'un livre composé de pensées et de réflexions morales sur la vieillesse, sur Alexandre le Grand, sur le rêve et la folie, sur le Howald (vallée des Vosges), sur l'homme et la terre. Nous parlerons donc seulement du *Voyage autour de ma bibliothèque*. Dans ce cadre, M. Fée a groupé plusieurs écrivains anciens et modernes, dont il analyse les ouvrages. On y trouve des détails fort curieux sur la vie des auteurs et de justes appréciations de leurs ouvrages. Nous avons remarqué les observations de l'auteur sur les œuvres complètes de Voltaire, et le récit d'une entrevue et d'une causerie avec Ch. Nodier. Nous citerons encore des réflexions sur les causes de destruction des bibliothèques particulières, sur l'augmentation effrayante des bibliothèques publiques après l'écoulement de quelques siècles, époque à laquelle on sera forcé de détruire une partie des livres que l'on conserve dans les dépôts publics. La pièce qui termine ces mélanges a pour titre : *Les derniers humains, rêverie.* L'auteur suppose que l'homme a disparu de la terre et qu'il est remplacé par une race plus parfaite. Un ange raconte les dernières souffrances des derniers hommes. Dans cet épisode dramatique de l'extinction de la race humaine, on trouve un tableau saisissant de la ville de Paris, déserte, couverte de décombres et occupée, pendant la nuit, par les bêtes fauves.

Des petits chiens de dames, spécialement de l'épagneul nain, par A. Bonnardot. Paris, 1856, pet. in-8. — Si le nom de M. Bonnardot n'étoit pas inscrit sur le titre de ce petit volume, nos lecteurs s'étonneroient, avec raison, qu'un ouvrage de ce

genre fût annoncé dans le *Bulletin*; mais M. Bonnardot est connu par ses travaux historiques et bibliographiques. Au surplus, l'auteur a répondu d'avance à toutes les objections. « Ceux qui connoissent le nom de l'auteur uniquement sous le rapport de ses recherches sur les anciennes estampes et les édifices du vieux Paris vont sans doute s'écrier : *Que diable alloit-il faire dans cette galère?* A cette objection, il n'a qu'une réponse : c'est qu'aucune loi n'oblige ceux qui veulent se distraire par la littérature de faire leurs excursions toujours du même côté... A ce qui est caprice, flânerie ou hasard, il n'y a pas d'explication possible. »

NOUVELLES.

— Nous lisons dans le journal *la Presse :* « Voici une importante nouvelle littéraire qui mettra en émoi tous les bibliophiles et les amateurs d'autographes. On auroit découvert, dans un inventaire en province, une liasse de lettres écrites sous Louis XIV, par plusieurs jésuites du collége de Clermont, et adressées à un nommé Bernier, qui fut, à ce qu'il paroît, l'ami et le condisciple de Molière dans ce collége. En parcourant cette liasse on auroit trouvé plusieurs lettres de Molière de la fin de l'année 1654, datées de Montpellier, et relatives à sa pièce du *Dépit amoureux*, qui fut jouée vers cette époque. On sait que jusqu'à ce jour on n'a pu trouver, malgré toutes les recherches, une seule lettre de cet homme célèbre. Un littérateur est parti en hâte pour faire une vérification et mettre la main sur ce trésor, si l'authenticité de ces lettres est reconnue. » Nous aurons prochainement des détails nouveaux et circonstanciés

sur cette découverte importante; si en effet ces documents sont authentiques, nous nous empresserons d'en faire part à nos lecteurs.

— M. Salaberry (d'Ibarrolle) avoit été chargé par S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte de traduire en langue basque (dialecte bas-navarrois) l'Évangile selon saint Mathieu. Cette traduction, faite sur la version de Le Maistre de Sacy, vient d'être imprimée à Bayonne, et forme onze feuilles 3/4. L'ouvrage, exécuté aux frais du prince Louis-Lucien Bonaparte, a été tiré au nombre de *douze* exemplaires, dont dix portent le nom imprimé du destinataire, et deux autres non numérotés, dont l'un imprimé sur papier grand raisin vélin appartient à Son Altesse.

— *Bibliothèque du Musée britannique.* — M. Panizzi a été nommé premier bibliothécaire et secrétaire du British Museum, à la place de sir H. Ellis, qui s'est retiré.

— La sainte congrégation de l'Index a condamné les ouvrages ci-après :

Communications des bienheureux esprits en l'an 1855, par les mains de Marie Kahlhommer, en commerce secret avec les choses que le Saint Archange Raphaël a communiquées par la bouche de Crescence Wolf;

Principes de l'économie politique avec quelques-unes de leurs applications à la philosophie sociale, par Jean Stuart Mill;

La Vraie doctrine de la première Église catholique sur le salut des hommes, suivie d'un appendice sur le sort des enfants morts dans le péché originel, par l'abbé L.-H. Caron. L'auteur a fait sa soumission;

Dictionnaire de l'économie politique, contenant l'exposition des principes de la science, l'opinion des écrivains qui ont le plus contribué à sa fondation et à son progrès. La Bibliographie

générale de l'économie politique, etc., publiée sous la direction de MM. Ch. Coquelin et Guillaume (jusqu'à ce qu'il soit corrigé) ;

Histoire des peuples de l'antiquité, destinée aux premières études historiques, par M. Lebas, membre de l'Institut de Paris ; .

Études sur l'Histoire de l'humanité, par F. Laurence, professeur à l'Université de Gand ;

Journal de Jean Buchari, 1re partie, ayant trait au pontificat d'Innocent VIII ; 2e partie, embrassant l'époque d'Alexandre III ; — édité par Achille Gennarelli ;

Rome impie, ou le Paganisme et le Voltairianisme professés par les papes et les évêques un siècle avant la réforme protestante, et prêchés en chaire dans toute l'Italie, dans les seizième et dix-septième siècles, par l'abbé Jacques Lesne (Turin, 1856).

— Comme complément de ses collections scientifiques, et pour représenter exactement l'état des divers peuples qu'il a visités, le prince Napoléon, dans son voyage dans les mers du nord, a voulu recueillir tout ce qu'il a pu trouver chez eux en ouvrages imprimés ou manuscrits, en gravures, lithographies, albums, cartes géographiques, planches de toutes sortes représentant des costumes historiques, des scènes de mœurs, des plans et détails d'architecture, etc. Cet ensemble constitue l'iconographie la plus complète que l'on puisse désirer pour l'exacte et minutieuse connoissance de ces contrées.

— On a imprimé dernièrement, en Allemagne, une Notice sur la Bibliothèque militaire de feu le duc de Gênes, par M. Neigebauer. Les 11,000 volumes, dont se compose cette précieuse collection, fondée par le général de Saluzzo, gouverneur du roi de Sardaigne et de son frère, le duc de Gènes, sont placés depuis la mort du propriétaire sous la garde de M. Mariano

d'Ayala, officier napolitain connu par plusieurs travaux militaires fort distingués.

— Le chevalier Joseph Molini, savant bibliographe et chef d'une maison de librairie très-justement renommée, vient de mourir à Florence dans sa quatre-vingt-quatrième année. Il est universellement regretté de toutes les personnes qui ont eu des rapports avec lui.

— Nous avons également à enregistrer ici, deux pertes sensibles pour la bibliophilie, M. Thibaudeau, amateur récent, mais collecteur d'un grand nombre de dessins, d'estampes et de livres sur les beaux-arts. — M. A. Dutacq, éditeur et propriétaire de la dernière édition illustrée des *Contes drôlatiques de Balzac,* possesseur d'une bibliothèque de livres modernes et d'ouvrages illustrés, tous dans de bonnes et souvent très-belles conditions de reliure.

— « La longueur des villégiatures de cette année a été indubitablement fatale à la pousse d'un certain nombre de feuilles qui avoient besoin des rosées de l'abonnement pour se développer. L'automne va voir commencer la chute d'un bon nombre qui n'ont pu parvenir à un parfait développement. Parmi ces feuilles, on comptera le *Quérard,* qui, après deux années d'existence, et malgré les éloges qui lui ont été prodigués par des critiques aptes à le juger, tant en France et en Allemagne qu'en Belgique, n'a pu parvenir à faire *la moitié de ses frais d'impression* seulement, cesse de paroître, avec le présent numéro. Son succès n'étoit qu'une affaire de temps, disoient les amis du rédacteur. Il est malheureusement des positions dans lesquelles la persévérance n'est pas possible. Le temps a une valeur aussi importante que l'argent, et notre journal absorboit entièrement l'un et l'autre.

« En cessant le *Quérard*, nous nous proposons de donner tous nos instants au prompt achèvement de deux ouvrages suspendus depuis deux ans, par des circonstances indépen-

dantes de notre volonté : *Les Supercheries littéraires dévoilées* (tome V), et le tome XI de la *France littéraire* ».

Nous lisons cette note à la fin de la dernière livraison du recueil publié mensuellement par M. Quérard sous le titre de : *Le Quérard, Archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françoises.*

— Le 2 février prochain aura lieu à Londres la vente d'une *valuable library of an eminent library character.* Nous remarquons, dans le Catalogue que nous avons sous les yeux, les articles suivants : *Le Grand Coustumier de Normandie.* Paris, Regnault, 1534 ; — *Histoire générale de la maison roy. de Savoie, par Guichenon ;* — *Le grant ordinaire des chrestiens* (Paris, Trepperel, sans date) ; — *Ludolphus à Suchen*, *De Terra Sancta et itinere hierosolomitano* (Strasbourg, 1470) ; — *Histoire de Bretagne par Dom Morice* ; — *Wietrowski Opera*, 8 vol. ; — *Mabillon*, *Analecta vetera et acta sanctorum*, 3 vol. ; — *Piedmont historiæ patriæ monumenta*, 5 vol. ; — *Gersonis Opera*, 3 vol., etc., etc.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX DE LITTÉRATURE,
D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE
A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER.

NOVEMBRE et DÉCEMBRE. — 1856.

---

565. Adventure admirable par dessus toutes les autres par la lecture de laquelle celuy que la seigneurie de Venise a detenu captif l'espace de deux ans et vingt-deux jours, estre le vray roy de Portugal, dom Sebastien, qui perdit la bataille qu'il eut contre les infidèles en Aphrique en 1578, trad. de castillan en fr. 1601; 97 pages.—Suytte de l'advent. admirable, etc. 1602; 60 feuillets.—Hist. véritable des dernières et piteuses adventures de D. Seb. de Portugal, depuis sa prison de Naples jusques aujourd'hui qu'il est en Espagne. 1602; 24 pag. Le tout en 1 vol. in-8, v. fauve, fil. (*Niédrée*)............................ 60—»

Recueil fort curieux et qu'il seroit difficile de réunir en aussi bon état. Voici une devise qui est sur le verso du titre :

Le souverain domine sur le royaume des hommes,
Et le donne à celui qui veult.
Il ceint et desceint les roys comme il lui plait.

566. Annales de Bourgogne (de l'an 1378 à 1482), par Guillaume Paradin. *Lyon, Gryphius*, 1566; in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Duru*)............ 150—»

Superbe exemplaire rempli de témoins, d'un livre rare et recherché.

567. Anthologia veterum latinorum epigrammatum, sive Catalecta poetarum latinorum in VI libros digesta (cum notis var.), cura P. Burmanni. *Amstelodami, Schouten*, 1759; 2 vol. in-4, gr. pap. port., mar. r., fil. tr. dor. (*Rel. anc.*)............................ 120—»

Très-rare en grand papier. Bel exemplaire.

568. Antiquités de la ville de Lyon, ou explication de ses plus anciens monuments (par le père Colonia, jésuite). *Lyon*, 1738; 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil. (*Élég. reliure de Duru.*).................. 36—»

Très-bel exemplaire non rogné.

569. Aretino. Capricciosi et piaceuoli ragionamenti di M. Pietro Aretino. *Stampati in Cosmopoli* (*Amsterd., Elsevier*), 1660; pet. in-8. mar. citr. fil., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*)...................... 90—»

Édition la plus belle de ce recueil. Très-bel exemplaire avec la *Puttana errante* de la bonne édition.

570. Art (l') de vérifier les dates des faits historiques, des inscriptions et autres anciens monuments, avant l'ère chétienne, par un religieux de la congrégation de Saint-Maur, imprimé pour la première fois sur les manuscrits des bénédictins, mis en ordre par M. de Saint-Allais. *Paris*, 1820; 1 vol. gr. in-4, v. rac. fil. »—»

— depuis la naissance de J.-C. jusqu'en 1770 (commencé par Dom Franç. d'Antine, D. Clémencet et D. Durand; continué et publié par D. Clément). *Paris*, 1733 à 1787; 3 vol. in-fol., veau marb. fil........ »—»

— DEPUIS L'ANNÉE 1770 JUSQU'EN 1827, formant la continuation ou la troisième partie de l'ouvrage, publié sous ce nom par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur (commencée par M. le chevalier de Courcelles, et continuée par M. de Fortia). *Paris*, 1821; 2 vol. in-fol., veau rac. fil........ » »

A la fin du 2e volume, nous lisons les *observations* suivantes, qui contiennent des renseignements intéressants pour l'histoire littéraire :

« Cette continuation de l'*Art de vérifier les dates*, commencée en 1821 par M. le chevalier de Courcelles, qui en a publié la première livraison, n'a pu être finie qu'en 1829. C'est moi qui ai fait l'acquisition de l'ouvrage et qui ai publié les sept autres. On sait que chaque volume a été formé de quatre livraisons. Il y a eu quelques changements dans les rédacteurs qu'annonce l'avertissement, et je crois en devoir ici un compte détaillé. J'y mêlerai ce qui regarde la composition des deux volumes de cette continuation. Le second reprend toutes les chronologies contenues dans le premier, et les continue jusqu'à l'époque à laquelle a paru la livraison.

L'article de la France a été composé par M. Charles Lacretelle jeune, l'un des quarante de l'Académie françoise, professeur d'histoire à l'Académie de Paris. On sait combien il est éclairé dans ce genre de composition, et sa réputation est faite depuis longtemps. L'année 1824 a seule occupé M. Trémisot, jeune littérateur, chargé de travaux importants à la préfecture de la Seine.

L'article de l'Angleterre a été composé par M. Eyriès, à qui les langues du Nord sont familières, et qui, dans son histoire, peint avec les couleurs les plus vraies la marche du régime constitutionnel.

L'histoire de la Hollande et des Pays-Bas, avant 1801, est l'ouvrage de M. de Marchangy, dont une mort prématurée nous a malheureusement privés. Pour les faits écoulés depuis le XIXe siècle, les manuscrits qu'il avoit laissés ont été rédigés par M. de Mielle, officier de l'Université de France, ancien professeur à la Faculté de Leyde. Ils ont été revus et complétés par M. l'avocat Constantin, qu'un long séjour dans les Pays-Bas, où il a même exercé des fonctions administratives, l'a mis à portée de bien connoître; l'empire d'Allemagne et tous les princes de cette belle et vaste contrée, ainsi que les rois de Prusse et les grands maîtres de l'Ordre teutonique, offroient quelques difficultés qui ont été vaincues par les travaux de MM. Hase et Depping pour la fin de l'histoire du XVIIIe siècle.

Celle du commencement du XIXe est encore l'ouvrage de M. l'avocat Constantin. La connoissance qu'il a de la langue allemande lui a fourni les moyens de s'en bien instruire ; il a même rempli une lacune dans cette histoire, en faisant un assez long travail sur les villes hanséatiques; personne avant lui, en France, n'en avoit parlé avec autant d'étendue. Je me suis chargé spécialement de la partie généalogique des princes d'Alle-

magne. J'ai composé en totalité l'article des princes de Holstein et celui de la maison de Nassau.

La Suisse, les républiques de Genève et de Mulhausen, ont été l'objet des recherches de M. Hippolyte Delaporte, qui en a étudié l'histoire avec beaucoup de soin.

M. d'Audiffret, aidé par le savant et modeste M. de Sacy, a suppléé le travail des bénédictins sur les Maures, et a continué l'histoire de l'Espagne jusqu'en 1800. J'ai réservé pour un temps plus éloigné la suite de cette histoire, ainsi que celle des pays dont je vais parler. J'ai cru ne pas devoir en ce moment multiplier les volumes en répétant sous une autre forme des faits déjà racontés dans les chronologies précédentes. J'ai préféré d'attendre que les matériaux, devenus plus nombreux, nous aient donné les moyens de les rapporter avec de plus grands développements.

M. Dezos de La Roquette s'est chargé de l'histoire du Portugal, connoissant très-bien la langue de cette contrée, et s'étant procuré sur les lieux mêmes des matériaux importants.

Je dois à M. Hippolyte Delaporte l'histoire des rois de Sardaigne, de l'État de Gênes, du duché de Milan, des ducs de Modène et de Reggio, de l'État de Venise et de la république de San-Marino. Cette pénible tâche n'étoit point au-dessus de ses forces. Ennemi des secousses politiques, il s'est montré partout ami des anciennes institutions, et pénétré du danger des innovations ; il s'honore de ces sentiments.

L'histoire de Clément XIV et de Pie VI a été fort bien traitée par M. de La Bouderie. Ces deux malheureux pontifes méritoient un tel historien, qui s'est aussi chargé de l'ordre de Malte, dont il avoit fait une étude particulière.

Le travail de M. de Marchangy, sur le royaume de Naples, dont les recherches sont dues principalement à M. de Mielle, a été revu par M. le chevalier de Angelis, après la mort du premier auteur. Ce gentilhomme napolitain, transporté aujourd'hui sur un autre hémisphère, a fait un trop court séjour dans cette capitale, où il étoit occupé de plusieurs travaux littéraires.

C'est à M. Eyriès que nous devons l'histoire de la Russie, du Danemarck et de la Suède. Il avoit déjà publié plusieurs ouvrages sur cette matière, qu'il connoît parfaitement.

M. Billy, ancien professeur de mathématiques, s'est rendu très-utile à cette entreprise par une révision générale, où il fait observer à tous les auteurs, avec cette sagesse et cette modestie qui le caractérisent, les inexactitudes légères qui ont pu leur échapper. C'est en réunissant ainsi tous nos efforts que nous sommes parvenus à terminer cette grande entreprise, qui sera complétée par une ample table alphabétique des matières, déjà composée sous mes yeux, et que je vais publier. »

Paris, 20 octobre 1820. Le marquis de Fortia.

— Continuation de l'Art de vérifier les dates : Chronologie historique de l'Amérique. Un vol. in-fol. de 542 pages. . . . . » — »

On lit à la fin : « Tout ce volume a été composé par M. le docteur « B. Warden, ancien consul général des États-Unis, membre de la Société « asiatique, de la Société de géographie, etc. L'éditeur (M. le marquis de « Fortia) y joint quelques notes, et a soigné l'impression dont il a revu « lui-même toutes les épreuves. » Ce volume contient : Introduction à la Chronologie historique de l'Amérique. — La Floride. — Mexique ou Nouvelle Espagne. — Mexique avant la conquête des Espagnols. — Nouveau Mexique. — Royaume de Guatémala, actuellement Provinces-Unies de l'Amérique centrale. — Californie et côté du Nord-Est. — Pérou. — République de Bolivar. — Chili. — République Argentine. — République de Colombie.

— Suite de la Chronologie historique de l'Amérique. In-fol. de 534 pages. — Chronologie historique de la Louisiane. In-fol. de 277 pages, 2 parties reliées en 1 vol. in-fol., v. rac. fil.................. »—»

En tête du second tome que nous indiquons ci-dessus, on lit la préface suivante du D. B. Warden : « Dans les deux volumes déjà publiés sur l'Amérique, nous avons donné un aperçu géographique, statistique et historique des différents pays de l'Amérique du Sud et des principales îles des Indes-Occidentales. Afin de compléter notre tâche, il nous reste à traiter des États-Unis et du Canada, dans un point de vue seulement historique, ce qui occupera un volume. Nos lecteurs voudront bien se rappeler que la nature de l'ouvrage exige que nous nous renfermions dans une simple narration des événements, et qu'il ne nous est pas permis d'y ajouter aucune réflexion morale ou philosophique. Suivant notre plan, nous tracerons les progrès de la Louisiane et des treize anciennes provinces américaines séparément, jusqu'à la constitution de chacune d'elles, époque où commencera l'histoire générale de l'Union.

— Ces sept volumes reliés presque uniformément ont fait partie de la bibliothèque de M. le marquis de Fortia, l'éditeur des derniers volumes..... 475—»

571. Avantures et lettres galantes, avec la promenade des Tuilleries, contenant plusieurs histoires et plusieurs particularités agréables. *Comme il se verra à la page suivante* (par le chevalier de Mailly). *Amst.*, *Ét. Lucas*, 1718; 2 tom. en un vol., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome*). Très-joli exemplaire de Méon...... 40—»

Un autre exemplaire, 2 tom. en 1 vol. petit in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée.*).......... 24 — »

Le second tome porte ce titre : *L'Heureux naufrage, suite des aventures et lettres galantes*, etc. Il y a un frontispice gravé à chaque volume.

A la page suivante, c'est-à-dire au verso du titre, on lit en effet : *Histoires et avantures contenuës dans le tome premier.* Histoires divertissantes, arrivées au voyage de Chaudray, aux vendanges de Suresnes, à la foire de Bezons, au bois de Boulogne, aux bains de la Porte-Saint-Bernard, au Palais, au bal, à la comédie, et surtout à la vallée Tissard, où l'on voit deux illustres magistrats amoureux de la femme l'un de l'autre, et qui bien loin d'être jaloux, consentent réciproquement à se rendre heureux dans leurs amours ; tout cela est accompagné de vers tendres avec des lettres galantes et des réponses du même caractère : on y voit la promenade des Tuilleries, le fameux démêlé du poëte Latinus et de Terentius, et plusieurs autres particularitez agréables. — LE TOME SECOND contient l'Histoire d'un père et d'un fils, qui malgré les malheurs dont ils ont été attaquez, ont triomphé de l'infortune et sont parvenus, par les endroits qui auroient pu les perdre, à tout ce que le bonheur auroit pu leur procurer. Ces deux histoires sont enchaînées l'une dans l'autre, et mêlées d'incidents d'autant plus beaux, que la pureté du style y est jointe à la délicatesse des pensées, à la singularité des événements.

572. BESSARIONIS card. adversus Georgium Trapezuntium calumniatorem Platonis libri V. (*Romae, Conr. Suueynheym et Arn. Pannartz*, 1469) ; in-fol., maroquin bleu, dent. .... 250 — »

PREMIÈRE ÉDITION TRÈS-RARE. A la fin une souscription manuscrite porte : *Bessarion episcopus..... Nunc librum..... Suo Ludovico Mario Paruto Ferrariensis dono dedit memoriæ et honoris gratia anno ch.* M CCCC LXIX.

573. BOILEAU. Œuvres de Boileau Despréaux, avec des éclaircissements historiques donnez par lui-même. *La Haye*, 1729 ; 2 vol. in-fol., fig, de Bern. Picart, veau fauve, fil., tr. dor. (*Padeloup.*)............. 65 — »

Très-bel exemplaire d'une édition exécutée avec un très-grand luxe d'impression et de figures.

574. BOURDALOUE. Ses Œuvres (publ. par Bretonneau). *Paris, Rigaud*, 1707-34 ; 16 vol. in-8, portr., v. jaspé, fil. .... » — »

575. Brunet (*Jacq.-Charles*). Manuel du libraire et de l'amateur de livres, *Paris*, 1843 ; 10 tom. en 5 vol. gr. in-8 rel. en vélin...................... 250—»

Exemplaire en papier velin.

576. Julius Cæsar, ex emendatione J. Scaligeri. *Lugduni Batav.*, *ex officina Elzeviriana*, 1635; pet. in-12, mar. v., fil., tr. dor. (*Duru*)...................... 100—»

Très-bel exemplaire de l'édition originale imprimée par les Elsévirs. H. 4 p. 8 lig. et demie.

577. Calmet (Dom). Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine. *Nancy*, 1728, 3 vol. in-fol. vél..... 60—»

Exemplaire en grand papier de cette bonne édition. Voir Noël, *Bibl. Lorraine*.

578. Champagne (Voyage pittoresque dans l'ancienne province de) ; par le baron Taylor et Ch. Nodier. En 79 livraisons.......................... .. 600—»

Splendide publication. Chaque livraison coûte 12 fr.

579. Champier (*Symphorien*). Cy commence ung petit liure de lantiquité, origine et noblesse de la tresantique cité de Lyon, ensemble de la rebeine ou rebellion du populaire de ladicte ville contre les conseilliers et notables marchands, à cause des bledz, faicte ceste presente année 1529......, jouxte le vray exemplaire composé en latin par mess. Morien Piercham, cheualier..... Translaté par maistre Theophile du Mas de S. Michel en Barroys. — Sensuyt la hiérarchie de l'eglise de Lyon, par le seigneur de la Fauerge selon la description du Sgr. Campese. *Lyon* (1529); 1 vol. pet. in-4, goth., mar. r., fil., tr. dor. (*Duru*).............. 400—»

Magnifique exemplaire d'un livre très-rare. — C'est la traduction françoise de la troisième partie des *Campi aurei*.

Quelques exemplaires de cet ouvrage portent au frontispice la date de Paris. Le P. Le Long n'a pas connu cette édition lyonnoise.

« L'Histoire de la sédition de Lyon est un ouvrage que la colère arracha à Champier. Voici quelle en fut l'occasion. Champier avoit, dans un

temps de disette, fait de grands amas de blé dans l'île Barbe ; le peuple qui l'en soupçonna, alla piller sa maison et celles de deux de ses voisins, marchands fort riches, dont l'un s'appeloit Morin. Champier, piqué au vif, publia aussitôt cet ouvrage, où il renversa son nom en s'appelant Pierchan et ajoutant à ce nom celui de Morin. Le Théophile du Mas, sous le nom duquel il a donné sa traduction, n'est autre que lui-même. Il s'est caché ainsi pour avoir la faculté de répandre plus librement des louanges sur sa personne. Dans la traduction de la hiérarchie de l'Église de Lyon, le seigneur Campese, le sieur de La Faverge et Léonard de La Ville, ne sont autres que S. Champier, qui effectivement étoit seigneur de la Faverge. » (Niceron, t. XXXII, p. 261 et 262.)

D'après le récit de Champier, il n'avoit pas fait amas de blé, et ne s'étoit jamais livré à des spéculations de ce genre. Il fut victime, dit-il, de la violence aveugle du peuple, et pour mettre ses jours en sûreté, *il se vit* obligé de sortir de la ville. Il se plaint amèrement de l'ingratitude de ses concitoyens pour les services qu'il leur avoit rendus. Ce petit ouvrage renferme des particularités curieuses. Nous croyons que le prénom Morien et non Morin, comme l'écrit le P. Niceron, fait allusion à Symphorien plutôt qu'au nom d'un marchand de Lyon.

L'*Histoire de l'émeute* se termine ainsi : *Cy finist la conjuration ou rebeine du populaire de Lyon... Faicte ceste année ung dimenche jour Sainct Marc, après boyre mil cinq cens vingt neuf.* Après la *Hiérarchie de l'Église de Lyon*, on lit : *Imprimé à lisle galique dicte Lyonnoise.* Puis on trouve une *lettre* latine de J. Canappier, de Paris, instituteur de la jeunesse de Lyon, à Antoine Champier, et sur le verso du dernier feuillet, on voit les armes de Lorraine, et au-dessous celles du Terrail.

580. — Cy commence ung petit liure du royaulme des Allobroges, dict long temps après Bourgongne ou Viennois ; auec lantiquité et origine de la tresnoble et ancienne cité Metropolitaine et Primace des Allobroges, Vienne sur e fleuue du Rosne. Composé par mess. Simph. Campese dict Champier, cheuualier et doct. en la science Esculapienne. *S. l. n. d.* (*Lyon*, 1529) ; 1 vol. pet. in-4, goth., mar. r., fil. tr. dor. (*Duru.*). 300—»

Superbe exemplaire d'un livre très-rare. — Cet opuscule est imprimé avec les caractères et le frontispice qui ont servi pour le *Livre de l'antiquité de la cité de Lyon.* Les deux volumes se ressemblent encore par la reliure. Au-dessous du titre, on lit cette bizarre inscription, imprimée en onze lignes : *De Vienna opusculum distinctum plenum clarum doctum pulchrum verum grave varium et utile.* La postérité n'a point ratifié ces éloges outrés que Champier se décernoit à lui-même. Cette histoire de Vienne est pleine de fables. L'auteur auroit obtenu plus de succès en se livrant exclusivement à la médecine, car il n'entend rien à la chronologie ni à la critique

historique. Il a pris dans cet ouvrage les titres de *Messire Symph. Campese dict Champier, chevalier et docteur en la science esculapienne,* et sur le dernier feuillet il a fait graver les armes de Lorraine et celles du Terrail.

581. Choix de poésies allemandes, par Huber. *Paris*, 1766; 4 vol. in-12, v. fauve, fil. (*Anc. rel.*)........ 12—»

Fables, contes et nouvelles, le tout en prose, tels que : Le Mouchoir, les Quatre Ages de la Femme, l'Art d'être heureux, la Diversité des opinions des hommes, Contre les souhaits des hommes, le Bonheur des fous, Traité des proverbes, etc.

582. Christmas carols, ancient and modern; including the most popular in the wést of England, and the airs to which they are sung. Also specimens of French provincial carols, whith an introduction and notes by W. Sandys. *London,* 1833; in-8, pap. vél., v. fauve, fil., tr. dor. (*Élég. rel. de Niédrée.*)......... 28—»

Belle publication, dans laquelle on trouve quelques-uns de nos Noëls en vieux françois, tels que : Guillo pran ton tamborin. — Lon de la gran carriere, etc. Exemplaire de la Bibliothèque de M. Arm. Bertin.

583. Chronique de Savoye, par Guill. Paradin. *Lyon, J. de Tournes,* 1561; in-fol. titr. encadr., veau ant. fil. (*Anc. rel.*)......................... 45—»

Avec les figures (et blasons) de toutes les alliances de mariages qui se sont faicts en la maison de Savoye. Très-bel exemplaire.

584. Ciceronis de Oratore libri III. (*Romae, in domo Petri de Maximo,* 1469); gr. in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Derome.*)............................ 385—»

Édition précieuse. — Très-bel exemplaire du duc de La Vallière.

585. Collection des auteurs françois, imprimée par ordre du roi pour l'éducation du Dauphin. *Paris, Didot,* 1784 à 1788; vol. in-18, pap. fin, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*).................. 700—»

Charmante collection, très-rarement complète, et qui contient : Boileau, 3 vol. — Bossuet, 4 vol. — Fables de La Fontaine, 2 vol. — Contes de La Fontaine, 2 vol. — Télémaque, 4 vol. — Racine, 5 vol. — Délicieux exemplaire, préparé avec soin avant la reliure, et parfaitement réussi par Bauzonnet. On a ajouté au Racine la suite des figures gravées par Girardet sur papier de Chine, avant la lettre et leurs eaux-fortes, très-rares dans cet état. Les Contes de La Fontaine sont imprimés dans le même format et pres-

que uniformément, mais ils sont ici ajoutés ; ils ne font pas partie de la collection.

586. Collection des mémoires sur l'art dramatique. *Paris*, 1822-25 ; 14 vol. in-8, d.-rel. v. fauve..... 75—»

Très-bel exemplaire en papier vélin. Cette Collection comprend : Mémoires de Mlle Clairon, 1 vol. — Mém. sur Garrick et sur Macklin ; trad. par Desprès, 1 vol. — Mém. de Mlle Dumesnil, 1 vol. — Mém. de Lekain, publiés par Talma, 1 vol. — Mém. de Préville et de d'Azincourt, publiés par Ourry. 1 vol. — Mém. de Mistr. Bellamy, avec une notice sur sa vie, par Thiers, 2 vol. — Mém. de Brandes, acteur allemand. 2 vol. — Mém. sur Molière et sur Mme Guérin, sa veuve, 1 vol. — Mém. de Molé, 1 vol. — Mém. d'Iffland, 1 vol. — Mém. de Goldoni, publiés par Moreau, 2 vol.

587. Corneille. Le théâtre de Pierre Corneille. *Paris*, 1682, 4 vol. — Poëmes dramatiques de Th. Corneille. *Paris*, 1682 ; 5 vol., ensemble, 9 vol. in-12, mar. bl., tr. d. (*Niédrée*.)...................... 300—»

Bel exemplaire du théâtre des deux frères. L'édition de 1682 est précieuse en ce qu'elle est la dernière publiée du vivant de P. Corneille.

588. Cronologia del Mondo di Franc. Sansovino. *Venetia*, 1580 ; in-4, mar. vert, fil., tranche autrefois argentée. (*Rel. molle*.)..................... 140—»

Sansovino est plus connu comme auteur d'un recueil de nouvelles fort recherché. La reliure de ce *précieux* volume est semée de fleurs de lis, d'ornements, des chiffres entrelacés et des armoiries de *Henri III, roy de France et de Pologne*.

589. Débat. Sensuit le debat et proces de nature et de ieunesse a deux personnages, cest assauoir Jeunesse, Nature. Auec les joyeulx commandemens de la table et plusieurs nouueaulx dities. *S. l. ni d.* ; pet. in-8 de 8 ff., goth. fig. sur bois, mar. bl., compart., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*.).................... 465—»

Opuscule en vers de la plus grande rareté. Cet exemplaire est le seul que l'on connoisse dans les cabinets d'amateurs.

590. Diogène Laerce. Les vies des plus illustres philosophes de l'antiquité, trad. du grec de Diogène Laerce, avec la vie de l'auteur, par de Chauffepied. *Amsterd.*, 1758 ; 3 vol. in.12, v. f., fil., tr. dor....... 28—»

Portraits et figures qui ne se trouvent que dans cette excellente édition.

591. DIONYSII HALICARNASSEI, originum sive antiquitatum romanorum (libri X latine, interprete Lappo Birago). — *Impressum Tarvisii per Bernardinum Celerium de Luere*, 1480; in-fol., lett. rond., rel. en bois....... 85—»

ÉDITIO PRINCEPS RARISSIMA. On trouve au commencement une épître au pape Paul II.

SUPERBE EXEMPLAIRE dans sa première reliure et d'une étonnante conservation.

592. DUSAULX. De mes rapports avec J.-J. Rousseau, et de notre correspondance. *Paris, Didot*, 1798; in-8, pap. vél., v. f. à comp., fil., tr. d. (*Bozérian*.). 28—»

Volume en reliure étrusque provenant de Pixérécourt. On lit sur le faux titre : *J. Dusaulx à la citoyenne Dubocage, son ancienne et respectable amie*. On y a joint le discours de Dusaulx au Conseil des Cinq-Cents.

593. Epigrammatum delectus ex omnibus tum veteribus, tum recentioribus poetis accurate decerptus, etc., cum dissertatione Petri Nicole. *Parisiis*, 1659; pet. in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Duru*.).............. 30—»

Bel exemplaire d'un excellent recueil, où se trouve, à la fin du volume : *Sentences courtes et proverbes pleins de sens, tirés des plus excellents auteurs espagnols, etc.*

594. LEPISTRE DU CHEUALIER GRIS, enuoyée a la tresnoble et tressuperillustre auguste et souueraine princesse et tressacree Vierge Marie, fille et mere du tresgrant et tressouuerain monarche vniuersal Iesus de Nazareth (en vers); (par Frere Estienne Dame). *Imprimé à Lyon*, *par Jehan Lanbany*, *s. d.*; pet. in-8 goth. de 12 ff., mar. v., tr. dor........................ 450—»

SEUL EXEMPLAIRE CONNU. Le nom de l'auteur se lit en acrostiche au verso du premier feuillet.

595. ERASMUS. Parabolæ sive similia, ab autore recognita; vocularum quarumdam expositio per Jodocum Badium. — De morte declamatio, in genere consolatorio. — Modus orandi Deum. *Sebastianus Gryphius Germanus excudebat Lugduni*; 1528 et 1529; 2 traités en 1 vol. petit

in-8, veau fauve, fil., tr. d. (*Niédrée.*)....... 36—»

Recueil curieux et d'une exécution typographique remarquable.

596. Exhortation aux catholiques pour attaquer promptement Henry de Valois, avant qu'il puisse avoir secours d'aucuns estrangers hérétiques, avec une complainte des laboureurs, à écho, qui habite ès forests, contre Henry de Valois. *Paris, Didier Millot, s. d.* (1589); pet. in-8.................................. 15—»

C'est un tyran maudit, jamais ne valut rien. — Rien.
De punir ce méchant ne ferons-nous pas bien. — Bien.
Etc., etc., etc.. page 8.

597. FÉNELON. Ses œuvres spirituelles. *Rotterdam*, 1738; 2 vol. gr. in-4, mar. vert, fil., tr. d. (*Bozérian.*). 90—»

MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE tiré de format in-fol. (Voir BRUNET, *Manuel*, t. III, p. 261.)

598. FÉNÉLON. Les Aventures de Télémaque. *De l'imprimerie de Monsieur*, 1785; 2 vol. gr. in-4, papier vél., fig., dos et coins de mar., n. rogn. (*Kœhler.*). 120—»

Très-bel exemplaire de la bibliothèque de M. Arm. Bertin, auquel on a ajouté un portrait de Fénelon, par Vivien, un portrait de Louis XV enfant, et la suite des figures de Bernard Picart, Folkema et autres, qui a été publiée en 1734.

599. GNOTOSOLITOS ARNOLDI GHEYLODEN. (*Bruxellae apud fratres vitae communis*), 1476; gr. in-fol goth. à 2 col., rel.................................. 100—»

Première édition et le premier ouvrage typographique exécuté dans la ville de Bruxelles, dont les exemplaires sont très-rares. Voir *La Serna Santander*, Dict. bibliogr., p. 436.

600. GUICHENON. Histoire généalogique de la maison royale de Savoie, justifiée par titres, fondations de monastères... et autres preuves authentiques, par Samuel Guichenon. *Lyon*, *Barbier*, 1660, 2 vol. in-fol., fig., v. f. (*Padeloup.*)...................... 120—»

601. GUIGNES. Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres Tartares occidentaux, etc., avant

et depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, par de Guignes. *Paris*, 1756; 5 vol. in-4, d.-rel., mar. rouge, N. ROGNÉ. (*Lortic.*)............................ 165—»

Il est rare de trouver ce bon livre aussi bien conservé, avec toutes ses marges. Voir BRUNET, *Manuel.*

602. HESIODI opera, gr. cum interpretatione lat. e regione : adjectis etiam iisdem latino carmine versis (a Nic. Valla et Bonino Mombritio) et genealogiæ deorum a Pylade Brixiano descriptæ libris V : item Joannis Grammatici cognomento Tzetzis scholia græca in omnia Hesiodi opera, nunc primum quam emendatissime ex. ms. exemplari edita, cum rerum et verborum in iisdem indice. *Basileæ*, (*absque typogr. nomine et anno*); 2 part. en 1 vol. pet. in-8, v. ant., fil. 75—»

Cette édition, devenue rare, a un avertissement de *J. Birchman*, *bibliopola Coloniæ cal. jun 1542.* BRUNET, *Manuel.* Ce bel exemplaire est revêtu d'une ancienne reliure avec les insignes des Elzeviers sur les plats, et paroîtroit avoir fait partie de leur bibliothèque.

603. Heures nouvelles dédiées à Mme la Dauphine, escrites et gravées par L. Sénault. *Paris et Versailles* (vers 1680); in-8, mar. vert, fil., larges dentelles, tr. d., doublé de mar. rouge. (*Dusseuil.*).................. 20—»

CHARMANT VOLUME, spécimen d'illustrations du règne de Louis XIV, dans une parfaite condition; il est composé de 269 pages gravées : texte imitant une écriture calligraphique, vignettes, fleurons, figures.

604. HISTOIRE ET MÉMOIRES de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. *Paris*, 1701-93; 51 vol. in-4, veau fauve, avec table, par de Laverdy..... 460—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE. Les vingt premiers volumes sont aux armes du MARQUIS DE TORCY.

605. Histoire gén. et particulière de Bourgogne, avec des notes, des dissertations et des preuves (par Dom Plancher et Dom Merle). *Dijon*, 1739-81; 4 vol. gr. in-fol., v. m., fil. (*Armoiries.*).................. 110—»

Il n'est pas commun de rencontrer cet excellent ouvrage dans une aussi belle condition.

606. HORATII Flacci Opera. *Parmae, in aedibus. Palatinis, typis Bodonianis*, 1791; in-fol., papier vélin d'Annonay, dos de mar. r., n. rogn. .... 100—»

« Ce volume et l'Iliade, trois volumes grand in-folio, sont, à ce que je crois, les deux chefs-d'œuvre de Bodoni. Quoique déchu de la valeur excessive à laquelle il étoit monté peu de mois après sa publication, cet Horace sera toujours un livre précieux, surtout en papier vélin, dont véritablement il n'a été tiré que peu d'exemplaires. Malgré quelques fautes, dont M. Didot a imprimé la liste, l'édition est estimable; elle a été revue avec soin par le marquis d'Azara, le savant et illustre Mécène de Bodoni.

« Les douze vignettes de Percier, pour l'Horace in-folio de Didot l'aîné, qui sont ici en épreuves premières (avant les mots d'indication), ce que Didot a nommé *avant la lettre*, y sont placées comme en un portefeuille, et peuvent, à première volonté, être enlevées sans dégradation aucune, ni pour le volume, ni pour les pièces de gravures. » (*Note de Renouard.*)

607. HUGO. Pieux désirs imités des latins du R. P. Herman, mis en lumière par Boëce a Bolswert. *Paris*, 1627; in-12, mar. v., tr. d., janséniste. (*Duru.*).... 38—»

Superbe exemplaire de cette édition, orné de 47 figures finement gravées, avec de très-belles épreuves.

608. L'Italie françoise ou les éloges généalogiques et historiques des princes, seigneurs et grands capitaines de ce pays, affectionnez à la couronne de France, ensemble leurs armes gravées et blasonnées, par J.-B. l'Hermite (dit Tristan), seigneur de Soliers. *Paris*, 1664; in-4, portr., veau br., fil. (*Aux armes de Caumartin.*) 30—»

Livre curieux et enrichi de blasons, composé de généalogies de familles françoises. On y remarque les maisons de Brancas, de Clermont, de Danes (avec un beau portrait de Pierre Danes, évêque de Lavaur), de Joinville, de Lautrec, de L'Hospital, de Marolles (avec portraits, l'un de Michel, abbé de Villeloin, l'autre de Claude), de Scudéry, de Paulmy, etc.

609. LA CROIX DU MAINE. Les Bibliothèques françoises de la Croix du Maine et de Du Verdier, sieur de Vauprivas; nouv. édit., revue et augmentée par M. Rigoley de Juvigny. *Paris, Saillant et Nyon, et Mich. Lambert*, 1772; 6 vol. in-4, portr., d.-rel., v. f., tr. sup., dor., non rogné.......................... 120—»

Très-bel exemplaire en grand papier.

610. LA FONTAINE. Ses œuvres diverses. *Paris*, 1758; — Fables choisies mises en vers, avec un commentaire par Coste; *Paris*, 1757; — Contes et nouvelles en vers, 1757; ensemble, 6 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor.............................. 78—»

Reliure uniforme dans le genre de Derome, et parfaitement conservée.

611. LA FONTAINE. Les œuvres de M. de La Fontaine (publ. par Mme Ulrich). *Paris, Jehan Pothier*, 1696; in-12, mar. bleu, tr. dor., *janséniste*. (*Duru*.). 48—»

Ce volume renferme sept nouvelles Fables, le conte du Quiproquo, et autres pièces inédites en vers et en prose. — Exemplaire de M. Armand Bertin.

612. LEBEUF. Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1754; 15 t. en 10 vol. in-12, v. m............................. 120—»

« Exemplaire corrigé et annoté, auquel on a ajouté les vers que l'abbé Lebeuf avoit supprimés dans les Dits de Paris, comme obscènes, et je les ai éclaircis par des notes marginales.

« On a ajouté au tome VIII, Histoire de la translation des reliques de saint Marc, en l'église de Limours, diocèse de Paris, par un religieux de Saint-François. Paris, 1686. » ÉLOI JOHANNEAU.

Fort curieux exemplaire ayant appartenu à Éloi Johanneau.

613. LELONG. Bibliothèque historique de la France. *Paris*, 1768-78; 5 vol. in-fol., veau antiq., fil., NON ROGNÉS. (*Kœlher*.)............................. 180—»

Superbe exemplaire.

614. LE SAGE. Histoire de Gil Blas de Santillane, avec des notes historiques et littéraires, par le comte François de Neufchâteau. *Paris, Lefèvre*, 1825; 3 vol. gr. in-8, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée*.)......... 120—»

Édition estimée précédée d'une notice par M. Patin. — SUPERBE EXEMPLAIRE en grand papier vélin lavé et encollé.

615. Titi Livii historiarum libri ex recens. Heinsiana. *Lugd.-Batav., ex offic. Elzevir.*, 1634; — J.-F. Gronovii notæ. *Ibid.*, 1645; 4 vol. pet. in-12, m. r. doub. de tabis. (*Bozerian*.)....................... 70—»

BEL EXEMPLAIRE.

616. MACROBIUS. *Venetiis*, à *Phil. Pincio*, 1500; lettres rondes. (*Rare et belle édition.*)—Luciani de ueris narrationibus, Diodorus Siculus (latine). *Venetiis, impress. per Ph. Pincium*, 1493. — Diogenes Laertius. *Impress. Venetiis per Ph. Pinci*, 1497; le tout en 1 vol. in-fol., rel. en bois, peau de truie, fermoirs........ 150 »

Recueil fort remarquable et dans sa première reliure originale, d'ouvrages dus au même imprimeur. Ils se trouvent ici intacts, dans toutes leurs marges, d'une conservation surprenante.

617. Manifeste pour dom Édouard, infant de Portugal. *Paris*, 1643; pet. in-8, veau f., fil., tr. dor... 35—»

Qui fera voir à tovt le monde une trahison sans semblable, faite contre la personne de ce prince, qui estant innocent et libre, a esté par une lascheté autant infame que honteuse, misérablement vendu dans Vienne, en Autriche, le 15 juin 1642, la somme de 40,000 richedales.

Le vendeur (*le roy de Hongrie*).

L'acheteur (*le roy de Castille*).

Les stipulans en la convention :

Du costé du roy de Castille :

Dom Francisco de Mello, général des armées de Flandres. — Dom Emmanuel de Mourra Cortereal, ambassadeur en Allemagne.

Du costé du roy de Hongrie :

Le Père Didac de Quitoga, son confesseur. — Le docteur Nauarre, secrétaire de la reyne de Hongrie.

618. MAROLLES. Les Mémoires de Michel de Marolles, abbé de Villeloin; contenant ce qu'il a vu de plus remarquable en sa vie, depuis l'an 1600, etc. *Paris*, *Anth. de Sommaville*, 1656; 2 part. en 1 vol. in-fol., mar. rouge, tr. dor. (*Capé.*)........................ 100—»

Édition rare. Superbe exemplaire avec le portrait gravé par Nanteuil et la 2e partie.

619. MASSILLON. Ses œuvres. *Paris*, *Renouard*, 1810; 13 vol. in-8 cartonnés, NON ROGNÉS......... 110—»

Exemplaire en PAPIER VÉLIN d'une belle édition très-estimée.

620. Mémoires historiques sur Raoul de Coucy; on y a joint le recueil de ses chansons en vieux langage, avec la traduction et l'anc. musique (par de La Borde).

Paris, 1781; 2 tom. en 1 vol. in-12, veau fauve, fil., tr. dor. (*Derome.*) .... 25—»

Exemplaire en GRAND PAPIER avec de jolies figures représentant le château de Coucy, les portraits de Raoul de Coucy et de la dame de Fayel, et la musique notée.

621. MOLIÈRE. Ses œuvres. *Paris, de l'impr. de P. Didot*, 1817; 7 vol. in-8, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée.*) .... 175—»

TRÈS-BEL EXEMPLAIRE EN PAPIER VÉLIN lavé et encollé. Édition admirablement imprimée, et précédée de la Vie de Molière, par Voltaire.

622. Les Mondes célestes, terrestres et infernaux, tirés des œuvres de Dony par Gab. Chappuys, augmentez du Monde des cornuz. *Lyon*, 1580; pet. in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) .... 80—»

Le Monde petit, grand, imaginé, meslé, risible, des sages et des fols, et le très-grand. L'Enfer des écoliers, des mal mariez, des putains et ruffians, des soldats et capitaines poltrons, des usuriers, des poëtes et compositeurs ignorans. — BEL EXEMPLAIRE, provenant de M. Arm. Bertin.

623. MONTAIGNE. Essais de Michel de Montaigne, avec les notes de tous les commentateurs; édition publiée par J.-V. Le Clerc. *Paris*, 1825; 5 vol. gr. in-8, pap. cav. vélin, port., d.-rel., v. r. .... 65—»

624. MORERI. Le grand Dictionnaire historique, nouvelle édition dans laquelle on a refondu tous les suppléments de l'abbé Goujet. *Paris*, 1759; 10 vol. in-fol., veau m. (*Bel exempl.*) .... 100—»

625. MORICE. Histoire civile et ecclésiastique de Bretagne, par D. Morice et Ch. Taillandier. *Paris*, 1742-56; 5 vol. in-fol., v. jaspé........................ 400—»

Bel exemplaire d'un ouvrage recherché.

626. ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE de la troisième race, recueillis par ordre chronologique (par de Laurière, Secousse, etc.). *Paris, Impr. royale*, 1723 et années suiv.; 17 vol. in-fol v. m. fil......... 550—»

627. PASCAL. Œuvres complètes de Blaise Pascal. *Paris*,

Lefèvre, 1819; 5 vol. gr. in-8, gr. pap. vél., dos de m., non rogn. (*Thouvenin.*) .... 85 — »

Édition très-estimée et devenue rare, en grand papier. Portrait *avant la lettre* ajouté.

628. PHILOSTRATI de Vita Apollonii Tyanei lib. (gr.), iidem libri latini, interpr. Alemano Rinuccio; Eusebius contra Hieroclem (gr.); id. LATINE interp. Zenobio Acciolo. *Venetiis, Aldus*, 1501; in-fol.—Plutarchi Vitae recognitae. *Venetiis, Pincium*, 1502; en 1 vol. in-fol., rel. en bois, peau de truie, fermoirs .... 85—»

Ces deux ouvrages sont admirablement conservés dans toutes leurs marges, et dans leur reliure primitive.

629. PLUTARQUE. Les vies des hommes illustres grecs et romains, et les œuvres morales et meslées de Plutarque, translatées de grec en françois, par Jacq. Amyot. *Paris, Vascosan*, 1567-74; 14 vol. pet. in-8 réglé, m. r. fil., tr. dor. (*Rel. anc.*) .... 600—»

Très-bel exemplaire d'une édition fort recherchée. La reliure ancienne peut être de Boyet ou de Dusseuil. Au tome VI se trouve la partie de 150 p. citée dans le *Manuel.*

630. POLLIDORE VERGILLE, transl. de latin en langaige vulgaire, lequel souuerainement et en brief traicte et enseigne par entendement plus diuin que humain qui ont esté les premiers inuenteurs de toutes choses admirables et dignes de mémoire. Lequel liure est moult utile, proufitable et recréatif à toutes manières de gens qui ont désir de sçavoir et clerement congnoistre la plus que ingénieuse et première inuention des dites choses (par Guill. Michel de Tours). *On vend les dits liures en la rue de la Vieille-Pelleterie, à l'enseigne du Croissant et au palais du costé de la chapelle de messeigneurs les présidens, par Pierre le Brodeur, marchant libraire de Paris, mil cinq cens vingt et ung;* in-fol. goth., fig. en bois, vél. (*Bauzonnet.*) .... 165— »

Très-bel exemplaire d'une édition fort rare.

631. Porcacchi. L'isole più famose del mondo descritte da Thomaso Porcacchi da Castiglione e intagliate da Girolamo Porro, Padovano, con l'aggiunta di molte isole. *Venetia*, 1576; 1 vol. pet. in-fol., fr., 47 cartes, cart.................................. .. 70—»

Rare. — Thomas Porcacchi, né à Castiglione, vers 1530, mourut à Venise en 1585. *L'Isole più famose del mondo*, avec les cartes de Jérôme Porro, furent imprimées pour la première fois à *Venise*, 1572; la seconde édition, beaucoup plus ample que la première, est celle de 1576. Cet ouvrage contient des descriptions faites avec soin, et des renseignements curieux sur l'histoire des principales îles du globe, et sur les personnages célèbres qu'elles ont produits. Les cartes sont gravées par Jérôme Porro, artiste assez distingué.

On trouve dans ce livre (p. 87) un récit très-détaillé du combat naval de Lépante, en 1571, précédé d'un plan de cette bataille. On peut remarquer, en outre, les cartes de Venise, d'une île peu connue du Mexique, nommée Temistitan, et des principales îles de l'Amérique, telles que Saint-Domingue, Cuba, etc. Ces descriptions et ces cartes géographiques sont d'un grand intérêt pour l'histoire universelle jusqu'en 1576.

632. Rabelais. Ses œuvres; nouvelle édition (publiée par Le Duchat), 1732; 5 vol. in-8, fig., m. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*)............................ 65—»

Exemplaire en grand papier.

633. Racine (*Jean*). Ses œuvres complètes, avec les notes de tous les commentateurs; 4e édition, publiée par L. Aimé-Martin. *Paris*, *Lefèvre*, 1825; 7 vol. gr. in-8, veau fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée.*)......... 280—»

Édition publiée avec soin, admirablement imprimée, et précédée des *Mémoires sur la Vie de Jean Racine*, par Louis Racine. — Superbe exemplaire en grand papier vélin, lavé et encollé avant la reliure.

634. Recueil de diverses pièces curieuses pour servir à l'histoire. *Cologne, J. du Castel* (*Elzevir, à la Sphère*), 1664; pet. in-12, mar. cit., fil., tr. dor...... 24—»

Joli exemplaire. H. 4 p. 10 lign. 1/2.

Ce recueil contient : Response aux Mémoires de La Chastre, par le comte de Brienne. — Conjuration de la donna Hyppolite d'Arragon. — Relation de la mort du marquis de Monaldeschi, fait par le R. P. Le Bel, du couvent de Fontainebleau. — Motifs de la France pour la guerre d'Allemagne et quelle y a esté sa conduite, etc.

635. Recueil historique contenant diverses pièces curieuses de ce temps. (*Cologne Elzevir, à la Sphère*), 1665; pet. in-12, mar. vert, fil., tr. dor..... 35—»

Exemplaire de M. Utterson, relié sur brochure. H. 4 p. 10 l. 1/2.

Ce recueil contient : Entreprise d'Alger. — Relation des voyages faits à Thurin par le sieur de Bricard.—Relation contenant diverses particularitez de l'expédition de Gigery, en 1664. — Relation de la campagne d'Hongrie et des combats de Kermain et Saint-Godard, entre les trouppes allemandes et françoises et l'armée des Turcs. — Discours des assurés moyens d'anéantir la monarchie ottomane. — Relation de tout ce qui s'est passé au voyage de Naples, par M. le duc de Guise. — Causes de la guerre d'Hongrie. — Traité de paix entre l'empereur Léopold et Mahomet, dernier empereur des Turcs.

636. Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henry III. *Cologne*, 1663; in-4, v. fauve..... 36—»

Ce recueil contient : Journal des choses mémorables advenues durant tout le règne de Henry III. — Le Divorce satyrique, ou Les amours de la royne Marguerite de Valois. — Les amours de Henry IV. — Confession catholique du sieur de Sancy. — Discours merveilleux de la vie et déportements de Catherine de Médicis.

Cette édition est recherchée parce que *Les amours du grand Alcandre* s'y trouvent sous le titre de : *Histoire des amours du roy Henri IV, escritte par Louise de Lorraine, princesse de Conty*, et qu'elle présente tous les noms réels des personnages, au lieu des noms masqués qui se trouvent dans les autres éditions.

637. REGNARD. Les œuvres complètes, avec des avertissements et des remarques sur chaque pièce, par M. G. (Garnier). *Paris, impr. de Monsieur*, 1789; 6 vol. in-8, fig. de Moreau, mar. vert, fil., tr. dor., dent. (*Bozérian*.)............................ 75—»

Édition estimée. Exemplaire en bonne condition, orné de deux portraits de l'auteur.

638. Remontrances au roy Henry III, par un sien fidelle officier et sujet (Nic. Rolland), sur les désordres et misères de ce royaume, cause d'icelles et moyen d'y pourvoir. *S. l.*, 1588; in-8, v. m............... 15—»

On y trouve quelques chapitres sur Paris : « D'où est venue la grandeur et la richesse de Paris; — ce qui appauvrit Paris et le ruine. » Viennent ensuite quelques détails et tableaux de mœurs assez curieux.

639. Robin Hood : a collection of all the ancient poems, songs and ballads, now extant relative to that celebrated English outlaw, by Jos. Ritson. *London, Pickering*, 1832; 2 vol. pet. in-8, vignettes à mi-page, papier de Hollande, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Jolie rel. de Niédrée.*)................................ 60—»

Un des plus jolis livres imprimés par Ch. Whittingham, célèbre imprimeur de Londres. Exemplaire de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

640. Le Rozier des guerres, compilé par le feu roy Loys unzième de ce nom; *nouvellement imprimé à Paris par la veufve feu Michel le Noir*..... (1521); pet. in-4 goth., fig. en bois, mar. v., fil., tr. dor............ 150—»

Bel exemplaire d'une édition très-rare et précieuse.

641. Saint-Pierre. Études de la nature, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre. *Paris*, 1804; 5 vol. in-8, veau ant., fil., tr. d., dix pl. en taille-douce.. 30—»

642. Salluste. Histoire de la République romaine dans le cours du VII[e] siècle, par Salluste, en partie traduite, en partie rétablie sur les fragments qui sont restés de ses livres perdus (par le président de Brosses). *Dijon, Frantin*, 1777; 3 vol. in-4, fig., portr., mar. r., fil., tr. dor. (*Belle reliure.*)................... 75—»

Avec les *Fragments*, qui ne se trouvent pas dans tous les exemplaires.

643. Schilteri Thesaurus antiquitatum teutonicarum ecclesiasticarum, civilium, litterariarum cum emendationib. Scherzii. *Ulmae*, 1727; 3 vol. in-fol., fig., d.-rel., vél.................................. 65—»

Recueil rempli de documents précieux pour l'histoire civile et littéraire de l'Allemagne, à l'époque carlovingienne.

644. Scudéry (de). Alaric ou Rome vaincue, poëme héroïque. *Paris, Courbé*, 1654; in-fol., tit. gravé, fig., mar. rouge, fil., tr. dor.................. 75—»

Édition originale. Portrait de Christine de Suède, gravé par Nanteuil; figures par Chauveau. Très-bel exemplaire; bonnes épreuves.

645. Le Songe du Vergier, lequel parle de la disputation du clerc et du chevalier. *Imprimé à Paris par le petit Laurent, pour vénérable homme Jehan Petit* (vers 1500) ; pet. in-fol. goth., fig. sur bois. mar vert, fil., tr. dor. (*Niédrée.*)............................... 180—»

Très-bel exemplaire d'un livre rare et fort curieux. Voir la page 1064 de la présente livraison.

646. Tablettes de l'homme du monde, ou Analyse des sept qualitez essentielles à former le beau caractère d'homme du monde accompli (suiv. de la Bibliotheca mundiana, ou Catal. des livres de la bibl. de l'homme du monde). *A Cosmopoli, chez Auguste le Catholique, à l'enseigne de l'Orthodoxie.* (*La Haye, T. Johnson*), 1715 ; in-12, fig. grav. par Coster, dem.-mar...... 12—»

En tête on lit cette note manuscrite : « M. de La Jonchère a acheté ce livre d'un nommé Boutron, son domestique, qui l'avoit trouvé par hazard, 12 livres. M. de La Jonchère le vouloit faire réimprimer. Je n'ay jamais veu ce livre que celuy-cy, depuis que je suis dans les livres, acheté 7 livres à sa vente. »

647. Tavannes. Mémoires de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, maréchal de France, depuis l'an 1530 jusqu'à sa mort en 1573, dressés par son second fils, Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, avec ceux de ce dernier, depuis 1573 jusqu'en 1596 : le tout recueilli par Charles de Neufchaise, neveu de Gaspard de Saulx. *S. l. ni d.*; in-fol., rel..................... 40—»

Édition originale, imprimée secrètement au *château de Lugny*, près d'Autun, domaine de la maison de Tavannes. Ces mémoires contiennent beaucoup de particularités curieuses, et aussi des réflexions fort libres qui ne permirent pas de les livrer au commerce.

648. Telin. Brief sommaire des sept vertus, sept ars liberaulx, sept ars de poesie, sept ars mechaniques, des philosophies, des quinze ars magicques. La louenge de la musique. Plusieurs bonnes raisons à confondre les Juifs qui nyent laduenement nostre seigneur Jesu-

Christ. Les dictz et bonnes sentences des philosophes, auec les noms des premiers inuenteurs de toutes choses admirables et dignes de scauoir. Faict par Guillaume Telin, de la ville de Cusset en Auvergne. — *Nouvellement imprimé à Paris par Nicolas Cousteau, pour Galliot Du Pré, et fut achevé d'imprimer le xxii iour de février mil cinq cens xxxiii* (1533); pet. in-4 goth., mar. r., dent., fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)............ 320—»

Livre curieux et FORT RARE. MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE de la plus parfaite conservation et avec *témoins.*

649. TRISTAN. Recueil de ce qui reste de poëmes relatifs à ses aventures, composés en françois, en anglo-normand et en grec, dans les XII[e] et XIII[e] siècles; publiés par Francisque Michel. *Londres* et *Paris*, 1835 et 1856; 3 vol. in-12, pap. vél., cart. en toile.......... 36—»

Le tome III[e] seul....................... 15—»

Le nom de Tristan est l'un des plus connus de ceux des chevaliers de la Table-Ronde. Il étoit célèbre dans le XII[e] siècle, puisque le châtelain de Coucy, Rambaud, comte d'Orange, Chardry, auteur de la Vie des Sept Dormants, Marie de France, etc., tous écrivains de ce siècle, en parlent déjà. Le poëme qui célèbre ses aventures fut aussitôt traduit en plusieurs langues, cité par Dante, Pétrarque, Bojardo et Arioste, et plus tard mis en prose françoise. L'original en vers est attribué à Chrestien, de Troyes, trouvère du XII[e] siècle, mais ce poëme est perdu. M. Francisque Michel en retrouva des fragments, tant à Paris, Bibliothèque royale, qu'en Angleterre, et ce sont ces fragments que je catalogue. Ils me paroissent de diverses mains et d'idiomes différents. Si la tradition, qui donne Chrestien de Troyes comme l'auteur de ce poëme, est exacte, ces fragments ne feroient donc point partie du roman original? Je ne donne cela que comme une conjecture. Quoi qu'il en soit ces fragments sont, en général, fort spirituels et contiennent des épisodes intéressants et curieux. VIOLLET-LE-DUC.

Le troisième volume de cette publication est en vente seulement aujourd'hui; il a été imprimé avec le même soin que les deux premiers et à un petit nombre d'exemplaires.

650. VALERII MAXIMI opus cum interprete Oliuerio; et annotationibus; quas Arcadicus ille sub Theophili notione marginibus inscripsit. Id Antonius Lenas præclaræ indolis adolescens recognouit; ut per eam occasionem bicipitis illius monstri latratus, etc. *Impressum*

Mediolani, 1508; in-fol., lett. rondes, rel. en bois, peau de truie et fermoirs.................... 85—»

Sur le titre se trouve la marque de l'imprimeur *Nicolaus Gorgonzola*. Cet exemplaire dans sa première reliure originale du temps est d'une étonnante conservation.

651. P. VIRGILIUS Maro, Varietate lectionis et perpetua adnotatione illustratus a C. G. Heyne, editio quarta, curavit G. Phil. Eberard Wagner. *Lipsiæ*, 1830-41; 5 tom. en 9 vol. in-8, m. bl., fil., tr. d. (*Belle reliure*). 425—»

« Cette quatrième édition du Virgile de Heyne ne doit pas être considérée comme une simple réimpression. Des travaux philologiques et exégétiques du nouvel éditeur nous paroissent la rendre bien supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. » BRUNET, *Manuel*. Elle est ornée de jolies vignettes d'après l'antique, dont une partie seulement avoit été déjà employée dans l'édition de 1800. — MAGNIFIQUE EXEMPLAIRE EN PAPIER VÉLIN.

652. Voiage de Levant fait par le commandement du roy en 1621, par le sieur D. C. (Louis Des Hayes de Courmesnin). *Paris*, 1645; in-4, veau ant., fil.... 36—»

« Relation intéressante où l'on remarque surtout une bonne description de Jérusalem. Cette édition, la plus complète, contient des figures gravées sur cuivre, parmi lesquelles on remarque des vues et plans de Constantinople, du Bosphore, de Hierusalem. — Très-bel exemplaire du prince d'Essling.

653. WATELET. L'art de peindre, poëme avec des réflexions sur les différentes parties de la peinture, par Watelet, associé libre de l'Académie royale de peinture et de sculpture. *Paris*, *Guérin et Delatour*, 1760; in-4 mar. vert, fil. tr. dor. (*Derome*)............ 36—»

Outre le frontispice et 20 vignettes, fleurons et culs-de-lampe, dessinés par Pierre, peintre, et gravés par Watelet, on trouve dans cette édition 2 planches gravées représentant les proportions de l'Antinoüs et de la Vénus de Médicis (pag. 76).

La dédicace à MM. de l'Académie est suivie d'un discours préliminaire et de l'explication des gravures. A la tête de chaque section des *Réflexions* sont placées des vignettes dont la composition présente un *médaillon qui offre le portrait d'un des peintres fameux qui ont le plus réussi dans la partie qui fait le sujet de chaque division*, Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Corrége, Guide, Titien, Tintoret, Dominiquin.

Toutes les gravures de cet ouvrage sont d'une exécution remarquable, mais pas un des portraits n'est ressemblant.

On lit sur la garde de cet exemplaire : *Given to S. W. Hamilton, at Naples by Mons. de Durfort, the french ambassador, 1764.* »

Claude Henri Watelet a été successivement peintre et littérateur, conseiller du roi et receveur général des finances d'Orléans, membre de l'Académie françoise, associé libre honoraire de celle de peinture et de sculpture, honoraire de celle d'architecture et de la Société royale de médecine, correspondant des Académies de Vienne, Berlin, Rome, Madrid, Parme, etc. Il est mort à Paris en 1786.

655. HEURES DE CATHERINE DE CLÈVES, duchesse de Gueldres. Pet. in-4, rel. en velours... 15,000—»

Nous renverrons les lecteurs à la page 1055, de la présente livraison, pour la description détaillée de ce très-précieux manuscrit.

PUBLICATIONS NOUVELLES

656. Six Chansons populaires de l'Angoumois, recueillies et annotées par J.-F.-Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême. *Angoulême*, 1856, avec deux planches, dont une de musique........ 1 50

Cent exemplaires sur papier vergé.

Une tradition, recueillie par M. Castaigne, nous apprend que la première de ces chansons, *la Mère tu chante*, avoit été dirigée contre Jeanne d'Albret, la *mère* du prince de Navarre, appelée par les catholique *la Mère des Huguenots*. On trouve dans les deux suivantes, dont le sujet remonte également aux dissentions religieuses du XVIe siècle, l'étymologie singulière d'un ustensile de cuisine très-connu dans les povinces de l'Ouest. Enfin, les gaillardises plus ou moins hasardées, contenues dans les trois autres chansons, nous donnent une idée fort avantageuse de la verve joviale et satirique des troubadours campagnards de l'Angoumois. La musique est pleine d'entrain et d'originalité, et trois de ces airs sont encore joués, dans les bals de village, par les ménétriers du pays,

657. COLLECTION de Livres introuvables, provenant du cabinet de feu M. Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulne, ancien intendant de la généralité de Limoges, et contrôleur-général des finances du roi Louis XVI; dont la vente se fera le 1er avril prochain. *Angoulême*, 1856, in-8 de 12 p.................. 1—50

Cent exemplaires sur papier vergé.

Personne ne se méprendra sur le sens indiqué par les deux poissons gravés au beau milieu du titre de cet opuscule, puisque cette prétendue *Collection des Livres introuvables* n'est autre chose que le relevé des étiquettes inscrites sur les dos en basane de volumes simulés, que le célèbre Turgot,

alors intendant à Limoges (1761-74), avoit fait appliquer sur un panneau destiné à masquer une porte secrète ouvrant dans son cabinet de travail. M. Castaigne a saisi avec un rare bonheur, dans ses notes explicatives, les allusions satirique que la malice un peu voltairienne de Turgot a voulu glisser dans les titres de ces livres imaginaires. Nos lecteurs connoissent déjà une partie de ce travail, remarquable par sa singularité, qui avoit paru dans le *Bulletin du Bibliophile* (livraison de juin 1855), et reparoît aujourd'hui avec plusieurs corrections et augmentations.

658. ENTRÉES solennelles dans la ville d'Angoulême, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, recueillies et publiées, avec de nombreux éclaircissements, par J.-F.-Eusèbe Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême. *Angoul.*, 1856, in-8 de 154 p... 2 — 50

Cent exemplaires, sur papier vergé.

Il nous seroit difficile de donner, dans ce simple aperçu, une idée des documents inconnus ou inédits et des innombrables éclaircissements contenus dans ce précieux volume. M. Castaigne procède à la manière de Bayle, un mot de son texte lui suffit très-souvent pour soulever et éclaircir une question d'histoire locale, d'histoire générale, d'histoire littéraire ou de bibliographie. Nous espérons qu'un de nos rédacteurs voudra bien faire prochainement un compte-rendu de cette curieuse publication.

Les *Entrées* recueillies dans l'ouvrage du laborieux et savant bibliothécaire, sont : celle de François Ier, le 30 mai 1526 ; celle de la reine Éléonore, sa seconde femme, le 22 juillet 1530 ; celle de Charles IX, le 13 août 1565 ; celle de Philippe de Voluire, gouverneur d'Angoumois, le 12 novembre 1573 ; celle de Louis XIII, le 1er octobre 1615 ; et celle de Louis XIV, le 25 juillet 1650.

659. GÉNIN. Récréations philologiques. T. 2e, 1 vol. in-8.................................. 11 — »

L'ouvrage est complet en deux volumes.

660. GLOSSAIRE DU PATOIS NORMAND, œuvre posthume de M. Louis Du Bois, publié par Julien Travers. *Caen*, *Hardel*, 1857, 1 vol. in-8 d'environ 500 pages.............................. 8 — »

« Il n'est pas contesté que l'ancienne langue françoise subsiste encore dans le langage du peuple et dans les *patois* de la province ; et cela est si bien reconnu, que de tous côtés l'attention s'éveille sur ce point : on com-

mence à ramasser ces locutions et ces tournures si longtemps méprisées; on compile des *Glossaires patois;* on note curieusement la prononciation particulière aux campagnes..... Tout cela ne se peut faire sans amener des comparaisons, des réflexions. des découvertes........

« Supposez que nous possédions des *Glossaires des patois* walon, picard, normand et lorrain, ce seroient d'immortelles archives de la langue françoise........

« Ces *Glossaires patois* avanceroient tout d'un coup la besogne du Dictionnaire historique : l'Académie prendroit là ses éléments sur le vif. Tant de mots dépareillés, barbouillés, méconnoissables, errants à travers le langage comme des mots sans aveu, le *Glossaire patois* fourniroit sur-le-champ de quoi leur constituer une famille, rétablir leur vraie physionomie, et les remettre dans le monde sur le pied d'honnêtes et légitimes citoyens du Vocabulaire, sur le pied de leur naissance, avec restitution de leur antique apanage. Les écrivains du moyen-âge seroient appelés à déposer comme témoins et à confirmer la possession d'état par preuves écrites et irrécusables. La langue françoise se trouveroit tout à coup restaurée : ce seroit un monument simple et grandiose dont chacun pourroit mesurer l'intérieur et examiner toutes les assises, depuis les plus anciennes jusqu'aux plus récentes, éclairé par le flambeau du génie même qui a présidé à la fondation......» Feu Génin. Préface de ses *Récréations philologiques*

L'éditeur, M. Julien Travers, a continué avec succès l'œuvre inachevée de M. Louis Du Bois, il l'a augmentée de plus des deux tiers, et la publie aujourd'hui précédée d'une Notice sur la vie et les ouvrages de M. Du Bois.

L'ouvrage n'est tiré qu'à *deux cents* exemplaires dont *cent cinquante* seulement seront mis dans le commerce.

661. Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des bibliophiles françois. *Première partie. Paris,* 1856, pet. in-8 de XXXIII et 304 pages, pap. vergé. Première partie........ 6—50

Ce volume contient : *Notice sur madame la vicomtesse de Noailles*, née en juillet 1791, morte en juin 1849, par Mme Standish, née Noailles.

Mémoire sur Pierre de Craon, par M. le baron Jér. Pichon. C'est le récit, d'après des documents d'une exactitude incontestable, de l'attentat commis contre le connétable Olivier de Clisson, par Pierre de Craon.

L'auteur raconte des circonstances particulières relatives à cet événement, arrivé à Paris, le 13 juin 1392, et relève plusieurs inexactitudes échappées à Froissart, qui cependant étoit alors à Paris, et qui sans doute n'avoit rien négligé pour être exactement informé de ce qui s'étoit passé. Ce précieux travail résultat de recherches assidues est des plus curieux et des plus intéressants.

Conversation de la marquise de Pompadour et du président de Meinières. Document fort curieux imprimé sur l'autographe du président de Meinié-

res (1), par les soins de M. le baron Jér. Pichon. Il ne contient aucun fait historique important, mais il a l'avantage de donner, avec une exactitude qu'on ne peut révoquer en doute, et la mise en scène d'une entrevue intéressante, et les expressions mêmes d'une femme célèbre dont il nous est resté si peu de productions authentiques. On y remarque la perspicacité avec laquelle Mme de Pompadour pressentoit dès-lors les dangers qui menaçoient la monarchie, et le charme qu'exerçoit cette femme séduisante même sur un homme d'abord mal disposé pour elle.

Notice sur un Évangéliaire Byzantin qui paroit avoir appartenu à Charlemagne, par M. le baron Ernouf. Ce manuscrit fait partie du cabinet de M. le marquis de Ganay.

Mémoires sur Germain, sculpteur du roi, par le baron Jér. Pichon.

Lettres de l'abbé Viguier, prieur de Bornal, à M. d'Orbigny, à Avallon. Trente-deux lettres écrites de 1686 à 1700, et tirées des papiers de famille de l'éditeur; elles sont précédées de deux autres lettres. La première, du duc de Saint-Simon, s'occupe des interminables querelles entre les jésuites et les autres missionnaires, touchant les rites chinois. La seconde est du grand Condé, gouverneur de Bourgogne, dans laquelle il s'occupe avec une sollicitude presque paternelle de détails d'administration. Ces lettres sont publiées et annotées par M. Ernest de Sermizelles.

Mémoires de Pajou et de Drouais, pour madame Du Barry. Ces documents, publiés par M. le baron J. Pichon, font partie d'une volumineuse collection de mémoires de la maison de Mme Du Barry, qui se trouvent dans le cabinet de l'éditeur.

Lettres du duc de Choiseul à M. Senac de Meihan, communiquées à la Société des bibliophiles, par M. le baron Le Couteulx, propriétaire des originaux.

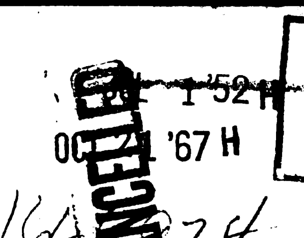
M. Senac de Meilhan est connu des bibliophiles par ses *Mélanges*, que lord Crawfurd a publiés, et par un livre malheureusement un peu superficiel sur l'administration de la France avant 1789, imprimé à Hambourg, en 1794, qui est l'ouvrage d'un homme de mérite et d'un homme de bien.

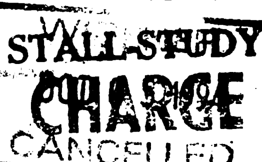
(1) J.-B.-F. Durez de Meinières, né en 1705, président à la deuxième chambre des requêtes du Palais, depuis 1731, se retira des affaires en 1758, peu de temps après l'entrevue dont il nous a conservé le récit. Outre plusieurs ouvrages dont on peut voir la nomenclature dans le Père Lelong et la *Biographie universelle*, il laissa encore plus de cent volumes in-folio, contenant des recueils, des extraits, des tables raisonnées sur toute espèce de matières, le tout extrait des registre du Parlement ou s'y rapportant. Ces manuscrits, qui avoient passé entre les mains de M. Branville, procureur du roi au Châtelet, furent dispersés, dit la *Biographie universelle*, vers 1806. Le même ouvrage prétend qu'il coopéra aux Nouvelles de Bachaumont. Cela prouveroit que Mme de Pompadour, n'avoit pas tout à fait tort de l'accuser d'opposition.

M. de Meinières mourut à Chaillot, en 1785, laissant un fils qui étoit devenu dès 1761 sous-lieutenant aux gardes françoises, et une fille mariée, en 1758, au comte de Guitaut. Il avoit épousé en secondes noces Mme Bellot, dont on a différents ouvrages, et entre autres une traduction de l'Histoire de Hume. Elle est morte en 1805.

FIN DE L'ANNÉE 1856.


3 2044 010 207 389


1'52 H
OCT 21 '67 H


STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED

